LIBRARY OF PRINCETON
APR 6
THEOLOGICAL

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

SEPTIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, Rue Bonaparte, 82

—

1902

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME (1902)

Pages.

I. — LA RUSSIE ET L'ORIENT CHRÉTIEN DURANT CES DERNIERS MOIS, par **X.** 1

II. — HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ARMÉNIE, par **F. Tournebize.** 26, 277, 509

III. — LES « PROJETS » DE JOACHIM III, par **le R. P. H. Lammens, S J.** 59

IV. — LES ÉTUDES ISLAMIQUES EN RUSSIE, par **le R. P. A. Palmiéri.** 71

V. — HISTOIRE DE JEAN BAR APHTONIA, par **l'abbé Nau,** professeur à l'Institut catholique de Paris 97

VI. — VIE DE SAINTE MARINE. — IV. Texte copte, publié et traduit par **M. l'abbé H. Hyvernat,** professeur à l'Université catholique d'Amérique. — V. Texte arabe, publié par **I. Guidi** et **E. Blochet.** — VI. Texte haut-allemand et VII, Texte bas-allemand, publiés par **Léon Clugnet.** — VIII. Texte français, publié par **Léon Clugnet,** 136, 245, 478, 647

VII. — LE « MOUTASARRIFAT » OU GOUVERNEMENT AUTONOME DU LIBAN, par **H. Levantin.** 171

VIII. — RÉCIT DE MAR CYRIAQUE RACONTANT COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION ET TRANSPORTÉ AU COUVENT PHESILTHA, Texte syriaque, publié et traduit par **M. A. Kugener.** 196

IX. — CASSIA, par **le R. P. Soph. Pétridès, A. A.** 218

X. — RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE, par **le R. P. V. Ermoni** (*suite*). 303

XI. — HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE. Texte grec, publié par **Léon Clugnet.** 319

XII. — L'EUCHARISTIE ETLES REPAS COMMUNS DES FIDÈLES DANS LA DIDACHÈ, par **l'abbé P. Ladeuze.** 339

XIII. — SOPHRONE LE SOPHISTE ET SOPHRONE LE PATRIARCHE, par **le R. P. S. Vailhé, A. A.** 360

XIV. — L'INSCRIPTION SYRIAQUE DE KRAD AD-DASINIYA, DANS L'ÉMÉSÈNE, par **le R. P. S. Ronzevalle, S. J.** 386

XV. — LES « MADAG » OU SACRIFICES ARMÉNIENS, par **le R. P. Girard, S. J** 410

Pages.

XVI. — Η ΠΑΠΙΚΗ ΕΓΚΥΚΛΙΟΣ ΚΑΙ Η ΑΘΗΝΑΪΑ ΚΑΠΙΤΩΛΕΙΟΣ ΧΗΝ, par ΧΑΡΑΛΑΜΠΟΣ ΧΗΝΟΣΚΟΠΟΣ. 423

XVII. — LES NOṢAIRIS DANS LE LIBAN, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** 452

XVIII. — VIE ET OFFICE DE SAINT MICHEL MALÉINOS, SUIVIS D'UN TRAITÉ ASCÉTIQUE DE BASILE MALÉINOS. Texte grec, publié par le **R. P. L. Petit, A. A.** . . . . . .

XIX. — VIES ET RÉCITS DES ANACHORÈTES (IV-VII[e] siècles). — I. Analyse du ms. grec de Paris 1596, par **M. l'abbé F. Nau.** — II. Textes grecs inédits extraits du même ms. et publiés par **Léon Clugnet** 604

XX. — LA REBAPTISATION DES LATINS CHEZ LES GRECS, par **A. P.** 618

MÉLANGES

I. — LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE EN 1901, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** 153

II. — L'IMMIGRATION MUSULMANE EN TURQUIE, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** 157

III. — L'ALLEMAGNE EN TURQUIE, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** . . 158

IV. — LA QUESTION GRÉCO-ARABE EN ÉGYPTE, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** 331

V. — UN NOUVEAU DIOCÈSE GREC-ORTHODOXE EN SYRIE, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** 332

VI. — LE SIONISME ET LA TURQUIE, par **A. L.** 334

VII. — LE COUVENT DU MONT SINAÏ, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** . . 501

VIII. — LE SÉMINAIRE ORIENTAL DE BEYROUTH, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** 504

IX. — LES FORMULES ÉPIGRAPHIQUES: *CHRISTUS HIC EST*, ΧΡΙΣΤΟΣ ΕΝΘΑΔΕ ΚΑΤΟΙΚΕΙ, par le **R. P. H. Lammens, S. J.** 668

BIBLIOGRAPHIE

M. Asin, *Estudios filosofico-teologicos. I. Algazel, Dogmatica moral ascetica* (E. M. Blochet). 161

L. V., *Lettres sur la réunion des Églises* (P. R.). 163

J. L. Gondal, *L'Église russe.* — Le P. Tournebize, *L'Église grecque-orthodoxe et l'union.* — Le P. Dom Besse, *D'où viennent les moines.* — J. L. Gondal, *Le christianisme au pays de Ménélik* (Dom P. Renaudin) 165

E. Sachau, *Studie zur Syrischen Kirchenlitteratur der Damascene.* — E. Sachau, *Ueber Syrische Handschriften-Sammlungen im Orient* (M. A. Kugener). 166

Le P. J. Thibaut, *Les chants de la liturgie de S. Jean Chrysostome dans l'Église bulgare.* — Dr Wagner, *Ursprung und Entwicklung der liturgischen Gesangsformen bis zum Ausgange des Mittelalters* (A. Gastoué). . . 169

Pages.

W. E. Crum, *Coptic ostraca from the collections of the Egypt Exploration Fund, the Cairo Museum and others* (L. Clugnet) 336

Dom H. Leclercq, *Les martyrs. I. Les temps néroniens et le II^e siècle* (J. de Laviornerie) 337

Le P. Hilaire de Barenton, *La France catholique en Orient durant les derniers siècles, d'après les documents inédits* (Dom P. Renaudin) 506

S. Giamil, *Genuinae relationes inter Sedem Apostolicam et Assyriorum seu Chaldaeorum ecclesiam* (J. de Laviornerie). 507

La fin d'un protectorat. Réflexions sur l'avenir des missions latines d'Orient (Dom P. Renaudin) 508

P. Deslandres, *L'Église et le rachat des captifs* (Dom P. Renaudin). . . . 508

Le P. Barnabé, d'Alsace, *Le Prétoire de Pilate et la forteresse Antonia* (J. de Laviornerie) 671

A. Lombard, *Études d'histoire byzantine. Constantin V, Empereur des Romains* (Léon Clugnet). 672

LA RUSSIE ET L'ORIENT CHRÉTIEN

DURANT CES DERNIERS MOIS

La Russie, à l'heure qu'il est, ne se ressent plus du coup porté à son prestige sous les murs de Sébastopol. Pour mieux dire, il y a déjà beau temps qu'elle a repris ses allures d'avant la guerre de Crimée. Les grands desseins qu'elle poursuivait alors, ce sont ceux-là mêmes, mais plus ambitieux encore et plus vastes, qu'elle poursuit aujourd'hui. Aussi, quiconque a des intérêts politiques ou religieux en Orient se heurte à elle. Depuis les jeunes formations nationales qui renaissent ou veulent renaître sur les débris de l'Empire ottoman jusqu'à la vieille puissance occidentale à qui les siècles avaient fait la part si belle en Turquie, il n'est pas un peuple, pas une race, que l'action moscovite ne cherche à gêner et ne gêne. Victimes des Russes, les Grecs! Victimes, les Bulgares! Victimes, les Arabes! Victimes, les Arméniens! Victimes des Russes aussi, les Français!

Étaler ici un à un tous les méfaits connus de la politique russe en Orient n'est point chose possible. Pareil tableau, si jamais quelque vigoureux historien le dresse en détail, demandera plusieurs volumes pour la seule fin du XIX^e^ siècle. Loin de nous la pensée d'entreprendre un travail de si large envergure! Qu'il nous suffise d'arrêter un instant l'attention du lecteur sur les complots noués et les événements accomplis en ces derniers mois dans le domaine religieux de l'Orient. Avec ses visées démesurément agrandies, avec ses prétentions démesurément enflées, la Russie nous y apparaîtra, pour ne rien dire de plus, effrontément ambitieuse et hideusement égoïste.

*
* *

Comment, malgré les apparences contraires, la race grecque reçoit de l'empire des tsars les plus mauvais services, il n'y a pas à le montrer dans une Revue qui vient de publier les *Griefs de l'hellénisme contre la Russie*. Ce qu'il faut noter, c'est que, depuis neuf mois, par un de ces calculs machiavéliques dont il possède à fond le secret, Saint-Pétersbourg affecte un peu moins de brutalité vis-à-vis du Phanar et d'Athènes.

Son but, soyez sans crainte, n'a point varié d'une ligne : c'est toujours d'étendre la domination moscovite au sud, en foulant aux pieds ou en absorbant tous les ayants-droit. Seulement, pour l'heure présente, il y va de son intérêt de ne point rompre le savant équilibre des faiblesses qui servent depuis si longtemps de base à son influence. Ailleurs, en Europe, on cherche l'équilibre des forces; la Russie, elle, en Orient, ne vise qu'à l'équilibre des impuissances. Rendre trop tôt trop faible l'un quelconque de ses protégés, ne point les affaiblir tous ensemble graduellement serait une faute pour elle. De cette faute, elle ne veut point. Aussi, après les coups si rudes portés à la race grecque en ces dernières années, s'ingénie-t-elle à ralentir la marche de l'hellénisme dans la voie du dépérissement ou tout au moins à lui donner des illusions susceptibles de retarder l'heure de son agonie.

De nos jours, où ce que l'on dénomme la politique de races a produit tant de secousses, deux gros événements ont plus particulièrement amoindri les Grecs. Ç'a été, dans le Balkan, la création d'un exarchat bulgare schismatique, et, dans la Syrie, l'élévation d'un indigène au siège patriarcal d'Antioche. A l'établissement d'une Église bulgare en Turquie d'Europe, le patriarcat œcuménique, cette chose grecque par excellence, a perdu plus de la moitié de ses fidèles. A l'installation d'un prélat indigène à Damas, l'hellénisme a perdu toute influence et toute action sur les quatre cinquièmes des orthodoxes arabophones. Pertes cruelles, comme bien l'on pense, et durement senties. Or, c'est dans ces deux affaires, dans l'affaire de l'exarchat et dans celle d'Antioche, que la Russie veut actuellement

ménager à l'hellénisme quelque chose comme un semblant de revanche.

Je dis quelque chose comme un semblant de revanche. En effet, il ne saurait s'agir pour la Russie de revenir réellement en arrière. Sacrifier en un jour, de gaîté de cœur, les résultats acquis au prix de longs efforts n'entre point dans ses habitudes.

Elle a fait créer l'exarchat bulgare et nommer le patriarche arabophone, elle ne les abandonnera ni l'un ni l'autre. Mais elle sait, connaissant les Grecs, qu'elle peut, sans reculer d'un pas, leur procurer quelque petit plaisir. Infatués d'eux-mêmes, encore grisés des éloges que l'Europe leur adressait avant de les connaître, les Grecs ne sont guère, somme toute, que de grands enfants, et ces grands enfants, malgré leur prétention à commander seuls dans l'orthodoxie et leur désinvolture à s'arroger toute sorte de supériorités sur les autres peuples, ne demandent généralement qu'à se laisser illusionner. On arrive toujours à leur plaire, dès que, faute de mieux, l'on pose un tout petit acte dont ils peuvent se prévaloir pour dire qu'on les prend au sérieux et que l'on compte avec leur race. Bref, à défaut d'avantages solides, les satisfactions d'amour-propre les contentent. Comment la Russie ne profiterait-elle pas de semblables dispositions? C'est avec des satisfactions d'amour-propre, illusoires en soi, anodines et creuses, qu'elle entend aujourd'hui se réhabiliter dans l'estime des masses grecques et rendre à l'hellénisme défaillant un regain de vie nécessaire. Que le lecteur en juge en prenant connaissance du plan élaboré à Saint-Pétersbourg touchant l'exarchat bulgare et le patriarcat syrien.

*
* *

Depuis 1872, comme on l'a vu tout au long dans les *Griefs de l'hellénisme contre la Russie,* les Bulgares sont des hérétiques et des schismatiques aux yeux des Grecs orthodoxes. Mais l'anathème qui les a frappés, au lieu de les abattre, les a singulièrement servis. A sa faveur, ils ont pu constituer une Bulgarie ecclésiastique plus vaste que la Bulgarie politique et réunir toutes leurs forces en un seul organisme religieux qui

va du Danube à la mer Égée, du Bosphore à l'Albanie. Cette Église nationale qu'on leur interdisait de juxtaposer au patriarcat œcuménique, ils la lui ont superposée. Acceptés du Phanar, ainsi que leurs voisins d'Athènes, de Bucarest, de Belgrade et de Cettinié, ils auraient eu dans les murs de Sofia un petit synode commandant uniquement à la Bulgarie du Nord et à la Roumélie orientale. Repoussés par le Phanar, ils ont aux rives du Bosphore un exarque dont la juridiction s'étend sur toute la partie slave de la Turquie d'Europe. Dans la Macédoine et la Thrace, là même où l'hellénisme jette ses regards de convoitise les plus ardents, là même où le patriarcat phanariote entretient plus de trois douzaines de prélats, les fidèles de cet exarque se comptent par centaines de mille. Et voilà ce dont l'on enrage au pied de l'Acropole, sur la Corne-d'Or, partout où il y a quelque chose de grec et qui pense.

Or, que propose la Russie?

La Russie, après trente ans passés, feint de s'apercevoir pour la première fois que la situation de l'orthodoxie balkanique n'est point régulière. Deux évêques de la même foi avoir leur siège dans la même ville, l'un pour les Grecs, l'autre pour les Bulgares, cela ne lui paraît point conforme aux canons. Le troupeau fidèle vivre en deux fractions ennemies, acharnées à se nuire, cela ne lui paraît point digne du nom chrétien. Aussi, pleine de zèle et justement inquiète, intervient-elle. En sa qualité de grande puissance homodoxe, de sœur aînée, de protectrice, elle propose une transaction.

Voici, arrêtés par ses diplomates, les principaux articles du pacte fraternel à conclure :

1° Les condamnations portées contre les Bulgares par le concile grec de 1872 sont rapportées.

2° A défaut d'une Église nationale indépendante que la vassalité politique de la Bulgarie ne comporte point, le patriarcat œcuménique reconnaît officiellement l'existence d'une Église nationale autonome dans les limites de la Principauté bulgare, c'est-à-dire dans la Bulgarie du Nord et la Roumélie orientale.

3° L'exarque bulgare, chef direct de cette Église et vicaire du patriarche, quitte Constantinople pour se fixer à Sofia.

4° Les cinq métropolies patriarchistes de la Principauté, sa-

voir Anchialo, Messembrie, Philippopoli, Sozoagathopolis et Varna, sont supprimées; leurs fidèles ressortissent désormais à l'exarchat.

5° Les vingt et une éparchies exarchistes de Thrace et de Macédoine, savoir Démotika, Dibra, Drama, Enos, Kostouria, Lititsa, Maronia, Melnik, Mogléna, Nevrokop, Odrin, Okhrida, Pélagonia, Polian, Sérès, Skopia, Soloun, Velès, Vodéna et Xanti, sont abrogées; leurs fidèles ressortissent désormais au patriarcat.

6° Les métropolites et évêques de Thrace et de Macédoine, pasteurs de tous les orthodoxes sans distinction de race, sont choisis parmi les Grecs lorsque la majorité de la population est grecque, parmi les Bulgares lorsque la majorité de la population est bulgare.

7° L'exarchat n'étant qu'autonome, les métropolites bulgares de la Principauté deviennent membres du Saint-Synode patriarcal; quand sonne leur tour, tout comme leurs collègues grecs ou slaves de la Turquie d'Europe et d'Asie.

Tel est, dessiné dans ses grandes lignes, le terrain d'entente sur lequel, depuis bientôt un an, la diplomatie russe invite Bulgares et Grecs à se rencontrer.

Si pareille transaction a jamais lieu, les masses grecques ne manqueront point de chanter victoire. Elles seront aveugles sur les germes de ruine déposés dans les clauses de la réconciliation; elles n'auront d'yeux que pour les résultats heureux du moment. Mais aussi, quels résultats magnifiques! Plus d'exarque bulgare sur le Bosphore, plus de cet exarque fixé aux portes mêmes de Constantinople comme pour insulter à l'orthodoxie grecque, défier le patriarche œcuménique et braver le concile phanariote de 1872! Plus d'exarchistes dans la Macédoine et la Thrace, plus de ces évêques, de ces prêtres et de ces fidèles assez audacieux pour méconnaître le grand hiérarque grec du Phanar! Éloigné du Bosphore, refoulé de la Turquie d'Europe entière, le chef religieux des Bulgares ennemis! Rendus au chef religieux des Grecs, réincorporés à la grande Église de Constantinople, tous les chrétiens des vilayets balkaniques! Se peut-il imaginer triomphe plus éclatant? Non, les masses grecques ne s'imagineront rien de mieux.

Et la Russie, cause unique de l'arrangement, y gagnera tous les éloges du menu peuple. Elle passera pour avoir ramené les Bulgares au devoir, humilié leur satanique orgueil, exalté le patriarcat œcuménique, rétabli l'unité orthodoxe, soutenu l'hellénisme. Son acte sera un objet d'admiration et d'attendrissement. On en parlera chez le *cafedji* en roulant une cigarette devant un grand verre d'eau fraîche. On en pleurera chez le *bakal* entre un baquet d'olives et une caque de harengs. Alors, de haïr l'empire des tsars comme le haïssent aujourd'hui tous les Grecs, il ne sera plus question. Le dernier quart de siècle, ce passé que Saint-Pétersbourg leur a fait si dur, tombera pour eux dans l'oubli; le général Ignatief, ce fléau de la Grande Idée, leur apparaîtra comme une exception. Bref, la Russie aura ce qu'il lui importe d'avoir : elle régnera de nouveau dans le cœur du peuple grec, populaire comme autrefois, aimée comme en 1827, adorée comme en 1853.

*
* *

On vient de voir quel est, dans cette affaire de l'exarchat, le plan de la diplomatie russe et, en partie, quel est son but très intéressé. Maintenant l'appel qu'elle adresse à la réconciliation sera-t-il entendu? Rien de moins sûr.

Si elle prône son projet de transaction depuis bientôt un an sans résultat, c'est apparemment que les intéressés ne se pressent pas d'y prêter l'oreille. Et la raison de leur répugnance n'a rien en soi de bien surprenant. Les gouvernants qui dirigent la politique grecque et bulgare ne sont pas de ceux qui habitent le quai d'Orsay. Comme tous les hommes d'État de l'Europe et du monde, les hommes d'État de la République française exceptés, ils savent que la diplomatie russe est uniquement pétrie de fourberies et d'ambitions, que ses propositions les plus généreuses en apparence cachent toujours un piège, qu'elle ne donne jamais un coup de main, jamais un coup d'épaule, sans viser à faire de son protégé son esclave, et ils se défient.

Les politiques grecs se défient. Dans ce plan monté pour conquérir leur peuple à la slavophilie, ils découvrent un sac en-

fariné qui ne dit rien qui vaille. Au fond, déclarent-ils, le projet russe est tout entier contre nous. Sans doute, il a de quoi sourire au patriarche Joachim III dont il satisferait l'ambition et grandirait le prestige, de quoi sourire aussi à quelques métropolites grecs de Thrace et de Macédoine auxquels il apporterait un notable accroissement d'ouailles et de revenus, de quoi sourire surtout aux couches populaires de l'hellénisme qui voient l'avantage présent sans prévoir le détriment futur. Mais il porte en ses flancs de quoi compromettre et ruiner tous les intérêts généraux de notre race.

A la vérité, qu'on le veuille ou non, c'est bien ainsi qu'il en va.

Le patriarche, aux termes du projet, étendra indirectement sa juridiction sur les orthodoxes de la Principauté bulgare. Qu'y gagnera l'hellénisme? Exercée par l'intermédiaire de l'exarchat ou plutôt abandonnée tout entière à cet exarchat, la juridiction patriarcale sera nulle en pratique et de nul effet. Si le sultan ne peut rien dans la Bulgarie du Nord dont il est suzerain, rien même dans la Roumélie orientale dont il est souverain, que pourra le patriarche du Phanar dans l'Église autonome de Sofia? Son autorité, pour ne rien dire de plus, y sera purement nominale. Que la vanité personnelle du patriarche se contente de cela, c'est possible; mais la cause supérieure de l'hellénisme ne saurait y trouver son compte.

La Macédoine et la Thrace, aux termes du projet, recevront des métropolites bulgares partout où se trouve être bulgare la majorité de la population orthodoxe. Qu'y gagnera l'hellénisme? Sur le flanc méridional du Rhodope, sur les deux rives du Vardar et de la Maritza, il n'y a guère de chrétiens que les Slaves. C'est dire que le haut clergé grec devra évacuer la moitié de la Thrace et les trois quarts de la Macédoine pour laisser le champ libre aux prélats bulgares. Mais alors que deviendra la Grande Idée? Sur qui Athènes basera-t-elle son action politique en Turquie d'Europe? Quelle sera la situation de l'hellénisme dans la patrie d'Aristote et d'Alexandre le Grand? Certes, ce ne seront pas, bien que relevant du patriarche grec, les métropolites bulgares de Macédoine et de Thrace qui se feront les dociles instruments de la Grande Idée. Ils resteront, ce qu'ils sont aujourd'hui, les plus ardents pro-

moteurs de la propagande slave, et deviendront même plus redoutables que par le passé, parce que sans rivaux.

Les métropolites bulgares, aux termes du projet, feront partie du Saint-Synode patriarcal, ceux de Bulgarie et de Roumélie comme ceux de Thrace et de Macédoine. Qu'y gagnera l'hellénisme? Sans doute, les synodiques bulgares ne l'emporteront jamais en nombre sur les synodiques grecs, mais n'est-ce pas imprudent au premier chef que d'admettre des ennemis dans ses conseils? Les Slaves ne sont-ils pas assez bien renseignés déjà sur tout ce qui s'élabore dans les mystères du Phanar pour les y introduire en personne? D'ailleurs, dangereux comme témoins, ces Bulgares le seront encore davantage pour la part qu'ils prendront aux délibérations et aux votes. Dans les questions discutées entre Grecs, ils se feront peut-être un malin plaisir de joindre leurs voix à celles de la minorité, tenant ainsi le sentiment de la majorité en échec. Pour peu même que deux ou trois synodiques grecs se laissent gagner d'une manière ou de l'autre à la politique russe, il pourra se présenter des cas où les prélats bulgares, unis à ces traîtres, se trouveront les maîtres incontestés du Saint-Synode, perspective effroyable et bien faite pour donner le frisson.

Ainsi donc, ceux qui président aux destinées politiques de l'hellénisme ont d'excellentes raisons de s'insurger contre le projet russe. De leur côté, les Bulgares, gouvernants et peuple, n'en ont pas moins. En fait, les seuls avantages que la transaction assure aux Bulgares sont des avantages dont ceux-ci affirment jouir dès maintenant, ou des avantages dont ils prétendent pouvoir fort bien se passer. Restés après 1872 ce qu'ils étaient auparavant, ont-ils besoin pour appartenir très réellement à la famille orthodoxe que leurs ennemis séculaires cessent de voir en eux des hérétiques et des schismatiques? Ont-ils besoin surtout que le Patriarche œcuménique accepte quelques-uns de leurs métropolites comme suffragants dans quelques éparchies de Macédoine et de Thrace, maintenant que leur Église à eux, indépendante et prospère, couvre de ses diocèses presque tout le territoire de ces deux provinces? Non, en vérité, ces avantages-là n'en sont point.

Puis, en retour de faveurs si dérisoires, le projet russe im-

pose les plus durs sacrifices. Voyez-vous les Bulgares consentant à perdre leur Église nationale indépendante et cela pour subir la suprématie spirituelle d'un hiérarque grec! Les voyez-vous se résignant à répudier la ligne de conduite qu'ils ont suivie jusqu'à ce jour, cette ligne de conduite hardie qui leur a valu de si beaux succès politiques en Macédoine! Le Bulgare est têtu : il ne modifie point ses manières de voir sans de bonnes raisons, il ne se condamne pas lui-même sans de pressants motifs. Dans les conseils de la Principauté ou de l'Exarchat il se trouvera peu d'hommes pour dire : « Nous avons fait jusqu'ici fausse route, nous avons eu tort de jurer que c'en était fini de toute entente entre nous et les Grecs; rétractons-nous, jetons résolument la pierre à notre passé, reconnaissons que nous avons mérité l'anathème de 1872, devenons enfin des orthodoxes selon le cœur du patriarche œcuménique et marchons d'accord avec le Phanar ». Non, ce langage ne sera point tenu ou, s'il est tenu par quelque partisan forcené de la Russie, il ne sera point écouté.

Ainsi, où que l'on regarde, partout de l'hostilité contre le plan de Saint-Pétersbourg. Pas plus que les Grecs dirigeants, les Bulgares n'en veulent. Mais alors c'en est fait de ce plan? Gardez-vous bien de le conclure si vite. Qu'une occasion se présente en effet quelque peu favorable, et vous pourrez voir la Russie, pesant sur les Grecs et les Bulgares, leur imposer impérieusement son dur projet de transaction.

La Russie battra d'autant moins en retraite que, dans cette transaction, elle ne cherche pas uniquement à se concilier les couches populaires de l'hellénisme. Ce qu'elle cherche en outre, avec sa politique à longue portée, c'est la dégrécisation progressive et la slavisation graduelle du patriarcat œcuménique. Un patriarche slave à Constantinople! Ne vous récriez pas; tout arrive. Savez-vous si dans quelques années l'Empire ottoman n'aura point disparu de l'Europe? Alors, vraisemblablement, la totalité de l'Épire, les districts méridionaux de la Macédoine et les îles de l'Archipel faisant corps avec le royaume de Grèce, leurs habitants ne relèveront plus ecclésiastiquement que du Saint-Synode d'Athènes. Cela fait, que restera-t-il de métropolites grecs autour de Constantinople pour y soutenir le caractère grec du patriarcat? Étudiez la situation ethnogra-

phique de l'Orient, comparez le nombre des Grecs que les révolutions politiques auront laissés hors de l'Église d'Athènes au nombre des Bulgares que la transaction russe aura introduits dans l'Église du Phanar et vous me direz où sera la majorité.

*
* *

La satisfaction d'amour-propre que la Russie veut ménager à l'hellénisme dans l'affaire d'Antioche n'entraîne point, grâce à Dieu, d'aussi graves conséquences.

On connaît les derniers événements religieux de Damas et de Syrie. Là, de par une usurpation plus que séculaire, des prélats grecs étrangers au pays montaient seuls au patriarcat. Saint-Pétersbourg s'est occupé de la situation, les orthodoxes indigènes se sont agités et le siège patriarcal, violemment débarrassé du grec Spyridon, a reçu l'arabophone Mélétios. Donc, immense défaite pour l'hellénisme.

Celui-ci, âpre à la vengeance, a proclamé l'élection de M^gr^ Mélétios nulle et de nul effet. Les trois hiérarques de Constantinople, d'Alexandrie et de Jérusalem ont refusé de reconnaître ce maudit pour collègue. Les Chypriotes, en s'en remettant aux patriarches orthodoxes du soin de leur trouver un archevêque, ont désigné ces trois hiérarques seuls, à l'exclusion de celui de Damas. Les petits libraires de Galata et d'ailleurs, en dressant dans leurs calendriers annuels l'état de l'orthodoxie, ont remplacé vis-à-vis d'Antioche le nom du titulaire par quelques points de suspension. Mais, n'importe. En dépit des hiérarques, des Chypriotes et des petits libraires, M^gr^ Mélétios est resté sur son siège. Il y est encore, gouvernant son Église comme si de rien n'était et pourchassant vigoureusement les derniers restes de l'hellénisme en Syrie.

Et voilà une scission de plus dans l'orthodoxie au sein de l'Empire ottoman. D'un côté, les trois patriarcats à titulaires grecs de Turquie, d'Égypte et de Palestine ; de l'autre, le patriarcat à titulaire indigène de Syrie. Entre les deux, un abîme. Tandis que les trois patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et de Jérusalem, considérant leur Église comme d'essence grecque, n'appellent que des Grecs dans les hauts rangs de leur hiérarchie, le patriarche d'Antioche, pénétré de l'idée contraire,

n'accepte comme suffragants que des hommes nés dans le patriarcat et connus pour leurs sentiments hellénophobes. Tels, les deux prélats qu'il a chargés des éparchies d'Alep et de Diarbékir, en la place des métropolites grecs Nectaire et Benjamin réfugiés sur le Bosphore. Tel aussi, le prélat qu'il vient de promouvoir, après trois ou quatre ans de vacance, au siège pourtant si peu arabe d'Erzeroum. Tel encore, sans doute, le prélat qu'il destine au diocèse de Tarse et Adana dont le titulaire grec, Mgr Germain, vient de partir en fugitif pour Constantinople. A la suite de cette épuration, inaugurée voici deux ans et demi par l'éloignement de Mgr d'Irénopolis, métropolite sans éparchie et vicaire patriarcal, l'hellénisme n'a plus un seul représentant dans les cadres supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique en Syrie, plus un seul. Or, tel est le résultat que la Russie visait en nouant ses intrigues à Damas. Le résultat obtenu, faut-il prolonger la scission?

A la scission nul ne tient.

Le patriarcat de Syrie n'a jamais entendu rompre avec les autres. Sa foi est la même et sa discipline. Seulement, il lui répugnait de vivre sous la houlette de pasteurs étrangers à son sang, à sa langue, à ses mœurs. Il voulait, conformément aux traditions du christianisme oriental, être maître chez lui. Sans doute, pour y parvenir, il a quelque peu molesté les prélats grecs installés à sa tête. Mais c'était là un mal nécessaire, un mal dont ont pu souffrir les personnes, point les doctrines. Aujourd'hui qu'il dispose enfin de ses destinées, il ne veut rien tant que vivre en paix avec les trois autres patriarcats. Mgr Mélétios l'a fort bien prouvé à ces derniers : il leur a, selon l'usage, envoyé en temps opportun ses lettres iréniques. A eux de répondre, d'eux seuls dépend le rétablissement des bons rapports qui peuvent et doivent exister entre frères égaux.

De son côté, avec le temps, l'hellénisme finit par sentir l'évidence. Il comprend, il avoue même tout bas que c'en est fait de lui à Damas. Si vous lui aviez dit cela au début de 1898, si vous lui aviez insinué alors que moins de quatre ans plus tard il ne conserverait plus trace de son hégémonie ecclésiastique en Syrie, il vous aurait traité d'idiot. Mais les événements ont éclaté et les coups de foudre sont allés bon train. Aujourd'hui, devant le fait accompli, il se rend. Ses menées

n'ont abouti à rien; il s'est démené dans le vide; ses efforts se sont accumulés sans résultat, comme ses intrigues : Mgr Mélétios est toujours patriarche des orthodoxes d'Antioche. Que faire? Convient-il de s'enfoncer davantage dans la voie des hostilités? Pour en avoir agi de la sorte avec les Bulgares, l'orthodoxie grecque se butte au fond d'une impasse depuis trente ans. Faut-il s'acculer au même ridicule, aux mêmes impuissances, aux mêmes humiliations? Beaucoup parmi les Grecs ne le pensent pas. Mieux vaut, estiment-ils, renouer avec le patriarcat de Syrie les relations trop longtemps rompues.

Mais voilà : qui fera le premier pas sur le terrain de la réconciliation? Sera-ce le patriarcat de Constantinople ou celui d'Antioche? Le patriarcat œcuménique ne peut s'abaisser jusque-là. Quant au patriarcat syrien, il se flatte d'avoir suffisamment prouvé sa condescendance. Là en sont les rivaux. Vont-ils rester immobiles en face l'un de l'autre? Pas de ça, déclare la Russie. Et voici la diplomatie moscovite qui intervient avec son petit plan.

Un voyage de Mgr Mélétios à Constantinople s'impose qui permette au nouveau patriarche de porter en personne ses remerciements et ses vœux au pied du trône impérial. M. Zinoviev, ambassadeur du tsar près la Sublime Porte, obtiendra du Sultan la permission pour le prélat d'entreprendre ce voyage. A peine débarqué sur les quais de la capitale, le hiérarque de Damas ira, comme tout naturellement, faire visite à son collègue du Phanar. Pas la moindre allusion durant l'entrevue aux événements récents. Mais la démarche du voyageur sera interprétée comme un acte de réparation et d'amende honorable. Le patriarche œcuménique lui rendra tout aussitôt sa visite. Seront, du coup, rétablies les relations de bonne fraternité. Constantinople, Alexandrie et Jérusalem s'empresseront de répondre aux lettres iréniques de Mgr Mélétios, et celui-ci, malgré tous les jugements portés contre son élection, sera le très légitime pasteur et très canonique de l'Église orthodoxe d'Antioche.

Tel est le plan. Telle est, pour mieux dire, la comédie et tel le rôle assigné à chacun. Reste à savoir si tous les acteurs accepteront de jouer jusqu'au bout la partie qui leur revient. Si le concours de Mgr Joachim III est d'avance pleinement

acquis à la Russie, on peut douter que Mgr Mélétios y mette le même empressement et le même zèle. Ce personnage de pénitent contrit et humilié qu'il incarnera nécessairement aux yeux des foules ne saurait, je crois, lui sourire outre mesure. Mais il est vrai que la Russie le protège et que les protégés de la Russie doivent très souvent en passer, leur corps défendant, par les pires besognes et les plus répugnantes.

S'il en advient ainsi de Mgr Mélétios, les masses grecques en seront aux anges. Elles n'en auront pas moins perdu, et sans espoir de retour, la place prépondérante que leur race occupait à la tête du patriarcat syrien, mais elles sentiront une si voluptueuse douceur à voir le hiérarque damasquin prendre le chemin du Phanar sous la conduite d'un délégué quelconque de M. Zinoviev qu'elles en oublieront tous leurs sujets de mécontentement contre Saint-Pétersbourg et crieront à tue-tête : Vive la Russie!

La Russie, elle, n'y gagnera pas que ces folles sympathies. Elle y gagnera aussi de voir officiellement reconnu par les patriarcats grecs l'état de choses nouveau qu'elle a créé à Damas. Sûre que cet état de choses n'aura plus rien à craindre et que les orthodoxes de Syrie tenus pour de vrais chrétiens par les autres orthodoxes succomberont moins à la tentation de quitter l'orthodoxie pour le catholicisme melkite, elle pourra préparer de nouvelles conquêtes tout à son aise et diriger une plus grande somme d'efforts du côté de Jérusalem.

*
* *

Avec ces quelques mots sur les deux affaires de l'exarchat et d'Antioche, nous venons de montrer comment, sous prétexte de piété orthodoxe et de zèle à rétablir l'unité ecclésiastique, la Russie travaille au mieux de ses intérêts et ne fait que des victimes. Or, jouer les Grecs en feignant de les secourir dans l'une et l'autre affaire, amoindrir les Bulgares en supprimant leur Église indépendante, humilier les Arabes en traînant leur pasteur aux pieds de Joachim III, cela ne lui suffit pas, et voici les malheureux Arméniens en passe d'éprouver ce que pèse sa protection, son amitié, sa pitié.

Le cadre que je me suis tracé au début de ces pages me défend de remonter plusieurs années en arrière et de signaler ici le rôle odieux de la diplomatie russe dans la question arménienne. La Russie empêchant l'Europe d'accourir en armes au secours des massacrés, Lobanof laissant égorger des milliers d'hommes par froid calcul politique, ce sont là des événements déjà lointains qui ne doivent pas nous retenir. Mais les boucheries turques et kurdes, pas encore complètement cessées, hélas! ont eu pour résultat de jeter dans la Transcaucasie russe de très nombreux Arméniens ottomans, et c'est à ces Arméniens qu'il nous faut consacrer un mot pour la façon toute moscovite dont leur situation se liquide en ce moment.

Donc, aux jours des tueries en masse, les proscrits à portée des terres du tsar s'empressèrent d'y chercher un refuge contre leurs bourreaux. Là, sans feu ni lieu, ils végétèrent comme ils purent. Entassés dans les villes ou dispersés dans les campagnes, ils y apportèrent un peu tous les désordres que la misère traîne après elle. On en vit même et beaucoup, tant la faim pousse aux conseils extrêmes, se jeter dans les montagnes et demander au brigandage des moyens d'existence presque impossibles à trouver autrement. De là, contre ces émigrés, mille plaintes. Le gouvernement russe fut obligé de s'en occuper. En pareille occurrence, d'autres, écoutant les seuls conseils de l'humanité, auraient essayé la voie de la douceur et cherché à ramener ces malheureux au bien en les secourant d'une main généreuse. Lui, toujours intéressé, n'eut pas même un seul instant la tentation d'en agir de la sorte. Pour s'épargner des dépenses, créer des ennuis au Sultan et contraindre les émigrés à la moscovisation, il déclara vouloir purger la Transcaucasie de leur présence et fit mine de les rejeter sur les terres de l'Empire ottoman.

On devine ce qui s'ensuivit. De partout des protestations s'élevèrent et des prières.

Abd-ul-Hamid, tout le premier, notifia qu'il ne pouvait d'aucune façon recevoir ces Arméniens dans ses États. Leur retour, disait-il, y serait très certainement la cause de nouveaux troubles. Ils s'y trouveraient, étant donné la pauvreté des vilayets de la frontière, beaucoup plus sans moyens d'exis-

tence encore qu'en Transcaucasie. Puis, ne voudraient-ils pas rentrer en possession de leurs propriétés, de leurs maisons, de leurs champs? Cela, bien que très juste en soi et très naturel, ne manquerait point d'irriter les détenteurs actuels de ces biens et d'ouvrir la porte aux pires conflits. Puis encore, replacés aux côtés de leurs ennemis d'hier, ne tenteraient-ils pas à toute occasion de venger le passé? Cela, trop aisé à comprendre et trop facile à prévoir, rallumerait nécessairement au cœur des Kurdes leurs vieilles passions et produirait à nouveau de sanglantes catastrophes. Donc, pas d'Arméniens ramenés de Transcaucasie chez eux, sinon le gouvernement impérial ottoman se déclare impuissant à répondre de l'ordre dans ce fin fond de l'Asie Mineure où se coudoient les races du monde les plus difficiles à contenir.

Les Arméniens, il n'est pas besoin de le dire, parlèrent très haut dans le même sens. Ceux qu'il s'agissait de réinstaller en Turquie se souciaient fort peu, vous le pensez bien, d'être ainsi dirigés comme troupeaux de bœufs vers l'abattoir. Ils déclarèrent qu'ils se feraient tuer sur place plutôt que de passer la frontière. A Constantinople, le patriarcat grégorien de Koum-Kapou joignit, comme il était de son devoir, sa voix à leur voix. Il représenta à l'ambassade russe de Péra les inhumaines conséquences de la décision prise et supplia qu'on eût pitié. Une puissance chrétienne comme la sainte Russie pouvait-elle, demandait le patriarcat, livrer ainsi pieds et poings liés tant d'êtres chrétiens à leurs ennemis, livrer tant d'enfants à l'esclavage, tant de femmes au viol, tant d'hommes à l'assassinat?

De ces paroles sont nées entre Koum-Kapou et Péra, entre le patriarche Ormanian et l'ambassadeur Zinoviev, toute une longue série de négociations. Oh! combien pénibles ces pourparlers interminables où la diplomatie moscovite n'avait qu'un but : mettre les autorités arméniennes en demeure, non pas seulement de consentir, mais encore d'offrir elles-mêmes des concessions chaque jour plus grandes! Et quand les concessions offertes ont fini par atteindre le cercle des ambitions russes et que Mgr Ormanian, effrayé de leur étendue, s'est écrié : « Mais, Excellence, comment le Synode et le Conseil me croi-

ront-ils sur parole lorsque je leur dirai que ce sont là vos conditions? Mettez-moi, je vous en supplie, mettez-moi en état de leur fournir au moins une preuve de ce que votre gouvernement exige, » alors M. Zinoviev a daigné promettre une pièce dont il suffirait d'accepter la teneur pour que l'affaire fût enfin définitivement réglée. Et, en effet, une note verbale est arrivée à Koum-Kapou. Et les autorités du patriarcat, pour sauver les Arméniens émigrés en Transcaucasie, en sont passées par les exigences de cette note verbale.

C'est chose conclue, maintenant, que ceux-là seuls parmi les réfugiés seront admis à rester en territoire russe qui auront accepté de s'enrôler dans l'orthodoxie avant les Pâques 1902. Les néophytes, en changeant ainsi de religion, deviendront sujets du tsar. En reniant leur foi, ils prendront rang parmi les citoyens de seconde classe, dans cette malheureuse catégorie de citoyens dont la loi ne s'occupe jamais que pour leur imposer des charges, des obligations, des impôts, à commencer par l'impôt du sang. Mais ceux des réfugiés qui refuseront d'embrasser l'orthodoxie ne seront pas tolérés davantage sur les terres de l'empire : les agents de la force publique s'empareront d'eux et s'en iront les déposer à la frontière turque.

Et voilà la générosité de la Russie. A ces malheureuses victimes, à ces gens que la coalition des férocités kurdo-turques a privés de leur patrie et fait ses hôtes forcés, elle met le couteau sur la gorge et dit : « Reniez votre foi. Devenez orthodoxes ou retournez dans votre pays, là où l'on massacre. Pas d'autre milieu pour vous. Ou vous entrerez dans l'Église du tsar, et alors je vous garderai ici à l'abri de vos assassins, ou vous resterez dans l'Église arménienne, et alors je vous jetterai de vive force par delà ma frontière sous la main de vos bourreaux. Choisissez. » Oh! qu'il est beau ce langage, combien empreint d'humanité, combien libéral et doux!

*
* *

Au patriarcat grégorien, où l'on a dû subir ces exigences de la Russie, l'indignation est grande. Seul, M^gr^ Ormanian ne paraît pas s'en inquiéter outre mesure. Chez lui, il est vrai, la

foi en l'Église qui l'a mis au rang de ses pontifes suprêmes est toujours restée fort en deçà de ce que l'on appelle en français du fanatisme. Il a, dès que viennent en cause les croyances, des largeurs d'esprit incroyables. Qu'importe, à l'entendre, que l'on soit grégorien, orthodoxe, catholique ou protestant! Pourvu que l'on appartienne au christianisme d'une manière ou de l'autre, cela suffit. Y a-t-il une ou deux natures dans le Christ, faut-il admettre trois, sept ou trente-six conciles, des misères cela, des vétilles, des bagatelles, des riens; pourquoi s'en occuper? Évidemment, avec un pareil scepticisme, Mgr Ormanian ne saurait pleurer la moscovisation religieuse de ses fidèles émigrés au Caucase, ou, du moins, s'il la pleure un peu, pour la forme, il ne versera jamais un déluge de larmes capable de couvrir le sommet du mont Ararat.

Par ailleurs, si l'on en croit certains bruits, le patriarche de Koum-Kapou avait une autre raison de contenir sa douleur le jour où fut conclu le pacte arméno-russe, une raison toute personnelle et point de médiocre importance, qui veut un mot d'explication.

Tout au haut, vous le savez, de la hiérarchie grégorienne siège le catholicos d'Etchmiadzin dans l'Arménie russe. Au-dessous de lui, mais jouissant d'une indépendance à peu près complète, viennent les quatre patriarches grégoriens de l'Empire ottoman. Deux de ces derniers, enfouis à Aktamar et à Jérusalem, ne comptent pas. Les deux autres, ceux de Sis et de Constantinople, vivent de génération en génération dans une implacable rivalité. C'est que, si le titulaire de Constantinople l'emporte au point de vue civil, celui de Sis vient au premier rang au point de vue religieux. Comment, cela étant, couper court une fois pour toutes à cette fâcheuse rivalité? Les Arméniens catholiques souffraient, voici quelques années à peine, d'une situation à peu près identique. Pour y porter remède, Pie IX réunit les deux titres de Cilicie et de Constantinople sur la même tête et fixa la capitale comme résidence au prélat investi de cette double dignité. Alors, à cause même de cette réforme, éclata le schisme que l'on sait. Alors aussi, parmi ceux qui poussèrent leur protestation jusqu'à sortir du catholicisme figura, dit-on, un certain ecclésiastique du nom d'Ormanian. Cet Ormanian, monté sur le trône patriarcal de Koum-Kapou, s'est souvenu et à la

question de savoir comment les deux pontifes de Constantinople et de Sis ne se jalouseraient plus il a vite trouvé la réponse. Plus soucieux de satisfaire son ambition que de rester constant avec lui-même, il a tout bonnement résolu d'imiter l'exemple de Pie IX. De là, ses efforts durant ces cinq dernières années pour se faire élire patriarche de Sis tout en restant patriarche de Constantinople fixé à Koum-Kapou.

Or, il y a quelques mois, lorsque se traitait l'affaire des réfugiés de Transcaucasie, les choses n'allaient pas trop mal pour Mgr Ormanian. A force d'intrigues auprès de la Sublime Porte, il avait tenu le siège de Sis vacant pendant cinq longues années. A force d'intrigues au sein de la nation, il avait créé un puissant parti favorable à ses vues et à sa candidature. Le jour de l'élection approchait. Seulement, ne fallait-il pas avoir la Russie avec soi pour réussir? Comment, sans le concours d'une puissance européenne très influente sur les décisions d'Yildiz, obtenir du Sultan l'acceptation d'une mesure destinée à fortifier l'arménianisme en Turquie? Comment, sans les bonnes grâces de la puissance maîtresse d'Etchmiadzin, obtenir du catholicos l'approbation d'une réforme faite pour élever si haut son rival de Turquie? Non, sans la diplomatie russe, rien n'était possible à Mgr Ormanian. Et voilà pourquoi, disent les mauvaises langues, ce digne hiérarque avait un excellent motif de ne pas trop marchander à M. Zinoviev et à l'orthodoxie quelques dizaines de milliers d'âmes.

Aujourd'hui, ajoutons-le pour terminer l'histoire, toutes les espérances de Mgr Ormanian sont tombées à l'eau. Les électeurs au premier tour de vote l'ont inscrit dans la liste des candidats, mais le Sultan d'un maître coup de calem a biffé son nom. Que voulez-vous, Saint-Pétersbourg n'avait aucun intérêt à soutenir le plan du patriarche. Le jour venu, sa diplomatie a oublié les engagements pris, les promesses faites. Oh! sans doute, elle est intervenue, mais intervenue comme elle sait le faire en pareille circonstance, alors qu'elle veut perdre ses clients, et Abd-ul-Hamid, très au courant de ses manœuvres, n'a pas manqué d'agir en conséquence. Tant pis pour Mgr Ormanian! La Russie a reçu de lui carte blanche, elle peut légitimement orthodoxiser les Arméniens, elle n'en veut pas davantage pour le quart d'heure. Lui, qu'il se débrouille!

Ne plaignons pas l'ambitieux prélat. Plaignons plutôt la race arménienne de perdre en Transcaucasie ses enfants par milliers. Car, inutile de se le dissimuler, quand ils seront orthodoxes, ces pauvres émigrés ne seront plus arméniens. Pour mieux dire, ils le resteront encore, eux, et un peu aussi leurs enfants, mais après un demi-siècle, quand seront sorties des berceaux les générations nouvelles, alors, sans doute aucun, leurs descendants orthodoxisés, oublieux de la vieille origine haïcane, compteront parmi les moscovites les plus enragés. Pauvre Arménie! Elle a survécu à des siècles de souveraineté musulmane, et la voici maintenant qui va disparaître par le fait de son voisinage avec l'empire des tsars!

*
* *

Entrer en contact avec l'empire des tsars et ne pas en souffrir est chose impossible. La France elle-même, cette chère alliée, n'échappe pas à la loi. Quels ne sont pas les amoindrissements qu'elle subit chaque jour, depuis l'alliance, dans cette autre partie de son tout, partie morale, mais réelle, que l'on a si justement nommée *France du Levant!* Là, qu'on le veuille ou non, le pire de ses ennemis, c'est le Russe. Vous vous récriez, lecteur? Alors j'insiste. En Orient, dis-je, le pire de nos ennemis est le Russe, le pire, et de beaucoup. Peut-être y avons-nous tel ou tel autre rival aussi acharné que lui à nous supplanter, mais à nous faire autant de mal effectif, non, certainement, il n'y en a pas un second.

Quel a été, dites-moi, le rôle de la Russie durant le dernier conflit franco-turc? Je n'entends certes point revenir sur tous les détails de cette malheureuse affaire; je demande seulement, restant sur le terrain des questions religieuses qui est le nôtre, je demande si la Russie ne s'est pas mise en travers de nos revendications les plus légitimes. Le jour où M. Bapst, notre chargé d'affaires, maintenant officieusement des relations officiellement rompues, notifia que la France exigeait de la Porte la reconnaissance formelle de nos droits sur les établissements catholiques de Turquie et que les envoyés du Palais s'en allèrent par ordre exprès du maître supplier les ambassades rivales d'aider le Sultan à rejeter cette exigence française, toutes les

ambassades intéressées éconduisirent poliment les délégués d'Yildiz, toutes, à commencer par celle où M. Marschall von Biberstein représente S. M. Guillaume II, le grand ami d'Abd-ul-Hamid. Et pendant ce temps que faïsait l'ambassade russe? N'était-ce pas elle qui poussait le gouvernement turc à frapper nos missionnaires et nos missions? Tout le monde le sait à Péra, si le Sultan a fait des pas de clerc dans ce sens durant le conflit, s'il a interdit l'entrée de l'Empire ottoman à nos Jésuites, supprimé la franchise douanière dont jouissaient nos établissements, et pris ou préparé toutes autres mesures que l'arrivée de notre escadre à Mitylène l'a forcé de rapporter, c'est aux intrigues combinées de M. Zinoviev, ambassadeur russe, et de M^gr^ Joachim III, patriarche grec, qu'il faut l'attribuer.

Au nombre des questions réglées avec le conflit figure celle du patriarche chaldéen catholique, M^gr^ Emmanuel Thomas : sur notre injonction, après s'y être refusé depuis décembre 1900, le Sultan s'est vu obligé de reconnaître et de sanctionner l'élection de ce prélat. Pourquoi, demanderons-nous ici, pourquoi Yildiz montrait-il tant de hardiesse à repousser nos clients? Car, il faut le dire, le cas de M^gr^ Emmanuel Thomas n'est pas isolé ; M^gr^ Pierre Géraïgiry, le patriarche grec melkite, en sait quelque chose. En février 1898, passant aux yeux de nos consuls et de nos diplomates pour un Français de cœur, M^gr^ Pierre Géraïgiry fut impérieusement imposé au choix de ses collègues par la pression malavisée de la France. Libres, les évêques n'eussent point, à coup sûr, voté pour lui. Le nouvel élu était donc, s'il en fut, notre protégé. Or, il attendit son firman de reconnaissance pendant treize mois et plus. Chose plus grave, quand il l'obtint en avril 1899, ce ne fut point sur la requête de notre ambassadeur fatigué d'insister en vain, ce fut sur l'amicale intervention de lord Cromer, résident anglais en Égypte, et de Moukhtar-Pacha, haut commissaire impérial ottoman près le gouvernement du khédive. Et pourquoi, je reviens ici à ma question, pourquoi S. M. Abd-ul-Hamid en prenait-il ainsi si fort à son aise avec nous à propos de ces patriarches catholiques? C'est que, sur le Bosphore, agissait alors comme aujourd'hui contre nous, cyniquement, la diplomatie moscovite. Quand on a mis sens dessus dessous le patriarcat grec orthodoxe d'Antioche et que l'on poursuit la conquête ecclésiastique,

en attendant l'autre, de la Syrie, on a tout intérêt à jeter l'incertitude et le trouble dans le patriarcat grec melkite. Quand on a gagné à l'orthodoxie les masses chaldéennes de l'Adaberdjan et que l'on rêve l'annexion religieuse, en attendant l'autre, de la Mésopotamie, on a tout avantage à débiliter le patriarcat chaldéen catholique. Et tel est, de part et d'autre, le cas de la Russie.

Contre nous avant et pendant le conflit, la Russie n'a point cessé de rester contre nous depuis. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un instant les yeux sur le fameux incident du Saint-Sépulcre. On sait, grâce aux nombreux détails fournis par la presse, comment le 1 novembre dernier, pour empêcher les religieux Franciscains de faire leur acte quotidien de propriété sur quelques centimètres carrés de dalles exclusivement à eux, les Grecs de la confrérie hagiotaphitique organisèrent froidement le plus lâche des attentats et le plus sacrilège, et comment, en quelques minutes, le parvis de la basilique vit tomber baignés dans leur sang jusqu'à seize de nos religieux. Le crime était formel. Tous les rapports, officiels ou autres, dressés à propos de l'attentat — tel celui que l'agent consulaire néerlandais de Beyrouth rédigeait sur les lieux pour le ministre de Hollande à Constantinople, — tous les rapports concluaient uniformément à l'inexcusable culpabilité des Grecs, les proclamant avec la dernière énergie d'injustes agresseurs et de féroces assassins. Le crime, encore une fois, était donc flagrant. Ses auteurs devaient en porter la peine. Qui s'est levé pour les défendre, pour les arracher au châtiment, pour leur assurer une impunité complète? La Russie. Et, ce faisant, la Russie nous a donné aux yeux de tous les Orientaux sans distinction de race et de culte un soufflet pire encore que le retentissant soufflet de Fachoda.

Que la diplomatie moscovite ait éprouvé la tentation de prendre en main la cause des assassins du 4 novembre, je le comprends sans peine. Celui en effet sur qui pèse tout entière la responsabilité du crime, c'est l'archimandrite Euthymios, président du Saint-Sépulcre, et l'archimandrite Euthymios, nul ne l'ignore, c'est l'homme de la Russie à Jérusalem. Voici quelques années, à la mort du patriarche Gérasimos, les Russes le mettaient en avant comme candidat au trône patriarcal de la Ville Sainte. Celui-ci échut à M^gr^ Damianos grâce au brillant

savoir-faire de l'archimandrite Photios, depuis métropolite de Nazareth et présentement patriarche d'Alexandrie. Battu, le grec Euthymios n'en resta pas moins un instrument précieux aux mains de ses protecteurs slaves, et l'hellénisme ne l'éprouve que trop aujourd'hui même. Aujourd'hui, brûlant de se maintenir aux Saints Lieux et comprenant qu'il ne saurait s'y promettre de longs jours si le patriarcat de Jérusalem reste sous la dépendance financière de Saint-Pétersbourg, l'hellénisme palestinien travaille de toutes ses forces à se constituer de nouvelles ressources. Pour que ces ressources abondent que faut-il? Simplement que les vols sacrilèges cessent, que les aumônes déposées par les pèlerins dans les divers sanctuaires arrivent à la caisse générale du patriarcat au lieu de s'engouffrer dans la poche des particuliers. Ainsi l'exigent et l'honnêteté la plus vulgaire et les règlements; ainsi vient de l'exiger à nouveau Mgr Damianos. Mais l'archimandrite Euthymios ne l'entend pas ainsi. Ce moine Crésus veut continuer à palper seul, comme par le passé, toutes les sommes laissées par les fidèles sur la pierre du Saint-Sépulcre et le rocher du Golgotha. Il s'élève énergiquement contre la réforme proposée, et la Russie, dont il fait le jeu, l'encourage à plaisir. Devant une pareille résistance, le patriarche Damianos est obligé d'aller en personne à Constantinople mendier le secours de Joachim III et l'intervention d'Abd-ul-Hamid II. N'importe, Euthymios ne se tient point pour vaincu : il accourt, lui aussi, à Constantinople et continue la lutte. Les choses en sont là au moment où j'écris ces lignes et nul ne sait qui des deux partis l'emportera. Mais ce qui précède suffit à montrer les bonnes relations dès longtemps établies entre l'archimandrite et les autorités russes. Dès lors, rien d'étonnant que l'idée soit venue à la diplomatie moscovite de s'interposer pour les assassins du 4 novembre. Mais que la diplomatie moscovite, après avoir eu cette idée, n'en ait point rougi, qu'elle s'y soit arrêtée avec complaisance, qu'elle ait résolu de la mettre à exécution, qu'elle y ait effectivement travaillé et réussi, voilà qui surprend, voilà qui témoigne chez elle d'un profond mépris pour la France. Partout, ailleurs qu'à Saint-Pétersbourg, l'on aurait compris que la France ne pouvait pas ne pas tirer vengeance du sang de seize de ses protégés.

*
* *

Maintenant, si la Russie est contre nous, et contre nous avec tant d'indélicatesse et de sans-gêne, pourquoi nous, Français, la laissons-nous faire? Pourquoi nos diplomates et nos hommes d'État se fatiguent-ils le dos à toujours plier devant ses désirs les plus révoltants? Aux bureaux du quai d'Orsay, nul n'ignore plus ce mystère, la résolution est prise, depuis quelques années déjà, de laisser tomber petit à petit le vieux privilège qui valait à la France de protéger seule tous les missionnaires catholiques à l'étranger. Mais, en prenant cette résolution, l'on n'a point pris celle aussi, que je sache, de renoncer à la protection des Lieux Saints et des catholicités indigènes réparties dans l'Empire ottoman. Pourquoi, dès lors, capituler sans cesse devant la Russie? Elle tire assez d'autres profits de notre alliance, l'alliée du Nord, elle trouve assez d'avantages à notre amitié, depuis les capitaux fabuleux qui lui permettent de poser ses gigantesques voies ferrées d'Asie jusqu'à l'immense liberté d'action qui lui vaut de s'agrandir si fort en Extrême-Orient, elle nous doit assez, d'un mot, pour qu'un ministre des affaires étrangères français puisse lui dire. « La France vous a précédée en Turquie, elle y a des intérêts plus anciens et tout aussi considérables que les vôtres, respectez-les. »

Mais non, au lieu de tenir ce langage, l'on ne cherche à Paris que les occasions de s'aplatir. Deux fois, peu après le 4 novembre, M. Delcassé a reçu au ministère M. Auzépy, notre dernier consul général à Jérusalem. S'est-il informé auprès de lui de la situation véritable et des mesures à prendre éventuellement? Lui a-t-il une seule fois touché un seul mot, un seul, de l'affaire du Saint-Sépulcre? Je parie que non, car le quai d'Orsay avait précipitamment décrété déjà d'étouffer l'affaire et il s'était empressé d'en informer Saint-Pétersbourg. A Jérusalem, M. Iakoklef, consul général de Russie, connaissait déjà par le menu quelles étaient les insignifiantes satisfactions de pure forme dont notre diplomatie avait promis de se contenter, alors que M. Wiet, gérant du consulat général de France, n'en savait pas encore un traître mot. Et l'on vit cette chose incroyable, un jour, au cours des pourparlers, tandis que notre agent, pour-

suivant avec cœur le triomphe de la justice, réclamait je ne sais plus quelle petite chose : « Ne demandez point cela, Monsieur, » lui répliqua le consul russe en tendant une pièce, « votre gouvernement s'en tient à ceci. Voyez. »

Maintenant l'affaire est classée ; les assassins resteront impunis. Si deux d'entre eux ont fait un instant de prison, tout le mérite en revient au marquis de Malaspina, ambassadeur d'Italie à Constantinople. Les autres pour leur coup n'ont reçu que des éloges. Euthymios, leur chef, n'a-t-il pas eu l'impudence de se présenter, au bras d'Iakoklef, devant le supérieur franciscain du Saint-Sépulcre ? Il est actuellement à Constantinople, mais pour l'affaire de gros sous que j'ai dite. Nul, soyez-en sûr, n'y songera à lui demander compte de son rôle au 1 novembre. L'affaire est classée.

Et que voulez-vous que disent les Orientaux en face de pareilles abdications? Quand ils voient nos vaisseaux de guerre — tels le *Chanzy* et le *Linois* durant la première quinzaine de janvier — montrer successivement le pavillon tricolore à Rhodes, Mersine, Alexandrette, Latakieh, Beyrouth, Kaïfa, Port-Saïd et Alexandrie, mais passer au large de Jaffa, sans être vus de la ville, ni soupçonnés, que voulez-vous qu'ils pensent? Tous, d'un commun accord, constatent que nous nous traînons à la remorque de la Russie. Les uns nous en plaignent, qui nous aiment encore; les autres s'en réjouissent, qui sont nos ennemis séculaires. « La France a peur de la Russie; la France tremble devant la Russie ; la France ne peut rien faire sans la Russie, » tels sont les propos qu'ils échangent tous, les premiers comme les seconds, mais avec des sentiments contraires, qui vous attendrissent ici et vous exaspèrent là.

Et voici trop longtemps que notre conduite prête à ce langage. Ce n'est point la lune du mois dernier, ni la précédente, qui éclairait cette belle nuit fraîche où, loin de son île aimée, un jeune et brillant Crétois me disait ceci : « Pour notre bien ou notre mal, peu importe, nous voulons, nous, être unis à la Grèce. La France comprendrait ce désir, elle ne manquerait point de le favoriser, si elle était seule. Mais voilà, Monsieur, vous avez votre alliance avec la Russie. Quel dommage que vous soyez les alliés des Russes! Vous, vous aimez la Grèce et lui donneriez la Crète. Eux, les pires ennemis de l'hellénisme, ne

veulent point de notre union. Oh! que c'est dommage que la France obéisse à la Russie! » Et d'autres ailleurs, à travers toutes les races orientales, s'expriment depuis trop longtemps dans le même sens. Si nos gouvernants ne changent bientôt, c'en sera fait de tous nos intérêts en Orient, de tous nos intérêts moraux et matériels : l'ogre moscovite, dont nous servons la politique rapace et gloutonne, y aura dévoré toute notre antique influence.

X...

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

DE L'ARMÉNIE

PRÉFACE

Plus que jamais, les yeux de l'Europe sont tournés vers l'Orient. Tandis que les politiciens déploient toute leur habileté pour se tenir mutuellement en échec, un grand nombre de chrétiens, s'élevant au-dessus des intérêts temporels et purement nationaux, s'inquiètent avant tout du triste sort fait à leurs frères. Entre tous les autres, le peuple arménien excite leurs sympathies.

Cependant, pour le public, même lettré, rien de moins connu que les origines, les usages et la discipline religieuse des Arméniens. Nous ne voyons aucun livre de langue française qui les fasse connaître à tous ces points de vue. Des savants, auxquels nous n'aurons pas la témérité de nous comparer, ont traité avec profondeur quelques points spéciaux. Mais d'ouvrage d'ensemble, même succinct, qui à côté de l'histoire profane fasse une place suffisante à l'histoire religieuse, il n'y en a pas. Cette lacune excuse, si elle ne la justifie, notre tentative.

Une fois le dessein de notre travail arrêté, nous l'avons poursuivi avec un singulier amour. Même avant de séjourner en Orient, nous avions suivi avec un poignant intérêt les événements tragiques dont divers points de l'Arménie et Constantinople ont été le théâtre. La vue de tant de souffrances n'a pas produit en nous une pitié stérile; elle a éveillé le désir de mieux connaître ceux qui les enduraient. Puis elle a provoqué

l'ambition de communiquer à d'autres le résultat de nos études.

Les sentiments de sympathie que nous éprouvions, au début de nos recherches, nous n'avons, à cette heure, aucune raison d'y renoncer. Il paraît aussi éloigné que jamais le jour où les réformes, promises aux Arméniens par le traité de Berlin, seront enfin réalisées. Aujourd'hui, comme par le passé, les sujets de l'Empire ottoman qui réclament contre les abus administratifs et les tracasseries de quelques voisins pillards sont bien près, au regard de beaucoup de musulmans, d'être des révoltés. Si l'on en croit le parti des *Vieux-Turcs,* tous les habitants de la Turquie jouissent de droits et de privilèges équivalents. La plupart ne contestent pas qu'il y ait, devant la loi et l'administration civile, certaines inégalités entre eux et les chrétiens; mais, à les entendre, les privilèges dont jouissent encore les musulmans, sont bien dus aux fils des conquérants et aux fidèles disciples de l'Islam.

Il y a près de deux ans, ayant l'occasion de m'entretenir avec un étudiant musulman de Constantinople, je lui exprimai dans les termes les plus modérés, combien on était stupéfait, en Europe, de voir la manière dont les tentatives isolées de quelques Arméniens étaient réprimées. Je lui demandai pourquoi, au lieu d'accorder ce que leurs revendications semblaient avoir de légitime, ou de se borner à châtier les rebelles, on rendait solidaire de leur révolte toute la nation arménienne. « Oh! reprit mon interlocuteur, les Arméniens sont mauvais; — et, appuyant ses paroles d'un geste expressif : — Les Arméniens, poursuivit-il, lancent des bombes, les Turcs ont eu raison de se défendre. D'ailleurs, c'est bien à tort qu'ils se plaignent; ils jouissent d'autant de droits que nous. » Si des étudiants, des lettrés, qui représentent la partie la plus civilisée de la nation musulmane, parlent ainsi, quels seront les sentiments qui prédomineront dans la masse du peuple? Ce n'est pas, certes, que celui-ci soit méchant. Mais, ignorant et fanatique comme il est, il sera aisément entraîné aux pires excès, dès qu'un simple cadi ou un imam quelconque l'excitera à la guerre sainte, en lui rappelant quelque verset belliqueux du Coran.

Ces préjugés sont si ancrés au cœur de la population et entretenus avec tant de soin par les principaux intéressés, que le Sultan, le voulût-il, ne pourrait aisément accorder toutes les

réformes demandées. Nous croyons, néanmoins, que le gouvernement, s'il en a souci, est à même de faire cesser certains abus. L'un des principaux, c'est l'arbitraire des procédés administratifs, contre lesquels il n'y a, d'ordinaire, point de recours possible. Ceux qui devraient veiller au bon ordre et pourvoir à la sécurité de tous leurs sujets ne s'aperçoivent-ils pas qu'il y va peut-être de l'intégrité, sinon du salut de l'Empire ottoman? Si on continue de repousser ou d'étouffer dans leur sang les plaintes des Arméniens, ceux-ci épieront les occasions de s'insurger, et, s'il est possible, de se soustraire à un régime arbitraire et tyrannique.

Certes, ce n'est pas nous qui leur conseillerons de répondre aux vexations par la révolte et la violence. A coup sûr, il sera plus chrétien et plus sage de ne point sortir des voies légales; de se comporter, au contraire, en sujets loyaux, montrant ainsi que leur religion et la civilisation, qu'elle amène à sa suite, sont bien supérieures à celles de l'Islam. Nous croyons aussi qu'ils en imposeront d'autant plus à ceux qui exploitent leur faiblesse et leur isolement qu'on les verra plus étroitement unis au centre de la chrétienté. Il est assez vraisemblable, en effet, que si les Arméniens catholiques ont été moins éprouvés que leurs compatriotes, les Grégoriens, ce n'est point uniquement parce que, mieux conseillés, ils ont su résister aux excitations du dehors et se garder de toute attitude agressive; c'est aussi parce qu'on voyait en eux les membres de la grande famille chrétienne, qui a sa tête à Rome et dont le corps majestueux s'étend à travers tous les pays et toutes les nations.

Est-il besoin d'ajouter qu'en devenant catholiques les Arméniens ne se rendent pas seulement plus respectables aux Turcs; ils se prémunissent encore, de la manière la plus efficace, contre le danger croissant de jour en jour de voir leurs rites et leur nationalité absorbés par de puissants voisins, qui ont déjà commencé l'œuvre de *russification* en Transcaucasie.

Nous savons bien que ces seuls motifs d'ordre purement politique ne suffiraient pas pour justifier la conversion des Arméniens. Mais, pour quiconque étudie sérieusement leur histoire, il en est de plus rationnels et de plus légitimes. A mesure qu'on remonte vers l'époque de l'évangélisation de l'Arménie par Grégoire l'Illuminateur, l'écart entre la religion de ses habitants

et celle des catholiques romains diminue. Il est même aisé de saisir l'instant où il commence et d'en indiquer les causes. Depuis ce moment, d'ailleurs, la majorité des Arméniens s'est rattachée bien des fois à l'Église catholique. Il y a plus : beaucoup des docteurs que les Grégoriens vénèrent le plus aujourd'hui, et dont ils prétendent conserver intégralement la foi, reconnurent la juridiction réelle du pontife romain. Quand on fait profession de suivre de pareils guides, quand on se réclame de leurs croyances, ne serait-il pas logique de ne rien rejeter de ce qui leur semblait également hors de conteste?

Si fâcheuses qu'elles soient, pourtant, les divergences doctrinales entre nous et les Grégoriens ne sont peut-être pas aussi profondes et aussi considérables qu'on se l'imagine communément. Il n'y a pas longtemps, un religieux catholique arménien, de l'ordre de saint Antoine, me disait, en parlant de quelques-uns des plus hauts dignitaires grégoriens : « Je suis persuadé que, sur tous les points importants de la religion, ils pensent comme nous. » Peut-être le bon moine était-il trop optimiste. Il est néanmoins vrai que la plupart de nos frères séparés ne sont retenus loin de nous que par deux grosses difficultés. Et ce ne sont, en réalité, que deux préjugés ou deux malentendus. Ils s'imaginent, d'abord, qu'admettre la juridiction du pape sur tous les autres évêques, c'est réduire à néant celle de leurs patriarches et hauts dignitaires. Ils se persuadent, en outre, qu'ils ne peuvent se rallier à l'Église catholique, sans arriver tôt ou tard à se *latiniser* et à perdre ainsi leur nationalité. Ces deux difficultés, les seules réelles pour qui a vécu parmi les peuples d'Orient, seraient vite dissipées, si on les examinait de sens rassis et sans parti pris. Est-ce que Léon XIII, gardant religieusement les traditions de ses derniers prédécesseurs, ne s'est point formellement engagé à respecter les usages et les rites orientaux, qui se justifient par une longue tradition? Craint-on que ses successeurs n'oublient sa promesse? Eh bien, qu'on regarde le peuple d'Orient qui, depuis ses origines, est resté le plus fermement attaché à l'Église catholique. Les Maronites ont-ils été latinisés et sont-ils plus en danger aujourd'hui que jadis de perdre leur nationalité? Nous avons vécu au milieu d'eux, entretenu de fréquents rapports avec leur clergé. Or, jamais nous n'avons entendu personne, soit clerc, soit laïque,

se plaindre qu'il ait jamais été lésé dans son indépendance ou sa nationalité par le Saint-Siège romain.

Nul doute que si les fils de saint Grégoire l'Illuminateur reviennent à la foi catholique, elle ne soit pour eux, comme pour les fils de saint Maroun, un honneur et une force; disons plus, la meilleure garantie pour la conservation de leur rite et de leur nationalité. Elle les consolera même de la perte de cette indépendance politique, qui ne fut pas sans gloire, mais qu'il serait aussi inutile que dangereux de vouloir reconquérir par l'agitation et la violence.

Écrit en Syrie, juillet 1900.

H. François Tournebize,

Licencié ès lettres.

LIVRE PREMIER

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ARMÉNIE

CHAPITRE PREMIER

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

§ 1. *Anciennes limites.* — Depuis plus de cinq siècles, l'Arménie a cessé d'exister comme royaume. Tout son territoire est aujourd'hui aux mains des Perses, des Russes et des Turcs. Néanmoins son peuple, maintenant amoindri et dispersé, a joué, pendant des milliers d'années, en tant que nation, un rôle important. Aux plus beaux temps de son histoire, le royaume d'Arménie occupait une contrée dont la superficie était presque aussi grande que celle de la France. Le pays était divisé en deux parties, la grande et la petite Arménie. La première, de beaucoup la plus ancienne et la plus importante, comprenait les régions qui s'étendent du 36° 10′ au 41° 50′ lat. nord, et du 36° au 47° longitude est, selon le méridien de Paris.

C'est dire qu'elle avait pour limites, au nord, l'Ibérie (Géorgie) et le Cyrus (le Kour); à l'est, la mer Caspienne et l'Atropatène (Aderbaidjan); au sud, la Mésopotamie. L'Euphrate la bornait à l'ouest et la séparait de la petite Arménie. Celle-ci, au nord et à l'ouest, touchait au Pont et à la Cappadoce, et se divisait plus tard en I^re^, 2^e^, 3^e^ et 4^e^ Arménie. Son étendue territoriale, comme ses divisions administratives, varièrent beaucoup avec les siècles. Anciennement, la grande Arménie était divisée en 15 territoires (Nahank), subdivisés en provinces (Cavar) et celles-ci en districts ou en cantons. Plus tard, vers le IV^e^ siècle après N.-S., le royaume entier comptait 20 satrapies, 620 districts,

40.000 communes, et pouvait mettre sur pied une armée de 300.000 hommes.

Placée aux avant-postes de l'Asie, à proximité de l'Europe et de l'Afrique, séparée en même temps des autres continents par les mers et les fleuves profonds qui l'entourent, l'Arménie a été justement appelée, par Humboldt, le centre de gravité de l'ancien monde, et par Ritter, l'Ile-Montagne.

§ 2. *Partage actuel et dispersion des Arméniens*. — Comme la Pologne, à laquelle on l'a souvent comparée, l'Arménie est aujourd'hui partagée entre ses trois États voisins : la Turquie, la Perse et la Russie. L'Empire ottoman possède, outre la Cilicie, la plus grande partie de l'Arménie occidentale, qui constituent aujourd'hui les vilayets de Diarbékir, Kharpout, Van, Bitlis, Erzeroum, Trébizonde, Sivvas, Angora, Adana, Alep. Dans les provinces de Bitlis, Erzeroum, Adana, les Arméniens forment le cinquième ou le quart de la population; mais, dans la plupart des autres vilayets, ils sont loin d'atteindre cette proportion. Ils se sont d'ailleurs répandus ou ont été dispersés dans les autres vilayets de l'Empire ottoman, surtout en Crète, dans l'Archipel, à Smyrne, Brousse, Ismidt et Constantinople qui en compte à peu près 50.000. On peut évaluer d'une manière approximative à 1.300.000 les Arméniens sujets du Sultan.

La Perse reste maîtresse de la partie sud-est de la grande Arménie, dont a été formée la province d'Aderbaidjan. Celle-ci renferme environ 25.000 Arméniens. Le royaume entier en compte probablement un peu plus de 50.000.

Par suite surtout des persécutions, le nombre des Arméniens qui habitent la Perse et la Turquie a diminué presque constamment, depuis plusieurs siècles. Le souci de leur propre sûreté, autant que leur génie mercantile, en a entraîné plusieurs milliers vers la Gallicie, la Boukovine, la Transylvanie, la Hongrie. D'autres colonies presque aussi importantes se sont établies à Vienne, à Venise, à Trieste, à Marseille, à Paris, à Londres, Manchester, Amsterdam, surtout dans l'Inde continentale et l'archipel asiatique.

Mais la masse des émigrants s'est portée vers les provinces russes les plus proches de leur pays. Aujourd'hui, le Tsar compte parmi ses sujets plus de 1.200.000 Arméniens, dont les neuf dixièmes sont répandus dans la Pologne, la Russie

d'Europe, et surtout le Daghestan et la partie nord-est de la grande Arménie, située entre le Kour et l'Araxe, et tombée au pouvoir de la Russie (1).

§ 3. *Importance de l'Arménie.* — Quel est le nombre total des Arméniens? Interrogez les Arméniens; la plupart vous diront qu'ils sont à peu près 5.000.000. Si cette évaluation est trop forte, les auteurs qui en abaissent le nombre au-dessous de 3.000.000 nous semblent tomber dans l'excès opposé. Le chiffre de 3.500.000 à 4.000.000 auquel s'arrêtent plusieurs sérieux géographes, est aussi celui qui paraît offrir le plus de garanties.

Les Arméniens, à ne regarder que leur nombre, doivent donc être rangés parmi les petits peuples. Il en est tout autrement, si on juge de l'importance d'un peuple par l'antiquité de ses origines et son glorieux passé. Ce vaste plateau qui se dresse au-dessus de quatre mers méditerranéennes et de la Mésopotamie, à la hauteur de 3.000 à 5.000 mètres, qui est creusé de grands lacs, dont l'un, celui de Van, a 80 milles de longueur sur 40 de largeur; qui est coupé de fleuves profonds tels que l'Euphrate, le Tigre, l'Araxe et le Kour, devait être l'un des principaux points de mire des grands conquérants de l'Europe orientale et de l'Asie. C'était, d'ailleurs, le lieu de passage des invasions qui côtoyaient la mer ou suivaient les grands fleuves, à la recherche d'un pays plus riche ou plus facile à défendre que celui dont on s'éloignait.

CHAPITRE II

LES ORIGINES ET L'HISTOIRE D'ARMÉNIE, D'APRÈS MOISE DE KHORÈNE.

Sur les premiers habitants des contrées qui reçurent plus

(1) D'après J. Barchudarian, *Die Armenier und ihre Nachbarvölker in der Turkei*, Ausland, 1891, n° 22, les Arméniens en Russie seraient au nombre de 1.800.000. Ce chiffre emprunté aux auteurs russes semble exagéré. Les chiffres de 1.250.000 semblent plus sûrs : cf. Petermann's *Geographische Mittheilungen* 1896, 1. — Selenoy und v. Seidlitz, *Die Verbreitung der Armenier in der Asiatischen Türkei und in Transkaukasien*, p. 1-10. — Cuinet, *La Turquie d'Asie*, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure. Paris, 1891-1894.

tard le nom d'Arménie, les anciens auteurs chaldéens, syriens ou grecs ne fournissent aucun renseignement précis. Il paraît certain, cependant, que l'Arménie n'était pas très loin du berceau du genre humain et que, de bonne heure, elle fut habitée. C'est sur les montagnes d'Arménie (Genèse, VIII), probablement sur le Massis, que s'arrêta l'arche de Noé. Ce point culminant de l'Ararat atteint 5.160 mètres d'altitude, dépassant ainsi de 400 mètres le géant des Alpes, le mont Blanc. Ce n'est pas seulement l'Écriture sainte qui mentionne ce fait. Il ressort aussi de traditions locales, dont quelques-unes, sans doute, sont légendaires, mais dont quelques autres sont antérieures à l'ère chrétienne, et corroborent, aux yeux de tout chercheur impartial, le récit de la Genèse. Il est vrai qu'elles disent peu de chose sur l'origine des Arméniens actuels. Ici, la légende est venue au secours de l'histoire. Un célèbre historien arménien du Ve siècle, Moïse de Khorène, raconte que le Syrien Mar Ibas Catina (en syriaque : le subtil) étant allé sur l'ordre du roi Vagharshag (Valarsace) consulter les archives des rois de Perse à Ninive, vers l'an 149 avant Jésus-Christ, y découvrit un manuscrit traduit du chaldéen en grec, où étaient consignées les origines du peuple arménien et son histoire jusqu'aux temps de l'invasion de l'Arménie par Alexandre le Grand. C'est ce travail, vrai ou supposé, que prétend reproduire Moïse de Khorène (1).

§ 1. *Haïg, le Père des Arméniens.* — D'après ce dernier auteur, que suivent les autres historiens d'Arménie, le fondateur et l'organisateur de la nationalité arménienne fut Haïg, fils de Thorgoma, petit-fils de Gomer et arrière-petit-fils de Japhet. Il était avec les géants qui construisirent la tour de Babel. Après que le souffle de la colère divine eut renversé le monument qui attestait leur orgueil plus encore que leur puissance, Nemrod (ou Bel) soumit tous les habitants de la Mésopotamie, même les géants. Mais le fier Haïg se révolta contre le tyran. Il s'enfuit de

(1) Des critiques contemporains ont bien montré que l'autorité de Moïse de Khorène est souvent très contestable. Il nous semble cependant que c'est aller trop loin de dire avec M. Carrière que l'œuvre de Moïse de Khorène n'a rien d'authentique et que son histoire est du VIIIe siècle. L'histoire de Moïse de Khorène a été publiée à Londres en 1738 avec traduction latine, par Guilh. et Georg. Whiston. La traduction française de V. Langlois a paru en 1869.

la Mésopotamie avec ses fils, ses petits-fils, ses serviteurs et un certain nombre de Babyloniens. Il remonta le Tigre et se réfugia du côté de l'Ararat. Bel le poursuivit « à la tête d'une grosse troupe de soldats habiles à tirer l'arc et à manier l'épée. Ils se rencontrèrent, écrit Jean VI Catholicos, dans une vallée vaste et unie, comme deux torrents impétueux qui se précipitent avec fracas. Tous regardaient ce duel avec un profond effroi; mais du grand arc de notre Haïg part un trait au fer triangulaire qui transperce la cuirasse d'airain de Nemrod, traverse son épaule et s'enfonce ensuite dans la terre » (1).

Délivré de son plus redoutable ennemi, Haïg s'assujétit aisément les habitants de la contrée et donna au pays, qui s'étendait sur les bords de l'Araxe, le nom de Haïastan. Ce récit montre pourquoi les Arméniens s'appellent tantôt fils de Thorgoma, tantôt fils d'Askenez, dont Thorgoma s'appropria l'héritage, et pourquoi surtout ils se disent fils de Haïg (2).

§ 2. *Dynastie haïganienne. Aram et Sémiramis.* — La dynastie haïgannienne, d'après les conjectures de J. Saint-Martin, aurait régné de l'an 2.200 à l'an 350 avant Jésus-Christ (3). — Dans ce laps de temps, une soixantaine de princes, au dire de Moïse de Khorène, occupèrent le trône d'Arménie. Il raconte leur règne avec un luxe de détails, un charme et une naïveté, qui l'ont fait appeler l'Hérodote de l'Arménie. Parmi tous ces noms de rois et de héros nous n'en relèverons que deux, particulièrement significatifs. Aram (1827-1769) recula dans toutes les directions les frontières de son royaume et s'empara de la contrée qui, à partir de la Cappadoce, fut appelée 1re, 2e, 3e et 4e Arménie. C'est en souvenir de ses exploits que les nations voisines perse, syrienne et grecque donnèrent à son royaume le nom d'Arménie et à ses sujets le nom d'Arméniens. Plus roma-

(1) *Histoire d'Arménie*, par Jean VI Catholicos, manuscrit arménien de la Bibliothèque royale, n° 91, p. 11, 12 etc., cité par E. Boré : *l'Arménie*, Paris, 1838. — Même histoire, traduction de Saint-Martin (Paris, 1841), ch. VIII, p. 10.

(2) Les récits de Moïse de Khorène et de Jean VI Catholicos ne s'accordent pas complètement l'un avec l'autre et sont aussi en désaccord avec la Vulgate (Genèse, x). Le premier ne parle pas d'Askenez, qui d'après la Bible fut le fils de Gomer. D'après Jean l'historien, Askenez était fils de Thiras. En vertu de son droit d'aînesse, il avait donné son nom à la nation arménienne; mais Thorgoma ayant subjugué sa race, appela celle-ci maison de Thorgoma (Thouergouem).

(3) *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, Paris, 1818 et 1819, t. I, p. 205, 281.

nesque, sinon plus héroïque, fut la vie de son fils Ara, surnommé Kéghetsiq (le beau). S'étant éprise de lui, Chamiran (Sémiramis), la fameuse reine d'Assyrie, sollicita sa main. Dédaignée, elle lui fit la guerre; mais en apprenant qu'il avait été tué dans la mêlée par ses soldats victorieux, elle ne put contenir sa douleur, se fit apporter le corps du roi arménien et répandit le bruit que les Arlezq (divinités nées d'un chien), en léchant ses plaies, l'avaient ressuscité. Elle mit sur le trône d'Arménie le fils d'Ara, nommé Gartos. En visitant le lac des Pezouniens (aujourd'hui lac de Van), elle fut si charmée de l'aspect pittoresque et grandiose de ses rives qu'elle y fit bâtir une magnifique résidence royale d'été avec une ville, *Schamiramaghert*, dont on aperçoit encore les ruines. C'est là qu'elle fut tuée par l'ordre de son fils Ninyas qui l'avait détrônée (1).

§ 3. *Baroir; Tigrane Ier; Vahac.* — A partir du VIIIe siècle, la trame historique chez Moïse de Khorène devient plus perceptible en dépit de nombreux anachronismes, et malgré les légendes et les épisodes poétiques dont il la brode. Se faisant l'écho d'une tradition, aujourd'hui regardée comme fausse par la plupart des orientalistes, il raconte la prétendue destruction du premier empire assyrien (2).

D'après lui, quand le gouverneur de la Médie, Arbacès, et le gouverneur de la Babylonie, Bélésis, se révoltèrent contre Sardanapale Ier et mirent fin, par la prise de Ninive, au premier royaume d'Assyrie, le roi d'Arménie Baroir était l'un de leurs alliés (748). En récompense de son concours il fut couronné roi d'Arménie par le conquérant mède (713) (3). Les princes qui avaient régné avant lui, exerçaient le pouvoir souverain, mais ne portaient ni la couronne ni le sceptre. Ce fut vers la fin de son règne que deux des fils de Sennachérib, sur le point d'être immolés par leur père, le tuèrent et se refugièrent en Arménie, où le premier devint la souche des Ardzrouniens et des Gounouniens et le second la souche des Sassouniens. Le sixième successeur

(1) Moïse de Khorène, liv. I, ch. XII-XVII; trad. Langlois, p. 65 et suiv.; Jean VI Catholicos, ch. VIII. Sur l'autorité de Moïse de Khorène, voir Gustschmid, *Ueber die Glaubwürd. der Armen. Gesch. des Mos. v. Chor.*, Leipzig, 1877.

(2) Voir Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, t. IV, p. 214; t. V, p. 417.

(3) C'est ce qui a fait dire, avec vraisemblance, que l'Arménie, soumise auparavant aux empires de Chaldée, d'Assyrie, de Médie, ne conquit son indépendance que sous Baroir. Cf. Moïse de Khorène, l. I, ch. III.

de Baroir, nommé Haygag, accompagnait Nabuchodonosor II dans son expédition contre Jérusalem et en ramenait prisonnier le chef Juif Sumpad, d'où sortit plus tard la dynastie arménienne des Pagratides.

Mais tous les noms des anciens rois, depuis Aram, s'éclipsent devant celui de Tigrane Ier qui régna, dit Moïse de Khorène, pendant 45 ans. Ce souverain « aux cheveux blonds, aux yeux gris, aux épaules larges, aux jambes agiles », « aussi beau qu'il était sobre, éloquent et magnanime », assiste Cyrus dans sa lutte contre Astyage, et traverse lui-même de sa lance la cuirasse de fer et la poitrine du roi mède. Le héros arménien accompagne également le conquérant perse dans son expédition contre les Lydiens et contre Babylone. Les exploits de Tigrane Ier, on le voit, flottent aux confins de la légende et de l'histoire. On s'aperçoit qu'il brille moins de sa gloire propre que de l'éclat jeté plus tard sur le nom de Tigrane par le gendre de Mithridate. Le troisième fils de Tigrane Ier, Vahac, devint aussi légendaire. C'est l'Hercule arménien, auquel les Géorgiens élevèrent une statue, et auquel, à l'exemple de ses anciens sujets, ils décernèrent les honneurs divins.

§ 4. *L'histoire de Moïse de Khorène n'est-elle que pure fiction?* — L'histoire de la dynastie haïganienne par Moïse de Khorène se poursuit ainsi, souvent plus merveilleuse que vraisemblable, mais, souvent aussi, laissant transparaître un fond de vérité que confirme son accord avec les Saintes Écritures ou les découvertes modernes. Au dire de quelques orientalistes, les origines des Arméniens, telles que nous venons de les rapporter, ne seraient que fiction. A leurs yeux, les rois de l'époque haïganienne, mentionnés par Moïse de Khorène, sont seulement « la personnification de périodes diverses », « des éponymes qui résument des événements survenus en Haïastan, soit simultanément, soit successivement ». Le nom de Haïg, par exemple, signifie la nation aryenne qui, victorieuse, se substitue ou se superpose à d'autres peuplades, déjà établies dans le pays. Aram est de même un personnage mythique, rattaché à Haïg et qui figure l'élément sémite, envahi et assimilé par l'élément arien (1). Purement allégoriques, à plus forte raison, les noms

(1) *Grande Encyclopédie*, Paris, Ladmirault, t. III, p. 1016.

de l'histoire primitive des Arméniens qui rappellent Noë ainsi que ses premiers descendants. Seule, l'imagination d'un peuple, hypnotisé par le récit de la Genèse, s'est représenté Noë voyant ici la terre émergeant pour la première fois des eaux, fondant ailleurs son premier établissement, plantant plus loin la vigne et donnant à ces divers endroits, en raison de telles circonstances, les noms de Erivan, Nakhitchévan, Agori (1).

A cette critique à outrance nous accordons que les témoignages de la tradition orale, qui ne reposent sur aucun monument stable, n'ont pas la valeur des inscriptions gravées sur la pierre ou l'airain. Cependant, des noms, de date immémoriale, dont la signification est transparente, ont aussi leur autorité. Si toutes les traditions que nous venons de rapporter ne sont qu'une tentative ambitieuse du peuple arménien pour rattacher, après coup, son histoire à celle de l'illustre patriarche Noë; si, surtout, la région où nous voyons les Arméniens établis plusieurs siècles avant Jésus-Christ, n'a rien de commun avec la montagne où s'arrêta l'arche d'après le récit de la Genèse, il reste à expliquer pourquoi les Turcs appellent l'Ararat et surtout son point culminant le Massis, *Arghi-dagh*, mont de l'arche; et pourquoi les Persans lui donnent le nom de *Koh-i-Nouh*, montagne de Noë.

CHAPITRE III

ORIGINES ET HISTOIRE ANCIENNE DES ARMÉNIENS D'APRÈS LES DÉCOUVERTES MODERNES.

§ I. *Type indo-européen prédominant, traits iraniens et sémites.* — Si défigurées que soient ces traditions, quelques faits, du moins, s'en dégagent : d'accord avec de très anciens monuments, récemment mis au jour, ils attestent d'abord que les contrées situées entre la Mésopotamie et le Caucase, et qui reçurent plus tard le nom d'Arménie, furent peuplées dès la plus haute antiquité. Presque tous les savants contemporains conviennent, en outre, que les habitants de ces contrées appar-

(1) *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, Leipzig, 1897, t. II, p. 64.

tenaient à la race indo-européenne. Même des auteurs comme Renan ont rendu un significatif hommage à l'une de ces traditions basées sur le Pentateuque, en concluant que les ancêtres des Arméniens étaient probablement des colons de race indo-germanique, qui, partis de Babylone, s'installèrent dans un pays occupé par des populations de race sémitique et les soumirent (1).

Il était difficile que le type primitif se conservât pur de tout mélange. La nation arménienne ne fut pas seulement compénétrée par les nations voisines qui l'envahirent tour à tour. Le sol des Arméniens fut, en outre, foulé par des envahisseurs venus de l'Iran, du Caucase, des régions méditerranéennes et de la Phrygie (2). Aussi, on peut dire, d'une manière générale, que le type arménien de nos jours rappelle nettement encore l'arya primitif, mais modifié par quelques éléments iraniens et par certains traits du type sémite.

Les Arméniens, en effet, ont bien une physionomie à part. En général, ils sont assez hauts de stature et vigoureux. Leurs yeux sont grands et noirs, leur barbe et leurs cheveux, de même couleur; si, par ces traits et leur nez proéminent, ils rappellent assez le sémite et l'iranien, ils diffèrent du premier par leur embonpoint et leur forte musculature, du second par leur intelligence et leur entente admirable dans le commerce et les affaires. Aussi, un œil exercé discerne-t-il facilement, d'ordinaire, un Arménien au milieu d'individus de race sémitique, ou même faisant partie comme lui de la race indo-germanique, mais appartenant à la famille Iranienne, Hellénique, Romane, Germanique, Slave ou Celtique. Au mois de septembre 1899, en allant par mer de Smyrne à Constantinople, nous nous entretenions avec un étudiant turc des affaires arméniennes. Tandis que je tâchais, mais en vain, de faire convenir à mon interlocuteur que les Turcs s'étaient comportés à l'égard des Arméniens

(1) *Hist. des langues sémit.*, livre I, ch. II, § 1.

(2) Voir P. Jensen, *Grundlagen für eine Entzifferung der Cilicischen Inschriften*, Zeitschrift für das deutsch. Morgenl. Gesells., XLVIII, p. 235 et sqq., 429 et sqq. Hérodote, I, 72, 73, 94; III, 93; V, 52. — Rawlinson, *On the Alarodians of Herodot, Herodotus*, t. IV, p. 203-206. — Sayce, *The cuneiform Inscription of Van*, dans le Journal of royal asiatic society, 1882, vol. XIV. Newseries, p. 377-732. — Eusthate, *Comment. ad Dionys. Periegesin.* V, 694. dans les Geogr. græci min., t. II, p. 341.

en barbares, il m'arrêta soudain, et me montrant un jeune homme perdu au milieu des autres passagers : « Voici, me dit-il, un Arménien. » Celui-ci, par sa mise, ne se distinguait en rien des autres Orientaux et, comme la plupart de ses voisins, était coiffé du *tarbousch*. Je lui demandai s'il était Arménien, il en convint. Le Turc l'avait reconnu à sa mine, car c'était la première fois qu'il l'apercevait.

Nous ne sommes pas surpris que les Arméniens aient subi l'influence de quelques-uns des peuples avec lesquels ils ont été mêlés. Il est même étonnant qu'ils aient gardé une physionomie distincte de leurs voisins. Les découvertes de la linguistique et de l'épigraphie confirment, à ce point de vue, quelques autres données traditionnelles. Les tribus arméniennes furent trop désunies pour pouvoir briser les puissances égyptienne, chaldéenne, assyrienne, perse, qui successivement les étreignirent comme d'un cercle de fer; elles se défendirent, du moins, avec une persévérante énergie. Souvent vaincues, non domptées, elles reconquirent maintes fois leur indépendance.

§ 2. *Tribus arméniennes en lutte avec les rois chaldéens et la* XVIII^e^ *et la* XIX^e^ *dynasties égyptiennes.* — Sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, des briques ont été trouvées marquées du nom d'Ismidagan. Or une autre inscription, découverte dans les fondations d'un temple d'Elassar près de Ninive (Kalah-Schergât), où sont tracés les exploits de Téglath-Phalasar, nous apprend que Ismidagan vivait au XVIII^e^ siècle avant l'ère chrétienne. En rapprochant ces données de la chronologie de Bérose, nous avons le droit de conclure que Ismidagan et son cinquième ou sixième successeur, Hammourabi, représentent le plus haut degré de puissance atteint par la dynastie chaldéenne de Bérose et qu'ils réunirent sous la domination de la Chaldée non seulement l'Assyrie, mais encore les régions sur lesquelles régnait le roi arménien Anouschavan. C'est, en effet, à partir du règne de ce prince, vers 1725, jusqu'à Baroir, vers 748, que les rois arméniens furent, selon Moïse de Khorène, soumis aux monarques d'Assyrie.

Deux siècles après la défaite d'Anouschavan par les Chaldéo-Assyriens, ceux-ci furent à leur tour vaincus près de Mageddo par le roi égyptien Touthmosis III. Des peintures murales égyptiennes, qui datent de l'époque de Touthmosis III et de ses succes-

seurs, nous représentent les rois des Rotennous (Assyriens) et des Arméniens tributaires de la XVIII^e^ et XIX^e^ dynasties égyptiennes et leurs sujets captifs travaillant, sur les bords du Nil, à la construction des monuments bâtis par les Aménophis, les Touthmosis et les Rhamsès.

§ 3. *Les conquérants assyriens ne peuvent dompter entièrement les tribus arméniennes au nord du Taurus et de la Mésopotamie* (1300-900 av. J.-C.).

Si plusieurs des exploits de Ninus et de Sémiramis, rapportés par Moïse de Khorène, sont légendaires, il reste vrai qu'ils ne sont que le grossissement ou la fusion des hauts faits de quelques conquérants de l'Asie méridionale. Les savants de nos jours ne s'accordent-ils pas à voir, dans le Ninus de la tradition, le Ninippallorikin des inscriptions qui « organisa le pays d'Assour et y créa le premier une forte armée »?

Quelques siècles après sa fondation, l'empire assyrien était devenu redoutable à tous ses voisins. Il formait une puissance compacte, tandis que les tribus situées au nord de la Mésopotamie étaient désunies. Les fleuves et les montagnes qui les séparaient étaient pour celles-ci une nouvelle cause de faiblesse plus encore qu'une défense naturelle. Ainsi, l'Arménie ne fut pas seulement foulée par tous les peuples qui débouchèrent des plateaux de l'Asie centrale, du Caucase ou de la mer Noire, en quête d'un ciel et d'un climat plus heureux. Elle fut, de plus, livrée, par son isolement même, aux invasions des nations conquérantes établies dans les basses régions du Tigre et de l'Euphrate; car ces dernières ne se croyaient point en garde contre toute surprise, tant que les hautes vallées, qui commandaient ces fleuves, ne leur étaient point soumises.

Du XIII^e^ au VI^e^ siècle, surtout, les Assyriens envahirent plus de quarante fois l'Arménie et les pays alliés. Vers l'an 1300, Salmanasar I^er^ met en fuite les Moucrons, établis entre les chaînes de l'Amannus et du Taurus aux frontières de la petite Arménie. Trois siècles plus tard, Touklat-Habal-Assar I^er^ (Téglath-Phalasar) les rançonne aussi. Les inscriptions cunéiformes du palais d'Elassar nous apprennent que ce dernier conquérant envahit le Naïri, nom assyrien d'une partie de l'ancienne Arménie méridionale, située sur les deux versants du Masios

entre le Haut-Tigre et le moyen Euphrate. Les années suivantes, il pénétra jusqu'à la mer Caspienne; il battit vingt-trois rois des régions situées au nord-est du Naïri, entre autres ceux du Kourkhié et du Kharia, prit 25 villes au pays de Kharia. Il offrit leurs biens à Samas, Assour, Bin, ses grands dieux, imposa le culte de ces divinités assyriennes et transporta dans l'intérieur de son empire une partie de la population vaincue (1). — Quelques années plus tard, au milieu des invasions et de migrations de peuples qui se suivent de près, le Naïri et les contrées d'Arménie situées plus au nord semblent avoir recouvré leur indépendance.

Au IX^e^ siècle, la plupart des tribus arméniennes ou habitant la vallée du Haut-Tigre étaient de nouveau sujettes ou vassales de l'Assyrie. Teglath-Samdan II (935-930) commence la conquête du Manna, à l'ouest du lac Ourmiah; ses successeurs Touklat-Habal-Adar II (889-882), Assour-Nazir-Habal (882-857) la continuent. Salmanasar III (857-822) met à feu et à sang le Manna, le Moussassir, situé au nord du Manna, le Namri au sud et l'Ourarti (Ararat). Ramman-Nirar envahit deux fois le Manna (813-814). Mais ces contrées souvent envahies ne sont jamais entièrement domptées.

§ 4. *Résistance acharnée de l'Ourarti* (820-625). — L'Ourarti, qu'on peut regarder comme la tête de l'Arménie, est le centre de la résistance acharnée que rencontrent, au nord, les Assyriens. De 787 à 780, Salmanasar IV envahit six fois l'Ourarti; ce pays accepta la civilisation de l'Assyrie, mais repoussa son joug de fer (2).

Déjà, les rois de l'Ourarti, Aramé, Sarduris I^er^ et Argistis I^er^, avaient plusieurs fois tenu en échec la puissance de Salmanasar III

(1) Voir *Inscription of Tiglath-Pileser I, King of Assyria, translated....* Londres, 1857. — Hugo Winkler, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, Leipzig, 1892. — Schrader, *Keilinschriften und Geschicht forschung*. — Rawlinson, *On the Alarodians of Herodot, Herodotus*, t. IV, p. 203-206. — Ebers, *Thaten und zeit Tothmès III* dans la Zeitschrift, 1873. Comme le remarque M. Lenormant (*Manuel d'Hist. anc. de l'Orient*, t. II, p. 366), les campagnes de Teglath-Phalasar I^er^ ont pour principal théâtre l'Arménie et leur caractère semble être la répression de révoltes plutôt qu'une conquête entièrement nouvelle.

(2) Lenormant, *Lettres assyriol.*, I^re^ série, t. I, p. 121-122, 138-145; *Histoire ancienne de l'Orient*. — Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie;* Menant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 101-104. — G. Rawlinson, *The five great monarchies*, t. II, p. 109-110.

et de Salmanasar IV. Leurs successeurs Sarduris II, Minouas et Oursa ou Rousa, d'après les inscriptions locales, continuèrent d'exercer une sorte de suzeraineté sur les tribus voisines et les rallièrent contre l'ennemi commun. Sarduris II, après avoir conquis la Syrie septentrionale et pris le nom de roi de Syrie, fut battu par le roi d'Assyrie Assourdan III, probablement vers les sources de l'Euphrate, et ses alliés furent dispersés. Néanmoins, il se releva bientôt, et tandis que tous les autres rebelles étaient réduits à capituler, il soutint avec succès un long siège dans sa capitale Thospa (aujourd'hui Van) contre Téglath-Phalasar III. Le monarque assyrien dut s'éloigner, après s'être fait dresser une statue en face de la ville (735).

Plus vaillant et plus actif encore fut le second successeur de Sarduris II, Oursa, fils aîné de Minouas. Il mit tout en œuvre pour entraîner dans une alliance contre Saryoukin (Sargon) (721-704) les rois de Man, Iranzou et ses fils. Le terrible monarque assyrien fut obligé de conduire quatre expéditions contre son remuant adversaire. Après avoir dévasté le Manna, le Moussassir, il battit Oursa près du lac Ourmiah, le poursuivit dans l'Ourarti dont il saccagea tout au moins la partie méridionale. Désespéré, le roi arménien se donna la mort (714) (1). Ses successeurs Argistis II et Oursa II héritèrent d'une principauté amoindrie (2). Dans l'inscription de Khorsabad, Sennachérib (Sin-achi-irba, (704-680) raconte que, pendant le cours de sa deuxième campagne, il a soumis plusieurs tribus arméniennes. On ne voit pas, cependant, qu'il ait triomphé d'Argistis II comme Sargon d'Oursa. Les souverains de l'Ourarti recherchèrent, dans la première moitié du VII^e^ siècle, l'alliance des rois assyriens, malgré une expédition d'Assarahadon (Assour-akhé-idin) contre les habitants de Van, contre les Toubals et les Mosques (680-676). Un peu plus tard, les Assyriens furent encore vainqueurs des Arméniens alliés aux Mèdes. Ce fut leur dernier succès.

(1) Lenormant, *Lett. assyr.*, t. I, p. 53-55. *Histoire anc. de l'Orient*, t. IV, p. 251. — Rawlinson, p. 110-127. — Oppert, *Les Fastes de Sargon*. Paris, 1865; *Commentaire de la grande inscript. du palais de Khorsabad*, Paris, 1865. — *Les inscriptions des Sargonides*, Paris, 1862.

(2) Lenormant voit dans le roi Argistis le Gornhag de Moïse de Khorène, qui exécuta dans le rocher de l'acropole de Van, où se lit son nom, une partie des grands travaux que la légende attribue à Sémiramis. *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, Paris, 1869, p. 368.

§ 5. *L'Arménie tributaire de la Médie* (610-538?). — L'Assyrie avait achevé son rôle, rôle sanglant et stérile, tout d'extermination. Vers l'an 633, le gros de la nation des Scythes Kimmériens, ayant été chassé par la tribu des Scolotes (1), déboucha des rives de la mer Noire ou des pentes du Caucase, se précipita sur l'Ourarti, massacrant hommes, femmes et enfants; puis, à la tête de ses bandes féroces, leur chef Madyès longea la mer Caspienne, tailla en pièces le roi des Mèdes Cyaxarès, accouru pour l'arrêter, après avoir levé précipitamment le siège de Ninive. La masse de l'armée victorieuse se dirigea ensuite vers l'Asie Mineure, après avoir ravagé l'Assyrie. Quant aux bandes restées en Médie, Cyaxarès s'en rendit maître par la ruse et la cruauté. Il invita leurs chefs à un festin, et, quand ils furent à demi ivres, les fit égorger.

Le conquérant mède revint ensuite assiéger Ninive, dont il s'empara (606) avec l'appui du gouverneur de la Chaldée, Naboubal-Oussour (Nabopolassar), qui se proclama roi de Babylone. L'Ourarti et les autres tribus arméniennes étaient affaiblies, divisées; elles ne purent résister à Cyaxarès, qui acheva la conquête, commencée par son prédécesseur Phraorte (650).

§ 6. *Les Arméniens tributaires des rois perses* (536-331). — Au siècle suivant, ils devinrent avec la Babylonie et la Médie tributaires du conquérant perse, Cyrus. Sous Darius, fils d'Hystaspe, l'Arménie formait la 13e des 19 satrapies de l'empire perse. Au lieu d'être morcelée comme les autres États tributaires, elle était restée, en raison de sa fidélité, intégralement et directement gouvernée par ses propres rois. Cette situation privilégiée, dans une commune vassalité, ne lui suffit pas. Elle voulait une complète indépendance. A cinq reprises, les Arméniens se révoltèrent contre Darius. Mais, nous dit ce monarque, d'après l'inscription de Behistoun, ils furent écrasés dans cinq batailles (519) (2) : « J'envoyai mon serviteur Dadarsès, un Arménien, en Arménie... Dadarsès marcha pour subjuguer l'Arménie... Ormuzd

(1) Hérodote, l. I, 103 et 104.

(2) Behistoun est située à quatre kilomètres au nord de Kirmanschah, dans le Kurdistan perse. Cf. *Journal de la Société asiatique de Londres*, t. X, où se trouve, avec le mémoire de Rawlinson, une traduction latine de l'inscription de Behistoun. — Cf. traduction française par M. Oppert, dans le *Journal asiatique publié par la Société asiatique de Paris*, février-juillet 1851.

m'accorda son secours. Par sa grâce, mon armée tua beaucoup de monde à l'armée ennemie. » Les trois victoires de Dadarsès, dont l'une sous la place forte de Tigra, ne furent pas décisives, puisque Darius fut forcé d'envoyer un nouveau général, Omisès, contre les Arméniens qui venaient de descendre en Assyrie.

Il ne semble pas que l'Arménie ait bénéficié de ces révoltes. Elle garda ses rois; mais ils furent placés sous le contrôle d'un gouverneur perse. Cette fonction fut d'abord confiée à Hydarnès, l'un des sept conjurés qui avaient renversé le faux Smerdis. Pacifiée, l'Arménie obéit aux Achéménides, jusqu'au moment où leur roi Vahé tomba sous le drapeau de Darius Codoman, en lutte avec Alexandre le Grand. Le conquérant macédonien donna le gouvernement de ce pays à Mithrinès, qui lui avait livré la citadelle de Sardes (325).

§ 7. *L'Arménie sous les successeurs d'Alexandre, les Séleucides* (323-189). — Mithrinès ne porta point le titre de roi, non plus que Néoptolème, qui, en 319, lui fut donné pour successeur par les généraux d'Alexandre. Néoptolème ayant été vaincu et tué par Eumène, Artoatès ou Artovart, prince arménien, fut mis en sa place.

Après la bataille d'Ipsus, l'Arménie échut aux Séleucides, qui la divisèrent en deux gouvernements, tenus directement par deux princes du pays. Orontès (284), Artavasde (239), Artaxias (191) exercèrent successivement le souverain pouvoir dans la grande Arménie, au nom des Séleucides. Mais Artaxias, qui avait été nommé gouverneur par Antiochus le Grand, se proclama indépendant lorsque Antiochus eut été vaincu par les Romains à Magnésie (190).

§ 8. *L'Arménie redevenue indépendante* (189). — Artaxias agrandit son petit royaume aux dépens de la Médie et de l'Ibérie. Vers la même époque, Zadriadès, qui avait été nommé gouverneur de la petite Arménie, comprenant la Sophène, l'Acilicène et les pays limitrophes, secouait aussi le joug séleucide, prenait le titre de roi et reculait les limites de sa principauté en lui annexant le pays des Macrons, des Chalybes et des Mosynèces. Les deux royaumes, en dépit de leur commune origine, furent bientôt désunis. Artaxias ayant eu quelques démêlés avec Mitrobarzane, prince de Sophène, qui était l'un des deux fils de Zadriadès, il intrigua, mais inutilement, auprès du roi de Cappadoce, Aria-

rathe, pour faire assassiner son rival. Si quelque rayon de gloire éclaire encore ce roi, c'est qu'on lui doit la ville d'Artaxate, fondée, dit-on, sur les conseils d'Annibal et qui fut, pendant longtemps, la capitale de l'Arménie (1).

Appien fait mention d'un Artaxias qui fut battu et fait prisonnier par Antiochus Épiphane, vers l'an 165. Nous ignorons si ce prince est le fondateur d'Artaxate ou son successeur. L'adversaire d'Antiochus Épiphane étant mort, le trône de la grande Arménie échut à Artavazt, son fils (159). Sur cette époque, rien ne vient encore remédier au silence des historiens. Mais, bientôt, les auteurs grecs et latins vont être aussi attentifs que les auteurs arméniens aux luttes de l'Arménie et de la puissante dynastie qui en occupera le trône. Vers 238, un Parthe habile et audacieux, nommé Arsace, avait détaché sa patrie et l'Hyrcanie du royaume de Séleucus II Callinicos. Moins d'un siècle plus tard, l'un de ses successeurs, Mithridate I[er] ou Arsace VI le Grand, transformait le petit royaume parthe en un vaste empire qui avait pour limites à l'ouest l'Euphrate et à l'est l'Indus.

En 149, il plaçait sur le trône d'Arménie son frère Vagharschag, appelé aussi Valarsace et Arsace le Grand par les Arméniens.

CHAPITRE IV

L'ARMÉNIE SOUS LES ARSACIDES (149 AV. J.-C. — 433 APRÈS J.-C.).

Article I[er]. — Histoire politique.

§ 1. *Valarsace le Civilisateur* (149-131). — Valarsace établit sa résidence à Nisibe en Mésopotamie, point central, d'où il pouvait aisément surveiller la haute et la basse Arménie ainsi que la province de l'Aderbaidjan qui lui avait été adjointe. La petite Arménie, bien qu'elle eût été conquise par Arsace VI le Grand et cédée à son frère, était encore occupée par le gouverneur Morfiligues obéissant aux Séleucides. Ce chef, à la tête d'une armée composée de Lazzes, de Chaldéens, de Phrygiens, d'ha-

(1) Strabon, *Geogr.*, l. XI. — Cf. Indjidji (Mechitariste), *L'Arménie ancienne*, p. 485, 497.

bitants du Pont, de la Cappadoce et des contrées limitrophes, offrit la bataille à Valarsace. Mais il fut vaincu et tué. Ses alliés devinrent les tributaires de l'Arménie.

Affermi sur le trône par cette victoire, Valarsace mit, dès lors, tout en œuvre pour améliorer le sort de ses sujets. Il encouragea l'agriculture. Il donna aux lettres, en particulier à l'histoire, un premier essor. Nous avons déjà dit, sur la foi quelque peu suspecte de Moïse de Khorène, que Valarsace avait envoyé le Syrien Mar Ibas Catina consulter les archives de Ninive; que celui-ci avait trouvé là un manuscrit contenant l'histoire ancienne de l'Orient traduit du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre le Grand, et qu'il en avait copié les pages relatives à l'Arménie. Mar Catina, toujours selon Moïse de Khorène, aurait continué ces annales jusqu'à l'époque des Arsacides.

Par les sages lois dont il dota son peuple, Valarsace mérita d'être appelé le civilisateur de l'Arménie. Pour ne point se départir d'une exacte justice, il mit près de lui deux conseillers, dont l'un devait le prémunir contre toute mesure qui serait inspirée par la colère ou la cruauté, et l'autre contre tout acte de clémence injustifié. Au juif Sumpad Pakarad il conféra, avec le droit de la transmettre à ses descendants, la charge de Takatir (qui pose la couronne), c'est-à-dire le privilège de mettre la couronne sur la tête du roi, au jour de son sacre.

L'Arménie, en se modelant sur l'empire parthe, profita de sa civilisation plus avancée. Elle en adopta aussi quelques usages civils, politiques et religieux. Ainsi, comme les rois parthes, Valarsace décida que le premier-né de sa race, héritier présomptif de la couronne, serait seul élevé à la Cour, près du roi son père, tandis que les autres enfants seraient relégués dans la province de Haschdiank (1), où ils recevraient des domaines et des revenus en rapport avec leur rang. C'est aux Parthes également que les Arméniens empruntèrent le culte du soleil et de la lune. Le chef de la branche arménienne des Arsacides éleva un temple à ces fausses divinités et voulut forcer le juif Pakarad à les adorer. Mais ce dernier ayant refusé avec fermeté, le roi eut assez de grandeur d'âme pour ne point punir la fidélité du juif à son grand Dieu.

(1) Dans la 1re Arménie. Aujourd'hui Jabaghtchoor. Koolp.

§ 2. *Arsace Ier le zélateur idolâtre.* — Arschag Ier (131-118)(1), encore plus dévot que son prédécesseur à ses faux dieux, eut moins de largeur d'esprit. Il fit mourir deux membres de la famille des Pakarad qui refusaient de sacrifier aux idoles. Quant aux autres, il se contenta de leur faire promettre de ne point aller à cheval le samedi, et de ne point faire circoncire leurs fils. Au dire des historiens arméniens, il aurait, au début de son règne, remis sous le joug les habitants du Pont soulevés contre lui. Mais cette prétention, commune à plusieurs historiens indigènes, de placer le Pont sous la domination des Arsacides arméniens, ne s'accorde pas avec le constant témoignage des historiens étrangers. Les Romains voyaient de trop près les rois de Pont, Mithridate VI Evergète (157-127), leur fidèle allié, et Mithridate VII Eupator le Grand (123-63), pour avoir ignoré cette prétendue dépendance à l'égard de l'Arménie. En admettant que les Arsacides ont régné sur une partie du Pont, on rendrait moins invraisemblable la prétendue investiture du royaume du Pont, donnée à Mithridate Eupator par Tigrane II. Mais cette hypothèse elle-même paraît contredite par les faits.

D'ailleurs, en la ramenant à ses justes limites, la domination des plus illustres d'entre les Arsacides d'Arménie ne perd pas beaucoup de son étendue.

§ 3. *Ardaschès Ier le Belliqueux.* — Ardaschès Ier (118-93) fut un roi ambitieux et batailleur. Mécontent de n'avoir que le second rang, il voulut arracher la suprématie à son cousin Mithridate II, roi des Parthes. D'abord vaincu, il triompha bientôt de son rival, auquel il arracha, avec le titre de roi des rois, une sorte de suzeraineté sur les souverains de la Parthyène, de la Perse et de la Bactriane. Se tournant ensuite vers l'ouest, il s'allia avec Mithridate le Grand, roi de Pont, lui donna en mariage sa fille Ardaschama, et chassa, au profit de son gendre, Ariobarzane de la Cappadoce. Insatiable de conquêtes, il soumit l'Asie Mineure, traversa l'Hellespont, pénétra jusque dans la Thrace et la Grèce, d'où il rapporta des idoles en bronze et quelques statues dorées, entre autres une Diane, qui fut appelée Anahid par

(1) Nous suivons ici la chronologie des auteurs arméniens. Saint-Martin et la plupart des historiens étrangers donnent les dates suivantes : Valarsace (149-131), Arschagh ou Arsace Ier (131-114), Ardaschès Ier (114-93), Tigrane (89-36).

les Arméniens et placée à Ériza (1) par Tigrane. De retour en Arménie, Ardaschès voulut entraîner ses troupes dans une seconde expédition contre la Perse. En route ses soldats, las de guerroyer, se mutinèrent. Il voulut revenir; mais l'un de ses généraux le poignarda; il tomba en s'écriant: « Comme la gloire est éphémère et laisse le cœur vide! »

§ 4. *Dans la première période de son règne Tigrane II le Grand* (93-39) *porte à son plus haut degré la puissance arménienne.* — Le renom d'Ardaschès fut encore dépassé par celui de son fils Tigrane II (93-39). Ce prince avait été jadis livré en otage aux Perses. A son avènement, il dut leur abandonner soixante-dix villes. Mais, ambitieux et brave, il reconquit vite le titre de roi des rois qui lui échappait. Les Parthes furent vaincus sur les bords de l'Araxe et leur roi Mithridate II fut tué par un soldat thrace (88). Tigrane, fidèle à la politique de son père, resserra son alliance avec Mithridate le Grand, roi de Pont. Déjà son beau-frère, il devint son gendre, en épousant sa fille Cléopâtre (2).

Conformément au traité conclu entre Ardaschès Ier et Mithridate le Grand, Tigrane devait laisser à son beau-père les provinces conquises et garder pour lui les prisonniers et le butin. Au signal donné par le roi de Pont, qui avait engagé sa gigantesque lutte avec Rome, Tigrane fit envahir la Cappadoce par deux de ses généraux; Ariobarzane, le protégé de Rome, fut chassé et le trône donné à un fils de Mithridate qui prit le nom d'Ariarathe, à l'exemple des rois de cette nation.

La conquête de la Syrie fut aussi facile à Tigrane que celle de la Cappadoce. Les Syriens, fatigués des longues dissensions des Séleucides, Antiochus X et Philippe, lui offrirent la royauté. Comprenant que les États qui le séparaient de la Syrie ne pouvaient lui résister, Tigrane s'empara de la petite Arménie, dont

(1) Près de l'Euphrate Occidental (Kara-Sou), à 200 kil. ouest d'Erzeroum.

(2) Aussi Tigrane est-il appelé par les historiens grecs et romains le beau-fils et par les Arméniens le beau-frère de Mithridate. — Sur le règne de Tigrane le Grand, cf. auteurs arméniens : Moïse de Khorène, l. II, ch. XIV-XX; Jean Catholicos, ch. VIII. — Historiens grecs et latins : Appien, *Bellum Syriac. et Mithrid.*; Strabon, l. XI, XIII, XVI; Justin, *Hist. Univ.* l. XXXVIII, XL; Orose, *Hist.*, l. VI, ch. III et suiv.; Joseph, *Antiq.*, l. XIII, XVI, 4; Eutrope, *Brev. Hist. Rom.*, l. VI; Plutarch. *in Lucullo et Pompeio;* Dion Cassius, *Hist. Rom.*, l. XXXVI, XXXVII, etc.; Velleius Paterculus, l. II, ch. XXXIII et XXXVII.

il tua le vaillant gouverneur, Artane. Tournant ensuite ses armes contre les Gordiens, les Assyriens et les Adiabéniens, il se rendit maître de leur contrée. De ses expéditions, surtout en Cappadoce, il avait ramené, avec un immense butin, 300.000 captifs qu'il employa à la construction de Tigranocerte, c'est-à-dire la ville de Tigrane (auj. Tell-Ermen?). Poussant ensuite plus loin ses conquêtes vers le sud et le sud-ouest, il prit aux Parthes la Mésopotamie. Cléopâtre Séléné, femme d'Antiochus X Eusebès (Pieux), s'étant révoltée à Ptolémaïs, il accourut, vainquit cette princesse et, après s'être emparé d'elle, l'enferma au château-fort de Séleucie, où il la fit massacrer. Les autres villes syriennes soumises aux Séleucides, jusqu'aux frontières d'Égypte, tombèrent en son pouvoir.

Naturellement superbe et fastueux, Tigrane fut ébloui par une si heureuse fortune. Il se fit donner le nom d'invincible et prétendit montrer que celui de roi des rois n'était pas un vain titre. Des rois détrônés le servaient à table; ils se tenaient debout aux côtés de son trône, les mains jointes sur la poitrine, quand il recevait des ambassadeurs étrangers; quatre d'entre eux, en simple tunique, couraient devant lui quand il sortait.

Si fier cependant qu'il fût de sa puissance, il n'était point entré sans hésitation dans la coalition formée par Mithridate contre Rome. Malgré les succès de ses expéditions en Cappadoce, il avait préféré affronter les chefs parthes et séleucides plutôt que les généraux romains. Quand Mithridate, vaincu par Lucullus, vint lui demander asile, il l'accueillit assez froidement et lui donna pour prison autant que pour refuge une forteresse éloignée de Tigranocerte. Mais lorsque Publius Clodius, étant venu le trouver à Antioche, lui demanda au nom de Lucullus, son beau-frère, de livrer Mithridate, la fierté du roi des rois l'emporta sur la crainte et la jalousie; il répondit avec une hauteur qui fut, pour Lucullus, une déclaration de guerre.

§ 5. *L'allié de Mithridate battu par Lucullus et Pompée.* — Le général romain passa l'Euphrate, traversa la Sophène et, détachant de son armée deux corps de troupes, envoya l'un d'eux assiéger Tigranocerte (69). Tigrane s'était déjà réfugié vers le Taurus et, sur les conseils de Mithridate, voulait éviter toute grande bataille. Mais il ne put voir de sang-froid sa capitale investie. Il descendit pour la débloquer, espérant bien écraser un

ennemi vingt fois inférieur en nombre. Lucullus vint à sa rencontre avec ses 10.000 hommes. Tigrane, les voyant s'approcher, dit avec dédain : « Si ces hommes sont des ambassadeurs envoyés par Rome, ils sont bien nombreux; mais s'ils viennent pour me combattre, ils sont trop peu. » La tactique et la discipline romaines suppléèrent au nombre. L'armée arménienne fut détruite ou dispersée. Tigranocerte fut emportée d'assaut.

Tigrane s'était enfui dans l'une de ses places fortes. Mithridate releva son courage, et le roi d'Arménie se vit bientôt à la tête d'une seconde armée aussi nombreuse et mieux disciplinée que la précédente. Cette fois, plus docile aux conseils de son beau-père, il se bornait à harasser l'ennemi par des escarmouches répétées. Lucullus, pour l'engager à une action générale, s'avisa d'attaquer Artaxata, où étaient gardés les trésors, les enfants et les femmes du roi arménien. Tigrane, en effet, vint camper en face de l'armée romaine, sur les bords de l'Arsénias, affluent de l'Euphrate. Sans tarder, Lucullus franchit le fleuve. Au premier choc, la cavalerie ibérienne et mardienne fut rompue et sa déroute entraîna celle de l'armée arménienne (68). Pourtant Artaxata ne se rendit point. Lucullus dut bientôt lutter contre l'insubordination de ses troupes. Elles souffraient déjà du froid, bien qu'on ne fût qu'à l'équinoxe d'automne. Elles accusaient leur général de faire une guerre sans profit pour elles et utile à lui seul. Lucullus se vit forcé d'aller prendre ses quartiers d'hiver en Mésopotamie, dans Nisibe qui se soumit.

Les accusations portées contre Lucullus avaient surtout leur écho à Rome; on lui reprochait de ne point pousser assez vivement Tigrane et de ne songer qu'à piller les trésors et les œuvres littéraires des villes conquises, tandis que les deux rois alliés recouvraient les possessions perdues et s'emparaient de nouveau de la Cappadoce. Lucullus fut remplacé par Pompée. Ce dernier général — qui devait être heureux tant qu'il ne rencontrerait pas un César — battit Mithridate, auquel il tua 40.000 hommes. Pendant ce temps, le jeune Tigrane se révoltait contre son père et entraînait dans sa révolte Phraate III, le douzième des Arsacides, roi des Parthes. Tigrane remporta sur eux une double victoire. Mais bientôt Pompée, conduit par le fils du roi arménien, se présentait devant la ville d'Artaxata où se trouvait Tigrane et le sommait de se rendre sans condition. Le roi, per-

suadé qu'il n'avait pas d'autre moyen de conjurer une ruine plus complète, vint au camp romain, remit son épée, arracha son diadème et voulut se prosterner devant Pompée. Le général romain le releva aussitôt, l'embrassa et remit sur sa tête le bandeau royal.

Le lendemain, un traité fut conclu. Tigrane gardait, avec le titre de roi des rois, l'Arménie et la Mésopotamie; mais il s'engageait à payer aux Romains 6.000 talents, et leur abandonnait la Cappadoce, la Cilicie et la Syrie. A ces conditions, il devenait l'ami du peuple romain. Le jeune Tigrane reçut, en prix de sa trahison, la Gordyène et la Sophène. Il voulait le royaume de son père; mécontent, il essaya de soulever les Parthes; cette nouvelle trahison ayant été découverte, Pompée le fit enchaîner et conduire à Rome. Phraate, l'ancien allié du jeune prince, envahit alors l'Arménie (64); mais Pompée accourut au secours du vieux Tigrane et s'interposa comme médiateur entre les deux partis. Tigrane, d'après les historiens grecs et latins, resta, dès lors, fidèle à son alliance avec les Romains; déjà il avait refusé d'accueillir Mithridate complètement battu sur les bords du Lycus par Pompée (65); et, si l'on en croit les historiens grecs et romains, il avait mis à prix la tête de son beau-père. Mais, au dire des historiens arméniens, il s'allia vers l'an 55 avec le frère de Phraate III, Orodès Ier (Arsace XIV), qui venait d'usurper la couronne parthe, et donna sa fille en mariage à Pakorus, le fils du nouveau roi (1).

Puis, selon les mêmes historiens, Pakorus unit son armée à celle des Arméniens, et le commandant en chef, Barzaphran, prince des Rouschdouniens, occupa, malgré les Romains, la Phénicie et la Palestine, d'où il emmena le grand prêtre Hyrcan avec une colonie de Juifs à Tigranocerte.

§ 6. *Artavasde détrôné et tué par Marc Antoine.* — Dès l'an 55, Artavasde régnait avec son père. Il avait fourni à Cras-

(1) Cette alliance avec les Parthes nous semble avoir été conclue après la mort de Crassus par le fils de Tigrane, associé au trône. Des historiens arméniens disent aussi que « les soldats de Crassus, pendant son expédition chez les Parthes, lui coupèrent la tête et la portèrent en Arménie, où elle fut remplie d'or fondu qui ruisselait par la bouche ». On sait que d'après la tradition classique, la tête de Crassus, traîtreusement coupée par l'ordre du Suréna parthe (généralissime), fut portée à Orodès, pendant qu'un acteur récitait devant lui une scène des Bacchantes d'Euripide.

sus une armée de 6.000 hommes, mais ces troupes auxiliaires ne furent pas d'un grand secours aux Romains. Soit défection, soit nécessité de défendre ses propres États, il abandonna le général romain. Après la mort du vieux Tigrane, Artavasde transporta le siège de la royauté de Nisibe à l'Ararat. Là, il était moins à la merci des Romains. Néanmoins, quand Marc Antoine arriva pour venger la mort de Crassus, il lui amena 16.000 hommes de cavalerie et lui laissa libre passage à travers les montagnes de l'Arménie (1). Pourtant, il profita de l'échec des Romains devant Phraata (2) pour les abandonner, sans vivres et sans guides, dans un pays inconnu. Après une retraite meurtrière, Marc Antoine passa l'hiver en Arménie, dissimulant son profond ressentiment (34). Mais, quand il eut rejoint Cléopâtre qui l'attendait dans un château situé entre Sidon et Beyrouth, il s'efforça, sans y réussir, d'attirer Artavasde. Le prétexte était de négocier le mariage de la fille du roi d'Arménie avec Alexandre, né de Marc Antoine et de Cléopâtre. Se trouvant plus tard à Nicopolis, l'astucieux Romain réussit à faire venir dans son camp le roi arménien. Celui-ci, à son arrivée, fut enchaîné ainsi que ses fils. Quelque temps après, Antoine et Cléopâtre entraient triomphalement à Alexandrie, traînant sa femme et ses enfants attachés à leur char par des chaînes d'or. Après la bataille d'Actium, Antoine fit couper la tête de son prisonnier et l'envoya au roi des Mèdes Artabaze, son beau-frère (31).

§ 7. *Division de l'Arménie en trois petits royaumes* (32). — Pendant la captivité d'Artavasde, Antoine avait nommé son fils Alexandre roi des contrées situées entre l'Araxe et la Mésopotamie. Il avait donné la partie de l'Arménie placée au delà de l'Araxe au roi des Mèdes et l'Arménie mineure au roi de Pont. Les Arméniens refusèrent d'obéir à Alexandre et mirent à leur tête Arscham, *le frère de Tigrane*. Celui-ci fut d'abord chassé par les Romains; mais, grâce au secours de Phraate IV (l'Arschavir des Arméniens), il recouvra la Basse-Arménie. Il fixa, dès lors, sa résidence à Nisibe. La Haute-Arménie reconquise par Phraate paya le concours prêté à Arscham et resta au roi des Parthes. Un peu plus tard, Arscham conclut un traité avec César Auguste auquel il s'engagea à payer tribut.

(1) Tite-Live, l. CXXX; Velléius Paterc., l. II, c. LXXXII.
(2) Dans l'Atropatène, non loin de la mer Caspienne.

A. *Arménie septentrionale* (au delà de l'Araxe).

§ 8. *Elle reçoit ses rois des Romains, des Parthes, plus que des Arméniens.*

Ainsi, l'Arménie de Tigrane le Grand était divisée en trois royaumes. Leur état fut bien précaire et leur sort bien obscur pendant les siècles suivants.

La Haute-Arménie, nous venons de le dire, avait passé des mains d'Antoine au pouvoir des Mèdes, puis des Perses, ou plutôt des Parthes. Phraate IV (Arsace XV) lui donna pour vice-roi Artaxès II. Ce prince, que plusieurs écrivains arméniens considèrent comme un étranger, était, selon les historiens occidentaux, le fils aîné d'Artavasde. D'abord vaincu et chassé par les Romains, puis rétabli par les Parthes, il fut, au dire de Tacite, immolé par ses proches (20) (1). Au dire d'autres historiens, les Arméniens, avec l'appui des Romains, se débarrassèrent de ce protégé des Parthes et mirent à sa place son frère Tigrane III surnommé le Petit. Tibère posa lui-même le diadème sur sa tête (2). Quand il mourut, les Romains le remplacèrent par l'un de ses frères, Erouaz. Mais les Arméniens ayant opposé à celui-ci un fils de Tigrane, Tigrane le Jeune, Rome les contraignit de l'exiler et leur imposa comme roi Artavasde II que plusieurs historiens disent fils d'Artaxès II (6) (3).

Ces petits rois font pâle figure à côté des généraux et des consuls romains. On voit trois sortes de compétiteurs paraître sur le trône ou disparaître tour à tour, suivant que les Arméniens inclinent vers les Romains, les Parthes, ou se laissent entraîner par quelque désir d'indépendance. Tigrane IV le Jeune, qui a voulu remonter sur le trône après Artavasde II, sans attendre l'agrément de Rome, est déposé, au nom d'Auguste, par Caius César, son petit-fils (an 2 ap. J.-C.). Le mède Ariobarzane, qui lui succède, ne satisfait pas les Arméniens; il meurt bientôt, et son fils Artavasde III ou Artabaze est peu après écarté du trône. On lui préfère une femme, Erato, la veuve

(1) Tacite, *Ann.*, l. II, c. III. — Selon Josèphe il fut chassé par Archélaüs, roi de Cappadoce, et Tibère, qui fut plus tard empereur (*Antiq.*, l. XV, c. V, 4).

(2) Cf. Suetonius, *Tiber.*, c. IX. — Dion, l. LIII. — Tacite, *loco cit.*

(3) Il est assez vraisemblable que c'est le personnage désigné par les historiens arméniens sous le nom d'Abersam, de la famille des Ardzrouniens, et qu'ils disent avoir été mis sur le trône par les Romains vers la même époque. Il se peut néanmoins que cet Abersam ait régné quelques années plus tard.

de Tigrane IV, dont le règne assez court fut suivi d'un interrègne, ou plutôt d'une véritable anarchie.

Les Arméniens demandèrent alors pour roi Vononès. Ce prince était l'aîné des quatre fils que Phraate IV avait envoyés en otage à Rome. Auguste l'avait donné pour roi aux Parthes, sur leur demande (11). Mais, par ses goûts tout romains, il déplut à ce peuple rude et barbare et fut détrôné par Artaban III. Celui-ci le poursuivit jusque sur le trône d'Arménie. Vononès s'enfuit en Cilicie, où il fut assassiné. A la demande d'Artaban III (Arsace XIX), Germanicus, qui commandait en Orient, avait éloigné Vononès; mais le roi parthe ne put rien obtenir de plus. Le général romain, après avoir écarté ses prétentions, consulta les nobles arméniens et, avec leur agrément, vint couronner à Artaxata Zenon, fils de Polémon, roi de Pont. Le nouveau roi prit le nom d'Artaxias, de la ville où il avait été couronné; son règne fut assez paisible (18-34) (1). Vint ensuite la royauté éphémère de Tigrane V, petit-fils d'Hérode, que Tibère fit périr.

§ 9. *Luttes pour la royauté entre Mithridate l'Ibérien et son neveu Rhadamiste; Zénobie.* — Artaban III revendiquait depuis longtemps, pour sa race, le trône d'Arménie. En 35, il fit proclamer roi son fils aîné, Arsace II. C'était le renversement de la politique romaine. Aussi, Tibère se hâta-t-il de lui opposer Mithridate, frère de Pharasmane, roi d'Ibérie. Mithridate gagna quelques serviteurs du roi d'Arménie, qui tuèrent leur maître. Aussitôt, une armée ibérienne attaqua et prit Artaxata. Artaban déclare la guerre à l'usurpateur (2); mais il se voit menacé par les Sarmates, qui débouchent des portes Caspiennes, et par les Romains qui soutiennent Mithridate (35). Lui-même est obligé de fuir devant ses sujets, que sa tyrannie a révoltés.

Après avoir été dépossédé du trône arménien par Artaban, rentré dans ses États; après l'avoir reconquis et en avoir été privé une autre fois par Caligula; après avoir été retenu en captivité à Rome, et s'être emparé de nouveau de la Haute-Arménie, sous l'empereur Claude, Mithridate l'Ibérien se croyait en sûreté, lorsqu'il fut victime d'une trahison plus odieuse encore que celle qu'il avait lui-même machinée contre son prédécesseur.

(1) Tacite, *Ann.*, l. II, c. IV et LVI. — Josèphe, XVIII, III.
(2) Suetonius, *Tiber.*, c. LXVI — Dion., l. LVIII et suiv.

Vers l'an 50, son neveu Rhadamiste, fils de Pharasmane Ier, vint lui demander asile (1). Il fuyait, disait-il, la cour d'Ibérie, ne pouvant plus supporter les duretés de son père et d'une marâtre. En réalité, son père craignant sa turbulence et son ambition, que son courage, son intelligence et de séduisantes qualités rendaient encore plus redoutables, lui avait montré le trône d'Arménie comme le digne objet de ses convoitises. A la faveur d'une généreuse hospitalité, il groupa tous les mécontents dans un complot contre son oncle ; puis, feignant d'être rentré en grâce, il revint près de son père. A quelques jours de là, il réapparaissait tout à coup en Arménie, avec une armée ibérienne. Quoique surpris, Mithridate eut le temps de s'enfermer dans le fort de Gornéas. Rhadamiste, alors, le pria d'accepter un rendez-vous pour discuter des conditions de la paix. L'endroit choisi était près d'un bois sacré, où leur amitié devait être scellée par un sacrifice aux Dieux. Le roi s'y rendit, sur les instances du gouverneur romain Celius Pollion, gagné par l'or de Rhadamiste. Mais, au moment où, selon une coutume orientale, ils vont mêler leur sang dans un serrement de main (2), Mithridate est saisi, garrotté. Rhadamiste, qui a juré de ne point le tuer par le fer ou le poison, le fait étouffer sous un monceau de vêtements; puis il ordonne de massacrer sa femme et ses fils.

Le gouverneur romain de Syrie, Quadratus, voulait châtier Celius Pollion, qui avait favorisé une si odieuse trahison. Mais la majorité de son conseil s'y opposa : elle fut d'avis de laisser les barbares s'égorger les uns les autres. Rome ne profitait-elle pas de leurs dissensions? Les empereurs n'avaient-ils pas, pour diviser le pays, donné la couronne d'Arménie tantôt à une famille, tantôt à l'autre (3).

A ce moment, Vologèse ou Arsace XXII (nommé Darius par quelques historiens arméniens) venait d'hériter du trône des Parthes. L'un de ses premiers soucis fut de conquérir pour son

(1) Cf. Tacite, *Ann.*, l. XII, c. XLIV-LII.

(2) Ceux qui concluaient un traité se donnaient la main droite ; pendant ce temps on liait les deux pouces avec force pour faire affluer le sang; une légère piqûre le faisait ensuite jaillir et chacun des deux contractants, en appliquant ses lèvres sur le sang de l'autre, rendait son serment sacré.

(3) Tacite, *loco cit.*

frère Tiridate le royaume d'Arménie, gouverné jadis par ses ancêtres et qu'un crime exécrable avait fait passer à un étranger. Rhadamiste s'enfuit à son approche. Artaxata et Tigranocerte furent prises; mais la rigueur de l'hiver força les envahisseurs à rétrograder. Rhadamiste reparut dans sa capitale. Il usa de telles représailles que les Arméniens se soulevèrent contre lui. Il ne se déroba même à leurs coups que par une fuite précipitée. Il avait placé en croupe sur son cheval sa femme Zénobie, fille de Mithridate. Celle-ci, enceinte depuis plusieurs mois, fut bientôt épuisée et se sentit défaillir. Ne voulant point tomber vivante aux mains de ceux qui les poursuivaient, elle pria son époux de l'arracher à cette honte par une mort qu'elle s'imaginait honorable. Rhadamiste, cédant à ses instances, la frappe enfin d'un coup de cimeterre, puis la jette dans l'Araxe et poursuit lui-même sa course jusqu'au palais de son père. Le corps de la reine, porté un moment sur les flots, fut aperçu par des bergers qui le tirèrent vers la rive. Soupçonnant son haut rang, à la richesse de sa mise et à la distinction de ses manières, ils s'empressèrent, après avoir pansé sa blessure, de la mener à la Cour, où Tiridate l'accueillit avec les égards dus à sa qualité et à ses malheurs (55).

Deux ans après, le roi de l'Ibérie faisait massacrer Rhadamiste, son fils, dans la crainte d'être détrôné par lui (54).

§ 10. *Tiridate détrôné, puis couronné par Néron.* — Néanmoins, l'Arménie continuait d'être un champ de bataille pour les Ibères et les Parthes. Les Arméniens, aux abois, implorèrent la protection de Néron et lui demandèrent un roi. Corbulon partit pour chasser les Parthes d'Arménie. S'étant mis à la tête de trois légions et de nouvelles troupes, levées en Cappadoce et en Galatie, il sut les aguerrir par de durs exercices, en plein hiver; puis, profitant de l'éloignement de Vologèse, occupé à soumettre les Hyrcaniens révoltés, il pressa vivement Tiridate, s'empara d'Artaxata qu'il détruisit. Tigranocerte, pour éviter le même sort, se soumit et offrit au général romain une couronne d'or. Par cette humiliation, elle obtint de garder ses privilèges.

L'influence romaine ainsi rétablie en Arménie, Néron lui donna pour roi Tigrane VI, le neveu du dernier prince de ce nom, de la race d'Hérode le Grand et petit-fils d'Archelaos, roi de Cappadoce (60). Mais à peine Corbulon s'était-il éloigné

que Vologèse entrait de nouveau en Arménie et obtenait que le gouverneur romain Cesennius Petus, chargé de défendre Tigrane, abandonnât le pays avec ses légions. Cependant, Tigrane, le roi détrôné, étant mort, Vologèse espéra obtenir des Romains qu'ils sanctionneraient la prise de possession du royaume d'Arménie par Tiridate; il envoya, à cette fin, une ambassade à Corbulon. Mais celui-ci exigea que le prince parthe déposerait la couronne et ne la reprendrait qu'après l'avoir obtenue de l'empereur romain. Ces conditions furent agréées. Tiridate vint à Rome, où il fut magnifiquement reçu et couronné par Néron. Revenu en Arménie, il releva Artaxata, détruite par Corbulon, y établit sa résidence et lui donna, en témoignage de reconnaissance, le nom de Neronia. Il reprit ensuite, avec l'appui des Romains, la partie de l'Arménie enlevée par les Albaniens et régna une onzaine d'années (62-73) (1). Son successeur fut Erovant, qui réunit sous son sceptre la Haute et la Basse-Arménie, et céda ensuite cette dernière aux Romains.

§ 11. — B. *Petite Arménie.* — En 189 avant Jésus-Christ, tandis que Artaxias, gouverneur de la grande Arménie, se révoltait contre Antiochus le Grand, Zadriadès se proclamait aussi roi de la petite Arménie, c'est-à-dire des contrées comprises entre l'Euphrate à l'est, le Pont au nord, la Cappadoce et le fleuve Halys à l'est, le Taurus au sud. Le dernier des successeurs de Zadriadès, Artane, fut tué par Tigrane le Grand, qui réunit la petite Arménie à son royaume. Mais Pompée l'en dépouilla pour la donner à Déjotare, roi de Galatie. Ce dernier suivit le parti de Pompée contre César et, néanmoins, obtint plus tard le pardon de son vainqueur. La race de Déjotare éteinte, la petite Arménie échut à Artabaze, roi de Médie; Marc Antoine la donna à Polémon, roi de Pont. Elle passa ensuite à Archelaos, roi de Cappadoce, à Cotys, roi du Bosphore, et au petit-fils d'Hérode, Aristobule, sous Néron. Tigrane, son dernier roi, étant mort, elle devint, sous Vespasien, une province romaine. Moins d'un demi-siècle plus tard, sous Trajan, le même sort était réservé à la Mésopotamie et à une partie de la Basse-Arménie. Les limites de l'empire allaient être reculées de l'Euphrate au Tigre.

(*A suivre.*)

(1) De l'an 66 à 75, selon quelques auteurs arméniens.

LES « PROJETS » DE JOACHIM III

Que va faire Joachim III?

Rétabli par l'enthousiasme populaire sur le « trône œcuménique », obligé de ménager le gouvernement suzerain, qui a ratifié l'élection, la Russie et l'Hellade, qui l'ont favorisée, quelle orientation nouvelle imprimera-t-il à la marche des affaires, autrement dit à la politique ecclésiastique du Phanar? Il est peut-être permis de se renseigner à cet égard dans les derniers discours et les récentes déclarations du chef de « la Grande Église ».

Le 25 juin dernier, Joachim III, le nouveau patriarche de Constantinople, était reçu par le sultan, en audience solennelle. Voici la traduction du discours prononcé à cette occasion; c'est une protestation de loyalisme ottoman.

Sire,

« Par la grâce du Très-Haut, l'Église patriarcale orthodoxe de Constantinople, la capitale de votre illustre État impérial, m'a, par ses représentants légaux, élu pour la deuxième fois son patriarche.

« Votre Majesté Impériale dans sa magnanimité a daigné, suivant la loi, entourer mon élection de son éclat impérial, montrant ainsi sa haute faveur envers le peuple orthodoxe, soumis et loyal, envers ma nation et envers moi-même, qui fais des prières chaleureuses pour Votre Majesté.

« En me présentant maintenant pour la première fois devant Votre Majesté Impériale, je dépose humblement à ses pieds les remerciements chaleureux et la profonde gratitude de tous ses fidèles sujets chrétiens orthodoxes, de tout le saint clergé

de notre Église et de moi-même qui me trouve, avec un profond respect, devant Votre Majesté.

« En ce moment solennel de ma présentation devant Votre Majesté Impériale, je considère comme un devoir impérieux de l'assurer que le souci principal de ma mission dans l'administration spirituelle de mon Église, sera de servir avec fidélité, dévouement et loyauté, l'auguste personne de Votre Majesté Impériale et ses droits impériaux, dans la conviction qu'elle ne me privera pas de sa faveur impériale.

« Que le Très-Haut garde constamment Votre Majesté Impériale en sa sainte garde et renforce Votre Majesté dans l'œuvre grandiose et sainte pour tous ses sujets! Amen! »

Ce discours a été traduit en turc par le grand logothète, S. E. Stavraki Aristarchi bey.

Après les visites officielles au grand vizir, au ministre des cultes — à ce dernier fonctionnaire, Sa Béatitude a rappelé que « les affaires courantes du patriarcat relevaient de son haut jugement et de son équité », — après les visites officielles a eu lieu, le soir du même jour 25 juin, l'intronisation à l'église (St-Georges) du Phanar.

Nous ne donnerons ni les détails de la cérémonie ni la liste des assistants de marque. Parmi ces derniers nous relèverons seulement la présence du R. P. Thibaut, religieux de l'Assomption et byzantiniste distingué, du Révérend Telwall, ministre anglican. Du long discours prononcé par le patriarche, nous nous contenterons de reproduire les passages de nature à donner des indications sur le programme de Joachim III. Après des remerciements à l'Éternel, et un paragraphe assez terne sur l'alliance de la foi et des œuvres, Sa Béatitude a continué ainsi :

« Il faut le rétablissement des lois, si, par la faiblesse des hommes, elles ont été quelquefois méconnues. Ce besoin, nous devons le reconnaître tous comme urgent et impérieux. L'application stricte du statut du Saint-Synode pour sa composition a été toujours un grand souci, parce que les dérogations qui se produisent, loin de contribuer au bien commun, créent une anomalie nuisible.

« L'attention à nous tous doit aussi se porter sur l'anomalie

récente de la mutation des évêques qui ont porté préjudice à l'Église, aux chrétiens et aux évêques eux-mêmes.

« La loi sur l'élection des évêques, méconnue surtout depuis quelques années, doit être appliquée plus strictement. La dignité épiscopale doit être attribuée surtout aux seuls élèves de l'École Théologique (1), et pour ceux-là même il faudra des états de service irréprochable parce que les détours et les sentiers par lesquels des clercs de toute provenance pénètrent dans la cour sacrée du troupeau ecclésiastique, portent un coup funeste à ce corps hiérarchique. Nous demandons l'observation de la loi accordant la préférence aux diplômés de l'École Théologique.

« Il faut aussi une série de mesures pour la surveillance des chrétiens. Il y a beaucoup à faire pour que la zizanie ne pénètre pas dans l'enceinte ecclésiastique où règne la justice de l'Évangile.

« Un autre souci essentiel, ce sont les rapports fraternels et évangéliques avec les Saintes Églises orthodoxes autocéphales. Cette Église-mère doit veiller avec plus d'attention à la solidarité, en vue d'assurer le bien commun et particulier et de mettre fin aux frictions locales (2) qui vont à l'encontre des prescriptions canoniques, des conciles et des préceptes évangéliques.

« Cet ancien principe — à savoir les rapports fréquents entre les Églises-sœurs, notre Église-mère du Christ en tête, ayant *ab antiquo* la préséance et la primauté (3) — doit être exalté, comme un saint labarum dans l'Église.

« En agissant ainsi nous plairons à Dieu, en lui rendant ce qui est à Lui.

« Notre auguste souverain, le sultan Abdul-Hamid Khan — pour qui nous devons adresser à Dieu des prières et des vœux, afin qu'il garde Sa Majesté en santé et en bonheur sous sa sainte protection — ressent, sans contredit, le désir cordial que tous vivent heureux dans son illustre empire. Il veille sur tous à degré égal et il les considère tous comme ses enfants sur le même pied d'égalité.

(1) Celle de Halki.

(2) *Sic.* Nous reproduisons la traduction du *Moniteur oriental* de Constantinople. Au lieu de *frictions*, il faut peut-être lire *froissements*.

(3) Voilà qui est clair! à comparer plus loin avec les déclarations anglicanophiles de Joachim III.

« Il attend, par droit sacré, que tous ses sujets lui témoignent leur fidélité et leur dévouement.

« Oui! Les sujets doivent à leur souverain la fidélité et le dévouement, parce que le souverain, le chef et maître de l'empire, est leur père. Ils doivent observer les lois établies par le roi. Ils doivent remplir leur devoir de sujétion envers leur souverain-père, qui les aime tous et prodigue à tous ses faveurs.

« Que Dieu garde notre Empereur, le sultan Abdul-Hamid Khan, et le soutienne de sa force indomptable, afin qu'il règne sur tout son peuple d'après sa sainte volonté! »

Le loyalisme de Joachim III est-il bien sincère? Nous aimons à le supposer. Un fait curieux, c'est de voir le sort du Phanar rivé à celui de la Sublime Porte. « A mesure que les États chrétiens se détachent de l'empire ottoman, ils s'affranchissent de la suprématie du Phanar pour se constituer en église indépendante. Le patriarche de Constantinople a vu ainsi lui échapper presque toutes les régions qui, de façon ou d'autre, reconnaissaient son obédience et lui payaient tribut; il ne lui reste à l'heure présente que les chrétiens du rite grec orthodoxe disséminés dans les provinces ottomanes (1); ce qui ne répond guère au titre d'*œcuménique* qu'il continue à se décerner fastueusement (2). »

En revanche, cette situation explique les ardentes prières du rituel phanariote pour la conservation des jours précieux d'Abdul-Hamid : « Ἴδε καὶ ἐπίσκεψαι τὴν Α. Α. Μεγαλειότητα τὸν Αὐτοκράτορα καὶ Βασιλέα ἡμῶν Σουλτὰν Ἀπδοὺλ Χαμὶτ Χὰν ἐφένδην (effendi) ἡμῶν.

A l'issue de la cérémonie d'intronisation, il y a eu réception générale dans la salle du *Synodicon*. Sa Toute Divine Sainteté — comme s'expriment les journaux orthodoxes — a adressé la parole à presque toutes les personnalités admises à lui présenter leurs hommages.

Le Révérend Telwall, en communiquant au Patriarche les félicitations de l'archevêque de Cantorbéry, a exprimé l'espérance de voir maintenus les rapports entre les Églises orthodoxe et anglicane. Le Patriarche a remercié et a donné l'assurance que les re-

(1) Encore faut-il en retrancher ceux de Syrie ou le patriarcat orthodoxe d'Antioche.

(2) *Études*, 5 déc. 1901, p. 672.

lations commencées avec l'Église anglicane (1) continueront et seront même raffermies dans l'avenir (2).

Tout récemment, le Rév. Dowling, chapelain anglican de Christ Church, sur le point de quitter Constantinople pour raison de santé, est allé au Phanar prendre congé du patriarche œcuménique. Il a remis à S. B. Joachim III une lettre de l'archevêque de Cantorbéry.

La lettre de l'archevêque de Canterbury, traduite en grec, a été lue en séance publique du St-Synode. Celui-ci a décidé d'y répondre.

Le grand vicaire du patriarcat œcuménique et l'archimandrite Photius, membres de la commission pour le rapprochement de l'Église d'Orient avec l'Église anglicane, sont allés au nom du Patriarche rendre visite au Rév. Dowling, avant son départ pour l'Angleterre.

*
* *

En regard de cette bienveillance témoignée aux représentants de l'anglicanisme, nous ne connaissons du nouveau chef de la « Grande Église » aucun acte récent témoignant de dispositions aussi conciliantes envers le catholicisme. Dernièrement Joachim III a fait la liste des jeunes orthodoxes (3) fréquentant les écoles étrangères (lisez catholiques). Nous ne tarderons pas à connaître la signification exacte de cette mesure.

En attendant, voici une déclaration faite par Joachim III, quelques jours après son intronisation, au correspondant constantinopolitain du *Figaro :*

« Mon plus grand souci sera de trouver les moyens d'une entente possible entre les trois grandes branches de la famille chrétienne : les orthodoxes, les catholiques, les protestants. Malheureusement cela ne dépend pas du Patriarche seul, ni même du Saint-Synode, mais de toutes les autres sections qui constituent l'Orthodoxie.

(1) Il en a été plusieurs fois question dans la *ROC.*, entre autres, 1900, p. 566 sqq.

(2) A rapprocher des éloges décernés en ces derniers temps par les journaux orthodoxes de Syrie — le Moḥabba surtout — aux missionnaires Américains.

(3) Ainsi que les noms de leurs parents et le motif pour lequel ils fréquentent les écoles *étrangères*.

« Je sais que je rencontrerai de grands obstacles. Mais, fort du précepte de Celui qui a dit que nous sommes tous frères, j'espère les surmonter.

« *L'Église romaine est intransigeante dans ses principes.*

« Il est vrai aussi que la religion est mêlée aujourd'hui à toutes sortes de questions politiques.

« Ceci n'est pas fait pour rendre un accord facile. En réalité, l'entente est de plus en plus difficile. Si nous ne parvenons pas à une entente absolue sur le terrain religieux, tâchons au moins d'obtenir une *entente sociale* d'après l'esprit de Celui qui fonda la religion chrétienne.

« Cette pensée date de mon premier patriarcat. *Et, quoique je sente bien les difficultés énormes que je rencontrerai de part et d'autre, j'irai droit au but, mettant mon espoir dans Celui qui a dit : « Ceux qui croient en moi doivent s'aimer « comme des frères. »*

En recevant le P. A. Palmieri de l'Assomption, Joachim III a indiqué avec plus de précision les « divergences dogmatiques, liturgiques, disciplinaires et administratives » séparant les deux Églises. « L'Église orthodoxe, s'est-il écrié, pourra-t-elle accepter l'infaillibilité du Pape (1)? »

En guise de commentaire à ces interviews, ajoutons les réflexions de l'*Orient*, organe attitré des Hellènes-Ottomans, c'est-à-dire de ceux qui cherchent à concilier les aspirations de l'orthodoxie et de la « Grande Idée » hellénique avec le loyalisme ottoman. Voici comment s'exprime le journal de M. Nicolaïdès :

« L'union définitive peut être facilitée par cette *entente sociale* dont parle Joachim III. Une entente de ce genre, s'étendant même sur le terrain ecclésiastique et religieux, a été établie, il y a deux ans, entre Constantin V et l'Église anglicane au sujet de l'enterrement des orthodoxes dans les localités où il n'existe pas de prêtres orthodoxes, et de l'enterrement des protestants dans les localités où il n'existe pas de pasteurs protestants : les prêtres orthodoxes pourront à l'avenir présider à l'enterrement des protestants, et vice versa (2). Il y eut

(1) *Bessarion*, 1901, p. 297.

(2) Il règne une certaine confusion dans les faits tels que les expose l'*Orient*. Si quelques évêques grecs ont cru devoir accepter l'*intercommunion* avec l'É-

des cas où les pasteurs protestants — en Australie, par exemple — ont baptisé les enfants des orthodoxes. Si donc l'Église orthodoxe a pu s'entendre sur ces divers sujets qui ne sont pas simplement sociaux, mais qui rentrent dans l'ordre religieux, avec les protestants, *si éloignés pourtant des orthodoxes pour tout ce qui concerne les dogmes*, combien plus facile serait une entente de ce genre entre catholiques et orthodoxes qui ne sont séparés les uns des autres que par des différences plutôt *politiques*, comme l'a dit avec infiniment de justesse Joachim III, plutôt administratives, c'est-à-dire du domaine de l'administration de l'Église, plutôt sociales ou purement ecclésiastiques que dogmatiques, que religieuses? Un énorme précipice — dogmatique et religieux — sépare les protestants d'avec les catholiques et les orthodoxes; de petits fossés facilement franchissables séparent, par contre, les catholiques des orthodoxes. Ces deux derniers peuvent donc s'entendre avec de petites concessions mutuelles, et une fois catholiques et orthodoxes réunis en une seule Église ou du moins unis par des liens sociaux et ecclésiastiques, l'entente entre les trois grandes branches de la famille chrétienne, entente tant désirée par Sa Sainteté Joachim III, se trouverait déjà sur le chemin de la réalisation. En toute affaire, le commencement est difficile; il est même la moitié de tout, comme disaient les anciens Grecs. Il faut donc souhaiter que Léon XIII et Joachim III *commencent* l'union des Églises : la fin viendrait toute seule après. »

M. Nicolaïdès — c'est une justice à lui rendre — depuis bien des années préconise cette entente cordiale (1). Le directeur de l'*Orient*, qui connaît Rome, pour y avoir longtemps séjourné, sait bien que les obstacles ne viendront pas de ce côté. Les actes de Léon XIII témoignent suffisamment qu'on y est prêt à toutes les concessions n'intéressant pas le dogme.

D'ailleurs dans le monde orthodoxe, M. Nicolaïdès n'est pas seul de son avis. Un théologien de grande valeur, Maltzew,

glise anglicane, le Saint-Synode de Constantinople ne s'est pas encore prononcé sur cette délicate question.

(1) A plusieurs reprises il a mis ses coreligionnaires en garde contre les desseins des anglicans tout en faisant ressortir les avantages et la facilité d'une entente avec Rome.

aumônier de l'ambassade russe à Berlin, pense absolument comme lui.

Nous croyons donc que les négociations entre Constantinople et Cantorbéry traîneront en longueur, si toutefois elles doivent aboutir. Joachim III tient à ménager l'Angleterre, dont la protection peut être utile le jour où les exigences russes deviendront trop pressantes.

*
* *

D'autres questions sollicitent l'attention du chef de la « Grande Église » et demandent une prompte solution : entre autres celle du patriarcat d'Antioche. Ici encore Joachim III va fatalement se heurter contre la politique russe.

On connaît les projets politiques des Russes en Orient; par contre, peu de personnes en Europe sont au courant de leurs projets *ecclésiastiques* ou *religieux*. Eh bien, ces projets sont aussi importants que les premiers; ils tendent au même but par des voies détournées. La Russie n'a qu'une seule politique dans tous les pays du Levant et, pour servir cette politique, elle a recours à tous les moyens : l'Église, la religion; tout doit servir à la réalisation du programme russe.

Russifier ou, pour employer un mot mieux adapté à la circonstance, « slaviser » l'Église grecque d'Orient, slaviser les patriarcats, prendre possession par le slavisme du trône œcuménique, commander le Saint-Synode du Phanar, la plus haute autorité ecclésiastique de toute l'orthodoxie, arriver à avoir sur le trône de Chrysostome un patriarche slave, enlever, en un mot, la haute direction de l'Église orthodoxe aux Hellènes pour l'assurer aux Slaves, tel est le but de la Russie, but poursuivi avec cette ténacité, ce choix judicieux des instruments et des moyens à employer, dont pourrait s'inspirer la politique orientale des autres puissances.

Là où elle ne peut se servir de l'élément slave, elle appuie l'élément indigène pour l'opposer au clergé hellène; elle répand l'argent à pleines mains et ses consuls travaillent avec une activité que rien ne lasse, que rien ne décourage. En Syrie et en Palestine, où il n'existe pas de Slaves, elle est parvenue à créer un parti russophile en opposant les Arabes orthodoxes

aux Hellènes. La Société russe de Palestine, cette grande association panslaviste, patronnée par le gouvernement de Saint-Pétersbourg, soutenue par les panslavistes de Moscou et par les grands-ducs, est déjà parvenue à répandre son action en Palestine et dans une notable partie de la Syrie.

Cette action s'est victorieusement affirmée dans la promotion d'un prélat arabe, Mgr Mélétios, évêque de Laodicée, au siège patriarcal d'Antioche, en remplacement de l'hellène Spyridon, forcé de démissionner. Cette élection est le premier pas, *un pas de géant*, comme s'exprime l'*Orient*, vers la formation d'une nouvelle église orthodoxe, une église arabe, destinée à servir d'appui à l'influence russe au Levant (1).

La promotion de Mgr Mélétios a été suivie dans toute la Syrie orthodoxe d'une violente réaction contre l'hellénisme. Nous n'avons pas ici à justifier ce mouvement; mais il trouverait au besoin son excuse dans l'intolérable tyrannie que pendant près de deux siècles le haut clergé, presque entièrement composé de prélats hellènes, avait fait peser sur la population gréco-arabe (2).

La réaction a surtout sévi contre les membres helléniques de l'épiscopat syrien. Mais ici il faudrait se garder de toute exagération. Les orthodoxes arabophones — nous en convenons — ont eu le triomphe trop bruyant. Il serait pourtant ridicule de vouloir transformer en martyrs les évêques hellènes de Syrie. C'est ce qu'ont essayé de faire les journaux de l'Hellade.

Après l'élection de Mélétios, s'il faut en croire l'*Orient* (3), « tous les évêques grecs durent quitter immédiatement la ville

(1) Il est difficile de nourrir encore des illusions à cet égard, après les déclarations si explicites de M. Pobiédonotzev. Le procureur impérial près du S.-Synode russe a exprimé plus d'une fois le désir de voir les patriarches orthodoxes de l'Orient contraints de se soumettre à sa volonté, ajoutant qu'il saurait bien régler à sa guise les affaires de l'Église orientale.

M. Salaviov, directeur du bureau de la presse russe, a été encore plus loin dans la voie des aveux. Dans la *Gazette de Moscou* (année 1896, numéro 11), il a formé le vœu de voir « tous les Grecs (lisez les Hellènes) passer à l'islamisme, les patriarcats de l'Orient perdre tout leur prestige » afin d'asseoir sur ces ruines religieuses le triomphe du panslavisme. (Voir *Revue de l'Orient chrétien*, 1901, p. 10.)

(2) Voir la brochure *La question gréco-arabe ou l'hellénisme en Palestine et en Syrie*, 1895.

(3) Numéro du 21 septembre 1902. Sur ces affaires, on consultera utilement *ROC.*, 1902, 346 sqq.

de Damas en présence de l'hostilité manifestée à leur égard par la population arabe. Dans leur départ précipité, ces prélats n'ont pas pu emporter un seul vêtement de rechange. Ils abandonnèrent tout, meubles, habits sacerdotaux, etc., confisqués, dit-on (?), par les nouvelles autorités ecclésiastiques de Syrie. Le vali, par mesure de précaution, leur donna une forte escouade de gendarmerie à cheval ».

La réalité a été beaucoup moins tragique. On a laissé aux prélats hellènes tout le temps de faire leurs malles. Mais on ne tarda pas à les déposer. Un des plus récalcitrants fut Germanos, métropolitain d'Adana (Cilicie). Fort de l'appui que lui prêta en cette occurrence tout l'hellénisme, le prélat ne tint aucun compte de la sentence de déposition.

« D'après ce qu'on nous écrit, ainsi s'exprime *As-sahbâ* (1), M^gr^ Germanos reçoit un traitement du gouvernement grec. Il est soutenu par ses diocésains hellènes. En état de rébellion ouverte, il dispose à sa guise des affaires de la communauté. C'est là un désordre intolérable. Notre correspondant se plaint amèrement de l'abandon spirituel des Syriens en ce diocèse, privés d'un pasteur pour les guider dans la crainte de Dieu. En même temps il attire l'attention de Sa Béatitude sur la solution de cette difficulté. L'éloignement de Germanos déjà déposé et la nomination d'un nouveau titulaire s'imposent. »

Le premier vœu du correspondant d'*As-sahbâ* vient de se réaliser. Nous lisons dans les journaux de Constantinople :

« D'ordre de S. M. I. le Sultan, une pension mensuelle de 1.000 piastres (2) a été allouée à M^gr^ Germanos, ex-métropolitain grec d'Adana, établi actuellement à Brousse (3). »

Mais l'Hellénisme n'est pas près de s'incliner devant les faits accomplis. « Le dernier mot de l'affaire n'appartient ni aux évêques arabes ni à la diplomatie russe. La question a beau être une question politique au fond, elle n'en reste pas moins une question religieuse dans ses apparences extérieures (*sic*). Le dernier mot appartient donc au patriarcat œcuménique et au Saint-Synode du Phanar, c'est-à-dire à l'autorité hiérarchique suprême de toute l'orthodoxie. »

(1) Journal orthodoxe du Caire.
(2) Environ 180 francs.
(3) Anatolie.

Voilà comment raisonne l'*Orient*. Seulement que devient dans cette hypothèse la théorie très orthodoxe de l'indépendance mutuelle des patriarcats, églises autonomes et autocéphales, indépendance si hardiment opposée aux prétentions romaines? Pourquoi en face des revendications bulgares, arabes, moscovites, etc., renoncer à la doctrine, chère aux Phanariotes, du Christ, « chef unique et invisible de l'Église universelle »? (Encyclique du patriarche Anthime VII de Constantinople, 1895.)

La position était fort commode en effet tant qu'on n'avait qu'à se préoccuper des seuls Latins. Mais elle n'est plus défendable devant la nouvelle attitude des Arabes et des Slaves. A la sommation d'avoir à respecter la suprématie de la « Grande Église » ne s'avisent-ils pas d'opposer l'ancienne théorie de Byzance : « L'unité de l'Église, c'est l'union dans la charité »!

La situation devient embarrassante. Que va faire le Phanar? Fera-t-il appel au droit divin des Hellènes à l'administration d'un patriarcat exclusivement peuplé d'Arabophones?

« Joachim III n'a pas encore eu l'occasion de s'exprimer à ce sujet. Mais, immédiatement après l'élection de M^gr^ Mélétios, sous le Patriarcat de S. S. Constantin V, l'*Ecclisiastiki Alithia*, l'organe officiel du Patriarcat œcuménique, dans un grand article publié sur la question d'Antioche, faisait appel à toutes les Églises orthodoxes contre une élection faite en profanation des canons et des règlements ecclésiastiques et religieux (*sic*) et disait que l'Orthodoxie ne pouvait reconnaître un prélat usurpateur du trône patriarcal.

« Que fera maintenant Joachim III? C'est la première des graves questions dont la solution est attendue avec impatience par le public orthodoxe. Reconnaîtra-t-il M^gr^ Mélétios, ce qui donnerait consistance aux bruits qui représentent Joachim III comme russophile, ou suivra-t-il l'exemple de son prédécesseur Constantin V?

« Cette question d'Antioche est la pierre de touche qui nous fera connaître les sentiments et les idées du nouveau Patriarche œcuménique à l'égard de la Russie ». (*Orient*, 21 sept. 1901.)

Jusqu'ici les lettres ἐνθρονιστικαί et εἰρηνικαί n'ont pas été échangées entre les deux patriarcats. Parmi les destinataires de ces missives solennelles on n'a oublié que l'église d'Antioche.

Encore une fois, l'heure est solennelle pour l'orthodoxie hel-

lène. Comprenant toute la gravité de la situation, Joachim III sent le besoin de s'entourer de lumières ou plutôt de partager avec d'autres la responsabilité d'une solution qui s'impose. Elle ne manquera pas d'être examinée dans les entrevues avec les deux patriarches orthodoxes d'Alexandrie et de Jérusalem, prochainement attendus à Constantinople.

Post-scriptum. — M^gr^ Damianos, patriarche de Jérusalem, est arrivé à Constantinople. Il a déjà eu plusieurs entrevues avec son collègue du Phanar, entrevues auxquelles assistait M. Zinovieff, ambassadeur de Russie. Le résultat de ces colloques n'est pas encore connu. Seulement, dans une séance du S.-Synode, Joachim III a avoué que dans leurs relations avec les autres églises orthodoxes, ses prédécesseurs avaient parfois oublié les lois de la charité. Faut-il considérer cet aveu comme un préliminaire à des négociations ultérieures avec les Bulgares et les Gréco-Arabes du patriarcat d'Antioche?

Nous ignorons toujours la réponse de M^gr^ Photius, patriarche d'Alexandrie, à l'invitation du Phanar. L'habile prélat n'a pas même songé à envoyer un représentant. Il est partisan de la politique des mains libres. Les yeux fixés sur le trône patriarcal de Jérusalem, où il espère s'asseoir un jour, il ne veut pas, par une ingérence intempestive dans les questions bulgare et arabe, se mettre à dos les Hellènes, jusqu'ici ses partisans dévoués, ni les Russes, dont il espère s'assurer la neutralité, ni les Arabes, dont il connaît la langue et qui, grâce à certaines concessions, le considèrent comme le moins hostile des prélats hellènes à leurs revendications nationales. Pour toutes ces raisons, il continue à faire la sourde oreille aux appels de ses collègues de Stamboul et de Jérusalem. L'avenir nous dira jusqu'à quel point cette attitude lui rendra service.

H. Lammens.

LES ÉTUDES ISLAMIQUES EN RUSSIE

ET UNE APOLOGIE RUSSE DE L'ISLAM

(*Fin*) (1).

X

« Passons à un second préjugé non moins répandu contre l'enseignement coranique. On lui reproche un fanatisme farouche. Ce préjugé découle de l'ignorance. On ne remonte pas aux sources pour y puiser de l'eau pure, et l'on forge des accusations que l'on serait embarrassé d'étayer sur de bons arguments (2).

Puisqu'on reproche à Mahomet un fanatisme aveugle, une haine implacable à l'égard des autres religions, consultons l'œuvre qui reflète fidèlement sa pensée, l'œuvre qu'il laissa à la postérité comme un rayonnement éternel de son génie. Voici ce que le Coran nous enseigne sur le judaïsme et sur le christianisme : « Nous avons donné le livre de la foi à Moïse et nous l'avons fait suivre par d'autres envoyés. Nous avons accordé à Jésus, fils de Marie, des signes manifestes de sa mission, et nous l'avons fortifié par l'esprit de la sainteté (3). Ceux qui ont cru, ceux qui suivent la religion juive, les chrétiens, les sabéens et tous ceux qui ont cru en Dieu, et au jour dernier, et qui aura pratiqué le bien, tous ceux-là recevront la récompense

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 485.
(2) Barth, p. 139-147.
(3) *Le Koran*, II, v. 81, p. 14.

de leur Maître (1). Dites : nous croyons en Dieu, et à ce qui a été envoyé d'en haut à nous, à Abraham et à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux douze tribus, aux livres qui ont été donnés à Moïse, et à Jésus, aux livres accordés aux Prophètes par le Seigneur; nous ne mettons point de différence entre eux, et nous sommes résignés à la volonté de Dieu (2). O vous qui avez reçu les Écritures, ne dépassez pas les limites dans votre religion, ne dites de Dieu que ce qui est vrai. Le Messie, Jésus, fils de Marie, est l'apôtre de Dieu, et son verbe qu'il jeta dans Marie : il est un esprit venant de Dieu (3). Nous t'avons donné la révélation, comme nous l'avons donnée à Noé, et aux prophètes qui ont vécu après lui. Nous l'avons donnée à Abraham, à Ismaël, à Isaac, et à Jacob, aux douze tribus; Jésus, Job, Jonas, Aaron, Salomon, et nous donnâmes les psaumes à David (4). Nous avons fait descendre le Pentateuque : il contient la lumière et la direction (5). Après les autres Prophètes nous avons envoyé Jésus fils de Marie pour confirmer le Pentateuque. Nous lui avons donné l'évangile qui contient la lumière et la direction, et qui, confirmant le Pentateuque, sert d'admonition à ceux qui craignent Dieu. Que ceux qui s'en tiennent à l'évangile, jugent d'après son contenu. Ceux qui ne jugent pas d'après un livre de Dieu sont impies (6). »

Est-ce que ces textes ne sont pas décisifs pour trancher la question du fanatisme de Mahomet? Nous pourrions les multiplier à loisir, nous pourrions citer tel ou tel autre chapitre du Coran où l'on expose les croyances chrétiennes avec le plus grand respect, où l'on exalte Marie, mère de Jésus, où l'on professe exactement que les chrétiens ne sont pas dans la voie de perdition. Mahomet se révèle épris d'amour pour la vérité. Il déteste les disputes, les querelles, les controverses oiseuses; il adopte les théories qui lui paraissent justes sans se soucier de leur provenance. Loin de lui la pensée ambitieuse d'être le seul législateur investi d'une mission divine, le seul prophète

(1) *Le Koran*, II, v. 59, p. 10.
(2) *Ibid.*, II, v. 130, p. 21.
(3) *Ibid.*, IV, v. 169, p. 22.
(4) *Ibid.*, IV, v. 161, p. 92.
(5) *Ibid.*, V, v. 48, p. 100.
(6) *Ibid.*, V, v. 50-51, p. 100-110. — Bajazitov, p. 36-41.

choisi pour éclairer les âmes. Il vénère tous les envoyés de Dieu, les prophètes qui se succèdent à travers les âges. Tous sont les hérauts de la divinité; tous dévoilent une partie des trésors d'en haut. Noé, Abraham, Moïse, Jésus tenaient de Dieu la loi qu'ils promulguaient. Jésus est l'Esprit de Dieu, le Verbe divin envoyé sur la terre. Jésus n'est pas mort; et à la fin du monde les hommes l'auront pour juge (1).

Et en présence de ces témoignages explicites sur l'excellence et la vérité du christianisme, peut-on dire que la haine de Jésus est la quintessence de la théologie du Coran?... Écoutons Vladimir Soloviev, dont le témoignage ne peut être soupçonné de partialité : « Notre foi vient de Dieu, dit le Croyant. Les révélations antérieures à celles de Mahomet découlent aussi de Dieu, bien qu'il n'y ait pas de dépendance d'origine entre elles. Le Coran ne tire pas son origine des anciennes révélations, mais il ne les contredit pas; il les complète et les affermit, parce que cette dernière révélation aussi bien que les précédentes prend sa source en Dieu. Il n'y a point d'autre Dieu que le Dieu vivant; il a envoyé le livre contenant la vérité, le livre qui confirme les Écritures qui l'ont précédé. Il fit descendre le Pentateuque et l'Évangile pour servir de direction aux hommes (2). »

C'est pour cela que Mahomet ne s'avisa pas de soumettre aux pratiques et cérémonies de l'Islam les juifs et les chrétiens. Il leur imposa seulement de remplir leurs devoirs à l'égard de Dieu. Le respect pour la loi de Moïse et de l'Évangile fut inculqué aux disciples du prophète.

Mahomet ne cessait de rejeter l'auréole de la divinité, de se dire un homme chargé d'annoncer et d'avertir pour ceux qui croient (3). Ce n'était pas aux juifs et aux chrétiens qu'il déclarait une guerre sans merci. Il en voulait à ceux qui se prosternent devant les idoles, à ceux qui se refusent à honorer Dieu selon les prescriptions révélées par Moïse, par Jésus et par les autres prophètes.

Le fanatisme de Mahomet est donc une calomnie inventée

(1) Gabrieli, *Gesù Cristo nel Qorano*, Bessarione, n. 55-56, p. 32-61.

(2) Магометъ. Очеркъ Вл. Соловьева, Saint-Pétersbourg, 1896. — Bajazitov, p. 43.

(3) *Le Koran*, VII, v. 187, p. 152.

et exploitée par la mauvaise foi. Tous les moyens sont bons pour jeter le discrédit sur l'Islam (1). »

XI

« Mais, dira-t-on, le droit musulman contient des clauses ayant trait à l'infériorité légale des chrétiens vis-à-vis des disciples du prophète. Cela est vrai, mais il ne faut pas se méprendre sur la nature et la portée de ces lois. On se tromperait fort si on voulait les imputer au Coran. Les circonstances politiques, la nécessité de se prémunir contre les infidèles toujours prêts à secouer le joug de l'Islam, déterminèrent les princes musulmans à des mesures que les États les plus civilisés adoptent en temps de guerre. C'étaient des lois martiales. Le danger disparu, on en revenait à une tolérance bienveillante, et les chrétiens n'étaient nulle part plus heureux que sous le couvert de la protection musulmane (2). L'Islam en matière légale ne reconnaissait que ce principe : la loi est la même pour tous. Les juges musulmans s'efforçaient de rendre justice sans se laisser influencer par la diversité de croyance. Ils parlaient le langage de la vérité et tenaient à cœur de ne pas avilir la noblesse de leurs fonctions par des sentences injustes. Citons un épisode qui met en relief la délicatesse que les musulmans apportaient dans leurs relations avec les chrétiens.

« En 634, Omar pénétra à Jérusalem, se rendit à l'église de la Résurrection, s'assit au milieu du temple, et médita longtemps en silence; puis l'heure de la prière des musulmans étant venue, il demanda avec déférence au patriarche une place dans un coin de l'édifice, où il pût prier pour ne pas manquer de respect au lieu saint. Le patriarche lui dit de prier à la place où il était assis. Mais Omar s'y refusa par scrupule. Sophronius alors le conduisit dans l'église moins auguste de Constantin, mais il refusa également de prier dans ce sanctuaire, et sortant des portes, il fit ses prostrations et ses prières sous le portique qui regardait l'Orient. Le patriarche Sophronius s'étonnant

(1) Bajazitov, p. 43.
(2) De Castries, p. 78-87.

d'une telle modestie et d'une telle réserve chez un conquérant : « Tu ignores sans doute, lui dit Omar, pourquoi je me suis abs- « tenu de prier dans une église chrétienne. C'est par égard pour « vous. Les musulmans se seraient emparés à mon exemple de « vos temples, et rien ne les aurait empêchés de prier eux-mêmes « dans les églises où leur chef aurait prié (1). » Le prétendu fanatisme des musulmans n'existe donc que dans l'imagination fertile de ceux qui ont intérêt à le diffamer.

L'on ne saurait admettre non plus l'intolérance de l'Islam pour ce qui concerne les sujets chrétiens soumis à son sceptre. « Trois caractères, selon le prophète, permettent de discerner les faux croyants : l'infidélité dans les promesses, l'abus de confiance et le mensonge. » Le vol, la fraude et l'homicide ne doivent pas être perpétrés au détriment des musulmans, et plus encore des chrétiens (2). Le calife Omar disait : « Le sang d'un chrétien est identique au sang d'un musulman. Ce sang est notre sang à nous, et les biens des infidèles ne diffèrent pas des nôtres (3). »

Les lois d'exception sanctionnées par le Coran s'expliquent aisément à une époque où Mahomet avait de bonnes raisons pour douter de la fidélité des chrétiens. C'était là une mesure transitoire que l'on reproche au Coran comme une loi toujours en vigueur. L'on oublie ces paroles si explicites du Coran : « Point de violence en matière de religion. La vérité se distingue assez de l'erreur. Celui qui ne croira pas au Thâgout et croira en Dieu, aura saisi une anse solide à l'abri de toute brisure. Dieu entend et connaît tout (4). »

L'esprit de tolérance du Coran se révèle même dans les mariages mixtes. Il n'est pas défendu aux musulmans d'épouser une chrétienne ou une juive, et, dans ce cas, c'est toujours la mère qui veille à l'éducation des enfants; si grand est le respect des droits maternels (5) !

(1) *Ap. de l'Islam*, p. 8-9.
(2) Bajazitov, p. 42.
(3) *Ib.*, p. 50.
(4) *Le Koran*, II, v. 257, p. 40.
(5) Bajazitov, p. 52. — Cf. Anatolio Latino, *Gli Armeni e Zeitun*, Florence, 1827, p. 371-373. — L'ouvrage d'Anatolio Latino est peut-être le plus complet qui ait paru sur les affaires arméniennes, et en général sur les conditions actuelles de l'empire ottoman.

L'Islam n'a jamais autorisé ou soulevé des persécutions contre les adhérents d'un autre symbole. Il a subi des déchirements internes. Ses dogmes n'ont pas été à l'abri des attaques de l'hérésie, et cependant le sang n'a jamais coulé pour des débats religieux (1). Les docteurs musulmans ne se sont pas dérobés à la discussion théologique de leurs croyances. Ils ont répondu aux objections de leurs adversaires, et les califes eux-mêmes avaient plaisir à prendre part à ces tournois théologiques. Il y a une littérature très riche sur la théologie du Coran, et les objections même les plus audacieuses contre tel ou tel dogme essentiel de la religion de Mahomet, y sont relatées par entier, sans la moindre coupure ou travestissement (2).

Le prophète a nommé avec des épithètes louangeuses ceux qui l'ont précédé dans la voie de Dieu, parfois même en enseignant des dogmes reniés par le Coran. L'Islam n'a pas creusé un abîme entre les races et les cultes pour ce qui concerne le bonheur des élus. Les nations les plus diverses sont conviées à participer au même privilège, car il n'y a pas de peuple choisi devant Dieu. »

XII

« Et la guerre sainte?.. Et les soubresauts de l'Islam qui sous la morsure du fanatisme se rue en armes contre les enfants de l'Évangile?... Ne craignons rien. Nous nous heurtons toujours à la thèse accusatrice de ceux qui méconnaissent les textes écrits du Coran pour n'entendre que l'esprit de parti (3). La guerre sainte dans le sens que l'Islam attache à ce mot n'est pas la violence des armes pour la diffusion de l'islamisme (4). Le prophète condamne l'abus de la force dans le but de gagner des

(1) Cette assertion n'est pas vraie. Il y a eu des persécutions religieuses, voire même des martyrs, au sein des sectes islamiques. — Cf. d'Ohsson, *Tableau général de l'empire ottoman*, Paris, 1788, vol. I, p. 90 et ss. — Lebon, p. 448.

(2) Bajazitov, p. 51-52.

(3) *Gli Armeni e Zeitun*, p. 339-345.

(4) La guerre sainte n'est imposée comme devoir que dans le seul cas où les ennemis de l'Islam ont été les agresseurs : si on prend autrement les prescriptions du Coran, ce n'est que par suite d'une interprétation arbitraire de théologiens. — Dozy, *Essai sur l'histoire de l'Islamisme*, Paris, 1879, p. 152.

prosélytes. Ses paroles ne laissent pas subsister le moindre doute. « Appelle les hommes dans le sentier de Dieu par la sagesse et par des admonitions douces ; si tu entres en dispute avec eux, fuis-les avec honnêteté « (1). Les commentateurs arabes interprètent ce passage du Coran de la manière suivante : « Ceux qui travaillent à la conversion des infidèles doivent s'abstenir d'avoir recours à la violence : il leur faut se frayer le chemin du cœur, et asservir les intelligences par la force du raisonnement et par la conviction de la parole (2). »

A plusieurs reprises l'Islam a été obligé de se défendre les armes à la main, de tenir tête à des ennemis qui menaçaient de le frapper à mort. Serions-nous assez injustes pour le blâmer d'un acte d'énergie que nous n'hésitons pas à déclarer noble et glorieux pour tout peuple, quel qu'il soit?...

D'après l'Islam, la guerre s'impose aux croyants comme un devoir sacré toutes les fois que le territoire musulman est envahi par les infidèles, et, à proprement parler, lorsque les forces des ennemis sont prépondérantes.

Écoutons Mahomet : « Point de violence en matière de religion. Si Dieu voulait, tous les hommes de la terre croiraient. Veux-tu contraindre les hommes à devenir croyants (3)?.. De ses sujets, l'Islam réclame les impôts et la soumission. » L'autonomie leur est accordée avec des concessions que l'on n'obtiendrait pas sous un régime chrétien (4). La guerre dans un but de prosélytisme est ouvertement réprouvée par le prophète. On y a recours pour la défense du foyer et de la patrie, et la levée en masse de tout un peuple pour la tutelle du sol qui l'a vu naître n'a jamais été proscrite par le code civil ou religieux de n'importe quelle nation.

Nous invoquons à l'appui de notre thèse l'autorité de Vladi-

(1) *Le Koran*, XVI, v. 127, p. 246-247.

(2) Bajazitov, p. 53.

(3) *Le Koran*, X, v. 22, p. 120. — Bajazitov oublie les sourates qui imposent de combattre à outrance les chrétiens, celle-ci p. ex. : Faites la guerre ... à ceux d'entre les hommes des Écritures qui ne professent pas la vraie religion. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils payent le tribut de leurs propres mains et qu'ils soient soumis. » *Le Koran*, IX, v. 29, p. 166. — Cf. Lamairesse et Dujarric, *Vie de Mahomet d'après la tradition*, Paris, 1898, col. II, p. 297-928. — Marracci, *Prodromi*, p. 60-61.

(4) *Gli Armeni e Zeitun*, p. 346-349.

mir Soloviev : « Il est hors de doute que pour Mahomet la guerre sainte était un moyen religieux et politique à la fois pour la réalisation de ses plans : c'est une loi d'occasion, que l'on aurait tort de déclarer un principe de gouvernement religieux. La guerre sainte ne se proposait pas la conversion des infidèles, mais la tranquillité du domaine politique de l'Islam. Dans l'enseignement de Mahomet, elle s'enchaîne étroitement avec la tolérance religieuse (1). »

Ces explications données, il s'ensuit que c'est un mensonge historique que d'attribuer à la violence la diffusion rapide et merveilleuse de l'islamisme. Mahomet commença sa prédication au milieu des Koreïschites, c'est-à-dire d'une tribu qui lui était hostile et, par surcroît, orgueilleuse au plus haut degré (2). Est-ce raisonnable que de faire de son épée l'instrument de ses conquêtes sur les âmes (3)?

Il est inutile de remonter le courant des siècles pour glaner des preuves historiques dans le but de montrer que les théories de la guerre sainte ne sont qu'une éclosion tardive dans la littérature anti-islamique. Les Français se sont emparés de la Tunisie, où flottait la bannière du prophète. Est-ce que le Maroc s'est départi de son attitude calme et tranquille pour lancer contre les envahisseurs du sol musulman les cavaliers du désert?... L'Égypte s'est pliée au joug des Anglais, qui sous prétexte de la civiliser y ont commis des atrocités. Est-ce que la Turquie a déchaîné contre eux les croyants de Médine et de la Mecque, considérés à bon droit comme les foyers les plus actifs de l'Islam (4)?...

Nous pourrions citer d'autres exemples en grand nombre. Nous préférons cependant nous arrêter là, sûr d'avance que les esprits impartiaux se refuseront à souscrire à des accusations qui ne résistent guère au contrôle des faits et au témoignage de l'histoire. »

(1) Bajazitov, p. 54-55.
(2) Müller, I, p. 32.
(3) De Castries, p. 75-77.
(4) Bajazitov, p. 56.

XIII

« La polygamie et l'esclavage, voilà les griefs principaux, ressassés *usque ad nauseam* par les détracteurs du Coran. L'on ne tient pas compte d'une circonstance atténuante qui justifie pleinement la conduite de Mahomet. Il prêchait sa religion à une race barbare dont les mœurs étaient grossières et corrompues. Fallait-il heurter de front ces préjugés, et compromettre par cela même le succès de sa prédication?...

La prudence lui suggérait des atermoiements. Au lieu de rompre en visière avec leurs traditions, le prophète s'avisa de procéder avec une sage lenteur. Il ne lui était pas donné de supprimer l'esclavage chez les Arabes. Les réformes qu'il projetait dans son esprit philanthropique se brisaient à des obstacles insurmontables (1).

Au moins, voulut-il adoucir la condition déplorable des esclaves. Ce fut son mérite que d'avoir exprimé des théories, qui graduellement devaient aboutir à la suppression complète de l'esclavage dans ce qu'il a de plus déshonorant pour la dignité humaine.

Même de nos jours, même chez les peuples chrétiens, l'esclavage a été regardé comme une nécessité sociale. La guerre de sécession des États-Unis nous en fournit une preuve. Et si, malgré les bienfaits d'une civilisation avancée, le respect de la dignité humaine n'est pas si élevé que l'on voudrait, devons-nous blâmer le prophète de n'avoir pas d'un seul trait de plume effacé des lois, des coutumes qui n'étaient pas son œuvre, que l'on n'était pas disposé à répudier (2) ?... Mahomet comprit qu'il aurait soulevé contre lui des oppositions violentes si, cédant aux nobles instincts de sa nature, il avait proclamé, sans y préparer les esprits, la suppression de l'esclavage. Puisque son rêve n'était pas réalisable, il se crut mieux inspiré en adoucissant le sort des esclaves. Il inculque cette idée que l'esclave n'est pas un être avili, un être sur le front duquel ne

(1) Müller, I, p. 206.
(2) Bajazitov, p. 66.

brille plus le rayon de Dieu. C'est un homme que la condition servile ne ravale point au niveau de la brute. A ceux qui lui demandaient conseil pour des œuvres charitables, il répondait que le rachat d'un esclave est un acte de bienfaisance digne de la récompense de Dieu (1).

Abdoullah-bin-Massoud raconte qu'un Arabe pria un jour le prophète de lui dire combien de fois il fallait gracier un esclave ou lui pardonner. — Soixante-dix fois par jour, répondit celui-ci (2).

Du temps du prophète, la valeur vénale des esclaves n'était pas au-dessus de celle du bétail. Personne ne songeait à leur reconnaître les caractères d'hommes libres. Mahomet dissipa ces étranges théories. Il dit que l'inégalité entre les hommes n'a d'autre source que la science ou les qualités morales. L'esclave ne diffère pas essentiellement d'un homme libre. Et Mahomet appliqua ce principe si rigoureusement qu'il défendit l'emploi même du terme d'esclave comme injurieux à la dignité humaine. La fille d'Abou-Bekr nous a gardé souvenance de cette anecdote. Une éclipse de lune avait jeté la terreur et l'épouvante au milieu des Arabes, qui eurent recours au prophète. Mahomet profita de cette circonstance pour engager ses disciples à délivrer leurs esclaves afin d'apaiser la colère du Très-Haut (3).

Mahomet prit aussi soin de l'éducation des esclaves. Il voulait qu'on les traitât avec toutes les délicatesses de la charité... Vos esclaves, disait-il, sont vos frères. Rassasiez-les, et nourrissez-les des mets de votre table. Le Coran nous édifie à ce sujet. Nous y lisons : « Adorez Dieu et ne lui associez rien dans son culte. Témoignez de la bonté à vos pères et mères, à vos parents, aux orphelins, aux pauvres, aux clients qui vous sont liés par le sang et aux clients étrangers, à vos compagnons, aux voyageurs et à vos esclaves (4). Dieu n'aime pas les orgueilleux et les présomptueux. »

Bien des fois on vit le prophète prendre ouvertement le parti des esclaves maltraités par leurs maîtres. Abizar raconte

(1) Barth, p. 194-197.
(2) Bajazitov, p. 67.
(3) *Ib.*
(4) *Le Koran*, IV, v. 40, p. 75.

s'être permis une fois d'interpeller un esclave en présence du prophète, en lui adressant ces mots : « Fils de noirs ». Mahomet le reprit avec douceur : « Que dis-tu, Abizar?... Les blancs ne sont nullement d'une nature supérieure à celle des noirs. » Il conseillait à ses disciples de ne pas laisser leurs esclaves dans le dénuement, de ne pas les contraindre à des travaux au-dessus de leurs forces, de ne pas les opprimer. L'enseignement de Mahomet, ses exemples, sa philanthropie démontrent donc que c'est à tort qu'on lui reproche d'avoir justifié et approuvé l'esclavage (1). »

XIV

« Passons maintenant à la polygamie. Actuellement le féminisme est à la mode. De plus en plus les femmes travaillent à leur émancipation, et combattent pour se soustraire à l'autorité de l'homme, ou, comme l'on dit, à son joug. A notre avis, l'égalité absolue des sexes est une théorie fort belle, mais il serait bien difficile d'en juger la valeur au point de vue pratique. C'est là un problème dont la solution n'appartient qu'aux générations futures.

Nous nous bornons à cette simple remarque : l'inégalité des sexes s'appuie sur des raisons physiologiques, c'est-à-dire la nature elle-même s'est chargée de poser entre l'homme et la femme des différences que les rêveurs n'effaceront pas (2).

Au moment où Mahomet se révéla aux Arabes, la condition de la femme surpassait tout ce que l'on peut imaginer de plus triste et de plus avilissant (3).

La mère qui mettait au monde une fille était accablée d'injures et de reproches. Celle-ci était parfois enterrée vivante, immolée sous les yeux mêmes de la mère dont les larmes ne

(1) Bajazitov, p. 68-69. La situation des esclaves en Orient est bien préférable à celle des domestiques en Europe. Ils font partie de la famille, arrivent parfois à épouser une des filles de leur maître, et peuvent s'élever aux plus hauts emplois. — Lebon, p. 395.

(2) Bajazitov, p. 69-70.

(3) *La Polemica dell' Islam*, p. 41.

devaient être répandues que pour pleurer la honte infligée par elle à son mari (1). Ce fut à cette vie d'abjection que Mahomet arracha la femme. Il lui rendit les droits qu'elle réclamait à son foyer, au milieu de ses enfants.

Avant tout, il posa des limites à la licence. Contre les excès de la polygamie il réduisit à quatre le nombre des femmes que la loi permettait d'épouser. Il ne cachait point ses sympathies et ses préférences pour la monogamie, pour les foyers où une seule femme remplit les devoirs d'épouse et de mère. La polygamie, il la tolère, pour ne pas ébranler rudement le traditionalisme arabe, pour ne pas échouer dans son entreprise (2). Grâce à la législation du Coran, le mariage fut réhabilité. Le consentement au mariage, et partant la soumission de la femme à l'autorité du mari, devint en quelque sorte volontaire, chose inconnue jusqu'alors. C'était la femme elle-même qui acceptait toutes les charges de la famille, sans contrainte, sans violence. C'était elle-même qui renonçait à une partie de sa liberté pour lier son sort à celui de son époux (3).

D'autre part, la loi coranique entoura la polygamie de tant de restrictions et de difficultés qu'on peut bien dire qu'elle eut en vue de la rendre impraticable, à quelques exceptions près. Et, de nos jours, les conditions nouvelles d'existence et l'âpreté de la lutte pour la vie contribuent à l'abolition progressive de la polygamie musulmane, et les disciples du prophète se pénètrent de plus en plus de cette doctrine que l'observance sincère de la morale de l'Islam exclut les débauches du harem (4).

Voici l'enseignement du Coran : Si vous craignez d'être injustes envers les orphelins, n'épousez que peu de femmes, deux, trois ou quatre parmi celles qui vous auront plu. Si vous craignez encore d'être injustes, n'en épousez qu'une seule ou une esclave (5). Fakr-Razi, commentateur du Coran, explique ainsi ce passage : « Les Arabes livrés à la polygamie, déshonoraient la femme et se montraient injustes à son égard. Le Coran,

(1) Lebon, p. 428.

(2) Müller, I, p. 205. — *The Coran*, by George Sale, 1825, London, p. 56. — De Castries, p. 111. — Lebon, p. 433.

(3) Bajazitov, p. 71.

(4) *Les conditions de la femme musulmane*, par Ali Kémal, *La Revue d'Europe*, juillet 1900, p. 38.

(5) *Le Koran*, IV, v. 3, p. 69.

par la réglementation du mariage, établit que le chef de la famille ne devait pas violer les lois de la justice dans ses relations avec la femme et les enfants. Pour ne pas tomber dans la gêne et l'indigence il vaut mieux restreindre autant que possible le nombre des femmes et n'en avoir qu'une. »

D'autres commentateurs disent que Dieu récompense celui qui n'a épousé qu'une seule femme. La polygamie est donc loin d'être la pierre angulaire de l'édifice islamique (1). »

XV

« On reproche à l'Islam d'avoir vu dans la femme un instrument de plaisir, de l'avoir dépouillée de son auréole de mère et d'épouse pour lui imposer un rôle humiliant, une lourde chaîne d'esclavage. Et cependant Mahomet ne cesse de rappeler le respect dû à cet être frêle et délicat que l'homme associe à son existence tourmentée. Il recommande aux époux de s'aimer, d'éviter ces désaccords qui dégénèrent en disputes, de pratiquer mutuellement une bienveillance mêlée de tendresse (2). Si le foyer est ensoleillé par une bonne mère et une épouse fidèle, l'homme est tenu d'en rendre grâce à Dieu, et de se réjouir du bienfait insigne qu'il a reçu de Lui. Les prévenances de l'époux envers son épouse, dit le prophète, apaisent la colère du Très-Haut. Aux femmes, il insinue le respect et la soumission : le paradis d'une femme, dit-il, est aux pieds de son mari (3).

Rien de plus remarquable aussi que le côté juridique du mariage, exposé dans le Coran avec une profondeur d'idées et une précision inconnues aux autres codes religieux. Mahomet établit que c'est à l'homme qu'incombe le devoir d'entretenir la famille. Le ménage revient à la femme.

Le père est tenu de se montrer bon et affectueux pour ses enfants. Il doit en surveiller l'éducation, se soucier de leur avenir, leur procurer les moyens d'étendre leurs connaissances, et de se rendre utiles à la société, soigner tout particulièrement

(1) Bajazitov, p. 72.
(2) *Ib.* — De Castries, p. 122.
(3) Bajazitov, p. 74.

leur éducation morale et religieuse. Ceux qui remplissent ces devoirs méritent, selon Mahomet, d'être placés très haut dans l'estime des hommes.

Pour ce qui concerne les malentendus entre époux, le prophète ne tarit pas d'éloges sur ceux qui travaillent à les réconcilier. Un jour, une femme vint le trouver et lui fit des plaintes au sujet de son mari qu'elle accusait d'indifférence et de froideur à son égard. Mahomet, ému des pleurs de la pauvre femme, appela aussitôt le mari, lui révéla l'odieux de sa conduite et, unissant leurs mains, les bénit et les engagea à vivre désormais dans la paix et dans une affection réciproque. Ses vœux se réalisèrent.

On raconte aussi que l'imam Chahik avait une femme d'un caractère fort méchant. D'aucuns lui reprochèrent un jour sa faiblesse, et lui insinuèrent de se séparer d'elle. « A Dieu ne plaise, répondit l'imam; vous dites que ma femme est méchante tandis que je ne le suis pas. Eh bien, si j'agissais à son égard de la manière dont elle s'y prend vis-à-vis de moi, c'est moi-même qui serais méchant, et je tiens à cœur d'éviter cette tache à ma réputation (1). »

Le meilleur des hommes, selon un *hadit* de Mahomet, est celui qui par la beauté de son âme est le ferme soutien de la famille, et rien n'égale en valeur les vertus domestiques d'une épouse fidèle.

Pour faire mieux ressortir les conditions de la femme musulmane, nous en appelons au congrès féministe de Bruxelles, tenu en 1897. D'après les actes de ce congrès, la femme moderne se dégoûte de ce travail humble et silencieux sur lequel repose la prospérité de la famille. La femme moderne se sent attirée par des occupations qui l'épuisent et l'arrachent à sa mission de mère et d'épouse. Les théories du féminisme visent à pervertir la notion fondamentale de la famille, à considérer l'homme et la femme comme unis dans le mariage en vertu d'un contrat qui laisse aux deux parties des droits distincts, voire même un budget à part. C'est à brève échéance la ruine du foyer. La femme, inconsciente de son rôle, usurpe la place de l'homme, déserte la maison, se livre aux entraînements du luxe, et n'étant plus en

(1) Bajazitov, p. 75-76.

communication intime d'idées et de sentiments avec son époux, laisse celui-ci désarmé contre les dérèglements des passions (1).

D'après l'Islam, la femme au point de vue physiologique et intellectuel est au-dessous de l'homme. Cette faiblesse innée ne lui enlève pas ses droits, car elle est libre de choisir parmi les prétendants à sa main. Ni le père, ni la mère, ni les conjoints ne peuvent contraindre une jeune fille à partager sa vie avec quelqu'un qui n'a pas su gagner son cœur. La femme peut assurer son avenir en exigeant de son époux une dot, une somme d'argent proportionnée à sa condition, et en cas de divorce cette somme lui revient. Le mari est tenu de pourvoir à son entretien, et s'il n'est pas à même de remplir cette obligation, la femme est autorisée à se séparer de lui et à rentrer sous le toit paternel. Le mari ne peut obliger sa femme à des travaux que celle-ci ne pourrait supporter. Sans motif légitime la femme ne peut être renvoyée par son mari, désireux d'en épouser une autre.

Si le mariage est polygame, l'égalité la plus absolue est de rigueur dans le traitement des femmes associées à la vie du harem. Le mari n'a pas le droit d'aliéner ou de vendre ce qui appartient à sa femme ; il ne doit pas même s'enquérir de la manière dont celle-ci gère sa fortune. Les veuves reçoivent une part des biens de leurs maris, et d'ordinaire on est plus généreux à leur égard qu'on ne l'est pour les autres proches parents. Les filles participent aussi à l'héritage paternel, et ce qui leur revient est mis entre les mains de l'époux (2).

Les femmes ne sont pas privées du droit de tester devant les tribunaux. On les autorise à plaider dans les causes de divorce et de séparation, à remplir la charge de tutrice, et chez les hanafites, même celle de juges Le code pénal leur épargne des peines sévères et des châtiments rigoureux (3).

Pour ce qui a trait au divorce, il ne faut pas perdre de vue que le mariage chez les musulmans n'a pas le caractère de sacrement. C'est un contrat légal, et la dissolution de ce contrat ne requiert point une longue série de formalités, ou des causes infamantes. Même ces dernières n'entraînent pas rigoureuse-

(1) Bajazitov, p. 76-77.
(2) D'Ohsson, IV, p. 311-344.
(3) Barth, p. 197-203.

ment la rupture du lien conjugal, à moins que l'une des deux parties ne le demande. Le divorce n'est pas une nouveauté immorale dans l'Islam. On le rencontre aussi dans la Bible (1).

Chez les Arabes, le mari aveuglé par des intérêts matériels tourmentait souvent sa femme, la maltraitait de manière à lui rendre impossible la cohabitation sous le même toit. Celle-ci, pour échapper à son long martyre, quittait le foyer, et sa dot ne lui était pas rendue. Le prophète songea à mettre un terme à ces abus, à ces injustices flagrantes, tout en ne faisant pas abstraction des traditions et des mœurs de la société qu'il s'était proposé de régénérer (2).

Avant tout, il détermina et énuméra les causes qui entraînent le divorce, c'est-à-dire le manque d'amour entre les époux, l'absence d'affection réciproque, l'incompatibilité de vues et de caractères. Pour éliminer autant que possible ces causes, il recommande à ses disciples de traiter avec respect et déférence leurs femmes, et d'éviter les contestations inutiles. « Le divorce, dit-il, est une opération douloureuse sans doute, mais quelquefois nécessaire. Cependant, l'on doit essayer tous les moyens pour ne pas arriver à cette extrémité (3). »

S'il n'y a pas d'entente entre les époux, les parents de part et d'autre sont appelés à ramener l'union dans le ménage par des exhortations réitérées. Que ces tentatives n'aboutissent à rien, et alors il faut bien à contre-cœur se décider au divorce. La sentence n'est pas rendue d'une façon péremptoire. Suivant une vieille coutume, on assigne un délai de quelques mois, et si pendant cet intervalle les époux paraissent disposés à oublier

(1) Bajazitov, p. 79-82.

(2) Les abus mentionnés par Bajazitov n'en continuent pas moins en Orient. « Le divorce, couramment exercé en Orient, est une violation du droit de la femme. Il y a des maris capricieux ou intéressés qui abusent des dispositions des lois. Ils n'ont qu'à prononcer un mot pour répudier injustement leurs pauvres femmes qui n'ont contre cette injustice aucun recours. Il est vrai, dans ce cas, qu'ils doivent payer à leurs conjointes divorcées une certaine somme, une espèce de dommages et intérêts, fixée d'avance dans le contrat de mariage ; mais une fois que les maris veulent décidément divorcer, ils font tellement souffrir leurs épouses que celles-ci finissent par leur céder à l'amiable ce droit pour obtenir leur liberté, pour mettre fin à leurs tortures morales. » — *Revue d'Europe* août 1900, p. 121.

(3) *The Coran*, p. 183-186.

leurs griefs réciproques et à ne plus briser le lien conjugal, la sentence est retirée.

Il est vrai que l'initiative du divorce est le plus souvent laissée à l'arbitraire du mari : cependant la femme elle-même peut le demander et l'obtenir. En tout cas, le mari que la loi autorise à renvoyer sa femme, n'est pas dégagé de toute obligation à l'égard de celle-ci. Il est tenu de lui rendre sa dot et de lui fournir une somme d'argent.

Voilà ce que Mahomet a statué pour résoudre tant bien que mal le droit familial. Y a-t-il réussi?... La meilleure réponse à cette question nous est donnée par les difficultés qui en Europe entravent, au point de vue juridique, la question complexe du mariage et du divorce. »

XVI

« Nous croyons avoir suffisamment prouvé que l'Islam n'est pas opposé par esprit de système au progrès et à la civilisation de l'Occident. Étant la plus jeune des religions qui se partagent la terre, l'Islam recueille et s'assimile ce qu'il y a de mieux dans les codes religieux de tous les peuples. L'Islam n'est pas une église, en tant que l'on attache à ce mot le sens d'une institution distincte de l'État où l'Église exerce une influence morale sur les âmes. Le clergé de l'Islam n'est pas une caste privilégiée dans la société civile. Il s'ensuit que chez les croyants la morale, la politique et la religion se tiennent étroitement de manière à coopérer ensemble au même but, et à assurer le bien-être par l'observance des meilleures vertus sociales (1).

Écoutons le prophète : La vertu ne consiste point en ce que vous tourniez vos visages du côté du levant ou du couchant; vertueux sont ceux qui croient en Dieu, et au jour dernier, aux anges et aux livres, et aux prophètes, qui donnent pour l'amour de Dieu des secours à leurs proches et aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs, et à ceux qui demandent, qui rachètent les captifs, qui observent la prière, qui font l'aumône,

(1) Bajazitov, p. 83.

remplissent les engagements qu'ils contractent, se montrent patients dans l'adversité et dans les temps de violence. Ceux-là sont justes et craignent le Seigneur (1).

L'Islam, dès le VII^e^ siècle, proclame la démocratie, le relèvement de la condition et du rôle social de la femme. Mahomet parut comme un hardi novateur, comme un réformateur sans rival. Il renversa le régime patriarcal sur lequel reposait la société arabe; il heurta de front les tendances aristocratiques de ses premiers disciples, en effaçant les privilèges de races, ou la noblesse du sang. « Tous les hommes, prêchait-il, sont fils d'Adam, que Dieu a tiré de la poussière. » Sa vie témoigne en faveur de ce principe. Nul ne le vit demander des marques de respect, l'éblouissement d'un trône, des prostrations humiliantes. Il prenait place au milieu de ses disciples, et leur ouvrait les trésors de sa doctrine. « Je ne suis qu'un simple mortel, » se plaisait-il à répéter, et par ces paroles, il se soustrayait aux honneurs, aux adorations de la foule (2).

Quelqu'un lui demandait un jour quelle place on lui aurait donnée, s'il embrassait l'islamisme. « Vous auriez, répondit le prophète, la même place qu'occupent les autres. » Et les idées démocratiques étaient si profondément enracinées dans son âme, qu'il ne faisait jamais allusion à sa noblesse originaire, à l'éclat dont s'entourait la tribu des Koreïschites, préposée de longtemps à l'entretien de la Caaba (3).

Le despotisme absolu jure avec la démocratie. Et le despotisme de l'Islam est loin d'être si absolu que l'on croit. Ceux qui gouvernent, selon l'enseignement du prophète, sont soumis à la loi, c'est-à-dire au Coran, à la Sunnah, aux décisions des docteurs, à l'opinion publique. Il n'y a pas d'autorité dans l'Islam, si élevée qu'on la suppose, qui puisse se soustraire au joug de la loi.

Le souverain commande l'armée, juge en dernier ressort, surveille toutes les branches de l'administration, est investi des prérogatives les plus étendues, et cela parce que la législation de l'Islam lui confère ces droits exceptionnels. Les citoyens sans aucune distinction sont tous appelés à veiller

(1) *Le Koran*, II, v. 172, p. 26.
(2) Bajazitov, p. 85.
(3) Müller, I, p. 32. — Amari, I, p. 63.

au maintien des lois sanctionnées par le code musulman. C'est que, pour les disciples du prophète, la loi est sainte, la loi est inviolable (1).

Remontons aux premiers siècles de l'hégire pour nous rendre compte de ce qui amena les musulmans à se soumettre à des lois dont on ne peut s'empêcher de reconnaître la haute portée morale.

Pendant sa vie, Mahomet ne désigna personne pour lui succéder. Au moment de sa mort, il s'abstint aussi de confier à l'un ou l'autre de ses disciples l'achèvement de son œuvre. Le trône du califat était resté vacant. Tandis que les dépouilles mortelles du prophète gisaient inanimées dans une chambre, Abou-Bekr se rendit à la mosquée, monta en chaire, et harangua ses auditeurs. Il s'exprima ainsi : « Croyants, le prophète vient de quitter ce bas monde et de pénétrer dans le royaume de l'éternité. Il est mort. Mais le Tout-Puissant, celui auquel il croyait et que nous adorons, continue à vivre dans son être impérissable, éternel. Il nous appartient de choisir un homme capable de répandre et d'affermir la religion. » On se rallia à la proposition d'Abou-Bekr (2) et, après une dispute entre Moujahers et Ansars dans une petite localité appelée Sahif-bin-Saïd, l'orateur recueillit le lourd héritage du prophète.

On ne peut citer un calife meilleur et plus digne d'estime que le premier successeur de Mahomet. Ce fut l'assemblée des croyants qui lui mit entre les mains le sceptre de l'Islam, et dès lors, au Coran et à la Sunnah on ajouta une troisième source de législation, un conseil chargé de répondre aux questions juridiques que le Coran n'avait pas tranchées (3). De la sorte, l'enseignement oral suppléait les défauts et les lacunes de la loi écrite. « La main de Dieu est sur les foules, dit un pro-

(1) Bajazitov, p. 85-86.

(2) Dozy, p. 161-165.

(3) La *Sunna*, recueil des lois prophétiques, embrasse les paroles, les conseils, les lois orales du prophète, ses actions, ses œuvres, ses pratiques, son approbation tacite. — Cf. D'Ohsson, I, p. 5-9. — Dozy, 121-125. — Herbelot, *Bibliothèque orientale*, 1776, p. 807. — Müller, I, p. 189. — « La Sunnah, serves to explain points of doctrine not set forth with sufficient clearness in the Koran, and theg are therefore considered as the indispensable supplement to that book. » Ibn Khallikann's, *Biographical dictionnary*, Paris, 1842, p. XVII.

verbe musulman, c'est-à-dire l'opinion commune a vigueur de loi (1). »

Cette troisième source de législation, surajoutée au Coran et à la Sunnah, se révéla bientôt insuffisante. L'islamisme s'était rapidement propagé dans plusieurs États. Il se trouvait en présence de nombreuses difficultés que l'on ne pouvait résoudre au moyen du Coran ou de la voix du peuple. Il fallait avoir recours à une législation plus détaillée et plus complète.

La tradition raconte que Mahomet envoya un jour dans l'Yémen son fidèle ami Maâsa, et avant son départ lui demanda de quelle manière il s'y prendrait si des difficultés imprévues contrecarraient ses projets. « Je me guiderai d'après le Coran, répondit celui-ci. — Et si le Coran ne vous donne pas de réponse? — J'agirai d'après la Sunnah. — Et si la Sunnah garde aussi le silence?... — Je me réglerai d'après mes vues personnelles. » Mahomet l'approuva et remercia Dieu d'avoir éclairé l'esprit de son disciple (2).

Pour combler les lacunes de la législation musulmane, les commentateurs du Coran jetèrent les bases de la jurisprudence de l'Islam. Cette gloire revient surtout à quatre imams célèbres dans l'histoire du droit musulman : on les nomme Abou-Hanîfah, Shâfiî, Mâlik et Hanbal (3). Par leurs travaux, l'Islam s'ouvrit une voie large au développement progressif de sa législation. A mesure que l'état social du peuple soumis à son sceptre s'améliorait, la justice musulmane donnait une impulsion vivace à ce mouvement civilisateur par la promulgation de nouvelles lois marquées au coin d'une tolérance plus éclairée et d'une conscience plus libérale.

Si l'on étudiait sans parti pris cette législation, beaucoup de préjugés très répandus contre l'Islam, tomberaient en poussière, et l'on constaterait que l'esprit de justice informe toutes les croyances religieuses et morales de l'Islam. »

(1) Bajazitov, p. 87-88.
(2) Bajazitov, p. 89.
(3) Brockelman, p. 169 et ss. — D'Ohsson, I. p. 10-17.

XVII

« Nous sommes arrivé au terme de notre étude : nous nous sommes placé sur le terrain du dogme et de la morale et le plus fidèlement possible nous avons exprimé les idées en vogue dans le monde musulman. Le but de cette apologie de l'Islam est d'éclairer ceux qui obstinément se refusent à donner aux disciples du prophète le droit de vivre côte à côte avec leurs frères d'Europe, et le droit de porter aussi leur pierre à l'édifice de la civilisation moderne.

Cette apologie s'adresse en même temps à ceux des musulmans qu'aiguillonne l'émulation et une noble fierté de caractère. Hélas! le monde islamique croupit dans l'ignorance. Il est épris d'un repos indolent. Les tendances conservatrices l'égarent dans une voie sans issue, dans un désert sans limite, dans les lacets inextricables d'une forêt vierge. Ces phases de grandeur et de décadence, ces alternatives de vie intense et d'énervante torpeur ne sont pas le propre de l'islamisme.

Nous les rencontrons chez tous les peuples, car chez tous les peuples il y a un fanatisme se cramponnant au passé, un fanatisme résolu à ne pas s'engager d'un pouce dans des sentiers inexplorés. Il faut que les musulmans se passionnent de nouveau pour ces principes élevés, qui jadis appuyèrent sur des assises inébranlables l'édifice islamique. Revenir au véritable esprit du Coran ne signifie pas l'altérer.

Nous blâmons ceux qui, animés peut-être de bonnes intentions, proposent des réformes, des innovations contraires aux enseignements religieux et moraux de Mahomet. C'est la voie moyenne qu'il faut suivre pour ne pas se heurter aux bornes d'une route flanquée de ravins. L'Islam s'écroulerait, si l'on essayait de toucher à sa base. Que celle-ci reste intacte, tout en écartant la végétation parasite qui plonge ses racines entre les interstices de ses blocs anciens, et la lumière de l'Islam brillera d'un nouvel éclat.

Le Coran n'est pas sans avenir dans une période si tourmentée que la nôtre, dans une société où les intérêts matériels priment

les devoirs à l'égard de Dieu, où l'invasion du matérialisme renverse la conception spiritualiste de la vie. Le progrès que l'on ne cesse de nous prôner est de tout point semblable à la statue biblique de Nabuchodonosor (1). Les pieds de celle-ci étaient d'argile, et de même le progrès repose sur une couche de limon. Ses adorateurs se prosternent devant une idole aux atours brillants, et de chaudes bouffées de pessimisme dessèchent leur âme, et le dégoût de l'existence les jette désarmés dans les bras de la mort.

Cette période de doute et d'engourdissement religieux ne durera pas longtemps. L'équilibre de nos facultés trouve en Dieu son centre d'appui. Renoncer à Dieu, c'est la même chose que détourner un fleuve de sa source et le tarir. Ni la science, ni la religion, prises séparément, n'harmonisent notre existence (2). Il faut les accorder, il faut les réconcilier pour rétablir l'équilibre de toutes nos puissances, et dans cette œuvre de régénération morale le Coran ne sera pas au-dessous de sa tâche. »

XVIII

Le docte imam Bajazitov clôt son intéressant volume par un vibrant réquisitoire contre le progrès qu'il appelle l'ennemi du surnaturel. Notre auteur semble condenser en russe les idées neuves et originales développées par Brunetière dans la *Banqueroute de la science*. Ces idées forment le *substratum*, le point de départ de l'apologie musulmane de l'Islam. Sans les discuter, nous remarquons qu'au point de vue scientifique elles ne réhabilitent pas le Coran, et laissent subsister les taches inhérentes à ses conceptions religieuses et morales.

Ce qui manque à l'apologie musulmane de l'Islam, c'est précisément la méthode et les allures de la science. On s'efforce d'ennoblir le Coran aux yeux de ses détracteurs, mais on ne se soucie guère d'établir une discussion raisonnée des théories

(1) P. 94.

(2) Ни наука, ни религія врозь не могли дать гармоніи жизни земной. И только правильное сочетаніе ихъ можетъ вернуть спокойствіе. Bajazitov, p. 95.

qu'il contient. Ces apologistes ne font que papillonner pour ainsi dire dans les pages sanglantes de l'histoire islamique, pour y découvrir des faits et des épisodes favorables à leurs vues : tout ce qui les gêne est soigneusement écarté.

Le Coran est regardé comme le code religieux le plus parfait que le génie de l'homme éclairé des lumières célestes ait jamais fourni à l'humanité. Que cette assertion fût vraie, les apologistes de l'Islam auraient dû s'appliquer à prouver leur thèse par un exposé clair et net de la théodicée et de l'éthique musulmanes. Cet exposé met en relief que le dogme fondamental de l'Islam est l'éclectisme religieux, théorie que l'on ne peut accepter sans tomber dans un amas de contradictions absurdes. L'Évangile et le Coran suivent une marche divergente et renferment des doctrines opposées. L'éclectisme des apologistes du Coran déclare que Mahomet s'est montré bien avisé en laissant à chacun la liberté de se sauver dans la religion qui lui convient le mieux. Le laxisme de cette théorie est-il fait pour apaiser les doutes, ou encore calmerait-il les angoisses de ceux que la raison oblige à ne pas décerner à la vérité les mêmes droits que l'on voudrait décerner à l'erreur?... (1).

Loin de nous la pensée de rejeter *a priori* ce qu'il y a de bon dans le Coran. Les polémistes chrétiens les plus acharnés à saper les fondements de l'Islam se sont plu à reconnaître que le Coran, en dehors de la beauté inimitable du style, en dehors du souffle lyrique qui l'anime et lui donne maintes fois la grandeur de l'épopée, contient des principes moraux très élevés. Mahomet prêche le monothéisme. La notion de Dieu chez lui n'est pas entachée d'aberrations matérialistes. Le Coran exhorte les croyants à pratiquer l'aumône, la justice, la charité, le respect à l'autorité. L'Islam a élevé la condition des femmes : s'il n'a pas empêché la polygamie, au moins s'est-il efforcé de sauvegarder à la femme une place plus digne de son rôle de mère et d'épouse. Mais est-ce que cela suffit pour mettre la morale co-

(1) Wenn aber — wie dies unbestreitbar fesstbet — die Bekenner des Islam die besseren Menschen sind, die Gebote der Barmherzigkeit unendlich inniger und unfassender befolgen, als die Bekenner des Evangeliums dann. Messieurs, kann keine Frage sein, welche der beiden Religionen als die moralischere oder wenigsten social-praktischere anzusehen ist. — Barth, p. 170. — Hughes, *Notes on Muhammedanism, A dictionnary of Islam*, London, 1896, p. 398-99.

ranique au-dessus des préceptes sublimes de l'Évangile?... Faut-il donc pousser l'aveuglement de la haine jusqu'au point d'affirmer que la morale du Christ est au-dessous de celle du Coran pour ce qui concerne la charité, l'amour du prochain, le relèvement de la dignité humaine, l'amélioration du sort de la femme?...

Nous ne nous proposons point de réfuter la théologie de l'Islam. Cela a déjà été fait et l'œuvre du P. Marracci, en dépit de ses exagérations, est un beau monument de l'érudition catholique au XVII^e^ siècle. Notre but est de montrer que l'apologie de l'Islam fait fausse route. Que sert-il en effet de nous retracer le tableau brillant de la civilisation arabe? Il y a des races dont le génie souple ne s'étiole pas dans les milieux les plus défavorables au développement de l'esprit, au moins pour quelque temps, et qui sur un sol ingrat récoltent une moisson abondante. Tels furent les Arabes. Du reste, les admirateurs les plus sincères de l'Islam avouent que la civilisation arabe s'est greffée par raccroc sur le Coran ainsi qu'une plante parasite à la sève vigoureuse mais vite épuisée (1). Au lieu de nous parler de l'Alhambra et des bibliothèques de Bagdad et de Cordoue, les apologistes de l'Islam devraient prendre à tâche de nous expliquer pourquoi les peuples doués des meilleures aptitudes pour la civilisation, tombés sous le joug du prophète, ont été frappés d'une soudaine stérilité et de marasme intellectuel. Les Arabes ne constituent qu'une exception à la règle, et ce ne serait pas conforme à la saine logique que de justifier l'Islam par un fait isolé dans son histoire.

Sans doute Bajazitov est dans son droit lorsqu'il cite des textes du Coran pour prouver que Mahomet ne cessa de pratiquer une grande tolérance à l'égard des juifs et des chrétiens. Malheureusement notre apologiste oublie que le Coran n'est pas une œuvre pour ainsi dire de jet continu : le prophète la composa suivant les circonstances, les impressions du moment, les évolutions de son esprit. A côté de sourates où Mahomet invite les juifs et les chrétiens à s'abriter à l'ombre de son drapeau, il y en a d'autres où respirent le carnage et le sang. La guerre sainte y est proclamée pour l'extermination des infidèles,

(1) De Castries, p. 183.

quoiqu'on dise que ce n'est là qu'une période de transition justifiée par les attaques qui marquèrent les débuts de l'Islam. Les commentateurs de Mahomet sur ce point n'eurent pas un goût très prononcé pour les distinctions subtiles. Ils déclarèrent que le prophète prêchait l'extermination des infidèles, lorsque cela était nécessaire pour le triomphe de l'Islam, et que c'était un devoir de conscience que de lui obéir.

Les apologistes de l'Islam prônent aussi la tolérance des princes musulmans à l'égard des chrétiens. Ils oublient volontairement que la prééminence de l'élément musulman sur les infidèles est à la fois un des principes religieux et politiques du droit de l'Islam. Les infidèles ne doivent pas être exterminés, parce que le maître qui renoncerait à tous ses esclaves, renoncerait par le fait même à ses meilleurs revenus. La tolérance islamique n'est au fond qu'une mesure utilitaire. Qu'il y ait un danger à la pratiquer, et l'Islam s'empressera de mettre à effet les menaces et les anathèmes que Mahomet n'épargne point aux rebelles à la loi de Dieu. L'apologie de l'Islam garde un silence trop discret sur les saignées périodiques des races chrétiennes soumises au croissant. Les villes incendiées, les milliers de chrétiens passés au fil de l'épée, les femmes et les enfants égorgés par haine du Christ, les atrocités qui au cours du XIX^e^ siècle transformèrent en vaste champ de carnage la Grèce, la Bulgarie, l'Arménie, ne comptent pas dans l'histoire de la tolérance musulmane. On cite à cœur-joie les paroles de Mahomet qui proclament le respect des juifs et des chrétiens, et on ne renvoie pas le lecteur à ces textes qui prêchent la mort et la ruine des infidèles. Les contradictions de Mahomet permettent aux commentateurs du Coran de justifier, selon les besoins de leur cause, tantôt la tolérance, tantôt la guerre ouverte au christianisme, et les annales des conquêtes musulmanes parlent bien souvent des ravages et de la désolation répandus par les armées de l'Islam dans les contrées les plus florissantes et les plus heureuses.

Nous risquerions d'être très long si nous cédions au désir d'exprimer nos doutes sur les conditions dignes d'envie de la femme musulmane, et sur l'inviolabilité de la justice des croyants. Il ne serait pas difficile de jeter des ombres sur le brillant tableau des apologistes musulmans. Mais cela nous entraînerait loin de

notre sujet. Ce que nous voulions faire ressortir, c'est que l'apologie de l'Islam laisse trop de prise à la critique. La réhabilitation de l'Islam n'est guère possible, au moins pour ce qui concerne son passé. Quant à son avenir, il serait hasardeux de se prononcer.

On pourrait à la rigueur alléger le poids des accusations portées contre le prophète : on ne blesse pas la conscience chrétienne en reprochant aux polémistes du moyen âge une partialité excessive dans leurs attaques contre l'Islam. Mais les apologistes du prophète n'ont guère le droit d'effacer ou de travestir la vérité dans un but intéressé, de révoquer en doute les faits les mieux établis, de se livrer à un lyrisme artificiel pour nous vanter la tolérance, la fraternité, l'excellence d'une religion au génie destructeur. *Ex fructibus eorum cognoscetis eos*, nous dit le divin Maître. Nous jugeons l'arbre d'après ses fruits. Si l'Islam a brisé les ressorts moraux et intellectuels de ceux qui ont goûté à sa doctrine, nous devons dire que cet arbre à l'ombre duquel s'abritent des millions de croyants distille un venin capable de tarir les sources de la vie dans l'organisme le plus apte à résister aux atteintes de la mort.

Constantinople.

P. Aurelio Palmieri,

des Augustins de l'Assomption.

HISTOIRE

DE

JEAN BAR APHTONIA[1]

INTRODUCTION

I. Vie de J. B. A. — Le père de Jean bar Aphtonia, qui était rhéteur à Édesse, mourut relativement jeune et laissa cinq garçons, dont Jean, le dernier, n'était pas encore né. Leur mère, Aphtonia (2), se dévoua à leur éducation : elle fit instruire les premiers et leur procura des charges de l'empire, et elle fit élever sous ses yeux le dernier, qu'elle avait consacré à Dieu dès avant sa naissance (3).

Quand notre héros eut quinze ans, elle s'informa d'un monastère modèle où elle pourrait le conduire. On lui vanta celui de Saint-Thomas à Séleucie, près de l'embouchure de l'Oronte; mais on n'y recevait pas de jeunes gens. Elle alla donc trouver Palladios, patriarche d'Antioche de 490 à 498 (4), et lui demanda d'écrire au supérieur du monastère de Saint-Thomas d'accepter son fils malgré sa jeunesse.

Le supérieur de ce monastère, nommé Théodore, était presque centenaire, et, comme Isaac, avait perdu la vue. Il fit approcher Jean, et, sentant qu'il n'avait pas encore de barbe, refusa de le recevoir; il dit à Aphtonia de lui ramener son fils

(1) Cette histoire sous forme d'homélie (ܡܡܪܐ) est tirée du ms. de Londres *add.* 12174, fol. 84r-87v. — Mgr Graffin, qui nous a facilité tant de fois nos études syriaques, nous a prêté une photographie de cette partie du manuscrit.

(2) Il fut donc nommé bar Aphtonia, ou fils d'Aphtonia, du nom de sa mère.

(3) Il naquit de 475 à 483 d'après le synchronisme ci-dessous.

(4) C'est le seul synchronisme que nous fournisse cette histoire. Jean B. A. avait donc quinze ans sous le patriarcat de Palladios, c'est-à-dire de 490 à 498.

quand la barbe lui aurait poussé. Mais saint Thomas lui apparut en songe et lui révéla que cet enfant serait plus tard le sauveur du monastère; il fit donc appeler Aphtonia qui n'avait pas encore quitté l'église, et lui dit qu'il acceptait de garder son fils.

Jean n'entra pas toutefois au monastère, il fut adjoint aux frères chargés de recevoir et de servir les étrangers. Ce service était très pénible, car tous les voyageurs qui entraient dans le port de Séleucie ou qui en partaient, allaient au monastère et y étaient hébergés (1). Au bout de sept ans (entre 497 et 505) — il avait alors vingt-deux ans — on lui donna l'habit monacal, mais on l'astreignit encore au rude métier de charpentier, avant de l'appliquer aux études et à l'éloquence. Plus tard, sa mère mourut, ses frères partagèrent l'héritage et lui firent tenir tous les ans soixante dariques d'or (quinze cents francs) qu'il employait en bonnes œuvres. Il s'attira ainsi la jalousie des frères relâchés qui l'accusèrent, le calomnièrent et le frappèrent; il s'appliqua à les apaiser par sa patience et son humilité. Il put enfin faire quelques études, car il est appelé « rhéteur » et « ex-avocat » dans l'histoire de Zacharie (2).

Après la mort de l'empereur Anastase (518), l'évêque de Séleucie, Nonnus, adversaire du concile de Chalcédoine, fut chassé et se retira dans sa famille à Amid (3); les moines monophysites du monastère de Saint-Thomas ne furent pas épargnés davantage, leur supérieur les expulsa également. Ils recoururent à Jean, qui avait alors de trente-cinq à quarante-trois ans, et, d'une voix unanime, le nommèrent leur supérieur. Ils eurent

(1) D'après Cedrenus et Théophane (A. M. 5838), le port de Séleucie avait été creusé la dixième année de Constance II (347) et il avait fallu pour cela enlever une partie d'une montagne. Comme la présente histoire nous apprend que le monastère de S.-Thomas était près du port, nous croirions volontiers qu'il était situé sur la montagne qui dominait le port et était un but d'excursion et de pèlerinage pour tous les voyageurs.

(2) ܪܗܛܐ et ܐܣܟܘܠܣܛܝܩܘܣ. Ces deux mots sont employés dans deux passages parallèles d'une même page. Le second a donc chance d'être synonyme du premier. — Ces textes sont cités plus bas.

(3) Il avait été élevé dans cette ville, au temps de l'évêque Jean, du monastère de Qarthemin. Celui-ci désirait avoir Nonnus pour successeur. En réalité ce fut Thomas qui lui succéda après la prise d'Amid par les Perses. Ce Thomas bâtit Dara, et, après sa mort, les habitants accomplirent le vœu de Jean et prirent Nonnus pour évêque (cf. Land, *Anecdota Syr.*, III, 247).

sans doute bien des épreuves et des persécutions à subir, mais restèrent, semble-t-il, en possession du monastère, car, au mois d'avril 839 (528 de J.-C.), d'après le colophon d'un manuscrit (1), Jean était encore archimandrite du monastère de Saint-Thomas de Séleucie. Nous savons d'ailleurs qu'il fut expulsé avant l'année 531 (2). Il alla donc fonder à Qennesré, sur la rive de l'Euphrate, en face d'Europus (Jérabis), un nouveau monastère dont il fut le premier supérieur. Nous le retrouvons à Constantinople vers 531, où il rédige les conférences des évêques monophysites avec l'empereur et les évêques orthodoxes (Land, *Anecd. Syr.*, III, p. 278). Les privations qu'il avait endurées au temps où il était proscrit et les nombreux voyages qu'il avait dû faire jusqu'à Constantinople, avaient altéré sa santé, il ne passait aucune journée sans souffrir.

Enfin il reçut une lettre du patriarche Sévère qui lui prédisait sa mort, et il mourut, comme nous l'avons déjà vu dans la Vie de Sévère, quinze jours plus tard, le 4 novembre 849 (537), âgé de cinquante-quatre à soixante-deux ans, après avoir désigné le vieillard Alexandre pour son successeur et lui avoir recommandé de ne rien supprimer des préceptes et des lois qui devaient régir le nouveau monastère de Qennesré. Sa présente

(1) Cité par Assémani, *B. O.*, II, p. 46 :

ܐܫܬܠܡ ܕܝܢ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܒܝܪܚ ܢܝܣܢ ܕܫܢܬ ܬܡܢܡܐܐ ܘܬܠܬܝܢ ܘܬܫܥ ܒܐܘܪܗܝ ܡܕܝܢܬܐ ܕܒܝܬ ܢܗܪܝܢ
ܒܝܘܡܝ ܢܨܝܚܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܐܦܬܘܢܝܐ ܪܝܫܕܝܪܐ ܕܥܘܡܪܐ ܕܣܠܘܩܝܐ ܡܪܝ ܬܐܘܡܐ:

« Ce livre a été terminé au mois d'avril de l'an (des Grecs) 839 (528) à Édesse, ville de Mésopotamie, au temps de Mar Jean bar Aphtonia, archimandrite du monastère de Séleucie (appelé de) S. Thomas. »

(2) Cf. Land, *Anecd. Syr.*, III, p. 245.

ܗܢܘܢ ܗܘܘ ܕܝܢ ܡܢ ܡܕܢܚܝܐ. ܘܐܦ ܒܥܕܬܐ ܡܗܝܡܢܬܐ ܕܕܝܪܝܐ ܕܡܕܢܚܐ. ܡܢ ܬܠܝܬܝܬܐ ܥܕܡܐ ܠܬܫܝܥܝܬܐ. ܫܒܘܥܐ
ܕܝܢ ܕܫܢܝܐ. ܡܢ ܒܬܝܗܘܢ ܡܢ ܒܬܪܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ. ܘܐܘܦܪܛܘܣܝܣ ܘܐܦ ܐܘܣܪܗܢܐ ܘܡܣܘܦܘܛܡܝܐ.
ܘܥܘܡܪܐ ܕܬܐܘܡܐ ܕܣܠܘܩܝܐ. ܥܡ ܢܘܣܚ ܡܕܒܪܢܘܬܐ ܢܬܥ ܕܝܢ ܒܪ ܐܦܬܘܢܝܐ. ܠܩܢܫܪܝܢ ܕܥܠ ܦܪܬ ܥܡ ܐܝܕܐ
ܐܬܬܩܢ ܘܐܬܬܣܝܡ.

« Les moines fidèles de l'Orient furent chassés de la troisième à la neuvième année (de cette indiction, 525-531), une semaine d'années, et s'éloignèrent de leurs demeures, dans le district d'Antioche, l'Euphratésie, l'Osroëne et la Mésopotamie. Le couvent de Thomas de Séleucie avec la communauté fut transporté et établi à Qennesré sur l'Euphrate, par Jean le rhéteur, fils d'Aphtonia, le supérieur ». — On trouve au même endroit un texte analogue : « Le couvent de Saint-Thomas fut installé à Qennesré sur l'Euphrate par Jean, homme illustre, supérieur d'alors, ex-avocat (ou rhéteur), (qui était) d'Édesse, fils d'Aphtonia ».

histoire fut écrite en syriaque (1), par l'un de ses disciples (2), et fut utilisée plus tard par Jean Psaltés dans l'hymne qu'il composa sur J. B. A. et que nous publions à la fin.

II. Ses écrits. — Il composa, dit. M. Wright (3), un *commentaire sur le Cantique des cantiques* dont quelques fragments sont conservés dans une *Catena Patrum* au Brit. Mus. (*add.* ms. 12168), et un certain nombre d'hymnes — soixante et onze au plus d'après un catalogue (4). — Ces hymnes ne renferment d'ailleurs ni faits précis ni dates. Elles furent écrites en grec, ajoutées à l'*octoëchus* de Sévère d'Antioche, puis traduites en syriaque vers 621 par l'abbé Paul (5), réfugié alors dans l'île de Chypre. Jacques d'Édesse révisa cette traduction sur le texte grec en 675. Nous traduirons à la fin de ce travail six de ces hymnes d'après la révision de Jacques d'Édesse. — M. Wright attribue encore à J. B. A. la composition de la Vie de Sévère que nous avons résumée jadis (*ROC.*, 1900, p. 293-302; cf. dans le tirage à part, *Vie de Sévère*, p. 89-98). Cet écrit, dit-il, dut être son dernier ouvrage, car il ne survécut guère que neuf mois à Sévère (6). Or nous avons trouvé dans cette

(1) Car on y trouve deux noms propres ܝܘܚܢ et ܫܡܥܘܢ caractéristiques de la version Peschito. Cependant l'auteur utilisait non pas la Peschito elle-même, mais l'une de ses révisions.

(2) Ce disciple était en même temps son contemporain. Il fut du nombre des moines expulsés vers 518.

(3) *Syr. Lit.*, Londres, 1894, p. 84.

(4) D'après le *Catalogus codicum syriacorum* de la bibliothèque Bodléienne (Oxford, 1864), les hymnes de Sévère et de J. B. A. sont au nombre de 351 (cf. col. 510); d'ailleurs celles de Sévère sont au nombre de 280 (col. 512). Il en resterait donc 71 pour J. B. A. Ce nombre est un maximum, car il comprend sans doute encore des hymnes de Jean Psaltés dont ce ms. ne parlait pas au commencement (col. 510), mais qu'il mentionne à la fin (col. 512), comme le font tous les manuscrits similaires: ces nombres varient aussi avec les mss.

(5) Assémani supposait que le traducteur était Paul de Callinice, célèbre de 500 à 530 (*B. O.*, II, p. 47). Toute une famille de manuscrits nomme au contraire Paul, évêque d'Édesse. Or celui-ci, ordonné en 510, exilé en 522, rétabli en 526, mourut enfin en 527 et ne put donc traduire aucune hymne de Jean Psaltés qui écrivait encore après 591; d'ailleurs le traducteur des hymnes fit sa traduction à Chypre, où il s'était réfugié lors d'une invasion des Perses (cf. *Cat. cod. syr.*, col. 512), ce qui ne peut s'appliquer à Paul d'Édesse. On est donc amené à attribuer la traduction des hymnes de Sévère, de J. B. A. et de Jean Psaltés (Octoëchus), à Paul l'abbé, qui était à Chypre en 624 et qui était un traducteur de profession, car on sait par ailleurs qu'il traduisit saint Grégoire de Nazianze.

(6) *Syr. Lit.*, p. 85.

Vie que J. B. A. était mort avant Sévère et nous avons cru voir qu'elle avait été complétée par un auteur postérieur (*loc. cit.*, p. 97, note 3). Pour trancher cette question, nous nous proposons de discuter ici 1° la date de la mort de J. B. A. et de Sévère d'Antioche et 2° la date de la composition de la Vie de Sévère attribuée à J. B. A. (1); enfin nous conclurons 3° que si J. B. A. a pu écrire le commencement de cette Vie, il nous semble cependant plus probable pour l'instant qu'elle a été écrite tout entière par un autre supérieur du monastère de Qennesré (2), par exemple par Jean Psaltés (3), bien que cette dernière attribution souffre aussi des difficultés (4).

1° *Date de la mort de J. B. A. et de Sévère.*

Nous ne connaissons la date de la mort de J. B. A. que par un texte de Jean d'Asie (pseudo-Denys de Tellmahré) cité par Assémani, *B. O.*, t. II, p. 51.

(1) Nous avons trouvé cette seconde Vie par hasard dans le ms. de Berlin *Sachau* 321, que nous avions demandé pour collationner la première Vie de Sévère écrite par Zacharie le scolastique dont nous donnions alors la traduction. Nous nous sommes borné à résumer cette seconde Vie qui nous était indispensable pour compléter la biographie de Sévère. Nous n'avons pas cédé au désir que nous avions de la publier, parce que nous savions que M. Kugener avait ce même dessein et que nous le savions tout préparé par ses connaissances grecques et syriaques pour faire cette publication. Nous regrettons qu'il ait été empêché jusqu'à ce jour d'accomplir son projet, d'autant que de jeunes auteurs pourraient ne pas imiter notre réserve.

(2) Nous nous rangeons donc, avec une simple restriction, à l'opinion énoncée par M. Kugener, *ROC.*, 1900, p. 477.

(3) Jean Psaltés nous est connu par le colophon des mss. de l'Octoëchus qui portent :

ܐܝܠܝܢ ܡܢ ܗܘܟܝܠ ܟܠܗܝܢ ܡܥܢܝܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܣܘܝܪܐ ܕܐܝܬ ܒܟܬܒܐ ܗܢܐ ܡܐܬܝܢ ܘܬܫܥܝܢ ܘܚܡܫ.
ܗܠܝܢ ܕܝܢ ܕܫܪܟܐ ܐܝܠܝܢ ܕܝܘܚܢܢ ܒܪ ܐܦܬܘܢܝܐ ܪܝܫ ܕܝܪܐ ܕܩܢܫܪܝܢ ܘܕܝܘܚܢܢ ܐܚܪܢܐ ܪܝܫܕܝܪܐ ܕܗܘ ܥܘܡܪܐ
ܘܕܐܚܪܢܐ ܕܠܐ ܝܕܝܥܝܢ ܫܡܗܝܗܘܢ. ܐܝܟ ܬܘܪܓܡܐ ܕܡܪܝ ܦܘܠܐ ܘܕܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܘܪܗܝܐ

« Tous les hymnes de saint Mar Sévère qui figurent dans ce volume sont au nombre de 295. Les autres sont de Jean bar Aphtonia, supérieur de Qennesré, *d'un autre Jean supérieur du même monastère* et d'autres dont les noms ne sont pas connus. (Ce volume) renferme la recension de Mar Paul (l'abbé) et de Mar Jacques d'Edesse. » Assémani, *B. O.*, t. II, p. 47. — D'ailleurs dans l'en-tête de certaines hymnes de l'Octoëchus qui lui appartiennent, Jean est appelé *Psaltés* (ܦܣܠܛܝܣ) (cf. Wright, *Catal. des mss. syr. du Brit. Mus.*, p. 332-333); il est encore appelé *calligraphe* (ܩܠܝܓܪܦܘܣ) dans le ms. *add.* 18816.

(4) L'auteur de la Vie de Sévère était supérieur de Qennesré avant 544, tandis que Jean Psaltés écrivit encore une hymne sur Julien, patriarche d'Antioche de 591 à 595. Il est difficile de croire qu'il fut supérieur durant un temps si long.

ܫܢܬ ܬܡܢܡܐܐ ܘܐܪܒܥܝܢ ܘܬܫܥ ܢܦܩ ܡܢ ܥܠܡܐ ܗܢܐ ܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܣܘܝܪܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܐܢܛܝܘܟܝܐ
ܒܬܡܢܝܐ ܒܫܒܛ. ܘܫܢܝܐ ܒܗ ܒܫܬܐ ܒܗ ܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܩܘܪܣܘܣ. ܘܐܬܢܝܚ ܐܦ ܒܐܪܒܥܐ
ܒܗ ܡܟܝܠ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܐܦܬܘܢܝܐ.

L'an 849 (538), saint Mar *Sévère*, patriarche d'Antioche, quitta ce monde, le huit de Schebat (février); saint Mar *Jean bar Cursus* (1) mourut le six du même mois, et Mar *Jean bar Aphtonia* mourut le quatre du second Teschri (novembre).

On interpréta jusqu'ici ce texte d'après notre division actuelle de l'année qui commence en janvier pour se terminer en décembre, aussi M. Wright put écrire (*loc. cit.*) que J. B. A. survécut neuf mois à Sévère. Mais si l'on se rappelle que l'année des Grecs va du 1er octobre ou 30 septembre et si l'on remarque que Jean d'Asie semble bien suivre une marche régressive puisqu'il mentionne la mort de J. bar Cursus le 6 février, après la mort de Sévère arrivée le 8 février, on en conclura sans hésitation que Jean d'Asie place la mort de Jean bar Aphtonia le 4 novembre de l'an 849 des Grecs, c'est-à-dire *le 4 novembre 537 de notre ère.* Jean bar Cursus est mort ensuite (2) le 6 février 538 et Sévère le 8 février 538.

Nous nous en tenons à ces dates, car la Vie de Sévère, écrite par Jean supérieur du monastère d'Aphtonia (*ROC.*, 1900, p. 300, et p. 96 du tirage à part), et l'histoire que nous publions aujourd'hui, nous apprennent toutes deux que Sévère prédit dans l'une de ses lettres la mort de J. B. A. et la sienne. Or J. B. A. mourut quinze jours après la lecture de la lettre et nous croyons que Sévère ne tarda pas à le suivre, c'est-à-dire mourut quatre mois après; car s'il n'était mort que six ans plus tard, comme on le suppose quand on place sa mort en 543, sa prédiction, à l'âge où il était arrivé, ne serait plus qu'une phrase sans portée aucune et n'aurait pas été relevée. D'ailleurs Jean d'Asie,

(1) Jean évêque de Tella. — Assémani écrit ܒܪܩܘܣܘܣ, mais c'est une pure conjecture, car, dans sa transcription du ms. de Rome, M. Martin indique que la première lettre est illisible. La lecture ܩܘܪܣܘܣ est imposée par le passage parallèle du *Liber chalipharum* (Land, *Anecd. Syr.*, I, p. 113) qui avance toutes les dates d'une année et place à tort la mort de Jean bar Cursus le 9 février 848 (537).

(2) Le *Liber chalipharum*, qui donne en général des dates plus exactes que le pseudo-Denys (Jean d'Asie), fait mourir Sévère le 8 février 537, ce qui placerait la mort de J. B. A. en 536. Nous nous en tenons cependant pour l'instant à la date 538, à cause du texte de Jean d'Asie cité dans la note suivante.

si nous possédons réellement son texte primitif sans altération, pouvait connaître la date de la mort de Sévère (1).

Bar Hebræus donne, il est vrai, une date différente; mais il faut noter d'abord que cette date n'est pas définitivement établie, car le ms. de Rome utilisé par Assémani donne le 28 février 850 (539) (2) et le ms. utilisé par M[gr] Lamy porte le 8 février 854 (543) (3). Nous avions jusqu'ici accepté cette dernière date sans discussion aucune et avions donc été porté à attribuer la composition de la seconde Vie de Sévère à J. B. A., car elle a été composée avant 544, et à supposer qu'elle avait été complétée après 544.

Nous croirions volontiers que Bar Hebræus a placé la mort de Sévère en 543 parce qu'il supposait qu'il avait été remplacé *immédiatement* par le patriarche Sergius de Tella (4). Or Jean d'Asie nous apprend que Sergius ne fut nommé « qu'un temps d'années » après la mort de Sévère, comme nous l'avons dit (cf. note 1, ci-dessous). C'est l'occasion de rappeler que d'après Sévère d'Aschmounaïn (x[e] siècle), le successeur immédiat de Sé-

(1) Dans un autre endroit (Land, *Anecd. Syr.*, II, 248-249) Jean d'Asie ne contredit pas le présent passage. Il nous apprend qu'après avoir passé deux ans à Constantinople (exactement depuis l'hiver 534-535 jusqu'en mars 536, cf. *ROC.*, 1900, p. 299, et p. 95 du tirage à part), Sévère se retira dans le désert au sud d'Alexandrie et continue : ܘܡܢ ܡܟܝܠ ܠܗ ܙܒܢܐ ܕܫܢܝܐ ܕܒܪܕܘܦܝܐ ܢܦܠ ܒܟܘܪܗܢܐ, « et après un temps d'années passées dans la persécution, il tomba dans une maladie... » Nous satisfaisons suffisamment à la locution vague : « un temps d'années » en supposant un duel et en traduisant : « après deux ans passés dans la persécution, il tomba malade ». Il tomba donc malade en 538 et mourut le 8 février de cette année. — A la page 249, Jean d'Asie nous apprend encore que Sévère n'eut pas aussitôt un successeur; ce ne fut qu'après « un temps d'années », qu'on nomma Sergius de Tella. Cette même locution peut désigner ici un intervalle de cinq à six ans. — Enfin nous verrons plus bas que d'après le même Jean d'Asie, Sévère était mort avant que Jacques Baradée ne montât à Constantinople, c'est-à-dire avant 541/2.

(2) *B. O.*, II, p. 321.

(3) *Chron. eccl.*, I, col. 211. La chronique de Michel fournira peut-être une troisième date. Le manuscrit d'Édesse qui est édité par M. Chabot n'est d'ailleurs pas, lui non plus, exempt d'altérations. — Notons, pour concilier les deux manuscrits de Bar Hebræus, que ܚܡ (le huit) a pu donner facilement ܟܚ (vingt-huit), et que le ܕ final qui donnait 854 a pu disparaître, si le point placé en dessous a été omis ou déplacé. Inversement un point déplacé a pu faire croire à un ܕ final.

(4) Jacques bar Salibi et les diptyques des Jacobites font la même supposition. Cf. Assémani, *B. O.*, II, p. 323.

vère d'Antioche fut un certain Théophane ou Théophile (1). Assémani, qui rapporte cette opinion, déclare préférer en cette matière la tradition des Syriens à celle des Égyptiens. Il faut cependant se rappeler que Sévère mourut en Égypte (2); c'est donc en Égypte qu'on dut songer en premier lieu à lui donner un successeur, lequel put vivre et mourir, comme Sévère, dans les environs d'Alexandrie.

2° *Date de la composition de la Vie de Sévère attribuée à J. B. A.*

L'auteur nous apprend qu'il écrit cette Vie à la demande de Domitius (ܕܡܛܝܘܣ), du monastère d'Aphtonia, qui *plus tard* devint évêque (*ROC.*, 1900, p. 293 et 301; pages 89 et 97 du tirage à part). Or nous allons montrer que Domitius fut vraisemblablement ordonné évêque en 544. La Vie en question aurait donc été écrite avant 544.

Jean d'Asie nous apprend en effet (3) que la seizième année du règne de Justin, c'est-à-dire en 541/2 (4), Khéret bar Gabala, roi des Arabes, demande à Théodora d'envoyer des évêques monophysites en Syrie. Elle fait nommer évêque d'Édesse le moine

(1) Cf. Assémani, *B. O.*, II, p. 323, qui cite Renaudot, *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, Paris, 1713, p. 144 et 145.

(2) D'après les auteurs syriens, il tomba malade au désert; on voulut le conduire à Alexandrie et il mourut en chemin, à ܟܣܘܬܐ (Ksota) d'après Bar Hebræus, à ܟܣܘܐ (Ksoa) d'après Jean d'Asie, et à ܣܟܘܐ (Skoa ou Sakha) d'après les Égyptiens. Ce sont diverses formes d'un même nom. — La ville de ܣܟܐ, d'après M. Bargès, est appelée Ξόϊς par Strabon et Ptolémée et ϣϧⲟⲟⲩ (Skhoou) par les Coptes. Elle se trouve dans la Basse-Égypte sur la branche Sébennitique du Nil dans la province de Garbiyeh. Cf. *Homélie sur saint Marc, apôtre et Évangéliste*, par Anba Sévère, publiée par l'abbé Bargès, Paris, 1877, p. 4, l. 9 du texte arabe, et p. 113 à 114. — Le texte de Jean d'Asie a donc conservé la véritable forme avec une altération de prononciation qui se trouve déjà dans le grec Ξόϊς, comme nous croyons qu'il a conservé la véritable date de la mort de Sévère. Bar Hebræus donne un nom et une date accommodés à la grammaire et à la date de l'avènement du patriarche suivant. — On trouve dans Renaudot (*loc. cit.*, p. 138) que Sévère se cachait dans le village de Saca, chez un homme pieux nommé Dorothée. — Il serait donc mort dans l'endroit où il demeurait, ce qui nous semble vraisemblable, et non dans une ville qu'il traversait pendant qu'on le conduisait à Alexandrie, comme l'écrivent les auteurs syriens.

(3) Land, *Anecd. Syr.*, II, p. 254-256. Cf. p. 366-370.

(4) Justin fut couronné en effet le 1er avril 527 et régna seul à partir du mois d'août. Cette année comparée aux années grecques (838) dont se servait Jean d'Asie se note 526/7. La seizième année *courante* du règne de Justin tombe donc quinze ans plus tard (853), c'est-à-dire en 541/2.

Jacques Baradée qui était alors à Constantinople (1). Celui-ci parcourt ensuite tout l'Orient (2) pour y ordonner des prêtres, puis il revient à Constantinople avec deux moines qu'il veut faire nommer évêques afin qu'à eux trois, ils puissent consacrer d'autres évêques (3). Théodore, patriarche d'Alexandrie, exilé à Constantinople, lui donne des lettres de recommandation pour les évêques égyptiens (4); il part donc pour Alexandrie où il fait consacrer évêques ses deux moines, puis il les ramène en Syrie où leur premier acte est de consacrer évêque de Laodicée le moine Domitius du monastère d'Aphtonia. Mentionnons encore parmi leurs autres consécrations celle de Jean du monastère de Mar Bas (Bassus?), comme évêque de Qennesré (5), et celle de Sergius, du monastère d'Aphtonia, comme évêque de Harran (Carrhes) (6). Enfin, ils revinrent à Constantinople et donnèrent un successeur à Sévère d'Antioche dans la personne de Sergius de Tella. — Il nous semble donc, vu le zèle de Jacques Baradée et surtout vu l'urgence qu'il y avait à donner promptement des prêtres, des évêques et un patriarche à l'Église monophysite, que nous pouvons placer la consécration de Domitius en 544 (7), en accordant ainsi deux ans à Jacques Baradée pour

(1) Jean d'Asie nous apprend encore (Land, *Anecd. Syr.*, II, p. 369, l. 6-7) que Sévère était mort au moment où Jacques Baradée monta à Constantinople, c'est-à-dire avant 541/2.

(2) Peut-être ne faut-il pas prendre à la lettre l'itinéraire que lui attribue Jean d'Asie (*loc. cit.*, p. 355, l. 1-6, et p. 369, l. 19-23), mais il est intéressant de le comparer à l'itinéraire suivi par Jean d'Asie lui-même durant la peste de 544. Il part de la Palestine, traverse la Mésopotamie, la Cilicie, la Mysie, la Syrie, la Lycaonie (ايقونيا = Iconium?), la Bithynie, l'Asie, la Galatie, la Cappadoce pour arriver aussi à Constantinople (*loc. cit.*, p. 310).

(3) D'après un canon respecté des apôtres, un évêque ne pouvait être consacré que par trois ou quatre évêques.

(4) Il lui fallait au moins trois évêques pour consacrer ses deux moines.

(5) Il s'agit sans doute ici de Qennesrin (Chalcis) à une journée de marche au sud d'Alep. Ce n'est cependant pas sûr, car le monastère de J. B. A. semble avoir eu un évêque à sa tête à partir d'une certaine époque. En effet une profession de foi de 798 est signée par Georges, évêque de Qennesrin, et par Constantin, évêque du district de Qennesrin (cf. Wright, *Catalogue des mss. syr.*, p. 419). Nous croirions volontiers que le premier était évêque du monastère de Qennesré et le second évêque du district de Qennesrin (Chalcis).

(6) Il peut être question ici de Sergius bar Caria, traducteur de la seconde Vie de Sévère.

(7). Nous savons aussi que Sergius fut patriarche durant trois ans et que trois ans plus tard il eut pour successeur Paul, archevêque d'Alexandrie, or Paul fut nommé patriarche d'Antioche entre 548 et 550 (cf. Kleyn, *Het Leven van*

faire ses divers voyages. Nous pouvons donc placer la composition de la seconde Vie de Sévère par Jean du monastère d'Aphtonia avant 544.

3° *Détermination de l'auteur de la seconde Vie de Sévère.*

Cet auteur se nommait Jean, était supérieur du saint monastère de Beth Aphtonia (ou d'Aphtonia) (1), avait passé à Maiouma après la mort de Théodore (qui vivait encore l'an 511) et y avait vu divers successeurs de Pierre l'Ibérien (2) (*ROC.*, 1900, p. 294, et p. 89 du tirage à part); d'ailleurs il connaissait Sévère et il savait écrire en grec. Tous ces caractères conviennent à Jean bar Aphtonia. Il est appelé en tête de la présente histoire que nous publions : « Jean, supérieur du saint monastère d'Aphtonia »; après 518, il fit de nombreux voyages : « qui pourra relater ses voyages et ses actes... le nombre de fois qu'il dut fuir pour la religion et pour ses dogmes? » dit son biographe. Il est donc vraisemblable qu'il dut visiter les héritiers de Pierre l'Ibère.

D'ailleurs il avait paru devant l'empereur, comme Sévère, et s'y trouvait en particulier vers l'an 531, quelques années avant l'arrivée de celui-ci (3). Il dut donc le rencontrer durant ses

Johannes van Tella, Leiden, 1882, p. 62, note 2). Il s'ensuit que Sergius fut patriarche *au plus tard* en 544 et nous avons vu que Domitius avait été consacré évêque auparavant.

(1) ܕܐܬܟܬܒܬ ܡܢ ܝܘܚܢܢ ܪܫ ܕܝܪܐ ܩܕܝܫܐ ܕܒܝܬ ܐܦܬܘܢܝܐ. Ce titre a d'ailleurs été ajouté postérieurement, puisqu'il y est dit que depuis la composition de cette vie, Domitius est devenu évêque.

(2) ܝܘܚܢܢ ܗܘ ܕܡܬܩܪܐ ܩܢܘܦܝܛܐ. ܐܠܐ ܗܘܐ ܕܡܟܝܟ. ܬܐܘܕܘܪܐ ܓܝܪ ܩܠܝܠ ܡܢ ܩܕܡ ܡܐܬܝܬܐ ܕܝܠܝ ܕܥܢܝܕ ܗܘܐ ܡܢ ܥܠܡܐ ܀ ܝܘܚܢܢ ܕܝܢ ܗܘ ܐܢܛܝܘܟܝܐ. ܒܐܘܪܚܐ ܕܐܝܟ ܐܠܝܨܐ ܗܘܐ ܐܙܠ ܗܘܐ. ܗܘܘ ܕܝܢ ܩܕܡܝܐ ܕܕܝܪܐ. ܐܠܝܫܥ ܘܐܣܛܦܢܘܣ ܘܦܝܠܝܦܘܣ. ܐܢܫܐ ܡܠܝܠܐ ܘܪܗܛܪܐ ܘܝܕܘܥܝ ܟܠ ܘܕܪܫܝܢ ܒܢܡܘܣܛܩܘܢ ܐܠܦܘ.

« J'ai pu entretenir Jean, surnommé le Canopite: mais Théodore était mort un peu avant mon arrivée, Jean d'Antioche (l'auteur des Plérophories) était parti dans une voie très étroite (était anachorète ou reclus?). Les premiers de ce monastère étaient Élisée, Étienne et Philippe; c'étaient des rhéteurs, instruits en toute science, et qui avaient fait leurs études de droit » (ms. Sachau 321, fol. 139). — Or Théodore était à Constantinople avec Sévère, et assistait encore au concile de Sidon en 511 (*ROC.*, 1900, p. 93-94 et 96; p. 83-84 et 85 du tirage à part). Sa mort n'arriva donc que plus tard.

(3) Cf. Land, *Anecd. syr.*, III, p. 278 : « Quand ces lettres pour la défense de la foi eurent été présentées et lues, et que les évêques fidèles, réunis à Constantinople par l'ordre du roi comme nous l'avons dit plus haut, eurent beaucoup parlé durant le long intervalle d'une année, — Jean le rhéteur (ܡܠܝܠܐ), supérieur

voyages, de plus il écrivait en grec puisqu'il composa dans cette langue des hymnes *dont plusieurs*, que nous publions ci-après, *sont consacrées à Sévère*. Il pouvait donc écrire la Vie de Sévère. Nous nous étonnons cependant de ne pas trouver dans cette Vie plus de détails qui lui soient personnels; nous ne voyons pas non plus comment faire la coupure pour séparer la partie écrite par J. B. A. du complément qui aurait été ajouté plus tard; enfin et surtout, si Sévère est mort en 538, un successeur de J. B. A., par exemple Jean Psaltés ou le Calligraphe (?) (1), a pu écrire sa Vie quelques années plus tard. Voici donc le résumé de cette longue discussion :

Jean bar Aphtonia paraît à Constantinople avec les évêques devant l'empereur après 531, à une époque indéterminée il retourne à son monastère où il ne passe plus un seul jour sans souffrir; — Sévère vient à Constantinople de l'hiver 534/5 à mars 536 et retourne au désert au sud d'Alexandrie. — J. B. A. meurt le 4 novembre 537. Le vieillard Alexandre lui succède dans la direction du monastère de Qennesré (2); — Sévère meurt à Skhoou (ou Ξάϊς) le 8 février 538. Il avait prédit sa mort au mois d'octobre de l'année précédente. — Alexandre, supérieur de Qennesré, meurt vers 541 (?) et a pour successeur un certain Jean; — celui-ci écrit en grec la Vie de Sévère avant 544 à la demande du moine Domitius. Il utilise la Vie écrite par Zacharie le scolastique, quelques souvenirs personnels et quelques ouï-dire. — Domitius est consacré évêque de Laodicée en 544. Le texte grec de la Vie de Sévère est traduit peu après en syriaque par

de monastère, fils d'Aphtonia, les accompagnait et consignait par écrit (toutes ces paroles), — l'empereur ne rejeta pas le concile de Chalcédoine de l'Église, mais manda par lettres saint Sévère le patriarche, qui se cachait en divers lieux. » — Sévère refusa d'abord de venir à Constantinople, mais il accepta bientôt et y vint en 534/5.

(1) Voir plus haut. — Jean Psaltés fut supérieur de Qennesré et écrivit en grec, mais comme il écrivit encore sur Julien, patriarche de 591 à 595, nous avons déjà dit qu'il était peu probable qu'il ait été supérieur avant 544. Il est encore moins probable qu'il ait pu voir Théodore le successeur de Pierre l'Ibère. De plus le successeur immédiat de J. B. A. se nommait Alexandre. — On en est donc toujours réduit à faire une hypothèse. On doit supposer ou bien que la Vie de Sévère écrite par J. B. A. fut complétée plus tard, ou bien qu'Alexandre mourut bientôt et qu'il eut pour successeur un certain Jean, inconnu d'ailleurs, qui possédait le grec et avait parcouru la Palestine. Ce Jean hypothétique serait l'auteur de la seconde Vie de Sévère.

(2) Voir la fin de l'histoire de J. B. A.

Sergius bar Caria qui était peut-être déjà évêque de Harran (Carrhes) (1). — Enfin cette traduction syriaque est utilisée par Jean d'Asie dans son Histoire ecclésiastique (2).

III. Fondation du monastère de Qennesré. — L'œuvre capitale de J. B. A. est la fondation et l'organisation du monastère de Qennesré dans le désert, sur le bord de l'Euphrate, en face d'Europus (Jérabis) (3).

Son emplacement précis est déterminé par le passage suivant de Yaqout (II, 688), dont M. Rubens Duval a bien voulu nous adresser le texte et la traduction;

دَيْر قِنَّسْرِى على شاطى الفرات من الجانب الشرقى فى نواحى الجزيرة وديار مُضَر مقابل جرباس وخرباس شاميَّة وبين هذا الدير ومَنْبِج اربعة فراسخ وبينه وبين سَرُوج سبعة فراسخ فهو دير كبير لان فيه ايّام عمارته ثلثماية وسبعون راهبا ووُجد فى هَيْكَلِه مكتوبًا

ايا دير قنّسرى كفى بك نُزْهَةً لمن كان بالدُّنْيَا يَلَذُّ ويَطْرَبُ
فلا زلتَ معمورًا ولا زلتَ آهلاً ولا زلتَ مخضرًّا تزار وتُعْجِبُ

« Le couvent de Qennesré sur le bord de l'Euphrate du côté oriental, dans la province de Dgéziré (la Mésopotamie) et de Diâr-Modhar, en face de Djerbâs (Djerabis-Europus), mais Djerbâs est syrienne. Entre ce couvent et Manbidj (Mabboug), il y a 4 parasanges, et entre lui et Saroug, 7 parasanges. C'est un grand couvent, dans lequel il y avait, au temps où il était habité, 370 moines. Il se trouve écrit dans son temple :

« O couvent de Qennesré, tu es une retraite suffisante pour celui qui se plaisait aux jouissances du monde.

« Ne cesse pas d'être habité et peuplé, ne cesse pas de fleurir; tu es visité et tu excites l'admiration. »

(1) On peut traduire par « évêque » l'épithète ܩܫܝܫܐ qui lui est donnée; ܩܫܝܫܐ ܘܪܝܫ ܕܝܪܐ se traduirait par « l'évêque et saint abbé ». Il pouvait être évêque de Harran et supérieur du monastère où il résidait. La forme grecque ἀρχιμ. est relativement rare.

(2) Cf. *ROC.*, 1900, p. 295; p. 91 du tirage à part.

(3) Il ne faut pas confondre منبج avec منبج (Chalcis) à une journée de marche au sud d'Alep, bien que les deux localités soient souvent désignées par le

J. B. A. fit de ce monastère un centre d'études pour les lettres grecques et syriaques où se formèrent plusieurs générations d'hellénistes, et un foyer de vie ascétique où l'Église monophysite alla chercher de nombreux patriarches. Citons parmi les hellénistes : 1° Thomas d'Harkel ou d'Héraclée qui révisa sur les manuscrits grecs la traduction syriaque du Nouveau Testament (1). Il fit cette révision en 616, dans un monastère à neuf milles (Enaton) d'Alexandrie (2). 2° Sévère Sabokt (3), qui y étudia et y enseigna la philosophie, les mathématiques et l'astronomie (4). 3° Jacques d'Édesse, célèbre polygraphe, l'un des principaux écrivains jacobites (5). — Parmi les patriarches monophysites d'Antioche sortis de ce couvent, Bar Hebræus mentionne *Julien* (591-595), *Athanase* (596-635), *Julien le Romain* (688-708), *Georges* (758-790), *Denys de Tellmahré* (818-845). Bar Hebræus dit de la plupart qu'ils apprirent à Qennesré les lettres grecques et syriaques (6).

Un manuscrit de Berlin (7) renferme un fragment d'un opuscule de Daniel, évêque d'Édesse de 665 à 684 (8), sur les luttes des moines de Qennesré avec les démons. L'un de ceux-ci se moqua même de la barbe de Jean bar Aphtonia. Le patriarche Athanase, au temps où il était simple moine, avait une telle humilité qu'il allait lui-même, durant la nuit, jeter dans l'Euphrate

même mot صنعزب. A Chalcis se trouvait le monastère de Mar Aqiba (cf. *Plérophories*, chap. LXXXIX; *ROC.*, 1898, p. 336, et p. 78 du tirage à part).

(1) L'œuvre de Thomas d'Héraclée : « l'héracléenne », a été publiée. Cf. Rub. Duval, *La littérature syriaque*, Paris, 1899, p. 66.

(2) On a traduit quelquefois ايهم par « le couvent d'Antoine ». Il faut lire Ἔνατον, « c'est-à-dire neuf milles », comme l'explique Jean d'Asie (cf. Land, *Anecd. Syr.*, II, p. 177). Le même Jean d'Asie nous apprend (*ibid.*, p. 271) « qu'un couvent grand et renommé de cet endroit était appelé *des pères* ». — On a déjà trouvé plusieurs mentions d'*Enaton* dans la *Vie de Sévère*, *ROC.*, 1899, p. 348, 543, et pages 31, 37 du tirage à part). — Moschus alla aussi à Ἔνναton (ch. 145 à 147, 177, 184). Il y mentionne le monastère Τουγαρᾶ dont Μηνᾶς était supérieur et le monastère de l'abbé Jean l'Eunuque.

(3) En 659, il fut vaincu par les Maronites dans une controverse publique (cf. *ROC.*, 1899, p. 323; et p. 6 du tirage à part, *Opusc. maronites, seconde partie*).

(4) Nous avons publié et traduit son *traité sur l'astrolabe plan*, Paris, 1899.

(5) Cf. Rub. Duv., *La lit. syr.*, p. 376-378, et le *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, article Jacques d'Édesse.

(6) Cf. *Chron. eccl.*, I, 259, 260, 267, 290, 296, 322.

(7) Syr. 167 (Sachau 315), fol. 58-64. Cf. *Die Handschr. Verz. der Königl. Bibl. zu Berlin*, Berlin, 1899.

(8) Cf. Rub. Duval, *Histoire d'Édesse*, p. 237.

les ordures du monastère. Il apparut en songe à son second successeur, le patriarche Théodore (649-667), qui semble ainsi avoir demeuré à Qennesré, et lui commande, pour vaincre le démon, de faire apporter du monastère de Mar Jacques de ܟܝܣܘܡ, la main de Sévère, évêque de Samosate. Le démon regrettait aussi que les moines de Qennesré eussent apporté au monastère des reliques de saint Ephrem ; il les appelle « des hommes vénérables, des hellénistes, des hommes illustres ». Au temps de *Domitianos,* évêque de Mélitène (1) et partisan du concile de Chalcédoine, les monophysites furent expulsés de Qennesré. Cette persécution commença en 599 (2) et obligea Thomas d'Héraclée, devenu évêque de Maboug, à se réfugier à Enaton (3), comme nous l'avons dit. Des moines de Qennesré se réfugièrent dans l'île de Crète ; ils y furent pris par les Perses en 623 et près de vingt d'entre eux furent tués (4). Enfin, sous la domination arabe, le gouverneur de la Mésopotamie, Abdallah bar Darag (ܕܪܓ), rendit le monastère aux monophysites ; il fut détruit en 815 par un incendie, et Denys de Tellmahré le fit reconstruire.

IV. — Ajoutons quelques *synchronismes* pour placer la Vie de J. B. A. dans son cadre naturel. — Après le concile de Chalcédoine (451), il y eut entre ses partisans et ceux de Dioscore une lutte que nous avons trouvée esquissée dans les *Plérophories.* Zénon (474-491) s'efforça « de procurer la paix à l'Église », d'écarter les questions irritantes et de trouver une profession de foi (Hénotique) qui pût être souscrite par tous. Durant cette accalmie eurent lieu les fructueuses luttes contre les païens d'Alexandrie et de Beyrouth, la destruction du temple de Manoutin (Μενουθή = Menouti) (5) et des livres de magie. J. B. A. na-

(1) Le catalogue des mss. syriaques de Berlin porte ܕܕܘܡܛܝܢܘܣ ܡܠܟܐ ܟܠܩܕܘܢܝܐ, au temps « *du roi* Domitianos, partisan du concile de Chalcédoine », ce qui n'a pas de sens. On peut sans doute lire ܡܠܝܛ qui serait une abréviation de Mélitène.

(2) Cf. *Liber chalipharum*, Land, *Anecd. Syr.*, I, p. 114.

(3) Cf. Bar Hebræus, *Chron. eccl.*, I, col. 267 :

ܗܘ ܐܬܪܕܦ ܡܢ ܕܘܡܛܝܢܐ ܕܡܠܝܛܝܢܝ ܥܠ ܠܐܓܘܦܛܘܣ « Persécuté par Domitianus de Mélitène, il se réfugia en Égypte ». Un scribe put d'ailleurs confondre ce Domitianus le persécuteur avec l'empereur Domitien, ce qui nous expliquerait encore l'épithète de ܡܠܟܐ qui lui est donnée dans le ms. de Berlin.

(4) *Liber chalipharum*, p. 115.

(5) Cette célèbre localité n'est mentionnée ni par M. Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque Copte*, Paris, 1893, ni par M. de Rougé, *Géographie ancienne*

quit alors (de 475 à 483). Sous Anastase (491-518) eurent lieu des persécutions partielles, comme celle de Néphalius (1); mais l'empereur, fidèle à la politique de Zénon, s'appliqua à écarter les questions irritantes et à imposer silence aussi bien à ceux qui prônaient le concile de Chalcédoine contre le gré de leurs ouailles qu'à ceux qui l'anathématisaient publiquement (2). J. B. A. entra alors au monastère de Saint-Thomas de Séleucie (de 490 à 498) et y fut employé au service de la porte durant sept ans. — Il semble cependant que la seconde partie du règne d'Anastase (511-518) fut en fait favorable aux monophysites. On peut voir là un effet de l'influence personnelle de Sévère et de ses amis sur l'empereur. Durant cette période, Zacharie le scolastique écrivit la première *Vie de Sévère* et Jean, évêque de Maiouma, les *Plérophories*. J. B. A. reçut l'habit monacal, exerça le métier de charpentier et fut enfin appliqué aux études. — En 518, à l'avènement de Justin (518-527), survint une réaction violente : l'empereur ordonna d'arrêter Sévère et de lui couper la langue (3); celui-ci se réfugia en Égypte (4) et s'y cacha depuis lors; un grand nombre d'évêques furent aussi expulsés de leurs sièges (5) et les monastères monophysites furent fermés. Jean d'Asie a raconté l'exode des moines d'Amid qui dura neuf

de la Basse-Égypte, Paris, 1891. Cependant elle est mentionnée par Marcien d'Héraclée, S. Épiphane, Étienne de Byzance. Elle nous est connue en plus par deux sources de premier ordre : 1° la *Vie des saints martyrs Cyrus et Jean*, écrite par saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, le compagnon de voyage de Jean Moschus (cf. Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, 3e, col. 3110, 3414, 3415, 3694, 3698); 2° par la *Vie de Sévère d'Antioche* (cf. *ROC.*, 1899, p. 350-352 et 543-550, et p. 33-43 du tirage à part). D'après saint Sophrone, Μενουθή, que les égyptologues écrivent *Mernûter*, est un nom d'Isis, et le faubourg de Canope prit son nom de la déesse. Plutarque nous apprend qu'Isis était appelée Ἀθύρ et Μεθυέρ. — Il semble y avoir eu à Μενουθή un temple d'Isis avant et après le patriarche Théophile, 385-412. Ce temple fut ensuite détruit, et il est remarquable que Zacharie et saint Sophrone font allusion dans les mêmes termes à sa destruction : « un homme bien inspiré cacha le temple d'Isis sous le sable, aussi l'on n'en voit plus de trace » (*Vie de Sévère*, p. 34). Une partie des statues de ce temple furent cachées dans un sanctuaire clandestin détruit enfin par Zacharie le scolastique.

(1) *ROC.*, 1900, p. 91-92 [note 1, lire νηφάλιος, sobre, au lieu de νεφέλιον], et p. 81-82 du tirage à part.

(2) Cf. Évagrius, *Hist. eccl.*, III, XXX.

(3) *Ibidem*, IV, IV, et Land, *Anecd. Syr.*, III, p. 234-235.

(4) Les Coptes fêtent son arrivée en Égypte le 2 Paophi (29 septembre). Renaudot, *Hist. patr. Al.*, Paris, 1713, p. 133.

(5) Cf. Land, *Anecd. Syr.*, III, p. 247-248.

ans et demi (518-527/8) (1). A cette occasion, J. B. A. fut élu supérieur par les moines expulsés du monastère de Séleucie. Ceux-ci purent sans doute réintégrer leur couvent, car les moines d'Amid eux-mêmes réintégrèrent les leurs de 527/8 jusqu'en 535 (2). — En 525, Ephrem, comte de l'Orient, fut nommé par l'empereur patriarche d'Antioche, et chercha dès lors à expulser de son patriarcat, par la force armée, tous les moines monophysites. Il commença par l'Occident (525-531) et expulsa en particulier J. B. A. entre les années 528 et 531. Pendant ce temps, Justinien I[er] (527-565) réunissait à Constantinople six évêques du parti de Sévère et six évêques orthodoxes pour leur faire discuter les points litigieux (531) (3). C'est sans doute dans ce conciliabule que J. B. A. servit de secrétaire. Il était désigné pour cette charge par sa connaissance des langues grecque et syriaque et par sa situation. Ephrem expulsa ensuite les moines monophysites d'Amid et des environs (535), comme le raconte Jean d'Asie (4). En 536, un concile réuni à Constantinople sous le patriarche Mennas condamna nommément Anthime et Sévère (5). J. B. A. mourut l'année suivante (6).

F. Nau.

(1) Land, *Anecd. Syr.*, II, p. 210, l. 18.

(2) *Ibidem*, ligne 26.

(3) Cf. Mansi, t. VIII, col. 817-823. — Les évêques monophysites étaient d'ailleurs accompagnés de clercs et de moines. *Ibidem*, col. 817, D.

(4) Land, *Anecd. Syr.*, II, p. 294.

(5) Cf. Mansi, t. VIII, col. 967.

(6) Pour ne pas trop apitoyer nos lecteurs sur le sort des monophysites si violemment persécutés durant la vie de J. B. A., nous devons ajouter qu'ils persécutaient également les catholiques lorsque l'occasion s'en offrait, — c'est ainsi qu'ils frappèrent Flavien, patriarche de Constantinople, et mirent à mort Protérius, archevêque d'Alexandrie, — et Jean d'Asie, après nous avoir décrit ses souffrances et celles des siens, écrit sans vergogne aucune : « La dix-neuvième année de l'empereur Justinien (546) on s'occupa, *grâce à mon zèle*, de l'affaire des païens que l'on découvrit à Constantinople; c'étaient des hommes illustres et nobles avec une foule de grammairiens, de sophistes, de scolastiques et de médecins. Quand ils furent découverts, et que, grâce aux tortures, ils se furent dénoncés, on les saisit, on les flagella, on les emprisonna, on les donna aux églises pour qu'ils y apprissent la foi chrétienne comme il convient aux païens ». Cf. *Analyse des parties inédites de la chronique attribuée à Denys de Tellmahré*, *ROC.*, 1897, p. 481-482, et p. 59-60 du tirage à part. — En somme les personnages de cette époque sont à la fois, à divers points de vue et en diverses années, persécuteurs et persécutés, bourreaux et victimes. S'ils n'avaient personne — pas même un texte — à torturer, ils se torturaient eux-mêmes par des pratiques ascétiques qu'ils inventaient dans ce but.

٢٠ ـ حياة أبي الفرج عبد الله بن الطيب

المعروف بابن أبي زكريا البغدادي النصراني

ألفها ابنه الحسن بن عبد الله بن الطيب.

1. ولد أبو الفرج (1) بالموصل في أيام المقتدر بالله : أما اسم أبيه فعبد الله بن الطيب : وأما اسم أمه فلم أقف عليه (2) : وأما اسم جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي جده فلم أقف عليه : وأما اسم أبي

ܕܥܡ ܐܠܗܐ ܒܥܠ ܚܟܡܬܐ. ܐܝܟܢܐ ܕܡܫܟܚ ܐܠܗܐ ܠܐ : ܐܠܐ ܕܐܬ ܐܠܗܐ ܒܗ ܕܐ ܒܗ. ܐܠܐ ܕܐܬ ܐܠܗܐ ܒܗ ܕܐ ܒܗ

[illegible] (fol. 85ra) [illegible]

[illegible]

4. [illegible] (1). [illegible] (fol. 85rb) [illegible] (2). [illegible] (3) [illegible]

(1) Le ms. portait [illegible], on le corrigea par [illegible]. « son fils était très beau ». Le sens demande, conformément au texte primitif : « son fils était très jeune ».

(2) [illegible] *Cod.*

(3) Le ms. portait [illegible]. Ce mot a été remplacé en marge par [illegible].

ܕ : ܐܪܙ ܗܘ ܠܟܠ ܕ ܐܝܬ ܠܗ ܐܝܬ ܠܗ ܐܡܪ ܐܢ ܠ : ܒ ܗܘ * ܠܡܕܡ ܕܩܠ ܐܡܪ ܐܢ ܠ ܕ. ܐܡܪ ܐܢ

(fol. 86ra) ܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܝܟ ܕܐܢܬ ܡܫܬܡܥ ܠܝ ܐܢ ܐܢܐ ܐܫܬܡܥ ܠܟ ܐܘ ܠܐ.

ܒܗ ܠܡܐ ܕܐܡܪ ܠܗ ܐܝ ܡܢ ܐܢܬ ܐܢܐ ܐܠܐ ܐܢ ܐܡܪ ܠܝ ܐܢܬ ܡܢ ܐܢܐ ܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܐ ܐܢܬ

(1) Lire مبقّعة

ܕܐ ܕܐ : ܐܚܕ ܡܢ ܐܠܦ ܫܢ ܕܐ ܐܠ ܐܠ ܐܠ

HISTOIRE

DE

L'ILLUSTRE JEAN,

SUPÉRIEUR DU SAINT MONASTÈRE D'APHTONIA,

écrite par l'un de ses disciples.

---

1. Exorde. — Quand je vois les guerriers honorés de louanges, de couronnes, de statues et d'un souvenir indélébile, — on n'a garde de passer sous silence rien de ce qu'ils ont fait de bien, — je m'élève au-dessus de ma capacité et je commets la folie de tenter de faire connaître notre valeureux (guerrier), au risque de paraître impudent, afin que les chrétiens ne paraissent pas plus injustes que les païens. Il est risible en effet que les fils des païens soient encore loués jusque maintenant pour leur force corporelle et que nous laissions sans statue les soldats du Messie qui ont montré de la vigueur spirituelle et qui ont vaincu la troupe des démons (1). Et la cause de la renommée de ceux-là est dans l'effusion du sang et les homicides, tandis que, par la victoire de ceux-ci, Dieu est apaisé, les anges sont dans la joie et les hommes dans l'admiration, et la troupe (2) des démons qui n'est pas matérielle souffre de se voir vaincue par des hommes matériels.

J'en arrive donc à célébrer la victoire, à élever ce monument remarquable d'un illustre combat, à couronner cette intelligence victorieuse par des productions appropriées, — car les discours sont les productions de l'esprit; — mais j'éprouve alors ce qui arrive aux hommes qui aiment les nombreux mets et la gourmandise : quand des mets nombreux et de grand prix sont placés devant eux durant un repas, ils examinent sur lesquels ils porteront la main afin de choisir le meilleur, et celui que leur œil rencontre, quel qu'il soit, leur paraît toujours préférable. Voilà que sont placées devant moi les belles actions de (cet) homme, et chacune d'elles se place en avant dans mon esprit comme pour demander à être inscrite en tête. Car toutes, les premières et les secondes, et non pas une seule, sont

(1) Nous avons dit (*Introd.*, III) que le ms. de Berlin *Syr.* 167 raconte les luttes des moines de Quennesré avec les démons.

(2) *Mot à mot :* la moitié *ou* la partie.

des actions d'éclat. Nous commencerons cependant notre discours (1) par l'origine de notre salut, par l'Incarnation de Dieu le Verbe : Avant lui la voie de la perfection n'était pas fréquentée et était accessible à peu de gens, parce que l'idée même du royaume du ciel était trop obscure. Mais quand le Messie eut tracé cette voie, non seulement les hommes, mais aussi les femmes et les enfants, la suivirent avec courage : les uns se hâtèrent joyeusement vers le cirque du martyre et rendirent ainsi au Messie le sang de leur cou (quand on les décapita) en échange de celui qui coula de son côté (2); d'autres se précipitèrent vers les périls de la profession de la foi qu'ils estimaient plus que leur vie; d'autres enfin se livrèrent aux travaux du naziréat (de la pureté), et mortifièrent leur chair enflammée; ainsi ils ne souffrirent pas seulement une mort, mais une mort quotidienne, dans le mépris des mortifications que la religion leur rendait désirables, et dans le dédain de la vie d'ici-bas, puisqu'ils se hâtaient vers le monde à venir. Le chef spirituel de notre monastère imita ces derniers avec une noble émulation, on le vit pur et confesser (la foi), et il fut compté dans les deux troupes (des ascètes et des confesseurs).

2. Sa famille. — Mais revenons à son pays et à sa famille, car ce ne sont pas là des matières trop infimes pour notre discours. Comme le peintre qui veut dessiner l'image du roi tire profit de l'encre qui est cependant plus vile que toutes les couleurs, car lorsqu'on l'étend d'abord avec mesure (3) elle fait briller davantage les couleurs que l'on met par-dessus, de même ces détails (sur la patrie et la famille) sont réputés de peu d'importance, mais quand on les met au commencement et qu'on les expose comme il convient, ils donnent une grande force à ce qui suit. — Nous sommes amenés à remarquer que ces détails sont placés dans un livre inspiré par Dieu, non par hasard ni sans utilité, mais pour nous fournir une démonstration évidente : *Il y avait un certain homme*, dit (le Livre), *dans le pays de Hus, qui se nommait Job* — et plus loin — *et cet homme était d'illustre famille et du pays où se lève le soleil, et il avait de grandes richesses*, etc. (4). Il ne dit pas que c'était un homme inconnu, né de parents obscurs, qui grandit dans une pauvreté laborieuse et abaissée; mais, pour amener facilement la chute de sa puissance et la dispersion de ses biens, il parle d'abord de l'illustration de sa famille et du nombre de ses richesses, pour montrer la grandeur de l'épreuve et rendre sa victoire plus éclatante. La richesse est un grand obstacle à la perfection ainsi que la noblesse de la famille, comme Notre-Seigneur l'a montré dans les Évan-

(1) Ou notre homélie (ܡܡܪܐ).

(2) Jean, xix, 34.

(3) ܕܫܬܝܢ (?); cf. ܕܫܬܝܢ

(4) Job, i, 1, 3. La première partie de la citation porte ܒܥܘܨ, Hus, comme l'hébreu et la Peschito, tandis que les anciens manuscrits grecs portent ἐν χώρᾳ τῇ Αὐσίτιδι. La seconde partie au contraire est conforme au grec καὶ ἦν ὁ ἄνθρωπος ἐκεῖνος εὐγενὴς, τῶν ἀφ' ἡλίου ἀνατολῶν, et diffère de l'hébreu et de la Peschito qui portent : « cet homme était plus illustre que tous les fils de l'Orient ». Les derniers mots *et il avait de grandes richesses* ne se trouvent dans aucun texte.

giles en disant : *Il est plus facile qu'un chameau entre dans le trou d'une aiguille qu'un riche dans le royaume du ciel* (1). La richesse est un creuset pour éprouver (le métal), la fournaise du cœur, le signe de *Satan*, l'antre de l'avarice.

Si donc un homme dit de notre père ce qui a été dit de *Job*, il ne se trompera pas, car il était en effet d'illustre race parmi les Orientaux de l'autre côté du fleuve, d'un pays proche du patriarche *Abraham*, car *Ourhoi* (Édesse) produisit cette perle qui est plus précieuse que les béryls, les émeraudes et le pays d'*Hévila* riche en or (2). Ses parents étaient de ceux qui dirigeaient et gouvernaient cette ville, comme l'œil gouverne son corps. Ils abondaient en richesses, en gloire, en puissance et en honneurs, surtout parce qu'ils étaient riches en justice et en religion. Son père possédait la sagesse profane, car il n'était pas arrivé sans mérite à la charge de rhéteur. La parole est trop faible pour dépeindre toutes les qualités de sa mère nommée *Aphtonia*, parce qu'elles surpassent toute parole. Elle enterra bientôt son mari, et demeura, jeune encore, avec cinq petits enfants. Elle ne prit pas un autre homme, et ne laissa pas ses enfants supporter les épreuves (qui assaillent d'ordinaire) les orphelins; mais elle plaça les uns dans les écoles, et les munit de la science des discours et des lois, et elle sauva les autres du sort malheureux des orphelins en les munissant d'offices impériaux et de charges, et elle leur prépara ainsi une vie facile.

3. Sa jeunesse. — Quant à notre héros qui n'était pas encore né, cette mère de beaux et bons enfants, tous de sexe masculin, le consacra à Dieu par une sorte de prophétie quand elle le portait encore dans son sein (3). Quand il fut né, elle l'éleva dans sa demeure comme dans un sanctuaire et ne lui laissa pas fréquenter le monde. Elle voulut (ensuite) le cacher promptement au monde afin que celui-ci ne changeât pas sa sagesse et que la volupté ne lui ravît pas sa virginité. Comme elle s'informait avec soin de la vie des moines, c'est-à-dire des cénobites et de ceux qui vivent en communauté, elle apprit que les uns se conduisent d'après leur propre volonté et selon ce qui leur plaît de manière particulière : ils ont une perfection qui n'est pas éprouvée et contrôlée et ne sont bons que pour eux seuls, tandis que les autres qui choisissent la vie commune, embrassent la

(1) Matth., xix, 24. Ce texte est une traduction mot à mot du grec : Εὐκοπώτερόν ἐστι κάμηλον... La Peschito rend cette idée par les mots un peu différents : ܓܡܠܐ ܕܥܒܪ ܒܬܪܥܐ ܕܚܛܐ — On sait que ce texte ne doit pas être pris à la lettre, pas plus que celui où il est dit que les Pharisiens rejetaient le moucheron et « buvaient le chameau », Matth., xxiii, 24. — On pourrait peut-être aussi voir là une sentence orientale légèrement modifiée dans la traduction grecque de saint Matthieu et dont la forme primitive, conforme au parallélisme constant des écrits gnomiques, serait :

> Il est difficile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille
> Et à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

(2) Cf. Genèse, ii, 11-12.

(3) Cette idée se retrouve dans l'hymne de Jean Psaltès que nous traduisons à la fin.

vie apostolique avec des statures et des corps divers, mais ne montrent qu'une volonté, s'aident les uns les autres, s'entraînent mutuellement vers la perfection et se fortifient. Ils s'exercent entre eux à une belle obéissance et à la patience, bien qu'ils se respectent et s'honorent, car ils sont ceints de cette charité qui contient tous les commandements. Ils possèdent tout et cependant ne possèdent rien, car c'est à la communauté. Elle jugea bon de placer son sacerdotal (fils) au nombre de ces derniers, et elle s'informa encore de la communauté la plus parfaite parmi toutes les autres et de la régularité des supérieurs.

Elle apprit par un homme, comme si Dieu l'avait poussé (à cela), que dans le voisinage de *Séleucie* (1) il y avait un monastère nommé de l'apôtre *Thomas* (2) qui était plus relevé que tous les monastères, convenait mieux à la vie monastique et était plus soigneux à pratiquer les commandements; mais il n'admettait en aucune manière les jeunes gens.

4. Son entrée au couvent. — Comme elle voyait que son fils était très jeune, car il n'avait que quinze ans (3), elle agit de la manière suivante : quand il eut été un peu initié aux livres profanes et qu'il eut goûté du bout des lèvres pour ainsi dire aux (affaires) ambiantes, elle prit son fils, courut à *Antioche*, et quand elle approcha de celui qui occupait alors ce siège patriarchal — c'était *Palladios* (4), — elle le supplia, bien qu'il ne l'eût pas encore vue d'ailleurs, — mais elle était d'aspect et de manières imposantes, — de persuader les moines par des ordres différents de ceux que donnaient les supérieurs de ce monastère. Elle alla ensuite à *Séleucie* sans perdre de temps, sans placer sa confiance dans les supérieurs, mais en Dieu qui accueillerait ses prémices comme celles d'Abel (5), car elles étaient bien choisies et offertes. Elle commença par supplier Dieu, ainsi que saint *Thomas* son héraut et son apôtre, d'incliner vers elle les esprits des moines. Quand elle arriva au monastère, elle pria les saints de garder l'enfant avec eux, elle donna aussi la lettre qui avait été écrite à son sujet et la présenta aux moines dès le commencement, pour les incliner en sa faveur. Ils transmirent sa demande à leur maître, à la porte du monastère; c'était

(1) Près du mont Pierus, à l'embouchure de l'Oronte, à six kilom. au nord du village actuel de Souédiéh. — Cette ville fut visitée par Jean Moschus vers l'an 600. Il l'appelle Séleucie près d'Antioche (Σελεύκια ἡ πρὸς Ἀντιόχειαν). Il y trouva trace des luttes entre les monophysites et les catholiques (chap. LXXIX, Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, 3e; cf. chap. XCV). — Il ne mentionne plus de monastère à Séleucie même.

(2) Au concile de Constantinople (536) figure Jean prêtre et archimandrite du monastère de Saint-Thomas, syrien. — Il s'agit sans doute de notre monastère (Mansi, t. VIII, col. 930, 954); ce Jean serait le successeur de B. A. qui fut expulsé vers 530.

(3) Il s'ensuit que Jean B. A. avait quinze ans lorsque *Palladios*, dont on va parler plus bas, était patriarche d'Antioche, c'est-à-dire de 490 à 498. Nous reproduisons cette date d'après M. Krüger, *Die sog. Kirchengesch. des Zach. rh.*, Leipzig, 1899, p. 335.

(4) Patriarche d'Antioche de 490 à 498.

(5) Genèse, IV, 4.

un homme vénéré et vénérable qui était arrivé à une extrême vieillesse, car il vécut près de cent ans. Il perdit la vue dans sa vieillesse, comme le patriarche *Isaac* (1); il se nommait *Théodore*. Après avoir fait entrer l'enfant et sa mère, elle lui apprit pourquoi elle s'était donné tant de peine et avait entrepris une si longue route. « Pourquoi, lui dit-il, as-tu passé les autres moines et es-tu venue près de nous? » Elle lui répondit : « Celui qui m'a inspiré, quand je le portais encore dans mon sein, de le lui consacrer, celui-là m'a dirigée vers votre monastère et m'y a amenée »; elle présenta aussi les lettres avec la requête. Quand le vieillard l'eut entendue, il ordonna d'amener l'enfant à ses genoux; il lui toucha les joues et, les trouvant imberbes, il dit : « Tu ignores donc, ô femme, que tu nous demandes de transgresser les lois de nos pères (2)? » Elle répondit : « Non, seigneur, mais je n'ai pas voulu attendre qu'il eût de la barbe parce que je craignais que le monde ne mêlât quelque chose de lui à mon offrande. Si l'offrande n'est pas parfaite, l'empressement de sa mère complète ce qui lui manque. Comme un autre *Héli*, ô homme vénérable, reçois donc mon *Samuel* (3) ». Il répondit : « Je ne transgresserai pas les lois que nos pères ont établies; prends-le donc et va, tu le ramèneras quand tu verras que ses joues seront couvertes de barbe ». Elle, qui ne savait pas insister, prit donc son enfant et s'en alla pleine de tristesse, comme après une offrande maudite. Elle se dirigea tout droit vers le bâtiment où était l'oratoire de l'apôtre. Pendant qu'elle y était, comme le jour baissait, la nuit arriva durant ses prières prolongées. Dieu ne l'abandonna pas, il voulut exalter sa foi et sa (bonne) volonté, comme pour la *Chananéenne* (4). Il apparut en songe au vieillard, supérieur des moines, sous la figure de l'apôtre : « Pourquoi, lui dit-il, repousses-tu et expulses-tu le vase d'élection qui t'a été adressé? Il deviendra grand, il sera le soutien et le sauveur de ton monastère, quand celui-ci sera comme un navire qui enfonce, il le sauvera en bon timonier et capi-

(1) Cf. Genèse, xxvii, 1.

(2) Ces ordres avaient pour but d'assurer la sincérité des vocations en n'admettant que des jeunes gens majeurs. Cependant, pour avoir un recrutement plus nombreux et plus homogène, on s'avisa, comme va le faire notre bon supérieur lui-même, de prendre de tout jeunes gens, mais de les enfermer d'abord dans des écoles ou des dépendances du monastère et de ne les admettre dans la communauté qu'à leur majorité. Les vocations en étaient moins sincères, mais on évitait du moins les scandales « causés par la présence de petits garçons et de jeunes gens imberbes » mentionnés par M. X*** dans la *Revue de l'Orient chrétien* 1901, n° 4, p. 550 et p. 516. — Les prélats orientaux du v^e^ siècle, en face de semblables désordres, prirent leurs diacres et leurs religieux tels qu'ils étaient et non tels qu'ils leur ordonnaient d'être, et s'engagèrent, pour diminuer le nombre des crimes et des scandales, au nom de l'Évangile et de la raison, à ne conférer une ordination quelconque qu'à des hommes mariés légitimement. Cf. Braun, *Das Buch der Synhados*, Stuttgard, 1900, p. 69-72. — L'auteur nous dira un peu plus bas, qu'il y avait aussi des moines « relâchés » au couvent de Saint-Thomas, et qu'ils y pratiquaient peu la charité.

(3) Cf. I Rois, I, 24-28.

(4) Cf. Matth., xv, 22-28.

taine, il le délivrera aussi de toute perversité hérétique; va donc, jette et ramène le filet (1) ».

Quand il sortit de ce songe, il n'attendit pas le jour, mais fit appeler aussitôt cette femme virile et sacerdotale avec son offrande et lui dit : « Réjouis-toi, ô femme, si toutefois on doit t'appeler femme, toi qui es si virile contre les sentiments maternels et qui regardes comme un danger de le garder chez toi. Ton offrande sacerdotale, dont la règle ne voulait pas, est acceptée par Dieu; elle n'est pas inférieure au sacrifice d'*Abraham* et je crois maintenant qu'il ne me faut pas regarder à la taille, comme jadis pour *Samuel*, mais à la rectitude du cœur. Va donc avec joie, car tu as acquis une descendance dans *Sion* et des familiers à *Jérusalem* ». Celle-ci laissa donc le saint dans la paix du monastère avec la promesse des premiers degrés (du monachisme) et retourna chez elle, en adressant des louanges d'actions de grâce au Sauveur qui avait miraculeusement agréé son offrande.

Le vénérable vieillard ne fit pas un moine de cet enfant dès son arrivée, car on prend moins de soin pour conserver ce qu'il est facile d'acquérir, tandis que l'on garde de manière durable ce qui a coûté quelque peine pour être acquis. Aussi, comme un éducateur et un maître, il le mit à la porte du monastère et ordonna de l'éprouver par le travail corporel et les offices réputés humiliants, afin d'exercer sa patience. Et les travaux qui suivirent ne furent pas moindres que les premiers, mais la fin répondit au commencement et de longs travaux lui furent imposés en attendant que la barbe lui vînt. Pour lui, il faisait gaiement son travail, et ces semaines de monachisme ne lui paraissaient être que quelques jours (2), car il aimait la vie monacale. En vérité, il était exposé au feu du jour et au froid des nuits, comme le patriarche *Jacob*, et le sommeil fuyait ses yeux, et ce n'était pas pour empêcher ses brebis de devenir la proie des animaux sauvages, mais bien pour être sans reproche dans son service. Le travail était considérable à la porte de ce monastère, qui était placé près du port de la ville des habitants de *Séleucie*. Il recevait, nourrissait copieusement et renvoyait ceux qui partaient sur les navires ou qui revenaient. Le supérieur de la porte, qui pouvait très bien observer Jean, puisqu'il était toujours sous ses yeux, louait, autant qu'on pouvait le faire, la conduite de cet enfant : il fuyait la vaine gloire, était maître de lui-même et il émergeait facilement parmi les enfants qui, par leur conduite, tendaient à s'amender (de leurs défauts). Parmi ceux-ci, il se faisait grandement admirer par sa profonde humilité, sa sincérité, le sérieux de son visage, son habitude de baisser les yeux sans les laisser errer, son langage mesuré sans exubérance, et la prudence de sa conduite qui l'éloignait à la fois d'une trop grande promptitude et de l'indolence; de l'une, comme chose inconsidérée, de l'autre, comme n'étant que paresse, au point qu'il en arriva à présenter le caractère de la vieillesse, c'est-à-dire à rendre sa conscience droite, bien qu'il fût encore jeune. Comment énoncerais-je toutes ses qualités? En peu de temps,

(1) Cf. Jean, xxi, 6.
(2) Cf. Genèse, xxix, 20.

il réforma ce que les autres ont peine à réformer durant toute leur vie.

5. Il reçoit l'habit monacal. — Au bout de sept ans (1), quand on vit que ses joues commençaient à se couvrir de barbe, on l'orna de l'habit monacal et on le compta au nombre des moines. On ne lui donna pas encore un livre et on ne le laissa pas encore approcher de l'art de la parole, mais on lui donna un métier fatigant et humiliant : celui de charpentier. Tandis qu'il le pratiquait magistralement, il était le serviteur de tous en général et de chacun en particulier, car il était commandé en tout par tout le monde. Sur ces entrefaites, ses frères se partagèrent les biens de leurs parents et, comme il lui revenait le quart de ce partage (2), ils lui envoyaient tous les ans soixante dariques d'or (3). Quand il les recevait, il les employait à des œuvres de perfection, il le faisait dans le silence et le montrait (seulement) au créateur de l'univers; il complétait le nécessaire à ceux qui étaient dans le besoin, persuadé qu'il était de son devoir de le faire. Cet argent l'exposait au danger de s'en servir pour ce qui ne convenait pas. « Qu'il ne m'arrive jamais, disait-il, d'abonder en richesses, pendant que d'autres sont dans le besoin ». Il acquit ainsi la charité qui comporte toutes les perfections, et qui est l'accomplissement de tous les commandements et la compagne des anges.

Mais le démon méchant et cruel ne se contint pas à cette vue : il s'adressa aux frères relâchés, et s'en servit comme d'un instrument contre (Jean). Il est impossible à celui qui vit dans la perfection, de fuir la jalousie des méchants : les uns l'accusaient; les autres l'accablaient de calomnies; d'autres le frappaient sur la tête en se jouant, disaient que sa pureté était mensongère, lui refusaient bien des choses et lui attribuaient tout ce que l'envie peut inventer. Pour lui, il se réjouissait d'être méprisé, mais la peine de ceux qui le vilipendaient lui enlevait sa joie et il ne pensait pas que leur perte lui fût un gain; aussi il s'éloignait un peu et donnait à la souffrance le temps de disparaître, puis il revenait aussitôt s'humilier aux pieds des détracteurs et ne s'éloignait pas avant d'avoir délivré de la tyrannie de l'envie celui qui voulait l'écouter. Il se gardait avec sagesse et vigilance contre l'ennemi, c'est-à-dire contre Satan et son instrument; il faisait honte surtout à celui qui frappait ou blessait.

6. Il est nommé supérieur. — Quand il eut bien réformé tout cela et apaisé, à l'image du vénérable *Job,* toutes ces bêtes sauvages, il fut amené à des travaux encore plus pénibles. A un certain moment, pourrais-je dire, la paix de l'Église fleurissait parmi nous, la parole de vérité était libre et nous allions au temple de Dieu avec unanimité de pensée; ceux qui divisent la sainte Trinité, l'humanité du Verbe, les substances et les natures, étaient radicalement détruits (4). Mais comme, à l'image des corps, nous

(1) Il avait donc vingt-deux ans.

(2) L'un des enfants devait donc être mort, car on a vu qu'ils étaient cinq frères.

(3) Quinze cents francs.

(4) Il serait plus exact de dire que Zénon et Anastase s'efforcèrent d'imposer le silence aux adversaires (cf. Evagrius, III, 30), préoccupés qu'ils étaient, comme nous l'apprennent tous les auteurs, de procurer « la paix de l'Église ».

avons passé d'une bonne santé excessive à l'état opposé, en corrompant cette santé elle-même, et que nous avons été malades sans mesure, nous avons été abandonnés à notre propre sens et nous nous sommes rendus méprisables par ce que nous nous sommes appliqués à faire. Plus tard, après toutes ces marques de retour vers le mal, l'empereur pieux fit une belle mort (1) et dès lors nous fûmes comme *Israël* et *Juda* (2). Beaucoup adorèrent les deux natures, comme ces deux veaux qui furent fabriqués jadis (3), parce qu'ils tenaient surtout au siècle et non au Messie. Et parmi ceux qui se livrèrent à ces deux (natures) (4), les uns s'y laissèrent conduire, car certains furent entraînés par leurs familles; les autres faiblirent devant les souffrances. Si un homme s'élevait au-dessus du siècle et se trouvait supérieur à la crainte, on le jalousait à cause de sa grandeur d'âme, on le chassait du pays pour le livrer à de plus grands maux. Dès lors s'accomplirent la spoliation des séculiers, la persécution des moines et la dérision des vierges pures, selon la prophétie de notre Sauveur (5), car le fils livrait son père à la mort, la fille sa mère, la bru sa belle-mère, le frère son frère (6). La persécution s'acharnait contre les moines et séparait les meilleurs des relâchés. Le trajet que durent faire les exilés éprouva aussi leur corps et sépara le faible du fort. Nous conservâmes donc la foi, mais nous fûmes réduits à un petit nombre, à une partie seulement de ceux qui furent chassés, et nous fûmes jugés dignes de souffrir pour le Messie (7). Ceux qui furent chassés sans rémission coururent à notre héros pour le gagner seul à leur cause, comme s'ils pensaient que par lui ils gagneraient tout le monde. Il avait été sauvé, comme *Paul* l'avait été auparavant dans une corbeille (8), car il avait été délivré par le secours de Dieu de la main de ceux qui le poursuivaient (9). Il fut ainsi conservé pour nous et non pour lui. De

(1) Il doit être ici question d'Anastase mort en 518.

(2) Partagés en deux factions ennemies.

(3) Par Jéroboam; cf. III Rois, XII, 28-29.

(4) L'auteur de cette Vie ne reconnaît qu'une nature « après l'union » en N.-S., il est donc monophysite et par suite hérétique. On remarquera qu'il se borne à donner une formule et ne l'explique en aucune manière. On trouvera quelques détails en plus dans les deux dernières hymnes que nous traduisons plus loin.

(5) Cf. Matth., X, 21.

(6) On trouve le même tableau dans l'histoire d'Evagrius (IV, 10) : Ἥνικα γὰρ ὁ περὶ πίστεως πρόκειται λόγος, πατέρες τε πρὸς παῖδας, παῖδες τε αὖ πρὸς τοὺς φύντας διΐστανται, γυνή τε πρὸς τὸν ἴδιον γαμέτην, ἀνήρ τε αὖ πάλιν πρὸς τὴν ἰδίαν γαμέτην. « Dans les questions de foi, les parents se séparent des enfants et les enfants des parents, la femme de son mari et le mari de sa femme ». Evagrius cite en exemple le ménage impérial, où le mari, Justinien Ier, défendait ceux qui plaçaient en Notre-Seigneur deux natures après l'union, tandis que la femme, Théodora, soutenait ceux qui ne reconnaissaient après l'union qu'une nature incarnée.

(7) Le rédacteur de cette homélie semble s'être trouvé aussi à Séleucie.

(8) Cf. Actes, IX, 24-25.

(9) Nous ne savons de quelle peine était menacé Jean B. A. Mais Evagrius raconte (IV, 4) qu'à la demande de Vitalien, Justin ordonna à Irénée, comte de

même l'apôtre *Paul*, qui aimait cependant être avec le Messie, choisit la vie mortelle plutôt que le plaisir (céleste) parce qu'il crut devoir se consacrer au salut de ses disciples. Comme le supérieur de notre monastère était du mauvais côté parce qu'il fut entraîné au mal, Dieu, au lieu de *Saül*, nous donna *David*, homme selon son cœur et qui accomplirait toutes ses volontés (1). Il y avait eu un grand prodige au commencement de sa vie monacale, il y en eut encore un plus grand quand il fut nommé supérieur du monastère. Alors Dieu persuada à un seul de l'admettre, maintenant il inspira à tous, aux vieux et aux jeunes, aux grands et aux petits, de le choisir pour chef. Quand ils l'eurent abordé et se furent jetés à ses pieds en le suppliant d'accepter d'être leur supérieur et en lui remontrant la dureté du temps, il ne voulait pas accepter et disait : « c'est aux vieillards à commander, c'est convenable et profitable ». Mais ils ne voulaient pas accepter son excuse et insistaient : « Nous n'aurons pas de chef parmi (2) les autres vieillards si ce n'est toi. Si tu n'acceptes pas, nous ferons comme *Seba bar Bochri* (3), chacun (de nous) ira à sa demeure et fera ce qui lui paraîtra bon. Vois donc à ne pas nous livrer en la puissance des loups et à ce que nous ne tombions pas de notre vie exempte de tentations, dans celles que nous avons fuies jusqu'ici ». Il se trouvait donc placé entre deux écueils, et voyait les deux dangers : celui que lui apportait la charge de supérieur et celui que la fuite suspendait au-dessus de sa tête. Il choisit le moindre et accepta la pénible charge. Les commandements dans le monde obligent par la crainte — soit par le glaive, soit par les coups — ceux qui doivent obéir au chef à lui être soumis, tandis que le supérieur d'un monastère ne peut faire travailler, s'il ne travaille lui-même; et il ne persuade pas, s'il ne fait pas lui-même ce qu'il enseigne. Il n'inspire aucune crainte par une parole qui est détruite par sa conduite, et il ne console pas par des actions qui ne sont pas accompagnées de la parole. Il lui faut donc une âme qui voie le jugement de Dieu et les fautes cachées des frères, afin qu'il crie les uns et cache les autres. Telles étaient les qualités principales et maîtresses de notre supérieur, il en était orné en abondance et il était ainsi un intermédiaire entre Dieu et nous: il prenait des ordres près de Dieu pour nous les transmettre. Il était à la fois craint et aimé de chacun, ce qui était tout naturel, car chacun de ces sentiments contribue à enlever l'autre : l'amour supprime la crainte et la crainte obscurcit l'amour. Les deux sentiments se trouvaient unis envers lui : on le craignait parce qu'on l'aimait et on l'aimait parce qu'on le craignait, car il se servait habilement de ces deux sentiments. Il dirigeait les moines qui étaient sous ses ordres

l'Orient, demeurant à Antioche, d'arrêter Sévère et de lui couper la langue. Sévère parvint aussi à s'enfuir. Cf. Land, *Anecd. Syr.*, III, p. 234-235.

(1) Cf. I Rois, XIII, 14.

(2) Lire من au lieu de حمر.

(3) Cf. II Rois, XX, 1 : *Seba, filius Bochri.* — Le manuscrit porte : Schemou' bar Kamri; ce nom se déduit assez facilement de la leçon ܫܒܥ ܒܪ ܒܟܪܝ de la Peschito. Le grec porte Σαβεαὶ υἱὸς Βοχορὶ et se trouve plus éloigné de notre texte que la Peschito.

en humiliant les spirituels sous les traits des prières et les matériels sous les flèches des paroles. Il était pour tous les moines une règle et un miroir, une loi non écrite et un exemple vivant; on recevait ses arrêts comme des révélations de Dieu.

7. Ses travaux et ses prodiges. — Quant à ses labeurs pour la vérité, quel orateur les écrira et quel historien les racontera? Qui pourra relater ses voyages et ses actes — ceux qu'il a faits près de nous ou loin de nos confins, — le nombre de fois qu'il dut fuir pour la véritable religion et pour ses dogmes? Tantôt il se cachait et tantôt il se montrait, plein de pitié pour les persécuteurs ou s'occupant des persécutés. Il fut ainsi l'émule des chefs et des colonnes de la vie monacale : à savoir d'*Élie le Thesbite* et de *Jean le précurseur*. Comme eux il parut devant les rois, supérieur à toute crainte. Il se montra appuyé sur la loi et plein de confiance, quand il tua les docteurs de l'hérésie des deux natures par les glaives de l'esprit (1). Il vivait dans l'attente de l'avenir et dans l'éloignement du présent, c'était là son viatique consolateur.

Plus tard Dieu, qui exalte ceux qui l'honorent, le combla de grâces. Il lui donna d'abord la parole doctorale et l'enrichit ensuite des dons de prescience, de prodiges et de guérisons : en imposant seulement les mains à beaucoup de malades, il les guérissait. Un jour, un pauvre atteint d'une infirmité vint le trouver. Ses membres étaient tordus par l'effet du démon, et il le priait de vouloir bien seulement le toucher; il refusa d'abord parce qu'il n'était pas capable, disait-il, de faire ce qu'on lui demandait, mais l'autre insista avec supplication et dit avoir besoin de cette guérison pour faire le travail de la terre qui lui incombait; il eut pitié du suppliant, toucha son mal et dit : « Que Dieu qui est venu habiter dans l'Eucharistie (2) pour notre salut veuille bien apaiser ton mal et te délivrer de cette plaie du démon ». L'effet suivit la parole et après avoir été affligé du mal de la paralysie, le malade alla annoncer le prodige.

Un homme, qui n'était pas inconnu des habitants d'*Édesse*, nommé *Léontios*, vint le trouver; or sa femme était prête d'enfanter. Quand il l'eut vu et lui eut demandé de longues prières, il craignait de dire par pudeur qu'il avait hâte de retourner chez lui, mais ce grand homme lui dit : « Ne te hâte pas, ô ami, car ta femme, à cette heure, a mis au monde un garçon, et elle l'a appelé *Jean* comme moi ». Quand cet homme fut revenu chez lui et eut appris l'heure de l'enfantement et le nom de l'enfant, il connut que la prophétie avait été accomplie.

8. Il fonde un nouveau monastère. — Un grand déluge pour les âmes ravageait aussi tout l'Orient et un petit nombre à peine put surnager, s'échapper et se tenir ferme sur le rocher de la foi. Cet habile nautonier céda comme devant un flux diluvien et violent, et nous conduisit à un autre monastère

(1) L'auteur se classe encore ici parmi les monophysites, mais a le tort de ne nous donner aucun spécimen de la polémique de J. B. A. et de ne pas nous faire connaître sa conception du mystère de l'Incarnation. Voir plus bas les deux dernières hymnes consacrées à Sévère.

(2) *Littéralement* dans le vin.

qui était situé dans le désert (1). Les eaux potables de cet endroit sont les eaux de pluie; les eaux courantes ne sont pas potables, parce qu'elles sont salées et bourbeuses. Il s'en fallait de peu que les eaux potables ne manquassent et ne fussent consommées, car elles nous avaient suffi un petit temps, puis avaient cessé complètement. Nous étions ainsi sans ressources et nous ne murmurions cependant pas contre le Dieu consolateur, comme l'avait fait Israël charnel. Il songea à *Moraïth* (Mara) (2) et aux eaux de *Jéricho* (3) dont les unes furent adoucies par un certain bois, tandis que les autres furent rendues inoffensives par le sel, il songea aussi aux grands exemples des prodiges du Messie et il dit : « Il lui est facile devant le Seigneur et en faveur de mon peuple, qui est beaucoup plus parfait que les *Hébreux*, de faire un prodige dans ce désert ». Sa foi obtint ce miracle, il fit ce prodige pendant qu'il était éloigné (4) : il adressa aux eaux les paroles d'*Élisée* (5), il les écrivit sur un papier, le donna au vieillard son successeur (6) et ordonna de l'enfermer dans un coffre de pierre et de le jeter dans l'eau. Quand on eut fait cela, les eaux furent aussitôt potables. — Un prodige suivit l'autre : comme ce vieillard ne savait pas garder une parole ni conserver un secret, il pria que ce vieillard oubliât ce qui avait eu lieu afin qu'il n'annonçât pas ce prodige avant sa mort.

Il ressemblait en cela à son maître : il demandait de garder le silence sur ce qu'il avait fait (7). Pendant qu'il faisait cela et, comme les plantes, restait toujours attaché au même endroit, il regardait comme perdu un jour qu'il aurait passé en bonne santé, ce qui est plus difficile que de supporter toutes les luttes et suppose vraiment une âme forte. Son corps, affaibli par les fatigues endurées pour la vraie foi et par les voyages, était malade. Une maladie était chassée par une autre et cependant, tout infirme qu'il était, il soutenait ceux qui étaient infirmes. Ainsi il se réjouissait dans la souffrance et philosophait dans la maladie; il savait qu'il ne portait pas la peine des péchés, mais que celui que la vocation divine agrée et couronne passe par un creuset d'épreuve; *Job* aussi tomba du trône sur un fumier abject (8), lequel fumier le rapprocha plus de Dieu que tous les trônes; *Lazare* également fut reçu dans le sein du patriarche (Abraham) (9).

(1) Le monastère de ܥܢܓܒ ou ܥܢܓܙ ou ܥܢܢܓܙ (le nid de l'aigle) sur le bord de l'Euphrate, en face d'Europus (Djérabis). Il fonda lui-même ce monastère, car il en est appelé *le premier* supérieur (Brit. Mus., *add.* ms. 17134, cité par Wright dans son Catalogue des mss. syr.). Il fut chassé de Séleucie entre les années 528 et 531. Voir l'*Introduction*.

(2) Cf. Exode, xv, 25. Notre texte porte ܡܪܕ comme la Peschito. Le grec porte Μερρᾶ.

(3) Cf. IV Rois, II, 19-22.

(4) Il se trouve à Constantinople vers 531. Voir l'*Introduction*.

(5) IV Rois, II, 21.

(6) Le vieillard Alexandre qui lui succéda, dirigeait sans doute déjà la communauté durant ses voyages.

(7) Cf. Matth., VIII, 4; XVII, 9.

(8) Cf. Job, II, 18.

(9) Luc, XVI, 23.

9. Sa mort. — Comme il accomplit sa course et conserva la foi (1), il connut aussi par avance sa dissolution et son départ (du corps) par le moyen d'un autre grand prophète qui lui écrivit une dernière lettre (2). Quand il l'eut reçue et lue, il la plaça sur ses yeux, et dit la bienheureuse parole de *Siméon : Maintenant, Seigneur, délivre ton serviteur en paix, selon ta parole* (3). Il vécut encore quinze jours (4) et désigna pour recevoir sa charge de supérieur celui des premiers qu'il reconnut le meilleur, le vieillard vénérable et célèbre *Alexandre*. Quand il lui eut donné les préceptes et les lois d'après lesquels il s'était conduit et avait gouverné ses subordonnés, il lui ordonna de ne rien en supprimer, lui témoignant que quiconque en changerait quelque chose aurait affaire au redoutable jugement de Dieu. Il s'envola vers les demeures célestes (5) d'où il regarde surtout vers nous et où il s'occupe de nous pour nous conserver et nous secourir; il supplie afin de nous voir arriver sans fautes devant le terrible tribunal, et il dira alors avec confiance : « Me voici, ô Dieu, avec les enfants que tu m'as donnés » (6).

10. Note de l'auteur. — Et moi, comme récompense de mon travail, je demande, ô père, un secours qui vainque ma négligence, qui prépare mon départ d'ici-bas et me donne une bonne défense devant le tribunal du Messie auquel gloire dans les siècles. Amen.

Fin de l'histoire du saint et du sage docteur Jean bar Aphtonia, que sa prière nous accompagne. Amen!

APPENDICE.

I. *Hymne sur saint Jean bar Aphtonia dite par Jean Psaltès* (7).

A l'image du prophète *Samuel*, Jean l'illustre chef et le directeur d'élection de notre communauté fut réservé et offert au Dieu de l'univers dès le sein de sa mère. Aussi, durant toute sa vie, il ne trompa jamais le vœu de sa mère; mais, dès sa jeunesse, il aima la conduite pure du monachisme;

(1) Cf. II Timothée, IV, 7.

(2) Il s'agit ici de Sévère qui lui annonça sa mort. Cf. *Vie de Sévère patriarche d'Antioche; ROC.*, 1900, p. 300, et p. 96 du tirage à part : « (Sévère) écrivit de sa propre main une longue lettre au saint et vénérable Jean archimandrite appelé bar Aphtonia... Dans cette lettre il prophétisa sa mort et celle de son correspondant ».

(3) Luc, II, 29.

(4) Cf. *Vie de Sévère*, p. 17.

(5) Le 4 novembre 537, âgé de 51 à 62 ans. Voir l'*Introduction*.

(6) Cf. Jean, XVII, 12.

(7) D'après le ms. de Paris syr. 337, fol. 99ᵛ-100. Ce manuscrit est en très mauvais état, bien des mots sont illisibles. — Il renferme la révision que fit Jacques d'Édesse de la traduction syriaque de l'*Octoëchus* de Sévère (cf. *ROC.*, 1900, p. 296, et p. 92 du tirage à part). D'ailleurs la révision de Jacques d'Édesse porte aussi sur les hymnes de Jean Psaltès et de Jean bar Aphtonia.

il réforma et subjugua sa chair dans les travaux de l'ascétisme et son esprit dans le zèle et les prières. A l'image de l'illustre Moyse, il réprimandait par son zèle les ennemis de la vérité, et par ses prières il intercédait auprès de Dieu en leur faveur. Il parut avec intrépidité devant les empereurs, il combattit pour la cause de la foi, aussi il se couvrit de gloire et fut orné de l'illustre couronne des confesseurs. — Que, par ses prières, le Dieu de l'univers nous accorde d'imiter sa foi et de nous rendre dignes de nombreuses miséricordes (1).

II. *Hymnes sur Sévère, patriarche d'Antioche, écrites par Jean bar Aphtonia* (2).

1° La doctrine de *Sévère* est sage et profonde, elle reflète celle de tous les docteurs orthodoxes et des chefs de l'Église. On y trouve en effet les paroles saintes et inspirées par Dieu de saint *Ignace* le pieux et saint martyr; la science étendue et exacte de la foi qu'avait *Athanase* l'illustre lutteur et athlète; le sublime exposé théologique de *Basile* et de *Grégoire*, la doctrine et la prédication — qui se déversait et se répandait comme une mer — de *Jean* (Chrysostome); la connaissance exacte et la maîtrise des dogmes qu'avait *Cyrille;* la pureté de vie et l'excellente conduite d'eux tous. — Quand nous faisons mémoire (de Sévère), louons Dieu le Messie qui, dans sa bonté, a montré un tel astre et l'a suscité dans son Église à notre époque. Prions-le et disons : Seigneur, épargne-nous et prends-nous en pitié, par les prières et les supplications de notre père.

2° Quelle parole aura la puissance de découvrir les perfections et les belles actions du saint patriarche *Sévère?* Qui pourra raconter comme ils le méritent les combats qu'il livra pour la vérité? Dès qu'il arriva au siège sacerdotal et apostolique (d'Antioche), il nourrit les brebis intelligentes du troupeau du Messie par des paroles saines, c'est-à-dire par une nourriture céleste. En même temps qu'il combattait par la parole, il mit aussi la main à l'arc et aux traits, il lutta par l'encre et la plume, il mit à nu, vainquit et détruisit toutes les hérésies. Quand il se cachait devant ses persécuteurs en des lieux ignorés, il remplissait tout l'univers des enseignements orthodoxes par ses écrits inspirés de Dieu. Que, par ses prières, Dieu rassemble tous les membres dispersés de l'Église, qu'il les ramène dans un seul bercail et qu'il nous sauve dans ses miséricordes!

(1) Cette hymne dépend de l'histoire précédente et ne lui ajoute rien.

(2) D'après le même manuscrit, fol. 74, 109 et 118.

Dans le manuscrit de Paris, elles ne sont pas attribuées à J. B. A., mais elles correspondent sans doute aux cinq hymnes sur Sévère d'Antioche conservées dans les autres manuscrits de l'Octoëchus et en particulier dans le ms. de Londres *add.* ms. 17134 daté de 675, et dont quatre sont attribuées à J. B. A. et la cinquième à un poète d'Alexandrie. Nous traduisons ces hymnes parce qu'elles sont l'œuvre de J. B. A. et surtout pour faire connaître ce genre de littérature.

3° Quand nous faisons mémoire du prêtre et pasteur véritable, du patriarche *Sévère*, nous fêtons par là même éminemment la mémoire de tous les pieux docteurs de l'Église, car tous parlent abondamment par sa bouche et il ne pensait jamais donner de lui-même aucun de ses enseignements. Aussi quand il anathématisait et rejetait de nombreux écrits il disait : « Ce que je semble avoir dit, c'est la règle de foi d'*Athanase*, de *Basile*, de *Grégoire* et de ceux qui leur ressemblent. L'enseignement du sage *Cyrille*, ses grands travaux et ses homélies furent l'objet de mes études et de mes méditations durant toute ma jeunesse ». — Que, par leurs prières, Dieu le Messie daigne nous admettre tous dans leurs demeures! — Gloire à tes nombreux amis!

4° Le sage *Sévère* (1), puissante colonne de l'Église et véritable docteur de tout l'univers, nous enseigne, après sa mort (2), par ses écrits : Restez tous avec courage dans la foi (nous dit-il), éloignez-vous et détournez votre visage des mauvaises erreurs des Phantasiastes (3), renversez et détruisez le mur épais que *Nestorius* a construit en briques : l'hérésie des deux natures (4). Confessez que vous ne connaissez qu'un Messie, Dieu le Verbe qui s'incarna sans changement, le même qui, par sa volonté, supporta des souffrances dans la chair et qui opéra des prodiges. Proclamez avec les docteurs qu'il n'y a qu'une nature du Verbe incarné et qu'*Emmanuel* n'ignora pas le dernier jour (5), ni rien de ce qui a été. Allons tous à lui et que le maître incompréhensible de l'univers nous épargne et nous prenne en pitié par les prières de notre père.

5° Nous prêchons à tout le troupeau du Messie la foi orthodoxe, celle qui lui a été révélée jadis par les saints apôtres. Nous croyons, comme les saints Pères, que ce fils de l'essence (divine), qui est avec son Père Dieu le Verbe, et fut, dans sa bonté, fils de notre nature par sa sainte mère, n'a qu'une nature incarnée (6). Nous anathématisons aussi le concile impie de

(1) Ms. de Paris 337, fol. 118v-119v, on trouve deux hymnes sous le titre ܕܥܠ ܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܣܘܝܪܐ, « sur le saint Mar Sévère », le répons de la première est : « il demeure toujours devant le Seigneur », et celui de la seconde : « écoute, ma fille, vois et approche ton oreille ».

(2) Cette hymne, écrite après la mort de Sévère, pourrait être la cinquième du ms. de Londres, due à un poète d'Alexandrie.

(3) Les partisans de Julien d'Halicarnasse. Voir *ROC.*, 1900, p. 299; p. 95 du tirage à part.

(4) Nestorius plaçait en N.-S. une personne divine et une personne humaine et, d'après notre auteur, élevait comme un mur de séparation entre ces deux personnalités.

(5) Cf. Marc, XIII, 32 : *De die autem illo vel hora nemo scit, neque angeli in cœlo, neque Filius, nisi Pater.*

(6) D'après J. B. A., le Messie participe donc à la nature divine et à la nature humaine. Pour les catholiques, ces deux natures sont réunies dans l'unité de la personne; J. B. A. n'emploie jamais le mot *personne* (ܦܪܨܘܦܐ) mais toujours le

Chalcédoine qui a enseigné deux natures — car nous ne partageons pas les idées d'*Eutychès*, ni du maudit Nestorius — ainsi que le reste des hérétiques, comme les saints apôtres nous l'ont commandé; et nous te confessons, ô notre Sauveur, toi qui as délivré et racheté les âmes de nous tous.

mot *nature* (ܟܝܢܐ). Pour lui, les deux natures, après l'union, ne font plus qu'une nature incarnée, ܚܕ ܟܝܢܐ ܡܬܒܣܪܐ. — Voici la notice consacrée à la théorie de Sévère par le monophysite Bar Hebræus : « Hoc tempore innotuit Severus, patriarcha Antiochenus, qui libros multos composuit ad adstruendam scientiam de naturâ unâ duabus naturis divinâ et humanâ, *sine mixtione, confusione aut corruptione*, verum ita ut *eo modo quo fuerunt manerent;* sicut natura hominis duabus naturis animae et corporis constant, et corpus duabus naturis materiae et formae, ita ut nec anima in corpus mutetur, nec materia in formam, vel e contra » (*Historia Dynastiarum*, Oxford, 1663, p. 93).

VIE

DE

SAINTE MARINE

IV

TEXTE COPTE

PUBLIÉ ET TRADUIT PAR

H. HYVERNAT

AVANT-PROPOS

Une recension copte de la Vie de sainte Marine nous est parvenue, quoique fort mutilée, dans deux manuscrits, ou plutôt deux fragments de manuscrits sahidiques : Clarendon Press, fragment 59, à la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, et Fonds copte 129^{13}, fol. 38-41, à la Bibliothèque Nationale de Paris.

Le fragment de la Clarendon Press ne comprend que deux folios, paginés 139-142. La page est divisée en deux colonnes; l'écriture ressemble à celle du n° 2 de la planche XI de notre *Album de Paléographie Copte*, que nous avons attribué au XI^e^ siècle (1).

Le fragment de la Bibliothèque Nationale est de quatre folios paginés 93-99. Le texte est également sur deux colonnes. L'écri-

(1) Nous devons ce renseignement à M. W. A. Crum, qui a bien voulu nous fournir la copie du fragment de la Clarendon Press.

ture m'a paru un peu plus ancienne que celle de la planche XI, 2, de mon *Album*. Elle est peut-être du x^e^ siècle.

Le texte dans les deux fragments est généralement correct et la langue en est de bonne époque. Les mots grecs eux-mêmes ne sont pas trop maltraités, en dehors des modifications qu'ils subissent régulièrement en passant en copte.

Le premier fragment contient la Vie de Marine au couvent, depuis son arrivée avec son père jusqu'à la veille des événements qui marquèrent le commencement de sa terrible épreuve. Le second commence après la réhabilitation partielle de la sainte et va jusqu'à la fin de la narration.

Ces deux fragments représentent-ils une même recension de la Vie de sainte Marine? Oui, probablement. Car dans les deux nous retrouvons certains traits qui ne se rencontrent ni dans le texte syriaque, ni dans les textes grecs ou latins : l'argent offert à l'hégumène par le père de Marine, et quelques détails se rapportant à la chute supposée de la sainte. Cependant tandis que dans le fragment de la Clarendon Press le supérieur du couvent n'est jamais appelé que l'*hégumène*, dans celui de Paris il est généralement nommé le *vieillard*, et quelquefois le *vieillard hégumène*, mais jamais l'*hégumène*. Cela indique tout au moins que nos deux fragments représentent deux variétés d'une même recension, qu'on peut appeler la recension égyptienne.

Le manuscrit d'Oxford est bien conservé et sa lecture n'offre aucune difficulté spéciale. Nous le publions, comme nous l'avons reçu de M. W. A. Crum — à l'obligeance de qui nous en devons la copie, — sans tenir compte des lignes. Les points dans notre édition correspondent aux paragraphes du manuscrit. Le manuscrit de Paris, par contre, offre deux ou trois pages qui demandent à être déchiffrées plutôt qu'à être lues. Il a été copié en partie par nous-même et en partie par M. l'abbé Eugène Levesque, qui a bien voulu aussi se charger de reviser les épreuves sur le manuscrit lui-même. Nous publions ce texte en conservant les lignes telles qu'elles sont dans l'original, afin de faciliter la tâche à ceux qui voudront rétablir par conjecture, ou par déchiffrement sur l'original, ce que nous n'avons pas déchiffré nous-même, faute de loisir ou de talent (1).

(1) Nous avons fréquemment reproduit les plus petits détails de l'écriture du manuscrit afin d'en donner une idée exacte au lecteur: mais nous n'avons pas

Nous avons conservé, dans notre édition du texte, la pagination copte des originaux, y ajoutant *a* pour indiquer la première et *b* pour marquer la seconde colonne. Dans la traduction française nous avons remplacé les chiffres coptes par les arabes.

Nous nous sommes abstenu de commenter certains passages, bien intéressants pourtant au point de vue des institutions monachiques en Égypte. Cela nous aurait entraîné trop loin, et puis mieux vaut pour cela attendre que nous ayons eu le bonheur de découvrir un texte complet de cette recension, soit en copte même, soit, ce qui est plus espérable, en traduction arabe.

la prétention de ne les avoir jamais négligés, quand ils n'avaient pas d'importance, par ex. le tréma sur l'i, la ponctuation (souvent mauvaise), et les majuscules au commencement des paragraphes.

A.

(Clarendon Press, Fragment 59.)

...τε ⲙⲡⲉⲛϩⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲁⲧⲛⲉⲓ ⲉⲡⲉⲙⲁ. ⲡⲥⲧⲱⲧⲙⲉⲛⲟⲥ ρⲗⲟ a.
ⲁⲉ ⲡⲧⲉⲣⲉϥⲉⲙⲉ ⲉⲧⲕⲁⲧⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲙⲡⲣⲟⲙⲉ ⲁⲧⲱⲟ ⲛϥⲧⲁⲛⲟϥ
ⲭⲉ ⲁ ⲧⲉϥⲥⲱⲙⲉ ⲡⲧⲟⲛ ⲙⲛⲟⲥ ⲁϥⲩⲟⲛϥ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥⲟⲩⲉⲥⲥⲁⲍⲙⲉ
ⲛⲥⲉϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲙⲁⲛⲩⲱⲙⲉ ⲛⲟⲉ ⲙⲛⲉ ⲥⲛⲏⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲁϥⲱⲟⲙⲉ ⲙⲡⲥⲟⲩⲛⲩ ⲉⲧⲉⲙⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲧⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲩⲉ ⲛⲥⲟⲗⲟ-
ⲕⲟⲧⲧⲛⲟⲥ ⲛⲉ ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲙⲛⲟⲟⲩ ⲉⲛⲓⲧⲧⲟⲧⲙⲉⲛⲟⲥ ⲭⲉ ⲁⲣⲓ
ⲧⲁⲓⲁⲡⲏ ⲙⲡⲭⲓ ⲛⲧⲉⲓ ⲕⲟⲩⲓ ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡⲭⲟⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ
*ⲉⲛⲉⲓϥⲧⲩⲭⲏ ⲉⲧⲥⲏ ⲛⲉⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲭⲉ ⲙⲙⲉⲛⲧⲁⲗⲉ ⲃⲁⲣⲟⲥ b.
ⲛⲧⲁⲓ ⲉⲭⲱⲟⲩ ⲛⲉⲭⲉ ⲛⲥⲧⲱⲧⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲥⲏ ⲟⲩⲥⲉⲃⲓⲥ ⲭⲉ
ⲛⲉⲧⲥⲏ ⲛⲉⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲥⲉⲣϧⲣⲓⲁ ⲛϧⲣⲓⲙⲁ ⲁⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲭⲉ
ⲛⲉⲧⲣⲁⲙⲱⲛ ⲛⲉ ⲉⲣⲥⲱⲃ ⲛⲟⲩϫ ⲛⲥⲉⲱⲟⲩⲛ. ⲉⲣⲩⲁⲛⲟⲩⲁ ⲛⲥⲏⲧⲟⲩ
ⲩⲱⲟⲙⲉ ⲛⲑⲣⲟⲩⲟⲃ ⲩⲁⲣⲉ ⲛⲉⲥⲏⲏⲩ ⲩⲉⲛⲥⲓⲥⲉ ⲙⲙⲁⲁⲩ ⲛⲥⲉϧⲟ
ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲩ ⲥⲓ ⲛⲣⲥⲱⲃ ⲙⲙⲉⲧⲟⲩϫ ⲛⲥⲉⲟⲩⲉⲓⲛ ⲧⲉϥⲁⲣⲁⲡⲏ. ⲧⲁⲓ
ⲧⲉ ⲧⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ ⲙⲙⲉⲓ ⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉⲓ ⲧⲟⲟⲩ ⲣⲭ-
*ⲣⲓⲁ ⲙⲛⲟⲩⲃ ⲁⲙ ⲡⲁⲩⲛⲣⲉ. ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲙϧⲣⲓⲁ (sic) ⲧⲏⲣⲉⲛ ⲣⲙ a.
ⲙⲡⲟⲩϧⲁⲓ ⲙⲙⲉⲓⲫⲩⲭⲏ. ⲛⲉⲧⲣⲣⲟⲟⲩⲩ ϧⲁⲣⲟⲛ ⲟⲩⲙⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛⲉ
ⲁⲧⲱⲟ ⲟⲩⲣⲙⲙⲁⲟ ⲛⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲧⲟⲕ ⲉⲙⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲭⲉ ⲟⲩⲙ ⲟⲩⲙⲙ-
ⲛⲩⲉ ⲛϩⲙⲧⲟ ⲉⲧⲣϧⲣⲓⲁ ⲙⲙ ⲧⲉⲧⲥⲱⲙⲉ (sic) ⲙⲙ ⲛⲉⲧⲩⲙⲣⲉ
ⲉⲧⲥϧⲟⲉⲓⲧ ⲉⲧⲟⲃⲉ ⲉⲧⲕⲙⲕⲁϩⲙⲧ ⲥⲟⲣⲟⲧ ⲛⲁⲧ ⲕⲧⲟⲕ ϩⲁⲣⲟⲛ
ϩⲁⲙⲩⲟⲛⲕ ⲉⲣⲟⲛ ⲙⲙ ⲡⲉⲕⲕⲟⲧⲓ ⲛⲩⲙⲣⲉ ⲥⲓ ⲟⲧⲣⲁⲩⲉ, ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲁⲉ ⲁϥⲛⲁⲥⲧϥ ⲉϧⲙ ⲛⲉϥⲥⲟ ⲁϥⲟⲩⲱⲟⲩⲧ ⲛⲁϥ ⲉϥϧⲱ ⲙⲛⲟⲥ ⲭⲉ
ϯⲥⲟⲛⲥ ⲙⲛⲟⲕ *ⲛⲁϧⲟⲃⲓⲥ ⲛⲉ[ⲓ]ⲱⲧ ⲙⲡⲣⲕⲁⲁⲧ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲡⲕⲟⲥ- b.
ⲙⲟⲥ ⲛⲕⲉⲥⲟⲛ ⲭⲉ ⲙⲙⲉⲓϯⲟⲥⲉ ⲛⲧⲁⲫⲩⲭⲏ. ⲡⲥⲧⲱⲧⲙⲉⲛⲟⲥ ⲁⲉ
ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉϥⲥⲟϧⲥϧ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲱⲟⲩ ⲙⲛⲉϥⲥⲏⲧ ⲉⲥⲟⲩⲏ
ⲉⲧⲙⲛⲧⲙⲟⲛⲁϧⲟⲥ ⲁϥⲟⲩⲉⲥⲥⲁⲍⲙⲉ ⲙⲡⲥⲟⲛ ⲉⲧⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲁϥⲭⲓ-
ⲧⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲁϥⲩⲉϥϧⲱϥ ⲁϥϯ ⲉϧⲱϥ ⲙⲙⲉⲕⲗⲁⲁⲩ ⲁϥⲣ-

ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲕⲟⲩⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ⲉϥϩⲉⲛ
ϩⲉⲛϩⲁⲥⲕⲉⲥⲓⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ. ⲁϥⲡⲉⲧⲉⲩⲉ ⲙⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ
ⲣⲙⲁ a. ⲕⲁⲗⲱⲥ ϩⲙⲡⲉⲥ *[ϩ]ⲁⲓ ⲙⲛ ⲡⲉⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲁⲛⲧⲓⲫⲁⲛⲟⲛ.
ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ϩⲙ ⲡϣⲱⲛⲉ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲙⲡ-
ϣⲓⲛⲉ ⲁϥϩⲣⲟϣ. ⲁ ⲡϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲁϥⲟⲩⲉⲙⲡⲉϥϣⲓⲛⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲓⲱⲧ ϯⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲡⲁϣⲱⲛⲉ
ⲛϩⲁⲉ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ. ϯⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲓϣⲁⲛⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲥⲱⲙⲁ
ⲙⲡⲉⲣⲕⲁ ⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ⲥⲁⲛⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ
ⲛⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲉϥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲉⲣⲟⲕ. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ϩⲛⲕⲟⲩⲓ
b. *ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲉⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲁ
ⲡϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ϫⲓ ⲙⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ϩⲁϩⲧⲏϥ ⲁϥⲡⲉⲗⲉⲩⲉ ⲙⲙⲟϥ
ⲕⲁⲗⲱⲥ ϩⲛ ϩⲛⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲧⲙⲛⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉ-
ⲣⲉϥⲣⲛⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡⲉϥⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ.
ⲁϥⲧⲁⲁϥ ⲉϩⲛⲛⲟⲟϭ ⲛⲁⲥⲕⲏⲥⲓⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ ⲉⲩⲟϣ.
ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲃⲱ ⲣⲱⲧ
ⲉⲧⲉϥⲙⲟⲣⲧ ⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ⲡⲉⲥⲓⲟⲩⲣ. ⲁⲧⲉϥ-
ⲣⲙⲃ a. ⲯⲩⲭⲏ ϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲛⲱⲣϥ *ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉ-
ⲛⲟⲥ ϫⲉ ϯϣⲓⲛⲉ ⲉⲓϣⲟⲟⲡ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲙⲛⲧⲉⲓ
ⲛⲕⲱⲥⲙⲓⲕⲟⲛ. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁϥⲣⲛⲟⲟⲩ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲙⲁⲛ-
ϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲁϥⲟⲩⲱ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲉϥϣⲟⲟⲡ
ϩⲛ ϩⲉⲛⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲥⲕⲏⲥⲓⲥ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲉⲣⲥⲟⲉⲓⲧ ϩⲙ ⲙⲁ
ⲛⲓⲙ. ⲙⲛⲛⲥⲱⲥ ⲁ ⲡϫⲁϫⲉ ⲙⲡⲉⲛⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛϩⲟⲃ ⲛⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲛ ⲕⲱϩ
ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉϥⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ ⲁϥϯ ⲙⲙⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲉⲧⲡⲏⲧ ⲉⲕⲓⲙⲉ
b. ⲉⲧⲃⲉ *ⲡⲧⲱϣ ⲛⲧⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ϫⲉ ϫⲓ ⲙⲙⲙⲛⲧⲛ ⲙⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ
ⲡⲉⲥⲓⲟⲩⲣ ⲛϥⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲥⲉⲧⲁⲕⲟ (1) ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲉ-
ⲣⲟⲥ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲣⲟⲙⲡⲉ. ⲁⲩⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ
ⲁϥⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ ⲙⲡⲟⲩⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲟⲣϭⲉ ⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲡϫⲁϫⲉ
ⲟⲩⲱϣ ⲉϯⲙⲕⲁϩ ⲙⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ⲛϩⲏⲧⲥ. ⲛⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϣⲉⲉⲣⲉϣⲏⲙ
ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲣⲉ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲡⲉϥⲙⲁ-
ⲛϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲉ̇ⲓⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ
ⲙⲙⲛⲧⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲉ...

(1) Construction apparemment défectueuse ; peut-être manque-t-il quelque chose dans l'original.

B.

(Bibl. Nationale, Fonds copte 129[13], fol. 38-41).

ϥⲅ a. ⲃⲟⲗ. ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩ
ⲗⲉ ⲛⲧⲟϥ. ⲟⲩ
ⲗⲉ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ
ⲙⲡⲉⲣⲕⲁⲁϥ
ⲉⲉⲓ ⲉⲧⲙⲛⲧⲉ
ⲛⲛⲉⲥⲛⲏⲩ·
ⲁ ⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ⲉⲣ
ⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩ
...ϥϫⲱ
...ⲙϫⲉⲛ
...ⲃⲟⲗ ϩⲛ
...ϥ· —
ⲟⲩⲗⲉ ⲙⲡⲉϥϣⲓ
ⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲟⲉⲓⲕ
ⲛⲧⲉ ⲡⲙⲟⲛⲁⲥ
ⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲟⲩ
ⲗⲉ ⲟⲩⲃⲏⲛⲉ
ⲟ[ⲩⲗ]ⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲉϥ
[ⲙⲉⲉⲩ]ⲉ ϯⲙⲕⲁϩ
ⲛ[ⲁϥ] ⲉⲧⲃⲉ
ⲡ[ⲉϥ]ⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ
ⲁ[ϥ]ϯ ⲛⲛⲉⲛⲛⲟⲩⲃ
ⲛⲁⲩ· ...
ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲛⲉϥⲧⲏⲧ
b. ⲛϩⲏⲧ ⲉϫⲛ
ⲧⲉϥϭⲓⲛⲱⲛϩ
ϩⲙ ⲡϩⲱⲃ ⲛ
ⲛⲉϥϭⲓϫ. ⲁⲩⲱ
ⲧⲉϥⲧⲣⲟⲫⲏ

ⲥⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲣⲱⲙⲉ
ϩⲛ ⲧⲉⲓ ϩⲩⲡⲟⲙⲟ
ⲛⲏ ⲭⲱⲣⲓⲥ
ⲕⲉϯ ⲉϥⲥⲁⲛ
ⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲟ. ⲛ
ⲛⲉⲣⲕⲟⲩⲓ
[ⲛϩ]ⲏⲧ ⲛⲟⲩϩⲟ
[ⲟⲩ] ⲟⲩⲗⲉ
ⲁ ⲡⲉϥϩⲙⲟⲙ
ϩⲣⲟϣ ⲉϫⲱϥ
ⲁ ⲡⲉⲙⲛⲟⲩⲧ
ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ
ϣⲁⲣⲟϥ ⲁϥϩⲉ
ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲛⲕⲟⲧⲕ
ϩⲓ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲣⲉ
ⲟⲩⲱⲛⲉ ϩⲁ ⲧⲉ
ϥⲁⲡⲉ· —
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲟⲩ ⲁϥϣⲱⲡⲉ
ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲁⲥⲟⲛ
ⲙⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁ
ϥⲗ a. ⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲉⲩⲉ ⲡⲁ
ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲓⲱⲧ
ϫⲉ ϯϣⲱⲡⲉ
ⲙⲡⲟⲟⲩ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲙⲉ
ⲓⲥ ⲡⲉⲭⲥ ⲡⲉⲧ
ⲛⲁ[ⲧⲟⲩ]ⲉⲓⲟ ⲛⲁⲕ

	ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲉⲓⲕ
	ⲙⲙⲏ ⲟⲩⲥⲙⲟⲩ
	ⲙⲙⲏ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲥⲙ
	ⲟⲩⲩⲙ ... —
	ⲁⲥⲱⲱⲛⲉ ⲁⲉ
	ⲡⲧⲉⲣⲉ ⲧⲉⲫⲏ
	ⲣⲟⲟⲉⲥⲙⲁ
	ⲭⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ
	ⲥⲙ ⲛⲉⲓⲕⲟⲥ
	ⲙⲟⲥ ⲡⲣⲟⲥ
	ⲡⲧⲱⲟⲩ ⲙ
	ⲣⲱⲙⲉ ⲙⲙⲏ
	ⲁⲫⲱⲱⲛⲉ
	ⲥⲙ ⲥⲱⲙⲁ
	ⲕⲁ ⲡⲁⲕⲟⲧ ⲙ
	ⲩⲙⲣⲉ ⲥⲁⲧⲛⲕ
	ⲛⲉⲗⲉⲧⲉ ⲙⲙⲟⲩ
	ⲕⲁⲗⲟⲥ ⲥⲙ ⲟⲟ
	ⲧⲉ ⲙⲡⲭⲟⲉⲓⲥ
	ⲙⲙ ⲡⲕⲱⲧ
	ⲙⲙⲉⲛⲉⲓⲟⲧⲉ
	ⲙⲙ ⲙⲥⲱⲃ ⲙ
	ⲟⲩⲭ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲫ
	ⲟⲩⲙⲟⲛⲓⲥ —
	ⲁⲩⲱ ⲫⲟⲩⲱⲟⲩⲧ
	ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲭⲙ
b.	ⲛⲁ... ⲙⲡⲣ
	ⲕⲁ[ⲗⲗⲁⲩ] ⲙⲡⲣ[ⲱ]
	ⲙⲉ... ⲉⲉ....
	ⲉⲓⲱ....
	ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲣⲓⲧⲁⲓⲁ

	ⲥⲁ ⲡⲉⲕⲃⲩⲕⲏ
	ⲥⲁⲣⲟⲓ ⲙⲙ ⲛⲁ
	ⲕⲟⲩⲓ ⲙⲩⲙⲣⲉ
	ⲭⲉ[ⲫⲙⲉⲉ]ⲩⲉ ⲛⲁⲙⲉ
	ⲣⲓⲧ [ⲙⲉⲓⲕⲟⲧ]
	ⲭⲉ ⲛⲁⲱⲱⲛⲉ
	ⲙⲥⲁⲉ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ
	ⲁⲣⲓ ⲡⲭⲟⲕ
	ⲡⲉⲕⲙⲁ (1) ⲙⲙ
	ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲙ
	ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓ
	ⲩⲁⲙⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ
	ⲙⲙⲁⲩ ⲙ[ⲛⲁⲩ ⲁ]ⲟⲩⲟ
	ⲉⲙⲙ ⲙⲙⲉ[ⲧⲙⲉ]
	? ⲧ[ⲉ] ⲁ ⲛ[ⲉⲙ]
	ⲙ[ⲟ]ⲩⲧ ⲥⲱ[ⲧⲙ]
	ⲉⲧⲉⲥⲙⲙ ⲙⲙⲉⲩ
	ⲩⲙⲣⲉⲕⲟⲩ
	ⲉⲫⲣⲙ[ⲉ][ⲉⲩ]ⲭⲱⲙ
	ⲙⲟⲉ ⲭⲉ
	ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲁ[ⲓ ⲛⲁ]ⲙⲉ
	ⲣⲓⲧ ⲙⲉ[ⲉⲓⲕⲟⲧ]
	ⲭⲉ ⲁⲕⲁⲁⲧ ⲙ
	ⲧⲁⲗⲁⲙⲡⲟⲣ[ⲟⲥ]
qe a.	ⲙⲙⲟⲟⲩ [ⲙⲥⲟⲟⲩ]
	ⲁⲫⲃⲱⲕ ⲉⲥⲟⲩⲙ
	ⲩⲁⲣⲟⲩ ⲁⲩ
	ⲥⲉ ⲉⲣⲟⲩ ⲉⲁⲩ
	ⲟⲩⲱⲟ ⲉⲫⲙⲟⲩ
	ⲁⲫⲥⲙⲟⲟⲥ ⲁⲫⲣⲓ

(1) Sic (?); lisez ⲙⲡⲉⲕⲙⲁ.

ⲡⲓ. . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
ϩⲓⲧ ϩⲓ...
ⲙⲡⲧ...
ⲛ ⲭⲧ...
ⲥⲟⲩⲁϩⲓ...
ϩⲁⲁⲩ...
ⲛⲉ ⲛⲉⲕ...
ⲡⲁⲓ...
ⲡⲩⲁ...
ⲉⲃⲟⲗ ⲛ...
ⲁⲥⲯⲱ[ⲡ]ⲉ
ⲕⲟⲩⲓ ⲉⲩϩⲟⲟⲃ
ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲁⲥⲕⲏ
ⲥⲓⲥ
ϩⲓ ⲧⲉⲩⲙⲟⲩ ⲛ
ⲧⲁϥⲉⲙⲉ ⲭⲉ
ⲟⲩⲥϩⲙⲉ ⲧⲉ
ⲁϥⲙⲟϩ ⲛ
ⲛⲉϥϩⲟⲥⲓⲧⲉ ⲁϥ
ⲧⲁⲗⲟ ⲙⲟⲩⲕ[ⲉ]ⲣ
ⲙⲉⲥ ⲉϫⲉⲛⲧⲉϥⲁ
ⲛⲉ ⲉϥⲣⲙⲉ ⲁϥ
ⲃⲱⲕ ⲩⲁ ⲛ
ϩⲁⲗⲟ ⲛⲁⲩⲣⲟⲩ
ⲛⲉⲛⲟⲥ ⲉϥ
ϩⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲁ
ⲛⲉⲃⲱ ⲛⲧⲉϥ
ⲙⲟⲣⲧ* —
ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ
ⲉⲣⲟϥ ⲙⲟⲓ ⲛ

ⲛⲉ ϩⲱⲟϥ
ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲁⲥⲁ
ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲁϥ
ⲧⲱⲟⲩⲧⲛ ⲭⲉ
ⲉϥⲛⲁⲩⲟⲩ
ⲛⲛⲉϥⲥⲱⲛⲁ
ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲟⲩⲱⲟⲩⲧ
ⲉⲛⲉⲥⲛⲉⲁⲟⲥ
ⲁϥⲥⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲩⲥ
ϩⲙⲉ ⲧⲉ ⲛⲟⲉ
ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲙⲙⲟ
ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ
ⲙⲛⲉⲥⲥⲉⲕⲓⲃⲉ
ⲁϥⲥⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩ
ⲩⲙⲧ ⲛⲟⲩ
ⲃⲉ ⲙⲁⲣⲙⲟⲥ
ⲛϩⲙϩⲁⲁ ⲙⲙ
ⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲭⲉ
ⲉⲓⲥ ⲭⲟⲩⲱⲟⲧⲉ
ⲛⲣⲟⲙⲛⲉ ⲉⲙⲧ
ⲉⲙⲕⲁⲩ ⲙⲁϥ ⲙ

ϥⲁ a. ⲛⲉⲙⲉⲙⲛⲉ

ⲙⲙⲉϥⲉⲣⲕⲟⲩⲓ
ⲙϩⲙⲧ ⲛⲟⲩ
ϩⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲟⲧ
ⲁϥⲙⲧⲟⲛ ⲙ
ⲛⲟϥ ⲙⲧⲉⲓⲟⲩ
ⲩⲙⲛ' ⲁⲓⲥⲉ
ⲉⲣⲟϥ ⲉⲩⲥⲟⲩⲙⲉ
ⲧⲉ ⲛⲟⲉ ⲙⲧⲁ
ⲙⲁⲁⲩ ⲙⲧⲁⲥⲭ
ⲛⲟⲓ... —
ⲙϩⲁⲗⲟ ⲭⲉ ⲁϥ
ⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ. ⲁϥ

ϩλλο. αϥϣ
τορτρ ηε
χαϥ ηαϥ χε
ογ αϥϣοηε
ηαγηρε⁂ —
ηεχαϥ ηαϥ
χε ογοι ηαι η
χοεις ηει
ωτ. χε ογ
η ογοωητ
ητε ηηογτ[ε]
ηητ εχωη
εβολ ϩι τηε
ηεχε ηϩλλο
χε ετβε ογ
ηεχαϥ χε ετ
ηεϥϩροογ εϥ
ρηε⁂ —
χε ηαιατκ η
qε b. τοκ ηαρηος
ηηαρτγρος
ηηεχς ις
τωοτη ηαγη
ρε ηαρεηρι
ηε ερον ητεη
βωκ γα[οτς
κετς] (1) ηοωβ
ητας†γι
ηε ηηεηογα
χοε τηρογ
ηαρεηβωκ
ητηογωωγτ
ϩιχως· ϩι

ρηε· αϥϣωλ
εβολ ηϲλ ηε
βω ητεϥηο
ρτ αϥωγ
εβολ εϥχω
ηηος χε
ηχοεις ις
ηεχς ηηερτλ
κοι ετβε ηλ
ηοβε χε ϩι
ηοο ηε⁂ —
λ ηεςηητ τη
ρογ εωοτϩ ε
ϩοτη ητε
ρογεωτη ε
ρογ ιιη ηϩλλο
ατβωκ ει
ηαηγωωηε
ετϲαηβολ
ερε ηαρηος ει
κοτκ ηϩητϥ
ερε ηκοτι η
γηρε ϩηοος
ϩατηϥ εϥρι
ηε⁂
ητεροτϩηε
ετηε χε ογς
ϩηε τϥ· ατ
χιϲϲ ητετς
ηη ετρηε
ατοτωωγτ
εχη ηετϩο ηη

(1) Sic; lisez ϲκετος?

ⲥⲉⲛⲣⲏⲥⲓⲟⲟⲩⲉ
ⲉⲛⲁⲩⲱⲟⲩ
ⲛⲥⲛⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ
ⲙⲙⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉ
ϫⲱⲟⲩ. ⲛⲧⲫⲣⲓ
ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲙⲉⲫ
ⲟⲩⲱⲟⲙ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲉⲧⲃⲏ
ⲏⲧⲥ. ⲭⲉ ⲁ ⲡ
ϫⲁϫⲉ ⲉⲣⲏⲩⲟⲩ
ⲱⲟⲩ ⲛϩⲙⲧⲏ :
ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲙⲛ
ⲣⲟⲙⲟⲥ ⲉⲙⲫⲏ
ⲧⲟⲙ ⲙⲁⲩ. ⲉⲙ
ⲫⲱⲱⲙ ⲙⲙ
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲙⲉⲙ
ⲉⲙⲙⲉ
ⲫⲍ a. ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲧⲙ
ⲧⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲥⲁ
ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲧ
ⲛⲟⲛⲓⲥ ⲙⲩ
ⲙⲁⲩ ⲉⲙⲙⲧⲁⲩ
ⲩⲱⲟⲛⲉ ⲛⲧⲫⲉⲓ[ⲛⲉ] (1)
ⲙⲙ ⲙⲁⲧⲉⲩ
ⲛⲟⲛⲓⲥ. ⲭⲉ
ⲧⲙⲟ ⲛⲣⲙϩⲉ
ⲉⲙⲧⲟⲗⲙ ⲙⲧⲉ
ⲫⲁⲕⲁⲟⲁⲣⲧⲟⲥ
ⲙⲩⲥⲉⲣⲉ
ⲕⲁⲓⲅⲁⲣ ⲉⲓⲥ ⲭⲟⲩ
ⲧⲟⲩⲉ ⲛⲣⲟⲙ
ⲛⲉ ⲁⲙϩⲱⲙⲧ
ⲉϫⲁⲕⲟⲩ ⲙⲙ
ⲩⲙⲛⲉ ⲕⲱ ⲙ

ⲭⲟⲉⲓⲥ ⲭⲉ ⲙ
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲙⲉⲣ
ⲧⲁⲕⲟⲙ ⲉⲧ
ⲃⲉ ⲙⲙⲟⲃⲉ ⲙⲧⲁ
ⲫⲁⲁⲁⲩ (sic) ⲙⲙⲉⲓ
ⲁⲓⲕⲁⲓⲟⲥ
ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲓⲥⲁ ⲟⲩ
ⲕⲟⲩⲓ ⲛⲉϫⲁⲩ
ⲭⲉ ⲛⲁⲣⲉⲙϯ
ⲧⲱⲟⲩ ⲉⲙⲉⲥ
ⲥⲱⲙⲁ ϩⲓ ϯⲙⲙ
ⲙⲙⲛ.
ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩ
b. ⲛⲉⲥⲙⲏⲩⲧ ⲙⲧ
ⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ
ϩⲓ ⲕⲙⲙⲉ ⲛⲉ
ⲭⲁⲩ ⲭⲉ ⲛⲁⲣⲙ
ⲙⲙⲧ ⲧⲙⲣⲟⲩ
ⲉⲣⲣⲓⲙⲉ ⲭⲉ
ϯⲛⲁⲣⲁⲗⲉⲓ
ⲙⲙⲟⲟⲧⲙ
ⲧⲱⲃϩ ⲙⲛ
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϫⲱⲟⲓ
ⲛⲣⲙⲛⲁ ⲛⲁⲓ
ⲛⲣⲕⲱ ⲛⲁⲓ
ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲛⲟⲃⲉ
ⲛⲧⲁⲓⲁⲁⲕ
ⲭⲉ ⲭⲙ ⲉⲙⲉⲧⲟ (sic)
ⲉⲓⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ
ⲙⲙⲉ ⲁⲁⲩ ⲛ
ⲥⲟⲟⲩⲧⲙ ⲧⲁ

(1) Sic; lisez ⲛⲣⲉⲙⲉ?

ⲙⲟⲛ ⲁⲛ ⲙⲡⲉ
ⲟⲩⲉⲟⲩⲉ ⲙⲙⲁⲩ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲙⲟ
ⲁⲓⲥ·
ϩⲓ ⲧⲉⲩⲙⲟⲩ ⲁⲩ
ϫⲟⲟⲩ ⲙⲉⲱⲟⲩ
ⲙⲙⲟⲩⲕⲙ
ⲉⲙⲉⲱⲟⲙⲁ
ⲙⲙⲙⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
ⲛⲁⲣⲙⲟⲥ ⲅⲁⲙ
ⲧⲉϥⲉⲓ ϩⲓ ⲟⲩⲩ
ⲫⲓ a. ⲧⲟⲣⲧⲣ. ⲁϥⲉⲓ
ⲙⲉ ⲉⲙⲙⲟⲃⲉ ⲙ
ⲧⲁϥⲁⲁϥ. ⲁϥ
ⲛⲁϩⲧϥ ⲉϫⲉⲙ
ⲙⲉϥϩⲟ ⲁϥⲟⲩ
ⲱⲟⲩⲧ ⲙⲙⲁϩⲁ
ⲁⲟ. ⲙⲙ ⲙⲉⲥ
ⲁⲟⲥ ⲉⲧⲣϧⲁⲗⲗⲉⲓ
ϩⲓⲟⲙ ⲙⲙⲟⲥ
ⲁⲧⲕⲁ ⲛⲉⲥⲥⲱⲟ
ⲛⲁ ϩⲁⲧⲏ ⲙ
ⲥⲱⲙⲁ (1) ⲙⲙⲉⲁⲣ
ⲭⲙⲙⲁⲛⲁⲣⲓ
ⲧⲙⲥ· —
ⲁⲧⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉⲙⲉⲧ
ⲙⲁⲛⲩⲱⲟⲱ
ⲙⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲙⲟⲟ
ⲙⲙⲕⲁϩⲙϩⲙⲧ
ⲙⲙ ⲟⲩⲣⲙⲉ
ⲉⲧⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ⲙⲧⲙⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉ
ⲧⲙ ⲙⲧⲉⲓ ⲥϩⲓ

ϩⲟⲓ ⲟⲩⲁⲉ
ϩⲓ ⲙⲁⲥⲱⲟⲙⲁ
ⲟⲩⲁⲉ ϩⲓ ⲙⲉⲧ
ⲩⲟⲟⲙ ⲙⲁⲓ· —
ⲁ ⲙϩⲁⲗⲟ ⲙⲙ
ⲙⲉⲥⲙⲙⲧ ⲁϩⲉ
ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲙⲉⲥ
ⲥⲱⲙⲁ ⲁⲩ
ⲕⲟⲟⲥⲉⲥ ⲕⲁⲗⲟⲥ
ϩⲓ ϯⲙⲙ ⲙⲙ
b. ⲙⲟⲉ ⲙⲟⲩⲙⲁⲣ
ⲧⲩⲣⲟⲥ ⲁⲩ
ⲧⲁⲗⲟⲥ ⲁⲩⲭⲓⲧⲥ
ⲉⲧⲉⲕⲕⲁⲙ
ⲥⲓⲁ ⲁⲩⲉⲣⲧⲥⲩ
ⲙⲁⲯⲓⲥ ⲉⲣⲟⲥ
ⲁⲩⲥⲧⲙⲁⲣⲉ ϩⲓ
ⲭⲟⲥ ⲁⲩⲧⲁ
ⲙⲙⲧ ⲙⲙⲉϩⲟ
ⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϥ
ⲭⲱ ⲙⲙⲟⲥ
ⲭⲉ ⲙⲁⲩⲙⲣⲉ
ⲙⲙⲣⲧⲣⲉⲙⲁ
ⲙⲉⲭⲉⲓ ⲉⲙⲉⲙⲟⲩ
ⲭⲁⲓ
ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲁⲣⲉⲙ
ⲕⲱϩ ⲉⲙⲃⲓⲟⲥ
ⲙⲧⲉⲓ ⲙⲁⲣⲧⲩ
ⲣⲟⲥ ⲁⲧⲱ ⲧⲉⲓ
ⲙⲁⲣⲟⲉⲙⲟⲥ
ⲁⲧⲱ ⲧⲉⲓ ⲁⲟⲩⲓ
ⲧⲙⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
ⲧⲁⲓ ⲙⲧⲁⲥⲫⲉⲓ

(1) Sic; lisez ϩⲁⲧⲏ ⲙⲥⲱⲙⲁ.

ⲛⲉ ⲙⲙⲁ ⲧⲉⲥ
ϩⲧ ⲛⲟⲩⲟⲩⲙ
ⲉϫⲙ ⲛⲉⲙⲉⲟⲟ
ⲟⲩ ⲧⲙⲣⲟⲩ ⲙ
ⲛⲉⲓ ⲛⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲟ
ⲉⲓⲱⲩ
ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲥϫⲙⲟ
ⲛⲟⲩⲣⲩⲁϫⲉ ϩⲁ
qo a. ⲛⲉⲓ ⲡⲁⲣⲁⲛⲧⲟ
ⲙⲁ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ
ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲥⲙⲏⲧ
ⲣⲙϩⲉ ⲙⲧⲟⲟⲧⲥ
ϩⲁⲣⲟⲩ. ⲁⲗⲗⲁ
ⲁⲥⲧⲁϫⲣⲟⲥ ⲉϫⲙ
ⲧⲙⲉⲧⲣⲁ ⲙⲁⲧ
ⲕⲙ⁎ —
ⲡϩⲁⲗⲟ ⲭⲉ ⲙⲡⲧ
ⲣⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲁⲩ
ⲕⲁⲑⲏⲣⲉⲓ ⲉⲙⲉⲥ
ⲙⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟ
ⲟⲧⲩ ⲛⲉⲟⲟⲩ
ⲙⲁⲩ ⲙⲙ ⲛⲉⲩ
ⲉⲓⲱⲟⲧ ⲙⲁⲣⲁ
ⲟⲟⲥ ⲙⲙ ⲛⲉⲙ

ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲙⲉⲥ
ⲕⲟⲩⲓ ⲛⲟⲩⲟ
ⲉⲓⲱⲩ. ⲁⲥⲭⲓ
ⲙⲙⲉⲓ ⲛⲟⲟⲩ ⲙⲙ
b. ⲕⲁϩ ⲙⲙ ⲛⲉⲓ
ⲥⲱⲟⲩ ⲛⲣⲟⲥ
ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛⲟⲩⲟ
ⲉⲓⲱⲩ ⲧⲉⲛⲟⲩ
ⲁⲉ ⲥⲉⲛⲁⲕⲁⲙ
ⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ (1) ⲙⲙⲉⲁ
ⲣⲁⲑⲟⲙ ⲛⲩⲁ ⲉ
ⲛⲉⲥ ϩⲙ ⲛⲁⲓ
ⲱⲙ ⲉⲧⲙⲙⲩ
ϩⲓⲧⲙ ⲛⲉⲙ
ⲧⲁⲥⲙⲉⲣⲓⲧⲫ
ⲁⲥⲧⲁϫⲣⲟⲥ ⲉ
ϫⲱⲫ ⲛⲉⲙϫⲟ
ⲉⲓⲥ ⲓⲥ⁎ —
ⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ
ⲛⲟⲩⲉⲓⲱ ⲙⲙⲙ
ⲩⲁ ⲉⲙⲉⲥ ⲛⲉ
ⲛⲉⲥ ϩⲁⲙⲙⲙ⁎

(1) Sic; lisez ⲥⲛⲁⲕⲁⲙⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ.

TRADUCTION

A.

* p. 139 a. * ... toute notre affaire avant notre arrivée en ce lieu. Or, l'hégumène voyant la détermination de l'homme, et ayant appris de lui que sa femme était morte, il le reçut et commanda qu'on lui donnât une habitation comme à tous les frères. [Et l'homme] prit l'argent qu'il avait sur lui, deux cents pièces d'or, et le tendit à l'hégumène, en disant : « Fais-moi la charité de recevoir de moi
* p. 139 b. cette légère aumône, et de l'employer pour les * gens de ce monastère, afin que nous ne leur soyons pas à charge. » L'hégumène lui dit incontinent : « Les gens qui sont dans ce monastère n'ont pas besoin d'argent, car leur règle est de travailler de leurs mains pour vivre. Que si l'un d'eux tombe malade et s'affaiblit, les frères ont compassion de lui et le supportent du travail de leurs mains, pour gagner sa charité. Telle est la coutume de ce
* p. 140 a. lieu saint. Cette montagne n'a pas besoin * d'or, mon fils. Ce dont nous avons tous besoin, c'est le salut de nos âmes. Celui qui veille sur nous est fidèle et riche. Retourne plutôt dans le monde, où une foule de gens sont dans le besoin, eux, leurs femmes et leurs enfants, ayant faim et soif et étant nus. Distribue-leur cet argent, puis reviens vers nous, et alors nous te recevrons avec joie, toi et ton jeune fils. » Mais l'homme se prosterna la face contre terre et, adorant l'hégumène, il lui dit : « Je t'en sup-
* p. 140 b. plie, * mon Seigneur Père, ne me laisse pas revoir le monde de crainte que je nuise à mon âme. »

L'hégumène, voyant son anxiété et le désir de son cœur pour la vie monacale, commanda au frère de service qui les emmena de sa présence. On lui rasa les cheveux et on lui mit la coiffure monacale. Et il passa sept ans, avec son jeune fils Marinos, dans la pratique de l'ascétisme et de la vie religieuse. Il enseigna
p. 141 a. comme il faut l'écriture à Marinos, * et lui fit apprendre les Psaumes et les Antiennes.

Or le père de Marinos tomba malade de la maladie de sa visitation (1) et se trouva dans un état critique. L'hégumène étant venu lui faire visite, il lui dit : « Mon Seigneur Père, je crois que ceci est ma dernière maladie. Je t'en prie, lorsque je serai sorti de mon corps, n'éloigne pas ton serviteur Marinos de toi; qu'il reste à ton service jour et nuit. »

Et il arriva qu'après quelques jours, il s'endormit et s'en alla vers Dieu. L'hégumène prit Marinos auprès de lui et l'instruisit comme il faut dans les règles de la vie monacale. Et il arriva que lorsque celui-ci fut grand, personne ne connaissant son secret, il s'adonna à de grandes *ascèses* (mortifications) et de nombreuses *polities* (pratiques religieuses). Les frères, voyant que son menton ne se garnissait pas de barbe, le surnommèrent Marinos l'Eunuque. Son âme recherchait la retraite * et il supplia l'hégu- · p. 142 a.
mène, lui disant : « Je rougis de ne me trouver qu'avec des mondains. » L'hégumène, voyant qu'il était grand, lui donna l'habitation de son père. Il y resta seul, faisant de grandes *ascèses*, en sorte que son nom devint célèbre partout.

Puis l'ennemi de notre race, le serpent ancien, devint envieux suivant son habitude et mit cette pensée dans l'esprit des frères qui se rendaient à Kîmé (2) à cause de l'institution de la *Diaconie* : « * Prenez avec vous Marinos l'Eunuque, afin qu'il veille à la · p. 142 b.
Diaconie, car il s'en perd une grande partie chaque année. » Ils prièrent donc l'hégumène qui le leur accorda. Ils ne savaient pas le méchant piège dont l'ennemi voulait se servir pour affliger Marinos. Il était une fille du gouverneur de la ville, chez qui les moines descendaient, et qui leur faisait du bien et grande charité . . . . . .

. . . . . .

B.

*. . . . . dehors, mais il ne permit pas à lui ni à son fils de se · p. 93 a.
mêler aux frères.

Or Marinos passa douze ans dans cette résignation, sans comp-

(1) C'est-à-dire dont il devait mourir, cf. le syriaque ܚܡܝܪܐ
(2) Kîmé en copte sahidique est le nom de l'Égypte.

ter les cinq années qu'il passa en dehors de la porte. Il ne faiblit pas un seul jour, ni. . . . . .

. . . . . .

Il ne demanda même pas du pain au monastère, pas même une datte. Et il ne fut pas attristé à la pensée de l'or que son père
* p. 93 b. avait donné aux moines. Mais il se contentait,* pour sa subsistance, du travail de ses mains. Il se nourrissait d'un peu de pain, de sel et d'eau. Or il arriva que lorsque son terme en ce monde fut échu, suivant la règle commune à tous les hommes, il tomba malade, et la fièvre s'empara fortement de lui. Le portier entra chez lui et le trouva couché sur la terre, une pierre sous la tête. Il lui dit : « Que t'est-il arrivé, mon frère Marinos? »
* p. 91 a. — Celui-ci répondit : « Souviens-toi de moi* (dans tes prières), ô mon Seigneur Père, car, aujourd'hui, je suis malade. C'est le Dieu de vérité, Jésus-Christ, qui te donnera ta récompense (pour ce que tu as fait) pour moi et mon petit fils; car je crois, ô mon bien-aimé Père, que c'est ma dernière maladie. Achève donc ta miséricorde envers moi, pour Dieu. Quand je serai sorti de mon corps, prends mon petit fils auprès de toi, instruis-le bien dans la crainte du Seigneur, la règle de nos Pères, et le travail des
* p. 91 b. mains pour sa subsistance. Et je t'en conjure par mon*. . . . . ne laisse personne. . . . . . mais fais-moi la charité . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Or il arriva qu'en ce moment. . . . . une lumière. . . . . et le portier entendit la voix de son petit fils pleurant et disant : « Malheur à moi! ô mon bien-aimé Père, car tu m'as rendu mi-
* p. 95 a. sérable aujourd'hui. »* Et il alla vers lui et trouva qu'il était déjà mort. Et il s'assit et pleura lui aussi. Et après un peu (de temps) il se leva pour étendre (?) son corps. Il regarda ses membres et découvrit que c'était une femme, comme toutes (les autres femmes). Il examina ses seins, et les trouva plutôt petits et desséchés par la mortification.

Dès qu'il sut que c'était une femme, il déchira ses habits, se
* p. 95 b. couvrit la tête de cendres et, tout en pleurs, il* alla trouver le vieillard hégumène, en s'arrachant les poils de la barbe.

En le voyant, le vieillard se troubla et lui dit : « Qu'est-il

arrivé, mon fils? » — Il lui dit : « Malheur à moi, mon Seigneur Père, le courroux de Dieu va descendre du ciel sur nous. » — Le vieillard lui dit : « A cause de quoi? » — Il lui dit : « A cause de Marinos, le serviteur de Dieu. Car voici vingt ans que nous lui avons fait endurer toute espèce de souffrances, sans que nous sachions [la vérité], * et il n'a pas faibli un seul jour. Il est * p. 96 a.
mort cette nuit même, et j'ai trouvé que c'était une femme, tout comme ma mère qui m'a mis au monde. »

Le vieillard éleva la voix et pleura. Il s'arracha les poils de la barbe et s'écria disant : « Seigneur Jésus-Christ, ne me faites pas périr à cause de mes péchés, car ils sont grands. » Les frères se réunirent tous pour entendre sa voix, comme, en pleurant, il disait : « * Bienheureux es-tu, Marinos, martyr du Christ * p. 96 b.
Jésus. Levons-nous, ô mon fils, et pleurons sur nous, et accourons vers un faible vaisseau (?) qui a confondu tous les moines. Allons la vénérer, avec d'abondantes larmes, afin qu'elle prie Dieu pour nous, pour qu'il détourne de nous sa colère, par égard pour elle. Car l'ennemi a fait ce qu'il a voulu en nous; car voici longtemps que, sans le savoir, nous lui avons donné satisfaction, tandis que nous irritions Dieu. »

* Tous se levèrent donc avec le vieillard, et se rendirent à l'ha- * p. 97 a.
bitation extérieure où Marinos gisait, le petit fils étant assis auprès de lui et pleurant.

Dès qu'ils s'aperçurent que c'était vraiment une femme, ils élevèrent leur voix, en pleurant; et, la face contre terre, ils adorèrent le Seigneur, en disant : « O Dieu, ne nous détruis pas pour le péché dont nous sommes coupables envers ce juste. »

Et après un instant ils dirent : « Ensevelissons son corps en tout honneur. »

Et les frères de la *Diaconie en Kimé* se levèrent et dirent : « *Envoyons chercher le gouverneur de la ville pour qu'il voie ce * p. 97 b.
qui est arrivé et qu'il sache avec les gens de sa ville que nous sommes innocents de la souillure de sa fille impure. Car voici bientôt vingt et un ans que la honte ne nous permet pas de découvrir nos visages dans la ville. »

Aussitôt ils l'envoyèrent chercher, et ils ne touchèrent pas au corps du saint Marinos jusqu'à ce qu'il arriva fortement ému et eut * reconnu le péché qu'il avait commis. Il se prosterna le vi- . p. 98 a.
sage contre terre, et adora le vieillard et tous les frères, pleurant

et disant : « Je vous en supplie, priez Dieu pour moi, afin qu'il ait pitié de moi et me pardonne le péché que j'ai fait. Car depuis ce temps-là rien ne m'a réussi ni dans mon corps, ni dans mes biens. »

Le vieillard et les frères se tinrent debout près du corps de Marinos, et ils l'ensevelirent comme il faut, en tout honneur,
* p. 98 b. comme une martyre *; ils la soulevèrent et la portèrent à l'église; ils célébrèrent la *synaxe* et communièrent (1) en son honneur. Puis ils l'emportèrent, chantant des Psaumes en la précédant, et ils déposèrent son corps auprès de ceux des archimandrites.

Ils revinrent à leurs habitations contrits, et pleurant à la pensée de la grande vertu de cette femme, et de la patience avec laquelle elle avait supporté tant de maux pendant si longtemps, ne disant jamais un mot (d'excuse), quoique pure et innocente
p. 99 a. *de cette faute; mais se reposant sur le roc inébranlable.

Ce jour-là, le vieillard hégumène entretint les frères, disant : « Mes enfants, ne négligeons pas notre salut. Mais imitons la vie de cette martyre, de cette vierge, de cette athlète sainte qui s'est contenue pendant sa vie si courte, qui a supporté ces grands
p. 99 b. maux * et ces avanies qui n'étaient que pour un temps, et va, maintenant, hériter les biens éternels dans le siècle futur, par celui qu'elle a aimé et sur qui elle s'est appuyée, Notre-Seigneur Jésus. Par qui gloire à lui-même et à son bon Père et à l'Esprit-Saint maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Amen. »

(1) Cf. Epiphan., *Exposit. Fidei catholicæ*, nos 22, 23 (M., XLII, col. 1080) et la note de Pétau sur ce passage (M., ibid., col. 1106).

MÉLANGES

I

LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE EN 1901

A l'issue du dernier pèlerinage de la Mecque (1901) le docteur Châfi'i-bey a rédigé un rapport dont nous donnons ici une courte analyse. Il expose en détail la situation à la Mecque, à Médine et autres lieux saints de l'Islam. En sa qualité de musulman et de délégué des conseils sanitaire et quarantenaire du Ḥidjâz, l'auteur a eu toute la liberté voulue pour recueillir et consigner ses observations ainsi que les *desiderata* de l'hygiène et de la science médicale.

A propos de Djidda, port de la Mecque, le rapport constate l'excellence du climat (*sic*); seulement la propreté et la qualité des eaux laissent à désirer. Le gouvernement ottoman, d'après Châfi'i-bey, doit, à n'importe quel prix, remédier à cette situation et amener à Djidda des eaux abondantes et saines, s'il ne veut voir frappées de stérilité les autres mesures prophylactiques. Quant aux eaux de la Mecque, le délégué sanitaire les déclare non seulement abondantes, mais encore de qualité supérieure (1).

Le mont 'Arafât — selon Châfi'i-bey — est une large éminence s'avançant en pointe de triangle, au milieu d'une vaste

(1) Cfr. *ROC.* 1900, p. 510. et le curieux ouvrage du Dr C. Snouck Hurgronje, *Mekka*, II, 25 sqq.

plaine, où les pèlerins peuvent tenir par centaines de mille. Ces derniers en y arrivant dressent leurs tentes si près les unes des autres qu'il est malaisé de se frayer un passage. Ceci sans préjudice des milliers de chevaux, de chameaux et de chameliers augmentant encore la confusion et l'encombrement. Les conséquences ne tardent pas à se faire sentir. Le Dr Châfi'i-bey les signale et indique en même temps les remèdes.

Il faudrait, dit-il, réglementer le campement des pèlerins, creuser des fossés, amener de l'eau en abondance, multiplier les waterclosets et surtout mettre la distance convenable entre les tentes et ces créations hygiéniques, dont il déplore vivement l'absence. Le gouvernement — toujours d'après Châfi'i-bey — devrait également désigner des inspecteurs sanitaires pour présider à l'enfouissement des animaux égorgés et à l'enlèvement de tous les détritus, dangereux pour la santé publique.

« La propreté, conclut le médecin musulman, étant une des principales prescriptions de l'Islam, on a le droit d'attendre que les pèlerins accueilleront favorablement ces prescriptions, surtout si les ulémas leur en font comprendre la nécessité et légitimité au point de vue religieux. Ce n'est plus un secret pour personne; mais beaucoup de pèlerins critiquent le pèlerinage au nom de l'hygiène. Preuve évidente qu'ils ne trouvent pas l'organisation actuelle au-dessus de tout reproche et en souhaitent la réforme! »

Des tableaux statistiques terminent le rapport. Les pèlerins arrivés par mer sont au nombre de 36.000. Ils viennent pour la plupart de la Turquie, de la Syrie, du Magrib (Algérie, Tunisie et Maroc), de l'Inde, de la Mésopotamie, de la Perse, etc. Les pèlerins arrivant en caravane se répartissent comme suit : 16.000 Arabes sujets d'Ibn Rachîd, 10.000 nomades appartenant aux diverses tribus de la Péninsule, 10.000 Yéménites, 16.000 du Najd, 5.000 accompagnant le « Mahmal » (1) ou la caravane officielle de Syrie, 5.000 de Médine, 5.000 de Gidda, 10.000 de la Mecque, 5.000 soldats ottomans. L'ensemble de ces pèlerins forme un total d'environ 166.000 hommes.

(1) Cadeaux offerts annuellement par le sultan aux sanctuaires du Ḥidjâz.

*
* *

De cette dernière partie du rapport il résulterait que le nombre des pèlerins est en décroissance. En effet les chiffres officiels du gouvernement turc accusent une moyenne annuelle d'environ 200.000 pèlerins (1). Faut-il considérer cette moyenne comme exagérée ou bien attribuer la diminution de cette année aux mesures prises par le gouvernement des Indes anglaises, lequel, en raison de la situation sanitaire de ses possessions d'Asie, surveille de fort près l'embarquement de ses sujets musulmans à destination du Ḥidjâz? L'administration des colonies hollandaises croit avoir, elle aussi, d'excellentes raisons de ne plus favoriser ce mouvement. (Cfr. Snouck, *Mekka*, II, 392).

Un fait de la plus haute importance pour les lieux saints de l'Islam, c'est le projet dont parle le Dr Schick (2). Il serait donc question d'amener les eaux de l'Euphrate à travers le désert de Syrie jusqu'à Médine et la Mecque. Consulté sur la possibilité de l'entreprise, l'ingénieur allemand a donné une réponse négative. Cela n'a pas refroidi les promoteurs du projet, lesquels en attribuent la première idée à Alexandre le Grand.

Comme chaque année, des milliers de pèlerins pauvres sont demeurés en souffrance dans les ports de la mer Rouge. A ce propos la presse musulmane engage « les ulémas et les imams à rappeler aux fidèles que si le pèlerinage est un devoir religieux, la religion conseille également de ne pas se mettre en route sans ressources, au risque de rester à la charge des autres pèlerins, ou du gouvernement, comme il arrive d'ordinaire ». Nous lisons en effet dans les journaux de Constantinople du 22 août :

« Le vapeur ʿAsîr du Mahsousé est arrivé hier matin ici avec 221 pèlerins nécessiteux. Ce vapeur en partant de Djidda avait à son bord 1.180 pèlerins, demeurés à terre faute de quoi payer leur passage. Ils ont été admis gratuitement, d'ordre impérial, à bord de l'ʿAsîr. Plusieurs autres centaines de pèlerins néces-

(1) Cfr. *ROC.* 1900, p. 527. Pour 1901, nous ne possédons pas encore la statistique du gouvernement ottoman.

(2) Voir *PEF. Quart. Statements*, juillet 1901, p. 211.

siteux avaient été précédemment rapatriés par les soins du gouvernement égyptien à bord des paquebots de la « Khedivial Mail C°. » Tout récemment le sultan, ayant appris qu'un groupe considérable de pèlerins tunisiens et marocains étaient arrêtés à Smyrne et ne pouvaient, faute de ressources, rentrer en leur pays, a ordonné au trésor ottoman de payer 30.000 piastres qui seront utilisées pour le transport de ces pèlerins. D'autre part, le souverain a, en même temps, accordé — disent les journaux turcs — sur sa liste civile, une autre somme de 30.000 piastres pour leur être distribuée.

En intervenant de la sorte, Abd-ul-Ḥamid affirme qu'il est le calife ou la providence visible de l'Islam universel.

*
* *

Comme complément du rapport précédent, voici la statistique publiée par le service sanitaire d'Égypte et relatif à la station quarantenaire de Tor (mer Rouge).

Le nombre des paquebots ayant amené des pèlerins des ports de Djidda et Yanbo' à Tor est de 29 se répartissant ainsi : 8 ottomans, 14 anglais, 5 français, 1 italien, 1 grec. Le dernier de ces paquebots est arrivé à Tor le 5 juin. Le 19 du même mois la station de Tor a été fermée, et les sept malades qui y demeuraient encore, ont été transportés à l'hôpital de Suez.

« Il a passé à Tor 2.4185 pèlerins. Sur ce total on compte 5.879 Ottomans, 6.333 Égyptiens, 414 Algériens, 1.017 Tunisiens, 486 Marocains, 140 Persans, 6.081 Russes, 54 Bosniaques, 127 Chinois (1) et 54 pèlerins appartenant à d'autres nationalités. Sur 229 malades, 120 pèlerins sont morts pendant la quarantaine; les autres n'ont pas tardé à recouvrer la santé. »

Il est regrettable que nous n'ayons pas une statistique analogue pour la grande station quarantenaire ottomane de l'île de Qamarân.

H. Lammens.

(1) Ce chiffre est intéressant et complète les données fournies par l'article *L'Islam en Chine* paru dans *ROC.* 1901. Comme le disait l'auteur, il semble bien que le nombre des pèlerins chinois va en augmentant.

II

L'IMMIGRATION MUSULMANE EN TURQUIE

Comme nous l'avons observé précédemment, le journal *Ahrâm* compte parmi les feuilles égyptiennes les plus dévouées à la Turquie (1). Nous y trouvons les renseignements suivants sur une question toujours actuelle :

« Le mouvement portant les musulmans de Russie, de Bulgarie, de Bosnie-Herzégovine, de Crète, à venir se fixer sur les terres de l'empire ottoman a considérablement augmenté ces derniers mois. Comme importance, nous ne pouvons lui comparer que l'immigration causée par la guerre turco-russe.

« Jadis, les comités d'émigration avaient des loisirs, et les moyens d'action leur faisaient à peu près défaut. Actuellement, la composition de ces comités est non seulement excellente, mais leurs membres sont nombreux comme aussi les ressources dont ils disposent. Deux motifs principaux ont créé le mouvement d'émigration : d'abord, la pression exercée par les gouvernements des pays nommés plus haut sur leurs sujets musulmans, ensuite, l'excellent accueil fait aux émigrants par la Sublime Porte et leur installation sur des terres vastes et fertiles.

« Depuis 1899 jusqu'à nos jours, le nombre des émigrants bulgares à atteint le chiffre de près de 100.000. Quant aux Circassiens de la province du Daghestan, ils ne sont pas moins de 30.000 familles; 40.000 familles demandent à les suivre. Après la nomination du prince Georges, ç'a été le tour des Crétois et des musulmans de Bosnie-Herzégovine. S'il faut en croire les statistiques sous nos yeux, les Crétois ayant passé sur les terres ottomanes depuis le commencement de la révolution crétoise jusqu'à ce jour atteignent le total de 6.000; on en attend 6.000 autres.

« Des ordres ont été donnés pour prendre les mesures nécessaires, afin d'établir ces émigrés en Syrie et dans les provinces

(1) C'est, avec le *Moqtataf*, l'organe le plus important de la presse arabe d'Égypte.

de l'Anatolie. Un iradé impérial enjoint au vali de Qonia de préparer dans le plus bref délai 2.000 maisons pour autant de familles s'apprêtant à quitter la Bosnie-Herzégovine. Un crédit de 20.000 livres turques sera affecté à la construction de maisons sur les domaines du gouvernement. Les sommes nécessaires devront être prises sur les revenus du droit de timbre, établi en faveur des émigrés.

« Assurément, l'installation de ces nouveaux arrivants est un des meilleurs projets exécutés en ces dernières années. L'utilité n'en peut être contestée. La nation gagnera en nombre, en s'adjoignant des éléments solides, [jadis] éparpillés. L'armée et les entreprises économiques en profiteront également. La gloire de tout cela revient en définitive à S. M. I. le Sultan, que Dieu assiste ! »

Pour comprendre la véritable signification de cette immigration musulmane, il est bon de se rappeler qu'en ces dix dernières années, près de 100.000 chrétiens ont quitté la Syrie.

H. LAMMENS.

III

L'ALLEMAGNE EN TURQUIE

La plus grande cordialité continue à animer les rapports entre l'Allemagne et la Sublime Porte. Tous les jours, nous lisons dans les journaux de la capitale quelque nouvelle preuve de cette intimité. Ainsi un torpilleur ottoman vient d'être baptisé — est-ce bien le terme ? — du nom de Guillaume II ; il est armé de deux canons et compte seize hommes d'équipage. On l'a vu le 16 août dernier à Smyrne, venant de Chio.

On vient d'engager pour l'armée ottomane, à titre d'instructeurs, trois nouveaux officiers allemands. Ils ont été immédiatement promus au grade de général de brigade ; en outre le Sultan les a nommés ses aides de camp. Ce sont les généraux : Adler-pacha, Imhoff-pacha et Von Dighert-pacha.

Autre manifestation non moins significative ! S. M. le Sultan

avait décidé de faire construire un hôpital ottoman à Berlin : les plans et devis dressés à Constantinople furent envoyés à l'ambassade à Berlin. Ayant été présentés à l'empereur d'Allemagne par S. E. le général Tevfik-pacha (1), Guillaume II a adressé à ce sujet un télégramme dont le texte suivant est publié dans l'*Iqdâm* de Constantinople.

« Berlin, 31 août.

« Conformément à votre ordre impérial, l'ambassadeur de Votre Majesté m'a remis les plans de l'hôpital que Votre Majesté désire faire construire à Berlin.

« Tout en remerciant Votre Majesté pour cette œuvre de bienfaisance qui doit soulager un grand nombre d'infirmes, je vous félicite pour la distribution intérieure de cet hôpital qui est, d'après l'avis de mon médecin, le Dr de Leuthold, conforme en tous points aux progrès de la science moderne.

« L'empereur d'Allemagne,

« Guillaume. »

Mentionnons ici les efforts des catholiques allemands pour développer leurs œuvres de Palestine sous le regard bienveillant de Guillaume II. Plus de 600.000 marcs ont déjà été recueillis pour le sanctuaire de la Dormition à Jérusalem. D'année en année, la Société allemande catholique de Terre Sainte voit croître ses ressources : près de 140.000 marcs pour 1900!

Comme signe de la tendance des esprits en Allemagne, voici un passage de l'*Orïentalistische Litteraturzeitung* (1901, septembre, p. 362), un des principaux organes de l'orientalisme allemand :

« La question du protectorat de la France n'est plus une actualité (*sic*). On s'est si énergiquement opposé aux velléités françaises, que du droit prétendu à la protection exclusive des catholiques en Orient il ne reste plus trace même sur le papier. Il faut malheureusement renoncer à enlever cette idée de la tête des Français, sans en excepter les plus raisonnables. Voilà pourquoi le gouvernement [ottoman] ne peut rompre ou-

(1) Ambassadeur ottoman à Berlin.

vertement avec un passé dont les faibles restes lui imposent de lourdes charges, supportées à contre-cœur par les « protégés » eux-mêmes. »

Ces lignes portent la signature du Dr M. Hartmann, professeur de langues orientales à Berlin et pendant de longues années attaché aux consulats allemands du Levant.

Un des derniers numéros du *Ma'loumât* journal officieux illustré de Constantinople, publie la photographie des infirmières arrivées d'Allemagne à destination de l'hôpital « Hamidié » pour les enfants à Stamboul.

BIBLIOGRAPHIE

Estudios filosofico-teologicos. I. Algazel. Dogmatica moral ascetica con prólogo de Menendez y Pelayo, por Miguel Asin. Zaragoza; 1901. In-16.

Le nom d'Algazel, transcription de l'arabe Ghazali ou Ghazzali, est l'un des plus célèbres de la philosophie et de l'ésotérisme musulmans. Né dans le Khorasan, en l'année 1058 de l'ère chrétienne, Ghazzali appartient à l'une des périodes les plus importantes de l'ésotérisme et son influence n'a pas cessé de se faire sentir dans les doctrines des innombrables auteurs mystiques, tant persans qu'arabes, qui ont vécu après lui. Son grand traité de l'*Ihya ouloum ed-din* ou « Rénovation des sciences religieuses » et l'abrégé qu'il en fit en persan sous le titre de *Kimia-i saadet*, sont avec les *Foutouhat el-mekkiyèh* et le *Fosous el-hikem* de Mohyi ed-Din ibn el-Arabi et l'incompréhensible Divan d'Omar ibn el-Faridh, les sources principales auxquelles sont allés puiser tous ceux qui, aussi bien dans les pays de langue arabe que dans la terre d'Iran, ont voulu écrire sur la philosophie et sur les sciences transcendentales de l'islamisme. Son importance n'est pas moindre au point de vue spécial de l'étude de la philosophie chez les Arabes, car avec Avicenne, Averrhoès, Alfarabi et Alkendi, il a été l'un des grands maîtres de cette science chez les musulmans. C'est même à ce point de vue que Ghazzali est particulièrement original, si tant est qu'un philosophe musulman puisse prétendre à l'originalité, et sa doctrine philosophique a une importance beaucoup plus considérable que ses théories mystiques.

L'étude de M. Miguel Asin sur l'œuvre de Ghazzali se divise en quatre parties dont la première, celle qu'il vient de publier, contient la doctrine théologique, la morale et l'ascétisme. La seconde comprendra seulement l'analyse de la doctrine mystique, et les deux dernières, l'étude de l'influence des écrits du célèbre penseur arabe sur l'Espagne musulmane, c'est-à-dire sur le monde de l'Islam en général, puisque les écrits des philosophes espagnols ne sont pas restés prisonniers dans la péninsule, et sur l'Espagne chrétienne.

Je ne sais s'il était bien besoin de distinguer la partie ascétique de la doctrine de Ghazzali de ses théories mystiques. Ascétisme, mysticisme, ésotérisme, cabale, sont mélangés d'une façon absolue et constante chez les

Soufis; l'on peut même dire, sans crainte de se voir taxer d'exagération, que tout philosophe musulman penche vers le mysticisme qui l'entraîne dans l'ésotérisme pour le conduire finalement d'une façon au moins officieuse dans la cabale et dans la science que les Arabes nomment علم الحروف. Les exercices ascétiques font partie intégrante de la règle ésotérique du Soufisme, sans laquelle il est impossible de franchir un à un les stades de la voie ésotérique, pour arriver en fin de compte à l'unification avec l'Être Unique par excellence, la توحيد ou الاتحاد.

D'ailleurs il faut bien dire que la partie ascétique et mystique de l'œuvre de Ghazzali est loin d'avoir l'importance de ses doctrines philosophiques; soit que le célèbre philosophe ait eu l'esprit moins porté vers les spéculations ultra-métaphysiques que beaucoup de ses coreligionnaires, soit qu'il n'ait pas voulu paraître se rallier franchement à l'hérésie du Soufisme, il est certain qu'à ce point de vue spécial, son œuvre est moins importante que celle de beaucoup d'autres auteurs persans moins illustres que lui et surtout moins connus. Ce n'est pas à dire qu'on ne trouve pas dans l'*Ihya ouloum ed-din*, dans son adaptation persane, la *Kimia es-saadet*, et dans les nombreux opuscules persans ou arabes qui se réclament du nom de Ghazzali, les mêmes interprétations spiritualistes plutôt que mystiques, des prescriptions religieuses de l'islamisme, mais le mysticisme ou le soufisme de Ghazzali ressemble infiniment plus à celui du sheïkh Sadi, l'auteur du Goulistan, qu'au vrai ésotérisme et qu'à la doctrine cabalistique des auteurs iraniens. Le soufisme mitigé de Ghazzali comme celui de Sadi aboutit rapidement à l'éthique et l'on sait que ces deux auteurs ont composé, chacun de son côté, un traité de morale pratique qui dut paraître bien terre à terre aux exaltés de Perse et aux visionnaires extatiques de l'Inde.

Comme il était naturel qu'on s'y attendît, la principale source de l'étude de M. Miguel Asin est l'*Ihya ouloum ed-din*, et il est visible qu'il n'a pas songé à utiliser la *Kimia-i saadet* écrite en persan; à la rigueur, cette exclusion peut se défendre, car la *Kimia* est surtout importante en ce sens qu'elle montre quel aspect de l'ésotérisme il fallait présenter aux Iraniens et ce qu'on réservait pour les Sunnites d'Occident; c'est ainsi qu'il est curieux de voir ce que les Persans ont retenu des doctrines extravagantes du grand mystique espagnol Mohyi ed-Din ibn el-Arabi.

L'ouvrage de M. Asin commence par une étude de l'indifférence religieuse chez les Arabes, des causes qui la provoquèrent et des motifs qui l'amenèrent à un tel degré que toutes les doctrines les plus hétérodoxes se firent jour dans l'Islam et battirent en brèche l'autorité du pontife de Bagdad, jusqu'au moment où le khalifat fut emporté par les hordes que Djingiz Khan avait lancées à la conquête de l'Occident. Cette étude qui forme l'introduction comprend six chapitres, et M. Asin me paraît avoir assez bien vu l'importance capitale des *Ikhwan es-safa* dans l'histoire de l'hétérodoxie musulmane; en réalité, la doctrine des Soufis du VI^e^ et du VII^e^ siècle de l'hégire est identique à celle de ces singuliers Frères de la Sainteté, à tel point qu'il faudra un jour en venir à identifier sans hésitation les *Ikhwan*

es-safa et les Soufis. Je ne suis pas toujours de l'avis de M. Asin sur les causes qui ont si rapidement provoqué l'indifférence religieuse chez les musulmans, et je pense qu'elles sont beaucoup plus profondes; je crois que ce qu'il dit du Soufisme dans le cinquième chapitre de son Introduction est insuffisant et qu'il n'a pas bien vu comment l'hétérodoxie s'est introduite dans l'Islam, le jour même où Mahomet a proclamé qu'il était le dernier prophète. Ce sont d'ailleurs des questions extrêmement délicates, très difficiles à étudier quand on veut les connaître à fond et par le menu, et le dernier mot est loin d'être dit sur elles.

Je n'ai pas la prétention de suivre M. Asin à travers les quinze chapitres de cette première partie de son travail sur Ghazzali, car cela m'entraînerait bien trop loin; il y étudie successivement la biographie de son auteur, sa morale et sa doctrine ascétique. Ce résumé fait d'après l'*Ihya oloum ed-din* me paraît suffisant, au moins pour le public non spécialiste; il est évident qu'on pourrait tirer de l'*Ihya* des matériaux cent fois plus considérables et que les autres écrits de Ghazzali y fourniraient encore un appoint considérable, mais il est bon de ne pas rebuter le lecteur par une exposition aussi indéfinie.

Je ne suis pas sûr que le livre de M. Miguel Asin ne laisse pas dans l'ombre des points fort importants de la doctrine de Ghazzali, car qui peut se vanter de savoir tout ce qu'il y dans l'*Ihya oloum ed-din?* Le contraire est même vraisemblable, mais ce serait demander l'impossible que d'exiger à l'heure présente un exposé auquel il ne manquerait rien de la doctrine philosophique de Ghazzali. L'*Ihya oloum ed-din* ou même simplement la *Kimia-i saadet* ne sont pas des livres qu'on lit en peu de temps et à texte ouvert, ceux qui ont réellement tenté de le faire, seront les premiers à en convenir; à l'énormité décourageante de ces œuvres si difficiles à comprendre, il faut ajouter que les éditions orientales, les seules qu'on en possède, sont loin d'être l'idéal, qu'elles n'ont pas été traduites, qu'elles n'ont pas d'index, ni rien qui en facilite la lecture; pour savoir ce qu'elles contiennent, on est obligé de les lire depuis le *bismillah* jusqu'à l'explicit, et il faut savoir gré à ceux qui le font de leur courage et de leur dévouement à des études aussi pénibles et ingrates que possible.

E. M. B.

L. V. — **Lettres sur la réunion des Églises.** Paris, E. Flandre; Athènes, C. Beck; 1901; broch. in-12 de 42 pages.

Il n'est personne, parmi les catholiques, qui ne désire ardemment voir cesser le schisme grec. Aussi, tous ceux qui travaillent d'une manière quelconque à procurer ce résultat, doivent-ils être loués et encouragés, pourvu que leurs efforts concordent avec les vues du Saint-Siège et avec les principes de la théologie catholique. Certes, on ne reprochera jamais à l'Église romaine de manquer de condescendance envers nos frères sé-

parés et de ne pas leur faire toutes les concessions possibles pour les ramener à l'unique bercail du Christ. Mais il est une limite qu'elle ne peut franchir sans se renier elle-même; c'est ce qu'a oublié l'auteur de la présente brochure, assurément bien intentionné, mais étranger à la connaissance de la théologie, que ne remplace pas, quoi qu'il en dise, une longue fréquentation des « orthodoxes ». Chaque page de son travail, ou à peu près, appellerait des réflexions qui seraient des réfutations. D'abord le titre n'indique pas le contenu de la brochure; car M. L. V. nous parle seulement de la réunion de l'Église grecque avec l'Église romaine, tandis qu'on pouvait s'attendre à le voir exposer ses idées sur les autres Églises séparées, syrienne, arménienne, copte, etc... Pour lui, tous les torts sont du côté des Latins, insensibles aux malheurs des Grecs et ne comprenant pas la situation; du côté des Papes qui réitèrent des appels humiliants pour les schismatiques; du côté des missionnaires qui n'entendent rien à l'apostolat. On voudrait jeter le discrédit sur l'œuvre des Souverains Pontifes et de leurs envoyés qu'on ne s'y prendrait pas autrement que M. L. V., qui reproche au clergé catholique de ne pas accorder la sépulture ecclésiastique aux Grecs séparés, de ne pas traiter comme elle le mérite cette grande Église (schismatique) de Constantinople, de ne pas maintenir les fidèles dans le devoir et de ne pas convertir les Turcs, au lieu de chercher à attirer individuellement les orthodoxes à l'unité. Tous les sophismes qu'il amasse de bonne foi et avec une candeur inaltérable viennent de l'oubli de ce fait : que l'Église grecque schismatique n'est pas la vraie église, et que, s'il faut user de condescendance envers les personnes, on ne peut jamais donner à entendre que le schisme est légitime. Pourquoi ne dit-il rien de l'attitude trop souvent discourtoise des orthodoxes à l'égard des catholiques, en particulier de la réponse du patriarche Anthime à Sa Sainteté Léon XIII? La lecture de son travail étonne et contriste.

Notre auteur n'apprécie pas mieux les faits de l'histoire que la conduite actuelle de l'Église. Voici comment il juge la fondation de l'empire d'Occident et l'établissement du pouvoir temporel des Papes : « Le siècle de Photius avait commencé par le couronnement de Charlemagne, usurpation véritable de titre par le chef germain et de fonction par le Pontife de Rome; récompense et prix d'autres usurpations, car Pépin le Bref, en dotant un évêque des provinces de l'Empire, arrachées à la conquête momentanée des Lombards, avait créé une situation que les empereurs d'Orient pouvaient difficilement accepter. L'évêque de Rome, leur sujet, s'érigeant soudainement en souverain temporel indépendant, créant, à la faveur de son prestige de chef religieux, un titre impérial qui prétendait s'égaler désormais à celui de Byzance, c'était dur, au milieu des malheurs de l'Empire qui ne permettaient pas de remettre en Italie choses et gens à leur place. Sans doute le Pape, quels que fussent ses torts et ses empiètements dans le domaine politique, n'en était pas moins le Pape. Si le fils d'un de vos serviteurs, devenu curé de la paroisse, se taille sans votre permission un domaine dans votre parc, une villa dans une aile de votre château, fût-ce une pauvre aile déserte que vous n'avez plus le

moyen d'entretenir; s'il donne la moitié de votre chapelle seigneuriale à l'épicier du village, sans que vous puissiez l'en empêcher, il n'en sera pas moins le curé; mais vous serez bien tenté de ne pas le garder comme directeur de conscience, et de faire retomber sur les conseils du prêtre la colère que vous inspireront les procédés de l'homme! » Et c'est un catholique qui tient un pareil langage en prétendant dicter à l'Église la vraie ligne de conduite à suivre dans son apostolat auprès des schismatiques! Cette citation, choisie entre plusieurs, donne une idée du reste; il y aurait trop à dire s'il fallait relever toutes les témérités de M. L. V. : il a cru servir la cause du catholicisme, et en réalité, il a écrit un opuscule injurieux pour la véritable Église, dangereux pour la foi, et erroné en plusieurs points. Ce n'est point ainsi que l'on seconde les efforts du Saint-Siège pour le retour des dissidents à l'unité. Les droits de la vérité sont conciliables avec ceux de la charité, et jamais les préjugés, quels qu'ils soient, n'ont procuré le triomphe de la bonne cause.

P. R.

J. L. Gondal. — **L'Église russe**, 3e éd. Paris, Bloud; 1901; in-12; 62 p.

Le R. P. Tournebize, S. J. — **L'Église grecque-orthodoxe et l'union**, 2e éd. Paris, Bloud; 1901; 63 et 59 p.

Le R. P. Dom Besse, O. S. B. — **D'où viennent les moines**. Paris, Bloud; 1901; 62 p.

J. L. Gondal. — **Le christianisme au pays de Ménélik**. Paris, Bloud; 1902; 62 p.

La collection publiée par l'éditeur Bloud sous ce titre : *Science et Religion*, comprend plusieurs volumes dont le sujet se rapporte à l'Orient chrétien et qu'il est utile de faire connaître. Cette série, qui a déjà obtenu un très légitime succès auprès du public instruit, embrasse les questions les plus diverses, qui préoccupent la pensée de nos contemporains; elle constitue une œuvre sérieuse d'apologétique et d'enseignement, mise à la portée de tous. En des ouvrages d'une soixantaine de pages, des spécialistes nous donnent, d'après la méthode la plus autorisée, le résultat de leurs travaux. C'est en quelque sorte une petite encyclopédie actuelle, de format commode et de prix réduit, à laquelle d'éminents critiques et d'importantes revues ont souhaité une large diffusion. A notre avis, il faudrait répandre les volumes qui concernent les chrétientés orientales, chez les catholiques d'Occident et d'Orient, et chez les *orthodoxes* d'Europe, d'Asie et d'Afrique; ce serait un moyen efficace de préparer l'union.

L'étude de M. Gondal sur l'Église russe est arrivée à sa troisième édition. On ne connaît pas assez l'histoire de cette Église de Russie qui comprend plus de soixante-dix millions de fidèles, et dont les annales renferment des pages quelquefois dramatiques, toujours intéressantes. La foi fut introduite tardivement chez les populations slaves du Dniéper; et elle leur

vint de Constantinople; ce qui ne suffirait pas toutefois à expliquer complètement la séparation d'avec Rome. Après avoir raconté ce que fut la suprématie religieuse du siège de Kiew, le savant auteur consacre tout le second chapitre au patriarcat de Moscou, dont les prélats eurent la direction des affaires jusqu'à la création du Saint-Synode par Pierre le Grand. Un tableau de l'organisation actuelle de l'Église russe, des divers pouvoirs qui la régissent, et une peinture fidèle de la situation des évêques et des deux clergés séculier et régulier, blanc et noir, terminent cet opuscule très instructif.

En deux autres volumes du plus haut intérêt, le R. P. Tournebize expose l'état de l'Église grecque-orthodoxe en face de l'union, tant au point de vue historique qu'à celui des divergences dogmatiques et disciplinaires. On ne déplorera jamais assez la rupture que la passion aveugle a réussi à consommer sous les plus futiles prétextes; l'histoire en est lamentable; le Révérend Père la raconte avec impartialité et en connaissance de cause. La deuxième partie, consacrée aux obstacles à l'union, est un petit chef-d'œuvre; on y trouve un exposé très clair des difficultés qui retiennent les Grecs éloignés de Rome, avec des réponses non moins précises que tout esprit non prévenu acceptera.

Une série historique de la même collection est publiée sous les auspices de la Société bibliographique, bien connue en France et à l'étranger par l'aide qu'elle procure à la librairie catholique. Dans un de ces volumes, le R. P. Dom Besse examine, au point de vue historique, la question des origines de la vie religieuse. Après avoir montré qu'elle n'est point une évolution naturelle de l'ascèse païenne, ni de l'ascèse juive, il fait voir qu'elle a sa source dans l'Évangile et qu'elle a commencé en Orient. L'état monastique a toujours eu, et a encore, chez les schismatiques, une importance et une influence considérables.

M. Gondal, l'auteur de l'*Église russe*, a entrepris de nous dire ce qu'est le christianisme au pays de Ménélik, resté chrétien en dépit des révolutions et des ruines amoncelées autour de lui par le paganisme et le mahométisme. L'œuvre, si belle à ses débuts, des saints Frumentius et Edésius, offre aujourd'hui un spectacle digne de pitié, où dominent l'ignorance, la violence et la corruption. Rien n'est curieux comme son histoire et son organisation, que ne soupçonnent pas beaucoup de ceux qui sont étrangers à l'empire du Négus. M. Gondal s'est servi avec avantage des relations des missionnaires et des travaux des spécialistes pour les questions éthiopiennes, surtout du plus célèbre d'entre eux, M. d'Abbadie.

D. P. R.

E. Sachau. — **Studie zur Syrischen Kirchenlitteratur der Damascene.** *Sitzungsberichte der königlich preussischen Academie der Wissenschaften zu Berlin. Sitzung der philosophisch-historischen Classe vom 1 Juni 1899* (p. 502-528).

E. Sachau. — **Ueber Syrische Handschriften-Sammlungen im Orient.** *Mittheilungen des Seminars für orientalische Sprachen zu Berlin. Jahrgang* II (1900), *Abtheilung* II, *Westasiatische Studien* (p. 43-47).

1. La plus grande partie de la littérature syriaque actuellement connue a vu le jour dans la Mésopotamie du Nord et dans les plaines et les montagnes de l'Assyrie. La Syrie proprement dite et la Palestine n'ont, en comparaison de ces régions, produit que fort peu d'œuvres littéraires, même si l'on fait entrer en ligne de compte la littérature syro-palestinienne. Rares sont les manuscrits syriaques datés de Jérusalem, de Damas, d'Émèse, de Hamat ou d'Antioche, malgré l'importance que ces villes ont également eue comme centres de la vie religieuse; d'autre part, c'est à une époque très tardive, quand le syriaque ne subsistait plus qu'à l'état de dialecte populaire dans les villages des montagnes, qu'appartiennent les œuvres de la littérature religieuse des Maronites (Liban) et des Melkites de la Damascène, aujourd'hui dispersées dans les bibliothèques de Rome, de Paris, de Londres et de Berlin.

La bibliothèque royale de Berlin possède, depuis une vingtaine d'années, vingt-huit manuscrits syriaques relatifs à la littérature de la Damascène. Vingt-trois de ces manuscrits ont été achetés en 1882 par M. Sachau à *Dêr-ʿAṭiyyé* (un petit village situé au nord de Damas), où ils pourrissaient au fond d'une cave (1). Les cinq autres avaient été apportés à Berlin par Petermann en 1855. L'étude de l'âge, du contenu, de l'écriture, de l'orthographe et de la langue de ces manuscrits, forme le sujet de l'article de M. Sachau : *Studie zur Syrischen Kirchenlitteratur der Damascene,* que nous allons analyser rapidement.

Les manuscrits datés de la Damascène sont du XV^e^ et du XVI^e^ siècle; les manuscrits non datés remontent, selon toute apparence, à la même époque. Deux familles de prêtres, l'une à *Ḳârâ*, l'autre à *Maloulâ* (2), partagent le mérite d'avoir exécuté, avec un grand soin et une parfaite connaissance de la langue, plusieurs gros volumes d'hymnes et d'autres textes religieux.

La littérature de la Damascène, essentiellement religieuse, se compose de lectionnaires, d'évangéliaires, de psaumes, de rituels, de ménologues, et surtout d'hymnes et de chants (ὀκτώηχος, παρακλητική, τριῴδιον, μηναῖα).

(1) On savait depuis l'expédition française en Syrie que la cave d'une maison du village de *Dêr-ʿAṭiyyé* était remplie de manuscrits syriaques. L'un des savants attachés à l'état major du corps expéditionnaire français avait eu connaissance de la chose en 1861. Mis à la disposition de M. Sachau, ce renseignement lui permit de faire l'acquisition des manuscrits en 1882.

(2) Ces deux localités forment avec *Dêr-ʿAṭiyyé* et quelques villages environnants le dernier ilot de langue araméenne en deçà de l'Euphrate. L'arbre généalogique de la famille de Macaire, évêque de Ḳârâ, peut être complété, semble-t-il, au moyen de la souscription du ms. syriaque 144 de la Bibliothèque nationale. Ce ms. a été exécuté en l'an 6993 du monde (1493 de J.-C.) par le diacre Jean, fils du prêtre Abraham, de la ville de Ḳârâ. Le prêtre Abraham paraît bien être le diacre Ibrahim, fils de l'évêque Macaire (*Studie zur Syrischen kirchenlitteratur,* p. 504).

Cette littérature, en dehors du texte biblique de la *Peschitto*, est une adaptation de la littérature de l'Église grecque, et n'a rien de commun avec celle des Syriens du Nord et de l'Est. Les grands chantres de l'Église syrienne, Éphrem, Balaï et Jacques de Saroug, sont inconnus dans l'Église de Damas; à leur place apparaissent les poètes grecs Jean Damascène, Joseph, Cosmas, Théodore, Théophane, Jean Κλίμαχος, etc.

L'écriture des manuscrits de la Damascène est un peu plus archaïque que l'écriture jacobite de l'époque; dans certaines lettres, elle a encore conservé la forme de l'écriture *estranghelo* dont elle dérive. L'orthographe de ces manuscrits s'écarte en divers points de la règle générale: comme le syro-palestinien, le syro-damascénien semble avoir subi, au point de vue orthographique, l'influence de l'écriture grecque. Quelques-unes de ses particularités orthographiques trahissent des confusions dans la prononciation, d'autres, des formes dialectales, c'est-à-dire *maloulienne*s.

Le *Petermann* 28, que M. Sachau décrit minutieusement, a été exécuté vers la fin du XIII^e^ ou au commencement du XIV^e^ siècle, quelque part dans la Damascène, à Ḳârâ ou à Maloulâ; il présente cette particularité d'avoir été restauré par un scribe inhabile et peu instruit, vraisemblablement dans la seconde moitié du XVII^e^ ou dans la première moitié du XVIII^e^ siècle. Ce manuscrit renferme une collection de κανόνες; deux κανόνες sont consacrés au lundi et un aux autres jours de la semaine. Les κανόνες sont rangés dans l'ordre des huit tons de l'ancienne musique, et chaque κανών comprend huit ᾠδαί, qui sont comptées de 1-9 avec omission du chiffre 2. La publication d'un certain nombre d'hymnes suit la description du *Petermann* 28; ce sont d'abord le premier et le troisième hymne pour le vendredi (dans le deuxième ton), puis tous les hymnes, au nombre de 19, qui ont été restaurés. Ces différents hymnes sont édités avec les variantes du *Sachau* 42; de plus, les deux premiers sont accompagnés du texte grec original, et les autres de l'indication de ce texte, quand il était connu.

Deux beaux fac-similés terminent cet intéressant article de M. Sachau, qui laisse entrevoir l'importance des traductions syriaques pour l'étude de la transmission de la poésie religieuse de Byzance aux Églises de l'Orient.

II. — Dans son article : *Ueber Syrische Handschriften-Sammlungen im Orient*, M. Sachau attire l'attention des syrologues sur deux importantes collections orientales de manuscrits syriaques.

La première est celle de la communauté jacobite d'Orfa (l'ancienne Édesse). M. Sachau ne l'a pas vue lui-même, mais il en a reçu, par l'intermédiaire d'un prédicateur protestant, une courte liste descriptive comprenant 61 numéros. Cette liste, dont on déplore le laconisme — six mots tout au plus sont consacrés à la description d'un manuscrit, — est reproduite par M. Sachau. Parmi les manuscrits qui y figurent, nous relevons un *ouvrage de médecine* (n° 8), des *homélies* de saint Éphrem (n° 13), de Jacques de Saroug (n° 14), d'Isaac d'Antioche (n° 58), de saint Jean Chrysostome (n° 55), le *Livre des synodes* (20), des *Vie des saints* (32), une *Chronique* (n° 48), sans doute la chronique de Michel le Syrien, actuellement en cours de publication, une *Clef des songes* (n° 50), une *Chronique grecque depuis*

Adam jusqu'à Constantin (n° 56; le titre est en carshouni), le *Livre des renards* (n° 34), un grand nombre d'œuvres de Barhébraeus, le *Causa causarum* attribué à Jacques d'Édesse, etc.

La seconde collection se trouve à Dêr-Zaferan près de Mardin. Cette collection, que M. Sachau a pu voir, rappelle par ses manuscrits syriaques les plus beaux spécimens du couvent de Notre-Dame dans le désert de Nitrie. Il n'est pas impossible qu'elle renferme des trésors encore inconnus de la littérature syriaque.

A ces deux collections on pouvait ajouter, il y a quelques années, celle du couvent de Saint-Jacques près de Seert. Malheureusement, cette collection, qui passait pour être des plus importantes, est devenue la proie des flammes en 1896, lors de la grande persécution contre les chrétiens.

M. Sachau signale, pour finir, la collection de 232 manuscrits syriaques que les missionnaires américains ont réunie à Ourmia, et dont un catalogue a été publié en 1898 (*Catalogue of syriac manuscripts in the library of the museum association of Oroomiah College*, Ourmia).

M.-A. KUGENER.

R. P. J. THIBAUT. — **Les chants de la liturgie de saint Jean Chrysostome dans l'Église bulgare.** (Tiré à part de la *Rivista musicale italiana*). Turin; in-8°; 22 p.

DR. WAGNER. — **Ursprung und Entwicklung der liturgischen Gesangsformen bis zum Ausgange des Mittelalters.** Friburg (Suisse), B. Veith; in-8°; XII-344 p.

Le R. P. Johannès Thibaut, des Augustins de l'Assomption, qui s'est déjà fait connaître par de nombreuses publications sur le chant des différentes Églises grecques et slaves, vient d'éditer avec une introduction les chants ordinaires de la messe dans le rit grec des églises bulgares.

C'est, de par le sujet même, un opuscule intéressant, car, donnant l'usage bulgare actuel, il permet de comparer les formes du chant avec les mélodies byzantines originales, modifiées suivant la langue et le génie slaves. Je crois que le P. Thibaut eût dû insister sur ce détail qui a son importance pour la philologie musicale. On n'oubliera pas non plus, en étudiant ces mélodies, qu'elles ne sont que d'une tradition récente et que les modifications portent souvent sur des compositions modernes des chantres grecs, comme le СВЯТЪ, calqué sur une œuvre de Jean Sakellaridis.

A signaler aussi, pour ceux qui s'occupent de la pénétration mutuelle des rites et des mélodies dans les usages des différentes églises, la récente publication du Dr Wagner, directeur de l'Académie grégorienne de Fribourg (Suisse).

L'auteur, il est vrai, ne traite que du chant des Églises latines, mais est amené à s'occuper des relations des papes helléniques du VII^e^ siècle et de l'école de Saint-Gall du IX^e^ avec l'Orient et les chanteurs et mélodes byzantins, et fait des remarques très intéressantes et toutes neuves sur le rapprochement qu'il y a lieu de faire entre les poésies latines de cette époque et les compositions byzantines.

A. GASTOUÉ.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et C^ie^. — Paris.

Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

Ferdinand CHALANDON

LES COMNÈNE

Études sur l'empire Byzantin aux XI^e^ et XII^e^ siècles

I

Essai sur le règne d'Alexis I^er^ Comnène (1081-1118). 1 vol. gr. in-8° (xii-316 p., 2 héliog.) ..... 12 fr.

Pour les abonnés à la Bibliothèque de l'École des Chartes..... 7 fr. 50

Le travail de M. Chalandon contribuera à accentuer le mouvement d'opinion qui s'opère en faveur de la civilisation byzantine. Alexis Comnène, étudié non plus seulement d'après les écrits tendancieux des historiens occidentaux, apparaîtra comme un des plus énergiques et des plus habiles souverains qui aient su arrêter la décadence d'un empire depuis longtemps mal gouverné. Son rôle historique, en effet, n'a pas été uniquement de chercher à tromper les croisés et à entraver les efforts souvent désordonnés des compagnons et rivaux de Godefroy de Bouillon. A l'extérieur il sut combattre victorieusement les ennemis si nombreux : Petchénègues, Polovtzes, Serbes, Turcs Seldjoukides, Normands, que la longue anarchie du XI^e^ siècle avait enhardis, et dans ses nombreuses campagnes il montra les talents d'un excellent général sur les champs de bataille et ceux d'un diplomate de premier ordre. A l'égard des croisés il remplit ses engagements, mais se refusa à les laisser piller ses provinces et chercha à tirer profit des engagements réciproques pris par eux à son égard. A l'intérieur il brisa les résistances de l'aristocratie et mit fin à ses intrigues, il s'efforça de réformer le clergé régulier, sut ménager les patriarches et demeura le chef temporel de la religion pour ses sujets. Son administration intelligente rendit à l'Empire des ressources considérables, et si ses campagnes continuelles l'obligèrent à faire peser sur ses sujets des impôts très lourds, il chercha du moins à les répartir plus équitablement.

Ainsi s'explique avec raison, selon M. Chalandon, qu'à sa mort l'Empire avait repris à peu près partout ses anciennes frontières et comment son fils Jean put lui succéder sans compétition, comment enfin un siècle de réelle prospérité suivit pour l'empire byzantin ce règne tourmenté.

M. Chalandon n'a pas découvert les faits qu'il raconte, mais il a pu utiliser, grâce à sa connaissance des langues orientales, des sources peu consultées jusqu'à lui, et opérer le travail de synthèse dont les éléments existaient épars. Ce livre offre enfin cet intérêt particulier d'être consacré à une époque où l'histoire byzantine se mêle étroitement à celle de tout le monde chrétien occidental.

TABLE DES MATIÈRES :

AVANT-PROPOS.
INTRODUCTION. — Étude sur les sources du règne d'Alexis I^er^ Comnène.
BIBLIOGRAPHIE.
L'Empire byzantin depuis la mort de Basile II. — Origine des Comnène. — Jeunesse et avènement d'Alexis. — Débuts du règne et guerre avec Robert Guiscard (1081-1085). — Lutte de l'Empire contre les Turks et les Petchénègues (1085-1092). — Les Serbes et les Polovtzes. — Alexis et la première croisade. — Séjour des croisés à Constantinople. — Les croisés en Asie Mineure et en Syrie. — Alexis et Bohémond. — Dernières années d'Alexis. — Administration, conclusion, appendice, la lettre d'Alexis I^er^ Comnène au comte de Flandre.

Ce volume forme le tome IV des Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des Chartes.

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. — *Bibliothèque hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVII^e^ siècle*, accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896, 4 vol. gr. in-8°..... 100 fr.

Pour les abonnés de la Revue de l'Orient Chrétien. . . 60 fr.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT
ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par **A. D'AVRIL**

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2 fr. 50.**

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE
éditée par Léon CLUGNET

VIE ET RÉCITS DE L'ABBÉ DANIEL LE SCÉTIOTE. — I. Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. — II. Texte syriaque, publié par F. NAU. — III. Texte copte, publié par IGNAZIO GUIDI.

In-8° de xxxii-116 pages. — Prix : **8 fr.** — Paris, PICARD, 1901.

Le texte grec seul : In-8° de xxxi-69 pages. — Prix : **5 fr.** — Même éditeur.

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES
(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS
DES NOMS LITURGIQUES
EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, **6** fr. —Paris, PICARD. 1895.

LA

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE
DE L'ÉGYPTE

Par Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — Lyon, VITTE, 1899.

Typographie Firmin-Didot et C^ie^. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

1902. — N° 2.

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1902

SOMMAIRE

Pages.

I. — LE " MOUTASARRIFAT " OU GOUVERNEMENT AUTONOME DU LIBAN, par **H. Lammens**. 171

II. — RÉCIT DE MAR CYRIAQUE RACONTANT COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION ET TRANSPORTÉ AU COUVENT DE PHESILTHA, par **M.-A. Kugener**. 196

III. — CASSIA, par le **R. P. Sophrone Pétridès, A. A.** 218

IV. — VIE DE SAINTE MARINE (Suite). — V. TEXTE ARABE, publié par **MM. I. Guidi** et **E. Blochet** 245

V. — HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ARMÉNIE (Suite), par **Fr. Tournebize** 277

VI. — RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE (Suite), par le **R. P. Ermoni**. 303

VII. — HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE. — TEXTE GREC, publié par **Léon Clugnet** 319

VIII. — MÉLANGES. — I. LA QUESTION GRÉCO-ARABE EN ÉGYPTE, par **H. Lammens, S. J** 331

II. — UN NOUVEAU DIOCÈSE GREC-ORTHODOXE EN SYRIE, par **H. LAMMENS, S. J**. 332

III. — LE SIONISME ET LA TURQUIE, par **H. L.** 334

IX. — BIBLIOGRAPHIE. 336

La *Revue de l'Orient chrétien* (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE A. PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France	**8** fr.
Étranger	**10** fr.
Prix de la livraison	**2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées à M. Léon CLUGNET

secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien*, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient Chrétien**, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

LE « MOUTASARRIFAT »

OU GOUVERNEMENT AUTONOME DU LIBAN

ORGANISATION ET SITUATION ACTUELLE

Les pouvoirs de S. E. Na'oûm-pacha, moutaṣarrif (1) actuel du Liban, expirant au mois d'août de cette année (1902), les six grandes puissances protectrices du Liban auront prochainement à s'entendre avec la Sublime-Porte sur la prorogation de son mandat ou sur le choix d'un nouveau gouverneur général pour la « Montagne ». Elles devront examiner en même temps si la charte fondamentale du Liban a été fidèlement observée.

Dans les notes suivantes nous nous proposons d'étudier l'organisation et la situation actuelles du moutaṣarrifat ou gouvernement autonome du Liban (2).

(1) Formé du verbe arabe « taṣarraf », disposer librement de... La terminologie administrative turque y attache la signification de *gouverner*, inconnue à l'ancienne langue arabe.

(2) Bibliographie : *a*) Baron I. de Testa, *Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères*. Tome VI.

b) V. Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine, géographie admin. statistique, descript. et raisonnée*. Appendice 283-299, documents diplomatiques relatifs au Liban.

c) *Dalîl Lobnân* (Guide du Liban), 1901 : publication semi-officielle, analogue aux *salnâmeh* des vilayets ottomans.

d) Dr M. Freiherr von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*. I. La section relative au Liban, pp. 32-41, est basée sur des données officielles; bonne carte des divisions administratives de la Montagne.

N. B. — Obligé de respecter l'orthographe des documents cités par nous, nous ne pouvons adopter une transcription uniforme des noms propres et des termes administratifs turco-arabes. C'est ainsi qu'on rencontrera *maǧlis* et *medjlis*, *moudir* et *mudîr*, *wakil* et *vékil*.

ORIGINE DU GOUVERNEMENT AUTONOME

A la suite des graves événements dont le Liban avait été le théâtre en 1860, une commission internationale se réunit à Beyrouth pour étudier la réorganisation de cette province : elle était composée des commissaires d'Autriche, de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et de Turquie. Les diverses propositions en présence peuvent se ramener à deux chefs : 1) Gouvernement d'un seul chef chrétien et indigène. 2) Division de la Montagne en trois caïmacamats distincts : maronite, druse, grec-orthodoxe relevant d'un gouverneur ottoman (1).

Le projet de la commission de Beyrouth fut examiné à Constantinople par les ambassadeurs des Puissances et le grand-vizir 'Ali-pacha. « Ayant été après modifications introduites d'un commun accord converti en règlement définitif », il fut « promulgué sous la forme de firman par S. M. I. le Sultan et communiqué officiellement aux représentants des cinq grandes Puissances » (2) qui le contresignèrent le 9 juin 1861 (3).

Après qu'elles eurent été mises à l'essai pendant une période de trois ans, un second firman introduisit dans le « Règlement organique du Liban » certaines modifications, approuvées par les mandataires de l'Europe le 6 juin 1864. Sous cette dernière forme il constitue ce qu'on peut appeler *la Charte du Liban*. Le « Règlement » fut de nouveau confirmé par les protocoles du 24 juillet 1868, 22 août 1873, 8 mai 1883 et 15 août 1892, parus à l'occasion des changements de gouverneur au Liban. Ce dernier acte « appelle la sérieuse attention de la Sublime-Porte sur certains changements apportés aux dispositions du Règle-

(1) Le projet d'une administration directe par la Porte fut écarté à l'unanimité des commissaires européens.

(2) Cfr. Testa, protocole du 9 juin 1861, p. 343.

(3) Les discussions préliminaires furent longues et laborieuses. Il suffira de rappeler que plusieurs séances furent consacrées au projet de « désagrégation » ou séparation géographiques des races du Liban. Il ne s'agissait de rien moins que de transplanter les membres des différentes communautés de façon à constituer des districts *ethnographiquement homogènes!!*

(Cfr. Testa, VI, 354, 356, 360, etc. et notre *appendice* à la fin de ce travail.) L'examen des graves difficultés auxquelles se heurta la commission du Liban incline à juger avec plus de bienveillance la transaction du 6 juin 1861.

ment du Liban et lui demande d'assurer à l'avenir l'exécution de ces stipulations ».

C'est, en l'espace de 40 ans, l'unique circonstance où l'Europe ait publiquement affirmé son droit de contrôle sur les affaires du Liban, droit qui lui appartient en vertu de conventions internationales. Depuis 1868, l'Italie figure parmi les puissances signataires des actes diplomatiques concernant la Montagne.

DÉLIMITATION DU TERRITOIRE LIBANAIS

Le moutaṣarrifat du Liban, situé dans la Syrie centrale, coupe en deux parties presque égales le vilayet de Beyrouth. Il s'étend dans la direction du nord-est au sud-ouest sur une longueur totale d'environ 145 kilomètres et une largeur moyenne d'environ 45 kilomètres entre 33° 26′ et 34° 27′ de latitude et entre 33° 5′ et 35° 2′ de longitude.

Limité au nord par le moutaṣarrifat de Tripoli, à l'est par les qaḍas de Ba'lbak, de Bqâ', de Raśaya et de Ḥaṣbayà (vilayet de Damas), au sud par le qaḍa de Ṣaidà, à l'ouest par la Méditerranée, sa superficie totale est d'environ 6.500 kilomètres carrés.

Quant à la population, elle dépasse probablement le chiffre de 400.000 habitants, dont près des quatre cinquièmes sont chrétiens.

D'après le recensement de 1864 — le seul qui ait été fait — on comptait 99.834 individus en état de porter les armes. Les Libanais étant exempts du service militaire et l'impôt de la Montagne demeurant fixé à un chiffre global invariable (1), à répartir sur tous les contribuables, on n'a plus senti le besoin de procéder à un nouveau relevé de la population. Les seuls chiffres officiels que nous possédons établissent pour 1900 l'existence de 931 villages ou hameaux avec 51.933 maisons (2).

Le gouvernement autonome du Liban ne comprend qu'une partie, soit les trois cinquièmes du Liban géographique. Ce

(1) Voir plus loin : *Impôts*.
(2) Cfr. *Dalil* ou Guide du Liban, p. 75.

dernier est nettement délimité par la Méditerranée à l'ouest, le Nahr-al-Kabîr (Eleuthérus) au nord, l'Oronte à l'est, le Laiṭâni (Léontès) à l'est et au sud. Au nord on a retranché de la nouvelle circonscription les qaḍâs (1) de Tripoli et de ʿAkkâr, au midi celui de Ṣaida. Ces mutilations pourraient au besoin trouver leur justification dans le fait que ces districts, en majorité peuplés de musulmans, ne relevèrent pas jadis des anciens émirs libanais. Mais on a également obéi à d'autres considérations ne se réclamant ni de l'histoire ni de la géographie.

La modification de la frontière orientale semble moins facile à expliquer. Pour la tracer il suffisait, nous l'avons dit, de suivre le cours de l'Oronte et du Laiṭâni. A ce tracé on a préféré une ligne assez irrégulière, courant le long de l'arête centrale du Liban. De cette façon tout le versant oriental, enlevé au moutaṣarrifat autonome, se trouve adjugé au vilayet de Damas (2), à l'exception pourtant des cantons de Hirmil (enclavé dans le qaḍa de Baʿlbak), de Śmoustâr, de Zaḥlé et du village de Mraigât (3). Sur le versant méditerranéen on a également détaché non seulement Beyrouth et sa banlieue, mais encore le village musulman de Qalamoûn (4), enclaves étrangères, perdues dans le territoire libanais. Par suite de cette anomalie, le vâlî de Beyrouth ne peut communiquer que par mer avec le reste de sa province.

ADMINISTRATION

La constitution administrative du Liban reproduit en ses grandes lignes celle des autres provinces ou vilayets de l'empire avec des dispositions pourtant plus libérales conférant à la Montagne le bénéfice d'une certaine autonomie. Quant aux

(1) Ou caimacamats, parfois appelés *mudirats* dans les premiers protocoles libanais.

(2) Nous préférons cette appellation à la dénomination officielle de « vilayet de Syrie », laquelle prête à la confusion.

(3) Jusque sous Franco-pacha, l'ouest de la Bqâʿ formait une moudirieh avec centre à Moʿallaqa, relevant administrativement du Liban, financièrement du vilayet de Damas.

(4) Détaché sur la proposition de l'ambassadeur anglais. Voir Testa, 403. où au lieu de *Karah* il faut lire *Koûra* ou *Koûrah*.

modifications introduites dans le gouvernement intérieur des provinces turques, elles ne sont applicables au Liban que lorsqu'elles ne contredisent pas les stipulations du Règlement libanais et ont reçu l'approbation de l'Europe (1). A la tête du Liban se trouve un mutaṣarrif, nommé pour une durée de plusieurs années par le Sultan après entente préalable avec les puissances signataires des protocoles libanais. Ce fonctionnaire relève directement de la Porte et non d'un vâlî, ou gouverneur général, comme les autres mutaṣarrifs ottomans. Quoique son titre officiel en turc et en arabe soit celui de « mutaṣarrif », il prend en français celui de gouverneur général, correspondant au titre turc-arabe de *wâlî*. Le terme français, comme nous le verrons, répond mieux à l'étendue de ses pouvoirs, beaucoup plus considérables que ceux des wâlîs. Il avait été stipulé que le mutaṣarrif du Liban aurait, outre le titre de pacha, le haut grade de *mouchir* (maréchal), qui fut effectivement conféré au premier gouverneur, Daoud-pacha (2). Plus tard on se contenta de lui accorder le titre de *wazir* (vizir) (3).

Le « Règlement » ne détermine rien au sujet de la durée de ses fonctions. Pratiquement elle est fixée dans chaque firman d'investiture. Le premier gouverneur du Liban, Daoud-pacha, un Arménien catholique (1861-1868), fut d'abord nommé pour trois ans (4), puis prolongé pour une période de cinq autres années (5). En réalité il ne gouverna le Liban que pendant sept ans, ayant dans le courant de 1868 brusquement quitté son poste. Son successeur Franco Naṣri-pacha, un Latin, issu d'une famille grecque-catholique d'Alep, nommé pour dix ans, mourut le 11 février 1873. Seul Rostom-pacha (1873-1883), de son vrai nom comte Mariani et Italien de naissance, alla jusqu'au bout de son décennat. Le quatrième gouverneur du Liban, un Albanais latin, Wâsâ-pacha, nommé également pour dix ans, mourut dans le courant de 1892. Son successeur

(1) Ce n'est pas le cas de la censure préventive, introduite depuis quelques années dans le Liban. Faut-il voir une approbation dans certaines mesures de rigueur réclamées par des consuls de Beyrouth contre des feuilles libanaises?

(2) Testa, 344, 398, 400, 403.

(3) Modification qui paraît avoir été tacitement approuvée par les puissances.

(4) Période d'essai du nouveau Règlement.

(5) Cfr. Testa, 405, 406.

actuel, S. E. Na'oûm-pacha, beau-fils de Franco-pacha, comme lui Latin et originaire d'Alep, s'est vu renouveler en 1897 pour une seconde période quinquennale.

Le gouverneur de la Montagne doit être chrétien. Ainsi s'exprime l'article premier du « Règlement », sans déterminer la communauté au sein de laquelle il sera choisi. Jusqu'ici les moutaṣarrifs furent tous catholiques et, à l'exception du premier, Latins, et cette coutume semble bien avoir obtenu force de loi (1). La préférence donnée à la confession catholique se trouve, pour ainsi parler, imposée par la force des choses, les Maronites formant la majorité de la population du Liban, sans parler des 32.000 Grecs-catholiques fixés dans la Montagne. Une autre considération paraît également avoir jusqu'ici influé sur les nominations faites par la Porte et les grandes puissances : c'est de ne pas choisir ce haut fonctionnaire dans les communautés chrétiennes représentées au Liban, et cela dans le but sans doute d'assoupir les rivalités de races, comme aussi d'écarter les candidats ayant des attaches familiales ou religieuses dans le pays. L'*indigénat* du gouverneur du Liban a été l'objet de longues discussions au sein de la commission européenne chargée d'élaborer le statut libanais (2). La rédaction adoptée ne favorise ni n'exclut l'hypothèse d'un gouverneur originaire de la Montagne. Seulement, comme nous l'avons dit, la pratique lui a été jusqu'ici contraire. En définitive, cette dernière combinaison — l'expérience l'a montré — offre le plus de chances d'agréer aux populations, en même temps qu'elle sauvegarde le prestige et la liberté d'action de l'élu.

Les appointements du gouverneur général du Liban sont de 20.000 piastres par mois, plus 4.000 piastres de représentation mensuelle. Trois mois avant l'expiration de ses pouvoirs, les ambassadeurs des puissances doivent être avertis, à l'effet de s'entendre sur le choix d'un candidat à proposer à l'approbation de la Porte (3). On n'a pas prévu le cas d'un manque d'en-

(1) « Il n'y a pas de règle adoptée pour qu'il (le gouverneur) soit catholique : mais il est probable qu'il le sera. » Dépêche de l'ambassadeur anglais à Constantinople Sir H. Bulwer, 12 juin 1861. Testa, VI, 398.

(2) Cfr. Testa, VI, 386 sqq.

(3) Le précédent moutaṣarrif peut être nommé une seconde fois comme nous

tente, lequel s'est pourtant présenté deux fois. Dans le premier cas, la Porte enjoignit à Rostom-pacha d'attendre l'arrivée de Wâsâ-pacha. Dans le second, après la mort de ce dernier fonctionnaire, elle confia le pouvoir au « Maǵlis-idâra » ou conseil administratif du Liban.

Le moutaṣarrif est « investi de toutes les attributions du pouvoir exécutif, veille au maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans toute l'étendue de la Montagne, perçoit les impôts, nomme sous sa responsabilité les agents administratifs, il institue les juges, convoque et préside le conseil administratif central et approuve l'exécution de toutes les sentences légalement rendues par les tribunaux (1) ».

Ses pouvoirs sont donc beaucoup plus étendus que ceux des gouverneurs généraux administrant les vilayets de l'empire. Ces derniers ne nomment à aucun emploi supérieur à celui de moudir; ils n'interviennent ni dans la perception des impôts ni dans l'institution des juges ni dans les sentences des tribunaux. Révocables à volonté, ils restent rarement plus de deux ans en fonctions.

La stabilité (2) et la durée de son mandat, la nomination de tous les fonctionnaires administratifs et judiciaires, des officiers de la milice, confèrent au moutaṣarrif du Liban une immense autorité et en font un véritable vice-roi dans toute l'étendue de son gouvernement.

Il est assisté par « un medjlis administratif central, chargé de répartir l'impôt, contrôler la gestion des revenus et des dépenses et donner un avis consultatif sur toutes les questions qui lui sont posées par le gouverneur (3) ».

C'est comme le Parlement du Liban; il siège en permanence au centre du gouvernement (4). Il se compose de 12 membres, élus par les chefs des villages, renouvelables par tiers tous les

l'avons dit plus haut (cfr. Testa, 406). Cette éventualité n'a pu être encore envisagée que pour Rostom, le seul gouverneur demeuré en fonctions jusqu'à l'expiration de son décennat. Le gouverneur actuel en fournira peut-être un autre exemple.

(1) Quoique amovible, il ne peut être révoqué qu'à la suite d'un jugement. Testa, 397.

(2) *Règlement organique*, art. 1.

(3) Art. 2.

(4) A Ba'abda en hiver, en été dans la superbe résidence de Bait-ad-Dîn.

deux ans et indéfiniment rééligibles. Comme condition, il est requis d'être fixé dans le district qu'on représente au conseil administratif.

Le qaḍâ ou caimacamat de Kasrawân élit un Maronite et un Métouali.

Celui de Batroûn élit un Maronite.

Celui de Gizzîn élit un Maronite et un Druze.

Celui de Matn élit un Maronite, un Grec-orthodoxe et un Druze.

Celui de Śoûf élit un Druze et un Musulman.

Celui de Koûra élit un Grec-orthodoxe.

Celui de Zaḥlé élit un Grec-catholique.

Le conseil administratif se compose donc de 4 Maronites, 3 Druzes, 2 Grecs-orthodoxes, 1 Grec uni, un Musulman et un Métouali.

Cette répartition (1), moins choquante peut-être lors de la promulgation du Règlement organique, ne tient plus assez compte de l'importance de la population maronite, près de cinq fois plus nombreuse que les Druzes. Rien de plus juste que la représentation des minorités! Mais si les 50.000 Druzes libanais ont droit à *trois* députés, pourquoi n'en accorder que *deux* aux 54.000 Grecs-orthodoxes de la Montagne? Pourquoi les Grecs-catholiques, trois fois plus nombreux que les Musulmans au Liban, n'ont-ils comme ces derniers qu'un seul représentant? Pourquoi les chrétiens, formant les quatre cinquièmes de la population libanaise, ne disposent-ils au Parlement de la Montagne que d'une voix de majorité?

Ajoutons pourtant que le *wakil* ou représentant du moutaṣarrif et présidant le conseil en son absence est toujours Maronite. L'immense district de Batroûn aurait droit à deux députés maronites. D'autre part les Druzes émigrent de plus en plus du Liban, pour s'établir dans le Haurân. Les Métoualis se déplacent également, et ne forment plus qu'une infime minorité dans le Khasrawân.

D'après un principe énoncé dans le « Règlement » du Liban, l'importance d'une communauté (2) se mesure non pas seule-

(1) En la consacrant on s'est proposé de favoriser d'une manière spéciale les minorités. Cfr. dépêche de Sir H. Bulwer (Testa, 400).

(2) Et par suite le droit à la représentation.

ment d'après le nombre de ses membres, mais encore d'après l'étendue et la valeur de ses propriétés. Actuellement les Métoualis sont en train de vendre leurs dernières possessions territoriales au Kasrawân. Si l'on veut absolument leur assurer une représentation, pourquoi ne pas la reporter sur celle du qaḍâ de Batroûn, où l'on en rencontre quelques groupes plus ou moins compacts, surtout dans la moudirieh de Hirmil?

Un remaniement des circonscriptions électorales s'impose donc, comme aussi l'augmentation des députés maronites et grecs. Depuis 1860, l'ethnographie du Liban a subi des modifications, s'imposant à l'attention de la Sublime-Porte et des puissances signataires du « Règlement organique ».

L'institution du conseil administratif a pour but non seulement d'éclairer le gouvernement central, en portant à sa connaissance les vœux et les besoins des populations, mais encore de servir de contrepoids à l'arbitraire et aux abus possibles du pouvoir exécutif. Si ce but n'a pas été atteint pleinement, c'est peut-être, comme l'observe le protocole de 1892, que « les élections du medjlis administratif ne sont pas faites avec toutes les garanties d'indépendance désirable » et que « les attributions de cette assemblée » ne sont pas assez « respectées ». La candidature officielle sévit aussi au Liban. En vue de prévenir les coalitions, inspirées pas l'esprit de clan (1), on a émietté la représentation libanaise et, en favorisant certaines confessions aux dépens des autres, rendu impossible la formation d'une majorité. Aussi n'a-t-on jamais — en ces dernières années — entendu parler d'un projet gouvernemental repoussé par le conseil administratif.

D'après l'article 3 du Règlement, « la Montagne est divisée en sept arrondissements administratifs ». Ce sont les qaḍâs ou caimacamats nommés plus haut. Il doit y avoir « dans chacun de ces arrondissements un agent administratif [caimacam], nommé par le gouverneur et choisi dans le rite dominant, soit par le chiffre de la population, soit par l'importance de ses propriétés ». En vertu de ce principe, les caimacams des districts de Batroûn, Kasrawân, Matn et Gizzîn sont toujours maronites,

(1) « S'il est un pays où il soit sage de se prémunir contre les excès de l'esprit de parti, c'est le Liban, après les terribles secousses qu'il a essuyées » (Alî-pacha à la commission de 1861. *Testa*, VI, 391).

celui de Zaḥlé grec-catholique, celui du Śoûf druze, celui du Koûra grec-orthodoxe.

Les caimacams libanais restent généralement de longues années en fonctions. Il est rare d'apprendre qu'ils aient été destitués. De temps à autre on entend parler d'une permutation entre les caimacams maronites. Quant aux qaḍâs du Koûra et de Zaḥlé réservés respectivement aux Orthodoxes et aux Melkites, un roulement administratif, dont le secret nous échappe, permet aux principales familles de ces communautés de voir de temps à autre un de leurs membres à la tête d'un arrondissement libanais. Le Śoûf fait exception. Depuis de longues, très longues années, ce vaste district est non seulement administré par un Areslân, membre de la seule famille princière druze, mais par l'émir Mouṣṭafâ, véritable sous-préfet inamovible. L'importance du Śoûf résulte non seulement de l'étendue de cette province, mais encore de ce qu'elle renferme Bait-ad-Din, résidence d'été du gouvernement libanais.

Dans les qaḍâs ou sous-préfectures des vilayets ottomans le caimacam est assisté d'un conseil administratif, calqué sur celui qui siège auprès des valis et des moutaṣarrifs. Ce rouage administratif n'est pas représenté dans l'organisation du gouvernement libanais, où son absence n'est regrettée par personne.

Les caimacamats du Liban sont à leur tour divisés en « cantons ». Ils correspondent aux « naḥiés » ou « moudiriés » du reste de l'empire ottoman. A la tête de chaque canton se trouve un moudir, nommé par le gouverneur sur la proposition du caimacam. Les principaux villages possèdent en outre un cheikh, choisi par les habitants et confirmé par le gouverneur.

La *moudirié* de Dair-al-Qamar, avec ses six villages ou hameaux, n'appartient à aucun caimacamat, mais relève directement du moutaṣarrif de la Montagne. La petite ville exclusivement habitée par des chrétiens (1) fut particulièrement éprouvée dans les terribles événements de 1860. En retour, le Règlement organique du Liban la détacha de l'arrondissement druze du Śoûf, au milieu duquel elle se trouve enclavée.

A l'instar des principales villes de l'empire, certaines localités du Liban se sont donné une municipalité. Comme il n'en est pas

(1) Maronites et Grecs-catholiques, les derniers en minorité.

question dans la constitution libanaise (1), on s'est décidé à copier l'organisation des municipes ottomans.

En Turquie le conseil municipal, appelé « baladiya » ou « maǧlis baladî », gère les affaires de la commune. Selon l'importance de celle-ci, il compte de dix à douze membres, choisis par les contribuables pour quatre ans. Ce conseil est renouvelable par moitié tous les deux ans. Les fonctions sont purement honorifiques et gratuites. Parmi les élus le gouverneur choisit un président de la municipalité, emploi rétribué selon les ressources de la commune. L'ingénieur et le médecin de la municipalité ont voix consultative.

Sur ces bases, Dair-al-Qamar s'est la première au Liban octroyé une municipalité, dont tous les membres sont élus par les contribuables. Quand les autres communes de la Montagne ont voulu à leur tour posséder une municipalité, l'usage a prévalu — on ne sait pourquoi — de laisser au caimacam le soin de désigner les conseillers municipaux. De la sorte les Libanais se voient privés du bénéfice de mesures, infiniment plus libérales, appliquées aux populations du reste de l'empire.

L'institution des municipalités au Liban a entraîné la suppression des « maśâ'ât », sortes de terrains boisés ou de vaine pâture, possédés en commun par les habitants. Partout où une municipalité a été constituée, elle a confisqué à son profit ces *maśâ'ât*, les affermant au plus offrant. Outre le tort fait aux propriétaires primitifs, cette mesure a été l'arrêt de mort des dernières forêts du Liban. Les fermiers des *maśâ'ât* se sont empressés de débiter les arbres, de fabriquer du charbon etc., sans s'inquiéter du reboisement. Cette situation est une des causes du médiocre enthousiasme professé par les Libanais pour les institutions municipales.

ORGANISATION DE LA JUSTICE

On compte actuellement dans le Liban 8 tribunaux de première instance; ils siègent à Dair-al-Qamar et au chef-lieu de

(1) Le projet en 47 articles (voir *Appendices*) insistait au contraire sur la conservation et le développement des privilèges municipaux. Cfr. Testa, 355. 362; et notre 2e appendice.

chaque caimacamat. Ces tribunaux sont composés d'un juge ou président et de deux *membres* (ʿaḍoû), choisis de manière à représenter les rites dominants dans le district.

Une cour supérieure — servant en même temps de cour d'appel — est fixée au siège du gouvernement central. Rostom-pacha la dédoubla en deux sections : chambre criminelle et chambre civile. Chacune de ces deux chambres comprend, outre le président, six juges ou *membres* (ʿaḍoû), nommés par le gouverneur et choisis dans les six communautés : Musulmans sunnites, Métoualis, Druzes, Grecs-orthodoxes, Melkites et Maronites. « On adjoint également un juge protestant et israélite toutes les fois qu'un membre de ces communautés a des intérêts engagés dans un procès » (article 6). Un substitut du procureur général remplit auprès des deux tribunaux, chambre civile et chambre criminelle, l'office du ministère public. On peut interjeter appel à Constantinople contre les décisions de la cour supérieure du Liban. Dans le « Règlement organique » il est question de six défenseurs d'office, représentant les six confessions ou communautés. Cette institution, stipulée par l'article 6, est tombée en désuétude. Elle est peut-être visée dans le protocole du 15 août 1892 lequel souhaite que « l'organisation judiciaire, instituée par le Règlement de 1864 et modifiée par les gouverneurs du Liban sans l'assentiment des puissances (1), fût rétablie, conformément aux articles 6, 7 et 10 ». Ce pourrait être également l'institution du substitut ou juge assesseur dans les tribunaux de première instance, supprimée par Waṣâ-pacha contrairement à l'article 6 (2). De son côté Naʿoum-pacha a établi une taxe d'un magidié par chaque personne contre laquelle on porte une accusation. Les pauvres sont exempts de la taxe. Cette mesure, assure-t-on, a diminué le nombre des procès.

« Les *cheikh* de village, remplissant les fonctions de juges de paix, jugeront sans appel jusqu'à concurrence de deux cents

(1) L'Europe entend donc se réserver l'approbation des modifications introduites dans le statut libanais.

(2) D'après le baron Von Oppenheim : « Manche Bestimmung der Verfassungsurkunde, die sich in der Praxis als unhaltbar erwiesen, sind stillschweigend und ohne Widerspruch der Schutzmächte ausser Gebrauch gekommen » (*Vom Mittelmeer*, I, 32, note).

piastres. Les affaires au-dessus de deux cents piastres, seront de la compétence des *médjlis* judiciaires de première instance.

« Les affaires mixtes, c'est-à-dire entre particuliers n'appartenant pas à un même rite, quelle que soit la valeur engagée dans le procès, seront immédiatement portées devant le tribunal de première instance, à moins que les parties ne soient d'accord pour reconnaître la compétence des juges de paix du défenseur. En principe, toute affaire sera jugée par la totalité des membres du *médjlis*. Néanmoins, quand toutes les parties engagées dans le procès appartiendront au même rite, elles auront le droit de récuser le juge appartenant à un rite différent. Mais dans ce cas les juges récusés devront assister au jugement » (Règlement, art. 7).

« En matière criminelle, il y aura trois degrés de juridiction. Les contraventions seront jugées par le *cheikh* de village, remplissant les fonctions de juge de paix; les délits, par les tribunaux de première instance, et les crimes, par le *médjlis* judiciaire supérieur, dont les sentences ne pourront être mises à exécution qu'après l'accomplissement des formalités d'usage dans le reste de l'Empire » (art. 8).

La peine de mort, inscrite dans les codes, est pratiquement supprimée comme dans les autres provinces ottomanes. A chaque anniversaire du Souverain, les détenus bénéficient d'une réduction de peine, aboutissant au bout d'un laps de temps à la libération.

« Tout procès en matière commerciale sera porté devant le tribunal de commerce de Beyrouth, et tout procès, même en matière civile, entre sujet ou protégé d'une puissance étrangère et un habitant de la Montagne, sera soumis à la juridiction de ce même tribunal. »

« Toutefois, autant que possible, et après entente entre les parties, les contestations entre les habitants du Liban et des sujets étrangers pourront être jugées par arbitrage et, dans ce cas, l'autorité impériale du Liban et les consulats des puissances amies seront tenus de faire exécuter les sentences arbitrales.

« Mais dans le cas où les contestations seraient portées devant le tribunal de Beyrouth, faute d'entente entre les parties de soumettre leur différend à un arbitrage, la partie perdante

sera tenue de payer les frais de déplacement d'après un tarif établi d'accord entre le gouverneur du Liban et le corps consulaire de Beyrouth et sanctionné par la Sublime-Porte. Il reste bien entendu que les actes de compromis devront être rédigés légalement, signés par les parties et enregistrés tant au tribunal de Beyrouth qu'au *médjlis* judiciaire supérieur de la Montagne » (art. 9).

Étant donné l'importance pour le Liban du tribunal de commerce de Beyrouth, il serait à souhaiter qu'on lui adjoignît au moins un membre libanais.

Les audiences des divers tribunaux sont publiques; il en est rédigé procès-verbal par un greffier. Ce dernier est chargé de tenir un registre de tous les contrats portant aliénation de biens immobiliers, contrats valables seulement après avoir été soumis à la formalité de l'enregistrement.

Le « Règlement » maintient le principe de l'exemption des clercs en matière de justice. « Dans toute affaire où les membres du clergé séculier ou régulier sont seuls engagés, ces parties prévenues ou accusées resteront soumises à la juridiction ecclésiastique, sauf le cas où l'autorité épiscopale demanderait le renvoi devant les tribunaux ordinaires » (art. 16).

Les fonctions des juges sont rétribuées. Le code en vigueur est le « Dastoûr Hamayoûni » ou code impérial, adaptation du code Napoléon aux besoins de l'empire ottoman.

« En règle générale on peut affirmer que la justice est équitablement rendue dans le Liban. On n'entend pas fréquemment dire qu'un juge y a été reconnu coupable de prévarication. » (1)

IMPÔTS

Voici les principes qui règlent cette matière :

L'article 14 fixait l'impôt du Liban à « 3500 bourses » et permettait de le doubler; ce qui ne tarda pas à être fait. Ces 7000 bourses forment un impôt global ou maximum, qui ne doit pas être dépassé.

(1) W. Serruys, *Notice sur le Liban*, 15.

D'autre part le recensement de la population et « la levée du cadastre de toutes les terres cultivées », exécutée en vertu de l'article 15, établirent que la Montagne comptait près de 100.000 contribuables et 125.000 drachmes cadastrales (1). L'impôt foncier est de 21 piastres or sur chaque drachme cadastrale; l'impôt personnel de 9 piastres par contribuable. Comme depuis 1864 le nombre des contribuables a augmenté et aussi l'étendue des terrains mis en valeur, l'impôt global de 7000 bourses ou 3.500.000 piastres or (2) se répartit sur un plus grand nombre d'imposables et de propriétés et diminue d'autant les charges individuelles.

Le produit des impôts est affecté aux frais d'administration et aux dépenses d'utilité publique (article 15). Certaines taxes sur les chèvres, etc., donnent environ 500.000 piastres.

Quelques cantons du Liban, comme le Hirmil, sont d'anciens « béhâlik » (3) ou « domaines impériaux ». Les revenus en ont été abandonnés à la Montagne comme compensation de certaines redevances dues par le trésor impérial à la caisse du Liban. Celle-ci les administre en son nom. Par suite la Porte a été déchargée de l'obligation (4) de pourvoir à l'excédent de dépenses administratives du montaṣarrifat autonome.

L'impôt « ʿaskarié » ou exonération du service militaire, les dîmes, les droits de « tamattoʿ » ou de patente etc., établis dans le reste de l'empire, les impositions indirectes (5) atteignant le contribuable ottoman sous forme de régies, monopoles etc., sont inconnus dans le Liban.

En revanche on a établi certaines contributions pour la construction et l'entretien des routes carrossables, dont le réseau se complète d'année en année.

Tous ces dégrèvements ainsi que le chiffre minime des impôts directs font aux Libanais une situation privilégiée que peuvent leur envier non seulement les habitants des vilayets ottomans, mais encore ceux des autres pays les plus favorisés.

(1) La drachme cadastrale est une mesure idéale représentant un terrain estimé à 2400 piastres.

(2) 785.500 francs.

(3) ou *beyklik*, comme on dit plus communément.

(4) Prévue par l'article 16 du *Règlement*.

(5) Cf. Testa, 406.

ARMÉE

L'effectif de la milice libanaise ou du « corps de police mixte » — comme s'exprime le Règlement — est de 1.020 hommes — y compris 36 musiciens — recrutés par engagements volontaires parmi les Druses et les chrétiens. Ce total devrait être plus que doublé, si, comme le prévoit le « Règlement organique » (1), le gouvernement libanais usait de la faculté d'enrôler « 7 hommes par mille habitants ». L'effectif actuel est d'ailleurs très suffisant, vu la mission qu'il est appelé à remplir. La durée de l'engagement est de trois ans, la solde d'environ 25 francs par mois.

Cette milice comprend deux bataillons d'infanterie d'un effectif total de 940 hommes et un détachement de cavalerie de 80 hommes. Chargée spécialement de la police de la Montagne, elle est commandée par un colonel, toujours chrétien. Les autres officiers sont deux chefs de bataillon, six adjudants-majors (qôl agâsi), dix capitaines, une quinzaine de lieutenants et autant de sous-lieutenants (2). La milice libanaise ne peut en temps de guerre être appelée hors du Liban. Proportion gardée, le nombre des Druses y est beaucoup plus considérable que celui des chrétiens. La cause en est la misère des premiers, et aussi la proximité de Bait-ad-Dîn (3) — séjour d'été du gouverneur général — où se fait l'enrôlement et l'instruction militaire des hommes.

« L'aspect des troupes est bon; l'uniforme généralement d'une propreté irréprochable. Celui des fantassins, d'après le modèle de l'uniforme des zouaves (4), se compose d'une veste courte en drap bleu avec passements rouges, de pantalons bouffants de la même étoffe avec guêtres bleues bordées de rouge. Pendant l'été, le pantalon de drap est remplacé par un pantalon en toile blanche. Comme coiffure, le tarbouche. Ces soldats sont armés du fusil Martini avec sabre-baïonnette. Les

(1) Article 13.
(2) Le nombre des lieutenants et sous-lieutenants est assez variable. Cf. *Dalil*.
(3) Situé en plein pays druse.
(4) Français.

cavaliers ont un uniforme copié sur celui des spahis : pantalon bouffant bleu, grandes bottes, veste courte en drap rouge avec passements noirs. Comme armes : sabre de cavalerie et carabine Winchester (1). »

En outre un peloton de dragons, détaché de l'escadron de cavalerie turque de Beyrouth, est cantonné en permanence à Bait-ad-Dîn. Il est commandé par un officier de l'armée impériale.

« En cas extraordinaire et de nécessité, le gouverneur pourra, après avoir pris l'avis du conseil administratif, requérir auprès des autorités militaires de la Syrie, l'assistance des troupes régulières (2); mais l'officier qui commandera ces troupes, devra se concerter pour les mesures à prendre avec le gouverneur de la Montagne et, tout en conservant son droit d'initiative, il sera subordonné au gouverneur durant le temps de son séjour dans le Liban et il agira sous la responsabilité de ce dernier. Ces troupes devront se retirer de la Montagne aussitôt que le gouverneur aura officiellement déclaré à leur commandant que le but pour lequel elles ont été appelées, a été atteint (3). »

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'instruction est entièrement libre dans toute l'étendue du territoire libanais et l'on n'y rencontre pas d'écoles officielles. Celles-ci ont pourtant existé jusque sous Rostom-pacha. Pour leur entretien fut établie la taxe sur les chèvres et les « Bohémiens » (4). Le gouvernement fournissait les livres classiques. L'initiative privée a heureusement pourvu à l'absence de l'enseignement officiel. L'émulation existant entre les diverses confessions religieuses a couvert le Liban de nombreuses écoles, distribuant aux jeunes montagnards un enseignement presque toujours gratuit. Peu de villages ne possèdent pas au moins une école. Beaucoup en ont deux et même trois. Toutes

(1) W. Serruys, *op. cit.*, 17.
(2) Ottomanes.
(3) Art. 13 du *Règlement*.
(4) Ou *Nawar*.

sont entretenues aux frais des *rites* ou par les missions étrangères.

D'après des chiffres fournis par le gouvernement du Liban, on y comptait, en 1900, 650 *maktab* ou écoles primaires, et 25 écoles secondaires (collèges, pensionnats) et 10 séminaires et écoles théologiques.

Écoles primaires :	500	pour garçons..	17.000	élèves
—	150	— filles.....	5.500	
Écoles secondaires :	16	— garçons..	1.380	
—	9	— filles.....	370	
Séminaires :	10.....		300	étudiants (1).

Sur ce nombre, on compte seulement 12 écoles musulmanes (2) et une seule école druze. Les autres établissements appartiennent aux diverses confessions chrétiennes. L'élément catholique l'emporte de beaucoup. Les missionnaires protestants (Américains et Anglais) ont dans la Montagne 110 écoles. En ces dernières années, la Russie en a ouvert un bon nombre dans le Liban. Ces écoles relèvent nominalement des autorités ecclésiastiques orthodoxes du pays, mais en réalité d'une puissante association portant le nom de « Société impériale russe de Palestine » et derrière laquelle s'abrite le gouvernement moscovite. Les maîtres sortent de l'école normale russe de Nazareth et partout l'enseignement de la langue russe fait partie du programme scolaire. Sur les instantes réclamations des parents, certaines écoles russes commencent à accorder une petite place au français.

* * *

Et maintenant, que penser de l'ensemble du Règlement organique? Il nous apparaît comme une combinaison assez heureuse des droits souverains du gouvernement ottoman avec ceux des populations libanaises. Voici comment le jugeait sir H. Bulwer, dans une dépêche à Lord Russell, en date du 12 juin 1861 :

(1) Cette statistique scolaire est la moins inexacte que nous connaissions. Vital Cuinet met sur le compte des Druzes « 151 écoles supérieures (sic) ou spéciales ». Selon lui, dans tout le Liban « un enseignement supérieur ou spécial est donné à 13.425 élèves dont 8.975 garçons et 4.450 filles, dans 312 de ces écoles » (*Syrie, Liban et Palestine*, 212). De pareils chiffres font rêver!

(2) Entretenues par les revenus des fondations affectées au culte musulman.

« La Porte, par le fait qu'elle a le choix du gouverneur, conserve une certaine (1) autorité sur le gouvernement. Il est vrai que c'est là toute l'autorité qu'elle a, mais cette autorité n'en est pas moins considérable (2).

« Les rites dominants sont favorisés en prenant nécessairement les mudirs (3) dans chaque district selon leur nombre; mais, d'autre part, les minorités sont protégées pour chaque secte, quel qu'en soit le nombre, étant également représentées dans les conseils de district ou medjlis, et les medjlis des provinces étant composés sur le même principe.

« Le lien hiérarchique entre les différents pouvoirs de ce gouvernement, est arrangé en effet avec une grande ingénuité. Le gouverneur nomme ses subordonnés sans s'adresser à la Porte, mais il est lui-même nommé par la Porte. Ses nominations peuvent être l'effet d'une préférence individuelle, mais elles doivent être compatibles avec une règle générale. Le chef du district est choisi dans la majorité du district, mais en premier lieu, la majorité ne le nomme pas, et ensuite lorsqu'il est nommé, il est contrôlé par un conseil où la minorité est particulièrement favorisée (4). »

Le meilleur éloge du « Règlement organique », c'est de constater qu'il a assuré au Liban quarante ans de paix et de prospérité, comme la Montagne n'en avait plus connu depuis plusieurs siècles. Résultat vraiment merveilleux; surtout quand on réfléchit non seulement aux ruines, mais aux ferments de discorde accumulés par les massacres de 1860.

Une organisation analogue appliquée — comme il en a été maintes fois question — aux vilayets d'Anatolie, où l'élément arménien prédomine, rendrait-elle le calme à ces régions troublées? Il ne nous appartient pas de le décider. L'exemple du Liban montre du moins que le respect des prérogatives du

(1) Immense, comme 40 ans d'expérience l'ont démontré.

(2) Plus qu'on ne saurait le dire : étant choisi parmi les fonctionnaires de la Porte, constamment en rapport avec elle, le gouverneur du Liban se voit obligé de la ménager en vue surtout de l'avenir, après l'expiration de ses pouvoirs de moutaṣarrif. Tous les fonctionnaires ayant jusqu'ici géré le moutaṣarrifat autonome, ont plutôt exagéré le loyalisme ottoman. Leur position — qui oserait le nier? — est délicate et le juste milieu demeure toujours difficile à trouver.

(3) C'est-à-dire les caimacams.

(4) Testa, 400.

gouvernement suzerain n'est pas incompatible avec une certaine autonomie administrative.

L'exécution de ce *Pacte fondamental* n'a soulevé qu'une seule fois les observations des puissances garantes de l'autonomie du Liban, observations consignées dans le protocole du 15 août 1892 et relatives aux attributions du « medjlis administratif », à l'organisation judiciaire et aux révocations des magistrats. L'organisme le plus délicat de l'administration libanaise, celui peut-être qui a moins justifié les espérances fondées sur lui, c'est le conseil administratif central. Son fonctionnement continue toujours à soulever des critiques. Il faudrait avant tout y rendre à l'élément chrétien — qui a donné des preuves de ses tendances conservatrices — la représentation à laquelle il a droit. Il faudrait enfin, conformément aux observations du protocole de 1892, en faire une réunion d'hommes ayant assez de lumières et d'indépendance pour exercer utilement le contrôle que leur confère la charte du Liban. Mais à moins de supposer chez les puissances l'oubli de leur mission, la rareté des plaintes formulées par les mandataires de l'Europe sur les autres stipulations du statut libanais montre que sa pratique a été en somme loyale, sinon parfaite, pendant la période qui vient de s'écouler.

Sous les cinq premiers moutaṣarrifs du Liban, malgré la crise traversée par plusieurs importantes sources de revenus, comme l'industrie de la soie et la culture du tabac (1), le chiffre de la population a notablement augmenté, et aussi son bien-être. Sous ce dernier rapport, le montagnard libanais peut avantageusement soutenir la comparaison non seulement avec les paysans des vilayets, mais encore avec les fellahs de la riche vallée du Nil. Aucune autre province ottomane ne possède un réseau de routes comparable à celui de la Montagne. Rien que sous l'administration de Naʿoûm-pacha, plus de 600 kilomètres de chemins carrossables ont été livrés à la circulation et cela dans une contrée entièrement couverte par de hauts massifs montagneux.

Le seul phénomène inquiétant, c'est le mouvement d'émigration, qui ne cesse de subir une marche ascendante. Plus de 60.000 hommes ont quitté leurs montagnes. Ils se dirigent de préférence vers l'Égypte et vers les deux Amériques.

(1) Celle-ci a été profondément atteinte par l'établissement de la Régie ottomane des tabacs.

Le remède à cette situation n'est pas facile à trouver. Le sol du Liban est pauvre et, quoi qu'on fasse, ne suffira jamais à nourrir les habitants. En fait de richesses minérales, seul le fer se présente en assez grande quantité. Malheureusement, la houille fait complètement défaut. Sur cette terre si peu favorisée par la nature se presse une population quatre fois plus dense que dans les provinces les plus peuplées du reste de la Syrie (1). Une crise devait donc éclater; elle aurait éclaté plus tôt, sans l'extrême simplicité dans laquelle les Libanais ont vécu jusqu'ici.

Le mieux, croyons-nous, serait de rendre au moutaṣarrifat autonome du Liban ses frontières naturelles : En les étendant à l'est, jusqu'à l'Oronte et au Léontès, on lui restituerait outre le versant oriental, qui lui revient de droit, une partie des riches plaines de la Célésyrie, mal cultivées jusqu'ici et trop souvent laissées en friche. Elles serviraient de déversoir à l'excédent de la population libanaise. Du côté de la Méditerranée, l'attribution d'un port de mer permettrait à la Montagne de respirer et utiliserait pour le commerce les aptitudes d'une race active et intelligente. Le port du Liban, c'est Beyrouth. Les puissances interviendront-elles jamais pour rattacher au gouvernement autonome cette ville, aux trois quarts chrétienne? Il est permis d'en douter. A son défaut, on pourrait permettre aux paquebots de faire escale dans la belle rade de Ǵoûnia (Kasrawân). Cette mesure ne manquera pas, elle aussi, de soulever les protestations du commerce de Beyrouth. Quoi qu'il en soit, une rectification de frontières s'impose. Ce serait un des plus utiles compléments de l'œuvre de 1861 et de 1864.

APPENDICES

I

Nous avons mentionné plus haut le projet consistant à diviser le Liban en trois caïmacamats distincts, relevant d'un

(1) Le Liban compte 61 habitants par kil. carré, le vilayet d'Alep 12, celui de Beyrouth 17, celui de Damas 15, tout l'empire ottoman 8 hab. par kil. carré (*Almanach de Gotha*, 1900, p. 1131).

gouverneur ottoman. L'ensemble comptait 47 articles (1). Nous en citons ici les plus caractéristiques, ceux surtout qui n'ont pu être incorporés au projet définitif.

1. Il sera procédé à la séparation géographique des chrétiens et des Druzes.

2. En opérant cette mesure de désagrégation, on tiendra également compte des intérêts de chaque population.

3. L'exécution en sera confiée, sous la surveillance de l'autorité locale et des agents des cinq puissances, à une commission mixte, dans laquelle les diverses populations seront représentées.

Les Chrétiens ou les Druzes qui refuseraient de se prêter à la mesure de désagrégation n'y seront pas contraints par la force. Mais il est bien entendu que, dans ce cas, ils devront se soumettre au régime des institutions nouvelles ci-après indiquées.

4. La commission (2) émet le vœu que les habitants chrétiens (3) de Hasbeya, Racheya et Merdjaïoun soient compris dans le travail de déplacement susmentionné, et appelés à jouir de ses bénéfices.

5. En conséquence la Montagne sera divisée en trois caïmacamies : une maronite, une grecque-orthodoxe et une druze, qui seront administrées par des chefs indigènes, choisis dans le sein des populations respectives.

8. Tous les territoires de la Montagne qui ne font pas partie des deux caïmacamies druze et grecque-orthodoxe seront compris dans la caïmacamie maronite, sauf Zahlé, qui, avec sa banlieue et son faubourg de Mohallacah, sera placée sous une administration mixte, dépendante du vali de Saida, au même titre que les trois caïmacamies maronite, grecque-orthodoxe et druze (4).

9. Les caïmacams seront nommés par la Sublime-Porte sur la proposition du vali de Saida dont ils relèvent.

14. Dans les communes mixtes, chaque élément constitutif de la population aura un cheikh particulier, dont l'autorité ne s'exercera que sur des coreligionnaires.

(1) C'était celui de la Porte. Testa, 390, 399.
(2) La Commission internationale de Beyrouth pour les affaires du Liban.
(3) Très éprouvés par les événements de 1860.
(4) Dans ce projet toute la Montagne devait relever du vali turc de Ṣaidâ.

15. Auprès du siège de chaque caïmacam, il y aura un vékil ou délégué de chacune des autres caïmacamies, et chargé de représenter les intérêts de ses coreligionnaires.

21. Il y aura dans chaque mudirié un juge de paix pour chaque rite.

24. Il y aura un médjlis [judiciaire] supérieur siégeant à Beyrouth et composé de douze membres, savoir : deux maronites, deux grecs-orthodoxes, deux grecs-catholiques, deux druzes, deux musulmans et deux métoualis...

La présidence de ce médjlis sera exercée trimestriellement et à tour de rôle par chacun de ses membres.

II

Lord Dufferin et l'autonomie du Liban

Le nom de lord Dufferin, qui vient de mourir (février 1902), est intimement lié à la constitution de l'autonomie libanaise.

Membre de la commission européenne de Beyrouth en 1860, il s'opposa au projet détachant Dair-al-Qamar du caimacamat druze du Śoûf (Testa, 367). Nous n'hésitons pas à le rendre responsable des diverses mutilations auxquelles le moutaṣarrifat autonome doit sa singulière configuration administrative, celle de Qalamoûn entre autres. Il travailla également à en détacher Zaḥlé et « certain petit district près de Deir-el-Kamar, où il y a beaucoup de musulmans et de propriétés *vacoufs* (1) ».

Le noble lord en voulait surtout à la nation maronite. D'après lui « ce sont les Maronites qui ont été les auteurs principaux de leurs malheurs » (2). « Je ne pourrai jamais, dit-il, consentir à livrer les autres communautés de la Montagne (Grecs, Musulmans, Druzes et Métualis) à la tyrannie d'un Maronite demi-barbare qui serait nécessairement une simple

(1) Propriétés religieuses. Cfr. Testa, 403.
(2) Testa, 381.

marionnette dans les mains d'un clergé fanatique. » Ces termes sont bien forts. Lord Dufferin les souligne encore en parlant plus loin des « intrigues d'un clergé qui déshonore la religion qu'il professe (1) ».

Voici comment le commissaire anglais concevait la réorganisation administrative de la Montagne.

Selon lui, tout projet de gouvernement autonome devait être abandonné; le Liban relèverait directement de la Porte. Celle-ci ferait bien pourtant « de placer un pacha chrétien à Beirout (2) ». On diviserait le Liban en trois caimacamats : maronite, druze, grec-orthodoxe, relevant d'un gouverneur ottoman. « Zahlé serait dotée d'une administration indépendante (3) ». A l'intérieur du Liban on multiplierait les subdivisions administratives et on assurerait « à chaque nationalité l'administration de leurs différentes municipalités (4) ».

« Par ce moyen, conclut Lord Dufferin, les privilèges de la Montagne seraient réduits aux limites légitimes du *self government* municipal... La distinction des caimacamies druze et maronite serait perdue dans la multiplicité des nouvelles divisions; toutes les immunités vraiment précieuses de la Montagne seraient conservées, pendant que l'exercice des fonctions plus sérieuses du gouvernement (la poursuite des crimes et la conservation de la paix) seraient confiées à un personnage qui posséderait la confiance de la Porte et dont la religion ne serait pas inacceptable pour l'Europe (5) ».

C'est-à-dire qu'en définitive le grand effort tenté par l'Europe pour prévenir le retour des événements de 1860 aurait simplement abouti à la création au Liban de quelques municipalités, organismes sans force, sans cohésion entre eux, et dont la juxtaposition eût été une cause de conflits perpétuels. Telle n'a pas été l'opinion de l'Europe et les événements lui ont heureusement donné raison.

Si, en ces circonstances, Lord Dufferin « fut le représentant

(1) Testa, 381.
(2) *Ibid.*, 382.
(3) *Ibid.*, 383.
(4) *Ibid.*, 381, c'est-à-dire relevant non d'un caimacam libanais, mais d'un pacha ottoman (chrétien ou non). Voir Appendice I, n° 8.
(5) Testa, 382.

d'une bien triste politique (1) », nous croyons qu'il n'en fut pas « absolument responsable (2) ». Ignorant la situation du pays où il venait de débarquer, il eut le tort d'adopter les préjugés de certains ministres protestants, que le « Révérend Calhoun » se chargea de lui développer dans une lettre du 30 avril 1861 (Testa, 384).

(1) Journal *l'Univers*, 14 février 1902.
(2) *Ibid.*

H. Levantin.

RÉCIT DE MAR CYRIAQUE

RACONTANT

COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION ET TRANSPORTÉ AU COUVENT DE PHESILTHA

Le manuscrit syriaque *add.* 12174 du British Museum, qui est daté de 1197, renferme à la suite de la Vie de Jacques Baradée, attribuée à Jean d'Asie, un petit écrit qui a pour auteur, d'après son en-tête, Cyriaque, évêque de *Mardin*, et qui raconte comment les ossements de Jacques Baradée ont été enlevés furtivement du couvent de Casion, puis transportés au couvent de Phesiltha. Cet écrit se retrouve, mais attribué à Cyriaque, évêque d'*Amid*, dans le ms. *Sachau* 321 (daté de 741 après Jésus-Christ selon M. Sachau), où il suit la même Vie de Jacques Baradée que celle du ms. de Londres. Le ms. *Sachau* 321 fournit toutefois pour ces deux textes une rédaction assez différente de celle de l'*add.* 12174. La Vie de Jacques Baradée a été publiée par Land d'après l'*add.* 12174 (1); le récit de Cyriaque, resté inédit, a simplement été résumé d'après ce même ms. par H. G. Kleyn (2). Comme il présente un certain intérêt historique, nous avons jugé utile de le faire connaître *in extenso* aux lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien*.

Le texte syriaque que nous allons reproduire sera celui du

(1) *Anecdota syriaca*, t. II, p. 361-383. Une traduction latine du tome II des *Anecdota syriaca* a été publiée par Van Douwen et Land dans les *Verhandelingen der koninklijke academie der wetenschappen, afdeeling letterkunde*, t. XVIII. La Vie de Jacques Baradée y va de la p. 203 à la p. 215.

(2) *Jacobus Baradæus, de stichter der syrische monophysietische kerk*, Leyde, 1882, p. 88-89. On remarquera que le résumé de Kleyn n'est pas tout à fait exact.

ms. de Berlin (1), sauf dans deux ou trois cas. Nous exposerons tout à l'heure pourquoi nous avons préféré la rédaction du ms. de Berlin (B) à celle du ms. de Londres (L). Ne disposant en fait de points diacritiques que des deux points du pluriel, nous remplacerons autant que possible les autres points diacritiques par les voyelles qui en rendent la valeur (2).

(1) *Sachau* 321, fol. 173 *a-b*; dans l'*add.* 12174, le récit de Cyriaque se lit au fol. 291 *a*.

(2) Nous remercions vivement M. E. W. Brooks d'avoir bien voulu collationner la rédaction du ms. de Berlin avec celle du ms. de Londres.

الخاتمة

في ذكر الصفات التي بها يتم

حقيقة معنى العلم.

اعلم أنهم قد اختلفوا في حقيقة معنى العلم : فذهب قوم إلى أنه صفة قائمة بالعالم ، وهو مذهب الأشعرية ، وقد سبقهم إليه أبو الحسن الأشعري ، وتبعه عليه القاضي أبو بكر الباقلاني ، وأبو المعالي الجويني ، وأبو عبد الله الخبازي ، وأبو الحسين البصري ، وأبو الوليد الباجي ، وأبو بكر بن العربي ، وأبو الفضل التميمي ، وأبو الحسن الطبري ، وأبو بكر الصيرفي ، وأبو إسحاق الشيرازي ، وأبو حامد الإسفراييني ، وأبو الطيب الطبري ، وأبو إسحاق بن شاقلا ، وأبو الخطاب الكلوذاني ، وأبو يعلى بن الفراء ، وأبو الوفاء بن عقيل ، وأبو الفرج الشيرازي ، وأبو الفرج بن الجوزي ، وأبو الحسن التميمي ، وأبو محمد بن التبان ، وأبو الحسن بن الزاغوني ، وأبو محمد بن الخشاب ، وأبو الفتح بن برهان ، وأبو الفضل الهمذاني ، وأبو الحسن بن القط

ܠܝܢ ܠܟ ܐܡܪ: ܡܚܡܕ ܒܪ ܐܒܕܠܗ ܐܠܗܡ ܒܝ ܡܚܡܕ ܠܐ
ܐܠܗ ܐܠܐ ܐܠܠܗ ܘܡܚܡܕ ܪܣܘܠ ܐܠܠܗ: ܐܠܐ ܐܢ ܐܠܠܗ ܐܪܕ
ܠܡ ܢܐܡܪ. ܐܠܐ ܐܢ ܐܠܠܗ ܐܪܕ ܠܡ ܢܐܡܪ: ܐܢ ܐܠܠܗ ܐܪܕ
ܘܐ ܢܥܡ ܐܢ ܐܠܠܗ ܐܪܕ ܐܠܐ ܐܠܠܗ ܐܠܐ ܐܠܠܗ ܐܠܐ
ܐܠܠܗ ܐܠܐ ܐܠܠܗ. ܐܠܐ ܐܠܠܗ ܐܠܐ ܐܠܠܗ ܐܠܐ ܐܠܠܗ

ܗܢܐ ܠܥܡܐ ܕܐܝܟܐ ܕܥܒܕܘ ܠܗ ܡܢܗܓܐ ܥܡܝܩܐ ܕܡܫܬܟܚ
ܡܢ ܠܒ̈ܐ ܕܐܢܫ̈ܐ: ܡܫܬܟܚ ܐܢ ܠܐ ܡܫܬܟܚ ܐܢ ܠܐ ܡܫܬܟܚ
ܡܢ ܠܒ̈ܐ ܕܐܢܫ̈ܐ. ܘܐܝܟ ܕܐܡ̈ܪ ܡܪ̈ܝ ܡܫܝܚܐ: ܐܢ ܠܐ
ܬܗܘ ܙܕܝܩ̈ܐ ܝܬ̈ܝܪ ܡܢ ܣܗ̈ܕܐ ܕܣܦ̈ܪܝ ܘܦ̈ܪܝܫ̈ܐ ܠܐ
ܬܥܠܘܢ ܠܡܠܟܘܬܐ ܕܫܡܝܐ. ܘܐܝܟ ܕܐܡ̈ܪ ܡܪ̈ܝ ܡܫܝܚܐ:
ܐܢ ܠܐ ܬܗܘ ܙܕܝܩ̈ܐ ܝܬ̈ܝܪ ܡܢ ܣܗ̈ܕܐ ܕܣܦ̈ܪܝ ܘܦ̈ܪܝܫ̈ܐ
ܠܐ ܬܥܠܘܢ ܠܡܠܟܘܬܐ ܕܫܡܝܐ.

ܗܘ ܕܐܬܝ ܠܗ ܡܢ ܐܠܗܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܕܢܗܘܐ ܒܪ ܐܠܗܐ ܘܐܢ ܠܐ ܐܡܪ ܠܗ ܗܟܢܐ ܠܐ ܢܗܘܐ ܒܪ ܐܠܗܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܒܪ ܐܠܗܐ ܐܢ ܐܢܬ ܡܫܝܚܐ ܐܢ ܐܢܬ ܡܫܝܚܐ ܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܡܫܝܚܐ ܘܐܢ ܠܐ ܐܡܪ ܠܗ ܗܟܢܐ ܠܐ ܢܗܘܐ ܡܫܝܚܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܡܫܝܚܐ ܐܢ ܐܢܬ ܡܠܟܐ ܐܢ ܐܢܬ ܡܠܟܐ ܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܡܠܟܐ ܘܐܢ ܠܐ ܐܡܪ ܠܗ ܗܟܢܐ ܠܐ ܢܗܘܐ ܡܠܟܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܡܠܟܐ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܘܐܢ ܠܐ ܐܡܪ ܠܗ ܗܟܢܐ ܠܐ ܢܗܘܐ ܐܠܗܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗ ܐܠܗܐ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗ ܐܠܗܐ ܐܡܪ ܠܗ ܐܢ ܐܢܬ ܐܠܗ ܐܠܗܐ ܘܐܢ ܠܐ ܐܡܪ ܠܗ ܗܟܢܐ ܠܐ ܢܗܘܐ ܐܠܗ ܐܠܗܐ ܘܐܡܪ ܠܗ

TRADUCTION

Traité de Mar Cyriaque, évêque d'Amid (1), *sur saint Mar Jacques.*

Après donc que l'évêque Jacques eut quitté depuis un certain temps le saint couvent de Phesiltha (2) pour se rendre auprès de Notre-Seigneur (3), et que le patriarche Mar Athanase (4) eut

Variantes principales du ms. de Londres.

En-tête : *Traité de saint Mar Cyriaque, évêque de Mardin* (1), (*racontant*) *comment les ossements de saint Mar Jacques sont venus du couvent de Kasion dans son couvent.*

3 le saint évêque. — 4 le couvent.

(1) Sur Mar Cyriaque, évêque d'Amid d'après le ms. de Berlin, et évêque de Mardin d'après le ms. de Londres, cf. p. 212.

(2) Le couvent de Phesiltha était situé près de la ville de Tella (Land, *Anecd. syr.*, II, 365, 6-7). Il était aussi appelé couvent de ܐܣܟܝܛܝܣ d'après l'*add.* 12174 (Land, *ibidem*), ou de ܐܣܟܝܛܣ d'après le ms. *Sachau* 321 (fol. 167 *a*). Ces deux formes semblent représenter le mot ܐܣܟܝܛܝܣ στρατηλάτης, bien qu'on ne s'explique pas très bien qu'un couvent se soit appelé « couvent du général ». Le plus sage est peut-être de s'en tenir, du moins pour le moment, à la forme du ms. de Berlin, ce ms. étant plus correct que celui de Londres, comme nous le verrons tout à l'heure.

(3) Jacques Baradée mourut en 578 (Pseudo-Denys de Tellmahré chez Assémani, *Bibliotheca orientalis*, I, 424, ou Nau, *Analyse des parties inédites de la Chronique attribuée à Denys de Tellmahré*, Paris, 1898, p. 71, et Bar-Hébraeus, *Chronicon Ecclesiasticon*, I, 243), le 30 juillet (Bar-Hébraeus, *ibid.*). Le *Liber Chalipharum* place sa mort au 31 juillet 577 (Land, *Anec. syr.*, I, 14 et 113).

(4) Mar Athanase, surnommé *Gamala* (le chamelier), devint patriarche d'Antioche en 595 d'après Michel le Syrien (*Revue de l'Orient chrétien*, t. IV, p. 147); en 595 ou 597 d'après Bar-Hébraeus (*Chr. Eccl.*, I, 261); en 603/4 d'après Denys (le véritable) de Tellmahré (Chabot, *Chronique de Denys de Tellmahré*, Paris, 1895, p. 3) et le *Liber Chalipharum* (Land, *Anec. syr.*, I, 14 et 113). Il mourut en

été élevé sur le trône du grand Pierre (1), l'empereur des Romains, Phocas (2), chassa de nouveau les évêques orthodoxes de leur trône, et les remplaça par des hérétiques. Mais, sur la décision de Dieu, le roi des Perses, Chosroès, fils d'Hormizd. arriva, et fit la conquête de toute la région orientale de l'Euphrate (3). Puis, inspiré par Dieu et conseillé par la reine Chirin,

4 sur la décision juste de Dieu. — 5 et s'empara en peu de temps. — 6 Puis, inspirés par Dieu, le roi et la reine Chirin ordonnèrent de chasser tous les évêques chalcédoniens de la région située à l'est de l'Euphrate et de mettre, etc.

631 selon Bar-Hébraeus (p. 275) et le *Liber Chalipharum* (Land, *ibid.*); en 635 selon Michel le Syrien (*Revue de l'Orient chrétien*, t. IV, p. 447); en 643/4 selon Denys de Tell-Mahré (Chabot, *op. cit.*, p. 7). On remarquera que Denys place l'année de l'élévation d'Athanase sur le trône épiscopal d'Antioche et celle de sa mort, une dizaine d'années plus tard que les autres historiens. Sur les erreurs dans les données chronologiques de Denys et particulièrement dans celles qui sont basées sur l'ère des Séleucides, cf. Chabot, *op. cit.*, Introduction, p. xxxiii, note 1. Dans sa notice sur Athanase, Michel le Syrien dit qu'il exerça quarante-cinq ans. Ce chiffre de quarante-cinq ans doit avoir été emprunté par Michel à une source où l'on ajoutait aux années du patriarche Athanase celles de son prédécesseur Julien (cf. sur ce point la note suivante). Si l'on ajoute, en effet, 45 à 590/1, date de la mort de Pierre, prédécesseur de Julien, on obtient 635/6 pour l'année de la mort d'Athanase.

(1) Il s'agit de Pierre, né à Callinice en Mésopotamie, qui fut patriarche d'Antioche de 578 (pseudo-Denys de Tellmahré, *Bibl. orient.*, II, 69, ou Nau, *op. cit.*, p. 71) à 591 (Michel le Syrien, *R. O. Ch.*, IV, 447; Denys de Tellmahré, Chabot. *op. cit.*, p. 3; Bar-Hébraeus, *op. cit.*, p. 257); à 590 (le 22 avril, *Liber Chalipharum*. Land, *Anec. syr.*, I, p. 11 et 113). D'après Denys de Tellmahré, comme aussi d'après le récit de Cyriaque, semble-t-il, Athanase succéda directement à Pierre; par contre, Michel le Syrien et Bar-Hébraeus, ainsi que d'autres historiens, donnent comme successeur immédiat à Pierre son syncelle, Julien. Les divergences entre les historiens syriens relativement à la durée du patriarchat d'Athanase, proviennent, semble-t-il, de ce que les années de Julien ont été parfois attribuées à Athanase, et qu'elles ont ensuite donné lieu à de faux calculs.

(2) Nous n'avons trouvé mentionnée nulle part ailleurs la persécution contre les Monophysites que Cyriaque attribue à Phocas (602 à 610). Bar-Hébraeus (cf. page suivante, note 1) rapporte que les Monophysites ont été persécutés sous le règne de Maurice (582-602) par l'évêque de Mélitène, Domitien.

(3) Chosroès, fils d'Hormizd, c'est-à-dire Chosroès II, surnommé *Parvèz*, « le conquérant », monta sur le trône en 590 (été); il en fut chassé le 25 février 628. et mis à mort trois jours après. — Sous prétexte de venger la mort de l'empereur Maurice « son père », que Phocas avait lâchement fait périr avec cinq de ses fils (nov. 602), Chosroès envahit l'empire romain. Après avoir remporté une grande victoire à Ἀρξαμοῦν en 603/4 (Théophane, A. M. 6096), les Perses s'emparèrent en 605/6 de Daras, puis de toute la Mésopotamie et de la Syrie (Théophane, A. M. 6098). Le *Liber Chalipharum* (Land, *Anecd. syr.*, I, p. 16 et 115) dit que les Perses s'emparèrent de toutes les villes situées à l'est de l'Euphrate en l'année des Grecs 921 (610), et que l'Euphrate devint la frontière en l'hiver de cette année.

il chassa les évêques chalcédoniens des villes de la région orientale de l'Euphrate, et mit à leur place des orthodoxes, c'est-à-dire, à Amid, Mar Samuel, à Édesse, Mar Isaïe, à Reschaina, Mar Adai, à Tella, Mar Zachai, et (il agit) de même pour tout lieu et toute ville, (chacun) adhérant en toute chose au bienheureux patriarche (1).

4-5 et de même en tout lieu et toute ville, furent établis des prêtres et des clercs adhérant au bienheureux patriarche.

(1) Bar-Hébraeus raconte les mêmes événements de la façon suivante (*Chr. Eccl.*, I, 263) : « En ce temps-là, après l'assassinat de l'empereur des Grecs, Maurice, et après la conquête de la Mésopotamie et de la Syrie par les Perses, Chosroès envoya à Édesse un évêque nestorien du nom d'Aḥischma. Celui-ci n'ayant pas été reçu par les fidèles, il envoya l'évêque Jean, l'un des nôtres, qui fut accueilli avec joie. Chosroès ordonna ensuite de chasser tous les évêques chalcédoniens de toute la Syrie, et nous rentrâmes en possession de toutes les églises et tous les couvents qui nous avaient été enlevés du temps de Maurice par Domitien, l'évêque nestorien (= chalcédonien) de Mélitène, qui avait suscité une persécution contre les Syriens. De plus, Chosroès fit mettre trois évêques orthodoxes orientaux à la tête des diocèses de la Syrie : Isaïe obtint Édesse, car Jean était retourné dans son pays; Samuel, Amid; et un autre, Tella de Mauzelat. Mais les habitants des campagnes ne voulaient pas recevoir les évêques qui avaient été envoyés par Chosroès, parce qu'ils avaient été créés par le maphrien d'Orient, alors que les diocèses en question appartenaient au patriarche et non au maphrien. Lorsqu'il apprit ces choses, le patriarche Athanase donna l'ordre à Cyriaque d'Amid, qui avait été persécuté par les Chalcédoniens, de visiter les fidèles d'Amid et de toute la Mésopotamie. Mais les évêques orientaux s'irritèrent contre Cyriaque, et se disputèrent avec lui et le menacèrent même de (la colère de) Chosroès. Quoi qu'il en soit, c'étaient des évêques de notre parti qui gouvernaient ces sièges ».

La reine Chirin, qui était chrétienne, eut toujours une grande influence sur Chosroès. Elle le fit prendre part aux querelles des Nestoriens et des Monophysites, et le détermina à intervenir en faveur de ces derniers, bien qu'ils fussent moins nombreux et moins sympathiques que les Nestoriens en Perse. Cf. *Encyclopaedia Britannica* s. v. Persia (Nöldeke), vol. XVIII, p. 614, col. 1 *in fine*. — Deux des évêques monophysites cités par Cyriaque ne semblent pas être connus par ailleurs : Mar Adai (Reschaina) et Mar Zachai (Tella); Isaïe (Édesse) est mentionné par Bar-Hébraeus (passage traduit plus haut) et par Jacques d'Édesse (Brooks, *The Chronological Canon of James of Edessa*, ZDMG., t. LIII, p. 323); Samuel (Amid), par Bar-Hébraeus tout seul. Mar Zachai, qui exerçait encore en 622 d'après le récit de Cyriaque, doit avoir eu pour prédécesseur monophysite Paul, qui composa l'Hexaplaire syriaque en 616-617, à la demande du patriarche Athanase (cf. Duval, *La littérature syriaque*, p. 64). Samuel eut pour prédécesseur chalcédonien Siméon et pour prédécesseur monophysite Cyriaque (cf. plus loin notre notice sur Cyriaque). Quant aux évêques qui occupèrent le trône épiscopal d'Édesse immédiatement avant Isaïe, on peut en dresser, semble-t-il, la liste comme suit : 1° Sévère (monophysite) qui devint évêque d'Édesse en 578 (Nau, *Analyse* etc., p. 71) et qui fut lapidé par Narsès en 603 (Chabot, *Chronique de Denys de Tellmahré*, p. 3; la date de Denys est confirmée par Théophane, A. M.

En ce temps-là donc, Mar Zachai, évêque de Tella, ayant appris à connaître la sainteté du bienheureux Mar Jacques, brûla de zèle pour le Seigneur et pour cette âme sainte, et s'appliqua avec sollicitude à munir quatre bienheureux de son couvent (= le couvent de Jacques, c'est-à-dire le couvent de Phesiltha) et deux clercs de la ville d'une monture rapide et d'argent, afin de les envoyer au couvent de Casion(1) pour en dérober (le bienheureux Jacques) qui s'y était endormi. Il leur imposa comme loi d'agir ainsi, puis les envoya. Ils partirent en l'an 933 des Grecs (622 de J.-C.). En ce temps, l'empereur des Romains, Héraclius, arriva, s'empara de toute la région orientale de l'Euphrate, et chassa les Perses jusqu'à Nisibe, qui constitue la frontière(2). Les moines s'en allèrent pendant les jours du

6 ainsi que d'argent en quantité suffisante. — 7 pour en ramener le corps du bienheureux Jacques qui s'y était endormi. — 10 l'empereur des Grecs. — 13 Après le mot « la frontière », on lit dans le ms. de Londres : « entre les Grecs et les Perses; et Héraclius suscita une persécution contre l'Église parce que l'évêque d'Édesse, Isaïe, ne lui avait pas donné la communion dans la grande église d'Édesse : l'évêque ne voulait pas donner la communion au roi à moins qu'il n'anathématisât par écrit le concile de Chalcédoine. Pour ce motif, les chrétiens qui furent forts et persévérèrent (dans leur foi) furent opprimés sans fin : ceux qui faiblirent, retournèrent à l'hérésie de Chalcédoine (3). En ce temps-là, les moines, etc.

6095); 2° (?) Paul (monophysite) et Théodose (chalcédonien) cf., Brooks, *op. cit.*, p. 322; 3° Ahischma (nestorien); 4° Jean (monophysite), cf. Bar-Hébraeus, *l. l.* Isaïe fut chassé du trône épiscopal d'Édesse par Héraclius en 629, cf. plus bas, note 3.

(1) Désirant rétablir la paix entre les fidèles d'Alexandrie, Jacques Baradée était parti pour cette ville. Arrivé au couvent de Casion, il tomba subitement malade et mourut au bout de quelques jours. Le couvent de Casion, qui était aussi appelé couvent de saint Romanus, était situé à la frontière et sur le territoire de l'Égypte (Jean d'Éphèse, *Histoire Ecclésiastique*, IV, 33; p. 165 trad. Schönfelder; Vie de Jacques Baradée attribuée à Jean d'Asie chez Land, *Anec. syr.*, II, p. 382, l. 24-26; Bar-Hébraeus, *Chron. Eccles.*, I, 243). Le nom de ce couvent doit donc être identifié avec celui du mont Κάσιον « qui séparait », comme le dit Hérodote (II, 158), « l'Égypte de la Syrie (la Palestine) ».

(2) Sur ces événements, cf. p. 214.

(3) Héraclius arriva à Édesse vers la fin de l'année 629. Théophane raconte en effet (A. M. 6120) qu'Héraclius, après avoir rapporté à Jérusalem la sainte croix (en 629; l'exaltation de la croix eut lieu, comme on le sait, le 14 septembre 629), se rendit à Édesse « et restitua aux orthodoxes l'église occupée par les Nestoriens (lisez : les Monophysites) sous Chosroès ». — Bar-Hébraeus fournit sur l'arrivée d'Héraclius à Édesse en 629 les renseignements suivants (*Chron. Eccles.*, I, 269-271) : « Après l'assassinat du roi des Perses, Chosroès, par son fils (25 février 628), Héraclius, après être de nouveau rentré en possession de la Syrie, se rendit à

chaste Mar Étienne, surnommé *Chebilaia* (?), supérieur du couvent. Étant allés, et étant parvenus au couvent de Casion, ils y entrèrent et prièrent. Puis ils s'approchèrent et furent bénis par saint Mar Jacques et par les frères de là. Interrogés sur le lieu où ils se rendaient, ils répondirent : « Nous sommes des ambassadeurs envoyés par l'Église de Syrie au patriarche (πάπας) d'Alexandrie. » Ils furent alors reçus avec grand honneur. Après être restés là deux jours, l'un de ces moines ambassadeurs, selon ce qui avait été résolu et machiné entre eux en route, poussa des hurlements, en proie à des convulsions et l'écume à la bouche, puis se mit à délirer. Ses compagnons furent alors bouleversés et commencèrent à pleurer. Pleins de tristesse, ils attachèrent leur camarade au sarcophage (*gourna*) (1) de saint

3 ils entrèrent à l'église. — Puis ils s'approchèrent] manque. — 4 et par les frères de là] et ils saluèrent les frères de là. — 7 Après les mots « avec grand honneur » on lit : « Or, pendant la route ils avaient pris la résolution suivante : « Quand nous arriverons au couvent, l'un de nous deviendra « volontairement malade, afin qu'il puisse de cette manière s'approcher du lieu « du saint. » — 9 selon ce qui avait été résolu et machiné entre eux en route] manque. — 11 puis se mit à délirer] manque.

Édesse. Le peuple, les prêtres et les moines sortirent à sa rencontre. Il admira et loua la multitude des moines, et dit à l'un de ses coreligionnaires : « Il ne con-« vient pas que nous laissions ce peuple admirable en dehors de nous ». Le jour de fête étant arrivé, il descendit à notre église, et fit de grands cadeaux à tout le peuple, espérant l'amener par là à recevoir le concile de Chalcédoine. Après l'accomplissement du sacrifice divin, l'empereur s'approcha pour participer aux saints Mystères (au sacrement de l'eucharistie), selon la coutume des rois chrétiens. Mais Isaïe, le métropolitain d'Édesse, enflammé par son zèle, retint l'empereur des Mystères, et lui dit : « Si tu n'anathématises pas le concile de Chal-« cédoine par écrit, je ne te permettrai pas de participer aux Mystères ». L'empereur s'irrita alors et chassa l'évêque Isaïe de la grande église, et la donna aux Chalcédoniens. » — Cf. aussi l'*Historia Saracenica* d'El Macin (traduction latine d'Erpenius, Leyde, 1625, in-4°), p. 17 : « *Syroes autem Cosroae filius Legatos misit ad Heraclium : pacem ab eo petens, quam et obtinuit, sed ea conditione, ut restitueret ei quidquid pater ejus eripuerat Romanis. Et cum statueret Heraclius in Syrias proficisci, oneris id, loco ejus, suscepit frater ejus Theodorus; quem jussit Persas omnes e Mesopotamia et Syriis in regionem eorum educere. Hic itaque, loco illius, profectus, civitates singulas est ingressus : et Constantinopolim est reversus. Deinde profectus est Heraclius Ruham* (= Édesse) *jussitque Christianos reverti a secta Jacobitica ad orthodoxam; id quod fecerunt. Substitit autem Ruhae annum integrum.* »

(1) Le *gourna* (ܓܘܪܢܐ) correspond au σορὸς λιθίνη des Vies grecques. Un canon de Rabboulas, cité par Bar-Hébraeus dans son *Nomocanon*, prescrivait de l'*enterrer :* ܓܘܪܢܐ ܕܒܗܘܢ ܕܩܕܝ̈ܫܐ ܡܫܬܟܚܝܢ : ܒܐܪܥܐ ܢܗܘܘܢ ܢܬܛܡܪܘܢ (*Bibl. orient.*, II, CXL). Payne-Smith

Mar Jacques, afin qu'il apprît comment il déroberait son saint corps. Eux, ses compagnons, dormaient à ses côtés, auprès du tombeau, à cause de lui. Or, pendant la nuit, ils creusaient, et pendant le jour, ils recouvraient ce qu'ils avaient creusé. Lorsque leur tâche fut sur le point d'être achevée, ils s'emparèrent des clefs du couvent afin de pouvoir exécuter facilement leur projet. Ils dirent alors aux moines du couvent de Casion : « Nous autres, seigneur, comme nous avons des lettres avec nous, nous ne pouvons pas rester ici auprès de ce malade. Nous laisserons cependant l'un de nous auprès de lui, ainsi qu'une monture rapide, afin que, si Dieu veut qu'il guérisse, il nous rejoigne vite à Alexandrie, dans le saint couvent de sainte (mot à mot Notre-Dame) *Zoli* (Zoé?). Priez pour nous ». Quant à l'homme qui avait fait l'insensé par ruse et à son compagnon, ils se levèrent pendant la nuit, prirent le corps de saint Mar Jacques et l'enveloppèrent dans de la soie; puis, sur leur monture rapide, ils allèrent rejoindre leurs compagnons en Palestine, selon le rendez-vous qu'ils s'étaient donné. Les bienheureux moines du couvent de Casion s'étant levés à l'aurore, et ayant vu que le corps du saint avait été enlevé, pleurèrent et gémirent à haute voix; ils poursuivirent (les voleurs) dans toutes les directions, mais ne les rencontrèrent pas, et revinrent tout tristes à leur couvent. Les bienheureux (moines du couvent de Phesiltha) quittèrent, eux et les clercs, la Palestine, et se rendirent rapidement à la ville de Tella, portant avec eux le saint corps (de Jacques). L'évêque, le clergé et les habitants de la ville ayant appris la chose, allèrent à la rencontre du

1-2 afin qu'ils (pussent) s'occuper de dérober. — 8 seigneur] mes frères. — 9 rester auprès de notre compagnon — 12-13 dans le couvent de Mar Zoïle. — 16-17 puis le placèrent sur leur monture rapide et allèrent. — 20-21 poussèrent de hauts cris, et pleurèrent et gémirent et se lamentèrent à haute voix. — 22 mais ne les rencontrèrent pas], mais ne trouvèrent rien. — 24 eux et les clercs] manque. — 25 portant le corps du saint. — 26 Les évêques.

(*Thesaurus* s. v.) rattache *gourna* au mot latin *urna*, dont il a les significations, et au mot grec γοῦρνα, que des *Glossae graeco-barbarae* cités par Ducange (*glossaire grec*, p. 262) font synonyme de ὑδρία, κόγχη « cruche, vase ». Il n'est pas impossible que *gourna* soit le latin *urna*, mais nous avons peine à croire que le mot γοῦρνα, qui n'apparaît dans aucun texte littéraire, ait servi d'intermédiaire entre le latin *urna* et le syriaque *gourna*.

corps avec des flambeaux et des parfums, et (en chantant) des hymnes. Ils lui firent faire le tour de toute la ville, en l'accompagnant de chants spirituels et de cantiques du Saint-Esprit. Alors ils l'ensevelirent et le placèrent dans son couvent, le couvent de Phesiltha, dans le temple que le saint avait construit de son vivant. Et il est là pour le secours et la guérison de tous, et pour l'honneur et la gloire du Messie, son Dieu, auquel soit, ainsi qu'à son Père et à son saint Esprit, gloire, honneur et glorification, maintenant et en tout temps, et dans les siècles des siècles. Amen.

2 des hymnes et des cantiques. — 4-5 Alors ils l'ensevelirent... de Phesiltha]. Et alors ils arrivèrent à son couvent, l'ensevelirent, et l'y placèrent avec grand honneur, parce qu'il avait été élevé et instruit dans le couvent de Phesiltha. — 5-6 dans le temple... de son vivant] manque. — 6 de tous ceux qui se réfugient auprès de sa châsse. — 7 notre Dieu. — 8 au saint Esprit. — 8-9 et glorification, maintenant et en tout temps] manque.

Souscription : Est finie la Vie de saint Mar Jacques de Phesiltha, surnommé Baradée. Que sa prière soit avec nous dans tous les siècles.

Nous avons omis à dessein de traduire la notice qui suit le récit de Cyriaque dans le ms. de Berlin : l'interprétation en présente quelques difficultés.

D'après le résumé que M. Sachau en a donné (1), nous sommes autorisé à la traduire en son nom de la façon suivante : « Est terminée l'histoire de Mar Jacques d'Édesse. Cette histoire a été *transcrite à l'instigation* de Mar Theudas (Théodose?), prêtre et stylite du couvent de Phesiltha, dans les jours d'Étienne, higoumène de ce couvent, en l'an 1052 de Séleucus. »

De cette notice ainsi interprétée, M. Sachau tire la conclusion suivante : « L'écrit n° 13 (la Vie de Jacques Baradée) a été transcrit en 1052 de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire en l'an 741 ap. J.-C. ; or, comme le manuscrit présente partout la même écriture, il a été écrit tout entier à la même époque. »

Ni la façon dont M. Sachau a traduit cette notice ni la conclusion qu'il a tirée de sa traduction ne nous paraissent présenter de grandes garanties de certitude. Mais avant d'aborder

(1) *Verzeichniss der syrischen Handschriften der königlichen Bibliothek zu Berlin*, Berlin, 1899, in-4°, t. I, p. 100, col. 2.

ces deux points, il nous faut d'abord dire quelques mots de la Vie de Jacques Baradée par pseudo-Jean d'Asie, et de l'écrit de Mar Cyriaque.

*
* *

Le II[e] volume des *Anecdota syriaca* de Land contient, outre la Vie de Jacques Baradée, attribuée à tort à Jean d'Asie, et éditée, comme nous l'avons dit plus haut, d'après l'*add.* 12174, une autre Vie, plus courte, de ce même personnage monophysite, qui a réellement Jean d'Asie pour auteur.

Cette dernière Vie forme les chapitres XLIX et L des *Commentarii de beatis Orientalibus* de Jean d'Asie (1). Elle décrit, au chap. XLIX, l'activité de Jacques depuis son arrivée à Constantinople jusqu'en 566, puis nous fait connaître, au chap. L, les nombreux évêques déjà consacrés par Jacques à cette époque. Elle ne nous apprend rien sur la jeunesse de Jacques; d'autre part, comme elle a été écrite en 566, elle ne peut pas nous parler de la fin de sa carrière (578).

La *Vita spuria,* par contre, est une Vie complète, commençant à la naissance du fondateur de l'Église jacobite et allant jusqu'à sa mort. Le regretté orientaliste hollandais H. G. Kleyn a bien montré dans son étude sur Jacques Baradée que cette Vie ne pouvait pas être de Jean d'Asie, et qu'elle n'était, en grande partie, qu'une amplification des chap. XLIX et L des *Commentarii de beatis Orientalibus* (2).

(1) LAND, *op. cit.*, p. 249, l. 19 — 257, l. 16; dans la traduction latine de Van Douwen et Land, p. 159-164. Les *Commentarii de beatis Orientalibus* nous sont parvenus dans l'*add.* 14647, qui est daté de 688 ap. J.-C.

(2) KLEYN, *Jacobus Baradaeus*, p. 105-109. « Après l'introduction, p. 364 (de la *Vita spuria*), nous trouvons, dit Kleyn, l'histoire du séjour de Jacques en Syrie, qui manque dans A (= les chap. XLIX et L des *Commentarii*), où il n'y a à ce sujet que quelques lignes, p. 249 et 250. Le récit de la p. 368 correspond très bien à celui de la p. 250, et les p. 369-371 sont la reproduction, avec quelques petits changements, des p. 254-257 (les consécrations d'évêques). A la p. 371, nous retrouvons la p. 250 (dernière moitié) et la p. 251 (première moitié). Viennent ensuite quelques miracles, p. 372 et 373. La p. 374 correspond de nouveau à la p. 251, la p. 375 contient de nouveau un miracle, puis nous obtenons la suite des p. 251 et 252. L'auteur de la *Vita spuria* continue alors à reproduire, à peu près dans les mêmes termes, le récit de A jusqu'à la fin, en y mêlant seulement des miracles. Une fois arrivé là, il se met à raconter à cœur joie des miracles, et termine par le récit de la mort de Jacques ».

L'*add.* 12174 et le *Sachau* 321 ne contiennent pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, la même rédaction de la Vie de Jacques Baradée par pseudo-Jean d'Asie. Les en-têtes d'abord ne sont pas les mêmes (1), ensuite le texte lui-même diffère assez bien. Le ms. de Berlin ne commence qu'à la l. 17 de la p. 364 du texte de Land, aux mots ܕܣܡ ܐܠܗܐ — l'introduction du ms. de Londres y fait donc défaut — et s'arrête à la l. 1 de de la p. 381. Toutefois, l'absence, dans le *Sachau* 321, la dernière partie de la Vie de Jacques Baradée, est due à une cause toute matérielle, à la disparition d'un feuillet (2). Bien que l'examen que nous avons fait de la rédaction du ms. de Berlin ait été un peu rapide, nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que cette rédaction est antérieure à celle du ms. de Londres, et que, dans ce cas-ci encore, comme dans plusieurs autres, le *Sachau* 321 se distingue par l'ancienneté et l'excellence de son texte.

Le *Sachau* 321 mérite que nous nous y arrêtions un peu. C'est un ms. de la plus grande valeur. Il est le seul ms. qui nous ait conservé la Vie de Sévère, patriarche d'Antioche, par Zacharie le Scolastique; il est encore le seul qui nous donne en entier la Vie de ce même patriarche par Jean, higoumène du couvent de Beth-Aphthonia; enfin, il fournit pour les autres documents qu'il renferme un texte qui a toujours été reconnu supérieur à celui conservé ailleurs.

Le Père Bedjan, qui possède incontestablement une connaissance approfondie de la langue syriaque, fait ressortir à plusieurs reprises dans ses *Acta Martyrum et Sanctorum* (t. V et VI) l'excellence du *Sachau* 321. C'est d'après ce ms., qui lui paraît *très ancien* (3), qu'il a corrigé et complété le texte que le

(1) En-tête donné par l'*add.* 12174 (*Anecd. syr.*, II, p. 364, l. 1-4) :

ܬܘܒ ܠܡܫܡܠܝܘ ܕܥܠ ܡܪܝ ܝܥܩܘܒ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܗܝ. ܡܛܠܠܗ ܕܡܢ ܕܒܠܬܗܘܢ ܐܬܩܪܝ
ܗ̄ܘ : ܗܘ ܕܡܬܩܪܐ ܒܘܪܕܥܝܐ : ܘܐܦ ܡܬܟܠܠܗ ܐܠܟܣܢܝ ܡܢܡܩܒܠܐ. ܡܛܠܬܐ ܕܡܢ ܠܡܦܪܫܐ ܘܥܣܩ
ܘܐܢܫܐ ܡܬܠܟܕܝ ܣܓܝܐܐ : ܘܡܟܠܟܘܢ ܠܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܒܝܬܐ.

En-tête donné par le *Sachau* 321, fol. 166 *a* :

ܬܘܒ ܠܡܫܡܠܝܘ ܕܕܘܒܪܐ ܕܡܫܒܚܐ ܡܚܡܕܒ ܡܦܪܘܛܠܦܛܘܣ ܕܐܘܪܗܝ ܘܐܬܪ̈ܘܬܐ
ܕܡܕܝܢܬܐ. ܗܘ ܕܐܦ ܐܠܗܘܬܐ ܦܘܪܫܢܐ ܕܬܪ̈ܝܢ ܘܡܕܝܢܬܐ ܘܟܠܐ ܡܫܒ ܐܝܟ ܡܢ ܡܫܘܝܬܐ ܦܠܛܬܐ
ܘܐܬܪ̈ܘܬܗ ܡܫܡܫܢ ܕܐܟܡܕܪܝܐ ܒܡܫܡܠܝܬܐ ܦܛܠܫܡ. ܘܗܘܐ (Ici un mot illisible)
ܕܗܡܝܢܘܬܐ. ܘܡܟܠܟܐ ܠܡܫܐ ܡܫܚܠ ܘܐܫܐ.

(2) Le feuillet disparu faisait partie du dix-neuvième cahier.

(3) Tome V, p. vi. Bedjan n'a pas considéré le *Sachau* 321 comme un ms. daté.

British Museum et la Bibliothèque nationale lui avaient fourni pour les Vies de saint Antoine, de saint Pacôme, de Grégoire le Thaumaturge et pour le panégyrique de saint Basile; c'est ce même ms. qu'il a pris comme base pour éditer le martyre de saint Pierre d'Alexandrie et le panégyrique de saint Julien. Bedjan avait d'abord transcrit le panégyrique de saint Basile dans l'*add.* 12174 (le ms. de Londres qui contient la Vie de Jacques Baradée et le récit de Cyriaque); en collationnant sa copie avec le *Sachau* 321, il y trouva « des lacunes très nombreuses et très notables », qu'il fut heureux de pouvoir compléter au moyen du *Sachau* 321.

D'autre part, la Vie de Pierre l'Ibérien, qui est conservée dans l'*add.* 12174 et le *Sachau* 321, a été éditée par R. Raabe d'après le ms. de Berlin; le texte du ms. de Londres est pour Raabe un remaniement du texte primitif (1).

Enfin, nous pouvons ajouter que le *Sachau* 321 aurait fourni à Kleyn pour la Vie de Jean de Tella un texte plus correct que l'*add.* 12174 et l'*add.* 14622 (2).

Le récit de Mar Cyriaque diffère également dans les deux manuscrits. La rédaction du ms. de Londres (L), si on la compare attentivement avec celle du ms. de Berlin (B), apparaît comme un remaniement de cette dernière. L'auteur de L a surtout cherché à donner une tournure plus élégante, plus correcte à B, qui est écrit dans un style très négligé. Il a aussi supprimé ou modifié un certain nombre de mots ou d'expressions, parce qu'ils choquaient, semble-t-il, son sentiment religieux. Quelquefois les variantes de L paraissent remonter à une fausse lecture de B; dans d'autres cas, elles sont simplement des fautes d'inattention, qui montrent le caractère récent de L,

(1) *Petrus der Iberer*, Leipzig, 1895, in-8°, p. VI-VII.

(2) Une collation de la Vie de Jean de Tella (*Het leeven van Johannes van Tella door Elias*, Leyde, 1882, in-8°) avec le *Sachau* 321 donne pour la 4e page les résultats suivants : 1° l. 1 ܕܒܙܒܢܐ au lieu de ܒܙܒܢܐ; 2° l. 3 ܡܕܗܘܪܐ au lieu de ܡܕܗܘܕܐ; 3° l. 12 ܕܡܗܠܠ au lieu de ܡܗܠܠ (ce qui rend inutile la correction de ܢܗܠܗ en ܘܢܗܠܗ l. 13); 4° l. 14 ܡܬܪܓܡܢܘܬܐ au lieu de ܕܬܪܓܡܢܘܬܐ; 5° l. 14 ܗܝܡܢܐܝܬ au lieu de ܡܣܟܠܘܬܐ; 6° l. 18 ܘܣܡܟܬܗܘܢ au lieu de ܕܠܗܘܢ ܘܣܡܟܬܐ; 7° l. 19 ܠܗܠܝܢ au lieu de ܘܠܗܠܝܢ. Dans un de ces cas, le 6e, la variante est sans importance; dans tous les autres, on peut affirmer sans crainte, à notre avis, que le *Sachau* 321 fournit la véritable leçon du texte. Notons que Kleyn l'avait restituée dans *trois* cas (nos 1, 4 et 5), et à peu de chose près dans deux autres (nos 2 et 3).

daté, comme nous l'avons dit, de 1197. A un endroit (p. 199, l. 9), L donne un passage qui manque dans B; ce passage, qui se retrouve à peu près dans les mêmes termes chez Bar-Hébraeus, semble être tiré de l'historien que Bar-Hébraeus, ou plutôt Michel le Syrien, a utilisé pour l'histoire du VII^e^ siècle. En résumé, L s'explique par B, et B ne s'explique pas par L; on peut donc considérer L, qui est représenté par un ms. du XII^e^, comme un remaniement de B, dont le ms., si même il n'est pas daté de 741, est en tout cas beaucoup plus ancien que l'*add.* 12174.

Le ms. de Berlin assigne comme auteur à notre traité Cyriaque, évêque d'*Amid*, et le ms. de Londres, Cyriaque, évêque de *Mardin*.

Cyriaque, évêque de Mardin, ne semble pas être connu par ailleurs. Par contre, on trouve des renseignements sur Cyriaque, évêque d'Amid, chez le pseudo-Denys de Tellmahré, chez Denys de Tellmahré, chez Bar-Hébraeus, et indirectement chez Théophylacte Simocattès.

Le pseudo-Denys de Tellmahré nous apprend qu'il succéda en 578 après J.-C. à Mar Jean sur le siège épiscopal d'Amid (1); Denys de Tellmahré, qu'il mourut en 623 et qu'il fut remplacé par Mar Thomas (2). D'autre part, nous savons par Bar-Hébraeus (3) que Cyriaque d'Amid fut persécuté par les Chalcédoniens, et qu'un évêque de ce parti occupait le trône épiscopal d'Amid, lorsque Chosroès II s'empara de la Mésopotamie en 604/8; nous savons encore par Bar-Hébraeus que les églises qui furent alors rendues aux Syriens monophysites, leur avaient été enlevées par Domitien, évêque de Mélitène (4), sous le règne

(1) Asséмani, *Bibl. orient.*, II, 90; Nau, *Analyse des parties inédites de la chronique attribuée à Denys de Tellmahré*, p. 71.

(2) Asséмani, *ibid.*; Chabot, *Chronique de Denys de Tellmahré*, p. 5.

(3) *Chron. Eccles.*, I, p. 263; le passage en question a été traduit plus haut, p. 204, note 1.

(4) Maurice fit monter Domitien sur le siège épiscopal de Mélitène, pendant son séjour en Orient, sous Tibère, comme général en chef des troupes romaines (Jean d'Asie, *Histoire Ecclésiastique*, V, 19). Domitien était un évêque chalcédonien (*ibid.*); parmi les évêques monophysites qu'il chassa de leur trône, figure Thomas d'Héraclée, l'auteur de la version du Nouveau Testament dite Héracléenne (Bar-Hébraeus, *Chron. Eccl.*, I, p. 267). Il mourut en janvier 602 (Théophane, A. M. 6094). Parent de l'empereur Maurice, il fut souvent consulté par celui-ci, qui trouvait en lui, dans les cas difficiles, à la fois un conseiller et un consolateur (Jean d'Asie, *op. cit.*).

de l'empereur Maurice. Enfin, Théophylacte (1), en nous informant qu'un certain Siméon était évêque d'Amid en 585/6, nous apprend que Cyriaque fut dépossédé de son trône épiscopal entre 582 (début du règne de Maurice) et 585/6 (2).

Tels sont les renseignements que nous possédons sur Cyriaque d'Amid; voyons s'ils nous permettent de lui attribuer le récit que le *Sachau* 321 place sous son nom.

Le récit de Cyriaque contient un passage qui nous indique la date de sa composition. Ce passage est : « *Ils partirent en l'an 933 des Grecs. En ce temps, l'empereur des Romains, Héraclius, arriva, s'empara de toute la région orientale de l'Euphrate et chassa les Perses jusqu'à Nisibe qui constitue la frontière.* » La première phrase nous donne comme date l'année 622 après J.-C.; la seconde nous transporte à la fin de la troisième campagne d'Héraclius contre les Perses, en 628. A première vue, il semblerait que les événements auxquels il est fait allusion dans la seconde phrase, se soient passés lors de la première campagne d'Héraclius, en 622; mais l'histoire des campagnes d'Héraclius contre les Perses nous empêche d'entendre ainsi cette phrase. Ce n'est qu'en 628 que les Perses quittèrent la partie de la Mésopotamie dont ils s'étaient emparés sous le règne de Phocas, et que Nisibe reforma, comme du temps de l'empereur Maurice, la frontière entre l'empire romain et le royaume perse. La première campagne d'Héraclius ne fut qu'une expédition préparatoire; elle eut uniquement pour théâtre les régions pontiques. Loin d'avoir été chassés alors de la Mésopotamie, les Perses n'y furent même pas inquiétés. La seconde campagne n'eut pas non plus de résultats décisifs. Lorsque Héraclius se rendit, en mars 626, des bords du lac Van à Sébaste (Pont), il fut poursuivi par les Perses jusqu'au fleuve Saros (Cilicie) (3).

(1) II, 3. La date nous est fournie par Théophane, qui place les événements racontés dans ce chapitre de Théophylacte sous l'année du monde 6078.

(2) Cyriaque doit avoir cherché à rentrer en possession de son siège lorsqu'il alla visiter, vers 610, sur l'ordre du patriarche Athanase, les fidèles de la Mésopotamie, dont une partie, les campagnards, ne voulaient pas recevoir les évêques orientaux envoyés par Chosroès. Ainsi s'expliquerait la colère de ces évêques contre Cyriaque et la menace qu'ils lui firent. Cf. p. 204, note 1.

(3) Héraclius fit trois campagnes contre les Perses : la première commença le 5 avril 622 et dura à peu près un an; la seconde s'étend du 25 mars 624 au mois

Composé après 628, notre récit ne peut pas être de Cyriaque d'Amid, qui est mort en 623, selon Denys de Tellmahré. On peut supposer, il est vrai, que la mort de Cyriaque doit être reculée de quelques années. Mais cette supposition a peu de chance d'être fondée, les faits datés chez Denys d'après l'ère des Séleucides étant d'ordinaire placés dix ans trop tard (1). Au lieu d'être reculée, la date de la mort de Cyriaque doit donc plutôt être avancée (2).

S'il nous est impossible d'attribuer, avec le ms. de Berlin, notre récit à Cyriaque d'Amid, ne pouvons-nous pas l'attribuer, avec le ms. de Londres, à Cyriaque de Mardin? D'après ce que nous avons dit plus haut de la valeur respective de ces deux mss., nous n'y sommes guère autorisé. Cependant il n'est pas impossible que dans ce cas-ci le ms. de Londres ait gardé la bonne leçon : le scribe du ms. de Berlin peut avoir été amené, par la ressemblance des mots Mardin (ܡܪܕܝܢ) et Amid (ܐܡܕ), à substituer un nom qui lui était connu (Cyriaque d'Amid) à un nom qu'il ne connaissait pas (Cyriaque de Mardin). Au reste, le nom de l'auteur de notre récit importe peu. Qu'il soit de Cyriaque d'Amid ou de Cyriaque de Mardin, il est certainement antérieur à la conquête de la Perse et de la Syrie par les Arabes. Il a donc été composé quinze ans tout au plus après le pieux vol qu'il raconte.

*
* *

Abordons maintenant l'examen de la notice qui suit l'écrit de Cyriaque dans le *Sachau* 321.

M. Sachau, avons-nous dit, l'a comprise de la façon suivante : « Est terminée l'histoire de Mar Jacques d'Édesse. Cette histoire a été *transcrite* à l'*instigation* de Mar Theudas (Théodose),

de mars 626; la troisième va de l'été 626 au printemps 628. Cf. sur ces campagnes d'Héraclius l'excellent travail de Gerland, *Die persischen Feldzüge des Kaisers Herakleios*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, III (1894), p. 330-373.

(1) Cf. Chabot, *Chronique de Denys de Tell-Mahré*, Paris, 1895, p. xxxiii, note 1.

(2) En admettant même qu'Héraclius ait chassé en 622 les Perses jusqu'à Nisibe, et que cette ville ait de nouveau formé à cette époque la frontière entre les Grecs et les Perses, il serait encore difficile de voir en Cyriaque d'Amid l'auteur de notre récit. Quand on le lit, on éprouve l'impression qu'il a été composé plusieurs années après les événements qu'il raconte; or, il aurait été composé tout au plus un an après! — Si la rédaction du ms. de Londres représentait le texte primitif, notre récit serait au moins postérieur à 629. Cf. p. 205, note 3.

prêtre et stylite du couvent de Phesiltha, dans les jours d'Étienne, higoumène de ce couvent, en l'an 1052 de Séleucus. » Le ms. présentant partout la même écriture, M. Sachau tire de cette notice ainsi comprise la conclusion que le ms. a été écrit tout entier à la même époque que la Vie de Jacques Baradée, c'est-à-dire en 741 après J.-C. Cette conclusion de M. Sachau nous paraît tout d'abord contestable.

Avant de dater le *Sachau* 321 de 741, parce qu'il est dit dans la souscription de la Vie de Jacques Baradée (le 13e des 17 écrits contenus dans le ms.) que celle-ci a été copiée à cette époque, ne faut-il pas se demander si la Vie de Jacques Baradée ne peut pas avoir été introduite dans le *Sachau* 321 avec la clausule d'un manuscrit de cette Vie, exécuté en 741? N'arrive-t-il pas que les scribes reproduisent les clausules des mss. qu'ils transcrivent? Et puis, n'est-il pas des plus vraisemblables qu'un ms. de la Vie complète de Jacques Baradée ait été exécuté au couvent de Phesiltha, le couvent où l'illustre fondateur de l'Église jacobite avait passé une partie de sa vie?

Mais ce n'est pas seulement la conclusion que M. Sachau a tirée de son interprétation de la notice qui est attaquable, c'est son interprétation elle-même.

Deux mots de la notice ont une double signification : ܐܬܟܬܒ et ܫܘܗܕܐ. L'ethpeel ܐܬܟܬܒ peut signifier « a été transcrit » ou « a été composé », et le mot ܫܘܗܕܐ « soins, zèle », ou « instigation, instances ».

M. Sachau a traduit ܐܬܟܬܒ par « a été transcrit » et ܫܘܗܕܐ par « instigation ». En rendant ܐܬܟܬܒ par « a été transcrit », M. Sachau a donné avec raison à ܫܘܗܕܐ le sens de « instigation ». Jamais, en effet, du moins à notre connaissance, un scribe syrien ne dit qu'un ouvrage a été transcrit « par ses soins » (ܫܘܗܕܐ) (1); d'autre part, lorsqu'un scribe se fait connaître avec la forme ܐܬܟܬܒ, il aime à placer devant son nom les mots ܒܝܕ ,ܒܝܕ ,ܒܝܕ ,ܒܝܕ, « par la main de » pour éviter toute amphibologie (2).

(1) Le scribe syrien aime à se traiter dans les clausules des mss. de misérable, de pécheur; d'homme faible, mou, lâche; d'être souillé, flétri, immonde, répugnant; de fumier, d'immondice, etc. Loin de prétendre avoir transcrit un ms. avec soin, il dit qu'il en a gâché, abîmé, sali, souillé les feuillets. Cf. Sachau, *Verzeichniss der syrischen Handschriften der königlichen Bibliothek zu Berlin*. Les clausules des ms. y sont reproduites *in extenso*.

(2) Sachau, *Verzeichniss* etc., ms. n° 9, n° 25, n° 44, n° 68, n° 74, n° 75, n° 80,

Si nous donnons maintenant à ܐܬܥܒܕ la signification de « a été composé » (1), deux traductions sont possibles pour la notice : ou bien la Vie de Jacques Baradée a été composée *à l'instigation* de Mar Thidas, ou bien *par les soins* de Mar Thidas.

La première traduction ne nous paraît guère admissible : il serait assez étrange qu'un auteur ait fait connaître l'année où il a composé un écrit, le nom de la personne qui l'a poussé à le composer, et qu'il ait passé son propre nom sous silence. De plus, l'expression ܒܚܦܝܛܘܬܐ comme les expressions synonymes ܒܝܨܝܦܘܬܐ, ܒܫܩܠܛܪܚܐ, ܒܝܕ ܥܡܠܐ précèdent fréquemment les noms d'auteurs (2).

La seconde interprétation, au contraire, est des plus probables : ܐܬܥܒܕ dans le sens de « a été composé » appelle en quelque sorte pour ܒܚܦܝܛܘܬܐ la signification « par les soins de ». Cette interprétation aurait l'avantage de donner la solution d'un petit problème littéraire en suspens. La Vie de Jacques Baradée, qui ne peut pas être de Jean d'Asie, comme Kleyn l'a montré, aurait pour auteur Mar Thidas. Il serait tout naturel, on le reconnaîtra, qu'un prêtre du couvent de Phesiltha eût composé une Vie complète de Jacques Baradée : le couvent de Phesiltha était l'ancien couvent de Jacques; ses reliques y étaient déposées depuis 622; d'autre part, la biographie que Jean d'Asie lui avait consacrée dans deux chapitres des *Commentarii de beatis Orientalibus* était fort incomplète. La tâche de Mar Thidas aurait consisté à compléter, à amplifier, le récit de Jean d'Asie, et surtout à l'enrichir d'un grand nombre de miracles; à ce récit ainsi remanié, il aurait ensuite ajouté l'histoire de l'enlèvement du corps de Jacques Baradée par Cyriaque.

Nous n'irons cependant pas jusqu'à prétendre que cette der-

et aussi n° 15, n° 59 et n° 92. Certains de ces mss. sont, il est vrai, des copies exécutées récemment en Orient, mais leurs clausules sont faites sur le même patron que celles des anciens mss.

(1) Cf., par exemple, dans le *Sachau* 321, l'en-tête de la Vie de Sévère d'Antioche par Zacharie le Scolastique (*Verzeichniss*, p. 97, col. 1), celui de la Vie de ce même patriarche par l'higoumène Jean (p. 98, col. 1), et celui de la Vie de Jean de Tella par Élie (p. 98, col. 2). Dans ces trois en-têtes ܐܬܥܒܕ signifie « a été composé ».

(2) Ét.-Év. Assémani et J.-S. Assémani, *Bibliothecae apostolicae vaticanae codicum manuscriptorum catalogus*, Rome, 1758-1759, in-fol., t. III, p. 240 : *Journal asiatique*, 1888, t. XI, p. 166; 1898, t. XII, p. 318.

nière interprétation soit la vraie; nous la considérons seulement comme la plus satisfaisante des quatre interprétations possibles de la notice. Il s'ensuit que pour nous l'année 741 ne donne pas la date du *Sachau* 321, mais simplement un *terminus post quem* (1).

M.-A. KUGENER.

Post-scriptum. — La Vie de Jacques Baradée par pseudo-Jean d'Asie est encore contenue dans le ms. syriaque 235 de la Bibliothèque Nationale. De la collation que M. Nau a eu l'obligeance de faire pour nous de certains passages de la Vie du ms. de Paris, il ressort que celle-ci présente la même recension que la Vie du ms. de Berlin. L'en-tête y diffère toutefois un peu : il s'arrête au mot ܡܪܝܐ et omet déjà antérieurement quelques mots (voir l'en-tête du ms. de Paris dans ZOTENBERG, *Catalogues des manuscrits syriaques et sabéens de la Bibliothèque nationale*, p. 187, col. I). — Nous avons dit à la p. 210 de notre travail que la recension du ms. de Berlin nous paraissait antérieure à celle du ms. de Londres. L'opinion que nous émettions alors d'après un examen un peu rapide du texte du ms. de Berlin, est entièrement confirmée par l'étude des variantes que le ms. de Paris fournit pour les p. 369,1 à 371,27 de la *Vita spuria* (Land, *Anec. syr.*, t. II). Ces pages de la Vie de Jacques sont un remaniement des p. 254,9 à 257,15 et 250,21 à 251,2 des *Commentarii de beatis Orientalibus* de Jean d'Asie. Or, la rédaction du ms. de Paris (= du ms. de Berlin) est plus près du texte de Jean d'Asie que celle du ms. de Londres. Il est donc manifeste qu'elle est antérieure à celle-ci.

(1) On trouvera un fac-similé du *Sachau* 321 à la fin du *Verzeichniss der syrischen Handschriften* etc. Ce fac-similé y représente le plus ancien manuscrit daté de Berlin.

CASSIA

Parmi les nombreux fléaux qui ont désolé Byzance, les bas-bleus furent sûrement un des moindres. La vieille capitale n'en fut pourtant pas tout à fait préservée : il suffira, pour convaincre le lecteur, de lui rappeler les centons d'Eudocie et le panégyrique décoré par Anne Comnène du nom prétentieux d'Alexiade.

Moins connu est le rôle des femmes poètes dans l'hymnographie de l'Église grecque, un endroit où, d'ailleurs, on ne s'attendrait pas tout d'abord à les rencontrer. Elles figurent cependant à côté des patriarches, des évêques, des moines et des clercs, des empereurs et des laïques de toute condition, dans cette longue liste de mélodes qui commence vers 450 avec le prêtre saint Anthime pour ne s'arrêter qu'aux débuts du vingtième siècle. Cinq noms sont déjà inscrits dans mon catalogue, probablement incomplet : Marthe, Théodosie, Thècle, Palæologina et Cassia.

De Marthe, je ne sais que le nom relevé dans Fabricius (1). Théodosie est l'auteur d'un *canon* à saint Joannice (2) : elle a donc vécu après 846, date de la mort du saint (3). Thècle a composé un *canon* à la Mère de Dieu, inséré par Nicodème dans son

(1) *Biblioth. graeca*, édit. Hambourg, t. X, p. 135. La liste des mélodes grecs a été communiquée à Fabricius par son coreligionnaire Urbain Siber, qui range parmi eux les Anges, David, Jésus-Christ, les Apôtres, etc.! Siber avait peut-être en vue sainte Marthe, mère de saint Syméon le nouveau stylite, qui, lui, est en réalité un des plus anciens hymnographes grecs. Il y a une hégouménisse Marthe à Argos, vers la fin du IX^e^ siècle, *Acta Sanctorum*, Maï, t. V, p. 432; mais rien n'indique qu'elle ait composé des hymnes.

(2) Allatius, *Contra Hottinger.*, p. 217. Pitra, *Hymnographie de l'Église grecque*, Rome, 1867, p. 55, l'identifie, j'ignore pour quelle raison, avec l'impératrice Théodosie, femme de Léon l'Arménien.

(3) Sur cette date, cf. *Acta Sanctorum*, novembre, t. II, p. 318 seq.

Θεοτοκάριον (1). Des allusions transparentes (2) nous permettent de conclure qu'elle vivait dans un monastère à l'époque des querelles iconoclastes; ne serait-ce pas cette fille de l'empereur Théophile qui, avec trois de ses sœurs, fut enfermée par son frère dans le monastère de Sainte-Euphrosyne (3)?

Nous sommes mieux renseignés sur Palæologina. Elle a vécu à la fin du XIV^e^ ou au commencement du XV^e^ siècle et habité le monastère de Sainte-Théodora à Thessalonique. C'était une femme vertueuse et instruite, dont Georges Phrantzès, qui nous fournit ces détails (4), avait souvent entendu l'empereur Manuel faire l'éloge. L'historien ajoute qu'il a lu d'elle de nombreux *canons* à saint Dimitri, à sainte Théodora et à d'autres saints. Que sont devenues ces œuvres? Je l'ignore. Il m'est même impossible d'identifier cette Palæologina, évidemment apparentée à la famille impériale.

Quant à Cassia, outre que nous possédons sur elle nombre de renseignements biographiques, elle nous présente un intérêt spécial : plusieurs de ses œuvres ont échappé à la dent vorace des siècles, et quelques-unes ont l'honneur, absolument unique dans l'histoire de la littérature féminine, d'avoir passé dans l'hymnographie officielle de l'Église grecque. Une étude complète de ces œuvres, une notice aussi documentée que possible sur l'auteur, seront, j'en suis sûr, bien accueillies de nos lecteurs français, même après le savant travail de M. Krumbacher (5).

*
* *

C'est un roman véritable que la vie de Cassia; elle a, de fait, tenté la plume d'un Allemand, M. Hermann Lingg (6), et celle d'une compatriote, M^me^ Alexandra Papadopoulou (7). Sans nous

(1) Édit. Venise, 1898, p. 22.

(2) 2^e^ tropaire de la 8^e^ ode et 3^e^ de la 9^e^.

(3) Du Cange, *Familiæ augustæ byzant.*, édit. Paris, p. 133; édit. Venise p. 113.

(4) Lib. II, cap. v; Migne, *P. G.*, t. CLVI, col. 751.

(5) *Kasia*, dans *Sitzungsberichte der philos.-philolog. und der histor. Classe der K. b. Academie der Wissenschaften zu München*, 1897, p. 305-370.

(6) *Nikisa*, dans *Reclams Universalbibl.*, n° 3600.

(7) Τὸ μῆλο τῆς ἀγάπης dans Ἑστία, 6 juin 1893. Un des meilleurs poètes de la Grèce moderne, Dimitri Bernardakis, a publié un joli poème intitulé Ἰκασία. Cf. A. R. Rangabé, *Histoire littéraire de la Grèce moderne*. Paris, 1877, t. II, p. 121 sq.

arrêter aux deux *nouvelles* qui pourraient être toutes charmantes et gracieuses sans préciosité, recourons à des sources plus austères, ouvrons la chronique de Syméon Magistros, elle nous racontera ceci (1).

Après la mort de Michel le Bègue, l'impératrice Euphrosyne, voulant marier son fils Théophile, fit rassembler un certain nombre de jeunes filles remarquables par leur beauté : parmi elles, on distinguait surtout Cassia et Théodora. Euphrosyne remit à Théophile une pomme d'or dont il devait faire hommage à l'élue.

L'empereur, frappé de la beauté de Cassia, lui dit : « En vérité, comme le mal est venu de la femme! » Ὡς ἄρα διὰ γυναικὸς ἐρρύη τὰ φαῦλα!... Si le malheur du genre humain lui est venu par Ève, il doit son salut à Marie, mère du Rédempteur. Cassia ne l'ignorait pas. Elle répondit modestement, μετ' αἰδοῦς, à l'auguste examinateur : « C'est de la femme aussi qu'est sorti le bien. » Ἀλλὰ καὶ διὰ γυναικὸς πηγάζει τὰ κρείττονα. Théophile, piqué, τὴν καρδίαν πληγείς, la renvoya et donna la pomme à Théodora la Paphlagonienne, celle que l'Église grecque honore d'un culte public pour son zèle à rétablir plus tard le culte des saintes images.

La critique s'est montrée, à bon droit je pense, indulgente pour le récit que nous a laissé Syméon, bien que cet auteur ait écrit près d'un siècle et demi après les événements qu'il raconte et malgré quelques erreurs de chronologie.

Ce récit, plusieurs autres historiens le lui ont emprunté et le reproduisent avec d'insignifiantes variantes de détail : Léon le Grammairien (2), Georges le Moine (3), Théodore de Mélitène (4), Zonaras (5), Michel Glykas (6), Ephrem (7). Pourquoi ne serait-il pas authentique, au moins dans ses grandes lignes? Ne semble-t-il pas, au contraire, tout à fait dans le goût des divertissements byzantins?

Et ce ne sont pas seulement six chroniqueurs de profession

(1) Édit. Bonn, p. 624.
(2) Édit. Bonn, p. 213.
(3) Édit. Bonn, p. 790; édit. Muralt, p. 700.
(4) Édit. Tafel, p. 147.
(5) XV, 25; édit. Teubner, t. III, p. 401.
(6) Édit. Bonn, p. 535. — M. Vasilievski a prouvé, *Vizant. Vremennik*, t. II (1895), p. 78 seq., que ces auteurs dérivent de Syméon Magistros.
(7) *Cæsares*, vers 2311-2340.

qui ont repris pour leur compte la narration de Syméon Magistros. On en trouve une autre version, celle-ci avec des traits spéciaux, dans un document échappé aux sagaces investigations de M. Krumbacher : je veux parler de la Vie de sainte Théodora, la rivale de Cassia (1).

S'il faut en croire le rédacteur de cette Vie, *encomium* destiné à être lu à l'office du matin le dimanche de l'Orthodoxie, Théophile opéra un premier triage parmi les beautés soumises à son appréciation, sépara sept jeunes filles en offrant à chacune une pomme, non une pomme d'or, mais un fruit ordinaire, et les renvoya chez elles. Le lendemain il les fit venir de nouveau et leur redemanda son cadeau. Mais les filles d'Ève n'avaient sans doute pu résister à la tentation de faire comme leur aïeule, aucune ne put restituer le don reçu la veille. Seule, Théodora, qui se tenait modestement debout derrière ses compagnes, « comme une rose au milieu des épines », ouvrit les deux mains et présenta non seulement la pomme impériale, mais encore une seconde. Elle supplia Théophile de les accepter, l'une comme représentant sa propre personne dont elle lui faisait hommage, la seconde au nom du fils qu'elle devait lui donner. L'empereur étonné ayant demandé des explications, elle ajouta que la seconde pomme lui avait été remise par un reclus enfermé dans une tour de Nicomédie. Sur sa route, ennuyée des moqueries qui l'assaillaient de la part des mauvaises langues, elle était allée, guidée par une étoile, consulter ce saint homme qui lui avait prédit le trône et lui avait remis la pomme avec ordre de l'ajouter à celle que lui donnerait l'empereur. Théophile n'hésita plus à choisir Théodora pour sa compagne (2).

L'historiette a pris ici une forme légendaire, sans doute pour mettre en relief les qualités de Théodora. Si, comme le veut l'éditeur de la Vie (3), le rédacteur anonyme avait vécu peu

(1) Regel, *Analecta byzantino-russica*, Pétersbourg, 1891, p. 1 seq.

(2) Ce reclus s'appelait Isaïe. Cf. Baronius, *Annales*, ad annum 842; Combefis. *Auctar. Biblioth. Patrum*, t. II, p. 716 seq. Le cod. 216 du monastère de Leimon, à Lesbos, écrit en 1669, contient, fol. 116, un traité sur les messes pour les défunts, περὶ τῶν διδομένων λειτουργιῶν διὰ τὰ σαραντάρια, attribué à *Isaïe, moine, prêtre et reclus*. Papadopoulos-Kerameus, Μαυροκορδάτειος βιβλιοθήκη, t. Ier, Constantinople, 1881, p. 109.

(3) Regel, *op. cit.*, p. 3-5.

d'années seulement après les événements qu'il raconte, nous aurions affaire à un texte indépendant de celui de Syméon et qui par conséquent lui apporterait une puissante confirmation. Mais les graves erreurs de chronologie qu'il est trop facile de relever dans la Vie ne permettent pas de lui donner l'importance d'un document contemporain. Tout au plus peut-on s'appuyer sur elle pour dire que le mariage de Théophile a réellement eu le caractère romanesque que lui attribue Syméon (1).

*
* *

Il y a pourtant de sérieuses observations à faire sur le récit du Magistros. M. Krumbacher n'a peut-être pas assez remarqué les difficultés qu'il soulève. D'un autre côté, dans un article tout récent (2), M. E. W. Brooks, sans lui refuser toute créance, ne laisse pas de le regarder comme suspect. Pour le savant anglais, la pomme de Théophile rappelle trop le jugement mythique de Pâris entre deux déesses rivales. M. Krumbacher, dont le minutieux travail paraît être resté inconnu de M. E. W. Brooks, avait déjà répondu en montrant les différences considérables qui séparent la pomme de Pâris d'avec la pomme de Théophile. On ne peut rien conclure du silence de Genesios et du Continuateur Constantinien : ils ne pouvaient avoir la prétention de recueillir en épuisant le sujet toutes les anecdotes qui couraient sur le compte d'un empereur.

Des anecdotes analogues se rattachent au mariage de Michel III (3) et à celui de Léon VI (4). Mais ici encore les divergences sont trop accusées pour nous permettre de croire que les faits ont été imaginés de toutes pièces. Sans remonter jusqu'à l'histoire d'Esther, rappelons avec M. E. W. Brooks lui-même que des usages semblables avaient pénétré en Occident (5) et se sont conservés à la cour de Russie jusqu'au XVII[e] siècle (6).

(1) REGEL, p. XVII (préface).

(2) *The marriage of the emperor Theophilos*, dans *Byzantin. Zeitschrift*, t. X (1901), p. 540-541.

(3) Vie de sainte Irène. *Acta Sanctorum*, juillet, t. VI, p. 603.

(4) NICÉPHORE GREGORAS, *Oratio in S. Theophano*, *dans* HERGENROETHER, *Monumenta græca ad Photium ejusque historiam pertinentibus*, Regensburg, 1869, p. 74.

(5) *Annales Reg. Fr.*, 819; *Anon. Vita Hludov.*, 32.

(6) A. RAMBAUD, *Histoire de la Russie*, 4[e] édit., p. 244.

Rien d'étonnant par suite à ce que la même cérémonie romanesque ait eu lieu plusieurs fois à Constantinople.

Mais ce qu'on doit se refuser à admettre, c'est que le mariage de Théophile ait eu lieu après la mort de Michel le Bègue (829). Je ne parle pas de l'erreur commise par Syméon et ses copistes, en faisant d'Euphrosyne la mère de Théophile, tandis que celui-ci était en réalité fils de Thècle, première femme de Michel.

Dans l'article cité tout à l'heure, M. Brooks prouve que le mariage eut lieu très probablement le 12 mai 821. Nous nous en tiendrons à cette date jusqu'à meilleure information.

Il suit de là que Cassia a dû naître au commencement du IX^e^ ou à la fin du VIII^e^ siècle.

*
* *

Que devint la jeune fille après le concours qui faillit la faire impératrice? Syméon nous l'apprend. Elle fonda un monastère, y reçut la tonsure des vierges consacrées au Seigneur, et y passa pieusement le reste de ses jours, cherchant uniquement à plaire désormais au Roi du ciel. Elle a composé, ajoute le chroniqueur, et laissé de nombreux écrits.

Les copistes de Syméon disent la même chose; Georges le Moine, parmi les œuvres littéraires de Cassia, spécifie deux pièces sur lesquelles je reviendrai.

Mais cette fois l'affirmation de Syméon est appuyée par un document à peine plus récent et probablement indépendant de cet historien, les Πάτρια de Constantinople, où nous lisons(1): « Le monastère de Cassia fut fondé par Cassia, religieuse très pieuse et jeune fille remarquable par sa beauté : très savante, elle a composé et mis en musique de nombreux *canons*, des *stichères* et d'autres œuvres admirables, sous le règne de l'empereur Théophile. » Le codex 1788 de la Bibliothèque Nationale de Paris (2) ajoute « et de Michel son fils »; puis il énumère quelques poèmes de Cassia comme j'aurai l'occasion de le redire.

Notons ici que Cassia aurait encore vécu un certain temps

(1) Codinus, *De antiquit. constantinopol.*, édit. Bonn, p. 123.
(2) Krumbacher, *Kasia*, p. 315, note 1.

après 842. Le témoignage des Πάτρια est corroboré sur ce point par un tropaire où Cassia implore la protection du ciel sur le « pieux empereur ». Quelles que soient les exigences de l'étiquette byzantine en fait de titres officiels, il me répugne de croire que ces mots puissent désigner Théophile; je les rapporterais plus volontiers à Michel III, et même, comme Théodora n'est pas nommée, à la période qui suit la retraite de cette impératrice au monastère de Cariana, 856-867. J'ajouterai que l'étude des *Sentences* donne l'impression qu'elles ont été composées par une femme d'un âge avancé (1).

Selon Codinus encore, le monastère de Cassia était voisin du Stoudion (2). Paspatès pense qu'il occupait l'emplacement de l'église actuelle Saint-Ménas, dans le quartier de Psamatia, église bâtie sur des souterrains qui remontent à l'époque byzantine (3). Sur ce monastère, nous ne savons rien de plus.

*
* *

J'ai utilisé jusqu'à présent les données des chroniqueurs qui se rapportent indubitablement à Cassia. Ses œuvres sont, comme on le verra, trop peu nombreuses et trop impersonnelles, pour ajouter à ces données, assez maigres, de nouveaux renseignements. Pour contenter notre légitime curiosité au sujet de notre héroïne, nous n'aurions donc plus qu'à recourir à une ou deux légendes qu'on trouvera plus loin, s'il nous était défendu de l'identifier avec une des correspondantes de saint Théodore Studite. Je sais bien avec quelle prudence et quelle sévère critique il faut procéder à ces sortes d'identifications; mais les rapprochements que je vais établir me paraissent tout à fait décisifs. Au lecteur impartial de juger s'il y a trop de présomption de ma part. Voici les pièces du procès.

Trois lettres de saint Théodore sont adressées à une Cassia : la lettre 142 du recueil publié par le cardinal Maï (4);

(1) Je ne m'arrête pas à l'idée que Cassia ait entendu nommer Théophile au temps où cet empereur ne s'était pas encore déclaré contre le culte des images.
(2) *Op. cit.*, p. 25.
(3) Βυζαντιναὶ μελέται, Constantinople, 1877. p. 397.
(4) A. Maï. *Novæ biblioth. Patrum* tomus VIII. p. 125.

la lettre 270 du même recueil (1); enfin la lettre 205 du second livre du recueil édité par Sirmond (2).

De ces lettres, les deux premières ont été écrites sous la persécution de Léon l'Isaurien, c'est-à-dire de 815 à 819; la troisième, à en juger par l'ensemble de la collection où elle est insérée, daterait des dernières années de la vie de saint Théodore et se place aux environs de 823.

Les suscriptions sont respectivement : Κασσίᾳ κανδιδατήσῃ (sic), Κασίᾳ (sic), et Κασσίᾳ κανδιδατίσσῃ.

Malgré la légère différence dans l'orthographe du nom et l'absence du titre, la deuxième lettre donne bien l'impression d'avoir eu la même destinataire que les deux autres, Cassia *candidatissa*, c'est-à-dire fille d'un κανδιδᾶτος.

Les *candidati* étaient des officiers de cour, chargés de porter l'écu et la lance de l'empereur dans les fonctions solennelles. Leur origine remonte au règne de Gordien qui se choisit une garde spéciale de soldats d'élite vêtus de blanc. A l'époque byzantine, cette couleur des vêtements leur était d'ailleurs commune avec les autres officiers du cortège impérial. Ils avaient pour insigne principal un collier d'or (3).

Ceci posé, résumons les trois lettres en laissant la parole à leur auteur.

I. « J'ai reçu votre envoi, dit Théodore (une aumône sans doute); rejeton d'une excellente souche, vous connaissez la science de la bienfaisance. J'ai appris la charité exercée par vous vis-à-vis de mon fils spirituel Dorothée, emprisonné pour le Christ non loin de vous et que vous avez nourri. J'ai appris aussi que dès votre enfance vous avez choisi la *bonne vie* pour l'amour de Dieu; vous êtes devenue l'épouse du Christ. Ne cherchez plus et n'aimez plus un autre que lui; que sa beauté resplendisse dans votre cœur pour y éteindre tout amour passager et périssable! Fuyez la vue des hommes même honnêtes, de peur d'en recevoir ou de leur laisser quelque impression : c'est la chambre nuptiale du ciel qui vous attend.

II. Ce que vous me dites encore est si plein de sagesse et de prudence, que je reste tout étonné de voir une telle science

(1) *Ibid.*, p. 217.
(2) Migne, *P. G.*, t. XCIX, col. 1621.
(3) Cf. le commentaire de Reiske au *De ceremoniis aulæ byzantinæ*, p. 77.

dans une jeune fille, ἐπὶ κόρῃ ἀρτυφυεῖ. Certes à notre époque nous sommes infiniment loin, hommes ou femmes, de posséder la sagesse et l'instruction d'autrefois : cependant vous y excellez vous-même. Votre langage vous est un ornement plus beau que toute beauté temporelle, et, qui mieux est, votre vie est d'accord avec votre langage. Vous avez souffert pour le Christ dans la persécution actuelle, et, non contente d'avoir été flagellée, vous brûlez du désir de le confesser encore; vous savez que rien n'est plus beau et plus doux que de souffrir pour la vérité et de triompher dans la souffrance. Votre résolution d'embrasser la vie monastique à la fin de la persécution ne m'étonne pas.

III. J'ai reçu de vous une longue lettre où vous m'accusez d'avoir cru à des calomnies sur votre compte. Il m'est impossible de vous répondre autrement que je l'ai fait, et ni vous ni votre sœur ni personne ne peut m'en blâmer. Sachez que j'avais pour ami feu Stratégos et sa femme (1), et que je m'afflige de ce que vous et votre sœur, toutes deux remarquables par la science et la piété, ne lui ayez pas témoigné plus de charité à la fin de sa vie. Il fallait avant tout procurer le salut de son âme par la réception des saints mystères et obtenir qu'il mourût dans la communion orthodoxe. »

Il résulte de ces documents qu'un peu avant 819, saint Théodore Studite connaît à Constantinople une toute jeune fille de bonne famille, nommée Cassia, pieuse, instruite, dévouée à l'Orthodoxie pour laquelle elle a eu à souffrir, et décidée à se faire religieuse après la cessation de la tourmente iconoclaste. Cassia est peut-être orpheline, mais a une sœur. Vers 823, elle n'est pas encore entrée dans le cloître, semble-t-il, mais s'occupe d'œuvres de piété sous la direction du grand confesseur de la foi.

Si l'on considère la rareté excessive du nom de Cassia, dont je ne connais pas d'autre exemple à l'époque byzantine, n'est-on pas immédiatement porté à conclure comme moi que la Cassia en relations avec saint Théodore est la même que la Cassia dont j'ai dit l'histoire; cette Cassia jeune, riche, instruite et pieuse, qui en 821 manque devenir l'épouse de Théophile

(1) Sirmond voit dans Στρατηγὸς un nom propre. Serait-ce un nom commun? Il existe une lettre de saint Théodore à un Bryenas, *stratège*, pour le consoler de la mort de sa mère (II, 176; Migne, *P. G.*, t. XCIX, col. 1545).

et plus tard se retire dans un monastère qu'elle a fondé?

Cette identification admise (1), on comprendra facilement la conduite de Cassia au jour mémorable de sa comparution devant Théophile, conduite qui a jusqu'ici paru peu explicable (2). C'est parce que Cassia avait dès l'enfance voué sa virginité au Christ, qu'amenée à la cérémonie par ses parents ou un tuteur ignorants du fait, sinon par le choix préalable de l'empereur lui-même, au lieu de chercher à plaire à celui-ci, elle lui répond de manière à le mécontenter, préférant, selon les conseils de son saint directeur, les charmes infinis de l'Époux céleste aux honneurs frivoles de la couronne.

*
* *

A titre de curiosité, je dois dire un mot d'une légende qui se rapporte à la composition d'une des œuvres de Cassia, de son œuvre la plus connue.

Il m'a été impossible de découvrir une rédaction ancienne de cette légende que tous les Grecs de Constantinople savent aujourd'hui par cœur. On la trouvera racontée (3) en vers de quinze syllabes; on peut la lire résumée dans la compilation de M. G. Papadopoulos sur la musique et les hymnographes de l'Église grecque (4), ou dans une étude anonyme sur le tropaire en question, insérée dans l'organe officiel du patriarcat œcuménique (5).

Pour qui préférera s'en contenter, voici l'histoire narrée par le R. P. L. Petit (6) :

« L'empereur Théophile aimait, comme tous les empereurs de Byzance, à s'occuper d'affaires religieuses. Comme il visitait, un jour, les divers monastères de sa capitale, il se présenta au couvent où Cassia vivait retirée... Tandis que toutes les au-

(1) Pitra, *op. et loco cit.*, l'a indiquée depuis longtemps.

(2) Cf. les remarques de Bollandus dans sa notice sur sainte Théodora, *Acta Sanctorum*, février, t. II, p. 555.

(3) Τὸ δοξαστικὸν τῆς μεγάλης τετάρτης μετὰ τοῦ ἱστορικοῦ αὐτοῦ εἰς στίχους δεκαπεντεσυλλάβους, à la fin du Ἱεροτελεστικὸν τεῦχος de Bogiatsès, Patras, 1893, p. 267.

(4) Συμβολαὶ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς παρ' ἡμῖν ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς, Athènes, 1890, p. 251.

(5) Ἐκκλησιαστικὴ ἀλήθεια, t. XVII (1897), p. 54 seq.

(6) *Notes d'histoire littéraire*, dans *Byzantin. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 594-596.

tres religieuses s'empressent au-devant de l'auguste visiteur, Cassia reste à sa table de travail pour achever le doxasticon déjà aux trois quarts composé. Mais bientôt un bruit de pas se fait entendre dans le corridor : c'est l'empereur qui passe l'inspection des cellules. Cassia aussitôt de tout quitter pour courir se cacher dans le petit oratoire attenant à sa cellule.

« A peine entré dans celle-ci, Théophile, en bon visiteur aimant à se rendre compte de tout, jette les yeux sur le manuscrit de Cassia. Étrange coïncidence : la pièce inachevée s'arrêtait à cette incise relative à la frayeur causée à la première femme par le bruit des pas de l'Éternel, au soir de cette journée néfaste où fut commis le premier péché :

... ἐν τῷ παραδείσῳ Εὔα τὸ δειλινὸν
κρότον τοῖς ὠσὶν ἠχηθεῖσα...

« Théophile, en homme d'esprit, complète la phrase en ajoutant de sa propre main cette incise, dont les courtisans durent aussitôt faire l'application :

τῷ φόβῳ ἐκρύβη.

« Cassia n'eut rien à changer au texte, d'ailleurs fort court, de son collaborateur inattendu; elle acheva, sans autre incident, sa pièce interrompue. »

A la fin de ce récit, le lecteur se dira sans doute comme le R. P. L. Petit : « *Se non è vero, è bene trovato.* »

*
* *

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire d'examiner une question qui peut sembler singulière au premier abord, à savoir quel est le nom exact de notre vénérable hymnographe? Dans les manuscrits et dans les textes imprimés, il se présente en effet sous cinq formes différentes : Κασσία, Κασία, Ἰκασία, Εἰκασία et Κασσιανή (1).

Ces formes se réduisent aisément à trois. Κασία est une

(1) Voir le détail des références dans Krumbacher, *Kasia*, p. 316. — Κασσιαννή dans une édition récente du Τριῴδιον, Athènes, 1896, p. 384, doit être une simple faute d'impression. — Il est évident que les cinq noms donnés s'appliquent à une seule personne, quoi qu'en ait dit Chrysanthe, Θεωρητικὸν μέγα τῆς ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς, Trieste, 1832, p. 37.

simple variante de Κασσία ; dès l'époque romaine, l'orthographe Κάσιος est fréquente (1). Εἰκασία pour Ἰκασία est dû à l'itacisme et peut-être aussi à l'influence du nom commun εἰκασία. Nous restons en présence de Κασσία, Ἰκασία et Κασσιανή.

C'est Κασσία seul qui est correct, pour l'excellente raison que Cassia a signé sous cette forme son *canon* sur les défunts. Nous avons là une transcription du latin *Cassia*, féminin de *Cassius;* M. Krumbacher préfère écrire Κασία, qui est le nom de la deuxième fille de Job (2) ; mais je ne vois rien qui nous autorise à modifier l'orthographe employée par Cassia elle-même (3).

Par contre, je me rallie pleinement à l'explication donnée par le savant professeur de la forme Ἰκασία : il y voit avec raison une faute d'itacisme pour ἡ Κασσία. Le phénomène de l'agglutination de l'article avec un nom propre ou un nom commun est aussi bien connu du grec moderne que des langues romanes.

Enfin M. Krumbacher donne à Κασσιανή, forme qu'on trouve dans les livres liturgiques imprimés et qui, sans doute pour cette raison, est devenue la plus commune chez les Grecs modernes (4), le sens de : *native de l'île de Kasos.* Elle aura probablement été amenée, pense-t-il, par l'idée fausse que Cassia était réellement originaire de cette île.

Cette conjecture est pour moi absolument certaine. Les habitants de Kasos revendiquent en effet Cassia pour leur quasi-compatriote ; ils la vénèrent comme une sainte et la fêtent le 7 septembre sous le nom de Κασσιανή. L'un d'eux, M. Georges N. Sassos, établi, je crois, à Port-Saïd, lui a composé un office propre (5), qui, au point de vue littéraire, n'est guère inférieur à tant de productions analogues.

(1) Th. Reinach, dans son compte rendu de l'étude de Krumbacher, *Revue des Études grecques*, t. XI (1898), p. 231.

(2) Job, xlii, 14.

(3) Th. Reinach, *loco cit.*, est absolument du même avis.

(4) M. Gédéon, Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον, p. 218.

(5) Ἀκολουθία τῆς ἁγίας ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Κασσιανῆς, Alexandrie, 1889, 32 p. in-8°. M. Gédéon, *loc. cit.*, après avoir relevé quelques erreurs de chronologie, s'écrie : Autrefois le patriarcat condamnait de tels livres au feu ! Il s'agit évidemment du patriarcat de Constantinople : je ne le savais pas si susceptible. Je pourrais indiquer à M. Gédéon des *offices* en circulation qui contiennent des fantaisies historiques autrement graves que celle de M. Sassos. En approuvant son livre, le patriarche Sophrone d'Alexandrie déclare seulement qu'on n'y trouve rien contre la foi et les mœurs.

* * *

Je ne voudrais certes pas donner à cette élucubration récente plus d'importance qu'elle le mérite. Les gens de Kasos ont peut-être confondu Cassia, la religieuse poète du IX^e^ siècle, avec quelque sainte homonyme ayant vécu chez eux. Peut-être aussi ont-ils adopté Cassia ou Cassienne parce qu'ils ont supposé que ce nom voulait dire : originaire de Kasos, ou plutôt : ayant vécu à Kasos.

Quoi qu'il en soit, voici, encore à titre de curiosité, un résumé de la légende que M. Sassos a inséré dans son office :

Le père de notre sainte, Thémistocle, était un des courtisans de Théophile; il vivait pieusement avec sa femme. Tous deux étaient de noble race et originaires de Rome. N'ayant pas d'enfants, ils allaient chaque jour implorer le secours de la sainte Vierge, dans son église située dans le quartier de Bassos ou selon d'autres de Phorakios (1). Ils eurent une fille qu'ils appelèrent Ikasia. Celle-ci grandit dans la vertu et se distingua par sa science autant que par sa beauté. Ici, histoire du mariage manqué avec Théophile. Ikasia se retire dans un monastère aux environs de Constantinople; mais Théophile s'est repenti et sent renaître son affection pour elle. Il entre un jour dans sa cellule, mais elle s'enfuit, et le prince collabore indiscrètement au tropaire commencé, comme on l'a dit plus haut.

Puis Ikasia, devenue orpheline, distribue ses biens aux pauvres et vient à Kasos (l'auteur écrit à plusieurs reprises Κάσσος), où elle se fait religieuse et prend le nom de Cassienne.

Elle habite près de l'Acropole la grotte appelée aujourd'hui Ἐμπουργιό et y termine sa vie dans la prière et le travail. Liste incomplète de ses œuvres. Le corps est encore à Kasos où il opère de nombreux miracles.

M. Sassos, dans son épître dédicatoire au patriarche Sophrone d'Alexandrie, affirme avoir puisé ses renseignements

(1) Il y avait réellement à Constantinople une église dédiée à la sainte Vierge ἐν τοῖς Φωρακίου ou Σφορακίου; mais j'ignore le titulaire de l'église fondée par le patrice Bassos. Cf. Du Cange, *Constantinop. christiana*, édit. Paris, p. 96, 153; édit. Venise, p. 65, 106.

« dans divers ouvrages ecclésiastiques et hymnographiques ». Que n'indique-t-il la source des détails qu'on vient de lire sur les premières années de la sainte !

En parlant des travaux qui occupaient Cassienne dans sa retraite, M. Sassos ajoute que la tradition lui attribue la copie d'un psautier écrit en toutes petites lettres sur six feuilles de parchemin, psautier conservé dans la bibliothèque du Sinaï.

Ce dernier point est légèrement inexact. Le psautier en question est gardé dans le trésor du skeuophylakion. « Il est communément attribué, dit P. Grégoriadès (1), à la plume monastique de cette tendre beauté du moyen âge, dont la vie a inspiré des poèmes et des drames et dont la main élégante a signé ce superbe et si pathétique chant d'église, sur la femme tombée en de multiples fautes. » Mais cet auteur nous avertit ensuite que le manuscrit paraît beaucoup plus récent que le IX^e^ siècle.

En effet, il serait du XIII^e^ d'après Kondakov et du XIV^e^ ou du XV^e^ d'après Gardthausen. Voici la description qu'en donne ce dernier (2) : « Cod. chart. (n° 108), 14 × 8,5 centim., fol. 6, binis columnis scriptus; in unaquaque columna habes circiter octoginta quattuor versus, litteris exaratos minutissimis. » Ce curieux manuscrit semble avoir eu pour copiste un moine du Sinaï nommé Joasaph, dont le nom se lit à la première page. J'ignore comment a pu venir s'y rattacher le nom de Cassia.

* * *

Avant d'examiner les productions littéraires de notre religieuse poète, ou du moins ce qui en a été publié jusqu'aujourd'hui, je ferai observer que, moyennant une légère correction, l'apostrophe de Théophile et la réponse improvisée de la jeune fille, forment deux vers politiques :

Ὡς ἄρα διὰ γυναικὸς εἰσερρύη τὰ φαῦλα.
— Ἀλλὰ καὶ διὰ γυναικὸς τὰ κρείττονα πηγάζει.

(1) Ἡ ἱερὰ μονὴ τοῦ Σινᾶ, Jérusalem, 1875, p. 19.
(2) *Catalog. codicum graecor. Sinaïtic.*, p. 22. — Fac-similé dans KONDAKOV, *Putechestvie*, n° 100.

Il n'est pas interdit de rappeler à ce propos les demi-chœurs de la tragédie antique luttant de verve et d'esprit chacun pour la défense de son propre sexe (1).

On a aussi rapproché des deux phrases ce passage à parallélisme d'une épître de saint Paul (2) :

Ἐπειδὴ γὰρ δι' ἀνθρώπου ὁ θάνατος,
καὶ δι' ἀνθρώπου ἀνάστασις νεκρῶν (3).

*
* *

Les œuvres de Cassia se divisent naturellement en deux catégories : poésies profanes, Γνῶμαι ou Sentences, en vers métriques, et poésies religieuses, en vers rythmiques. Nous allons les parcourir dans cet ordre.

Les *Sentences* sont connues depuis peu. M. S. P. Lambros en a le premier publié 32 vers tirés d'un manuscrit du Musée Britannique, *add.* 10072, XV^e^ siècle (4). Dans ce manuscrit, après ces vers de Cassia, on en trouve deux autres d'un Michel; mais le copiste, cette intercalation faite, est revenu à Cassia, dont il donne encore 123 vers, tout en insérant un vers de Michel après le 110^e^ et quatre après le 116^e^ de Cassia. M. Lambros ne s'était pas aperçu du fait, ce qui a permis à M. Krumbacher de reprendre son édition en la complétant (5). En réalité, le manuscrit de Londres compte 173 vers de Cassia.

Un manuscrit de la Marcienne, Graec. 408, XIV^e^ siècle, en compte en outre 27, et un troisième de la Laurentienne, 87, 16, XIII^e^ siècle, 97 : mais 8 vers du manuscrit de Londres étant répétés dans celui de la Marcienne et 8 dans celui de la Laurentienne, nous n'avons au total que 261 vers. Bien entendu, M. Krumbacher nous donne aussi les vers fournis par les deux manuscrits italiens.

(1) Bury, compte rendu de l'étude de M. Krumbacher, dans *The english historical review*, t. XIII (1898), p. 340; W. H. Hutton, *Constantinople*, Londres, 1900, p. 70.

(2) K. Weyman, compte rendu de l'étude de M. Krumbacher, dans *Byzantin. Zeitschrift*, t. VII (1898), p. 210.

(3) I Cor., XV, 21.

(4) Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, t. IV (1894), p. 533-534.

(5) *Kasia*, p. 357-368.

Pour le savant critique, les trois petites collections ne seraient pas le fait d'un rédacteur postérieur, mais un choix fait par Cassia elle-même à différentes époques pour tel ou tel de ses amis ou de ses bienfaiteurs. L'intercalation de vers appartenant à un autre poète au beau milieu des vers de Cassia dans le manuscrit de Londres, la répétition de plusieurs vers de ce même manuscrit dans les manuscrits italiens, me portent plutôt à croire que nous sommes en face d'extraits faits par divers compilateurs dans une œuvre plus considérable (1).

Les vers de Cassia sont des iambiques trimètres, ce rythme dont les poètes byzantins ont tant abusé depuis qu'il fut mis à la mode au VII^e^ siècle par Georges de Pisidie. La bonne religieuse professe ou semble professer un vif dédain pour les règles de la quantité classique : ce n'est pas seulement parce qu'elle a vécu en dehors des traditions d'école ou parce que les copistes ont défiguré son œuvre (2). Au IX^e^ siècle et dès longtemps déjà, la vieille prosodie était morte, l'oreille grecque ne sentait pas plus alors qu'aujourd'hui la musique des syllabes brèves et longues; la prosodie seule vivante était celle des mélodes, basée sur le nombre des syllabes et des accents. Rien d'étonnant dès lors que nombre de poètes, et parmi eux Cassia, aient souvent remplacé tel *pied métrique* par le *pied tonique* correspondant.

Le style des *Sentences* est simple, sans ornements comme sans prétention, un peu déparé çà et là par ces antithèses obligatoires chez tout écrivain de Byzance.

Le thème est fort varié. L'amitié d'une part, la sottise de l'autre, sont les deux sujets préférés. En un seul vers, en un distique, Cassia nous donne là-dessus de jolies choses et d'amusantes boutades. Je veux en traduire quelques-unes, où l'on reconnaîtra parfois un écho du livre des *Proverbes* (3).

« Un ami sage, mets-le dans ton sein comme un trésor : mais l'insensé, fuis-le comme un serpent...

« Bien préférable à l'or et aux perles, est une réunion d'amis dont l'amitié est sincère...

(1) C'est aussi l'avis de M. A. Ludwich. *Animadversiones ad Cassiæ sentent. excerpta*, Koenigsberg. 1898.

(2) Sur la métrique des *Sentences*, voir, outre le travail précédent, P. Maas. *Metrisches zu den Sentenzen der Kassia*. dans *Byzantin. Zeitschrift*. t. X (1901). p. 54-59.

(3) Krumbacher, *Kasia*, p. 341. signale aussi des imitations de Ménandre.

« Dans le chagrin, la voix d'un ami qui vous aime est plus douce que le miel, plus douce que les mets délicats...

« La science dans le sot est une sottise de plus; la science dans le sot, c'est une cloche au groin d'un porc...

« Il serait préférable pour le sot de n'être jamais né, ou après sa naissance de n'avoir jamais fait un pas sur la terre, mais d'avoir été de suite livré à l'Hadès. »

Parmi les *Sentences* qui regardent la femme, la grâce et la beauté, je relève ces vers : « C'est un mal que la femme même douée de beauté, car la beauté est une consolation; mais si elle est à la fois laide et méchante, c'est un double mal sans consolation. » Cassia reproduit cette idée dans les quatre vers suivants, presque dans des termes identiques.

Signalons encore un groupe assez considérable de vers sur le moine et la vie religieuse, qu'on pourra comparer sans désavantage à la prose de saint Jean Climaque ou aux épigrammes de saint Théodore Studite sur le même sujet.

Au milieu des *Sentences*, et ceci me prouve une fois de plus qu'elles nous sont parvenues seulement à l'état de morceaux choisis, on trouve une fable :

« Un homme chauve, sourd, manchot, bègue, estropié, noir, ayant à la fois les pieds et les yeux de travers, fut insulté par un individu, coupable des pires débauches, ivrogne, voleur, menteur et assassin. Il lui répondit : Je ne suis pas la cause de ce qui m'est arrivé, car ce n'est pas de mon propre gré que je suis né dans l'état où je suis; mais toi, tu es responsable de tes crimes, et il ne vient nullement de ton Créateur, le mal que tu fais, que tu portes et dont tu es chargé. »

Puis une épigramme contre les Arméniens, assez peu charitable, mais à laquelle on trouverait aisément des pendants chez les Grecs de toutes les époques (1).

« La très funeste race des Arméniens est hypocrite et vile au plus haut point, irritable, capricieuse et envieuse, enflée

(1) Krumbacher, *Kasia*, p. 336, 337, rapproche de l'épigramme de Cassia deux proverbes byzantins, et un passage de Nicéphore Skeuophylax, plus l'appréciation d'un voyageur moderne. Il serait facile de multiplier ces rapprochements. Cette mauvaise réputation des Arméniens n'est pas due seulement à leur rouerie dans le commerce et à leur esprit d'intrigue. Elle se fait jour déjà dans saint Grégoire de Nazianze, Λόγος μγ', εἰς τὸν μέγαν Βασίλειον... ἐπιτάφιος, 17; Migne, *P. G.*, t. XXXVI, col. 517.

d'orgueil et pleine de fourberie. Un sage a dit d'eux avec raison : Les Arméniens sont vils quand ils sont dans un rang inférieur, plus vils s'ils s'élèvent aux dignités, tout à fait vils s'ils s'enrichissent; mais s'ils ont à la fois honneurs et richesses, c'est trois fois vils qu'ils se montrent alors. »

A cette virulente satire, plus d'un préférera la prière suivante mieux à sa place sur les lèvres de la religieuse :

« Donne-moi, ô Christ, de n'être jamais de la vie jalouse, mais accorde-moi d'être jalousée : car ce que je désire, c'est être jalousée pour mes bonnes œuvres. »

* * *

Les poésies rythmiques de Cassia sont les plus importantes et les plus intéressantes de son bagage littéraire. Elles comprennent : onze *stichères idiomèles* (1), quatre *hirmi* d'un *canon* (2) pour le samedi saint, et un *canon* entier sur les défunts. Espérons qu'une exploration plus complète et plus minutieuse des manuscrits liturgiques viendra grossir encore cette liste, surtout s'il faut prendre à la lettre la phrase où Codinus nous dit que Cassia a composé plusieurs *canons* (3). Telle qu'elle est, cette liste ne suffirait pas à expliquer comment Nicéphore Calliste a pu ranger Cassia au nombre des onze principaux mélodes (4), en lui donnant, il est vrai, la dernière place; à moins qu'on ne veuille admettre pour elle dès le XIV^e^ siècle

(1) Je rappelle que le *stichère* est un tropaire intercalé entre les versets de certains psaumes, ou après la doxologie finale, ou entre les deux parties de cette doxologie; il est *idiomèle* quand il se chante sur un air propre.

(2) Le *canon* est une collection de tropaires intercalés entre les versets des *odes* ou cantiques scripturaires qui font partie de l'office de l'aurore ou ὄρθρος. Le *canon* comprend neuf *odes* correspondant aux neuf *odes* scripturaires; à partir du XI^e^ siècle, la deuxième *ode* est habituellement absente, parce que l'*ode* scripturaire correspondante ne se chantait plus qu'à l'office férial du grand carême. Il y a aussi des *canons* de quatre, de trois et même de deux odes, c'est-à-dire n'offrant de tropaires à intercaler que pour deux, trois ou quatre odes scripturaires. — On nomme εἱρμός un tropaire dont le rythme sert également à d'autres qui se chantent sur le même air.

(3) *De antiquit. constantin.*, édit. Bonn, p. 123.

(4) Voir son catalogue en vers dans FABRICIUS, *Biblioth. græca*, édit. Hambourg. t. V, p. 529; CHRIST et PARANIKAS, *Antholog. græca carminum christian.*, Leipzig. 1871, p. XLI (préface); PARANIKAS, Περὶ τῆς χριστιανικῆς ποιήσεως τῶν Ἑλλήνων, dans Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος, t. IX (1874-1875), p. 122.

une célébrité exceptionnelle, due à son talent littéraire... et aussi à son histoire romanesque.

Cet engouement pour Cassia n'a pas cessé depuis chez les Grecs. Le frontispice d'un Τριῴδιον édité en 1601 (1) donne son portrait avec celui des hymnographes les plus célèbres. Je reviendrai sur cette vogue à propos d'un de ses tropaires.

*
* *

Des onze stichères dont j'ai parlé, quatre viennent d'être publiés tout récemment par M. Papadopoulos-Kerameus (2), d'après un *stichérarion* manuscrit du XIII^e^ siècle. Ce sont quatre idiomèles du 4^e^ ton en l'honneur de sainte Christine, martyre fêtée le 24 juillet. Ils existent bien dans l'édition officielle des ménées (3), mais dans un ordre différent, et y sont attribués au mélode Byzantios. Leur attribution à Cassia est rendue très vraisemblable par ce fait que dans deux des tropaires le poète insiste sur le sexe de la sainte qu'il chante.

Le même manuscrit fait honneur à Cassia du bel idiomèle Ἀπεστάλη ἄγγελος Γαβριήλ pour les vêpres de l'Annonciation : ce tropaire est anonyme dans les ménées imprimés (4).

*
* *

Par contre, ces ménées ont conservé jusqu'à nous six autres stichères de Cassia avec le nom de l'auteur : un *doxastikon* (5) du 2^e^ ton aux vêpres des saints martyrs Gourias, Samonas et Abibos, le 15 novembre (6); deux *doxastika* du 4^e^ ton à l'ὄρθρος des saints martyrs Eustratios, Auxence, Eugène, Mardarios et Oreste, le 13 décembre (7); un *doxastikon* du 4^e^ ton plagal aux vêpres de la Nativité de saint Jean-Baptiste, le 24 juin (8); un

(1) Reproduit dans les *Acta Sanctorum*, juin, t. II, p. XX.

(2) *Byzantin. Zeitschrift*, t. X (1901), p. 60, 61.

(3) Édit. Venise, 1895, juillet, p. 112, 113 : le texte du troisième stichère des ménées est bien meilleur que celui de M. P.-Kerameus.

(4) *Ibid.*, mars, p. 100.

(5) Le *doxastikon* est le stichère de la petite doxologie; il est ordinairement idiomèle.

(6) Μηναῖον, édit. citée, novembre, p. 98.

(7) *Ibid.*, décembre, p. 95, 96.

(8) *Ibid.*, juin, p. 83; Christ et Paranikas, *op. cit.*, p. 104.

autre du 2e ton aux premières vêpres de Noël (1); enfin un du 1er ton plagal à l'ἕρθρος du mercredi saint (2).

Il n'y a aucune raison de suspecter l'attribution de ces tropaires à Cassia. Le *doxastikon* des saints Gourias, Samonas et Abibos rappelle leur intervention en faveur d'une jeune fille; celui de saint Eustratios et ses compagnons, groupe que les Grecs nomment *les cinq saints*, compare ces martyrs aux cinq vierges sages. Il y a là encore une présomption, même en dehors de la tradition des manuscrits, pour que ces tropaires soient dus à une plume féminine.

Quant au *doxastikon* du mercredi saint, il est attribué à Cassia, non seulement par les ménées imprimés et manuscrits (3), mais encore par Georges le Moine. Un *typikon* manuscrit de Jérusalem lui donne bien Photius pour auteur (4), mais il n'y a pas lieu de tenir compte d'une affirmation isolée, contraire à la tradition générale. De cette affirmation, M. Krumbacher (5) donne deux raisons : l'attraction exercée par le grand nom de Photius a pu lui faire attribuer un chant très célèbre, ou bien on a effacé le nom de Cassia pour n'avoir pas un nom de femme dans les livres liturgiques. Je croirais plutôt à une simple distraction de copiste.

M. Dmitrievski (6) se prononce à la fois contre Photius et contre Cassia. Il argue du silence de manuscrits très anciens et d'origine constantinopolitaine, comme les cod. 741 et 742 de Saint-Sabbas, qui n'ont pas le nom de Cassia; il se refuse à croire que Cassia, la vierge philosophe, fière et orgueilleuse, ait été capable de décrire avec une telle vérité les sentiments de la femme pécheresse. Pour lui, le tropaire est, comme l'indique un codex du Sinaï, du xiiie siècle, l'œuvre de Thaïs, la courtisane convertie par saint Paphnuce. M. Wadimir Saharov (7)

(1) Μηναῖον, édit. citée, décembre, p. 193; Christ et Paranikas, *op. cit.*, p. 103.

(2) Τριῴδιον, édit. Athènes, 1896, p. 384; Christ et Paranikas, *op. cit.*, p. 104.

(3) Entre autres par le codex Paris. 1788. Le tropaire εἰς τὴν πόρνην ne fait qu'un avec le tropaire εἰς τὸ μύρον, comme l'a prouvé le R. P. L. Petit, *op. cit.*, p. 595.

(4) Papadopoulos-Kerameus. Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. II, p. ζ' (préface) et 78.

(5) *Kasia*, p. 321.

(6) *Cérémonies de la semaine sainte et de la semaine de Pâques à Jérusalem au* IXe-Xe *siècle* (en russe), Kazan, 1894, p. 322.

(7) Dans son compte rendu de *Kasia* de M. Krumbacher. *Vizant. Vremennik*, t. VII (1900), p. 468.

s'est donné la peine de réfuter cette opinion singulière : il suffisait d'ailleurs pour cela de rappeler qu'à l'époque de Thaïs et de saint Paphnuce on ne composait sûrement pas de tropaires en Égypte.

*
* *

La valeur littéraire des onze idiomèles de Cassia me semble bien supérieure à celle des *Sentences*. La pieuse nonne devait sentir son talent plus à l'aise dans des sujets purement religieux, et pouvait le déployer plus librement dans ses longues strophes rythmiques que dans les douze syllabes du sénaire monotone.

Sans doute, elle ne sait pas toujours s'affranchir des lieux communs familiers à tous les mélodes et d'antithèses qui déparent son style. Mais ce sont là défauts inhérents à tout poète byzantin. Ne jetons pas la pierre à Cassia, il nous faudrait lapider une légion de ses confrères.

Encore rachète-t-elle souvent le vice du procédé technique par la beauté incontestable des idées. Voici comme échantillon un essai de traduction du *doxastikon* de Noël : et que le lecteur ne l'oublie pas, une traduction ne peut lui rendre sensible le rythme large et majestueux de cette pièce, non plus que l'harmonie réelle produite par un heureux mélange des pieds toniques, ou la présence de véritables rimes, harmonie qui caresse délicieusement une oreille grecque.

Cassia s'adresse en ces termes au Verbe fait chair : « La domination unique d'Auguste sur la terre — a mis fin aux multiples royaumes des hommes : — de même, votre incarnation d'une Vierge — a fait cesser le polythéisme des idoles. — A un seul royaume universel — les villes sont soumises ; — de même, au pouvoir d'un seul Dieu — les nations croient désormais. — Les peuples ont été recensés — par ordre de César : — les fidèles se sont inscrits — au nom de la divinité, — à votre nom, ô notre Dieu incarné. — Votre miséricorde est grande : gloire à vous ! »

Plus belle encore est la touchante poésie où Cassia dépeint la contrition de la pécheresse qui oignit un jour de parfums les pieds de Jésus, épisode dont l'Église grecque fait mémoire le

mercredi saint. Comme on regrette ici de ne pouvoir joindre à cette magnifique lamentation la mélodie dont son auteur l'avait ornée! Car, et j'oubliais de le faire remarquer, les stichères de Cassia étant des idiomèles, elle en a composé non seulement les paroles, mais la musique.

Il nous est impossible aujourd'hui de dire jusqu'à quel point Pierre le Péloponnésien, l'auteur de la musique actuellement en usage, a conservé l'œuvre ancienne ou même s'il en a rien gardé : tant de compositeurs, de transcripteurs, de réformateurs, se sont exercés avant lui sur la strophe de Cassia! En tout cas, de l'avis de quiconque l'a entendue, sa mélodie n'est pas indigne du poème.

Je ne parle pas du chant rapide des vêpres du mercredi soir : il n'est pas sans mérite, mais reste bien au-dessous du célèbre morceau du 4e ton que tous les Grecs de Constantinople se font un devoir d'aller entendre. Celui-ci est chanté très lentement, ἀργῶς, dans le genre dit *papadique*, à la fin de l'office de l'ὄρθρος (1), par le *domestikos* ou premier chantre du second chœur, le *chantre de gauche*, comme on dit en grec. Le *domestikos* n'est que le *second* chantre de l'église; on conçoit que l'honneur qui lui est fait ce jour-là suscite des jalousies : l'an dernier, dans une église de la capitale que je pourrais nommer, le *protopsalte*, indigné à l'idée qu'un autre que lui eût le droit d'entonner le célèbre idiomèle, devança son rival et le chanta jusqu'au bout, au grand scandale de l'assemblée orthodoxe.

Voici, dépouillé du charme de la musique, de la langue et du rythme, le tropaire de la femme pécheresse :

« Seigneur, la femme tombée dans de nombreuses fautes, a compris votre divinité et, prenant le rôle de myrophore (2), vous apporte en pleurant des parfums, avant votre sépulture. Hélas! dit-elle, c'est la nuit pour moi, ténébreuse et sans lune, l'aiguillon de la volupté, l'amour du péché; recevez le torrent de mes larmes, vous qui par les nuages videz la mer de ses eaux! Inclinez-vous vers les gémissements de mon

(1) C'est-à-dire le mercredi de grand matin, mais aujourd'hui en pratique le mardi soir : pendant la semaine sainte, les Grecs de Constantinople anticipent l'office de la nuit et de l'aurore à la veille au soir.

(2) La liturgie grecque appelle *myrophores*, porteuses de parfums, les saintes femmes qui ensevelirent Notre-Seigneur.

cœur, vous qui avez incliné les cieux par votre anéantissement ineffable! Je baiserai vos pieds sans tache, et je les essuierai ensuite avec les boucles de ma chevelure : ces pieds dont Ève, sur le soir, dans le paradis, entendit résonner le bruit à ses oreilles, et elle se cacha de frayeur. La multitude de mes péchés et les profondeurs de vos jugements, qui les scrutera, ô Sauveur des âmes et mon Sauveur? Ne méprisez pas votre humble servante, vous dont la miséricorde est sans mesure! »

*
* *

Outre le tropaire que je viens de traduire, Georges le Moine attribue à Cassia un *tetraodion* (1) pour le samedi saint, incipit : Ἄφρων γηραλέε. Ce petit poème n'a pas été retrouvé, les éditions imprimées du Τριῴδιον ne le renferment pas, mais on finira sans doute par le découvrir dans un de ces manuscrits liturgiques si nombreux dans les bibliothèques et encore si mal explorés.

Le nom de Cassia figure cependant à l'office du samedi saint. S'il faut en croire la rubrique (2), le *canon* de ce jour, par une particularité unique, aurait trois rédacteurs différents. Les quatre premières odes seraient un *tetraodion* de Marc, évêque d'Otrante, à l'exception des *hirmi* qui seraient « d'une certaine femme Cassia » ; les quatre dernières seraient constituées par un autre *tetraodion* de saint Côme, évêque de Maïoumas.

On a depuis longtemps rapproché cette indication traditionnelle d'un passage de Théodore Prodrome (3). Celui-ci, dans un commentaire sur le *canon* du samedi saint, nous apprend la même chose que la rubrique citée. Il ajoute que, *d'après une tradition orale*, une vierge noble et sage, Cassia, avait autrefois terminé le *canon* entier, mais que plus tard on jugea inconvenant de joindre son œuvre à celle de saint Côme. Comme on admirait fort cependant la beauté du chant, on chargea Marc d'en refaire les tropaires, en conservant les

(1) *Canon* comprenant seulement quatre odes.

(2) Τριῴδιον, édit. Athènes, 1896, p. 431.

(3) Allatius, *De libris ecclesiast. Græcorum*, p. 74 seq.; Christ et Paranikas, *op. cit.*, p. xlviii (préface) et 196; A. M. Quirini, *Diatribæ ad priorem partem veteris officii quadragesim. Græciæ orthodoxæ*, Rome, 1721, p. 130 sq.

mêmes *hirmi*, c'est-à-dire le même air. Théodore Prodrome fait remarquer qu'en effet les *hirmi*, indépendants de l'acrostiche, ne sauraient avoir été composés en même temps que les tropaires, et que leur auteur est bien une femme, puisqu'on lit dans le premier : « Nous, comme les filles [d'Israël], nous chanterons au Seigneur. »

Il faut dire cependant que tous les documents ne sont pas d'accord. Quelques-uns nous parlent bien de Marc et de Côme, mais nullement de Cassia : par exemple le commentaire de Georges de Corinthe, cité par Allatius (1), ou le *typikon* du monastère de l'Evergetis à Constantinople (2).

Bien plus, dans le codex 281, 3e partie, p. 20, du monastère de Saint-Pantéléimon à l'Athos, codex récent (3), mais qui s'appuie sur *un vieux manuscrit*, nous lisons : Οἱ δὲ εἱρμοὶ οὐχὶ Κασσίας μοναχῆς εἰσίν, ἀλλ' οἱ παλαιοὶ πρὸ τοῦ Ἀνδρέου Κρήτης (4) ὡς καὶ ὁ σταυροαναστάσιμος τοῦ Δαμασκηνοῦ (5). On le voit, l'auteur nie formellement que les *hirmi* du *canon* du samedi saint soient l'œuvre de Cassia.

Mais l'argument qu'on pourrait tirer de Georges de Corinthe ou du *typikon* de l'Evergetis est purement négatif, et ne saurait prévaloir contre l'affirmation catégorique de Théodore Prodrome, basée à la fois sur la tradition et des preuves intrinsèques. Quant à l'anonyme athonite, s'il n'admet pas Cassia pour l'auteur des quatre *hirmi*, c'est qu'il trouve ceux-ci employés dans un *canon* de l' Ὀκτώηχος (2e ton plagal du dimanche) et qu'il croit fermement que cette Ὀκτώηχος toute entière est de saint Jean Damascène. Ne pouvant attribuer à celui-ci le premier *hirmos* au moins, qui trahit trop ouvertement une femme, il est obligé de dire que l'*hirmos* est d'un des mélodes antérieurs à saint Jean Damascène.

Mais il est à peu près certain que Jean est seulement l'auteur des *canons* de l' Ὀκτώηχος *sur la Résurrection* : les autres sont

(1) *Op. cit.*, p. 73.

(2) A. Dmitrievski, *Opisanie liturgitcheskih rukopisei*, t. Ier, Τυπικά, Kiev, 1895, p. 554.

(3) S. Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos*, t. II, Cambridge, 1900, p. 348, n° 5788.

(4) Saint André de Crète, mort en 724, est le premier auteur de *canons*.

(5) Je parlerai tout à l'heure de ce *canon* prétendu damascénien *sur la croix et la résurrection*.

des additions postérieures, et rien n'empêche d'admettre la tradition rapportée par Théodore Prodrome en faveur de Cassia, avec cette correction toutefois qu'elle n'aurait pas composé un *canon* entier pour le samedi saint, mais seulement un *tetraodion*, comme le dit Georges le Moine.

Il reste une difficulté : au témoignage du chroniqueur, le *tetraodion* de Cassia commençait par les mots : Ἄφρων γηραλέε, tandis que le premier *hirmos* du *canon* du samedi saint débute par : Κύματι θαλάσσης. Comme le rythme est identique, on peut supposer que Georges le Moine nous donne l'*incipit* du second tropaire de Cassia; le premier était bien Κύματι θαλάσσης, mais celui-ci devait sans doute être déjà regardé à l'époque de Georges le Moine et connu seulement comme le premier *hirmos* du *canon* de Marc et de Côme.

*
* *

A la fin de son étude, M. Krumbacher a publié (1) un *canon* de Cassia sur les défunts, du 4e ton plagal, tiré d'un manuscrit de Grotta-Ferrata (2), Cod. Γ, b, v, du xie siècle. La 2e ode manque, mais la rupture de l'acrostiche fournie par les initiales des tropaires, montre qu'elle a réellement existé. Cette acrostiche, non compris les *theotokia*, donne υπε... ονταναμαχριστωκασσιας. Les derniers mots indiquent de façon évidente que l'acrostiche forme ici comme d'ordinaire un vers trimètre iambique. Pour combler la lacune, M. Krumbacher suppose un mot comme ὑπέ[λαβ]ον. Le vers est faux, mais nous avons vu combien le fait est fréquent dans les *Sentences* (3).

Les tropaires du *canon* ne se gênent pas davantage pour manquer çà et là aux lois de l'isotonie et de l'isosyllabie. Il peut y avoir eu négligence de la part de l'auteur; mais le

(1) *Kasia*, p. 347-356.

(2) Sur ce manuscrit, cf. A. Rocchi, *Codices cryptenses*, Rome, 1882, p. 253.

(3) En remplaçant par une interjection l'article qui se trouve au début du 7e tropaire, on pourrait encore lire : ὑπὲ[ρ τῶν] ὄντων ἅμα Χριστῷ. Κασσίας. Cassia semble en effet avoir composé son *canon* pour un seul défunt ; dans le manuscrit, une seconde main, à peine plus récente, a corrigé presque partout le singulier en pluriel. Le seul inconvénient de cette restitution est de donner quatre tropaires à la 2e ode, tandis que les autres n'en ont que trois.

plus grand nombre des fautes doit être imputé aux copistes (1) et il est même facile d'en corriger quelques-unes (2).

M. Krumbacher, dans un examen détaillé, compare l'œuvre de Cassia avec le cantique funéraire de saint Romain auquel il donne à bon droit la préférence. On pourrait établir la même comparaison avec les poèmes de saint Anastase le Sinaïte et de saint Théodore Studite sur le même sujet. A eux aussi Cassia paraît inférieure, mais le jugement de M. Krumbacher n'en est pas moins un peu sévère pour elle (3).

Je l'ai déjà noté, la poésie de Cassia est aussi impersonnelle que possible, sauf dans le dernier *theotokion* où elle invoque l'aide du ciel en faveur du « pieux basileus ». Ce n'est d'un bout à l'autre qu'une prière pour les morts. Le *canon* doit avoir été composé pour l'usage liturgique du monastère fondé par Cassia; on le chantait sans doute aux stations de chaque samedi dans le cimetière de la communauté.

Une prière en 32 tropaires est un peu longue, il faut l'avouer. De là le remplissage, les chevilles, l'abus des citations bibliques, les répétitions, qui nous choquent dans le *canon* de Cassia comme dans les milliers de poèmes analogues dus à la féconde plume des hymnographes. Cassia nous a montré dans ses idiomèles ce dont elle était capable; si elle est ici inférieure à elle-même, accusons-en surtout le genre qu'elle emploie.

Quoi qu'il en soit, voici quelques passages qui me paraissent capables de souffrir le parallèle avec les tropaires des autres mélodes :

« Nous, mortels nés périssables, quand retentira comme un tonnerre la trompette du jugement, nous ressusciterons incorruptibles, nous nous lèverons après un sommeil, comme l'affirme la sagesse de Paul. Mon Dieu! délivrez alors vos serviteurs de la sentence de condamnation!

« Ayez pitié de vos serviteurs au jour de la colère, ce jour où ils doivent se présenter nus devant vous. O Dieu sauveur, ne leur faites pas entendre cette parole qui renvoie au feu éternel!

(1) Cf. K. Weyman, *loco cit.*
(2) Cf. L. Petit, *loco cit.*
(3) Cf. K. Weyman, *loco cit.*, qui est beaucoup plus élogieux.

« Lorsque vous viendrez, ô Christ, juger notre vie et nos œuvres, dans l'examen universel des actions de l'humanité, Seigneur que n'atteignit jamais le péché, pardonnez les fautes dont vous avez pris votre part...

« Juge plein d'équité, quand vous pèserez nos actions, ne nous jugez pas d'après votre justice, mais que votre bonté, ô mon Sauveur, l'emporte et relève le plateau de la balance alourdi par le poids de nos œuvres mauvaises...

« Pères et frères dont nous gardons le souvenir, parents, amis, vous qui avez avant nous entrepris le terrible voyage, recevez de ma part ce cantique en hommage, et vous tous qui avez déjà obtenu la félicité du ciel, suppliez le Créateur pour moi.

« Sauveur des désespérés, nous célébrons avec crainte votre redoutable sacrifice, comme vous l'avez appelé; nous proclamons votre mort terrible et volontaire, et dans une supplication universelle, nous vous l'offrons instamment pour ceux qui ont émigré vers vous, vers vous qui donnez la vie. Accordez-leur le repos avec vos saints! »

C'est bien là le style de la véritable prière chrétienne en faveur des trépassés : si l'on hésite à le reconnaître du premier coup, ce ne peut être que la faute du traducteur.

Constantinople.

P. Sophrone Pétridès,
des Augustins de l'Assomption.

VIE

DE

SAINTE MARINE

(*Suite*) (1)

V

TEXTE ARABE

PUBLIÉ PAR

IGNAZIO GUIDI ET **E. BLOCHET**

1

AVANT-PROPOS

Les textes arabes qui suivent sont tirés des mss. du Vatican : Le texte A se trouve dans le « Codex vatic. syriacus 196 » écrit en 1551 en caractères syriaques, mais en langue arabe (*Karšūnī*); voy. Assemani, *Biblioth. apost. vatic. librorum manuscr. catalogus*, III, 416; il mesure exactement cm. 35/21. Ce ms. est très soigneusement écrit et en grande partie vocalisé au moyen des voyelles arabes, ce qui le rend important pour l'histoire de la langue arabe parlée, qu'il reproduit assez fidèlement. Je me réserve de revenir ailleurs sur ce sujet; naturel-

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 283, 357, 572, et vol. VII, 1902, p. 136.

lement toutes les formes et l'orthographe propres de l'arabe parlé sont conservées dans l'édition de ce texte et des suivants.

Le texte B est tiré du « Codex vatic. syriacus 199 », qui est également en *Karšūnī;* il mesure cm. 28/17 et a été écrit en 1545; voy. Assemani, *op. c.*, III, 442.

Il existe encore un troisième texte de la légende arabe de sainte Marine (C) dans le « Codex vatic. arabicus 171 », f. 114 v (voy. Maï, *Script. vet. n. coll.*, IV, 312), mais ce texte incomplet (il n'a qu'un tiers à peu près de la légende) et assez mal écrit par quelque copiste ignorant, n'est qu'un abrégé du texte B, et n'a pas d'importance.

I. Guidi.

خبر

مارينا القديسة

A

(Codex vaticanus syriacus 196 (xvi^e siècle), f^os 409^r-414^r.)

* f. 409^r * بسم الاب والابن والروح القدس اله واحد بارك يا رب. كان فى ذلك الزمان يا اخوة رجل يقال له ابراهيم. وكان له امراه يقال لها بدورة. وكان هذا الرجل مؤمن محبّ اليتامى والارامل والمساكين وكان ياخذ الغربا الى منزله. واله رزق بنت واحده ولم يرزق غيرها. فلمّا كبرت الجاريه وصارت مثل النسا. توفّت امها. وانّ ابوها قام الى جميع ما يملكه اباعه وقال لبنته انى اريد ازوجكى وادفع اليكى هذا المال واذهب انا اخلص نفسى فى هذه الدنيا قبل الموت وابكى على خطيّتى. فقالت القدّيسه مَارِينا. يا ابى وبجلّ لك من الله. ان تخلّص انت نفسك وترمينى انا فى الفضيحه. ما انا وَلِدتك فما سمعت ما ذكر عن الراعى الصالح. انه يسلّم نفسه الى الموت من اجل غنمه واحده حى الله انى لم اخليك تخلّص نفسك انت من الخطيّه. وتتركنى انا فيها. فقال لها ابوها انا يا بنتى اريد اذهب الى دير الرجال. وانتى بنت ذو شبه. والشيطان عدوا مبين.

فقالت* له ابنتك. فما يصعب عليك ان لا تعلمهم انى امراة. وانى انا * f. 409v
اتشبّه بالرجل والبس لبس الرهبان. واسال السيد المسيح يسترنى معك
ويقوينى على عمل الخير. فقال لها ابوها احلقى شعرك لما راى من
حرصها على حب الرهبنة. ثم لبسها اسود وسدق ذلك المال على
الكنايس والكهنه ولاايتام والارامل والمساكين ولم يترك معه شى. غير
ماية دينار. وانه اخذ بنته ومضا بها الى الدير. وكان الدير فى جبل لبنان
من اعمال طرابلس الشام المعروف بدير قيُوبين. وانه اتا الى الدير المذكور
وبنته معه. وانهم حضروا قدّام الرييس وسجدوا له وتباركوا منه هو وبنته.
وان الرجل قال للرييس يا ابى انى جيت اليك انا وولدى هذا نطلب
صلاتك ونعيش تحت ظلك. ونخلّص انفسنا من الخطيّه. ومن هموم
العالم. وانه دفع له تلك الماية دينار. فصلّا عليهم واعطاهم قلّاته. وانهم
كانوا حريصين فى خلاص انفسهم من الخطيّه بالصوم والصلاه والسهر. وانهم
دايما على هذه السيره مدةً طويله. وانّ الشيخ* مرض مرض الموت. * f. 410r
وتوفا الى رحمة الله وبقى ولده انبا مارينا فى وحشة كثيره لفقدة الشيخ
والوحده. وبكا وحزن حزنًا شديد وانها عزّت روحها واعتزّت بالسيد
المسيح. وقامت وصلّت وقالت يا سيدى لا تتخلى عنى. لكنّ قوينى
وانطرنى من كيد العدو وحيلته لأنّنى عودٌ ضعيف. وان الرهبان تحدّثوا مع
بعضهم بعض وقالوا. مسكين انبا مارينًا طفل صغير ما بنرا يطلع له لحيه.
وكانت هذه مارينا حسنة المنظر جدا. وانها كانت تعمل الاعمال الصالحه
بالصوم والصلاه والسهر. وكان ايضًا للرهبان عاده يخرجوا منهم من يدوروا فى
البلد ويجمع لهم بركه كعادة الديارات. وكان الرييس يعز انبا مارينا
لحسب ما يرا من صغر سنه وكان يفتقده ويعزّه ويقوى امانته. فلما كان
بعد مدّه انوا الرهبان اصحاب نوبة الخروج الى ان يدوروا فى البلد
وسجدوا قدّام الرييس وقالوا له يا ابونا امر انبا مارينا ان يخرج معنا
ويتفرّج فى الضيع. لانه من يوم دخل الى الدير ما عاد خرج برا عند
ذلك ادعا الرييس لانبا مارينا وقال له اخونك* قد اشتهوا ان تخرج * f. 410v
معهم وتتفرج بالدنيا. وترجع سالم ان شا الله. فقال ابا مارينا. السمع

والطاعه يا ابى. نعم وكرامه. وان الريس صلا عليهم وسافروا فلما لحقهم
المسا. اتوا الى فندق كان على الطريق فباتوا فيه. وكان لصاحب الفندق
بنت مفسوده. وكان قد افسدها واحد رجل كان سديقهم فحملت منه.
فلما ابصرت انبا مارينا صبى. مع رفاقه اتّفق رايها هى والرجل الذى
افسدها. وقال اذا انكشف امركى وبان حبلك. قولى ان ذاك الراهب
الصبى. الذى بات عندنا مع الرهبان. هو الذى اختلا بى واغصبنى. فمن
بعد ذلك بايام انكشف امرها وبان عيبها. فلما علم ابوها مسك عاقبها.
وهانها. وقال لها قولى لى من هو الذى افسدكى يا ملعونه. اهتكتنى وطامنتنى
راسى بين الناس. فقالت يا ابى لا شكّ ولا خفا ذاك الراهب الصبى
الذى كان مع الرهبان الذى باتوا عندنا هو الذى افسدنى. وربح
خطيّتنى غصبًا علىّ بغير اختيارى. وان ابوها حمّلها ومضا بها الى الدير
* f. 411r لانه كان* قريب منهم. والفندق كان عند طورزا. وان ابوها تقدّم الى
ريس الدير. وقال له يا ريس ما انتم رهبان. ما انتم الا سباع ذاريه.
فقال له الريس ما شانك. وما هو الذى انابك واستوى فيك. قال
له اش يكون اكثر من هكذى. الراهب انبا مارينا يجى ويبات عندنا هو
ورفاقه واكرمناهم وقمنا فى واجب حقّهم. ومن بعد هذا اختلا بهذه
الجاريه بنتى فافسدها وافضحها واهتك سترها. فهذا جزانا. فقال له
الريس. اصبر الى حين يحضروا. فهو بعد غايب. ونكشف هذا الامر
كيف يكون. فان كان فعله. نحن نطرده من الدير. ونفعل به الواجبات.
ثم ان صاحب الفندق اخذ بنته ومضا. الى فندقه. الى ما اجتمعوا
الرهبان الغايبين. وانبا مارينا معهم. فسمع ابو الجاريه بقدومهم. وكانت
البنت قد ولدت ابنًا. واند قام لساعته وحمل الصبى وسار به الى الدير.
فلما دخل انبا مارينا يريد ان يسلّم على الريس. فانتهره وقال له اخرج
من هذا الدير ولا اعود ابصرك. فقال له اكشف ايش هو ذنبى يا ابى.
* f. 411v *حتى اعترف. وان كنت برى. ولا تسدّق فى ما لا فعلته. فقال له.
اش يكون اكثر من هكذى قد افسدت بنت الخانى. وقد جا وبكّتنا. واخرق

فينا. فقال له وصلانك يا ابنى ما اعرف شى من(1) ما تقول. والناس يخطوا ويتوبوا. وقد امر السيد المسيح بالتوبه. اغفر لى يا ابنى. فقال له الرييس. انا كنت احبّك واكرمك لحسن صغر سنّك. لان تكون مثل اخوتك طاهرا قدّيسا. وهذا الفعل فعلك. قم انصرف من هذا الدير لا بقيت تقم فيه ساعه واحده. فيطلوا الرهبان ويهلكوا ويضلّوا عن طريق الخلاص. فلم بقى لك عندى مقام. واند اخذ عنه المعزّره (2) وطرده. حينيذ خرج من الدير واعتزل الى قريب منه. وعمل له مظلّه وصار فيها. وان الفندقى دخل الى الرييس الدير ومعه الصبى. وشكا الى الرييس حاله. فقال له ها قد طردته من الدير فخذه اليه. حينيذ مضى اليه وطرح له الصبى عنده. وقال له خذ ابنك يطالبك الله على ما قد فعلت بى.
وان انبا مارينا اخذ الصبى وقطع من جبّته ولفّه* بها وكان يحمله الى * f. 412r
الرعاه الذى فى الجبل ويسقيه من اللبن. حتى كبر الصبى وصار ابن ثلاث سنين. وكان انبا مارينا. صابرًا على الحرّ والبرد وهو باكيًا. حتى بلى جسده. وكان الرهبان كلهم يزوروه ويفتقدوه. ثم ان الرهبان بعد مدّه وقفوا بين يدّى الرييس وقالوا له. يا ابونا نحن نسالك ان تغفر لانبا مارينا وترده الى موضعه. لاننا بنراه قد بلى جسده من ما بيقاسى من الشدّه وهو صابر. فلو تكون عينه الى الدنيا كان راح الى بعض البلد سكن. ودخل فى الدنيا. الا من يوم خرج من الدير محبوس. فى هذه المظلّه. ويوم ياكل وايام لا ياكل فقال الرييس ما يصلح يا اولادى ان يسكن فى الدير زانى. فلما راوا الرهبان انه ما يقبل مسالتهم فى انبا مارينا. انفقوا. جميعهم وقالوا. يا ابونا. ان لم ترد لانبا مارينا وتغفر له وتصلّى عليه لانه قد تاب من كل قلبه. وقد امر الله ان يقبل التايبين الراجعين اليه. وان كنت ما تقبل سلتنا فيه. خرجنا جيعنا من هذا الدير ونمضى الى
غيره.* فكلنا خطاه. ونطلب من الله الغفران. فلما نظر الرييس الرهبان * f. 412v

(1) Ajouté ensuite, probablement pour donner à la phrase la correction de l'arabe littéraire.

(2) L. المُزرة?

قد اشتهوا ليردوا لانبا مارينا. انعم لهم انهم يردوه. وقال لهم امضوا اليه وردوه الى قلّايته. وانهم مضوا اليه وتباركوا منه وجابوه. فلما دخل الى الدير جا الى قدّام الرييس وسلّم عليه وراسه مطامل. وقال يا ابى بشان الله اغفر لى خطيتى فقد اخطيت. وما بقيت اعود اليها ثانيه. وان الرييس صلّا عليه وغفر له خطيته. وامره بالرجوع الى قلّايته. والصبى صُحبته. وان انبا مارينا صلاتها معنا دخلت الى القلّايه. ومكثت فيها زمان طويل. لا تدخل ولا تخرج لان كان الرييس قد طرح عليها قانون ثقيل صوم وسجود وسهرثم ان انبا مارينا ضعف مما رسم عليه من القانون ضعف ضعف شديد. وانحلّ جسمها. ورقّت اعضايها من شدّة زهدها. وعند ذلك مرضت مرض الموت. فانقطعت ايّام. ولم يعودوا يبصروها الرهبان. فقالوا بعضهم لبعض. انبا مارينا لنا زمان ما عدنا رايناه. فى الصلاه. انطلقوا بنا الى الرييس الدير فاشوروه فى المضى* اليه فانطلقوا جميعهم الى الرييس. وقالوا له يا ابونا لنا زمان ما عدنا راينا ابونا انبا مارينا. على امرك نصال اليه نفتقده. فانعم لهم بالمضى اليه. وانهم وصلوا جميعهم الى قلّايتة انبا مارينا. فلما وقفوا عليها. دعوه طريق وثنتين فلم يجبهم. حينيذ فتحوا الباب ودخلوا فوجدوها قد تنيّحت الى رحمة الله. والصبى فى جنبها يبكى. فمضوا الى الرييس وعرّفوه. بما قد كان من القديس انبا مارينا صلاتها معنا اجمعين امين. فقال الرييس سبحان الله الذى هو علم كيف يكون خروج هذا المسكين من جسده. وهل قبل توبته ام لا. فاذهبوا اليه وغسلوه وكفّنوا وصلّوا عليه وادفنوه. وان هو غير مستحق منا ذلك. وانهم اجتمعوا ومضوا اليه. فلما تقدّموا ليخلعوا عنه ثيابه على المغسل فنظروا ابزازها. فعرفوا انها امراه. فتاخّروا عنها وطرحوا الصوت بفزعة عظيمه ورعده. فانزعج الرييس للصوت وخرج من القلّايه وهو فزعان. وقال ما هو الخبر فقالوا يا ابونا. انبا مارينا جاريه. فشهق شهقة* عظيمه. وصاح صيحة مفزعه. ووقع على وجهه مغشى عليه. ساعه زمانيه. فظنّوا الحاضرين انه قد مات. فحملوا هم الرييس ونسيوا انبا مارينا. فبعد ساعه فاق الرييس من غشوته فوجد الجماعه قاعدين

* f. 113r

* f. 113v

عنده. فقام ومضا هو والجماعه الى جسد القدّيسه المباركه انبا مارينا. صلاتها معنا. وان الرييس اول ما وصل ارما روحه عليها وهو يعجّ ويبكى. والجماعه معه. وقال حى هو الله. لا رفعت راسى ولا قمت من موضعى حتى اعرف ان الله. قد غفر خطيّتى. وما صنعت معها. وجعل يندب ويبكى ويقول. يا قديسة الله اغفرى لى ذنبى. وما سبق منى اليك لانّنى كثير اسيت واخطيت حيث سدّقت عليك كلام من لا يسوى. وطردتكى من بين اخوتكى المباركين. وهو يبكى ويندب على نفسه. بهذا ومثاله. ولاخوه جميعهم يبكون على نوحه وبكايه وشدّة حصرته على ما فعل بالقدّيسه انبا مارينا. وان الرهبان اقاموا عليها صلاه فى الكنيسه من غدوه الى آخر النهار. بالتزمير والبكا* والعجج. وللوقت سمعوا صوتا سماوى يقول لرييس * f. 41r
ارفع راسك عن الارض. لان ما كان فعلك بامرك. ولا بارادتك. ولكنك تمّمت ما قد امر القانون. وان ذنبك مغفور. فما تحزن. وفى ما هو فى الصلاه على قديسة الله صلاتها معنا. اتصل الخبر الى صاحب الفندق. فى الوقت قام وجا هو وبنته. وطرحوا انفسهم على جسد المباركه وجعلت بنته تبكى وتصيح وتقول اغفرى لى يا قديسة الله لان سديقنا. الرومى هو الذى افسدنى وامرنى ان اقول ما سبق منى اليكى. وانهم دفنوها وقبروها بالتزمير والتهليل والتسبيح وهم يسبّحون الله متولى خلاصنا الرحمان الرحيم على صانعى الجميله مع اخياره واتقياه. الذى له التسبيح والوقار والقدره. من الان الى آخر الازمان امين. رحمة الله على من كتب. وعلى من قرى وعلى من سمع امين امين،

B

(Cod. vat. syr. 99 (XVI^e siècle), f^os 115^v-119^r.)

* f. 115^v. *بسم الاب والابن والروح القدس اله واحد

نبتدى بعون الله تعالى. مقرا خبر مارينا القديسه التى تزايت بزى الرهبان صلاتها معنا اجمعين.

كان فى ذلك الزمان رجل يدعا اسمه ابراهيم. وكان له امراه. ولم يكون لهم غير بنت واحده اسمها مارينا. وكان ابوها كثير المال جدا. فلما كبرت البنت وبلغت مبالغ النسا. تنيّحت امها. وخرجت من هذه الدنيا. وبقيت الجاريه مع ابوها دهرها كلها. فلما كان فى بعض الايام قال لها ابوها. اعلمى يا بنتى انى اريد ازوجك وافرح بك واعطيكى هذا المال جميعه. لانى اريد اذهب اخلص روحى من الخطيه. فقالت له الجاريه. يا سبحان الله كيف يأ ابى تريد انت ان تخلص نفسك من الخطيه وتتركنى انا فيها. فقال لها يا بنتى اريد اذهب الى دبر الرهبان. وما يصلح ان اخذك معى. لانك جاريه وما يوجب لك ان تجى معى. وانا اخاف عليكى لان الشيطان عدو الرهبان هو. فقالت له ما عليك. لا تعلمهم انى جاريه. وانا انشبّه بزى الرجال. فلما علم انها

* f. 116^r. ما تفارقه. فقام من ساعته* وباع كل شى كان له. وتصدق به على الغربا والمساكين واهل الحاجه. ثم اخذ معه مايه دينار برسم بركة الدير. وانه حلق شعر الجاريه والبسها لباس الرهبان. واخذ بيدها وساروا جميعا الى الدير. وكان قريب منهم. وكان ذلك الدير فى جبل لبنان. وهو يعرف بدير قنوبين. فلما وصلوا قرعوا الباب. وفتح لهم البواب ودخلوا. فسلموا على الريس واعطوه المايه دينار. ثم صلى عليهم وسمّا الجاريه انبا مارياس وابوها انبا ابراهيم. واعطاهم قلايه ورسم لهم العاده مثل الرهبان. وصاروا فى تلك القلايه. وكانوا حريصين على الصوم والصلاه والسهر وغير ذلك. وكان عادة الرهبان يخرجوا فى كل سنه. ويجمعوا بركة الدير المبارك

ويعاودوا فلما كان بعد زمان قليل. مرض انبا ابراهيم ابو انبا مارينوس
وتنيح الى رحمة الله. فحزن عليه ابنه انبا مارينوس حزنٌ شديد. وان
الرهبان عزّوه وصبروه على فقد ابيه. واذ تعزى بالسيد المسيح وصبر ولم
* f. 116v يتوانا عن الصوم والصلاه والسهر والخضوع للسيد المسيح دايم* الليل
والنهار. ثم انه تغير لونه وكل جسمه. وكان له صوت حسن حنون فى الصلاه.
وكانوا الرهبان يقولون ترا ما يطلع لانبا مارينوس لحيه مثل الرجال. فلما
جا وقت جمع البركه اتوا الرهبان الى ريّس الدير وقالوا له نطلب منك
ايها الاب ان توجه معنا انبا مارينوس فى طلب البركه الذى للدير
المبارك. فقال لهم الريس انتم تعلمون ان انبا مارينوس ضعيف الجسم.
وهو ايضا حزين على فقد والده. ولكن اذهبوا انتم فى هذه السنه
بمحبة المسيح. واذا كان بالسنة الاتيه انا اخرجه معكم ان شا الله. وان
الرهبان مضوا وجمعوا البركه حسب عادتهم ورجعوا الى الدير المبارك.
ولما كان فى السنة الثانيه. قالوا للريس لا بدّ لك ان تخرج معنا انبا
مارينوس فى هذه السنه. وان الريس ارسل خلفه. فلما حضر عنده قال
له اخرج يا ابنى مع اخوتك فى طلب البركه. فقال له السمع والطاعه
ايها الاب القديس. وان الريس انفذه هو واخر من الرهبان. ثم صلّا
عليهم وقال امضوا بسلام وفى امان السيد المسيح. فلما ساروا فى طلب البركه
الذى للدير ادركهم المسا. عند فندق اعنى خان وكان على جانب الطريق.
* f. 117r وكان لصاحب الفندق بنت. وكانت قد حبلت من الزنا. وكان ذلك
الذى اخطا معها وحبلت منه. علّمها وقال لها. ان سالك ابوكى وقال
لك من فعل بك هذا الفعل. فقولى له انتى. ذاك الراهب الشاب
الامرد الذى بات عندنا هو ورفيقه. وان انبا مارينوس لما اصبح
الصباح خرج من الفندق هو ورفيقه وساروا فى طريقهم. فلما كان بعد
ايام قليله ظهر حبل بنت صاحب الفندق. فقال لها ابوها ما هذا الفعل
اينتها النجسه الملعونه. واذه ضربها ضربٌ شديد. وقال من فعل بك هذا
الفعل. فقالت له يا ابى ذاك الراهب الشاب الامرد الذى بات

عندنا من ايام. وان صاحب الفندق اخذ ابنته ومضا بها الى الدير. لانه كان قريب منهم. فصاح على باب الدير. وفتح له البواب ودخل هو وبنته. فسلموا على الريس وقالوا له. اين الراهب الامرد الذى بات عندنا من مدة ايام. فانه حبّل ابنتى هذه وافضحنى بين الناس. واستغاث بصوتا عالى قدام الريس. فقال له الريس ليس هو هاهنا ولكنه غايب
f. 117r * وما لنا اليد وصول ولكن* اذا جا من سفره نحن نسلمه اليك. ونطرده من الدير ودونك واياه. وانه اخذ بنته ومضى الى الفندق. ومن بعد ايام جا انبا مارينوس من سفره. وانه تقدم قدام الريس ليسلم عليه حسب عادتهم. وان الريس انتهره وطرده من قدامه. وامر الرهبان ان يطرحوا قماشه الى برا الدير. ثم قال له ريس الدير يا ملعون ايش هذا الفعل القبيح الذى فعلت. قد افضحتنا وهتكتنا ونجست ديرنا. فقال انبا مارينوس اعلمنى ايها الاب القديس ما هى خطيّتى وذنبى. فقال له الريس يا ويلك يا حزين. يكون اوفا مما حبّلت ابنت صاحب الفندق. وتعود تسكن فى الدير. فقال انبا مارينوس نعمًا قلت يا سيدى. منى الخطا ومنك لاحتمال. فقال الريس حقا انك لا عدت تقف عندى ابدًا اشر مما وقفت. وان الرهبان طردوه. واخذوا قماشه ورموا برا الدير. وانه اخذ كل ما كان له من القماش وخرج الى الجبل. فصنع له مظله وسكن فيها. وكان يعبد المسيح بامانه وتضرع وخشوع
f. 118r * وبكا شديد مع الصوم والصلاه والسهر. وان الاخوه اغتمّوا لمفارقته* وكانوا حزانا عليه. ثم ان الرهبان جاوا الى الريس وقالوا له نريد منك ان ترد انبا مارينوس الى الدير. فقال لهم لا ارده ابدا. لانه افضحنى وافضح الرهبان. هذا الشى ما يكون ولا ارده ابدًا. وانهم مضوا من عند الريس. وان بنت صاحب الفندق ولدت ابنا. فحمله ابوها وجابه الى الدير ورماه قدام باب الدير وقال خذوا زرعكم. وانه لما خرج انبا مارينوس. اخذ الريس الولد وطرحه فى وجهه وقال له. خذ ولدك يا ملعون. وانه اخذه وشكر السيد المسيح. وقطع من الخلقان التى كانت عليه ولفه بها

وكان يمضى به الى اصحاب قطعان الغنم يرضعه. وان الرهبان اشتد حزنهم على انبا مارينوس. وعاودوا الى الريس وقالوا له لا بدّ لك ان ترد يا ابونا انبا مارينوس الى الدير والا خرجنا جميعنا وخلينا الدير لك وحدك. فقال لهم ما ارد من قد وقع بالزنا وحبّل بنت صاحب الفندق. فقالوا لا بد لك ان ترده. فلما علم انهم قد اتفقوا على الرواح من الدير. فقال لهم امضوا وردوه واند ما كان يستاهل يدخل هذا الدير. وانهم خرجوا اليه وجابوه وفرحوا به. واند مضى* الى الريس وسلم عليه واستغفر * f. 118v
منه. فطرح عليه الريس قانون ان يصوم اربعين يوم متواليد. وان يصدّق على المساكين. وان يصلى فى كل يوم سبع دفعات. فرضى انبا مارينوس بكل ما امره الريس. واند اخذ الطفل ومضى الى قلايته وكان كثير الصوم والصلاه فى كل وقت. فلما مضى زمان قليل. مرض انبا مارينوس مرضًا شديد. واند تنيّح فى طاعة السيد المسيح. ولم يعلم فيد احدٌ من الرهبان. وانهم قالوا بعضهم لبعض. امضوا بنا نفتقد اخونا انبا مارينوس. فمضوا الى قلايته وفتحوا الباب ودخلوا اليه فوجدوه قد مات والصبى الصغير على صدره يرضع من ثديها اعنى ابزازها. فقال بعضهم لبعض امضوا اعلموا الريس بموت انبا مارينوس. فمضى بعضهم واخبره. فقال امضوا وصلّوا عليه وادفنوه. لانه ما كان يستحق ان يدفن فى هذا الدير. الا سبحان من يعلم كيف كانت خروج نفسه من جسده. واند عاد الى الاخوه واخبرهم بما قال الريس. وانهم انزعوه ثياب حتى يغسلوه. فاذا الثديين قد ظهرت وانكشفت العوره وعرفوا انها امراه.* فلما نظروا اليها طرحوا * f. 119r
انفسهم عليها وجعلوا يبكون ويعجون بالصراخ العالى. فقال بعضهم امضوا الى الريس واعلموه بهذه القضيد. فمضى اليه واحد فاخبره بامر انبا مارينوس اند امراه. فلما سمع ذلك وقع من على الكرسى على وجهه وبقى يعج مثل الثور. وغشى غشوه وحشه. ساعد طويله وقال. حقا لا ابرح من هذا الموضع حتى يغفر لى السيد المسيح ما اخطيت الى هذه الحرمه. فبعد ساعد طويله جاه صوت من السما يقول له. قوم انت وجماعة الاخوه

وصلوا عليها وكفنوها كما يجب. واستغفروا منها. فلو انك كنت علمت بسببها فما كنت غفرت لك ابدًا. ولكنك ما علمت بذلك. وان جماعة الرهبان جعلوا يسجدوا هم والريس جميع على جسد القديسه المباركه. وكانوا يبكوا بكا عظيم. وانهم غسلوها وكفنوها وجعلوها فى قبر حجر نقر ناووس ودفنوها فيه. واقاموا عليها الصلاه من بكره الى نصف النهار. بالقرايه والتسبيح والتمجيد. ولم يعلموا الا وبنت صاحب الفندق قد حضرت وطرحت نفسها على القديسه وجعلت تبكى وتقول ان الذى افسدنى هو الذى جعلنى اكذب عليكى يا قديسة الله. وكانوا الرهبان يسمعون ذلك. وانها اخذت ابند وانصرفت. وان الرهبان قاموا يسبحوا الله ويمجدون اسمه. وكان خروج القديسه من هذه الدنيا الفانيه فى شهر اب. وعند ما علم صاحب الفندق. كان فى كل سنه يصنع له تذكار وعيد كبير وفرحه عظيمه. فنسال ربنا والاهنا وسيدنا يسوع المسيح. ان يغفر خطايانا ويرحم اموتنا. ويعيننا على ساعة الموت. بشفاعة السيده ام النور وجميع القديسين امين امين امين

* f. 119v

كملت بعون الله تعالى ولله المجد ايها الاخ القارى الفهيم بالمحبة الروحانيه ادعى للكاتب الحقير بغفران ذنوبه وخطاياه التى لا تحصا من اجل الله.

TRADUCTION DU TEXTE A

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit un seul Dieu; bénis, ô Seigneur!

En ce temps-là, ô mes frères, vivait un homme qui s'appelait Abraham et sa femme s'appelait Badūra (1). Cet homme était fidèle, aimait les orphelins, les veuves et les pauvres, et logeait chez lui les pèlerins; il avait reçu de Dieu une fille, mais pas d'autre enfant. Lorsque sa fille grandit et devint comme les femmes, sa mère mourut. Son père prit alors tout ce qu'il possédait, le vendit et dit à sa fille : « Je veux te marier et te donner ces richesses; quant à moi, j'irai sauver mon âme, dans ce monde, avant de mourir, et pleurer mes péchés. » Sainte Mārinā lui dit : « O mon père, est-il permis devant Dieu que tu sauves ton âme et me jettes dans la honte? Ne suis-je pas ta fille? Et n'as-tu pas entendu ce qui est dit au sujet du bon pasteur, qui se livre lui-même à la mort pour une seule de ses brebis? Je jure que je ne te permettrai pas de sauver ton âme du péché en m'y laissant moi. » Son père lui dit : « O ma fille, je veux aller dans le monastère d'hommes, mais tu es une jeune fille, et tu es belle; or le diable est un ennemi manifeste (2)! » Sa fille lui dit : « Quelle difficulté y a-t-il pour toi de ne pas leur apprendre que je suis une femme? Je me déguiserai en jeune homme et je revêtirai l'habit des moines, en demandant au Seigneur Jésus-Christ de me cacher avec toi, et de me donner la force de faire le bien. » Son père, voyant son vif amour pour la vie monacale, lui dit de raser ses cheveux. Il l'habilla de vêtements noirs et distribua ses richesses aux églises, aux prêtres, aux orphe-

(1) A corriger probablement Tadūra, Théodore, ce qui suppose un original écrit en lettres arabes بدورة = تدورة.

(2) Cf. *Coran*, II, 162, 201, etc.

lins, aux veuves et aux pauvres, et ne garda que 100 dinārs; après quoi il prit sa fille, et la conduisit au monastère.

Ce monastère était sur le mont Liban dans les districts de Tripoli de Syrie, connu sous le nom de « Monastère de Qinobin. » Il se rendit donc avec sa fille audit monastère; là ils furent conduits en la présence du supérieur, se prosternèrent devant lui, et lui demandèrent sa bénédiction, lui et sa fille. L'homme dit au supérieur : « Mon père, je suis venu vers toi, moi et mon enfant, pour implorer tes prières, vivre sous ta protection et sauver nos âmes du péché et des soucis du monde. » Il lui remit alors les 100 dinārs. Le supérieur pria sur eux et leur assigna une cellule. Ils étaient pleins d'ardeur pour garder leurs âmes du péché, par le jeûne, la prière et la veille. Après avoir vécu ainsi longtemps, le père tomba malade d'une maladie mortelle et mourut dans la miséricorde de Dieu. Son enfant, Anbā Mārinā, demeura dans une grande tristesse et dans la solitude, ayant perdu son vieux *père;* il pleura et s'attrista beaucoup, mais il reprit courage et se fortifia dans le Seigneur Jésus-Christ; elle(1) se leva, pria et dit : « O Seigneur! ne t'éloigne pas de moi, mais fortifie-moi et défends-moi des pièges de l'ennemi et de ses ruses, car je suis faible (un faible arbrisseau). » Les moines causèrent entre eux et dirent : « Pauvre Anbā Mārinā, pauvre petit garçon qui est encore imberbe! » Mārinā avait un très bel aspect et accomplissait les bonnes œuvres en jeûne, prière et veille.

Ces moines avaient aussi un usage : quelques-uns d'entre eux sortaient et allaient tout autour des villages et recueillaient des aumônes, selon l'usage des monastères. Le supérieur, eu égard à sa jeunesse, aimait Anbā Mārinā, le visitait, le chérissait et fortifiait sa foi. Après quelque temps, les moines qui, à tour de rôle, devaient sortir et aller tout autour du pays, vinrent se prosterner devant le supérieur et lui dirent : « O notre père! ordonne à Anbā Mārinā de sortir avec nous et de parcourir les villages, car depuis le jour où il est entré au monastère, il n'est jamais sorti au dehors. » Alors le supérieur appela Anbā Mārinā et lui dit : « Tes frères désirent que tu sortes avec eux et parcoures un peu le monde, et rentres sain et sauf, si Dieu

(1) Le texte passe brusquement du masculin au féminin, et vice versa.

veut. » Anbā Mārinā dit : « J'obéis immédiatement, ô mon père, très volontiers. »

Le supérieur pria sur eux et ils partirent. Quand le soir les surprit, ils vinrent à une hôtellerie qui était sur le chemin et y passèrent la nuit. Le maître de l'hôtellerie avait une fille qui avait été séduite par un de leurs amis, et rendue enceinte par lui. Lorsqu'elle vit le jeune garçon Anbā Mārinā avec ses compagnons, elle et l'homme qui l'avait séduite s'entendirent; et celui-ci lui dit : « Si la chose est découverte, et si ta grossesse devient visible, dis : « Ce jeune moine qui a passé la nuit chez « nous avec les autres moines, est celui qui, étant resté seul avec « moi, m'a fait violence. » Quelques jours après, la chose fut découverte, et son déshonneur fut manifeste. Lorsque le père l'apprit, il la saisit, la châtia, l'invectiva, et lui dit : « Qui t'a rendue enceinte, toi maudite? Tu m'as déshonoré, et tu as abaissé ma tête, *tu m'as humilié* parmi les hommes. » Elle répondit : « Il n'y a dans la chose ni doute, ni secret. Ce jeune moine qui était avec les moines qui ont passé la nuit chez nous est celui qui m'a séduite, et il est responsable de mon péché, m'ayant fait violence contre ma volonté. » Son père l'emmena et la conduisit au monastère qui était dans le voisinage, car l'hôtellerie était à Tourzā. Son père alla chez le supérieur du monastère et lui dit : « O supérieur, vous n'êtes pas des moines! vous n'êtes que des bêtes féroces. » Le supérieur lui dit : « Qu'as-tu donc? Quel malheur t'est survenu? » Il lui répondit : « Eh quoi! pourrait-il y avoir quelque chose de pire que cela? Le moine Anbā Mārinā vient et passe la nuit chez nous avec ses compagnons; nous les avons reçus avec tous les égards qui leur étaient dus, et ensuite il est resté seul avec cette jeune fille, mon enfant, et l'a séduite et déshonorée et couverte de honte! Est-ce là notre récompense? » Le supérieur dit : « Attends que les moines rentrent, car il est absent, et nous découvrirons comment la chose s'est passée. S'il est coupable, nous le chasserons du monastère et le traiterons comme de devoir. » Alors le maître de l'hôtellerie prit sa fille et s'en alla à son hôtellerie jusqu'au moment où les moines absents, et Anbā Mārinā avec eux, rentrèrent et que le père de la jeune fille fut informé de leur retour.

La fille ayant enfanté un garçon, *le père de celle-ci* se leva

immédiatement et le porta au monastère. Lorsque Anbā Mārinā entra pour saluer le supérieur, celui-ci le chassa en lui disant : « Sors de ce monastère! que je ne te revoie plus jamais! » Celui-ci lui dit : « Révèle-moi quel est mon crime, ô mon père, afin que je le confesse. Mais si je suis innocent, ne me crois pas coupable d'une faute que je n'ai pas commise. » *Le supérieur* dit : « Y a-t-il quelque chose de pire que cela? Tu as séduit la fille de l'hôtelier; il est venu nous faire de rudes reproches. » Elle lui dit : « Tes prières, ô mon père! je ne sais rien de cette affaire dont tu parles, et, *en tout cas*, les hommes pèchent et se repentent, et Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a commandé de faire pénitence; pardonne-moi donc, ô mon père! » Le supérieur lui dit : « Je t'aimais et j'avais tous les égards pour ta jeunesse, afin que tu fusses, comme tes frères, pur et saint; et tu agis de la sorte! Lève-toi et sors de ce monastère, n'y reste pas un seul instant de plus, de peur que les moines se gâtent, périssent et s'écartent du chemin du salut; tu n'as plus de place au milieu de nous! » Et il lui ôta sa ceinture de moine (?) et le chassa.

Alors il sortit du monastère, et se retira seul dans le voisinage et se construisit une tente où il vivait. L'hôtelier entra chez le supérieur du monastère avec l'enfant, en se plaignant de sa condition; mais le supérieur lui dit : « Voilà que je l'ai chassé du monastère; porte-lui l'enfant. » Alors il alla et jeta l'enfant à côté de lui, et lui dit : « Prends ton fils. Que Dieu exige de toi la peine du mal que tu m'as fait! » Anbā Mārinā prit l'enfant, découpa *un maillot* dans son manteau, l'en enveloppa; il le porta aux bergers qui étaient sur le mont *Liban*, et il lui donnait à boire du lait, jusqu'à ce que l'enfant grandit et atteignit l'âge de 3 ans. Anbā Mārinā supportait la chaleur et le froid en pleurant, de sorte que son corps en dépérit. Tous les moines se rendaient auprès de lui et lui faisaient visite. Après un certain temps les moines se présentèrent au supérieur et lui dirent : « O notre père! nous te demandons de pardonner à Anbā Mārinā et de le faire revenir à sa place, parce que nous voyons que son corps a dépéri par suite de ce qu'il souffre en patience. Si son œil était tourné vers la vie mondaine, il serait allé habiter quelque ville et serait entré dans le monde, tandis que depuis le jour où il est sorti du monastère, il vit

enfermé dans cette tente; un jour il mange et pendant plusieurs jours il ne mange pas. » Le supérieur dit : « Il n'est pas convenable, ô mes enfants, qu'un fornicateur habite le monastère! » Lorsque les moines virent qu'il n'accueillait pas leur demande au sujet d'Anbā Mārinā, ils dirent de commun accord : « O notre père, si tu ne fais pas revenir Anbā Mārinā et ne lui pardonnes pas et ne pries pas sur lui — car il a fait pénitence de tout son cœur et Dieu a commandé d'accueillir les pénitents qui retournent à Lui, — si tu n'accueilles pas notre demande à son sujet, nous sortirons tous de ce monastère, pour nous en aller à un autre; nous sommes tous des pécheurs et nous demandons à Dieu le pardon. » Le supérieur, en voyant leur désir de faire rentrer Anbā Mārinā *dans le monastère*, leur permit de le ramener et dit : « Allez et ramenez-le à sa cellule. »

Ils allèrent chez lui, prirent sa bénédiction et l'amenèrent. Lorsqu'il entra dans le monastère, il alla au-devant du supérieur et le salua en baissant sa tête, et lui dit : « Pour l'amour de Dieu, pardonne mon péché, car j'ai péché, mais je ne commettrai pas ce péché une seconde fois. » Le supérieur pria sur lui et lui pardonna son péché et le fit retourner à sa cellule, avec le petit enfant. Anbā Mārinā (que ses prières soient sur nous!) entra dans la cellule et y demeura longtemps, sans en sortir, parce que le supérieur lui avait imposé une rude pénitence : jeûne, génuflexions et veille. Anbā Mārinā devint très faible par suite de la pénitence que *le supérieur* lui avait imposée; son corps était défait et ses membres s'affaiblissaient par suite de la grande mortification; alors il tomba dans une maladie mortelle. Plusieurs jours passèrent sans que les moines le vissent; ils se dirent l'un à l'autre : « Depuis longtemps nous ne voyons plus Anbā Mārinā à la prière; allons chez le supérieur et consultons-le pour savoir s'il faut aller chez lui! » Et ils allèrent tous chez le supérieur et lui dirent : « O notre père, depuis longtemps nous ne voyons plus Anbā Mārinā; si tu le permets, nous irons jusqu'à lui, pour lui faire visite. » Et il leur permit d'y aller. Arrivés à la cellule d'Anbā Mārinā, ils s'arrêtèrent et l'appelèrent une et deux fois, sans qu'il leur répondît. Alors ils ouvrirent la porte et, étant entrés, trouvèrent qu'elle était morte dans la miséricorde de Dieu, et l'enfant pleurait à côté d'elle. Ils allèrent chez le

supérieur et lui apprirent ce qui était arrivé à Anbā Mārinā, que ses prières soient sur nous tous, amen!

Le supérieur dit : « Gloire à Dieu, qui sait dans quelles conditions l'âme de ce pauvre *moine* est sortie du corps, s'il a accueilli ou non sa pénitence! Mais allez, lavez-le, enveloppez-le d'un linceul, priez sur lui et enterrez-le, quoiqu'il ne le mérite pas de notre part! » Ils se réunirent et allèrent vers lui; mais quand ils se mirent à le dépouiller de ses vêtements sur le lavoir, ils aperçurent ses mamelles et connurent qu'elle était une femme. Ils reculèrent épouvantés et tremblants et poussèrent des cris. Le supérieur en fut troublé, il sortit de sa cellule effrayé et dit : « Qu'est-il arrivé? » — « Anbā Mārinā est une jeune fille! » lui répondirent-ils. Alors il sanglota beaucoup en poussant des cris affreux et tomba en défaillance pendant quelque temps, de sorte que ceux qui étaient présents le crurent mort. Ils emportèrent le supérieur, oubliant *pour le moment* Anbā Mārinā. Après un certain laps de temps il reprit ses sens et vit que tous se tenaient debout devant lui; il se leva et avec les autres il alla vers le corps de la sainte bénie, Anbā Mārinā (que ses prières soient sur nous!). Le supérieur, à peine arrivé, se jeta sur elle en criant et en pleurant, et les autres avec lui. Il dit : « Je jure que je ne lèverai pas ma tête de la terre et je ne bougerai pas d'ici, avant de connaître si Dieu a pardonné mon péché et ce que j'ai fait envers elle! » Et il se mit à pleurer et crier et il dit : « O sainte de Dieu, pardonne-moi mon crime et ce que j'ai fait, car j'ai fait un grand mal et j'ai péché en ajoutant foi au discours d'un indigne contre toi et en te chassant d'entre tes frères bénis! » Il pleurait et gémissait en prononçant ces mots et des mots semblables, et tous les frères pleuraient en voyant ses gémissements, ses pleurs et sa grande douleur à cause de ce qu'il avait fait à sainte Marine. Les moines prièrent sur elle dans l'église depuis le matin jusqu'au soir en chantant des psaumes, en pleurant et en criant. Tout d'un coup ils entendirent une voix du ciel qui disait au supérieur : « Lève ta tête de la terre; ce que tu as fait n'était pas par ton ordre ou par ta volonté, mais plutôt tu as accompli ce que la loi canonique commande. Ton péché est pardonné : ne t'attriste pas! » Tandis qu'il priait sur la sainte de Dieu (que ses prières soient sur nous!), la nouvelle arriva au maître de

l'hôtellerie. Il se leva immédiatement et ils vinrent, lui et sa fille, et se jetèrent sur le corps de la sainte. Sa fille se mit à pleurer, en criant, et en disant : « Pardonne-moi, ô sainte de Dieu, car notre ami, le soldat (1), est celui qui m'a séduite et m'a ordonné de dire ce que j'ai dit à ton sujet. »

Ils l'ensevelirent et l'enterrèrent en psalmodiant et en louant et glorifiant Dieu qui a soin de notre salut, clément et miséricordieux avec ceux qui font le bien envers ses élus et ses saints : à Lui est gloire, honneur, puissance dès maintenant et jusqu'à la fin des siècles, amen ! Que la miséricorde de Dieu soit sur celui qui a écrit, sur celui qui lit et sur celui qui écoute. Amen, amen.

(1) Tel est, je crois, ici le sens du mot الروعي = ; le synaxare a en effet بعض جنود الملك.

AVANT-PROPOS

Le synaxare copte, ou plutôt le synaxare de l'Église copte, existe dans trois manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Le premier, qui porte le n° 256 du fonds arabe, se compose de deux tomes reliés ensemble. Il est très bien écrit, mais assez peu correct. Il est parfaitement complet, quoi qu'en ait dit le célèbre Eusèbe Renaudot. On n'y remarque pas de date, mais on peut, sans crainte de se tromper, l'attribuer au XVI^e^ siècle. Il est certain qu'il a été copié en Égypte.

Le second manuscrit comprend également deux volumes in-4°, qui portent les n^os^ 4779 et 4780. L'écriture en est très médiocre. Il a été copié dans les dernières années du XIX^e^ siècle.

Le troisième exemplaire du synaxare copte est formé de deux volumes petit in-folio, qui ont été donnés par l'Institut français d'archéologie du Caire à la Bibliothèque Nationale, où ils sont numérotés 4869 et 4870 dans le fonds arabe. Le corps de ces deux manuscrits est d'une belle écriture neskhi chrétienne, qui me paraît de la fin du XIV^e^ siècle de notre ère; malheureusement comme beaucoup de manuscrits coptes et arabes chrétiens, ce synaxare a beaucoup souffert et les premières et les dernières pages des deux volumes ont disparu depuis une époque qu'il est impossible de déterminer. Ces parties manquantes ont été remplacées à une date tout à fait récente par une copie en neskhi égyptien cursif exécutée sur un exemplaire qui est peut-être d'une famille très différente de celle à laquelle appartient ce troisième exemplaire du *Synaxare*.

Je désignerai le manuscrit arabe 256 par A, le 4779 et 4780 par

B et C, et enfin le synaxare formé par les deux volumes arabes 4869 et 4870 par D et E. Les six premiers mois du calendrier copte, Tot, Babèh, Hator, Kihak, Tobah et Amshir, ont été traduits en allemand par F. Wüstenfeld, *Synaxarium das ist Heiligen Kalendar der Coptischen Christen*, Gotha, F. A. Perthes, 1879, 8°, x-324 pages.

E. Blochet.

سيرة القديسة المعظمة الزكية انبا مارينا

A, fol. 272ro
C, fol. 250ro
E, fol. 158ro

اليوم الخامس عشر من مسرى فى مثل هذا اليوم 1 تنيحت القديسة مارينا 2 هذه 3 لقديسة كانت ابنة رجل 4 مسيحى من اغنيا الناس وكان 5 اسمها مريم فتنيحت 6 من امها من صغرها 7 ورباها 8 ابوها 9 بكل ادب الى ان بلغت حد النساء فقصد 10 ان يزوجها 11 ويمضى هو الى بعض الديارة يترهب فقالت له كيف يا والدى 12 تخلص نفسك وتهلك نفسى فاجابها فكيف 13 اصنع بك وانت 14 امرآة 15 فقالت له انتى انزع عنى 16 ذىّ النسا والبس ذىّ الرجال ثمّ نهضت وحلقت 17

1. A omet ces quatre derniers mots.
2. E مارينه
3. E هذا.
4. لرجل.
5. C كانت.
6. A donne la leçon فنيهت.
7. C renverse l'ordre des mots de cette phrase et donne من صغرها من أمّها.
8. C فرباها.
9. E ابيها.
10. A قصد.
11. C ليزوجها.
12. E يا ولدى.
13. C et E كيف.
14. C et E انتى.
15. امراة.
16. E omet.
17. C فحلقت, E فحلقت شعر رأسها.

راسها ولبست زى 18 الرجال فلمّا راها قد قوى عزمها وهى مجتهدة فى
انهام 19 عرضها فرق كُلّيا له على المساكين 20 واخذ منه شيأ يسيرًا وابدل 21
C, fol. 251ro اسم ابنته بمارينا 22 ثمّ دخل الى 23 بعض الديارة وسكن 24 فى قلاية 25 هو
وابنتُه عشر 26 سنين مجتهدين ومتعبدين ثمّ تنيّح الشيخ وبقيت القُديسة
وحدها فضاعفت صلواتها و اصوامها وسهراتها 27 واتّفق ان الرئيس الّذى
للدير ارسل القديسة مع 28 ثلثة 29 رهبان الى المدينة لِقضى 30 حوايج
الدير لانّه 31 لم يكن يعلم 32 انها امرآة 33 بل كان يظن ان رقة 34 كلامه
لتزايد 35 نُسْكه 36 فلمّا مضت مع الرهبان اتفق 37 ان 38 نزلوا فى فندقٍ

18. C et E لباس.
19. C et E تيام.
20. E الفقرا والمساكين.
21. C بدل.
22. A مارينا.
23. C فى.
24. C et E تسكن.
25. قلايته.
26. C et E عشرة.
27. C A سهرانها, تسهرانحها, E سهرانانها.
28. C صحبة.
29. E ثلث رجال رهبان.
30. E لقضا.
31. C الحوايج التى للدير.
32. C علم.
33. C امراة.
34. رقت.
35. C لزيادت.
36. A نسله, E النسك.
37. C واتفق.
38. C انهم.

لأنّه كان لابُدّ من نزولهم 39 فيه وان بعض اجناد الملك نزل فى تلك الليلة
فى الفندق فابصر ابنةَ 40 صاحب الفندق فافسدها وقال لها اذا قال لك
ابوك 41 شيٌ قولى لهُ ان 42 انبا مارينا الراهب الشابّ 43 هو الذى A, fol. 273ro
افسدنى 44 ولمّا حُبلَت وعرفَ بها ابوها قالَت له أن انبا مارينا الشابّ C, fol. 251ro
هو الذّى افسدنى فقام ابوها 45 وجا إلى الدير وبدا 46 يشتهر 47 الرهبان
فلمّا اجتمع به رئيس 48 الدير وعلم منه القضية سأله ان يكتم سرّهم ولا E, fol.
يفضحهم بين العلماء 49 ثمّ استدعا 50 رئيس 51 الدير 52 انبا مارينا وبكته 53
وشتّمهُ وهو لم 54 يعلم ايش 55 القضية و لمّا تحقّق الأمر بكان يدى
الرئيس وسأله قايلا 56 اتنى شاب وقد اخطيت 57 بين يديك 58 فاغفر

39. A لا كان لابد لهم من النزول, E لا كان بدلهم منه ومن النزول, E omet les mots فيه وان بعض اجناد الملك نزل.
40. ابنت.
41. ابيكى.
42. C omet ces trois mots, E omet هو الذى.
43. C intervertit ces deux mots.
44. Cette phrase ne se trouve que dans C, E donne فقام ابيها قالت ان انبا مارينا الشاب هو الذى افسدنى.
45. ابيها.
46. C بدى.
47. E يشتم.
48. E الرئيس الدير.
49. A? العلمانين, C العلمانيين, E العلمانين.
50. C استدعى.
51. C الرئيس.
52. C omet.
53. C بكته.
54. C et E لا.
55. C remplace ce mot par ماهى, E لا يعلم القضية ولا ايشى السبب.
56. C donne ainsi cette phrase اغفر لى يا أبى فاننى شاب وقد اخطيت, E omet قائلا.
57. E omet.
58. C فلما تبت ابنة صاحب الفندق حبلها ولدت, E وولدت.

لى 59 فحنّق عليه وطرده من الدير فبقى على باب الدير 60 ولمّا حبلت
ابنة صاحب الفندق فولدت 61 صبيا فحمله ابوها 62 وجاء 63 الى انبا
مارينا وارماه لها فاخذته وجعلت 64 تدور على الرعيان وتسقيه 65 ثمّ C, fol. 252ro
زادت 66 فى صومها وصلاتها 67 فمكثت 68 القديسة يزا باب الدير 69
ثلثة 70 سنين وبعد ذلك اجتمعت 71 الرهبان وسألوا الأب ان يدخل
بها الى الدير 72 فقبل سوالهم بعدان وضع عليها قوانين ثقال وادخلها 73
الدير وكان 74 يعمل اعمالا 75 شاقة فكان 76 يطبخ ويكنس 77 ويرمى التراب
ويسقى الما وكبر الصبى ورهبه انبا مارينا وجعله راهبًا لانه رباه بكل ادب
وخوف الله 78 ولمّا اكملت 79 القديسة فى الدير اربعين سنة ثم 80 E, fol. 159ro
تنرّصت ثلاثة 81 ايام ثمّ 82 تنيحت ولمّا علم الرئيس بالدير 83 بنياحتها 84

59. E ابيها.
60. C واحضره.
61. E جعلته.
62. E تثيقد.
63. E زادة.
64. E صلواتها.
65. A, E فمكثت.
66. A, E برا باب الدير, C خارج الباب.
67. E ثلثت
68. E اجتمعوا.
69. Cette phrase ne se trouve pas dans A.
70. E ادخل بها امام.
71. E كانت.
72. تعمل.
73. A اعمال.
74. C وكان يكنس و يطبخ, E وكان ابونا انبا مارين.
75. E وان الصبى كبر.
76. A et C omettent cette phrase.
77. C فقامت, E اكمل.
78. A et E omettent.
79. ثلث.
80. C et E و.
81. C et E رئيس الدير.
82. بنياحيتها.
83. وجدوه.
84. C باجمعهم, E باجمعهم.

امر ان ينزع ثيابها و يلبس غيرهم ويحمل الى موضع الصلاة فلمّا نزعوا
ثيابها وجدوها 85 امرآة فصاحوا جميعهم 86 يا ربّ ارحم واعلموا رئيس
الدير 87 بالقصية فاتى وابصرها وتعجّب 88 وبكا 89 على ما فعل ثمّ
ارسل ورا 90 صاحب الفندق وعرفه ان انبا 91 مارينا امرآة ثمّ ادخل 92
به عليها 93 وصلوا عليها ببكا كثير 94 وتسابيح 95 وتماجيد ولمّا انوا ليتباركوا C, fol. 252ro
منها جاجاء راهب أعور 96 و 97 مرّغ وجهَهُ عليها 98 ليتبارك منها 99 فانار
الله عينه 100 فابصر 101 بها 102 ولمّا دفنت القديسة فى القبر مثل سائر
الناس 103 امر اللّه الشيطان 104 فاخذ 105 ابنة صاحب الفندق 106 التى

85. الرئيس بتلك القصية.
86. فتعجب.
87. C بكى.
88. خلف.
89. انبا مارين.
90. C دخل.
91. C اليها, E ثم ادخله اليها.
92. C وانهم, E ثمّ.
93. C عظيم, E عظيم كثير.
94. تسبيح وتمجيد.
95. C بفرد عين, E اعور بعين واحده.
96. C omet ces quatre mots.
97. Ne se trouve que dans E.
98. Ne se trouve que dans E.
99. C فابصر بعين الاخرى.
100. C, E بشطان.
101. A et C omettent les six mots après دفنت.
102. C et E يزال.
103. فاخذا ابنت.
104. Cette phrase ne se trouve que dans E avec les fautes suivantes : الذى pour كذبت, التى pour لذبت.
105. A et C omettent.
106. E يجذبهم.

كانت كذبت على القديسة وايضا الشابّ الذى كان 107 افسدها ولم يزل 108 يجذبهما 109 ويعاقبهما 110 إلى ان اتى 111 بهما 112 الى حيث 113 قبرها 114 وقرّ 115 بذنبهما 116 امام 117 كل احد فظهر 118 من هذه 119 القديسة عجايب لا تحصى 120 و121 بنيت لها كنيسة على اسمها وكان الولد الذى رتبهُ ترهب وجاء منه نسكٌ كثيرٌ وعبادةٌ عظيمةٌ وكان يخدم بينهُما الربّ يرحمنا بصلواتها امين 122.

107. E يعاقبهم.
108. E انا.
109. A et E بهم.
110. E موضع.
111. C قبر القديسة.
112. A et C وقرا, E omet.
113. A et C بذنبهما, E ابذنبها.
114. E قدّام.
115. C وظهر, E ظهرت.
116. E هذا, A et C omettent.
117. كثيرة.
118. A et E remplacent par صلاتها تكون معنا امين.

TRADUCTION

Le quinzième jour du mois de Masori.

Ce même jour mourut sainte Marine. Cette sainte était la fille d'un Chrétien de la classe riche et son nom était Marie; elle perdit sa mère dès son enfance et ce fut son père qui l'éleva et qui lui donna une instruction parfaite jusqu'au jour où elle fut nubile; il chercha alors à la marier dans l'intention de se retirer ensuite dans un couvent pour y embrasser la vie monastique. Elle lui dit : « O mon père! comment peux-tu sauver ton âme et perdre la mienne? » Il lui répondit : « Que puis-je faire de toi qui es une femme? » Elle lui dit : « Certes, je dépouillerai mes habits de femme et je revêtirai les vêtements des hommes. » Elle mit immédiatement son projet à exécution, se rasa la tête et revêtit des habits masculins. Quand son père vit que son intention était irrévocable et qu'elle était bien décidée à mettre son projet à exécution, il partagea ce qu'il possédait entre les malheureux, n'en gardant pour lui qu'une faible partie, puis il changea le nom de sa fille en Marînâ (1), et se rendit dans un monastère où il resta en cellule (2), lui et sa fille,

(1) En syriaque, Marînâ signifie « notre maître » et est une forme masculine que le latin a naturellement prise pour un féminin, par suite de l'analogie avec les noms de la déclinaison en *a*.

(2) قلّاية comme le syriaque ܩܠܝܐ est emprunté au grec κελλίον qui est le diminutif de κέλλα, κέλλη, en latin *cella;* les couvents étaient anciennement non de grands édifices, comme ceux qui furent bâtis au moyen âge, mais une agglomération de petites cabanes autour d'une église. Au milieu du IVe siècle, saint Pacôme, le fondateur des ordres monastiques, bâtit à Tabenne, dans la Haute-Thébaïde, un très grand nombre de ces maisonnettes assez rapprochées les unes des autres, et divisées en cellules contenant trois cénobites. Plus tard, vers le XIVe siècle, le mot de قلّاية, au pluriel قلالي, a fini par désigner un édifice

pendant dix ans, se livrant ensemble à toutes les austérités et à toutes les pratiques de dévotion. Le père de Marînâ vint à mourir et la sainte resta seule, redoublant de ferveur dans ses oraisons, dans ses jeûnes et dans ses veilles. Il arriva alors que le supérieur du monastère envoya la sainte avec trois moines à la ville pour aller régler quelques affaires qui concernaient le monastère (1), parce qu'il ne savait pas qu'elle était une femme, et il pensait que la douceur de son langage était due à l'austérité avec laquelle elle s'acquittait de ses devoirs religieux.

Quand elle fut partie avec les moines, il arriva qu'ils allèrent loger dans une hôtellerie (2), parce qu'ils ne pouvaient faire autrement que d'y descendre cette même nuit. Un soldat du roi vint également chercher asile dans cette hôtellerie; il jeta les yeux sur la fille du maître de la maison, la séduisit, et lui dit : « Si ton père te dit quelque chose, réponds-lui : « C'est Anbâ Ma« rînâ, le jeune moine, qui m'a séduite. » Quand elle montra des signes de grossesse et que son père s'en fut aperçu, elle lui dit : « C'est le jeune moine Anbâ Marînâ qui m'a séduite. » Son père se leva, se rendit au monastère, et commença à se répandre en invectives contre les religieux. Quand le supérieur du monastère fut venu le trouver et qu'il eut appris de lui ce qui s'était passé, il lui demanda de garder le secret entre eux et de ne pas dévoiler cette turpitude aux chefs du clergé (*el-'oulémâ*). Le supérieur du couvent manda Anbâ Marînâ, l'apostropha durement et l'insulta sans que ce dernier sût de quoi il était question. Quand il fut informé de ce qui s'était passé, il fondit en larmes devant le supérieur et l'implora en disant : « Certes, je suis un jeune homme, et je me suis rendu coupable à tes yeux, pardonne-moi! » Alors le supérieur, dans une grande colère contre Anbâ Marînâ, la chassa du couvent. La sainte demeura à la porte du monastère. Quand sa grossesse fut terminée, la fille du propriétaire de l'hôtellerie donna le

qui ressemble à un cloître, بناءكا لدير, dit Yakout el-Hamavi dans le *Mo'djem el-bouldan* (éd. Wustenfeld, tome IV, p. 156). En Égypte, ce mot désigne un évêché, et au Caire, spécialement, la maison du Patriarche.

(1) Ou pour aller chercher quelques objets dont on avait besoin dans le monastère.

(2) Comme tous les autres moines, bien qu'elle fût d'un sexe différent.

jour à un garçon; son père le prit, l'apporta à Anbâ Marînâ et le lui jeta. Elle le prit, et se mit à rôder autour des bergers (de façon à se procurer le lait nécessaire) pour l'allaiter. Ensuite elle redoubla de ferveur dans son jeûne et dans ses prières. La sainte demeura trois ans devant le monastère. Après cela, les moines s'assemblèrent et demandèrent au Père supérieur de la faire rentrer dans le monastère; il y consentit après lui avoir imposé des règles extrêmement sévères, puis il lui permit de rentrer. La sainte se livrait à des travaux très pénibles, comme de faire la cuisine, balayer le monastère, remuer la terre et tirer l'eau.

L'enfant ayant grandi, Anbâ Marînâ le voua à la vie monastique, parce qu'elle lui avait donné une éducation religieuse parfaite et dans la crainte du Seigneur. Quand la sainte eut vécu quarante années dans le monastère, elle mourut après une maladie de trois jours.

Quand le supérieur du monastère apprit la mort d'Anbâ Marînâ, il ordonna qu'on lui enlevât ses habits pour lui en mettre d'autres, puis qu'on la portât à l'église. Quand les moines l'eurent dévêtue, ils s'aperçurent qu'Anbâ Marînâ était une femme; tous s'écrièrent : « Miséricorde, mon Dieu! » Ils allèrent apprendre cet événement au supérieur, qui vint; il la vit et resta confondu d'étonnement, et pleura sur ce qu'il avait fait. Il envoya ensuite chez le propriétaire de l'hôtellerie pour lui apprendre qu'Anbâ Marînâ était une femme, et il le fit entrer auprès de son corps pour le lui montrer. Ils prièrent sur elle et versèrent des larmes abondantes et recitèrent des actions de grâce et des alléluia. Quand ils allèrent s'agenouiller auprès d'elle pour implorer sa bénédiction, un moine vint qui était borgne; il frotta son visage sur elle en lui demandant sa bénédiction, et Dieu rendit son œil clairvoyant de telle sorte qu'il put s'en servir pour regarder. Quand la sainte fut ensevelie dans la fosse comme tous les autres, Dieu donna un ordre à Satan; il prit la fille du propriétaire de l'hôtellerie qui avait accusé à faux la sainte ainsi que le jeune homme qui l'avait séduite et, les frappant et les torturant, il les conduisit au lieu où se trouvait le tombeau d'Anbâ Marînâ, on leur fixa devant tous les assistants le châtiment qu'ils devaient subir.

La sainte fit un nombre infini de miracles et on bâtit une église qui fut dédiée à son nom. L'enfant qu'elle avait élevé embrassa la vie monastique, il se livra à de grandes austérités et à de nombreuses macérations entre lesquelles il adorait Dieu.

Que Dieu nous fasse miséricorde par l'intercession de sainte Marine.

(*A suivre.*)

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE
DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

C. *Basse-Arménie.*

Comme les rois de la Petite Arménie, les rois de l'Arménie méridionale devaient plus aisément subir l'influence romaine que ceux de l'Arménie septentrionale. Arscham fut tributaire d'Auguste, en même temps que l'allié d'Orodès, roi des Parthes, qui l'avait aidé à conquérir son royaume. Les auteurs ne s'accordent pas touchant la durée de son règne, non plus que sur le nom de son successeur. Élu roi, à la captivité d'Artavasde, fils de Tigrane le Grand, vers l'an 31, il mourut, selon Saint-Martin, vers l'an 10, et selon les historiens arméniens, vers l'an 5 avant Jésus-Christ. Peut-être la diversité des noms qui lui sont donnés a-t-elle contribué à ce désaccord. Il est appelé par Josèphe et Moïse de Khorène Monobaze et Manovaz; dans la chronique syriaque de Denys de Tel-Mahar, il porte le nom de Maanou Sapheloul. Tandis que certains historiens attribuent un règne de 5 ans à un Maanou, fils de Arscham, quelques historiens arméniens donnent à ce dernier pour successeur immédiat Abgar.

§ 12. *Légende d'Abgar le lépreux; les renégats Anané et Sanadroug.* — Abgar ne nous est connu que par ses surnoms. Josèphe le nomme Monobaze comme les autres de sa famille. Les Syriens l'ont appelé Ouchama (le Noir). Le nom même d'Abgar n'est que l'altération subie par le surnom

(1) Voy. p. 26.

arménien Avak-Ayr (grand homme) sur les lèvres grecques et assyriennes. Nul doute qu'un roi éminent soit désigné par une telle appellation. Mais, dans la vie d'Abgar, il est difficile de faire la part de l'histoire et de la légende. Résumons ici les faits tels qu'ils sont racontés par Eusèbe et Moïse de Khorène, sauf à en déterminer l'exacte valeur, quand nous décrirons plus tard la conversion de l'Arménie au christianisme. — On raconte qu'Hérode ayant voulu, à l'instar d'Auguste, faire placer sa statue dans les temples des nations dont il était l'allié, Abgar s'y refusa et tailla en pièces l'armée conduite contre lui par Joseph, neveu d'Hérode. Devenu, pour cette raison, suspect à Auguste, il vint à Rome et réussit à gagner la sympathie et l'admiration de ce prince. Plus tard, redoutant les caprices de Tibère, il fortifia les remparts d'Edesse, où il venait de fixer sa résidence. Il entretint aussi des relations avec le roi des Parthes et se rendit auprès de lui. C'est au cours de ce voyage, en Perse, qu'il fut atteint de la lèpre.

Tibère était soupçonneux. Il accusa Abgar d'exciter Artaban III contre lui (1). Dans le but de faire parvenir sa justification jusqu'à Tibère, Abgar envoya au général romain de Syrie, appelé Marinus, des messagers, sous la conduite d'un homme prudent et fidèle, nommé Anané. Les envoyés, d'après une tradition peu sûre, traversèrent la Palestine et furent témoins des miracles du Sauveur. A leur retour à Édesse, ils racontèrent au roi les merveilles qu'ils avaient vues. Éclairé d'une lumière surnaturelle, Abgar crut au Verbe fait homme. Il espéra que le maître de la vie et de la mort le guérirait. Il renvoya vers le Christ ses messagers, porteurs d'une lettre, où il proclamait sa divinité et l'invitait à venir à Édesse. Anané, le chef de l'ambassade, était versé dans la peinture et devait rapporter le portrait du Maître, au cas où celui-ci ne viendrait pas.

Arrivés à Jérusalem, les envoyés s'adressèrent à Philippe et André qui les présentèrent au Christ. Le Maître ne vint point auprès d'Abgar. Mais, par son ordre, l'apôtre Thomas écrivit qu'un disciple verrait bientôt le roi d'Édesse, le guérirait et évangéliserait son royaume. Puis, comme Anané cherchait à reproduire ses traits, le Sauveur prit une pièce de lin, l'appliqua

(1) Cf. Sueton. in *Tiber.*, c. 66.

sur son visage et la donna aux messagers. Ceux-ci contemplèrent alors, avec admiration, la divine face qui venait d'y être empreinte.

Après l'Ascension de Jésus, saint Thomas envoya auprès d'Abgar, Thaddée, l'un des 70 disciples. Celui-ci baptisa le roi, le guérit et convertit beaucoup de ses sujets. Il nomma évêque de la ville un chrétien fervent, nommé Atté ou Addé, qui exerçait auparavant la profession de bonnetier. Thaddée évangélisa ensuite la province de Schavarschan, où il convertit le fils d'une sœur du roi Sanadroug, et la fille de ce dernier, Santoukhd.

La même tradition, dont l'authenticité est mal prouvée, affirme qu'après la mort d'Abgar (34), son fils et son successeur Ananoun, ainsi que son neveu Sanadroug, proclamé roi dans la province de Schavarschan (1), apostasièrent. Le premier fit couper les pieds de l'évêque Atté, qui mourut des suites de cette mutilation. Mais Dieu vengea son serviteur; comme Ananoun faisait réparer l'une des colonnes de marbre de son palais d'Édesse, l'énorme pilier, tombant tout à coup, lui brisa les jambes, ce qui causa sa mort (38).

A cette nouvelle, Sanadroug, qui régnait déjà sur l'Adiabène et une partie de l'Arménie, accourut en Mésopotamie pour enlever Édesse aux héritiers légitimes d'Abgar. Il promit la vie sauve et la liberté religieuse aux habitants, dont beaucoup étaient chrétiens. La reddition faite, il massacra les fils d'Abgar; il fit aussi périr Thaddée et sa propre fille Santoukhd, sur leur constant refus d'apostasier. Les apôtres Barthélemy et Jude, qui prêchaient l'Évangile dans la Grande Arménie, furent aussi arrêtés et mis à mort par Sanadroug. Le premier fut écorché vif et crucifié dans la ville d'Arépan; le second, massacré dans la ville d'Ormi. L'auteur de ces crimes fut puni comme son cousin (68). Il périt dans une partie de chasse, d'une flèche égarée, lancée contre un animal par l'un de ses serviteurs. S'il eût été fidèle à la foi chrétienne, ce prince aurait pu devenir un grand roi. Une statue, érigée, de son vivant, dans la ville de Nisibe, le représentait tenant à la main une pièce d'argent; il voulut indiquer par là qu'il avait rebâti la ville de Nisibe, ruinée par un

(1) (Dans le Vasbouragan). Cette province fut, sous le règne d'Ardaschès II, appelée Ardaz et Ardazaghé, du pays de deux prisonniers de guerre qui étaient d'Ardoz.

tremblement de terre, et consumé, dans cette grosse tâche, toutes ses ressources.

Sanadroug, qui est aussi appelé Isate par Josèphe, n'avait point exterminé tous les descendants d'Abgar. Au moins, des princes de ce nom régnèrent-ils à Édesse, sous son autorité; leur dynastie n'était point encore éteinte plus d'un siècle après lui.

§ 13. *Érovant II, roi de la Haute Arménie, détrôné par Ardaschès II.*

A la mort de Sanadroug, les satrapes arméniens appelèrent au trône Érovant, de la race des Arsacides par sa mère (58) (1). Sous son prédécesseur, il s'était distingué par sa bravoure; mais, à peine élu roi, il fit périr les fils de Sanadroug. Seul, le plus jeune, nommé Ardaschès, échappa au massacre. Sa nourrice l'emporta dans la Persarménie et le confia au Pagratide Sumpad, qui le mit sous la protection de Vologèse Ier, roi des Parthes.

Dans la crainte que ce dernier prince ne soutînt les droits de son protégé, Érovant sollicita l'alliance de Rome. Après la mort de Tiridate Ier, roi d'Arménie (73), il demanda et obtint de Vespasien sa succession. En échange de l'Arménie supérieure, il céda aux Romains la partie de la Mésopotamie qu'il occupait. Sa cour fut transférée de Nisibe à Armavir, dans la province d'Ararat, puis dans la cité d'Érovantaschad, qu'il bâtit sur une colline entre l'Akhouréan et l'Araxe. Il fonda aussi Pakaran, la ville des temples, sur l'Akhouréan (l'Arpa-tchaï ou Rivière de l'Orge), et y installa son frère Érovaz comme grand-prêtre.

Cependant, Ardaschès venait d'atteindre sa majorité; avec l'appui de Sumpad et du roi des Parthes, il déclara la guerre à Érovant. Il contourna le lac de Sevanga (Goktcha, eau bleue) et

(1) A cette époque, et même dans les deux siècles suivants, la chronologie fixée par les auteurs arméniens est en avance de 10 ans au moins et souvent de 20 ou 30 ans sur la chronologie des auteurs étrangers les plus dignes de foi. Nous adoptons une moyenne entre ces deux chronologies, tout en nous rapprochant souvent de la dernière que nous croyons plus exacte. Voici celle des Arméniens : Érovant (68-88), Ardaschès II (88-129), Artavasde IV (129-131), Diran (131-152), Tigrane VII (152-193), Vagharsch (193-214), Khosroès Ier (214-257), Ardeschir (257-283), ce qui implique pour le dernier surtout une erreur manifeste; cette dernière chronologie est pourtant donnée par Issaverdens, p. 106 et 107, et par A. Latino, t. I, p. 91 et suiv. — Tiridate Medz, 282 ou 286-312.

vint attaquer Érovant à 300 stades environ d'Érovantaschad. L'armée de celui-ci, composée de Cappadociens, de Mésopotamiens et de Géorgiens, lutta vaillamment. Mais, plusieurs satrapes arméniens, entre autres Arkam, l'un des plus illustres, qui venait de réprimer une révolte dans l'Oudi, passèrent dans le camp d'Ardaschès. Par des prodiges de valeur, les montagnards du Taurus retardèrent la défaite. Ardaschès serait même tombé sous leurs coups, si Kissagh, le fils de sa nourrice, ne l'eût sauvé au prix de sa vie. Érovant fut enfin entraîné par la déroute des siens. Sa capitale fut prise, et un soldat lui fracassa la tête d'un coup de cimeterre (80).

Ardaschès (1) ne fut pas ingrat envers ceux qui s'étaient dévoués à sa cause. Sumpad, surnommé le Vaillant, fut confirmé dans ses privilèges de *takatir* et élevé à la dignité de généralissime. A Arkam, qui passait pour descendre d'Astyage, Érovant avait déjà donné le premier des trônes occupés par les satrapes; car on sait que les seigneurs arméniens, comme les perses et les parthes, étaient de petits souverains. Ardaschès y joignit d'autres privilèges : celui de ceindre une couronne semée de pierres précieuses, de mettre deux anneaux d'or à ses oreilles, la sandale rouge à l'un de ses pieds, et de se servir de vaisselle d'or : c'étaient les plus hautes marques de la faveur royale.

Le chef des prêtres païens, Érovaz, fut massacré, et le roi des Parthes, Vologèse, reçut en cadeaux les trésors de Pakaran. Il était à craindre que les Romains vengeraient Érovant et son frère; Ardaschès les apaisa en leur payant le double de l'ancien tribut. Ce n'est que plus tard qu'il affronta leurs légions.

§ 14. *Mariage d'Ardaschès; guerre et paix avec Rome; l'organisateur.* — Les Alains, aidés d'autres tribus du Caucase, avaient fait irruption en Arménie. Ardaschès les força de repasser le Kour (Cyrus). Alors le roi des Alains implora la paix et demanda, en échange de certaines concessions, que son fils Saten, qui avait été pris, lui fût rendu. Ardaschès ne voulait point y consentir, quand Satinigue, la sœur du prince captif, s'avança jusque sur le bord de la rivière et conjura le roi arménien de ne point entretenir, par la captivité ou le meurtre de son frère, un sujet d'éternelle rancune entre deux vaillantes nations. L'accent

(1) Ce prince est appelé par les Grecs Axidarès.

attendri et les grâces de la jeune fille émurent Ardaschès. Par l'intermédiaire de Sumpad, il offrit de rendre Saten à la condition que la sœur de celui-ci serait donnée en mariage au roi des Arméniens. Ces propositions furent agréées du roi des Alains. Bientôt après, le mariage royal avait lieu à Artaxata. Cet événement fut célébré par les bardes de l'époque ; l'écho de leurs chants, parvenu jusqu'à nous, montre l'usage déjà établi de jeter, au jour du mariage, des pièces d'or devant le palais du roi, et des perles dans la chambre nuptiale de la reine.

Des six fils qui naquirent de cette union, trois devaient régner. L'aîné, Artavasde, ne manquait ni d'habileté ni de vaillance ; mais, ambitieux et cruel, il détermina son père, par ses intrigues et ses calomnies, à faire périr Arkam et ses fils ; après quoi, il hérita de sa charge de généralissime. Ce prince envieux chercha aussi à perdre Sumpad ; mais ce vaillant homme, abandonnant la cour, se retira dans le pays de Demoris, sur les limites de l'Assyrie. Il ne revint que sur les instances d'Ardaschès, qui ne pouvait se passer des services de son meilleur capitaine. Afin de remédier aux conflits qui armaient l'un contre l'autre ses enfants, le roi avait divisé son armée en quatre corps, postés à l'est et à l'ouest, au sud et au nord. La division du sud fut mise sous les ordres de Sumpad.

Plein de confiance en ses forces et en la valeur de ses fils, Ardaschès voulut alors, avec le secours du roi des Parthes, secouer le joug de Rome. Le corps d'armée occidental, confié à son fils Diran, fut battu à Césarée et poursuivi jusqu'à la vallée de Passen. Là, les deux divisions du nord et de l'est, sous les ordres de deux autres de ses fils, Zareh et Artavasde, renforcèrent les troupes en déroute, sans pouvoir arrêter l'ennemi. Mais l'arrivée de Sumpad changea la face des affaires. Les Romains furent refoulés jusqu'à Césarée ; ce qui encouragea d'autres révoltes contre eux, en Égypte et en Palestine. Ce succès, il est vrai, fut éphémère ; Trajan prit bientôt l'offensive. Ardaschès s'estima heureux de l'apaiser en lui payant le tribut imposé à ses ancêtres. Trajan mort, il renouvela son alliance avec Adrien ; il marchait, sur l'appel de cet empereur, contre les Parthes, quand il tomba malade et mourut à Paguragherd (121).

Au cours d'un règne de 41 ans, Ardaschès se montra sage et

prévoyant administrateur. Il fortifia et embellit sa capitale, Artaxata; par ses ordres, de nombreux ponts et de nombreux navires furent construits pour le commerce; son royaume fut divisé en districts, dont chacun était limité par des colonnes de pierre. Il érigea maintes grandes écoles, où étaient enseignées la littérature, l'histoire, l'astronomie, les mathématiques. La langue employée était l'arménien, écrit en lettres perses et syriaques, l'alphabet arménien n'existant point encore. Habile à discerner les aptitudes de ses serviteurs et de ses fils, il établit le plus pacifique, Maïan, grand-prêtre d'Aramadzt, la divinité suprême des Arméniens, honorée à Ani. Au plus sage et au plus instruit, Vroir, il confia la charge de conseiller intime. Les magnifiques funérailles qu'on fit à Ardaschès témoigneraient, à défaut d'autre preuve, de sa puissance et de sa popularité. Son corps était porté dans un cercueil d'or; il avait à la tête sa couronne et à son côté son bouclier également en or. Ses troupes, en habit de guerre, l'escortaient, tandis que les trompettes faisaient entendre, par intervalles, leurs notes solennelles et lugubres. On vit aussi, tant l'idée d'expiation pénétrait jusqu'aux symboles de la religion païenne, plusieurs malheureux fanatiques s'immoler sur sa tombe.

§ 15. *Artavasde IV le méchant; Diran l'indolent; Tigrane VII le frivole.* — Artavasde justifia les craintes qu'avait inspirées sa jeunesse cruelle et débauchée. Des légendes populaires, formées peu après sa mort, racontent que des esprits infernaux avaient enlevé Artavasde encore petit et mis à sa place un démon. — Devenu roi, son premier soin fut d'éloigner ses frères, à l'exception de Diran, qui devait lui succéder. Ce moment arriva plus vite qu'ils ne le prévoyaient l'un et l'autre. Le roi chassait les sangliers et les ânes sauvages, dans l'Ararat. Au moment où il traversait le pont d'Artaxata, sur le fleuve Medzamor, il eut un accès de folie et, d'un coup d'éperon, poussa son cheval dans un précipice; ils y disparurent l'un et l'autre (122).

Aux veillées, le peuple d'Arménie racontait, naguère encore, que le roi Artavasde était prisonnier dans une caverne, et que, là, deux chiens rongeaient ses chaînes, tandis que de mystérieux forgerons travaillaient à les river. Longtemps, son souvenir hanta les imaginations, comme un épouvantail, et des forge-

rons superstitieux avaient l'habitude, aux jours fériés, de frapper quelques coups de marteau, s'imaginant qu'ils empêchaient ainsi Artavasde de briser ses chaînes et de reparaître sur la terre.

Le caractère de Diran (122-144) contrastait, par certains côtés, avec celui de son prédécesseur, Artavasde. Il n'aimait point la guerre, ce qui pouvait être une qualité; mais il n'aimait pas davantage s'occuper des graves intérêts de son royaume. Le roi des Parthes, Beroz II (Le Victorieux, ou Vologèse II), aurait exploité l'incurie de ce roi, tout occupé de chasse et de ses plaisirs, s'il n'eût été l'allié du peuple romain. Antonin le Pieux lui avait envoyé la couronne royale, un manteau de pourpre, et fit frapper des médailles portant l'effigie des deux souverains, avec ces paroles en exergue : « Roi donné aux Arméniens ».

Tigrane VII (144-186). Les Arméniens abandonnèrent, néanmoins, les Romains, pour se mettre sous la protection des Parthes. A la mort d'Antonin le Pieux, les Parthes et les Arméniens en vinrent aux mains avec les Romains. Après quelques succès des alliés contre Sévérien, gouverneur de Cappadoce, Lucius Verus, et son lieutenant Cassius poussèrent leurs conquêtes jusqu'au Tigre. Mais Lucius Verus usa d'indulgence envers un roi dont la conduite n'était guère plus sérieuse que la sienne, et compromettait l'honneur et le salut de l'Arménie dans des aventures galantes. Après lui avoir substitué un certain Mohème, il le rétablit sur le trône de ses ancêtres. Il lui donna aussi pour épouse une Romaine, Rufa, dont il eut quatre enfants. Ceux-ci reçurent de leur père une satrapie particulière. L'héritage des Arsacides fut réservé à son fils Vagharsch, né de sa première femme Mempar.

§ 16. *Dernier éclat de la royauté Arsacide avant son éclipse.*

Vagharsch agrandit et fortifia Vartkes, situé sur la rivière de Kacassagh. Puis il y transféra sa cour et lui donna le nom de Vagharschabad. Il fut tué d'une flèche, aux portes albaniennes, tandis qu'il achevait de refouler vers le Caucase les Khazars qui avaient envahi l'Arménie (210).

Son fils et son héritier, *Chosroès* ou *Khosrov I*[er], surnommé Medz, le Grand, le vengea. Il franchit le Caucase, tailla en pièces la tribu des Khazars et éleva sur leur territoire un monument commémoratif de sa victoire. Au retour, il vit son royaume

envahi par les Romains. Invité à une entrevue par Caracalla, il fut fait prisonnier. Ayant recouvré sa liberté, il employa les nombreux captifs qu'il avait ramenés du Caucase à la construction de nouvelles cités et de magnifiques édifices. Il contraignit aussi à ce travail les chrétiens qui commençaient à reparaître dans ses États. Dernier roi païen d'Arménie, il fut, comme les monarques contemporains de Perse, un persécuteur.

Ses exploits jetèrent néanmoins de l'éclat sur son règne. Il sut défendre vaillamment son royaume contre les deux plus redoutables ennemis des Arsacides, Ardeschir ou Artaxerxès, petit-fils de Sassan (226-238), et le fils d'Ardeschir, Sapor Ier (238-271). A la nouvelle que le premier s'était révolté contre le roi des Parthes Artaban IV, il réunit une armée et vint au secours de celui-ci. Malheureusement, la rébellion était savamment organisée. Ardeschir était à la tête d'une puissante armée et avait soulevé la Mésopotamie, la Médie et la Perse. Artaban fut vaincu dans trois batailles et tué dans la dernière. Le vainqueur se fit proclamer, à Bactres, roi des rois (226), et tourna, dès lors, son principal effort contre l'Arménie où régnait un Arsacide. — Chosroès ne se contenta pas de donner asile aux Arsacides exilés. Aidé par les Romains, il vainquit ses adversaires.

Mais le drame qui termine cette lutte est trop intimement uni à l'histoire religieuse de l'Arménie, pour que nous ne résumions pas ici cette histoire jusqu'à la complète conversion des Haïkanes par saint Grégoire l'Illuminateur.

Article II. — Le paganisme arménien.

§ 1. *Le monothéisme primitif.* — Quoi qu'en disent certains savants, comme Emin et Cirbied, les anciens Arméniens furent d'abord monothéistes (1). Comment l'idolâtrie s'introduisit-elle chez eux? Oublièrent-ils spontanément qu'il n'est qu'un Dieu unique, seul digne de nos adorations? Subirent-ils l'influence

(1) Emin, *Recherches sur le paganisme arménien* (Paris, 1864). — Cirbied, Mémoire sur *le Gouvernement et la Religion des anciens Arméniens* (Paris, 1820). — Leurs hypothèses sont en contradiction avec les conclusions des savants Pères Méchitaristes Arsène Bagratouni et Luc Indjidjian, *Archéol.*, Venise, 1835, p. III, ch. xx, p. 148 et suiv. — Cf. Moïse de Kh., l. I, ch. VII, IX.

des tribus étrangères qui se mêlèrent à eux, particulièrement celle des Chaldéens, des Assyriens et des Perses?

Probablement, tandis que l'écho de la révélation primitive s'affaiblissait au fond de leur cœur, et que les passions obscurcissaient davantage leur esprit, les exemples d'idolâtrie de leurs puissants voisins s'imposèrent aussi à eux tantôt par les armes, tantôt par cet instinct d'imitation, inné chez tous les hommes et d'autant plus entraînant qu'il se porte vers des objets en plus parfait accord avec leurs grossiers penchants.

Si altéré que fût le culte primitif, à la veille de la prédication évangélique, il en restait cependant quelques traces. Chez les Arméniens, comme du reste chez les Chaldéens, les Assyriens et les Perses, planait plus ou moins distincte, au-dessus de la foule des dieux et des déesses, l'idée d'un Être suprême, tout-puissant, auteur de l'univers. Qu'on l'appelle avec le Zend-Avesta *Ahura Mazda* (l'Être omniscient, le Seigneur sachant tout), avec les Persans *Aura-Mazda*, avec les Parsis *Ormazd*, avec les Chaldéens *Anou* ou *Dingira*, *Ilou* en dialecte sémite, avec les Arméniens *Aramazd* (1), avec les habitants de l'Ourarti *Khaldis*, avec les Phrygiens *Bagdios*, avec les Grecs et les Latins *Zeus* et *Jupiter*, c'est tout un. On y reconnaît le Dieu unique, à quelques-uns de ses attributs. Les Arméniens, en effet, regardaient Aramazd comme le Dieu des hommes (littéralement, le Dieu viril), « la souche du genre humain, le Père de tous les héros », « l'architecte de l'univers, le créateur du ciel et de la terre » (2). Ils lui avaient élevé des temples et des statues dans les villes d'Armavir, d'Ani, de Pacavan etc.

§ 2. *Les puissances de la Nature substituées à leur auteur : Arev* (le soleil), *Mihr* (le feu), *Anahit* (le temps sans bornes). — Mais à côté de ce Dieu invisible, qui rappelait encore clairement le Dieu des Écritures, *Celui qui est*, ils placèrent peu à peu les créatures qui en étaient la manifestation visible la plus éclatante. Ils adorèrent le soleil sous les noms de Arev, Arek, etc. Le Dieu Arev était, à leurs yeux, le dispensateur de la vie,

(1) Emin, p. 9; Cirbied, p. 23. — Agathange, XXII; Moïse de Kh., l. II, ch. LIII et LXXXVI; Aramazd est plus tard synonyme de Jupiter, le Dieu du tonnerre.

(2) Agathange, *Histoire du règne de Tiridate et des prédications de saint Grégoire*, Venise, 1835, p. 586; cf. p. 47-48, 57, 102. — Moïse de Khorène, l. II, ch. XII-XIV, L; cf. liv. I, ch. XIV.

la manifestation visible de la lumière immatérielle, comme l'incarnation de l'Aramazd invisible. L'un des mois arméniens porte le nom d'Arek ou soleil. Quant aux adorateurs du soleil, l'Arménie en compte encore un petit nombre, si l'on en croit un auteur déjà cité. Ils s'appellent entre eux *Arévortis*, c'est-à-dire l'enfant du soleil. On dit même qu'il n'est pas très rare d'entendre des chrétiens jurer par cette ancienne idole et s'écrier : « Arev m'est témoin que je ne trompe pas » (1).

Les anciens Arméniens juraient aussi solennellement par Mihr, l'unique feu invisible, considéré comme le fils d'Aramazd. On lui avait élevé des temples dans Armavir et quelques autres villes. Le plus célèbre était dans le canton de Païdagaran. Chaque année, au début du printemps, on célébrait en l'honneur de cette divinité une fête solennelle : on enflammait un bûcher, au milieu d'une place publique; on allumait à ce feu une lampe qui était conservée toute l'année dans les temples dédiés a Mihr. L'Église chrétienne n'a pas aboli cet usage; elle en a transformé le sens; chaque année, le jour ou la veille de la Chandeleur, une cérémonie analogue a encore lieu, en présence du clergé, qui récite des prières et sollicite les bénédictions du ciel. — Tout erroné qu'il fût, le culte de Mihr était pourtant moins grossier que le culte du feu chez les Persans, au temps des Arsacides. Celui-là était un feu invisible; celui-ci était un feu matériel que les sectateurs de Zoroastre adoraient et entretenaient constamment dans leurs temples.

Il est donc probable que le culte de Mihr ne fut emprunté ni aux Persans ni aux Assyriens. Le culte d'Anahit, au contraire, paraît être d'origine babylo-assyrienne. C'est la Beltis ou Bilat (maîtresse) des Assyriens, la Milita des Babyloniens (2).

Elle était aussi adorée chez les Phéniciens et les Persans, et appelée Mère des Dieux (3). Les Arméniens lui consacrèrent de riches

(1) Emin, p. 25; — *Épître de Nersès au clergé arménien de Mésopotamie*, p. 586 et suiv. Selon Moïse de Kh. II, XVIII, Valarsace bâtit à Armavir un temple, où il mit les statues du soleil et de la lune. Voir plus haut, ch. IV, art. I, § 1. — Ardinis, le soleil, Teishbas, le maître de l'air et des cieux, étaient, après le Dieu suprême Khaldis, les principales divinités de l'Ourarti (Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 4e édit., p. 427).

(2) Hérodote, l. I, 131.

(3) Hyde, *De Religione Veterum Persar.*, Oxford, 1700, p. 98.

temples (1). S'il faut en croire Strabon, dans le temple d'Eghéghiatz (province d'Acilicène) étaient célébrés des mystères impurs auxquels participaient les plus nobles jeunes filles avant le mariage (2). Cette imputation est toutefois contrèdite par les historiens arméniens qui font d'Anahit la déesse de la chasteté. Strabon n'aurait-il pas confondu le culte des Arméniens avec celui de leurs voisins? — Ses temples les plus fameux étaient ceux d'Eriza, district d'Eghéghiatz, ceux d'Artaschat (Artaxata) et d'Aschatischat dans la province de Douroupéran et le district de Daron, sur une hauteur en face du Taurus (3).

Anahit veut dire éternité impérissable. C'était encore un attribut de la divinité, que les Arméniens avaient incarné dans une créature; ils la regardaient comme la source de la sagesse, de la force et de la vie, comme la protectrice particulière de l'Arménie. La fête la plus solennelle avait lieu au moment où fleurissent les roses. On l'appelait *Varthavar*, ornement splendide de roses. Son temple, sa statue étaient ornés de cette fleur, qui décorait aussi les rues, les places publiques. La rose s'étalait partout comme l'emblème de la beauté et du renouveau de la nature.

La rose est aujourd'hui particulièrement consacrée, en Arménie, à rehausser la fête de la transfiguration de N.-S. — cette fête dure aussi trois jours consécutifs et garde le nom de *Varthavar* (4).

Anahit faisait partie d'un groupe de divinités arméniennes, auquel se rattachaient aussi Astlig et Nane. Astlig était la protectrice des jeunes filles, et des femmes sur le point de devenir mères. Son nom signifie la belle étoile, et désignait la planète Vénus. Nous avons déjà parlé du dieu Vahakn ou Vahac, qui signifie cause de terreur. On l'appelait le destructeur des bêtes féroces. Il était représenté dans la sphère céleste, par une constellation correspondant à celle d'Hercule. Le temple principal

(1) Pline, *Hist. nat.*, l. XXXIII, xxiv. — Elle se confondit plus tard avec Diane ou l'Artémis des Grecs. Moïse de Kh., II, xii, xiv, xlix.

(2) Strabon, *Géogr.*, l. XI, ch. xix.

(3) Agathange, p. 45-46, 586-588, 580, 602, 658; — Pline, l. V, xx; — Strabon, XI, xii. Fauste de Byzance, l. III, ch. xiv; l. V, ch. xxv. — Moyse de Kh., II, xlix, l.x.

(4) P. Ciamcian, *Hist. d'Arménie*, t. I, p. 620; — Ovédikian, *Explic. des hymnes de l'Église d'Arménie*, p. 452.

de Vahakn était à Aschatischat. Les prêtres qui le desservaient, appelés Vahouni, prétendaient descendre de Vahakn (1).

§ 3. *Divinités étrangères.* — A ces divinités il faut ajouter celles qui furent introduites par les colonies étrangères : celle de Bel par les Assyriens, qui lui donnaient à Babylone le nom de Père des Dieux, de procréateur, de roi de tous les esprits (2). Les Phéniciens emmenés captifs par Tigrane II, firent connaître le culte de Jupiter Ammon. Tigrane II et son père Ardaschès Ier avaient aussi fait passer dans le panthéon arménien les idoles de la Grèce, Diane, Minerve, Vénus, Jupiter, Apollon, Mercure, Hercule. Une statue de Diane fut mise à Eriza, à côté d'Anahit; celle de Jupiter à côté de celle d'Aramadzt. Vénus fut assimilée à Astlig et Nane, Hercule à Vahakn; Mercure (Hermès) prit le nom de Dir, divinité d'origine assyrienne (3).

§ 4. *Demi-dieux, héros et génies.* — Au-dessous de ces divinités protectrices de l'Arménie, le peuple rendait aussi un culte à d'autres êtres moins puissants. Tel était l'esprit appelé Crogh, *enregistreur*, ou encore secrétaire d'Aramadzt, parce qu'il notait sur le livre de vie toutes les actions bonnes ou mauvaises des hommes. Telles étaient encore les demi-déesses, auxquelles on donnait le nom de Haverjaharsen, c'est-à-dire épouse éternelle; sortes de nymphes ou de fées, en l'honneur desquelles les femmes célébraient des cérémonies qui n'étaient pas très décentes. De même que les Haverjaharsen protégeaient spécialement les femmes, les Thik, ceux qui suent, ou encore les Arlezq, ceux qui lèchent pour ressusciter, veillaient particulièrement sur les guerriers (4).

Les montagnes, comme les fleuves, étaient particulièrement consacrées à quelque génie et aussi choisies de préférence comme lieux et même objets de culte. Aux pontifes était ordinairement réservée la direction des hôtelleries ou Vank, situées, le plus souvent, sur les montagnes. Comme les autres pays païens, l'Arménie avait aussi ses oracles. Les prêtres du

(1) Moïse de Khorène, l. I, ch. xxx et xxxi. — Agathange, p. 602-603.

(2) Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians.* Traduct. d'Hérodote, t. I, p. 594-598.

(3) Moïse de Khor., l. II, ch. xii, xiv, liii. — Agathange. 586-588. — Émin. p. 19, 43 etc.

(4) Moïse de Khorène, l. I, ch. xv. — Fauste de Byzance, l. V, ch. xxxv et xxxvi.

dieu Crogh, à Vagharschabad, prétendaient recevoir de lui l'explication des songes (1). Du bruissement des feuilles du peuplier argentifère appelé Sos, d'autres prêtres tiraient aussi des réponses, comme les prêtres de Dodone du mouvement des branches du chêne (2). Quant au corps sacerdotal, il formait une classe privilégiée, dont le grand-prêtre ou Kermabed, sous les Haïciens, était toujours un membre de la famille royale. Il en fut de même sous la domination des Arsacides en Arménie.

Tandis que, loin de s'épurer, le culte des Arméniens se dégradait de jour en jour; tandis qu'ils sacrifiaient à la Trinité arménienne Aramazd, Anahit et Astlig dans le fameux temple d'Aschatischat, au pays de Daron, ou que, sur les bords du lac de Van, ils interrogeaient le mouvement et le murmure des feuilles de l'arbre Sos; pendant que régnait, à Édesse, le roi Abgar, rejeton de la seconde branche des Arsacides, le mystère d'un Dieu en trois personnes venait d'être révélé au monde par l'Incarnation du Verbe divin. De la Galilée et de la Judée, où elle avait d'abord rayonné, la bonne nouvelle se répandait rapidement en Orient.

Article III. — Conversion des Arméniens au christianisme.

§ I. *La légende d'Abgar.* — D'après l'intéressante légende que nous avons racontée, Abgar V le Noir, fils d'Arscham et roi de la Basse-Arménie, aurait écrit à N.-S. pour confesser sa divinité et le prier de le guérir de la lèpre. Ce récit, mentionné par l'historien Eusèbe (3), vers l'an 340, fut reproduit, avec quelques additions, par Moïse de Khorène (4). Bien qu'il ait été regardé comme authentique par quelques savants modernes (5), nous nous rangeons à l'avis du pape Gélase Ier, qui, dans un synode tenu à Rome en 494, l'a déclaré apocryphe. On peut, avec assez de vraisemblance, supposer que quelques anciens historiens ont confondu Abgar V le Noir, contemporain de

(1) Manuscrit de la Biblioth. Nation. 51, feuil. 269.
(2) Moïse de Khorène, l. I, ch. xx.
(3) *Hist. Eccl.*, I, xiii.
(4) II, xxix-xxxi.
(5) Entre autres Welte, *Quartalschrift*, Tübingen, 1812, p. 235.

N.-S., avec Abgar VIII; ce dernier, en effet, fut converti au christianisme et régna de 176 à 213, c'est-à-dire juste le nombre d'années attribué par Moïse de Khorène au règne de son homonyme. Cette substitution de noms une fois admise, on comprend comment a pu se former le reste de la légende d'après laquelle Jésus aurait dicté une réponse à saint Thomas et remis en même temps aux messagers d'Abgar un linge portant l'empreinte de ses traits adorables (1).

§ 2. *Origines apostoliques du christianisme arménien.* — Après avoir rejeté, comme dépourvues de preuves, les prétendues relations du Sauveur avec Abgar, et la promesse qu'il aurait faite à ce dernier de lui envoyer, après l'Ascension, l'un de ses 72 disciples, faut-il contester aussi que tout au moins les provinces occidentales de l'Arménie furent évangélisées dès les temps apostoliques et que S. Thaddée, l'un des 72 disciples de Notre-Seigneur, subit le martyre à Schavarschan (district d'Ardaz) par l'ordre de Sanadroug, pendant que saint Bartholomée mourait pour la même cause à Nisibe (à Arépan, selon Moïse de Kh.), et saint Jude à Ormi?

Outre que ces faits se recommandent d'une immémoriale tradition, contre laquelle ne sauraient prévaloir de pures hypothèses, d'incontestables documents montrent, d'autre part, qu'au second siècle, l'Église d'Arménie était déjà fondé. Laissons de côté, si l'on veut, le martyre de S. Addé (ou Atté), le 1er évêque d'Édesse, celui de la vierge Santoukhd, fille du roi apostat Sanadroug, qui eut lieu probablement vers l'an 60; ne disons rien de l'apostolat et du martyre de l'ancien officier romain Osgui et de ses 4 compagnons, immolés par les ordres d'Artavasde et de ses frères, fils d'Ardaschès, roi d'Arménie; omettons le chef alain Soukias et ses compagnons, qui, venus à la cour arménienne avec la reine Satinigue et convertis par les Osguians furent massacrés par le général alain Parlaha; oublions que la

(1) Cf. abbé Tixeront, *Les origines de l'Église d'Édesse et la légende d'Abgar.* — Allemand-Lavigerie, *Essai sur l'École chrét. d'Edesse*, p. 120-131. Sur le christianisme prêché dans l'Osrhoène dès le 1er siècle, cf. Cureton, *Spicil. syriac.*, p. 73; sur les Églises constituées dans le royaume d'Édesse au IIe siècle. Eusèbe, V, xxiii; sur Abgar VIII et son zèle religieux, Eusèbe, *Præpar. evang.*, VI, x; S. Épiph. *Hæres.*, l. VI, i. — Après la mort d'Abgar VIII, Abgar IX, mandé au camp de Caracalla, fut pris traîtreusement et son royaume devint province romaine.

liturgie arménienne fait commémoraison de tous ces martyrs. Ces événements, plus contestés qu'ils ne sont contestables, seraient-ils douteux quant à la date précise qu'on leur assigne, il en est d'autres dont l'authenticité défie toute critique; ils laissent voir la foi chrétienne persécutée avant le IIIe siècle, et, par conséquent, déjà répandue et enracinée. Longtemps avant les persécutions de Dioclétien et de Maximin, qui fera couler le sang chrétien en Arménie, nous voyons Denis d'Alexandrie écrire à un évêque des Arméniens, Meruzan, au sujet des apostats repentants, preuve évidente que d'autres persécutions avaient précédé (1).

§ 3. *Grégoire l'Illuminateur. Son origine.* — Cependant, le christianisme était, sinon entièrement disparu, du moins bien effacé, quand parut Grégoire l'Illuminateur (257-331?). Cet apôtre célèbre est resté justement populaire en Arménie. Les schismatiques mêmes se réclament de lui et s'appellent grégoriens, nom qui conviendrait bien mieux à leurs compatriotes catholiques, puisque Grégoire a vécu, est mort en union avec le Siège Romain.

Grégoire eut pour père Anag, prince parthe, allié à la famille des Arsacides. Ardeschir ou Artaxerxès Ier (226-238?) ayant usurpé le trône de Perse, au détriment des Arsacides (226), le roi d'Arménie Khosrov (Chosroès), qui appartenait à la race détrônée, déclara la guerre à l'intrus. Celui-ci, selon les historiens arméniens, ou, plus vraisemblablement, son fils Schapour Ier, après avoir été vaincu dans plusieurs combats, chercha et trouva un traître parmi les parents de son rival. Le prince Anag se laissa corrompre par Sapor. Assidu auprès de Khosrov, il gagna ses bonnes grâces et profita d'une circonstance favorable pour le poignarder (257) (2). Il ne jouit guère du prix

(1) Eusèb., *Hist. Eccl.*, VI, XLVI. — Cf. IX, c. VIII, IX. — J.-B. Aucher, *Vie des Saints*, t. II, p. 90, 112, 121, 127; Moïse de Kh., II, XXXIV, LXVI. — Sur la légion XI *fulminata*, cf. E. Leblant, *Polyeucte et le zèle téméraire*, Mém. de l'Académie des Inscriptions, t. XXVIII, 1876, 2e partie, p. 335-352; cf. la note précédente.

(2) Les historiens grecs et latins ne disent rien de ce meurtre. Plusieurs historiens arméniens le placent en 257 et l'attribuent à Ardeschir, mort depuis dix-neuf ans. Saint-Martin donne la date de 232. Pourquoi pas 237? D'ailleurs, à défaut de certitude, nous ne fournissons que des données probables. Si le meurtre de Chosroès est postérieur à 240, ce qui est très vraisemblable, le roi de Perse n'est plus Artaxerxès, mais Sapor Ier (238-271). Nous suivons dans ses grandes lignes le récit d'Agathange : *Hist. de Tiridate le Grand et de la prédic. de S. Grégoire;* mais en tâchant de dégager le vrai de manifestes exagéra-

de son forfait : poursuivi par les gardes du roi, il fut noyé avec sa suite dans les flots de l'Araxe, et les membres de sa famille furent mis à mort.

Seuls, deux fils, en bas âge, échappèrent au supplice, grâce au dévouement de leur nourrice, nommée Sophie (1). Celle-ci était chrétienne et originaire de Césarée. Transporté dans cette dernière ville, le second enfant, âgé de deux ans, reçut le baptême avec le nom de Grégoire et fut instruit avec soin dans la religion catholique. Parvenu à l'âge d'homme, il revint en Arménie, ayant à cœur de servir son pays et son Dieu. Le trône était alors occupé par Tiridate II (Terdat, 289-338?). Ce prince était le fils du roi assassiné par le père de Grégoire. Sapor, après le meurtre de Khosrov, s'était emparé de ses États et avait fait mettre à mort les membres de sa famille. Mais un noble Arménien, nommé Artavazd Mantagouni, réussit à sauver du massacre Tiridate et sa sœur. Emmené à Rome, le jeune prince avait été élevé à la cour; puis, il s'était distingué dans les armées de Dioclétien et, avec l'appui de cet empereur, la cinquième année de son règne, il était remonté sur le trône d'Arménie, occupé depuis vingt-sept ans par Sapor.

§ 4. *Sa constance héroïque. Martyre de Gaiane et Ripsime.* — Admis parmi les officiers de Tiridate, Grégoire se montra d'autant plus fidèle et dévoué qu'il cherchait à expier, par ses services, le crime de son père. Il conquit vite l'estime et l'affection de son souverain; mais cette faveur dura peu. Le roi était païen. Attribuant ses victoires à la protection d'Anahit, la Diane arménienne, il vint, dès la première année de son règne, offrir des sacrifices au fameux temple d'Eriza (2), consacré à

tions, et en comparant le texte d'Agathange avec celui des historiens grecs et latins. Cf. *la critique des Bollandistes sur la vie de S. Grégoire*, 30 septembre, p. 295-513. — L'homélie sur S. Grégoire, attribuée à S. Chrysostome (œuvres de J. Chrys., éd. de Montfaucon, t. XII, p. 823), semble ancienne, mais non de ce docteur.

(1) Agathange, *Hist. de Tiridate le Grand et de la Prédication de S. Grégoire;* dans la traduction Langlois, *Hist. Arm.*, t. I, p. 117 et suiv.; — Moïse de Khorène, l. II; Jean Catholicos (trad. St-Martin), chap. VIII, p. 30; — Zenob de Glag (trad. Langlois), t. I, p. 343. — *Bekehrung des Armeniens durch den heiligen Greg. Illum.* nach national-historischen Quellen bearbeitet von P. Malachias Samueljan, mech.; Wien, 1844, p. 6 et 7.

(2) *Ville située* à l'ouest du haut Euphrate, dans le canton d'Eghéghiatz, que Strabon appelle l'Acilicène, l. XI, ch. XIV, § 2.

cette déesse. Grégoire reçut plusieurs fois l'ordre d'offrir à Anahit, à l'exemple des autres seigneurs, une couronne de fleurs. Il s'y refusa et prêcha hardiment, devant le roi, la foi en un Dieu unique et en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, incarné pour le salut des hommes. Aux prières et aux menaces Tiridate fit succéder les tourments les plus horribles et les plus raffinés que la cruauté humaine, inspirée par l'enfer, puisse imaginer. Les chairs du martyr furent déchirées avec des ongles de fer, arrosées de plomb fondu. On enfonça dans son corps des pieux aigus et sous ses ongles des pointes de fer (1). Comme loin de fléchir, malgré d'atroces souffrances, il menaçait les blasphémateurs de Dieu de châtiments éternels, le roi irrité cherchait un supplice plus raffiné que les précédents. « Grand roi, lui dit le prince Artavazd, il faut mettre à mort cet homme, car il est le fils du meurtrier de votre père. » En entendant cette révélation, Tiridate n'hésita plus. Il fit conduire Grégoire enchaîné vers l'Ararat et le fit jeter dans une fosse profonde du château d'Artaxata (Artaschat), plus tard appelé Khor-Virab (2). Il y languit quinze ans, disent les historiens arméniens, nourri par la charité d'une pauvre veuve nommée Anna, qui, chaque jour, lui apportait un morceau de pain. Pendant ce temps, de violents édits étaient portés contre les chrétiens qui avaient échappé aux persécutions précédentes. Alors eut lieu le martyre de Ripsime, Gaiane et de leurs compagnes, dont l'histoire merveilleuse montre du moins que la foi n'était pas entièrement morte en Arménie et que, de Rome qui en était le foyer, de providentiels coups de vent apportaient au delà de l'Euphrate de vives étincelles, bien propres à la raviver. Ripsime était une noble vierge d'une éclatante beauté, qui s'était consacrée à Dieu dans le monastère de Saint-Paul à Rome, sous la direction de l'abbesse Gaiane. Dioclétien ayant eu sous les yeux son portrait, s'en était violemment épris. L'angélique jeune fille, sollicitée de devenir son épouse, s'enfuit vers l'Orient avec ses compagnes, et vint se fixer près de Vagharschabad, la capitale de l'Arménie. Mais Tiridate, à cette époque, était un autre Dioclétien. Sa pas-

(1) Agath., trad. Langlois, I, p. 126 et suiv. — Samueljan, *Bekehrung*, etc., p. 19-35.

(2) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 486. — Zenob de Glag, *Hist. de Daron*, dans Langlois, I, 343.

sion pour la sainte religieuse devint tout aussi vive et, rebutée, se changea en fureur. Ripsime eut la langue tranchée, le corps brûlé et coupé en morceaux; ses trente-six compagnes, l'abbesse à leur tête, furent associées à son martyre (1).

§ 5. *Punition et conversion du roi Tiridate II.* — Cependant, Tiridate était toujours hanté de l'image de Ripsime et passait tour à tour par le dépit, la fureur, le chagrin et le regret. Pour y échapper, il ordonna une chasse grandiose; et c'est pendant cette partie de plaisir que Dieu le frappa. Il subit, au dire d'Agathange, la même métamorphose que l'orgueilleux Nabuchodonosor. Il fut probablement atteint de lycanthropie, c'est-à-dire qu'il s'imagina être changé en bête de somme; il en prit l'allure et les mœurs et se vit quelque temps retranché de la société des hommes (2).

L'état de démence du roi persistait depuis plusieurs mois, quand sa sœur, Chosroitucht, encore païenne, vit un homme en songe : « Seul, lui dit-il, Grégoire peut détourner de vous le fléau dont vous avez été frappés (3). » On croyait le prisonnier d'Artaschat mort depuis longtemps. Sur les instances de la princesse, le satrape Autanias se rend à son cachot et, l'ayant trouvé vivant, le délivre. Grégoire intercède auprès de Dieu pour le roi et quelques-uns de ses sujets atteints comme lui de démence ou tourmentés par l'esprit malin; à la prière du martyr, ils sont guéris.

La prédication de Grégoire devient alors toute-puissante. Beaucoup d'Arméniens, le roi à leur tête, désirent se convertir mais il n'y a dans le pays ni évêque ni prêtre. C'est la souche de la hiérarchie ecclésiastique arménienne qu'il s'agit, avant tout, de constituer.

§ 6. *Grégoire sacré par Léonce de Césarée. Il ramène*

(1) Agath., *loco cit.*; — Samueljan, p. 40-61. — Avec les Bollandistes, nous estimons que ces vierges ont dû fuir de quelqu'une des provinces de l'empire romain, voisine de l'Arménie. Les circonstances ayant trait à la demande en mariage de la part de Dioclétien sont invraisemblables. — Fête de S^te^ Ripsime, 5 octob.; de ses compagnes, 6 oct. Cf. *Acta Sanct.*, *loc. cit.*, p. 318, n. 118 et p. 352; Eusèbe, *Hist. eccl.*, VIII, VI; *Vita Constant.*, II, 53.

(2) Agath., ch. VII, p. 150. Le récit mêle ici l'histoire à la légende.

(3) Le récit de Sozomène confirme, quant au fond, celui d'Agathange. « On dit que le roi fut converti par un prodige céleste, θεοσημεία » (l. II, ch. VIII). Pour tous les événements ayant trait à S. Grégoire et à Tiridate nous adoptons comme plus probable la chronologie des Bollandistes. Cf. *Acta Sanct.*, *loco cit.*

l'Arménie au christianisme. — D'accord avec Tiridate, l'apôtre partit pour Césarée, et reçut là des mains de l'exarque Léonce la double consécration sacerdotale et épiscopale (305). A son retour, il instruisit et baptisa le roi, la famille royale, plusieurs courtisans avec une grande partie du peuple. Quant à Tiridate, il fut transformé par les prières du saint et la toute-puissance de la grâce divine. Le fanatique zélateur d'Anahit n'eut rien de plus à cœur que de voir le culte du vrai Dieu partout substitué au culte des divinités impudiques ou sanguinaires. L'exemple venu de haut fut, comme toujours, contagieux. La plupart des seigneurs l'imitèrent, la foule fut entraînée. Le saint évêque, secondé par quelques missionnaires étrangers, instruisit et convertit la majeure partie du peuple arménien. La plupart des temples des faux dieux furent renversés et remplacés par des sanctuaires chrétiens. Ce ne fut pas toujours sans de violents conflits, où, à la grande douleur de Grégoire, coula le sang arménien. Près d'Aschatischat, dans le pays de Daron, le triple autel consacré à Vahakn (Hercule), à Diane et à Vénus, fut détruit, après une sanglante échauffourée. Sur l'emplacement fut bâtie la première église érigée depuis la nouvelle conversion de l'Arménie. Pour perpétuer le souvenir de cette fondation, le saint établit une fête et un pèlerinage annuels, qui, fixés d'abord au 18 novembre, se célèbrent aujourd'hui le 2e dimanche après la Pentecôte (1).

Entre tous les saints, Grégoire vénérait spécialement Jean-Baptiste et Athanagène, évêque-martyr de Sébaste, dont il avait apporté les reliques de Césarée. Il propagea leur culte dans toute l'Arménie, et substitua leur fête à celle de Jupiter Hospitalier, que les Arméniens célébraient au début de l'année (2). En baptisant le roi, il lui donna le nom de Jean.

Sa confiance en l'intercession de Ripsime, Gaiane et leurs compagnes n'était pas moins grande. Il ne se contenta pas de faire élever un sanctuaire à Vagharschabad, sur l'emplacement de leur martyre. Ce fut aussi là le lieu choisi pour la fondation de l'Église cathédrale et le siège patriarcal d'Arménie. L'Église et le palais sont connus sous le nom d'*Etschmiadzin*, qui signifie

(1) Samueljan, p. 184.
(2) *Ibid.*, p. 185 et 186.

descente du Fils de Dieu, parce qu'ils occupent la place où Notre-Seigneur, dans une vision célèbre, se manifesta à Grégoire, vers les premiers temps de la conversion de l'Arménie.

En même temps que Grégoire faisait construire des églises, ordonnait des évêques (1) et des prêtres, il érigeait aussi des écoles où l'on instruisait les enfants et surtout les futurs prêtres dans les langues grecque et syriaque. On était obligé, pour écrire, de se servir des lettres de ces deux langues, faute d'un alphabet arménien complet. Des monastères s'élevèrent bientôt à côté des sanctuaires; les moines amenés en Arménie par Grégoire eurent des disciples et les saintes vierges arméniennes des imitatrices.

§ 7. *Vertus de Tiridate le Grand.* — Nous l'avons déjà dit : le roi secondait activement le grand illuminateur de l'Arménie. Au dehors, il se distinguait, à diverses reprises, dans sa lutte contre les rois de Perse. Vaincu par Narsès, il en triompha bientôt avec l'aide des Romains et acquit l'Atropatène. Il défendit aussi vaillamment la foi nouvelle de son peuple (2) contre l'empereur Maximin (312). A l'intérieur du royaume, il aidait à la fondation de nombreuses églises et de quelques monastères; tandis que ses exploits lui méritaient le nom de grand, *medz*, ses vertus lui conquéraient celui de saint (3).

§ 8. *Critique d'un prétendu pacte de Grégoire avec Sylvestre Ier. Fonds de vérité.* — A la suite des persécutions ordonnées contre les Arméniens par l'empereur Maximin, l'ancienne alliance avec les Romains, contractée sous Dioclétien, fut certainement rompue. Qu'elle ait été renouvelée après la conversion de Constantin, une suite ininterrompue de documents, depuis Agathange, ne nous permet guère d'en douter (1). Ce nouveau

(1) Le nombre de 400 évêques, donné par des historiens arméniens, nous semble bien exagéré.

(2) Eusèbe, *Hist. eccles.*, IX, VIII.

(3) Tiridate est honoré dans l'Église arménienne le 29 novembre.

(4) Agathange, *loco cit.*, dans *Acta Sanctor.*, p. 397 et 398. — Zenob de Glag. *Hist. de Daron, ibid.*, I, 340 et 341; *Généal. de la famille de S. Grég. et Vie de S. Nersès ibid.*, II, 30; Élisée Vartabed, *Lettre du patriarche Joseph à Théod. le Jeune, ibid.*, II, 206 et 207; voir liv. III, éd. armén., Venise, 1828 (Hist. de Vartan), p. 123. — Fauste de Byzance, *Hist. des Arm.*, l. III, chap. XXI, p. 55. — Sarkissian, *Topogr. de la Grande et de la Petite Arménie*, Venise, 1864, p. 234. — Grégoire Degha, *Lettre aux docteurs orientaux*, Venise, 1838, p. 74. — Cyriaque, *Hist. brève*, Venise. 1865, p. 6. — *Recueil d'Homélies*, dit : *Djarindir. Éloge de l'Illuminateur.* Vartan de

pacte fut-il conclu directement entre les deux princes ou seulement par intermédiaires? Il est assez difficile de le décider. Les anciens historiens arméniens mentionnent, il est vrai, une alliance conclue à Rome entre Tiridate et Constantin. Mais, d'autre part, les historiens grecs et latins n'en disent rien. Bien plus, certaines circonstances de ce voyage sont, à coup sûr, imaginaires. Est-il probable, par exemple, que Tiridate soit allé à Rome, à la tête de 70.000 hommes? Aussi, nous paraît-il plus vraisemblable que les deux empereurs se seront concertés à Constantinople ou dans quelque autre ville de l'Orient, peu avant le concile de Nicée, en 321. Agathange, en effet, suppose que l'entrevue des monarques est postérieure au triomphe de Constantin sur Licinius; or, celui-ci ne fut définitivement écrasé qu'en 323.

Si un pacte quelconque entre Constantin et Tiridate paraît hors de conteste, en est-il de même d'un accord entre Grégoire et le pape Sylvestre? Hâtons-nous de dire que la lettre apostolique de Sylvestre, appelée ordinairement charte d'alliance, Touht-Tachantz, est apocryphe (1). Outre que certains privilèges qui s'y trouvent mentionnés sont exorbitants, il y a là quelques faits dont la date est postérieure. Néanmoins, tout en rejetant l'authenticité de cette pièce, il nous semble assez probable qu'une entente a eu lieu entre Grégoire et Sylvestre, comme entre Tiridate et Constantin. A-t-elle eu lieu par lettre, par intermédiaire? cette dernière hypothèse est plus vraisemblable. Nous savons qu'Aristacès, l'un des deux fils de Grégoire, déjà sacré pontife, assista en 325 au concile de Nicée (2). On est bien en droit de penser que, du moins, par ses légats, le pape aura

Parzpert, *Hist.*, Venise, 1862, p. 40. — Nersès Schinorhali, *Hist.* (vers 662-674). — Grég. Magistros, *hymne des matines*, 4e jour après l'Exalt. de la Croix.

(1) Ce prétendu pacte se trouve dans Galanus, *Conciliatio Eccles. arm. cum romana...*, Rom., 1650, part. I, cap. II: cf. Denzinger, *Täb. Q. Schr.*, 1850, p. 366; Pichler, *Gesch. der kirch. Trennung*, II, 439. — Tel est aussi le sentiment des Bollandistes : *Acta Sanct.*, sept., VIII, 401, et 402 et de plusieurs Pères méchitaristes, entre autres du Père Vartan Melchisedech, rédacteur de la *Revue* « Hantess Amsorya », Vienne. Néanmoins, le P. J. Catergian dans son *Histoire univ.* (Diéséragan Badmouthioun) admet le texte, mais rectifié et corrigé.

(2) Agath., n° 169; Combéfis, *Auctar. PP. græc.*, part. II, col. 271. — Labbe, *Conc.*, tom. II, col. 52. S. Grégoire, comme plusieurs de ses premiers successeurs, avait été marié avant son élévation au sacerdoce. D'un commun accord, les deux époux s'étaient séparés pour n'être plus qu'à Dieu.

été mis au courant des événements accomplis en Arménie et aura confirmé dans sa charge et ses privilèges le catholicos Grégoire. Celui qui contesterait le bien-fondé de notre conclusion rejetterait du même coup la reconnaissance officielle du roi d'Arménie par Constantin. La plupart des anciens auteurs arméniens, en effet, ne séparent point le pacte politique du pacte religieux et supposent les mêmes rapports entre Sylvestre et Grégoire qu'entre Constantin et Tiridate.

Le patriarche actuel des Grégoriens, dans un ouvrage publié, il y a 29 ans, en faveur du schisme, ne conteste pas cette confirmation du premier catholicos arménien par le pape Sylvestre. Mais elle n'est à ses yeux qu'une pure constatation d'une consécration, déjà valide par elle-même. Selon lui, l'Église arménienne a toujours été autonome (1). Des faits indéniables contredisent sa thèse.

§ 9. *Subordination du catholicos à l'exarque de Césarée et par conséquent au pape.* — Laissons de côté, si l'on veut, cette ratification de son pouvoir de métropolitain que, d'après l'ancienne tradition arménienne, Grégoire l'Illuminateur aurait, par lui-même ou par intermédiaire demandée au pape Sylvestre; l'illustre apôtre de l'Arménie n'en restait pas moins placé dans un cadre hiérarchique qui le subordonnait au pape. Grégoire, nous l'avons vu, avait été ordonné prêtre et métropolitain d'Arménie par Léonce, exarque de Césarée. Quoi qu'en dise Mgr Ormanian, ce n'était point là un précédent sans conséquence, n'excluant pas l'autonomie complète de l'Église arménienne. Dans une lettre de Léonce à Tiridate que Mgr Ormanian regarde comme authentique, il était dit (2) : Que, désormais, par une loi invariable, le droit d'élire le métropolitain d'Arménie soit réservé à notre siège. Vraie ou fausse, cette lettre était conforme aux faits. Jusqu'à Nersès le Grand, les métropolitains d'Arménie furent consacrés par l'exarque de Césarée, comme Frumence le métropolitain d'Abyssinie et ses successeurs furent consacrés par les patriarches d'Alexandrie. Nous savons, d'ailleurs, par Gélase de Cyzique,

(1) *Le Vatican et les Arméniens*, par M. Ormanian, p. 211 et 155.

(2) *Ibid.*, p. 172 et 173; Agathange, *Histoire*, § 116, édit. arm., Venise, 1835, p. 613; Samueljan, liv. cit., p. 124; voir le témoignage du catholicos arménien Isaac, Combéfis : *Biblioth. græc. Patr. Auctarium*, part. II a column. 317.

dans son *Histoire du concile de Nicée*, écrite au v^e^ siècle, que dans le ressort de l'exarchat de Césarée étaient comprises, au temps de Léonce, la Grande et la Petite Arménie (1). Dira-t-on, avec M^gr^ Ormanian, que l'historien a nommé la Grande et la Petite Arménie, au lieu de l'Arménie première et de l'Arménie seconde? Une hypothèse aussi invraisemblable trahit l'embarras de nos adversaires. La confusion supposée n'a pu avoir lieu, par la raison que l'Arménie première et l'Arménie seconde étaient deux divisions de la Petite Arménie, comme la Galatie première et la Galatie seconde, la Cappadoce première et la Cappadoce seconde formaient deux provinces et non deux royaumes de même nom. Si, sous le nom de Petite et de Grande Arménie, Gélase n'eût voulu désigner que la Petite Arménie, il aurait d'abord commis une erreur très grossière : De plus, nul doute qu'adoptant ce mode de division pour l'Arménie, il ne l'eût aussi appliqué à la Cappadoce et à la Galatie.

Cette subordination de l'Arménie à l'exarchat de Césarée se maintenait encore sous le grand Basile, archevêque de Césarée. Or, veut-on savoir quelles étaient les relations de cet illustre docteur avec le pape Damase I^er^? qu'on en juge par ces paroles qu'il lui adressait : « Nous avons grand besoin de votre secours, afin que ceux qui professent la Foi apostolique, après avoir anéanti les schismes nouvellement formés, se soumettent ensuite à l'autorité de l'Église... Il est digne, en effet, de votre Haute Béatitude, ce privilège qui a été accordé par le Seigneur à votre piété, de démêler de ce qui est corrompu ce qui est exact et sans mélange et de prêcher la foi des Pères sans hésitation et sans crainte... (2). »

Voilà en quels termes l'Archevêque de Césarée présentait à la ratification du pape les actes du synode qu'il avait présidé et auquel avait souscrit Nersès le Grand, catholicos d'Arménie (371-372).

§ 10. *Parfait accord de l'Arménie avec Rome.* — Au

(1) Leontius Cesareæ Cappadociæ, magnum Ecclesiæ Domini ornamentum, ecclesiis in eadem Cappadocia, Galatia, Ponto Diosponti, Paphlagonia, in Ponto polemaico, Armenia Parva et Magna xxxvi (*loco. cit.*, lib. II, c).

(2) Bas., epist. XCII. Bien que cette lettre soit destinée à tous les évêques occidentaux, elle est particulièrement adressée au pape Damase.

siècle même de Grégoire l'Illuminateur, c'est donc vers Rome que se tournaient les gardiens de la foi les plus vigilants, dès qu'un danger nouveau menaçait celle-ci. Aussi, nous semble-t-il que si plusieurs anciens auteurs arméniens ont affirmé une concession de privilèges patriarcaux faite à leur premier catholicos par le pontife romain, c'est que celui-ci avait, tout au moins, confirmé ces privilèges par lui ou ses représentants (1).

Il va sans dire que la foi de l'illustre apôtre de l'Arménie fut en tous points conforme à celle de l'Église romaine. Quand Aristacès revint du concile de Nicée, Grégoire en promulgua les décrets. Dans un synode réuni à Vagharschabad, il fit ajouter au symbole de Nicée la déclaration suivante : « Nous glorifions celui qui était avant tous les siècles, adorant la très Sainte Trinité et l'unique divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Cette addition, qui renforce les articles dirigés contre l'erreur d'Arius, est régulièrement récitée de nos jours dans la messe arménienne, après le symbole de Nicée (2).

§ 13. *Mort de Grégoire et de Tiridate le Grand.* — Après avoir ainsi confirmé son peuple dans la foi, l'auguste pontife se retira dans une grotte du mont Sebouh, dans l'Arménie supérieure (3). C'est là qu'il mourut à l'insu de tout le monde, à une date que les plus anciens historiens ne précisent pas, probablement entre l'an 325 et l'an 330, selon les Bollandistes, six ou sept ans plus tard, selon quelques historiens arméniens. D'après une pieuse et vieille tradition, des bergers l'ayant découvert murèrent la grotte pour le préserver de toute profanation, et ce n'est que longtemps plus tard, sous le règne de Zénon, que son corps miraculeusement retrouvé par l'anachorète Carnigh aurait été transféré au village de Tortan. Tiridate le Grand lui

(1) Les relations entre Arméniens et Romains furent fréquentes, surtout après l'avènement de Constantin. Eusèbe, son biographe, parle de la bienveillance avec laquelle ce prince accueillit les étrangers venus pour conférer avec lui (*Vita Constant.*, I. 43). Dans les catacombes de Rome, on a relevé une inscription qui remonte à l'an 381 et qui est consacrée à deux époux chrétiens, d'origine arménienne, Quintille et Yperechie : *civem armeniacum cappadocem*... V. de Rubeis, *Inscript. Christ.*, t. I, p. 155...

(2) Outre quelques canons, d'autres écrits sont attribués à Grégoire l'Illuminateur par Agathange, Moïse de Khorène, l. II, c. xc, et l'auteur de l'homélie dite de J. Chrysostome.

(3) Au nord du confluent des deux branches de l'Euphrate.

survécut quelques années. Mais, découragé de voir l'état de la foi et surtout des mœurs empirer autour de lui, il abdiqua et mourut probablement empoisonné, vers l'an 338 (1).

(*A suivre.*)

H.-F. TOURNEBIZE.

(1) La plupart des historiens européens que nous avons consultés arrêtent à l'an 314 le règne de Tiridate. Selon les Arméniens, au contraire, son règne s'est prolongé de quelques années après le concile de Nicée. L'autorité de ces derniers nous semble l'emporter. Le célèbre S. Martin, dont les travaux ont une réputation bien méritée, nous semble avancer d'une vingtaine d'années l'avènement d'Aristacès, de Chosroès et de leurs premiers successeurs. Si Aristacès était mort en 314, comment eût-il assisté au concile de Nicée (325)?

RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE

BAPTÊME

ENTRÉE DU PRÈTRE DANS LES FONTS BAPTISMAUX

(*Suite*) (1)

ⲡⲓⲙⲁ ⲙⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲛ. ⲙⲡⲉⲧⲁϥⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲛⲉⲙⲡⲓⲣⲓ· ϩⲓϫⲱⲛ ⲡⲓⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ. ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲧⲏⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲉ

ⲁⲗⲗⲁ ⲱⲥⲁⲩⲧⲟⲥ

ⲡⲣⲉϥⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛϩⲏⲧ ϥⲁ ⲡⲓⲙⲏⲩ ⲙⲙⲁⲓ

ϧⲉⲛ ⲡ̅ ⲛⲉⲙ ⲉ̅ ⲛⲉⲙ ⲁ̅.

ⲧⲣⲱ ⲕ̅ⲩ̅ ⲁⲉⲛⲱⲟⲙⲉ[ⲛ].

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ

ϕ ⲛⲧⲉ ⲡⲡⲣⲟϕⲏⲧⲏⲥ ⲡⲟⲩ̅ⲥ̅ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ· ϕⲏ ⲉⲧⲁϥϩⲁⲱⲟⲩϩ (2) ⲙⲡⲓϩⲏⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲭ̅ⲣ̅ⲥ̅. ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉϥⲡⲣⲟϕⲏⲧⲏⲥ ⲉⲃⲟⲗⲁⲃ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲛⲉⲙⲉⲥ· ϕⲏ ⲉⲧⲁϕⲟⲣⲡⲟⲣⲡ ⲙⲡⲓⲟⲁⲛⲛⲏⲥ. ⲡⲡⲣⲟϕⲏⲧⲏⲥ· ⲟⲩⲟϩ ⲡⲡⲣⲟⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ϧⲁϫⲟϥ ⲧⲉⲛϩⲥⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲙⲡⲱⲕ ⲡⲛⲁⲓⲣⲱⲙⲓ· ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛⲧⲉⲕϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗⲁⲃ ⲛⲧⲉⲥⲓ ϧⲁϫⲟϥ ⲛⲁⲓⲱⲛⲓⲟⲥ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲟⲩ ⲙⲡⲓⲥⲉⲃⲓⲁⲕ ⲛⲧⲉⲥ-

(1) Voy. vol. V, 1900, p. 445, et vol. VI, 1901, p. 453.

(2) Très probablement pour ⲉⲧⲁϕⲁⲟⲩⲟ.

ⲥⲉⲃⲧⲱⲧⲟⲩ ⲉⲟⲣⲟⲩϫⲉⲙϫⲟⲩ ⲉⲟⲩ ⲙⲙⲱⲟⲩⲥ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲁⲅⲉⲛⲛⲓⲥⲓ ⲉⲡϫⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲙⲟⲩ ⲛⲉⲓ ϯⲥⲉⲙⲛⲓⲥ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲧⲧⲁⲕⲟ. ⲥⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲙⲡⲛⲓⲣⲓ ⲙⲏⲥ ⲙⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲟⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

ⲡⲣⲏⲙⲏ ⲛⲁⲥⲏ.

ⲡⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲡⲟⲩⲥ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲧⲩⲫⲏⲩⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲟⲩⲟⲥ ⲉⲧⲧⲱⲃⲥ ⲙⲡⲉⲕⲣⲁ[ⲙ] ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ. ⲟⲩⲟⲥ ⲉⲧⲭⲱⲃⲥ ⲙⲡⲭⲱ ⲙⲁⲕ ⲯⲱⲙⲏ ⲙ̀ⲫⲏⲧⲟⲩ ⲡⲟⲩⲥ ⲟⲩⲟⲥ ⲡⲟⲩⲱⲓ ⲙ̀ⲫⲏⲧⲟⲩ ⲙⲁⲧⲟⲧⲕ ⲡⲉⲙⲙⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ϩⲱⲃ ⲙⲙⲁⲛ ⲁⲣⲁⲑⲱⲛ. ⲙⲁⲧⲟⲩⲙⲟⲩ ⲡⲟⲩϩⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲙⲉⲧⲙ ⲙⲙⲉⲛ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉ ⲛⲕⲁϩ. ⲙⲙⲏⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲟⲣⲟⲧⲱⲙϧ ⲟⲩⲟⲥ ⲙⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲙ ⲉⲙⲉⲧⲟⲙϧ. ⲟⲩⲟⲥ ⲙⲧⲟⲩⲕⲁϥ ⲉⲙⲙ ⲉⲧⲉ ⲡⲟⲕ. ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲙⲡⲛⲓⲣⲓ ⲡⲉⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟⲥ ⲡⲉⲛⲙⲟⲩϥ ⲟⲩⲟⲥ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲙⲏⲥ ⲙⲡⲭⲥ.

ⲙⲙⲁⲛⲧ ⲙ̀ⲫⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲙ̀ⲫⲁⲙⲟⲛⲁϧⲧ ⲫⲙ ⲉⲧϧⲟⲧϧⲉⲧ ⲙⲙⲓϩⲙ ⲛⲉⲙ ⲙⲟⲩⲁⲱⲧ. ⲟⲩⲟⲥ ⲉⲧⲉⲙ ⲉⲙⲙ ⲉⲧϩⲙⲙ ⲛⲧⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲙⲙⲁⲧⲁⲧⲕ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲱⲃ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ. ⲟⲓ ⲛⲁⲧⲟⲩⲙⲟⲩⲓϩ ⲙⲙⲉⲕⲙⲟⲟ ⲁⲗⲗⲁ ⲥⲉⲃⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲥⲉⲟⲓ ⲙⲭⲉ ⲣⲁⲃ ⲛⲁϩⲃⲓ ⲙⲡⲉⲕⲙⲟⲟ ⲫⲙ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲙ ⲙⲙⲏⲕⲉⲭⲱ[ⲟⲩ]ⲙ ⲙⲧⲙ. ⲙⲡⲉⲣⲉⲗⲕⲩⲁⲓ ⲛⲥⲱⲓ. ⲟⲩⲁⲉ ⲙⲫⲱⲙⲓϩ ⲙⲙⲉⲕϩⲱ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ. ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁⲣⲟⲩⲫⲱⲟⲩ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ. ϧⲉⲛ ⲧⲁⲓⲟⲩⲧⲟⲩ ⲟⲁⲓ ⲙⲙⲁⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲫⲙ ⲉⲧⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲙⲟⲩ ⲙⲧⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ. ⲟⲩⲟⲥ ⲉⲕⲙⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ. ⲉⲕⲉⲓⲱⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲥⲟⲗⲉⲃ ⲙⲧⲁ ⲧⲁϥⲩⲭⲏ. ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲙⲁⲧⲟⲩ ⲃⲟⲓ ϧⲉⲛⲟⲩ ϫⲱⲕ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕϫⲟⲩ ⲛⲁⲧⲙⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ. ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲟⲩⲙⲁⲓ ⲙⲙⲁⲧⲓⲕⲏ. ϫⲉ ϫⲙⲁ ⲁⲛⲧⲁⲩⲧⲉⲙⲱⲟⲩ ⲙⲫⲁⲛⲕⲉ-ⲟⲩⲟⲛ ⲉⲧⲕⲱϥ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙϫⲉ ⲙⲧⲟⲧ. ⲟⲁⲓ ⲙⲧⲁⲧⲏⲓⲥ ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧ ⲉⲡⲙⲁϩϥ ⲛⲉ. ⲉⲧⲁⲥⲥⲉⲃⲧⲱⲧⲕ ⲙⲭⲉ ⲧⲉⲕⲙⲩϥ ⲙⲙⲉⲧⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲧⲥⲁϫⲓ ⲙⲙⲟⲥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲉ ⲙⲫⲣⲏϥ ⲛⲟⲩⲃⲱⲕ ⲙⲧⲉ ⲫⲛⲟⲃⲓ ⲙⲧⲁⲩⲱⲟⲩⲓ ⲉⲧⲟⲓ ⲙⲁⲗⲟⲕⲓⲥⲛⲟⲥ ⲙⲙⲟⲓ. ⲫⲙⲙ ⲛⲁⲏⲛⲟⲃⲓ ⲙⲙⲁⲧⲁⲧⲕ. ⲙⲁⲣⲁⲑⲟⲟⲥ ⲙⲙⲁⲧⲁⲧⲕ ⲟⲩⲟⲥ ⲙⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲡⲉⲛⲟⲣⲉϥⲧⲁⲥⲟⲟ ⲙⲭⲉ ⲫⲙ ⲉⲧⲟⲩⲃⲏⲛⲟⲩⲧ ⲉⲁϥⲟⲓϣⲙⲓ ⲁⲗⲗⲁ

ⲩⲱⲙ ⲙⲙⲟ ⲛⲟⲩⲣⲉϥⲭ[ⲟ] ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟⲣⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲟⲩⲥⲓ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲁⲕ. ⲛⲧⲉⲕⲭⲟⲥ ⲛⲁⲭⲟⲥ ⲙⲙⲟ. ⲉⲡⲭⲏⲧⲁⲓⲣⲓ ⲛⲧⲁⲓⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ. ⲛⲧⲉⲡⲁⲓⲛⲩϥ ⲙⲡⲓⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ. ⲧⲉⲣⲩⲟⲣⲓ ⲛⲭⲟ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲛⲧⲉ ⲧϥⲉ. ⲡⲁⲣⲉϥⲟⲩ ⲡⲟⲣϥⲏ ⲛⲭⲉ ⲛⲭⲥ. ϧⲉⲛ ⲙⲙⲟ ⲉⲟⲩⲁⲟⲩ ⲙⲡⲓⲟⲙⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲁⲩⲥⲱⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ. ⲩⲓⲧⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ϥⲏ ⲉⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩⲙⲁⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲥⲉⲛϯ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲛⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ. ⲟⲩⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲩⲉⲣⲩⲟⲣⲟⲩ ⲭⲉ ⲟⲩⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲧⲙⲉⲟⲩⲏ. ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲟⲩ ⲙⲡⲁⲧⲁⲧⲉ ⲛⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ ⲡⲁⲛⲟⲥⲧⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ. ⲩⲟⲛⲟⲥ ⲉⲁⲩⲓ ⲉⲧⲩⲏ ϧⲉⲛ ⲧⲙⲉⲧⲉⲧⲉⲉⲃⲏⲥ. ⲛⲧⲉⲫⲟⲩⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲭⲉ ⲛⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟⲥ ⲉⲟⲩⲉⲥ ⲙⲟⲟⲩ ϧⲁⲭⲟⲟⲩ ⲙⲙⲉⲛⲉⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϥⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲩⲛⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲙⲓⲁ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ϯⲛⲟⲩ.

ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲟⲙⲓ.

ϧⲉⲛ ϥⲣⲉⲛ ⲱϥⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲩⲛⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲙⲓⲁ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲛⲟ[ⲩ]ϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲫⲥⲁⲣⲝⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ϥⲓⲱⲧ ⲡⲓⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲫⲥⲁⲣⲝⲟⲟⲩⲧ ⲭⲉ ⲡⲉⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲅⲉⲛⲛⲏⲑⲏ ⲙⲡⲩⲣⲓ ⲙⲏⲥ ⲙⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ. ⲫⲥⲁⲣⲝⲟⲟⲩⲧ ⲙⲡⲭⲉ ⲡⲓⲙⲓⲁ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲓⲧⲟⲛ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙⲟⲩ.
ⲧⲥⲟ ⲕⲧ ⲁⲅⲉⲑⲱⲛⲉⲛ.
ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ,

ⲫⲣⲉⲫⲥⲱⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲱⲟⲟⲩ. ⲡⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲟⲩⲟⲥ ⲙⲡⲓ ⲛⲧⲏⲣϥ· ⲧⲉⲛⲟⲩⲧⲱⲟⲩⲃ ⲉⲧⲉⲕⲭⲟⲥ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ. ⲡⲁⲓⲗⲟⲛ ⲡⲣⲁⲛ ⲉⲧⲥⲁⲛⲱⲟⲩ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲙⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲡⲩⲣⲓ ⲙⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲟⲥ. ϥⲛ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲥⲧⲁⲩⲣⲱⲙⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲥⲣⲏⲓ ⲉϧⲟⲛ ⲛⲁⲥⲣⲉⲛ ⲡⲟⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲓⲗⲁⲧⲟⲥ. ⲧⲉⲙϯⲥⲟ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲉⲛⲓⲙⲃ ⲉⲥⲣⲏⲓ ⲉϧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ. ⲟⲩⲟⲟⲃⲟⲩ ⲩⲟⲃⲧⲟⲩ. ⲁⲣⲓⲁⲣⲓⲁⲍⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁⲭⲟⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ. ⲩⲓⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗϧⲓⲧⲉⲛ ⲛⲁⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ

ⲡⲁⲛⲓⲥ. ⲛⲧⲟⲧⲕⲟⲣϥ ⲛϩⲉ ϫⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲛ. ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲧⲁϩⲛⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲅⲱⲙϥⲟⲩ ⲁⲣⲓⲕⲟⲗⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ. ⲛⲁⲣⲓⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ϥⲁⲣⲛⲁⲣⲓⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲛⲉⲧⲁϫⲱ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲕⲟⲣϥⲟⲩ.

ⲁⲣⲓⲁⲣⲓⲁⲩⲏ ⲛⲛⲁⲙⲙⲟⲟⲩ ϥⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲛⲉⲥ ϥⲁⲓ ⲁⲛⲏⲏ ϩⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩⲣⲱⲙⲏ ⲛⲟⲩϫⲟⲕⲉⲙ ⲛⲧⲉ ⲙⲟⲩⲁⲥⲉⲙⲓⲥⲓ ⲁⲛⲏⲏ ⲉⲟⲩⲟⲙϧ ⲛⲉⲛⲉⲥ ⲁⲛⲏⲏ ⲉⲟⲩⲥⲉⲃⲥⲟ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲁⲕⲟ ⲁⲛⲏⲏ ⲟⲩⲟⲥ ⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲩⲣⲓ ⲁⲛⲏⲏ ⲉⲟⲩⲙⲉⲧⲃⲉⲣ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗⲁⲃ ⲁⲛⲏⲏ ⲛⲟⲟϥ ⲅⲁⲣ ⲛⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲡⲱⲣⲓ ⲛⲉⲛⲟⲥ ⲛⲓⲥ ϥⲛ ⲉⲧⲁϥϣⲟ ⲉϧⲟⲛⲏ ⲉⲙⲟⲣⲗⲁⲛⲏⲥ ⲁϥⲧⲟⲩⲃⲟϥ. ⲁϥⲉⲣⲙⲉⲟⲩⲉ ⲉϥϧⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲭⲉ ⲁⲧⲣⲱⲧⲉⲙⲙⲉⲉ ⲟⲩⲁⲓ. ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲛⲁ ⲙⲙⲟⲛ ϣⲟⲟⲩ ⲛⲟϥ ⲉⲓ ⲉϧⲟⲛ ⲉϥⲙⲉ-ⲧⲟⲧⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲛⲓϥⲛⲟⲩⲧ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲁϥⲥⲟⲩⲱϩⲉⲛ ⲉⲧⲟⲧⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϥⲫⲁⲣⲓⲥⲟⲥ ⲛⲛⲁⲟⲛⲧⲛⲥ. ⲟⲩⲟⲥ ⲡⲁⲛⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗⲁⲃ ⲉϧⲱ ⲙⲙⲟⲥ. ⲭⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲓⲟⲧⲉⲛ ⲛⲁⲥⲃⲱ ⲛⲛⲉⲃⲟⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲟⲟⲩⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

ϧⲉⲛ ϥⲣⲁⲛ ⲛϥⲓⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲱⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗⲁⲃ. ⲟⲩⲧⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲩⲛ ϧⲛ ⲉⲧⲉⲟⲩⲛ ϣⲟⲟⲩ ⲙⲛⲟϥ ⲁⲣⲓϧⲁⲣⲁⲃⲁⲓ ϥϯ ϥⲓⲟⲧ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϩⲓϫⲉⲛ ⲙⲙⲁⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ. ϩⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗϧⲓⲛⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗⲁⲃ. ⲉⲕⲉⲟⲩⲁⲥⲉⲙ ϧⲫⲟ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕϫⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩϯ ⲙⲡⲓⲥⲕⲉⲃⲓⲁⲕ ⲉⲧⲁⲩϯ ⲙⲡⲟⲧⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟⲕ ⲁⲣⲓⲧⲟⲩ ⲙⲡⲉ ⲙⲡⲩⲁ ⲙⲡⲓϫⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲟⲃⲓ. ⲛⲉⲙ ϯϩⲉⲃⲥⲱ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲧⲁⲕⲟ ϧⲉⲛ.

ⲛⲛ ⲛⲉ ⲁⲇⲉⲣⲙⲉⲟⲩⲉ ⲛϩⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲓⲥ ⲛⲓⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲧⲏⲥ. ⲭⲉ ⲁⲓϥⲟⲛⲓⲥ ⲡⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ.

ⲟⲩⲟⲥ ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲧⲥⲙⲏ. ⲛⲧⲉ ϥⲓⲟⲧ ⲉⲥⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ. ⲭⲉ ϥⲁⲓ ⲛⲉ ⲡⲁⲩⲣⲓ ⲡⲁⲛⲉⲛⲣⲓⲧ. ⲉⲧⲁⲓϯⲛⲁϥ ⲛϧⲏⲧⲟ. ⲭⲉ (χ)ⲟⲧⲁⲃ (χ)ⲟⲧⲁⲃ (χ)ⲟⲧⲁⲃ (1) ϥⲛ ⲉⲧⲁϥⲟⲓ ⲱⲟⲩⲥ. ⲥⲓ ⲙⲡⲣ[ⲉ] ⲙⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ. ϫⲁ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲃⲓ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲥⲓⲧⲉ[ⲙ] ⲡⲁⲣⲓⲁ ⲙⲓϧⲁⲏⲗ ⲁⲡⲥ ⲉⲃⲟⲧⲁⲃ (2) ⲙⲡⲛ.

(1) χ superflu; le mot est ⲟⲧⲁⲃ.

(2) Le Manuscrit porte ⲉⲗⲁⲃ, ce qui est défectueux.

ⲟ ⲇⲓⲁⲕⲱⲛ.

ⲡⲣⲟⲥⲫⲉⲣⲓⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲣⲟⲡⲟⲛ ⲥⲧⲁⲑⲏⲧⲉ. ⲓⲥ ⲁⲛⲁⲧⲟⲗⲁⲥ ⲃⲗⲉⲯⲁⲧⲉ, ⲡⲣⲟⲥ[=ⲉⲩ]ⲭⲱⲙⲉⲛ ⲉⲗⲉⲟⲥ ⲓⲣⲏⲛⲏⲥ ⲃⲁⲛ[=ⲛ]-ⲓⲥⲓⲁ ⲉⲛⲉⲥⲉⲟⲥ.

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ. — ⲏ ⲁⲅⲁⲡⲏⲧⲟⲩ ⲑⲉⲟⲩ ⲡⲁⲣⲟⲥ ⲕⲉ ⲉⲩⲭⲁ-ⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲉⲟⲩⲕⲩ ⲇⲉ ⲕⲉ ⲑⲉⲟⲩ ⲕⲉ ⲥⲱⲧⲏⲣⲁⲥ ⲏⲙⲱⲛ ⲓ̅ⲩ̅ ⲭ̅ⲩ̅ ⲕⲉ ⲧ[=ⲏ?] ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲕⲉ ⲏ ⲇⲱⲣⲉⲁ ⲧⲟⲩ ⲁⲅⲓⲟⲩ ⲡⲛⲁⲧⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛⲉⲧ (?) ⲁⲡⲁⲛⲧⲱⲛ ⲏⲙⲱ[ⲛ].

ⲱ ⲗⲁⲟⲥ.

ⲕⲉ ⲙⲉⲧⲁ ⲧⲟ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ⲧⲓⲥ[=ⲕ]ⲟⲩ ⲁⲛⲟ[=ⲁ] ⲉⲭⲱⲙⲉⲛ ⲧⲁⲥ ⲕⲁⲣⲇⲓⲁⲥ. ⲉⲭⲱⲙⲉⲛ ⲡⲣⲟⲥ ⲧⲱⲛ ⲕⲛ.
ⲁⲝⲓⲟⲛ ⲕⲉ ⲇⲓⲕⲉⲟⲛ. ⲁⲝⲓⲟⲛ ⲕⲉ ⲇⲓⲕⲉⲟⲛ. ⲁⲝⲓⲟⲛ ⲕⲉ ⲇⲓⲕⲉⲟⲛ. ⲁⲝⲓⲟⲛ ⲕⲉ ⲇⲓⲕⲉⲟⲛ.

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ.

ⲁⲛϥⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲃⲁⲗ ⲉⲡϣⲱⲓ ϩⲁⲣⲟⲕ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲃⲁⲗ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲛⲥⲟⲙⲥ ⲉⲡϣⲱⲓ ϩⲁⲣⲟⲕ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ.
ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲁⲙⲓⲟ ⲛ̀ⲧⲫⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲟⲩⲥⲟⲩⲗⲁⲥⲥⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲁⲙⲓⲟ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧ ⲥⲁⲡϣⲱⲓ ⲛ̀ⲧⲫⲉ. ⲁϥⲧⲁϫⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲱⲟⲩϯ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉⲟⲩⲙⲁⲛⲑⲱⲟⲩϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲛϩ ⲙ̀ⲫⲓⲟⲙ ⲁϥⲙⲁϣⲑⲁⲙ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲟⲩⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲟⲃⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ. ⲉⲑⲙⲉϩ ⲛ̀ⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϩⲟϯ.
ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲉⲛ ϫⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲛϩⲟⲩⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲥⲑⲉⲣⲧⲉⲣ ϧⲁ ⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡϩⲟ ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲟⲙ.
ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲁⲕⲧⲁϫⲣⲟ ⲙ̀ⲫⲓⲟⲙ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ. ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲁⲕϧⲟⲙϧⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲫⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ

ⲕⲁⲑⲓⲙⲉⲛ ⲁⲛⲁⲥⲟⲩⲧⲉ.

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ·

ⲛⲑⲟⲕ ⲁⲕⲫⲟϫⲓ ⲛⲛⲓⲙⲱⲟⲩ[ⲙ]ⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲙⲟⲩⲛⲥⲱⲣⲉⲙ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲕϯⲛⲟⲩⲙⲟⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲙⲱⲟⲩ. ⲫϯ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛϫⲉ ϩⲁⲛⲙⲱⲟⲩ ⲁⲩⲉⲣϩⲟϯ. ⲟⲩⲁ ⲁⲩϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛϫⲉ ⲛⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉⲛ ⲧⲥⲙⲏ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲙⲱⲟⲩ ⲉⲩⲟϣ. ⲛⲑⲟⲕ ⲁⲕⲥⲟⲛⲥ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕϩⲟϯ. ⲁⲕⲧⲁϩⲱⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲁⲕⲉⲣⲭⲏⲙⲟⲣ ⲙⲡⲓⲥⲁ· ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲁⲕϯⲱⲙⲥ ⲙⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ·

ⲓⲥ ⲁⲛⲁⲧⲟⲗⲁⲥ ⲃⲗⲉⲯⲁⲧⲉ·

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ.

ⲛⲑⲟⲕ ⲁⲕⲟⲩⲁϩⲥⲁⲛⲓ ⲛϯⲡⲉⲧⲣⲁ ⲛⲕⲟϩ ⲛϣⲟⲧ. ⲁⲥ ϫⲉϣ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓ ⲕⲉ ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉⲛϣⲁϣⲓ. ⲁⲕⲟⲩⲟⲟⲃⲟⲩ ⲉϩⲁⲛⲙⲱⲟⲩ ⲉⲩϩⲟⲗϫ· ⲛⲑⲟⲕ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉⲥⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲁⲩⲏ ⲁⲕⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ ⲛⲛⲓⲁⲣⲱⲟⲩ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧ ⲥⲉⲕϩⲁϯ. ⲛⲑⲟⲕ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲟⲓ ⲛϩⲟϯ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ.

ⲉⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϧⲁ ⲧϩⲏ ⲙⲡⲉⲕϩⲟ·

ⲟⲩⲟϩ ϯⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ. ϯ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ. ⲁⲕϣⲟⲡⲥ ⲉⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ· ⲛⲑⲟⲕ ⲟⲛ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲗⲓⲥⲉⲟⲥ. ⲁⲕⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲙⲙⲓⲥⲓ ⲙⲱⲛϧ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲡⲓⲥⲩⲣⲟⲥ ⲁⲩⲧⲟⲩⲃⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ. ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ.

ⲛⲑⲟⲕ ⲅⲁ[ⲣ] ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟⲕ ϧⲉⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ· ⲟⲩⲟϩ ⲙⲙ[ⲟ]ⲛ ϩⲗⲓ ⲟⲓ ⲛⲁⲧϫⲟⲙ ⲛⲧⲟⲧⲕ.

ⲧⲁϫⲉⲣⲟⲩ[ⲃⲓⲙ] ⲇⲟⲝⲁ.

ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲅⲓⲟⲥ·

ⲱⲥⲁⲛⲛⲁ ⲛⲧⲓⲯⲩⲥⲧⲓⲥ·

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ.

ϯⲛⲟⲩ ⲟⲛ ⲛⲉⲛⲓⲙⲓⲃ. ⲛⲟⲩⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲟⲛ ⲙⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲧⲫⲉ. ϧⲟⲩⲣⲁⲧ ϩⲓⲛ ⲉⲧⲥⲉⲛⲓⲥⲓ ⲥⲓϫⲉⲛ ⲡⲓϫⲉ-ⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ⲟⲩⲟⲛⲥⲕ ⲁⲛⲁⲩ. ⲉⲛⲁⲓⲥⲟⲛⲧ ⲛⲧⲁⲕⲉⲧ ⲉⲛⲁⲙⲟⲟⲩ ϩⲁⲓ. ⲛⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲓⲥⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲣⲗⲁⲛⲓⲥ. ⲛⲉⲓ ϯϧⲟⲛ ⲛⲉⲓ ϯⲛⲟⲩϥ ⲛⲧⲉ ⲧⲫⲉ. ⲟⲩⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡϧⲓⲙ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲓⲙⲁ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ ⲉϩⲣⲓ ⲉϧⲟⲟϥ.

ⲁⲣⲓⲥⲛⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲓⲥⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲣⲗⲁⲛⲓⲥ. ⲁⲙⲏⲛ. ⲛⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩϧⲟⲓ ⲉⲟⲣⲉϥϣⲟⲓⲛ ⲛⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉϧⲟⲩⲁⲃ ⲁⲙⲏⲛ. ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉϧⲧⲟⲩⲃⲟ ⲙⲙⲓⲛⲟⲃⲓ ⲁⲙⲏⲛ. ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲟⲩϧⲟ-ⲕⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁⲍⲉⲙⲙⲓⲥⲓ ⲁⲙⲏⲛ. ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲧⲩⲡⲣⲓ. ⲁⲣⲓⲥⲛⲟⲩ ⲙⲙⲁⲛⲙⲟⲟⲩ ϫⲁⲓ. ⲉⲩⲉⲧⲉⲛϧⲱ ⲙ̀ⲡⲣⲙ̀ ⲙ̀ⲡⲛⲧϥ. ⲟⲩⲁⲉ ⲉⲩⲧⲉⲙⲩⲉ ⲉ̀ⲃⲣⲙ̀ ⲛⲉⲙ ϥⲛ ⲉⲟⲛⲁⲟⲩ ⲟⲩⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲧϥ ⲛϧⲉ ⲟⲩⲙⲛⲁ ⲛⲟⲩⲟⲩⲉⲓⲛ[=ⲙ] ⲉⲟⲩⲙⲛⲁ ⲛⲧⲉ ϫⲁⲛⲁⲉⲣⲓ. ⲓ ⲉⲟⲩⲙⲛⲁ ⲛⲧⲉ ϫⲁⲛⲁⲣⲟⲩϩⲓ. ⲓ ⲉⲟⲩⲙⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϧⲟⲣϩ. ⲓ ⲉⲟⲩⲙⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲣ ⲓ ⲉⲟⲩⲙⲛⲁ ⲛⲟⲩⲟⲛⲥ ⲉ̀ⲃⲣⲙ̀. ⲓ ⲉⲟⲩⲙⲛⲁ ⲙ̀ⲡ ⲛⲧⲉ ⲙⲙⲓ ⲉⲧ ⲥⲁⲛⲉⲥⲏⲧ ⲙⲙⲁⲥⲓ. ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲣⲉ ⲡⲓⲧⲙⲁⲛ ⲛⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲉϫⲛⲟⲛ ⲉⲧⲟⲓ ⲙⲙⲟⲩϥ. ⲟⲩⲟⲥ ⲛⲁⲣⲟⲧⲙⲟⲛⲓ ⲉⲧⲃⲉⲙⲫⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϧⲁ ⲧⲥⲓ ⲙⲫⲙⲙⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲫⲉ. ⲛⲉⲙⲡⲁⲓ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ. ⲫⲛⲉⲧ ⲉⲙⲧⲟⲟⲩⲥ ⲙⲡⲟⲩ. ⲫⲛ ⲉⲟⲩⲉⲥ ⲛⲟⲟⲩ. ⲟⲩⲟⲥ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲥⲟⲧ ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲙⲙⲓⲛ ⲉⲧⲫⲟⲩⲃⲓⲛ. ϩⲙⲁ ⲙⲛ ⲉⲟⲛⲁⲟⲩ ⲟⲩⲟⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲛⲧϥ. ⲛⲥⲉϧⲱ ⲉ̀ⲃⲣⲙ̀ ⲙⲡⲣⲟⲙⲓ ⲛⲁⲛⲁⲥ. ⲫⲛ ⲉⲟⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲛⲏⲟⲧⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲑⲙⲉⲧⲣⲉⲫⲉⲣϩⲁⲗ. ⲛⲧⲟⲩⲧϩⲙⲟⲧⲟⲩ ⲙⲡⲣⲱⲙⲓ ⲙⲡⲉⲣⲓ. ⲫⲛ ⲉⲟⲛⲁⲉⲣⲃⲉⲣⲓ. ⲛⲕⲉⲥⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲥⲩⲕⲟⲛ ⲙⲫⲛ ⲉⲧⲁϥⲥⲟⲛⲧϥ. ⲟⲩⲟⲥ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲟⲧⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲛⲧⲟⲩ ⲛϧⲉ ⲡⲟⲩⲙⲟⲛⲓ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲙⲉⲩⲓ ⲥⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲥⲉⲣⲁⲁⲙⲓ ⲉⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲛⲉⲥ ⲛⲉⲓ ϯⲛⲁⲧⲥ ⲛⲥⲉⲗⲡⲓⲥ. ⲟⲩⲟⲥ ⲛⲥⲉⲟⲩⲥⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲙⲟⲟⲩ ⲓϧⲉⲛ ⲡⲓⲃⲓⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲭⲥ. ⲛⲥⲉⲟⲩⲥⲓ ⲙⲡⲓϫⲁⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲫⲛⲟⲩⲧⲓ. ⲛⲉⲓ ⲛϫⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲙⲟⲛⲓ. ⲡⲁⲣⲉⲕⲙⲟⲟⲩⲛ ⲛϧⲉ ⲡⲁⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲁⲓ ⲛⲉⲓ ⲡⲁⲛⲉⲥ ϫⲁⲓ ⲉⲧⲥⲙⲡⲣⲟⲧⲟⲩⲧ ⲉⲧⲙⲉⲥ ⲛⲟⲟⲩ ⲉⲧⲧⲟⲧⲃⲏⲟⲩⲧ.

ϧⲉⲛ ϥⲣⲁⲛ ϫⲓⲟⲩ ⲛⲉⲓ ⲛⲩⲙⲫⲓ ⲛⲉⲓ ⲙⲙⲁ ⲉⲟⲟⲩⲁⲃ. ⲙⲡⲩⲉⲛⲥⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲧⲙⲣϥ. ⲛⲉⲓ ⲙⲡ ⲉⲧⲁⲩⲙⲛ ⲛⲁⲕ

ⲉϧⲟ[ⲩ]ⲛ ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲓ· ⲉⲟⲩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ ⲙⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ϣⲟⲡⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ⲛⲉⲗⲗⲟⲅⲓⲙⲟⲛ· ⲛⲧⲉ ⲧⲫⲉ ⲉⲟⲩⲉⲑⲟⲓ ⲛⲥⲑⲟⲓ ⲛⲟⲩϥⲓ· ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ· ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲛϣⲉⲙϣⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ·

ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲟϩⲉⲙ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ. ⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲟ̀ⲁⲥⲟⲩ ⲟ̀ⲁ ⲛⲉϩ·

ⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲛⲁϩϯ ⲉⲧⲥⲱⲧⲱⲛ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲱⲛϧ· ⲟⲩⲟϩ ⲭⲁ ϧⲉⲛ ϯⲁⲅⲁⲡⲏⲑⲏ ⲉⲧⲟⲩⲟⲥⲓ ⲉϩⲱⲃ ⲛ[ⲓ]ⲃⲉⲛ· ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲛϯϩⲟ ⲛⲧⲉ ⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲑⲙⲉϩ ⲛⲱⲟⲩϯ ⲙⲁⲥⲛⲟⲩϯ ⲙⲁⲣⲓⲁ. ⲛⲉⲙ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲧⲏⲥ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ· ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲣⲁⲛⲁⲕ ϧⲉⲛ ⲛⲓϩⲛⲟⲧ·

ⲥⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅, ⲛⲑⲟⲕ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅.
ⲥⲱⲑⲓ ⲥⲁⲙⲏⲛ ⲕⲉⲧ ⲟ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅.
ⲧⲓⲥ ⲥⲟⲩ ⲛⲉⲧⲁⲫⲱⲃⲟⲩ ⲑⲉⲟⲩ ⲡⲣⲟⲥⲭⲱⲙⲉⲛ ⲕ̅ⲉ̅ ⲗⲉⲏⲥⲟⲛ.

ⲓⲥ ⲡⲁⲧⲏⲣ ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲓⲥ ⲩⲟⲟ[= υἱὸς] ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲑⲟⲥ ⲕ̅ⲉ̅ ⲩ̅ⲓ̅ⲥ̅ ⲭ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲁⲅⲓⲁⲥⲛⲟ ⲟ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲅⲓⲟⲛ ⲁⲙⲏⲛ.

ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲛⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲫⲓⲱⲧ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲙⲏⲛ. ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲁⲙⲏⲛ. ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲛ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲥⲟⲛⲁⲙⲟⲩ [ⲡⲥⲙⲟⲩ ?]

ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲕ̅ⲏ̅.

ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲟⲩⲉ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲫⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲱⲟⲩ ⲁϥⲉⲣ ϧⲁⲣⲁⲃⲁⲥ ⲛⲟⲩⲉ ϩⲓϫⲉⲛ ϩⲁⲡⲓⲱⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲡⲓⲟⲩⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲟⲙ. ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲡⲓⲟⲩⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲩⲥⲧ ⲙⲡⲓⲉⲧⲥⲁⲓⲉ ⲁⲛ.

ⲫⲁⲛⲟⲥ ⲛⲅ.

ⲁⲛⲟⲛⲓ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛⲧⲁⲣⲉⲧⲉⲛ ⲉⲣⲟⲧⲟⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲟⲧⲟⲩⲱⲙ ⲛϫⲉ ⲧⲉⲛⲥⲱ. ⲁⲛⲟⲛⲓ ⲛⲁⲩⲙⲡⲣ ⲥⲱⲧⲉⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲧⲁϥⲃⲱ ⲙⲱⲧⲉⲛ ⲛⲉ ϯⲥⲟϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲁⲛ.

ⲫⲁⲛⲟⲥ ⳟⲉ.

ⲁⲛⲓⲙⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩϫⲣⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ. ⲁⲕⲉⲙⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲉⲛⲧⲟⲛ ⲁⲛ. ⲉⲕⲉⲛⲟⲧϫ ϧⲁϫⲱ ⲙⲡⲉⲕⲩⲱⲉⲛ ϩⲧⲥⲱⲙⲟⲛ ⲉⲓⲉⲧⲟⲩⲃⲟ. ⲉⲕⲉⲣⲁϧⲧ ⲉⲓ ⲉⲟⲩⲁⲓ ⲉϩⲟⲧⲉ ⲟⲩϫⲙⲟⲛ. ⲛⲁⲧⲁⲥⲟⲟ ⲙⲡⲉⲕϩⲥⲟ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲓⲁ. ⲡⲁⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲧⲓⲣⲟⲧ ⲫⲏ ⲉⲕⲉ-ⲥⲟⲩϫⲟⲧ. ⲟⲩϩⲙⲧ ⲉⲧⲟⲩⲁⲃ ⲉⲕⲉⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲙⲧ ⲫⲏ ⲟⲩⲙⲙⲁ ⲉⲧⲥⲱⲧⲟⲛ ⲁⲣⲓⲧⲉ ⲙⲙⲉⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧ ⲥⲁϧⲟⲧⲛ ⲙⲡⲟⲓ. ⲁⲛ.

TRADUCTION

L'Esprit Paraclet, qui descendit sur le Fils dans les eaux du Jourdain selon la *figure* (?) de Noé;
Mais pareillement

Miséricordieux pour ce peuple.

Cent et soixante et trente [fois].

Prions le Seigneur .

Le prêtre :

Dieu des prophètes, Dieu des Apôtres; celui qui annonça la venue de son Christ, par ses saints prophètes, de toute éternité, envoya Jean le prophète et le précurseur devant lui; nous te prions et te supplions, ô miséricordieux, envoie ta force sacrée; qu'elle descende abondamment dans ce baptême, et fortifie tes serviteurs; qu'elle les prépare à avoir la force de recevoir le baptême sacré de la régénération, avec la rémission des péchés et l'espoir de l'immortalité, par ton Fils Unique, Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est, etc.

Que la paix soit avec tout le monde.

Seigneur, tes serviteurs qui te servent et invoquent ton saint nom; qui inclinent la tête en ta présence; sois en eux, Seigneur, et entre en eux; sois avec eux dans toutes les bonnes œuvres, délivre leur cœur de toute malignité terrestre, donne-leur de vivre et de *conserver la vie* (?); qu'ils comprennent ce qui te concerne, par ton Fils Unique, notre Dieu, notre Seigneur et notre Sauveur, Jésus-Christ.

Le miséricordieux et clément, celui qui scrute les cœurs et les reins, qui seul connaît les secrets de l'homme, devant qui tout est manifeste; Toi dont les rabbins et les prophètes manifestent les desseins aux autres; ne te détourne pas de moi, et ne détourne pas ta face de moi; mais que tous mes péchés s'éloignent de moi en ce moment. Toi qui remets les péchés des hommes et les conduis à la pénitence; qui effaces les souillures de l'âme et du corps, purifie-nous complètement dans ta puissance, et par ta droite spirituelle, *afin que.... cherchant l'absolution, qui est donnée à ceux qui sont en état de grâce, que prépare ta charité ineffable* (1). — Quant à moi, esclave du péché, que je sois éprouvé. Dieu seul est sans péché; Lui seul est bon et miséricordieux; qu'il ne se détourne pas de l'humble; qu'il n'en rougisse pas; mais sois-moi propice; répands d'en haut ta force; fortifie-moi dans ce ministère du mystère qui s'est accompli au ciel; qu'il imprime la forme du Christ dans ceux qui vont recevoir le baptême de la régénération par mes mains; édifie-les sur le fondement des apôtres et des prophètes, et ne les détruis pas, car ils sont plantés dans la justice, dans ta catholique et apostolique Église; qu'ils progressent dans la piété; qu'en tout lieu ton saint nom soit glorifié, et qu'il remplisse tous les siècles, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Dieu.

Dans la justice.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. — Béni soit Dieu le Père tout-puissant. Ainsi soit-il.

Béni soit son Fils Unique, Notre-Seigneur, Jésus-Christ. Ainsi soit-il. — Béni soit le Saint-Esprit, le Paraclet. Ainsi soit-il.

Gloire soit à eux.

Tournons-nous vers le Seigneur et prions.

Le prêtre :

Créateur des eaux, le Démiurge de tout ce qui existe, *nous invoquons* (?) ta puissance sacrée; que soit sur nous tous le nom éternel de ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate. Nous te prions, Sei-

(1) Passage très obscur.

gneur, pour tes serviteurs; transforme-les, sanctifie-les, fortifie-les, afin que par cette eau et par cette huile soit détruite toute puissance ennemie, soit chassé de l'eau tout esprit malin, toute magie, tout maléfice.

Sanctifie cette eau et cette huile; ainsi soit-il; — qu'elles deviennent un bain de régénération; ainsi soit-il; — pour la vie éternelle; ainsi soit-il; — une étole d'innocence; ainsi soit-il; — le *gage* (?) de l'adoption; ainsi soit-il; — la rénovation du Saint-Esprit; ainsi soit-il. — Ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, entra dans le Jourdain et le purifia. Il rendit témoignage en disant : Quiconque ne naît pas de l'eau et de l'Esprit ne peut pas entrer dans le royaume des cieux. De plus il ordonna à ses disciples et à ses apôtres, disant : Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Dieu le Père, tout-puissant, fais éclater la vertu dans les eaux, afin que, par elles et l'Esprit-Saint, tu régénères, dans ta puissance divine, tes serviteurs, qui sont venus à toi; rends-les dignes de la rémission des péchés et de l'étole d'innocence.

Jean-Baptiste rendit témoignage : Voici que j'ai baptisé le Seigneur dans les eaux du Jourdain.

Et j'ai entendu la voix de Dieu disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ». Car pur, pur, pur, est celui qui a reçu le baptême dans les eaux du Jourdain; qu'il nous remette nos péchés;

Par Marie, Michel et tous les saints.

Le diacre :

Offrez selon la coutume; regardez l'Orient. Implorons la miséricorde, la paix, et le baptême.

Le Prêtre : — La présence de Dieu bon, la communion de l'adorable Fils Unique, Notre-Seigneur et notre Sauveur, Jésus-Christ, et le don du Saint-Esprit soient avec nous tous.

Le peuple :

En haut les cœurs; nous les avons auprès de Dieu.

Il est digne et juste; il est digne et juste; il est digne et juste; il est digne et juste.

Le prêtre :

Nous levons nos yeux vers Toi, ô Dieu, et les yeux de nos âmes sont fixés sur Toi, ô Dieu Notre-Seigneur.

Nous te prions, Dieu tout-puissant; Toi qui créas le ciel et la terre avec tous leurs ornements; Toi qui créas les eaux qui sont au-dessus du ciel; Toi qui consolidas la terre dans les eaux, ramassas les eaux en une seule masse, enchaînas la mer, et fermas les abîmes, et les sanctifias par ton nom, plein de gloire et de crainte.

Tout tremble en présence de ta puissance.

Tu as établi la mer par ta puissance; Tu as brisé la tête du dragon dans les eaux.

En haut les cœurs (?).

Le prêtre :

C'est Toi, Seigneur, qui déchaînas les eaux et les torrents, et fixas aux eaux leur route; Seigneur, les eaux te voient et tremblent; les abîmes de la voix des eaux sont ébranlés. Tu as regardé les eaux de la mer et les as frappées de terreur ; tu les as maintenues et as fait passer Israël (1); et, par Moïse, tu les as tous baptisés.

Regardez l'Orient.

Le Prêtre :

Tu as ordonné à la pierre dure, et elle a versé des eaux à ton peuple; les eaux amères tu les as changées en douces, par le moyen de Josué, fils de Navé; Tu as fait reculer les eaux; Tu es redoutable et tout-puissant.

Tout est en ta présence.

(1) Allusion au passage de la mer Rouge.

Le sacrifice d'Élie, qui était dans l'eau, tu le consumas par le feu du ciel (1). Par ton prophète Élisée tu manifestas l'eau de la régénération, et Naaman le syrien fut purifié dans les eaux du Jourdain (2)

Tout est possible à Toi, et rien ne t'est impossible.

Saint, saint, saint ;
Hosanna dans les cieux (*in excelsis*).

Le prêtre :

Maintenant, Seigneur, Dieu puissant, roi de l'armée céleste, regarde, Toi qui es assis au milieu des chérubins, cette créature de l'eau; donne-lui la grâce du Jourdain, ainsi que la puissance et la force du ciel, par la descente de ton Saint-Esprit en elle.

Accorde-lui la bénédiction du Jourdain; ainsi soit-il; — donne-lui la vertu d'être une eau sacrée; ainsi soit-il; — une eau qui purifie des péchés; ainsi soit-il; — une eau de régénération; ainsi soit-il; — une eau d'adoption, ainsi soit-il; — accorde à cette eau de ne pas couler en vain. Que l'esprit d'impureté ne descende pas dans celui qui va recevoir le baptême; ni l'esprit de midi (3); ni l'esprit du soir (4); ni l'esprit de la nuit; ni l'esprit de l'air; ni l'esprit d'immersion; ni l'esprit du démon souterrain. Mais châtie-les dans ta force toute-puissante; qu'ils soient brisés en présence des prodiges de ta croix sacrée, que nous adorons; remplis les ennemis d'épouvante. Que celui qui va recevoir le baptême, dépouille le vieil homme avec ses concupiscences, et revête le nouvel homme, qui a été renouvelé selon l'image de son Créateur. Que la lumière de la vérité brille en lui par l'Esprit-Saint; qu'il arrive à la vie éternelle, objet de son espérance; qu'il soit établi en ta présence devant le trône du Christ; qu'il reçoive la couronne céleste, avec la rémission des péchés. Que cette eau et cette huile bénites les remplissent et les purifient.

(1) III Reg., XVIII.
(2) IV Reg., V.
(3) Complies.
(4) Le démon de l'après-midi.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, l'action de grâces de ton peuple tout entier, et des serviteurs du Fils. Gloire et honneur à ton saint nom. — Qu'elle soit pour Toi sur ton autel saint et raisonnable du ciel un parfum d'agréable odeur, pour ta majesté dans les cieux, par le ministère des saints anges.

Seigneur, sauvez tout votre peuple; bénissez votre héritage; *dirigez l'eau et l'huile* (1).

Conservez-les dans la foi durant tous les jours de leur vie; et constituez-les dans la charité, qui est au-dessus de tout, par l'intercession de la bienheureuse Marie, mère de Dieu, de saint Jean-Baptiste et de tous les saints, qui te sont agréables dans la grâce.

Seigneur, Seigneur; Tu es le Seigneur.

. . . . . ô Esprit.

. . . . . .

Prions : Seigneur, ayez pitié de nous.

Voici le Père saint; voici le Fils saint; voici l'Esprit saint; ainsi soit-il.

Béni soit Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu saint, Esprit saint: ainsi soit-il.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu.

Béni soit Dieu le Père tout-puissant; ainsi soit-il; — béni soit son Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ; ainsi soit-il; — béni soit le Saint-Esprit, le Paraclet; ainsi soit-il.

Gloire. honneur et *bénédiction* (?).

Psaume XXVIII (2).

La voix du Seigneur sur les eaux ; le Dieu de majesté a retenti semblable au tonnerre; Dieu sur des eaux nombreuses. La voix du Seigneur dans la puissance, la voix du Seigneur dans la magnificence... *Alleluia.*

(1) Passage très obscur.
(2) ℣. 3, 4.

Psaume XXXIII.

Approchez-vous de lui et vous serez illuminés, et vos visages ne seront pas confondus (1). Venez, mes fils, écoutez-moi; je vous enseignerai la crainte du Seigneur (2). *Alleluia.*

Psaume LXV (3).

Nous sommes passés par le feu et l'eau, et tu nous as conduits dans un lieu de rafraîchissement. *Alleluia.* — Asperge-moi d'hysope et je serai purifié, et je deviendrai blanc comme la neige; détourne ton visage de mes péchés, et détruis toutes mes iniquités; ô Dieu, crée en moi un cœur pur, et renouvelle ton esprit dans mes entrailles. *Alleluia.*

(*A suivre.*)

V. ERMONI.

(1) ỳ. 6.
(2) ỳ. 12.
(3) ỳ. 12.

HISTOIRE

DE

DE SAINT NICOLAS

SOLDAT ET MOINE

INTRODUCTION

A proprement parler, ce n'est pas une « vie » de saint qui est donnée dans le récit dont je publie le texte. En effet, tout ce que nous y découvrons sur l'existence du personnage qui en est le héros, c'est qu'il fut soldat d'abord et moine ensuite. De sa vie religieuse son biographe se contente de dire qu'elle fut admirable, et de sa vie militaire il nous apprend seulement qu'elle ne se termina pas dans un massacre qui aurait dû lui être fatal. Ce que cet auteur veut uniquement nous faire connaître, c'est le fait qui a déterminé le changement d'existence de Nicolas, c'est-à-dire qui l'a arraché des camps pour le pousser ensuite dans un monastère. Bien entendu, la description de cet événement, c'est-à-dire d'une tentation à laquelle Nicolas fut soumis, de la résistance victorieuse qu'il y opposa et de la récompense qui lui fut accordée, en conséquence, est accompagnée de détails extraordinaires et surnaturels. Quelle est la part qui, dans l'exposé de ces circonstances merveilleuses, peut être attribuée à l'imagination de l'auteur du récit, c'est ce qu'il ne m'est pas

permis de préciser avec assurance. Je me contenterai donc de résumer brièvement le récit en question.

Nicolas devait être un jeune homme dans toute la force de l'âge en 811, lorsque l'empereur Nicéphore Ier exécuta sa désastreuse expédition contre les Bulgares. Il naquit donc vers la fin du VIIIe siècle, et vécut probablement pendant toute la première moitié du IXe. Incorporé dans l'armée grecque, il partit avec elle dans la direction de la Bulgarie. Un soir, il entra dans une hôtellerie pour y passer la nuit. Mais, au lieu de reposer paisiblement, il fut importuné par la fille de l'hôtelier qui, l'ayant remarqué et s'étant éprise de lui, vint par trois fois le solliciter à commettre une action coupable. Comme bien on pense, le saint jeune homme repoussa vivement cette malheureuse, non sans lui adresser les plus vifs reproches. Le lendemain, il se remit en route. Mais voilà que la nuit suivante, un personnage à l'air grave et sévère, sans doute Notre-Seigneur, lui apparut pendant son sommeil. Il était assis et avait la jambe droite croisée sur la gauche. En même temps l'attention de Nicolas était attirée dans le lointain sur une bataille engagée entre les Bulgares et les Grecs, dans laquelle tout l'avantage était pour ces derniers. Cependant, invité par le redoutable personnage à le regarder de nouveau, puis à reporter ses regards sur les deux armées, il vit que celui-ci avait croisé cette fois sa jambe gauche sur sa jambe droite et qu'au même moment les Grecs, cessant d'être victorieux, étaient au contraire taillés en pièces par les Bulgares. Quand l'extermination fut achevée, il fut étonné en apercevant sur le champ de bataille, qui était littéralement couvert de cadavres, un petit emplacement de la grandeur d'un corps humain, qui seul restait vide. Alors l'inconnu lui expliqua que cette place était celle sur laquelle il aurait dû être tué lui aussi, mais que le succès avec lequel il avait repoussé la tentation la nuit précédente lui avait valu d'être épargné.

Peu de temps après cette vision qui, sur le moment, l'émut vivement, Nicolas se trouva dans la région montagneuse où l'armée grecque, après avoir obtenu quelques succès contre l'ennemi, fut à son tour cernée par celui-ci et totalement anéantie avec son chef, l'empereur Nicéphore (1). Échappé miraculeuse-

(1) Voici comment Théophane (*Chronographia*, édit. de Bonn, 1839, p. 763) ra-

ment à la mort, il se souvint de la prédiction qui lui avait été faite et, poussé par sa reconnaissance envers Dieu, il abandonna le monde et se retira dans un monastère, que l'auteur du récit omet malheureusement de désigner.

Voilà à quoi se réduit ce que nous savons de notre soldat devenu moine. On ne peut que s'étonner du petit nombre et du manque de précision des détails qu'on vient de lire, surtout si l'on songe que Nicolas vécut à une époque relativement récente et qu'il dut acquérir par ses vertus une certaine célébrité, puisque l'Église grecque l'a inscrit au nombre de ses saints. Cette Église, en effet, fait sa mémoire le 21 décembre, mais ne lui a pas consacré d'office spécial.

Dans les ménées gréco-hellènes actuellement en usage, la leçon historique qui le concerne est, à part deux ou trois variantes insignifiantes, identique au texte donné ci-après, ce qui prouve que les rédacteurs du synaxaire ont reproduit parfois en entier les Vies des saints, telles qu'ils les trouvaient dans les recueils manuscrits, au lieu de les abréger, ainsi qu'ils l'ont fait si souvent.

Le ménologe de l'Église russe, dans lequel la mémoire de Nicolas est maintenue, nous fait connaître deux détails que ne contient pas la leçon grecque. Le premier, c'est que le saint moine aurait mérité par ses vertus le don de prédiction. Le second, beaucoup plus important, est que Nicolas aurait été de race *slave* (1). Sur quelle preuve les Russes appuient-ils cette dernière assertion, c'est qu'il m'est impossible de dire.

conte la destruction de l'armée grecque, après que l'empereur Nicéphore eut repoussé les propositions de paix faites par le roi des Bulgares :

Ὁ δὲ τῆς εἰρήνης ἐχθρὸς ταύτην οὐ προσήκατο, ἐφ' οἷς καὶ χαλεπήνας ἐκεῖνος, τὰς τῆς χώρας εἰσόδους καὶ ἐξόδους περιπεφραγμένος ξυλίνοις ὀχυρώμασι, πέμψας κατησφάλισατο. Νικηφόρος δὲ τοῦτο γνοὺς, εὐθέως, ὡς ἐμβρόντητος, ὅ, τι πράξοι, ἠγνόει περιάγων. Καὶ τοῖς συνοῦσι τὰ τῆς ἀπωλείας ἔλεγεν, ὅτι κἂν πτερωτοὶ γενώμεθα, μηδεὶς ἐλπίσῃ διαφυγεῖν τὸν ὄλεθρον. Ταῦτα δὲ ἦν ἐφ' ἡμέρας δύο, πέμπτην καὶ παρασκευήν, τὰ μηχανήματα. Καὶ τῇ νυκτὶ τοῦ σαββάτου τάραχοι καὶ ὄχλοι ἐνόπλων περὶ Νικηφόρον καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ ἀκουόμενοι παρατάξεις πάντας ἐξενεύρωσαν, πρὸ δὲ τῆς ἡμέρας ἐπελθόντες οἱ βάρβαροι κατὰ τῆς Νικηφόρου σκηνῆς, καὶ τῶν σὺν αὐτῷ μεγιστάνων ἀναιροῦσιν αὐτὸν οἰκτρῶς.

Le seul détail historique, relatif à l'expédition de Nicéphore, qui soit donné dans la Vie de Nicolas et qu'on ne trouve pas dans les chroniqueurs byzantins, est que les troupes bulgares qui furent d'abord défaites par les Grecs se composaient de 15.000 hommes.

(1) Voici le résumé de l'histoire du moine Nicolas donné dans le *Menologion-*

L'Église grecque unie n'a pas maintenu le nom du moine Nicolas dans son calendrier. On ne le voit pas mentionné, par exemple, à la date du 24 décembre, dans l'édition romaine des ménées. A plus forte raison ne figure-t-il pas dans le martyrologe romain.

J'ai trouvé l'histoire grecque de Nicolas dans deux manuscrits de la bibliothèque du Saint-Sépulcre de Jérusalem (XIII^e^ et XV^e^ siècle) et dans un manuscrit de la bibliothèque de Berlin (XVII^e^ siècle). Les deux manuscrits de Jérusalem contenant des textes peu différents l'un de l'autre, je ne reproduis en entier que le plus ancien des deux. Quant au texte du manuscrit de Berlin, comme il offre un bel exemple de l'orthographe invraisemblable dont faisaient usage certains copistes, je crois bien faire en le donnant également. Pour le lire, on devra rectifier une ponctuation désordonnée, corriger et compléter l'accentuation, réunir certains mots qui doivent être unis et changer un grand nombre de lettres en d'autres ayant le même son. Enfin j'ajouterai à ce texte celui du Ξυναρίστης imprimé en grec vulgaire du commencement du XIX^e^ siècle. On aura ainsi sous les yeux l'histoire du moine Nicolas sous toutes les formes où elle a paru chez les Grecs.

Je n'ai pas pu utiliser les textes donnés par trois manuscrits du Mont Athos (1), textes qui doivent ressembler de très près à celui du manuscrit de Berlin.

Мѣсяцесловъ de M. A. von Maltzew (Berlin, 1900, vol. 1, p. 575) : Р. изъ славянъ и̑служилъ полководцемъ при имп. Никифорѣ. Чудесно спасенный на войнѣ противъ Болгаръ въ 811 г., и. принялъ иночество и такъ угодилъ Господу подвигами, что сподобился дара прозорливости. Ск. въ IX в.

(1) Ces manuscrits, qui sont tous trois du XVII^e^ siècle, portent dans le catalogue de Lambros (*Catalogue of the Greek manuscripts on Mount Athos*, Cambridge, 1895-1900) les n^os^ 4608, 4872, 6296.

ΔΙΗΓΗΣΙΣ

ΠΕΡΙ

ΤΟΥ ΟΣΙΟΥ ΝΙΚΟΛΑΟΥ

ΜΟΝΑΧΟΥ ΤΟΥ ΣΤΡΑΤΙΩΤΟΥ

Α

(Bibliothèque du Monastère du Saint-Sépulcre de Jérusalem : ms. du fonds grec 675 (fin du XIII^e^ siècle), f° 137.)

Μηνὶ δεκεμβρίῳ κδ΄ μνήμη τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου μοναχοῦ τοῦ ἀπὸ τῶν στρατιωτῶν.

Ὁ ἐν ἁγίοις πατὴρ ἡμῶν Νικόλαος, στρατιώτης γέγονε· καὶ Νικηφόρου τοῦ βασιλεώς ἐκστρατεύσαντος κατὰ τῶν Βουλγάρων. ἐξῆλθε καὶ αὐτὸς σὺν τῷ στρατεπέδῳ. Καὶ διερχόμενος πρὸς ἑσπέραν, κατέλυσεν ἐν πανδοχείῳ· καὶ συνδειπνήσας τῷ πανδοχεῖ, καὶ προσευξάμενος, ἀνεκλίθη πρὸς ὕπνον· καὶ περὶ δευτέραν ἢ τρίτην φυλακὴν τῆς νυκτός, ἡ τοῦ ὑποδεξαμένου αὐτὸν θυγάτηρ σατανικῷ ἔρωτι τρωθεῖσα, ἔνυξε τὸν δίκαιον πρὸς αἰσχρὰν μίξιν ἐφελκομένη. Ὁ δὲ ἅγιος πρὸς αὐτήν· Παῦσαι, γύναιον, τοῦ σατανικοῦ καὶ ἀθέσμου ἔρωτος, καὶ μὴ θελήσῃς χρᾶναι τὴν παρθενίαν σου, κἀμὲ τὸν ταλαίπωρον εἰς ᾅδου πέταυρον ἀγαγεῖν. Ἡ δὲ πρὸς μικρὸν ἀνεχώρησε, καὶ μετ' ὀλίγον πάλιν ἐλθοῦσα ὤχλει τὸν δίκαιον. Ὁ δὲ ἅγιος ἀπεπέμψατο αὐτὴν τὸ δεύτερον ἐπιστύψας σφοδρῶς. Ἡ δὲ πάλιν ἀναχωρήσασα ἐκβακχευομένη τῷ ἔρωτι

ὑπέστρεψε πρὸς αὐτόν. Τότε ὁ ἅγιος λέγει πρὸς αὐτήν· Ταλαίπωρε καὶ πάσης αἰσχύνης καὶ ἀναιδείας πεπληρωμένη, οὐχ ὁρᾷς ὅτι οἱ δαίμονές σε ταράττουσιν, ἵνα καὶ τὴν ψυχήν σου εἰς κόλασιν ἐμβάλωσι, καὶ τὴν παρθενίαν σου διαφθείρωσι, καὶ γέλως καὶ ὄνειδος πάσῃ τῇ συγγενείᾳ σου ἀποκαταστήσωσί σε; Οὐ βλέπεις ὅτι κἀγὼ ὁ ἐλάχιστος πρὸς ἔθνη βάρβαρα καὶ πόλεμον καὶ αἱμάτων ἐκχύσεις πορεύομαι τοῦ Θεοῦ ἐνδυναμοῦντός με; Πῶς οὖν μιάνω τὴν σάρκα πρὸς πόλεμον ἀφικόμενος; Ταῦτα καὶ ἕτερα τοιαῦτα προσειπὼν αὐτῇ ἀπεπέμψατο.

Καὶ ἀναστὰς καὶ προσευξάμενος εἴχετο τῆς ὁδοῦ. Καὶ τῇ ἐπελθούσῃ νυκτὶ ὑπνοῦντος αὐτοῦ, ὁρᾷ ἑαυτὸν εἰς εὔοπτον τόπον ἱστάμενον, καὶ πλησίον αὐτοῦ δυνάστην τινὰ καθεζόμενον, καὶ τὸν δεξιὸν πόδα τῷ ἀριστερῷ ποδὶ ἐπιδεικνύμενον ἔχοντα καὶ φησὶ πρὸς αὐτόν· Βλέπεις ἑκατέρου μέρους τὰ στρατεύματα; Ὁ δὲ ἀπεκρίνατο· Ναὶ, Κύριε, ὁρῶ ὅτι οἱ Ῥωμαῖοι συγκόπτουσι τοὺς Βουλγάρους. Καὶ λέγει ὁ φαινόμενος πρὸς τὸν δίκαιον· Βλέψον πρὸς ἡμᾶς. Καὶ προσβλεψάμενος εἶδεν αὐτοῦ τὸν δεξιὸν πόδα τῇ γῇ προσερείσαντα, καὶ τὸν ἀριστερὸν ἐπάνω τοῦ δεξίου ἐπιθέμενον. Οὗ γενομένου περιβλεψάμενος πάλιν ὁ δίκαιος πρὸς τὸ στρατόπεδον βλέπει τοὺς ὑπεναντίους ἀφειδῶς συγκόπτοντας τοὺς Ῥωμαίους, καὶ μετὰ τὸ παύσασθαι τὴν συγκοπὴν λέγει ὁ καθήμενος τῷ στρατιώτῃ· Κατανόησον ἀκριβῶς τὴν συγκοπὴν τῶν σκηνωμάτων, καὶ λέγε μοι τί τὸ ὁρώμενον. Ὁ δὲ περιβλεψάμενος εἶδε πᾶσαν τὴν φαινομένην αὐτῷ γῆν νεκρῶν σωμάτων πεπληρωμένην, καὶ μέσον πάντων μιᾶς κοίτης λιβαδιαίαν χλοερὰν, καὶ λέγει αὐτῷ· Κύριε, πᾶσα ἡ γῆ τῶν ἀφειδῶς κατακοπέντων Ῥωμαίων πεπληρωμένη ἐστὶν, ἐκτὸς μιᾶς κοίτης. Τότε ὁ φαινόμενος φοβερὸς εἶπε τῷ στρατιώτῃ· Καὶ τί λογίζῃ εἶναι αὐτό; Ὁ δὲ ἀπεκρίνατο· Ἰδιώτης εἰμὶ, Κύριε, καὶ οὐ γινώσκω. Καὶ πάλιν πρὸς αὐτὸν ὁ φοβερός· Αὕτη ἡ γυμνὴ λιβὰς ἣν ὁρᾷς μιᾶς κοίτης ἔχουσα μῆκος σὴ ἐστι καὶ ἐν αὐτῇ ὤφειλες συγκοπῆναι μετὰ τῶν συστρατιωτῶν σου καὶ τεθῆναι ἐν αὐτῇ καὶ ἀναπληρῶσαι τὸ λεῖπον· ἐπεὶ δὲ τῇ παρελθούσῃ νυκτὶ τὸν τρίπλοκον ὄρυν τὸν εἰς αἰσχρὰν μίξιν τρισσῶς σοι προσπαλαίσαντα καὶ ἀποκτεῖναι μέλλοντα εὐφυῶς ἀπὸ σοῦ ἀπετίναξας, ἰδοὺ σὺ αὐτὸς σεαυτὸν ἐκ τῆς συγκοπῆς ταύτης ἠλευθέρωσας, καὶ τῆς λιβάδος στρωμνὴν ἄμοιρον πεποίηκας, καὶ τὴν ψυχὴν σὺν τῷ σώματι ἔσωσας. Λοιπὸν

οὔτε φυσικός σοι θάνατος κυριεύσει, ἐὰν γνησίως μοι δουλεύσῃς.

Ταῦτα ἑωρακὼς καὶ σύντρομος γενόμενος διϋπνίσθη, καὶ ἀναστὰς προσηύξατο. Καὶ ὑποστρέψας μιᾶς ἡμέρας ὁδοῦ διάστημα ἀνῆλθεν εἰς ὄρος καὶ προσευχόμενος ἐδέετο τοῦ Θεοῦ περὶ τοῦ στρατοπέδου. Καὶ εἰσελθὼν ὁ βασιλεὺς εἰς τὰς κλεισούρας, ἀνῆλθον οἱ Βούλγαροι εἰς τὸ ὄρος, ὀλίγους ἑάσαντες εἰς παραφυλακὴν πέντε καὶ δέκα χιλιάδας μικρόν τι πλεῖον ἢ ἔλασσον. Οὓς καὶ κατασράξαντες οἱ Ῥωμαῖοι ἐματαιώθησαν· ἀσυστρόφως γὰρ τῇ χώρᾳ προσρυέντες μικροῦ πᾶσα ἡ τῶν Ῥωμαίων παράταξις φόνου ἂν ἐγέγονει παράλωμα σὺν τῷ βασιλεῖ Νικηφόρῳ. Τότε ὁ δίκαιος τῆς ὀπτασίας ἀναμνησθεὶς καὶ τῷ Θεῷ εὐχαριστήσας ὑπέστρεψεν ἐκεῖθεν κλαίων καὶ ὀδυρόμενος, καὶ ἀπελθὼν ἐν μοναστηρίῳ ἔλαβε τὸ ἅγιον σχῆμα, καὶ τῷ Θεῷ γνησίως δουλεύσας ἐπὶ χρόνους ἱκανούς, γέγονε διακριτικώτατος καὶ μέγας πατήρ.

B

(Bibliothèque du Monastère du Saint-Sépulcre de Jérusalem : ms. du fonds grec 66 (xv^e^ siècle), f° 194.)

Titre précédant le texte : Διήγησις ὡραία περὶ τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου τοῦ ἀπὸ στρατιωτῶν μοναχοῦ. — Page 323, l. 3. Ὁ... ἐσπέραν || Οὗτος ἦν ἐπὶ τῆς βασιλείας Νικηφόρου στρατιώτης τὴν τύχην. Τοῦ οὖν βασιλέως κατὰ Βουλγάρων στρατεύοντος, ἐξῆλθε καὶ αὐτὸς σὺν τῷ στρατοπέδῳ. Καὶ δὴ τῆς ἑσπέρας καταλαβούσης. — 6. *Om.* καὶ συνδειπνήσας τῷ πανδοχεῖ. — 10. ἐφελκομένη || ἐκκαλουμένη. — 11. *Om.* καὶ ἀθέσμου. — 13. μετ' ὀλίγον || πρὸς μικρὸν. — 13. ὤχλει τὸν δίκαιον || ἠνώχλει αὐτῷ. — 15. ἀναχωρήσασα || *Add.* αὖθις. — P. 324, l. 1. Τότε ὁ ἅγιος || Ὁ δὲ. — 4. ἐμβάλωσι || ἐμβάλλουσι. — 6. πόλεμον || πολέμους. — 7. *Om.* με. — 8. ἀφικόμενος || ἀπερχόμενος. — 10 τοιαῦτα... ἀπεπέμψατο || πρὸς αὐτὴν εἰπὼν. — 10. ἐπελθούσῃ... αὐτοῦ || ἐπιούσῃ νυκτὶ εἰς ὕπνον τραπείς. — 11. *Om.* τόπον... δυνάστην. — 13. πόδα ... καὶ φησὶ || πόδα, τὸν ἀριστερὸν ἐπικείμενον ἔχοντα· ὃς φησὶ. — 14. ἀπεκρίνατο || ἀπεκρίθη. — 16. τὸν δίκαιον || αὐτόν. — 17. οἶδεν || εἶδεν. — 17. αὐτοῦ || αὐτόν. — 18. ἐπιθέμενον || θέμενον. — 20. ὑπεναντίους || *Add.* καθημένους. — 23. οἶδε || εἶδε. — 26. πεπληρωμένη ἐστὶν || πεπλήρωται. — 33. προσπαλαίσαντα || βιασάμενον. — 34. ἀπετίναξας || ἀποτινάξω. — 34. αὐτὸς || ἑαυτὸν. — 36. *Om.* ἄμοιρον. — P. 325, l. 1. οὔτε || οὐδὲ. — 1. σοι || σου. — 4. προσευχόμενος || εὐχόμενος. — 4. στρατοπέδου || *Add.* καὶ τοῦ βασιλέως. — 5. Καὶ... κλεισούρας || Εἰσελθόντος ἐντὸς τῶν κλεισσουρίων τῆς Βουλγαρίας. — 9. ἐγεγόνει || ἐγένετο.

C

(Bibliothèque Royale de Berlin : ms. du fonds grec, quart. 16 (XVII^e siècle), f^os 99^v-102^v.)

f. 99^v * Τοὺ ἐν ἁγίοις πατρός ἡμῶν νικολάου μοναχοῦ τοῦ στρατιλάτου·

Ὅτος ὁ μέγας νικόλαος· ἦτων εἰς τὸν καιρὸν τῆς βασιλείας νικηφόρου τοῦ· βασιλέως. καὶ ἦτο εἰς· τὸ ἄξιώμα σπαχῆς ἤγουν στρατιλάτης ἤγουν· γιανίτζαρης· λοιπὸν εἰς τὸν καιρὸν ἐκεῖνων ἐσύκωσεν ὁ βασιλεῦς φουσάτον. καὶ ἐπὴ κατὰ τῶν βουλγάρων ὅμως εὐγήκεν. καὶ ὁ ἅγιος νικόλαος κατὰ τὴν τάξην τῶν στρατιώτῶν. λοιπὸν περιπατώντας ὅλην τὴν ἡμέραν ἐπήγεν τὸ βράδυ καὶ ἐκόνευσε εἰς ενοῦ χριστιάνοῦ σπήτη. καὶ ἐκάθησεν ὁ ἅγιος με τὸν οἰκοκύρην τοῦ σπητίου, καὶ ἐδίπνισαν, ἐσϋ κώθη ὁ ἅγιος καὶ ἕνα με
f. 100^r τὴν προσευχήν του· καὶ ἔτζη ἔπεσχεν νὰ κοϋμηθῆ. ὁ δι μισοκά*λλος διάβολος τί ἔκαμε νὰ πιράξη τὸν ἅγιον, ἔβαλεν εἰς ἀγάπην πηρασμῶν εἰς τὴν κορην, τοῦ οἰκοκύρην διὰ τὸν ἅγιον, καὶ τὴν τρίτην ὥραν τῆς νϋκτὸς ἐσϋκῶθει ἡ κορὴ καὶ ἠπήγεν εἰς τὸν ἅγιον καὶ τὸν ἐπήραζεν· καὶ τὸν ἔσερεν· νὰ κάμη με ταύτης τὴν ἁμαρτίαν. ὁ δὲ ἅγιος λέγει εἰς αὐτὴν παύσε ἀδελφοί μου ἀπὸ τὸν παράνομω. καὶ σατανικὸν ἀγάπην· καὶ μὴν θέλλεις νὰ κολάσις τὴν παρθενία σόυ· καὶ θέλλεις νὰ με σύρεις καὶ ἐμένα τὸν ταλαίπωρον εἰς τὸ βάθως τοῦ ἄδου, ἐκεῖνη δὲ ἀνεχώρησεν κάμποσον· καὶ πάλιν· ὀλίγην ὥραν ἐπήγεν εἰς τῶν ἅγιον· καὶ τὸν ἐπήραζεν. ὁ δὲ ἅγιος καὶ δεύτερον τὴν ἀπελίωξεν· ὀργήζων τὰς τὴν δυνατὰ· ἐκύνη δὲ πάλιν ἀνεχώρισε ὀλύγον· λοιπὸν ὥσὰν ἦτον πϋρομένη ἀπὸ τὸν διαβολικὸν
f. 100^v ἀγάπην· δὲν ἐδηνήθη πλέων νὰ* ὑπομήνοι, ἀλλὰ πάλλιν ἐσϋκώθη καὶ πήγε εἰς τὸν ἅγιον, καὶ τὸν ἐπήραζεν περισώτερον. τότε λέγη της ὁ ἅγιος· ταλαίπωρη· καὶ αδιάντροποι καὶ μεμϊάσμένοι· δὲν ἐβλέπεις πῶς σε τραβοῦν· οἱ δαίμονες διὰ νὰ ρθήρουν τὴν παρθενίαν σου, καὶ νὰ κάμεις πέγνιον καὶ ἐντραπὴν τοὺς γωνοί σου· εἰς ὅλλους τοὺς ἀνθρώπους, καὶ νὰ βάλοις τὴν ψυχήν σου εἰς τὴν κόλασιν· δὲν ἐβλέπεις ταλαίπωρη, πῶς καὶ ἐγὼ ὁ πτωχὸς θέλω νὰ παγένω· εἰς ἐπόλεμων βαρβάρων. ἄν με δηναμώσει ὁ θεὸς πῶς νὰ μολήνω τὸ κορμί μου· πηγενάμενος εἰς ἐπόλμων, ταῦτα καὶ ἄλλα

τῆς ἤπεν· καὶ τὴν ἀποδιῶξεν καὶ ἔτζη ἐσυκώθη ὁ ἅγιος· καὶ ἔκαμεν τὴν προσευχήν του. καὶ ἔτζη ἐπίασε τὴν στράταν του· καὶ τὴν ἐρχομένην νύκταν, ἐκεῖ ὁποῦ ἐκοιμήθη· ἐβλέπει εἰς τὸν ὕ*πνον f. 101r
του· πῶς ἐστέκε τον εἰς ἕνα τόπον, εὔμορφεὶς σε κάμπον· καὶ πῶς
5 κοντά του ἐκάθετον ἕνας αὐθέντης φοβερὸς· ὁ ὁποίος ἤχεν τὸ δεξιὸν
του τὸ ποδάρη ἀπάνω εἰς τὸ ζερβῶν. καὶ λέγει τοῦ ἅγιου· ἐβλέπεις
τὰ φουσάτα· καὶ τοῦ ρωμαίου : καὶ τοῦ βουλγάρων, καὶ ἔτζη
ἀπεκρίθη ὁ ἅγιος καὶ λέγει· καὶ αὐθέντι μου· ἐβλέπω πῶς οἱ ρωμαίοι
κόρτουν τοὺς βουλγάρους, καὶ λέγει ὁ φενόμενος ἀφέντης τοῦ ἁγίου·
10 κήταξέ με, καὶ ὥσὰν ἐκήταξεν ὁ ἅγιος τὸν φενόμενον ἀφέντη· το-
δεξιῶν ποδάρη ἐπάτησε κάτω εἰς τὴν γὴν, καὶ τὸ ζερβὸν ποδάρη
ἔβαλεν ἀπάνω εἰς το δεξιῶν· τῶ ὁποίον· ἀρόν της ἔγηνεν· ἔτζη
κηταζώμενος ὁ ἅγιος πάλιν· εἰς τὰ φουσάτα· καὶ ἐβλέπει καὶ οἱ
βουλγάρει κόρτουν τοὺς ρωμαίους χωρεῖς λήπην· και ωσαν επαυσεν
15 ὁ πόλεμος τῶν βουλράρων· λέγει *τοῦ ἁγίου ὁ φενόμενος ἀφέντης· f. 101v
βάλε καλᾶ εἰς τὸν νοῦν σου τὸν κόψιμον τὸν ἀνθρώπων· εἰπέ μου
σὰν τὴ σου φένεται. καὶ ὁ ἅγιος εἶδεν τριγύρου· καὶ κήταξεν ὅλην
τὴν γὴν· οποῦ ἔβλεπεν γεμάτην ἀποθαμένα κορμία τῶν ἀνθρώπων,
καὶ εἰς τὴν μέσην ἐβλέποι καὶ εἶδεν ἕνα περιβόλη χλωρὴν· καὶ
20 μικρὸν· μεκρίαν βρύσην· καὶ ὁ ἅγιος λέγει τῶ ἀφέντη· ὅλοι ἠγᾶ
εἶναι γεμάτι ἀπὸ τοῦς ρωμαίους ὁποῦ ἐκόποικαν· μόνον μίαν περι-
βόλη μικρὸν ὁποῦ ἀπὸ μῖνε εὔκερι, τότε λέγει τοῦ ἁγίου· ὁ φοβερὸς
ἀφέντης· σαντὶ βάνεις τὸ νοῦν σου να ἤναι αὐτὰ, καὶ λέγει ὁ
ἅγιος, ἀγράματος ἤμαι αὐθεντι μου καὶ δὲν τῶν ἐγνωρίζω, καὶ λέγει
25 του ὁ ἀφέντης· ἐτούτο τὸ περιβῶλει τὸ μικρὸν τὸ εὔκερον ἤναι ἐδική
σου καὶ ἤθελες κοπῆ καὶ ἐσῆ εἰς αὐτὸν με τοὺς γενιτζάρους σου·
καὶ ἤθελες πεσοι· * εἰς αὐτῶν· νὰ γεμίσει καὶ τὸ ἐπίλειπον ἠγᾶς· f. 102r
ἀμὴ ἐπὶ δὴ εἰς αὐτὴν ἀπερασμένην νύκταν· ἀποδιώξες ἀπὸ λόγου
σου καλᾶ· τὸν τρικέραλον φήδην· καὶ ἐπάλευσες τρεῖς φορὲς μετεκεῖ-
30 νον· καὶ ἤθελεν νὰ σαι θανατῶσει· ἀμὴ νὰ πῶς ἐλευθερῶθεικες· ἀπὸ
τὸν θάνατον. διὰ νὰ μὴν κάμης τὴν ἁμαρτίαν τὴν κακὴν· με την
κόρην· καὶ ἔσωσες τὴν ψυχήν σου μαζῆ με τὸ κορμί. ὅμος ἄν με
δουλεῦσεις με τὴν καρδίαν σου καὶ ἀληθηνᾶ· οὐ δὲ θάνατος καθωλικὸς
σε θέλει πάρει. ἐβλέποντας τούτα ὁ ἅγιος· ἔγηνε ὥσὰν τρομασμένος·
35 καὶ ἐθαύμαξεν. λοιπῶν σὰν ἐξήπνησεν ἀπὸ τοῦ ὕπνου, καὶ ἔτζη ἐσυ-
κώθη καὶ ἔκαμεν τὴν προσευχήν του· καὶ ἐπαρακάλιε τὸν θεὸν διὰ

τὰ φουσάτα· καὶ ἔτζη ἐγύρισεν ὀπίσω μιᾶς ἡμέρας στράταν· καὶ ἀνέβη εἰς ἕνα βουνῶ καὶ ἔκαμεν τὴν προσευχήν του· ὅμως καὶ
*f. 102v ἐσέ*βη ὁ βασιλεῦς· εἰς τὰς κλησοῦρες τῆς βουλγαρίας, καὶ οἱ βουλγάρι ἀνέβηκαν εἰς ἕνα βουνῶ· καὶ ἄφησαν κάτω· 15000 χιλιάδες φουσάτων διαφυλάξην· τοὺς ὁποίους ἐκατάσφαξαν οἱ ρωμαίοι· ὄλλους· λοιπῶν ἂν ἤθελαν χηθῆ τὸ φουσάτων· τῶν ρωμαίων· εἰς τὸ κάστρον χωρῆς νὰ γυρίσουν καμπόσων ἤθελαν σκοτωθοῦν οἱ ρωμαίοι ὅλοι με τῶν βασιλέαν τῶν νικηφόρον μαζῆ· ὥμος· ἐνήκησεν οἱ βουλγάρι τῶν ρωμαίων καὶ ἐπαυσεν ὁ πόλεμος. ὁ δὲ ἅγιος ἐθημήθη τὸν ὄνειρον· καὶ εὐχαρίστησεν τὸν θεόν. λοιπὸν ἐγύρησεν ἀπεκεῖ κλέωντας καὶ ἐπήγεν εἰς ἕνα μοναστήριον· καὶ ἔγυνε καλόγερος, καὶ ἐδούλευσεν κληθυνα τὸν θεὸν, καμπόσους χρόνους· καὶ ἔγυνεν μέγας θαυματουργὸς, καὶ πωλῶν ἀδελφῶν πατεράς. ἀναπαύθη ἐν κυρίω· τῶ θεῶ δώξα· εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων, ἀμὴν· ἀμὴν· ἀμήν.

D

(Συναξαριστης τῶν δώδεκα μήνων τοῦ ἐνιαυτοῦ. Ἐν Βενετίᾳ; 1819.)

Τῷ αὐτῷ μηνί (Δεκεμβρίῳ) κδ'.

. . . . . .

Οὗτος ὁ ἐν Ἁγίοις Πατὴρ ἡμῶν Νικόλαος ἔγινε στρατιώτης κατὰ τοὺς χρόνους Νικηφόρου τοῦ βασιλέως τοῦ Πατρικίου καὶ σταυρακίου ἐπικαλουμένου ἐν ἔτει ωβ'· καὶ ὅταν ἐκεῖνος ἐνύναξε στρατεύματα διὰ νὰ πολεμήσῃ τοὺς Βουλγάρους, τότε καὶ αὐτὸς εὐγῆκε μαζὶ μὲ τὸ στράτευμα. Καὶ διαπερνῶντας ἀπὸ ἕνα τόπον, ἐπείδη ἦτον βράδυ, ἔμεινεν εἰς ἕνα πανδοχεῖον : ἤγουν χάνι. Καὶ ἀφ' οὗ ἐδείπνησε μαζὶ μὲ τὸν πανδοχέα. ἔκαμε τὴν προσευχήν του καὶ ἐπλαγίασε διὰ νὰ κοιμηθῇ. Κατὰ δὲ τὰς ἓξ, ἢ καὶ ἑπτὰ ὥρας τῆς νυκτὸς, ἡ θυγάτηρ τοῦ πανδοχέως τρωθεῖσα ἀπὸ σατανικὸν ἔρωτα, ἐπῆγεν ἐκεῖ, ὅπου ἐκοιμᾶτο ὁ Ὅσιος, καὶ τὸν ἐκέντησε, τραβίζουσα αὐτὸν εἰς αἰσχρὰν μίξιν. Ὁ δὲ Ἅγιος εἶπε πρὸς αὐτήν· Παῦσαι, ὦ γύναι, ἀπὸ τὸν σατανικὸν καὶ ἄθεσμον ἔρωτα. Καὶ μὴ θελήσῃς καὶ ἐσὺ νὰ μολύνῃς τὴν παρθενείαν σου, καὶ ἐμένὰ τὸν ταλαίπωρον νὰ καταβιβάσῃς εἰς τὸ ᾅδου τὸ πέταυρον.

Ἐκείνη δὲ ἀνεχώρησε μὲν πρὸς ὀγίγον. Ἀλλὰ πάλιν μετὰ ὀλίγην ὥραν, ἐπῆγε καὶ ἐνώχλει τὸν δίκαιον. Ὁ δὲ Ὅσιος ἀπέβαλεν αὐτὴν καὶ τὸ δεύτερον, ἐλέγξας καὶ ἐπιτιμήσας αὐτὴν δυνατά. Ἐκείνη δὲ πάλιν ἀνεχώρησε, καὶ πάλιν ἐγύρισε, μεθυσμένη οὖσα ἀπὸ τὸν ἔρωτα.

Τότε ὁ Ἅγιος λέγει πρὸς αὐτήν· Ταλαίπωρε καὶ γεμάτη ἀπὸ κάθε ἀδιαντροπίαν, δὲν βλέπεις πῶς οἱ δαίμονες σὲ ταράττουσιν, ἵνα καὶ τὴν παρθενίαν σου φθείρωσι, καὶ τὴν ψυχήν σου κολάσωσι; καὶ ἀκολούθως ποιήσωσί σε εἰς ὅλους τοὺς ἀνθρώπους γέλωτα καὶ ὄνειδος; δὲν βλέπεις, πῶς καὶ ἐγὼ ὁ ἐλάχιστος πηγαίνω εἰς Ἔθνη βάρβαρα, καὶ εἰς πόλεμον καὶ αἱματοχυσίαν, μὲ τοῦ Θεοῦ τὴν βοήθειαν; πῶς λοιπὸν νὰ μολύνω τὴν σάρκα μου, εἰς καιρὸν ὁποῦ πηγαίνω εἰς πόλεμον; Ταῦτα καὶ ἄλλα ὅμοια ἐπιπληκτικὰ λόγια εἰπὼν ὁ δίκαιος πρὸς τὴν γυναῖκα, καὶ ἀποβαλὼν αὐτὴν, ἐσηκώθη ἐπάνω. Καὶ ἀφ' οὗ ἔκαμε τὴν προσευχήν του, ἐπῆγεν εἰς τὴν προκειμένην ὑπηρεσίαν του. Τὴν δὲ ἐρχομένην νύκτα, καθὼς ἐκοιμήθη, βλέπει πῶς ἐστέκετο εἰς ἕνα ὑψηλὸν καὶ περίοπτον τόπον. Κοντά του δὲ, βλέπει πῶς ἐκάθητο ἕνας κριτὴς, ὅστις εἶχε τὸ δεξιόν του ποδάρι βαλμένον ἐπάνω εἰς τὸ ἀριστερόν, καὶ ἔλεγε πρὸς αὐτόν· Βλέπεις τὰ στρατεύματα τοῦ ἑνὸς μέρους τῶν Ῥωμαίων, καὶ τοῦ ἄλλου μέρους τῶν βουλγάρων; Ὁ δὲ Νικόλαος ἀπεκρίνατο· Ναὶ Κύριε, βλέπω, ὅτι οἱ Ῥωμαῖοι συγκόπτουσι καὶ νικῶσι τοὺς Βουλγάρους· Τότε ὁ φαινόμενος λέγει πρὸς τὸν δίκαιον· Βλέπε εἰς ἐμέ. Ὁ δὲ ἐπιστρέψας τοὺς ὀφθαλμούς του πρὸς αὐτὸν, εἶδεν ὁποῦ, τὸ μὲν δεξιόν του ποδάρι εἶχεν ἐπάνω εἰς τὴν γῆν. Τὸ δὲ ἀριστερὸν εἶχεν ἐπάνω εἰς τὸ δεξιόν. Ἔπειτα γυρίσας τοὺς ὀφθαλμούς του εἰς τὰ στρατεύματα, βλέπει πῶς οἱ Βούλγαροι κατέκοπτον τοὺς Ῥωμαίους.

Ἀφ' οὗ δὲ ἔπαυσεν ἡ συγκοπὴ καὶ ὁ πόλεμος, λέγει ὁ φαινόμενος κριτὴς πρὸς τὸν δίκαιον· Στοχάσου καλὰ τοὺς τόπους τῶν φονευθέντων σωμάτων, καὶ λέγε μοι τὶ βλέπεις. Ὁ δὲ Νικόλαος στοχασθεὶς καλῶς, εἶδεν ὅλην τὴν γῆν ἐκείνην γεμάτην ἀπὸ νεκρὰ σώματα τῶν φονευθέντων Ῥωμαίων. Ἀναμεταξὺ δὲ αὐτῶν, βλέπει καὶ ἕνα τόπον πράσινον καὶ ὡραῖον διάστημα ἔχοντα ἕως μιᾶς κλίνης ἕνος ἀνθρώπου. Τότε ὁ φαινόμενος φοβερὸς εἶπεν εἰς τὸν στρατιώτην Νικόλαον· Καὶ τίνος λογιάζεις νὰ ἦναι ἡ μία κλίνη ἐκείνη; Ὁ δὲ Νικόλαος ἀπεκρίθη· Ἰδιώτης καὶ ἀμαθὴς εἶμαι, αὐθέντα μου, καὶ δὲν ἠξεύρω. Λέγει πρὸς αὐτὸν πάλιν ἐκεῖνος ὁ φοβερός· Ἡ μία κλίνη ὁποῦ βλέπεις, εἶναι ἐδική σου. Καὶ εἰς αὐτὴν ἔμελλες νὰ πέσῃς καὶ σὺ μαζὶ μὲ τοὺς ἄλλους φονευθέντας συ-

στρατιώτας σου. Ἐπειδὴ δὲ κατὰ τὴν περασμένην νύκτα, ἀπετίναξας ἐπιτηδείως, καὶ ἐνίκησας τὸν τρίπλοκον ὄφιν : ἤγουν τὴν γυναῖκα, ὁποῦ σὲ ἐπολέμησε τρεῖς φοραῖς, παρακινῶντάς σε εἰς αἰσχρὰν μίξιν : διὰ τοῦτο ἐσὺ ὁ ἴδιος ἐλύτρωσες τὸν ἑαυτόν σου ἀπὸ τὴν συγκοπὴν ταύτην καὶ τὸν θάνατον, καὶ ἔσωσας τὴν ψυχήν σου μαζὶ καὶ τὸ σῶμά σου. Λοιπὸν οὐδὲ φυσικὸς θάνατος θέλει σὲ κυριεύσει, ἀνίσως με δουλεύσεις γνησίως

Ταῦτα θεασάμενος ὁ δίκαιος, καὶ γενόμενος ἔμφοβος, ἐξύπνισε. Καὶ σηκωθεὶς ἀπὸ τὴν κλίνην του, ἐπροσευχήθη. Γυρίσας δὲ ὀπίσω μιᾶς ἡμέρας τόπον, ἀνέβη εἰς ἕνα βουνόν, καὶ ἐκεῖ ἐπροσήυχετο μετὰ ἡσυχίας πρὸς τὸν Θεὸν διὰ τὸ Ῥωμαϊκὸν στράτευμα. Ἐπειδὴ δὲ ὁ βασιλεὺς ἐπῆγεν εἰς τὰς κλεισούρας τῆς Βουλγαρίας, ἀνέβηκαν καὶ οἱ Βούλγαροι εἰς τὸ βουνόν, ἀφήσαντες εἰς φύλαξιν τοῦ τόπου δεκαπέντε χιλιάδαι στράτευμα ἢ καὶ περισσότερόν τι, ἢ καὶ ὀλιγώτερον. Τοὺς ὁποίους οἱ Ῥωμαῖοι κατέσφαξαν. Ὅθεν ὑπερηφανευθέντες διὰ τὴν νίκην αὐτὴν, ἀμέλησαν. Καὶ λοιπὸν εἰς ἕνα καιρὸν ὁποῦ ὅλοι οἱ Ῥωμαῖοι ἀμερίμνως καὶ ἀφυλάκτως ἐκοιμῶντο, ἦλθον τὴν νύκτα κατ' ἐπάνω των οἱ Βούλγαροι, καὶ ὅλους σχεδὸν, μαζὶ μὲ τὸν βασιλέα Νικηφόρον, τοὺς ἐπέρασαν ἐν στόματι μαχαίρας. Τότε ὁ δίκαιος Νικόλαος ἐνθυμηθεὶς τὴν ὀπτασίαν ὁποῦ εἶδεν, εὐχαρίστησε τῷ Θεῷ, καὶ ἐγύρισεν ὀπίσω κλαίων καὶ ὀδυρόμενος. Ἔπειτα πηγαίνωντας εἰς ἕνα μοναστήριον, ἔλαβε τὸ ἀγγελικὸν σχῆμα τῶν μοναχῶν. Καὶ δουλεύσας γνησίως εἰς τὸν Θεὸν χρονοὺς ἀρκετοὺς, ἔγινε διακριτικώτατος καὶ μέγας πατήρ.

MÉLANGES

I

LA QUESTION GRÉCO-ARABE EN ÉGYPTE

Le 11 mai dernier devait avoir lieu au Caire la réunion électorale pour le choix des douze membres de la commission nationale orthodoxe, chargée d'assister le patriarche d'Alexandrie dans l'administration des affaires du rite. La réunion a été renvoyée, voici à quel propos.

A la mort du dernier patriarche Sophronius, les prêtres orthodoxes furent convoqués pour concourir à l'élection de son successeur. Sur 124 prêtres électeurs, il y avait seulement quatre Arabophones, tous les autres étaient des Hellènes. Devant ce déni de justice, les Arabes orthodoxes firent savoir au gouvernement égyptien qu'ils s'abstiendraient de prendre part à l'élection. Voici les motifs invoqués dans leur requête.

1° Nous sommes sujets ottomans; le patriarche de même; en outre, il est notre juge suprême en une foule de questions personnelles (1); 2° les *biens dédiés* du patriarcat sont notre propriété; nous les avons constitués; 3° il y a disproportion entre notre nombre et celui des voix qu'on nous accorde, comme entre celui des Hellènes et les suffrages qu'ils s'attribuent; 4° le gouvernement égyptien accorde annuellement au patriarcat une subvention de 220 guinées (2), subvention devant profiter à

(1) Regardant le mariage, les héritages, etc.

(2) La Porte subventionne de même les patriarcats grec-orthodoxe et arménien-grégorien.

nous sujets ottomans, et non à des étrangers, comme le sont les Hellènes.

Ému de ces plaintes, le gouvernement du Khédive prit en main la cause des Arabophones et leur fit accorder dans l'élection du successeur de Sophronius le tiers des voix, c'est-à-dire 40 suffrages contre 80 laissés aux Hellènes. En même temps M. Gryparis, agent diplomatique de Grèce au Caire, leur reconnut le droit à la même proportion dans la future commission nationale.

Après la nomination de Mgr Photius, les Grecs-Arabes firent remplacer sur le sceau du patriarcat l'expression de patriarcat *hellène* par celle de patriarcat *orthodoxe*. Seulement, le moment venu de renouveler la commission nationale, on se contenta de convoquer un seul de leurs représentants. En réponse, les Arabes orthodoxes adressèrent une protestation au ministère des affaires étrangères et à l'agence diplomatique anglaise du Caire, réclamant leur intervention et rappelant les anciennes promesses. En même temps ils transmirent à M. Gryparis un télégramme pour maintenir leurs droits. L'agent hellénique a répondu par de bonnes paroles et a prié Mgr Photius de remettre à plus tard l'élection de la commission. L'affaire en est là. L'issue dépend de la fermeté et de l'intelligence des Arabophones d'Égypte.

H. Lammens.

II

UN NOUVEAU DIOCÈSE GREC-ORTHODOXE EN SYRIE

Mgr Malatios, patriarche grec-orthodoxe d'Antioche, vient de décider la séparation du Liban du diocèse de Beyrouth, par un décret en date du 22 janvier dernier (v. s.) dont voici les passages principaux :

« Après avoir pris l'avis du Saint-Synode, réuni en ce moment auprès de nous, dans la séance synodale tenue en ce jour, nous avons décidé de séparer de Beyrouth les districts libanais ayant jusqu'ici relevé spirituellement de ce diocèse et d'en for-

mer une nouvelle circonscription épiscopale... Cette mesure, ayant en vue l'avantage spirituel, l'avancement et le progrès dans le Seigneur de nos ouailles du Liban, vous l'accueillerez avec une entière satisfaction et reconnaissance pour notre diligence pastorale et la sollicitude du Saint-Synode de l'Église d'Antioche. Vous vous empresserez de demander à notre divin Rédempteur, l'unique époux de notre sainte Église orthodoxe et le suprême pasteur de ses pasteurs, de vous faire connaître, pour être soumis au choix des membres du clergé de notre siège patriarcal, trois candidats, recommandables par leur piété, leur vertu, leurs mœurs chrétiennes et l'étendue de leurs connaissances. Vous nous les présenterez dans le plus bref délai, afin qu'il soit procédé à l'élection canonique et au choix de celui que la grâce de l'Esprit saint désignera comme évêque de ce nouveau diocèse. »

Ce décret patriarcal a provoqué de nombreuses protestations au sein de la population orthodoxe de Beyrouth. Ajoutée à tant d'autres, cette nouvelle cause de division retardera probablement la fin des laborieuses négociations destinées à terminer le long veuvage de l'évêché grec-orthodoxe de cette ville. La vacance du siège de Zaḥlé vient d'être terminée par la promotion de l'archimandrite Hawâwîni. Mgr Constantin Tarzi, récemment nommé à l'évêché d'Erzeroum (Arménie), est mort quelques jours après sa consécration. C'était un Arabophone, comme son nom l'indique suffisamment. Après avoir toujours protesté contre la partialité des anciens patriarches hellènes, ne nommant aux sièges de Syrie que des prélats de leur race, les gréco-arabes les ont imités en prétendant imposer un évêque arabe à Erzeroûm. Plus cela change, plus c'est la même chose !

Nous connaissons enfin le titulaire du nouveau diocèse orthodoxe érigé dans le Liban, sous le titre de Gebail el-Batroûn : l'archimandrite Paul Abî 'Aḍal, le porte-parole de S. B. Mgr Malatios dans toutes les cérémonies publiques. L'archimandrite Hawâwîni a refusé d'accepter l'évêché de Zaḥlé. A Beyrouth, plusieurs centaines d'orthodoxes ont, en guise de protestation, passé à l'Église anglicane ; d'autres menacent de se faire catholiques. Attendons la fin !

H. Lammens.

III

LE SIONISME ET LA TURQUIE

Au congrès sioniste tenu à Bâle (Suisse) le 26 décembre dernier, le président Dr Herzl a beaucoup parlé du projet de colonisation juive en Palestine. A ce propos il a rappelé son entrevue avec le sultan au mois de mai 1901. S'il faut en croire l'orateur, Abdulhamid aurait montré beaucoup d'affection pour le peuple juif, il aurait prié son interlocuteur d'assurer ses coreligionnaires de ses sentiments bienveillants. En terminant, le Dr Herzl s'est défendu de pouvoir fixer l'époque où la nation juive pourra s'établir en Palestine.

Cette réserve prouve un esprit judicieux, les anciens iradés réglementant l'immigration israélite en Terre Sainte ayant été tout récemment renouvelés. Raison de plus d'envoyer télégraphiquement au sultan les hommages des congressistes! En réponse, Ibrahim-bey, maître des cérémonies du palais de Yildiz, a adressé au Dr Herzl une dépêche exprimant les remerciements de son souverain pour les salutations respectueuses transmises au nom des Sionistes. Échange de télégrammes et de politesses! Les choses n'iront probablement pas plus loin! Cela ressort d'un article consacré par l'officieuse « Agence ottomane » au sionisme. Nous y lisons :

« La Porte dément catégoriquement les rumeurs d'après lesquelles le docteur Herzl et les sionistes auraient reçu des promesses formelles concernant l'émigration des Juifs et leur établissement en Palestine. »

Le même journal (l'*Agence*) nous apprend qu'à la suite de la dépêche envoyée au sultan, certains membres du congrès ont protesté par la voie de la presse *contre la conduite indigne des congressistes de Bâle* (sic). Cette attitude inspire à l'*Agence* les réflexions suivantes :

« On reste rêveur devant de pareils sentiments. Voilà des gens qui sollicitent une grande faveur de la Turquie et qui commencent par attaquer son Souverain.

« Parmi les signataires de cette protestation, il y a *des per-*

sonnes de nationalités différentes : Arméniens, Bulgares, Grecs, Israélites et Macédoniens.

« Nous respectons la nomenclature du manifeste même.

« Mais alors, qu'est-ce que ce congrès Sioniste qui renferme dans son sein tant d'éléments hétérogènes et où l'Arménien coudoie le Macédonien?

« C'est la presse révolutionnaire qui a reçu la protestation des dissidents du congrès et qui l'a agrémentée de ses habituels commentaires...

« Les partis révolutionnaires tiennent une place dans le mouvement sioniste. Qui nous dit que dans l'émigration juive en Palestine il ne se mêlera pas des éléments de désordre?

« La Turquie veut bien se montrer accueillante; mais cet accueil ne peut se porter que sur un nombre limité d'individus parmi lesquels, en tout cas, ne se sera pas glissé le germe de troubles pour la terre de Palestine, si paisible sous le gouvernement tolérant de S. M. I. le Sultan. »

Cela veut dire, si nous comprenons bien, que la Turquie n'entend pas modifier son attitude réservée en face de l'immigration israélite en Turquie. C'est le droit strict du sultan et nous ne voyons pas en vertu de quel principe on pourrait le lui contester! Ce pourrait bien être aussi le meilleur service à rendre aux Israélites que de les éloigner de ce qui fut jadis la *Terre promise*. Car, s'il faut en croire un collaborateur du journal *Pro Armenia*, un certain Bernard Lazare (1), « le sol de l'antique patrie serait-il demain rendu aux Juifs, que demain ils mourraient sur le sol reconquis ».

C'est à peu près la conclusion à laquelle nous sommes arrivé dans un travail : *le Sionisme et les colonies agricoles juives de la Palestine* (cfr. la revue « Les Études », 20 nov. 1897).

H. L.

(1) Un Israélite sans doute.

BIBLIOGRAPHIE

W. E. Crum. — **Coptic ostraca from the collections of the Egypt Exploration Fund, the Cairo Museum and others.** — London, Office of the Egypt Exploration Fund; 1902. In-4; xxii-99-125 p. et 2 pl.

La société l'« Egypt Exploration Fund », qui a déjà découvert et mis à la portée des savants un grand nombre de documents relatifs à l'Égypte des premiers siècles du christianisme, vient de rendre un nouveau service à la science en faisant imprimer l'ouvrage mentionné ci-dessus, lequel mérite les plus grands éloges. Le nom de M. W. E. Crum, qu'elle a chargé de faire cette publication, est une garantie du soin et de la compétence avec lesquels le travail a été exécuté. L'ouvrage contient les textes de 600 tablettes environ, dont 21 sont également donnés en *fac-similé*. Ces textes sont précédés d'une traduction, accompagnée de notes explicatives. Une introduction nous renseigne sur la manière dont ces tablettes sont composées, sur la nature des inscriptions qui y sont gravées et sur la langue de ces dernières, sur les personnages qui y sont mentionnés, sur l'époque à laquelle elles appartiennent, etc.

Il est inutile d'insister sur l'importance de cette publication. Les lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien* en particulier pourront en tirer un grand profit, car les textes des « ostraca » se rapportent presque tous à des sujets religieux, c'est-à-dire bibliques, liturgiques et ecclésiastiques. Ils nous donnent surtout un grand nombre de détails sur la vie des moines et sur leurs relations avec leurs supérieurs. Ils nous renseignent sur les pouvoirs et les occupations des évêques, qu'il, nous montrent ordonnant et assignant à tel ou tel poste les prêtres et les diacres, organisant le culte dans certains lieux, souvent à la demande des autorités locales, recevant des dépositions et rendant des jugements, excommuniant certains individus ou même des villages entiers, distribuant des secours, etc. Ils nous font connaître la hiérarchie qui existait dans le clergé régulier et dans le clergé séculier, ainsi que les rapports qui existaient entre l'un et l'autre. Ils nous donnent les noms d'un grand nombre d'églises et de monastères.

Cette énumération, que nous pourrions allonger, suffit pour montrer combien sont nombreux, variés et intéressants les documents fournis par les tablettes coptes. Et ce qui en augmente encore singulièrement la va-

leur, c'est qu'ils ont presque tous trait à la Haute-Égypte, alors que la plupart des renseignements que les auteurs chrétiens nous donnent sur l'Égypte chrétienne ne se rapportent qu'à la région du Delta. Ainsi, grâce aux textes des « ostraca », nous pénétrons dans une région à peu près inconnue jusqu'ici et nous pouvons ajouter un chapitre à l'histoire de l'Église et du monarchisme coptes. En nous en facilitant l'étude, l'« Egypt Exploration Fund » et M. W. E. Crum se sont acquis un droit à notre vive reconnaissance.

L. Clugnet.

Dom H. Leclercq. — **Les Martyrs. I. Les Temps Néroniens et le deuxième siècle.** Paris, Oudin; 1902. In-18 de CXI-229 p.

Les PP. Bénédictins ont entrepris toute une série de publications qui ont pour but de « rétablir le contact entre le fidèle et le prêtre », but louable, s'il en fut, à une époque où l'ignorance en matière religieuse explique en partie le peu de résistance opposée par les catholiques à leurs persécuteurs. Tout le monde connaît l'*Année liturgique* de Dom Guéranger. Il y a quelque temps Dom Cabrol faisait paraître son si intéressant ouvrage *La Prière antique*. Aujourd'hui Dom Leclercq commence la publication, sous le titre *Les Martyrs*, des pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au XX^e^ siècle. Le premier volume de ce recueil, portant comme sous-titre *Les Temps Néroniens et le deuxième siècle*, vient de faire son apparition.

Dans une longue préface, bien documentée, l'auteur expose d'abord la nature et la valeur respective des divers documents, à l'aide desquels on peut reconstituer tout ce qui a trait au martyre au temps de l'Empire romain. Ensuite il étudie dans une série de chapitres, « le régime des persécutions », « la préparation au martyre », « la promulgation de l'édit de persécution », « la fuite devant la persécution », « le zèle téméraire », « l'apostasie », « l'arrestation », « la détention », « l'incarcération », « le régime des prisons ». « l'instruction », « l'audience », « les assesseurs », « l'acte d'accusation », « l'interrogatoire », « le plaidoyer », « la dégradation », « les adjurations », « la torture », « le jugement », « l'appel », « les supplices », « l'inventaire et la confiscation », « le devoir dans les temps troublés ».

Dans ces pages écrites avec calme, l'auteur détruit bien des légendes et nous fait connaître les rapports qui ont existé entre le paganisme expirant et le christianisme naissant tels qu'ils ont existé, c'est-à-dire débarrassés de tout ce que l'imagination de nombreux historiens et hagiographes a cru devoir y ajouter.

Le corps de l'ouvrage (p. 1-139) contient le texte français de 22 actes authentiques, commençant à la Passion du Christ et finissant au martyre des saintes Perpétue et Félicité. Puis viennent dans un « Appendice », au nombre de huit, des « pièces interpolées et des rédactions postérieures ».

comprenant les Actes de sainte Thècle, de saint André, de saint Clément, etc. Chacun de ces textes, authentiques ou non, est précédé d'une courte préface qui en précise l'origine et la valeur et d'une bibliographie qui le concerne spécialement.

En somme, dans ce volume, qui n'a pas la prétention d'être une œuvre de haute érudition et qui ne peut valoir que ce que valent les traductions, l'auteur a su réunir tout ce qui peut permettre aux fidèles de se faire une idée juste de l'ère des persécutions sous les empereurs romains.

Parmi les quelques critiques qui pourraient être formulées contre l'ouvrage de Dom Leclercq, la principale, à mon avis, devrait viser les pages XXXI-XXXVI de la Préface. Les bonnes choses qui y sont dites auraient gagné à être exposées dans un style plus clair et plus en rapport avec le sujet traité.

Enfin on peut se demander pourquoi l'auteur nous laisse ignorer le rapport qui doit exister entre son travail et le recueil, resté inachevé, de Dom Guéranger : *Les Actes des martyrs depuis l'origine de l'Église chrétienne jusqu'à nos temps, traduits et publiés par les RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de France,* Paris, 1856-1863 et 1879. Ce silence ne s'explique-t-il pas par ce fait que la méthode qui a présidé à la composition du recueil en question n'est pas exactement la même que celle dont il est fait usage dans le recueil entrepris par Dom Leclercq ?

J. DE LAVIORNERIE.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

I. — **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE.** — Textes grec, syriaque et copte, publiés par LÉON CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8° (XXXII-118 p.) . . . . . 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA.** — Texte syriaque publié et traduit par F. NAU . . . . . 3 fr. 50

LA QUESTION BIBLIQUE CHEZ LES CATHOLIQUES DE FRANCE

Au XIX^e^ Siècle

Par Albert HOUTIN

1 vol. in-8° (IV-324 p.) . . . . . 4 fr.

Cette étude d'histoire religieuse contemporaine est un récit chronologique aussi précis et aussi scientifique que possible, des efforts tentés en sens divers, et parfois contraires, par les catholiques, pour résoudre une question passionnante et grave entre toutes.

Hügel (Baron Fréd. de). La méthode historique ou son application à l'étude des Documents de l'Hexateuque. 1898, 8° . . . . . 1 fr. 50

Turmel (J.). L'Eschatologie à la fin du IV^e^ siècle. 1900, 8°, br. . . 1 fr. 50

Margival (Henri). Essai sur Richard Simon et la critique biblique au XVII^e^ siècle. 1900. 1 vol. 8°, br. . . . . 12 fr. »

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE

DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

Première partie : ARCHITECTURE

par **Camille ENLART**

Ancien membre de l'École française de Rome, Membre résident de la Société des Antiquaires de France.

I. — ARCHITECTURE RELIGIEUSE

1 vol. in-8°, XXVI — 813 p., 405 grav. et fig. . . . . 15 fr.

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. — *Bibliothèque hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVII^e^ siècle*, accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896, 4 vol. gr. in-8° . . . . . 100 fr.

Pour les abonnés de la Revue de l'Orient Chrétien. . . 60 fr.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT
ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2** fr. **50.**

DE LA DÉFINITION DOGMATIQUE
DE L'ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE
DISSERTATION THÉOLOGIQUE

Par le R. P. Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-4° de 52 pages. — Angers, Germain et Grassin, 1900

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES
(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS
DES NOMS LITURGIQUES
EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, **6** fr. —Paris, PICARD, 1895.

LA

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE
DE L'ÉGYPTE

Par Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — Lyon, VITTE, 1899.

Typographie Firmin-Didot et C°. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

1902. — N° 3.

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1902

SOMMAIRE

Pages.

I. — L'EUCHARISTIE ET LES REPAS COMMUNS DES FIDÈLES DANS LA DIDACHÈ, par l'abbé **P. Ladeuze.** 339

II. — SOPHRONE LE SOPHISTE ET SOPHRONE LE PATRIARCHE, par le **R. P. S. Vailhé, A. A.**..... 360

III. L'INSCRIPTION SYRIAQUE DE KRAD AD-DASINIYA, DANS L'ÉMÉSÈNE, par le **R. P. S. Ronzevalle, S. J.**. 366

IV. — LES «MADAG» OU SACRIFICES ARMÉNIENS, par le **R. P. D. Girard, S. J.**..... 410

V. — Η ΠΑΠΙΚΗ ΕΓΚΥΚΛΙΟΣ ΚΑΙ Η ΑΘΗΝΑΙΑ ΚΑΠΙΤΩΛΕΙΟΣ-ΧΗΝ, par ΧΑΡΑΛΑΜΠΟΣ ΧΗΝΟΣΚΟΠΟΣ..... 423

VI. — LES NOSAIRIS DANS LE LIBAN, par le **R. P. Lammens, S. J.**..... 442

VII. — VIE DE SAINTE MARINE. — VI Texte haut-allemand, et VII. Texte bas-allemand, publié par **Léon Clugnet**..... 478

VIII. — MÉLANGES.

I. — Le couvent du mont Sinaï, par **H. Lammens, S. J.**..... 501

II. — Le séminaire oriental de Beyrouth, par **H. Lammens, S. J.**..... 504

IX. — BIBLIOGRAPHIE 506

La *Revue de l'Orient chrétien* (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE A. PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France	**8** fr.
Étranger	**10** fr.
Prix de la livraison	**2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées à M. Léon CLUGNET

secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien*, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la Revue de l'Orient Chrétien, chez MM. A. PICARD et Fils, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

L'EUCHARISTIE

ET LES REPAS COMMUNS DES FIDÈLES

DANS LA DIDACHÈ

On désigne d'ordinaire sous le nom d'*Agapes* des repas communs qu'auraient faits les premiers chrétiens en union avec la célébration de l'Eucharistie, pour reproduire le plus fidèlement possible la Cène même du Sauveur. Plus tard, la fraction du pain aurait été séparée de l'agape. Celle-ci aurait été abandonnée peu à peu; celle-là serait devenue la messe (1). Récemment, des critiques qui ont dénié au Christ le dessein de faire répéter la Cène après sa mort par ses disciples et qui lui enlèvent par conséquent l'institution même du rite eucharistique, ont voulu retrouver l'origine de cette institution dans ces repas communs que prirent entre eux les premiers fidèles après la mort du Maître, lesquels repas, sous la simple influence des idées, des souvenirs et des émotions qui y présidèrent, seraient devenus des repas commémoratifs de la mort du Christ, des repas eucharistiques. Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher la véritable histoire de ces agapes primitives. C'est ce qu'a essayé de faire M^gr^ Batiffol dans un remarquable article qu'il vient de publier dans ses *Études d'histoire et de théologie positive* (2). Il y prouve que non seulement l'Eucha-

(1) L'opinion développée récemment par M. Keating dans sa dissertation doctorale : *The Agapé and the Eucharist in the early Church* (Londres, Methuen, 1901) ne s'écarte guère de l'explication traditionnelle.

(2) Paris, Lecoffre, 1902, p. 277-311. Il y reproduit, en la développant, une étude qu'il avait publiée d'abord dans la *Revue du Clergé français* (15 août 1899, p. 481 à 490), puis dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de M. Vacant au mot *Agapes*.

ristie n'a jamais été célébrée en union avec un repas commun des fidèles, mais encore que ces repas communs ne furent pas en usage avant le IIIe siècle. A cette époque, en Orient, on appelle *agape* une distribution faite aux pauvres, puis plus particulièrement un repas donné par quelque laïque riche aux vieilles femmes secourues par l'Église. Encore cet usage disparaît-il au Ve siècle.

La seconde partie de cette thèse nous paraît exagérée. S'il est vrai que l'Eucharistie et l'agape ne furent jamais réunies et que les agapes n'eurent pas dans les premiers siècles chrétiens l'importance qu'on leur a attribuée, on ne peut cependant pas nier, nous semble-t-il, l'existence de repas communs à caractère liturgique dans la primitive Église.

L'éminent recteur de Toulouse ne consacre que deux pages à la *Didachè* dans son étude. Aux chapitres IX-X de cet antique document, figure, d'après lui, une description de l'Eucharistie où « il n'est fait aucune mention de quoi que ce soit qui ressemble à l'agape ». Nous ne pouvons pas nous rallier à cette interprétation. Nous croyons les prières que renferment ces chapitres, étrangères à la liturgie eucharistique.

Hâtons-nous de le dire : la *Didachè* parle de l'Eucharistie. Les chapitres XIV et XV lui sont consacrés. *Le dimanche, vous étant réunis, rompez le pain et rendez grâces, après avoir confessé vos péchés, pour que votre sacrifice soit pur. Que quiconque est en désaccord avec son compagnon, ne se joigne pas à vous, avant de s'être réconcilié avec lui, pour que votre sacrifice ne soit pas souillé. Car c'est ce sacrifice dont a parlé le Seigneur : « En tout lieu et en tout temps, qu'on m'offre un sacrifice pur, parce que je suis un roi grand, dit le Seigneur, et mon nom est admirable dans les nations ». Choisissez-vous donc des évêques et des diacres, dignes du Seigneur.* Cette assemblée qui se fait le dimanche, pour la fraction du pain et l'action de grâces (1), et qui s'ouvre par la confession des péchés (2), ne peut être autre chose que la réunion eucharistique.

N'est-il même pas évident que l'Eucharistie nous est déjà

(1) Cfr. PLINE, *Ep. ad Traj.*; JUSTIN, *Apol.*, I, c. LXVII.

(2) Voir ACHELIS, *Die Canones Hippolyti* (Texte und Unters., t. VI, f. 4), Leipzig, Hinrichs, 1891, p. 185.

décrite en cet endroit comme un véritable sacrifice? Trois fois dans le court chapitre XIV, elle est appelée de ce nom, θυσία. Et ce sacrifice ne peut pas être un sacrifice mystique, un simple sacrifice de prières (1). Non, c'est celui que Dieu a annoncé par la bouche de Malachie. Or, les paroles mêmes du prophète, surtout si on les considère dans leur contexte, ne peuvent s'entendre que d'un sacrifice proprement dit, dont la victime doit être une victime de choix, qui n'ait aucun de ces défauts physiques que Jéhovah reproche aux victimes des prêtres juifs. C'est d'ailleurs dans ce sens que la tradition chrétienne, aussi loin que nous pouvons la suivre, a compris le texte de Malachie (2). — Le précepte de la réconciliation avant l'offrande du sacrifice, qui est ici appliqué à l'Eucharistie, se rapporte dans l'Évangile (*Matth.*, v, 23-24) à un sacrifice dans le sens propre du mot. — Enfin, la connexion des deux chapitres XIV et XV nous fournit une preuve décisive (3) : *Chaque dimanche, vous devez vous réunir pour la fraction du pain.* Donc *établissez-vous des évêques et des diacres.* Comment comprendre cette conclusion, si l'on n'admet pas que ce sont ces évêques et ces diacres qui doivent faire la fraction du pain, but de la réunion, que cette fraction par conséquent est chose réservée à ces ministres? Or, une action qui est constamment appelée θυσία et qui en même temps est ainsi réservée à des ministres particuliers et requiert par conséquent l'activité sacerdotale, que peut-elle être autre chose qu'un sacrifice proprement dit?

Ainsi donc, la *Didachè* ne passe pas l'Eucharistie sous silence. Mais aux chapitres IX et X de ce document, ce n'est pas d'elle qu'il s'agit.

Pourtant, nous objectera-t-on immédiatement (4), toutes les expressions employées dans ces chapitres ne sont-elles pas des expressions eucharistiques?

(1) E. von der Goltz, *Das Gebet in der ältesten Christenheit*, Leipzig, Hinrichs, 1901, p. 223.

(2) Voir J. Knabenbauer, *Commentarius in Prophetas Minores*, t. II, Paris, Lethielleux, 1886, p. 437 s.

(3) Voir Funk, *Patres Apostolici*, deuxième édition, Tubingue, Laupp, 1901, p. 33.

(4) Les arguments que nous allons examiner, sont ceux que développe M. E. Jacquier dans sa belle dissertation : *La doctrine des douze Apôtres et ses enseignements*, Paris, Lethielleux, 1891, p. 204 s. Cfr. E. von der Goltz, *l. c.*, p. 210.

Voici le texte dont il est question :

IX. [1]. Quant à l'Eucharistie, rendez grâces ainsi. [2]. D'abord pour le calice : « Nous vous rendons grâces, notre Père, pour la sainte vigne de David votre serviteur, que vous nous avez fait connaître par Jésus votre serviteur. Gloire à vous dans les siècles! » [3]. Pour le pain : « Nous vous rendons grâces, notre Père, pour la vie et la science que vous nous avez fait connaître par Jésus votre serviteur. Gloire à vous dans les siècles! [4]. Comme ce pain rompu était jadis épars sur les montagnes et qu'ayant été rassemblé il est devenu un seul tout, qu'ainsi votre Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans votre royaume, parce qu'à vous est la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans les siècles! »

[5]. Que personne ne mange ni ne boive de votre eucharistie, si ce n'est les baptisés au nom du Seigneur; car c'est de ceci que le Seigneur a dit : « Ne donnez pas le saint aux chiens ».

X. [1]. Après vous être rassasiés, rendez grâces ainsi : [2]. « Nous vous rendons grâces, Père saint, pour votre saint nom que vous avez fait habiter dans nos cœurs, pour la science, la foi et l'immortalité que vous nous avez fait connaître par Jésus, votre serviteur. Gloire à vous dans les siècles! [3]. C'est vous, maître tout-puissant, qui avez créé toute chose pour la gloire de votre nom, qui avez donné aux hommes la nourriture et le breuvage pour qu'en en jouissant, ils vous rendent grâces; mais à nous vous avez donné une nourriture et un breuvage spirituel et la vie éternelle par votre serviteur. [4]. Avant tout, nous vous rendons grâces, parce que vous êtes puissant. Gloire à vous dans les siècles! [5]. Souvenez-vous, Seigneur, de délivrer votre Église de tout mal et de la rendre parfaite dans votre amour. Rassemblez-la des quatre vents du ciel, cette Église sanctifiée, dans votre royaume que vous lui avez préparé, parce qu'à vous est la puissance et la gloire dans les siècles! [6]. Vienne la grâce et passe ce monde. Hosanna au dieu de David! Si quelqu'un est saint, qu'il vienne! Si quelqu'un ne l'est pas, qu'il fasse pénitence! Notre Seigneur, viens! Amen. »

[7]. Pour les prophètes, laissez-les rendre grâces autant qu'ils le veulent.

Qu'on veuille bien remarquer d'abord que nous ne trouvons pas dans ce texte l'ensemble des circonstances dont la réunion aux chapitres XIV-XV nous oblige à reconnaître l'Eucharistie : assemblée des fidèles *le dimanche*, s'ouvrant par la *confession des péchés*, où l'action de grâces et le *sacrifice* s'accomplissent sous la direction des *évêques* et des *diacres*.

N'oublions pas non plus que le document qui nous occupe, est un des plus anciens de toute la littérature chrétienne. « Il semble impossible, dit Mgr Batiffol (1), de la dater avec Harnack

(1) *Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque.* Troisième édition. Paris, Lecoffre, 1901, p. 70.

de la période 120-160. Aussi la tendance générale est-elle actuellement de vieillir davantage la *Didachè :* elle serait au moins de la période 80-100 (Funk, Zahn, Lightfoot). » Elle appartient plutôt, en tout cas, à la première qu'à la dernière partie de cette période. Prenons donc garde d'employer, pour l'expliquer, le dictionnaire liturgique des temps postérieurs. Ce dictionnaire s'est formé lentement et ce n'est qu'à la longue que certains mots qui avaient d'abord une signification plus large, ont reçu le sens exclusif que nous avons encore coutume de leur donner.

Ainsi, aux versets 3 et 4 du chapitre IX, il s'agit de la fraction du pain : περὶ δὲ τοῦ κλάσματος· Εὐχαριστοῦμέν σοι..... Ὥσπερ ἦν τοῦτο τὸ κλάσμα, etc. Mais qui oserait affirmer que partout où il est question de fraction du pain dans l'ancienne littérature chrétienne, il soit question du repas eucharistique? Au troisième siècle encore, dans les *Canons d'Hippolyte*, la fraction du pain est une partie essentielle des agapes, quoique celles-ci, dans ce document, n'aient aucune attache à l'Eucharistie (1). Les premiers chrétiens eurent dès le principe et gardèrent longtemps l'habitude de commencer leurs repas de chaque jour par ce rite familier. Paul transporté par mer à Rome est surpris en route par une horrible tempête qui, quinze jours durant, menace de submerger son navire. L'ange de Dieu lui annonce pourtant que ni lui, ni ses compagnons ne périront. Le quatorzième jour, pour rendre courage à tous ceux qui l'entourent, l'Apôtre les engage à prendre de la nourriture : *Voici quatorze jours*, dit-il, *que vous restez à jeûn. Je vous engage donc à prendre de la nourriture; car, je vous l'assure, pas un cheveu de votre tête ne périra.* Et prêchant d'exemple, *il prend du pain, rend grâces à Dieu en face de tous, le rompt, et se met à manger.* Et les autres de suivre cet exemple (2). Nul ne dira que saint Paul, dans ces circonstances, devant cet entourage tout païen, ait célébré l'Eu-

(1) Voir sur ce point Batiffol, *Revue du clergé français*, 1899, p. 48. M. Achelis (*l. c.*, p. 200 s.) pense que les agapes qui se faisaient en mémoire des défunts, *commençaient* par la célébration et la distribution de l'Eucharistie. Mgr Batiffol ne trouve dans le passage en question (c. XXXIII, § 169-170) qu'une distribution des eulogies. La comparaison de ces paragraphes avec les § 179-180 semblerait même indiquer qu'il ne s'agit que de la distribution du pain rompu au commencement de l'agape.

(2) *Act.*, XXVII, 33-36.

charistie. Et cependant, il a fait précéder son repas d'un rite spécifiquement chrétien. Pourquoi l'auteur des Actes noterait-il qu'il rendit grâces et rompit le pain *devant tous*, s'il ne s'agissait là d'une pratique particulière, qui n'était observée d'ordinaire que devant les initiés?

Cette fraction du pain avec action de grâces avant le repas était donc une coutume chrétienne. Le Christ avait observé cette manière d'agir. Plusieurs fois dans l'Évangile, nous le voyons, avant de prendre sa nourriture avec ses disciples ou avec la foule, faire la fraction du pain (1). Il dut avoir sa manière à lui de poser ce geste familier. Car c'est précisément à sa manière de rompre le pain en se mettant à table, que les disciples d'Emmaüs le reconnurent, le jour de la Résurrection (2). Il n'est donc pas étrange que les premiers chrétiens, quand ils se retrouvaient autour d'une même table, aient gardé la coutume de commencer leur repas par la fraction du pain avec action de grâces (3). Ainsi, il suffit, pour expliquer les expressions de la *Didachè* qu'on nous objecte, qu'il s'agisse en cet endroit d'un repas pris entre chrétiens. Ce repas ne doit pas être le repas eucharistique.

L'argument qu'on tire du mot *eucharistie* par lequel s'ouvre notre fragment (IX, 1 : περὶ δὲ τῆς εὐχαριστίας, οὕτως εὐχαριστήσατε), n'est pas plus solide. Dans tout le Nouveau Testament, ce mot εὐχαριστία est employé quinze fois, et les quinze fois, dans le sens étymologique d'action de grâces. Nous ne devons pas lui attribuer un autre sens dans notre document. L'eucharistie, c'est la formule d'action de grâces prononcée sur le pain et sur le calice, ou bien, par une métaphore facile à comprendre, c'est aussi ce pain et ce vin eux-mêmes sur lesquels on a rendu grâces, fussent-ils le pain et le vin d'un repas non sacré.

Mais, poursuit-on, n'est-il pas clairement indiqué dans la formule qui est ici récitée, que c'est pour le Christ qui vient d'être reçu dans son sacrement, qu'on rend grâces? *Nous vous rendons grâces* pour la sainte vigne de David, *votre serviteur* (ὑπὲρ τῆς ἁγίας ἀμπέλου Δαβὶδ τοῦ παιδός σου) *que vous nous avez*

(1) *Matth.*, XIV, 19; XV, 36.

(2) *Luc*, XXIV, 35.

(3) M. Achelis (*l. c.*, p. 204) n'apporte aucune preuve de son hypothèse, que cette pratique soit dérivée de la liturgie eucharistique.

fait connaître par Jésus, votre serviteur (IX, 2). Et plus bas (X, 3) : *Vous avez donné aux hommes la nourriture et la boisson pour qu'ils en jouissent et vous en rendent grâces, mais à nous vous nous avez donné* une nourriture et une boisson spirituelle *et la vie éternelle* (πνευματικὴν τροφὴν καὶ ποτὸν καὶ ζωὴν αἰώνιον) *par votre serviteur.*

Pour ce qui regarde la première expression, il est bien vrai que Clément d'Alexandrie, qui a connu la *Didachè*, appelle le sang du Christ, le sang de la *vigne de David.* Tout au plus peut-on en conclure que cet auteur a donné ce sens à une expression très obscure de la *Doctrine.* Nous doutons fort néanmoins que cette interprétation, si elle est celle de Clément, soit exacte (1). Le sens de la phrase serait en ce cas assez singulier : *Nous vous rendons grâces pour le Christ que vous nous avez fait connaître par le Christ* (2). De plus, la comparaison de cette action de grâces sur le calice avec les endroits parallèles, c'est-à-dire avec le commencement de l'action de grâces sur le pain et de l'action de grâces finale, ne plaide pas en faveur de cette explication : *Nous vous rendons grâces pour la vie et pour la science que vous nous avez fait connaître par Jésus votre serviteur* (IX, 3). *Nous vous rendons grâces... pour la science et la foi et l'immortalité que vous nous avez fait connaître par Jésus votre serviteur* (X, 2). On le voit, ces phrases sont absolument parallèles à celle qui nous occupe. Elles se composent de tous les mêmes mots : celui-là seul diffère qui indique l'objet propre de l'action de grâces, objet qui a été révélé par Jésus. Or, dans ces deux endroits, l'objet de l'action de grâces n'est nullement le Christ lui-même, mais un don apporté, révélé aux fidèles par lui. C'est un pareil don qui doit être désigné aussi IX, 2 par les mots : *la sainte vigne de David.* Nous n'essaierons pas de déterminer quel est ce don. Ne serait-ce pas peut-être, comme plusieurs l'ont cru, l'Église chrétienne? Cette interprétation peut en appeler au psaume LXXIX. vv. 9-20 et surtout au contexte de nos prières qui plusieurs fois

(1) C'est cependant celle que défend VON DER GOLTZ, *l. c.*, p. 216. Il ne suffit évidemment pas, pour la défendre, de montrer que le Messie a parfois été décrit sous la figure d'une vigne.

(2) Le texte ne signifie pas que Jésus s'est manifesté comme étant cette vigne (von der Goltz).

(IX, 3; X, 5) s'occupent de l'Église. Nous préférons toutefois faire ici nôtre le « non liquet » de Harnack (1).

La seconde expression (*nourriture, boisson spirituelle*) nous paraît beaucoup moins probante encore. Saint Paul (I *Cor.*, X, 3, 4) emploie aussi ces mêmes mots, sans cependant les appliquer au Christ. La *Didachè* ne parle pas de *pain* spirituel ni de *vin* spirituel. Elle n'a même pas l'article devant les mots *nourriture et boisson*, τροφὴν καὶ ποτὸν. Cette nourriture spirituelle, pourquoi ne serait-ce pas les dons du Christ dont il vient d'être question, la science, la foi, l'immortalité? Ne faudrait-il même pas comprendre la phrase : ἐχαρίσω πνευματικὴν τροφὴν καὶ ποτὸν καὶ ζωὴν αἰώνιον, de telle sorte que le dernier membre de l'énumération ne soit que l'explication des deux autres?

Sans doute, ces expressions que nous venons de parcourir, pourraient s'appliquer à l'Eucharistie. Mais nous n'en voyons aucune dont le sens eucharistique, dans le passage qui nous occupe, s'impose. Toutes peuvent avoir été employées pour sanctifier le repas ordinaire. Aussi, l'auteur du livre VII (cc. XXV-XXVI) des *Constitutions Apostoliques*, qui a fait de nos prières des prières eucharistiques, a-t-il dû à cet effet les remanier. D'abord, il omet l'action de grâces sur le calice (IX, 2); il n'aura donc pas reconnu plus que nous le Christ dans la *sainte vigne de David*. Puis, dans la formule suivante (IX, 3-4), il insère toute une description en abrégé de la vie du Sauveur et ajoute ensuite ces mots caractéristiques : Ἔτι εὐχαριστοῦμεν, Πάτερ ἡμῶν, ὑπὲρ τοῦ τιμίου αἵματος Ἰησοῦ χριστοῦ τοῦ ἐκχυθέντος ὑπὲρ ἡμῶν· καὶ τοῦ τιμίου σώματος οὗ καὶ ἀντίτυπα ταῦτα ἐπιτελοῦμεν, αὐτοῦ διαταξαμένου ἡμῖν καταγγέλλειν τὸν αὐτοῦ θάνατον. Au chapitre suivant, le même auteur a introduit la prière à réciter après toute la cérémonie par les mots : μετὰ δὲ τὴν μετάληψιν, changeant encore l'expression de la *Didachè* (X, 1) : μετὰ δὲ τὸ ἐμπλησθῆναι, qui, il faut l'avouer, ne se comprend guère de la réception du sacrement. Enfin, dans cette prière finale même, il a introduit une nouvelle allusion au sang et à la mort du Christ : *Souvenez-vous de votre sainte Église* (*Did.*, X, 5) ἣν περιεποιήσω τῷ τιμίῳ αἵματι τοῦ χριστοῦ σου.

Il est si difficile de retrouver l'Eucharistie dans ces prières de la *Didachè* que Mgr Duchesne, après les avoir rapportées

(1) *Die Lehre der zwölf Apostel*, Texte und Unters., t. II, Leipzig, Hinrichs, 1884, p. 29.

comme un témoignage vénérable de la liturgie eucharistique aux temps primitifs, se voit forcé de faire cette remarque : « Il est clair que ce rituel et ces formules nous viennent d'un milieu très différent de celui où écrivaient saint Justin et saint Clément... La langue liturgique dont saint Clément nous offre un document si ancien et si autorisé, ce rituel présenté par saint Justin comme d'un usage général dans les assemblées chrétiennes, sont tout à fait analogues à ce que nous rencontrons, trois siècles plus tard, au temps où les documents abondent. Au contraire, la liturgie décrite dans la *Doctrine* a tout l'aspect d'une anomalie ; elle est en dehors du courant, de la ligne générale du développement, tant pour le rituel que pour le style (1). » A notre avis, l'anomalie consiste simplement en ceci, que la *Didachè* s'occupe d'une réunion des fidèles dont il n'est plus question dans les autres documents de la plus ancienne littérature chrétienne.

Mais cette réunion des fidèles ne serait-elle pas la réunion eucharistique dans sa forme primitive, telle que la conçoivent les critiques libéraux, cette réunion à une table commune, dans le souvenir du Christ, d'où serait sortie peu à peu par une lente évolution l'Eucharistie chrétienne?

Cette manière de voir est inadmissible. Au chapitre XIV, nous l'avons montré et nul n'en doute, la *Didachè* s'occupe de la réunion eucharistique. Dès lors, il est impossible qu'elle traite de la même réunion aux chapitres IX et X. Pourquoi ces deux parties d'un même exposé eussent-elles été séparées par une dissertation sur les prophètes, les apôtres et les docteurs, laquelle ne se rattache en aucune façon ni à l'une ni à l'autre de ces deux parties? Supposons, si on le veut, que l'auteur de la compilation qu'est la *Didachè*, ait puisé ces deux morceaux dans deux sources différentes. Rien ne l'empêchait de les réunir dans son œuvre. Il eût même été naturellement amené à placer en premier lieu le chapitre XIV qui ne renferme guère que le précepte de la célébration de l'Eucharistie et à le faire suivre immédiatement des chapitres IX et X qui décriraient le mode de cette célébration. Ainsi, la place qu'occupent ces deux chapitres dans la *Doctrine* est à elle seule un sérieux argument contre

(1) *Origines du culte chrétien*, Paris, Fontemoing, deuxième éd., 1898, p. 52 s.

l'interprétation eucharistique qu'on en donne d'ordinaire.

Si maintenant nous comparons les prescriptions qu'ils renferment avec celles du chapitre XIV, il sera plus évident encore qu'elles ne se rapportent pas au même objet, qu'elles ne visent donc pas la réunion eucharistique dont il est si manifestement question dans ce chapitre. Au verset 5 du chapitre IX nous lisons : *Que personne ne mange ni ne boive de votre eucharistie, si ce n'est ceux qui ont été baptisés au nom du Seigneur.* Les infidèles et les catéchumènes doivent donc être exclus de la réunion à laquelle ce passage est consacré, mais tous les baptisés peuvent y être admis. Les prescriptions du chapitre XIV sont plus sévères. Si l'on y acceptait même un fidèle qui fût souillé d'une faute grave et publique, le sacrifice lui aussi serait souillé. — Les *Canons d'Hippolyte*, qui sont, après la *Didachè*, le plus ancien document proprement liturgique auquel nous puissions en appeler, montrent la même sollicitude à l'égard de la pureté de ceux qui prennent part aux mystères eucharistiques. Il ne suffit pas qu'ils soient baptisés. Ceux qui sont soumis à la pénitence, ceux qui ont donné quelque scandale dans l'église, les femmes récemment accouchées doivent en être exclues (1). Mais ces mêmes Canons se montrent moins sévères pour les autres réunions des chrétiens. Aux agapes, à ces repas communs préparés par la charité des fidèles plus riches peuvent s'asseoir tous les baptisés. Là, comme au chapitre IX de la *Didachè*, seuls les infidèles et les catéchumènes sont exclus (2).

D'après ces mêmes *Canons d'Hippolyte*, le peuple assiste passivement à la célébration de l'Eucharistie. Mais dans les autres assemblées pour la prière ou pour l'agape, il prend une part active dans les chants et la récitation des formules (3). De même, d'après saint Justin (4), quand le pain et le calice sont apportés, c'est le président de l'assemblée seul qui *fait des*

(1) Voir ACHELIS, *l. c.*, p. 205-207. On lit aussi dans saint Justin : « Il n'est permis à personne de prendre part à l'Eucharistie, sinon à celui qui croit que nos enseignements sont vrais, qui a été lavé du bain de la rémission des péchés et de la régénération *et qui vit comme le Christ l'a ordonné* » (*Apol.*, I, c. LXVI).

(2) Cette exclusion des catéchumènes au chapitre IX de la *Didachè* n'est donc pas, comme le pense M. JACQUIER (*l. c.*, p. 207), une preuve que ce chapitre concerne l'Eucharistie.

(3) Voir ACHELIS, *l. c.*, p. 194-195.

(4) *Apol.*, I, c. LXV, LXVII.

prières et des actions de grâces ; les fidèles répondent seulement : *Amen.* — Ainsi aussi, au chapitre XIV, la *Didachè* ne contient aucune prière à réciter par le peuple au cours du mystère sacré lui-même; nous l'avons vu, elle considère celui-ci comme une action réservée aux ministres de l'autel. Au contraire, aux chapitres IX-X, elle invite tous les fidèles à prononcer les actions de grâces dont elle leur communique la teneur. Seulement, ils doivent s'en tenir aux formules consacrées; les prophètes, eux, peuvent donner libre cours à leur inspiration.

Ce dernier trait nous fournit une nouvelle preuve du caractère moins sacré de l'action dont les règles sont prescrites dans le passage qui nous occupe. Nulle part, nous ne rencontrons le libre exercice des charismes dans la célébration de l'Eucharistie, ni au chapitre XI de la Ire aux Corinthiens, ni dans l'Apologie de saint Justin, ni plus tard dans les *Canons d'Hippolyte*. Tout s'y passe d'après un rituel bien déterminé (1). Les autres réunions ont des règles beaucoup moins fixes ou même laissent libre cours aux inspirations de l'Esprit; telles, celles dont parle saint Paul au chapitre XIV de sa première aux Corinthiens, et les simples assemblées pour la prière dans les *Canons d'Hippolyte* (2).

N'avons-nous pas le droit de tirer de ces différents indices, la même conclusion qui ressort déjà de la place occupée par ces chapitres IX et X? Ceux-ci n'ont pas trait à la même institution que le chapitre XIV. Ils ne décrivent donc pas la réunion eucharistique, à quelque degré de son évolution qu'on suppose celle-ci arrivée.

(1) Mgr Duchesne (*l. c.*, p. 47) pense qu'à l'origine, « après l'eucharistie, des personnes inspirées prenaient la parole et manifestaient devant l'assemblée, la présence de l'Esprit qui les animait ». Mais il ne cite comme preuve, outre notre passage, que I *Cor.*, XIV; or, il ne s'agit pas là de la réunion eucharistique.

(2) Voir Achelis, *l. c.*, p. 198-199. On parle volontiers de la liberté absolue, de la liberté des enfants, de la liberté de l'Esprit, laissée dans le principe aux chrétiens dans le culte de Dieu, leur Père (cf. von der Goltz, *l. c.*, p. 177 s.). Il serait bon cependant de se demander si les documents eux-mêmes ne nous invitent pas à mettre une restriction à cette règle. Le fait est que nulle part cette liberté n'apparaît dans la célébration de l'Eucharistie. Saint Paul, dans son épître aux Corinthiens, est bien le premier à nous parler de la manière de célébrer les saints mystères. Or, il entend qu'on n'y fera rien que ce que le Christ a enseigné de faire. Les actes que le Christ a posés, ce sont ceux-là et ceux-là seulement, qu'il faut répéter : « *hoc* facite in meam commemorationem ».

Nous ne pouvons y reconnaître autre chose que des formules d'actions de grâces à prononcer par les fidèles assis à une table commune, les unes au commencement du repas, les autres à la fin, μετὰ τὸ ἐμπλησθῆναι, d'après l'expression si claire du chapitre x. Il est frappant que, vers le temps où les *Constitutions Apostoliques* devaient remanier ces formules pour les rendre eucharistiques, l'auteur du *De virginitate,* faussement attribué à saint Athanase, mais qui paraît bien être du IVe siècle, les emploie encore dans le sens que nous leur donnons dans la *Didachè*. Il recommande aux vierges à qui il s'adresse, de réciter la prière suivante avant de prendre leur nourriture : *Nous vous rendons grâces, ô notre père, pour votre sainte résurrection* (1) : *vous nous l'avez fait connaître en effet par Jésus, votre enfant. Et de même que ce pain, qui est sur cette table, était autrefois dispersé et qu'ayant été rassemblé, il a été fait une seule chose, qu'ainsi votre Église soit rassemblée des confins de la terre dans votre royaume, parce qu'à vous est la puissance et la gloire dans les siècles. Amen* (2). Ce sont les termes mêmes de notre chapitre IX.

Ces repas étaient pris en commun par les fidèles auxquels s'adresse la *Doctrine*, puisque les prophètes y sont supposés présents (x, 7). Ils avaient, au moins dans certaines parties, leurs règles déterminées. Les prières s'y faisaient, nous l'avons dit, d'après des formules consacrées. On commençait par rendre grâces sur le calice. Puis on rompait le pain, conformément à ce rite dont nous avons constaté l'usage quotidien dans l'église apostolique. Suivait alors le repas. Une action de grâces générale terminait la réunion. Ces règles, ces formules consacrées donnaient à ces repas communs un caractère semi-liturgique. C'est ce qui explique la solennité des prières qui y sont récitées. Dans celles-ci, l'âme de ces premiers fidèles s'élevait, de la nourriture matérielle qu'ils allaient ou qu'ils venaient de prendre, à ces dons d'un ordre supérieur dont elle pouvait passer pour la figure (3), et ils en prenaient occasion pour

(1) C'est le sens qu'on donne ici aux mots ὑπὲρ τῆς ἁγίας ἀμπέλου Δαβίδ.

(2) Migne, *P. G.*, t. XXVIII, c. 266.

(3) Ce passage est clairement marqué IX, 4 et X, 3. On remarque encore aujourd'hui le même passage dans la formule liturgique des prières avant et après les repas : *Mensae coelestis participes faciat nos Rex aeternae gloriae* etc. Le psaume

rendre grâces à Dieu de tous ses bienfaits. En même temps, ils sollicitaient de la bonté divine ces bienfaits qui faisaient l'objet habituel des prières des premiers chrétiens (1). Si on tient compte de l'âge de notre document, on ne s'étonnera pas que ses formules liturgiques aient une teinte eschatologique très prononcée. Ces formules suivent d'ailleurs d'assez près celles que les juifs employaient dans leurs repas (2).

Enfin, ces repas n'étaient en aucune façon attachés à l'Eucharistie. Nous rencontrons ici l'opinion de MM. Zahn et Wohlenberg (3). D'après eux, nous aurions au chapitre IX de la *Didachè* les prières à réciter dans l'agape, entendue dans le sens qu'on lui donne d'ordinaire; la formule donnée au chapitre X aurait fait le passage de l'agape à la célébration proprement dite de l'Eucharistie et aurait servi d'introduction à celle-ci. Remarquons dès l'abord qu'il serait plus étrange encore dans cette hypothèse, que le chapitre X ait été séparé du chapitre XIV consacré à l'Eucharistie elle-même. Les arguments proposés ne sont d'ailleurs pas bien solides. M. Zahn s'appuie sur le verset 6 du chapitre X : *Si quelqu'un est saint, qu'il vienne! Si quelqu'un n'est pas saint, qu'il fasse pénitence!* C'est, d'après le savant auteur, l'invitation à se préparer à recevoir le sacrement, en même temps que l'admonition donnée aux indignes de se tenir à l'écart. Dans toute la tradition liturgique, les mots *Hosanna au fils de David* qui se lisent dans ce même verset, ne suivent pas, dit-il, mais précèdent la distribution des espèces. C'est le salut que les fidèles réunis adressent au Christ qui vient à eux dans son sacrement. De même, M. Wohlenberg trouve dans le commencement et la fin du verset : *Vienne la grâce!...*

Dispersit, dedit pauperibus, qui en fait partie, est celui qui dès les premiers temps fut appliqué à la communion.

(1) Cf. *Act.*, IV, 24; *Apoc.*, IV, 11 etc.

(2) Voir, par exemple, les formules du repas pascal dans l'ouvrage cité de JACQUIER, p. 202 s. Ces formules ne sont pas exclusivement propres au repas pascal : celles des autres repas communs des Juifs n'en diffèrent guère. Voir aussi SABATIER, *La Didachè ou l'enseignement des douze apôtres*, Paris, 1885, p. 100-107.

(3) ZAHN, *Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altchristlichen Literatur*, III[e] Partie. Erlangen, A. Deichert, 1884, p. 293 s. — WOHLENBERG, *Die Lehre der zwölf Apostel*, Erlangen, A. Deichert, p. 72 s. Cette opinion est adoptée par M. E. HAUPT (*Ueber die ursprüngliche Form und Bedeutung der Abendmahlworte*, Halle, Programme, 1894, p. 27) qui en reproduit les principaux arguments.

Maran atha! Viens, Seigneur! l'expression du désir ardent des chrétiens de voir le Christ descendre vers eux dans l'Eucharistie.

Le contexte du chapitre x suffit, nous semble-t-il, à réfuter cette interprétation. Après avoir rendu grâces à Dieu pour le bienfait de la création et tous ses autres bienfaits, les fidèles passent à la prière proprement dite : *Souviens-toi, Seigneur, de ton Église pour la délivrer de tout mal et la rendre parfaite dans ton amour! Rassemble-la des quatre vents, cette Église que tu as sanctifiée, dans ton royaume que tu lui as préparé!* Ce royaume dans lequel doivent se réunir les fidèles dispersés par toute la terre, c'est évidemment le royaume de l'autre monde, ce royaume messianique vers lequel les premiers chrétiens tenaient leurs âmes constamment élevées. Dès qu'ils en avaient fait mention, ils ne pouvaient pas ne pas se laisser aller au désir ardent qui les emportait vers cet heureux terme : *Vienne la grâce,* la grâce suprême promise par le Christ aux siens, *et passe ce monde* qui nous en tient éloignés! Emportés par ce désir, ils s'imaginent déjà voir le Sauveur revenir sur les nuées pour fonder cet heureux royaume et ils le saluent de cette salutation triomphale qui acclama le Christ entrant à Jérusalem : *Hosanna au fils de David* (1)! Puis, ils s'excitent l'un l'autre à s'élancer au-devant du Christ, ou bien à se mettre au plus vite dans les dispositions qu'il requerra de ses élus : *Qui est saint, s'approche. Qui ne l'est pas, fasse pénitence!* Enfin, le tout se termine par cette acclamation qui clôture aussi l'Apocalypse (2), par un nouveau soupir vers le retour du Sauveur : *Maran atha, ô notre Seigneur, viens!*

Cette interprétation a l'avantage de s'appuyer sur le sens obvie des mots et sur leurs rapports dans le contexte et de ne pas introduire dans celui-ci une idée qui, d'après toutes les preuves que nous avons données, lui semble étrangère. De plus, elle rend parfaitement compte, nous semble-t-il, de cette étrange expression aramaïque : *Maran atha,* et ce, en lui conservant le seul sens qu'elle puisse avoir dans saint Paul (3), et en lui trou-

(1) On comprend aisément qu'à raison de ces circonstances historiques, la formule *Hosanna* ait été bientôt employée dans un sens peu conforme à son étymologie. Cf. Hégésippe ap. Eus. *H. E.*, II, c. xxiii (Migne, *P. G.*, t. XX, c. 200).

(2) Ἔρχου, κύριε Ἰησοῦ. *Viens, Seigneur Jésus!*

(3) Cette formule aramaïque ne se rencontre dans l'ancienne littérature chré-

vant une expression tout à fait parallèle dans saint Jean (1).

Cette prière de la *Didachè*, x, 6, est eschatologique et non eucharistique. Nous croyons avoir montré qu'elle se rattache fort naturellement à l'action de grâces qui précède. C'est donc à tort que M. von der Goltz (2) soutient que ce verset 6 n'appartient pas à la prière x, 2-5, mais qu'il a été ajouté plus tard à cette prière, à une époque où l'on avait divisé en deux parties le primitif « repas du Seigneur », séparant le repas proprement dit du rite eucharistique par lequel il se serait désormais terminé. Le savant auteur insiste surtout sur le parallélisme existant entre les formules d'action de grâces sur le vin et le pain au commencement du repas (IX, 2-4) et la formule d'action de grâces finale (X, 2-5). Seule, la prière du v. 6 n'a rien qui lui réponde au chapitre IX. Mais par le fait même que cette action de grâces est la dernière, que c'est par elle que se termine la réunion, est-il bien étrange qu'elle soit plus développée que les premières? — M. von der Goltz trouve encore que les différentes parties de ce verset 6, telles qu'elles y sont énoncées, ne se tiennent pas entre elles. L'analyse que nous en avons faite, semble au contraire montrer qu'elles s'appellent l'une l'autre. D'ailleurs comment explique-t-on ce décousu? A l'époque postérieure où la réception des éléments consacrés était devenue un acte sacramentel et liturgique spécial, on aurait ajouté aux prières des chapitres IX et X qui restaient d'usage pour le repas, l'indication des formules solennelles à prononcer

tienne qu'en cet endroit et dans la première aux Corinthiens, XVI, 22, dans les deux passages insérée telle quelle dans le texte grec. Il semble donc qu'il faille lui donner le même sens de part et d'autre, d'autant plus que le contexte est fort semblable des deux côtés. Or, dans saint Paul, elle ne peut être qu'un appel au retour du Christ à la fin des temps. — Sur les éléments grammaticaux dont se compose cette formule, voir ZAHN, *Einleitung in das Neue Testament*, t. I, p. 215 s. La nouvelle explication de M. KLOSTERMANN (*Neue Kirchliche Zeitschrift*, 1901, p. 107) : *Mā ragántha, pourquoi as-tu murmuré, t'es-tu rebellé*, n'a pas grand'chance de succès. Elle ne tient pas compte du contexte immédiat de 1 Cor. et ne peut certainement pas s'appliquer à la formule de la *Didachè*.

(1) Nous ne nous arrêterons pas aux autres arguments de MM. Zahn et Wohlenberg. Il est peu critique d'en appeler à des liturgies postérieures de plusieurs siècles pour expliquer la nôtre. Peu importe aussi que dans ces liturgies on trouve *avant* la communion l'action de grâces pour le bienfait de la création et des prières pour l'Église. Nous avons déjà dit que c'était là l'objet ordinaire de toutes les prières des premiers chrétiens.

(2) *L. c.*, p. 211 s.

pour faire le passage de l'agape à l'Eucharistie. Ἐλθέτω χάρις signifierait qu'un hymne commençant par ces mots devait être prononcé en cet endroit. De même, ὡσαννᾶ etc., qu'il fallait réciter le psaume renfermant cette acclamation, etc. Ce procédé est employé aujourd'hui par les éditeurs des livres liturgïques, pour éviter une dépense de papier. Mais se comprendrait-il dans un document tel que la *Didachè?*

On ne peut donc pas trouver indiquées, dans les chapitres IX et X de la *Didachè*, l'agape et l'Eucharistie, soit qu'avec M. Zahn on voie dans ces deux actes distincts, mais réunis, les éléments essentiels de la primitive célébration de l'Eucharistie, soit qu'avec M. von der Goltz on prenne pour une forme de transition, cette séparation, dans une même réunion des fidèles, de deux éléments qui se confondaient aux temps aspostoliques.

C'est d'un repas commun des fidèles qu'il s'agit. Ces repas, tels que la *Didachè* veut les voir célébrés, n'ont rien d'eucharistique, et aucun indice ne trahit qu'ils aient jamais eu quelque relation avec l'Eucharistie. Quelle est donc leur origine?

Ne faudrait-il pas y reconnaître une survivance des coutumes de la primitive Église de Jérusalem? Les Actes des Apôtres nous apprennent qu'après la Pentecôte, les premiers chrétiens prenaient leurs repas en commun : *Ils étaient assidus à se réunir tous ensemble* (ὁμοθυμαδὸν) *chaque jour dans le temple, et rompant le pain* κατ' οἶκον, *ils prenaient leur nourriture dans le transport de leurs âmes* (ἐν ἀγαλλιάσει) *et la simplicité de leurs cœurs, louant Dieu et ayant grâce auprès de tout le peuple* (1). Ces mots : *rompant le pain, ils prenaient leur nourriture* indiquent bien un repas pour la réfection corporelle et non un repas essentiellement religieux. — Ce repas, ils ne le prenaient point chacun dans sa famille. L'auteur des Actes qui est tout préoccupé en ce passage de relever les manifestations de l'union et de la communauté en toutes choses qui existait entre ces fidèles, n'eût eu aucune raison d'attirer l'attention sur ce point. De tels repas privés n'auraient pas été non plus de nature à exciter l'admiration du peuple. Et enfin κατ' οἶκον n'est pas synonyme de καθ' ἕκαστον οἶκον. Pour rendre ce sens « dans chaque maison particulière », saint Luc se sert de l'expression

(1) *Act.*, II, 46-47.

κατὰ τοὺς οἴκους (1) ou bien κατ' οἴκους (2). — Cependant, les chrétiens ne s'asseyaient pas tous ensemble à la table dont il est ici question. L'opposition de κατ' οἶκον à ὁμοθυμαδὸν de la proposition précédente le montre clairement : *ils se trouvaient tous en même temps au temple, mais ils rompaient le pain* κατ' οἶκον. Nous croyons donc que pour ces repas, ils se partageaient en divers groupes (il le fallait bien, vu leur nombre); les uns se réunissaient dans une maison, les autres dans une autre. C'étaient donc encore néanmoins des repas communs qu'ils prenaient.

Il n'y a rien dans cette pratique qui doive nous surprendre. Le Seigneur, durant sa vie mortelle, s'était constamment comporté avec les siens comme un maître de maison qui réunissait les siens à sa table. Tous ses bienfaits, même les plus spirituels, il les avait désignés sous la figure de la nourriture corporelle. Son futur royaume surtout, suivant d'ailleurs en cela une conception juive, il le leur avait décrit sous le symbole d'un repas qu'il prendrait de nouveau avec eux. Tous ces souvenirs auraient déjà suffi à rassembler ses disciples, après sa mort, à une table commune (3). Il y eut d'ailleurs à cet usage une raison d'ordre pratique. Il semble incontestable que dans la première église de Jérusalem, la communauté des biens, sans avoir été obligatoire ni universelle, fut néanmoins exercée sur une large échelle. Les biens mis en commun, l'administration en devenait commune et celle-ci avait facilement pour suite la communauté des repas. L'institution des diacres racontée au chapitre VI des Actes nous semble être en relation avec cette pratique primitive. Les Grecs se prirent à murmurer contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées *dans le service quotidien*, ἐν τῇ διακονίᾳ τῇ καθημερινῇ. Le verset suivant nous apprend ce qu'était cette diaconie : *Il n'est pas convenable*, disent les Douze, *que nous abandonnions la parole de Dieu pour nous occuper du service* des tables, διακονεῖν τραπέζαις. Il faut avouer que cette expression est singulière, s'il s'agit seulement ici, comme on le pense d'ordinaire, de la distribution aux fidèles pour toutes les néces-

(1) *Act.*, VIII, 3.

(2) *Act.*, XX, 20.

(3) Voir WEIZSÄCKER, *Das apostolische Zeitalter der christlichen Kirche*, Fribourg e. B., Mohr, deuxième édition, 1892, p. 43 s., 578; KEATING, *The Agapé and the Eucharist in the early Church*, p. 36 s.

sités de la vie d'une partie des biens mis en commun. Dans notre hypothèse au contraire, ces mots se comprennent à merveille. Si les repas de chaque jour se prenaient en commun, il devait y avoir dans l'Église un service public des tables, dont la charge était de fournir aux maisons où ces repas se prenaient, les ressources nécessaires à cet effet.

La pratique de la primitive Église de Jérusalem nous semble donc avoir une origine spécifiquement chrétienne, ce qui n'empêche pas évidemment que ces premiers chrétiens aient suivi dans leurs repas communs les règles adoptées par les Juifs dans des repas analogues. C'est cette antique coutume de la première Église que nous retrouvons, quarante ou cinquante ans plus tard, dans la *Doctrine des douze Apôtres* (1). Les fidèles à qui ce règlement s'adresse, ne se rassemblaient sans doute plus tous les jours à une même table. Ils ne s'y trouvaient réunis que de temps en temps, gardant ainsi un reste d'une antique tradition. L'origine palestinienne des prescriptions des chapitres IX et X de la *Didachè* (2) peut se confirmer par le caractère judaïque des formules d'actions de grâces qui y sont données et dont nous avons déjà dit l'analogie avec les formules du rituel juif, comme aussi en particulier par la présence dans ces prières grecques de ces mots aramaïques : *Hosanna*, *Maran atha*, *Amen*. Le chapitre précédent où il est défendu de jeûner avec les *hypocrites*, de prier comme les *hypocrites*, c'est-à-dire les Pharisiens, trahit aussi une même origine.

Terminons par un dernier argument. Si l'on admet notre interprétation, on comprendra sans peine la prescription du verset 9 du chapitre XI de la *Didachè : Aucun prophète ordonnant dans l'esprit de préparer la table, ne prendra part au repas, à moins qu'il ne soit un faux prophète.* Il doit s'agir ici d'une réunion des fidèles dans laquelle les charismes se produisent. La table en question ne peut pas être la table eucharistique, ni un repas purement symbolique se terminant par la réception de

(1) Remarquez l'analogie entre *Act.*, II, 46-47 et les chapitres IX-X de la *Didachè*. De part et d'autre, le repas commence par la fraction du pain, et est accompagné de prières (αἰνοῦντες τὸν Θεὸν, *Act.*, II, 47). Cette exultation dans laquelle les fidèles de Jérusalem prenaient leur nourriture, rappelle encore la permission faite aux prophètes dans la *Didachè* de se servir de leur charisme.

(2) Ce qui n'entraîne pas nécessairement l'origine palestinienne du document lui-même.

l'Eucharistie. La défense absolue qui est faite aux prophètes, serait en ce cas assez étrange. On en voit au contraire immédiatement la raison, s'il s'agit d'un véritable repas, tel que celui que nous croyons trouver aux chapitres IX et X.

Nous avons donc démontré l'existence dans la *Didachè* de deux institutions absolument différentes : d'une part, l'institution eucharistique décrite au chapitre XIV; d'autre part, les repas communs à caractère semi-liturgique. Si les chapitres IX et X de ce vénérable document n'ont rien à voir avec la Cène du Seigneur, il ne faudra plus y chercher des éléments pour reconstruire l'ancienne histoire de nos mystères sacrés, ni des preuves pour montrer que la liturgie de la messe s'est d'abord développée d'après le rituel de la Pâque juive (1). — M. Harnack (2) et les partisans de sa théorie sur les éléments primitifs et le sens authentique de l'Eucharistie ne pourront plus conclure de la manière dont au chapitre IX il est parlé du calice, que les premiers chrétiens se montraient indifférents à l'égard de la nature de la boisson eucharistique. — Enfin, notre explication nous semble enlever un argument important à ces systèmes récents qui veulent trouver à l'institution de l'Eucharistie une origine autre que la volonté du Christ dans la dernière Cène. D'après Spitta, par exemple (3), il est bien vrai que la cène dont parlent les chapitres IX-X de la *Didachè*, est un véritable repas, un repas qui n'a aucune relation avec la cène pascale ni avec la mort du Seigneur. Mais ce repas, d'après le même auteur, tout comme ceux dont parlent les Actes, c'est bien la Cène primitive. Il représente le premier stade de cette évolution qui a abouti au sacrement et au sacrifice eucharistique. Bientôt, sous l'impression du souvenir encore vivace de la mort du Maître, les premiers chrétiens s'habituèrent à voir dans la matière de leurs repas communs, de

(1) C'est l'opinion que M. Bickell a défendue dans plusieurs écrits, en particulier dans la *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1880, p. 90-112; 1884, p. 400-412.

(2) *Brod und Wasser : die eucharistischen Elemente bei Justin*, Texte und Unt. t. VII, f. 2, 1891, p. 138.

(3) *Zur Geschichte und Litteratur des Urchristentums*, Gottingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1893, t. I, p. 205 s. Voir aussi A. Jülicher, *Zur Geschichte der Abendmahlsfeier in der ältesten Kirche* (Theol. Abhandl. C. v. Weizsäcker zu seinem siebzigsten Geburtstage 11 dec. 1892 gewidmet, p. 217-250). Fribourg e. B., Mohr. 1892, p. 244 s.

nature semi-liturgique, et en premier lieu dans celle du repas pascal que, fidèles à la loi juive, ils continuèrent de célébrer, la figure du Christ immolé pour les siens. Ainsi, ces repas devinrent des repas commémoratifs de la mort du Sauveur. On ne tarda pas à croire remplir ses volontés en les célébrant en sa mémoire et l'on interpréta dans ce sens les paroles qu'il avait prononcées dans son dernier repas avec ses disciples (1). Si ce processus avait réellement eu lieu, on ne devrait plus retrouver ces repas religieux primitifs dans les églises où la Cène eucharistique proprement dite est déjà reçue, où l'évolution par conséquent est déjà arrivée à son dernier terme. Tout au plus pourrait-on, dans ces églises, reconnaître dans la manière dont l'Eucharistie est célébrée, des traces de son origine première (2). Or, dans la *Didachè*, c'est-à-dire dans le plus ancien document extracanonique de l'ancienne littérature chrétienne, nous trouvons juxtaposés l'Eucharistie et ces simples repas communs dont on voudrait la faire dériver, signe évident, nous semble-t-il, et preuve positive que ces deux institutions sont d'origine et de nature absolument différentes.

Les hypothèses dont nous parlons, ne peuvent donc pas s'appuyer ni sur la *Didachè*, ni sur les Actes des Apôtres, les seules sources primitives qui nous attestent à l'origine l'existence de repas communs semi-religieux chez les premiers chrétiens. Ces repas-là ne sont pas le point de départ de l'évolution qu'on affirme.

Si d'autre part, comme Mgr Batiffol l'a montré dans l'étude que nous avons citée, aucun des témoignages anciens relatifs à l'Eucharistie ne permet de conclure qu'elle ait jamais été nulle part unie à un repas des fidèles, il n'y a pas non plus au point d'arrivée des traces du chemin qu'on dit parcouru.

(1) L'explication que suppose von der Goltz (*l. c.*) est fort analogue. A l'origine, un simple repas dans lequel on bénit le pain et le vin qui font ainsi penser aux dons spirituels de Dieu, durant lequel aussi des discours et des chants rappellent le Seigneur, sa mort, son dernier repas. Le Christ avec ses dons est censé présent au milieu de ses fidèles réunis à une même table et qui lui offrent ainsi un sacrifice de louange. — Plus tard, on rejette à la fin du repas, comme un acte rituel spécial, ces discours et cette bénédiction des éléments. Enfin, c'est ce rite seul qui subsiste.

(2) Réellement, M. Spitta veut, mais en vain, relever de pareilles traces dans le chapitre xi de I *Cor.*

Il demeure établi que, dès l'origine, les premiers chrétiens ont pris les espèces eucharistiques pour elles-mêmes, en imitation de la manière d'agir du Christ dans la dernière Cène. Ce résultat ne résout pas la question sans doute. Il enlève cependant à ceux qui nient l'institution de l'Eucharistie par le Christ, l'occasion étrangère à laquelle ils recourent pour expliquer l'origine de cette institution.

Louvain.

P. LADEUZE.

SOPHRONE LE SOPHISTE

ET

SOPHRONE LE PATRIARCHE

Dans les récits de Jean Mosch, le charmant auteur du *Pré Spirituel,* on trouve un personnage nommé Sophrone le sophiste, qu'il est convenu d'identifier avec saint Sophrone, patriarche de Jérusalem. L'identification est-elle certaine? Non assurément; toutefois, après avoir été jadis combattue, elle est communément admise par les critiques de nos jours (1). Or, ce Sophrone le sophiste a composé presque tous les ouvrages qui sont venus jusqu'à nous sous le nom de Sophrone le patriarche, et l'on comprend aussitôt l'importance du problème proposé. Si Sophrone le sophiste est réellement le même que Sophrone le patriarche, celui-ci peut rester tranquille possesseur des œuvres nombreuses que la postérité lui a attribuées; s'il en est différent, le patriarche se voit dépouillé au profit d'un homonyme de ce qui constituait jusqu'ici son principal titre littéraire. Si Sophrone le sophiste est vraiment le même que Sophrone le patriarche, nous sommes exactement renseignés sur la patrie, le monastère, les divers séjours de celui-ci en Palestine, en Égypte ou ailleurs, jusqu'au jour où la voix du peuple et du clergé le désigna pour occuper la Chaire de Jérusalem; au contraire, s'il en est différent, nous ne savons rien de l'origine, de la jeunesse, de l'âge mûr du patriarche; nous ne con-

(1) H. Gelzer : *Leben des hl. Johannes des barmherzigen, erzbischofs von Alexandrien*, Leipzig, 1893, p. 117; A. Ehrhard : *Geschichte der byzantinischen Litteratur* de K. Krumbacher, 2e édit., p. 188; O. Bardenhewer : *Les Pères de l'Église*, trad. franç., 1899, t. III, p. 13.

naissons que ses querelles théologiques en Égypte avec les fauteurs du monothélisme et les labeurs féconds de son épiscopat. Ainsi posée, la question revêt un intérêt majeur; elle mérite plus que les quelques lignes qu'on daigne lui consacrer dans les manuels de Littérature byzantine.

Pour la résoudre dans toute son ampleur, nous étudierons successivement dans un premier chapitre la vie qui a été vécue par Sophrone le sophiste, dans un second la vie qui a été vécue par Sophrone le patriarche, afin de pouvoir ensuite, en pleine connaissance de cause, conclure à l'identité ou à la pluralité des personnages et, du même coup, tirer les conclusions qui intéressent l'histoire littéraire.

CHAPITRE Ier. — SOPHRONE LE SOPHISTE

Jean Mosch eut pour compagnon de route un certain *Sophrone*, qu'il appelle *sophiste* ὁ σοφιστής (1), ὁ κύριος ou ὁ κῦρις Σωφρόνιος (2), τὸν κύριόν μου (3), frère ou religieux ὁ ἀδελφὸς Σωφρόνιος (4), moine ἀββᾶς (5) et mon compagnon ὁ ἑταῖρος μου (6). Il lui a dédié son ouvrage le *Pré Spirituel*, en lui donnant les qualificatifs de ἱερὸν καὶ πιστὸν τέκνον (7).

Ce Sophrone le sophiste ne diffère pas sûrement de Sophrone, auteur d'un Encomion des saints Cyr et Jean (8), ouvrage qui dans les manuscrits est la propriété littéraire : τοῦ μακαρίου Σωφρονίου, μοναχοῦ μονῆς ἀββᾶ Θεοδοσίου τῆς κατὰ τὴν ἔρημον οὔσης τῆς ἁγίας Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν πόλεως (9). Il ne diffère pas non plus de Sophrone le sophiste, auteur des *Miracles des saints Cyr et Jean* (10), ouvrage qui fait suite à l'Encomion de ces

(1) *Pratum Spirituale*, cap. XXI, LXIX, XCII, CII, CX, CLVII, CLXII, Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, *Pars tertia*.
(2) *Op. cit.*, cap. LXIX, LXXVII.
(3) *Op. cit.*, cap. CX.
(4) *Op. cit.*, cap. XCII, CII, CXXXV.
(5) *Op. cit.*, cap. CII, CXI.
(6) *Op. cit.*, cap. CXI, CXIII.
(7) *Op. cit.*, prologue, col. 2852.
(8) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3379-3422.
(9) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3379.
(10) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3424-3676.

deux martyrs et porte dans tous les manuscrits la signature de notre Sophrone : Σωφρονίου μοναχοῦ τοῦ σοφιστοῦ (1). La raison de cette identification est des plus simples. De part et d'autre, nous sommes en présence d'un *Sophrone*, qui a exercé, avant de quitter le monde, la même charge, celle de *sophiste*, a mené ensuite la vie religieuse dans le même monastère, celui de *Saint-Théodose* (2), et a eu le même maître et le même compagnon de voyage, *Jean Mosch* (3). On n'en saurait exiger davantage pour conclure à l'identité.

A la fin de son Encomion ou Panégyrique composé en l'honneur des saints Cyr et Jean d'Égypte, Sophrone a signé en vers (4) son travail et cette charmante poésie est un vrai modèle d'autobiographie. Je ne puis résister au plaisir de la traduire :

« Qui a composé cet ouvrage? — Sophrone. — Son pays? — La Phénicie.

— Laquelle? — Celle que le Liban couronne.

— Sa ville natale? — Damas. — Ses parents vivent-ils encore?

— Non, ils sont morts tous les deux. — Donnez leurs noms.

— La mère s'appelait Myrho et le père Plynthas.

— A-t-il eu un doux mariage, une joyeuse troupe d'enfants?

— Il n'a jamais eu ni femme ni enfants, il a vécu dans le célibat.

— Sur quelle terre a-t-il mené la vie monastique? Dans quelle maison?

— Sur la terre qui a reçu Dieu, sur les hauteurs de Solyme, dans la grande mandra (bergerie) du grand Théodose.

— Pour qui a-t-il composé, à qui a-t-il dédié cet hymne divin?

— Aux divins martyrs Cyr et Jean.

— Pourquoi s'est-il imposé un pareil labeur? — Parce que ceux-ci ont guéri ses yeux malades. »

(1) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3424.

(2) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3379, 3421, 3665 et *Prat. Spirit.*, cap. XCII, XCIII, XCIV.

(3) *Prat. Spirit.*, col. 2852 et *SS. Cyri et Joannis miracula*, col. 3368.

(4) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3121.

Au dernier chapitre d'un autre ouvrage, consacré aussi à glorifier les deux martyrs égyptiens, Sophrone donne à peu de chose près les mêmes renseignements sur sa personne, lorsqu'il écrit : « L'auteur de cet ouvrage est Sophrone; sa ville natale, la métropole Damas; sa province, la Phénicie, non la Phénicie maritime, mais celle qui tire son nom du mont Liban et dont Damas est la vieille métropole; son monastère, celui que saint Théodose, le plus illustre de tous les moines qui ont vécu avant ou après lui en Palestine, a fondé dans le désert de la sainte ville du Christ, notre Dieu, etc. (1). »

*
* *

Sophrone le sophiste, compagnon et ami de Jean Mosch, est donc né à Damas, l'antique capitale de la Célésyrie et du royaume syrien de Ben-Hadad. Son père se nommait Plynthas et sa mère Myrho. Fière de son antique origine et de son fleuve le Chrysorrhoas, dont les flots roulaient des paillettes d'or, Damas l'était plus encore de ses traditions légendaires qui se mêlaient chez elle aux enseignements glorieux de l'histoire. Que de fois Sophrone s'y laissa tromper! « C'est Damas, nous dit-il (2), l'antique métropole de la Célésyrie qui régnait jadis sur tout l'Orient. C'est à Damas que Ninus et la fameuse Sémiramis avaient fixé le siège de leur empire. Ils entourèrent leur capitale de remparts et ne la quittèrent que pour promener leurs tentes conquérantes à travers l'Asie et jusque dans l'Arabie Heureuse. Damas resta une cité reine jusqu'au jour où le Macédonien Alexandre, vainqueur des Perses, lui ravit à la fois ses trésors et son trône royal. Encore faut-il qu'une histoire étrangère nous apprenne ce désastre, car les tombeaux de ses princes qu'elle a conservés en grand nombre, ne retraçaient à nos yeux que la longue suite de ses prospérités! » A ces souvenirs païens et plus ou moins erronés, le pieux enfant de Damas qu'était Sophrone ajoutait aussitôt le souvenir chrétien dont sa patrie avait encore plus de sujet de se réjouir : « Damas a reçu Paul encore aveugle, elle a fait du persécuteur le héraut du Christ. Tandis qu'on cherchait à le faire périr, elle a facilité sa

(1) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3665.
(2) *Ib.*, col. 3621.

retraite, et cette participation à la gloire des saints donne à Damas plus de lustre et d'éclat que les longs siècles de sa puissance (1). »

L'année de la naissance de Sophrone n'est pas connue d'une manière sûre. Le R. P. Edm. Bouvy (2) le fait naître vers l'année 565, date qui est fautive certainement. En effet, Jean Mosch se rendit de Pharan en Égypte la première année du règne de Tibère, 578-582, ἐν ταῖς ἀρχαῖς Τιβερίου τοῦ βασιλέως καὶ πιστοτάτου καίσαρος ἀπήλθομεν εἰς Ὥασιν (3) et Sophrone le sophiste l'accompagna. A vrai dire, Jean Mosch ne l'indique pas explicitement dans ce chapitre, et le pluriel ἀπήλθομεν, qui peut désigner Mosch et Sophrone, peut aussi désigner Mosch et toute autre personne; mais il est facile de déduire le fait de plusieurs autres passages du *Pré Spirituel*. « A la ville d'Alexandrie, raconte Jean Mosch (4), j'allai trouver l'abba Palladius, suivi de Sophrone le sophiste qui n'avait pas encore renoncé au monde : παρεβάλομεν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, ἐγὼ καὶ ὁ κύριος Σωφρόνιος ὁ σοφιστής, πρὸ τοῦ ἀποτάξασθαι αὐτὸν, πρὸς τὸν ἁβᾶν Παλλάδιον, ἄνδρα θεοφιλῆ. »

Ce moine Palladius, supérieur du monastère situé au Lithazoménon dans Alexandrie (5), et très lié avec Jean Mosch et Sophrone (6), leur raconta l'histoire du Mésopotamien David, le reclus de Thessalonique. Originaire de cette ville, Palladius avait beaucoup connu David, lorsqu'il n'était encore lui-même qu'un enfant et qu'un jeune homme. Il avait contemplé ses vertus, admiré ses austérités, il s'était même, à la suite d'un miracle accompli par David, décidé à quitter sa famille et sa patrie : αὕτη μοι γέγονεν αἰτία, τέκνα, τοῦ ἐλθεῖν εἰς τὸ μοναχικὸν τοῦτο σχῆμα (7). Or, saint David, le reclus de Thessalonique, est mort entre les années 527 et 535 (8), et cette date absolument sûre nous permet de fixer à quelle époque a eu lieu la conversation

(1) *Op. et l. cit.*
(2) *Sophrone le sophiste et Damas* dans les *Études préparatoires au pèlerinage eucharistique*, p. 130.
(3) *Prat. Spirit.*, cap. CXII.
(4) *Op. cit.*, cap. LXIX.
(5) *Op. cit.*, cap. LXIX.
(6) *Op. cit.*, cap. LXX, LXXI, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXV, LXXVI, CLXXVI.
(7) *Op. cit.*, cap. LXIX.
(8) ROSE : *Leben des heiligen David von Thessalonike*, Berlin, 1887, p. V-VII.

entre Palladius et Jean Mosch. Nous savons, en effet, que Jean Mosch n'a fait en Égypte que deux voyages, l'un en 578 sous Tibère, l'autre en 603 ou 604, après l'assassinat de Maurice. Nous savons, de plus, que Palladius a connu personnellement saint David et qu'il a embrassé l'état monastique de son vivant, c'est-à-dire avant l'année 527. Il faut donc de toute nécessité, qu'il ait conversé avec Jean Mosch durant le premier voyage de celui-ci en Égypte, vers l'année 579 ou 580. Or, Sophrone le sophiste se trouvait aux côtés de Jean Mosch, ἐγὼ καὶ ὁ κῦρις Σωφρόνιος ὁ σοφιστής (1), lorsque celui-ci causait avec Palladius; il est donc parti pour l'Égypte avec son ami en l'année 578. Comme, à cette époque, il portait déjà le titre de *sophiste*, c'est-à-dire de professeur d'éloquence, il est né sûrement avant l'année 565.

Une seconde preuve est empruntée au *Pré Spirituel*. Pendant leur séjour à Alexandrie (2), Jean Mosch et Sophrone s'étaient unis d'amitié avec Théodore le philosophe et Zoïle le lecteur. Ils aimaient le premier pour sa science, διὰ τὰ μαθήματα, le second, parce qu'il était leur compatriote et qu'il avait reçu la même éducation, διὰ τὸ κοινὴν ἔχειν τὴν πατρίδα καὶ τὴν ἀναστροφήν. Nous avons prouvé ailleurs (3) que Jean Mosch, d'après l'ensemble de sa vie, devait être né entre les années 540 et 550. Puisque Sophrone a partagé son éducation littéraire (4), en le supposant même un peu plus jeune que celui qu'il appelle son maître et qui l'appelle son fils, il a dû naître aux environs de l'année 550. Ce que nous venons de dire sur son départ pour l'Égypte en 578, après quelques années de professorat, ne fait que confirmer ces renseignements.

*
* *

Un seul trait de la jeunesse de Sophrone a échappé au silence

(1) *Prat. Spirit.*, cap. LXIX.
(2) *Op. cit.*, cap. CLXXI.
(3) *Jean Mosch* dans les *Échos d'Orient*, t. V (déc. 1901), p. 107-116.
(4) Bien que Jean Mosch ait employé de préférence le style populaire dans le *Pré Spirituel*, nous apprenons par Léonce de Néapolis (H. GELZER, *Leben des hl. Johannes des Barmherzigen*, p. 2) qu'il savait, à l'occasion, recourir aux mêmes procédés de rhétorique que son ami Sophrone.

de l'histoire et c'est lui-même qui nous le raconte (1). Un de ses frères, dont le nom est inconnu, tomba gravement malade; pendant six mois entiers, sa vie fut en péril. L'apôtre saint Thomas était spécialement honoré à Damas et le peuple lui attribuait un grand nombre de bienfaits et de prodiges. Soit que le malade ait recouru lui-même à cette puissante intervention, soit que les prières de sa famille aient attiré sur ce jeune homme un rayon de résurrection et de vie, saint Thomas fut regardé comme son sauveur; au bout de quelques jours, la maladie n'avait pas laissé de traces et le culte de l'apôtre saint Thomas devenait à Damas plus populaire que jamais.

Nous ne savons absolument rien des études que fit Sophrone dans sa ville natale; nous pouvons toutefois supposer, d'après les écrits qui nous restent de sa main, que son éducation fut très soignée et très brillante. Peut-être est-ce la mort de ses parents Plynthas et Myrho qui le détermina à quitter sa ville natale? Il avait certainement terminé alors ses études littéraires, il avait même professé l'éloquence, comme l'indique son titre de sophiste, et devait être âgé de vingt-cinq à trente ans. Sans vouloir engager son avenir par une décision solennelle, sans désir arrêté d'embrasser la vie monastique, il se dirigea vers les établissements religieux de la Palestine. Un de ses parents, nommé également Sophrone et plus jeune que lui de quelques années, l'y avait déjà précédé; il s'était enfermé dans le couvent de Saint-Théodose et cette détermination du jeune homme ne fut pas sans exercer une grande influence sur l'esprit encore irrésolu du sophiste. Plus tard, séparé de son jeune parent par les dures épreuves de la vie, il lui rappelait dans une ode touchante (2) combien son souvenir l'avait attiré à Saint-Théodose et combien il avait autrefois compté sur lui pour être le soutien de sa vieillesse :

« Joie de mon cœur, *beauté de mes parents*, gloire de la sagesse, où te trouverai-je, *ô Sophrone*, vraiment digne de ce nom!

« Si je pouvais contempler le visage vénérable de *Sophrone!* Oh! comme je me lamente tous les jours de ne plus le voir!

« Un torrent de larmes s'écoule de mes yeux, lorsque je me rappelle tous ces souvenirs, et je gémis aussitôt de l'exil où je me trouve.

(1) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3672

(2) Ode 19, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3816.

« Moi, ton ami et *ton fils,* je t'avais choisi, *ô mon Père,* avec un saint respect, pour être mon consolateur et le compagnon de ma vieillesse.

« Pourquoi m'as-tu oublié, *mon doux enfant,* moi qui devais t'accompagner *comme un fils* au milieu des moines?

« Une multitude infinie de calamités est tombée sur moi, et j'ai dû me priver de toi, *mon ami,* et traîner une vieillesse malheureuse.

« J'avais jadis quitté ma vie mondaine, afin de pouvoir vivre et mourir avec toi, et j'ai été séparé de toi, Dieu sait comment.

« Oui, je m'étais proposé autrefois de vivre en ta compagnie dans la chère laure, loin des bruits du monde, jusqu'au dernier de mes jours (1).

. . . . . .

. . . . . .

« Les tristesses de mon cœur sont infinies et si tu venais près de moi, tu trouverais la terre arrosée de mes larmes.

« C'est pourquoi je t'offre ces vers, à toi qui désires chanter mes malheurs dans toute la Syrie. »

De ces plaintes exhalées en termes si émus, nous pouvons retirer quelques renseignements sur la famille et sur l'existence de notre héros. Sophrone le sophiste avait un parent, τεκέων ἐμῶν τὸ κάλλος, nommé également Sophrone ποῦ σε. Σωφρόνιε σῶφρων, εὕρω, mais plus jeune que lui, puisqu'il l'appelle son enfant, γλύκερον τέκνον, et qu'il devait être le soutien de sa vieillesse.

Πατέρα, σχέσει τε θείᾳ,
Ἐθέμην παρηγορεῖν με.
Διέπειν βίῳ τε γῆρας.

Ce jeune Sophrone avait quitté le monde avant Sophrone le sophiste, et c'était même à cause de lui que ce dernier avait brisé sa carrière littéraire :

Ὑλικὸν βίον λιπὼν γὰρ
Ἅμα σοι βιοῦν τε θνήσκειν
Ἐφάμην.....

Plus ancien que le sophiste au monastère de Saint-Théodose, il l'avait initié, sans doute, à la vie religieuse, et lui, qui était son enfant par l'âge, était devenu de la sorte son père spirituel pár la dignité :

Τίπτε λάθου, γλύκερον τέκνον, ἐμεῖο,
Ἐν μοναχοῖς ὃν ἔθου παῖδα κομίζειν;

(1) Il manque ici une ou deux strophes dans le manuscrit.

Il n'est pas possible aujourd'hui de définir d'une manière exacte les liens de parenté qui existaient entre le jeune Sophrone et Sophrone le sophiste, mais l'on peut présenter des hypothèses qui méritent d'être prises en considération. Tout d'abord, Sophrone le jeune n'était pas le fils de Sophrone le sophiste, bien que celui-ci l'appelle à plusieurs reprises *son enfant*. Outre que ce terme d'affection peut s'appliquer à de nombreuses personnes, nous savons par le sophiste lui-même qu'il avait toujours gardé le célibat (1) :

Εἶχε γάμον γλυκερὸν, καὶ τοκέων ἀγέλην;
Οὐ γάμον, οὐ παῖδας σχέθε πώποτε, ἄζυγος ἦεν.

Il n'était pas, non plus, son frère, car il est peu probable que dans la même famille on ait donné le même nom à deux enfants, et pourtant, il tenait de très près aux parents de Sophrone le sophiste, dont il était en quelque sorte la survivance :

Τεκέων ἐμῶν τὸ κάλλος;

Le R. P. Bouvy (2) a supposé que le frère aîné de Sophrone le sophiste, dont nous avons raconté la guérison miraculeuse, avait donné à l'un de ses fils le nom de son frère, et que ce serait ce Sophrone à qui est dédiée l'ode en question. C'est bien possible, comme il peut se faire aussi que ce Sophrone soit le fils d'un autre frère ou d'une sœur; en tout cas, il me paraît être le neveu de Sophrone le sophiste.

Sophrone le jeune était-il higoumène de Saint-Théodose, lorsque le sophiste vint s'enfermer dans ce monastère? On le dirait à lire l'ode que nous avons traduite et le R. P. Bouvy (3) s'est arrêté à cette supposition : « Ce mélange d'une tendresse comme paternelle et d'une vénération toute filiale s'expliquerait, si nous pouvions reconnaître dans cet autre Sophrone le neveu du poète selon la nature, en même temps que son supérieur et son père dans la vie religieuse et monastique. Les cloîtres connaissent encore de nos jours ces mystères délicats de la famille chrétienne, où les droits et le nom même de la paternité deviennent mutuels et ne sont que plus sacrés. » Je

(1) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3421.
(2) *Études préparatoires au congrès eucharistique*, p. 137.
(3) *Op. et l. cit.*

ne crois pas toutefois qu'il en soit ainsi. Dans la même ode, avant de parler de Sophrone le jeune, Sophrone le sophiste exprime ses regrets de ne pouvoir baiser la tête de Basile, son parent aussi, ἐς ἐμοῦ γένους ὑπάρχει, et il donne à ce Basile le titre de père comme à Sophrone le jeune.

Ὦ Βασίλειε πάτερ, λῶστε νοήμων,
Αἴθε τεὴν κορυφὴν ἄρτι φιλοίην.

Nous aurions ainsi deux higoumènes de Saint-Théodose, rien que dans cette famille, si l'on donnait au mot *père* le sens de supérieur qu'il comporte parfois, mais qu'il n'a certainement pas dans ce passage. D'ailleurs nous connaissons l'archimandrite de Saint-Théodose, qui reçut Sophrone le sophiste dans ce couvent; il s'appelait Georges (1). Lorsque Georges l'archimandrite mourut, vers la fin du VI^e^ siècle (2), il fut sans doute remplacé par Modeste, le futur patriarche de Jérusalem, qui était supérieur de Saint-Théodose en juin 614, lors de l'invasion persane. Il ne saurait donc y avoir place pour Sophrone, neveu de Sophrone le sophiste, sur la chaire abbatiale de Saint-Théodose. Le titre de *père* que lui donne son oncle s'explique, du reste, sans trop de difficulté. Plus ancien que Sophrone le sophiste dans le monastère de Saint-Théodose, il lui a probablement appris les premiers rudiments de la vie religieuse, il lui a peut-être servi de parrain à sa profession monastique, il a, de la sorte, contracté à son égard cette dette de la paternité, que tous les directeurs de groupes partagent dans les couvents grecs avec le véritable supérieur. Il était, en un mot, vis-à-vis de Sophrone le sophiste, dans la situation de tous les γέροντες antiques et de tous les προεστότες modernes vis-à-vis de leurs disciples.

*
* *

Je me suis étendu un peu longuement sur les liens de parenté naturelle et spirituelle qui existaient entre les deux Sophrones et j'ai devancé ainsi la suite chronologique des événe-

(1) *Prat. Spirit.*, cap. XCII. Voir aussi cap. XCIII, XCIV.
(2) *Prat. Spirit.*, cap. CIX.

ments. Ce ne fut pas, en effet, aussitôt après son départ de Damas que Sophrone le sophiste s'enferma pour toujours dans le monastère de Saint-Théodose et qu'il y prononça sa profession religieuse. Sa nature poétique et, semble-t-il, assez irrésolue, ne put s'accommoder tout de suite de la claustration même bénigne que présentait ce couvent à un sophiste, passionné comme lui de littérature. L'amour ardent qu'il portait dans son cœur pour son neveu et qui venait de le faire descendre de sa chaire de rhétorique, dut se refroidir avec le temps; après un court séjour à Saint-Théodose, il profita d'un voyage qu'entreprenait son condisciple et ami Jean Mosch et s'embarqua avec lui pour l'Égypte. On était alors aux débuts d'un règne tout rempli de promesses, vers l'année 578; Sophrone n'avait encore pris aucune résolution qui pût engager son avenir.

Nous le trouvons à Alexandrie auprès de l'higoumène Palladius, πρὸ τοῦ ἀποτάξασθαι αὐτόν (1), c'est-à-dire avant d'avoir renoncé au monde et revêtu l'habit monastique. Nous le trouvons encore à la laure du XVIII^e^ mille, près d'Alexandrie, consultant un vieillard, avant de s'engager dans la vie religieuse (2) : λέγω τῷ γέροντι· Εἶπον ἡμῖν λόγον, κῦρι ἀββᾶ, τὸ πῶς ὀφείλομεν μετ' ἀλλήλων καθίσαι· ὅτι ὁ κύριος ὁ σοφιστὴς βουλὰς ἔχει τοῦ ἀποτάξασθαι. Λέγει ὁ γέρων· Καλῶς ποιεῖς, τέκνον, ἀποτασσόμενος. Il est aisé de conclure, d'après ces deux récits, que Sophrone le sophiste a pris l'habit religieux en Égypte ou, du moins, qu'il n'a pas tardé à le prendre au retour de ce pays. Par suite, sa prise d'habit, qu'elle ait eu lieu en Égypte ou en Palestine, a suivi de très près son premier séjour à Alexandrie et doit se placer aux environs de l'année 580. La preuve en est dans ce fait que Sophrone visita Palladius peu avant son entrée dans la vie religieuse, πρὸ τοῦ ἀποτάξασθαι αὐτόν, et que cette visite, comme je l'ai prouvé plus haut, tombe entre les années 578 et 580.

Peu de temps après, Sophrone le sophiste faisait, entre les mains de l'archimandrite Georges, sa profession religieuse comme moine de Saint-Théodose, et nous possédons encore, écrit de la main de Jean Mosch, le récit abrégé de cet acte

(1) *Op. cit.*, cap. LXIX. Sur le sens du verbe ἀποτάξασθαι voir Du Cange : *Glossarium*, et WALDEMAR NISSEN : *Die Diataxis des Michael Attaleiates von 1077*, Iéna, 1891, p. 59-64.

(2) *Op. cit.*, cap. CX.

décisif (1) : « Comme l'abba Sophrone le sophiste, mon frère, était sur le point d'*embrasser l'état de perfection*, nous nous tenions à ses côtés, moi et l'abba Scholasticos et l'abba Kérycos et plusieurs autres Pères. Et l'abba Sophrone le sophiste nous dit : « Comme j'étais en route, des jeunes filles formaient des « chœurs de danse devant moi, en disant : Qu'il soit le bien « venu, Sophrone! Qu'il soit couronné, Sophrone! »

J'ignore si ce que racontait Sophrone le sophiste à ses amis était une vision ou une réalité, et je ne me charge pas d'expliquer le sens symbolique que Jean Mosch attachait certainement à ces paroles; un seul mot doit attirer notre attention, le verbe τελειοῦσθαι que j'ai traduit par : *embrasser l'état de perfection*. Que signifie au juste cet infinitif? Le traducteur latin l'a rendu par : « *cùm interrogatus esset* », preuve évidente qu'il ne l'a pas compris ou qu'il lisait un autre mot dans le texte.

Le sens ordinaire de ce verbe, nul ne l'ignore, est *mourir, terminer sa vie*. Pris dans ce sens, il est d'un usage fréquent, presque quotidien, dans la liturgie grecque, et il faut avouer que, si nous ne connaissions rien autre de Sophrone le sophiste, ce sens conviendrait assez bien à la situation. Un mourant, sur le point de paraître devant Dieu, entouré de ses meilleurs amis, est favorisé d'une vision. Des anges aux traits délicats, à la voix douce comme celle des jeunes filles, forment des chœurs de danse devant son lit; ils l'invitent à monter au ciel, ils lui souhaitent la bienvenue, ils lui présentent la couronne qui doit récompenser ses mérites. Rien de plus charmant et de plus naturel, n'est-ce pas?

Par malheur, ce petit chapitre n'est pas le seul à nous parler de Sophrone le sophiste. Nous savons par d'autres témoignages positifs qu'il survécut à son maître Jean Mosch, et qu'il rapporta de Rome à Saint-Théodose ses dépouilles mortelles (2). Il devient dès lors difficile à Jean Mosch de nous avoir raconté la mort de Sophrone.

En second lieu, ce petit chapitre fait partie de tout un ensemble qui est consacré au monastère de Saint-Théodose (3).

(1) *Op. cit.*, cap. CII.

(2) *Bibliotheca veterum Patrum*, 1624. Paris, t. II, p. 1055.

(3) Le *Pré Spirituel* parle de Saint-Théodose depuis le chapitre XCII jusqu'au chapitre CIV.

Or, comme le narrateur et le témoin, Jean Mosch, mourut à Rome, le fait signalé par lui a dû nécessairement se passer avant son départ de la Palestine. Jean Mosch ayant quitté la Terre Sainte vers l'année 603 ou 604 pour ne plus y revenir, la mort de Sophrone le sophiste aurait eu lieu, en conséquence, avant cette date. Mais Sophrone le sophiste vivait encore sous saint Jean l'Aumônier, 611-619; il vécut après lui, puisqu'il a composé deux épitaphes de ce patriarche, il ne saurait donc être mort avant l'année 603. Et par suite, le verbe τελειοῦσθαι ne peut signifier *mourir* dans ce passage.

Comment le traduire alors? J'ai lu dans nombre de Vies de saints ou de traités ascétiques que ce mot était souvent employé pour désigner la profession religieuse. Bien que je n'aie pas malheureusement beaucoup d'exemples présents à la mémoire, en voici pourtant un certain nombre où ce mot doit être pris dans cette acception : μετὰ δὲ διετοῦς χρόνου παρέλευσιν καὶ τὸ ἱερὸν σχῆμα τῶν μοναχῶν τὸ τέλειον ἀνελάβετο, ἡνίκα καὶ ὁ πατὴρ αὐτοῦ ἐκεῖσε παραγενόμενος καὶ τετελειωμένον αὐτὸν κατιδὼν εὐφράνθη, dit le disciple et le biographe de saint Michel Maléïnos, au XI^e^ siècle, en parlant de la profession religieuse de son héros (1); μᾶλλον δὲ ὁ τοῦ μεγάλου καὶ ἀγγελικοῦ σχήματος ἠξιώμενος· οὗτος ὡς ἱερεὺς διὰ τὸ τέλειον παρεικάζεται, dit Nicolas le grammairien, patriarche de Constantinople, 1084-1111, dans une prescription canonique encore inédite, en parlant de la profession solennelle qui assimile aux prêtres les simples moines (2); τελειωθῆναι δι' ἀποκάρσεως (3), τελειωποιεῖν διὰ ἀποκάρσεως (4), redit, à son tour, Balsamon, au sujet des moines qui reçoivent la tonsure monastique. Il n'est donc pas douteux que ce passage du *Pré Spirituel* ne doive s'entendre de la profession religieuse de Sophrone.

*
* *

Que devint ensuite Sophrone le sophiste? Divers textes du *Pré Spirituel* nous signalent sa présence au mont Sinaï (5), au

(1) Codex 41 de la bibliothèque de Halki. Cette Vie est inédite.
(2) Ms. Coislin 364, fol. 209 *verso*.
(3) *De Rasophoris*, num. 2.
(4) *Op. cit.*, num. 15.
(5) Pitra : *Juris ecclesiæ græcæ monumenta*, t. I, p. 220.

couvent de Saint-Euthyme (1), à la laure de Calamon, près du Jourdain (2), aux couvents des Eunuques, près de Jéricho (3), et de Saint-Théodose (4), et toujours en compagnie de Jean Mosch. Nous le retrouvons ensuite à Alexandrie (5), après la mort du patriarche saint Euloge (6), + 607, et à la laure de Calamon, située à 20 milles d'Alexandrie (7). Nous sommes donc autorisés, ce me semble, à recevoir pour sa vie les dates que nous avons assignées à celle de Jean Mosch, de l'année 580 à l'année 603 ou 604.

Après leur voyage en Égypte, les deux amis sont revenus en Palestine par le Sinaï; Jean Mosch a fait un séjour de dix ans sur la sainte montagne, à la laure des Aliotes, tandis que Sophrone s'est retiré dans sa cellule de Saint-Théodose. Puis, Jean Mosch a quitté le Sinaï, a rejoint Sophrone au monastère de Saint-Théodose, et, à deux, ils ont parcouru les laures et les couvents de Palestine, d'après l'itinéraire que nous avons tracé ailleurs. A la nouvelle des menaces conquérantes des Perses, ils ont abandonné la Terre Sainte et, par la Phénicie, la Syrie et la Cilicie, se sont réembarqués pour l'Égypte. Je n'insiste pas sur ce dernier voyage, les détails manquent; quant aux dates, j'ai essayé de les fixer à propos de Jean Mosch (8).

L'arrivée de Sophrone le sophiste à Alexandrie coïncida avec les dernières années du pontificat de saint Euloge. Il nous est resté de lui deux petits monuments littéraires qui remontent certainement à cette phase de sa vie. L'un, destiné à l'hospice que construisit cet évêque dans sa ville patriarcale (9), montre une fois de plus (10) l'étroite intimité qui unissait les deux Syriens à ce zélé pasteur; l'autre, l'ode anacréontique 21e (11), chante la délivrance de *Ménas, économe de l'Énnaton, près*

(1) *Prat. Spirit.*, cap. XXI.
(2) *Op. cit.*, cap. CLVII.
(3) *Op. cit.*, cap. CXXXV.
(4) *Op. cit.*, cap. XCII.
(5) *Op. cit.*, cap. CXI.
(6) *Op. cit.*, cap. LXXVII.
(7) *Op. cit.*, cap. CLXII.
(8) Voir l'article que j'ai consacré à ce personnage dans les *Échos d'Orient*, t. V (déc. 1901), p. 107-116.
(9) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 4009.
(10) *Prat. Spirit.*, cap. CXCV, col. 3077.
(11) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3824.

d'Alexandrie, accusé faussement sous Phocas d'avoir reçu Théodose, le fils de Maurice, et fournit quelques renseignements précieux pour la biographie de Sophrone le sophiste, ainsi que pour l'histoire générale.

On se rappelle, sans doute, le récit que nous a laissé l'historien Théophylacte Simocattès de l'égorgement de Maurice et de la disparition mystérieuse de son fils aîné, Théodose (1). Après avoir décrit l'assassinat de cet empereur et de ses cinq plus jeunes fils au port d'Eutrope, près de Chalcédoine, Simocattès ajoute que Théodose fut, à son tour, saisi dans l'église Saint-Autonome où il s'était réfugié et décapité immédiatement. Mais je ne sais pourquoi le bruit courut aussitôt, et avec persistance, que le bourreau avait substitué une autre victime à Théodose, afin de se ménager, à l'avenir, un appui sérieux contre Phocas, en ayant toujours sous la main un compétiteur à lui opposer. En vain, le tyran jaloux massacrait ou jetait en prison toutes les personnes suspectes d'attachement à la cause de ce jeune homme, la légende populaire faisait toujours échapper Théodose aux coups du meurtrier de sa famille, elle le représentait tantôt en sûreté dans les montagnes de la Colchide, tantôt fugitif dans les sables brûlants du désert égyptien. Simocattès, qui avait ouvert une enquête sérieuse à ce sujet et s'était pleinement convaincu que tous ces bruits étaient dénués de fondement, n'en finit pas moins par avouer que la légende mille fois tuée renaissait sans cesse, comme les têtes de l'hydre antique.

Nous en avons une preuve éloquente dans le témoignage d'un contemporain, dans l'ode 21e de Sophrone le sophiste. Le poète nous y apprend que le démon avait poussé un de ses frères en religion — un fils spirituel de Ménas — à trahir comme Judas son maître et son père. Cet ingrat, aidé d'une fille de joie, venait d'accuser Ménas auprès du gouverneur d'Alexandrie d'avoir offert l'hospitalité à Théodose, l'ennemi du prince; il l'avait fait jeter en prison, charger de chaînes, il n'avait rien omis pour obtenir contre lui la peine capitale. Mais la justice avait triomphé de l'iniquité; le pieux Cosmas, délégué de l'empereur, avait déjoué le plan de cette machination infâme; il

(1) *Histor.*, lib. VIII, cap. XII, XIII et XV.

avait proclamé l'innocence de l'accusé, puni le calomniateur, rendu le père à l'amour de ses enfants.

Toute cette ode, véritable chant de triomphe, respire la joie la plus pure, l'affection la plus filiale et la plus délicate. Jamais un fils n'a parlé en termes plus émus de son père, jamais il ne lui a prodigué plus de marques de tendresse. On en vient alors à se demander si Sophrone n'avait pas choisi le monastère de Ménas comme le lieu de sa résidence habituelle, et si dans l'attente des jours qui le ramèneraient à Saint-Théodose, il ne se considérait pas comme un disciple et comme un religieux de Ménas (1).

*
* *

C'est sous le pontificat de Théodose Seribon, 607-609, successeur de saint Eulogе (2), ou dans les premiers jours de celui de saint Jean l'Aumônier, 610 ou 611, que Sophrone souffrit d'une terrible ophtalmie qui faillit le priver de la vue. Après avoir usé de toutes les ressources de la science médicale en pure perte, il se réfugia auprès des saints martyrs Cyr et Jean, dont le sanctuaire s'élevait à la presqu'île de Canope (3), et il fut guéri miraculeusement. Lui-même nous a laissé sous une forme mi-plaisante, mi-sérieuse, le récit de cette guérison inattendue. Je vais le traduire *in extenso :* le lecteur pourra ainsi déterminer la part de crédibilité que mérite ce récit et se convaincre une fois de plus qu'on n'avait pas attendu Molière pour tourner en dérision les fils d'Esculape.

« Le nom de l'auteur de ces pages est Sophrone, sa ville natale Damas, sa province la Phénicie, non pas la Phénicie maritime, mais celle qui tire son nom du mont Liban et dont

(1) Ce Ménas, économe de l'Ennaton, est évidemment le même que Ménas, cénobiarque du couvent de Tougara à l'Ennaton, ami intime de Jean Moschi et de Sophrone : οὗτιν ἡμῖν ἐν τῷ Ἐννάτῳ ἐν τῷ κοινοβίῳ Τουγαρᾶ, διηγήσατο ὁ ἀοίδιμος Μηνᾶς ὁ κοινοβιάρχης περὶ τοῦ ἐν ἁγίοις πάππα Εὐλογίου. *Prat. Spirit.*, cap. CXLVI, CXLVII ; aussi, je ne comprends pas les réserves que le R. P. Bouvy : *Poètes et mélodes*, Nimes, 1886, p. 181, note 3, a faites sur l'authenticité de cette ode. Elle est une de celles dont l'attribution à Sophrone le sophiste offre le plus de garanties.

(2) Les chapitres CXLVI, CXLVII, CXLVIII, CXCV du *Pré Spirituel* montrent que Sophrone le sophiste habitait Alexandrie après la mort de saint Eulogе.

(3) Canope porte de nos jours le nom du plus célèbre de ces deux martyrs, *Aboukir* = père Kyr.

Damas est la vieille métropole, son monastère celui que saint Théodose, le plus éminent en vertus de tous les moines qui ont vécu avant ou après lui en Palestine, édifia dans le désert de la Ville Sainte.

« Sophrone s'étant rendu à Alexandrie pour des motifs qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici, fut atteint d'une grave ophtalmie (1); cette infirmité l'affligea non pas seulement quelques jours, mais durant de longs mois. Ne pouvant supporter la violence de la douleur, il alla trouver les meilleurs médecins, tous ceux que leur mise soignée ou leur réputation plaçaient au-dessus de leurs collègues. Ceux-ci traînaient sans cesse le patient à l'air, exposant ses pupilles aux rayons ardents du soleil et déclarant que la maladie provenait d'un coup d'air; ce qui était parfaitement vrai. Cependant le mal s'aggravait, une xérophtalmie se formait, les médecins ne recouraient plus à un coup d'air, mais à une intempérance du corps, et ils prescrivaient des remèdes en conséquence. Tous ces remèdes ne produisaient aucun effet, bien que, par nécessité, le malade se soumît à tout ce qu'on réclamait de lui. On parlait déjà de dilatation des pupilles et de cataracte incurable. Les uns voyaient dans ceci la cause de tout le mal, les autres dans cela; d'accord sur le nom de la maladie, ils ne l'étaient plus sur la cause qui l'avait produite. Peu à peu, ils en vinrent à se diviser même sur le nom de la maladie et ne s'accordèrent plus que sur un point, c'est que le mal était incurable.

« A cette nouvelle, Sophrone, qui n'avait plus aucun espoir en la science des hommes, comprit sagement que la résurrection n'est pas au pouvoir des médecins, comme Isaïe l'a prédit d'eux depuis longtemps. Il se rappela les grâces sans nombre accordées par les saints martyrs Cyr et Jean, les cures merveilleuses opérées par leur intercession, et se rendit à leur sanctuaire avec la foi qu'ont les malades en ces deux saints et qui leur fait obtenir toutes sortes de biens. Les martyrs virent la foi dont Sophrone était animé et jugèrent opportun de le guérir; renversant tous les arrêts sinistres que la médecine avait portés contre lui, ils lui persuadèrent d'abord qu'il n'en

(1) Sophrone ouvre ainsi la préface de ses deux ouvrages sur les martyrs égyptiens : ὀφθαλμῶν ἀῤῥωστίας ἕνεκα Κύρῳ καὶ Ἰωάννῃ προσελθόντες τοῖς μάρτυσιν, κατὰ τὸν αὐτῶν νεὼν ἐτρίβομεν. Migne. *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3380.

avait rien à craindre, ensuite, ils le guérirent, deux choses que les médecins n'avaient jamais pu réaliser.

« Une nuit, tous les deux lui apparurent durant son sommeil et s'engagèrent à le guérir. Il y avait alors trois jours que Sophrone priait dans leur sanctuaire à Canope. Le premier des martyrs portait l'habit monastique et ressemblait à Jean (Mosch), père spirituel et maître du souffrant — il faut dire, en effet, que Jean priait aussi dans le temple des martyrs pour la guérison de son élève et de son enfant; — c'était Cyr qui avait pris ainsi l'extérieur de Jean Mosch et s'était revêtu de l'habit religieux. Le second martyr, Jean, qui accompagnait Cyr, figurait Pierre d'Alexandrie, le chef du prétoire; il s'avançait avec une chlamyde étincelante. S'approchant alors de Cyr qui représentait le maître du malade, il lui dit : « As-tu « un disciple du nom d'Homère? » Ceux qui ne sont entrés que dans le vestibule du temple de la science humaine savent bien, remarque Sophrone, qu'Homère devint aveugle pendant sa vieillesse, et c'est là ce qui explique la question posée par le martyr. Cyr répondit à son compagnon et lui assura avec serment qu'il avait en réalité un disciple, mais que celui-ci ne s'appelait pas Homère. Il ajouta même que ce disciple n'avait jamais touché un vers d'Homère, signifiant par là qu'il n'avait aucune part à l'aveuglement (moral) de ce poète. « S'il en est ainsi, re- « prit Jean, glorifions Dieu par-dessus toutes choses, lui qui l'a « délivré de cette maladie. » Et sur ce, ils disparurent.

« Quelques jours après, ils lui apparaissaient de nouveau, revêtus d'habits monastiques, et lui enjoignaient de se frotter les yeux avec de la cire délayée dans l'huile de la lampe qui brûlait sur leur tombeau. Sophrone obéit, et tout aussitôt le mal disparut en partie. Mais comme les deux saints voulaient lui accorder une guérison complète, ils le favorisèrent d'une autre vision. C'était la nuit. Sophrone dormait et, tout en dormant, il croyait voir son maître Jean qui avait invité à dîner tous les malades présents au sanctuaire de Canope. Une seule table, en forme de cercle, servait pour tous; elle était dressée tout le long du portique. Au sommet, se tenait Théodore le martyr, qui était l'objet d'une vénération spéciale de la part du malade; après lui Cyr, ayant son frère Jean à sa droite et se trouvant de la sorte placé entre les deux ath-

lètes de la foi (Théodore et Jean); puis toute la troupe des chrétiens malades. Sophrone seul les servait, tandis que son maître Jean préparait les mets dans un coin de sa cellule.

« Lorsque le repas fut terminé, les trois saints se levèrent et Théodore s'approchant de Sophrone lui dit : « Appelle ton « maître Jean, afin que saint Cyr lui paye ce que nous lui de- « vons. » Sophrone courut avertir Jean qui vient aussitôt. Théodore dit à ce dernier : « Que te doit saint Cyr, afin qu'on te « paye tout de suite? » Jean tomba à ses pieds, déclarant que le martyr ne lui devait rien. — « Le diras-tu? » répliqua Théodore à Jean qui lui fit la même réponse. Cela dura longtemps; toutefois, comme Théodore ne cessait de presser Jean de dire ce qu'on lui devait, celui-ci se décida à répondre : « Pour moi, on ne me doit rien; cependant, je prie le martyr « et je le conjure de toute mon âme de se rendre à notre mo- « deste cellule, de nous y visiter fréquemment, de bénir ceux « qui sont bien portants et de soulager ceux qui sont malades. » Ce que saint Cyr ayant entendu, il répondit tout de suite à Jean, et cela par trois fois : « Je viens. » Et il vint en effet.

« Or, Sophrone, voyant que les trois saints s'attardaient à table, s'approcha du martyr Théodore et le pria à genoux, la tête inclinée jusqu'à terre, d'intercéder pour lui auprès de saint Cyr; ce que Théodore fit immédiatement. Cyr ordonna ensuite au malade prosterné de se relever, puis il fit par trois fois autour de lui le signe de la croix avec le pouce de la main droite, en disant à chaque fois : « Béni soit le Seigneur! » Tout ceci n'était que le prélude de la guérison qui approchait.

« Peu de jours après, les martyrs apparurent encore à Sophrone afin de réaliser les promesses qu'ils lui avaient faites. Voici comment. Celui qui écrit ces lignes dormait lorsque, tout à coup, il crut qu'il entrait dans le sanctuaire des martyrs, alors que c'étaient les martyrs qui se trouvaient dans sa propre cellule. Sur le seuil de la porte, il rencontra l'apôtre et martyr saint Thomas; il le reconnut aussitôt à son vêtement, à ses traits, et le supplia de lui accorder sa guérison, car cet apôtre avait jadis opéré des prodiges à Damas et guéri le frère de Sophrone qui était malade... Donc, Sophrone l'ayant reconnu, le suppliait pour la guérison de ses yeux, soit que le martyr Cyr se fût transformé en l'apôtre saint Thomas, soit

plutôt que ce fût vraiment cet apôtre qui accompagnait saint Cyr avec une foule d'autres martyrs. En effet, il était suivi d'une multitude de moines et de saints qui portaient des habits resplendissants. L'apôtre saint Thomas étendit la main droite, toucha du pouce les paupières de l'œil gauche de Sophrone et les signa trois fois du signe de la croix. L'œil gauche était guéri, et comme le patient l'implorait encore en faveur de l'œil droit, l'apôtre disparut en l'assurant qu'il n'aurait plus aucun mal.

« Après ce songe, le malade se réveilla, partagé entre la joie et la tristesse, joyeux d'avoir reçu la visite des saints, triste de les avoir laissés partir sans qu'ils eussent béni son œil droit. Puis il se rendormit et vit saint Jean, compagnon de saint Cyr, s'approcher de lui, le consoler et l'assurer que l'œil qui n'avait pas été béni était guéri aussi bien que l'autre. Après quoi, le martyr baisa par trois fois l'œil qui n'avait pas été béni et Sophrone se réveilla complètement guéri et dans un contentement ineffable (1). »

Tel est presque textuellement le récit que nous a laissé Sophrone de sa maladie et de sa guérison miraculeuse. Il est assez difficile de faire la part du rêve et de la vision, bien que lui n'ait pas douté un instant que sa guérison provenait d'une intervention céleste (2). Aussi, afin de prouver sa reconnaissance aux deux martyrs, se mit-il aussitôt à la recherche des écrits qu'on avait publiés sur eux, et, n'ayant trouvé, assure-t-il lui-même, que deux petites homélies de saint Cyrille d'Alexandrie (3), voulut-il compenser cette pénurie regrettable par la fécondité de sa plume et de son talent. Dans ce but, il consacra un long panégyrique à chanter les louanges des deux martyrs et les divers transferts de leurs reliques (4), puis il tressa avec des fleurs de rhétorique une couronne de 70 miracles opérés récemment, pour en nimber le front de ses protecteurs (5).

(1) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3665-3673.

(2) Voir encore, n° 1, col. 3380, col. 3421, et surtout n° 9, col. 3389, le résumé du long épisode que nous venons de traduire.

(3) *Op. cit.*, col. 3380, μηδὲν εὑρόντες εἰ μὴ μόνας δύο μικρὰς ὁμιλίας Κυρίλλου, τοῦ μεγάλου τῆς ἀληθείας προμάχου. Ces deux textes se trouvent dans Migne, *P. G.*, t. LXXVI, col. 1100-1105.

(4) *Op. cit.*, col. 3387-3422.

(5) *Op. cit.*, col. 3423-3676. Mai a édité deux autres Vies des saints Cyr et Jean

*
* *

Tout en vouant sa plume à célébrer les gloires des martyrs, Sophrone le sophiste secondait de son zèle les efforts de saint Jean l'Aumônier et s'appliquait à ramener à la foi de Chalcédoine les villages et les monastères qui étaient encore au pouvoir des Sévériens (1). Pendant ce temps, l'invasion persane continuait sa marche conquérante et menaçait l'Empire byzantin jusque dans son existence. Depuis la mort de Maurice, 602, les relations diplomatiques étaient rompues entre les deux pays et, d'année en année, ville par ville, forteresse par forteresse, toutes les provinces orientales de l'Empire grec tombaient entre les mains des adorateurs du feu.

Le règne de Phocas ne fut rempli que par des défaites inavouables. Lorsque Héraclius parvint à secouer le joug de ce tyran imbécile, 610, les finances étaient épuisées, l'Asie Mineure, la Mésopotamie et la Syrie du nord conquises, les armées romaines désorganisées. La mobilité proverbiale de ces vaillants soldats grecs, qui avaient sous Maurice traversé la Perse en conquérants et replacé Chosroës sur le trône de ses pères, ne se manifestait plus aujourd'hui qu'à de rares intervalles, lorsque les Grecs prenaient la fuite devant les nuages de poussière soulevés à l'approche des armées ennemies.

Pendant ce temps, que faisait Héraclius? Certes, la vaillance et le génie militaire ne lui manquaient pas, — il venait d'en donner et il en donna encore des preuves incontestables, — mais, le jour de son couronnement, il avait épousé une femme adorable et, comme nombre de princes, il pensait que les affaires passent après les plaisirs. La mort d'Eudocie ne put

qu'il attribue également à saint Sophrone : *Spicilegium romanum*, t. IV, p. 230-241 et 242-248 ; elles sont reproduites dans Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3677-3689 et 3690-3696. Tout le monde convient aujourd'hui qu'il faut en refuser la paternité à notre auteur et y voir une imitation des deux homélies de saint Cyrille qui sont citées, ὡς ἐκ τῶν τοῦ Κυρίλλου τοῦ μακαρίου δειχθήσεται, col. 3689 et 3696, et du panégyrique composé par saint Sophrone, καθὼς ἀπὸ συγγραμμάτων πατέρων μαθεῖν ἠδυνήθημεν, col. 3693. Voir *Bibliotheca hagiographica græca*, Bruxelles, 1895, p. 33, et K. Krumbacher : *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, p. 189.

(1) H. Gelzer : *Leben des hl. Johannes des barmherzigen*, p. 64.

l'arracher à cette léthargie morale, dont il était, sans doute, le premier à rougir. Sa nièce Martine regagna sur son cœur tout l'empire qu'Eudocie avait possédé; des bras d'une femme Héraclius tomba dans les bras d'une autre, et les Perses avançaient toujours. Chalcis, Alep, Antioche, Émèse avaient ouvert leurs portes au farouche Romizanès, surnommé Schaharbaz ou le *sanglier royal*.

Chaque printemps marquait une campagne nouvelle, suivie de pillages et d'égorgements. En 613, Damas succombait et cette perle de la Phénicie libanaise devenait avec ses immenses richesses le quartier général des envahisseurs. Au printemps de l'année 614, les Perses marchèrent sur Jérusalem. « Ils battirent l'armée romaine, dit un annaliste arabe qui synthétise plusieurs expéditions (1), conquirent ville par ville, contrée par contrée, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au cœur de la Palestine, à *Césarée*, la mère des villes. Là, ils donnèrent un sauf-conduit aux habitants et se rendirent à *Arsouf* et sur toutes les côtes, et, comme un tison de feu, ils s'emparèrent de toutes les cités jusqu'à Jérusalem. » Dès que leur entrée à Diospolis ou Lydda fut signalée, nous dit un témoin oculaire (2), les moines de Khoziba s'enfuirent au delà du Jourdain, ceux de Saint-Sabas et des monastères voisins les y avaient déjà précédés (3).

Jérusalem opposa à l'armée persane une résistance beaucoup plus vive que celle-ci ne s'y attendait. Soutenue par un faible détachement de troupes romaines qu'on avait rappelé en toute hâte de Jéricho, elle répara les vieux remparts de l'impératrice Eudocie, les garnit de projectiles et d'archers et repoussa tous les assauts. Le siège n'aurait pas duré moins de vingt jours, si on en croit le chroniqueur arabe que nous avons déjà cité (4). Pour réduire la vaillante cité, les assaillants durent

(1) *Revue de l'Orient chrétien*, t. II, p. 155.

(2) Antoine, moine de Khoziba, près de Jéricho, et auteur de la *Vita S. Georgii chozebitae* dans les *Analecta Bollandiana*, t. VII, n° 34, p. 133, ὅτι δὲ παραγέγονεν ὁ Πέρσης περὶ τὴν Διόσπολιν... L'éditeur de cette Vie n'a pas compris ce passage en traduisant : *veniente autem Persa in sanctam civitatem* (!!).

(3) *Epistola Antiochi ad Eustathium*, *P. G.*, t. LXXXIX, col. 1424.

(4) *Revue de l'Orient chrétien*, t. II, p. 157 : « Les Perses, en apprenant que les habitants ne voulaient pas la paix, se ravisèrent et dressèrent des machines de guerre contre les citadelles. Le commencement du combat eut lieu le *treize* du

recourir aux machines de guerre et, chose plus rare, à l'incinération des remparts par d'énormes bûchers amoncelés au pied des murs et dont l'action calcinait et faisait éclater les assises de pierres. C'est, du moins, ce que nous apprend l'ode de Sophrone le sophiste consacrée à la prise de Jérusalem :

« Au sommet de la montagne, les habitants enfermés dans les murs sont sans crainte, et tous ceux qui participèrent à la lutte ne conçurent que de faibles alarmes.

« Fermes, résolus, avec des grêles de pierres et de traits, ils repoussèrent loin de leurs puissantes murailles le Mède qui s'approchait.

« Alors le Perse furieux, en barbare qu'il était, après d'innombrables combats, eut recours aux machines de guerre.

« Sous toute l'enceinte de la muraille, ayant placé la flamme, les mangonneaux, les corps de troupes, il renversa le fort rempart et s'établit dans la ville.

« O Christ! puisses-tu dompter par la main des chrétiens les enfants infortunés de la Perse qui enfante pour le malheur!

« Brandissant le glaive meurtrier, il égorgea la multitude des mortels : citoyens saints et purs, vieillards aux cheveux blancs, enfants, femmes.

« Accomplissant son cruel forfait, il pilla la Ville Sainte, et, de la flamme ardente, il embrasa les saints lieux du Christ.

« Ayant proféré des cris d'imprécations contre Dieu, le Dieu qui jadis souffrit en ce lieu même, et ayant ravi les saintes dépouilles, avec cette proie, il s'éloigna.

« O Christ! donne-nous de voir bientôt, en représailles de la ruine des Lieux Saints, la Perse consumée par l'incendie (1)! »

Une scène affreuse suivit l'entrée des Perses à Jérusalem; la ville entière fut mise à sac, les moines, les religieuses, les habitants poursuivis de tous côtés, égorgés au fond de leurs cellules et jusque dans les sanctuaires. Toutes les basiliques de Jérusalem furent pillées et brûlées. Antiochus, moine de Saint-Sabas, présent à la catastrophe, nous a conservé les noms des cinq principales églises qui furent brûlées de fond en

mois, dans l'année *quatre* du règne d'Héraclius, et se prolongea pendant *vingt jours:* puis les murs furent détruits par les machines de guerre, et les Perses entrèrent dans la ville avec une grande colère. »

(1) *Revue de l'Orient chrétien*, p. 142.

comble, sans compter une foule d'autres : le Saint Crâne ou Calvaire, la Sainte Anastasis ou Résurrection, la Sainte Croix, la Mère des Églises (Sion) et la Sainte Ascension (1). Le nombre des morts aurait été de plus de 60.000, d'après l'annaliste arabe (2), de 90.000, d'après Théophane (3). En même temps, les Sarrasins et les Juifs déchaînés tombaient sur les couvents qui avoisinaient Jérusalem, pillaient les églises et les maisons religieuses et ne se retiraient que gorgés de sang et de butin (4).

Mais le coup le plus sensible porté à toute la chrétienté, ce fut la perte de la vraie Croix, du *bois* comme disent simplement les chroniqueurs, amenée en captivité avec le patriarche Zacharie et les fidèles de la Terre Sainte. Rien ne peut faire comprendre l'état de prostration où cette calamité jeta le monde byzantin, si ce n'est la page de la Bible qui pleure sur la prise de l'arche d'alliance à la bataille sanglante d'Aphec et les strophes lamentables des trouvères après la défaite de Hittin. Héraclius faillit en oublier sa torpeur, tout l'Empire fut secoué d'un frisson d'épouvante, et, dans sa retraite d'Égypte, Sophrone le sophiste en fut tout troublé.

Lui qui venait d'envoyer à son neveu deux belles odes sur les sanctuaires de Jérusalem, si précieuses par leur description des basiliques byzantines (5); lui qui, dès les premiers vers, s'écriait avec effusion : « Sainte cité de Dieu, ô Jérusalem, combien je voudrais maintenant me trouver à tes portes et entrer frémissant de joie! » se trouvait à cette heure privé de sa

(1) *P. G.*, t. LXXXIX, col. 1428. Voir aussi *Homil.* XXXVIII, col. 1552 et 1553; *homil.* XLIII, col. 1569; *homil.* LXVI, col. 1625 et 1628; *homil.* CVII, col. 1764 et *homil.* CXXX, col. 1844.

(2) *Revue de l'Orient chrétien*, p. 163.

(3) *Chronogr.*, *P. G.*, t. CVIII, *anno* 606.

(4) Des bandes sarrasines égorgèrent 44 moines de la laure de Saint-Sabas (*Antiochi epistola ad Eustathium*, *P. G.*, t. LXXXIX, col. 1421-1428); d'autres firent main basse sur les religieux de Khoziba, tuèrent le vieux moine Étienne le Syrien et en amenèrent prisonniers un grand nombre (*Vita S. Georgii chozebitae*, n° 31, p. 129; n° 34, p. 134). Quant à la complicité des Juifs, elle est attestée par tous les documents contemporains, *Vita S. Georgii chozebitae*, n° 34, p. 134; *S. Sophronii anacreontica*, ode XIV, *Revue de l'Orient chrétien*, t. II, p. 140, ὅθεν ὡς παρόντα Πάρθον ἅμα τοῖς φίλοις Ἑβραίοις; ode XVIII, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3809, ψόγος ἐκνόμων Ἑβραίων; le chroniqueur arabe, *Revue de l'Or. chrét.*, p. 158. Voir aussi *Theophanes Chronogr.*, *anno* 606 et *Eutychii Annales*, *P. G.*, t. CIX, col. 1083.

(5) Odes XIX et XX, t. LXXXVII, col. 3811-3824.

chère Jérusalem, privé de ses sanctuaires, privé de ses confrères tués ou captifs, privé surtout de la croix de son Dieu. Son cœur n'y tint plus. Il laissa déborder le trop-plein de sa douleur dans cette élégie qu'on nous a rendue récemment et qui commence par ce cri douloureux : « Sainte cité de Dieu, demeure puissante des saints, très grande Jérusalem, quel gémissement t'apporterai-je? » pour se terminer sur cette terrible imprécation, qui étonne au premier abord dans la bouche d'un chrétien : « O Christ! donne-nous de voir bientôt, en représailles de la ruine des Lieux Saints, toute la Perse consumée par l'incendie! »

* * *

Lorsque Jérusalem fut prise par les Perses au mois de mai 614, Sophrone le sophiste se trouvait en Égypte, mais qu'advint-il ensuite de lui? La biographie anonyme de Jean Mosch et le codex CXCIX de la Bibliothèque de Photius qui en dérive affirment expressément qu'à la suite de l'invasion persane en Palestine et de la conquête des Lieux Saints, Jean Mosch quittant Alexandrie s'enfuit à Rome avec son disciple Sophrone et qu'il visita durant la traversée les diverses îles rencontrées sur le chemin. Là, il consigna dans le *Pré Spirituel* toutes les légendes qu'il avait recueillies depuis son enfance, dédia son ouvrage à son cher fils Sophrone et s'éteignit entre ses bras, en lui laissant ses dernières volontés à remplir.

Celles-ci portaient que le corps du défunt ne reposerait pas à Rome, mais serait transporté dans le plus bref délai au mont Sinaï, ou, si ce transfert devenait impossible, par suite des incursions arabes, au monastère de Saint-Théodose. Sophrone se mit en devoir d'exécuter le plus tôt possible le testament de son ami; il fit voile pour la Palestine, débarqua au port d'Ascalon et, apprenant que les bandes sarrasines occupaient le chemin de la presqu'île sinaïtique, il déposa le cercueil renfermant les restes de Jean Mosch au cimetière de Saint-Théodose. Ceci avait lieu au commencement de la VIII[e] indiction, sous l'higouménat de Georges, archimandrite de ce couvent. Après quoi, Sophrone s'enferma, à son tour, dans une cellule de

ce monastère, où il passa comme simple moine le reste de sa vie (1).

Bien que la date de sa mort ne puisse être déterminée, certains documents nous autorisent toutefois à reculer les derniers moments de sa vie au moins jusque vers l'année 630. C'est ainsi que deux épitaphes métriques (2) composées pour le tombeau de saint Jean l'Aumônier, † 11 novembre 619, suivies bientôt de la biographie de ce patriarche (3), sont une preuve indubitable qu'il vivait encore en 620. C'est ainsi encore qu'une ode anacréontique (4) sur le retour de la Croix à Jérusalem nous certifie qu'il faisait partie de ce monde en 629. Nous sera-t-il permis d'aller plus avant? Oui, si Sophrone le sophiste se confond avec Sophrone le patriarche, question qui sera traitée dans les chapitres suivants avec tous les développements convenables.

Constantinople. S. Vailhé,
des Augustins de l'Assomption.

(*A suivre.*)

(1) *Bibliotheca veterum Patrum*, 1624, t. II, p. 1055 et *Bibliotheca Photii*, *P. G.*, t. CIII, codex CXCIX, col. 668.
(2) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 4009.
(3) H. Gelzer : *Leben des hl. Johannes*, p. 1 et 2.
(4) *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3805.

L'INSCRIPTION SYRIAQUE

DE KRÀD AD-DÂSINIYA, DANS L'ÉMÉSÈNE

Parmi les documents épigraphiques que le P. Lammens a recueillis au cours de ses fructueuses recherches dans l'Émésène, il en est un qui se recommande à divers titres à l'attention des savants : c'est celui du sarcophage mis au jour par mon zélé confrère au village de *Krâd ad-dâsiniya* (1), dans le Wa'r septentrional. « Krâd, dit le P. Lammens, est un village musulman et nosaïri. Près du puits, un couvercle de sarcophage, non en basalte, mais en belle pierre blanche, sert d'abreuvoir. Tout près se trouvent les débris d'un sarcophage, orné très sobrement, dont les dimensions concordent avec celles du couvercle. Ce dernier est en dos d'âne et profondément enfoncé dans le sol. Nous le faisons dégager : opération longue et pénible. Il porte des lettres grecques sur les deux versants, sur l'un des petits côtés ou triangles et sur l'un des rebords. L'autre rebord a probablement toujours été anépigraphe.

1) Sur le rebord :

+ ⊏ΑΜΩΥΕΛΩ⊏ ΠΡ' ΑΡΧΕΜΑΝΔΡ +

2) Sur le premier versant :

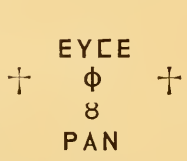

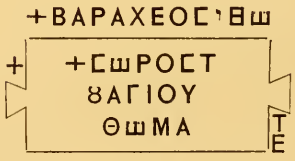

(1) A 4 h. N.-O de Ḥimṣ.

3) Sur l'autre versant [cf. fig. 1].

ⲰANNⲞ'
\ⲀZⲀPⲞ
+ ANⲀPEAC
IⲰANNⲞ
†ⲰANNHC B
ⲀCIⲀⲞ

†ΓEⲰPΓICNA
ΛⲞANⲞ (Suit l'inscription syriaque)

4) Sur un des petits côtés :

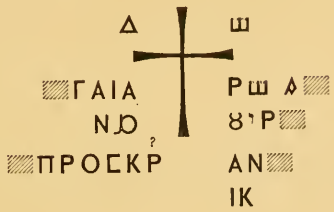

« Le sarcophage de Krâd, continue le P. Lammens, est probablement celui de saint Thomas Salus, imitateur de saint Siméon Salus et moine en Célésyrie. S'étant rendu à Antioche pour les besoins de son monastère, il mourut et fut enseveli dans cette ville. Le σορός de Krâd ne serait-il qu'un cénotaphe ou bien faut-il supposer une translation des reliques à Krâd, où se trouvait peut-être son monastère? Au nord du village s'étendent des ruines assez considérables portant le nom de *Kanisa* (*église*); on y remarque de gros fûts de colonnes. La mention de l'archimandrite Samuel indiquerait l'existence d'un monastère à Krâd.

« ... J'étais tenté d'interpréter TE = ET = Ἔτ(ους) et de voir une date dans le complexe ΘⲰ (809 des Sél.) qui suit le nom de Βαράχεος. Mais cela s'accorde mal avec la chronologie adoptée par les Bollandistes, qui font mourir saint-Thomas Salus un peu avant le milieu du VI^e^ siècle, c'est-à-dire sous le règne de Justinien (*Acta SS.*, 21 Mai, p. 427)... » (1).

L'épigraphe syriaque, objet de notre étude, fait suite à l'inscription 3, à droite (fig. 1).

(1) H. Lammens, *Notes épigraphiques et topographiques sur l'Émésène*, dans *Le Musée Belge*, 1902, pp. 17-20.

Comme on le voit sans peine, la nature de l'inscription telle qu'elle est indiquée dans le cartouche à oreillettes, partie centrale et principale de tout le monument, donne immédiatement la base sur laquelle nous appuierons l'ensemble de notre recherche. Il s'agit, en effet, du σορός de saint Thomas (Salus), lequel aurait été érigé par l'un ou plusieurs des personnages dont les noms sont gravés sur le couvercle du sarcophage. Il nous faudra donc trouver, dans cette trop courte épigraphe syriaque,

Fig. 1. Le monument de Krâd.

au moins le nom du saint, — à moins de supposer, ce qui serait presque absurde, que les dédicants ou le lapicide aient précisément omis l'essentiel.

Cela posé, cherchons le nom de *Thomas*.

Thomas (= Didyme), nom propre, s'écrit ܬܐܘܡܐ ou ܬܘܡܐ, et, dans le sens appellatif, ܬܐܡܐ. C'est une de ces trois formes que nous avons chance de relever sur le monument, et plus spécialement la première. Mais pour y arriver, il est nécessaire de déterminer, au préalable, dans quel sens l'inscription doit être lue.

Dès l'abord et indépendamment de toute autre considération, on remarque deux *mîm*, sur la *forme* et la *position* desquels il est absolument impossible de se méprendre. Nous sommes donc, soyons-en certains, en présence d'une de ces inscriptions sy-

riaques anciennes et fort rares jusqu'ici, dont les lettres sont disposées à angle droit par rapport à l'horizontale de l'écriture et gravées isolément les unes sous les autres.

Pour ma part, je ne connais que trois de ces curieux monuments lapidaires. Le premier avait été découvert, en 1862, par M. de Vogüé, dans les ruines d'une ville chrétienne aujourd'hui nommée Dehhes, à deux journées à l'ouest d'Alep, et a été récemment publié à nouveau par le savant académicien d'après un estampage de M. van Berchem (1). Le deuxième, de beaucoup plus important par son étendue et son caractère, fut trouvé plus tard, en 1879, mais déchiffré bien plus tôt que le premier, auquel il a servi de clef : il a été publié en 1881 par M. Sachau (2), qui y est revenu depuis pour améliorer ses premières lectures (3). Le troisième enfin, annoncé par M. Clermont-Ganneau dès 1872 comme ayant été recueilli par lui à Silouan (4), a paru trop mal conservé au savant auteur des *Archæological researches* pour mériter d'être publié (5). Les deux premières inscriptions sont

(1) De Vog., *Syrie Centr. Inscript. Sémit.*, pl. 37 ; *Journ. Asiat.* 1896, II, p. 316-24.

(2) *Eine dreisprachige* (en grec, syriaque et arabe) *Inschrift aus Zebed* (Monatsberichte d. Preuss. Akad. 1881, p. 169-90).

(3) *Zeitschrift d. deutsch. morgenländ. Gesellsch.* 1882, p. 345-352; cf. aussi Prætorius, *ibid.* 1881, p. 530.

(4) *Revue Archéologique* 1872, I, p. 400, n° 18.

(5) *Archæolog. Research.* I, p. 322. Cf., pour Jérusalem, au Tombeau dit « des Prophètes » (*Revue Bibl.* 1901, p. 87), des traces de lettres syriaques qu'il serait peut-être intéressant de transcrire toutes et d'étudier à fond.

Pour une particularité analogue dans les inscriptions palmyréniennes, cf. Lidzbarski, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, p. 125-6. On sait, au reste, depuis que l'abbé Martin (*J. A.* 1872, II, p. 327 et suiv.; p. 139) l'a prouvé beaucoup mieux que ne l'avaient fait Hoffmann (*Gramm. Syr.* [1827], p. 72) et Land (*Anecdota Syriaca*, I, p. 65) que, jusqu'au XIII^e^ siècle inclusivement, les scribes Jacobites *n'écrivaient pas horizontalement, mais verticalement :* c'est-à-dire qu'ils renversaient leur cahier de parchemin ou de papier de manière que le sommet fût du côté gauche et la base du côté droit (cf. aussi Duval, *Traité de gramm. Syr.*, p. 3). L'abbé Martin, qui ne connaissait pas encore le contenu des inscriptions lapidaires de Dehhes et de Zebed, a pu douter que les Syriens aient jamais écrit « *à la façon des Chinois*, c'est-à-dire *de haut en bas*, et même de *gauche à droite* » [pour cette position] (*loc. cit.*, p. 330, note 1) ; mais on est grandement surpris de voir M^gr^ David, dans la 2^e^ édit. de sa *Grammaire syriaque* (en arabe; œuvre posthume, Mossoul, 1896-98, 2 vol. I, p. 125-6, note) nier catégoriquement pour les Occidentaux (Jacobites) le fait cependant indéniable et complètement mis en lumière par les savants de l'Europe, sans l'adoption duquel il est impossible de se rendre compte de certaines locutions employées par les grammairiens syriens. Il est vrai que M^gr^ David s'efforce d'expliquer ces expressions; mais sa double interprétation est d'autant plus arbitraire qu'il reconnaît

à peu près contemporaines, celle de Zebed portant la date de 512 ap. J.-C. et celle de Dehhes étant rapportée par M. de Vogüé, au plus tard, aux premières années du VI[e] siècle. Nous constaterons aussi que, malgré ses particularités qui en font un monument *sui generis*, la nôtre ne doit pas être, paléographiquement, de beaucoup antérieure ou postérieure à la première moitié du même siècle.

I[re] *ligne.*

Tournons donc notre inscription d'un 1/4 de cercle de façon à avoir les deux ﻫ dans leur position accoutumée :

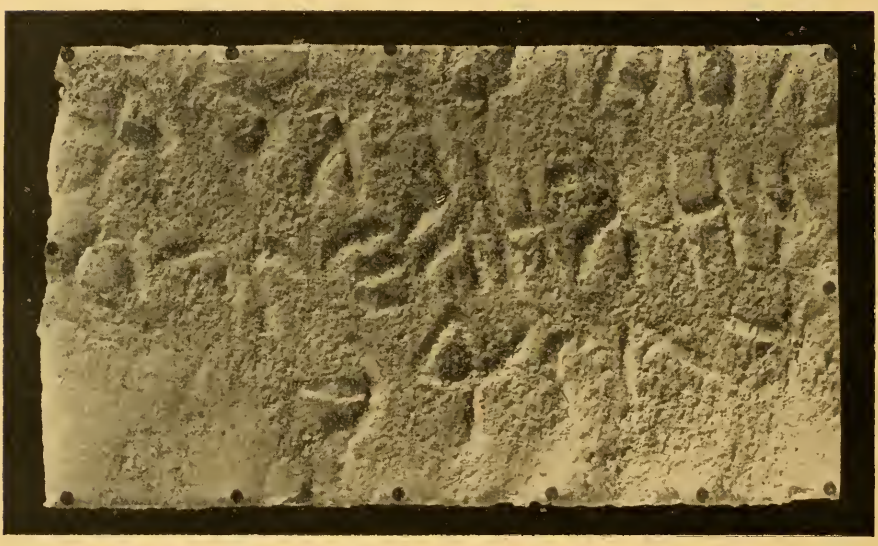

Fig. 2. Droit de l'estampage.

expressément parmi les Maronites du Liban, nos contemporains, l'usage qu'il dénie aux Jacobites, et qu'il va même jusqu'à le leur attribuer pour *l'écriture arabe!* Il ne sera pas inutile de rapporter ici ses propres paroles sur ce point, car son ouvrage n'est pas assez répandu en Europe :

« Nous ne nions pas que les Maronites, au Liban, écrivent aujourd'hui ainsi le syriaque et, qui plus est, l'arabe lui-même. Mais cela leur est tout à fait particulier; et, comme il est possible qu'ils l'aient également fait dans les siècles passés, c'est probablement par leur intermédiaire que s'est répandue en Europe l'opinion qui attribue cet usage calligraphique à tous les Syriens occidentaux. »

En présence d'un fait aussi significatif et qui m'a été personnellement affirmé

L'une au moins de ces deux lettres doit appartenir au nom de Thomas. Ce ne peut être évidemment celle de la 2e ligne, car elle y est précédée et suivie de deux caractères, à peu près identiques entre eux; il nous faut donc trouver le nom du saint dans la première ligne.

Mais ici surgissent des difficultés. La forme d'un ◦ est bien

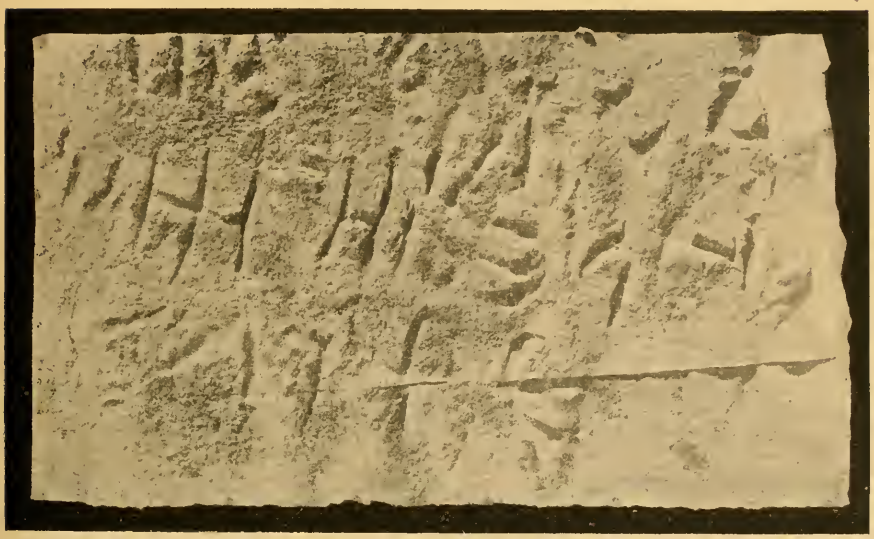

Fig. 3. Revers de l'estampage.

visible sous le ﻉ; mais, pour s'en servir, il faudrait lire *de bas en haut*, cas qui ne s'est jamais présenté dans les inscriptions similaires connues jusqu'ici : première difficulté. La deuxième difficulté réside en ce fait que, alors même qu'on reconnaîtrait la nécessité de lire ﻝﻭﻡ et, par suite, *de commencer par le bas*, on hésiterait à voir la forme d'un ﻝ dans la première lettre, bien que celle du ﻝ surmontant le ﻉ, si insolite qu'elle paraisse (1), soit

au Liban, du moins pour ce qui concerne la *calligraphie syriaque*, on voit ce qu'il faut penser des dénégations du savant et regretté prélat, — comme si les Maronites avaient inventé eux-mêmes de toutes pièces et presque de nos jours, une pratique traditionnelle dont les documents lapidaires attestent à leur tour la grande antiquité! (Cf. d'ailleurs l'inscription maronite de l'église de Mar Boutros. à Akoura dans le Liban, Renan : *Mission de Phénicie*, p. 303.)

(1) Elle a même un aspect archaïque qui la rapproche des formes du ﻝ d'une

encore assez nette et caractéristique pour qu'on n'éprouve aucun doute à son égard. En retournant l'inscription d'un 1/2 cercle, on pourrait bien, il est vrai, voir un ו dont la petite haste des-

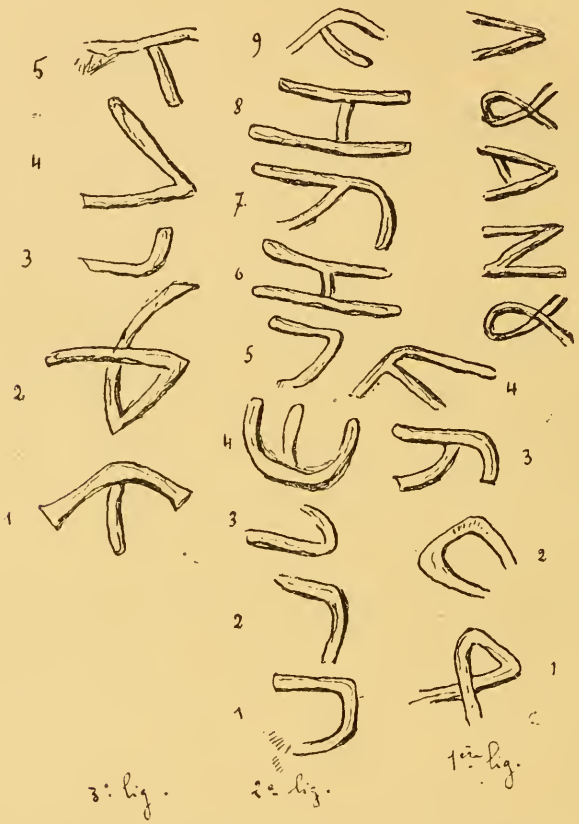

Fig. 4. Fac-similé d'après l'estampage, la photographie et la copie du P. Lammens.

cendante aurait été oubliée par le lapicide, ל (1); mais alors comment concilier ces deux positions contradictoires : celle du ו d'une part, et d'autre part celle du ך et du ו(2)? Je vais proposer

inscription araméenne d'Égypte (*Corpus Inscript. Semitic.* II, 123), plutôt que des formes du palmyrénien cursif, frère jumeau, sinon origine de l'estranghélo.

(1) On pourrait, à la rigueur, supposer que l'estampage, quoique très bon, n'ait pas été assez fidèle sur cette extrémité de la pierre, ou encore que ce rebord lui-même ait été usé par les frottements et les chocs.

(2) Le ס, quoique apparemment *non fermé* à sa partie inférieure (d'ailleurs

à cette double difficulté une solution qui, si elle n'est pas définitive pour les points strictement en litige, aura du moins l'avantage de nous permettre de pousser plus loin notre recherche, en attendant qu'un spécialiste compétent en fournisse une explication paléographique de tous points satisfaisante.

Il faut d'abord admettre un fait hors de conteste, à savoir que le ◦ et le ı encadrant le ﻉ appartiennent au nom de Thomas. Partant, *la lecture de bas en haut est la seule possible*. Quelque étrange et même suspect que paraisse ce fait, il est singulièrement confirmé par l'examen attentif de la façon dont cette première ligne a été tracée par le lapicide. L'estampage porte, très nettement accusées, les amorces inférieures des lettres grecques du dernier mot précédant l'épigraphe syriaque, que le P. Lammens a lu ΝΑΑΟΥΑΝΟΥ. Or, on y observe (ce que la photographie, fig. 1, indique également) que le lapicide pour la partie syriaque, voulant remplir la place laissée libre par la fin du mot grec, a commencé sa première ligne (1) à droite et *presque* sur le même alignement que la partie finale du grec. Seulement il avait mal calculé, et le ı a dû être rejeté vers le bas, où il empiète très sensiblement sur la 2e ligne. Or ce dernier détail est tellement certain qu'il prouve, sans contestation possible, que la lecture doit se faire de bas en haut et que, par conséquent, la première lettre représente un ı dont il reste à expliquer la forme et la position. J'estime tout bonnement que le lapicide avait commencé à graver son inscription syriaque en sens contraire de la direction des lettres grecques, c'est-à-dire que son intention était d'abord d'écrire ainsi (fig. 5).

Rien de plus naturel, en effet, en ce qui regarde la *direction* des lignes d'un texte syriaque, que de commencer à droite pour aller vers la gauche (2) : c'est, pour ne parler ni de l'arabe, ni de l'hébreu, etc., le sens qu'ont les lignes dans les manuscrits syriaques les plus anciens que l'on possède. Le lapicide y était

exactement comme dans l'écriture estranghélo, ◌), ne serait pas pour arrêter. quelle que fût la direction de la lecture.

(1) Je ne pense pas qu'on puisse révoquer en doute la réalité de cette dénomination : l'épigraphe syriaque *fait suite* au texte grec, et il serait absurde de supposer qu'elle pût commencer à ce que j'appelle la 3e ligne.

(2) Les inscriptions de Zebed et de Dehhes vont de gauche à droite; dans la première, cette direction semble justifiée par la nature de l'encadrement.

d'ailleurs porté par une autre considération : pour n'avoir pas l'air de faire de l'épigraphe syriaque une stricte continuation de l'inscription grecque, il lui convenait de commencer sa ligne dans l'autre sens et *un peu plus bas* que la ligne grecque correspondante, et c'est ce qu'il a fait, comme on le voit par les figures 2, 3 et 4. Seulement, dès la première lettre, mû par une nouvelle considération qui nous échappe (1), il a continué son opération toujours verticalement, mais de manière que les lettres fussent *les unes au-dessus des autres*.

Fig. 5.

Quoi qu'il en soit, au reste, de ces dernières explications, la lecture matérielle ܐܢܛ, et de bas en haut, s'impose de toute nécessité. Nous allons voir ce premier déchiffrement confirmé par celui de la deuxième ligne, non seulement pour le mot lui-même en tant que nom propre, mais encore, et c'est ce qui achèvera de justifier le bien-fondé de nos observations précédentes, en ce qui concerne la direction de l'alignement des lettres.

2e *ligne*.

Ici la lecture offre d'assez grandes difficultés, quoique les lettres soient généralement bien conservées, comme on peut

(1) Comme, par exemple, la difficulté qu'il y aurait eu à lire le syriaque en se mettant juste en face du monument, et au contraire la commodité de cette lecture en se tenant à sa droite, et toujours dans la supposition de la direction *droite-gauche*. Cf. fig. 1.

s'en assurer par l'examen de l'estampage (fig. 2 et 3) et le fac-similé que nous en avons retiré (fig. 1). Le premier obstacle à vaincre est évidemment celui de l'identification des deux lettres 6 et 8, sensiblement pareilles, qui encadrent le ﻉ. Si la position et la lecture de ce dernier élément n'étaient pas certaines, on pourrait presque croire qu'ici le sens de l'écriture change et qu'il faudrait lire à angle droit par rapport à la première ligne, afin de trouver dans les alphabets araméens connus un correspondant plausible à chacune de nos deux lettres, les seules qui n'offrent aucune apparence syriaque dans la position qu'elles occupent relativement au ﻉ.

J'ai d'abord pensé à une forme particulière du ﻝ, dans laquelle les deux barres obliques auraient été détachées et superposées à angle droit : cette hypothèse, en admettant le même sens que dans la première ligne, donnerait un mot parfaitement syriaque, à savoir ﻫﻠﻣ (soleil), car la 9e lettre est à peu près sûrement un ﻝ, quoique l'estampage ne soit pas très net sur ce point : la photographie du monument (fig. 1) et la copie que le P. Lammens a prise de l'inscription syriaque, ne semblent laisser aucun doute à cet égard (1). Mais alors, comment lire le reste de la ligne? La première lettre pouvant être un ﺩ, la deuxième évidemment un ﻯ ou un ﻭ (les points diacritiques n'étant pas marqués ou n'étant plus visibles), nous aurions le mot ﺩﻯ qui cadrerait déjà avec le contenu de la ligne précédente : ﺕﻣﻭ ﺩﻯ, *Thomas, fils de...*, et il resterait à déchiffrer le nom du père de Thomas, lequel, dans l'hypothèse proposée, devrait comprendre le mot ﻫﻠﻣ. Les composés théophores renfermant ce dernier élément ne sont pas rares en araméen, et, par ailleurs, l'on ne serait pas autorisé à écarter, *a priori*, un nom de cette nature, parce qu'il se trouverait attribué ici à un chrétien, bien mieux au père d'un saint. Dans l'onomastique tant orientale qu'occidentale, quantité de théophores païens ont survécu à la chute du paganisme; quelques-uns subsistent même encore sous les travestissements que la vie phonétique du langage a pu leur imposer : il n'y aurait donc pas lieu de s'arrêter à cette difficulté. Dans ce cas, il faudrait immédiatement rechercher la valeur de

(1) Ce ﻝ est beaucoup plus petit que celui qui termine le mot Thomas; mais cette différence est insignifiante, ainsi qu'il apparaitra plus loin par l'examen de la 3e ligne.

la lettre 4. Si l'on consulte une table synoptique d'alphabets araméens pour l'époque postérieure à notre ère, il n'y a que deux lettres qui puissent être proposées : d'abord le ﻫ, ensuite le ﻣ. Pour le ﻫ, nous avons d'excellents répondants dans les formes cursives de l'écriture palmyrénienne, qui, comme l'on sait, peuvent être considérées, en l'absence de tout autre lien, comme les chaînons qui rattachent l'alphabet officiel de Palmyre aux premières manifestations lapidaires connues de l'estranghélo. Mais alors, il faudrait, de toute nécessité, renoncer à notre lecture ﻣﻌﺒﺪ qui semblait si naturellement indiquée. Force serait donc de voir dans cette 4e lettre une forme arrondie du ﻣ, ou si l'on préfère une déformation très cursive de la même lettre telle qu'elle figure sur la trilingue de Zebed (ﻣ). Admettons un instant cette seconde lecture, et poursuivons notre recherche, toujours dans la supposition que le premier mot est ﺣ et le dernier ﻣﻌﺒﺪ.

La lettre 5 ne peut guère être considérée que comme un ; ou un ; ; elle a sensiblement la même forme que la lettre 2, bien que le manque d'espace occasionné par l'empiétement irrégulier du ﻉ de ﻣﻌﺒﺪ ait forcé le lapicide à en obliquer le jambage descendant. Il ne serait pas, au demeurant, nécessaire de recourir à cette explication, qui me paraît, dans l'espèce, très plausible, et qui confirme déjà singulièrement la justesse de nos observations sur la première ligne : on sait que sur les monuments épigraphiques les plus soignés, la même lettre peut affecter de légères variétés de formes dont la divergence n'est pas suffisante pour entraîner une différence essentielle. Au reste, qu'on essaie d'y voir une autre lettre : la 3e ne pouvant être qu'un ﺩ ou un ﻫ ou un ﻣ, la comparaison des deux types qui représentent respectivement ces deux groupes, enlève toute possibilité de lire autre chose qu'un ; ou ; dans la lettre qui nous occupe. Nous aurions donc, après le mot ﺣ, un élément tel que 1) ﺳ ou 2) ﺴ, 3) ﺣﺳ ou 4) ﺣﺴ, 5) ﺳ ou 6) ﺴ, dont la combinaison avec ﻣﻌﺒﺪ formerait le théophore dont nous recherchons la détermination. Or 4) et 3) ne donnent rien de satisfaisant, le premier n'étant guère usité en syriaque que dans le mot ﺣﺴﺎ (*fumus*) ; le second, avec le sens verbal de *reveritus est*, pourrait bien à la rigueur offrir une combinaison « *reveritus est solem* » ; mais on ne saurait s'y arrêter, pas plus qu'à 1) inconnu en syriaque, ou à 2) =

stertuit (1). Il ne resterait de ce chef que le double élément 5) et 6) : ce qui cadre avec la paléographie de notre texte, surtout si on le compare, pour la lettre ـ, aux inscriptions congénères de Zebed et de Kyrk Móghoro près d'Édesse (2). سرمصدا serait tentant : il signifierait « *sol est unicus* » ; سرمصدا, de son côté, pourrait être très heureusement rapproché du théophore phénicien יהרבעל (*CIS.* n° 1), et justifierait, par contre-coup, la lecture d'un nom propre palmyrénien יהרתא, publié par M. de Vogüé (3).

Mais toutes ces combinaisons, dont quelques-unes se heurtent à des invraisemblances palpables, doivent céder, si je ne m'abuse, devant cette seule réflexion que l'épigraphe araméenne, étant sûrement contemporaine de l'inscription grecque, doit refléter l'aspect fondamental de cette dernière et en reproduire le but principal : je veux dire qu'elle doit, de même que le cartouche central, contenir explicitement la mention de *saint* Thomas, et non pas simplement de Thomas, fils de... Dès lors, et attendu que nos précédentes lectures ne nous ont pas satisfaits (4), nous sommes forcés de revenir sur nos pas, et, tout en cherchant, soit dans cette deuxième ligne, soit dans la dernière, la mention du mot « saint », d'examiner à nouveau quelle pourrait bien être la valeur précise des lettres 4, 6 et 8.

La 3e ligne, dans quelque sens qu'on la lise, ne peut évidemment pas renfermer le mot مبـد *sanctus*, ni aucun de ses nombreux synonymes, tels que ܩܕܝܫ, ܩܕܘܫ, ܙܟܝ, ܫܦܝ, ܢܩܝ, ܚܣܝ, etc., ni aucune des épithètes laudatives apparentées que les écrivains syriaques emploient même pour le commun des mortels, comme ܒܪܝܟ *benedictus*, ܫܒܝܚ *laudatus* et autres dérivés de ✓ܫܒܚ, ܝܩܪ *illustris*, ܫܦܪ *præclarus* ou ܡܫܒܚ *magnificus*, *pretiosus*, ܛܒ *bonus*, ܣܟ *felix*, ܢܝܚ *mitis*, *gratus*, ܚܣܝܕ, ܚܣܝܕܐ, ܚܣܝܕܝܐ *pius*, etc... C'est donc dans la ligne qui nous occupe que nous devrons con-

(1) On ne pourrait guère considérer ici le ـ comme la préformante de l'imparfait ; aucun radical ne se prêterait à une interprétation dans cette hypothèse.

(2) Sachau, *Edessenische Inschriften*, dans *ZDMG.* 1882, p. 161 *seq.*

(3) *Op. cit.* n° 132. — M. Lidzbarski (*op. laud.* sub voce) est porté à voir dans ce nom יהרתא + ...

(4) J'ai bien songé pour le début de la ligne à l'impératif *pael* ܒܪܟ, ou encore au nom p. ܒܪܟ, équivalent du ΒΑΡΑΧΕΟϹ du texte grec ; mais je ne vois pas, dans cette double hypothèse, le moyen de faire avancer l'interprétation du document syriaque.

centrer notre recherche : la difficulté est considérable, et malgré toutes les probabilités de l'opinion que je vais émettre à cet égard, je ne me fais pas illusion sur le caractère passablement conjectural de ma lecture. Cette lecture, en effet, n'exige rien moins, pour commencer, que l'adoption de nouveautés paléographiques.

J'ai déjà fait remarquer que la 4e lettre présentait la forme du ـد cursif palmyrénien. On peut en voir des spécimens, en particulier, dans l'inscription n° 115 du Recueil de M. de Vogüé (1), et surtout dans celle du Musée Capitolin (inscription d'Héliodore) (2), où plusieurs des ـد représentent si exactement la forme de notre lettre que l'on ne peut s'empêcher d'écarter définitivement la lecture ـر sur laquelle nous avions basé notre argumentation hypothétique précédente. Prenons immédiatement acte de ce rapprochement important entre les caractères de notre inscription et les épigraphes palmyréniennes du IIIe siècle ap. J.-C.

Notre 4e lettre étant sûrement un ـد, il faut nécessairement renoncer à voir des ـد dans les deux lettres 6 et 8, et, par conséquent, attendu que c'est le mot usuel صبد qu'il convient de rechercher dans notre texte, revenir au bas de la ligne pour avoir chance de l'y rencontrer. La lettre 3 peut être un ـر, comme il a été dit, la 2e un ;; il en résulte, d'abord, que le mot صبد peut fort bien exister dans l'inscription et, par suite, que la lettre 1 que nous avions lue ـر, doit être en réalité un ـص et que le sens de la lecture est de *bas en haut*, comme dans la première ligne : ce qui achève la démonstration. Résultat vraiment important et neuf, qui, s'il est, comme je le crois, définitivement acquis, fournira, dans d'autres occasions, la clef d'inscriptions qu'on aurait peut-être tenues pour indéchiffrables.

Il faut cependant répondre sans retard à une grosse objection. La lettre que nous considérons comme un ـص n'a rien qui la recommande paléographiquement à ce point de vue. Tout au contraire, elle affecte bien nettement la forme d'un ـر, du moins sur

(1) *Op. cit.* Cf. aussi l'inscription n° 18, dernière ligne. Cette inscription et la précédente n° 17, qui lui est contemporaine, sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles permettent de constater la présence *simultanée* de plusieurs types de la même lettre.

(2) Cf. Lidzbarski, *op. cit.*, p. 477; pl. XLII, 9.

l'estampage et la copie du P. Lammens (cf. fig. 2, 3 et 4). Quant à la photographie (fig. 1), elle présente bien la partie supérieure d'un ـه, mais le jambage horizontal inférieur y est tout à fait indistinct. Je le répète, l'objection est très sérieuse et je ne m'aventure à y répondre que parce que tout le processus de notre étude appelle invinciblement la présence du mot مرهـ dans notre épigraphe : si donc on refuse de voir dans la lettre 1 une simple négligence du lapicide (ce qui est possible, quoique peu vraisemblable, malgré l'irrégularité que nous avons déjà relevée dans la première ligne), je crois qu'il convient de considérer notre ـه comme une forme archaïque, ou mieux *insolite*, dont on a un exemple typique dans l'antique inscription araméenne de Teima, n° 114 du *CIS*. II. Quelque forcé que paraisse ce rapprochement entre deux documents épigraphiques que sépare un intervalle de plusieurs siècles, je ne crois pas qu'on puisse le rejeter totalement si l'on prend la peine de comparer certaines formes du ך nabatéen *postérieur* à l'ère chrétienne, à celui de Teima. Faut-il voir dans celui de notre inscription un reste de ces formes singulières, un emprunt ou une création originale? La question reste en suspens jusqu'à la découverte de nouveaux documents similaires; mais la conclusion matérielle, appuyée des arguments déjà invoqués, semble s'imposer avec une force qui constitue plus qu'une simple possibilité. On se sent d'ailleurs d'autant plus au large pour accepter cette singularité paléographique, que, d'une part, la lettre en question n'ayant pas été bien rendue par l'estampage et la photographie, elle semble avoir, sur l'original, un appendice inférieur (1), qui en ferait un caractère très semblable au ך hébraïque et à la forme nabatéenne signalée ci-dessus, et que d'autre part, nous allons constater un archaïsme analogue dans les deux mystérieuses lettres 6 et 8.

Nous touchons ici, il faut le reconnaître, à la partie la plus délicate de l'interprétation de notre texte, et c'est, je le crains fort, après avoir enjambé les règles connues de la paléographie araméenne et de la grammaire syriaque que nous pourrons envisager avec quelque sérénité la valeur de nos conclusions. Et

(1) A peu près comme suit : ך. Si l'estampage n'avait pas été un peu endommagé sur les bords, on n'hésiterait pas à reconnaître la forme ך qui, quoique insolite, représenterait évidemment un ـه plutôt qu'un ـه.

d'abord, on peut se demander si les deux lettres 6 et 8, qui se ressemblent à un degré si remarquable, représentent bien un seul et même caractère araméen. Avec le mot ܥܡܣ, que nous avions lu au début, tout allait bien; mais avec une autre lettre (et le changement est nécessaire), on pourrait parcourir tout le *Thesaurus* syriaque sans rencontrer peut-être un seul thème fournissant un sens plausible. La difficulté augmente encore par ce fait que les mots n'offrant aucune séparation, on ne sait comment couper l'ensemble des lettres à partir du mot ܡܪܝ précédemment déterminé; elle est même aggravée par une dernière particularité fort embarrassante, à savoir que, si nous avons été raisonnablement autorisés à lire nos deux premières lignes de bas en haut, il ne semble pas que la même chose soit permise pour la dernière, autrement le lapicide aurait commencé à graver sa ligne par la droite du monument! Il faut encore malheureusement ajouter à tout cela l'énorme résistance qu'oppose à l'interprétation, dans quelque sens qu'on essaie de la lire et malgré toute la netteté de ses caractères, cette même 3e ligne considérée dans ses rapports avec la 2e; en sorte qu'il deviendrait indispensable d'être d'abord fixé sur cette dernière, ne serait-ce qu'à titre subsidiaire.

Fort heureusement cependant, le contenu de l'épigraphe grecque, la nature du monument et sa découverte *in situ dans le voisinage de Ḥims*, nous prêtent un secours inappréciable. Nous estimons, avec le P. Lammens : 1°) que les lettres ΘΜ ne représentent pas une date; 2°) que, malgré quelques invraisemblances apparentes, le monument a dû être érigé en l'honneur de *saint Thomas Salus*, imitateur, comme il a été dit, de saint Siméon Salus, originaire d'Émèse. Partant, la *possibilité* de lire le nom indigène d'Émèse sur notre inscription est tout indiquée. C'est précisément ce qui m'a conduit, du moins à défaut d'autre explication plausible, à voir dans la lettre 6 un ـ et dans la 8e un ـ, en sorte que la succession des lettres 6, 7 et 8 formerait le groupe ـمحـ, parfaitement intelligible et signifiant *Émèse*.

Je m'explique. Si l'on se reporte aux tables des alphabets araméens bien connus, on voit immédiatement que pour la position bien déterminée du ـر, 6 et 8 pourraient représenter soit la forme très archaïque du ـ, soit un type modifié du ـ palmy-

rénien. Or, la lettre ו ne fournirait aucune combinaison, sans compter qu'elle nous fait remonter à une période beaucoup trop reculée de la paléographie araméenne, pour pouvoir être admise, du moins en l'absence totale de formes plus récentes, intermédiaires ou voisines, analogues à celle que nous a offerte la comparaison de notre ס avec ceux de Teima et des alphabets nabatéens des deux premiers siècles de notre ère (1). Quant au ע, la possibilité est encore moindre; elle s'évanouit même tout à fait, si l'on remarque, abstraction faite de la difficulté qu'il y aurait à justifier la modification subie, que dans tous les alphabets araméens connus (2), les destinées du ע et du ע ont toujours été étroitement unies et que leurs formes ont offert une ressemblance mutuelle si constante que le palmyrénien a dû en arriver à l'adoption d'un point diacritique supérieur, prélude de ceux du ע et du ע de l'estranghélo. Si donc nous avons bien lu מרבד, les lettres 6 et 8 ne peuvent être des ע, pas plus que des ו. Or, de tous les caractères araméens restants, deux seulement peuvent arrêter notre attention : le ב et le ר, qui, surtout dans le palmyrénien officiel, affectent des formes si ressemblantes que le contexte seul permet de fixer leur valeur respective. Malheureusement pour notre inscription, la position de ces deux lettres est à angle droit par rapport à celle du ם et ce n'est, comme je l'ai déjà déclaré, qu'en proposant l'adoption d'un phénomène paléographique tout à fait inattendu que je me permets de suggérer la lecture מסחר. La réalité de ce fait étrange ne me paraît cependant pas dénuée de toute vraisemblance (3); au point de vue

(1) On sait qu'à partir du 1er siècle après J.-C., le ו s'est figé dans une forme à peu près invariable, représentée par une simple barre verticale.

(2) On pourrait même dire, *servatis servandis*, dans tous les alphabets des autres langues qu'on est convenu d'appeler « sémitiques du nord », telles que le phénicien, l'hébreu, le samaritain.

(3) Pour le ב, on peut utilement rapprocher les transformations suivantes bien connues :

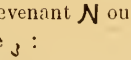
ou
devenant
ou
et même
(!) dans les inscriptions de Palmyre.

Pour le ר :

ou
palmyr. se transformant en
palmyr. trouvé à Rome, et en
aram. trouvé à Jérusal. (*CIS.* II, 156).

C'est surtout cette dernière forme qui donne le chaînon reliant le ר de notre inscription aux alphabets palmyréniens.

Si l'on admet que le lapicide n'a pas achevé son œuvre, on pourrait encore supposer, sans absurdité, que la position anormale de nos deux lettres, est due

spécial de notre épigraphe, elle serait même, quoique à un moindre degré que pour le mot ܚܡܨ, hautement probable, si une dernière, mais énorme difficulté linguistique ne venait encore réduire, et de beaucoup, notre espoir ou notre prétention d'avoir raisonné juste.

Laissons provisoirement de côté l'examen de la dernière lettre. La 5e étant à peu près sûrement un ܕ (1), l'ensemble de cette ligne deviendrait, d'après ce qui précède, ܩܕܝܫ ܕܚܡܨ et signifierait « *le saint d'Émèse* » ou « *saint d'Émèse!* ». Laissons encore de côté les difficultés secondaires qui surgissent de l'aspect assez insolite d'une pareille épigraphe et signalons sans retard l'objection grammaticale qui est la principale.

Les orientalistes qui ont suivi le mouvement philologique de ces dernières années, savent qu'en syriaque l'emploi du *status constructus* précédant le ܕ du génitif est tellement rare ou plutôt repose sur des textes si peu sûrs que l'une des sommités de la philologie araméenne, M. Nöldeke, a pu avancer catégoriquement qu'il n'existe absolument pas (2). ܡܠܟ ܒܒܠ *le roi de Babel* est correct, tout comme ܡܠܟܐ ܕܒܒܠ; mais ܡܠܟ ܕܒܒܠ serait contraire à la grammaire et à l'usage. Partant, notre lecture ܩܕܝܫ ܕܚܡܨ est sujette à caution et ce seul chef suffirait, il faut bien l'avouer, à rompre l'enchaînement de nos inductions précédentes et même à les faire rejeter en bloc comme un tissu inconsistant de conjectures plus gratuites les unes que les autres.

Ce serait sortir des limites de cette étude, déjà trop longue, que de reprendre ici l'examen du phénomène à la fois grammatical et psychologique, objet de la discussion des savants orientalistes. Je rappellerai du moins quelle a été l'occasion et l'évolution d'un débat qui n'a sans doute pas encore touché à sa fin. Dans une petite note insérée dans la *ZDMG.* (1897, p. 679), le P. Zenner examinait l'étymologie du mot ܦܫܒܘܪܐ (*chauve-souris*). Rejetant avec raison celle qui a été suggérée par le regretté

au manque d'espace. Dans ce cas, on ne regrettera jamais assez pareille lacune, qui, à en juger par la place restée en blanc sur la pierre (cf. fig. 1), nous prive d'environ trois autres lignes de syriaque!

(1) Avec un ܪ on aurait ܩܕܝܫ ܪܚܡܨ... dont je ne puis rien tirer.

(2) « Der St. cstr. kann *nie* vor dem ܕ des Genitivs stehen. Fälle der Art in unsern Ausgaben beruhn auf Textfehlern » (*Kurzgefasste syrische Grammatik;* 2te Aufl., § 205 B).

P. Brun († 6 avril 1901) dans son *Dictionarium syriaco-latinum* (ܦܬܓܡ + ܕܘܟ), le P. Zenner, basé sur le *Traité de grammaire syriaque* de M. Duval (§ 357 g), avait proposé de reconnaître dans ce mot bizarre un amalgame composé des mots ܦܬ (pour ܦܓܪ, *oiseau*) et de ܓܘܠ (pour ܓܘܠ, *oreille*) reliés par le ̣ du génitif. Une réponse de M. Nöldeke (*ZDMG.* 1898, p. 91) ne tardait pas à venir démontrer qu'indépendamment même de toute autre considération, l'explication proposée par le P. Zenner n'était guère soutenable au point de vue grammatical, attendu que des deux exemples de la grammaire Duval sur lesquels il appuyait son étymologie, le premier *au moins* était une faute de copiste. Pendant que cette étymologie trouvait bientôt après un ingénieux partisan dans M. Clermont-Ganneau (1) et un nouveau contradicteur dans M. J. Halévy (2), un autre orientaliste des mieux préparés à l'étude des phénomènes syntactiques des langues sémitiques, M. Ed. König, l'auteur du savant ouvrage *Historisch-krit. Lehrgeb. der hebr. Sprache*, tout en adoptant les conclusions particulières de M. Nöldeke, venait à son tour, dans un article fort suggestif (3), proposer de reconnaître à d'autres idiomes sémitiques, sinon un emploi du *status constructus* exactement pareil à celui dont la grammaire de M. Duval conserve encore un spécimen inattaqué, quoique bien suspect, du moins un usage fondé sur l'analogie, en vertu duquel l'exposant du génitif, bien que d'ordre secondaire, serait cependant explicitement exprimé. Il termine son article par cette réflexion qui mérite toute notre attention : « Man sieht, dass die Herrschaft der Analogie sich im Gebrauch des Status constructus weithin bethätigt hat, und dass es wenigstens nicht an Parallelen fehlen würde, *wenn* er auch im Syrischen vor dem sekundärem Genetivexponenten *de* [̣] verwendet wäre. »

Je me demande donc, avec beaucoup d'hésitation d'ailleurs, si notre inscription ne fournit pas une première réponse à ce *wenn* du docte orientaliste allemand, et si l'on ne doit pas en conclure qu'à une certaine époque le syriaque *populaire* a pu offrir, quoique rarement et dans certains milieux, le phénomène

(1) *Recueil d'Archéol. orient.*, t. III, p. 92.

(2) *Journal Asiat.* 1899, II, p. 517.

(3) *ZDMG.* 1899, p. 521-4 : « Die Ueberwucherung des Status constructus-Gebrauchs im Semitischen. »

linguistique dont l'existence est contradictoirement soutenue et niée par les autorités les plus compétentes. Il s'expliquerait ici non par un génitif proprement dit, mais par un compromis entre ce dernier et une construction prépositive équivalente à un relatif d'origine. La construction arabe قديس من حمص qui, sous certaines conditions syntactiques, équivaut exactement à قدّيسُ حمص, *le saint d'Émèse*, rendrait bien l'aspect de cet amalgame, et nous pourrions presque poser :

ܩܕܝܫ ܚܡܨܝ = ܩܕܝܫ ܕܚܡܨܝ

si une intention spéciale de revendication ne se faisait nettement jour à travers les lignes de cette embarrassante épigraphe. En effet, saint Thomas Salus, moine à Antioche, mort à Antioche, était cependant étranger à cette ville, comme le dit expressément son biographe : il serait donc logique de faire de lui un habitant d'Émèse ou de ses environs immédiats, et c'est ce que les pieux auteurs du monument auront sans doute voulu faire ressortir lorsqu'ils eurent transféré les reliques du saint à la *Kanîsa* (lisez : monastère) de Krâd ad-dâsiniya.

J'estime donc que, si la lecture ܩܕܝܫ ܕܚܡܨܝ doit être admise paléographiquement, le sens de cette construction est tout simplement : *Saint d'Émèse* ou *saint Émésien*.

La possibilité matérielle de notre lecture me semble confirmée, *jusqu'à un certain point*, par la philologie elle-même. Si l'on n'a pas démontré, contre M. Th. Nöldeke, l'emploi tout à fait certain du ܕ du génitif après le status constructus, on peut cependant relever en syriaque quelques indices indirects d'une *tendance* à cet emploi.

L'adverbe ܡܢ ܕܪܝܫ (*de rechef*), quoique assez curieux, est suffisamment expliqué par les grammairiens; mais que dire de ܟܕ ܕܪܝܫ, adverbe qui offre absolument le même sens? Dans ܟܕ ܫܥܬܗ, autre expression adverbiale signifiant *tout de suite*, *immédiatement* (cf. l'adv. fr. *tout à l'heure*), la construction est de tous points correcte et l'emploi de ܟܕ n'y soulève aucune difficulté; mais en va-t-il de même dans ܟܕ ܕܪܝܫ, où ce mot est suivi du démonstratif-relatif ܕ, et ce dernier y possède-t-il la même valeur que dans l'expression ܡܢ ܕܪܝܫ, laquelle semble bien toutefois lui avoir servi de patron? Il y a ici, à mon sens, plus que de l'analo-

gie : il suffit, pour s'en convaincre, de réfléchir que dans toute expression du genre ܒܪ ܫܥܬܗ, si mécanique qu'on en suppose la formation, la conception adverbiale *présuppose* l'idée concrète du rapport syntactique reliant les éléments de l'adverbe composé.

Je vois une autre trace du même phénomène psycho-syntactique dans un nom propre dont j'ai parlé ailleurs (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.* 1901, p. 170). Il s'agit des formes syriaques du nom de Baʿalbeck-Héliopolis. Je faisais remarquer à ce propos que trois de ces formes me paraissaient factices, à l'imitation de ܒܥܠܒܕܟ, dont on n'a donné jusqu'ici aucune explication satisfaisante. Ce jugement est susceptible aujourd'hui d'une plus grande précision et va bien à notre sujet. En effet, dans ܒܥܠܒܕܟ, le ܕ n'est très probablement pas le ܕ du génitif, comme d'aucuns l'ont voulu, expliquant cet énigmatique composé par « le Baal de la porte (باب) (!) » ; mais dans ܒܥܠܒܕܩ, et ܒܥܠܒܕܩ, ܒܥܠܒܕܩܣ pourrait-on soutenir la même opinion? Dans la masse des autres transcriptions du nom sémitique d'Héliopolis : בלבק, בעלבכי, بَعَّلَبَكّ. بَعْلَبَكّ, et ܒܥܠܒܟ, on ne relève aucune trace du ܕ : la présence de cette lettre dans les trois formes précitées est donc un fait qui n'a rien à voir avec l'origine réelle du mot composé. Ceux qui ont opéré cette insertion ont donc voulu faire de l'étymologie! Soyons-en assurés, puisque la forme syriaque est ܒܥܠܒܩ, équivalente à بَعْلَبَكّ, laquelle représente, comme l'on sait, la prononciation locale moderne. Or la prononciation indigène du nom d'une ville si célèbre doit être tenue pour authentique, du moins pour beaucoup plus sûre que celle qui intercale un ܕ entre les éléments du composé. Dans la pensée des écrivains syriaques qui ont inventé ou enregistré ces formes tendancieuses, le nom araméen d'Héliopolis devait donc être décomposé en *Baʿal* DE *Bakh* ou DE *Bâkh* ou DE *Baik :* ces Syriens n'éprouvaient donc pas grande répugnance à employer le ܕ du génitif après le *status constructus!*

Ne faut-il pas encore reconnaître pareille tendance dans le nom propre composé ܐܚܐ ܕܐܡܗ (ou ܐܚܐ ܕܐܡܗ), où l'on a vu une contraction *nécessaire* de ܐܚܘܗ ܕܐܡܗ? Rien n'oblige, à proprement parler, d'assimiler totalement la première forme à la dernière : n'avons-nous pas en syriaque un nom propre en tout semblable à ceux-là, où le *status emphaticus est exprimé :* ܐܒܐ ܕܐܚܘܗ, et sa

variante juive אחדבוי où la 3e radicale du premier composant a totalement disparu?

Que penser enfin de la construction du mot composé ضمه بحتخا signifiant *repaire de brigands* (*Thesaurus Syr.* s. v.)? Faudra-t-il ici encore supposer une faute de copiste? Je le croirais d'autant plus volontiers que c'est le seul exemple de ce genre enregistré dans le *Thesaurus* sous le mot ضمه : mais le fait même que pareilles incorrections se soient glissées dans les écrits des Syriens, milite indirectement pour la tendance que nous signalons (1).

C'est donc à la fois aux autorités linguistiques et aux maîtres de la paléographie araméenne que je fais appel pour résoudre une question qui se pose actuellement sous un nouveau jour. Je dois personnellement être d'autant plus disposé à attendre leur sentence sur ce point que, à mon grand regret ou à ma grande honte, je n'ai à proposer pour le reste de l'inscription aucune interprétation plausible. Or, il est clair que, pour porter un jugement motivé sur les différents problèmes soulevés par la présente étude, le déchiffrement raisonné de la totalité de l'inscription doit être à la base, et que si la lecture de la 3e ligne contredit sûrement celle des deux lignes précédentes, tout l'échafaudage élevé si péniblement s'écroule sans retour.

Avant de décrire cette 3e ligne, nous devons encore nous demander quelle est la fonction du ו qui termine la 2e. La rattacher à سمحى serait presque téméraire et enlever à la lecture de ce nom une dernière chance d'être agréée : Émèse n'est connue dans les documents indigènes, syriaques et arabes, que sous la forme سمحى — حمص, jamais sous celle de سمحا — حمصا ou حمصة. D'autre part toutefois, il paraît bien difficile d'opérer une suture entre ce ו et la 3e ligne qui commence elle-même, à chacun de ses deux bouts, soit par des ו soit plus probablement par des ס; et l'on serait, malgré tout, porté à transcrire سمحו (2) et même à croire que

(1) Cf. *servatis servandis* la construction vulgaire *syrienne* ديرالكبير pour الدير الكبير etc., usuelle surtout dans les noms de lieux, cf. دير الاحمر pour الدير الاحمر, etc.

(2) Rigoureusement parlant, la forme سمحو n'aurait rien que de vraisemblable. Il ne s'agit nullement de la comparer à celles des transcriptions latines et grecques *Emesa, Hemesa, Emissa*, Ἔμισσα, etc., dont la finale en *a* peut n'avoir aucun rapport avec la finale originale du nom. Il s'agirait de savoir si ce nom ne serait

çet indice déterminatif obtenait dans le parler vulgaire de l'Émésène, du moins dans le cas spécial de ce mélange de constructions syntactiques, l'influence *attractive du* ܕ que semble posséder le suffixe possessif dans l'exemple restant de la grammaire de M. Duval : ܝܘܡ̈ܝ ܕܛܠܝܘܬܝ (*les jours de ma jeunesse*). Mais tout cela est si conjectural que l'on n'ose s'y arrêter; mieux vaudrait supposer que le lapicide a tout simplement oublié le ܕ à la fin du mot ܚܡܨ et que, par une distraction qu'expliquerait peut-être (?) son ignorance du syriaque, il l'aurait accolé au mot suivant. Cette dernière hypothèse devient tentante lorsqu'on songe qu'elle a comme un écho dans la 3e ligne, et surtout qu'elle garantit des anathèmes des grammairiens du syriaque.

3e *ligne*.

Nous avons déjà remarqué qu'il était d'autant plus difficile de saisir le sens de cette ligne que l'on ne savait par quel bout en commencer le déchiffrement. Si l'on pouvait prouver péremptoirement qu'il faut lire *de haut en bas*, et offrir en même temps une lecture satisfaisante, le résultat serait extrêmement important, car il nous forcerait peut-être à accepter la même direction dans les autres lignes, malgré toutes les raisons que nous avons fait valoir en faveur du sens contraire. Mais alors, il faut le dire tout de suite, l'on se trouverait devant l'inscription syriaque la plus étrange, et l'on perdrait, par ce fait, toute chance d'établir une correspondance entre le texte grec et l'épigraphe araméenne, — à moins de supposer l'existence d'une écriture boustrophédon *sui generis*. Dans l'espoir que quelqu'un voudra bien exa-

pas identique à celui du *pois chiche* en syriaque ܚܡܨܐ (cf. les autres variantes araméennes dans l'ouvrage d'Imm. Löw : *Aram. Pflanzennamen*, p. 171 seq.). La vocalisation, même moderne, de l'arabe *Ḥimṣ* (pour *Ḥimiṣ* = *Ḥmiṣ* = ܚܡܨ) tendrait à le prouver, d'autant que le nom même de la plante dans cette langue est manifestement un emprunt à l'araméen (cf. Fränkel, *Die aram. Fremdwörter im Arabisch.*, p. 141); on peut s'en assurer, au reste, par l'examen des formes *ḥimmiṣ* et *ḥimmaṣ*, auxquelles se rattache la prononciation vulgaire *ḥoummoṣ*. J'ignore si la forme ܚܡܨ donnée par Assemani dans sa *Bibl. Orient.* (passim) est correcte; si elle l'était, elle supposerait à son tour la forme pleine ܚܡܨܐ, dont elle serait peut-être un écourtement voulu, par distinction du nom de la ville de celui de la plante. والله أعلم !

miner à fond toutes ces possibilités, je vais décrire minutieusement cette 3e ligne : la photographie et la copie du P. Lammens, beaucoup plus nettes encore sur ce point que pour les autres lignes, ne laissent presque pas de place au doute sur la forme exacte des lettres reproduites par l'estampage.

La lettre 1 ne peut guère être un ; du moins elle ne doit pas être identifiée à la 4e lettre de la première ligne ni à la dernière de la deuxième ligne, dans lesquelles nous avons cru pouvoir, avec assurance, reconnaître des : c'est bien plutôt un , à peu près identique à celui de la trilingue de Zebed. La lettre suivante représente sûrement un , bien que la haste verticale soit légèrement recourbée vers la droite dans son extrémité supérieure. La lettre 3 ne peut être qu'un ou un ; la 4e un , si l'on en juge par sa grosseur relative, ou, moins probablement au point de vue paléographique, un ; enfin, la 5e, une lettre sur la valeur de laquelle je n'ose me prononcer en toute confiance, car, bien qu'elle ressemble beaucoup plus à la première de cette 3e ligne, elle tient cependant un peu du de , et s'écarte néanmoins de l'une et de l'autre en ce que le trait supérieur n'est ni arrondi ni coudé, mais offre une forme sinueuse dont l'ensemble reste cependant plutôt horizontal (cf. fig. 4).

*
* *

Resterait à savoir, au terme de cette étude, si l'inscription est vraiment complète(1). Outre que la réponse à cette question dépend principalement du sens que l'on doit attribuer à la 3e ligne, elle devient d'autant plus malaisée en l'espèce, que si l'on admet nos conclusions pour les deux premières lignes, on ne parvient à s'expliquer la présence du blanc dans la partie inférieure de l'épigraphe, qu'en supposant un lapicide ignorant le syriaque et sculptant ses lettres d'après un dessin préalable tracé sur la pierre elle-même : ce qui, par contre-coup, ne serait pas précisément pour nous fixer sur la valeur paléographique à accorder à notre document.

(1) La partie grecque ne semble pas l'être : cf. ΘΜ et ΤΕ qui sont très significatifs à cet égard. Les mêmes négligences de conception et d'exécution matérielle sont manifestes sur la trilingue de Zebed dont la parenté paléographique est si grande avec notre monument.

Malgré toutes ces réserves et tous ces regrets, le monument bilingue dont la découverte est due au zèle scientifique de mon vaillant confrère, se recommande vivement à l'attention des orientalistes. Son grand intérêt sera, je l'espère, mon excuse pour la longueur des développements dans lesquels son étude m'a conduit à entrer. Il va sans dire que je ne prétends nullement avoir vu toute la vérité à son endroit; mais je m'estimerai suffisamment récompensé si j'ai pu prouver que la direction de la lecture est *de bas en haut*, et si ce fait nouveau, que je crois indubitable, peut servir de base à des interprétations plus satisfaisantes que la mienne.

Dans tous les cas, il restera vrai que cette inscription, proche parente de celles de Zebed et de Dehhes, vient fort à propos affirmer l'extension d'un usage lapidaire dont on a retrouvé la trace jusque dans les traditions calligraphiques du XIII^e^ siècle, et prouver une fois de plus combien ce vieux sol de la Syrie est encore apte à rémunérer les efforts d'un explorateur intelligent.

Beyrouth, janvier 1902.

S. Ronzevalle, S. J.

LES

« MADAG » OU SACRIFICES ARMÉNIENS

N'allez pas craindre que, remontant le cours des âges, je m'attarde à vous parler des sacrifices de Caïn et d'Abel, ni même de celui de Noé. Je franchis d'un bond plus de 50 siècles et viens vous offrir les récits d'un témoin auriculaire. Il me semble que vous et vos lecteurs y prendrez plus d'intérêt que si, secouant la poussière des vieux livres, j'allais vous conter ce qu'on y trouve sur les sacrifices que les Arméniens se permettent d'offrir à la divinité. Je vous promets que mes récits ne remonteront même pas à 1881, époque où notre mission était fondée dans les deux Cappadoces et la Cilicie.

I

A mon arrivée dans le pays, en 1884, je trouvais à Césarée les anciens — la maison était établie depuis 15 mois — d'une très grande réserve lorsqu'il s'agissait de juger les personnes ou les choses, ici si différentes de celles de France. C'était charité autant que sagesse. Comment aurions-nous pu, en débarquant, juger de ce que nous ne connaissions et ne comprenions encore que très imparfaitement? D'ailleurs, le R. P. de Damas, supérieur de la mission, nous recommandait instamment, lors de ses visites, d'en agir ainsi.

Cette réserve nous fit éviter bien des erreurs, notamment dans la circonstance que voici. Le maître auxiliaire que nous avions pris à Césarée pour l'enseignement des langues du pays, catholique convaincu et excellent professeur, mourait dès 1886. Un

mois après, son fils aîné vint nous inviter au sacrifice (Madag) que la famille devait faire à cette occasion. Le R. P. de Saint-Albin, supérieur de la maison, n'est pas peu interloqué d'une semblable invitation, il ne sait s'il doit promettre ou refuser, se taire ou protester. Pour vaincre son indécision, on lui dit que Mgr l'évêque, aujourd'hui patriarche des Arméniens catholiques, présidera la cérémonie. Il était clair dès lors qu'il n'y avait plus à appréhender absolument rien de contraire à la religion, et l'invitation fut acceptée.

Ne pouvant faire sur l'heure une visite au prélat pour lui demander des renseignements, notre supérieur prend un rituel arménien catholique et, naturellement, n'y trouve aucune cérémonie indiquée sous le nom de Madag. Ce mot dans les dictionnaires signifie « tendre, jeune »; mais il a pris dans l'usage courant le sens de « sacrifice ». Il nous semblait impossible que la cérémonie du lendemain fût un sacrifice proprement dit; mais qu'est-ce que cela pourrait bien être? une sorte d'absoute? une cérémonie expiatoire? Nous nous perdions en conjectures.

Le lendemain, avant de quitter la maison, le R. P. de Saint-Albin eut soin de se munir d'un surplis et d'une étole, sans oublier le rituel et l'eau bénite : car il ne voulait pas être pris au dépourvu. Ici, en effet, lorsque des prêtres catholiques de divers rites assistent à une cérémonie, qui peut se répéter, il est d'usage de la faire successivement dans chacun des rites représentés. On trouvera sans doute que cela n'est pas fait pour abréger les cérémonies; mais ce point n'est pas encore en Orient la grande préoccupation du clergé ni des fidèles. Au reste, cet inconvénient paraît largement compensé par l'avantage de rendre sensible aux yeux du peuple l'unité du catholicisme, malgré la diversité des usages, des langues et des costumes.

En arrivant à la maison mortuaire, notre Supérieur en trouve les abords encombrés de personnes portant des ustensiles de ménage, — généralement une marmite en cuivre, — la cour d'entrée en est presque remplie. Tout en se frayant un passage à travers la foule, il se demandait ce que tant de gens pouvaient bien venir faire et surtout à quoi allaient servir leurs marmites.

Enfin il entre au divan. Monseigneur y était déjà, et l'on semblait ne plus attendre que lui pour commencer. Tout en fai-

sant les salutations d'usage, les gens de la maison s'empressent de faire les derniers préparatifs. On place au milieu de la salle le tabouret rond et bas qui sert de table à manger. Dès qu'on y eut placé, pour chaque invité, un couteau, une cuiller et un pain presque aussi mince et tout aussi souple que la serviette sur laquelle on le plie, les invités se rangent tout autour. Monseigneur récite le bénédicité et chacun s'empresse d'attaquer un plat énorme qui venait d'être servi. A peine les convives en ont-ils pris quelques bouchées qu'il disparaît pour être distribué aux gens qui attendent dans la cour et devant la porte. Un autre plat succède au premier et a le même sort. Il y en eut ainsi 17. Le tout se fit avec une telle rapidité que notre Supérieur, qui, semble-t-il, n'y avait pas mis assez d'empressement, disait ensuite par manière de plaisanterie qu'il mangeait plus à une collation de Carême qu'il ne l'avait fait à ce repas pourtant si copieux.

Tout cela, il nous le raconta lui-même à son retour, et aussi combien il avait été gêné par ce qu'il avait emporté, surtout par l'eau bénite.

« Mais... et le sacrifice? lui dîmes-nous.

— Le sacrifice?... je viens de vous le raconter; c'est cette distribution de nourriture.

— Pas autre chose?

— Non.

— Oh! alors, c'est bien légitime. Dans maints pays de France, on fait aussi à l'occasion d'un décès de larges aumônes en vivres ou en vêtements. Il n'y aurait que le nom à changer.

— Oui; mais changer le nom, est-ce possible? Le nom! c'est ici, comme ailleurs, le représentant du passé : cela ne se change pas, lorsque l'on tient tant soit peu aux traditions.

— Et si les traditions sont inacceptables?

— Alors on est obligé de prendre un biais : c'est ce qui a été fait ici avec beaucoup de bonheur, en conservant le mot tout en transformant la chose. »

On m'assure que notre Supérieur a dû arriver après les prières liturgiques qui se récitent dans la chambre mortuaire. Voilà le sacrifice tel que nous l'avons vu pratiquer chez les Arméniens catholiques de Césarée. Il paraît que parfois aussi on achète un ou deux moutons qu'on conduit chez soi : là, le bou-

cher les tue, les dépèce, et le propriétaire en distribue la viande aux indigents.

II

A cette occasion, un des nôtres se mit à chercher s'il n'y aurait pas moyen de justifier dans une certaine mesure l'usage des « Madag », sacrifices tels que les pratiquent les Arméniens non-catholiques. Le P. David Sayegh, S. J., originaire d'Alep et ancien professeur de Bzommar, qui devait être parfaitement au courant, fut prié de nous faire connaître en détail la cérémonie et les prières qui s'y récitent, comme aussi l'opinion des Arméniens catholiques sur ce point. La réponse fut catégorique : « Toujours et partout les catholiques ont eu ces pratiques en horreur, et elles sont dignes de réprobation comme superstitieuses. »

J'aurais voulu compléter au moins par des notes bibliographiques les détails donnés sur la cérémonie; mais je n'ai pas réussi à me procurer un rituel. J'ai néanmoins recueilli sur cet ouvrage un renseignement qui n'est pas sans importance. Il paraît qu'il y en a trois éditions notablement différentes : l'une imprimée à Saint-Jacques de Jérusalem, l'autre à Etchmiazin et la troisième, il me semble, à Constantinople. Celui qui me disait cela, ajoutait que les catholiques en ont, eux aussi, trois éditions : celle de Venise, celle de Trieste et celle de Vienne, et que chacune est également assez différente des deux autres. Je n'ai entre les mains que l'édition de Vienne (1880) et, naturellement, il n'y est pas plus question de Madag que dans celle que nous avions à Césarée.

Cependant je trouve dans une note que cette dernière fait mention de l'offrande de deux tourterelles ou de deux colombes à l'occasion des relevailles. Le prêtre catholique chargé de publier cette édition avait dû ne rien voir de mal à ce souvenir évangélique et n'avait pas jugé à propos de le supprimer. D'autant plus que dans le grand rituel des Arméniens non-catholiques, où il est aussi question de cette offrande, il n'est nullement question d'immolation ou de sacrifice. Je me rappelle avoir vu à Bizèri, près de Tokat, une grande multitude de pigeons sur les

toits du monastère. Le prêtre qui y faisait alors sa résidence, m'affirma qu'ils provenaient de ces sortes d'offrandes.

Le P. David nous a protesté que — quoi qu'il en soit des rituels — les Arméniens catholiques n'ont jamais adopté cet usage dans aucune des villes qu'il connaît. Moi-même, j'en ai en vain recherché la mention dans le rituel que j'ai entre les mains.

Mais une autre chose qui me paraît encore bien plus digne de remarque, c'est que, d'après le même grand rituel, « le « *Madag* » *proprement dit* n'est autre chose que la bénédiction qu'on donne dans l'église au froment et au vin offert par les fidèles pour servir plus tard à la messe », ce qui me paraît fournir un excellent argument à ceux qui veulent voir dans l'autre « Madag » une interpolation faite dans le rituel après la consommation du schisme. Pour les distinguer l'un de l'autre, l'éditeur ou antérieurement déjà un copiste aura ajouté à l'un des deux l'épithète de « véritable et proprement dit ». N'est-ce pas ainsi que, il y a quelques années, on a corrigé l'ère arménienne, qui ne commence qu'en 552 après Jesus-Christ? On a fini par trouver que pour un peuple qui se flatte de remonter au déluge, cette ère du schisme de Tovin était par trop récente, aussi en a-t-on créé une seconde à laquelle on a donné la même épithète de « véritable et proprement dite ».

Quant au « Madag » sans épithète, que le rituel appelle « sacrifice du Seigneur », voici l'ordre dans lequel les choses se passent. « La victime est un veau choisi sans tache qu'on amène à l'église en chantant des hymnes. A la porte du temple, on chante les psaumes XXXI, XXXIII, L et LXIV. Les deux premiers semblent surtout destinés à exciter la confiance, le dernier serait plutôt un chant de reconnaissance. Si le « Miserere » se trouve ici, il le doit sans doute à son dernier verset : « Vous « daignerez alors recevoir un sacrifice de justice, des oblations et « des holocaustes, alors de jeunes veaux seront placés sur votre « autel. »

Les psaumes sont suivis de plusieurs leçons tirées de l'Ancien Testament; puis on lit un évangile. Vient alors une prière à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant laquelle le célébrant place le bout de sa chape sur la tête du veau. Dans cette prière, qui est longue, on atteste à diverses reprises, que les sacrifices

de la loi naturelle et de la loi mosaïque n'étaient que la figure et l'ombre du vrai sacrifice du Calvaire, et que le Seigneur par la bouche de son prophète a rejeté de semblables immolations. Puis, après avoir parlé des ruses du démon pour séduire les hommes, arrive une conclusion à laquelle les prémisses ne nous avaient pas préparés, la voici : « Vous avez daigné agréer, Seigneur, que NOTRE NATION vous rendît un culte en dressant des tables et en offrant des sacrifices. » Il serait intéressant de savoir s'il y a beaucoup d'anciens textes liturgiques où la nation arménienne soit ainsi opposée aux autres nations chrétiennes.

A la suite de l'énumération des fins du sacrifice, c'est par l'intercession de la sainte Vierge, des martyrs, etc., qu'on demande à Dieu d'agréer favorablement celui qu'on lui offre. L'officiant fait alors avaler au veau du sel bénit, puis on l'égorge et on le fait cuire dans une chaudière ; enfin, à l'exception de la tête, des pieds et d'une portion laissée au choix du propriétaire de la victime et qui sont la part du prêtre sacrificateur, tout le reste est distribué aux assistants. Ce qui se passe ensuite n'est pas codifié par les rubriques du rituel.

Trop souvent, dans le festin qui suit comme nécessairement le sacrifice, les chants profanes remplacent les psaumes et les hymnes et l'on absorbe quantité d'une sorte d'anisette fabriquée dans le pays où on l'appelle « raki »; aussi notre P. David, en terminant sa note, ne craint pas de traiter d'orgies ces sortes de cérémonies.

III

En 1887, à l'occasion d'une sécheresse qui anéantit toutes les récoltes, les Arméniens non-catholiques firent un de ces sacrifices, à Marsivan.

La bête, couronnée de fleurs et parée, un peu comme nos bœufs gras, fut conduite à l'église où le clergé, précédé de la croix et des enfants de chœur, vint la recevoir à la porte. Après la cérémonie décrite plus haut, comme le sacrifice devait se faire au grand cimetière en dehors de la ville, le menu peuple prend les devants, suivi de la génisse (?) que deux hommes tiennent par une bonne corde. Le clergé, toujours précédé de la

croix et des enfants de chœur, la suit immédiatement; viennent ensuite les personnages importants parmi les Arméniens. La marche est fermée par la foule qui, après avoir assisté au défilé, veut bien l'augmenter.

Le cortège, semblable à une procession, passait devant l'église des Arméniens catholiques, où nous étions en résidence. On y était donc on ne peut mieux placé pour voir le défilé Nos Pères avaient alors pour hôte M^gr^ Léon Korkorouni, de Perkenik, archevêque de Malatia. Ce prélat, un de ceux qui ont beaucoup travaillé, au XIX^e^ siècle, pour ramener les Arméniens au catholicisme, ne pouvait se contenir à la vue du spectacle. C'était par des gestes aussi énergiques qu'expressifs qu'il témoignait combien il réprouvait une semblable cérémonie et il accompagnait ses gestes de l'épithète de giaour (1). Nous en éprouvions, nous autres, une certaine peine. Il nous semblait que de pareils procédés ne pouvaient avoir d'autre résultat que celui de nous aliéner ceux que, sur l'ordre de Léon XIII, nous étions venus convier à l'unité.

L'archevêque, qui s'était aperçu de notre contenance gênée, nous dit : « Vous ne faites que d'arriver : vous ne connaissez pas notre peuple. La part du feu est faite. Si parmi tous les gens qui viennent de passer, il en est quelqu'un qui se fasse catholique, c'est que frappé des marques de réprobation que je viens de donner à leur cérémonie, il aura réfléchi et reconnu combien elle est contraire à la vraie foi. » Nous ne répondîmes rien au prélat : il pouvait avoir raison.

Je ne crois pas que saint Paul ait exprimé un véritable embarras, lorsque dans sa première épître aux Corinthiens (IV, 21) il leur demandait s'ils voulaient qu'il vînt à eux avec la verge ou avec la charité. Mais ce que je sais fort bien, c'est que, pour claire et évidente que soit la théorie, il n'est pas du tout facile, dans les cas particuliers, de discerner d'avance et pratiquement lequel des deux est préférable. La rudesse rebute, c'est vrai; mais la bonté, ici comme ailleurs, passe trop souvent pour faiblesse et timidité.

(1) Certains Arméniens voudraient dériver ce mot de *gôv*, qui dans leur langue signifie « vache », et lui donner la signification d'*adorateur de vache*. Toutefois ce mot est plutôt la corruption du nom de Gaures, qu'on trouve écrit « Giaoures » dans nos anciennes relations des missions du Levant.

Pour achever ce qui me restait à dire sur le sacrifice de Marsivan, je dois ajouter qu'au cimetière, à la suite de nouvelles prières et cérémonies, la bête fut couchée sur un tas de gros cailloux roulés, tombeau, assure la tradition, de trois martyrs, qui dans la circonstance servit d'autel.

A l'occasion de ce sacrifice, un professeur du collège protestant de la localité écrivit en Amérique une lettre où il mettait en relief tout ce que cette cérémonie lui paraissait avoir de paganisme. Elle devait être fort bien écrite, car elle sortit du bulletin de leurs missions pour être reproduite et commentée par divers journaux. Bientôt les quelques centaines d'Arméniens établis aux États-Unis ne furent pas peu ennuyés de tout le bruit qui se fit autour de cette lettre, et des renseignements qu'on se faisait, paraît-il, un malin plaisir de leur demander sur leurs sacrifices de vaches. Ils finirent par en être exaspérés, et s'adressèrent à leur Patriarche de Koum Kapou (Porte de sable, nom du quartier de Constantinople où se trouve la résidence patriarcale des Arméniens non-catholiques), pour se plaindre amèrement de leurs coreligionnaires de Marsivan, et des soupçons injurieux de paganisme que leur cérémonie faisait planer sur eux.

Le Patriarcat s'émut, et l'on rédigea une circulaire enjoignant de ne plus faire de sacrifices, avec grand apparat, au moins dans les villes où résidaient des étrangers. Cette circulaire en rappelle une autre qui remonte aux premières années du XIX^e^ siècle (vers 1808), dont l'occasion avait été un sacrifice fait à l'église même de Koum Kapou. La génisse affolée s'était soudain échappée, et avait parcouru plusieurs quartiers de la capitale, poursuivie par des voyous qui lui jetaient des pierres en criant : « Voilà le Dieu des Giaour qui s'enfuit! »

IV

Ces deux circulaires n'avaient pas plus l'une que l'autre le but d'interdire les sacrifices sanglants aux Arméniens non-catholiques. Elles prétendaient seulement obvier aux inconvénients qui pouvaient en résulter. Je le compris bien, lorsqu'en 1891,

causant avec le prêtre du village de la plaine d'Artova, au S. de Tokat, il me conduisit voir des ruines, — quelques traces de fondations, — et me dit qu'il y avait eu là jadis un monastère de Notre-Dame de Khouïkècèn (qui coupe ou guérit la manie). Me montrant ensuite un tas de pierres, analogue à celui du cimetière de Marsivan, il ajouta que chaque année, pour la fête de l'Assomption, le village y fait un sacrifice solennel.

« Mais, lui dis-je, le Patriarche n'a-t-il pas envoyé, il y a quelques années, une circulaire pour défendre d'en faire?

— C'est vrai, me répondit-il; mais ce n'était que pour les villes. Dans les villages, nos gens ne comprendraient pas l'abolition de cette coutume. »

Je fus sur le point de lui répliquer : « Ils ne comprendraient peut-être que trop combien votre Église a fait fausse route; puisque vous condamneriez, comme mauvaise, une œuvre que vous avez regardée si longtemps comme bonne et méritoire. » Pendant que je réfléchissais à l'opportunité d'engager cette discussion, il se mit à parler d'autre chose, et j'en restai là.

On ne reverra donc pas se renouveler de sitôt les fêtes du 13 septembre 1804, à Sivas, où l'on égorgea tant de béliers et d'autres victimes à l'occasion de la dédicace de l'église principale qu'on venait de rebâtir. Aujourd'hui, les habitants de cette ville qui veulent offrir un sacrifice, conduisent leurs victimes au monastère de Sainte-Croix, le seul où l'on soit sûr de rencontrer un prêtre, parce qu'il est bien doté et sert de résidence à l'archevêque. La chose se fait sans cérémonie et sans apparat. C'est tout, m'a-t-on assuré, si l'on obtient que quelque prêtre bénisse le sel qu'on doit faire avaler à la victime. On m'a même nommé un prêtre qui a toujours refusé de le faire, désapprouvant cette cérémonie tout autant que le sacrifice. Ce qui fait voir que dans les Églises séparées, — un peu comme dans le Protestantisme, — ceux qui assument la charge de diriger les autres, se regardent tous comme interprètes infaillibles de la loi et des prophètes.

Je n'ai jamais entendu dire que le clergé intervienne pour les sacrifices de volailles, qui sont fort en usage. A Césarée il s'en faisait — et sans doute il s'en fait encore — à l'antique cimetière de S.-Mercure, situé à 20 minutes S.-E. de la ville. On y voit des substructions assez considérables que la tradition in-

dique comme les vestiges du monastère où saint Basile aurait eu la vision qui lui fit connaître la mort de Julien l'Apostat. J'ai également remarqué du sang sur les tombes dans les cimetières arméniens non-catholiques de Sivas et de Marsivan. C'étaient des traces de sacrifices de volailles : on m'a dit que parfois ils sont accompagnés d'imprécations contre les ennemis du sacrificateur ou ceux du mort.

Dans nos parages, ordinairement, surtout dans les villes, on se contente de ce que je viens de dire. Mais s'il survient une épidémie, une sécheresse, si les Musulmans offrent un sacrifice, les Arméniens non-catholiques ne croient pas pouvoir rester en retard. C'est ce que nous vîmes à Césarée, en 1891.

Cette année-là, le 21 juin, le choléra s'abattit sur la ville et, dans l'espace de 4 jours, y fit 400 victimes, rien que chez les chrétiens. La mortalité, tout le monde le disait alors, était encore bien plus grande chez les Musulmans. Ces derniers immolèrent un chameau et le dimanche suivant les Arméniens non-catholiques offrirent leur sacrifice. Chacun d'eux s'empressa de se munir du sang de la victime et d'en tracer des croix sur les montants et le linteau des portes de leurs demeures. Nous eûmes d'abord une impression pénible en y entrant soigner les malades. Cette fois encore, nous crûmes préférable de ne rien dire et de renvoyer à plus tard des reproches qui n'eussent pas été compris.

« Dieu n'ordonna-t-il pas aux Israélites de teindre les montants et le linteau de leurs portes avec le sang de l'agneau pascal?

— Oui; mais... vous n'êtes pas Juifs.

— Sans doute; aussi au lieu de teindre nos portes nous sommes-nous contentés d'y tracer la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Cherchez à leur montrer que toute l'efficacité du sang de l'agneau venait de l'ordre de Dieu et de ce qu'il était la figure de celui de Jésus-Christ; tandis que celui dont ils ont barbouillé leurs portes, sans que Dieu l'ait ordonné, et alors que le temps des figures est passé, est une pure superstition comme leurs sacrifices. Cela est trop subtil. Pourquoi Dieu n'aurait-il pas pour agréable de la part des chrétiens, ce qui le lui a été de la part des Israélites? Ils ne sortent pas de là.

En 1900, à l'occasion d'une sécheresse, des sacrifices solennels ont eu lieu à Tokat, à Marsivan et ailleurs encore. J'eus quelques jours après l'occasion de parler de celui qui s'était fait à Tokat. Les Arméniens non-catholiques cherchèrent d'abord à nier le fait; mais il était trop avéré et ils furent bien obligés d'en convenir.

V

En somme, il semble bien que les Arméniens non-catholiques ne soient pas précisément fiers de cette pratique de leur Église. Dans une discussion qui remonte déjà à plusieurs années, l'un d'entre eux m'affirmait carrément qu'elle avait été abolie. Je me contentai de lui demander si on l'avait retranchée du Rituel. Il fut bien obligé de m'avouer que non.

Il ne serait pourtant pas impossible d'abolir cette coutume qu'on peut traiter d'hérétique, tant elle est manifestement opposée à l'Écriture. Ma conviction c'est qu'on ne le fera pas; car, dans l'ordre surnaturel pour passer du mal au bien, la grâce de Dieu est absolument nécessaire. Or, si cette grâce n'est pas refusée au chrétien de bonne foi qui se trouve engagé dans un groupe religieux autre que la véritable Église de Jésus-Christ, cette grâce peut-elle être donnée au groupe entier?... J'ai beau interroger l'histoire des groupes protestants et celle des Églises orientales, je ne vois aucun exemple qui puisse me permettre de répondre affirmativement. Ces sortes de groupes semblent plutôt irrémissiblement condamnés à aller de mal en pis.

Si quelqu'un cependant voulait l'entreprendre, humainement, la première chose à faire serait de donner une grande importance au « Madag véritable et proprement dit » dont nous avons vu qu'il est question dans le grand Rituel, de le rétablir partout où il serait tombé en désuétude, et enfin de le célébrer avec le plus de solennité possible.

Il faudrait ensuite féliciter et encourager les prêtres qui refusent leur concours à ces sacrifices, et plus tard leur faire promettre avant leur ordination d'en *agir toujours* ainsi; les persuader, en attendant, que les plus instruits et les plus honorables parmi les Arméniens ont souvent regretté cette coutume, qui

est comme une tache sur leur Église; que les évêques et les patriarches, loin de la favoriser, l'ont plutôt blâmée; qu'en général ils ont fait des efforts pour la restreindre et qu'ils eussent sans doute cherché à l'abolir d'une manière absolue, s'ils n'avaient craint de provoquer de plus grands maux.

La cupidité a été plusieurs fois signalée comme une des causes du maintien de cette coutume, et cela a été fait même par les « Lettres Édifiantes », dont la modération vis-à-vis des Arméniens va jusqu'à ne parler que de leurs bonnes qualités, tout comme aurait pu faire une mère. Cela montre qu'elles ont été écrites par des hommes à l'esprit apostolique; car il n'y a qu'eux pour avoir comme saint Paul (Gal., IV, 19), des cœurs de mère.

Mais enfin, le temps change tout et cet obstacle de jadis deviendrait facilement aujourd'hui un moyen de supprimer cet abus. C'est ainsi qu'il y a déjà plus de dix ans les administrateurs du monastère de Marsivan, d'accord en cela avec le prêtre qui y résidait, se mirent de leur propre initiative à persuader à ceux qui y venaient offrir des sacrifices, qu'au lieu d'immoler leurs victimes, ils feraient mieux d'en faire don au couvent; et qu'offerts de cette manière leurs sacrifices en seraient tout aussi agréables à Dieu et beaucoup plus profitables aux hommes. Sans doute les sacrificateurs ne se laissaient pas toujours convaincre; mais ce monastère possède actuellement de beaux troupeaux qui n'auraient pas d'autre origine. Pourquoi cela ne se généraliserait-il pas, non seulement pour tous les monastères, mais pour toutes les églises? Personne n'y perdrait rien, et l'on supprimerait un abus criant.

Enfin la presse arménienne aurait là un fort beau rôle. Les gens instruits, en particulier les RR. PP. Mékhitaristes, à qui la nation doit tant, trouveraient certainement dans leurs bibliothèques ou celles de l'Europe la preuve que cette coutume ne s'est introduite dans l'Église arménienne qu'entre le IX^e^ et le XIII^e^ siècle. Ils pourraient même arriver à en découvrir l'auteur, les circonstances et le motif; à moins que — ce n'est pas impossible — la première initiative n'en revienne au peuple. A la vue des conquérants offrant des victimes dans les grandes circonstances de leur vie, le peuple arménien aurait suivi leur exemple. Les pasteurs eussent peu à peu été entraînés par leur

troupeau, et un beau jour quelqu'un eût cru régulariser la chose en insérant dans le Rituel une formule de sacrifice avec des rubriques.

Il est vrai que les Arméniens non-catholiques prétendent faire remonter la chose jusqu'à saint Grégoire l'Illuminateur, leur glorieux apôtre du IVe siècle, qui, disent-ils, leur a recommandé de ne pas omettre les « Madag ».

A quoi les Arméniens catholiques répondent : « Nous vénérons au moins autant que vous saint Grégoire, notre Père dans la foi ; mais tous les écrits que nous possédons et qui portent son nom (1), sont-ils bien authentiques ? — Supposé qu'ils le soient, cette mention isolée des sacrifices ne serait-elle pas une interpolation ? Dans le cas, elle eût été d'autant plus facile à déguiser qu'il ne s'agit que d'un mot, et qu'il a pu être glissé dans une énumération. Mais alors même qu'on admettrait qu'il n'y a eu ni fraude ni erreur, ce mot sacrifice « Madag » avait-il sous la plume de saint Grégoire la signification que nous lui donnons, nous, aujourd'hui, et qu'il n'a même pas encore dans tous nos dictionnaires ? N'aurait-il pas plutôt la signification que lui attribue votre grand Rituel ? ou bien encore ce texte ne serait-il pas chez notre saint Père l'Illuminateur une réminiscence de la fin de l'épître aux Hébreux (XIII, 16) où le grand apôtre exhorte ses frères selon la foi et selon la chair à ne pas oublier *la bienfaisance* et *la communion,* parce que de tels SACRIFICES nous rendent Dieu favorable ? »

M. D. GIRARD,

Missionnaire latin à Tokat.

(1) Ces écrits se trouvent dans un manuscrit arménien, — le codex de l'ancienne Bibliothèque royale de Paris, — et comprennent : 1° vingt-trois Homélies, publiées pour la première fois, en 1837, par les Mékhitaristes de Venise ; — 2° une institution de la Foi, composée en faveur du roi et du royaume d'Arménie. Des critiques ont prétendu que ce travail ne daterait que du milieu du XIIIe siècle ; — enfin 3° des hymnes et des prières insérées dans le Bréviaire arménien.

Η ΠΑΠΙΚΗ ΕΓΚΥΚΛΙΟΣ
ΚΑΙ Η ΑΘΗΝΑΙΑ ΚΑΠΙΤΩΛΕΙΟΣ ΧΗΝ
ΗΤΟΙ
ΔΙΟΜΗΔΗΣ ΚΥΡΙΑΚΟΣ ΚΑΙ ΧΑΡΑΛΑΜΠΙΟΣ ΧΗΝΟΣΚΟΠΟΣ (1).

Πρό τινος μόνον περιῆλθεν εἰς γνῶσίν μου ἡ ἐν τῇ « Ἀνάπλασις » δημοσιευθεῖσα πρὸ καιροῦ διατριβὴ τοῦ κ. Διομήδους Κυφιακοῦ· πρὸς ὃν ταύτην τὴν ὁποιανδήποτε ἔδοξεν ἀποστεῖλαι ἀντιγραφήν.

Α'.

Οἱ φόβοι τοῦ Κυριακοῦ καὶ ἡ φυσιολογικὴ ἐξήγησις τοῦ Χηνοσκόπου.

Ὁ Πάπας Λέων ΙΓ'. ὁ ἀτρέπτως ἐπακολουθῶν τοῖς ἐπιχειρήμασι τῶν προκατόχων αὐτοῦ Παπῶν τῶν παντοίοις τρόποις καὶ πάντα χρόνον ἐπιβουλευόντων τῇ ὀρθοδοξίᾳ καὶ τῷ Ἑλληνισμῷ, ἐσχάτως ἠγήσατο ἀνεφευρεῖν καινουργόν τινα μηχανήν, δι' ἧς ἀθορύβως εἰσδύσας εἰς τὸ ὀρθόδοξον στρατόπεδον, ἤθελεν ἐκ θεμελίων ἀνατινάξει εἰς τὸν ἀέρα αὐτὴν τὴν ἀκρόπολιν, συμπεριθάπτων ἐν τοῖς ἐρειπίοις αὐτῆς ὀρθοδοξίαν ὁμοῦ καὶ ἑλληνισμόν, εἰ τῇ παμφιλοστόργῳ τῶν τῆς Ἑλλάδος θεῶν εὐνοίᾳ Διόθρεπτος χὴν μὴ ἀπεξέβαλε πολέμου βοήν. Ἀφροντίστως γὰρ κοιμωμένων τῶν τοῦ ὀρθοδόξου πεδίου φρουρῶν, Λέων ὁ ΙΓ'. ὁ ἀκοιμήτως φυλάττων τοὺς καιροὺς ἀπέστειλε πρὸ μηνῶν

(1) Des difficultés typographique ont retardé la publication de cet article qui aurait dû paraître dans la livraison précédente.

(*La Rédaction.*)

ἐπιστολὴν ἐγκύκλιον πρὸς τοὺς ἐν Ἑλλάδι καθολικοὺς Ἐπισκόπους πραγματευομένην περὶ ἱδρύσεως ἐν Ἀθήναις ἱεροσπουδαστηρίου πρὸς μόρφωσιν τῶν τοῦ καθολικοῦ δόγματος μελλόντων ἱερέων. Ὢ τῆς καταχθονίου τοῦ Πάπα μηχανῆς! οἵμοι τοῦ ἔθνους καὶ τῆς ὀρθοδοξίας ἁπάσης! Ἀλλ' εὐτυχῶς, ἐν τῇ ἀκατανοήτῳ τῶν ὀρθοδοξούντων ἀδρανείᾳ ὧν καὶ πλεῖστοι, ὀλίγου δεῖν, ἐνεδίδοσαν εἰς τὰς παπικὰς τέχνας, ἐπαγρυπνῶν διετέλει ἐπὶ τοῖς στενώτατα ἀλλήλοις συνδεδεμένοις τοῦ τε Κράτους καὶ τῆς θρησκείας συμφέρουσιν, ὁ ἐν τῷ ἐν Ἀθήναις πανεπιστημίῳ ὀρθόκρανος τῆς ἐλευθεριοφρονοδιαμαρτυρομενορθετεροδόξου θεολογίας καθηγητής, κ. Διομήδης Κυριακός, ὅστις μετὰ ἑλληνικωτάτης(;) ἁβρότητος καὶ εὐφυεστάτων τρόπων κατήγγειλε τοῖς ὁμοθρήσκοις λαοῖς τὴν τοῦ Λεόντος ΙΓ΄. ἐπιστολήν.

Ὁ κ. τῆς παντοιοθρήσκου θεολογίας καθηγητής, ὁ καὶ ἐκ τῆς ἱστορίας εἰδὼς τὴν γλῶσσαν τῆς Ῥώμης, τῆς ὑπὸ φιλικωτάτας ἐκφράσεις πάντοτε καλυπτούσης κακορράφεῖς σκοπούς, ὀξυδερκεῖ τῷ ὄμματι ἐν τοῖς τοῦ Πάπα φιλελληνικωτάτοις λόγοις καταλαβὼν τὰς ἐντὸς παπικὰς διανοίας, κατανοήσας τὰ κλεψίνοα τεχνάσματα τοσούτῳ σαφέστερον, ὅσῳ μᾶλλον ἀγωνίζεται ὁ Λέων καταπεῖσαι τοὺς Ἕλληνας τὸν ἀκραιφνῆ καὶ γνήσιον φιλελληνισμὸν Αὐτοῦ, καὶ μετὰ ἀῤῥήτου φρικιάσεως προσυναισθόμενος τὸν ἐπικείμενον τοῖς ὀρθοδόξοις πληθυσμοῖς ἄκρον κίνδυνον, τὸν ὑποκρυφέντα ἐν τῇ δολοπλόκῳ πρὸς τοὺς καθολικοὺς ἐν Ἑλλάδι Ἐπισκόπους ἐγκυκλίῳ, συνέῤῥαψεν ἄρθρον τι ὑπὲρ ἀμύνης τῶν τὰ δεινὰ ὑπὸ τῆς ῥωμαϊκῆς γλώσσης κινδυνευόντων ὀρθοδόξου τε ὀνόματος καὶ ἑλληνικοῦ ἐδάφους. Καὶ ὄντως, ἐπιτυχέστατα ἐφαρμόττων τοῖς ἐν Ῥώμῃ ὁ ἐν Ἀθήναις (ἐννοεῖται, ὁ Κυριακός) τὸ τοῦ Βιργιλίου « φοβοῦμαι τοὺς Δαναοὺς καὶ δῶρα φέροντας » καὶ ἑλληνικώτατα(;) διερμηνεύσας τὴν ῥωμαϊκῇ τῇ γλώσσῃ γεγραμμένην τοῦ Πάπα ἐγκύκλιον ἀπεκάλυψε τὰς ἐπιβουλάς, διέλυσε τὰς τέχνας, καὶ ἀπογυμνώσας τὰ πανολέθρια παπικὰ μηχανήματα, διέσωσε τὰ πάτρια, τὰ ἐθνικά τε καὶ τὰ θρησκευτικά. Παπαὶ τοῦ θαυματουργοῦ κυριακοῦ ἄρθρου! Ἐν δὲ τούτῳ τῷ ὑπὲρ τῶν ἱερῶν καὶ ὁσίων ἀγῶνι εἰς τοσοῦτο προῆλθεν ὁ κ. Διομήδης ἱπποτικῆς εὐγενείας ὥστε ἐπιλαθόμενος ἐπὶ μικρὸν ἧς κατέχει ἐν τῇ κοινωνίᾳ σχετικῆς θέσεως μετ' ἀκαταφαντάστου ἀγροικίας ν' αὐθαδιάζηται πρὸς τὸν ὑπέρτατον τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας Ἀρχηγόν, τὸν μέγαν Λέοντα ΙΓ^ον^ ὅστις σεμνοπρεπέστατα καθήμενος ἐπὶ τῆς ἄκρας κορυφῆς τῆς ἐν ἀνθρώποις κοινωνικῆς κλίμακος,

ἀπρόσιτος πάμπαν ταῖς ὕβρεσι καὶ λοιδορίαις, ἀπροφυλάκτως ἐπιβάλλει τοῖς πᾶσιν, ἀπαιδεύτοις τε καὶ λογίοις, ἡγεμόσι τε καὶ λαοῖς ἀκραιφνέστατον σέβας, καὶ ἀπερίγραπτον θαυμασμόν. Τοιοῦτον καὶ τοσοῦτον πάνσεπτον Ἀρχιερέα ἐτόλμησε νὰ ἐξελέγξῃ ὡς ἐπιβουλεύοντα καὶ δολορραφοῦντα, ὡς καὶ πάσχοντα ὑπ' ἐμμόνου ἰδέας (idée fixe!) ὁ κ. Διομήδης Κυριακός!

Ἐν τούτοις, μὴ νομίσῃ τις ὅτι οἱ πλεῖστοι τῶν ἀξιοτίμων καὶ ὀρθοφρονούντων Ἑλλήνων συμμετέχουσι τοιούτων ἀσέμνων καὶ ἀντιχριστιανικῶν τοῦ τῆς θεολογίας καθηγητοῦ φρονημάτων· πολλοῦ γε δεῖ. Μᾶλλον δέ, οἶδα πολλοὺς ἐν τῇ Ἀνατολῇ εὐπαιδεύτους καὶ διαπρεπεῖς ὀρθοδόξους, οἵστισι συνδιαλεξάμενος πολλάκις ἔτυχον περὶ τῶν τῆς Ἐκκλησίας, ἐμφορουμένους μὲν ὑπὸ λίαν εὐγενῶν εἰλικρινοῦς σεβασμοῦ αἰσθημάτων πρὸς τὸν Λέοντα ΙΓ΄. πρὸς τὴν καθολικὴν ἐκκλησίαν, πρὸς τὰ σεβάσμια μέλη ἀμφοτέρου τοῦ δυτικοῦ κλήρου, ἐγκαρδίως δὲ ἀποδοκιμάζοντας τὸ ὑπάρχον μεταξὺ ἀδελφῶν ἀναπολόγητον σχίσμα καὶ δριμύτατα κατακρίνοντας τούς, λόγων ἕνεκεν ἥκιστα εὐαγγελικῶν, κωλύοντας τὴν ὑπερπόθητον μεταξὺ τῶν ἄλλοτε τέκνων τῆς μιᾶς καὶ αὐτῆς Μητρός, τῆς τοῦ Χριστοῦ Ἐκκλησίας συνδιαλλαγὴν καὶ συμφιλίωσιν. Τούτων ἐν πρώτοις ἐπὶ ἀσπόνδῳ κατὰ τῆς δυτικῆς Ἐκκλησίας ἐχθρότητι διακρίνεται ὁ τῆς θεολογίας καθηγητής, κ. Κυριακός. Μέμνημαι ἐρωτήσας ποτὲ φίλον τινὰ τοῦ κυρίου τούτου, ὀρθόδοξον τὸ δόγμα, τίνα πρεσβεύει ὁ κ. καθηγητὴς θρησκείαν, Τίς οἶδε; ἀπήντησε, πιθανὸν οὐδεμίαν. Καὶ ὁ μηδεμίαν πρεσβεύων θρησκείαν, ὁ κ. Κυριακὸς ἀντεπεξελθὼν λυσσωδῶς ἐπιτίθεται τῇ πατρικῇ καὶ εὐγενεστάτῃ προθέσει τοῦ Λέοντος ΙΓου, καὶ αὐτοχειροτονήτως σχηματίζεται ἀμύντωρ τῆς ἐν πάσῃ τῇ Ἀνατολῇ ἀπειλουμένης ὀρθοδοξίας! Τί τούτου παραδοξότερον ἢ μᾶλλον αὐθαδέστερον; Ναί, ὁ ἐγκωμιαστὴς τοῦ Λουθήρου, ὁ εὐμενέστατα διακείμενος ταῖς τῶν διαμαρτυρομένων πεπλανημέναις δοξασίαις, ὁ ὀπαδὸς τοῦ Ρενάν, ὁ ἐπαινέτης τῆς ἀσεβοῦς τύρβης τῶν ἀθέων ἐγκυκλοπαιδιστῶν τοῦ προπαρελθόντος αἰῶνος, Βολταίρου, μετὰ τῶν συνεταίρων αὐτοῦ, καὶ ὅλως, ὁ φίλα φρονῶν πᾶσι τοῖς ἀποστράτοις τῆς τοῦ Χριστοῦ Ἐκκλησίας, οὗτος περιβαλλόμενος κατὰ καιροὺς ζηλωτοῦ ὀρθοδόξου τὸ πρόσχημα, ὅπως εὐχερέστερον ἀναπλανήσῃ τοὺς ἁπλουστέρους, ἀντιπαρατάττεται τοῖς τοῦ παπικοῦ ἐγγράφου πανούργοις ἐπιπλοκίαις, ἀγωνιζόμενος ὑπὲρ τοῦ κατακινδυνεύοντος γνησίου χριστιανισμοῦ, καὶ ἔντρομος (οὐ παίζων λέγω) καθορᾷ τὴν μελετωμένην ἀπὸ

τοῦ Πάπα ἱεροσπουδαστηρίου ἐν Ἀθήναις ἵδρυσιν! Καὶ μάλα εἰκότως. Τί γὰρ τόσῳ ἐν τῇ παπικῇ προαιρέσει συνταράττει, καὶ εἰς τοσοῦτῳ περισπούδαστον ἐμβάλλει ἀμηχανίαν τὸν κ. καθηγητήν; Μήπως τὸ καθ' αὑτὸ τοῦ ἐν Ἀθήναις ἐγκαταστηθησομένου ἱεροσπουδαστηρίου τούτου; οὐδαμῶς. Μᾶλλον δὲ ὑπό τινα ἔποψιν σκεπτόμενος τὸ πρᾶγμα ὁ κ. καθηγητὴς προαισθάνεται ὄφελός τι προσγινόμενον τῇ Ἑλλάδι καὶ τῷ ἑλληνισμῷ, καθότι ἐν μέσαις ταῖς Ἀθήναις ἐκπαιδευόμενοι οἱ μέλλοντες καθολικοὶ ἱερεῖς ἀνεπαισθήτως ἐπενεργοῦντος τοῦ, ἐν ᾧ ζῶσι, περιέχοντος, ἀπροφυλάκτως θὰ ἀρύωνται ἑλληνικὰς ἰδέας καὶ ἑλληνικὰ φρονήματα, ὥστε ἀντὶ τῆς μέχρι τοῦδε πρὸς πᾶν ὅτι ἑλληνικὸν ἀποστροφῆς, ἧς ἐνεφοροῦντο οἱ ἐν Ῥώμῃ μεμορφωμένοι ἱερεῖς, ποιάτις στοργὴ πρὸς τὴν Ἑλλάδα, καὶ Ἑλληνικὰ αἰσθήματα θέλουσι τοῦ λοιποῦ ἐμφωλεύσει ἐν τῇ καρδίᾳ αὐτῶν. Πόθεν λοιπὸν οἱ φόβοι τοῦ κ. Διομήδους; Πόθεν; Ἀκούσατε τοῦ κ. καθηγητοῦ τοῦ τὸ πρῶτον εἰλικρινῶς ἀποφαίνοντος τὴν γνώμην αὐτοῦ· Φοβεῖται ὁ κ. Κυριακὸς τὴν ἐν Ἀθήναις καθολικοῦ ἱεροσπουδαστηρίου ἵδρυσιν τῶν ἑξῆς ἕνεκα α) ὅτι αἱ Ἀθῆναι θὰ γείνωσι κέντρον καθολικῶν θεολογικῶν σπουδῶν, β) ὅτι ἡ καθολικὴ θεολογικὴ σχολὴ τῶν Ἀθηνῶν θὰ προπαρασκευάζῃ πιθανῶς καθολικοὺς ἱεραποστόλους εὐχερέστερον χειριζομένους τόν τε προφορικὸν καὶ τὸν γραπτὸν ἑλληνικὸν λόγον, γ) ὅτι εἰς τὰς Ἀθήνας θὰ συγκεντρωθῶσι λατῖνοι θεολόγοι, καὶ θεολογικὴ λατινικὴ ζωὴ θὰ ἀναπτυχθῇ ἐν αὐταῖς, ἐκθηλουμένη ἴσως καὶ δι' ἐκδόσεως φύλλων καὶ ἄλλως πως. « Ἰδοὺ τὸ κακόν, λέγει ἀναστενάζων ὁ κ. καθηγητής, ἰδοὺ τὸ κακόν, τὸ ἐκ τῆς ἱδρύσεως καθολικοῦ ἱεροσπουδαστηρίου ἐν Ἀθήναις δυνάμενον νὰ προκύψῃ. » Ἔχομεν ὁμολογοῦντα τὸν ἔνοχον. Κατορρώδεῖ ὁ δεινὸς θεολόγος τὰς καθολικὰς σπουδὰς ἐν Ἀθήναις, διὰ τίνα λόγον; Εἰ προῦκειτο περὶ ἱδρύσεως Ἀθήνησι διαμαρτυρομένων θεολογικῶν σπουδῶν, ὧν τὴν ἀκμὴν ηὐτύχησε θαυμάζων ἀνὰ τὴν Γερμανίαν κατὰ τὴν περυσινὴν ἐπιθεώρησιν αὐτοῦ, οὐδόλως θὰ ἐταράττετο ὁ πανάγρυπνος τῆς ὀρθοδοξίας φρουρός, ἀπ' ἐναντίας, μετὰ πολλῆς τῆς προθυμίας θὰ ἀπεδέχετο τὴν πρότασιν καὶ δραστηρίως θὰ συνειργάζετο πρὸς τὴν ὡς τάχιστα πραγματοποίησιν τοῦ τόσον τῇ τε ὀρθοδοξίᾳ καὶ τῷ ἑλληνισμῷ ἐπωφελοῦς ἔργου τούτου. Οἱ ὁμόθρησκοι τοῦ κ. Κυριακοῦ, οἱ μέλλοντες τῆς θεολογίας ἐν τῷ ἀθηναίῳ πανεπιστημίῳ καθηγηταὶ οὐκ ἂν ἠναγκάζοντο τοῦ λοιποῦ μεταβάντες εἰς τὴν Γερμανίαν (ἔνθα ἡ Ἑστία τοῦ προτεσταντισμοῦ) νὰ μαθητεύωνται τὴν γνησίαν ὀρθοδοξίαν ἐν τοῖς προτεσταντικοῖς

πανεπιστημίοις. Ἐγκαταστάσης οἴκοι διαμαρτυρομένης θεολογικῆς σχολῆς θὰ ἐφείδοντο οἱ τῆς ὀρθοδόξου θεολογίας φοιτηταὶ δαπανῶν καὶ κόπων! Νῦν δέ, προκειμένου περὶ ἐγκαταστάσεως καθολικοῦ ἱεροσπουδαστηρίου, φρικιάζει ὁ ἐπιθεωρητὴς τοῦ πνεύματος τῶν αἰώνων ὁ κ. Διομήδης μόνον τὸ φάντασμα καθολικῆς τινος θεολογικῆς σχολῆς, καὶ ταῦτα, συνειδὼς ὁ κ. καθηγητὴς τὴν παρακμὴν τῶν καθολικῶν θεολογικῶν σπουδῶν! τίνος ἕνεκα; Πρόχειρος ὁ λόγος. Ἐγκαθιδρυομένης Ἀθήνησι καθολικῆς θεολογίας σχολῆς, θὰ ἠμαυροῦτο τὸ τηλαυγέστατον ἄστρον τοῦ θεολόγου Διομήδους, ὁ κ. καθηγητής, ὁ ἐπὶ πολλὰ ἔτη ἀπροσκόπτως καὶ ἀνεφέλως ἐκτελῶν τὴν διδασκαλικὴν τροχιὰν αὐτοῦ, θὰ προσέκρουε πρὸς ἀνυπερβάτους θεολογικὰς δυσχερείας, τὰ μάλα κινδυνευούσης τῆς παναθηναίας αὐτοῦ φήμης· ἡ καθολικὴ θεολογικὴ σχολὴ θὰ ἀπεδείκνυε τοῖς Ἕλλησιν ὀρθοδόξοις, ποῦ ἔγκειται ἡ χριστιανικὴ πίστις, πόθεν ἀρυτέα ἡ γνησία τῆς πίστεως ὀρθοδοξία, τίς ἡ ὄντως ὀρθόδοξος καθολικὴ θεολογία, θὰ ἐγνώριζε τοῖς θεολογίας φοιτηταῖς τὰς ἀθολώτους πηγὰς τῆς πατροπαραδότου ἀποστολικῆς διδασκαλίας, ἤγουν τοὺς θεοπνεύστους τῆς Ἀνατολῆς καὶ ἀθανάτους Πατέρας τὸν Ἀθανάσιον, τὸν Βασίλειον τὸν Χρυσόστομον, τοὺς Γρηγορίους κ. τ. λ. ὄντινων ὁ κ. καθηγητής, ὁλοψύχως ἀφωσιωμένος εἰς τοὺς τῆς νεωτέρας προόδου προαγούς, οὔτε κἂν τὴν ἐλαχίστην ποιεῖταί ποτε μνείαν.

Ὑπὸ τὴν ἄσφαλτον ὀδηγίαν τοιούτων καὶ τοσούτων τῆς ἀνατολικῆς ἐκκλησίας φωστήρων, ἐξερευνῶσα ἡ καθολικὴ θεολογικὴ σχολὴ τὴν τῶν γεγονότων ἀλήθειαν τρανώτατα θὰ κατεδήλου ἀποδεικτικοῖς καὶ ἀναμφισβητήτοις ἐπιχειρήμασι τὴν ἀείποτε ὑπάρχουσαν μεταξὺ ἀμφοτέρων τῶν ἐκκλησιῶν τῆς τε Ἀνατολῆς καὶ τῆς δύσεως τελείαν περὶ τὰ τῆς πίστεως δόγματα συμφωνίαν· θὰ ἤλεγχε τὰς πεπλανημένας καὶ θρησκοφθόρους δοξασίας τοῦ κ. Κυριακοῦ, καὶ ἀμειλίκτως μαστίζουσα τὴν κακὴν πίστιν, ἥσπερ γέμει ἡ παρ' αὐτοῦ πλαστευθεῖσα ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία, ἴσως θὰ κατέπειθε τὴν εὐσεβῆ Κυρίαν (ἔστινος, ὡς φέρουσι, δαπάναις πρὸ τεσσάρων ἐτῶν ἐξέδωκεν ἐκ νέου, ὁ κύριος τὴν ἱστορίαν ταύτην), ὅπως εἰς ἐπωφελέστερον σκοπόν, λ. χ. πρὸς βοήθειαν πασχόντων καὶ πτωχῶν καταναλώσῃ τὰ χρήματα αὐτῆς. Τοιαῦτα δὴ καὶ τούτοις παραπλήσια τά, ἐν μόνῃ τῇ εἰκασίᾳ, δεινῶς ἐκφοβοῦντα τὸν κ. Διομήδην. Οὐχ ἧττονας τρόμους ἐμποιεῖ τῷ κ. τούτῳ ἡ ὑπονοουμένη ἐν τῷ μέλλοντι Ἀθήνησιν ἱεροσπουδαστηρίῳ, καθολικῶν ἱεραποστόλων προπαρασκευή. Παράδοξον πάντως καί πως καταγέλαστον τὸ φαινόμενον. Ὁ φιλελεύ-

θερος θεολόγος, ὁ ἀνεξίθρησκος τῆς θεολογίας καθηγητής, ὁ ἐμμανὴ, τῆς νεωτέρας προόδου θαυμαστής, ὁ ἐν τῇ πρὸ ἔτους ἐπιθεωρήσει αὐτοῦς ἄκροις ἐπαίνοις ἐπάρας τὰς ἱεραποστολικὰς ἑταιρίας τῶν διαμαρτυρομένων, τὸν ζῆλον αὐτῶν ὑπὲρ τῆς διαδόσεως τοῦ χριστιανισμοῦ, τέλος ὁ ἐσχάτως τοῖν τε χεροῖν καὶ τοῖν ποδοῖν ἐν τῷ ἐν Ἀθήναις Παρνασσῷ ἐπικροτήσας ταῖς ἀντιχριστιανικαῖς καὶ φιλοτούρκοις διαλέξεσι τοῦ ἀκολάστου γέροντος, Ὑακίνθου Λοαζών, τοῦ ἀσέμνως, φεῦ, ἀτιμάζοντος τὴν πολιὰν αὐτοῦ, μόνον τοὺς καθολικοὺς ἱεραποστόλους καταῤῥιγῶν ἀποστρέφεται καὶ βδελύσσεται! Καταφοβεῖται ὁ κ. Κυριακὸς τὸν παρὰ τοῖς ὀρθοδόξοις προσηλυτισμόν! Πλὴν ὁ κ. καθηγητής, ὁ κατὰ καθαρῶς ἐπιστημονικὰς μεθόδους ἐξετάζων πᾶν θρησκευτικὸν ἐν γένει φαινόμενον, ὤφειλε ἰδιαιτέρως νὰ ἐξετάσῃ τὸ τοῦ προσηλυτισμοῦ, θὰ ἐμάνθανε βεβαίως πόθεν αὐτὸς ἀποβαίνει τελεσφόρος, καὶ ἐπομένων θὰ ἀπεσόβει τοὺς φόβους. Οἱ καθολικοὶ ἱεραπόστολοι ἐν τῇ ἱερᾷ αὐτῶν ἀποστολῇ οὔτε τὰ ἑκατομμύρια φράγκων θὰ μετεχειρίζοντο, οὔτε τῶν προσηλύτων θὰ ἐκολάκευον τὰ ἄτακτα πάθη, καθομαλίζοντες π. χ. τυχούσας τινὰς δυσχερείας πρὸς σύναψιν ἀθεμίστων γάμων ἢ διαπλατύνοντες ὀπωσοῦν τὴν στενὴν ὁδόν, τὴν ἄγουσαν ἐπὶ τὸν οὐρανόν, ἢ ἄλλως πως· ἀλλ' ὑπακούοντες τῷ τοῦ θείου διδασκάλου ἐντάλματι : « Πορευθέντες οὖν μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη.... διδάσκοντες αὐτοὺς τηρεῖν πάντα ὅσα ἐνετειλάμην ὑμῖν » μετ' ἀποστολικῆς παῤῥησίας, ἔστω καὶ εὐχερέστερον χειριζόμενοι τὸν προφορικὸν ἑλληνικὸν λόγον, θὰ ἐκήρυττον ἀπὸ καθολικῶν ἀμβώνων τὸ εὐαγγελικὸν κήρυγμα, θὰ ἐμαθήτευον τοὺς αὐτοκλήτους ἀκροατὰς πάντα ὅσα ὁ θεῖος διδάσκαλος ἐνετείλατο τοῖς ἀποστόλοις αὐτοῦ, μηδαμῶς, μηδένα παραβιαζόμενοι, μήτε τὸν κ. καθηγητὴν ἢ τοὺς φοιτῶντας πρὸς αὐτόν, εἰς ἀκρόασιν καθολικῶν διδαγμάτων. Εἰ δέ, ἐπὶ τοιούτοις νομιμωτάτοις ὅροις ἐτύγχανεν ὑπὸ τῶν εὐχερέστερον χειριζομένων τὸν προφορικὸν ἑλληνικὸν λόγον, διαφωτιζόμενος ὀρθόδοξός τις, καὶ ἐνεργοῦντος τοῦ ἁγίου Πνεύματος, προσήρχετο πρὸς ἡμᾶς, θὰ ἠγανάκτει ἐπὶ τούτῳ ὁ ἀνεξίκακος καθηγητής, ὁ ἐλευθεριόφρων θεολόγος κ. Διομήδης; Οὐκ ἂν ἤλεγχες τὸν κ. καθηγητὴν ἀποφεύγοντα τὸ φῶς, καὶ καθεδριώμενον ἐπὶ τῆς ἀμαθείας, θέλοντα δεσπόζειν τῶν ἐν ἀγνοίᾳ διατελούντων ὀρθοδόξων πνευμάτων; Ἐμοίγε δοκεῖ. Τέλος, ὅτι μᾶλλον τρομάζει τὸν κ. Κυριακὸν ἡ συγκέντρωσίς ἐστιν ἐν Ἀθήναις λατίνων θεολόγων (μήπως τρομοποιούντων Ἰησουϊτῶν;) καὶ ἡ ἀνάπτυξις λατινικῆς

θεολογικῆς ζωῆς, ἐκδηλουμένης δι' ἐκδόσεως φύλλων καὶ ἄλλως πως. Ἤκουσά ποτε φοιτητοῦ τινος τῆς θεολογίας ὑποτυποῦντος ὃν τρόπον ὁ τῆς θεολογίας καθηγητὴς συνείθιστο ἐν τῇ σχολῇ καταπολεμῆσαι τοὺς μακρὰν διάγοντας ἢ καὶ ἀποθανόντας ἀντιπάλους αὐτοῦ. Φέρων οὖν εἰς τὸ διδασκαλεῖον τὰ ἀθῶα καὶ ἄλαλα συγγράμματα τῶν αὐτῷ ἀντιφρονούντων, ἤρχετο ὁ καθηγητὴς ἐπιτιθέμενος αὐτοῖς, φωναῖς, μορφασμοῖς, χειρονομίαις, λοιδορήμασι, μέχρις οὗ ἐξαντλήσας πάσας τὰς τούτου τοῦ εἴδους ἀναντιρρήτους ἀποδείξεις, πρὸς στιγμὴν ἡσύχαζεν, οἱονεὶ ἤθελεν ἐπιτρέψαι τῷ ἀντιπάλῳ νὰ δικαιολογηθῇ. Φυσικῶς τὸ σύγγραμμα τὸ ἐν τῇ ἀνημμένῃ φαντασίᾳ τοῦ καθηγητοῦ ἀντιπρωσοποῦν τὸν πολέμιον συγγραφέα, διετέλει ἄφωνον καὶ ἀκίνητον, τότε δὲ κατασείων ταῖς χερσὶν ὁ καθηγητὴς τὸ βιβλίον, τέλος πάντων, ἐφώνει, ἔχεις τι ἀντειπεῖν; οὐδὲν ἀποκρίνεσαι πρὸς τὰς προσαχθείσας ἀποδείξεις; τί δέ; σιωπᾷς; σχέτλιε, οἰκτρῶς ἥττησαι! Ὁ νικηφόρος καθηγητὴς τοιουτοτρόπως εἰς φυγὴν ἔτρεπε τοὺς ἀντιπάλους καὶ ἀνεσκεύαζε τὰ ἐπιχειρήματα αὐτῶν, ἔπειτα στρεφόμενος πρὸς τοὺς ἐκπάγλους φοιτητάς, θριαμβευτικῶς ἐπαιάνιζε τὰ ἐπινίκια.

Ὁ μῦθος δηλοῖ, ὅτι δικαιοτάτῳ τῷ λόγῳ φρίττει ὁ κ. Κυριακὸς τὴν συγκέντρωσιν ἐν Ἀθήναις λατίνων θεολόγων καὶ τὴν ἐκδήλωσιν λατινικῆς θεολογικῆς ζωῆς δι' ἐκδόσεως φύλλων καὶ ἄλλως πως. Μέχρι τοῦδε αἱ Ἀθῆναι ἀταράκτως ἔζων κυριακὴν θεολογικὴν ζωὴν ἐκδηλουμένην διὰ δημοσιεύσεως ἄρθρων τινῶν. Ὁ κ. Κυριακὸς ἀπολαύων, ὡς εἰκός, τῆς συμπαθοῦς τῶν ἀθηναϊκῶν ἐφημερίδων εὐνοίας, (ἧς παντάπασι στεροῦνται οἱ καθολικοί) πρὸς θέρμανσιν βεβαίως τῆς κυριακῆς θεολογικῆς ζωῆς ἐπεξήρχετο ἀνὰ καιρὸν πρὸς καταπολέμησιν τοῦ Παπισμοῦ, τῶν μακρὰν διαγόντων Ἰησουϊτῶν, τῶν λατίνων θεολόγων τῶν εἰς ἀπόλυτον ἀμηχανίαν εὑρισκομένων τοῖς αὐτοῖς ὅπλοις νὰ ἀνταποκρούσωσι τὰς ἐπιθέσεις αὐτοῦ, ὥστε οἱκαδε ἐπανελθὼν ἀναμφιλόγως ἐθριάμβευε κατ' ἀόπλων πολεμίων· Ἐὰν δὲ τύχῃ ἐξ ἀλλοδαποῦς ἀντιλέγων τις, ὁ κ. καθηγητὴς προσποιούμενος, ἄκραν τηρεῖ σιωπήν. Ἐρωτήσατε τὸν κ. καθηγητὴν τί φρονεῖ περὶ τὴν πρὸ μηνῶν ἐκ Γαλλίας ἀποσταλεῖσαν αὐτῷ ἀντιγραφήν, ἔνθα ἀναφέρεται ἡ γενεαλογικὴ ῥίζα τῶν Πρωτοπαπεππιπάππων τοῦ κ. Διομήδους, ἡ κατὰ τοὺς τῆς ἐμβρυοανατομοτερατοπαλαιοντολογικῆς ἀσφάλτους νόμους βαθυσκοπηθεῖσα. Λαβών, ἐπιμελέστατα ἔκρυψεν αὐτήν. Τοιοῦτος μὲν δὴ ὁ τρόπος καθ' ὃν μέχρι τοῦδε ἐπαίδαισεν ὁ κ. Κυριακὸς τῇ δυτικῇ ἐκκλησίᾳ

καὶ τοῖς Πάπαις. Πλήν, συγκεντρωθέντων ἐν Ἀθήναις λατίνων θεολόγων, καὶ ἐκ τῶν ἰδίων ὠργανωμένης ἰδιαιτέρας καθολικῶν φύλλων ἐκδόσεως, θὰ μετεβάλλετο τῆς πάλης τὸ δάπεδον.

Ὁ δεινὸς θεολόγος θὰ εὑρίσκετο πρὸ λατίνων θεολόγων οἵτινες χειριζόμενοι εὐχερέστερον τὸν γραπτὸν ἑλληνικὸν λόγον, διατιθέμενοι δὲ καὶ ἰδιαιτέραν Ἀθήνησιν ἔκδοσιν φύλλων, ἴσοις ὅπλοις θὰ ἀντιπαρετάσσοντο τῷ κ. Κυριακῷ ἐπαναγκάζοντες αὐτὸν ν' ἀπαντήσῃ, ἢ ἀδόξως νὰ ὑποχωρήσῃ ἀναπόκριτος, ἐλέγχων τὴν δῆθεν πολυμάθειαν αὐτοῦ οὖσαν ἁπλῶς πολυμυθίαν. Ταῦτα πάντα προκατανοεῖ ὁ κ. Διομήδης προκύψοντα ἐκ τοῦ ἐν Ἀθήναις καθολικοῦ ἱεροσπουδαστηρίου, καὶ παλαίων ὑπὲρ τῆς ἐπιστημονικῆς αὐτοῦ ὑπάρξεως, πάσαις δυνάμεσι ἀποπειρᾶται ματαιῶσαι τὴν τοῦ Δέοντος ΙΓ΄. εὐγενεστάτην προαίρεσιν, καὶ ἀγωνιᾷ ὁ σχετλιόφρων ἀνατραπεῖν τὰς ἐπιχειρήσεις, τὰς ἀπὸ τοῦ Πάπα προσαγομένας εἰς ἔνδειξιν τοῦ φιλελληνισμοῦ αὐτοῦ, ὡς ἀποδεικνυούσας « πᾶν τὸ ἀντίθετον ἐκείνου » τουτέστιν ἀποδεικνυούσας μισελληνισμόν!

Β΄.

Ἡ Λογικὴ τοῦ Κυριακοῦ, καὶ ἡ τοῦ Χηνοσκόπου.

Προηγεμονεύοντος οὖν τοῦ τῶν παπικῶν φρονημάτων διερμηνευτοῦ, τοῦ γνωρίζοντος τὴν γλῶσσαν τῆς Ῥώμης κ. Κυριακοῦ, προβῶμεν νῦν εἰς ἀμερόληπτον ἐξέτασιν τῶν τοῦ Λέοντος ἐν τῇ ἐγκυκλίῳ ἀναφερομένων ἀποδείξεων.

Πρώτη ἀπόδειξις. Ὁ Λέων ἀκολουθῶν τοὺς ὀπισθοδρομικωτάτους Ἰησουίτας διέταξεν ἐν πάσαις ταῖς θεολογικαῖς(;) σχολαῖς τοῦ καθολικοῦ κόσμου νὰ διδάσκηται ἡ ἀριστοτελικὴ φιλοσοφία, ἡ ἀπὸ τοῦ ἀριστοτελίζοντος σχολαστικοῦ θεολόγου Θωμᾶ Ἀκυνάτου ὄνομα λαβοῦσα. Ἀλλ' ἡ ἀκυνάτειος αὕτη φιλοσοφία, κατὰ τὸν Ueberweg (π. 210) καὶ τὸν ἁρμοδιώτατον Cousin (σελ. 227) καὶ τὸν(;) Fouillée (σελ. 205) δὲν εἶναι ἡ γνησία καὶ ἀληθὴς ἀριστοτελικὴ φιλοσοφία. Ἄρα συμπεραίνει ὁ ὀρθολογώτατος κ. Διομήδης, ἡ πρώτη τοῦ Δέοντος

ἀπόδειξις ἀποδεικνύει πᾶν τὸ ἀντίθετον τοῦ φιλελληνισμοῦ, δηλαδὴ μισελληνισμόν! Μαθέτω ὁ κ. καθηγητὴς πῶς ἡμεῖς μεταχειριζόμεθα τὴν ἀπηρχαιωμένην τοῦ Ἀριστοτέλους λογικήν.

Τὸ ἀκυνάτειον φιλοσοφικὸν σύστημα θεωρεῖται ὂν παρ' ἡμῖν τοῖς καθολικοῖς, καὶ παρ' αὐτῷ τῷ Πάπᾳ (ὀρθῶς ἢ ἐσφαλμένως, οὐδὲν τὰ νῦν διαφέρει) ταὐτὸ ἢ τὸ τοῦ Ἀριστοτέλους· διὰ τοῦτο καὶ ὁ ἁρμοδιώτατος Cousin ἀλόγως ἀπαιτεῖ ἐν τῇ φιλοσοφίᾳ τοῦ Ἀκυνάτου πρωτοτυπίαν ἰδεῶν (ὡς δὲ πρὸς τὸ ὕψος ἰδεῶν, πασίγνωστον ὅτι τὰ δαιμόνια πνεύματα, (οἷον τὸ τοῦ Cousin) ἀγνοοῦσιν ὑπάρχοντα ὕψη, ὡς; παντὸς ὕψους, ὄντα ἀνώτερα). Ἆρα προαγαγὼν Λέων ὁ ΙΓ'. τὴν διδασκαλίαν τοῦ ἀκυνατείου φιλοσοφικοῦ συστήματος ἐν πάσαις ταῖς τοῦ καθολικοῦ κόσμου σχολαῖς, ἔργῳ ἐδήλωσε περὶ πόσου ποιεῖται τὴν Ἀριστοτελικὴν σοφίαν, ἣν πασῶν τῶν ἐπιλοίπων φιλοσοφικῶν δοξασιῶν, νεωτέρων τε καὶ ἀπηρχαιωμένων αὐθεντικῶς διακηρύττει ὡς ἁρμοδιωτέραν πρὸς μόρφωσιν τῆς ἀνθρωπίνης διανοίας. Ὅπερ ἀναντιῤῥήτως μεγίστη ἐστὶν ἀπόδειξις τῆς δι' ἧς ἔχει τιμῆς τοὺς μεγάλους τῆς ἀρχαίας Ἑλλάδος σοφοὺς ὁ σοφώτατος Ἀρχιερεύς. Ὅπως δὲ, πᾶς πάσης ἀμφιβολίας ἀναιρεθῇ λόγος, ἀκουέτω ὁ κ. καθηγητὴς τοῦ Λέοντος διαῤῥήδην ἀποφαίνοντος τὴν γνώμην αὐτοῦ « Κλείσαντες, λέγει, τὸν μακάριον Θωμᾶν Ἀκυνάτην τὸν ἐν τοῖς μεγάλοις μαθηταῖς καὶ ὀπαδοῖς τοῦ Ἀριστοτέλους ἀναντιλόγως διαπρεπέστατον, βεβαίως φανησόμεθα ἀποδόντες τιμὴν τῷ ὑμετέρῳ Ἀριστοτέλει ». Ἆρά γε ἀμφισβητήσει ὁ κ. Διομήδης περὶ τὴν εἰλικρίνειαν τῆς παπικῆς διαβεβαιώσεως; Ἀλλὰ μεμνήσθω ὅτι ὁ λόγος τοῦ ἄκρου τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας Ἀρχιερέως τοῦ συνειθισμένου νὰ προσαγορέυσῃ αὐτοκράτορας καὶ βασιλεῖς, λαοὺς καὶ ἔθνη, ὀλίγον τι πλέον παρὰ κοσμίοις ἀνθρώποις ἰσχύει βεβαίως ἐπὶ πίστει, ἀξιοπρεπείᾳ καὶ τιμῇ ἢ αἱ φλυαρίαι τοῦ τυχόντος ἀνθρώπου, ἔστω καὶ τῆς θεολογίας καθηγητοῦ. Ἐπειδὴ δὲ παρὰ τὸ σύνηθες λίαν μετριοφρόνως ἀπέχεται ὁ κ. καθηγητὴς τοῦ νὰ ἀποφανθῇ τὴν ἰδίαν αὐτοῦ γνώμην, ἀναφέρων μόνον τὴν κρίσιν τοῦ ἁρμοδιωτάτου Cousin, παραλιπόντι πάσαν περὶ τὴν γνησιότητα ἢ μετασχηματισμὸν τῆς ἀριστοτελικῆς φιλοσοφίας συζήτησιν, ἀρκεῖ μοὶ ὀλίγας τινὰς ὑποβαλεῖν σκέψεις, σχετικῶς πρὸς τὸ κείμενον.

α) Σοβαρῶς νομίζει ὁ κύριος ὅτι ἐν πᾶσι τοῖς ἐπὶ τρεῖς ὁλοκλήρους αἰῶνας ὀπισθοδρομοῦσιν Ἰησουίταις οὐδείς ποτε ἐνηγέρθη ἐν αὐτοῖς ἁρμοδιώτερος τῷ κρῖναι τοῦ ἁρμοδιωτάτου Cousin; Εὐσυνειδότως

καὶ μὴ ἀποφυγὼν τὸν οἶκτον ὁμοῦ καὶ τὸν γέλωτα προαιρεῖται ὁ καθηγητὴς τὴν γνώμην τῶν Κωνώπων (τῶν Cousin) τῶν Ueberweg, τῶν Fouillée, τῆς τῶν ἀναριθμήτων ἐξοχωτάτων πνευμάτων τῶν ἀείποτε διαλαμπρυνόντων τὴν συντηρητικὴν μερίδα τῶν καθολικῶν, καὶ τὴν ὀπισθοδρομοῦσαν φοβερὰν τῷ Διομήδῃ ἰησουϊτικὴν φάλαγγα; Εἰς τοὺς κόρακας καθηγητά, ὁ λῆρος, ἀπρεπὲς γὰρ τοῦτο σπουδαίῳ ἀνδρί. β) Ἔνθεν ἐγένετο, ὅτι, οἰκτρῶς ναυαγησάντων τῶν τῆς νεωτέρας προόδου φιλοσοφικῶν ὀνειράτων, ὑπερισχῦον διέρχεται τοὺς αἰῶνας τὸ ἀπηρχαιωμένον ἀριστοτελικακυνάτειον σύστημα, ὅπερ καταπατῆσαν τὰ ἐλεεινὰ λείψανα τῆς νεωτέρας (ἀν. ἀνωτέρας) φιλοσοφίας, τῆς κατὰ δὲ-Κάρτε, Λαμενναῖ, Γρατρύ, Ῥοσμίνη, Γιοβέρτη, Βάαδερ, Γύνθερ, Φρασχάμερ, Χοῦβερ, Κάντιον, Ἔγελ καὶ Ἐρβάρτου, (δεινὸς γὰρ τὴν ὀνοματολογίαν ὁ Κυριακός), χάριν μὲν τῆς πανσόφου τοῦ Λέοντος εὐνοίας, θριαμβεῦον ἐπακολουθεῖ νὰ μορφοῖ τοὺς υἱοὺς τοῦ προπάτορος Ἀδάμ. Ὁ δὲ μακάριος Θωμᾶς Ἀκυνάτης διατελεῖ φέρων τὰ πρῶτα ἐν ταῖς μεγάλαις ἐπὶ σοφίᾳ διανοίαις. Τέλος γ) Πῶς συμβαίνει τὸ παράδοξον, ὅτι συμφώνως πρὸς τὴν νεωτέραν πρόοδον ἀπαύστως εἰς τὰ ἔμπροσθεν προκόπτων ὁ Κυριακὸς ἀνὰ πᾶν βῆμα προσπταίει πρὸς τοὺς ἀκαμάτως ὀπισθοδρομοῦντας Ἰησουΐτας; Εἰς τὸν ἀμφιβολοχαρῆ καθηγητήν, τοῦ φαινομένου ἡ λύσις. Ἐπιχειροῦντος τοῦ Βολταίρου καταπεῖσαι τὸν βασιλέα τῆς Πρωσσίας Φρειδερῖκον τὸν Β΄. ὅπως τοῦ κράτους ἐξορίσῃ τοὺς ὀπισθοδρομικωτάτους Ἰησουΐτας, ὁ φιλόσοφος Μονάρχης, ὁ τῶν Ἐγκυκλοπαιδιστῶν ἑταῖρος, ὁ τῆς νεωτέρας προόδου διάπυρος προαγωγὸς ἀπήντησε γράφων τῇ 8 Νοεμβρίου 1777 « Ἐφύλαξα τοὺς Ἰησουΐτας ἐν τῇ βασιλείᾳ μου ἐπειδή, ἐκτὸς τῶν Ἰησουϊτῶν, οὐδεὶς ὑπάρχει ἐνταῦθα ἱκανὸς θεραπεῦσαι καὶ προαγαγεῖν τὰς ἐπιστήμας· ἐκλιπόντων ἐν ἡμῖν τῶν Ἰησουϊτῶν, θὰ ἐξέλειπε καὶ τὸ ἡμέτερον Πανεπιστήμιον ». Οὕτως ἐφρόνει περὶ τοὺς ὀπισθοδρομοῦντας Ἰησουΐτας Φρειδερῖκος ὁ μέγας, ὁ φίλος τοῦ Βολταίρου, βεβαίως ἡ γνώμη τοῦ Καθηγητοῦ ὑπερισχύει τῆς τοῦ φιλοσόφου Μονάρχου!

Δευτέρα ἀπόδειξις. Λέων ὁ ΙΓ΄. ἐν τῇ ἐγκυκλίῳ, ἀγαπᾷ μνημονεύων ὅτι μετὰ πατρικῆς ὅλως προθυμίας μὴ φεισάμενος δαπανῶν τε καὶ ὀροντίδων, εἰς τὸν ἀρχαῖον αὐτῆς ἐπανήγαγε τύπον τὴν τοῦ μεγάλου Ἀθανασίου ἐν Ῥώμῃ σχολήν. Ἀλλά, οἱ ἐν τῇ σχολῇ ταύτῃ διάγοντες τρόφιμοι τοῦ ἑλληνικοῦ σχήματος, μετὰ τῆς ἐμβριθοῦς τῶν Ἑλλήνων

ἁγίων Πατέρων μελέτης, διδάσκονται καὶ τόσον ἀγνότατα καὶ ἀκέραια νὰ διαφυλάττωσι τὰ ἐν ταῖς ἱεροτελεστείαις τοῦ ἀρχαίου τύπου πατροπαραδοθέντα θρησκευτικὰ ἔθιμα. (ὥνπερ ὁ Λέων σεβόμενος ἐπαίρει τὴν μεγαλοπρέπειαν), ὥστε ὁ ὀρθοδοξότερος τῶν ὀρθοδόξων Ἑλλήνων ἐὰν τύχῃ παρὼν ταῖς ἐκεῖ ἐκτελουμέναις ἱερουργίαις, θὰ ἐνόμιζεν ὅτι εὑρίσκετο ἐν τῇ ὀρθοδοξοτέρᾳ τῶν ἐν Ἀθήναις ὀρθοδόξων ἐκκλησιῶν. Ἆρα συμπεραίνει ὁ λογικώτατος καθηγητής, ἀναφέρων ὁ Πάπας τοῦτο τὸ γεγονὸς ἀποδεικνύει πᾶν τὸ ἀντίθετον τοῦ φιλελληνισμοῦ αὐτοῦ, τουτέστι τὸν μ. σελληνισμόν! Εὖγε, εὖγε! Μετὰ ταῦτα, τίς θὰ ἐξεπλήττετο μαθὼν τὴν ἀκαταμάχητον ἀποστροφὴν ἐν ᾗ ὁ κ. Κυριακὸς ἔχει οὐ μόνον τὸν χῖον Ἀλλάτιον ἀλλὰ καὶ πρὸ πάντων τὸ κοινὸν ἀλάτιον;

Τρίτη ἀπόδειξις. Πασίγνωστόν ἐστι καὶ ἱστορικῶς ἀναντίῤῥητον ὅτι οἱ ἐν ἁγίοις Κύριλλος καὶ Μεθόδιος, οἱ τῶν Σλάβων ἀπόστολοι ἦσαν Ἕλληνες Μοναχοὶ εἰς Μοραβίαν ἀποσταλέντες μὲν ὑπὸ τοῦ βασιλέως Μιχαὴλ τοῦ Γ΄. καὶ τοῦ Οἰκουμενικοῦ Πατριάρχου Ἰγνατίου, ἐν τελείᾳ δὲ διατελοῦντες κοινωνίᾳ, μετὰ τῆς ἁγίας Ἕδρας τῆς Ῥώμης, ἔνθα καὶ μεταβάντες, λόγον δώσοντες τῆς ἀποστολῆς αὐτῶν, ἐχειροτονήθησαν Ἐπίσκοποι ὑπὸ τοῦ Πάπα Ἀδριανοῦ· μελλόντων δὲ νὰ ἐπανακάμψωσι πρὸς τοὺς Μοραβούς, ὁ Κύριλλος θείᾳ βουλῇ ἐν Ῥώμῃ ἐτελεύτησε τὸν βίον. Ἔχει τι ὁ καθηγητὴς πρὸς ταῦτα ἀντιλέγειν; Ἀλλ᾽ ὁ Λέων Π΄. ὅπως δηλώσῃ ὃν ἔχει θαυμασμὸν καὶ εὐσεβῆ αἰσθήματα πρὸς τοὺς τῆς ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας Πατέρας, τούτους τοὺς Ἕλληνας μοναχοὺς τούς, θαυμασίοις ἔργοις, ἀποστολικαῖς ἀρεταῖς, θεοσεβεῖ πολιτείᾳ ἀναδειχθέντας μεγάλους τοῦ χριστιανικοῦ πληρώματος εὐεργέτας, δι᾽ εἰδικῆς ἐγκυκλίου διέταξεν ὡς μάλιστα ἐπισήμως νὰ ἑορτάζῃ πᾶσα ἡ ἀνὰ τὴν οἰκουμένην καθολικὴ Ἐκκλησία, καθὼς συνείθισται τοὺς μεγάλους καὶ πλείστους τῆς Ἀνατολῆς, ἑορτάσαι διδασκάλους καὶ Πατέρας. Ἆρα, συμπεραίνει ὁ ἀνίκητος συλλογιστής, ὁ Πάπας ἀναμνήσκων τοὺς ἐν Ἑλλάδι καθολικοὺς Ἐπισκόπους ἣν περιέβαλεν αἴγλην τοὺς Ἕλληνας Μοναχοὺς Κύριλλον καὶ Μεθόδιον, ἀποδεικνύει πᾶν τὸ ἀντίθετον τοῦ φιλελληνισμοῦ αὐτοῦ ἤτοι τὸν μισελληνισμόν! Ζήτω ἡ λογικὴ τοῦ καθηγητοῦ.

Τετάρτη ἀπόδειξις. Ἂς ὑποθέσωμεν πρὸς στιγμήν, ὅτι ὁ κ. Διομήδης Κυριακὸς Ἕλλην τὸ γένον καὶ τὴν καταγωγήν. κατεῖχεν ἐν τῇ ἀλλοδαπεῖ θέσιν περισπούδαστον, ἐχρημάτιζε λ. χ. πρωθυπουργὸς τοῦ

γαλλικοῦ ὑπουργείου· εἰ δέ, ὁ γάλλος πρέσβυς τοῖς Ἕλλησι συνομιλῶν, ἐγκωμιάζων διηγεῖτο καὶ τὴν ἐξαίρετον ἐπιτηδειότητα τοῦ Κυριακοῦ καὶ τὰς μεγάλας παρ' αὐτοῦ τῇ Γαλλίᾳ παρεχομένας ἐκδουλεύσεις, οὐκ ἂν ἐθεωρεῖτο πᾶν τὸ τῶν ἑλλήνων ἔθνος μέγα κολακεύων ὁ Πρέσβυς, καὶ τῷ Ἑλληνισμῷ φιλοφρονῶν; Νῦν δέ, Λέων ὁ ΙΓ'. πρὸς Ἕλληνας διαλεγόμενος μετὰ συγκινητικῆς εἰλικρινείας καὶ θαυμασμοῦ τὰ μάλα ἥδεται ἀναμνήσκων τῶν προκατόχων Αὐτοῦ τινὰς τὸ γένος καὶ τὴν καταγωγὴν Ἕλληνας, οἵους τὸν Ἀνέκλητον, τὸν Τελεσφόρον, τὸν Ὑγῖνον, οἵτινες, σοφίᾳ, ἀποστολικῷ σθένει, καὶ ἐνδόξοις κατορθώμασι διελάμπρυναν τὸν Ὕπατον τῆς Ἀρχιερατείας θρόνον. Ἆρα; τίς ἡ συνέπεια; κ. Καθηγητά. Μὴ τολμῶν ν' ἀποφανθῇ ὁ κ. Καθηγητής, ἀπορῶν ἐρωτᾷ τίνα ἔννοιαν ἔχει ἡ μνεία, ἐν τῇ ἐγκυκλίῳ, τῶν Ποντιφίκων τούτων! Ἐπειδὴ οὖν ὁ κ. Κυριακὸς καταδέχεται τὸ πρῶτον παρ' ἄλλου νὰ μάθῃ, μαθέτω τὴν ἔννοιαν τῆς μνείας ταύτης. Τὸ ἀναφερόμενον γεγονὸς ἀναμφισβητήτως καὶ τοῦ ἡλίου φαεινότερον ἀποδεικνύει ὅτι τὴν ἐποχὴν ἐκείνην τὴν πλησιαιτέραν τῶν ἀποστολικῶν χρόνων καὶ παραδόσεων, ἄγνωστος ἦν ἐν τῇ τοῦ Χριστοῦ Ἐκκλησίᾳ ἡ διαφορὰ ἔθνους, φύλου, χώρας, γλώσσης, ὅτι αἱ ὀνειρογενεῖς τοῦ κ. καθηγητοῦ ἐθνικαὶ ἐκκλησίαι οὐχ ἧττον ἀπείχοντο τῶν τότε χριστιανικῶν ἠθῶν· ἀλλά, πάντες οἱ ἀνὰ τὴν γῆν διάγοντες χριστιανοί, ἀπετέλουν τὸ ἓν καὶ μόνον χριστιανικὸν πλήρωμα, τὴν μίαν καὶ μόνην τοῦ Χριστοῦ οἰκογένειαν, ἥστινος τὰ μέλη ἀδιακρίτως ἔθνους καὶ γενεᾶς, εἶχον τὸ δικαίωμα νὰ κατέχωσιν ὁποιονδήποτε ἐν τῇ Ἐκκλησίᾳ ἀξίωμα, καὶ τὸ ἄκρον τῆς ἀρχιερατείας. Διὸ καὶ συχνάκις ἔβλεπεν ἡ Ῥώμη καθημένους ἐπὶ τοῦ ἀρχιερατικοῦ τοῦ Πέτρου θρόνου ἄνδρας ἐκλεχθέντας πανταχόθεν τῆς οἰκουμένης, Ἕλληνας καὶ Θρᾷκας, Λίβυας καὶ Σύρους, Ἰβῆρας καὶ Γάλλους, Ῥωμαίους καὶ Σικελιώτας κ. τ. λ. Αὕτη ἡ ἀνεξαρτήτως γένους καὶ χώρας ἐκλογὴ τῶν διαδόχων τοῦ μακαρίου Πέτρου, προφανέστατα καταδηλοῖ τὴν ὄντως καθολικότητα τῆς παρὰ Χριστοῦ ἱδρυθείσης ἐκκλησίας· ὅπου, λέγει ὁ Ἀπόστολος Παῦλος (ἐν τῇ πρὸς Κολ. Γ' 11 ἐπ.) « οὐκ ἔνι Ἕλλην καὶ Ἰουδαῖος, βάρβαρος καὶ Σκύθης, δοῦλος καὶ ἐλεύθερος· ἀλλὰ τὰ πάντα καὶ ἐν πᾶσι Χριστός ». Ἀλλὰ μήν, ὑπολαβὼν λέγει ὁ ἐν Ἀθήναις καθηγητής, ἡ ἀνάμνησις τῶν ἑλλήνων Ῥωμαίων Ἐπισκόπων, ἀπορῶ, πῶς τόσην ἐμποιεῖ τῷ Λέοντι εὐχαρίστησιν, ἐπειδὴ τὴν ἐποχὴν ἐκείνην οὐδὲν ἐσήμαινον οἱ Ἐπίσκοποι Ῥώμης, ὄντες ἁπλοῖ τῆς Ῥώμης Ἐπί-

σκοποι· καὶ ἀπόγραψας ἐνταῦθα ἐκ τῆς, δαπάναις τῆς Κυρίας, ἐκ νέου ἐκδοθείσης ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας αὐτοῦ, θαυμάσια ὅσα πλεῖστα καὶ σπουδαιότατα διεξηγεῖται ὁ Καθηγητὴς περὶ Μητροπολίτας, περὶ provincias suburbicarias (ὦ τῆς πολυμαθείας τοῦ Κυριακοῦ!) περὶ ἀνεξαρτησίαν τῶν ἀπ' ἀλλήλων Ἐπισκόπων, ὅπως ἀναδείξῃ τῶν Ῥωμαίων Ἐπισκόπων οὐδεμίαν οὖσαν τὴν σημασίαν κατὰ τὸν Α'. αἰῶνα καὶ τὰς ἀρχὰς τοῦ Β'. Καλῶς. Πλήν, ὁ Ὑγῖνος ἔλλην τὸ γένος, ἐκυβέρνησε τὴν Ῥώμης ἐκκλησίαν (ἔτει 154-158), ὁ Ἀνθηρὸς ἔλλην τὸ γένος (238-239) ὅτε, κατὰ τὸν καθηγητήν, ἡ σημασία τῶν Ῥωμαίων Ἐπισκόπων ηὔξανεν ὁσημέραι· Ξυστὸς ὁ Β'. Ἀθηναῖος (ἔτει 260-261), ὁ Ζώσιμος ἔλλην τὸ γένος (ἔτει 417-418), Θεόδωρος ὁ Α'. ἔλλην τὸ γένος (ἔτει 642-649) ἐκάθητο ἐπὶ τῆς ἀποστολικῆς ῥωμαίας Ἕδρας, ἔνθεν πρὸ δύο αἰώνων τοὺς Ῥωμαίους προσαγορεύων Λέων ὁ μέγας ἔλεγεν· Ἐντῷ προσώπῳ τῆς ταπεινότητος ἐμοῦ, Ἐκεῖνος (ὁ Πέτρος) ἐννοείσθω, τιμάσθω Ἐκεῖνος, πρὸς Ὃν σὺν τῇ τῶν Αὐτῷ ἐμπιστευομένων προβάτων φυλακῇ, καὶ ἀπάντων τῶν Ποιμένων παραμένει ἡ μέριμνα· οὕτινος καὶ τὸ ἀξίωμα ἐν τῷ ἀναξίῳ κληρονόμῳ οὐδέποτε ἐκλείπει (Ὁμιλ. ἐπὶ τῇ Β'. ἐπετείῳ τῆς ἀναῤῥήσεως Αὐτοῦ). Τούτοις συνῴδουσα ἡ ἐν Χαλκηδόνι συνελθοῦσα τετάρτη οἰκουμενικὴ Σύνοδος ἐκφωνεῖ « Πέτρος διὰ Λέοντος ταῦτα ἐξεφώνει » (Πρᾶξις 6'). Ἰωάννης ὁ ἕκτος ἔλλην τὸ γένος κατεῖχε τὸν Ῥωμαῖον θρόνον (ἔτει 701-705) ὅτε ἡ ἀρχίζουσα ἀπὸ τῶν μέσων τοῦ Β'. αἰῶνος νὰ αὐξάνῃ τῶν Παπῶν σημασία κατήντησεν εἰς ἀκμὴν παγκοσμίου πάνυ ἐξουσίας ἐξασκουμένης ἐφ' ἁπάσης τῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας. Ἆρα κ. Καθηγητά, δίκαιός ἐστι Λέων ὁ Γ'. σφόδρα χαίρειν ἐπὶ τῇ ἀναμνήσει ἑλλήνων, τῶν ἐγκαταταχθέντων ἐν τοῖς τοῦ Πέτρου διαδόχοις τοῦ ἀρχιερατικοῦ Ῥωμαίου θρόνου. Καίτοι, ἔστιν ὄντως ἀναμφίλογος ἡ διαβεβαίωσις τοῦ κ. καθηγητοῦ ὅτι κατὰ τὸν Α'. οἰῶνα καὶ τὰς ἀρχὰς τοῦ Β'. οἱ Ἐπίσκοποι τῆς Ῥώμης οὐδὲν ἐσήμαινον, ὄντων τῶν Ἐπισκόπων ἀπ' ἀλλήλων ἀνεξαρτήτων; Ἔχοντες ὑπ' ὄψιν τὰς ὑπαρχούσας παμπόλλας δυσχερείας πρὸς τὸ ἀλλήλους συγκοινωνῆσαι κατ' ἐκείνην τὴν ἐποχήν, ἕνεκα τῶν περιστάσεων, τῶν καιρῶν, τῶν ἀποστάσεων κ.τ.λ. τῆς δὲ ἐκκλησίας ἐν σπαργάνοις ἔτι διατελούσης, ἀτόπως ἀπαιτοῦμεν νὰ ἴδωμεν τὸν Ῥώμης Ἐπίσκοπον ἐπισήμως καὶ ἀνὰ πᾶν βῆμα ἐξασκοῦντα τὴν ἄκραν αὐτοῦ ἐξουσίαν, καὶ τὴν τῆς Ἐκκλησίας ἱεραρχικὴν καὶ πειθαρχικὴν πολιτείαν τελείως καὶ ἐν πᾶσιν ἀνεπτυγμένην. Ὅπως δὲ

διανοήσῃ ὁ τῶν ἀνθρωπείων ἔμπειρος, τίς ἔμελλε, προχορούντων τῶν χρόνων, νὰ ἀναφανῇ ἡ τῶν Ῥώμης Ἐπισκόπων ἐπὶ τῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας ἀναμφισβήτητος καὶ ὑπάτη ἐξουσία, ἀρκούντως ἔχομεν ἀναφέροντες δύο μόνον γεγονότα ἅτινα αὐτὸ τοῦτο ἀναμφηρίστως προδηλοῦσι. Ἀπ' αὐγῆς προμηνύεται ἡ ἡμέρα. Οὕτως ἡ φιλόστοργος Μάμμη σαίνουσα τὸν ἐν ταῖς ἀγκάλαις νηπιάζοντα Διομηδάκην Κυριακόν, ἐκ τοῦ ἀπαστράπτοντος ἐνίοτε ἐντὸς ἐμφωλεύοντος δαιμονίου πνεύματος, διέβλεπεν οἷον ἔμελλε νὰ ἄρηταί ποτε κροτοθόρυβον ἐν τῷ ἐν Ἀθήναις πανεπιστημίῳ ὁ δεινὸς τῆς θεολογίας καθηγητής, ὁ ἀγαπητὸς θυγατριδοῦς Διομήδης. Τούτων οὕτως ἐχόντων, τί σημαίνει, κ. Καθηγητά, ἡ ἐπέμβασις τοῦ Πάπα Κλήμεντος (ἔτ. 93-103) εἰς τὰ τῆς ἐν Κορίνθῳ στασιαζούσης ἐκκλησίας; Τί ἡ καταφυγὴ πρὸς τὸν Κλήμεντα τῶν κρειττόνων Κορινθίων ἐπικαλουμένων τὴν ἐνέργειαν αὐτοῦ ὅπως παύσῃ τὴν στάσιν; (Εὐσ. ἱστ. ἐκκλ. βιβ. δ', 23). Πῶς ἐπεκράτησε παρὰ πάσαις ταῖς ἐκκλησίαις ἡ στερεὰ γνώμη ἡ ἀπὸ τοῦ ἐν ἁγίοις Πατρὸς Εἰρηναίου, τοῦ ἁγίου Πολυκάρπου μαθητοῦ (ἔτ. 262) τοιοισδε λόγοις ἐκφρασθεῖσα « Πρὸς ταύτην (τὴν Ῥωμαίαν ἐκκλησίαν) διὰ τὸ διαφέρον αὐτῆς Πρωτεῖον ἀνάγκη, πᾶσαν συμβαίνειν Ἐκκλησίαν (τουτέστι τοὺς ἁπανταχοῦ πιστούς) ἐν ᾗ διὰ παντὸς ὑπὸ τῶν ὁπουδήποτε συντετήρηται ἡ παρὰ τῶν Ἀποστόλων παράδοσις; » (Κατὰ τῶν αἱρ. βιβ. γ', κεφ. 3). Πόθεν, κατὰ τὸν κ. Διομήδην, τὸν ἐξετάζοντα κατὰ καθαρῶς ἐπιστημονικὰς μεθόδους πᾶν ἐν γένει θρησκευτικὸν φαινόμενον, ἐσχηματίσθη τοιαύτη πεποίθησις; Μήπως αὐτομάτως καὶ ἄνευ λόγων βαθυῤῥίζως ἐνυπαρχόντων ἐν τῷ χριστιανικῷ συνειδότι καὶ ἐνισχυόντων τὴν πεποίθησιν ταύτην παρὰ πάσαις ταῖς τότε ἐκκλησίαις; Οὔπω δὴ ἀντιβάλλειν ἔχεις τὴν ἀλαζονείαν, καὶ τὴν φιλοτιμίαν καὶ τὴν φιλαρχίαν τῶν Παπῶν τῶν ἐπὶ τὸ πλεῖστον, ἐν ὑπογείοις διαγόντων καὶ ἐν βασάνοις τελευτούντων τὸν βίον. Ὁμολόγησον, κύριε, ὅτι οἱ Ῥώμης Ἐπίσκοποι κατὰ τὸν Α'. αἰῶνα καὶ τὰς ἀρχὰς τοῦ Β'. οὐκ ἦσαν ἁπλῶς ἁπλοῖ Ῥώμης Ἐπίσκοποι, καὶ ὅτι ὀλίγον τι σημαίνοντες, προὐσήμαινον ἐν τούτοις ἣν ἀπεκτήσαντο τοὺς μετέπειτα χρόνους ὑπερτάτην ἐξουσίαν τὴν τὰ νῦν ἐκπλήττουσαν τοὺς πάντας, εὐμενεῖς τε καὶ ἐχθροὺς τῆς καθολικῆς Ἐκκλησίας. Ὁ ταῖς μελέταις οἰκεῖος, ἀνεμπαθῶς μελετάτω τοὺς καθ' ἡμᾶς παγκοσμίους θριάμβους τοῦ θαυμασιωτάτου γέροντος Λέοντος ΙΓ'. τοῦ τὸ τρίτον ἤδη θεωμένου τὸν κόσμον τὸν ἅπαντα σπεύδοντα εἰς τὴν

αἰώνιον πόλιν, καὶ ἐν ἄκρᾳ τῆς πατρικῆς Αὐτοῦ καρδίας συγκινήσει εὐλογοῦντος τὰ παντὸς ἔθνους, πάσης χώρας, καὶ γλώσσης ἀπειράριθμα ἐν Χριστῷ τέκνα.

Κατανοήσει ἀδιστάκτως ὁ κ. καθηγητὴς τὸν εὐαγγελικὸν κόκκον συνάπεως ἤδη γενόμενον δένδρον καὶ ἐπεκτείνοντα πανταχόσε τῆς ἡφηλίου τοὺς ἀειβλαστοῦντας κλάδους αὐτοῦ. Ἡ μνεία τῶν Ἑλλήνων Παπῶν ἀποδεικνύουσα τὸν ὑπάρχοντα σύνδεσμον μεταξὺ Ἑλλήνων καὶ Λατίνων, ἀριδήλως ἐλέγχει τὸν κ. καθηγητὴν ἐπάκρως φλυαροῦντα (ἢ μᾶλλον ἀνοηταίνοντα) ὅτε μετ' ἀφράστου ἀλαζονείας διαβεβαιοῖ ὅτι ὁ μὴ ὀρθόδοξος Ἕλλην οὐκ ἔστιν ὁ ἰδεώδης ἕλλην! Ἄλλως βεβαίως ἐφρόνουν οἱ Ἕλληνες Πάπαι, οἵτινες ἑλληνικώτεροι τοῦ κ. Διομήδους, ὡς ἀμέσως συνέχοντες τῶν προγενεστέρων Ἑλλήνων, οὐδόλως ἐνόμιζον ἀνελθόντες τὴν τοῦ Πέτρου ἐν Ῥώμῃ καθέδραν, ν' ἀπαρνηθῶσι τὸν γνήσιον τῶν Πατέρων Ἑλληνισμόν. Οἱ Ἀθηναῖοι Ἀνέγκλητος καὶ Ξυστὸς ὁ Β'. οἱ Ἕλληνες Ὑγῖνος, Θεόδωρος, Ζώσιμος τῆς Ῥώμης Ἐπίσκοποι, ὧν τὸ ἑλληνικὸν αἷμα τὸ διερχόμενον τὰς φλέβας αὐτῶν, ἀκραιφνέστερον ἀναντιῤῥήτως ὑπῆρχε καὶ καθαρώτερον τοῦ ὀλίγον τι νόθου αἵματος τοῦ κ. Διομήδους τοὐλάχιστον ὡς εἴκοσι δήπου αἰῶνας ἀποστάντος τῶν ἑλλήνων προπατόρων, οὐδὲν βεβαίως ἠτύχησαν ἀγνοοῦντες τὰς τοῦ Καθηγητοῦ περὶ ἰδεώδους ἑλληνισμοῦ ἐμβριθεῖς σκέψεις. Ἰδεώδεις Ἕλληνες, εὐλαβῶς φυλάττεσθε μὴ ἡ ὀρθοδοξία τοῦ κ. Κυριακοῦ ἀντὶ τῆς ἀπὸ καταβολῆς κόσμου προητιμασμένης τοῖς χριστιανοῖς οὐρανίου βασιλείας, παρασκευάσῃ ὑμῖν ἰδεώδη ὅλως ἑλληνικὴν βασιλείαν, καὶ εἰσαγάγῃ ὑμᾶς εἰς τὸν Ὄλυμπον τοῦ Διὸς ἢ εἰς τὸ Ἠλύσιον πεδίον τῶν ὁμηρικῶν ἡρώων.

Πέμπη ἀπόδειξις. Ὁ ἀγαθοποιήσας τὰ τέκνα, παρ' ἡμῖν τοῖς ἀνθρώποις, νομίζεται ἀγαθοποιῆσαι καὶ τὴν μητέρα αὐτῶν. Αἱ δὲ ἀγαθοποιίαι, κατὰ τοὺς φύσει νόμους, ἀείποτε ὑπῆρξαν πρόδηλος τῆς πρὸς τοὺς ἀγαθοποιουμένους τοῦ ἀγαθοποιοῦντος εὐνοϊκῆς συμπαθείας ἔνδειξις. Λέων ὁ ΙΓ'. πατρικῶς ἐπιμελούμενος τῆς εὐημερίας καὶ τῆς κοινωνικῆς μορφώσεως τῶν τοῦ καθολικοῦ σχήματος ἑλλήνων, ἰδίαις δαπάναις καὶ μερίμναις ἵδρυσεν ἐν Ἀθήναις τὸ Λεόντειον Λύκειον. Οἱ δὲ τοῦ καθολικοῦ σχήματος ἕλληνες, ὅ τι κἂν φλυαρῶν ἀντιφρονήσῃ ὁ κ. καθηγητής, ὑπάρχουσιν ὄντες γνήσια τῆς Ἑλλάδος τέκνα, καθὼς τρανώτατα ἀπεδείχθη κατὰ τὸν τελευταῖον ἑλληνότουρκον πόλεμον, ὅτε, ὑπὲρ τῆς κινδυνευούσης Πατρίδος ἀκινδύνως οἶκοι μελετῶντος τοῦ κ.

Διομήδους, οἱ Ἕλληνες καθολικοὶ προηγουμένων καθολικῶν ἱερέων, γενναίως ἀντιπαρετάττοντο τοῖς ἐχθροῖς, θυσίαζοντες τὴν ζωὴν ὑπὲρ τῆς φιλτάτης αὐτοῖς Μητρός, τῆς δυσμοίρου Ἑλλάδος. Ἆρα, θὰ συνελογίζετο ὁ ὀρθῶς τῷ ὀρθῷ χρώμενος λόγῳ, ἡ ἵδρυσις ἐν Ἀθήναις, τοῦ Λεοντείου Λυκείου ἀποδεικνύει τὴν τοῦ Λέοντος ΙΓ'. πρός τε τοὺς Ἑλληνο-καθολικούς, καὶ τὴν Μητέρα αὐτῶν τὴν Ἑλλάδα, εὐνοϊκὴν συμπάθειαν. Οὐδόλως κράζει ὁ κ. καθηγητής, ἡ ἵδρυσις αὕτη ἀποδεικνύει πᾶν τὸ ἀντίθετον τοῦ φιλελληνισμοῦ, δῆλα δὴ μισελληνισμόν! Ἐπειδή, κατὰ τὸν κ. καθηγητήν, τὸ καθολικὸν γυμνάσιον τοῦτο τὸ διατελοῦν ὑπὸ τὴν ἰδιαιτέραν προστατίαν τοῦ Λέοντος, ὤφειλε νὰ συμμορφωθῇ πρὸς τοὺς νόμους τοῦ κράτους, καὶ ἑπομένως νὰ προσλάβῃ ὀρθόδοξον κατηχητὴν ἕνεκα τῶν ὀρθοδόξων μαθητῶν, τῶν ἐκεῖσε προσερχομένων πρὸς τελειοτέραν ἐκμάθησιν τῆς γαλλικῆς γλώσσης (οὔκουν πρὸς ἐκμάθησιν τῆς ὀρθοδόξου κατηχήσεως). Ἀλλ' ὁ Λέων ΙΓ'. ἐπὶ πολὺν χρόνον ἐδυστρόπει νὰ προσλάβῃ τοῦτον τὸν ὀρθόδοξον κατηχητήν, μὴ θέλων κατ' οὐδένα τρόπον νὰ ὑβρισθῇ ἐν τῇ ἰδίᾳ Αὐτοῦ οὐκίᾳ, ἤγουν ἐν τῷ ὑπὸ τὴν ἰδιαιτέραν Αὐτοῦ προστασίαν διατελοῦντι γυμνασίῳ, τοῦθ' ὅπερ προφανῶς ἀντιβαίνει εἰς τὸ τοῦ λυκείου τούτου πρόγραμμα, οὗτινος μέρος ἀποτελεῖ τῆς καλῆς παιδείας καὶ τῶν εὐκοσμίων τρόπων ἡ ἐκμάθησις, ἰδίως δὲ τοῦ μὴ ὑβρίζειν ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτῶν τοὺς ξενίζοντας ἡμᾶς. Οὐδὲ πάντως ἀνυπόστατος ὁ λόγος τῆς τοῦ Πάπα δυστροπίας. Καὶ γὰρ εἰσελθόντος ἐπὶ τέλους εἰς τὸ Λεόντειον Λύκειον τοῦ ὀρθοδόξου κατηχητοῦ ἢ καθηγητοῦ (ἀκριβῶς οὐκ οἶδα) τοιάδε παρ' αὐτοῦ παρεδίδοντο μαθήματα ἐν τῷ παπικῷ τούτῳ γυμνασίῳ· ἀντιγράφω αὐτολοξεί, προσέχοντες ἀκούσατε. « Σχίσμα τῶν ἐκκλησιῶν λέγεται ὁ ἀποχωρισμὸς τῆς Δυτικῆς ἐκκλησίας ἀπὸ τῆς Ὀρθοδόξου Ἀνατολικῆς. Αἴτια δὲ προκαλέσαντα τὸ σχίσμα εἶνε, πρῶτον μὲν ἡ ἀλαζονεία καὶ ἡ φιλοπρωτία τῶν Παπῶν τῆς Ῥώμης... δεύτερον ὁ φθόνος, τὸν ὁποῖον οἱ Πάπαι ἔτρεφον κατὰ τῶν Πατριαρχῶν τῆς Κωνσταντινουπόλεως... τρίτον ἡ παραποίησις καὶ ἡ νόθευσις τοῦ συμβόλου τῆς Πίστεως προσέτι δὲ καὶ πολλαὶ καινοτομίαι καὶ πλάναι... Ἡ θεία Πρόνοια δὲ ἀπέστειλε τὸν Φώτιον ἵνα πατάξῃ καὶ συντρίψῃ τὴν ἐπηρμένην ὀφρῦν τῶν Παπῶν τῆς Ῥώμης.... Ὁ ἱερὸς Φώτιος. ἐνώπιον τῆς τῷ 867 ἐν Κωνσταντινουπόλει συνόδου κατήγγειλε τὴν Ῥωμαϊκὴν Ἐκκλησίαν ὡς παρανόμως ἐπεμβαίνουσαν εἰς τὰ πράγματα

τῆς Ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας, καὶ ὡς αἱρετικήν.... Ἡ Σύνοδος τότε τὸν μὲν Ἥπαν Νικόλαον ἀφώρισεν ὡς πρόξενον τοσούτων καὶ τηλικούτων σκανδάλων.. Ἀπόπειραι πρὸς ἕνωσιν ἀπέτυχον, διότι Πύλαι Ἅδου οὐ κατισχύσουσι τῆς ἀληθείας ».

Τοιαῦτα μὲν μετ' ἀνεκάστου παῤῥησίας ἠκούσθησάν ποτε παραδιδόμενα ἐν τῷ Λεοντείῳ Λυκείῳ. Ἀποποιούμενος δὲ ὁ Λέων καὶ δυστροπῶν οἵκοι νὰ καθυβρίζηται καὶ συκοφαντῆται σὺν τοῖς Πάπαις καὶ πάσῃ τῇ δυτικῇ Ἐκκλησίᾳ παρὰ μισθοδοτουμένων κατηχητῶν ἢ καθηγητῶν, μισελληνισμοῦ ἤδη αἰτιᾶται ἀπὸ τοῦ κ. Διομήδους! Ὁ μὴ καρτερῶν ὑβριζόμενος καὶ ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ, κατὰ τὴν κυριακὴν γνώμην, ἤδη μισέλλην ἀποφαίνεται ὑπάρχων! Τοῦ γέλωτος ἀπέχεσθε ὀρθοφρονοῦντες ἀναγνῶσται;

Ἔκτη ἀπόδειξις. Ὁ Πάπας καταδεξάμενος εὐμενῶς τὴν αἴτησιν τῶν ἐν Ἑλλάδι καθολικῶν Ἐπισκόπων, προβαίνει εἰς ἐγκαθίδρυσιν ἐν Ἀθήναις ἱεροδιδασκαλείου. Ὁ δὲ σκοπὸς τούτου τοῦ ἱεροσπουδαστηρίου, τῇ ἐναργῶς ἐν τῇ ἐγκυκλίῳ ἀποφανθείσῃ τοῦ Λέοντος γνώμῃ ἐστίν, ὅπως α) ἡ ἀθηναϊκὴ τῶν γραμμάτων Ἑστία εὐπρόσιτος γένηται καὶ τοῖς τῶν ἱερῶν ἐπιστημῶν τροφίμοις, ἵνα β) πρὶν ἢ ἅπτωνται τῶν φιλοσοφικῶν ἢ θεολογικῶν μελετημάτων, οἱ ἑλληνο-καθολικοὶ κληρικοὶ πρωταιδεύωνται καὶ ἐγγυμνάζωνται εἰς τὴν τελείαν ἐκμάθησιν τῶν πατρίων γραμμάτων ἐν αὐτῇ τῇ Πρωτευούσῃ πρὸς μείζονα τοῦ ἱεροῦ αὐτῶν ὑκουργήματος ἀξιοπρέπειαν, ὅπως γ) ἐκ τοῦ τῶν καθολικῶν Ἐπισκόπων παραδείγματος ἐκμάθωσι νὰ συμβιβάζωσιν ὁμοῦ καὶ τὴν ὀφειλομένην πρὸς τὴν Πατρίδα στοργήν, καὶ τὴν ἀγάπην καὶ τὸν ζῆλον πρὸς τὴν ἁγίαν πίστιν. Ἆρα συλλογίζεται ὁ διαλεκτικώτατος καθηγητής, Λέων ὁ Γ'. προβαίνων εἰς ἐγκαθίδρυσιν ἐν Ἀθήναις ἱεροδιδασκαλείου ἀποδεικνύει πᾶν τὸ ἀντίθετον τοῦ φιλελληνισμοῦ αὐτοῦ, ἤτοι τὸν μισελληνισμόν!

Ἀηδιζόμενος πρὸς τὸν ῥητορικὸν τρόπον, τὸν ἐπανάληψιν λεγόμενον, παραλείπω ὅσα ὁ κ. καθηγητὴς αὐταρεσκόμενος ἐπαναλαμβάνει πρὸς θριαμβευτικωτέραν ἔνδειξιν τοῦ μισελληνισμοῦ τοῦ Πάπα : ἄλλως τε ἀρκούντως εἴπομεν ἀνωτέρω. Οὐ μὴν ἀλλὰ πρὸς ἐνθάῤῥυνσιν τοῦ περιφόβου καθηγητοῦ, ὑπαγορεύω αὐτῷ τὸ λεγόμενον « ὅτι, οὐ πᾶν κακὸν πρὸς βλάβην ἐπῆλθε ». Τίς οἶδε; Ἴσως τελεσφόρως ἐνεργούντων τοῦ Κράτους νόμων, ἢ ἄλλως πως, οἱ τρόφιμοι τοῦ μελετωμένου ἱεροσπουδαστηρίου, τῆς θεολογίας φοιτηταὶ εὐτυχήσουσι μανθάνοντες

τὴν ἀκριβῆ, καὶ ἀναμάρτητον ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν παρὰ τοῦ ἀκριβεστέρου πάντων τῶν ἐπιλοίπων ἱστοριογράφων, κ. Διομήδους Κυριακοῦ, τοῦ διορθώσοντος τὰς μέχρι τοῦδε ἐπικρατούσας ἐν ἡμῖν ἱστορικὰς πλάνας. Ἰστέον γάρ, ὅτι ὁ Πάπας ἀτυχῶς ἀγνοήσας ὑπάρχοντας τὸν Παπαῤῥηγόπουλον, τὸν Τρικούπην, τὸν Κυριακόν, τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους ἱστοριογράφους, καὶ παραδεξάμενος τὰ ἐν ταῖς λοιπαῖς τοῦ κόσμου ἱστορίαις ἀναφερόμενα γεγονότα, ἐμνημόνευσεν ἐν τῇ ἐγκυκλίῳ Αὐτοῦ, τὴν εἰλικρινῆ τῶν προκατόχων αὐτοῦ Παπῶν πρὸς τὴν Ἑλλάδα, συμπάθειαν. Ὡς μὴ ἔθιξε τὴν εἰς ἄκρον εὐαίσθητον χορδὴν ταύτην! Ὁλομελῶς κατασειόμενος ὁ π. Καθηγητής, ἐν ἀκαταισχέτῳ τῆς φιλαληθοῦς αὐτοῦ καρδίας ἀγανακτήσει « Πολὺ παράδοξος, ἐκφωνεῖ, πρέπει νὰ ᾖναι ὁ τρόπος τοῦ σκέπτεσθαι τῶν ἐν Ῥώμῃ. καὶ ἄλλην ἱστορίαν τοῦ κόσμου πρέπει οἱ ἐν Ῥώμῃ νὰ γνωρίζωσιν, ἢ τὴν ὑπὸ πάντων τῶν ἄλλων ἀνθρώπων γνωριζομένην.... Ἔπρεπεν ὁ Λέων νὰ θίξῃ κἂν τὴν χορδὴν ταύτην; » Συμπαθοῦντες ἡμεῖς τῇ νευρικῇ εὐαισθησίᾳ τοῦ κ. Διομήδους, εὐλαβῶς ἀποφεύγομεν νὰ θίζωμεν τὴν χορδὴν ταύτην· ἀλλὰ καρτερήσομεν περιμένοντες νέαν ἔκδοσιν τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας αὐτοῦ, ὅπως ἡμεῖς, οἱ σὺν τοῖς ἐν Ῥώμῃ ἐμάθωμεν καὶ τὸν τρόπον τοῦ σκέπτεσθαι τοῦ ἐν Ἀθήναις, καὶ τὴν ἱστορίαν ἀντιλάβωμεν τὴν ἐν Ἀθήναις ὑπὸ πάντων τῶν ἄλλων ἀνθρώπων γνωριζομένην· ἔνθα, ἐλπίζομεν, ὅτι ὁ κ. ἱστοριορράπτης οὐκ ἐκλήσεται ἐν προσθήκης μέρει προσθεῖναι τὸ σύγχρονον ἐκκλησιαστικὸν συμβάν, ἐξ οὗ ἄρχηται ἡ διατριβὴ αὐτοῦ (ἐν τῇ « Ἀνάπλασις » ἀρ. 308-309) καὶ οὕτως ἔχει. « Ὁ Πάπας Λέων ΙΓ'. ἀπέτεινεν, ὡς γνωστόν, πρὸς τοὺς Λατίνους Ἐπισκόπους ἐν Ἑλλάδι ἐγκύκλιον. ἐν ᾗ ἀναγγέλλει αὐτοῖς, ὅτι προτίθεται νὰ ἱδρύσῃ ἐν Ἀθήναις ἱεροσπουδαστήριον πρὸς μόρφωσιν τῶν Ἑλλήνων καθολικῶν κοινοτήτων τῆς Ἑλλάδος καὶ τῆς Ἀνατολῆς. Ὁ Ἀρχιεπίσκοπος τῶν ἐν Ἀθήναις καθολικῶν ἀνεκοίνωσεν ἐπισήμως τὴν Ἐγκύκλιον ταύτην τῷ ἐπὶ τῶν Ἐκκλησιαστικῶν καὶ τῆς Παιδείας ἡμετέρῳ ὑπουργῷ καὶ ἐζήτησε τὴν κατὰ τοὺς νόμους ἀναγκαίαν ἔγκρισιν πρὸς ἵδρυσιν τοιούτου ἱεροσπουδαστηρίου. Τί θὰ ἀποφασίσῃ τὸ ὑπουργεῖον εἶναι ἄγνωστον ».

Ὀρθῶς γε, κ. Ἱστοριογράφε. Παρατηροῦμεν μόνον, ὅτι οὐδὲν τούτου ἀνακριβέστερον, οὐδὲν μᾶλλον ἀνύπαρκτον. Οὔτε γὰρ οὐδεμία ἐγένετό ποτε ἐπίσημος ἀνακοίνωσις οὔτε οὐδεμία ἐζητήθη ἔγκρισις. Καὶ τοῦτο ἔστω δεῖγμα τῆς ἀκριβοῦς ἀκριβείας μεθ' ἧς ὁ ἵστωρ

ἱστοριογράφος κ. Διομήδης ἱστοριογραφῆσαι συνείθισται τὴν ἱστοριογραφίαν! ἀφ' ἑνὸς μαθὲ τὰ ἐπίλοιπα.

Γ'.

Ἡ ἱστοριογραφικὴ ἀκρίβεια τοῦ Κυριακοῦ, καὶ ἡ μάστιξ τοῦ Χηνοσκόπου.

Ἀποπερατωθείσης πάνυ ἐπισταμένως τῆς κρίσεως περὶ τῆς τοῦ Λέοντος ἐγκυκλίου ὁ ἀκοίμητος τῶν πατρίων, θρησκευτικῶν τε καὶ ἐθνικῶν φρουρός, ὁ κ. Διομήδης ἀφορμὴν λαβὼν ἐκ τῆς εὐαγγελικῆς πρὸς ἕνωσιν παραινέσεως τοῦ Πάπα, ἄρχεται, δίκην ἡλίου, ἀναπολῶν τὴν τροχιὰν αὐτοῦ.

Μὴ αἰδούμενος ὁ κ. καθηγητὴς ἑαυτὸν καὶ τοὺς ἀναγνώστας, ἀταράκτως παλιλλογήσας τὰ πλειστάκις παρ' αὐτοῦ περὶ ἑνώσεως, ἐν φύλλοις καὶ ἄλλως πως διαλεγόμενα, καταλήγει ἐπαναλαβών· « ἑνόσῳ ὁ ἥλιος βαδίζει τὴν τροχιάν του, ἡ ἑλληνικὴ Ἀνατολὴ οὐδέποτε θὰ γίνῃ παπική! »

Ἄρα, ἡ παπικὴ δύσις, βαδίζοντος τοῦ ἡλίου τὴν τροχιὰν αὐτοῦ, γενήσεταί ποτε ἑλληνική! μέση ὁδὸς οὐχ ὑπάρχει, δέον ἀπολύτως ἡ Ἐκκλησία τοῦ Χριστοῦ νὰ ᾖ μία, τῷ Πέτρῳ εἰπόντος Χριστοῦ (Ματθ. 16, 18) « Σὺ εἶ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ οἰκοδομήσω μου τὴν Ἐκκλησίαν » οὐ δὲ τὰς ἐκκλησίας, τὰς ἐθνικάς, τὰς ἀπ' ἀλλήλων ἀνεξαρτήτους, ἀλλά μου τὴν ἐκκλησίαν. Ἀμ' οὖν, αἱ ἀνὰ τὴν Ἀνατολὴν ἐνεργούμεναι ἀνασκαφαὶ ἀνακαλύψουσι τὴν κιβωτόν, ἣν Κωνσταντῖνος ὁ μέγας ἀναχωρήσας ἐκ Ῥώμης μετὰ τοῦ αὐτοκρατορικοῦ σκήπτρου εἰσαποκλείσας ἐν αὐτῇ καὶ τὸ Πρωτεῖον τοῦ μακαρίου Πέτρου, ἀπεσεκομίσατο εἰς τὸ Βυζάντιον, καὶ ἡ παπικὴ δύσις ἀφεύκτως γενήσεται ἑλληνική· Γένοιτο, γένοιτο.

Ἐν τούτοις δέ, εἰ ὁ κ. Διομήδης ὁ λίαν ἀναρμόστως καὶ καταχρηστικῶς ἐπαγγελόμενος τὸν θεολόγον, οἷός τε ἦν συνεζετάσαι θεολογικὰ ζητήματα (ἄτινα, οὐ δι' ἱστορικῆς τινος ἐπιπολαιότητος, ἀλλὰ διϋσχυρισμοῖς προσαγομένοις ἐκ τῆς ἁγίας γραφῆς, ἐκ τῆς τῶν Πατέρων διδασκαλίας καὶ παραδόσεως, ἐκ τῶν ἐν οἰκουμενικοῖς Συνόδοις δεδογμέ-

νων, συνοδεύοντος δὲ καὶ τοῦ ὀρθοῦ λόγου, εἰκός ἐστι θεολογικῶς διαλῦσαι) ἀσμένως εἰς συζήτησιν θὰ συνῆπτον λατῖνοι θεολόγοι. Καθὼς διεξαχθῆναι ἐκ τῆς ἱστορίας ἐλάβομεν τὴν ἐν Φλωρεντίᾳ συγκροτηθεῖσαν Σύνοδον, ἔνθα διαπρεπεστάτοις θεολόγοις τῆς τε Ἀνατολῆς καὶ τῆς Δύσεως δεινῶς ἑκατέρωθεν καὶ θεολογικῶς συνεζητεῖτο. Νῦν δέ, ἐκ τῶν διατριβῶν μελετῶν, δημοσιευθέντων ἐν ἐφημερίσιν ἄρθρων τινῶν, καὶ ἄλλως πως, ὁ κ. Κυριακὸς ἀποφαίνεται κατέχων ποιάν τινα μὲν γνῶσιν τῆς ἱστορίας, οὐδεμίαν δὲ τῆς ὄντως θεολογίας· Ἔνθεν γίνεται, ὅτι διαλεγόμενος ὁ καθηγητὴς περὶ ἐκκλησίας, ἢ ἐκκλησιαστικῶν ζητημάτων ἀείποτε περιορίζεται εἰς ἱστορικά τινα γεγονότα, ἀνιλεῶς καὶ μέχρις ἄσης παλινῳδῶν ταὐτά, ὥστε εἰς ἀμηχανίαν ἐμβαλεῖν τὸν λατῖνον θεολόγον, ὅσπερ εὐλαβούμενος ἑαυτόν τε καὶ τοὺς εὐπαιδεύτους ἀναγνώστας ἀμφίβολος καθίσταται πότερον ἐπαναληπτέα αὐτῷ τὰ τοσάκις παρ' ἄλλων θεολόγων γραφέντα πρὸς ἀνασκευὴν τῶν κυριακῶν ἐπιχειρημάτων, ἢ μᾶλλον σιωπῇ παρελευστέον. Ἀλλ' ὅμως τῷ Καθηγητῇ χαριζόμενος διὰ βραχέων ἀπαλλάξομαι τῆς ὑποθέσεως. Ἄξιοῦ οὖν ὁ κ. Διομήδης ἀποδεῖξαι ὅτι καὶ πρὸ τοῦ σχίσματος αἱ κατὰ τόπους ἐκκλησίαι μὴ ἀναγνωρίζουσαι οὐδεμίαν τῷ Ῥωμῃ Ἐπισκόπῳ ἀνωτέραν ἐξουσίαν, ἀπεποιοῦντο πᾶσαν ἀνάμιξιν αὐτοῦ εἰς τὰ ἑαυτῶν πράγματα.

Πρὸς τούτου ἀπόδειξιν ἀναφέρει α) ὅτι οἱ Μικρασιᾶται Ἐπίσκοποι μετὰ τοῦ Ἐφέσου Πολυκράτους ἀντέστησαν τῷ Πάπᾳ Βίκτωρι, τῷ θέλοντι νὰ ἐπιβάλῃ αὐτοῖς τὴν ἀπόφασιν αὐτοῦ περὶ τὸ ζήτημα τοῦ Πάσχα. Ἀλλ' ὁ ἀκριβὴς ἱστοριογράφος προσάγων τὴν ἀπείθειαν τοῦ Πολυκράτους καὶ τῶν Μικρασιατῶν Ἐπισκόπων, τέχνῃ ἀποσιωπᾷ, πρῶτον μέν, ὅτι πᾶσαι αἱ ἐπίλοιποι ἐκκλησίαι ὑπήκουσαν εἰς τὴν τοῦ Βίκτωρος ἀπόφασιν· δεύτερον δέ, ὅτι τὴν ἀπείθειαν ταύτην κολάζων ὁ Βίκτωρ, μὴ μεσιτεύσαντος τοῦ Εἰρηναίου, ὀλίγου ἀπέκοψε τὰς τῆς Ἀσίας ἐκκλησίας ἀπὸ τῆς τοῦ Χριστοῦ Ἐκκλησίας. Τοῦθ' ὅπερ προφανῶς ἐκδηλοῖ, ὅτι καὶ ὁ Πάπας συνήδει ἑαυτῷ κατέχων τὴν ἄκραν ἐξουσίαν ἐφ' ἁπάσης τῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας, καὶ ὁ Εἰρηναῖος μηδόλως ἀμφισβητῶν τῷ Πάπᾳ τὴν ἐξουσίαν ταύτην, μόνον ἀποδοκιμάζων τὴν αὐστηρότητα τοῦ Βίκτωρος, μεσιτεύει ὅπως μὴ ἐκ τῆς τοῦ σώματος ἑνότητος ἀποτέμῃ τοιαύτας καὶ τοσαύτας τοῦ θεοῦ ἐκκλησίας (Εὐσ. ἱστ. ἐκκλ. βιβ. ε', κ. 24. Σωκρ. ἱστ εκκ. βιβ. ε'). Ἐν τούτοις, μεμνήσθω ὁ καθηγητὴς ὅτι πάσα ἀπείθεια οὐδέποτε ἀμφισβήτητον ἀποκαθίστησι τὴν νόμιμον Ἀρχὴν καὶ τὴν ἐξουσίαν αὐτῆς· τίς γὰρ ἐπὶ τῆς γῆς καὶ ἐν

αὐτοῖς τοῖς οὐρανοῖς ὑπῆρξέ ποτε νόμιμος ἐξουσία, καὶ αὐτὴ ἡ τοῦ θεοῦ ὑπερτάτη ἐφ' ἁπάντων κυριαρχία μὴ ἔχουσα πολεμίους καὶ ἀντιστάτας; Μήπως οἱ Αἱρεσιάρχαι καὶ οἱ περὶ αὐτοὺς ὑπετάσσοντο τοῖς τῶν οἰκουμενικῶν Συνόδων δεδογμένοις; ἆρά γε ἡ ἀπείθεια αὐτῶν καὶ ἡ ἀντίστασις ἀνῄρει πᾶν κῦρος τῶν τοιούτων ἀποφάσεων; κ. Καθηγητὰ εὐλαβοῦ τοὺς καθ' ἡμᾶς ἀναρχικούς, ἀδυσώπητος γὰρ ἡ τοῦ Ἀριστοτέλους λογική.

6) Μνημονεύει ὁ κ. ἱστοριογράφος τὴν διαμαρτύρησιν τῶν ἐν τῇ Ἀνατολῇ Ἐπισκόπων « κατὰ Ἰουλίου τοῦ Α'. ὅστις ἤθελε νὰ ἀναμιχθῇ εἰς τὰς ἕνεκα τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου ἔριδας τῆς Ἀνατολῆς ».

Ἀλλ' ὦ τῆς θεολογίας καθηγητά, ἆρα νομίζεις τὴν ἱστορίαν διδάξαι τὰς ὀξύνους χῆνας; οὕτος ὁ τρόπος σου τοῦ ἱστοριογραφῆσαι; Δία τί ἀποσιωπᾷς, τίνες οἱ τῷ Ἰουλίῳ ἀντιστάντες ἐν τῇ Ἀνατολῇ Ἐπίσκοποι; Εἰ ἀγνοῶν ἐποίησας, μαθέ. Οἱ ἀντιστάντες Ἐπίσκοποι ἦσαν οἱ πολέμιοι τοῦ Ἁγίου Ἀθανασίου, οἱ Ἀρειανοί, οἱ συνεδριάζοντες 90 τὸν ἀριθμὸν ἐν Ἀντιοχείᾳ (Σωζομ. βιβ. 4, 16).

Ἡ συνεδρίασις δὲ αὕτη συνῆλθε πρὸς ἀνατροπὴν καὶ καθαίρεσιν τῆς ἐν Νικαίᾳ οἰκουμενικῆς Συνόδου (Σωκρ. ἱστ. ἐκκ. βιβ. 4, κ. 9). Τοιοῦτοι, ὦ φιλαληθὴς ἱστοριογράφε, οἱ ἀμφισβητοῦντες τὴν τοῦ Ἰουλίου ἐξουσίαν· αὐτοὶ οὗτοι οἱ πολεμήσαντες τὴν ἐν Νικαίᾳ ἁγίαν Σύνοδον, οἱ ἀναταράττοντες πᾶσαν τὴν τοῦ Χριστοῦ Ἐκκλησίαν, οἱ Ἀρειανοί! οἱ προπάτορές σου κατὰ τὴν θρησκείαν.

γ) « Ὁμοία διαμαρτύρησις, λέγει ὁ Κυριακός, τῶν ἀνατολικῶν ἐπηκολούθησεν, ὅτε μετὰ τὴν ἐξορίαν τοῦ Χρυσοστόμου καὶ πάλιν ἐζήτησε νὰ ἀναμιχθῇ ὁ Ρώμης Ἰννοκέντιος ὁ Α'. » Καὶ ὁμοίας ἀπαραλλάκτως ἀγνοίας, ἢ κακῆς πίστεως νόσον ἀποδεικνύεται νοσῶν καὶ ἐνταῦθα ὁ κ. καθηγητής (Σωκρ. β. κ. 17, Σωζ. βιβ. κ. 18). Ὁ τῆς Ἀλεξανδρείας Πατριάρχης, Ἀθανάσιος ὁ Μέγας, καταδιωκόμενος ἀπὸ τῶν Ἀρειανῶν, καὶ τῆς Ἐκκλησίας αὐτοῦ ἐξελαθεὶς καταφεύγει πρὸς τὸν Ἰούλιον τὸν Ῥώμης Ἐπίσκοπον· ἐπίσης εἰς τὴν Ῥώμην μεταβαίνουσι Παῦλος ὁ τῆς Κωνσταντινουπόλεως, καὶ Ἀσκληπᾶς Γάζης, καὶ Μάρκελλος Ἀγκύρας, καὶ Λούκιος Ἀνδριανουπόλεως γνωρίσοντες τῷ Ἐπισκόπῳ Ἰουλίῳ τὰ καθ' ἑαυτούς. Ὁ δὲ Ἰούλιος ἅτε προνόμια τῆς ἐν Ῥώμῃ Ἐκκλησίας ἐχούσης, παῤῥησιαστικοῖς γράμμασιν ὠχύρωσεν αὐτούς. Οἱ δὲ παρὰ τῶν ἐχθρῶν ἐξελαθέντες τῶν Ἐκκλησιῶν Ἐπίσκοποι τοῖς τύποις τοῦ Ἰουλίου θαῤῥοῦντες καταλαμβάνουσι τὰς ἑαυτῶν ἐκκλησίας

(Σωκρατ. ἱστ. ἐκκλ. βιβ. 6′, 15) Ταὐτὰ ἱστορεῖ καὶ ὁ Σωζομενὸς (ἱστ. ἐκκλ. βιβ. γ′, 8) λέγων ὅτι « ὁ Ῥωμαίων Ἐπίσκοπος Ἰούλιος, οἷα τῆς πάντων κηδεμονίας αὐτῷ προσηκούσης διὰ τὴν ἀξίαν τοῦ θρόνου ἑκάστῳ τὴν ἰδίαν ἐκκλησίαν ἀπέδωκεν... » Καὶ ὁ ὀρθόδοξος καὶ ὁμόθρησκος τοῦ κ. Κυριακοῦ ἱστοριογράφος Νικηφόρος Κάλλιστος ταὐτὰ ἱστορῶν λέγει « Τῷ τοῦ θρόνου ἀξιώματι ἐκ τῶν ἀνέκαθεν προνομίων εἰδὼς (ὁ Ἰούλιος) προσήκουσαν ἑαυτῷ τὴν τῶν ἁπανταχοῦ ἱερέων κηδεμονίαν τε καὶ ἀνάκρισιν, παῤῥησίας μεστοῖς γράμμασι καθοπλίσας αὐτοὺς ἑκάστῳ τὴν ἰδίαν ἐκκλησίαν ἀπένειμε... Πρὸς τούτοις ἐκέλευε καί τινας εἰς ῥητὴν ἡμέραν παρεῖναι διελέγξοντας, ὡς δικαία ἡ ἐπὶ τοῖς καταψηφισθεῖσιν ἠνέχθη δίκη· εἰ δ' οὖν ἠπείλει, εἰ μὴ παύσαιντο νεώτερα πράττοντες, τὴν ἱερὰν εἰσπραχθήσεσθαι καταδίκην » · Ταῦτα μὲν μηδόλως ἀμφιβάλλοντες περὶ τῆς τῶν ἁπανταχοῦ ἱερέων κηδεμονίας τε καὶ ἀνακρίσεως τῆς τοῖς Ῥώμης Ἐπισκόποις προσηκούσης ἐκ τῶν ἀνέκαθεν προνομίων, διέπραττον διασημότατοι καὶ εὐσεβέστατοι τῶν ἐν Ἀνατολῇ ἐνδόξων ἐκκλησιῶν νόμιμοι Πατριάρχαι καὶ Ἐπίσκοποι· ὁ δὲ κ. Διομήδης περὶ πλείονος ποιούμενος τὴν διαμαρτύρησιν ἀσεβῶν ἀνθρώπων ἀκριβέστατα συῤῥάπτει τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν! Καὶ δὲ ὁ Χρυσόστομος, ὁ τῆς Κωνσταντινουπόλεως Πατριάρχης, ἐν ἐξορίᾳ διατρίβων μηχανήμασι τοῦ τῆς Ἀλεξανδρείας Θεοφίλου καὶ τῶν περὶ αὐτὸν τῷ Χρυσοστόμῳ ἐχθρότατα διακειμένων, τὸ δεύτερον γράφων πρὸς τὸν Ἰννοκέντιον, Ῥώμης Ἐπίσκοπον τάδε πρὸς τοῖς ἄλλοις ἔχει « Καὶ γὰρ ὑπὲρ τῆς οἰκουμένης σχεδὸν ἁπάσης ὁ παρὼν ὑμῖν ἀγὼν πρόκειται ὑπὲρ Ἐκκλησιῶν εἰς γόνυ κατενεχθεισῶν, ὑπὲρ λαῶν διασπαρέντων. ὑπὲρ κλήρων πολεμουμένων, ὑπὲρ Ἐπισκόπων φυγαδευομένων, ὑπὲρ θεσμῶν Πατέρων παραβαθέντων.

Διὸ καὶ παρακαλοῦμεν ὑμῶν τὴν ἐμμέλειαν, καὶ ἅπαξ καὶ δὶς καὶ πολλάκις, ὅσῳ πλείων ἡ ζάλη, τοσούτῳ πλείονα ἐπιδείξασθαι τὴν σπουδήν » κ. τ. λ. (Ἐπ. Β′. πρὸς τὸν Ἰννοκ.). Ἀναγνωρίζων ὁ Χρυσόστομος τὴν ὑπερτάτην τῶν Ῥωμαίων Ἐπισκόπων ἐφ' ἁπάσης τῆς Ἐκκλησίας δικαιοδοσίαν, τοιαῦτα μὲν πρὸς τὸν Ἰννοκέντιον ἔγραφε. Πρὸς τοὺς Ῥώμης Ἐπισκόπους ἐπικαλέσοντες τὴν ἐπέμβασιν αὐτῶν ἐν ταῖς ἐκκλησιαστικαῖς ὑποθέσεσι προσφεύγουσι Βασίλειος ὁ Μέγας (ἐπιστ. 79, 70) πρὸς τὸν Δάμασον, ὁ τῆς Σεβαστείας Εὐστάθιος πρὸς τὸν Τιβέριον (Βασ. ἐπιστ. 263), ὁ τῆς Ἀλεξανδρείας Κύριλλος (Συρ. ἐπιστ. 11, 18) πρὸς τὸν Κελεστῖνον, ὁ ἅγιος τῆς Κωνσταντινουπόλεως Φλαβιανὸς πρὸς τὸν

Λέοντα (ἐπιστ. πρὸς τὸν Λέοντα Πάπαν) ὁ τῆς Κύρου Θεοδώρητος πρὸς τὸν Λέοντα (ἐπιστ. 116), οἱ Ἀρχιμανδρῖται καὶ οἱ Μοναχοὶ τῆς Συρίας (Labbe, Conc., t. IV) πρὸς τὸν Πάπαν Ὁρμίσδαν, οἱ Ἀρχιμανδρῖται τῆς Κωνσταντινουπόλεως, ἡγουμένου τοῦ Μαριανοῦ πρὸς τὸν Πάπαν Ἀγαπητόν (Labbe, Conc., t. V), ὁ Μητροπολίτης Κύπρου Σέργιος πρὸς τὸν Πάπαν Θεόδωρον (ἐπιστ. Σεργίου Μητρ. πρὸς Θεόδωρον Πάπαν) κ. τ. λ. Ὁ δὲ κ. καθηγητὴς ἀμφισβητεῖ τὸ τῶν Παπῶν δικαίωμα νὰ ἐπεμβαίνωσι εἰς τὰ τῶν Ἐκκλησιῶν, διότι οἱ πολέμιοι τῶν νομίμων ἐπισκόπων διαμαρτυροῦσι κατὰ τῆς ἀποφάσεως τῶν Παπῶν! Καὶ τίς, κ. καθηγητά, ὁ καταδικασθεὶς ἔνοχος ὁ μὴ διαμαρτυρήσας κατὰ τοῦ καταδικάσαντος κριτοῦ; Μήπως ἡ διαμαρτύρησις αὕτη ἠκύρωσε τὴν παρὰ νομίμου κριτοῦ καταψηφισθεῖσαν δίκην; Οὐκ ἔνι σοὶ ἰσχυροτέρας προσάγειν ἀποδείξεις; Ἀλλ' εὐνοίᾳ τῶν θεῶν, ἀνεῦρεν ἐπὶ τέλους κραταιόν τινα συμβοηθόν, τὸν αὐτοκράτορα Κωνστάντιον ὅστις, λέγει ὁ ἐν Ἀθήναις καθηγητής, γράφων πρὸς τοὺς ἐν Ἀριμίνῳ τῆς Ἰταλίας συνηθροισμένους δυτικοὺς ἐπισκόπους λέγει ῥητῶς, ὅτι μόνον περὶ τῶν δυτικῶν ἐκκλησιῶν ὡς δυτικοὶ ἠδύναντο νὰ ἀποφασίσωσιν, οὐδὲν δὲ περὶ τῶν ἀνατολικῶν, διότι τοῦτο οὐδεμίαν ἰσχὺν δύναται νὰ ἔχῃ ».

Ἀρειανός τις αὐτοκράτωρ διδάσκει τὴν ἐκκλησίαν τὰ δικαιώματα αὐτῆς! Πλήν, κακῇ μοίρᾳ τοῦ Κυριακοῦ ἀνθ' ἑνός, δύο ἔχομεν ἀντιτάξαι αὐτῷ κραταιοὺς ἀντιπάλους, καὶ αὐτοὺς αὐτοκράτορας. Ὁ μέν ἐστι ὁ αὐτὸς Κωνστάντιος ὅστις, ἴσως σαφέστερον διδαχθεὶς περὶ τὰ τῶν χριστιανῶν, κατὰ τὴν μαρτυρίαν τοῦ ἐθνικοῦ Ἀμμιανοῦ Μαρκελλίνου (βιβ. 15, 7) μέγα ἐπεθύμει ὅπως ὁ Ἀθανάσιος καταδικασθῇ ὑπὸ τοῦ Ῥώμης Ἐπισκόπου ὃν ἔβλεπε πρὸ πάντων ἀπολαύοντα ἐξοχωτέρας αὐθεντίας. Ὁ δὲ ἄλλος ἐστὶν ὁ Αὐρηλιανός, καὶ αὐτὸς ἕλλην τὴν θρησκείαν (ἔτει 260). Μαθέτω ὁ κ. καθηγητὴς τὸ γεγονὸς παρὰ τοῦ ὀρθοδόξου συγγραφέως Ματθαίου Βλασταρίου ἐν τῷ νομοκανόνι αὐτοῦ. « Ὅτε δὲ εἶδον ἀνιάτως νοσοῦντα τὸν Παυλον τὸν Σαμοσατέα, τότε συμφώνως ψῆφον ἐξενεγκόντες, τῆς ἱερωσύνης τοῦτον ἐγύμνωσαν καὶ τῆς ἐκκλησίας ἐξέτεμον. Ἀντιτείνοντος δὲ αὐτοῦ, καὶ τὴν τῆς Ἐκκλισίας παρανόμως κατέχοντος ἡγεμονίαν, Αὐρελιανοῦ τοῦ βασιλέως ἡ ἁγία Σύνοδος ἐδεήθη, τὰ περὶ τῆς Παύλου θρασύτητος αὐτὸν ἀναδιδάξαντες. Ὁ δέ, καίπερ ἕλλην ὑπάρχων (ἐθνικός), ἀπεφήνατο μὲν τὸν ἀντιλέγοντα τῇ τῶν ὁμοπίστων ψήφῳ τῆς ἐκείνων ἀποτμηθῆναι συμμορίας, καὶ οὕτω τῆς Ἐκκλησίας ἐξελαθῆναι. Τὰ κατ' αὐτὸν δὲ ὅμως ἀνέθετο τῷ τῆς

Ῥωμαίων Ἐκκλησίας Ἐπίσκοπῳ καὶ τοῖς περὶ αὐτὸν ἀρχιερεῦσιν, ὡς ἄν, ἐπισκεψαμένων εἰ δικαίως καθήρητο, τῆς Ἐκκλησίας διωχθείη. Καὶ ταῦτα δὲ ὁ Παμφίλου Εὐσέβιος ἱστορεῖ ». Ταυτὰ ἱστοροῦσιν οἱ ὀρθόδοξοι Ἰωάννης Ζωνάρας, Θεόδωρος Βαλσάμων ἐν τῇ ἐκθέσει τῶν κανόνων τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ Συνόδου, καὶ ὁ Νικηφόρος Κάλλιστος (ἱστορ. βιβ. 6, κ. 27). Ὁ δὲ Κάλλιστος τὰ ἑξῆς προστίθησι « Ὁ δὲ (Αὐρηλιανὸς) ὁσιώτατα περὶ τοῦ πρακτέου διείληφεν, ἐκείνοις δὴ τὸν θρόνον ἐγχειρισθῆναι κελεύει οἷς ἂν οἱ τῆς Ῥώμης, Ἐπίσκοποι ἐπιστέλλοντες εὐδοκήσαιεν ». Τοιούτοις δὴ ἐπιχειρήμασιν ἀμφισβητῆσαι ἐνόμισεν ὁ κ. καθηγητὴς τὰς ἀείποτε ὑπάρχουσαν παρὰ ταῖς τῆς Ἀνατολῆς ἐκκλησίαις πεποίθησιν τὴν τοσάκις διὰ παντοιοειδῶν ἐκδηλωθεῖσαν περὶ τῆς ἐφ' ἁπάσης τὴν Ἐκκλησίας ἄκρας τῶν τοῦ Πέτρου διαδόχων ἐξουσίας. Ἴσοις δὲ διϊσχυρισμοῖς ἀναδείξει ὁ φιλαληθέστατος ἱστοριογράφος τὴν ἐν τῇ Δύσει ἐπὶ μακροὺς αἰῶνας τῶν ἐπὶ μέρους(?) ἐκκλησιῶν ἀνεξαρτησίαν. Καὶ δὴ προσάγει μὲν τὴν ἀντίστασιν τοῦ Καρχηδόνος Κυπριανοῦ εἰς τὴν ἀπόφασιν τοῦ Πάπα Στεφάνου περὶ τῶν ἀναβαπτιστῶν, ἐκλανθάνεται δὲ ἀναφέρων τὴν μετέπειτα ὑποταγὴν αὐτοῦ εἰς τὸν Στέφανον (Εὐσ. ἱστ. ἐκκ. β. ζ', κ. 5) καὶ τὸ τοῦ Αὐγουστίνου « ὅτ' ὁ Κυπριανὸς διὰ τοῦ Μαρτυρίου ἀπέπλυνε τὴν ἀπείθειαν ταύτην (Aug. Epis. ad Rogationum). Ἐπίσης μνημονεύει μὲν τὰ πέρα τῆς θαλάσσης δικαστήρια (iudicia transmarina) τῶν ἐν Ἀφρικῇ Ἐπισκόπων τῶν μόνον παρακαλούντων τὸν Πάπαν ὅπως μὴ εὐκόλως παραδέχηται τὰς ἐκκλήσεις τῶν μέγα ἀποστάντων Ἀφρικανῶν, ἀποσιωπᾷ δὲ ὅτι ὁ αὐτὸς Τερτουλλιανὸς καίπερ Μοντανιστής, τὸ διάταγμα τοῦ μεγάλου Ἀρχιερέως, τοῦ Ἐπισκόπου τῶν Ἐπισκόπων (δηλ. τοῦ τῆς Ῥώμης) λέγει ὁριστικὸν διάταγμα (Tert. de Pudicitia lib 1).

Παραλείπει ὅτι ὁ Κυπριανὸς τὴν Ῥωμαϊκὴν Ἐκκλησίαν ἀποκαλεῖ « πρώτην ἐκκλησίαν ἐξ ἧς πηγάζει ἡ ἱερατικὴ ἑνότης » (Epist. 55 ad Corn.) καὶ ῥίζαν καὶ Μητέρα τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας » (Epist. 45 ad eum.). Ἐν σιγῇ ἔχει ὁ κ. ἱστοριογράφος τὴν πρὸς τὸν Πάπαν Θεόδωρον ἐπιστολὴν τῶν τῆς Ἀφρικῆς Ἐπισκόπων, Κολούμβου τοῦ πρώτου θρόνου τῆς ἐν Ναυμηδίᾳ Συνόδου, Ῥεπαράτου τοῦ πρώτου θρόνου τῆς ἐν Μαυριτανίᾳ Συνόδου (Labb., Conc., t. VI), ἐπίσης ἀποσιγᾷ τὸν λίβελλον τοῦ Στεφάνου τοῦ Δόρωνος, πρεσβευτοῦ τοῦ πατριάρχου τῶν Ἱεροσολύμων ἁγίου Σωφρονίου πρὸς τὸν Πάπαν Μαρτῖνον (Harduin., Conc., t. III, p. 712) καὶ τὸν Φιλαδελφείας Ἰωάννην, ὃν ὁ

Μαρτῖνος ἀπέστειλεν ἐν τοῖς τῆς Ἀνατολῆς μέρεσι πληρῶσαι αὐτόθει τὸν τόπον Αὐτοῦ (Labbe, Conc., t. VII, p. 20) κ. τ. λ. Ἀναφέρει μὲν ὁ καθηγητὴς τὸν ἀνθιστάμενον εἰς τὸν Πάπαν Λέοντα, τῆς Ἀρελάτης Ἐπίσκοπον (εἰ καὶ ἄγνωστον τί ὁ ἅγιος τῆς Ἀρελάτης Ἱλάριος τῷ Πάπᾳ Λέοντι ἀντεφρόνει), παρέρχεται δὲ σιωπῇ, ὅτι ὁ Κυπριανὸς καταγγέλλει παρὰ τῷ Πάπᾳ τὸν τῆς Ἀρελάτης Ἐπίσκοπον Μαρκιανὸν πρὸς τοὺς Νουατιανοὺς κλίνοντα, ὅπως τῆς ἐκκλησίας ἀπελάσῃ αὐτόν (Cypr. epist. 67). Μετ' ἀπείρττου ἀφελείας ὁ καθηγητὴς βεβαιοῖ τὴν τῶν ἐν Ἱσπανίᾳ Γερμανίᾳ ἄνω Ἰταλίᾳ ἐκκλησιῶν ἀνεξαρτησίαν, καὶ ὀλιγωρήσας σιγῇ τῶν παντάχόθεν τῆς οἰκουμένης γενομένων παρὰ Ἐπισκόπων πρὸς τὸν Ῥώμης Ἐπίσκοπον ἐκκλησιῶν· οἷον ὁ Βασιλίδης καὶ ὁ Μαρτιάλης τῆς Ἱσπανίας Ἐπίσκοποι καταφυγόντες πρὸς τὸν Πάπαν Στέφανον, πρὸς ὃν προσῆλθον καὶ ὁ Σαβῖνος καὶ ὁ Φῆλιξ ἐπίσκοποι οἱ καθελόντες αὐτοὺς ὅπως ἀναπλανήσωσι τὸν Πάπαν συμπλέκοντες ἐγκλήματα κατὰ τῶν ἀδίκως παρ' αὐτῶν καταδικασθέντων Ἐπισκόπων Σαβίνου καὶ Μαρτιάλου (Κυπριανὸς ἐπιστ. 68)· ὅθεν ὁ Αὐγουστῖνος ἀνεκήρυττεν ὡς πάντως ἀναντίῤῥητον τὸ τῶν Ῥωμαίων Ἐπισκόπων δικαίωμα τοῦ δικάζειν καὶ ἀποφαίνεσθαι περὶ πάσης ὑποθέσεως τῶν ἀλλαχοῦ καταδεδικασμένων Ἐπισκόπων (Αὐγ. ἐπιστ. 43) καὶ τὰ λοιπά, καὶ τὰ λοιπά, τὰ οὔπω γνωστὰ τῷ πανειδήμονι Καθηγητῇ, ὅστις ἀπαρεκκλίτως ἐπιμένων τῇ καθαρῶς ἐπιστημονικῇ μεθόδῳ πλαστεύει τὴν δῆσεν ἀληθῆ, τὴν πραγματικὴν ἱστορίαν, τὴν ὑπὸ πάντων τῶν ἄλλων ἀνθρώπων γνωριζομένην, ἥτις ἀνεξάντλητον οἰκτειρήσεως μειδίαμα ἐνήγειρεν ἐν τῇ τῶν ἐπιστημόνων τάξει, καθὼς διαβεβαιοῖ ἡ « Civiltà Cattolica » Ἀναγνώτω ὁ καθηγητὴς τὸ ἄρθρον τοῦ ῥώσσου ὁμοθρήσκου αὐτοῦ. Κ. Ῥωσανώφ, τὸ τῇ 11/24 Δεκεμβρίου ἐν τῷ « Νέῳ χρόνῳ » δημοσιευθὲν ἐν Ῥωσσίᾳ. « Ὁ Οὐράνιος καὶ ὁ Γήϊνος » καὶ μαθήσεται τί φρονοῦσιν οἱ ὄντως ὀρθολογοῦντες περὶ τοῦ Πρωτείου τῶν Ῥώμης Ἐπισκόπων.

δ) Οὐδόλως ἀποθαῤῥυνθεὶς ὁ ἀήττητος πολεμιστὴς προχωρῶν εἰς τὴν θριαμβευτικὴν ἀπόδειξιν τῆς τῶν ἐκκλησιῶν ἀπ' ἀλλήλων ἀνεξαρτησίας, ἐπακολουθεῖ λέγων· « Πόσον δὲ τότε ἐν τῇ Ἀνατολῇ μόνον ἐτίμων ἁπλῶς τὸν Ῥώμης (κυριακὴ λεπτότης) διὰ τὴν ἐπισημότητα τῆς Πόλεως Ῥώμης, οὐδεμίαν δὲ ἐξουσίαν ἀνεγνώριζον αὐτῷ ἐπὶ πάσης τῆς ἐκκλησίας ὡς ἠξίου οὗτος (μεγίστη ἀβροτροπία τοῦ καθηγητοῦ) ἐκ φιλοδοξίας καὶ φιλαρχίας, ἀποδεικνύει καὶ ἡ πρὸς αὐτὸν στάσις τῶν οἰκουμενικῶν συνόδων τῶν ἐν τῇ Ἀνατολῇ ἐξ ἀνατολικῶν κυρίως

ἐπισκόπων συγκροτουμένων. Νῦν δὲ τίς, κ. καθηγητά, ἀψευδῶς, καὶ ἀξιοπίστως γνωρίσει ἡμῖν τὴν πρὸς τὸν Πάπαν γνησίαν στάσιν τῶν οἰκουμενικῶν Συνόδων; Πότερον μᾶλλον ἰσχύσει μαρτυρῆσαι παρ' ἡμῖν, ὁ ἀκριβέστατος ἱστοριογράφος Κυριακός, ἢ αἱ αὐθεντικαὶ πράξεις τῶν αὐτῶν οἰκουμενικῶν Συνόδων; Ὁ μετριόφρων καθηγητὴς καταδέξεται βεβαίως ἐν τῇ παρούσῃ γε ὑποθέσει ὑπεῖξαι τὴν τιμὴν ταῖς Συνόδοις. Τί δὲ παρέδωκαν ἡμῖν αἱ Σύνοδοι περὶ τὴν αὐτῶν πρὸς τὸν Πάπαν στάσιν; Ἡ ἐν Χαλκηδόνι τετάρτη οἰκουμενικὴ Σύνοδος κρίνουσα τὰ τοῦ Διοσκόρου, ἐν τῇ πρώτῃ πράξει, οὕτως ἀροφαίνεται « Πρόσωπον (ὁ Διόσκορος) γὰρ ἥρπασε τοῦ κρίνειν· ὅπερ οὐκ ἐκέκτητο, καὶ Σύνοδον ἐτόλμησε ποιῆσαι ἐπιτροπῆς δίχα τοῦ Ἀποστολικοῦ θρόνου· ὅπερ οὐδέποτε γέγονεν, οὐδὲ ἐξὸν γενέσθαι. Ἀκήκοας κ. ἱστοριογράφε; Ἐκ τῆς ἐπισήμου γνώμης τῶν ἐν τῇ οἰκουμενικῇ Συνόδῳ συνελθόντων Πατέρων, α) οὐδέποτε γέγονε Σύνοδος δίχα ἐπιτροπῆς τοῦ Ἀποστολικοῦ θρόνου. Ἄρα τὰς τρεῖς προηγουμένας συγκροτηθείσας οἰκουμενικὰς Συνόδους, τὴν ἐν Νικαίᾳ, τὴν ἐν Κωνσταντινουπόλει, καὶ τὴν ἐν Ἐφέσῳ, ἀνάγκη πάσα γεγονέναι οὐ μὲν δίχα ἐπιτροπῆς τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου ἀλλὰ σὺν τῇ ἐπιτροπῇ Αὐτοῦ ἤτοι τῶν Παπῶν. Ἄρα ἡ στάσις τούτων τῶν οἰκουμενικῶν Συνόδων οὐκ ἐγένετο εἰ μὴ τὰ μάλα φιλοφρονοῦσα καὶ ὑπείκουσα τῷ Πάπᾳ.

β) Ἐκ τῶν αὐτῶν Πατέρων, οὐχὶ μόνον οὐδέποτε γέγονε Σύνοδος δίχα ἐπιτροπῆς τοῦ Ἀποστολικοῦ θρόνου, ἀλλὰ καί, οὐδὲ ἐξὸν γενέσθαι. Ἄρα τὰς μελλούσας συναθροισθήσεσθαι οἰκουμενικὰς Συνόδους ἀνάγκη πᾶσα γενήσεσθαι οὐ μὲν δίχα ἐπιτροπῆς τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου, ἀλλὰ ἐπιτρέποντος Αὐτοῦ. Ἄρα ἡ στάσις αὐτῶν ἔσται πάνυ ἀξία, καὶ ὡς ἔοικε, εὐσεβέσι Πατράσι καὶ φιλοχρίστοις Ἐπισκόποις εὐλαβής τε καὶ εὐπειθής.

Πρὸς τούτοις, ἡ Β'. ἐν Νικαίᾳ συγκροτηθεῖσα ἑβδόμη οἰκουμενικὴ Σύνοδος καταδικάζουσα τὴν παρὰ τῶν εἰκονομάχων συναθροισθεῖσαν ψευδοσύνοδον, ἔχει τὰ ἑξῆς ἐν τῇ ἕκτῃ πράξει « Πῶς δ' αὖ μεγάλη καὶ οἰκουμενική, ἣν οὔτε ἐδέξαντο, οὔτε συνεφώνησαν οἱ τῶν λοιπῶν Ἐκκλησιῶν πρόεδροι, ἀλλ' ἀναθέματι ταύτην παρέπεμψαν; οὐκ ἔσχε συνεργὸν τὸν τηνικαῦτα τῆς Ῥωμαίων Πάπαν, ἢ τοὺς περὶ αὐτὸν ἱερεῖς, οὔτε διὰ τοποτηρητοῦ αὐτοῦ, οὔτε δι' ἐγκυκλίου ἐπιστολῆς, καθὼς νόμος ἐστὶ ταῖς Συνόδοις. »

Πᾶσα οὖν Σύνοδος μὴ ἔχουσα συνεργὸν τὸν τηνικαῦτα τῆς Ῥωμαίων Πάπαν, ἐκ τῆς ῥητῆς τῶν Συνοδικῶν Πατέρων γνώμης, οὐ δύναταί ποτε νομισθῆναι οἰκουμενικὴ καὶ νόμιμος, ὡς παραβαίνουσα τὸν τὰς Συνόδους κανονίζοντα νόμον.

Καὶ αὖθις, πᾶσα στάσις τῶν Συνόδων ἐναντιουμένη ὅπως δήποτε τῷ Πάπᾳ ἀντιβαίνει εἰς τὸν ταῖς Συνόδοις ἐπιβληθέντα νόμον, τὸν κελεύοντα ἔχειν συνεργὸν τὸν Ῥώμης Ἐπίσκοπον καὶ ἑπομένως παράνομος καὶ κατάδικος ἐξελεγχθήσεται οὖσα. Ὅ τι οὖν ὀνειραζόμενος ἢ μυθολογῶν ἢ ἄλλως πως ἂν ἐφεύρῃ ὁ καθηγητὴς ἀντιβαῖνον εἰς τὴν ἀνωτέρω ἀποφανθεῖσαν τῶν Πατέρων γνώμην, περὶ τῆς τῶν Συνόδων πρὸς τὸν Πάπαν στάσεως, ὡς ὅλως πλαστευόμενον νομιστέον ἐστί. Μετὰ ταῦτα, πάντως περιττὸν εἶναι ἡγούμεθα εἰς μέσον ἀνενεγκεῖν τ' ἄλλα ὅσα πλεῖστα τῶν Συνόδων καὶ τῶν Συνοδικῶν Πατέρων τεκμήρια τὰ πάνυ σαφῶς μαρτυροῦντα περὶ ἧς εἶχον γνώμης ὡς πρὸς τὸ τῶν Ῥώμης Ἐπισκόπων τοῦ ταῖς νομίμοις Συνόδοις προεδρεύειν δικαίωμα· Ἀπαξιοῦμεν ἐπίσης κατὰ μέρος ἀποκρίνασθαι εἰς τὰς φαντασιοπλέκτους τοῦ καθηγητοῦ ἐπιχειρήσεις πρὸς ἀπόδειξιν τῆς τῶν Συνόδων πρὸς τὸν Πάπαν ἀλλοτρίας στάσεως. Ἓν μόνον ἔστω δεῖγμα τῆς ἱστοριογραφικῆς ἀκριβείας τοῦ Κυριακοῦ.

Διαβεβαιοῖ μὲν ὁ κ. καθηγητὴς τὴν πρώτην οἰκουμενικὴν ἐν Νικαίᾳ Σύνοδον συγκροτηθῆναι ἄνευ τῆς συμπράξεως τοῦ Πάπα, ἡ δὲ τρίτη ἐν Κωνσταντινουπόλει ἕκτη οἰκουμενικὴ Σύνοδος (ἐν τῇ ιη' πράξει) ῥητῶς ἀνακηρύττει τὴν Σύνοδον ταύτην συναθροισθῆναι τῇ συμπράξει τοῦ τε Αὐτοκράτορος Κωνσταντίνου καὶ τοῦ ἁγιεπαίνου Πάπα Συλβέστρου (Labb., Conc., t. VI, pag. 1049).

Πότερον πιστέον, τῷ Κυριακῷ, ἢ τῇ οἰκουμενικῇ Συνόδῳ; Προαιρείσθω ὁ ἀλάνθαστος καθηγητής, ἡμεῖς ἤδη προείλομεν τῇ εὐμενεῖ τοῦ καθηγητοῦ συγχωρήσει (Βλέπε Σώζομεν, ἱστορ. ἐκκλ. βιβ. ζ', 22. Labbe, Conc., t. VI. Θεόδωρ. Στουδίτην, ἐπιστ. πρὸς Ναυκράτιον). Οὔτ' ἐλαχίστη ἐπιθυμία ἐστὶν ἡμῖν ἐξακολουθῆσαι τὸν αἰωνίως ταὐτολογοῦντα ἱστοριογράφον περὶ ἀλαζονείας, φιλοπρωτίας, φιλαρχίας τῶν Παπῶν καὶ περὶ ὑποδουλώσεως καὶ ὑποταγῆς, καὶ ἐξαφανίσεως τῶν ἐπιλοίπων ἐκκλησιῶν, καὶ περὶ νοθεύσεως, καὶ διαφθορᾶς καὶ ἀλλοτριώσεως τοῦ γνησίου χριστιανισμοῦ.

Πάντα δ' ὅσα, συμβοηθοῦντος τοῦ ἐν ἁγίοις ἀσεβοῦς ἀποστράτου τῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας δυσφήμου Doellinger, ἐπισωρεύων

ἀπογράφει ὁ καθηγητής, διαῤῥήδην κατελέγχουσιν αὐτόν α) παντελῶς ἀπείρως ἔχοντα τῶν πρώτων στοιχείων τῆς θεολογίας· ἔνθεν οἱ καταγέλαστοι παραλογισμοὶ τοῦ καθηγητοῦ, διαλεγομένου περὶ ἀρχαίου χριστιανισμοῦ, καὶ ἀσυστάτων δογμάτων. β) Ὅλως παρανοοῦντα, ἢ κάλλιον ἀγνοοῦντα τὴν ὑπερφυσικὴν ἔξιν, τὴν θείαν πολιτείαν τῆς παρὰ τοῦ θεανθρώπου Χριστοῦ ἱδρυθείσης ἐκκλησίας· ἔνθεν ἡ παιδαριώδης ἀξίωσις τοῦ καθηγητοῦ ὑπὲρ τῆς ἀνεξαρτησίας καὶ τοῦ αὐτοκεφάλου τῶν ἐθνικῶν ἐκκλησιῶν. Ἀνίκανος ἀντιλαβέσθαι τῆς παγκοσμίου τῆς Ἐκκλησίας ἀνὰ τοὺς αἰῶνας ἀποστολῆς τῆς ἐπιδιωκούσης ὑπερκόσμιον σκοπόν, τουτέστι τὴν αἰώνιον εὐδαιμονίαν ἁπάντων ἀδιακρίτως τῶν ἀνθρώπων ὁ ὀρθολογιστὴς (rationaliste) θεολόγος λογιζόμενος τὴν τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίαν ὡς τινα ἐκ τῶν παντοιοειδῶν ἀνθρωπίνων ἑταιριῶν, περιορίζει αὐτὴν ἐντὸς τῶν τοῦ χρόνου καὶ τῆς χώρας ὁρίων, ἀποδίδωσιν Αὐτῇ τὰ ἀνθρώπεια πάθη φιλαρχίας, φιλοδοξίας, πλεονεξίας καὶ ταύτοις παρόμοια. Ἐπιλαθόμενος τὸ τοῦ Πέτρου καὶ τῶν Ἀποστόλων πρὸς τὸ Συνέδριον, παῤῥησίας μεστόν « Πειθαρχεῖν δεῖ Θεῷ μᾶλλον ἢ ἀνθρώποις » ἐπιπλήττει τῇ καθολικῇ ἐκκλησίᾳ τὴν ἀδιάτρεπτον ἀντίστασιν αὐτῆς πρὸς τὰς ἀντιχριστιανικὰς ἐπιχειρήσεις καὶ ἀσεβεῖς ἀξιώσεις μασσονικῶν, ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον, Κυβερνήσεων, ἐν ᾧ ἐξ ἄλλου ἐπικροτεῖ τοῖς ἀγῶσι τῶν ὀρθοδόξων Πατριαρχῶν κατὰ τῆς τουρκικῆς κυβερνήσεως τῆς ἀπειλούσης τοῖς ἱεροῖς τῆς ὀρθοδοξίας δικαιώμασι. Ἀποκρούων ὁ κ. καθηγητὴς τὴν ὀφειλομένην πρὸς τὸν διάδοχον τοῦ κορυφαίου τῶν Ἀποστόλων Πέτρου ὑποταγὴν παρὰ τῶν κατὰ τόπους ἐκκλησιῶν (Βλέπε τοὺς ὀρθοδόξους Ἰωάννην Ζωνάραν ἔκθεσιν τῶν κανόνων τῆς φωτιανῆς Συνόδου, Θεόδωρον Βαλσαμῶνα αὐτόθι, Συμεῶνα Θεσσαλονικέα διαλογ. κατὰ τῶν αἱρέσεων), οὐκ αἰσχύνεται ἀνακηρύξαι τὴν ὑποδούλωσιν ὑπὸ τὸ Κράτος αὐτῶν τούτων τῶν ἐκκλησιῶν!

Τέλος γ) ἐλέγχουσιν αὐτὸν ὁλοκλήρως στερούμενον τοῦ χριστιανικῶς φρονεῖν, ἔνθεν ἡ ἥκιστα χριστιανικὴ χαρὰ ἢ μᾶλλον σατανικὴ ἡδονὴ τοῦ κ. ὀρθοδόξου καθηγητοῦ ἐπὶ τῇ ἀποστασίᾳ ἐκ τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας πεπλανημένων λαῶν. Ἀπεχθέστατα χαίρει μὲν ὁ κ. Κυριακὸς μνημονεύων τὴν ἐσχάτως γενομένην ἐν Βοεμίᾳ πρὸς τὸν γερμανικὸν προτεσταντισμὸν προσέλευσιν μυρίων περίπου καθολικῶν, εὐλαβέστατα δὲ ἀποφεύγει γνωρίσαι τοῖς ἀναγνώσταις τὸν θεόπνευστον ἀπόστολον τοῦ Los von Rom, τὸν κ. Wolf, βουλευτὴν ἐν τῇ αὐστριακῇ Βουλῇ. Ὁ κ. Wolf ἀτίμως κυλινδούμενος εἰς τὸν βόρβορον

προδοτικῆς ἀκολασίας, ἐν τῇ ἄκρᾳ τῶν ἁπάντων ἀγανακτήσει ἠναγκάσθη νὰ παραιτηθῇ τῆς Βουλῆς, καὶ στιγματιζόμενος ὑπὸ τῆς γενικῆς καταφρονήσεως νὰ ὑποχωρήσῃ τῆς αὐστριακῆς κοινωνίας. Ὁ κύριος οὗτος καταχρώμενος τὴ φιλίᾳ τοῦ κ. Seidel, στυγερῶς προὐδίδου τὸν φίλον, ἀτιμάζων τὴν γυναῖκα αὐτοῦ. Τοιοῦτος δὴ ὁ ἀρχηγὸς τῶν φυγάδων ἐν Βοεμίᾳ ἠπατημένων καθολικῶν, τοιοῦτος ὁ ἀπόστολος τῆς καθαρωτέρας, τῆς γνησιωτέρας, τῆς ἐλευθερωτέρας θρησκείας! Καὶ ὁ ἄτιμος μοιχευτὴς Wolf ἀπολαύει τῆς συμπαθείας, καὶ τῶν φιλοφρονήσεων τοῦ κ. καθηγητοῦ! Τούτων ἁπάντων ἕνεκα φιλικῶς συνεβούλευον ἂν τὸν κ. καθηγητήν, καὶ ἂν δέῃ συνήργουν κἀγώ, συχνάζοντα εἰς τὸ Λεόντειον Λύκειον ἐκμανθάνειν παρὰ τοῦ ὀρθοδόξου κατηχητοῦ (ἔστω καὶ ἐν τῷ παρακειμένῳ ὑπογείῳ) τὴν ὀρθόδοξον κατήχησιν. Ἐν τούτοις, σχολάζων σκεψάσθω ὁ θεολόγος περὶ ἧς ὁ Θεῖος διδάσκαλος πρὸ τῶν παθῶν αὐτοῦ, ἐποιήσατο πρὸς τὸν οὐράνιον Πατέρα, τρυφερᾶς καὶ φιλοστοργοτάτης εὐχῆς ὑπὲρ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ καὶ τῶν πιστευσόντων εἰς Αὐτόν. « Πάτερ ἅγιε, λέγων, τήρησον αὐτοὺς ἐν τῷ ὀνόματί σου, οὓς δέδωκάς μοι, ἵνα ὦσι ἓν καθὼς ἡμεῖς.... Ἵνα πάντες ἓν ὦσι, καθὼς σύ, Πάτερ, ἐν ἐμοί, κἀγὼ ἐν σοί, ἵνα καὶ αὐτοὶ ἐν ἡμῖν ἓν ὦσιν· ἵνα ὁ κόσμος πιστεύσῃ ὅτι σύ μ' ἀπέστειλας... (Ἰων. 17, 11... 21). Ἐνεργοῦντος τοῦ ἄνωθεν φωτός, εὐχερῶς διευκρινήσει ὁ κ. Διομήδης πότερος ὁ νομίμως ἀντιπροσωπεύων ἐπὶ τῆς γῆς τὸν γνήσιον χριστιανισμόν, ὁ ἀμειώτως κληρονομήσας τῶν ὑπερφυῶν καὶ θείων τοῦ Σωτῆρος αἰσθημάτων, ὁ κ. Κυριακός, ὁ ἀντιχριστιανικῶς περιχαίρων ἐπὶ τοῖς παλαιοκαθολικοῖς τοῖς ἤδη ἀπαλλαγεῖσι τοῦ ἀνυφορήτου παπικοῦ δεσποτισμοῦ, ἢ Λέων ὁ ΙΓ'. ὁ πατρικῶς προτρέπων πάντας τοὺς ἀνθρώπους εἰς τὴν ἕνωσιν, ὅπως τελειοποιήσαντες τὸν διακαέστατον τοῦ Σωτῆρος πόθον ἀποκαταστῶσι μίαν Ποίμνην καὶ ἕνα Ποιμένα (Ἰωαν. 10, 16).

Καὶ ταῦτα μὲν ἐπισήμως ἀνακοινῶσαι ἐνεκρίναμεν τῷ ἐπὶ τῆς ὀρθοδόξου θεολογικῆς καθέδρας καθεδριωμένῳ Καθηγητῇ, ἄγνωστον δέ, εἰ, τοῦ λοιποῦ, ἡσυχάσει ἡ ἀθηναία καπιτώλειος χήν, ἢ « ἐνόσῳ ὁ ἥλιος βαδίζει τὴν τροχιάν του » ἀπράκτως διατελέσει χανοῦσα.

ΧΑΡΑΛΑΜΠΟΣ ΧΗΝΟΣΚΟΠΟΣ.

LES NOSAIRIS DANS LE LIBAN

NOTES D'ETHNOGRAPHIE ET D'HISTOIRE LIBANAISES AU MOYEN AGE

دعاوي الناس في الدنيا فنون وعلم الناس اكثره ظنون

Les opinions des humains ici-bas sont variées; le meilleur de leur science consiste en hypothèses (Vers de Aḥmad b. Moḥammad, surnommé Ḏoû'l-mafâḫir, VI[e] siècle de l'hégire).

Malgré les nombreux travaux consacrés au Liban, l'ethnographie de cette intéressante région n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude particulière.

« Le Liban, dit Renan, est vraiment le tombeau d'un vieux monde à part, qui a disparu corps et biens. Une totale substitution de races, de langues et de religions a eu lieu : Maronites. Grecs, Métoualis, Druses, Musulmans, Arabes et Turcomans y sont de fraîche date (1). »

Au nombre des races disparues du Liban, l'auteur de la « Mission de Phénicie » aurait pu ranger les Noṣairis. Pour s'en convaincre, il eût suffi d'étudier attentivement certains passages des auteurs arabes. Mais le peu d'intérêt témoigné jusqu'ici par les orientalistes aux études noṣairies, le laconisme, le manque de précision des chroniqueurs musulmans, toujours dédaigneux quand il s'agit des sectes hétérodoxes, n'ont pas permis d'utiliser les précieuses indications contenues dans ces brèves incidentes, échappant comme à regret à la plume nonchalante des historiens et des géographes orientaux.

Parmi les petites nationalités syriennes, les Noṣairis ont eu surtout à souffrir de cet ostracisme. Pendant une période allant

(1) *Mission de Phénicie*, 217. Voir aussi 837.

du IX^e^ au XV^e^ siècles, tous les renseignements fournis sur eux par les historiens islamites pourraient tenir en trois ou quatre pages. Raison de plus pour soumettre à un nouvel examen ces textes si courts, afin d'en extraire toute la matière utilisable. Persuadé qu'en dépit du mystère dont les Noṣairis ont toujours aimé à s'envelopper, une peuplade aussi compacte (1) a dû laisser des traces de son passage à travers l'histoire, nous croyons qu'on ferait œuvre utile en revoyant certains renseignements des chroniqueurs, rapportés jusqu'ici à d'autres populations de la Syrie centrale. A cet effet, nous allons reprendre l'étude de trois ou quatre pages des annales encore si peu connues du Liban au moyen âge. Les conclusions qui s'en dégageront vont nous permettre de rendre aux Noṣairis la place qui leur revient dans l'ancienne ethnographie libanaise et prouver que depuis le Nahr al-Kabîr (Éleuthérus) jusqu'aux sources du Jourdain, ils ont possédé dans le Liban une série plus ou moins continue d'établissements.

I

De nos jours, on peut assigner le Nahr al-Kabîr comme limité méridionale du pays effectivement occupé par les Noṣairis. Au sud de cette rivière, les colonies noṣairies sont rares et insignifiantes. Elles se bornent à quelques groupes peu considérables, fixés dans des villages mixtes (2) et voisins de l'Éleuthérus.

Ils y étaient encore assez nombreux il y a un demi-siècle, Dans sa géographie arabe (3), C. Van Dijck les évalue à 3.500 pour le seul caïmacamat de ʿAkkâr. Dans le même district, Cuinet ne compte plus guère que « 1.760 Ansariyés (4) ». Actuellement, ce dernier chiffre lui-même me semble devoir être réduit.

(1) De nos jours ils sont au moins 200.000, et du temps d'Ibn Baṭoûṭa les troupes musulmanes en massacrèrent 20.000 en l'espace de quelques jours. Cfr. *Voyages* d'Ibn Batoûta, I, 178, 179.

(2) Comme à Kafr-Noûn entre Saiydé et Rommâḥ. Cfr. notre article dans le *Musée belge*, 1900, 280 : *Le pays des Noṣairis; itinéraire et notes archéologiques.*

(3) Beyrouth, Imprimerie américaine.

(4) *Géographie de Syrie*, 113. Publication très faible, mais contenant pourtant quelques statistiques intéressantes.

Devant la poussée des Maronites, lesquels les refoulent vers le nord, les rares Noṣairis de ʿAkkâr repassent la rivière et tendent graduellement à rentrer dans les limites de l'ancien Bargylus.

En dehors du district de ʿAkkâr, la ville de Tripoli en compte un certain nombre. Les uns y sont fixés définitivement; d'autres y vivent comme journaliers ou domestiques. Les premiers finissent par devenir plus ou moins musulmans, et même par nier leur origine. Les autres demeurent complètement isolés les uns des autres, sans jamais chercher à tenir des réunions religieuses (1). Situation ne présentant rien d'anormal, vu le latitudinarisme doctrinal des Noṣairis et le nombre fort restreint des initiés.

Beyrouth possède également quelques représentants de cette curieuse nationalité, presque tous anciens esclaves et attachés au service de certaines familles (2); ils suivent la religion de leurs maîtres. Les Noṣairis sont plus nombreux à Damas, où ils affectent de se conduire en musulmans (3).

Comme on le voit, au sud de l'Éleuthérus les Noṣairis forment une quantité négligeable. Telle n'était pas leur situation au moyen âge. Plus d'un indice nous permet au contraire de conclure qu'ils constituaient alors le fond de la population dans le ʿAkkâr.

Quand les Francs de la première croisade vinrent mettre le siège devant ʿArqa, ils trouvèrent le pays environnant occupé par les Noṣairis (4). Burchard de Mont-Sion (5) signale leur présence dans le même district, ainsi que dans la plaine voisine de l'embouchure de l'Éleuthérus. Il leur donne le nom de « Uannini ». Selon M. Dussaud « l'identification de ce terme avec les Noṣairis n'est pas douteuse, sans qu'on en puisse expliquer l'origine (6) ». Dans la *Revue de l'Orient chrétien* (7),

(1) Renseignement de M. P. Savoye, ancien consul de France à Tripoli, actuellement consul à Damas.

(2) M. Ernest Chantre (*Archives des missions scientifiques*, 1883, p. 227) les a peut-être en vue quand il signale la présence des Noṣairis à Beyrouth.

(3) Renseignement de M. P. Savoye.

(4) Voir les textes réunis dans R. Dussaud, *Histoire et religion des Noṣairis*, p. 21. Nous nous contentons d'y renvoyer.

5 Laurent, *Peregrinatores medii aevi quatuor*, 90.

(6) Dussaud, *op. cit.*, 27. Le contexte de Burchard montre clairement qu'il s'agit des Noṣairis.

(7) 1901, p. 50, note 3.

j'ai proposé de voir dans *Uannini* une déformation de *Mowaḥḥidin*, Unitaires, qualification souvent prise par les Noṣairis. Je me demande maintenant si Uannini avec les variantes *Uanni, Vauni, Uhani* n'est pas simplement une corruption de « Ḍanniya », région au sud de ʿAkkâr, en face de Tripoli? Cette supposition trouve une confirmation dans un passage d'un manuscrit druse, cité par Dussaud (1), affirmant que les Noṣairis habitent également les montagnes de Tripoli. Les « Uannini » de Burchard seraient donc les Noṣairis du district de Ḍanniya. Mon confrère le P. S. Ronzevalle me suggère une autre explication. Les « Uannini » représenteraient les Ẓannitites, ou habitants du Ẓannin, nom qui reviendra fréquemment à propos des expéditions du Kasrawân. Au point de vue philologique, cette explication est beaucoup plus satisfaisante que la première. Nous nous contentons de la mentionner ici, nous réservant de la discuter plus loin.

Lorsque le comte Raimond de Saint-Gilles attaqua la ville de Tripoli, il fut, d'après Ibn-al-Aṯîr (2), « aidé par les habitants de la montagne et aussi par ceux de la plaine, dont la plupart étaient chrétiens ». Nous croyons devoir rapporter cette dernière incise aux seuls habitants de la plaine, les villages chrétiens de ʿAkkâr et du Ḍanniya étant tous de création récente. Nous verrions volontiers des Noṣairis dans ces « habitants de la montagne » voisine de Tripoli. Burchard, il est vrai, appelle ces derniers « gens effera et maliciosa et christianis infensa ». Mais comment ne pas tenir compte de l'assertion d'Ibn Taimiya accusant les Noṣairis d'avoir jadis prêté aide et secours aux Croisés?

M. Dussaud (3) repousse cette accusation. « La forme insidieuse (4), ajoute-t-il, sous laquelle elle est présentée, montre que l'accusation est de mauvaise foi. Aucun chroniqueur ne mentionne l'aide si précieuse que les Noṣairis auraient pu apporter aux Croisés. »

Nous nous trouvons en effet embarrassé pour citer un seul

(1) *Op. cit.*, p. 4, note 3.

(2) Nous avons cité tout le passage dans notre *Cours gradué de traduction française-arabe*, I, p. 49; Beyrouth, Imprimerie catholique.

(3) *Hist. des Noṣairis*, p. 30.

(4) Nous ne voyons pas en quoi la *forme* de l'accusation est *insidieuse*.

chroniqueur franc à l'appui de notre thèse (1). Mais cela ne prouve pas qu'il n'en existe point; en revanche les écrivains arabes sont unanimes à représenter les gens du Ǧabal al-Ḫaiṭ (2) et les rebelles du Kasrawân — dans lesquels nous reconnaîtrons des Noṣairis — comme ayant l'habitude de vendre aux Francs les captifs musulmans. De plus, l'histoire maronite (3) mentionne en 1286, l'appui donné par les gens du Kasrawân et du Ġord aux Croisés assiégés dans Tripoli. A part la confusion commise par Ibn Taimiya, englobant les Noṣairis avec les Qarmaṭes et les Isma'ilis, nous ne voyons aucune raison de rejeter le témoignage du grand docteur sunnite (4).

Toute cette région de Tripoli, sans en excepter la ville elle-même, était peuplée de chi'ites. Le texte de Nâṣiri Ḫosrau est formel à cet égard (5). Malheureusement le voyageur persan ne spécifie pas à quelle secte appartenaient ces chî'ites; dénomination très vague sous laquelle ont pu se cacher des Noṣairis, les plus fanatiques des partisans de'Alî. On peut rapprocher de ces conjectures une tradition noṣairie, affirmant que leur livre principal, le « Maǧmoû' al-a'yâd » a été composé à Tripoli de Syrie (6).

Cette indication suppose au moins l'existence en cette ville d'un noyau de sectaires; comme c'est encore le cas de nos jours.

Quoi qu'il en soit, s'il faut en croire le géographe damasquin Śams ad-dîn Dimaśqî (7), les Noṣairis auraient non seulement occupé le 'Akkâr, mais leurs établissements se seraient même éten-

(1) C'est-à-dire : nommant explicitement les Noṣairis comme alliés des Francs. Mais l'histoire s'est si peu occupée des premiers! Elle est, dit-on, d'humeur aristocratique et néglige volontiers les humbles.

(2) Voir plus loin.

(3) Cfr. Dowaihi, 119, et « Moḫtaṣar tarîḫ Ǧabal Lobnân », p. 24, manuscrit de notre bibliothèque; recueil de documents relatifs à l'histoire du Liban, compilation faite au commencement du XIXe siècle.

(4) On nous objectera encore « que les premiers Croisés durent lutter pour s'ouvrir un passage dans la montagne noṣairi » (Dussaud, 30). Ces montagnards ignorants n'auront vu dans les Francs que des envahisseurs étrangers. A l'exception des Maronites, les chrétiens indigènes de Syrie ne témoignèrent eux aussi aucun empressement à l'égard des Croisés.

(5) *Sefer nâmeh* (éd. Schefer), p. 42 du texte français.

(6) Cfr. notre étude *Les Noṣairis, notes sur leur histoire et leur religion*, p. 15.

(7) Édit. Mehren, p. 208, texte arabe.

dus jusqu'aux districts de Batroûn et de ʿAqoûra (1). La mention de cette dernière localité nous transporte en plein Liban (2). Ces colonies n'ont jamais pu être nombreuses, le pays étant déjà peuplé en majorité par les Maronites, les Melkites et les Métoualis. Le renseignement de Dimaśqî n'en demeure pas moins précieux. Ce n'est pas pourtant sans quelque hésitation que nous nous en servons. En général, le texte publié de Dimaśqî est extrêmement corrompu et le passage allégué par nous renferme plus d'une obscurité (3).

Un fait nous rassure, c'est que nous allons rencontrer les Noṣairis dans une région encore plus méridionale du Liban, à savoir le Kasrawân. Les expéditions musulmanes entreprises contre eux à la fin du XIII^e^ et au commencement du XIV^e^ siècles en nous révélant leur existence, nous fournissent en même temps le meilleur commentaire historique au fameux fatwâ d'Ibn Taimiya.

II

Nous possédons de ces guerres deux versions : la première émanant d'auteurs musulmans, contemporains des événements, la seconde rédigée par des écrivains maronites, au plus tôt vers la fin du XV^e^ siècle. Certains de ces derniers ont eu sous les yeux et utilisé les données de leurs prédécesseurs; ils empruntent parfois jusqu'à leurs expressions.

C'est dire la valeur fort inégale des deux versions. Le ré-

(1) Ce dernier nom manque dans G. le Strange, *Palestine under the moslems*, (352). Pourquoi?

(2) Dans le « Iqlîm aś-śaumâr » (Liban méridional), le Dr M. Hartmann (*ZDPV.*, XXIII, p. 124, n. 1) cite un village « Al-Anṣâriyé » qu'il rattache bien à tort aux Noṣairis. Encore une confusion produite par la mauvaise orthographe Ansarieh-Noṣairi. Le reste de la note est également à supprimer, M. Dussaud ayant parfaitement signalé les villages noṣairis voisins du Ḥoûlé et des sources du Jourdain. Voir plus loin.

(3) Ainsi l'auteur dit d'abord que les monts Noṣairis s'étendent entre Ṣahyoûn et Laodicée; ce qui est très compréhensible. Puis comme s'il se reprenait il continue : « et jusqu'à Batroûn et 'Aqoûra » en ajoutant l'inévitable والله أعلم. Pourtant Dimaśqî était Syrien et de plus contemporain de l'expédition du Kasrawân, dont nous allons parler.

cit le plus détaillé nous est fourni par le « Târiḫ Bairoût », cette curieuse histoire des émirs du Ġarb, récemment publiée par la revue « Al-Machriq ».

Nous le compléterons par les données des autres annalistes musulmans et chrétiens. Si nous insistons de préférence sur le récit de la seconde campagne, c'est surtout afin d'en extraire les renseignements qu'il contient sur l'ethnographie libanaise au moyen âge.

La première expédition contre le Kasrawân remonte à l'année 691 (1292 de J.-C.). Les historiens musulmans nous représentent pour lors les montagnards du « Kasrawân (1) du Ġord et du Ẓannîn » en révolte ouverte contre les sultans du Caire, interceptant les routes et s'attaquant de préférence aux Musulmans. Ils enlevaient ces derniers pour les vendre aux infidèles, c'est-à-dire aux Francs, comme s'exprime un manuscrit arabe anonyme (2). Pour saisir la portée de cette expression, il faut voir dans les auteurs du temps la terreur inspirée par les croisières incessantes des flottes européennes sur les côtes de Syrie (3).

Nous n'avons aucun renseignement précis sur la force numérique de cette première expédition. Elle fut certainement importante, vu le nombre et la qualité des grands émirs qui y prirent part. D'ailleurs elle échoua complètement. Les troupes envoyées furent écrasées dans les défilés des montagnes et les débris se sauvèrent dans le plus grand désordre (4).

La seconde campagne fut plus heureuse. Dans le courant de l'année 705 de l'hégire (1305 de J.-C.) « les armées de Syrie se dirigèrent de nouveau vers les montagnes du Kasrawân pour en exterminer les habitants... Forts de leur nombre et de leur puissance, ils avaient poussé l'insolence jusqu'à inquiéter les troupes [musulmanes] après leur défaite par les

(1) Le « Kasrawân du côté du Sâḥil » comme s'exprime Maqrizî, *Sultans mamlouks*, II, 124. Le « Sâḥil » de Maqrizî ne peut s'appliquer qu'à la « Plaine » de Beyrouth, indication topographique à retenir.

(2) De la bibliothèque de l'Université Saint-Joseph (Beyrouth), p. 499. Le début et la fin manquent. Comparez aussi Aboû'lfidâ, 229, note 2.

(3) Voir par ex. « Târiḫ Bairoût » de Ṣâliḥ bin Yaḥyâ dans *Machriq*, I, 274, 277, etc.

(4) « Târiḫ Bairoût », 228, 229.

Tartares (1) en 699 (1300 de J.-C.). Le sultan avait cru pour lors devoir fermer les yeux et s'abstenir de les châtier. Devenus plus audacieux, se croyant hors d'atteinte dans leurs montagnes abruptes et confiants dans leur multitude, ils levèrent ouvertement l'étendard de la révolte.

« Au mois de Ẓoû'l-Ḥiġġa de l'année 701 (1301 de J.-C.), Ġamâl ad-dîn Aqoś al-Afram, vice-roi (nâïb) de Damas, leur envoya Zain ad-dîn'Adnân. Après lui Taqî ad-dîn (2) et Qarâqoûś ouvrirent également des négociations avec les Kasrawânites pour les ramener à l'obéissance. Leurs efforts échouèrent. Alors l'ordre fut donné de diriger contre les rebelles les troupes de toutes les provinces de la Syrie. Al-Afram quitta Damas le 12 Moḥarram 705 à la tête des autres corps d'armée au nombre de 50.000 fantassins et se dirigea sur les montagnes du Kasrawân. Le vice-roi (naïb) de Tripoli, Sâif ad-dîn Asandmor, celui de Ṣafad, Śams ad-dîn Sonqor, s'ébranlèrent également. Le premier s'engagea dans la montagne du côté de Tripoli. Soupçonné d'être d'accord avec les rebelles, il voulut se distinguer et confondre la calomnie. Il pénétra dans le Kasrawân par les routes les plus impraticables. Les soldats cernèrent les révoltés et envahirent des massifs montagneux que les habitants croyaient inaccessibles. On détruisit les vignobles (3) et les habitations (4). Beaucoup de Kasrawânites furent passés au fil de l'épée; les autres se dispersèrent. Asandmor en enrôla un certain nombre à Tripoli en leur assignant une solde sur les revenus des services administratifs, solde qu'ils touchèrent pendant plusieurs années. A d'autres il donna des apanages, réservés à la garde (5) de Tripoli. Quelques rebelles se tinrent cachés dans le pays; leur nom disparut et il n'en fut plus question.

« Le vice-roi de Damas s'en retourna à la tête des troupes

(1) Cfr. *Arch. Or. latin*, I, 645, note 53, où au lieu de chrétiens nous lisons Noṣairis.

(2) C'est le célèbre Ibn Taimiya.

(3) Les Noṣairis sont grands buveurs de vin, lequel joue un rôle important dans leurs réunions religieuses.

(4) Dans la version maronite (Voir plus loin) une légère modification transformera *boyoût* (habitations) en *bya'*, églises.

(5) En arabe « ḥalqa » Sur ce terme cfr. Quatremère, *Sultans Mamlouks*, I. 2e partie, 200.

le 4e Ṣafar de la même année. Il confia le gouvernement du pays de Ba'lbak et des montagnes du Kasrawân à Bahâ addîn Qarâqoûš. Celui-ci extirpa les derniers restes des rebelles, mit à mort certains de leurs chefs et accorda l'amnistie à ceux qui s'étaient fixés hors du Kasrawân... Finalement des apanages dans ce district furent accordés aux Turcomans à charge pour eux de surveiller les ports de mer et les routes de terre depuis la région de Beyrouth jusqu'aux [limites du] gouvernement de Tripoli (1). Ils y sont encore de nos jours et on les désigne sous le nom de Turcomans du Kasrawân (2). »

A ces détails traduits de *l'Histoire de Beyrouth*, Aboû'lfidâ — un contemporain — sous la date de 705, ajoute quelques données importantes.

D'après lui, l'expédition était dirigée « contre les montagnes des Ẓannînites (3) rebelles et hérétiques. Les armées musulmanes cernèrent ces montagnes inaccessibles, et les cavaliers mettant pied à terre, les escaladèrent de toutes parts. Ils massacrèrent et firent prisonniers tous ceux qu'ils rencontrèrent : Noṣairis (4), Ẓannînites et autres hérétiques, et purgèrent la montagne de leur présence ».

Ibn al-Wardî (5) s'exprime à peu près dans les mêmes termes. D'après notre manuscrit arabe anonyme, cité plus haut, l'expédition avait pour objet « le Kasrawân et une partie de la montagne de Ẓannîn (6) ». Les rebelles étaient « des Râfiḍites (7) et des hérétiques détestant les musulmans (8) ».

Au dire d'Ibn al-Wardî, la campagne avait été entreprise « à

(1) Cfr. Târiḫ Bairoût dans *Machriq*, I, 274. — Voir aussi p. 317 où il est dit avec plus de précision : « depuis les limites d'Anṭélias jusqu'à la grotte du Lion sur les frontières du gouvernement de Tripoli, » c'est-à-dire au lieu appelé actuellement Mo'âmilatain, au bas de Ġazîr. Cette délimitation prouve qu'il s'agit bien du Kasrawân actuel, comme nous le montrerons plus loin.

(2) Târiḫ Bairout, 274.

(3) Au lieu de « Ẓanninin », pluriel assez étrange, je propose de lire « Ẓannînyn », relatif (nisbat) de Ẓannîn. Nous chercherons plus loin à identifier cette région.

(4) Nom à retenir soigneusement.

(5) Édit. du Caire, p. 254.

(6) طرف جبل الظنين.

(7) Maqrîzî (*Sult. Mamlouks*, II, 254) leur donne la même qualification; elle est également à retenir.

(8) Manuscrit anonyme déjà cité, p. 499.

la suite d'un fatwâ d'Ibn Taimiya », lequel voulut également accompagner l'expédition. Les auteurs maronites (1) confirment ces derniers renseignements : eux aussi parlent de pourparlers entamés par Ibn Taimiya. Ces négociations n'ayant pas abouti, les docteurs musulmans, ajoutent-ils, lancèrent un fatwâ autorisant l'extermination des Kasrawânites.

III

Ceci nous amène à donner la version maronite de ces événements (2). Elle confirme l'insuccès de la première expédition, et cela avec une précision de détails qui ne laisse pas de paraître suspecte. Les rebelles de Kasrawân ne seraient autres que des Maronites. Ils étaient commandés par trente moqaddams (3). Ibn al-Qalà'i nous donne les noms des principaux, noms en majorité musulmans (4), et, chose plus étonnante encore, aucun de ces chefs n'appartient au Kasrawân; tous sont originaires de la région située au nord du Nahr Ibrahîm (Adonis).

C'est également dans la même région, entre Gebail et Batroûn, que les Musulmans se font écraser.

Le moqaddam de ʿAqoûra — un district noṣairi, d'après Dimaśqî — s'appelait ʿAntar. Après la victoire, mécontent du partage du butin, il se sépara des autres moqaddams et rien ne put le ramener, pas même l'excommunication lancée par le patriarche (5).

Dans la seconde expédition, les Druses, s'il faut en croire les historiens maronites (6), firent cause commune avec les Kasra-

(1) Dowaihî, *Histoire des Maronites*, 123 sqq.; *Aḫbâr al-aʿyân*, 211, etc.

(2) *Ibid.*

(3) Remarquez la coïncidence de ce nom de dignité, également usité chez les Noṣairis.

(4) Ces noms, il est vrai, n'étaient pas rares vers cette époque chez les Maronites. Cfr. Dowaihî, 154, comme les noms chrétiens sont encore communs chez les Noṣairis. Voir nos articles sur les Noṣairis.

(5) Plusieurs de ces détails s'expliquent fort bien en admettant que le moqaddam de ʿAqoûra était Noṣairi.

(6) Et nous n'avons aucune raison de soupçonner sur ce point leur exactitude.

wânites. Ces chroniqueurs attestent également la défaite de ces derniers, ainsi que la ruine totale de leur pays, empruntant jusqu'aux termes des écrivains musulmans, traduits par nous. Seulement sous leur plume le mot *maisons* devient *églises* (1), variante dont l'importance n'échappera à personne et sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention (2).

IV

Afin de concilier ces deux versions, nous nous efforcerons de déterminer le district habité par les rebelles du Liban, ainsi que leur religion et leur nationalité.

Nos auteurs leur assignent ordinairement comme habitat le Kasrawân ; certains y ajoutent les montagnes du Ġord et celles du Ẓannîn. La première de ces appellations géographiques est facile à identifier.

D'après Aboû'lfidâ (3), il est vrai, « le Kasrawân porte aussi le nom de montagne des Druses et va dans la direction de Wâdî at-Taim (4) ». De ce passage il serait permis de conclure qu'au temps d'Aboû'lfidâ la limite méridionale du Kasrawân (5) s'étendait un peu plus vers le sud que de nos jours. Mais il n'est pas douteux que le Kasrawân habité par les rebelles, correspondait au district compris depuis longtemps sous cette dénomination, c'est-à-dire le massif montagneux s'étendant entre la rivière d'Antélias et le torrent de Mo'âmilatain, comme s'exprime le Târiḫ Bairout (p. 371). Ce résultat est à retenir soigneusement, les autres dénominations appliquées au pays des rebelles étant plus difficiles à identifier.

Au point de vue du climat et de la végétation, le Liban se partage en trois zones. La région du littoral s'appelle le Sâḥil :

(1) Ailleurs (voir par exemple *Aḫbâr*, 212), les « Noṣairis » d'Aboû'lfidâ semblent s'être transformés en « Naṣârâ » ; la confusion est facile en arabe.

(2) Voir plus haut et aussi *ROC.* 1901, p. 33, note 5.

(3) Ou plutôt Ibn Sa'îd, cité par Aboû'lfida (229, note 2). Nous aurons à revenir sur ce texte très compliqué.

(4) Page 229, note 2.

(5) Cette limite n'a jamais été bien fixée.

Au-dessus s'élève la région moyenne ou « Wosoût » jusqu'à une altitude d'environ 1.300 mètres.

La troisième zone, celle des hautes cimes, se nomme le Ġord. Ces appellations générales s'appliquent non seulement aux différents districts du Liban, mais à presque toutes les régions montagneuses de la Syrie (1). Pourtant depuis la création du moutaṣarrifat autonome du Liban, certaines moudiriehs ont pris le nom de Ġord. Ainsi dans le caïmacamat du Śoûf on connaît la moudirieh du Ġord septentrional et celle du Ġord méridional. Le caïmacamat du Kasrawân compte également parmi ses moudiriehs le Ġord de Gebail et le Ġord du Kasrawân. Pour nous, quand nos auteurs parlent des montagnes du Ġord, nous croyons qu'ils veulent désigner les hautes régions du Liban et de préférence celles du Kasrawân, la région du Śoûf ayant été de bonne heure occupée par des populations druses et arabes : ces dernières appartenant à la confession sunnite.

Nous sommes moins bien fixé sur le sens de la troisième appellation géographique donnée par nos auteurs au pays des rebelles libanais. Dans la toponymie actuelle du Liban, le nom de Ẓannîn est complètement inconnu. On le rencontre rarement dans les anciens géographes arabes; encore ceux-ci se contentent-ils d'une simple mention sans y adjoindre le moindre élément descriptif ou topographique. Parmi les petits gouvernements dépendant de la vice-royauté (2) de Tripoli, Qalqaśandî (3) cite Ẓannîn « district situé entre Maṣyâd et Fâmia », l'ancienne Apamée. Cela nous mènerait dans la vallée de l'Oronte. Seulement l'erreur de Qalqaśandî est facile à corriger, lui-même plaçant le petit gouvernement de Ẓannîn entre ceux de Monaiṭira et de Bośarrai, situés en plein Liban. Plus haut, l'écrivain égyptien a eu également soin de nous dire que Maṣyâd relève de la vice-royauté de Damas. Quant à Fâmia, tout le monde sait qu'elle dépendait de Ḥamâ. Il faut donc poursuivre nos recherches dans le Liban, et dans la toponymie de cette région retrouver un nom rappelant celui de Ẓannîn.

(1) Ainsi pour la montagne des Noṣairis. Voir dans *ROC.* notre travail « Au pays des Noṣairis ».

(2) « Niâba », sorte de grande circonscription territoriale sous les sultans mamlouks.

(3) *Ṣobḥ al-a'śâ*, manuscrit de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, fl. 117.

Nous avions d'abord pensé au district de Ḍanniya, mais Dimašqî (1) distingue nettement le Ẓannîn du Ḍanniya (2). Nous croyons donc devoir identifier « la montagne de Ẓannîn » avec le Ṣannîn actuel, une cime de 2.600 mètres d'élévation à l'est de Beyrouth, dominant le Kasrawân. Les transformations phonétiques ne présentent rien de forcé. Naturellement il ne peut être question du sommet de Ṣannîn, haut plateau absolument inhabitable, même en été, mais de la région voisine, où s'élèvent encore de nos jours de populeux villages.

Nous avons proposé plus haut de reconnaître dans les « Uannini » de Burchard les Ẓannînites ou habitants de « la montagne de Ẓannîn ». Contre cette identification si satisfaisante au point de vue phonétique, la concordance géographique élève plus d'une difficulté. Burchard met les Uannini dans le district de ʿAkkar, c'est-à-dire au nord de la chaîne libanique; et le Ṣannîn moderne se trouve dans le Liban central. L'identification Ẓannîn-Ṣannîn n'est d'ailleurs pas inattaquable. Le Ṣannîn étant situé en plein dans le Kasrawân actuel, ces appellations Ẓannîn et Kasrawân deviendraient synonymes. Or notre manuscrit arabe anonyme les distingue et cela d'une façon fort claire en présentant l'expédition de 1305 comme dirigée contre le Kasrawân et « une partie de la montagne de Ẓannîn ». D'autre part Qalqašandî, en rangeant le « gouvernement de Ẓannîn » entre ceux de Bošarrai et de Monaiṭira, paraît vouloir localiser le premier au nord du Kasrawân actuel. Nous voyons aussi le nâib de Tripoli commencer son attaque du côté de cette ville : les rebelles n'étaient donc pas bien loin de là?

Ne faudrait-il pas également placer dans ces parages le Σννᾶν (3) de Strabon? admettre que Ẓannîn est une de ces appellations flottantes dont l'orographie syrienne offre tant d'exemples (4), peut-être même qu'une colonie de Ẓannînites, partie du Liban central, est allée s'établir dans le ʿAkkar? Autant de questions auxquelles le vague des indications topographiques de nos auteurs ne nous permet pas de répondre d'une façon définitive.

En dépit de ces difficultés, nous nous croyons fondé à placer

(1) Édit. Mehren, texte arabe, pp. 199 et 200.
(2) Sous la forme « Ẓanniya ».
(3) Que dans le *Machriq* (1899, p. 507) j'ai identifié avec le Ṣannîn.
(4) Par exemple les chaînes du Sommâq, du Lokkâm, etc. Voir l'Appendice.

dans le Kasrawân actuel le foyer principal de la révolte si laborieusement étouffée par les forces des sultans mamlouks au commencement du XIV^e^ siècle.

V

Essayons maintenant de déterminer la nationalité des Kasrawânites rebelles. Ce sera le meilleur moyen de connaître leurs opinions religieuses : nationalité et religion ayant une connexion fort étroite en Orient, si tant est qu'elles ne s'y confondent pas.

Un fait nous paraît certain : les insurgés n'étaient pas chrétiens. Nos auteurs musulmans les appellent tantôt Râfiḍites et Ibâḥiya, tantôt « mâriqîn min ad-dîn » ou « ahl al-bida' », c'est-à-dire hérétiques. Le premier terme, nous le savons, désigne les sectes chi'ites ; nous préciserons plus loin la valeur du mot « Ibâḥiya » ; quant aux expressions *mâriqîn*, etc., les écrivains musulmans ne les appliquent jamais aux chrétiens, confondus d'ordinaire sous le terme général de *Koffâr*, infidèles (1).

Si le Kasrawân au début du XIV^e^ siècle avait été occupé par une population chrétienne, dans l'œuvre de dévastation accomplie par les troupes des sultans du Caire il serait question d'églises. La version maronite n'a pas manqué de combler cette lacune, mais non sans donner une petite entorse à l'un des termes employés par les chroniqueurs musulmans primitifs.

Dans le *Machriq* (2) nous pensons avoir démontré que parmi les églises et les couvents du Kasrawân aucun n'est antérieur au XVI^e^ siècle. Ce district, si intéressant pour l'archéologie gréco-romaine (3), est nul au point de vue des antiquités chrétiennes. A notre connaissance du moins, on n'y a découvert aucune croix byzantine; à peine l'une ou l'autre épigraphe grecque (4) ou araméenne d'origine chrétienne.

(1) Voir un exemple plus frappant de cet emploi, cité plus haut, au commencement de notre second chapitre.

(2) I, 56; II, 43; III, 1019.

(3) Voir dans la même revue nos *Notes archéologiques sur le Liban*, 1899, 1900, 1901 *passim*.

(4) Chose étrange! les inscriptions gréco-chrétiennes, si fréquentes dans le Ǧabal an-noṣairiya (Cfr. *Musée belge*, 1900, *loc. cit.*), sont extrêmement rares dans le Liban. Voir (même revue 1902) nos *Notes épigraphiques sur l'Émésène*, n° 101.

On nous objectera la haine des rebelles kasrawânites pour les Musulmans, haine fréquemment attestée par les chroniqueurs islamites. Ce sentiment trouverait une explication naturelle dans la division profonde ayant toujours séparé sunnites et chi'ites. De nos jours encore un sunnite préfère un chrétien à un chi'ite et réciproquement (1). En parlant des Noṣairis, le fatwâ d'Ibn Taimiya disait déjà : « Ces gens sont plus infidèles que les Juifs et les chrétiens ; que dis-je, plus infidèles encore que bien des idolâtres. Le mal qu'ils ont fait à la religion musulmane est plus grand que celui que font les infidèles belligérants, Turcs, Francs et autres (2). » Il n'est donc pas nécessaire de recourir au christianisme pour expliquer la haine des Kasrawânites pour les Musulmans.

Le choix d'Ibn Taimiya, le grand docteur musulman, chargé de ramener les insurgés par la persuasion, ce choix s'explique mal, si sa mission s'adresse à des populations chrétiennes. Dans cette dernière hypothèse on comprendrait l'envoi d'un fonctionnaire civil, mais non pas d'un personnage religieux d'une orthodoxie aussi étroitement musulmane (3) que celle d'Ibn Taimiya.

Après la seconde campagne du Kasrawân, les débris des rebelles sont incorporés dans les troupes, ou mieux dans la « ḥalqa », corps d'élite de la régence (niâba) de Tripoli, encore une circonstance cadrant mal avec l'hypothèse d'une révolte chrétienne. Au contraire, le fatwâ d'Ibn Taimiya atteste suffisamment l'usage de confier à des Noṣairis d'importants commandements militaires.

Si les rebelles du Kasrawân étaient des Maronites, on ne voit pas pourquoi ceux des districts de Bšarré, Batroûn et Gebail ne se sont pas joints aux Kasrawânites, surtout après l'échec de la première expédition musulmane ; pourquoi ils les

(1) Nous voyons le gouvernement ottoman traiter avec beaucoup plus de faveur ses sujets chrétiens que les Métoualis. Voir aussi Dr M. Hartmann, *Der islamische Orient*, p. 62, note.

(2) *Le Fatwa d'Ibn Taimiya*, J. A. *loc. cit.*, 185-186. Dans ce passage, il s'agit des Turcs ou plutôt des Mongols, restés païens.

(3) Cfr. la chronique arabe manuscrite citée plus haut, 499. Ibn Taimiya y reçoit les titres de « restaurateur de la sonna, marteau des hérétiques, etc. ». Voir aussi *ZDMG.* 1898, 486. 540 sqq. Sur la haute valeur du titre de « restaurateur de la sonna », cfr. Goldziher, *Mohammedanische Studien*, II, 21.

ont finalement laissé écraser, sans essayer la moindre diversion en leur faveur. On ne s'explique pas non plus pourquoi la sanglante répression de 1305 épargne leurs coreligionnaires des régions du nord, berceau et centre principal de la nationalité maronite; pourquoi les généraux musulmans accordent l'*amân* aux rebelles, à condition pour ceux-ci de se fixer hors du Kasrawân... et au nord de cette province (1), c'est-à-dire au milieu de leurs compatriotes.

Une fois admise, la théorie maronite bouleverserait complètement l'histoire du Liban, telle que nous l'ont transmise les écrivains maronites eux-mêmes. Des documents laissés par eux il ressort clairement que les premières colonies maronites sont arrivées au Kasrawân dans le courant du XVI^e^ siècle.

Nous l'avons déjà dit, les vieilles églises maronites si nombreuses dans les districts de Gebail et de Batroûn font défaut dans le Kasrawân.

D'après Ibn al-Qalâ'î, il est vrai (2), au moment de la conquête de la Syrie par les Musulmans, les limites méridionales du pays des Maronites s'étendaient jusqu'au Śoûf. Parmi les villages occupés par eux, il cite en particulier Biskontâ dans le Kasrawân. Malheureusement tout ce chapitre est rempli d'anachronismes. C'est ainsi qu'il y est question des Druses, des Souverains Pontifes Innocent II et Innocent III comme ayant régné vers ce temps, ainsi que de plusieurs patriarches libanais, en réalité contemporains des Croisades. Il resterait toujours à expliquer comment du VIII^e^ au XVI^e^ siècle il n'est plus fait mention des Maronites du Kasrawân. Les chroniques maronites ne signalent aucun personnage originaire de ce district, ayant joué un rôle au Liban avant le XVI^e^ siècle. Toutes les anciennes familles fixées actuellement au Kasrawân y sont venues du nord vers la même époque (3). Patriarches, évêques, moqaddams, cités dans les documents maronites du moyen âge, tous sont originaires du district de Bśarré, des pays de Batroûn et de Gebail. Quand les Croisés parlent des Maronites,

(1) D'après le contexte il s'agit d'un district relevant de Ba'lbak. Or le Liban au sud du Kasrawân n'a jamais été compris dans la circonscription de Ba'lbak.

(2) Voir la collection manuscrite « Târiḫ moḫtaṣar ġabal Lobnân », p. 51 sqq., Biblioth. de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, et Dowaihî, 98.

(3) Cfr. Dowaihî, 153; *Al-Machriq*, IV, 388.

ils nous les montrent toujours fixés dans les montagnes entre Tripoli et Gebail, jamais au sud du fleuve Ibrahim. Devant cet ensemble de témoignages une conclusion s'impose : le Kasrawân ne reçut sa population chrétienne qu'à une époque relativement récente. On ne voit donc pas comment les rebelles exterminés par le vice-roi de Damas, Al-Afram, auraient pu être Maronites.

VI

Il nous faut donc interroger l'histoire des autres petites nationalités actuellement fixées dans le Liban. Il ne peut être sérieusement question des Melkites : ils sont chrétiens et n'ont jamais formé qu'une minorité dans le Liban, spécialement au Kasrawân. Cette dernière remarque s'applique également aux Turcomans (1), lesquels n'ont pénétré dans la montagne qu'à la suite des événements de 1305. A défaut des Maronites, les Druses et Métoualis pourraient — semble-t-il — élever des prétentions à se rattacher aux anciens Kasrawânites. Nous aurons vite fait d'évincer les premiers, non pas que nous mettions en doute la part prise par eux à l'insurrection de 1305. Pendant de longs siècles et jusqu'à ces derniers temps, Druses et Maronites ont vécu en bonne intelligence. Dans notre étude consacrée à Frère Gryphon (2) nous avons fourni de cette entente cordiale un exemple curieux, à savoir la mission druso-maronite envoyée à Rome au XV^e^ siècle. Mais il ne faut pas l'oublier, du côté du nord les établissements druses n'ont jamais dépassé la vallée du fleuve du Chien (3). Partis du Wâdî at-Taim, les sectateurs de Ḥâkim ont eu assez à faire pour s'implanter solidement dans le Liban méridional. Nous nous demandons même si l'épisode des 300 Druses (4) emmurés dans la grotte d'Anṭélias n'est pas du domaine de la légende. Pour lui donner naissance, il aura suffi peut-être de la vue des ossements que recouvre le sol de cette caverne pré-

(1) Lesquels sont sunnites.
(2) *Frère Gryphon et le Liban au XV^e^ siècle* dans *ROC*, p. 10 du tirage à part.
(3) Voir cependant le passage du « Ta'rîf » cité dans l'*Appendice*.
(4) Narrée par les seuls auteurs maronites. Cfr. Dowaîhî, 125.

historique (1). L'imagination populaire aura fait le reste.

Les titres des Métoualis semblent plus sérieux. Ils sont appuyés principalement sur la qualification de Râfiḍites (2) donnée par certains auteurs arabes aux rebelles du Kasrawân. L'existence des chi'ites est prouvée pour ce district où de nos jours encore ils occupent quelques villages. Seulement si leur présence au nord du Liban, dans le Koûra, au Monaiṭira, est attestée pendant la période du moyen âge (3), il n'en est pas de même pour le Kasrawân. Ils ne paraissent y avoir pénétré qu'après les dévastations de 1305 ou même après la conquête ottomane de la Syrie (4). Nous n'éprouvons pourtant aucune difficulté à admettre qu'ils ont, comme les Druses, pris une part active à l'insurrection du Kasrawân. Sans parler de la qualification de Râfiḍites, leur haine pour les sunnites autorise suffisamment cette supposition.

VII

Un point hors de conteste et déjà signalé par M. Dussaud (5), c'est l'expansion nosairie au moyen âge. Pendant cette période « les missionnaires nosairis semblent avoir tenu une digne place à côté des missionnaires ismaélis, leurs maîtres ».

Comprimée, étroitement surveillée par ces derniers dans leur propre pays, le Ǧabal an-noṣairiyé, leur propagande a débordé sur les provinces voisines. On trouve alors les Noṣairis à Homṣ, à Damas, dans la Bqâ', dans le Wâdî at-Taim à Hadîta sur l'Euphrate et jusque dans les environs de Baṣrah (6). Leur prosélytisme, croyons-nous, a également atteint le Kasrawân et, dans les insurgés de ce district, nous proposons de reconnaître des Noṣairis.

(1) Voir les travaux de mon confrère le P. Zumoffen, sur *L'âge de la pierre en Phénicie*, entre autres dans *Machriq*, I, 104 et dans l'*Anthropologie*, t. VIII.

(2) Désignant surtout les sectes 'alides. D'après Dimašqî (205, ligne 2), les Noṣairis sont au moins partiellement des Râfiḍites.

(3) *Aḫbâr al-a'yân*, 167.

(4) Dowaihî, 120, 153.

(5) *Histoire des Noṣairis*, 156.

(6) *Ibid.*, 156.

Cette hypothèse seule explique, selon nous, l'attitude d'Ibn Taimiya en toute cette affaire. Nous savons que le « Zélateur de la sonna » voulut accompagner les troupes envoyées contre les rebelles, après avoir lancé contre ces derniers un fatwâ d'extermination. Or ce fatwâ, nous le possédons (1) ; il est exclusivement dirigé contre les Noṣairis.

D'autre part, les chroniqueurs arabes, à notre connaissance du moins, ne signalent aucune campagne dirigée contre les Noṣairis au nord de l'Eleuthérus dans les dix premières années du XIV^e^ siècle (2). On y trouve seulement la mention de l'expédition contre le Kasrawân. Les rebelles de cette région étaient donc des Noṣairis.

Notre hypothèse explique également l'incorporation des Kasrawânites dans les troupes de Tripoli, et aussi l'absence de monuments maronites dans cette province du Kasrawân.

Elle explique encore autre chose. On a depuis longtemps signalé près des sources du Jourdain l'existence de trois villages noṣairis (3). Ces établissements ne sont certainement pas de création récente (4). Quelle est leur origine ? Comment expliquer leur isolement, à 180 kilomètres du pays des Noṣairis ? Pour nous, nous y voyons les restes de l'ancienne expansion noṣairie dans sa marche vers le sud, marche violemment arrêtée par les dragonnades musulmanes du XIV^e^ siècle, et plus tard refoulée au delà de l'Éleuthérus par la poussée contraire des populations chrétiennes. Si on admet l'existence au Kasrawân pendant le moyen âge d'un fort noyau de Noṣairis, on trouvera moins étrange que certains des leurs aient atteint le Wâdî at-Taim, lequel, au dire d'Aboû'lfidâ, confinerait au Kasrawân, comme nous l'avons vu plus haut.

On connaît également les polémiques des principaux docteurs druses contre les Noṣairis. Si « on peut dire que la violence des attaques témoigne de l'action puissante des missionnaires »,

(1) Il a été publié dans le *Jour. Asiat.* 1871, 158. Voir aussi nos « Noṣairis » dans *Études*, *loc. cit.*, et l'*Appendice* à la fin du présent article.

(2) C'est seulement quelques années plus tard, en 717 de l'hégire, qu'un mouvement noṣairi promptement étouffé eut lieu dans le district de Ǧabala. Cfr. Maqrîzi, *Kitâb as-oloûk*, t. I, p. 721.

(3) Cfr. Dussaud, *Hist. des Noṣairis*, p. 4, notes 3 et 4, avec les références données *ibid.*

(4) *Ibid.*, un manuscrit druse parle déjà de ces villages.

elle atteste surtout, selon nous, un contact, un voisinage immédiats, lesquels seuls « expliquent la lutte religieuse qui mit aux prises Noṣairis et Druses et dont le souvenir nous est conservé par les écrits de ces derniers » (1).

On ne cherche pas à discréditer de la sorte des adversaires rendus moins redoutables à raison même de leur éloignement, comme c'était le cas des Isma'ilis, dont les polémistes druses se préoccupent fort peu. Et c'eût été également celui des Noṣairis, si entre eux et les Druses s'était trouvée toute la longueur du Liban. Ce voisinage immédiat existe si, comme nous croyons l'avoir prouvé, les Noṣairis ont jadis occupé le Kasrawân, où ils confinaient de près aux Druses du Matn. On l'explique beaucoup moins, si l'on ne peut citer que les pauvres villages noṣairis près des sources du Jourdain.

Dans un travail sur l'histoire et la religion des Noṣairis (2), nous avons attiré l'attention sur un détail de la liturgie de ces sectaires. Les prières de la troisième messe noṣairie se terminent par la mention de « Jean Maron, le patriarche maudit ». — « Cette malédiction, disions-nous, encore en usage parmi les Grecs orthodoxes de Syrie, n'a pu être conservée que par d'anciens chrétiens, probablement des Melkites... Elle doit remonter à une époque assez ancienne, les établissements maronites dans le Ǵabal as-Sommâq (3) étant peu nombreux et tous récents. » En d'autres termes, nous proposions de voir dans les Noṣairis actuels d'anciens chrétiens Melkites.

Aujourd'hui nous croyons pouvoir donner une explication plus naturelle. C'est pendant leur séjour au Liban, dans les districts de 'Akkar et de Batroûn et surtout au Kasrawân, que les Noṣairis dans leur frottement quotidien avec les Maronites ont dû puiser la haine de saint Jean Maron.

Aboû'lfidâ, citant Ibn Sa'îd (4), assure que la situation religieuse au Kasrawân est la même qu'au « Ǵabal al-Ḫaiṭ (5), montagne

(1) Dussaud, *op. cit.*, 4, 156.

(2). Cfr. « Études », *Les Noṣairis*, 20 août 1899, p. 475.

(3) Montagne des Noṣairis, voir notre remarque dans *ROC.* 1901, 35, note 6; et aussi Dimaśqî, 202, 205 (texte arabe.)

(4) Texte arabe, p. 229, n. 2.

(5) G. le Strange (*Palestine under the moslims*, 81) transcrit *Jabal al-Khalt*. L'œuvre de l'orientaliste anglais — en raison même des services qu'elle est appelée à rendre — aurait besoin d'une revision sévère, les traductions surtout.

située entre Ḥomṣ et la mer ». Cette dernière indication géographique désigne le sud de la montagne des noṣairis ou le Nord de ʿAkkâr, régions où l'élément noṣairi a toujours prédominé, surtout dans la première (1). D'après le même auteur, « les habitants du Ǵabal al-Ḫaîṭ sont Ibâḥiya et ont l'habitude de vendre les Musulmans aux Francs ». Les auteurs musulmans articulent exactement les mêmes accusations contre les rebelles du Kasrawân et les chargent tout spécialement d'être Ibâḥiya ou libertins; encore un trait de ressemblance avec les Noṣairis! Sur ce dernier point, les Druses sont d'accord avec les sunnites. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le traité de Ḥamza, le ministre de Ḥâkim, intitulé : « lettre qui extermine le débauché. Réfutation du Noṣairi » (2). Aux yeux des Musulmans « le fait de renoncer aux prescriptions du Coran sur la prière, les ablutions, le pèlerinage, de déclarer licite le vin, etc., était la plus grande des abominations et entraînait les pires reproches d'impiété et de débauche (3) ». Aussi d'après Dimaśqî (205, l. 3) « l'essence de la doctrine noṣairie consiste-t-elle à ne rien refuser à la nature pour ce qui regarde « al-akl wâś-śorb wân-nikâḥ ».

Enfin — et c'est le plus fort argument selon nous — en parlant des rebelles exterminés au cours de la campagne de 1305, Aboû-ʿlfidâ nomme en première ligne les Noṣairis (4). Or le prince historien de Ḥamâ, contemporain des événements, était bien placé pour connaître ces sectaires.

En 1289 il assista à la prise de Tripoli et à la diversion essayée par les Kasrawânites en faveur des Croisés (5). Il prit part aux campagnes suivantes contre les dernières possessions franques sur la côte phénicienne, peut-être même à celle du Kasrawân pour laquelle tous les contingents syriens furent réquisitionnés (6). Il a donc eu l'occasion de connaître les rebelles kasrawânites. Son contexte repousse d'ailleurs l'hypothèse qu'il ait pu les confondre avec des populations chrétiennes.

(1) Pour le ʿAkkâr, voir notre premier chapitre.

(2) Cfr. S. de Sacy, *Exposé de la Rel. des Druzes*, *II*, 519, sqq. Dussaud. 154, manuscrit druse de notre bibliothèque, etc.

(3) Dussaud, 156.

(4) النصيريه والظنينين وغيرهم من المارقين

(5) Dowaihî, *Histoire*, 119.

(6) Târiḫ Bairoût, 275.

VIII

Outre la lumière qu'elles projettent sur l'ethnographie et les multiples sectes religieuses du Liban médiéval, les conclusions précédentes — si elles sont fondées — confirmeront une fois de plus un fait déjà connu : à savoir que de tout temps le Liban a été l'asile des nationalités opprimées : Maronites, Druses, Métoualis, etc. (1). A leur tour, les Noṣairis y sont venus chercher un refuge. Rien de plus naturel! Ces hautes montagnes divisées en massifs distincts, comme autant de citadelles, et dont les historiens musulmans des guerres du Kasrawân ne parlent qu'avec effroi, ces montagnes offraient à ces populations, amies du secret et de la solitude (2), un excellent abri leur permettant de se développer en liberté. Ce développement, nous l'avons vu, fut brutalement interrompu par la sanglante expédition de 1305... Profitant du désarroi causé au sein de l'islam par les invasions tartares, forts de leur nombre et d'intelligence avec les Francs des dernières Croisades, les Noṣairis avaient cru pouvoir sortir de leur isolement et de la neutralité observée jusque-là. Mal leur en prit.

En revanche, l'extermination des Noṣairis, en ouvrant aux Maronites la route du sud, fit à ces derniers une patrie et préluda à l'unification des races et des religions au Liban, devenu une montagne chrétienne, si bien que de nos jours, libanais et maronite sont presque synonymes. Vainement le gouvernement du Caire avait introduit dans le Kasrawân des hordes musulmanes sunnites, comme les Turcomans, à charge pour celles-ci de surveiller les remuantes populations de l'intérieur et de couper leurs communications avec la côte. L'effet de ces mesures se fit sentir jusque vers la fin du XV^e^ siècle. A cette époque, la barrière élevée par la politique défiante des Mamlouks se trouva trop faible ; elle fut renversée presque en même temps que leur pouvoir, balayé par les sultans ottomans. En exterminant les Noṣairis du Liban, le gouvernement du Caire avait, ô ironie du sort! enlevé le principal obstacle arrêtant la marche en avant

(1) Au XXVII^e^ et XVIII^e^ siècles, le Liban a joué le même rôle pour les nationalités catholiques des Melkites, des Syriens et des Arméniens unis.

(2) Nous voulons parler des Noṣairis.

des populations chrétiennes et préparé la prédominance de l'élément maronite dans la montagne.

IX

Nous avons signalé ailleurs (1) l'extension en Syrie des sectes musulmanes hétérodoxes. Les pages précédentes en fournissent une preuve nouvelle. L'intérieur du pays — on peut l'affirmer hardiment — leur appartenait entièrement.

S'inspirant des traditions des sultans sunnites d'Égypte, le gouvernement ottoman essayera de reprendre la lutte contre l'hérésie. Avec quel succès? nous le savons maintenant.

A première vue, on pourrait être tenté de faire honneur à cette politique de la ruine des Isma'ilis, en train de disparaître graduellement (2). Il n'en est rien. Ces sectaires, d'origine étrangère et n'ayant jamais été bien nombreux en Syrie, manquaient de racines dans le pays. Décimés, domptés par le terrible Baibars, dépouillés de leurs citadelles, ne pouvant plus se ravitailler au dehors, ils ne tardèrent pas à fondre littéralement, en proie à une véritable décomposition intérieure. Cette décomposition fut activée par les attaques incessantes des Noṣairis, leurs ennemis séculaires, et aussi, croyons-nous, par le métier de « Qoṣṣâd » (3) ou agents sécrets, chargés des assassinats politiques commandés par les sultans du Caire. Un passage d'Ibn Baṭoûṭa (4) nous laisse entrevoir les dangers attachés à ce rôle où se consumèrent les forces vives de la nation. La Sublime

(1) Cfr. dans « Études » nos *Noṣairis*, p. 473. Voir une bonne remarque du Dr M. Hartmann dans *ZDPV.*, XXIII, 61, note. A ce propos, le savant professeur m'écrit : « Si en vérité les Noṣairis sont des « convertis » [chrétiens], il n'y a pas à s'étonner qu'ils aient adhéré à la foi chiite, puisque encore aux premières années du Ve siècle, le chiitisme était plus fort en Syrie qu'on ne croit d'ordinaire. Ce que j'en dis p. 61 n'est pas nouveau, mais il peut être utile de relever les faits. »

(2) Ils ne sont plus que 9 à 10.000. Cfr. dans *ROC.* notre travail « Au pays des Noṣairis », 1900, 426. Sur les Isma'ilis le baron M. Von Oppenheim se prépare à publier d'intéressants renseignements. Cfr. son *Bericht über eine im 1899 ausgeführte Forschungsreise in der asiatischen Türkei* dans Journal de la Soc. de Géogr. de Berlin, XXXVI (1901), p. 74.

(3) Cfr. Qalqaśandi, insc. de notre bibliothèque, II, 1175-1199.

(4) *Voyages*, I, description des forteresses des Isma'ilis.

Porte s'est contentée de laisser agir ces causes de destruction, sans chercher naturellement à entraver leur action.

La situation des Druses a subi d'importantes modifications, celles-ci d'un ordre purement géographique. Les partisans de Ḥâkim se déplacent simplement; émigrant peu à peu du Liban, ils vont demander une nouvelle patrie aux montagnes du Ḥaurân, loin de la surveillance turque et de la poussée des populations chrétiennes, intellectuellement plus développées et mieux préparées aux luttes de la vie moderne, dont les conséquences commencent à se faire sentir même en Orient.

En revanche, le siècle qui vient de s'écouler a été fatal aux Métoualis, détestés de tous, chrétiens et musulmans, taillables et corvéables à merci, sans que personne songe à élever la voix en leur faveur. A l'heure actuelle — on peut le dire — leur importance est nulle. Ont-il diminué numériquement? Nous n'oserions l'affirmer. Mais ils s'appauvrissent d'une manière effrayante, à commencer par les grandes familles. C'est le résultat de certaines mesures gouvernementales et surtout de l'invraisemblable ignorance et de l'isolement dans lesquels ils se confinent obstinément.

De nos jours, les Noṣairis sont peut-être plus nombreux que jamais. La Porte s'est contentée de les incorporer dans ses régiments et de les déclarer officiellement musulmans. Les autres mesures sont demeurées lettre morte. Arrêtés par la barrière que forment au sud les populations chrétiennes du Liban, les Noṣairis ont depuis longtemps traversé l'Oronte et même pénétré dans la Cilicie.

L'étonnante vitalité de ce peuple n'est pas moins grande qu'au XIV^e^ siècle où, pour réduire ceux du Kasrawân, il fallut mettre sur pied plus de 60.000 hommes (1).

Aussi ignorants, aussi mal vus du gouvernement que les Métoualis, ils ont plus de souplesse que ces derniers et ne craignent pas de se mêler à leurs voisins. Si ce mélange, dans les villes surtout, est cause de quelques défections, en revanche plusieurs d'entre eux parviennent à un certain degré de bien-être, lequel tourne en définitive à l'avantage de la communauté.

(1) Comme on l'a vu plus haut, les seules troupes parties de Damas s'élevaient à 50.000 hommes.

Qu'adviendra-t-il de ce peuple le jour, plus ou moins prochain, où la Syrie sera pleinement ouverte aux influences européennes? Nous ne le savons. Mais s'ils se décident jamais à abandonner leurs anciennes croyances, ce ne sera pas au profit de l'islam orthodoxe. Dans la haine qu'ils lui ont vouée (1), la mémoire populaire semble avoir encore gardé le souvenir des atroces guerres du XIV^e^ siècle.

APPENDICE

Contrairement à Dussaud (p. 31, n. 2) et à Quatremère, nous voyons des Noṣairis dans les « ʿaśîr » du Liban « habitant des montagnes inaccessibles, partisans de ʿAlî, se livrant à des pratiques honteuses, etc. », tous traits sous lesquels les écrivains musulmans ont coutume de dépeindre ces sectaires. Voir textes dans Quatremère, *Sultans Mam.*, I, 2^e^ p., p. 273, 274. De nos jours les Noṣairis portent encore le nom de ʿaśîr. Nous les retrouvons aussi dans les « ġabaliya » de Quatremère, *ibid.*, p. 37, n. 44.

Vers 1136, Pons, comte de Tripoli, trahi par des Libanais, est pris avec tous ses chevaliers près du Mont Pèlerin. Son fils pénètre dans le Liban, s'empare des instigateurs de la trahison et les fait périr au milieu des supplices (Guillaume de Tyr, *Hist. occid. crois.*, I, p. 640). Il nous répugne de voir des Maronites en ces traîtres libanais; ne seraient-ce pas des Noṣairis des environs de Tripoli (2), de ʿAkkâr ou du pays de Batroûn?

De même qu'ils servaient dans les armées musulmanes (cfr. le fatwâ d'Ibn Taimiya), les Noṣairis n'ont pas dû hésiter à offrir leurs services aux Croisés, avec lesquels nous les avons vus plus haut en relations plutôt amicales. Ce sont des mercenaires de cette nationalité qui auront trahi le comte Pons de Tripoli.

La présence des Noṣairis dans le Liban dûment constatée fera, croyons-nous, voir sous un jour tout nouveau bien des faits rapportés jusqu'ici soit aux Druses, soit aux Maronites, qu'on considérait jusqu'ici comme les seuls occupants de la Montagne. Cette revision aboutira peut-être à refaire plus d'une page des Annales médiévales du Liban. C'est notre conviction et, comme nous l'avons dit, la pensée qui a inspiré les pages précédentes.

Il a dû exister un fatwâ d'Ibn Taimiya contre les Druses. Nous le concluons d'un passage du « Taʿrîf fîl-moṣṭalaḥ aś-śarîf » (p. 161, éd. du Caire). En voici la traduction :

« A ceux-là [les Druses] appartiennent les habitants du Kasrawân et des

(1) Dans leurs réunions religieuses, les Noṣairis maudissent les premiers califes musulmans, les quatre rites orthodoxes, les principales confréries musulmanes. Cfr. notre article des *Études*, p. 489.

(2) Sans doute ceux dont parle Jacques de Vitry (éd. Bongars, p. 1062) : « Circa juga Libani in partibus Tripolitanis commorantes », nouvelle preuve que les Noṣairis habitaient le Liban, voisin de Tripoli.

districts voisins. Notre maître (1) Ibn Taimiya (Dieu lui fasse miséricorde !) opinait que la guerre contre eux et les Noṣairis était plus méritoire que contre les Arméniens (2), en leur qualité d'ennemis fixés au cœur de l'islam (3). » Les Druses auraient donc aussi habité une partie du Kasrawân (4), outre le Matn.

Le même auteur (p. 182) place également entre les districts de Monaiṭira (lisez *Ǵobbat* au lieu de *Ḥayyat* du texte imprimé) et de Bésarré le pays de « Aḍ-Daniyîn » (avec ḍâd). Il ne peut, croyons-nous, être question de « Ḍanniya », située au nord de Monaiṭira et de Bésarré. Serait-ce Ẓannin, dont la localisation achèverait ainsi de se préciser? Le *Ta'rîf* nous fournit peut-être une forme intermédiaire (4) entre Ẓannîn et Ṣannîn. Au moyen âge le Ẓannîn = Ḍannîn = Ṣannîn a pu désigner l'arête du Liban comprise entre le Ṣannîn actuel (inclusivement) et le *Col des Cèdres*, ligne uniforme de 20 kilomètres de long qu'aucune élévation remarquable ne vient interrompre. Bésarré se trouve au nord du Col des Cèdres et Monaiṭira est assise sur les terrasses à l'ouest de cette arête prolongée. Celle-ci n'est coupée que par deux passages menant de la côte dans la Bqâ', d'où son importance stratégique et géographique et aussi du peuple occupant ce district.

Pour expliquer la diffusion des sectes chi'ites (Noṣairis et Métoualis) au Liban on ne saurait assez insister sur le texte de Ya'qoubi (auteur du IXe siècle de J.-C.) cité dans *ZDPV.*, IV, 87 (5). On y voit la Syrie centrale et les environs du Liban, occupés par des colonies persanes, établies par le calife Mo'âwia. Citons : Ba'lbak, 'Arqa ('Akkâr), Tripoli, Gebail, Ṣaida, Beirouth, etc.

A l'appui de l'équation Noṣairis=Gabaliya, proposée plus haut, se rappeler que dans les auteurs musulmans et noṣairis (cfr. quelques textes dans Dussaud, p. 101) le terme « ǵabal » tout court s'applique à la région des Noṣairis. Ce vocable ayant aussi servi à désigner le Liban, on pourrait penser à l'identification Maronites = Gabaliya. Mais, outre que le nord du Liban a été habité par les Noṣairis, comme nous l'avons établi, aucun texte ne nous a révélé jusqu'ici la présence des Maronites dans les armées musulmanes (6).

Beyrouth.

Henri LAMMENS, S. J.

(1) « Saiḫounâ ».

(2) Le royaume de la Petite-Arménie, lequel s'était joint aux envahisseurs tartares.

(3) « Dâr al-Islâm ».

(4) Malheureusement l'orthographe des noms propres de cet alinéa a été passablement maltraitée.

(5) Le texte arabe n'est pas à ma disposition. Mais on peut, je crois, se fier à la maîtrise du regretté Gildemeister.

(6) Dont les « Gabaliya » font partie.

VIE

DE

SAINTE MARINE

(*Suite*) (1)

VI

TEXTE HAUT-ALLEMAND

PUBLIÉ PAR

LÉON CLUGNET

AVANT-PROPOS

L'histoire de sainte Marine a été écrite en prose et en vers dans le haut-allemand qui se parlait il y a une sixaine de siècles. C'est du moins au XIV^e^ et au XV^e^ siècles qu'appartiennent les textes donnés dans les pages suivantes. Mais il est bien probable que les *Vies des saints* qui les contiennent avaient été composées à une époque plus ancienne.

Je n'ai pas pu copier ces textes dans les manuscrits eux-mêmes et ai dû les emprunter, celui qui est en prose (A), à un incunable fort rare, imprimé à Augsbourg en 1472, et celui qui est en vers (B), à l'ouvrage suivant publié par M. F. Karl Köpke : *Das Passional. Eine Legenden-Sammlung des dreizehnten Jahrhunderts*. Quedlinburg, Gotter Basse, 1852 (32^e^ vol. de la *Biblioth. d. gesammt. deutsch. National-Literatur*). (Voy. p. 305-307).

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 283, 357, 572 et vol. VII, 1902, p. 136, 245.

LEBEN

DER

HEILIGEN MARINA

A

(*Leben der Heiligen,* Augspurg, Günther Zainer, 1472. Voy. f° 56ʳ-56ᵛ.)

Von Sant Marina.

Marina die wz ein schöne iunckfrow vnd wz eyn cristen vnd het got lieb vnd dienet im mit fleiss tag vnd nacht vnd ir vater was ouch ein cristen vñ het gros begird dar zů dz er sein tochter dē almechgen got an ein stat opferet das sy got mit fleiss möcht dienen bis an iren todtes wz im die tochter gehorsam da leget ir ir vater mans cleider an vñ kam mit der tochter vnd bat den abt mit fleiss dz er im seinen sun zů den orten enpfieng. da gewärt in der abt wañ im gefiel der schön knab wol vnd west nit dz es ein iunckfrow wz vñ segnet in iñ den orten darin lebt marina seliclich vnd tugentlich vnd trūgwilliclichen mans cleider an in dē orten. darnach uber lang czeit da ward ir vater siech vñ hiess den abt bitten dz er im erloubt dz er seyn kind zů im näm dz erlobt im der abt vnd da marina zů irem vater kam da sprach er heimlichen zů ir Liebe tochter ich bit dich das du nīmer keinem menschen sagest dz du ein iunckfrow seyest dz gelobt im die tochter darnach starb ir ir vater seliclichen. da fur Marina wider heim in ir closter vnd waz gehorsam vnd demütig. da enpfalch ir der abt eyn ampt des pflag sye mit fleiss vñ stellet ochsen in

einen wogen vnd für ze wald vnd fürt holcz heim vnd vnderweil fügt es sich dz marina uber nacht tzů einẽ wirt müst sein. Nun kam eyns mals ein ritter ouch an die selben herberg vnd legt sich zů des wirts tochter die ward eynes kindes schwanger des ward ir vater innẽ vnd wz ser betrübt vnd fragt sein tochter wer an dem schuldig wär. da sprach sy es hat marinus der munch getan der mit dem wagen fert. da wz irem fater zorn auff den munch vnd kam zů dem abt vnd sagt im dz uber den brüder recht als im sein tochter gesagt het. da was dem abt vnd den brüdern allen leid vnd sprachen er hat sich allzeit gestellet sam er güt sey vñ hat vns mit seiner gleissenheit betrogen vñ hat vns zeschanden bracht vnd der abt sprach zů marina vor den brüdern allen du bösser mensch warũ hastu die sund getan vñ hast vns da mit ein ubel wort gemacht. da fiel marinus fur des abts füss vnd sprach ich bin gar bös vñ han vil ubels getan ich will mich furbass bassern da vō büst mich durch got wie ir wölt. da erschracken die munch all vnd wolten wänen er wäre schuldig an dem kind vnd wurden zornig auff in vnd tetẽ in fur dz closter in ein clein cellin vñ hielten in gar hertticlich vñ gaben im dru iar nun wasser vnd brot ze essen vñ ze trinckẽ. darnach sandt der wirt dẽ abt dz kind zů marino vnd sprach nim dein sun vñ pflig sein selber vnd beleib dz kind zwei iar bey ir da tet got sät marina vil trosts da danckt sy got aller seiner gnaden mit fleiss vnd wz gedultig in allem irẽ leiden vñ da die brüder sein gedult sahen. da namen sy in funff iar auss der buss vnd namen in wider in daz closter vñ hetten in gar schmächlich des het sy all zeit begeret. darnach befulhen sye im schmähe ampt in dem closter vnd liessen in mit mer auss dem closter kũmen. da beleib sy ouch gern inn vnd dient got mit fleiss tag vnd nacht mit beten mit fasten mit wachen vnd mit vil ander güttet übung vnd dancket got dz er sye mit dem vnschuldigẽ leiden bereit vnd dancket got ouch dz er ir gedult dar inn het geben vnd ward darnach schier siech vñ starb seligclichen vñ für ir sel zů den ewigen fröden. da zugen sy die munich ab nach ir gewonheit vñ wolten sy wäschen da sahen sy daz es ein iunckfrow wz da erschracken sy gar ser vñ die munch baten all got dz er in es vergeb dz siss als vnschuldiclich vnd hertticlich gebüsst hettẽ vñ trügen den heyligen

leichnaz in die kirchen vnd begrüben in mit grosser andacht. heilige iunckfro sant marina erwirb vns vñ got das ewig leben. amen.

B

(D'après deux mss. du XIV^e^ siècle, qui se trouvent, l'un dans la Bibliothèque de Strasbourg et l'autre dans celle de Königsberg.)

Von sante Marina einer juncvrowen

Marina hiez ein gotes maget
von der herze wart veriaget,
swaz mit untugenden werben kan.
ir vater was ein guter man,
als er ouch wol liez schowen.
fin tochter, die iuncvrowen
wolder von der werlde spote
opfern deme guten gote
mit unverscharter kuscheit,
des si im wol ouch was bereit
durch unsers herren willen.
nu wolder an ir stillen
des wibes namen uf erden
und lie der gotes werden
mannes kleidere sniden.
diz wolde si ouch liden
und gerne sinen willen tun.
alsus sprach er, ez were ein sun.
diz schuf er durch ein bezzer dinc.
ez was ein schone iungelinc,
Marinus wart er genant.
alleine daz uzere gewant
was verkart durch witze,
doch was ir schone antlize
lustsam als daz wol gezam.
sin kint der vater mit im nam
gar durch gotelichen sin

und quam zu eime klostere hin,
da munche heten sich gesat.
den abt er mit vlize bat,
daz er den sun entpfienge.
uf daz er mit in gienge
zu himele den rechten stic.
da was nicht langer widerkric,
wand der abt was tugende vol;
ouch behagete im sere wol
dirre schone knappe.
alsus quam in die kappe
Marinus der gotes helt.
do er zu munche was erwelt
und gesegent in daz leben,
alda seht begonder streben
in tugentlicher maze
an des himels straze
deiswar lobelichen genuc,
so daz er billichen truc
mannes namen und die kleit,
wand er mit voller manheit
uf den tuvel striten pflac,
da von er billich erschrac.
da nach uber manigen tac,
do sin vater siech lac,
do sante er zu dem klostere her
und bat den abt na siner ger,
daz er sin kint im lieze kumen.
nu wolder im nicht underdrumen
sinen willen. ez geschach.
der vater zu der tochter sprach
'ey, nu wis daran gemant,
daz nimer menschen werde erkant,
wie du sist ein wibesnam'.
hiemite er ouch sin ende nam
und starb. der munch wider quam
und hielt sich, als im wol gezam
mit vlize an die gehorsam,
wand die ist aller tugende ein stam

und mac genade vil erholn.
Marino wart ein amt bevoln,
daz treib er mit einvalde.
er vur hin zu walde
und spien ochsen vur den wagen.
dar uf muste er holz tragen
und daz zu huse brengen.
biwilen wart sich lengen
sin wec, daz er uzen bleib
die nacht, als in sin not treib.
diz liez er sunder erge.
da was ein herberge,
ein man gesezzen uf dem wege,
mit deme bleib er zu pflege,
als er ez willekurte
und im durch not geburte.
Sathanas der helleschubel
gedachte im vugen da ein ubel,
des er besweret wurde.
eines kindes burde
des wirtes tochter da gewan.
die beslief ein rittersman,
der ouch da hin wandern pflac.
ir vater grobelich erschrac,
do er diz laster bevant
und hiez im sagen alzuhant,
wer daran schuldec were.
do umme trat daz mere
uf den unschuldigen alsus.
die tochter sprach « Marinus
der munch, der mit dem wagen vert,
von dem ist leider mir beschert
diz lesterliche mere.
wand der trugenere
hat so lange mir gelogen,
unz er mich doch hat gezogen
in diz suntliche bant ».
der vater klagete alzuhant
dem abte und den brudern,

wie bi im pflege ludern
Marinus, der valsche man
und hete sich vergezzen dran,
daz er truge munches kleit.
do wart dem abte sere leit
und den bruder algemein.
« ey », sprachen si, « wie gut er schein
idoch si wir von im betrogen
und in diz laster gezogen
von siner valscheit alzu tief.
der abt Marino do rief
vor den brudern und sprach
« ey », boser mensche, welch ungemach
wir an valschem worte haben,
des wir han an dir entsaben!
warume hastu daz getan?
do wolde an tugenden bestan
Marinus in den rechten not.
mit schult er sich im erbot
und kurzte sin gekose.
« ich bin », sprach er, « vil bose,
des han ich ubele gevarn
und wil ez gerne me bewarn.
setzet mir buze vor die schult ».
er viel mit grozer gedult
gegen des abtes vuzen
und bat durch got sich buzen,
wand er ein sunder were.
von deme selben mere
die brudere alle erschraken.
ires zornes haken
wurfen si gemein dar um
uf bruder Marinum.
die buze teilten si im groz.
daz kloster man vor im besloz
und liez in adda vor wesen
in einer cellen genesen,
da sin gemach was dunne
diz duchte in gar ein wunne,

wand er der werlde gerne enpar.
vil kum wart im di libnar,
als in ir hertekeit gebot.
diz was ot wazzer und brot,
des lebete er also dri iar,
daz er nie, als um ein har
sich versneit mit ungedult,
swie er gar was ane schult.
Do ienez kint geborn wart
und uf gewuchs an siner art,
daz ez der muter wol enpar;
der dirnen vater nam des war,
von dem die schande im bequam;
hievon er daz kint nam
un santez deme abte hin.
die brudere wurfen iren sin
dar uf ez solde also genesen
und bi sime vatere wesen
im zu ungemache.
wand er were ein sache
dar an ir lob were blint.
mân gab Marino sin kint.
« sich », sprachen si, « nim dinen sun ».
waz solde er arm man do tun,
sit daz ungelucke
sich hufte uf sinen rucke?
er nam daz kint, daz bi im bleib.
zwei iar er dar nach vertreib
in der gevencnisse alda.
im gienc daz leit vil unna,
wand er guten trost ie vant
an gotes helfricher hant.
hievon er nindert wancte.
mit vlize er gote dancte
umme die hohen gabe sin,
als ouch den brudern wart schin
dar nach, wie er mit stetekeit
zu aller buze wart bereit.
do liezen si den armen

sich mit genade erbarmen
und entpfiengen in wider.
doch lac sin ere vurbaz nider,
wand si in hielten unwert.
ouch hete er des ie begert,
daz er versmahet wurde.
manige swere burde
von snoden amten wart geleit
uf in mit voller arbeit,
der man in dem klostere pflac.
man liez an uzeren beiac
in dekeine wis bekumen.
diz was geraten im zu vrumen,
daz hie sin ere was verlorn.
diweder ungedult noch zorn
in dar umme nicht bestunt.
er lebete als die seligen tunt,
die gote sin gehorsam.
darnach vil kurzelich im quam
ein leger an todes volleist.
got unser herre nam den geist
mit vreuden harte schone.
zu der iuncvrowen lone
brachte got sine brut.
diz mere schal uberlut,
der bruder were vot gelegen.
do namen si den gotes degen
und wuchsen nach gewonheit.
und do wart wunder vurgeleit
den brudern an dem licham,
wand ez nicht was ein mannesnam.
hievon erschraken si do
und waren des vil unvro,
daz in die gotes erwelte maget
in der not was verdaget
und leit von in sulch ungemach.
ieglicher sine schult sprach,
swes er schuldec was an ir.
nu was ir aller begir,

daz man sie erlich hube
und in der kirchen begrube,
wand man sich gutes do versach.
al diwile und diz geschach,
do quam der tuvel in das wib
und mute sere iren lib,
die vor des hete also gelogen
und Marinum gezogen
zur vor benanten schande.
der tuvel nicht erwande
unz daz wib quam so hin abe
zu der iuncvrowen grabe
und sich schuldec alda gab.
do weich der ubele geist hinab
und liez sie haben gut gemach.
manic wunder sit geschach
bi dem grabe in gotes lobe.
nu si uns got der gute obe
und helfe uns tragen allez leit
durch siner vrunde heilikeit!

VIE

DE

SAINTE MARINE

VII

TEXTE BAS-ALLEMAND

PUBLIÉ PAR

LÉON CLUGNET

AVANT-PROPOS

L'histoire de sainte Marine a passé, ce qui était très naturel, du Sud dans le Nord de l'Allemagne, et cela aussi bien sous sa forme poétique que sous sa forme prosaïque. Mais les traducteurs qui l'ont transportée du haut-allemand en bas-allemand, l'ont quelque peu amplifiée, grâce à quelques additions qu'ils ont puisées à d'autres sources.

Les manuscrits qui contiennent ces textes en bas-allemand ne m'ont pas été plus accessibles que ceux qui contiennent les textes en haut-allemand. Je les reproduis d'après l'ouvrage de Carl Schröder : *Vruwenlof. Van sunte Marinen. Mittelniederdeutsche Gedichte.* Erlangen, Ed. Besold, 1869, in-8. Le texte en prose (A) se trouve aux pages 14-16. M. Schröder, qui l'a, de son côté, tiré de la plus ancienne édition des *Leben der Heiligen* (Lubeck. Steffan Arndes, 1492), en a amélioré l'orthographe et a adopté une ponctuation plus régulière.) Voy. aussi les éditions postérieures de ces *Leben der Heiligen,* Lubek, Steffan Arndes, 1499 et 1507; Bâle, Adam Petrus, 1511

et 1517). Quant au texte en vers, il est contenu dans les pages 23-35 de l'opuscule de M. Schröder. Il avait déjà été publié dans un livre, devenu rare : *Romantische und andere Gedichte in altplattdeutscher Sprache*, von D. Paul Jacob Bruns; Berlin und Stettin, F. Nicolai, 1798 (Voy. p. 141-158). D'un autre côté, il a été traduit presque en entier, en allemand moderne, dans l'ouvrage de F. W. Genthe : *Deutsche Dichtungen des Mittelalters,* Eisleben, G. Reichardt, 1841-46 (Voy. vol. I, p. 301-306).

LEBEN

DER

HEILIGEN MARINA

A

(*Leben der Heiligen*, édition de 1492, Lubeck, Steffen Arndes. Voy. p. 40.)

Van sunte Marîna.

Sunte Marîna was ên gans schône juncfrouwe unde was ein cristen, unde hadde got lêf unde dênede em mit vlîte dach unde nacht mit bedende, mit vastende unde mit anderen gûden werken. Unde ere vâder was ok ein cristen unde hadde grôt begêrte, dat he sîne dochter Marînam gôde in ên stede offerde, dâr se em mit vlîte mochte dênen bet an eren dôt. Des was em de dochter hôrsam. Dô tôch he der dochter mannes klêder an unde quam mit er unde bat den abbet mit vlîte, dat he sînen sone in den orden entfênge. Dô entwîdede em de abbet, wente em behâgede de schône knecht wol unde wiste nicht, dat it ein juncfrouwe was, unde entfênk en in den orden. Dâr inne levede Marîna sâlichlîken unde duldichlîken unde drôch willichlîken in dem orden mannes clêdere. Dâr nâ over lange tît wart er vâder krank unde lêt den abbet bidden, dat he em orlof gêve, dat sîn kint tô em quême. Dat vororlôvede he em. Dô Marîna tô ereme vâder quam, dô sprak he hemelîken tô er : « Lêve dochter, ik bidde dî, dat du nummer ênemе minschen seggest dat du ên junkfrouwe bist ». Dat lâvede em de dochter. Dâr nâ starf he sâlichlîken. Dô tôch Marîna wedder in ere clôster unde was hôrsam unde ôtmôdich. Dô bevôl er de abbet ein ambacht, dat plegede se mit vlîte, und bestellede ossen in ênen wâgen unde vôr tô

velde unde vôrde holt tô closter. It vôgede sik underwîlen, dat Marîna de nacht over môste blîven bî ênen wêrde. Unde tô êner tît quam ein ridder ôk in de sulven herberge unde lęde sik bî des wêrdes dochter : de wart ênes kindes swanger. Des wart êre vâder entwâre unde wart bedrôvet unde vrâgede sîner dochter, we dâr sculdich an wêre. Dô sprak se : « Dat heft de monnik gedân, de mit dem wagene vâret. » Dô wart he tornich up den monnik unde quam tô dem abbete unde clâgede em dat van dem brôdere, als eme sîne dochter hadde gesecht. Dat was dem abbete unde den brôdern alle lêt unde sprêken : « He heft sik alle tît geholden, ift he gôt wêre, unde uns mit sîner glîssenheit bedrôgen unde heft uns tô schanden brocht. » De abbet sprak tô Marîna : « Du bôse minsche, wôrumme hefstu de sunde gedân unde uns dâr męde ein quat ruchte mâket? » Dô vêl Marîna vôr des abbetes vôte unde sprak : « Ik bin sêre quât unde hebbe vęle arges gedân : ik wil mî vôrtan bęteren. Dârumme settet mî bôte, wô gî willen. » Dô mênden de monnike, se wêre sculdich, unde worden tornich up er unde lęden se vôr dat clôster in ein celleken unde hêlden se hartliken unde gêven er drê jâr wâter unde brôt. Dâr nâ sande de wert dat kint dem abbete unde de abbet sande dat Marîne unde sprak : « Nim dînen sone unde bewâre den sulven. » Dâr nâ blêf dat kint mit er twê jâr. Dô dêde got er vęle trôstes : dô dankede se gôde sîner gnâden unde was duldich. Dô de brôdere dat sêgen, dô nêmen se se wedder ût nâ vîf jâren in das clôster unde hadden se gans smêliken, unde dat hadde se alle tît begêrt. Dâr nâ bevôlen se er ein slim ambacht in dem klôster unde lêten se nicht mêr ût deme clôster. Dâr blêf se ôk gêrne inne, unde dênede gôde unde dankede em, dat he se mit em dunsculdigen lêde hadde begâvet unde dat he er duldicheit dâr an hadde gegeven. Dâr nâ wart se krank unde starf sâlichliken, unde ere sêle vôr tô den êwigen vrouden. Dô tôgen se de monnike nâket ût nâ erer wonheit unde wolden se wasken : dô sêgen se dat it ênc juncfrouwe was, unde vorschreckeden alle gans sêre unde bêden alle ôtmôdichliken gôde, dat he en dat vergêve dat se ere sô hartliken in erer unscult hadden gewęsen. Unde drôgen den hilligen lîcham in de kerken unde begrôven den mit andacht. Unde de vrôwe, de de dênerinne gôdes tô unrechte besculdiget hadde, wart beseten mit dem bôsen gêste unde bekande ôpenbâr ere sunde.

Unde men vôrde se tô sunte Marînen grave : dàr krêch se wedder ere suntheit. Unde ôk vele andere kranken de dàr quêmen, worden gesunt.

Hilge juncfrouwe Marîna, bidde got vôr uns!

B

(Bibliothèque de Wolfenbüttel : ms. Helmst. 1203 (xv^e^ siècle), f^os^ 72^r^-80^v^).

Van der hilgen juncfruwen sunte Marinen.

Geistlîke wunne machstu schauwen
an manne unde an vrauwen
de sek der werlde gans begęven
unde in strengen dògeden lęven.
dat is doch lustich aller meist,
wûr sô begâvet de hîlge geist
de clênen wîflîken persônen,
dat se in der kûscheit bewônen
unde sîn umme goddes willen quît
aller wollust in dusser tît.
dut het de milde got gegęven
sunte Marînen, de gebląven
is in juncvrûlîker êre.
dàr tô gaf or de sôte hêre,
dat se mit dulgedem arbeide
sculde under manlîkem klêde
van kinde gân or lęvent ût.
de is sô worden goddes trût
in dem himmelschen paradise.
wultu wetten in welker wîse
se hebbe geholden oren orden,
dat steit hîr in dûdeschen wòrden.

Vôr wâr ek hebbe gelęsen
in êner stat hadde gewęsen
wonhaftich ên beschêden man.
ene lêve dochter he gewan,

de lêt he ênem sîner mâge
unde gaf sek nâ goddes behâge
in ên vil pînich klôsterlîn,
dat he dâr botte de sunde sîn.
dat clôster, dar de brôder sat,
lach twê unde twintich mîle van der stat.
he was orbôdich tô aller tît
unde gaf tô dôgeden sînen vlît.
dô des de abbet wart gewâr,
he wart de lêveste in der schar.

Dô dâr nâ was ên tît vorgangen,
om begunde sêre vorlangen
nâ sîner clênen dochterlîn.
grôt quâle dwank dat herte sîn.
dat wârede mannigen dach.
de abbet vornam dat unde sprach :
« wat is dînes herten clâge?
sâge, mîn lêve brôder, sâge.
got dede vrôwen kan de untrôsten
mach ôk dî bedrôveden trôsten. »
he vêl dâr vôr des abbedes vôte,
wênende sprak he : « mîn gemôte
duldet dâr umme swêre nôt :
mîn ênige sone is nicht grôt.
in mîner stat ek one leit,
van sînem gevelle ek nicht en wêt.
sîn kintheit beweget mîn herte.
lêve vâder, dat sint mîne smerte. »
he hedde vormeldet ungêrne
dat sîn kint was ên dêrne.
de abbet dat wol vorsan
dat de brôder was ên nutte man.
he sprak : « is dî lêf dîn sone,
hâle on dat he mit uns wône. »
de brôder dô sîne dochter hâlde
unde brochte se tô clôster balde.
he clêdede se als ênen knecht.
Marîna was ore nâme recht,
dô wart se Marînus genant.

se makêden or de scrift bekant.
den brôderen wart dat nicht sâget
dat de minsche wêre ên mâget :
Marînus nante on de convent,
se mênden al ot wêre ên vent.
Dô se kam tô vêrtên jâren,
ore vâder sęde : « du scalt bewâren
dat hîr des werde nêmet wis,
wû ot umme dî gescâpen is.
holt dat gebôden het de hêre
und sê dat dî nicht en vorkêre
des ovelen geistes listicheit.
merke : we de clôsters rênicheit
bevlecket mit unrêner dât,
de wert mit den dûvelen quât
vordômet âne weddersâge
in dem strengen jungesten dâge,
dâr kumpt Cristus, dat is wâr,
tô richtende mit der hilgen schâr. »
mit solker gotlîken sâge
lêrde he se alle dâge.
Alse se kam tô achtein jâren,
got lêt vâder tô sek vâren.
allêne se in der selle blêf
de vôr hadde ore vâder lêf.
wat he der lêven dochter hêt
dat dêde se ân al vordrêt,
unde alle dat de geistlîke vâder
efte de brôder alle tô gâder
wolden hebben van Mârînô,
dâr tô was he willich jô.
dor de grôten orbôdicheit
was he on lêf unde nicht leit.
Dat clôster hadde ossen ên pâr
dâr tô was ên kâre al dâr,
wente dat clôster was nicht vêre
wen drê mîle van dem mêre.
dâr was ên blêk bî gelęgen
alse dâr de kôplûde plęgen

ore gût tô hôpe bringen.
de moncke vôren dàr nà dingen
der se in dem clôster bedachten.
up der kàr se dat brachten.
De abbet sprak tô êner stunt :
« Marîne brôder, dô mî kunt,
wes geistu mit den brôderen nicht
dat du one ôk hulpest icht? »
he sprak : « des scolde mî nicht vordrêten,
hedde gi mi dat hêten. »
Dàr dat gût bi dem mêre lach
dat de kôpman tô bringende plach,
dàr was ên mêne taverne.
Marînus tôch dicke unde gêrne
mit der kàr bî dat mêr
alse om bôt de abbet hêr.
wan ot denne tô lâte wart
wedder tô kômende up der vârt,
sô môste he de nacht vordrîven
unde mit den anderen brôderen blîven
in der taverne meine.
dàr drêf dat de dûvel unreine :
de wert hadde êne dêrnen.
ên ridder gink in de tavernen,
van dem wart swanger de juncfrauwe.
de elderen dêden grôte drauwe
unde nauweden ore dochter gàr.
se spreken : « sâge uns vôr wâr,
van weme hestu entfangen? »
se sprak : « hîr kumpt vâken gegangen
mit êner kàr in ûse hûs
ên monck, de hêt Marînus.
de dêde mî grôte overwalt,
des bin leider ek alsus gestalt. »
de elderen hôrden dusse wôrt,
se gingen tô clôstere alsô vôrt,
unde spreken : « hêr abbet, nû merket
wat jûwe monik het gerverket
de Marînus is genant :

de het unse dochter schant. »
de abbet sprak : « gî sculen wachten,
ek wil mit vlîte dâr nâ vrachten
dat gî hebben vôr mî bracht,
wẹr ot wâr sî efte bedacht. »
Marînum lêt de abbet kômen
und sprak : « brôder, ek hebbe vornômen
van dussen lûden clâge grôt,
du hebbest gebrocht in grôte nôt
ore dochter. des sâge mî :
is de sunde gedân van dî? »
Marînus dachte lange stunde.
dâr nâ sprak he ût dem munde :
« vâder, ek hebbe missedân,
ek wil gêrne bôte entfân.
bidde vôr mîne unrechticheit. »
de abbet sprak mit grimmicheit :
« du scalt des nicht vorsûmen,
du en sculest dat clôster rûmen. »
dar wart Marînus ût gejâget,
doch bekande he nicht : « ek bin ên mâget
unde en hebbe hîr an nêne scult. »
mêr he gink in grôter dult
ût dem clôster vôr de dôr.
wen de brôdere kêmen dâr vôr,
he bat êne schîven van brôde.
van dâr hedde he wẹken nôde,
he blêf dâr wol drê ganse jâr.
de dêrne ênen sone gebar :
dô de wart van dem brustem nômen,
der môder kôs der dochter vrômen :
se drôch to clôster dat kindelîn
unde sprak : « ô brôder Marîn,
dînen sone ek dî bringe.
du scalt nû mêr in allem dinge
besorgen dat des he bedarf. »
alse dut de tavernersche warf,
se sette dat kint dâr nedder
unde gink hême wedder.

Marînus nam dat kint schêre
alse icht se sìn môder wêre
unde lèt dat van dem brode leven
dat or wart van dem clôster geven.
Also blêf twe jâr de derne
mit dem vromeden kinde gêrne.
dut enbarmede den brôderen gàr :
se trêden tô dem abbede dàr
unde spreken : « hêre, we bidden dî,
gif uns brôder Marîne vrî,
làt one wedder tô clôster gàn.
he het vîf jâr al vul gedàn
vôr der dòr dàr he blêf
unde nû unduldicheit en drêf.
entfange on in sìner rûwe
de he deit in stêter trûwe.
vâder, des làt om genêten
alse got het sulven gehêten. »
De abbet dô on nam tô gnâden
unde lêt ôn vôr sek làden.
he sprak : « dìn vader was geworden
èn hillich man in ûsem orden.
in dut clôster he dî brachte,
alse du wêst, in kintlîker achte,
unde het nicht bôses hîr gedân
alse du leider hest gedân.
du bist hîr wedder in gebęden
unde mit dî is her getręden
dìn êgen sone, de unrechte
is gebôren in unechte.
dat làt dî tô herten gàn
unde merke, wû du môst bestân
umme de sunde stête bôte.
dat scaltu dôn mit gùdem môte
in hôrsame. ek dî bêde
dat du sìst tô kêrende rêde
dat munster in allen dàgen.
du scalt enwech dat stubbe dràgen.
hâle ôk âne wedderspràke

tô dem hêmelîken gemâke
wâter, dat ot werde reine.
hôre mit vlîte wat ek meine.
smêre al unser brôder schô.
noch mêr segge ek dâr tô :
dêne on in allen dingen
de du jummer kanst vulbringen.
deistu dut vrô unde spâde,
sô wert dî wedder mîn gnâde. »
dâr dêde de hilge juncfrauwe
mit ores herten ganser rauwe
unde mit stêter vrôlicheit
al dat or de abbet hêt.
In nicht vele dâgen hîr nâ
vôr in goddes vrede Mârînâ.
got wolde ore dult belônen.
do seden de sulven persônen
orem abbete vil schêre
dat Marînus vorscheden wêre.
de abbet sprak : « mîne vrunde.
grof het wesen sîn sunde.
des gaf got om nicht de stâde
dat he hîr hedde vulle gnâde
mit rûwegen werken erworven.
jodoch nû is he gestorven.
waschet on alse me pleget
und sêt dat he werde geleget
in ên graf dat vêrne sî
van dem clôster, des hôret mî. »
se gingen unde bevôleden
unde mit wâter spôleden
alse se woneden de mannes lîf :
wen he was van natûre ên wîf.
dat wart on al dô kunt.
se worden vorscrecket in der stunt
unde slôgen in grôter smerte
ore hôvede unde herte.
dâr tô rêpen se overlût :
sê wû dusse juncfrûwe gût

het gelęvet in hilger dult
wan we se môgeden âne scult. »
dô gingen wênende de brôdere
unde sęden orem hôdere :
« kum, du scalt Marînum besên. »
de abbet sprak : « wat is dâr shên? »
se sprêken : « kum unde sê hîr an
wat du willest ane gân. »
he wart worscreket unde gink dôrt.
se bôrden dâr up der mâget lach :
vil schêre dô de abbet sach
dat he was van wîflîkem slechte.
he vêl vôr ore vôte rechte
unde slàch sîn hôvet up der vàrt
gàr tigen de êrden hart.
he sprak : « bî godde beswęre ek dî
dat du nicht vordômest mî
vôr dem strengen goddes antlâte
dàr umme dat ek in unmâte
hebbe dî meiget leider vil.
vôr wàr ek dî dat sâgen wil :
ek mênde dat du wêrest sundich.
dîn węsent wart mî nû kundich,
dîn hilge lęvent was mî vorborgen.
dat môt ek arme nû besorgen. »
dô sprak he van den hilgen juncfrauwen,
se scolde in der kerken rauwen.
dat schûde nà sînem behâge.
dâr kam dô in den sulven dâge
des tavernes dochter gegangen :
mit dem bôsen geiste was se bevangen.
se sprak dàr in der sulven kerken
van oren sundigen werken,
we des kindes wâder wâre.
se wart wedder sunt aldâre
des sęveden dâges. alsô vôr
Marîna in der engel kôr.
Alse dut grôte wunder schûde
dàr lêpen tô vele der lûde

de dar wôneden bî dem mêre,
dâr dicke in monikes gebêre
Marîna tôch mit êner kâre,
unde erer ên michel schâre
de dâr umme wêren belęgen.
se lêten sek crûce vôr dręgen,
wessen kersen se ôk nêmen
unde in dat clôster alsô kêmen,
mit psalmen unde ôk dârbî mit sange
lôveden se godde in sôtem clange,
de dâr noch lêt vęle têkene schînen
dor będe willen sunte Marînen.

Hêre got, mîn trôster sunderlik,
in dînem hilgen wunderlik,
ek bidde dî, lât mî bequinen
in den dôgeden sunte Marînen.
lât mî ungeluk unde hôn entfân
mit vrauden alse se het gedân.
worde ek vorworpen efte belôgen,
beschedeget efte bedrôgen,
gif mî dat ek dat dulde,
werp mî jô nicht ût dîner hulde,
Jêsû mîn allerlêveste brôder,
dor sunte Marîen dîne môder
de alle dôgede het besęten
de sunte Marînen sint gemęten
unde anderen hilgen in stucken,
dat dut mî armen môte lucken,
dat gęve, hôge drêvaldicheit,
de sulven is de êvicheit.
Amen Amen Amen Amen.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

I

LE COUVENT DU MONT SINAI

Dans la *Revue de l'Orient chrétien* (1900, p. 494), M. l'abbé Chabot a publié une bulle de Grégoire IX (1227-1241), adressée aux religieux du Sinaï. De ce document ressort clairement qu'au commencement du XIII^e^ siècle ces derniers étaient en communion avec l'Église romaine.

« Il serait intéressant, continue le savant orientaliste, de connaître par suite de quelles circonstances les moines du Sinaï se sont séparés de l'Église romaine... Il semble que les recherches pourraient être circonscrites dans des limites assez restreintes, ayant pour termes d'une part cette bulle et d'autre part le premier récit de voyage qui nous montre les moines comme rattachés aux doctrines hétérodoxes. »

Les notes suivantes faciliteront — si nous ne nous abusons — la solution de cette intéressante question, au moins pour ce qui regarde le XV^e^ siècle.

En 1455 le pape Callixte III accorde un rescrit aux Franciscains de Terre Sainte où l'on lit : « Concedimus ut nova loca etiam in monte Sinaï capere possitis. » Quelle est la portée de cette concession, et les Franciscains ont-ils jamais essayé d'en faire usage (1)?

Hans Tucher, bourgeois de Nuremberg, visita le Sinaï en 1479. Dans sa trop courte description rien ne nous renseigne sur

(1)) Voir plus bas le témoignage de Jean Aerts.

l'orthodoxie des moines alors « au nombre de 80 et appelés Calory » (καλογέροι). Les Franciscains qui accompagnent les pèlerins latins disent la messe au Sinaï, lequel renferme également une mosquée (1). L'existence de cette mosquée est déjà signalée dès 1346 (2).

Le voyageur flamand Jean Aerts fit deux fois le pèlerinage de Terre Sainte en 1181 et 1188 (3). Il visita également le Sinaï. A l'en croire, le couvent de Sainte-Catherine aurait été desservi par des Frères-Mineurs (*sic*). Ils portent un costume blanc, recouvert d'une robe noire, description ne pouvant convenir ni aux Franciscains ni aux moines grecs. L'abbé du Sinaï s'appelait frère Thierry : encore un nom n'ayant rien d'oriental. D'après J. Aerts les visiteurs les plus nombreux au Sinaï sont des Franciscains, qui y prolongent leur séjour de 8 à 15 jours. Nous donnons pour ce qu'ils valent ces renseignements assez contradictoires.

Bernard de Breitenbach visita la Palestine en 1483. En arrivant au Sinaï « ad audiendam missam in capellam festinavimus latinorum eo quod nondum hora esset meridiana ». Nous verrons plus bas des détails sur cette chapelle latine.

Les moines chantent leurs offices en grec. « In eodem monasterio omnium nationum et sectarum personæ recipiuntur ad ordinem, exceptis solis Armenis et Jacobitis; recepti autem more eorum vivere tenentur et instituta servare græcorum. » L'exclusion des Arméniens et des Jacobites, c'est-à-dire des monophysites, et l'admission des autres communautés sans en excepter — semble-t-il — les Latins, pourrait s'accorder avec des aspirations catholiques. Il n'en est rien malheureusement.

Le récit de voyage du comte Jean de Solms (4), auquel Breitenbach servait de compagnon, est sur ce point beaucoup plus explicite. Lui aussi signale la chapelle des Latins « mal entretenue » et aussi la mosquée « large et grande et, selon leur

(1) Cfr. Röhricht-Meisner, *Deutsche Pilgerreisen*, 59.

(2) L'exemplaire du pèlerinage de Tucher (imprimé à Nuremberg, sans pagination) dont nous nous sommes servi, est conservé à la *Rossiana* de Vienne (Autriche).

(3) *Revue catholique* de Louvain, 1873, p. 563.

(4) Publié en vieil allemand dans le grand recueil *Reyssbuch des heiligen Lands... Franckfort am Mayn* MD.LXXXIII. Je ne sais s'il en existe une autre édition. J'ai vainement consulté à ce propos Röhricht *Biblioth. geographica Palæstina.*

goût, bien ornée, avec une haute tour (minaret) ». Il parle des moines grecs « parmi lesquels règne perpétuellement la désunion et la discorde, peut-être en punition de leur désobéissance; ils ne veulent pas se soumettre à l'Église romaine » (1). Le célèbre dominicain Fabri, pèlerin de 1480 et 1483, les déclare ouvertement « excommunicati, schismatici et hæretici » (2).

Dans son pèlerinage achevé en 1484, Werli von Zimber (1) porte sur les moines du Sinaï le jugement suivant : « Ils ne sont pas catholiques ni vrais chrétiens (*sic*); ils détestent l'Église romaine et nos offices... Ils sont à tout le moins schismatiques. Dieu veuille qu'ils ne soient pas également hérétiques » (3). Werli termine en protestant contre les assertions des anciens pèlerins qui vantent la charité des Sinaïtes : « Ils ne nous ont rien donné que contre argent comptant ».

En 1569, Eugène, archevêque du Sinaï, écrivit à Maximilien, empereur d'Allemagne, réclamant des secours afin de payer une grosse somme d'argent — une *avanie* (4) comme on disait alors — imposée au monastère par le sultan des Turcs (5). Les Grecs du Levant gardèrent fort longtemps l'habitude de mendier les secours pécuniaires de l'Europe catholique. Au XVII^e^ siècle le Franciscain Bernardin Surius en fait encore la remarque (6), non sans quelque amertume, ainsi que le marquis de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople (7).

Il paraît bien que les Sinaïtes s'étaient également adressés à Henri III, roi de France. Voici du moins un extrait des instructions données à son ambassadeur près de la Porte, le sieur de Lancosme :

(1) Page 104 *recto*.

(2) *Evagatorium* (édit. C. Hassler), II, 504.

(3) Dans la collection *Reyssbuch* (p. 166 recto).

(4) C'est le sens primitif de ce terme. Cfr. nos *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, Beyrouth, 1890, p. 31.

(5) *Codex liturgicus ecclesiæ universalis*, IV, pars 2^a^, p. 11.

(6) « Je veux donner un avertissement au lecteur qui est que quand les Grecs viennent au Païs-Bas demander des aumosnes sous pretexte de se maintenir sous le joug des Turcs ils se font avec cet argent par tout maistres des S. Lieux de Hierusalem en les voulant faire quitter par force d'argent à nos pauvres religieux ». Surius, *Le pieux pèlerin ou Voyage de Jérusalem* (p. 137). Voir aussi les curieux détails fournis par Fabri, *Evagatorium*, II, 506, au sujet des moines quêteurs du Sinaï en Europe.

(7) A. Vandal, *l'Odyssée d'un ambassadeur. Voyages du marquis de Nointel.*

« Les religieux du mont de Sinay et austres espars en ces quartiers-là doivent estre en toute vénération et mémoire singulière à tous gens de bien. Or sont-ils journellement angariez et maltraitez selon les humeurs des sangeacs et cadis des provinces et mesme leur ont été faict plusieurs ruines, degasts et opprobres en leurs monastères, maisons et personnes, selon les mémoires qu'ilz en baillent (1) ».

Sous le règne d'Innocent XI (1675-1689) — nous ne savons à quelle date précise — le franciscain François-Marie de Salerne décida les moines du Sinaï — dont l'archevêque était pour lors Jean Lascaris — à envoyer une députation à Rome pour traiter de l'union. Nous ignorons les résultats de ces négociations (2).

Des notes précédentes il ressort que l'union était certainement rompue dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. Il resterait à examiner dans la littérature palestinienne les documents des cent années précédentes, documents qui ne sont pas à notre disposition.

H. LAMMENS, S. J.

II

LE SÉMINAIRE ORIENTAL DE BEYROUTH

Quand la Compagnie de Jésus reprit, il y a trois quarts de siècle, ses anciennes missions de Syrie, un de ses premiers soins fut d'ouvrir un séminaire pour l'éducation du clergé oriental. Cet établissement, placé d'abord à Ghazir (Liban), fut, en 1875, transféré à Beyrouth et annexé à l'Université Saint-Joseph, récemment fondée en cette ville.

« Après un demi-siècle d'existence, — ainsi parle le *Bulletin du séminaire oriental Saint-François Xavier*, — on doit pouvoir se rendre compte de la valeur, de l'utilité et de la fécondité d'une œuvre... Le temps des promesses et des belles espérances est passé; l'arbre doit présenter des fruits. Est-ce que le séminaire oriental a répondu aux espérances du début? Quel bien a-t-il produit pour la religion et l'Église orientale?... Nous

(1) Voir *Ahrâm* du Caire, n° du 12 mai 1902.

renvoyons à la liste des anciens élèves qui se trouve à la fin du *Bulletin*...

Dans cette liste très instructive nous retrouvons les noms des trois patriarches, maronite, copte-catholique et chaldéen. Le dernier patriarche grec-catholique, Mgr Geraigiry, a lui aussi passé par le séminaire de Ghazir. Douze évêques, de nombreux docteurs en philosophie et en théologie, 160 prêtres, appartenant aux différents rites, beaucoup de membres des instituts de missionnaires et des ordres religieux travaillant en Orient sont là pour attester la fécondité de l'œuvre et aussi ses promesses d'avenir.

Ouvert à tous, le séminaire oriental de Beyrouth apprend aux futurs membres du clergé des différents rites à se mieux connaître; placé dans le pays même, il leur permet de se former aux œuvres de zèle, de s'initier aux cérémonies de leurs liturgies respectives, de se fortifier dans la connaissance de la difficile langue arabe, idiome commun de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Égypte, comme aussi de se familiariser avec les anciennes langues liturgiques de l'Orient : avantages appréciables dont l'expérience permet de constater de jour en jour la réelle importance.

A ceux qui n'en seraient pas frappés, qui s'étonneraient que le séminaire oriental n'ait pas donné davantage, nous rappellerons avec le *Bulletin* « qu'il a été gêné dans son développement par la modicité des ressources. La question du recrutement a toujours présenté une grande difficulté; pour dix élèves dont les évêques, les prêtres et les familles sollicitent l'entrée, c'est à peine souvent si un seul peut être admis. Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en Orient, un séminaire est à la fois grand et petit séminaire et même école élémentaire. Comment sur une population moyenne de 40 à 45 élèves, s'échelonnant depuis les classes élémentaires jusqu'en quatrième année de théologie, peut-on espérer annuellement de nombreuses ordinations! »

En Orient surtout, en matière d'éducation sacerdotale, c'est de la qualité beaucoup plus que de la quantité qu'il convient de se préoccuper. La mission spéciale des séminaires orientaux dirigés par les missionnaires consiste évidemment à former une élite.

H. L.

BIBLIOGRAPHIE

Le R. P. Hilaire de Barenton, capucin. — **La France catholique en Orient durant les derniers siècles, d'après des documents inédits.** — Paris, œuvre de Saint-François d'Assise, 5, rue de la Santé; Poussielgue, libraire, 15, rue Cassette, 1902, in-8°, 318 p.

A notre avis, on n'étudiera jamais trop tout ce qui concerne l'état présent et l'histoire du catholicisme en Orient. Il faut se réjouir surtout de la publication de bons livres sur la matière, tel que celui du R. P. Hilaire de Barenton. Déjà signalé avec éloges par d'importants organes de la presse, il ne manquera pas d'atteindre le but que s'est proposé le savant auteur; il fera connaître l'apostolat exercé durant trois siècles par les capucins français, dans ces pays d'Orient, où le rôle des religieux, nos compatriotes, a été et continue encore, malgré les obstacles, d'être prépondérant. En écrivant une histoire qui semblerait, à première vue, ne concerner que sa famille religieuse, le Révérend Père a dû raconter celle des diverses chrétientés orientales, en partie du moins, tant a été grande l'action des Capucins en ces contrées.

Après un tableau des œuvres catholiques françaises en Orient, le R. P. nous apprend que la fondation des missions capucines françaises est due au célèbre Père Joseph du Tremblay, et en treize chapitres, où les documents inédits sont nombreux, il nous montre le zèle déployé par ses Frères pour la conversion des schismatiques et souvent les difficultés qu'ils eurent à vaincre; il n'omet pas de dire également ce qu'ont fait en Orient les jésuites et les lazaristes aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. La Révolution ruina les missions des Capucins, fondées et développées avec tant de dévouement. Les chapitres qui forment la deuxième partie de l'ouvrage sont très instructifs et remplis de faits dont beaucoup étaient restés jusqu'ici inconnus d'un grand nombre. La troisième partie montre ce qu'étaient les missions françaises en Orient durant le siècle qui vient de finir.

Un pareil travail prêterait matière à bien des réflexions, dont quelques-unes seraient pénibles pour notre patriotisme. En souhaitant à l'ouvrage du R. P. Hilaire le succès qu'il mérite, nous dirons seulement qu'il cons-

titue, indirectement, une des meilleures défenses des congrégations, que l'on veut détruire en France, contre l'intérêt même du pays.

D. R.

Samuel Giamil, ecclesiae babylonensis archidiaconi. — **Genuinae relationes inter sedem Apostolicam et Assyriorum seu Chaldaeorum Ecclesiam nunc majori ex parte primum editae historicisque adnotationibus editae.** — Rome, Erm. Loescher, 1902 ; in-8° de XLVIII-648 p.

L'Église chaldéenne comprend les Syriens orientaux qui se sont affranchis de l'hérésie nestorienne. Malgré l'éloignement de la région où elle est établie et la difficulté, souvent insurmontable, qu'elle éprouvait à communiquer avec l'Europe, elle n'a cessé de reconnaître que le chef de l'Église universelle résidait à Rome. Autant que les circonstances le permettaient, elle entretenait des relations avec les Souverains Pontifes, et même dans les temps où elle fut schismatique, elle continua de croire que la primauté d'honneur et de juridiction appartient au Pape. Un certain nombre des documents qui attestent cette croyance et ces relations avec Rome ont été publiés dans différents ouvrages, mais beaucoup d'autres, et non des moins importants, enfouis dans les archives du Vatican, étaient restés inédits. Profitant de son séjour à Rome, où il représentait le patriarche de Babylone, le savant abbé chaldéen Samuel Giamil a eu l'excellente idée de réunir les uns et les autres dans un seul volume. Également versé dans la connaissance du syriaque, du latin et de l'italien, cet ecclésiastique était apte plus que qui que ce soit à entreprendre et à mener à bonne fin un travail qui demandait de longues et patientes recherches. Les documents réunis, professions de foi, lettres synodales, lettres patriarcales, bulles pontificales, récits divers, etc., au nombre de près de 200, sont disposés par ordre chronologique, depuis le milieu du XIII^e^ siècle jusqu'à nos jours. Tous ceux qui sont d'origine chaldéenne sont donnés dans la langue originale et accompagnés d'une traduction latine. De nombreuses notes biographiques, topographiques et historiques rendent plus facile et plus claire la lecture de ces textes. Enfin une table des noms de personnes termine le volume. Ajoutons que dans une longue préface bien documentée l'auteur énumère toutes les preuves de la constance avec laquelle les Chaldéens ont cru et affirmé que l'Évêque de Rome est réellement le chef de l'Église universelle.

En dehors du service considérable que le livre de l'abbé Giamil rendra à tous ceux qui étudient l'histoire des Églises orientales, il contribuera certainement à éclairer certains syro-nestoriens et à leur faire rechercher cette union avec l'Église latine, que leurs ancêtres n'ont rejetée, à leur plus grand désavantage, que le jour où ils se sont laissé envahir par l'hérésie.

J. De Laviornerie.

La fin d'un protectorat. — Réflexion sur l'avenir des missions latines d'Orient. Paris, Dumoulin, 1902 ; in-8°, 52 p.

Les lois qui frappent en France les congrégations religieuses, ont ramené de nouveau l'attention du public sur l'importante question du protectorat des catholiques en Orient. Le gouvernement français peut-il et doit-il continuer de protéger, dans les pays du Levant, les religieux, qu'il persécute chez lui, et leurs fidèles? L'auteur anonyme de la présente brochure ne répond pas nettement, quoiqu'on devine sans peine sa pensée. Il aurait dû donner un autre titre à un travail qui traite de sujets différents et qui ne fait que reproduire certaines théories déjà préconisées dans les *Lettres sur l'union des Églises*. On peut les discuter; elles nous paraissent quelque peu hasardées sur plusieurs points. Il y a certainement, dans ces pages, des vues qui sont justes, et l'auteur a bien fait ressortir l'anomalie ridicule de la conduite des gouvernements européens en Orient. Il a raison de blâmer l'optimisme *quand même* d'une classe de catholiques français, aux yeux desquels la tourmente actuelle fournira aux religieux un moyen d'extension à l'étranger. Mais ne s'élève-t-il pas avec trop de véhémence contre l'admission des enfants orthodoxes dans les écoles catholiques, contre la manière de faire des missionnaires latins? Et du protectorat, il ne nous parle pas; autant qu'on peut le voir, il désire sa suppression, ainsi que la rentrée en France ou ailleurs des religieux latins pour laisser l'Église grecque-orthodoxe se défendre seule contre le protestantisme!

P. R.

Paul Deslandres, archiviste-paléographe. — **L'Église et le rachat des captifs**. B. Bloud, rue Madame, 4, Paris (VI), 1 vol. in-12.

La célèbre collection : *Science et Religion, Études pour le temps présent*, où sont traités les grands problèmes scientifiques, sociaux et religieux du jour, s'enrichit constamment de nouveaux volumes.

Des études poursuivies depuis quelques années sur l'ordre des Trinitaires, fondé pour le rachat des captifs, ont amené M. Deslandres à étendre peu à peu les limites de son sujet. L'œuvre rédemptrice de l'Église, à mesure que l'horizon s'élargissait, apparaissait de plus en plus active et bienfaisante. Le présent opuscule est né de cette constatation. L'action des Papes et des Ordres religieux est exposée en détail. L'ouvrage se termine par une bibliographie, dans laquelle seule on reconnaîtrait déjà la main d'un historien de profession.

P. R.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris

REVUE BIBLIQUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE PAR L'*ÉCOLE PRATIQUE D'ÉTUDES BIBLIQUES*
établie au Couvent dominicain de Saint-Etienne de Jérusalem.
Cette revue est trimestrielle
Elle paraît en fascicules de 160 pages grand in-8°

PRIX DE L'ABONNEMENT : Pour la France ..... **12** fr.
— Pour l'Étranger ..... **14** fr.
Les abonnements partent de chaque trimestre, principalement du 1er janvier.

Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique

VOLUMES PARUS :

Histoire des Livres du Nouveau Testament : I, par M. E. JACQUIER, professeur aux Facultés catholiques de Lyon.
Le Christianisme et l'Empire romain, de Néron à Théodose, par M. Paul ALLARD. *Cinquième édition.*
Anciennes littératures chrétiennes : I. La littérature grecque, par Mgr Pierre BATIFFOL, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. *Troisième édition.*
Anciennes littératures chrétiennes : II. La littérature syriaque, par M. R. DUVAL, professeur au Collège de France. *Deuxième édition.*
Le grand schisme d'occident, par M. SALEMBIER, professeur à la Faculté de théologie de Lille. *Troisième édition.*
L'Église et les origines de la Renaissance, par M. Jean GUIRAUD, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon. *Deuxième édition.*

Chaque volume in-12. Prix : 3 fr. 50

Relation de Terre Sainte (1533-1534)

PAR **GREFFIN AFFAGART**

Publiée avec une introduction et des notes

PAR **J. CHAVANON**

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE, CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un vol. grand in-8°, orné de plans et de gravures ..... **5** fr.

JULIEN L'APOSTAT

PAR **M. Paul ALLARD**

(Ouvrage terminé)

3 vol. in-8° ..... **18** fr.

VIENNENT DE PARAITRE :

Tome II. — **Julien Auguste. Julien et le paganisme. Julien et les chrétiens : la législation.** 1 vol. in-8° ..... 6 fr.
Tome III. — **Julien et les chrétiens : la persécution et la polémique. La guerre de Perse.** 1 vol. in-8° ..... 6 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARU :

Tome I. — **La Société au IVe siècle. La jeunesse de Julien. Julien César.** *Deuxième édition.* 1 vol. in-8° ..... 6 fr.

HISTOIRE DES PERSÉCUTIONS

DU Ier AU IVe SIÈCLE

PAR **M. Paul ALLARD**

3 vol. in-8° ..... **30** fr.

On vend séparément :

Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles. *Deuxième édition.* 1 vol. in-8° ..... 6 fr.
Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle (Septime Sévère, Maximin, Dèce). *Deuxième édition.* 1 vol. in-8° ..... 6 fr.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Les dernières Persécutions du troisième siècle (Gallus, Valérien, Aurélien). *Deuxième édition.* 1 vol. in-8° ..... 6 fr.
La Persécution de Dioclétien et le Triomphe de l'Église. *Deuxième édition.* 2 vol. in-8° ..... 12 fr.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT

ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2 fr. 50.**

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES

(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS
DES NOMS LITURGIQUES

EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, **6** fr. —Paris, PICARD, 1895.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

— **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE.** — Textes grec, syriaque et copte, publiés par LÉON CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8°. 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA.** — Texte syriaque publié et traduit par F. NAU . . . . . 3 fr. 50

III. — 1. **COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION PAR LES MOINES DE PHÉSILTHA.** — Texte syriaque, publié par M. A. KUGENER. — 2. **HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE.** — Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. . . . . 3 fr. 50

Paris. PICARD.

Typographie Firmin-Didot et C°. — Paris

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

1902. — N° 4.

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1902

SOMMAIRE

Pages.

I. — HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ARMÉNIE, par **Fr. Tournebize** (*Suite*)..... 509

II. — VIE ET OFFICE DE SAINT MICHEL MALÉINOS, SUIVIS D'UN TRAITÉ ASCÉTIQUE DE BASILE MALÉINOS. Texte grec publié par le **R. P. Louis Petit, A. A.**..... 543

III. — VIES ET RÉCITS D'ANACHORÈTES (IVe-VIIe SIÈCLES). I. ANALYSE DU MS. GREC DE PARIS 1596, par l'abbé **F. Nau**. — II. Textes grecs inédits extraits du même ms. et publiés par **Léon Clugnet**. 604

IV. — LA REBAPTISATION DES LATINS CHEZ LES GRECS, par **A. P.**..... 618

V. — VIE DE SAINTE MARINE. — VII. Texte français, publié par **Léon Clugnet**..... 647

VI. — MÉLANGES. — LES FORMULES ÉPIGRAPHIQUES : *CHRISTUS HIC EST* et ΧΡΙΣΤΟΣ ΕΝΘΑΔΕ ΚΑΤΟΙΚΕΝ, par le **R. P. Lammens, S. J.**..... 668

VII. — BIBLIOGRAPHIE..... 671

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

ON S'ABONNE A PARIS :

A la LIBRAIRIE A. PICARD,

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement :

France..... **8** fr.
Étranger..... **10** fr.
Prix de la livraison..... **2** fr. **50**

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **10** fr. le vol.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées à M. Léon CLUGNET

Secrétaire de la *Revue de l'Orient Chrétien*, à Fresnes-les-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient Chrétien**, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

Article IV. — Les premiers successeurs de Grégoire. Fin du royaume des Arsacides.

§ 1. *Vertanès consacre son fils aîné catholicos de l'Albanie; il obtient la protection de l'empereur Constance pour Chosroès II et Diran II. Diran, meurtrier du patriarche Hussig; sa punition.*

Les premiers successeurs de saint Grégoire l'Illuminateur passèrent par les plus terribles épreuves, sans que leur foi ni leur fermeté fussent ébranlées. Aristacès (330-337) fut tué par un chef arménien dont il avait censuré les désordres. Son frère aîné Vertanès (337-354) hérita de sa place et de ses vertus. Il consacra catholicos pour l'Ibérie (Géorgie) et l'Aghouanie (Albanie) son fils aîné Cricoris II. Ce dernier fut massacré, peu après, dans la plaine de Vadnian, près de la mer Caspienne; son Église resta néanmoins intimement unie à celle des Arméniens. Ses successeurs vinrent résider à Bardav, près de Gandja (aujourd'hui Yelisavetpol), sur un affluent du Kour, dans la grande Arménie, et, dans les conciles nationaux, ils siégèrent après le patriarche d'Etschmiadzin.

Cependant l'Arménie, depuis que Tiridate avait abdiqué, se débattait dans l'anarchie, tandis que ses ennemis tentaient de l'asservir. Vertanès appela au secours du fils de Tiridate, nommé Chosroès « le petit » (344-353), l'empereur de Constanti-

(1) Voir p. 26, 277.

nople, Constance : « Souvenez-vous, lui disait-il, du traité d'alliance conclu entre Constantin et Tiridate et ne laissez pas ce pays qui est vôtre, entre les mains des Perses athées (1). » Le fils de Constantin entendit cet appel. Son général Antiochus fit couronner roi Chosroès, puis courut au secours des deux chefs arméniens Pakarad et Vahan; les deux armées rejetèrent au delà de la forteresse d'Ochagan le roi de Perse Sapor II et le rebelle Sanadrug déjà en marche sur Vagharschabat (2).

On raconte que, dans ce combat, l'armée arménienne faiblissait, quand le général arménien Vahan Amaduni, se tournant vers la grande église d'Etschmiadzin, s'écria : « A mon aide, ô mon Dieu! toi qui as dirigé la pierre de David vers le front de Goliath, dirige mon dard, droit à l'œil de mon ennemi »; et aussitôt, d'un coup de lance, il transperça le gigantesque chef des auxiliaires barbares de Sapor. Affermi sur le trône par cette victoire, Chosroès put s'adonner, dès lors, à son plaisir favori, la chasse. Il fit planter une immense forêt au nord d'Artaxata, sur les bords de l'Azad-Ked (aujourd'hui Karni-Tchaïr, eau de Carni), affluent de l'Araxe. Vers le sommet de cette forêt, au nord d'Artaxata, il bâtit Tovin, où, dans les dernières années de son règne, il transféra la résidence royale; il avait dû abandonner Artaxata (auj. Ardachar), dont la situation au confluent de l'Araxe et du Medzamor fangeux était des plus insalubres.

Chosroès mort, Vertanès conduisit à Constantinople le fils du roi défunt et le fit couronner par l'empereur Constance sous le nom de Diran II. Mais celui-ci ne sut pas se défendre contre le roi de Perse Sapor II (Schapouh), et dut lui payer le même tribut qu'à l'empereur Constance. Aussi efféminé qu'il était irréligieux et cruel, il maintint son alliance avec le successeur de Constance, Julien; et, par une flatterie lâche autant qu'impie, il voulut placer dans l'église du canton de Dzop (3) le portrait de l'empereur apostat. Indigné, le catholicos Hussig (351-361), qui avait succédé à Vertanès, saisit l'effigie impériale et la foula

(1) Moïse de Kh., *Hist. arm.*, l. III, ch. v.

(2) Fauste de Byzance, ch. III-XII; dans Langlois, t. I des *Histor. arm.*, p. 211-220. La forteresse d'Ochagan était située sur une colline de l'Ararat, dans le canton d'Arakadzod, au nord de Vagharschabat.

(3) Zop où fut martyrisé saint Hussig était situé dans la quatrième Arménie, sur la rive gauche de l'Euphrate, vers les sources du Tigre.

aux pieds. Le roi, transporté de colère, le fit alors fouetter avec tant de violence, qu'il expira sous les coups (1).

Dieu permit que cette mort fût vengée par le plus cruel ennemi de la foi catholique. Sapor II venait de reprendre les armes contre Valens, préposé à l'empire d'Orient par Valentinien. Arrivé aux frontières de l'Arménie, il se ressouvint que Diran II s'était retourné contre lui et avait rétabli sur l'Euphrate, pour l'armée de Julien, des ponts brisés par l'armée perse. L'ayant invité à une conférence, il lui fit crever les yeux. Il mit ensuite sur le trône Arsace II (Arschag), le fils du roi mutilé (2).

§ 2. *Arsace II et le catholicos Nersès le Grand; synode d'Aschtischat.*

Entre les rois arméniens de cette époque et les patriarches il y a un saisissant contraste. Diran II avait fait étrangler le patriarche Daniel, un Syrien qui lui reprochait le meurtre de Hussig. Le patriarche Parnerseh d'Aschtischat (canton de Daron) mourut après un court pontificat. Alors, par une bizarre disposition, où l'on voit la sagesse de Dieu, qui tourne à son gré les desseins des hommes, le successeur de Diran, un prince plus vicieux encore que son père, fit élire patriarche des Ar-

(1) Moïse de Khorène, l. III, ch. XIII et XIV. Fauste de Byzance, l. III, ch. XII; dans Langlois, p. 222. Nous prenons encore ici pour guide Moïse de Khorène et les historiens arméniens, plutôt qu'Ammien Marcellin. Ce dernier est suivi par la plupart des historiens modernes, Duruy (*Hist. rom.*), de Broglie (*l'Église et l'Empire romain*), St-Martin, etc. — Ammien, *Rer. Gest.* (éd. de H. de Valois, Paris, 1636), l. XXIII, p. 240; XXIV, 282; XXV, 300, substitue à Diran Arsace comme allié de Julien l'Apostat. Comme, d'autre part, il nous dit ailleurs que Sapor fit arracher les yeux d'Arsace, avant de l'enfermer dans la forteresse d'Agaban, il se peut qu'il ait attribué à Arsace, outre les actes qui lui sont propres, ceux de son prédécesseur Diran. D'après St-Martin, Diran avait régné de 325 à 341; Arsace (Arschag III) de 341 à 370. La date des patriarches est avancée dans la même proportion. De cette divergence il faut conclure, ou que Diran a été désigné par Ammien sous le nom de Para, et sous le nom d'Arsace par les historiens étrangers (comme Sozomène dans Migne, *P. G.*, LXVII, 216), ou bien que Moïse de Khorène surtout s'est trompé. Ses erreurs ne sont pas rares; mais elles ne nous autorisent pas à dire que son œuvre est du VIIIe siècle, comme le veut Carrière (*Moïse de Kh. et les généalogies patriarcales*, Paris, 1891; *Nouvelles sources de Moïse de Kh.*, Vienne, 1893-94). F. C. Conybear a réfuté A. Carrière dans la *Byzantinische Zeitschrift*, dernière livraison de 1901; et dans *Hanless-Amsorya*, Vienne, 1902.

(2) Moïse de Khorène, III, ch. XVII. Il se peut que cet événement ait eu lieu immédiatement après la mort de Julien, c'est-à-dire sous Jovinien (363). Voir la note précédente, sur le désaccord entre les historiens arméniens, grecs et latins.

méniens l'un des hommes dont s'honore le plus l'Arménie, Nersès le Grand, le petit-fils de saint Hussig (364) (1).

Avant de se consacrer à l'Église, Nersès avait été marié, comme la plupart des pontifes ses prédécesseurs, et avait rempli auprès du roi la haute charge de chambellan; mais sa femme était morte au bout de trois ans de mariage, lui laissant un fils unique, Sahag, ou Isaak. Quelques années plus tard, l'assemblée réunie par le roi pour nommer le catholicos acclama d'une voix unanime Nersès, qui était alors à Constantinople. Le nouvel élu alla, suivi d'une pompeuse escorte, recevoir la consécration épiscopale des mains d'Eusèbe, l'archevêque de Césarée (362-370) (2).

Il est certain que le nouveau pontife resta intimement uni au chef visible donné par Notre-Seigneur à l'Église. Cela ressort des actes du concile de Césarée, dont Nersès était l'un des signataires et qui furent adressés au pape Damase Ier par le grand Basile. L'année après son élection, Nersès avait lui-même convoqué à Aschtischat un synode, où furent arrêtées d'importantes réformes disciplinaires : interdiction de mariage entre parents jusqu'au cinquième degré; rappel des clercs séculiers et réguliers à la sainteté de leur état. Par les soins du zélé catholicos, furent aussi établis de nombreux hôpitaux pour les malades, un lazaret pour les lépreux, des maisons de refuge pour les pauvres ; et, dans les pays déserts, des monastères pour les religieux et des hôtelleries pour les voyageurs (3).

(1) Selon St-Martin, Nersès fut catholicos de l'an 340 à 374. Le P. Issaverdenz, mekhitariste, *Armenia and the Armenians* (Venise, 1874), p. 117-134, lui donne seulement dix ans de pontificat (363-373). D'autres historiens le font durer de l'an 363 jusqu'au milieu du règne de Théodose. Ainsi, Anatolio Latino, *Gli Armeni e Zeitoun* (2 in-8), Florence, 1897, p. 110; mais les historiens arméniens avouent que Nersès fut empoisonné par Bap (le Para d'Ammien Marcellin), et ce dernier prince fut tué dans les dernières années du règne de Valens.

(2) Fauste de Byz., IV, IV. Voir sur les débuts et le développement du christianisme en Arménie H. Gelzer, *Die Anfange der Armen. Kirche* dans les *Berichten der Königl. Sächs Gesellschaft der Wissensch. hist. phil. classe*, 1895, p. 117, 138, etc.; ce mémoire très sérieux, dont quelques points sont pourtant contestables, a été traduit en arménien, Saint-Lazare de Venise, 1902.

(3) Moïse de Kh., III, ch. XX. Aschtischat (ou le lieu des sacrifices), si célèbre par ses temples et ses souvenirs religieux, était située au canton de Daron, rive gauche de l'Euphrate, sur une éminence en face du Taurus (S.-O. de Mouch). Sur Nersès cf. Moïse de Kh., l. III, ch. XVI, XX, etc.; Fauste de Byzance, l. IV.

§ 3. *Nersès réconcilie Arsace avec Valens. Le roi fait périr Gunel, épouse sa femme Parantzem.*

Souvent, il s'interposa entre le roi d'un côté, les princes arméniens et l'empereur de Constantinople de l'autre, et ralentit ainsi la décadence de l'Arménie, qui se précipitait vers sa ruine.

Aussi présomptueux qu'impuissant, Arsace II avait rejeté les avances de Valens qui lui proposait une alliance contre Sapor, et il avait rompu avec les deux souverains. Valens usa de cruelles représailles; il fit massacrer Tiridate, le frère d'Arsace, retenu comme otage à Constantinople, et déclara la guerre au roi d'Arménie. Épouvanté, Arsace pria Nersès de se poser en médiateur. Le pontife réussit à apaiser Valens (1).

Tranquille de ce côté, Arsace n'en devint que plus cruel et plus débauché. Il voyait d'un œil jaloux les richesses et la popularité dont jouissait son neveu Knel ou Gunel, fils de Tiridate et l'un des otages délivrés par Nersès. Peu à peu sa malveillance, envenimée par les faux rapports de Vartan le Mamigonien et de Dirith, le cousin de Gunel, se changea en haine mortelle. Le jeune prince dut quitter la demeure de son grand-père, Diran l'aveugle, au pied du mont Arakadz (2), et se retirer dans la cité royale de Zarischad (3). A quelque temps de là, au milieu d'une grande chasse qu'il avait organisée sur le mont Dzaghgatz, par l'ordre du roi, le malheureux Gunel fut tué d'un trait lancé par Vartan Mamigonien (4).

Le roi avait inspiré le coup. Il s'empressa de s'emparer des richesses de Gunel et épousa sa femme Parantzem, bien que la

(1) Selon Moïse de Kh., c'est Valentinien et non Valens qui fait massacrer le frère d'Arsace, qu'apaise Nersès, etc... N'y aurait-il pas substitution de noms, Valentinien ayant cédé à son frère Valens le gouvernement de l'Orient? Ailleurs, ch. xxix, le même historien appelle fils de Valens le fils de Valentinien, Gratien; il parle aussi d'un Théodose qui, à cette époque, aurait conduit les armées grecques contre les Arméniens. Il ne peut être question ici du grand Théodose; nulle preuve que ce fût son père, le comte Théodose, vainqueur des Pictes, décapité par l'ordre de Valens (376).

(2) Montagne située dans le territoire d'Ararat, entre le lac de Kegham (Sevanga) et la province de Schirag.

(3) Dans le territoire de Douroupéran, province de Aghiovid, au nord-est de Manazgherd.

(4) Dzaghgatz, dans la province de Dzaghgodn, territoire de l'Ararat, vers les sources de l'Euphrate, au nord-est de Zarischad. Cette montagne (auj. Keuse Dagh) fut jadis habitée, dit-on, par les SS. confesseurs Osguiank.

reine Olympiade, alliée à l'empereur Valens, fût encore vivante. Parantzem était digne d'un tel homme. Aussi cruelle et débauchée qu'elle était belle, la nouvelle reine se délivra de sa rivale, par le ministère d'un indigne prêtre, qui, avant de donner la communion à Olympiade, avait mêlé aux saintes espèces du poison.

§ 4. *Mort des complices du roi. Fondation d'Arschagavan. Révolte des seigneurs, qui s'allient avec Sapor II. Nersès les apaise, mais échoue auprès de Valens; son exil.*

Vainement Nersès avait protesté contre ces crimes effroyables; ses anathèmes n'en arrêtaient pas le cours. N'y tenant plus, il quitta Vagharschabat, pour vivre à l'écart dans un couvent.

Pendant ce temps, des mains habituées au crime continuaient de frapper; mais, cette fois, on eût dit que c'était le crime vengeant l'innocence. Arsace faisait périr son neveu Dirith et Vartan Mamigonien, soupçonnés de l'avoir desservi auprès de Sapor. Celui-ci, au retour d'une expédition contre les Grecs, emportait d'assaut et livrait aux flammes la ville de Tigranocerte. Antiochus, père de Parantzem et prince de Siounik, avait dirigé la résistance et infligé d'abord un sanglant échec aux assiégeants. Il périt dans l'incendie, avec la plupart des assiégés, et sa famille fut massacrée.

Comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir deux puissants voisins, attentifs à profiter de ses fautes pour s'emparer de son royaume, Arsace trouva le moyen de soulever contre lui la plupart des seigneurs arméniens. Ayant conclu la paix avec Sapor, il voulut fonder, sur le revers du Massis, une cité qui portât son nom. Pour la peupler plus vite, il y appela tous les malfaiteurs, en les mettant à l'abri de toute punition.

On devine quel fut l'effet d'une telle impunité. Après avoir fait au roi d'inutiles représentations, les satrapes arméniens appelèrent à leur secours Sapor. Celui-ci ne demandait qu'un prétexte pour intervenir. Son armée saccagea la ville forte d'Ani, où étaient les trésors royaux et les corps de plusieurs anciens rois. Pendant ce temps, les chefs arméniens mettaient à feu et à sang la ville d'Arschagavan.

Cette fois encore, Arsace fit appel à Nersès, qui plaida sa cause auprès des seigneurs arméniens. Il promit de gouverner désormais d'une manière plus sage et plus paternelle. Les

grands d'Arménie firent alors leur soumission, à l'exception de Mérujan, chef des Ardzrouniens, et de Vahan Mamigonien, son beau-frère, qui, joignant l'apostasie à la révolte, passèrent dans le camp et la religion des Perses (1).

Le patriarche fut moins heureux auprès de Valens, qui, pour punir Arsace de la violation des traités, avait jeté une armée sur les terres d'Arménie. L'empereur accepta les otages, parmi lesquels se trouvait Bab, le fils d'Arsace et de Parantzem. Mais Valens ne voulut pas voir le médiateur et le condamna même, au dire des historiens arméniens, à un exil de huit mois. Que ce prince ait traité Nersès comme il traitait les Athanase et les Basile, nous n'en sommes pas surpris. Néanmoins, il faut reconnaître que le catholicos assumait une tâche bien ingrate en se portant garant de la fidélité d'Arsace.

§ 5. *Nouvelle alliance des seigneurs avec Sapor ; Arsace prisonnier; supplice de Parantzem, tombée au pouvoir de l'apostat Mérujan.* — Les caprices et les cruautés d'Arsace exaspérèrent bientôt la plupart des seigneurs arméniens. Sapor, profitant de cette division, envoya contre lui une armée sous le commandement d'Alanozan, de la race Bahlav. N'ayant point de troupes à lui opposer, Arsace se rendit avec Vassagh le Mamigonien et Trastamaden son intendant, et fut conduit à la cour de Sapor. Mais c'était la soumission de toute l'Arménie que désirait le roi des rois. Par son ordre, Arsace invita la reine et les seigneurs arméniens à venir le rejoindre. Au lieu d'obéir, les proscrits s'empressèrent de se mettre hors des atteintes de leur ennemi. L'un d'eux, Varaztad, un Arsacide, s'enfuit auprès de Valens. La reine Parantzem se réfugia dans la forteresse d'Ardaker et écrivit à son fils Bab d'aviser, avec Nersès, aux moyens de recouvrer son royaume et de la sauver.

Mais, avant que le secours fût prêt, l'apostat Mérujan Ardzrouni envahissait de nouveau l'Arménie à la tête d'une puissante armée. La reine, obligée de se rendre, était livrée aux outrages des soldats, puis empalée (2). Le mot d'ordre donné par Sapor à son lieutenant était de briser la résistance des chefs arméniens et

(1) Moïse de Khorène, l. III, ch. xxix.

(2) Fauste de Byzance, l. VI, ch. lv. Ammien Marcellin, édit. cit., lib. XXVII, p. 355; Moïse de Khorène, III, xxxv, la dernière retraite de Parantzem, Ardaker, était près de l'Araxe; cette forteresse est l'Artageras de Strabon.

de contraindre cette nation à l'apostasie. Tous les livres écrits en caractères grecs furent brûlés. Des centaines de mages, accompagnés par des bourreaux, parcouraient le pays, donnant aux Arméniens le choix entre le culte de Zoroastre, l'exil ou la mort.

Mérujan poursuivait son infâme tâche avec d'autant plus d'ardeur que la couronne d'Arménie en devait être la récompense.

§ 6. *Bab, le fils d'Arsace, monte sur le trône avec l'appui de Valens. La fin de Mérujan, d'Arsace II; Nersès empoisonné par Bab.*—Mouschegh Mamigonien, après s'être échappé de la forteresse où il s'était réfugié avec la reine, avait réussi à gagner Constantinople. Là se trouvaient Bab, Nersès et plusieurs seigneurs arméniens. Ces derniers, attérés au récit des malheurs de l'Arménie, sollicitèrent avec insistance que Valens reconnût pour roi le fils d'Arsace. Il y consentit (367), et les émigrés partirent avec une armée commandée par le général romain Terentius (1). A mesure que les chefs avançaient et s'emparaient de quelques places fortes, ils voyaient leurs épouses pendues par l'ordre de Mérujan et laissées en pâture aux oiseaux de proie. Après avoir reculé, Mérujan, ayant reçu des secours de Perse, accepta le combat dans la plaine de Tzirav, près des sources de l'Euphrate vis-à-vis le mont Nébad, entre l'Ararat et le Douroupéran. Pendant que Nersès, comme un autre Moïse, priait sur le mont Nébad pour le triomphe des armes chrétiennes, les troupes arméniennes décidaient de la victoire. Sempad, le Pagratide, enfonçait l'aile gauche des Perses, commandée par Mérujan; puis, s'apercevant que le traître dont le cheval avait été blessé fuyait lentement, il s'élançait à sa suite et s'en emparait (2). Mais craignant que Nersès ne demandât grâce pour lui, il conduisit le captif vers une tente où des paysans faisaient cuire à la broche un morceau de viande; là, il saisit

(1) Selon Moïse de Khorène (l. III, ch. xxxvi), c'est Théodose qui fit mettre Bab sur le trône d'Arménie. Nous ne voyons pas comment ce fait se concilie avec la chronologie communément adoptée. Moïse de Khorène s'est trompé en attribuant à Théodose un règne de plus de vingt ans, au lieu de seize ans (379-395). En outre, Ammien Marcellin, dont l'histoire s'arrête à la mort de Valens (378), parle cependant de Bab ou Para; d'où il ressort que ce dernier prince a bien été intronisé par Valens et non par Théodose.

(2) Moïse de Khorène, l. III, ch. xxxvii.

le fer, le fit rougir au feu; puis avec des tenailles, le courbant en forme de couronne, il dit à Mérujan : « En qualité de Pagratide, j'ai le privilège de couronner les rois; la couronne que tu as tant désirée, la voici », et il mit sur sa tête le cercle incandescent (371).

Arsace II avait été conduit par l'ordre de Sapor au fond du Khouzistan et enfermé dans la forteresse Anouisch (fort de l'oubli). A l'heure où son fils allait être couronné roi, le criminel et malheureux père se tuait de désespoir ou était étranglé (1).

Le roi Bab (370-375) imita ses errements et fut puni comme lui. Au lieu de seconder Nersès, qui s'efforçait de remédier aux maux effroyables causés par les dernières persécutions, il devint bientôt, par son impiété et ses débauches, une pierre d'achoppement pour le peuple. Le catholicos le reprit doucement d'abord, puis lui interdit l'entrée de l'église. Bab se délivra de lui par le poison (374) (2).

§ 7. *Rupture de l'Église arménienne avec l'exarchat de Césarée. Bab est massacré.* — Dans les conflits entre le roi Bab et un pontife tel que Nersès, comment l'archevêque de Césarée, qui était alors le grand Basile, n'eût-il pas pris parti pour son ancien suffragant? Aussi, le prince arménien donna-t-il pour successeur à Nersès Schahag de Manazgherd (374-378), sans que l'archevêque Basile fût invité à lui imposer les mains. Il paraît que le métropolitain de Césarée revendiqua ses privilèges et interdit au nouveau patriarche d'ordonner les évêques arméniens. Ce fut en vain, et les patriarches arméniens ne furent plus consacrés, dès cette époque, par les exarques de Césarée (3). A dire que ce fut un premier pas vers le schisme, il y aurait, nous semble-t-il, peu ou point d'exagération. Il est vrai que plu-

(1) Fauste de Byzance, l. IV, ch. LIII-LV; l. V, ch. VII; Ammien Marcellin. XXVII, p. 353; Moïse de Khorène, l. III, ch. XXXV.

(2) Moïse de Khorène, l. III, ch. XXXVIII; Fauste de Byzance, l. V, ch. XXII et XXIV. L'illustre pontife mourut dans la province d'Egheghiatz près d'Eriza, à l'ouest de Garin.

(3) Moïse de Khorène, l. III, ch. XXXIX. Jean Catholicos fait dater à tort cette émancipation du temps de Nersès (*Hist.*, ch. IX). Voir Fauste de Byzance, l. V, ch. XXIX. Pour établir en droit l'indépendance de fait, on dénatura la tradition réelle d'une entente plus ou moins directe avec saint Silvestre. On invoqua la charte d'alliance, ou d'autres privilèges également inacceptables. Cfr. Gelzer, p. 159 et suiv.; saint Basile, *Lettres*, 99 et suiv., 195, 230, etc.

sieurs des successeurs de Nersès furent, à tous égards, irréprochables. Mais, si la difficulté des communications et la défiance à l'égard de l'empire grec furent l'occasion de se dégager d'une subordination qui datait d'un siècle, nous ne voyons qu'un titre qui légitime cet affranchissement; c'est le consentement de l'Église universelle et de son plus haut représentant, le pape.

Nersès avait pardonné à son bourreau. Les Grecs, trahis et chassés par Bab, excités d'ailleurs par les plaintes des seigneurs arméniens contre leur roi, furent inexorables. Le jeune prince fut vaincu et mis à mort (375) (1).

§ 8. *La gloire des Arsacides jette son dernier éclat avec Varaztad. Il est exilé par Théodose le Grand, qui divise d'abord le royaume d'Arménie, puis le partage avec Sapor III.* — Pendant l'interrègne qui suivit, les Perses envahirent l'Arménie. L'Arsacide Varaztad, l'un des seigneurs qui, pour échapper à la persécution de Sapor, s'étaient réfugiés à Constantinople, fut mis sur le trône par Théodose (2). D'une force herculéenne, d'une adresse extraordinaire, d'un courage indomptable, il chassa, avec le secours des Grecs, les bandes syriennes de pillards qui ravageaient le district de Taranaghi (auj. Gamakh), dans l'Arménie supérieure, et délivra des Perses le territoire d'Ararat. Mais le contrôle des généraux grecs lui pesait. Pour s'en affranchir, il ouvrit des négociations avec le roi de Perse, Artaxercès II, qui venait de succéder à Sapor II (3). Théodose le Grand le prévint : l'imprudent petit roi fut mandé à Constantinople et relégué dans l'île de Thulé (382).

Théodose espéra rendre un peu plus fidèles les rois arméniens

(1) Moïse de Khorène, l. III, ch. xxxvii-xxxix; Fauste de Byzance, l. V, ch. xxxii; Ammien Marcellin, l. XXX, p. 412-414 (édit. cit.). Ce dernier auteur accuse deux généraux chrétiens Terentius et Trajan, l'un d'avoir calomnié Bab auprès de Valens, l'autre de l'avoir fait égorger. Comme l'a fait observer le duc de Broglie (*l'Église et l'Empire romain*, t. V, p. 327, note 2), l'auteur païen est souvent partial à l'égard des gouverneurs chrétiens. Les auteurs arméniens conviennent que Bab fut justement puni, s'étant révolté contre l'empereur grec. D'après Moïse de Khorène (III, xxxix), Bab fut vaincu et conduit devant Théodose. Là, en punition de sa perfidie, il fut abattu d'un coup de hache.

(2) Plusieurs auteurs arméniens confondent en un seul Sapor II et Sapor III, et ils reculent de dix ans le règne d'Ardeschir ou Artaxercès II, 380-383. Issaverdenz le fait monter sur le trône après 392 (ouvr. cité, p. 140).

(3) Moïse de Khorène place cet événement à la vingtième année du règne de Théodose. C'était probablement la deuxième.

en divisant leur puissance. Il donna en même temps la couronne à Arsace IV et à Valarsace II, les jeunes fils de Bab, retenus comme otages à Constantinople. Le premier fixa sa résidence à Tovin, le second à Eriza, dans la province d'Egheghiatz. Le dernier mourut au bout d'un an. Arsace vit quelques années plus tard (387) partager son royaume entre Sapor III et Théodose. La partie du territoire comprise depuis la petite Arménie et la Mésopotamie jusqu'à la province de Daron (auj. Mouch, Choukour) devint tributaire des Grecs. L'autre partie, plus populeuse et plus fertile, celle s'étendant de l'Ararat au sud-est, était, pour très longtemps, placée sous la dépendance des Perses.

§ 9. *Khosroès III, seul reconnu roi après la mort d'Arsace IV; Sa captivité. Règne heureux de Bahram Schahpour. Le Perse Schahpour. Ardeschir IV, fin du royaume des Arsacides.* — Tovin faisant partie du territoire cédé à la Perse, Arsace transféra sa cour à Eriza. La plupart des seigneurs, à son exemple, abandonnèrent l'Arménie orientale. Sapor, cependant, réussit à en ramener quelques-uns et à retenir les autres en donnant la couronne royale à Khosroès III, issu d'une branche des Arsacides. La paix ne fut pas de longue durée entre les deux émules. Les trésors d'Arsace furent dérobés par Khosroès, tandis qu'il les faisait conduire d'Ani (Gamark) au pays de Dzop, dans la IV^e^ Arménie, entre la partie la plus haute du Tigre et l'Euphrate. Une bataille s'ensuivit dans la plaine d'Erevel, territoire d'Ararat, province de Vanant, près de Kars. L'agresseur fut victorieux, malgré les prodiges de valeur de Cazavon, général d'Arsace IV. Ce dernier mourut l'année suivante (389).

A sa place l'empereur grec nomma seulement un gouverneur. Mécontents, les seigneurs arméniens se soumirent à Khosroès; celui-ci ayant consenti à payer tribut aux Grecs, comme aux Romains, régna ainsi sur toute l'Arménie. Mais les seigneurs, aussi indociles que puissants, ne tardèrent pas à se plaindre de leur roi. Ils l'accusèrent auprès du roi de Perse de viser à l'indépendance. Son ombrageux suzerain le fit charger de chaînes ainsi que le général Cazavon et les enferma dans la forteresse de l'Oubli (Anousch-pert, dans l'anc. Susiane ou Khouzistan). Bahram Schahpour, le frère du roi captif, hérita de son trône (392). Il vécut en paix avec Varahran IV et Yezdedjerd I^er^ (1), avec

(1) Nous avons, ici, adopté la chronologie des hist. occidentaux, mais il faut

Arcadius et Théodose le jeune. Son règne fut paisible et heureux. Ce fut le temps où fleurit Mesrob, dont nous parlerons plus loin, où s'épanouit l'âge d'or de la littérature. La mort de Bahram Schahpour (413) fut le signal de nouvelles révolutions qui amenèrent la destruction complète de la royauté. Khosroès, tiré du château de l'Oubli, fut remis sur le trône et mourut l'année suivante. Yezdedjerd, devenu le persécuteur des chrétiens à la suite de la destruction, à Suse, d'un temple du feu, par l'évêque Abdas, donna la couronne d'Arménie à son fils Shahpour, qui mit tout en œuvre pour entraîner les Arméniens au culte de Zoroastre. Schahpour, par sa vie efféminée, provoqua le mécontentement et le mépris des grands (1). S'il ne succomba point devant une révolte, c'est que nul n'avait assez d'autorité et d'énergie pour la diriger. Il fut assassiné dans un voyage qu'il faisait en Perse, le jour même où mourait son père.

Varahran V, après trois ans d'interrègne, proposa pour roi aux chefs arméniens le fils de Bahram Schahpour. Il fut accueilli avec joie et prit le nom d'Ardeschir IV. Mais le jeune roi n'avait aucune des qualités nécessaires pour réprimer la turbulence des seigneurs arméniens et gagner leur sympathie. Ils l'accusèrent auprès de son suzerain de mener une vie molle et indigne d'un roi. « Nous préférons, ajoutèrent-ils, avoir à notre tête un gouverneur persan. » Leur vœu fut agréé. Ardeschir fut enfermé au château de l'Oubli (428). Avec lui finit la dynastie des rois arsacides en Arménie, après un règne de 578 ans. A partir de cette époque, les rois de Perse préposèrent à l'administration de l'Arménie des marzbans ou gouverneurs militaires.

§ 10. *Organisation politique de l'Arménie, l'une des causes principales de la perte de son autonomie : Défaut d'autorité centrale, trop d'indépendance et d'ambition chez les satrapes.*

observer que les historiens arméniens se guidant sur les faits cités par Moïse de Khorène placent la mort de Sapor II au début du règne de Bahram Schahpour (au lieu de 380). La conciliation avec les dates communément reçues est très difficile.

(1) Moïse de Khorène, III, LV. Sur la guerre des Romains avec les Perses, persécuteurs des chrétiens, cf. Socrate, VII, 18; Théodoret, V, 37; Evagrius, I, 19.

Plus on réfléchit sur les conditions géographiques et politiques de l'ancienne Arménie, moins on s'étonne de ses épreuves, de ses revers et de la perte de son indépendance. Placée entre la Perse et le Bas-Empire, il fallait se défendre, à la fois, contre ces deux grandes puissances, dont chacune, par le nombre de ses habitants, lui était de beaucoup supérieure. Pour ne point se laisser entamer et soumettre, l'unité et la cohésion entre ses différentes provinces étaient absolument nécessaires. Or, cette union était subordonnée au bon plaisir des grands seigneurs; et leur entente soit entre eux, soit surtout avec le roi, était rarement complète. Dès lors, tout manquait au roi, et les hommes et les ressources.

L'Arménie, en effet, n'avait point d'armée nationale. En temps de paix, le roi entretenait lui-même ses soldats, pour tenir en respect les seigneurs trop turbulents. Quand éclatait une guerre avec l'une des nations voisines, il faisait appel à ses grands vassaux, qui nourrissaient aussi à leurs frais un certain nombre de gens d'armes. Mais au moment critique, ces secours pouvaient lui faire défaut. Les rois Haiganiens et Arsacides n'exercèrent jamais sur les satrapes ou nakarar-q (ceux qui marchent en avant) l'autorité que les rois de France gardèrent sur les comtes et les marquis. La sujétion du feudataire dans l'Europe du moyen âge et dans le petit royaume de Cilicie sera fondée sur le droit foncier qui lui aura été reconnu. Dans l'ancienne Arménie, au contraire, le système de vassalité a été emprunté par les Arsacides aux plus anciennes monarchies de l'Asie occidentale (1). Du dernier sujet il s'élève jusqu'au roi des rois, le roi de Perse. La suprématie de ce dernier s'étend sur toutes les branches de la famille, régnantes en Arménie, dans la Bactriane et en Médie. Mais au-dessous de ces familles souveraines se trouvent des satrapes, maîtres presque absolus dans leurs domaines. Ils possèdent leurs terres en franc alleu, avec droit héréditaire, et ne peuvent les céder sans le consentement de toute la famille.

(1) Les nobles (azad-q) se subdivisaient en haute noblesse, nakarar-q (der et danouder), et en petite noblesse ou simples gentilshommes, qui portaient le nom de sebouh. — Au IVe siècle de notre ère, on comptait plus de 170 familles souveraines comprenant près de 4.000 membres; l'ensemble des gentilshommes s'élevait à 8 ou 9.000. — Moïse de Khorène, l. II, ch. III-V. St-Martin, *Histoire des Arsacides*, t. I, p. 38 et suiv. — Mesrob, *Vie de Nersès*, ch. I, p. 64 et 65 (éd. de Madras); dans la trad. Langlois, t. II, p. 25.

C'est l'homme seul et non la terre qui doit hommage au roi. Il se fait souvent juge du degré de sa dette et de l'opportunité de ses services, souvent aussi il s'en dispense. Retranchés derrière les fleuves et les montagnes, défenses naturelles de leurs domaines, les nakarars, c'est-à-dire les principaux princes (nahabèd) ou les principaux chefs de maisons (danouder), ne se laissèrent jamais réduire au rôle de serviteurs de la royauté. Ils se vouèrent à la défense du royaume, dans la mesure que leur dictait leur conscience ou leur intérêt. Ils continuèrent longtemps d'exercer sur leurs vassaux le droit de vie et de mort; ils n'abdiquèrent jamais entre les mains de leur roi le droit de haute et de basse justice. Il est vrai que leurs sujets devaient un impôt annuel au trésor royal; mais les villes où résidait le chef de chaque satrapie en étaient exemptes. Bref, les satrapes étaient dans leurs terres de vrais petits souverains. Encore les domaines de certains seigneurs comme ceux de la famille Sissagan, dans le Siounik (entre l'Araxe et le Kour), ou des Ardzrouni, dans le Vasbouragan (à l'est du lac de Van), étaient-ils aussi considérables que les domaines du roi. Cette puissance des vassaux, cette faiblesse du roi furent sans cesse exploitées par les implacables ennemis des Arméniens. Les Perses surtout mirent souvent à profit l'ambition des chefs de quelques grandes familles ainsi que leurs rivalités. Et malheureusement, les Pagratides, les Mamigoniens, les Orpélians, et d'autres, qui comptèrent tant de héros dans leurs rangs, eurent aussi le triste privilège de voir quelques-uns de leurs membres, gagnés par les offres des princes étrangers, abuser contre leur pays et leur ancienne religion, de leur nom et de leur large influence.

§ 11. *Grande autorité du catholicos; il exerça avec succès le rôle de médiateur entre les grands et les rois; mais lui aussi, trop souvent, va se laisser asservir.*

Le clergé arménien était naturellement désigné pour rapprocher toutes les classes l'une de l'autre, pour aider à les grouper en une sainte ligue, quand les intérêts religieux surtout étaient menacés. Il faut le dire, à l'éloge des patriarches, les premiers successeurs de Grégoire l'Illuminateur remplirent avec zèle ce rôle d'intermédiaire entre le peuple, les

seigneurs et le roi, comme ils le remplissaient en faveur de leurs sujets auprès de Dieu.

Bien souvent le roi eut recours au patriarche contre ses puissants vassaux; et plus souvent encore ceux-ci implorèrent le secours spirituel contre un roi indigne ou incapable. Des patriarches ne craignirent pas de rappeler au roi, comme aux autres seigneurs, les graves devoirs qu'ils violaient. Il y en eut même, comme saint Hussig et saint Nersès, qui payèrent de leur vie leur courageuse intervention. Bon gré mal gré, cependant, la royauté fut toujours, à la longue, forcée de reconnaître l'autorité spirituelle du catholicos. Les rois ne pouvaient prendre la couronne qu'après avoir reçu de lui l'onction sainte.

Le patriarche était aussi consulté dans les affaires importantes. D'après la loi arménienne, le trône était réservé en principe au fils aîné du roi décédé; cependant un article additionnel modifiait cette clause, en admettant que si parmi les fils du prince défunt, il s'en trouvait un plus habile, plus sage, plus digne que les autres, il était désigné pour la couronne. Cette condition, avantageuse à certains égards, offrait aussi bien des inconvénients. Le catholicos était naturellement désigné pour être dans ces circonstances l'organe, le porte-voix du peuple; et même il lui arriva de lancer l'excommunication sur un détenteur de la royauté qu'il jugeait indigne et de délier ses sujets du serment de fidélité.

Si les patriarches furent trop rarement à la hauteur des Grégoire, des Nersès et des Isaak, les rois arméniens, surtout au IV^e^ et au V^e^ siècle, ne marchèrent guère sur les traces de Tiridate le Grand. Forcés de subir l'influence du patriarche, ils s'attachèrent souvent à faire élever sur le trône patriarcal une de leurs créatures; parfois, au titulaire légitime ils opposèrent des antipatriarches. Il va sans dire que les princes persans ou arabes mettront tout en œuvre pour abaisser ou asservir encore davantage le seul pouvoir encore debout en Arménie. C'est par là que s'expliquent, en partie du moins, les ravages du schisme, et ceux de la simonie qui, sévissant à travers tous les rangs de la hiérarchie, en déshonora, plus tard surtout, le sommet, c'est-à-dire le trône patriarcal.

LIVRE II

HISTOIRE DU MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

L'ARMÉNIE SOUS LES GOUVERNEURS PERSES, GRECS ET ARABES.

Pendant 456 ans, l'Arménie sera régie par des préfets. Ils seront quelquefois Arméniens, mais le plus souvent de nationalité et de religion étrangères. Les gouverneurs nommés par les Perses s'appelleront marzbans; ceux qui seront choisis par les khalifes de Damas et de Bagdad s'appelleront osdigans; les gouverneurs envoyés par les empereurs de Constantinople porteront les titres de patrice et de curopalate. Les préfets nommés par les rois de Perse furent investis d'une autorité suprême sur toute la contrée annexée, ayant le droit de vie et de mort, le pouvoir de désigner ou de révoquer à volonté les gouverneurs de chaque province; ils n'avaient pas, cependant, la faculté de modifier l'organisation de la noblesse et de s'approprier ses domaines. Leurs expéditions étaient faites avec le secours de soldats arméniens. Dans les cas extraordinaires, ils recevaient des troupes de la Perse. Hors de là, ils n'avaient avec eux qu'une garde de corps. Tovin fut la résidence des préfets perses et des préfets arabes qui leur succédèrent. C'est là qu'étaient centralisés les tributs, destinés à leur maître.

Les préfets arabes gouvernèrent au nom des khalifes de Damas d'abord, puis de Bagdad; leur pouvoir était moins indépendant que celui des marzbans, car ils furent soumis à l'autorité des gouverneurs de l'Aderbaidjan; les préfets chrétiens ne purent condamner à mort sans en référer d'abord aux khalifes.

Au moment où l'Arménie cesse d'être un royaume, et où Varahran V met à sa tête le premier marzban, Veh Mihir Schapour (428-442), cet infortuné pays se réjouit du moins d'avoir pour généralissime l'un de ses plus vaillants enfants, Vartan le Mamigonien, qui méritera bientôt le surnom de Grand.

Les épreuves, d'ailleurs, par lesquelles avait passé et devait repasser l'Arménie, ne pouvaient qu'aviver l'éclat de ses gloires littéraires et religieuses, qui se résument, à cette époque, dans les deux grands noms suivants.

Article Ier. — Isaak Medz et Mesrob; invention de l'alphabet, traduction de la Bible, etc. Synodes d'Aschtischat.

L'illustre patriarche Isaak, qui dirigeait alors l'Église arménienne, avait essayé de protéger les grands du royaume contre leur continuelle inconstance; il s'était opposé à la déposition d'Ardeschir. Il partagea la disgrâce du prince détrôné et fut banni par le roi de Perse. Son long pontificat (390-439) est l'un des plus glorieux de son Église. Nersès mort, sa charge avait passé successivement à trois frères de la famille syrienne Agbianus, Schahag de Manazgherd (374), Zaven (378), et Asbouragès (382). Isaak ou Sahag Ier les éclipsa par ses vertus non moins que par sa science, et mérita, comme son père Nersès, le surnom de Grand (Medz).

Peu de temps après son élection, il fit venir près de lui le savant Mesrob, dont il fit son coadjuteur. Celui-ci était à la fois un lettré, un savant et un apôtre. Il connaissait parfaitement le grec, le persan, le syrien et la langue populaire de ses compatriotes. Il était désolé de voir que le peuple arménien n'avait ni livres, ni instructions en sa propre langue; les textes grecs de l'Ancien et du Nouveau Testament avaient été partout livrés aux flammes, et les Perses ne laissaient d'autres écrits aux malheureux chrétiens que ceux composés en lettres syriaques.

Pour instruire le peuple et préserver sa foi, il était nécessaire de composer à son usage un alphabet spécial, distinct de celui de ses voisins. Mettant à profit sa connaissance du grec, du sanscrit, du perse et de l'arménien, Mesrob mena à bonne fin

son entreprise. Vers l'an 406, il substitua à l'alphabet syriaque un alphabet particulier composé de 36 lettres, auxquelles, à la fin du XII[e] siècle, les grammairiens arméniens en ajoutèrent deux autres : ce qui porte à 38 les lettres de l'alphabet actuel. Ayant désormais en main cet indispensable instrument de tout progrès littéraire et scientifique, Sahag et Mesrob se hâtèrent de faire passer dans le principal dialecte arménien, celui de l'Ararad, les plus riches trésors de la littérature sacrée et même profane. C'est sous leur direction que fut traduite la Sainte Écriture. Mesrob Machedotz traduisit lui-même le livre des Proverbes et le Nouveau Testament.

On ne se contenta pas de suivre la version syriaque de la Peschito. On voulut la confronter avec la version des Septante. Mais les exemplaires de cette dernière avaient été brûlés par les Perses; en outre, le pays comptait peu d'hommes bien versés dans la langue grecque. Aussi le patriarche Sahag et Mesrob envoyèrent-ils plusieurs jeunes gens, et parmi eux le futur historien, Moïse de Khorène, dans les villes les plus lettrées de l'empire : à Edesse, à Césarée, à Antioche, à Alexandrie, à Athènes et principalement à Constantinople (1).

Ils en rapportèrent un grand nombre d'écrits religieux, quelques-uns en syriaque, la plupart en grec, qu'ils avaient traduits en arménien. Le patriarche grec de Constantinople, Atticus, fournit lui-même à Mesrob un exemplaire fidèle de la traduction des Septante, d'après les Hexaples d'Origène.

Les années suivantes, la littérature chrétienne et nationale prit un magnifique et rapide essor, qui se ralentit, quand la royauté fut abolie et Sahag envoyé en exil par Varahran V, roi de Perse (428). Mais l'indigne prêtre Surmak mis à la place de l'illustre catholicos par ce monarque, ne resta en charge qu'un an. Berekischoi et Samuel, deux intrus syriens qui lui succédèrent n'eurent pas plus de crédit auprès des Arméniens. Sahag rentré en Arménie, fut l'âme du synode d'Aschtischat (432).

Là, on décida de reviser la version arménienne de la Bible d'après la version des Septante apportée de Constantinople avec

(1) Gorioun, *Biographie de saint Mesrob*, traduct. par J. R. Emin dans la collection des Histor. de l'Arménie de Victor Langlois, II, p. 9 et suiv. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arménie*, n. 9-11, 18. — Moïse de Khorène, l. III, ch. LII et suiv. Vigouroux, *Dict. de la Bible* (Paris, 1895), I, 1010.

les actes du concile d'Éphèse. Sahag fit adopter sans peine les décisions du concile œcuménique. Les Pères frappèrent d'anathème Nestorius qui distinguait en N.-S. deux personnes, comme leurs prédécesseurs avaient jadis frappé les blasphèmes de Macedonius contre la divinité du Saint-Esprit et ceux d'Arius contre la divinité du Verbe. Quelques années plus tard, Proclus, le saint patriarche de Constantinople, ayant écrit à Sahag et aux évêques arméniens pour leur dénoncer les erreurs nestoriennes de Théodore de Mopsueste et de Diodore de Tarse, un nouveau synode fut réuni à Aschtischat (435) (1). Les hérésies de ces deux sectaires, qui avaient été traduites en arménien, en persan et en syriaque, furent condamnées. On approuva la traduction arménienne des Écritures. Notons que l'authenticité du dernier synode est incontestée. Il n'en est pas de même du précédent.

Saint Sahag mourut vers la fin de 439. Le bienheureux Mesrob Machedotz survécut peu à son illustre ami. Dans ses dernières années, avec le secours de quelques évêques d'Ibérie et d'Albanie, il dota chacun de ces pays d'un alphabet spécial, les mettant ainsi à même de développer, à l'exemple de leurs voisins, une littérature à la fois religieuse et nationale.

Article II. — Joseph Ier, le vertueux patriarche et Vartan, le héros chrétien.

Puissamment aidé par son pieux et savant auxiliaire, Sahag le Grand avait réorganisé son Église et répandu dans toute l'Arménie l'amour des sciences sacrées, des lettres et de l'orthodoxie. Ces germes précieux, son successeur Joseph Ier de Khogotsim (440-454) semblait bien choisi pour les cultiver. Mais il se vit contraint de dépenser tout son zèle et son énergie pour préserver la religion de son peuple d'une ruine complète. Le trône de Perse était alors occupé par Yezdedjerd II (440-457),

(1) Cf. *Histor. doctrinæ cath. inter Armenos*, auctore A. Balgy (Vienne, 1878), p. 10; voir en appendice les *canons de saint Sahag* (ou Isaak). Dans ses écrits, qui ont été publiés à Venise (1853), saint Sahag affirme la primauté de Pierre. « C'est, non sur la pierre matérielle, mais sur le prince du Collège Apostolique, que fut bâtie l'Église. » Balgy, 12; Proclus, *Tomus ad Armenos*, in *P. G.*, LXV, 856

l'un des plus féroces ennemis du nom chrétien. Il s'était laissé persuader que le seul moyen d'enchaîner l'Arménie à la Perse, et de l'empêcher à jamais de songer soit à l'indépendance, soit à une alliance avec les empereurs grecs de Çonstantinople, c'était de détruire chez elle le culte du Christ et d'y substituer le mazdéisme ou le culte du feu, qu'il prétendait faire refleurir dans ses États.

§ 1. *Sommation et Réponse.* — Par les ordres de Yezdedjerd II, le général Mihir Nerseh, son grand hazarabied (ministre), lance une proclamation, dans laquelle il exalte la religion de Zoroastre, la puissance d'Ormuzd, et parle avec mépris de la morale et des croyances du christianisme (1). Les promesses et les menaces du roi persan ébranlent une partie de la noblesse. Mais la fermeté du patriarche arrête les défections. Joseph Ier réunit à Vagharschabat une assemblée, où se trouvent dix-sept évêques, dix-huit princes, et un grand nombre de prêtres et de laïques. Il réfute avec une logique et une force irrésistibles le factum arrogant, calomnieux, composé par les mages, et termine par ce cri admirable : « Le Christ est mort pour nous; nous, mourons pour lui (2). »

§ 2. *Défaillance momentanée de Vartan; il se rétracte et devient le chef de la guerre sainte.* — Le roi de Perse, irrité de cette noble et ferme réponse, intima l'ordre aux principaux satrapes arméniens de comparaître devant lui. A leur arrivée, ils furent emprisonnés et menacés d'exil, s'ils refusaient d'adorer le soleil à son lever. Sur les représentations d'un eunuque persan qui professait en secret la foi chrétienne, le préfet Vassag, le général Vartan et les autres seigneurs feignirent d'apostasier et, le lendemain matin, adorèrent extérieurement le soleil. Par cette dissimulation que la plupart se croyaient permise, ils espéraient préserver la foi de leurs concitoyens et les sauver des pires catastrophes.

(1) Cette ordonnance de Mihir Nerseh est reproduite dans St-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 472 et suiv. « C'est, dit le savant historien, le morceau le plus ancien et le plus authentique que nous possédions sur la religion de Zoroastre. » Voir Lazare de Pharbe, n. 19 et suiv.; dans Langlois, t. II, p. 278 et suiv. — Élisée Vartabed, *Histoire de Vartan et de la guerre des Arméniens*, écrite à la demande de David Mamigonien; dans V. Langlois, t. II, p. 183 et suiv., ch. II.

(2) Élisée Vartabed, ch. III; Langlois, page 205. — Lazare de Pharbe, n° 21 et suiv., *ibid.*, p. 281 et suiv.

Yezdedjerd, satisfait de leur acte de soumission, félicita les satrapes arméniens, leur fit de riches présents, et les renvoya dans leur patrie. Ordre leur était enjoint d'amener à la religion de Zoroastre leurs compatriotes. A cette fin ils étaient accompagnés de nombreux mages et munis d'une forte escorte de soldats perses. Dès qu'ils furent sur le sol arménien, les mages commencèrent à démolir les églises. Le peuple, encouragé par le prêtre Léonce, l'évêque Isaac et le patriarche Joseph, se souleva contre ses oppresseurs. Il lui fallait un chef; il le trouva dans le général Vartan. Ce vaillant guerrier n'avait consenti qu'à regret à une feinte apostasie. Quand il vit de quelle œuvre néfaste on voulait le rendre complice, quand il fut témoin de la noble fermeté d'une partie du peuple et du clergé, ses yeux s'ouvrirent. Pris de remords, il demanda pardon de sa faute; puis, sur le désir des autres chefs, il se mit à la tête des fidèles arméniens, et entreprit contre les persécuteurs de sa religion une campagne héroïque. Plusieurs prêtres du soleil furent expulsés ou massacrés : c'étaient les représailles des victimes exaspérées.

§ 3. *Les Arméniens trahis par Vassag, abandonnés par l'empereur, succombent héroïquement aux champs d'Avarayr, avec le grand Vartan.* — Peut-être Vartan eût-il conquis à son pays la liberté religieuse, si les principaux seigneurs l'eussent vaillamment secondé. Mais, comme il n'arriva que trop souvent dans l'histoire de l'Arménie, la trahison brisa les efforts de la résistance. Vassag, prince de Siounik, nommé marzban par Yezdedjerd, avait réellement abjuré sa foi; et, depuis, toutes ses palinodies, auxquelles on eut le tort de croire, ne furent que des moyens pour jeter avec plus de succès la défiance et la désunion parmi les Arméniens. Par ses intrigues, il rompit leur alliance avec les Aghouans et les Géorgiens, et employa les troupes arméniennes dont on lui avait confié le commandement, non à défendre la foi, mais à l'anéantir. Ce fut lui qui acheva de refroidir les Grecs pour la cause de ses compatriotes. Le patriarche Joseph, les évêques et les généraux de l'armée de Vartan avaient jeté vers l'empereur un suprême cri de détresse contre les Perses, qui allaient « détruire chez eux la foi reçue du prince des évêques qui est à Rome ». Théodose II le Jeune se proposait d'intervenir en leur faveur,

quand il fut arrêté par la mort. Marcien, son successeur, hésita; puis, redoutant la puissance de Yezdedjerd II, et prévenu contre Vartan, grâce aux faux rapports semés par Vassag, il maintint son pacte avec la Perse (1).

Malgré le découragement répandu autour de lui par Vassag et quelques prêtres apostats, Vartan poursuivit les Persans au delà du Kour; puis apprenant que l'armée ennemie s'était reformée, il marcha bravement au-devant d'elle, à la tête de 66.000 hommes. Il la rencontra le 1er juin 451, aux confins des provinces d'Ardaz (auj. Makou) et de Her (Khoi), sur la rive gauche de l'Araxe, près du village d'Avarayr. Les Perses campaient dans la plaine et étaient séparés des Arméniens par la rivière appelée Deghmoud ou Telmoud. Comme l'heure était avancée, Vartan différa l'attaque jusqu'au lendemain matin. Avant le point du jour, le héros arménien passa dans les rangs des soldats, électrisant tous les courages; les prêtres baptisèrent les catéchumènes; « maintenant disaient les nouveaux chrétiens, c'est le baptême de l'eau; bientôt, ce sera le baptême du sang ». A l'aube, le saint sacrifice fut célébré, les soldats communièrent. Après que le patriarche eut béni et absous les combattants, l'armée s'élança vers le fleuve qu'elle traversa pour tomber sur les Persans. L'aile droite de l'armée de Vartan qui faisait face à l'aile gauche de l'ennemi commandée par Vassag, ayant faibli, Vartan accourut avec une partie de l'arrière-garde et fit reculer en désordre son adversaire. Déjà, aidé par Vahan Ardzrouni, il avait rompu la cohorte sacrée de Perse, et fait mordre la poussière à 1 10 de ces *immortels*, — c'est le nom que l'on donne aux combattants de ce corps, — lorsqu'il vit à quelques pas de lui le traître Vassag. Aussitôt, il se jette vers lui et s'apprête à le punir de ses forfaits; mais le renégat s'esquive. Pendant ce temps, le généralissime persan, Mouschgan Nissalavurd, ayant rallié son armée, Vartan et Vahan sont entourés d'une nuée d'ennemis, et ils tombent eux-mêmes sur les cadavres qu'ils viennent d'entasser (2).

(1) Cf. Élisée Vartabed, ch. III; dans Langlois, p. 206-207; Lazare de Pharbe, n. 36, *ibid.*, p. 299. — Élisée, éd. de Venise (1852), p. 123; Azarian, *Ecclesiæ Armen. Traditio de Rom. Pontif. primatu* (Rome, 1870), p. 45.

(2) Élisée Vartabed, ch. II, 4 et 5, *loco cit.*, p. 198, etc; ch. VI, p. 221 et 222; Lazare de Pharbe, n. 27-36. — Le champ de bataille d'Avarayr est dans la pro-

Leur mort amena la déroute, que le passage de 3.000 Arméniens à l'ennemi avait déjà commencée. Dans ce combat, les Perses perdirent 3.511 hommes; du côté des Arméniens, 286 hommes seulement furent tués sur le champ de bataille; mais 740 soldats blessés furent achevés par le vainqueur. La défaite des Arméniens fut pour eux plus glorieuse que bien des victoires. Ils en perpétuèrent le souvenir par une fête solennelle.

§ 4. *Simulacre de liberté; martyrs; Vassag puni.* — L'exemple de Vartan avait avivé la foi et le courage des Arméniens. Leurs incursions sur les terres de Perse lassèrent leur ennemi. Yezdedjerd leur promit la liberté religieuse. Il nomma un nouveau préfet, Adrormizd. Mais, si ce dernier montra quelque modération à l'égard du peuple et des nobles, il fut cruel envers le clergé : Il fit saisir le patriarche Joseph, Isaac, évêque des Rechdouniens, les prêtres Léonce, Musche, Samuel, Abraham, Arsène et quelques autres clercs et les envoya enchaînés au roi (452). Deux ans plus tard, le 26 juillet 454, ils furent mis à mort, au pays d'Abar, dans le Khoraçan.

Néanmoins, l'apostat Vassag, qui espérait la couronne d'Arménie pour prix de ses trahisons, n'eut d'autre récompense que celle qu'il méritait. Accusé par Mihir Nerseh d'être la cause de tous les malheurs déchaînés sur la Perse par les Arméniens poussés au désespoir, il ne put se justifier aux yeux du roi, et fut enfermé dans un cachot, où il mourut misérablement.

Quant aux nobles Arméniens, menés en captivité avec les prêtres martyrs, ils furent délivrés de leurs chaînes peu avant le règne de Firouz, fils de Yezdedjerd II; mais ce fut seulement en 464 qu'ils obtinrent de rentrer en Arménie.

Article III. — Vahan, le neveu de Vartan conquiert aux Arméniens la liberté religieuse.

La paix religieuse fut de courte durée. Ce fut encore la jalousie d'un seigneur arménien traître à sa religion et à sa patrie, qui occasionna de nouveaux troubles. Heureusement, cette fois encore, un héros arménien, digne successeur de Vartan, porta

vince d'Ardaz, sur les frontières de l'Aderbaidjan et au sud du Massis (St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 327).

fièrement le drapeau du christianisme et le fit respecter de ses ennemis.

§ 1. *Vahan faiblit un instant, puis commence la guerre sainte, prend Tovin, où il nomme marzban Isaac.* — Vahan était l'un des fils d'Hemayac, frère du grand Vartan. Du pays de Daron (Mouch), où il résidait, l'éclat de ses mérites rayonna vite dans tout le pays; le marzban Adervouschnab lui-même lui témoigna une estime et une bienveillance particulière. Outré de sa faveur, Katischo, le Khorkhorounien, le représenta au roi Firouz comme un séditieux. Vahan accourut à la cour de Perse, pour se justifier. Malheureusement, pour prouver son loyalisme, il eut la criminelle faiblesse d'apostasier. Cet acte augmenta son crédit auprès du roi et de son préfet; mais il éloigna de lui ses anciens amis; quant à ses ennemis qu'il avait espéré confondre, ils devinrent plus acharnés. Il voulut alors se délivrer du remords par une rétractation publique. Puis, entraînant avec lui une colonne d'Arméniens chrétiens qui venait de combattre pour la Perse contre les Huns Hephtalites, il s'empara de Tovin (1), où résidaient alors les marzbans, et fit conférer cette dignité au satrape pagradounien Isaac. Le nouveau préfet était renommé pour son courage. C'était aussi un ami et un protecteur des lettres : on dit que Moïse de Khorène écrivit, à sa requête, l'histoire d'Arménie (2).

Pendant que Vahan, nommé général en chef, protégeait Tovin contre toute surprise, son frère Vassag, à la tête de 400 hommes résolus, allait au-devant de 7.000 Perses et, près du village d'Agori, les mettait en pleine déroute. A son retour, la petite armée entrait triomphalement dans sa capitale en chantant : « La puissance de la Sainte Croix a vaincu et vaincra toujours. » Ce brillant succès fit accourir de nombreux Arméniens dans le camp de Vahan.

§ 2. *Succès et revers, héroïsme et triomphe des Vahaniens.* — Le roi Firouz fut attéré d'apprendre à la fois la défaite et la mort de son préfet sur le champ de bataille d'Agori et le progrès de l'insurrection arménienne. Il fit charger de fers le jeune frère de Vahan, Vart, qu'il tenait en otage, puis

(1) Cette ville faisait partie de l'Arménie persane; elle était située sur la rive gauche de l'Araxe, au sud-est de Vagharschabat.

(2) Rd J. Issaverdens, *Armenia and the Armenians*, p. 161.

envoya contre le vaillant chef une armée sous les ordres d'Adernerseh Salar. La petite armée chrétienne triompha de nouveau, près du village de Nersehabad, dans le district d'Ardaz (Makou). Le préfet Isaac, qui commandait le centre, chargea vaillamment et renversa le généralissime persan. L'arrière-garde, sous les ordres de Vahan, électrisée par les bénédictions du patriarche Jean Mantagouni, acheva de tailler en pièces les troupes ennemies.

Trahis par le roi de Géorgie Vakhthang, les Arméniens furent moins heureux près d'Akesga, vers le point le plus septentrional du Kour. Le préfet Isaac fut tué; Vahan, avec les débris de sa troupe, se réfugia au village de Mugnaringi, dans la province de Daikh. Ce revers, toutefois, ne découragea point le héros. Au général persan Mihran qui lui proposait de se soumettre, il répondit: « Si vous garantissez aux Arméniens le libre exercice de leur religion, nous acceptons volontiers la domination persane. Si vous refusez cette clause, mieux vaut pour nous mourir glorieusement en défendant notre foi » (482).

Au printemps de l'année suivante, le général perse Zarmihr Hazaravukht, secondé par plusieurs chefs apostats, vint assiéger Tovin. Voyant l'impossibilité de sauver sa capitale, Vahan divise ses soldats en petits groupes, dont les uns trompent la vigilance des assiégeants, tandis que les autres se fraient un chemin à travers les rangs serrés. Deux seigneurs sont tués à côté du pontife Jean Mantagouni; mais ils ont sauvé leur patriarche. Hazaravukht poursuit les fugitifs. Arrivé dans l'Arménie grecque, devant la forteresse de Varaivar, au district de Schaghkom (auj. Thortoum) que Vahan vient de quitter, il fait prisonnières les épouses des deux frères Nerseh et Hrahad les Gamsaragans. Mais il est obligé d'aller combattre le roi de Géorgie, Vakhtang, et il laisse au nouveau gouverneur d'Arménie, Schabuh, la tâche de réduire les Vahaniens. Schabuh s'efforce d'abord de gagner les deux Gamsaragans en promettant de laisser libres leurs épouses. « Ce n'est point pour des avantages temporels que nous combattons, mais pour notre foi, répondent les magnanimes guerriers; nous espérons que le Tout-Puissant gardera pures nos épouses et nous accordera de les revoir dans ce monde ou dans l'autre. »

Cependant Vahan, n'ayant que quelques centaines de soldats

à opposer aux 3.000 de Schabuh, attire ceux-ci dans une embuscade. De l'autre côté d'une rivière surveillée par les Perses, il place des paysans en armes et couverts d'un bouclier; puis tournant l'armée ennemie sans en être vu, il la disperse, après lui avoir tué 600 hommes.

§ 3. *Liberté de conscience deux fois conquise sur les Perses. Vahan gouverneur, sa mort.* — De tels exploits devaient forcer les Perses à respecter la religion chrétienne. Firouz ayant péri dans une expédition malheureuse contre les Huns Hephtalites, Palasch ou Balas, son frère et son successeur (486-491), résolut de pacifier l'Arménie (1). Il conféra la dignité de marzban à un homme également modéré et conciliant, nommé Nikhor. Celui-ci, arrivé à Nuarsag, invita Vahan, qui était à Tovin, à venir conférer avec lui sur les bases d'un traité de paix. Avant d'entrer en négociations, le chef arménien exigea la pleine liberté pour ses compatriotes de pratiquer la religion chrétienne, le retrait des privilèges accordés aux adorateurs du feu et le droit pour les chrétiens de plaider leur cause devant le roi, quand ils seraient accusés.

Ces trois conditions furent agréées de Nikhor et ratifiées par le roi. Vahan, envoyé par le gouverneur à la cour de Perse, y reçut le plus bienveillant accueil et fut nommé généralissime des Arméniens. A son retour à Tovin, une foule de croyants escortait à l'église le pontife Jean Mantagouni et le héros arménien, et, par un chant solennel d'actions de grâces, célébrait la fin de son long deuil.

Antegan, le successeur de Nikhor, traita aussi les Arméniens avec beaucoup de bienveillance. Il fit plus; en sortant de charge, il fit nommer marzban le grand Vahan. Les années qui suivirent furent assez heureuses pour que l'Arménie ne regrettât point ses anciens rois. En même temps que le patriarche, Vahan parcourut le pays, l'aidant à réformer les abus, à relever les monastères, à renverser les pyrées qui insultaient à la foi nationale.

Mais Cabadès (491) ayant, contre la foi jurée, relevé les pyrées, les chrétiens, de nouveau persécutés coururent aux

(1) Lazare de Pharbe, ch. LII et suiv., et LXXIV-LXXXV. Ce prince est aussi appelé Balasçès, Vagharsch, et par les Grecs βλάσης; cf. Procope, *de Bello Persico*, lib. I, c. IV.

sous leur infatigable chef Vahan, et chassèrent les Perses. Plus tard, Cabadès, n'ayant pu obtenir de l'empereur Anastase l'argent nécessaire pour payer les Hephtalites, vint dévaster Théodosiopolis (Erzeroum) Martyropolis (Nepherguerd), Amid (502-505). Forcé par les Arméniens et les Byzantins, de signer la paix pour sept ans, Cabadès accorda aux premiers le libre exercice de leur culte. Vahan, après être resté gouverneur pendant vingt-six ans, mourut dans un âge avancé, regretté de tous comme l'un des plus grands bienfaiteurs de l'Arménie (510). Son frère Vart hérita de sa charge de gouverneur.

Article IV. — Le schisme. Par suite de préventions et de malentendus sur le sens des décrets admis à Chalcédoine, la majorité des Arméniens se sépare de l'Église Catholique.

Comme un nuage d'or, les combats héroïques des Vartan et des Vahan nous cachent d'autres luttes, qui furent, hélas! plus funestes à l'Arménie. Plusieurs de ses évêques la poussaient insensiblement sur la pente de l'hérésie et, au commencement du VI^e^ siècle, elle allait se séparer du reste de la chrétienté.

§ 1. *La foi des Arméniens longtemps intègre. Griefs politiques, première cause de défiance envers le concile.* — Les vingt-deux premiers patriarches arméniens furent catholiques (1). On ne saurait douter de l'orthodoxie de ceux qui vécurent avant le concile de Chalcédoine (451). Bien des raisons faisaient espérer que ce concile même ne serait point l'occasion d'une scission. Déjà le patriarche Sahag ou Isaak, au synode d'Aschtischat (435), déclarait qu'il existe en Jésus-Christ deux natures hypostatiquement unies : « Nos confitemur Christum ex duabus naturis unam hypostasim, unam personam, et unum Christum. » D'ailleurs, le concile d'Éphèse (431), dont les décisions ne furent jamais rejetées par les Arméniens, ne disait-il pas nettement : « Nous confessons que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, est *Dieu parfait* et *homme parfait*, composé d'une âme raisonnable et d'un corps... Nous le confessons consubs-

(1) Cf. Ciamciam, *Hist. de l'Arménie* (en arménien), I, 527. — Balgy, *op. cit.*, p. 14; Donat Vernier, *Histoire du patriarcat armén. cath.*, Paris, 1891.

tantiel au Père selon la divinité, consubstantiel à nous selon l'humanité (1). » C'étaient les termes mêmes que devait reproduire le concile de Chalcédoine. Que devait-il ajouter? Une simple explication sur le mode dont les deux natures, sans se mêler ni se confondre, s'unissaient pour constituer une seule personne : « Unum eumdemque Christum Filium, Dominum unigenitum in duabus naturis inconfuse, immutabiliter, indivise, inseparabiliter agnoscendum : nusquam sublata differentia naturarum propter unitionem, magisque salva proprietate utriusque naturæ, et in unam personam atque substantiam concurrente (2). »

La plupart des évêques arméniens ne pouvaient guère ignorer la conformité des décrets d'Éphèse avec ceux de Chalcédoine; car une dizaine d'entre eux assistèrent au dernier concile et en approuvèrent le symbole (3). Nul doute qu'ils n'en aient fait connaître la teneur exacte à leurs collègues et à leurs diocésains. Cependant, tout en souscrivant au dogme défini à Chalcédoine, l'Église arménienne accueillit certains actes du concile avec une réelle défiance.

Ce sentiment de froideur est, sinon excusable, du moins aisé à expliquer : N'oublions pas que la plupart des Pères assemblés à Chalcédoine étaient des Grecs. Or, leur empereur Marcien n'avait point osé tendre la main aux Arméniens, quand ceux-ci combattaient pour la foi contre Yezdedjerd II. N'espérant aucun secours des empereurs, l'Arménie tombait de plus en plus sous l'influence des rois de Perse, qui visaient à l'isoler complètement de leurs compétiteurs d'au delà l'Euphrate. Le patriarche Melidé de Manazgherd (452-457), le successeur de Joseph Ier, de Khogotsim, le martyr, transférait sa résidence de Vagharschabad à Tovin, où siégeaient les marzbans, établis par les rois de Perse. En s'isolant de Constantinople, les Arméniens s'isolaient aussi de Rome. Néanmoins, la foi en la primauté de Pierre subsistait encore chez leurs pontifes : « C'est, en effet, au portier et au porte-clefs du ciel, à Pierre », que le patriarche Jean Mantagouni, dans un discours solennel,

(1) Mansi, I, 306 : Ὁμοούσιον τῷ πατρὶ τὸν αὐτὸν κατὰ τὴν θεότητα, καὶ ὁμοούσιον ἡμῖν κατὰ τὴν ἀνθρωπότητα...

(2) Mansi, VII, 116.

(3) Ciamciam (*Hist.*, éd. Arm.), II, 133.

renvoyait « ceux qui avaient fait naufrage dans la foi (1) ».

Comme ses trois prédécesseurs, ce pontife avait accepté la profession de foi arrêtée à Chalcédoine.

§ 2. *Causes qui favorisèrent le schisme : faux rapports sur la doctrine chalcédonienne; termes équivoques; pression impériale; souci d'indépendance.* — C'est seulement sous les successeurs de Jean Mantagouni que les faux rapports répandus de tous les côtés par les monophysites et les semi-Eutychiens de Perse et de Syrie commencèrent à trouver créance en Arménie (2). Le bruit se propageait que les Pères de Chalcédoine, en rejetant le monophysisme d'Eutychès, étaient tombés dans l'erreur opposée, celle de Nestorius, qui reconnaissait deux personnes en Jésus-Christ. Ce qui donnait encore plus de crédit à ces imputations calomnieuses, c'est que le concile de Chalcédoine avait omis d'examiner et de condamner les écrits de Théodore de Mopsueste, d'Ibas d'Édesse et de Théodoret de Cyr, suspects de nestorianisme.

Enfin, à ces causes d'erreur il faut en ajouter une autre. La lettre du pape Léon Ier à Flavien, dont la doctrine si pure avait servi de règle aux Pères de Chalcédoine, ne fut point fidèlement traduite en arménien. Le texte du pontife portait que chacune des deux natures du Christ, avec la participation de l'autre, opère ce qui lui est propre, le Verbe ce qui est du Verbe, et la chair ce qui est de la chair, *l'une* fait les miracles *et l'autre* souffre les affronts. Ces termes, *l'une et l'autre nature*, furent traduits par *vomn iev vomn*. Or, *vomn* signifie quelqu'un, c'est-à-dire la personne plutôt que la nature. Par conséquent, ce mot deux fois répété pour exprimer *l'une et l'autre nature* du

(1) Lazare de Pharbe, *Hist.* éd., Venet., 216. — Sur l'abandon des Armen. par les Grecs, cf. Élisée Vartabed, chapitre III. — Lazare de Pharbe, n. 35 et suiv.; dans Langlois, II, 98 et suiv. — Jean Catholicos, trad. Saint-Martin, p. 50 et 51.

(2) Cf. Dr Arsak Ter-Mikelian. *Die Armen. Kirche in ihren beziehungen zur byzantinischen, vom IV bis zum XIII Jahrhundert*, Leipzig, 1892, p. 47. Voici d'après St-Martin la suite des successeurs de Melidé jusqu'à Nersès II : Moïse Ier, de Manazgherd (457-465); Kioud, d'Arachza, prov. de Daik'h (465-75); Christophe Ier, Ardzrounien (475-480); Jean Ier, Mantagounien, de Dzakhnod, canton d'Arschamouni; Pabgen, de Jothmous, pays de Vanant (487); Samuel, d'Ardze, pays des Peznouniens (492); Mousché, d'Aghpers, prov. de Godaïk'h (502); Sahag II, d'Oughga, prov. de Hark'h (510); Christophe II, de Dirarhidji, pays de Pakrevant (515); Ghévont ou Léonce, d'Erhasd, canton d'Arhperani (521); Nersès II, d'Aschdarag, pays de Pakrevant (521). Certains placent le patriarcat de Pabgen de 490 à 515.

Christ, décrite par Léon le Grand, donnait à croire que ce pape et les Pères de Chalcédoine qui l'approuvaient avaient admis, avec Nestorius, deux personnes en Jésus-Christ.

Cette fâcheuse équivoque était-elle voulue par le traducteur? Nous l'ignorons. Mais, en supposant même, chez les interprètes arméniens, la bonne foi la plus entière, il était encore bien difficile de faire passer dans leur langue, d'une manière précise et rigoureusement exacte, l'expression de *deux natures en une seule personne*. La langue haïkane n'avait point encore été assez travaillée et enrichie par les docteurs chrétiens pour exprimer toutes les subtilités et les nuances de la théologie dogmatique; elle ne pouvait, à cet égard, rivaliser de souplesse et de propriété avec la langue grecque ou la langue latine. Les trois mots φυσίς, οὐσία, ὑπόστασις en grec, et en latin *natura, substantia, hypostasis*, que nous traduisons par les termes de nature, substance et personne, avaient un sens réellement différent. L'arménien, au contraire, n'avait point trois termes correspondants. L'idée de nature, comme celle de personne, était traduite par le mot *pnouthioun*, qui veut dire proprement hypostase ou personne. De là une confusion presque inévitable, que facilitaient encore les préjugés de race et de nationalité. En conséquence, les Grecs reprochaient aux Arméniens de ne reconnaître en Jésus-Christ qu'une seule nature; et les Arméniens, à leur tour, traduisant l'idée de nature par *pnouthioun*, accusaient les Grecs et les Latins d'admettre deux personnes en Notre-Seigneur.

Au surplus, les Eutychiens, condamnés par les Pères de Chalcédoine, étaient trop intéressés à dénaturer la doctrine de ce concile pour ne point s'appliquer à aggraver les malentendus précédents. En 482, le concile monophysite d'Édesse avait rejeté les décrets de Chalcédoine comme entachés de nestorianisme. Enfin, les clercs de l'Arménie grecque, qui s'inclinaient encore devant les arrêts impériaux partis de Constantinople, sentaient grandir leur défiance pour les décisions de Chalcédoine, en voyant les empereurs Basilisque, Zénon et Anastase Ier hostiles à ce concile. Quand, plus tard, la cour impériale revint à l'orthodoxie, la plupart des Arméniens virent dans leur opposition un boulevard contre les Grecs, de même qu'aujourd'hui beaucoup d'Arméniens continuent encore de rejeter les décrets de

Chalcédoine, avec l'espoir de maintenir ainsi un mur de séparation entre eux et les Russes qui menacent de les absorber.

§ 3. *Neutralité très suspecte de Pabgen; schisme de Nersès.* — Pabgen est le premier patriarche arménien qui se soit montré hostile au dogme des deux natures, défini à Chalcédoine. Au synode de Vagharschabat (491), il approuva l'Hénoticon de Zénon, favorable au monophysisme.

Quelques-uns des représentants de l'Église arménienne l'entraînaient ainsi vers le schisme; pourtant, elle n'était point encore schismatique. Ce fut Nersès Aschtaraguétsi qui la sépara de l'Église universelle, dans un synode tenu à Tovin, probablement vers 525 ou 527. Au reste, si les historiens ne s'accordent pas sur l'époque précise où fut condamné le concile de Chalcédoine, ils sont presque unanimes à désigner Nersès Aschtaraguétsi comme l'auteur de cette condamnation (1).

Voici en quels termes ses prétendues réformes sont signalées dans la *collection* des canons arméniens : « Au commencement de l'ère arménienne, le patriarche Nersès convoqua à Tovin un synode contre le concile de Chalcédoine, parce que l'erreur des deux natures en J.-C faisait des progrès effrayants. Il décréta qu'il fallait croire à l'unité de nature en Jésus-Christ; il réunit en une seule, la fête de Noël et du baptême de N.-S., en signe de l'unification des deux natures en une seule, sans aucune distinction; et il ajouta au *Trisagion* ces mots : qui avez été crucifié

(1) Selon Jean VI (*Hist.*, p. 52, 53), Arsak Ter-Mikelian (p. 47, 48). Pabgen condamna le concile de Chalcédoine et la lettre de Léon le Grand; mais Tchamitch (II, 49), Balgy (I, 20) pensent que la lettre d'Abraham à Cyrion, qui sert de base à ce jugement, s'appuyait elle-même sur une version grecque erronée.

Nous croyons également que le schisme de l'Église arménienne remonte à Nersès et non à Pabgen (en 491). Tout en reprochant à ce dernier patriarche d'avoir fait dévier son Église de la voie traditionnelle, nous ne lui attribuons pas la séparation formelle, le schisme complet. — Documents qui font de Nersès le père du schisme : cf. *Litter. Gregor. Patr. ad regem Hayton*, apud Galan., p. I, 441; — S. Ners. opp. vol. I. 199; si cependant le calcul de Nersès Claiensis était tout à fait exact, le schisme daterait de 569. — *Decretum Eugenii IV pro Armenis*, an. 1439 désigne l'an 539; — *Epist. Photii ad Zachar. I*, patriarch. armen. circa an. 865. — Galanus, et à sa suite Mansi, t. VIII, p. 871, placent, à tort selon nous, le concile schismatique de Nersès en 536. — cf. Héfélé, *Conciliengesch.* Ire édit. Fribourg, 1856, t. II, p. 557 et 697. — Th. Ardzrouni (Xe siècle), *Hist. des Ardzrouni* (trad. Brosset, St-Pétersbourg, 1874), p. 73. *Tchamitch* met le schisme en 596.

pour nous, afin de protester contre la distinction des deux natures (1). »

§ 4. *Deuxième synode de Tovin; réforme du calendrier sous Moïse II.* — Il semble que la déclaration précédente, en plaçant le schisme de Nersès au début de l'ère arménienne, confonde à ce point de vue le 1er Synode de Tovin avec le 2e. Celui-ci fut tenu en 551, au début du patriarcat de Moïse II. On y commença une réforme du calendrier arménien qui fut complétée en 562 par Aeas d'Alexandrie; on fixa le commencement de l'ère arménienne au 11 juillet 552. Désormais, pour retrouver celle-ci, il suffira de retrancher le nombre 551 de l'année courante de l'ère chrétienne. Mais, il y a une année arménienne fixe et une année vague. Celle-ci n'étant que de 365 jours, au bout de 1460 années elle retarde d'un an sur l'ère commune. Et comme dans cet espace de temps il y a une année, l'année 768 des Arméniens (1319), qui commence avec le 1er janvier de notre année bissextile et finit le 30 décembre, le 31 décembre suivant devient le 1er jour de 769. Ainsi, la différence entre l'ère arménienne et l'ère commune est de 551 ans jusqu'en 1320, et depuis cette date, de 550 (2).

§ 5. *Abraham Ier confirme le schisme de Nersès, malgré le patriarche des Géorgiens.* — Quand l'empereur Maurice eut conquis une partie de l'Arménie, mais non Tovin, où résidait Moïse, il l'invita à un synode, à Constantinople. Je ne passerai pas l'Achat, répondit le patriarche, pour aller manger du pain cuit au four et boire de l'eau chaude. L'empereur nomma catholicos de ses sujets arméniens l'évêque Jean, qui résida au

(1) Tchamitch. II, liv. III, note 36, p. 493. — *Le calendrier de l'hôpital national*, Constantinople, 1900, fait aussi cadrer avec le début de l'ère arménienne le patriarcat de Nersès qu'il place de 548 à 557, mais en portant à 25 ans le patriarcat de Pabgen, réduit à 5 ans par Jean VI, et par Acoghig à 3 ans.

(2) Voir Dulaurier, *Recherches sur la chronol. armén.* L'ère arménienne, nous l'avons dit, commence à l'an 552 de l'ère commune. L'année est divisée en 12 mois chacun de 30 jours. Le 1er mois de l'année fixe, appelé Navassart, commence le 11 du mois d'août; le second, Hori, commence le 10 septembre; le troisième, Sahmi, le 10 octobre; le quatrième, Dré, le 9 novembre; le cinquième, Kaghotz, le 9 décembre; le sixième, Aratz, le 8 janvier; le septième, Méhégan, le 7 février; le huitième, Arék, le 9 mars; le neuvième, Ahégan, le 8 avril; le dixième, Maréri, le 8 mai; le onzième, Markatz, le 7 juin; le douzième, Hroditz, le 7 juillet. Ce dernier mois, comme les précédents, ne comptant que trente jours, on ajoute cinq jours supplémentaires (Avéliatz) avant le commencement du 1er mois de l'année, Navassart, qui répond au 11 août. (Voir Le Haygh par Alishan, 1880.)

village d'Avan, près de Tovin, mais en deçà de l'Achat. — Moïse vit aussi le docte Cyrion, qu'il avait sacré catholicos d'Ibérie, se séparer de lui. Cet homme éminent reconnut que les décrets de Chalcédoine n'étaient point suspects de nestorianisme. Il s'y rallia et s'en fit le ferme défenseur.

Moïse le reprit, sans oser l'excommunier. Mais son successeur, Abraham Ier, reprocha par deux fois à Cyrion de défendre le concile de Chalcédoine, un concile, disait-il, en désaccord avec les trois précédents et favorable aux Nestoriens. Le catholicos de Géorgie répondit que la doctrine incriminée était mal entendue; qu'il était de son devoir de se ranger à l'avis des Pères et d'admettre avec eux une double nature dans le Christ. Abraham réunit alors à Tovin (596) un synode d'une dizaine d'évêques, qui excommunia Cyrion et reconnut dans le Christ *une nature sans confusion* (1). Ces déclarations, un synode les renouvela en 616 pour plaire à Khosroès II.

§ 6. *Portée de ces déclarations; circonstances atténuantes.* — Toutefois, il serait injuste d'outrer la portée des déclarations non seulement de Pabgen, mais de Nersès II et d'Abraham Ier, et de voir en ces patriarches des *schismatiques obstinés*. Les synodes qu'ils président ne sont pas complètement libres. C'est sous la pression des rois persans que les trois derniers délibèrent et rendent leurs décrets; l'atmosphère qu'ils respirent est comme saturée d'idées fausses, habilement répandues contre le concile de Chalcédoine. De plus, les formules auxquelles ils s'arrêtent sont indécises, équivoques, suspectes, plutôt que nettement hérétiques. En ajoutant que la nature unique qu'ils attribuent au Christ est inconfuse, ils croient répéter la formule de saint Cyrille d'Alexandrie: « *une seule nature du Verbe incarnée* ». N'oublions pas que les Nestoriens insistaient sur les distinctions ou mieux *sur la division* et la séparation des natures, au point de les faire subsister en deux personnes, et que, par contre, saint Cyrille faisait ressortir *l'union des natures* subsistant en une seule personne. Tandis que la masse des évêques et du clergé restait indécise, la fraction des séparatistes alla plus loin

(1) Cf. Héfélé, *Conciliengesch.*, t. II, p. 697. Cf. Balgy, *op. cit.*, p. 20. L'opposition de Cyrion est parfois présentée d'un point de vue favorable aux monophysites, même chez les historiens les plus complets, Oukhtannès d'Édesse (x^e^ siècle), et M. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, Additions, p. 107 et suiv. Açoghig, l. II, c. II.

et dénatura, sans bien l'entendre, la célèbre formule. Même alors, ces mêmes hommes, s'arrêtant à mi-chemin dans le schisme, anathématisaient Eutychès et ses partisans, comme les Pères de Chalcédoine. Ne serait-on pas fondé à supposer qu'ils voulaient surtout se soustraire aux empiètements des patriarches de Constantinople? Ceux-ci, en effet, par le Canon XXVIII de Chalcédoine, qui ne fut d'ailleurs pas sanctionné par le pape, s'arrogeaient la juridiction non seulement sur les diocèses de la Thrace, mais sur ceux du Pont et de l'Asie.

(*A suivre.*)

Fr. Tournebize.

VIE
DE SAINT MICHEL MALÉINOS

SUIVIE

DU TRAITÉ ASCÉTIQUE

DE BASILE MALÉINOS

TEXTE GREC

PUBLIÉ ET ANNOTÉ PAR

LE R. P. LOUIS PETIT, A. A.

AVANT-PROPOS

Le regretté P. Martinov termine ainsi la trop courte notice qu'il a consacrée, le 12 juillet, à saint Michel Maléïnos : *Illius vita latuit hactenus Latinos* (1). Avant d'en arriver à cette affligeante constatation, le docte jésuite avait énuméré complaisamment tous les monuments de la littérature sacrée des Slaves en l'honneur de ce saint : longue légende du *Prologue* ou Ménologe abrégé de la liturgie slave; court synaxaire, renfermant tous les faits essentiels contenus dans le Ménologe; représentation de Maléïnos, entre les martyrs Proclus et Hilaire, dans les *Éphémérides gréco-russes;* office propre enfin, signalé, sinon publié, par les éditeurs grecs des Ménées. Et Martinov ajoute avec sa concision ordinaire : *Quod sanctum minime obscurum prodit abunde.*

Non sans doute, Michel Maléïnos n'est pas un saint obscur; mais il est peu connu, pour ne pas dire totalement ignoré du

(1) *Annus eccl. græco-slavicus*, Bruxelles, 1863, p. 176.

monde occidental. L'Europe savante aurait pu en avoir connaissance surtout par les Grecs, et ceux-ci ont traité Maléïnos avec une discrétion rare. Le Ménée imprimé porte, à la date du 12 juillet, cette simple mention (1) : Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ. Μνήμη τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Μιχαὴλ τοῦ Μαλεΐνου, ὃς ἐχρημάτισε πατὴρ πνευματικὸς τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου τοῦ ἐν Ἄθῳ. Le synaxariste ajoute à une notice analogue le distique traditionnel, aussi vide de sens que de poésie :

Ζήσας, Μιχαήλ, ὡς ἄσαρκος ἐν βίῳ.
Ὁμωνύμῳ νῦν συμπαρίστασαι νόῳ (2).

Nicodème signale pourtant en note l'existence d'une Vie de Maléïnos dans divers manuscrits de l'Athos; il en donne même l'incipit : Οὐκ ἔργοις χρὴ μόνον θαυμάζειν τὴν ἀρετήν. Quant au contenu, le moine écrivain n'en dit mot. L'éditeur des Ménées donne lui aussi en note l'acrostiche d'un canon en l'honneur du saint : Ἄγαλμα τερπνὸν τῶν μονοτρόπων σέθω. Cette pièce fait partie d'un office complet (ἀκολουθία), dont on trouvera plus loin le texte intégral.

Le public grec avait pourtant entre les mains, depuis longtemps, une Vie assez étendue de notre saint. Dans le premier volume de sa Καλοκαιρινή (3), paru en 1656, Agapios Landos avait donné en grec moderne une paraphrase de la légende originale, paraphrase que M. C. Doukakis n'a pas manqué d'insérer dans son Μέγας Συναξαριστής (4). Ce pastiche peut être rangé parmi les moins mauvais qu'ait commis le moine crétois; la légende primitive n'y est pas trop défigurée. Mais il y a mieux que cette paraphrase incolore; il y a l'original lui-même, dû à la plume de l'un des premiers disciples de Maléïnos.

A M. Chrysanthe Loparev, l'un des maîtres de l'érudition hagiographique en Russie, revient l'honneur d'avoir le premier dépouillé cette pièce, pour en montrer tout l'intérêt. Les résul-

(1) Éd. de Venise, 1880, p. 56.

(2) Συναξαριστής, éd. de Nicodème, Zante, 1868, t. III, p. 172.

(3) Sur ce livre, voir E. Legrand, *Bibliographie hellén. du XVII^e siècle*, t. II, p. 89 et 527. Le second volume de l'ouvrage d'Agapios n'a jamais vu le jour, mais il existe en manuscrit à Jérusalem.

(4) T. VII (mois de juillet), Athènes, 1893, p. 195-207. Je ne mentionnerai que pour mémoire la réédition de cette paraphrase accompagnée d'une traduction russe, donnée en 1896 par l'archevêque Serge, Saint-Pétersbourg, 11 + 32 + 12 pages. Cf. *Biz. Vremennik*, III (1896), 399-400.

tats de son enquête se trouvent consignés dans un article des *Bizantiskij Vremennik* (1). Si tous les problèmes soulevés par la lecture du document en question n'y sont point résolus, c'est que M. Loparev a moins voulu les résoudre que les poser; au futur éditeur de la Vie était réservée l'élucidation complète de ces divers problèmes. M. Manuel Gédéon paraissait devoir être cet éditeur. Parmi les appendices dont il a fait suivre son Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον, on rencontre de larges extraits de la biographie de Maléïnos (2). Avec un effort de plus, le savant byzantiniste de la capitale eût pu doter enfin la science hagiographique du texte intégral de cette biographie. Malheureusement, abandonnant cet effort à d'autres, il s'est borné à un travail de sélection.

Mais, en vérité, à quoi bon choisir dans une œuvre comme celle-ci, où les menus détails, souvent dépourvus d'intérêt en eux-mêmes, valent surtout par l'ensemble, où la topographie et l'histoire se prêtent un mutuel appui, où le moindre trait de mœurs peut nous aider à reconstituer par degrés l'état social des Byzantins?

Ici d'ailleurs nous n'avons pas affaire à un pastiche quelconque. L'hagiographe est un contemporain, un disciple de son héros, avec qui il a vécu une quarantaine d'années, un écrivain qui ne laisse point égarer sa plume en digressions infinies, mais garde sans cesse sous les yeux celui dont il veut retracer la vie. Il ne saurait en effet y avoir de doute : le Théophane, auteur de la biographie, est bien le Théophane dont il est parlé vers la fin du récit.

A Byzance, un hagiographe qui se respecte ne manque jamais de parler un peu de lui, de faire accomplir en sa faveur quelque miracle par son héros, de nous initier parfois aux plus intimes secrets de sa conscience. Théophane s'est naturellement conformé à cet usage. C'est une manière comme une autre d'indiquer ses sources, que de nous dire combien a été longue sa fréquentation avec Michel Maléïnos. Cette fréquentation, je l'ai dit déjà, n'a pas duré moins de quarante ans : ἓξ (= Θεοφάνης) καὶ ἐπὶ τεσσαράκοντα ἔτεσι τῷ ἁγίῳ ἐξυπηρέτησεν. Commencée de très

(1) T. IV (1897), p. 22-27.

(2) Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλλην. φιλολογ. Σύλλογος. Παράρτημα ἀρχαιολογικὸν τοῦ ΚΔ'-ΚΣΤ' τόμου. Constple, 1896, p. 94-98.

bonne heure, ἐκ νεαρᾶς ἡλικίας, elle ne souffrit pas la moindre interruption jusqu'à la mort du saint, οὐδὲ τὸ βραχύτατον ἀποσπασθῆναι τούτου καταδεξάμενος. Et ce n'était pas une simple cohabitation; Théophane remplissait auprès de son père spirituel un service quotidien, lui permettant de noter avec soin les traits de sa physionomie morale, les moindres détails de sa vie, ἀδιαστάτως συνὼν αὐτῷ καὶ τοὺς πατρικοὺς χαρακτῆρας ἀκριβῶς ἐναπομαξάμενος. Non content de rendre à son maître les services d'ordre matériel comme « de lui verser de l'eau sur les mains », Théophane faisait encore fonction de secrétaire; c'est lui qui transcrivait les compositions de Michel ou les livres du couvent, car, ajoute-t-il modestement, il n'avait pas pour la calligraphie de médiocres aptitudes : εἶχε γὰρ πρὸς τὸ καλλιγραφεῖν οὐ μικρὰν ἐπιτηδειότητα. Encore une fois, il n'y a qu'un hagiographe byzantin à parler en si bons termes de ses petites qualités. Si Maléïnos accomplit quelque prodige en faveur d'autres moines, on a soin de nous présenter d'abord ces derniers sous des traits peu flatteurs; mais quand il s'agit de Théophane, le ton change absolument. A défaut d'autre indice, ce procédé pourrait nous permettre d'affirmer l'absolue identité des deux Théophane, du disciple préféré du maître et de son biographe.

Nous n'avons pas d'autres détails sur cet écrivain; mais il est fort probable qu'il mourut au monastère de Kymina, où il était entré dès l'âge le plus tendre. Comme il vécut avec Michel pendant quarante ans et que ce dernier passa à un monde meilleur le 12 juillet 961, nous devons fixer en 921 environ l'entrée de Théophane dans la vie religieuse. Étant alors très jeune, ἐκ νεαρᾶς ἡλικίας, mais ne pouvant toutefois avoir moins de quinze ans, il a dû venir au monde dans les premières années du x^e^ siècle, vers 906.

Les manuscrits qui m'ont servi de base pour l'établissement du texte sont les suivants :

1° Le codex Δ. 79 du monastère de Lavra au Mont Athos (= L). C'est un beau manuscrit en parchemin du XIII^e^ siècle environ. Aucune note, ni au début ni à la fin, n'indique la date exacte du volume ou le nom du copiste. Pour la fin, il ne saurait en être autrement, car le manuscrit s'arrête brusquement au bas du f. 378^v^; le reste a disparu. Tel qu'il est, il contient des discours en l'honneur des saints fêtés durant les deux der-

niers mois, juillet et août. Notre Vie occupe les ff. 136ᵛ-148ʳ. C'est le manuscrit que j'ai pris comme base pour l'établissement du texte. Les autres présentent d'ailleurs avec lui de si légères différences, qu'à mon avis ils dérivent tous de celui-là, directement ou non.

2° Le codex *Coutloumousianus* 491 (= C). Comme tant d'autres, ce volume n'a pas été compris dans le catalogue hâtif de M. Sp. Lambros; il est en papier. La note suivante de la page 1237 nous renseigne exactement sur le copiste et sur l'époque où il vivait :

+ ἔλεος σὺν θεῷ ἁγίῳ. ἀμήν, ἀμήν, ἀμήν.
+ θεοῦ τὸ δῶρον καὶ σωφρονίου ὁ πόνος.

+ ἐτελειώθη ἡ ἱερὰ βίβλος αὕτη ἐπὶ ἔτει ζῶνζῶ : καὶ ὑπάρχει τῆς σεβασμίας καὶ ἱερᾶς μονῆς τοῦ Κουτλουμούση, καὶ εἴ τις τὴν ἀποξενώσει, νὰ ἔχει τὸν σωτῆρα ἀντίδικον.

C'est un recueil de légendes ou éloges des saints (Πανηγυρικοὶ λόγοι) pour les derniers mois de l'année liturgique. Les tables occupent les quatre premiers feuillets. Vient ensuite un feuillet blanc, et, p. 1-1237, le texte copié par le moine Sophrone. Les pp. 1238-1250 sont d'une autre main. Le volume, incomplet de la fin, s'arrête brusquement au bas de la page 1250.

3° Le codex 41 du Séminaire théologique de Halki, près de Constantinople (= H). Ce volume du xvi[e] siècle, également en papier, présente une grande analogie avec le précédent; tous deux doivent dériver d'une source commune, mais le copiste de Halki ne nous a point dit son nom. J'ai paginé moi-même ce volume, écrit d'un bout à l'autre sur deux colonnes à la page. La Vie de Maléïnos occupe les feuillets 153ʳ-168ʳ, 1ʳᵉ colonne. On lit en tête de la première colonne du f. 153ʳ : μηνὶ τῷ αὐτῷ $\overline{\text{ιγ}}$, λόγος $\overline{\text{κ}}$. L'éloge de Maléïnos est donc le vingtième du recueil. Il est curieux de voir indiqué comme le jour de la fête le 13 juillet, au lieu du 12.

4° Le codex 550 de Vatopédi (= V). C'est un volume en parchemin de 510 feuillets. On lit au f. 510ʳ : ἐτελειώθη τὸ παρὸν βιβλίον ἐν ἔτει ϛω ϡω λω μηνὶ μαΐῳ τῆς $\overline{\text{ιεης}}$ ἰνδικτιῶνος, καὶ οἱ ἐντυγχάνοντες τούτῳ, εὔχεσθε τῷ γράψαντι γρηγορίῳ τῷ ἐν μοναχοῖς ἐλαχίστῳ : δόξα σοι ὁ θεὸς πάντων ἕνεκα ὧν ποιεῖς, δόξα σοι. C'est donc au mois de mai 1422 que le moine Grégoire a achevé la trans-

cription de ce volume. On y trouve 24 discours pour diverses fêtes; le premier est pour le 2 juillet; le dernier, pour le 31 août. La Vie de Maléïnos occupe les ff. 238ᵛ-258ᵛ. Si l'on excepte les fautes d'orthographe, plus nombreuses ici que dans les manuscrits précédents, la différence avec eux est presque nulle. Aussi, pressé par le temps, me suis-je borné à prendre les variantes de ce manuscrit jusqu'au § 19 de mon texte seulement.

5° Le codex 594 d'Iviron (= I), dont on trouvera la description détaillée dans le t. II du *Catalogue of the greek manuscripts on mount Athos*, de M. Lambros (1). Ce savant affirme que notre volume est du xvi^e^ siècle. Il eût été préférable de donner la date exacte, telle qu'elle se laisse lire au bas du f. 439ᵛ : $\overline{\zeta\varsigma}$. correspondant à l'an 1498. La Vie de Maléïnos va du f. 302ʳ au f. 324ᵛ. Le titre est précédé de ces mots : μηνὶ τῷ αὐτῷ $\overline{\iota\delta}$, λόγος $\overline{\kappa\delta}$. J'ai seulement relevé les variantes jusqu'au f. 306ᵛ; elles sont, on le verra, insignifiantes.

(1) Cambridge, 1900, p. 180.

ΒΙΟΣ

ΤΟΥ ΟΣΙΟΥ ΜΙΧΑΗΛ

ΤΟΥ ΜΑΛΕΙΝΟΥ

Cod. Lavr. Δ. 79

Βίος καὶ πολιτεία καὶ ἄσκησις τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν * f. 136ᵛ
Μιχαὴλ τοῦ Μαλείνου, συγγραφεὶς ὑπὸ Θεοφάνους μοναχοῦ,
μαθητοῦ αὐτοῦ.

1. — Οὐκ ἔργοις χρὴ μόνον θαυμάζειν τὴν ἀρετὴν καὶ λοιποῖς
προτερήμασιν, ἀλλὰ καὶ λόγοις ὡς οἷόν τε γεραίρειν καὶ εὐφημεῖν καὶ
τῶν ἐν ταύτῃ διαλαμψάντων στηλογραφεῖν τὸ εὐδόκιμον καὶ οὓς ὑπὲρ
Χριστοῦ πόνους ὑπήνεγκαν, κηρύττειν τε ἅμα καὶ μεγαλύνειν τὰ αὐτῶν
κατορθώματα· ταύτῃ γὰρ οὐ μόνον παράκλησις ἔσται καὶ ζῆλος πρὸς τὰ
καλὰ τοῖς πολλοῖς, ἀλλὰ καὶ πλατυσμὸς τῆς ἀρετῆς καὶ ἐπίδοσις. οἷς
γὰρ παρέπεται δόξα καὶ ἔπαινος, τούτοις δηλαδὴ καὶ κατόρθωσις, εἰ καὶ
τὴν κτῆσιν ἐπίπονον ἔχουσιν. ἐπεὶ τοίνυν τὸ τὴν ἀρετὴν καὶ τοὺς ταύτης
τροφίμους δι' ἐπαίνου ποιεῖσθαι καὶ θαύματος ὅσιον, τὸ δὲ τὰ τούτων
καλὰ καὶ τὰ θαύματα σιγῇ καὶ λήθῃ παροράᾶν καλυπτόμενα ἄτοπον
πάντῃ καὶ ἀδικώτατον, τὸν μᾶλλον τῶν καθ' ἡμᾶς γενόμενον ἄριστον
καὶ τὸν παντοδαποῖς ἀγῶσι καὶ πόνοις τὸν κοινὸν πολέμιον τροπωσάμενον καὶ τῶν πόνων ἔπαθλον, βασιλείαν τὴν ἄληκτον, κληρωσάμενον
προσῆκον ἄρα καὶ δίκαιον οἱονεί τι προτεθῆναι ἀρχέτυπον τοῖς ὅσοι πρὸς
ἀρετὴν βαδίζειν ἐθέλουσι καὶ τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν τὰς πράξεις ἀπομιμεῖσθαι, ὡς ἂν μὴ ἀνέραστα τῷ λανθάνειν τὰ καλὰ γίγνοιντο, ἀλλὰ καὶ
λίαν ζηλωτὰ καὶ ἐπέραστα.

2. — Τοιγαροῦν ἀγέσθω κατὰ τὸ μέσον Μιχαὴλ ὁ θαυμάσιος, ὃς

2. Μαλείνου. Nos mss. ne donnent que cette forme; mais on trouve ailleurs, par exemple dans les mss. de Léon Diacre : Μαλεινὸς, Μαλεῖν., Μελεῖνὸς et Μελεῖνος. Cf. *Léon Diac.*; p. 185. note. ‖ 8. κατορθωμάτων H ‖ 17. ὅσοις I.

τῆς τελεωτάτης ἀρετῆς ἐργάτης γεγονὼς δοκιμώτατος καὶ τῆς κάτω δόξης τε καὶ λαμπρότητος ἐν μετουσίᾳ καθεστηκὼς καὶ οὐδενὶ τῶν ἄλλων τῶν πρωτείων παραχωρῶν τῶν ἀστάτων τε καὶ ῥεόντων ἀντηλλάξατο τὰ αἰώνια, καὶ παρακαλείτω πάντας πρὸς τὸν ὅμοιον ζῆλον τῆς ἀρετῆς ἀντεγείρεσθαι, ὥσπερ τις φιλότιμος ἑστιάτωρ πολυτελῆ πανδαισίαν τοὺς
* f. 137r οἰκείους ἀγῶνας προθέμενος καὶ * τὴν ἐκ τούτων ἁπαντῶσαν εὐλογίαν πρὸς τοῖς στεφάνοις πιστούμενος. οἱ μὲν γὰρ ἐξ οἰκείων ἀποροῦντες πλεονεκτημάτων ἐγκαλλωπίζεσθαι ἐπὶ τὸν ἔξωθεν νόθον καταφεύγουσι κόσμον, προγόνων ἀρχὰς καὶ πλοῦτον καὶ δυναστείαν ἐπιφημίζοντες, ἅπερ οὐ κόσμον προξενεῖ καὶ λαμπρότητα, ἀλλ' ἀδοξίαν κατηγορεῖ καὶ φαυλότητα· μόνη γὰρ ἀρετὴ γέρας προσῆκόν ἐστι καὶ ἀθάνατον, ᾗ παρεπόμενα πάντα τὰ κατὰ γῆν παρὰ τῶν πολλῶν ὁρᾶται τιμώμενα, δόξα καὶ πλοῦτος καὶ ὑπερηφανία, τὰ χλόης εὐμαράντου παρόμοια, ὧν καταπτύσας ὁ ὅσιος ὡς διαφερόντως ἐν τούτοις πλεονεκτῶν, ταύτην ὁλοψύχως ἠγάπησε καὶ κατάλληλον τὸ πρὸς αὐτὴν κράτος ἐπανεδήσατο. ἀλλὰ καλὸν ἂν εἴη νόμοις ἐγκωμίων ἑπομένους ἡμᾶς ἄνωθεν τῆς ὑποθέσεως ἄρξασθαι, ὡς ἂν τῷ καταφανεῖ καὶ δήλῳ τῆς διηγήσεως μὴ μόνον ἀκροατάς, ἀλλὰ καὶ ζηλωτὰς τῶν ἔργων παρασκευάζοι τοὺς ἐντυγχάνοντας.

3. — Πατρὶς τοίνυν τῷ γενναίῳ τούτῳ τῆς εὐσεβείας ἀγωνιστῇ Χαρσιανόν (1), ἔρημα μὲν ὑπάρχον ἀνεπιχείρητον καὶ βαρβαρικαῖς ἐφόδοις δυσπρόσιτον, ἀφ' ἑαυτοῦ δὲ τῇ χώρᾳ πάσῃ μεταδεδωκὸς τοῦ ὀνόματος καὶ τὴν παλαιὰν κλῆσιν ἐναποσβέσαι φιλονεικοῦν· τῆς γὰρ Καππαδοκῶν μοίρας καθέστηκεν, ὡς πᾶσι δῆλον καὶ γνώριμον, αὐτόθεν δὲ ἀπὸ τῆς θέσεώς τε καὶ κράσεως τοῖς ἐνοικοῦσιν ἐγγινομένην χαρμονὴν καὶ παντὸς ἀπόλαυσιν ἀγαθοῦ παρεμφαῖνον. πρόγονοι δὲ πλούτῳ καὶ τιμῇ καὶ δόξῃ περίβλεπτοι καὶ τῷ καλλίστῳ πάντων καὶ τιμιωτάτῳ, τῇ εὐσεβείᾳ, τὸ ἐξαίρετον ἔχοντες. τίς γὰρ ἰδὼν οὐκ ἂν ἐθαύμασε καὶ θαυμάσας ἠγάπησε τὸν πρὸς πατρὸς μὲν αὐτῷ πάππον, Εὐστάθιον ἐκεῖνον (2), τὸν ἐν πατρικίοις μέγα κτησάμενον ὄνομα καὶ ἐν στρατηγίαις περιφανῶς διαπρέψαντα, πρὸς δὲ μητρὸς αὖθις Ἀδρήλεστον (3), τὸν τῇ αὐτῇ μὲν τῶν πατρικίων ἀξίᾳ τετιμημένον, στρατηλάτην δὲ τῆς Ἀνατολῆς ἁπάσης διὰ
* f. 137v τὸ τῆς ἀνδρείας καὶ φρονήσεως ὑπερβάλλον γενόμενον *; ἢ τίς ἠγνόησε τὴν ἐκ βασιλικοῦ αἵματος γεγενημένην μάμμην αὐτῷ; τῷ μεγίστῳ γὰρ

3. ἀντιλλάξατο V ‖ 4. ὅμοιον] οἰκεῖον V ‖ 12. τὰ om. HV ‖ 13. ὑπερηφανία] περιφάνεια V ‖ 18. παρασκευάζει V ‖ 20. ἔρυμα V ‖ 21. μεταδεδωκὼς L ‖ 22. φειλονεικοῦν V ‖ 32. ἀνδρίας V.

βασιλεῖ Ῥωμανῷ διέφερε πρὸς συγγένειαν. τίς δὲ καὶ τοὺς κατὰ σάρκα γεννήτορας οὐ δι' ἐπαίνου καὶ θαύματος ἐποιήσατο, Εὐδόκιμον λέγω τὸν πάνυ καὶ Ἀναστασὼ τὴν πᾶσι κεκοσμημένην, ἐξ ὧν ὁ θαυμάσιος οὗτος δι' εὐχῆς, ὡς ἐν τοῖς ἑξῆς δηλωθήσεται, θαυμαστῶς προελήλυθεν; οὐκ εἰς ἕνα δὲ μόνον τὸ τῆς εὐτεκνίας περιεγράφη καλόν, ἀλλ' εἰς πλείονας οἱ τοῦ γένους ἐξετάθησαν ὅρπηκες· καὶ γὰρ ὁ παρ' ἡμῶν εὐφημούμενος καὶ ἀδελφὸν ἔσχε Κωνσταντῖνον τὸν μέγαν (4), βουλῆς τε συγκλήτου μετέχοντα (ἐν γὰρ τοῖς πατρικίοις καὶ αὐτὸς κατηρίθμητο) καὶ τῆς Καππαδοκῶν χώρας ἐπὶ πλείστοις ἔτεσι στρατηγήσαντα, ὡς ἂν τῶν παρ' ἑαυτοῦ ἀγαθῶν ἡ πατρὶς ἀπολαύουσα ἀπέχειν δοκεῖ τὰ τροφεῖα καὶ περισσεύειν ἐν ἅπασιν· ἀοίδιμον δὲ τοῦτον καὶ περιφανῆ γεγονότα καὶ κατ' ἀμφότερα περιδέξιον ὑπερβαλέσθαι πως κατ' ἀρετὴν ἡ ἀδελφὴ ἐσπούδασε, πᾶν εἴ τι κάλλιστον ἐν ἀνθρώποις ἐστὶ καὶ κτησαμένη ῥᾳδίως καὶ μέχρι τέλους διαφυλάξασα. ταύτῃ συναφθεὶς Βάρδας ὁ εὐτυχέστατος καῖσαρ (5) Νικηφόρον τε τὸν θεοστεφῆ βασιλέα (6), τὸν οὐχ ἧττον βαρβάρων ἢ παθῶν ὀλετῆρα, καὶ Λέοντα τὸν μεγαλοπρεπέστατον κουροπαλάτην (7) εὐτυχῶς ἀπεγέννησε. καὶ μακρὸν ἂν εἴη ἀπαριθμεῖσθαι καθ' ἕνα τοὺς κατὰ γένος τούτῳ προσήκοντας· σκοπῶν γὰρ περὶ τούτων ἕκαστος ἀκριβέστερον εὑρήσει καὶ τὸν θεῖον Εὐδόκιμον (8), τὸν ἐν ταύτῃ μὲν τῇ βασιλευούσῃ λαμπρῶς εὐφημούμενον, θαύμασι δὲ πολλοῖς τὴν ὑφήλιον καταυγάζοντα, συγγενῆ τοῦ μεγάλου τούτου ὑπάρχοντα.

4. — Ἀλλ' ὅπως εὐχῆς υἱός ἐστιν ὁ μακάριος (τοῦτο γὰρ ἀποδεῖξαι ἐπηγγείλμεθα), εἰπεῖν ἀναγκαῖον ἡμῖν. οἱ τοῦ πανοσίου τούτου γεννήτορες πλεῖστον χρόνον ἀλλήλοις συνεζηκότες πάντα σχεδὸν τὸν βίον διήνυον ἄπαιδες· οἱ καὶ πᾶσαν ἱκεσίαν τῷ δεσπότῃ προσάγοντες, τελευταῖον καὶ πρὸς τὸν σεβάσμιον οἶκον τῆς θεομήτορος, τὸν ἐν Κουκᾷ (χωρίον δέ ἐστιν *οὕτω καλούμενον) πρὸς τῶν οἰκητόρων τιμώμενόν τε καὶ σεβαζόμενον παρεγένοντο, τὰ δεσμὰ λυθῆναι τῆς ἀπαιδίας αἰτούμενοι. κάμπτεται τούτων ταῖς δεήσεσιν ἡ πανάμωμος καὶ κατ' ὄναρ ἐπιφανεῖσα Μεθοδίῳ τῷ ἱερεῖ (οὗτος γὰρ τηνικαῦτα προσήδρευε τῷ σηκῷ), ἀριδήλως τὸν μέλλοντα τίκτεσθαι παρεδήλωσε, κατέχουσα δᾷθεν ἐν τῇ χειρὶ μαφόρια μὲν τέσσαρα, σουδάρια δὲ τρία, καὶ τῇ κατωδύνῳ προστάττουσα δοθῆναι Ἀναστασῷ, προσδιορισαμένη (φησίν) * f. 138r

10. ἀπολάβουσα H || περισεύειν H || 11. γεγονότα κατ' ἀμφότερα CH || 12. ὑπερβαλλέσθαι H || 14. φυλάξασα V || 20. ὑφ' ἥλιον || 29. κατόναρ H.

ὡς ἐκ τῶν τριῶν τούτων σουδαρίων ἓν πάλιν ἀναλαβέσθαι βούλοιτο. τοῦ δὲ ἱερέως τὰ τῆς ὀπτασίας κομίσαντος, εὐθὺς ἡ ἅπαις Ἀναστασὼ πολύτεκνος ἅμα καὶ καλλίτεκνος ἀπεδείκνυτο. τεχθεὶς δὲ ὁ ἀνδρικῶς κατὰ τῶν παθῶν ἀριστεύσας Μανουὴλ πρὸς τῶν γεγεννηκότων ὠνόμασται· οὗ καὶ εἰς αὔξησιν ἡλικίας ἐλθόντος καὶ τῇ τοῦ σπαθαροκανδιδάτου τιμηθέντος ἀξίᾳ, περὶ γαμικῶν συμφώνων οἱ γονεῖς ἐβουλεύοντο, γυναικὶ συζεῦξαι τὸν ἄσαρκον μικροῦ καὶ ἀναίμονα ἐπειγόμενοι.

5. — Θεὸς δὲ ἦν ἄρα, ὁ ἐκ μήτρας τοῦτον καθαγιάσας, ὁ πάντα τὰ κατ' αὐτὸν συμφερόντως οἰκονομῶν. ἐγένετο γὰρ κατ' οἰκονομίαν τοῦ κτίσαντος τὸν πατέρα αὐτοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει παραγενόμενον ἐπάγεσθαι τοῦτον μεθ' ἑαυτοῦ καὶ ἐν τῷ μέλλειν ἀναχωρεῖν οἴκαδε ἐκεῖσε τοῦτον καταλιπεῖν. οὐ πολὺ τὸ ἐν μέσῳ καὶ συνέβη Λέοντα τὸν εὐσεβῆ βασιλέα Ῥωμαίων (9) πρὸς κύριον ἐκδημῆσαι· ὃν ἐκκομιζόμενον ὁ Μανουὴλ κατιδὼν καὶ τοῖς δάκρυσι συγχυθείς, ἔπαθέ τι τὴν ψυχὴν καὶ ὅλος πρὸς κατάνυξιν ἀθρόως μετερρυθμίζετο, λογισάμενος ὅτι, « Εἰ καὶ βασιλέων οὕτως ὑπερισχύει ὁ θάνατος, τί μοι τὸ ὄφελος ἐν τῷ κόσμῳ λοιπὸν ἀναστρέφεσθαι »; κλαίων οὖν καὶ ὀδυνώμενος οἴκαδε ἐπορεύετο. καὶ λαβὼν τὸ ψαλτήριον αὐτοῦ ἐπὶ χεῖρας καὶ προσευξάμενος εἶπε· « Κύριε, εἰ ἀρεστόν σοι καθέστηκε, τὸν μονήρη βίον ἐπανελέσθαι με καὶ εὐαρεστῆσαί σοι, δεῖξόν μοι ἐμφανές σου τὸ θέλημα ». καὶ ἀνοίξας αὐτό, εὗρε τὴν ἀρχὴν
* f. 138v τοῦ δεκάτου ψαλμοῦ· « Ἐπὶ τῷ κυρίῳ πέποιθα· πῶς * ἐρεῖτε τῇ ψυχῇ μου· μεταναστεύου ἐπὶ τὰ ὄρη ὡς στρουθίον » καὶ τὰ ἑξῆς. καὶ πτύξας τὸ βιβλίον καὶ περιχαρὴς γενόμενος, συνέθετο τοῦ μονάσαι.

6. — Καὶ εὐθὺς πόθον γονέων προφασισάμενος καὶ ἐν Κωνσταντινουπόλει κατέχεσθαι παρὰ τῶν συγγενῶν μὴ βουλόμενος, ἐξῆλθε τῆς πόλεως, τῇ ἐπιθυμίᾳ τρεφόμενος, καὶ φθάσας ἐν τῷ ποταμῷ Γάλλῳ (10), ὃς πλησίον τοῦ Κυμιναίου ὄρους (11) διέρχεται, καὶ ἐν τῇ τοῦ Μονοκαμάρου γεφύρᾳ (12) γενόμενος τὸν μὲν συνεπόμενον αὐτῷ πρὸς ὑπηρεσίαν λαὸν προπορεύεσθαι διωρίσατο καὶ πρὸς τὸν ἑαυτοῦ πατέρα ἐξέπεμψε, κατ' ἴχνος αὐτοῖς ἐπακολουθεῖν προσειπών· ὀλίγους δέ τινας μεθ' ἑαυτοῦ ἔχων, τὴν κώμην Κερσίνης (13) κατέλαβε, πρὸς αὐτοὺς ἤδη κειμένην τοῦ ὄρους τοὺς πρόποδας. καὶ τῶν συνόντων αὐτῷ εἰς τὴν τοῦ ἀρίστου ἑτοιμασίαν ἀσχολουμένων, αὐτὸς ἕνα τῶν τῆς κώμης κατ' ἰδίαν ἀπολα-

8. ἄρα om. H ‖ 9. συμφέροντα HV ‖ 15. μετερυθμίζετο H ‖ 17. κλέων V ‖ 22. μεταναστεύου] ἐπαναστεύου H ‖ 30. κατίχνος ‖ 33. κατιδίαν H.

βὼν ἠρώτα, εἰ πλησίον ἐκεῖσε μοναχός τις οἰκεῖ. τοῦ δὲ φήσαντος, ὡς καὶ μέγας ἅγιος γέρων πλησίον οἰκεῖ, ὀνόματι μὲν Ἰωάννης, Ἐλατίτης δὲ τὸ ἐπίκλην προσαγορευόμενος, ὑφ' οὗ καὶ πολλοὶ νουθετούμενοι σώζονται, ἀκούσας καὶ ὥσπερ ὑφ' ἡδονῆς πρὸς ὕψος μετεωρότερον ἐπαρθείς, εὐχῆς χάριν πρὸς τὸν γέροντα ἀνελήλυθεν· ὃν καὶ θεασάμενος καὶ δάκρυσι τοὺς πόδας αὐτοῦ καταβρέξας εἰς μεγίστην ἔκπληξιν ἤγαγε. τὸν γὰρ τοῦ σώματος καλλωπισμὸν ὁ γέρων ὁρῶν καὶ τὸ νεάζον τῆς ἡλικίας κατανοῶν ἐπυνθάνετο· « Τίς εἶ καὶ πόθεν, φησί, παραγέγονας καὶ τίς σου ἡ θλῖψις, ὅτι σε οὕτως συνεχόμενον τοῖς δάκρυσι καθορῶ »; τοῦ δὲ μὴ ἄλλην τινὰ θλῖψιν ἔχειν ἀποκριθέντος ἢ τὴν περὶ τοῦ πῶς σωθῆναι δυνήσεται μέριμναν, πάλιν ὁ γέρων φησί· « Καὶ μὴ δοῦλος ὑπάρχεις τινός, καὶ τί τῶν ἀδοκήτων παθῶν οὕτω τοῖς δάκρυσι συνέχῃ καὶ ἀθημονεῖς; πόθεν δέ σοι καὶ ὁ ἱματισμὸς οὗτος καὶ ὁ συνεπόμενος ἄνθρωπος »; ὁ δὲ πάλιν ἀντέφησε, δοῦλον μὲν οὐκ ἄλλου τινός εἶναι λέγων ἑαυτὸν ἢ θεοῦ, υἱὸν δὲ ἀνθρώπου ἐν αὐταρκείᾳ βιοῦντος· « ὁ δὲ ἱματισμὸς περιῆλθέ μοι ἐξ ἀνδρὸς πρὸ βραχέως τὸν βίον μετηλλαχότος, ᾧ ἐγὼ ὑπηρέτησα· * οὗτος δὲ ὁ συνακολουθῶν μοι ὡς ἐκ μακρᾶς ὁδοῦ συνοδεύσας συνανῆλθέ μοι καὶ μέχρι τῶν ὧδε, ᾧ καὶ ὑπεσχόμην, εἰ τύχοιμι τῆς ἐφέσεως, τὸν ἵππον τουτονὶ παρασχεῖν ». ταῦτα εἰπὼν καὶ ὡς ἐπιθυμίαν ἀκατάσχετον ἔχει πρὸς τὸ μονάζειν, ἔπεισε διὰ πάντων, καὶ λαβὼν τὸν συνανελθόντα αὐτῷ ἄνδρα, πρῶτον τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἄνθρωπον χρηματίζοντα, ἐξελιπάρει καὶ καθικέτευε λαβόντα τὸν ἵππον πορεύεσθαι· καὶ βίᾳ μέν, ἔπεισε δ' ὅμως. ὃς κατελθὼν ἀπὸ τοῦ ὄρους ᾤχετο, ἀπιὼν μετὰ τῶν σὺν αὐτῷ, τὴν ἀπροσδόκητον ταύτην ἀποκλαιόμενος συμφοράν.

* f. 139r

7. — Ὁ δὲ γυμνωθεὶς τῶν συνήθων καὶ τῷ θείῳ ἔρωτι τρωθεὶς τὴν καρδίαν, τὸν ἅγιον ἐξεβιάζετο γέροντα, τάχιον αὐτὸν τὸ μοναδικὸν σχῆμα περιβαλεῖν· ἐδεδίει γάρ, μή ποτε ὁ πατὴρ αὐτοῦ τὰ συμβεβηκότα πυθόμενος ἀποστερήσῃ τοῦ ποθουμένου. ἐν οἷς κεκλοφὼς εἰς δόξαν θεοῦ τὴν τοῦ νέου Ἰακὼβ εὐλογίαν, τῇ τετάρτῃ ἡμέρᾳ τὸ ἅγιον σχῆμα περιεβάλετο, Μιχαὴλ κληθεὶς ἀντὶ Μανουήλ. καὶ τυχὼν τῆς ἐφέσεως ἐξεῖπε πάντα τὰ περὶ ἑαυτοῦ φανερῶς, τίς τε εἴη καὶ πόθεν καὶ ὅπως τὸν ἀσκητικὸν βίον ἠσπάσατο. ταῦτα δὲ ὁ γέρων ἐνηχηθείς, ἐθαύμασε μὲν τὸν ἔνθεον ζῆλον τοῦ νέου, ἠγωνίασε δὲ μικρὸν περὶ τοῦ πατρὸς ἐκμαθών, ὅτε καὶ τὸ ἀξιομνημόνευτον ἐκεῖνο εἰρήκει ὅτι, « Εἰ σὺ νέος ὤν, ὦ τέκνον,

6. ἤγαγεν H ‖ 19. ἐφέξεως H ‖ 20. ἔχει] ἔχοι V.

ποθόν γονέων καὶ κόσμον διὰ τὴν τοῦ θεοῦ παρεβλέψω ἀγάπην, πῶς ἐγὼ γέρων τυγχάνων καὶ πρὸς αὐτῷ τῷ τάφῳ γενόμενος ὑπὲρ ἐντολῆς θεοῦ οὐ κατατολμήσω θανάτου ».

8. — Εἶχετο τοίνυν ὁ θαυμάσιος Μιχαὴλ τοῦ προκειμένου σκοποῦ καὶ πρὸς τοὺς ἀσκητικοὺς ἀγῶνας ἀποδυσάμενος καιρίαν ἐδίδου τῷ διαβόλῳ πληγήν. τῶν δὲ ἐκπεμφθέντων ἀνθρώπων αὐτοῦ πρὸς τοὺς γονεῖς ἀπελθόντων ἐν τῷ ἀνωτέρω μνημονευθέντι Χαρσιανῷ, ὅθεν καὶ ὥρμηντο, καὶ πάντα καθεξῆς τῷ πατρὶ αὐτοῦ διασαφησάντων, ἦν ἰδεῖν θέαμα ἐλεεινὸν καὶ δακρύων ἄξιον· βαθείᾳ γὰρ πληγῇ τὴν καρδίαν τρωθεὶς καὶ ὥσπερ ἐξεστηκὼς τῷ μεγέθει τῆς συμφορᾶς ἐστέναξεν ἐκ ψυχῆς καὶ ἤρξατο μεγαλοφώνως βοᾶν· « Ὦ βία, ἀπώλεσά μου τὸ φῶς, ἀπώλεσα
* f. 139v *τὴν τοῦ γήρους ἐλπίδα, ἀπώλεσα τὸν στηριγμὸν τῆς οἰκίας. οὐ τοῦτό μοι ὁ δεινὸς ὄνειρος προεμήνυσε πρὸ πεντεκαίδεκα ἡμερῶν »; ἦν γὰρ θεασάμενος, ὅτε ὁ υἱὸς αὐτοῦ ἀπετάξατο, δύο κιόνας ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ ἱσταμένους, θάτερον δὲ τούτων, τὸν μείζονά τε καὶ ποικιλότερον, ἀθρόον κατενεχθέντα πρὸς γῆν, ὅπερ καὶ εἰς υἱοῦ θάνατον λογισάμενος, περιδεὴς ἦν καὶ περίφοβος. ἐκ γοῦν τῶν ὀδυρμῶν τούτου καὶ ἡ μήτηρ μεμαθηκυῖα τὸ γεγονός, πέπτωκεν ἄφωνος, ὡς πάντας λέγειν, ὅτι ἀπέθανε· μόλις δέ ποτε τῆς συμφορᾶς ἀνανήψασα καὶ ὥσπερ ἐξ ὕπνου βαθέος διαναστᾶσα, ἐποίει καὶ λίθους προχέειν τὰ δάκρυα· κατέξαινε μὲν γὰρ παρειάς, τὴν δέ γε κόμην ἀφειδῶς διεσπάραττε, καὶ (γραφικῶς εἰπεῖν) παρακληθῆναι οὐκ ἤθελεν. ὁ δὲ πατὴρ μὴ δυνάμενος πράως φέρειν τὴν συμφορὰν μηδὲ τὴν ἐρημίαν τοῦ οἴκου καὶ τῶν προσηκόντων κατὰ συγγένειαν ἀπαραμύθητον ὀλίψιν (κοινὴν γὰρ ἅπαντες δυστυχίαν τὸ πρᾶγμα ἐλογίζοντο), τοὺς μὲν τὴν χαλεπὴν ἀγγελίαν διακομίσαντας σφοδρῶς κατηκίσατο, αὐτὸς δὲ εἶχετο τῆς ὁδοῦ πρὸς ζήτησιν τοῦ παιδὸς ἐπειγόμενος. ἐπεὶ δὲ τὸ προλεχθὲν ὄρος κατέλαβε, τὸν παρεπόμενον αὐτῷ λαὸν διατάξας κυκλόθεν τῆς κέλλης τοῦ γέροντος πρὸς τὸ μὴ δυνηθῆναί ποθεν διαδρᾶναι τὸ θήραμα, αὐτὸς λεληθότως εἰσελθὼν ἔνδον τοῦ μοναστηρίου καὶ ἐν τοῖς προαυλίοις εὐκτηρίου οἴκου γενόμενος, ἔστη ἐν γωνίᾳ, λανθάνειν ἐκμηχανώμενος. ἔτυχε δὲ ἐξ οἰκονομίας θεοῦ τὴν ἑωθινὴν ὑμνῳδίαν ἀναπέμπειν θεῷ τοὺς ἐκεῖσε μοναχούς (νυκτὸς γὰρ ἐπέστη τῷ μοναστηρίῳ ὁ εἰρημένος πατὴρ αὐτοῦ), καὶ ἐπεὶ συνέβη τὸν υἱὸν αὐτοῦ ψάλλειν ἐν τῷ καιρῷ τοῦ καθίσματος·

13. προεμήνησε C || 16. κατενεχθέντα εἰς γῆν CH || 19. διανασπᾶσα H || 21. γραφικῶς εἰπεῖν = Jerem., xxxi, 15; Matth., ii, 18 || 25. διελογίζοντο VII.

« Ψυχή, τὰ ὧδε πρόσκαιρα, τὰ δὲ ἐκεῖθεν αἰώνια », ἦν δὲ (ὡς εἰπεῖν) καὶ αὐτῶν τῶν σειρήνων ἡδυφωνότερος, ἀκούσας καὶ ἐπεγνωκὼς αὐτόν, ἐστέναξεν ἐκ βάθους καρδίας καὶ θρηνώδη τινὰ βοὴν προσανέπεμψε. τοῦ δὲ Μιχαὴλ αἰσθομένου τὴν ἄφιξιν τοῦ πατρὸς καὶ ἐκ μόνου τοῦ στεναγμοῦ ἀκριβῶς ἐπιγνόντος καὶ τὸ ψάλλειν ἀφέντος καὶ προσκολληθέντος τῷ γέροντι, οὐδαμῶς μὲν ὁ θεοφόρος ἐκεῖνος * ἀνὴρ τεθορύβητο, * f. 140ᵛ
ἀλλὰ τὸν ὅλον τελέσας κανόνα τῶν ὀρθρινῶν ὕμνων, ἐξῆλθε τοῦ εὐκτηρίου καὶ τῷ ἄρχοντι προσεκύνησε. καὶ ὁ μὲν ἐπιεικῶς προσεφέρετο, ὁ δὲ τοὐναντίον ἐλοιδορεῖτο καὶ ὕβριζεν « Ὦ ἀμαθέστατε », λέγων, « ἄνθρωπε καὶ τῆς ἐμῆς ζωῆς πρὸ καιροῦ θάνατε, διὰ τί οὕτως ἀνερευνήτως ἀπέσβεσάς μου τὸ φῶς; πόθεν δὲ καὶ μεμάθηκας τέκνα γονέων ἀποστερεῖν, ὦ πλάνε σὺ καὶ ἀπατεών; οὐκ οἶδας, τίς εἰμὶ καὶ διὰ τί τὰ ἐνταῦθα κατέλαβον »; ὁ δὲ πραείᾳ τῇ φωνῇ ἀπεκρίνατο· « Ἐγὼ μέν, ὦ τίμιε, ὅστις εἶ, οὐ γινώσκω. ὁ δὲ τῶν ὅλων θεός, ὁ πάντα πρὶν γενέσεως ἐπιστάμενος, ὁ τὰς τῶν ἀνθρώπων καρδίας καὶ τοὺς νεφροὺς ἐμβατεύων, οἶδε πάντως, τίς εἶ καὶ πόθεν, καὶ τὴν σὴν ἄφιξιν οὐκ ἠγνόησεν. οὐκ ἀδιακρίτως δέ, ὡς αὐτὸς ἔφης, περιφανέστατε, τὸν σὸν ἐγὼ παῖδα ὑπεδεξάμην, ἀλλ' εὐαγγελικῶς ἐπαιδεύθην, τὸν ἐρχόμενον πρός με ἔξω μὴ ἀποπέμπειν ». ἑωρακὼς οὖν τὸ ἀκέραιον τοῦ μεγάλου γέροντος καὶ τὴν τῶν ἠθῶν κατανοήσας χρηστότητα, οὐδὲν πλέον πρὸς κάκωσιν ἢ λύπην τούτου ἐπιδειξάμενος, τὸν ἴδιον υἱὸν παραλαβὼν ᾤχετο. τοῦ δὲ ὁσίου Μιχαὴλ ὀδυρόμενον καὶ ἀποθρηνοῦντα ἐπὶ τῇ ἀθρόᾳ στερήσει αὐτοῦ κατιδόντος τὸν γέροντα καὶ τὸ « Εὔχου » προσείποντος, « ὦ πάτερ, καὶ μὴ λυποῦ· οὐδὲν γάρ με τῆς τοῦ θεοῦ ἀγαπήσεως ἀποστῆσαι δυνήσεται », εὐθυμότερος πρὸς τὴν εὐκταίαν ἐκείνην φωνὴν ὁ θεοφόρος πατὴρ ἐγένετο.

9. — Ἐπεὶ δὲ τὴν πατρίδα κατέλαβον καὶ πρὸς αὐτὴν ἤδη τὴν οἰκίαν ἀφίκοντο, ἡ τέως κατακοιμισθῆναι δοκοῦσα τῆς μητρὸς ἀθυμία ἠγείρετο πάλιν καὶ μειζόνως ἀνερριπίζετο· τὸ γὰρ παρηλλαγμένον τοῦ σχήματος καὶ ἡ ἀποβολὴ τῶν τριχῶν καὶ τῶν μοναδικῶν περι-

1. ψυχή — αἰώνια, tropaire faisant partie des καθίσματα κατανυκτικά qui se chantent à l'office du matin, le lundi de la semaine du premier ton plagal. Cf. Παρακλητική, Rome, 1885, p. 382 || 12. τὰ ἐνταῦθα LVI : τῶν ἐνταῦθα C || 13 πραίᾳ V || ἀπεκρίνατο CI : ἀπεκρίθη VH || 14. ὁ πάντα — ἐπιστάμενος = Dan. 13. 42 || ὁ τὰς — ἐμβατεύων. Cf. Ps. 7, 10; Jerem. 11, 20; 17, 10; 20, 12; Apoc. 2, 23 || 18. εὐαγγελικῶς = Ioh. 6, 37 || 24. οὐδέν με γὰρ VII || 28. εὐθυμία H. Dans C, d'abord écrit εὐθυμία, puis, de la même main, ἀθυμία.

βλημάτων τὸ ξένον τε καὶ ἀσύνηθες εἰς μείζονα ταύτην ἀθυμίαν
ἐνέβαλε καὶ τὴν προσγενομένην ἀπὸ τῆς παρουσίας χαρὰν ἀπήμβλυνέ
τε καὶ ἀπεμάρανε. τέως δὲ ἐν χερσίν, ὡς ἐδόκουν, τὴν θήραν κατέχοντες
καὶ μήτε αὐτοὶ δι' ἑαυτῶν ἀποδῦσαι τοῦτον τὰ μοναδικὰ ἄμφια
* f. 140v βουλόμενοι μητ' αὖ πάλιν ἀνάγκην τινὰ * προσενεγκεῖν (θεοσεβεῖς γὰρ
ἐτύγχανον καὶ πολὺν τῆς ἀρετῆς λόγον ἐτίθεντο), μεθοδείαις τισὶν
ἑτέραις καὶ ἐπινοίαις ποικίλαις τὸν λογισμὸν αὐτοῦ χαυνῶσαι ἐσπούδαζον
πρὸς τὸ πεῖσαι ἀφ' ἑαυτοῦ τὸ σχῆμα ἀποβαλέσθαι. ἐπεὶ δὲ οὐκ ἦν δυ-
νατόν, τὸν ἅπαξ τοῦ ἀσκητικοῦ μέλιτος εἰς κόρον ἐμφορηθέντα καὶ τῷ θείῳ
ἔρωτι ὁλικῶς κρατηθέντα πρὸς τὴν πικρίαν τῶν κοσμικῶν πραγμάτων
ἐκκυλισθῆναι καὶ τὰς σαρκικὰς ἡδονὰς καὶ τοὺς ἠρινῶν ἀνθέων θᾶττον
ἀπομαραινομένους ἔρωτας προτιμῆσαι, ἀλλ' ἐπόνουν μὲν διακενῆς,
ἀνήνυτα δὲ ἦν τὰ τούτων ἐπιχειρήματα καὶ πᾶσα μηχανή, ἣν
προσήγαγον, ἀνίσχυρος ἔδοξεν, ἄκοντες πάλιν τὸν υἱὸν μετ' ὀργῆς τοῦ
οἴκου ἐξέπεμψαν. ὁ δὲ μέγας ὡς ἀπὸ πυρὸς τῆς κοσμικῆς ὀχλήσεως
διαφυγὼν ἔχαιρε τρέχων πρὸς τὸν ἑαυτοῦ γέροντα καὶ τὴν ἀναγεννη-
σαμένην αὐτὸν ποίμνην μετὰ σπουδῆς κατελάμβανε, καὶ πόρρωθεν
ἔτι τυγχάνων ἐβόα· « Ἀποθανοῦμαι, ὦ κύριε, κύριε, τοῦ λοιποῦ, ὅτι με
τῇ ψυχοσώστῳ ποίμνῃ καὶ τῷ παιδευτῇ πατρὶ προσαπέδωκας, ὃς διὰ
θερμῶν δακρύων ἀλόγου προσπαθείας ἐναπέσβεσας δάκρυα ». ὁ οὖν
τίμιος γέρων τῷ ἀνελπίστῳ καταπλαγεὶς προφητικῶς ἐξεφώνησεν·
« Οὗτος ὁ νεανίας, ὦ οὗτοι, εἰς αὔξησιν τοῦ ὄρους καὶ εὐλογίαν γενή-
σεται ». καὶ οὐ διεψεύσθη γε τῆς προρρήσεως· τοσοῦτον γὰρ μεγαλυνθὲν
καὶ πλατυνθὲν τὸ προμνημονευθὲν ὄρος ὁρῶμεν, ὡς πληροῦσθαι καὶ ἐν
αὐτῷ τὴν τοῦ μεγαλοφωνοτάτου Ἡσαΐου φωνήν· « Ἐρράγη ἐν ἐρήμῳ
ὕδωρ καὶ γῇ διψῶσα εἰς ἕλη ἐγένετο »· ἀσκητικαὶ γὰρ φάλαγγες ποτα-
μηδὸν κατοικοῦσιν αὐτὴν καὶ ὥσπερ κρίνα τὰς ἀσκητικὰς παλαίστρας
ἐξήνθησεν.

10. — Ἐπεὶ δὲ εἰς τὴν ἰδίαν ποίμνην ὁ γενναῖος οὗτος ἀποκατέστη
ἀγωνιστής, ἀνεδέξατο μὲν εὐθὺς τὴν τοῦ τραπεζίτου διακονίαν, ἐν τῷ τῆς
ἑστιάσεως καιρῷ τοῖς ἀδελφοῖς παριστάμενος καὶ εἰς πάντα προθύμως
ὑπηρετῶν· καὶ οὕτως ἐν ὑπερβαλλούσῃ δουλικῇ ταπεινώσει τὸ ἐπιτατ-
* f. 141r τόμενον ἐξεπλήρου, ὡς καὶ τοὺς * ὁρῶντας ἐκπλήττεσθαι, πῶς ἐν τοσαύτῃ

18. ἔτι τυγχάνων V : ἐπιτυγχάνων CII || 20. ἐνεπέσβεσας : ἐναπέσβεσας II || 25. Is. 35, 6 || 26. ποταμιδόν || 30. ἀγωνιστὴς ἀποκατέστη II || 32. ἐνυπερβαλλούσῃ V.

βλακείᾳ καὶ φαντασίᾳ ἀνατραφεὶς τῶν τοιούτων ἀνέχεται διακονιῶν. ἐπεὶ δὲ σφοδρῶς ὑπὸ τοῦ ὕπνου ἐτυραννεῖτο ἐξ ἐπηρείας πάντως τοῦ πολεμίου τῶν ἡμετέρων ψυχῶν, οὕτως τοῦτον κατηγωνίσατο, τὰ πρὸς ἀποτροπὴν αὐτοῦ φάρμακα ἐξευρίσκων, χιτωνίῳ μὲν ἑνὶ μεθ' ἡμέραν σκεπόμενος, ἀνυποδετῶν δὲ παντελῶς, νυκτὸς δὲ ἐν σανίσιν ἀνακλινόμενος, καὶ ταῦτα ἐν χειμερίοις καιροῖς, ὡς καὶ μόλις προσκαλούμενον αὐτὸν παραγίνεσθαι. μετὰ δὲ διετοῦς χρόνου παρέλευσιν καὶ τὸ ἱερὸν σχῆμα τῶν μοναχῶν τὸ τέλειον ἀνελάβετο, ἡνίκα καὶ ὁ πατὴρ αὐτοῦ ἐκεῖσε παραγενόμενος καὶ τετελειωμένον αὐτὸν κατιδὼν εὐφράνθη τε καὶ δακρύσας πρὸς αὐτὸν ἔφησεν· « Ὅρα, ὦ τέκνον, μὴ ζημιωθῇς θεόν, ὃν ὑπὲρ γονεῖς καὶ κόσμον ἠγάπησας ». ἀπιὼν δὲ καὶ ἐν Ἀγκύρᾳ διασωθείς, ἔφη τῇ γυναικὶ αὐτοῦ ἐκεῖσε τότε διατριβούσῃ· « Εἶδον, ὦ γύναι, τὸν υἱὸν Μανουήλ, καὶ εὐφράνθη μου ἡ ψυχή, καὶ λογίζομαι πάντως αὐτὸν εἶναι, ἐν ᾗ μεγάλη κυρία καὶ θεοτόκος ἡμῖν ἐδωρήσατο καὶ πρὸς ἑαυτὴν πάλιν ἀφ' ἡμῶν ἀνελάβετο κατὰ τὴν ἐν Κουκᾷ ὀπτασίαν. ἀποθέμενοι οὖν τὸ λυπεῖσθαι, δῶμεν δόξαν τῇ θεοτόκῳ, ὅτι οὗτος ἡμῶν ὁ παῖς καύχημα μὲν καὶ στήριγμα ἡμῶν ἔσται καὶ παντὸς τοῦ γένους καλλώπισμα, ψυχῶν δὲ πολλῶν εἰς ἀρετὴν προτροπὴ καὶ παράκλησις ».

11. — Ἐν τούτοις ὄντων αὐτῶν καὶ πνευματικῶς ἀγαλλιωμένων, ἐγένετο μετ' οὐ πολὺν χρόνον Εὐδόκιμον τὸν θαυμάσιον τὸν βίον ἀπολιπεῖν, καὶ διὰ τὸ αἰφνίδιον τελευτῆσαι αὐτὸν ἀδιάθετα πάντα τὰ ὑπάρχοντα αὐτοῦ καταλειφθῆναι. ἡ οὖν καλὴ μήτηρ ἐκείνη, ἡ πρώην μὲν θρηνῳδοῦσα πικρῶς ὡς τὸν υἱὸν ἀπωλέσασα, ὕστερον δὲ παρ' αὐτοῦ οἰκειωθεῖσα θεῷ διὰ τοῦ μοναδικοῦ σχήματος καὶ ἀγγελικῶς βιοτεύσασα, μεταπεμψαμένη πρὸς ἑαυτὴν τὸν υἱὸν καὶ τοῖς τέκνοις τὰ ἐπιβάλλοντα κατὰ κληροδοσίαν μερίσασα, ἐρημικῶς τε καὶ ἡσυχίως τὸ λοιπὸν τῆς ζωῆς διετέλεσε, καὶ καλῶς ἀγωνισαμένη πρὸς* τὰς ἐκεῖσε μονὰς ἐξεδήμησε, συγκροτουμένη παντοίως, ἕως οὗ περιῆν ἐν τῷδε τῷ βίῳ, ὑπὸ τοῦ ἐξ ἐπαγγελίας τεχθέντος αὐτῇ παιδός. ἐντεῦθεν ὁ θεοφόρος πατὴρ ἡμῶν Μιχαὴλ τὰ ἐκ γονικοῦ κλήρου περιελθόντα παρειληφώς, τοὺς μὲν οἰκέτας ἐλευθερίᾳ τετίμηκε λεγάτα προσεπιδούς, τὰ δὲ κινητὰ πάντα διένειμε τοῖς πτωχοῖς, καὶ ἦν ἰδεῖν πρᾶγμα θαύματος ἄξιον, ἀγέλας βοσκημάτων καὶ παντοίων εἰδῶν ἄπειρον πλῆθος ἀρειδῶς ὑπ' ἐκείνου εἰς τὰς τῶν πενήτων χεῖρας διαδιδόμενα καὶ πρὸς τὰ ἄσυλα ταμεῖα τῆς ἐκεῖθεν * f. 141v

5. ἀνυποδετῶν, forme incorrecte, mais pourtant fréquente. pour ἀνυποδητῶν ‖ δὲ avant παντελῶς om. V ‖ 34. ταμιεῖα V.

μακαριότητος προπερπόμενα, τῆς δὲ ἀκινήτου πάσης μερίδος τῷ ἀδελφῷ Κωνσταντίνῳ παραχωρήσας ἑκουσίως καὶ τὰ ἡμίση τῶν τιμημάτων λαβὼν τῷ πνευματικῷ πατρὶ προσεκόμισε, πρὸς τὸ ὑπ' ἐκείνου δοθῆναι πᾶσι τοῖς χρείαν ἔχουσι πένησί τε καὶ μοναχοῖς τοῦ ὄρους, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ πρὸς τὸ πλατυνθῆναι τὸ εὐαγὲς ἐκεῖνο καὶ ἱερὸν μοναστήριον.

12. — Ἐπεὶ δὲ πάντα καλῶς εἶχεν αὐτῷ καὶ τὴν περὶ τῶν γονέων τε καὶ λοιπῶν συγγενῶν ἀπετινάξατο μέριμναν, μετὰ τὴν ἐν τῇ τελείᾳ ὑπακοῇ τριετοῦς χρόνου παραδρομὴν ἐπιθυμία τις αὐτὸν ἡσυχίας ἀκριβεστέρας κατέφλεγε καὶ τῷ πυρὶ τοῦ ἀναχωρητικοῦ βίου τὴν ψυχὴν ἐξεκαίετο. ἦν δὲ πλησίον τῆς ποίμνης πέτρα τις εὐμεγέθης καὶ εὔθετος καὶ πολλὴν ἡσυχίαν παρέχειν δυναμένη. ἐκλιπαρήσας οὖν τὸν πατέρα καὶ τυχὼν τῆς αἰτήσεως, ἡσύχασεν ἐν αὐτῇ, ἑαυτῷ μόνῳ προσέχων καὶ θεῷ κατὰ διάνοιαν συγγινόμενος, ἅπαξ μὲν ἐν ταῖς πέντε ἡμέραις τῆς ἑβδομάδος ἐσθίων, σαββάτῳ δὲ καὶ κυριακῇ κατιὼν πρὸς τὸν γέροντα καὶ τοῖς ἀδελφοῖς συναναστρεφόμενος κατὰ τὴν ἐκείνου ᾠκονομεῖτο διάκρισιν καὶ τὸ ἐργόχειρον ἀπεδίδου· ἐργάζετο γὰρ ἐν τῇ πέτρᾳ καθήμενος.

13. — Μετὰ δὲ τὴν τοῦ τετάρτου ἐνιαυτοῦ παρέλευσιν, ὥσπερ τὸ ἐξ ἡσυχίας ἀποστάζον ἡδὺ μέλι γευσάμενος καὶ τῇ ψυχῇ τοῦ μεγάλου γέροντος περιφραξάμενος, πρὸς τὴν ἐσωτέραν ἐχώρησεν ἔρημον μετὰ καί τινος συγγενοῦς αὐτοῦ, Ἀγάπιον λέγω τὸν πάνυ. ἐκεῖσε δὲ δι*ατρίβοντες καὶ ἄρτους ξηροὺς δι' ἡμερῶν πλείστων παρά τινος ἀγροίκου κομιζόμενοι, τὴν χρείαν τοῦ σώματος, ἡνίκα ἡ φύσις ἠνάγκαζε, μετρίως παρεμυθοῦντο. οὕτω δὲ τὴν ἑαυτῶν φύσιν ἐξεβιάσαντο καὶ τοιαύτῃ σκληραγωγίᾳ ἑαυτοὺς ἐταρίχευσαν, ὡς μόλις που ἐν αὐτοῖς τὸ τῆς ἀνθρωποτήτος εἰκόνισμα περισῴζεσθαι. διετῆ δὲ χρόνον ἐν τῇ ἐρήμῳ διαγενόμενοι καὶ ἔκ τινων θορύβων ὄχλησιν ὑπομένοντες καὶ τὸν τῆς ἡσυχίας δρόμον ὁρῶντες ἐμποδιζόμενον, ἔκριναν μεταβῆναι ἐκ τῶν τοῦ Γάλλου μερῶν καὶ πρὸς τὰ τῆς Προυσιάδος (14) ὅρια προσχωρῆσαι. ὁ μὲν οὖν μέγας Ἀγάπιος πρὸς ἄλλης πολιτείας χωρήσας ὁδὸν πολλοῖς διέπρεψε κατορθώμασι. καταλειφθεὶς δὲ μόνος ὁ ὅσιος Μιχαὴλ ὥσπερ ὑπὸ θεοῦ ὁδηγούμενος χῶρον εὗρεν ἡσυχίας μεστόν, Ξηρολίμνην (15)

* f. 142r

7. εἶχεν V : εἶχον CH ‖ 10. κατέφλεξε VH ‖ 13. ἑαυτῷ μόνῳ προσέχων, cf. Deut. 15,9 ‖ 17. διάκρισιν ᾠκονομεῖτο VH ‖ 30. Προσιάδος CH ‖ 32. καταληφθεὶς C : κατακληθεὶς H ‖ 33. Ξηρολήμνη H.

πρὸς τῶν ἐπιχωρίων ὀνομαζόμενον, οὗ πλησίον καὶ γέρων τις τὸν ἐρημικὸν βίον εἰς ἄκρον κατασπαζόμενος κατὰ μόνας ἠσκεῖτο. ἐν τούτῳ οὖν τῷ τόπῳ μικρὰν καλύβην πηξάμενος, ἡσύχαζεν ἐν αὐτῇ ὥσπερ τις ἄσαρκος καὶ τῶν σωματικῶν ἀναγκῶν ὑψηλότερος, οὕτως εὐκόλως τῶν ψυχικῶν παθῶν καθ' ἑκάστην περιγενόμενος. ποῖον γὰρ εἶδος ἀσκήσεως οὐκ ἐπῆλθε; τί δὲ καὶ παρέλιπε τῶν δεόντων; ποῖον δὲ μεθ' ὑπερβολῆς οὐ κατώρθωσεν ἄνθρωπος ἐκ τρυφηλοῦ βίου καὶ κοσμικῆς φαντασίας πρὸς τοιούτους χωρήσας ἀγῶνας;

14. — Διαβοωμένων δὲ τῶν θαυμαστῶν αὐτοῦ πράξεων (οὐδὲ γὰρ δύναται πόλις κρυβῆναι ἐπάνω ὄρους κειμένη), ἤρξαντο πλῆθη λαῶν συρρέοντα τὴν μετ' αὐτοῦ συνοίκησιν ἐκβιάζεσθαι. ὁ δὲ τὰ μὲν πρῶτα τῆς ἡσυχίας ἐρῶν ἅπαντας ἀπετρέπετο· ὡς δὲ ἐπιμένοντας ἔβλεπε καὶ οὐδ' ἂν εἴ τι καὶ γένοιτο ἀναχωρήσειν ἐκεῖθεν ὑπισχνουμένους, προσεδέχετο μέν, ἄρτῳ δὲ μόνῳ καὶ ὕδατι τρέφεσθαι τούτους ἐξησφαλίζετο. οἱ καὶ τὸ αὐτοῦ ἐγκρατὲς καὶ ἡσύχιον καὶ τὸ ταπεινὸν τοῦ φρονήματος καὶ συνεσταλμένον τοῦ ἤθους καὶ τὸ τῆς ὁμιλίας ἡδὺ ἐνορῶντες ἔχαιρον, προσβαίνοντες τοῖς καλοῖς, * ἐγγύθεν ἔχοντες τὸ ἀρχέτυπον καὶ πρὸς * f. 142v
τοῦτο τὸν ἑαυτῶν ἀπευθύνοντες βίον. τίς γὰρ βεβαρημένος ὑπὸ τῶν τῆς ἀτιμίας παθῶν, ἢν τὸ ἐν μέσῳ θορύβων διαστρέφεσθαι καὶ τοῖς βιωτικοῖς πράγμασι προσηλῶσθαι προξενεῖν εἴωθε, προσῆλθε τούτῳ καὶ τὰ πεπραγμένα ἐξεῖπε, καὶ οὐκ εὐθὺς τὸ ἄχθος τῆς ἀθυμίας ἐκτιναξάμενος πρὸς χαρμονὴν τελείαν ἀνέδραμεν; ἢ τίς τὴν καρδίαν λιθώδης καὶ ἀκατάνυκτος βραχύν τινα χρόνον τούτῳ προσομιλήσας, οὐκ εἰς στεναγμοὺς ἐκινήθη καὶ θερμὰ προέχεε δάκρυα; ἢ τίς ὑπνώδης καὶ ῥᾳθυμος τὸ ὑπερβάλλον τῆς αὐτοῦ ἀγρυπνίας θεώμενος καὶ τῆς ὁλονύκτου στάσεως τὸ ἐπίμοχθον οὐκ ἠλλιώθη τὴν καλὴν ὄντως ἀλλοίωσιν καὶ πάθος ἔπαθε τὸ μακάριον κούφῳ τῷ πτερῷ καθάπερ τις πτηνὸς τὴν φύσιν ἀναφερόμενος;

15. — Τῶν δὲ συνελθόντων αὐτῷ ἀδελφῶν εἰς πλῆθος ἐπιδιδόντων (ὑπὲρ τοὺς πεντήκοντα γὰρ ἐγεγόνεισαν) καὶ διὰ τὴν ἐκ τοῦ τόπου τραχύτητα τοῖς χρειώδεσιν ἐπαρκεῖσθαι μὴ δυναμένων, ἀλλ' ἐνδελεχῶς ἐπικειμένων καὶ εἰς εὐρύτερον τόπον μετατεθῆναι βιαζομένων, τὴν τῆς Ξηρολίμνης λαύραν τῷ προλεχθέντι πατρὶ Ἀγαπίῳ καταλιπών, αὐτὸς

1. γέρων τις ἐρημικὸν βίον VII || 9. οὐδὲ γὰρ — κειμένη om. II; cf. Mat. 5, 14 || 10. ἤρξατο H 13. || εἴ τι γένοιτο V || ὑπισχνούμενος CH || 18. ὑπευθύνοντες H || 19. παθῶν ἢν, ὅ, τὸ ἐν μέσῳ HC || 22. τίς καρδίαν VII || 31. ἀλλ' — ἐπικειμένων om. V.

μετά τινων μαθητῶν τῇ Βιθυνίᾳ (16) προσώρμησε, καὶ τοὺς ἐκεῖσε τόπους περινοστήσας, εὗρε χῶρον ἡσύχιον, νάμασι μὲν καθαροῖς καὶ ψυχροτάτοις κατάρρυτον, πάντων δὲ τῶν πρὸς χρείαν ἐπιτηδείων τὴν χορηγίαν ἄφθονον ἔχοντα. ἐξωνήσατο δὲ τοῦτον καὶ εὐθὺς πρὸς οἰκοδομὴν λαύρας ἑαυτὸν ἀπησχόλησεν, ἀνήγειρέ τε τῇ θεοτόκῳ ναὸν εὐμεγέθη καὶ κάλλιστον, καὶ ὥσπερ τισὶν ἄστροις τοῖς ἐκ χρωμάτων ἄνθεσι τοῦτον πάντοθεν καταστίξας οὐρανὸν ἄλλον ἐπὶ γῆς ἀπειργάσατο· καὶ συνοδίαν ἱερὰν συστησάμενος καὶ ἐν ἀκαριαίῳ χρόνῳ πολίσας τὴν ἔρημον, ἱερᾶς νομοθεσίας τοῖς ἀσκεῖσθαι βουλομένοις ἐξέθετο καὶ τύπους ἀκριβεστάτους παρέδωκεν, οἷς οἱ κατακολουθεῖν προθυμούμενοι τὴν ἀσκητικὴν διαγωγὴν
* f. 143r ἄριστα ἐκπαιδεύονται. τοιοῦτος ὁ ἡμέτερος νομοθέτης * κατ' ἴχνος τοῦ μεγάλου καὶ θείου Μωσέως ἐκείνου τοῦ παλαιοῦ ὁ καθ' ἡμᾶς νέος Μωσῆς ἐφεπόμενος καὶ λαὸν διεξάγων κυρίῳ τὸν περιούσιον καὶ τῆς βιωτικῆς θαλάσσης ἀβρόχως διαβιβάζων καὶ πρὸς τὴν γῆν τῆς ἐπαγγελίας, ἥτις ποτὲ νοεῖται, καταπαῦσαι παρασκευάζων, ὡς που καὶ μεγαλοφώνως βοᾷ· τὰ ψυχωφελῆ καὶ σωτήρια τῶν αὐτοῦ συγγραμμάτων ἐναργῶς διηγήματα. τίς γὰρ τὴν πρὶν ἄκοσμον ἔρημον οὕτως καθορῶν ἐξανθοῦσαν (προφητικῶς εἰπεῖν) ὡσεὶ κρίνον καὶ τὴν πρώην ἄνυδρον ἀκαρπίᾳ ψυχῶν εἰς λίμνας καὶ πηγὰς ὑδάτων μετασκευασθεῖσαν ἀθρόον, οὐκ εὐχαριστίαν προσάξει τῷ κτίσαντι; πρότερον γὰρ διὰ τὸ τοῦ τόπου ἀπαραμύθητον μηδενὸς ἐν ταύτῃ κἂν ἐν βραχείᾳ καιροῦ ῥοπῇ κατατολμῶντος, νῦν εἰς τοσοῦτον πλῆθον οἱ ἐν αὐτῇ κατοικοῦντες ἐπέδωκαν, ὡς πληροῦσθαι καὶ ἐν τούτοις τὸ ἱερογραφικὸν λόγιον· « Ὡς καλοί σου οἱ οἶκοι, Ἰακώβ, αἱ σκηναί σου, Ἰσραήλ· ὡσεὶ νάπαι σκιάζουσαι ». οὐκ ἔστι γὰρ εὑρεῖν τόπον τινὰ τὸ παράπαν ἐν τῷ θαυμαστῷ ὄρει τούτῳ, ἐν ᾧ μὴ τὰ τῆς μοναδικῆς πολιτείας φιλοσοφεῖται παρὰ τῶν τοῦ κόσμου χωρισάντων ἑαυτοὺς καὶ μακρὰν χαίρειν εἰπόντων τῇ τοῦ βίου τερπνότητι. οὐκ ἀμογητὶ δὲ οὐδὲ κακοπαθείας χωρίς, ὡς ἂν εἴποι τις, ὁ μέγας πατὴρ ἡμῶν τὴν τοιαύτην ἐπόλισεν ἔρημον, ἀλλὰ πόνοις μεγάλοις καὶ πολλοῖς ἱδρῶσι καὶ δάκρυσιν. ὁ γὰρ πονηρὸς δαίμων οὕτως αὐτὸν βλέπων τῆς τῶν ἀδελφῶν σωτηρίας φροντίζοντα, ὅλος ἔπνευσε κατ' αὐτοῦ, καὶ πάντα λίθον (τὸ τοῦ λόγου) κινήσας εἰς τὸ παρεμποδίσαι τὸν τοῦ θεοῦ ἄνθρωπον καὶ μὴ συγχωρῆσαι τὸ μέγα τοῦτο καὶ θεῖον ἔργον ἐξενεχθῆναι, κατησχυμ-

1. προσώρμισε V ‖ 13. λαὸν τὸν περιούσιον = Tit. 2, 14 ‖ 18. προφητικῶς εἰπεῖν, cf. Is. 35, 1. ‖ 23. ὡς καλοί — σκιάζουσαι = Num. 24, 5.

μένος ἀπῆλθε καὶ ἄπρακτος, παθών τι μᾶλλον ἢ δράσας καθ' οὗ παρετάττετο, καὶ ταῖς εὐχαῖς αὐτοῦ καὶ ποῖς θερμοῖς δάκρυσι ῥᾳδίως ἀποκρουσθεὶς ὁ μισόκαλος· οὐδὲ γὰρ ὑπέφερε τὴν ἐκ τῶν προσευχῶν τοῦ ἀνδρὸς νοητὴν φλόγα οὐδὲ τὴν ἐκ πυριπνόου αὐτοῦ στόματος ἐκπεμπομένην ὑπέμενε λαμπηδόνα. τί γὰρ ἐκείνου τοῦ στόματος ἱερώτερον, ὃ ὅρκον μὲν * οὐδένα προήνεγκε πώποτε, λόγον δὲ λοιδορίας οὕτως ἐβδελύξατο καὶ ἐμίσησεν, ὡς ἐγγὺς εἶναι θεοῦ τὰ τῆς ἐκείνου φωνῆς ἀποφθέγματα; οὐδ' ὀργισθέντα τις ἐκεῖνον ἑώρακεν, εἰ μή ποτε ἄρα τοὺς θεϊκοὺς νόμους διεκδικῶν ὡς ὁ θεόπτης Μωσῆς τοὺς ἀδικοῦντας ἠμύνετο· ἀλλ' οὐδὲ μνησικακοῦντά τις κατεῖδεν αὐτόν, καίτοι πολλῶν ἀφορμὰς εὐλόγου παροξυσμοῦ καὶ λύπης παρεχόντων αὐτῷ. μᾶλλον μὲν οὖν καὶ ὑπὲρ τῶν ἀδικούντων καὶ παροξυνόντων (εὐαγγελικῶς εἰπεῖν) ηὔχετο καὶ τοὺς ἐχθροὺς ἠγάπα καὶ εὐεργεσίαις ἠμείβετο. καὶ γὰρ οὕτως ἦν συμπαθὴς καὶ φιλάνθρωπος, ὡς μὴ δύνασθαί τινα τεθλιμμένον ὁρᾶν, ἀλλὰ κατὰ τὸν θεῖον ἀπόστολον τοῖς ἀσθενοῦσι συνασθενεῖν, τοῖς κακοπαθοῦσι συλλυπεῖσθαί τε καὶ τὰς ὀδύνας συνεπιμερίζεσθαι, τοῖς ἀδικουμένοις συναδικεῖσθαι καὶ ἰδίαν ἡγεῖσθαι τὴν κάκωσιν τοῦ πλησίον, ἐπὶ δὲ τῶν ὑστερουμένων καὶ πενομένων πάντα ποιεῖν τε καὶ πραγματεύεσθαι, ὡς μηδενὸς τῶν πρὸς ἀνάπαυσιν ἐπιδεῖσθαι. καὶ μαρτυροῦσιν αἱ πρὸς πάντας ἀνθρώπους καθ' ἑκάστην ὡς εἰπεῖν εὐποιΐαι τε καὶ δαψιλεῖς ἐλεημοσύναι· καὶ τούτων αὖ πάλιν μειζόνως σάλπιγγος γεγονώτερον καὶ εὐηχέστερον ἀνακηρύττει τὸ φιλάνθρωπον καὶ φιλάδελφον τοῦ ἀνδρὸς τὸ κοινὸν ταμεῖον καὶ σωτήριον καταγώγιον, τὸ μέγιστον λέγω ξενοδοχεῖον, ἐν ᾧ πᾶς τις ὁ κατὰ πάροδον καταλύων, ἀναπαύσεώς τε μεγίστης ἠξιωμένος καὶ ταῖς τῶν ἐπιδόσεων χορηγίαις τὸν ἐκ τῆς ὁδοιπορίας κόπον ἀποθέμενος, οὕτω τὸ ἑξῆς τῆς ὁδοῦ νεαρὸς ἀνύει καὶ πρόθυμος. * f. 143r

16. — Οὗτος ὁ μέγας πατὴρ ἡμῶν καὶ τοῦ μεγίστου τῆς ἱερωσύνης τετύχηκεν ἀξιώματος, ταύτην ἐν τῷ παρόντι τῆς τοῦ βίου καθαρότητος ἀντίδοσιν εὑρηκώς, τὸ ἐν χοροῖς ἱερέων συναριθμηθῆναι καὶ ἐν καθέδρᾳ πρεσβυτέρων αἰνέσαι τὸν κύριον, δι' ἧς ἅπαν μέλος

2. ῥαδέως H || 9. ὡς ὁ θεόπτης Μωσῆς, cf. Exod. 32, 19 seqq. || 12. εὐαγγελικῶς εἰπεῖν, cf. Mt. 5, 44 || 14. κατὰ τὸν θεῖον ἀπόστολον, cf. 2 Cor. 11, 29 || 16. συνεμερείζεσθαι H || 21. αὖ] οὖ H || γεγονότερον H || 22. Après ἀνακηρύττει τὸ, on a dans V : τῶν ἰχνῶν ἐλαμβάνετο, cf. page suivante, l. 24. Il y manque donc un feuillet entre 241v-242r || 31. ἐν καθέδρᾳ — τὸν κύριον, = Ps. 106 (107), 32.

ἐρρύθμισε καὶ ἀκριβοῦς ὑποτυπώσεως κανονικὴν εὐταξίαν ἐτήρησε, πᾶσαν μὲν τὴν θείαν γραφὴν νυκτὸς καὶ ἡμέρας ἐμμελετήσας καὶ δείξας
* f. 141r ὡς ἀληθῶς, ὅτι πάντως συνεζεῦχθαι προσήκει ἱερωσύνην τε * καὶ μοναδικὴν κατάστασιν καὶ ἀκρίβειαν. ἐκ δὴ τούτων καὶ τῶν τοιούτων (τί γὰρ δεῖ μηκύνειν τὴν γραφὴν καὶ μακροὺς ἀποτείνειν λόγους;) πρὸς θεωρίαν ἀρθεὶς καὶ εἰς τὴν τελεωτάτην φθάσας ἀπάθειαν, τοῦ προλέγειν τὰ μέλλοντα καὶ ὡς ἐγγὺς βλέπειν τὰ πόρρωθεν καὶ θαύμασι διαφόροις τοὺς περιοικοῦντας ἐκπλήττειν ἔπαθλα πρὸς θεοῦ ἐκομίσατο, περὶ ὧν οὐκ ἄκαιρον ἂν εἴη οὐδ' ἔξω τοῦ προκειμένου σκοποῦ βραχέα τινὰ διηγήσασθαι πρὸς ἡδονὴν καὶ ὠφέλειαν τῶν τῇδε τῇ γραφῇ μελλόντων προσομιλεῖν.

17. — Ἀδελφός τις ὀνόματι Κυριακὸς ἐκ τῆς τοῦ πατρὸς λαύρας ὑπάρχων καὶ ἄλλως μὲν ἀμελέστερον πρὸς τὴν ἑαυτοῦ σωτηρίαν διέκειτο, ἔκλεπτε δὲ ἐπὶ πᾶσι καὶ πάντας ἐτάραττε θορυβῶν. οὗτος πολλάκις νουθετούμενος ὑπὸ τοῦ μεγάλου καὶ ἀποστῆναι τῆς ἀτοπίας ταύτης παρακαλούμενος οὐκ ἠνείχετο, ἀλλὰ μᾶλλον τὴν χεῖρα κατὰ τοῦ σημειοφόρου ἐξώπλιζεν. ἐν μιᾷ οὖν τῶν ἡμερῶν ὑπὸ τοῦ συνωθοῦντος αὐτὸν ὑποβληθεὶς δαίμονος, μάχαιραν λαβὼν ἐν ὥρᾳ νυκτερινῇ, ἐβουλεύσατο ἀποσφάξαι τὸν ἅγιον. καὶ γενόμενος πρὸς τῇ θύρᾳ. ὡς τοῦτον ἐν μέσῳ πυρὸς ἱστάμενον καὶ προσευχόμενον ἐθεάσατο, ἔμεινε τρέμων ἐπὶ τοῦ τόπου, καὶ ἡ χεὶρ μὲν παρείθη, τὸ δὲ ξίφος ἐξέπιπτε. τοῦ δὲ πατρὸς ἔνδον πραείᾳ τῇ φωνῇ προσειπόντος· « Εἴσελθε, τέκνον, καὶ ἀπόθου ὃ κρύπτων κατέχεις », εἰσῆλθε, καὶ τὴν μάχαιραν ἀποθέμενος τὸ « ἥμαρτον » ἔκραζε καὶ τῶν ἰχνῶν ἐλαμβάνετο καὶ τὸ δρᾶμα ἐξήγγελλε. πρὸς ὃν ὁ μέγας ἠρεμαίᾳ τῇ φωνῇ ἀπεκρίνατο· « Ἄπελθε, τέκνον, καὶ πρόσεχε τοῦ λοιποῦ, ὅτι ταχινή σου ἐστὶν ἡ ἀπὸ τῶν ὧδε μετάθεσις ». ὅπερ καὶ ταχέως τέλος ἐλάμβανε· τεσσαράκοντα γὰρ παρελθουσῶν ἡμερῶν, πρὸς κύριον ὁ ἀδελφὸς ἐξεδήμησεν.

18. — Ἄλλοτε πάλιν τινὸς ἐκ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ ἐπιεικοῦς μὲν τὸν τρόπον, Ἡσυχίου δὲ φερωνύμως προσαγορευομένου, διά τινα ἀναγκαιοτάτην χρείαν πρὸς τὰ μέρη τοῦ ποταμοῦ Γάλλου ἀποσταλέντος καὶ διὰ
* f. 141v τῆς αὐτῆς ἡμέρας ἐπανελθεῖν * ὁρισθέντος, συνέβη ὑετὸν ῥαγδαῖον καταρραγῆναι καὶ ὀψισθῆναι ἔν τινι τόπῳ βαραθρώδει καὶ δυσδιοδεύτῳ τὸν μνημονευθέντα Ἡσύχιον. ὡς δὲ ἑώρα ἐν ἀπορίᾳ πολλῇ ἑαυτὸν κατεχό-

23. κατέχεις H : παρέχεις CV ‖ 24. ἐξήγελλε H ‖ 26. ταχεινή V.

μενον καὶ τὴν τοῦ πατρὸς ἐντολὴν ἐκπληρῶσαι ἐμποδιζόμενον, τῇ εὐχῇ θαρρήσας καὶ τῇ δυνάμει τοῦ ἀποστείλαντος, τὸ « Ἅγιε Μιχαήλ, βοήθει μοι » μετὰ πίστεως ἀνεβόησε· καὶ εὐθὺς ὁ μέγας ἐπιφανεὶς αὐτῷ ἔλυσε μὲν τὴν ἀπορίαν, τὰ δὲ δυσχερῆ ἐξευμάρισεν· ἐν γὰρ τῷ πέραν φῶτα κατέχων ἐδείκνυτο, μέχρις αὐτοῦ τοῦ πυλῶνος προπορευόμενος. οὕτως οὖν ἀβλαβῶς οἴκαδε διασωθεὶς ὁ Ἡσύχιος καὶ τὸ « Εὐλόγησον » προσειπὼν τῷ πατρὶ καὶ τὸ « Εἰς τί ἐδίστασας, ὀλιγόπιστε », παρ' ἐκείνου ἀκούσας, ἀντέρησεν, ὅτι « Εἰ μὴ αὐτὸς ταχύ, ὦ πάτερ, εἰς τὴν ἐμὴν παραγένου βοήθειαν, πάντως ἂν ἀπωλόμην καὶ εἰς κίνδυνον προφανῆ κατωλίσθησα ». συνεὶς οὖν τὸ λεχθὲν ὁ διορατικὸς ἐκεῖνος καὶ πρᾶος ποιμήν, ἐπετίμησεν αὐτῷ καὶ ἡσυχάσαι ἐπέτρεψε.

19. — Τούτῳ τῷ σημειοφόρῳ πατρὶ διερχομένῳ ποτὲ ἐν ὁδῷ (θέρους δὲ ἦν ὥρα καὶ τῆς μεσημβρίας τὸ ἀκμαιότατον) καὶ ὑπό τινι δένδρῳ ἀναπαυομένῳ μικρόν, πένης τις ἐκ τῶν προσοικούντων ἀγροίκων ὄγγνας αὐτῷ προσήνεγκε τρεῖς, ὡραίας μὲν εἰς ὅρασιν, καλὰς δὲ εἰς γεῦσιν· ὃν ἠρώτησεν ὁ μακάριος ποῦ καὶ πόθεν εὑρεῖν τε ταύτας καὶ προσενέγκειν, στενάξαντα δὲ ἀποκρίνασθαι, ἐκ γονικοῦ καρποφόρου δένδρου ταύτας κεκτῆσθαι, « ἐξ οὗ μοι καὶ ἡ ὅλη ᾠκονομεῖτο ζωή, ὃ καὶ ῥθονηθὲν καὶ εἰς ἀκαρπίαν μεταβληθὲν ὀδυνᾷ με σφοδρῶς ὑπὸ πενίας τρυχόμενον ». τοῦ δὲ συμπαθεστάτου πατρὸς ἐπικλασθέντος τοῖς ῥήμασι καὶ « Δεῖξόν μοι τὸ δένδρον » εἰπόντος, εὐθὺς ὁ ἄνθρωπος καθυπέδειξεν. εὐχὴν δὲ ἐν τούτῳ ὁ ὅσιος ποιησάμενος καὶ θείαις ἐπικλήσεσι τὸν ἐκ ῥθόνου καὶ μαγικῆς ἐνεργείας ἐμφωλεύοντα τῷ φυτῷ πονηρὸν δαίμονα ἀπελάσας, οὕτω καρποφόρον τὸ δένδρον εἰργάσατο, ὡς ὑπερβῆναι τὰ πρότερα. ὁ δὲ τὸν εὐεργέτην ἐπιζητήσας ἐς ὕστερον καὶ * τοὺς διὰ πίστεως καὶ * f. 115r
εὐχαριστίας καρποὺς ἐτησίως ἀντιδιδούς, ἐπορεύετο χαίρων καὶ δοξάζων τὸν οὕτως ἀντιδοξάζοντα κύριον τοὺς ἠγαπηκότας αὐτόν.

20. — Ἡνίκα κατὰ Βουλγάρων ὁ ῥωμαϊκὸς στρατὸς ἐξωπλίζετο ἐν τοῖς χρόνοις Κωνσταντίνου τε καὶ Ζωῆς τῶν βασιλευόντων (17) καὶ ἡ καθ' ἡμᾶς οἰκουμένη διεκλονεῖτό τε καὶ σφοδρῶς ἐταράσσετο, ἐγένετό τις πρεσβεία πρὸς τὸν ὅσιον παρά τινων φιλοθέων ἀνδρῶν, ἐκλιπαρούντων ἐνδελεχῶς πρὸς τὸ ἐκ θεοῦ τὸ τέλος τοῦ συγκροτουμένου πολέμου μαθεῖν. ὃς καὶ διὰ τὴν τῶν παρακαλούντων ἀξίωσιν πρὸς τὸν μέγαν ἐκεῖνον ἀγῶνα ἀποδυσάμενος, εὑρέθη ἐν μιᾷ σκυθρωπάζων καὶ ὀδυνηρῶς ἀποκλαιό-

7. εἰς τί — ὀλιγόπιστε, Mt. 14, 31 ‖ 13. ὥρα τῆς μεσημβρίας ‖ 15. αὐτῷ deux fois répété dans C ‖ 18. ὠκονομᾶτο H ‖ 27. ἀντιδοξάσαντα H.

μενος· τοῦ δὲ τὸ θαρρεῖν εἰς αὐτὸν ἔχοντος τὴν αἰτίαν πυνθανομένου τῶν ὁδυρμῶν, μόλις ἐξεῖπε τὸ θεαθέν. ἔφησε δέ, ὡς εὑρέθη ἔν τινι πεδίῳ μεγάλῳ, ἐν ᾧ καὶ διῃρημένα πλήθη δύο λαῶν λευκοφορούντων τε καὶ μελανειμονούντων ἱστάμενα κατιδεῖν, τρίζοντα τοὺς ὀδόντας καὶ κατ' ἀλλήλων ἐξαρτυόμενα, ἐξ ὧν κύνες δύο παμμεγέθεις ἀπολυθῆναι, λευκόν τε καὶ μέλανα· οὕτω δὲ τὸν μέλανα καταφαγεῖν τὸν λευκόν, ὡς μηδὲν ὅλως τῶν ἐκείνου ὑπολειφθῆναι σαρκῶν· τῶν δὲ ὄχλων θορυβηθέντων σφοδρῶς, θεάσασθαι πάλιν ἐκ δευτέρου ἄνδρας δύο φοβεροὺς τῇ εἰδέᾳ καὶ τῷ μεγέθει ἐκπλήκτους, τὸν μὲν λευκὴν στολὴν περιβεβλημένον, τὸν δὲ μέλανα, ἐξ ἑκατέρου μέρους ἀποσταλέντας συρραγῆναι ἀλλήλοις κατὰ τὸ μέσον ἐκείνου τοῦ πεδίου, καὶ οὕτω τὸν μέλανα εἰς γῆν καταβαλεῖν τὸν λευκόν, ὡς δοκεῖν ἅπασαν διασαλεύεσθαι ταύτην καὶ βοὴν ἀφιέναι ἐξαίσιον. « Διὸ καὶ γινώσκειν ὑμᾶς », φησί, « βούλομαι, μεγάλην καὶ ταχινὴν ὀργὴν τοῦ θεοῦ πρὸς ἡμᾶς ἔρχεσθαι ». ὅπερ καὶ κατὰ τὴν πρόρρησιν τοῦ θεοφόρου πατρὸς διὰ τὰς ἡμῶν ἁμαρτίας ἐγένετο.

21. — Ὑπῆρχε δέ τις μαθητὴς τῷ ὁσίῳ, Κωνσταντῖνος τὴν κλῆσιν, ψάλτης τὴν ἐπιστήμην, ἀσθενὴς μὲν τῇ προθέσει καὶ ὀλιγόπιστος, τῷ δὲ σώματι ἀσθενέστερος, ὃς καὶ τῇ δυσπιστίᾳ τρεφόμενος τρία ἐν ἑαυτῷ νο-
f. 145r μίσματα περιέσῳζεν, * ὑπὲρ ὧν ὁ μέγας ἐλεήμων πατὴρ ἡμῶν οὐκ ἐπαύετο νουθετῶν καθ' ἑκάστην, μὴ ἐπ' αὐτοῖς, ἀλλ' ἐπὶ θεῷ καὶ τῇ θεοτόκῳ τὴν ἐλπίδα προσανατιθέναι. τοῦ δὲ μὴ πειθομένου ταῖς παραινέσεσι, συνέβη χρείαν ἐν τῇ λαύρᾳ γενέσθαι ὀβολῶν δώδεκα, καὶ μὴ εὑρεθέντων, ἀλλ' ἐκ δανείου συναθροισθέντων, ἀκούσαντα τὸν Κωνσταντῖνον εἰπεῖν· « Οἷά μοι συνεβούλευεν ὁ πατήρ, ὁ δώδεκα μὴ εὐπορῶν ὀβολῶν, τρία προσαπολέσαι νομίσματα ». ταῦτα δὲ ληρωδοῦντος αὐτοῦ, ἐγένετο ἀφυπνώπαντα τοῦτον φωνῆς ἐπακοῦσαι ὡς ὄχλου πολλοῦ εἰς τὸ κυριακόν, ἑορτῆς δῆθεν ἐκτελουμένης, καὶ ἅμα αὐτῷ πάντας συντρέχειν ἐκεῖσε, ἐν οἷς φανῆναι τὴν θεομήτορα, τῇ μιᾷ μὲν χειρὶ τὸν ἐξ αὐτῆς ἀῤῥήτως προελθόντα κατέχουσαν, τῇ ἑτέρᾳ δὲ ὑπὸ τοῦ ὁσίου στηριζομένην καὶ περιπατοῦσαν εἰς τὸ εὐκτήριον· ὡς δὲ ἐν τῷ τοῦ ναοῦ νάρθηκι προσεπέλασαν, τὴν μὲν προστάξαι τῷ πατρί, τοὺς ἑαυτοῦ κόλπους προσεφαπλῶσαι, τὸν δὲ ταχέως ἐκπληρῶσαι τὸ κελευσθέν· καὶ τούτου, φησί, γενομένου, ἄπειρόν τι κέρμα εἰς τοὺς κόλπους ἐκχέαι καὶ τῷ Κωνσταντίνῳ εἰπεῖν· « Ὦ ἄπιστε σὺ καὶ τὸν τρόπον ἀσυμπαθέστατε,

30. τὸν εὐκτήριον CH ‖ 33. κέρμαι CH

οὐκ ἀρκοῦσί σοι ταῦτα εἰς διατροφήν »; ἔκτρομος οὖν ἐκ τοῦ ὕπνου διαναστάς, τὰ ὁραθέντα διήγγελλε καὶ συγγνώμην ἠτεῖτο λαβεῖν, ἐφ' οἷς οὕτω διστάζων τῶν βραχυτάτων ἐκείνων χρυσινῶν ἰσχυρῶς περιείχετο.

22. — Τούτῳ τῷ διορατικῷ πατρὶ οἰκοδομεῖν ἀρξαμένῳ οἶκον μέγιστον πρὸς δόξαν μὲν θεοῦ τε καὶ τῆς αὐτοῦ παναχράντου μητρός, ἀνάπαυσιν δὲ τῆς ἐν Χριστῷ συνοδίας, ὁ τὰ τῆς οἰκοδομῆς ξύλα ὀφείλων διακομίσαι μαθητὴς πρωΐθεν ἐλθὼν εἰς τὸν ἅγιον καὶ εὐχὴν ἐξαιτούμενος, ἤκουσε παρ' αὐτοῦ· « Πρόσεχε, τέκνον, μὴ ἐξ ἀπιστίας ἢ γογγυσμοῦ ἐκπέσῃς εἰς πειρασμόν ». τοῦ δὲ πορευθέντος καὶ ἐξ ἐνεργείας δαιμονικῆς ἐμποδισθέντος καὶ διαγογγύσαντος, συνέβη κατασχεθέντα αὐτὸν ὑπό τινος ξύλου πιέζεσθαι πάνυ καὶ σφοδρῶς ὀδυνᾶσθαι. ἐπιγνοὺς οὖν τῷ πνεύματι ὁ μέγας ἐκεῖνος καὶ σημειοφόρος πατὴρ ἡμῶν, τεθορυβημένος ἐκ τῆς ἑαυτοῦ κέλλης προελθών, * ἔφησε τῷ ὑπηρέτῃ· « Σπεύσας * f. 146r
ἀπόστειλον ῥύσασθαι ἐκ θανάτου τὸν πειραζόμενον Λέοντα (τοῦτο γὰρ ἦν αὐτῷ ὄνομα). ὁ δὲ τὸ τάχος ἐξαποστείλας (ἦν γὰρ οὐ μακρὰν ὁ τόπος, ἀλλ' ὡς ἀπὸ σταδίων πεντεκαίδεκα) μόλις αὐτὸν ζῶντα περιεσώσατο, τοῖς πᾶσι τρανῶς ἐξαγγέλλοντα τὸ ἐξ ἀπιστίας συμβὰν αὐτῷ.

23. — Ῥωμανοῦ (18) τοῦ ἐκ πατρικίων εἰς τὴν βασίλειον προελθόντος ἀρχὴν καὶ τῆς ῥωμαϊκῆς ἁπάσης ἡγεμονίας τὰ σκῆπτρα παραλαβόντος, οἷα παρὰ τῶν αὐτοῦ παίδων τοῖς ὑπηκόοις συνέβαινεν, οὐδεὶς τῶν ἁπάντων ἠγνόησεν. ἐπεὶ οὖν εἰς διαφόρους δόξας καὶ ὑπολήψεις οἱ φρονήσεως ἐν μετουσίᾳ καθεστηκότες ἐσχίζοντο καὶ ὑπώπτευον ἤδη διὰ τὴν ἐκείνων μοχθηρίαν τε καὶ κακίστην προαίρεσιν τὴν μεταβολὴν τῶν πραγμάτων γενήσεσθαι καὶ μὴ ἐπὶ πλέον μακροθυμήσειν τὴν τὰ ἡμέτερα σοφῶς καὶ ἐπιστημόνως διϊθύνουσαν πρόνοιαν, καὶ ὥσπερ ἐν μεταιχμίῳ τῇ τῶν μελλόντων ἀδηλίᾳ ἱστάμενοι, οὐκ εἶχον σαφῶς τὸ τέλος διαγινώσκειν, προσελθόντες τινὲς ἐκ τούτων φιλόχριστοι, γνωρίσαι τὸ μέλλον διὰ προσευχῆς ἐλιπάρουν. καὶ μόλις ποτὲ ταῖς αὐτῶν ἱκεσίαις ἐπικαμφθείς, τρανῶς τὰ μετ' οὐ πολὺν χρόνον ἐκβεβηκότα ἐγνώρισεν εἰπών· « Εἶδον, ὦ οὗτοι, λευχειμονοῦντά τινα λαβόμενον τῆς χειρός με καὶ εἰς τὴν ἁγίαν τοῦ θεοῦ μεγάλην Σοφίαν ἀπαγαγόντα καὶ φήσαντα· « Ὅρα σου τὸ ζητούμενον καὶ

12. πάνυ : πάλιν CH || 20. προελελυθότος H.

μηκέτι κοπία », καὶ ἐν τῷ οὕτως εἰπεῖν ὑπέδειξέ μοι, φησί, τέσσαρα λαρνάκια κείμενα, ἃ καὶ τὸ τάχος ἀποφέρεσθαι ἔξω προσέταξε »· καθαρῶς δηλοῦντος τοῦ πράγματος, ὡς αὐτός τε ὁ δηλωθεὶς Ῥωμανὸς καὶ οἱ τρεῖς αὐτοῦ παῖδες τῶν ἱερῶν περιβόλων ἀπελαθέντες τάχιον ἐν λάρναξι κατοικήσουσι. διὸ καὶ τῷ θεοστεφεῖ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ ἀθυμοῦντι σφοδρῶς εὐθυμεῖν ἐνετέλλετο ὡς ταχὺ πάντως τὴν προγονικὴν βασιλείαν ἀπολαμβάνοντι. ὑπὲρ ὧν καὶ Θεοφύλακτος (19), ὁ τὴν πατριαρχείαν ἰθύνων, ἐγκοτῶν τῷ ὁσίῳ διὰ τὴν πρόρρησιν καὶ πρὸς ζηλοτυπίαν
* f. 146v τῆς τοῦ θρόνου διαδοχῆς ἐκκαυθείς, ἔσπευσέ τε τὸν * μέγαν κακῶσαι καὶ τὴν περιφανῆ αὐτοῦ ποίμνην εἰς τέλος ἐξαφανίσαι· ἀλλ' αὐτὸς μὲν οὐδὲν πλέον τῆς ἐπιχειρήσεως ἤνυσε, τὰ δὲ ὁραθέντα ὑπὸ τοῦ ὁσίου κατὰ τὴν ἐκείνου ἐξέβαινε πρόρρησιν.

24. — Τούτῳ τῷ θεοφόρῳ καὶ φιλοτέκνῳ πατρὶ ἐγένετό τις μαθητής, Θεοφάνης ὄνομα, ὃς καὶ ἐπὶ τεσσαράκοντα ἔτεσι τῷ ἁγίῳ ἐξυπηρέτησεν, ὕδωρ ἐπὶ χεῖρας αὐτοῦ βάλλων καὶ ἐν πᾶσι διακονῶν καὶ οὐδὲ τὸ βραχύτατον ἀποσπασθῆναι τούτου καταδεξάμενος, ἀλλ' ἐκ νεαρᾶς ἡλικίας, ἄχρις οὗ πρὸς κύριον ἐξεδήμησεν, ἀδιαστάτως συνὼν αὐτῷ καὶ τοὺς πατρικοὺς χαρακτῆρας ἀκριβῶς ἐναπομαξάμενος. τούτῳ τῷ Θεοφάνει ἐπεδόθη ποτὲ παρὰ τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Μιχαὴλ βιβλίον ἐπωφελὲς πρὸς τὸ μεταγραφῆναι (εἶχε γὰρ πρὸς τὸ καλλιγραφεῖν οὐ μικρὰν ἐπιτηδειότητα). ὡς εὐγνώμων δὲ καὶ γνήσιος μαθητὴς μὴ μελλήσας, ἀλλὰ καὶ ὑπὲρ δύναμιν τὴν ἑαυτοῦ φύσιν βιασάμενος, ἐν ὀλίγῳ κομιδῇ χρόνῳ τὸ βιβλίον μετέγραψεν. ἐγένετο δὲ ἐκ τοῦ τοιούτου κόπου καὶ τῆς ἐκ τοῦ γράφειν κακοπαθείας ἀθρόον αἷμα ἀπὸ τῆς κεφαλῆς διαρρεῦσαι καὶ τοσοῦτον ἐξογκῶσαι τὴν ἐπιφάνειαν, ὡς ὑπὸ τοῦ ῥικώδους ἐκείνου οἰδήματος τούς τε ὀφθαλμοὺς καὶ τὰ ὦτα συγκαλυφθῆναι καὶ τὴν ῥῖνα τελέον καὶ τὸ στόμα ἀποκρυβῆναι, ὡς μόλις που ἀπεικόνισμα ἀνθρωπίνης ὁμοιότητος περισῴζειν. ἐν οἷς καὶ ἰατρῶν παῖδες ἐξαπορήσαντες (ἦν γὰρ δεινὸν τὸ ὁρώμενον) διά τινος μεθοδείας ἰατρικῆς, μόλις τὸ στόμα ἀνοίγοντες τοῦ νοσοῦντος ὕδωρ εἰς πόσιν ἐδίδοσαν. καὶ τοῦτο ἐποίουν οὐχ ὁσάκις ἐβούλοντο, ἀλλ' ὁσάκις ἐκλείποντα τὸν πάσχοντα ἤσθοντο, ὡς καὶ πεντεκαίδεκα πολλάκις ἐν τῷ μέσῳ διέρχεσθαι ἡμέρας. οὕτως οὖν αὐτὸν ὀδυνώμενον βλέποντες καὶ τὸ ἀνήκεστον ἐκεῖνο πάθος κατανοοῦντες ἐβουλεύσαντο ῥιψοκινδύνως

6. ἐνετέλετο H ‖ 13. τις] τῆς H ‖ 16. δεξάμενος H.

οὕτως καὶ παραβούλως διασχίσαι τό τε πρόσωπον αὐτοῦ καὶ τὸν τράχηλον ἐξ ἀμφοῖν τοῖν μεροῖν καὶ ἢ διὰ τῶν αἱμωδῶν κουφισθῆναι κενώσεων ἢ τάχιον τῆς παρούσης ἀπαλλαγῆναι ζωῆς καὶ μὴ οὕτω χαλεπῶς * f. 147r
ἀποπνίγεσθαι. ἐν ὅσῳ δὲ ταῦτα ποιῆσαι ἐσκέπτοντο, ἐφάνη τῷ νοσοῦντι ὁ μέγας πατὴρ καί φησι· « Μηδὲν τοιοῦτον ἐάσῃς γενέσθαι εἰς σέ. πίστευε δὲ μόνον καὶ ταχέως σωθήσῃ ». καὶ ἅμα τῷ ῥήματι τὴν ἐπωμίδα αὐτοῦ ἐκβαλὼν ἐπέθηκε τῷ νοσοῦντι, εὐθέως δὲ ἐκεῖνος φωνῇ μεγάλῃ ἐβόησεν· « Εἰ μὴ ὁ πατὴρ ἐπεφάνη, ὧ οὗτοι, ἀπέθνησκον ἄν· ἀλλὰ διαναστάντες δότε μοι φαγεῖν ». ὡς δὲ τὴν τροφὴν ἐπεζήτει, ὑπενόουν ἐκεῖνοι ἐκ τῶν ἀληθόνων τοῦτον παραφρονεῖν. τοῦ δὲ τοῖς λεγομένοις προσεπιμένοντος, φῶτα κομίσαντες καὶ τὰ ὁραθέντα καταμαθόντες δόξαν ἔδωκαν τῷ θεῷ τῷ τοὺς ἁγίους αὐτοῦ (δαυϊτικῶς εἰπεῖν) θαυμαστώσαντι καὶ βοηθεῖν τούτους καὶ μακρόθεν παρασκευάζοντι· ἐν γὰρ τῇ βασιλίδι τῶν πόλεων ὁ ὅσιος τηνικαῦτα διέτριβεν. ἐπὶ τούτοις οὖν τίς οὐκ εὐφημήσειε τὸν τοσούτοις κομῶντα χαρίσμασι; τίς δὲ οὐκ ἂν ἐκπλαγείη τὴν ἀρετὴν τοῦ ἀνδρός, δι' ἧς καὶ τοῖς πάλαι πατράσιν ἡμῶν, Εὐθυμίῳ τε τῷ μεγάλῳ καὶ τῷ διαβοήτῳ Σάβᾳ, ἐφάμιλλος γέγονεν;

25. — Ἐβουλόμην ἐνταῦθα γενόμενος παρεκβῆναι μικρόν τι τῆς διηγήσεως καὶ ἐγκωμιαστικοῖς ἐπαίνοις ὥσπερ τισὶν ἄνθεσιν ἐαρινοῖς τὴν ἱερὰν κεφαλὴν τοῦ ὁσίου καθωραΐσαι. ἀλλ' ἐπειδὴ αὐταὶ μόνον καθ' ἑαυτὰς αἱ πράξεις ἐγκείμεναι ἀρκοῦσι τοῖς ἐντυγχανοῦσι πρὸς ὠφέλειαν, ἄλλως τε δὲ καὶ τὸ φιλότιμον πάλαι κατέλυσεν ὁ θαυμάσιος περὶ τὰ τοιαῦτα ἀπασχολεῖν τὴν διάνοιαν καὶ τὰ μεγάλα τοῦ ἀνδρὸς κατορθώματα τοῖς ἡμετέροις λόγοις κατασμικρύνειν οὐ δυναμένοις πρὸς τὸ ὕψος τῆς ἐκείνου ἐξικνεῖσθαι μεγαλειότητος, ἐν κεφαλαίῳ τινὰ σύνοψιν τῆς ὅλης αὐτοῦ πολιτείας ποιησάμενοι, ἐνταῦθα τὴν περὶ αὐτοῦ διήγησιν καταπαύσομεν. οὗτος ὁ ἡγιασμένος καὶ φιλάγαθος πατὴρ ἡμῶν Μιχαὴλ ἀπετάξατο μὲν ἐτῶν ὑπάρχων ὀκτωκαίδεκα, χρόνους δὲ πεντήκοντα (20) ἐν τῷ μονήρει βίῳ διήνεγκεν ἀγγελικῶς ἐν ἀνθρώποις πολιτευσάμενος καὶ μέχρις ἐσχάτης ἀναπνοῆς μὴ ἀλλάξας τὸν κανόνα τῆς ἀκριβοῦς αὐτοῦ ἐγκρατείας ἄνευ ἀσθενείας βαρείας καὶ * f. 147v
ἐπιφανοῦς ἑορτασίμου ἡμέρας καὶ παρουσίας φίλου τινὸς ἀξιολόγου τε καὶ πολλὴν τὴν οἰκείωσιν ἔχοντος, ἀλλ' ἦν ἀεὶ τοῖς μείζοσι καλοῖς

3. ἀπαλλαγῆναι : ἀπορραγῆναι H. ‖ 12. δαυϊτικῶς εἰπεῖν = Ps. 67 (68), 36 ‖ 15. ἐπὶ τούτοις : ἐν τούτοις H ‖ 16. δι' ἧς : δι' οἷς H ‖ 22. ἀρκοῦσι H.

καθ' ὑπερβολὴν ἐκτεινόμενος. καὶ γὰρ εἰς μὲν τὰς ἀρχὰς αὐτοῦ διὰ δύο ἢ καὶ τριῶν ἡμερῶν ἤσθιε, πολλάκις δὲ καὶ διὰ πέντε, ἡσυχάζων διόλου καὶ τὸ ἀνήροτον μέλι τῆς ψυχικῆς ὠφελείας δρεπόμενος· ἐν δὲ τοῖς μέσοις χρόνοις, ἀεὶ διὰ πέντε· ἐν δὲ τοῖς τελευταίοις καὶ μάλιστα ἐν ταῖς ἱεραῖς ἡμέραις τῶν νηστειῶν, καὶ διὰ δώδεκα τροφὴν προσιέμενος. ἦν δὲ ἡ τροφὴ αὐτοῦ ὀπῶραι καὶ λάχανα ὠμά τε καὶ ἑφθὰ καὶ τὰ ἐκ σπερμάτων τινῶν προσεψήματα καὶ ἡ ἐπίμονος πτισάνη τὸ κάλλιστον· ἥδιστον δὲ ποτὸν τὸ ψυχρότατον ὕδωρ καὶ διειδέστατον. καὶ ἱμάτιον μὲν ἐνεδιδύσκετο ἕν, πενιχρὸν δὲ καὶ αὐτὸ καὶ πάνυ τραχύτατον. ἐκάθευδε δὲ ὑγιαίνων μὲν ἐπὶ σκάμνου γυμνῆς παντὸς ἐπιβλήματος, ἀσθενῶν δὲ ἐπὶ κλίνης μικρᾶς ψίαθον καὶ δύο μόνα κώδια κεκτημένης, προσκεφάλαιον δὲ μικρὸν κατεσκευασμένον ἐκ δέρματος. ἦν δὲ καὶ φιλέορτος πάνυ καὶ μάλιστα ἐν ταῖς τοῦ κυρίου καὶ τῆς ἐκ μήτρας ἐκλεξαμένης αὐτὸν θεοτόκου μητρὸς λαμπραῖς πανηγύρεσιν, ὡς μὴ δύνασθαί τινα ἄλλοτέ ποτε αὐτὸν εὐφραινόμενον κατιδεῖν διὰ πάσης νυκτὸς καὶ ἡμέρας καὶ εὐποιίαις σχολάζοντα καὶ παννύχους φωνὰς θεῷ τε καὶ τῇ θεοτόκῳ προσαναπέμποντα, ὥς που καὶ τοῦτο σαφέστερον ἐν Κωνσταντινουπόλει φιλοχρίστῳ τινὶ λαμπρῶς τῇ θεοτόκῳ πανηγυρίζοντι παρ' αὐτῆς ἐν ὀπτασίᾳ δεδήλωται. ὡς γὰρ ἐκεῖνος ὁ θεοφιλὴς ἄνθρωπος τῇ προσευχῇ καὶ τῇ δεήσει διενυκτέρευεν, ἡ θερμοτάτη τῶν καταπονουμένων ἀντίληψις ἐποφθεῖσά φησιν· « Ἔασόν με τὰ νῦν ἀπελθεῖν ἐπειγομένην ἐν τῷ ὄρει τοῦ Κυμινᾶ, τῷ πιστῷ μου συνεορτάσαι θεράποντι Μιχαὴλ μοναχῷ πιστῶς ἐκεῖσε ἐκδεχομένῳ με ». ὁ δὲ τοῖς ῥηθεῖσι διαπορῶν τὸν θεοφόρον ἐπεζήτει μαθεῖν, ὅστις ποτὲ εἴη, τοῦτον γνῶναι κατεπειγόμενος. καὶ ἐν τῷ τόπῳ γενόμενος καὶ τῷ δηλωθέντι
* f. 148r παραβαλὼν καὶ πανηγυρίζοντα* θεασάμενος, δικαίως ἑαυτοῦ προκριθῆναι τοῦτον καθωμολόγησεν.

Οὗτος ὁ βίος τοῦ ἰσαγγέλου πατρὸς ἡμῶν Μιχαήλ· αὕτη ἡ μέχρι τέλους εὐάρεστος αὐτοῦ πολιτεία καὶ ἀκριβεστάτη διαγωγή· οὗ ταῖς εὐχαῖς καὶ πρεσβείαις ῥυσθείημεν ἅπαντες ἐκ τῶν παγίδων τοῦ πονηροῦ καὶ τῶν αἰωνίων ἀγαθῶν ἀπολαύσαι καταξιωθείημεν χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ᾧ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος σὺν τῷ ἀνάρχῳ πατρὶ καὶ τῷ ζωοποιῷ πνεύματι, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

7. πτισσάνη C. || 9. ἐδιδύσκετο H || 16. παννύχοις φωναῖς H || 29. αὐτοῦ om. CH.

II

OFFICE

DE

SAINT MICHEL MALÉINOS

On a déjà signalé, au début de la présente publication, l'existence d'un canon ou cantique régulier en neuf odes en l'honneur de notre saint. Restait à en découvrir le texte, chose peu aisée en l'absence d'un catalogue détaillé des manuscrits liturgiques de l'Athos. Fort heureusement pour moi, le R. P. Matthieu, bibliothécaire du monastère de Saint-Pantéléimon, a bien voulu dépouiller à mon intention quelques ménées de la précieuse collection, qu'il n'a cessé d'enrichir durant sa carrière déjà longue et dont il aime à faire profiter les pèlerins de la sainte Montagne avec la plus exquise obligeance. Le succès vint bientôt récompenser les recherches du savant religieux, et, grâce à lui, il m'est donné d'offrir au lecteur non seulement le canon, mais encore toute l'acolouthie de notre héros. Le texte en est tiré du codex 706 de Saint-Pantéléimon; c'est un manuscrit en papier du xv^e^ siècle, mutilé au début, contenant les offices des mois de juillet et d'août. L'auteur de l'office est resté inconnu, mais on voit qu'en le composant il avait sous les yeux la biographie du saint écrite par Théophane, à moins de supposer, chose fort plausible d'ailleurs, que cet auteur n'est autre que Théophane lui-même.

La copie qui m'a été envoyée de l'Athos ne contenant pas l'indication des pages, on ne trouvera ici aucun renseignement de ce genre. Du reste, le mal n'est pas considérable; et, au lieu de formuler des regrets, je préfère remercier encore le R. P. Matthieu de l'inappréciable service qu'il a bien voulu me rendre en cette circonstance.

ΑΚΟΛΟΥΘΙΑ

ΤΟΥ ΟΣΙΟΥ ΜΙΧΑΗΛ

ΤΟΥ ΜΑΛΕΙΝΟΥ

Μηνὶ τῷ αὐτῷ (= ἰουλίῳ) ιϐ΄.
Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Μιχαὴλ τοῦ Μαλείνου.

Εἰς τὸν ἑσπερινόν.
Στιχηρὰ προσόμοια.
Ἦχος. πλ. α΄. Ὅσιε πάτερ.

Ὅσιε πάτερ,
ἐκ νεότητος ἰσάγγελον
ἠσπάσω πολιτείαν
καὶ τὰ τοῦ κόσμου τερπνὰ
ὡς κόνιν ἐλογίσω
καὶ ὡσεὶ χόρτον,
δόξαν τὴν πρόσκαιρον εὐτόνως φυγών,
δόξης τῆς ἐνθέου
μὴ ἐπιλελησμένος,
ἧς νῦν μετέσχες, ἀπολιπὼν
τὸ δεσμωτήριον κάτω τῆς σαρκὸς
καὶ παριστάμενος φωτὶ τῷ τρισηλίῳ
καὶ ἐμφορούμενος Χριστοῦ φωτοχυσίας·
αὐτὸν ἱκέτευε,
αὐτὸν δυσώπει πάντοτε,
δωρηθῆναι τῇ ἐκκλησίᾳ

2. Μαλεήνου. — 6. Cf. pour des tropaires analogues, les offices de saint Sabbas (5 décembre) et de saint Théodose le Cénobiarque (11 janvier).

ὁμόνοιαν, εἰρήνην
καὶ μέγα ἔλεος.

*
* *

Ὅσιε πάτερ,
ὁ πυρσὸς τῆς κατανύξεως,
ὁ λύχνος τῶν ἐν σκότει
τῆς ἀπογνώσεως,
ὁ ἄδυτος φωσφόρος
τῆς μετανοίας,
ἄνθραξ ὑπέρτιμος ὁ τῶν ἀρετῶν,
θεῖος μαργαρίτης
τῆς ἐλεημοσύνης,
λαμπτὴρ ὁ μέγας τῶν προσευχῶν,
τῶν ὀρφανῶν ὁ προστάτης καὶ τῶν χήρων,
ὁ ἐννομώτατος κανὼν τῆς ἐκκλησίας
καὶ πρακτικωτατος φωστὴρ τὴς ἐγκρατείας·
Χριστὸν ἱκέτευε,
Χριστὸν δυσώπει πάντοτε,
δωρηθῆναι τῇ οἰκουμένῃ
<ὁμόνοιαν>, εἰρήνην
καὶ μέγα ἔλεος.

*
* *

Ὅσιε πάτερ,
ἡγιάσθης πρὸ γενέσεως
ὥσπερ Ἱερεμίας
ὁ ἱερώτατος·
τῇ σῇ γὰρ κυησάσῃ
ἡ τοῦ κυρίου
μήτηρ προείρηκέ σε δοῦναι καρπόν,
ὃν δοτὸν γενέσθαι
αὐτῇ ἀπὸ σπαργάνων

36. Πρακτικότατος. — 40. Ὁμόνοιαν om. — 41. Καὶ τὸ μέγα. — 44. Jer. I, 1.

καὶ προηγόρευσεν ἐμφανῶς
καὶ ὑπεδέξατο αὖθις γνώμῃ τῇ εὐθὺς
βίου τὸν τάραχον φυγόντα σε, θεόφρον,
καὶ τὸν ἡσύχιον δρόμον ἠγαπηκότα,
ὃν καὶ διήνυσας
ὡς ψάμμον τὰ συστήματα
μονοτρόπων καταφυτεύσας
διεξόδους ὑδάτων
τοῦ θείου πνεύματος.

* * *

Δόξα· ἦχος πλ. δ΄ : Ὅσιε πάτερ, εἰς.

εἰς τὸν στίχον : <στιχηρὰ> τῆς ὀκτωήχου.
Δόξα· ἦχος πλ. δ΄ : Τῶν μοναστῶν τὰ πλήθη.
τροπάριον· Ἐν σοί, πάτερ, ἀκριβῶς.

* * *

Κανὼν τοῦ ὁσίου φέρων ἀκροστιχίδα·
Ἄγαλμα τερπνὸν τῶν μονοτρόπων σέβω.

Ὠδὴ α΄· ἦχος πλ. δ΄. Ἁμαρτηλάτην Φαραώ.

Ἀκτινοβόλοις ἀστραπαῖς τοῦ πνεύματος
καταλαμπόμενος

58. Ps. 1,3. — 60. A défaut de *doxasticon* propre, la rubrique indique de prendre celui commençant par les mots : Ὅσιε πάτερ, εἰς <πᾶσαν τὴν γῆν>, du 2e ton plagal. Ce tropaire n'est autre chose que l'idiomèle pour la fête de saint Euthyme (20 janvier); on l'emploie d'ailleurs fréquemment à d'autres offices de saints moines. — 61-63. Notre office n'ayant pas d'*aposticha* propres, on doit prendre en guise de stichères ceux de de l'Octoéchos; en guise de doxasticon, celui commençant par les mots : τῶν μοναστῶν τὰ πλήθη, du 4e ton plagal; en guise d'apolytikion (τροπάριον), celui dont le début est : Ἐν σοί, πάτερ, ἀκριβῶς. Ce dernier est excessivement fréquent; on l'emploie indifféremment pour les saints ou pour les saintes; seulement, en ce dernier cas, on met les formules au féminin. Voir, par exemple, au 11 septembre et au 1er octobre, aux fêtes de sainte Théodora d'Alexandrie et de saint Romain le Mélode. Quant au τῶν μοναστῶν τὰ πλήθη, on le rencontre presque à toutes les fêtes de moines ayant eu quelques disciples, par exemple saint Hilarion (21 octobre), saint Euthyme (20 janvier), saint Maxime le Confesseur (21 janvier), saint Théodose (11 janvier), saint Sabbas (5 décembre), etc.

καὶ τῇ αὐτοῦ ἐμπνεύσει
ἔμπνουν ὥσπερ ὄργανον,
παμμάκαρ, ὑπηχούμενος,
τῆς ψυχῆς μου τὸν ζόφον
ἀπέλασον καὶ παράσχου μοι
λόγον ἐπαξίως ὑμνῆσαί σε.

Γεγεννηκότων τῆς στοργῆς προέκρινας
τὸν πλαστουργήσαντα
καὶ τοῦ ῥευστοῦ βίου
βίον τὸν ἰσάγγελον
καὶ κοσμικῆς τερπνότητος
τὴν ἀκήρατον ὄντως
τερπνότητα τοῦ παντάνακτος,
καὶ κατατρυφᾷς ἀγαλλόμενος.

Ἀνατολῆς τῆς τρισηλίου γέγονας
ἀκτὶς ὁλόφωτος,
τρισσολαμπεῖ φέγγει
τῷ τῆς πολιτείας σου
τῆς γῆς ἅπαν τὸ πρόσωπον
καταλάμπων πλουσίως
καὶ ἁμαρτίας σκοτόμαιναν,
πάτερ, διαλύων τοῖς λόγοις σου.

Θεοτοκίον.

Λαβίς, ἣν εἶδεν Ἡσαίας πνεύματι
ἄνθρακα φέρουσαν,
σὺ τηλαυγῶς ὤφθης
ἄνθρακα θεότητος,
Χριστόν, κυοφορήσασα,
παναγία, ἀφλέκτως
καὶ ἐν ἀγκάλαις βαστάσασα
νεύματι τὸν πάντα συνέχοντα.

Ὠδὴ γ'. Ὁ στερεώσας κατ' ἀρχάς.

Μεμισηκὼς ἀπὸ ψυχῆς

22. Τρισολαμπεῖ. — 29. Is. 6, 6.

τῶν ἡδονῶν τὴν πικρίαν
καὶ τὴν κάτω βδελυξάμενος δόξαν,
κοσμικῆς ἐθελοντὴς
ἀξίας ζώνην ἔρριψας,
τῶν ἐπὶ γῆς ἀνάκτων
προκεκρικὼς τὸν παντάνακτα.

Ἀπὸ σπαργάνων ἱερῶς
ἐκ μήτρας ἐκλελεγμένος
ἀνεδείχθης· τῇ σεπτῇ γὰρ μητρί σου
ἡ τεκοῦσα τὸν Χριστὸν
ὑπέσχετο, δοθῆναί σε
καὶ ὡς ἡγιασμένον
δοτόν σε αὖθις κομίσασθαι.

Τῷ μύρῳ σὺ τῷ νοητῷ
ψυχὴν καὶ νοῦν καθαγνίσας
καὶ τὸ σῶμα ἀσιτίᾳ λεπτύνας
εἰσῳκίσω τὸν Χριστόν,
λαλοῦντα τοῦτον ἔχων ἐν σοὶ
καὶ ἐμπεριπατοῦντα
καὶ κόσμον εὐωδιάζοντα.

Θεοτοκίον.

Ἐν τῇ νηδύϊ σου, ἁγνή,
πατρὸς ὁ σύνθρονος λόγος
κατοικήσας, ἐξ ἁγνῶν σου αἱμάτων
ἐσαρκώθη, καὶ τεχθεὶς
τὴν κτίσιν ἀπεκάθηρε
τῆς εἰδωλομανίας
ῥανίσιν ἰδίου αἵματος.

Κάθισμα· ἦχος πλ. δ' : Τὴν σοφίαν καὶ λόγον.

Τοῦ Χριστοῦ τὸ ἀρνίον τὸ λογικόν,
ὁ ποιμάνας ἐν χλόῃ τῶν ἀρετῶν

55-57. 2 Cor. 6,16, ex Lev. 26,12. — 58. 2 Cor. 2,15. — 67-84. Les offices déjà de saint Sabbas et de saint Théodose ont un cathisma analogue.

ὁσίως τὰ θρέμματα
τοῦ κυρίου, θαυμάζεται
ὑπὸ τῶν ἀγγέλων,
αἰσχύνας τοὺς δαίμονας
ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων,
βιώσας ὡς ἄσαρκος·
ὅθεν τῇ τριάδι
παραστὰς ἐπαξίως
ἰθύνειν τὸ ποίμνιον
ταῖς εὐχαῖς οὐ διέλιπεν.
πρὸς αὐτὸν οὖν βοήσωμεν·
πρέσβευε Χριστῷ τῷ θεῷ,
τῶν πταισμάτων ἄφεσιν δωρήσασθαι
τοῖς ἑορτάζουσι πόθῳ
τὴν ἁγίαν μνήμην σου.

Ὠδὴ δ'. Σύ μου ἰσχύς.

Ῥεῖθρον ζωῆς
σοῦ τὴν διάνοιαν ἤρδευσεν
ἡ τοῦ θείου
πνεύματος ἐνέργεια·
ὅθεν πικρίαν τῶν ἡδονῶν
ἀπαρνησαμένη
θείας ἐπλήσθη γλυκύτητος,
ἧς κόρον ἀνενδότως
μὴ λαμβάνουσα ψάλλει·
τῇ δυνάμει σου δόξα, φιλάνθρωπε.

Πῦρ πειρασμῶν
καὶ παθημάτων τὴν κάμινον
τῶν δακρύων,
πάτερ, σοῖς ῥεύμασι
καὶ τῇ τοῦ πνεύματος δαψιλεῖ
ἔσβεσας ψεκάδι
συντηρηθεὶς ἀκατάφλεκτος·

86-89. Ap. 21,6; 22,1,17; cf. Io. 4, 14

φλεγόμενος γὰρ πόθῳ
τῷ τοῦ παμβασιλέως
τοὺς ἐνύλους ἐμάρανας ἔρωτας.

Νοῦν ἀνυψῶν
πρὸς πολιτείαν οὐράνιον
τὸ σαρκίον,
πάτερ, σὺ ἐκούφισας
ἀπορραγὲν ὕλης τῶν παθῶν·
ὅθεν τῇ τριάδι
ἀδιαστάτως ἐλάτρευσας·
Μωσέως γὰρ τὸν τρόπον
Ἡλιού τε τὸν βίον
μιμησάμενος εἶδες τὸν κύριον.

Θεοτοκίον.

« Ὅλη καλὴ
σὺ εἶ, ἁγνή, ἡ πλησίον μου »,
ὁ υἱός σου,
δέσποινα, κραυγάζει σοι,
ἁγιωτέραν ἀγγελικῆς
φύσεως εὑρών σε
καὶ πορφυρίδα τοῦ σώματος
ὑφάνας ἀπορρήτως
ἐξ ἁγνῶν σου αἱμάτων
καὶ δοξάζων αὐτὸν τοὺς δοξάζοντας.

Ὠδὴ ε'. Ἵνα τί με ἀπώσω.

Νυσταγμὸς ἀμελείας
ὄμματα καρδίας τῆς σῆς
οὐκ ἐκάλυψεν,
ἀλλὰ ταῖς φρεσί σου
πόθου θείου τὸ κέντρον ἐνθέμενος
ὁλονύκτῳ στάσει
καὶ προσευχῇ διεκαρτέρεις,

117-118. Cant. 4,7. — 126. 1 Reg 2,30.

τῆς σαρκὸς μὴ καλύπτων τὸ βλέφαρον.

Τὴν ταπεινοφροσύνην
σύνοικον κτησάμενος
ἀπὸ νεότητος,
θεωρίαις θείαις
καὶ μελέταις τὸν νοῦν ἐλλαμπόμενος,
ὑπὸ τοῦ δολίου
τὸν λογισμὸν οὐκ ἐσυλήθης,
ἀλλὰ μέτριον εἶχες τὸ φρόνημα.

Θεοτοκίον.

Ὡς ὡραῖον τῷ κάλλει
τῷ τῶν ἀρετῶν εὑρηκώς
σὲ παλάτιον,
ὁ ὡραῖος λόγος
σοῦ τὴν ἄφθορον μήτραν ἐσκήνωσε
καὶ ἐκ σοῦ τεχθῆναι
ἀναλλοιώτως εὐδοκήσας
τῶν πιστῶν ὡραίζει τὰ πρόσωπα.

Ὠδὴ ς'. Ἱλάσθητί μοι, σωτήρ.

Νεκρώσας τὰς ἡδονὰς
ἀνεζωώθης τῷ πνεύματι,
καὶ δήσας τὸν ἰσχυρὸν
τὰ σκεύη διήρπασας
αὐτοῦ καὶ πρὸς εὔχρηστα
ἀρετῶν δοχεῖα
μεταπλάττεις νουθεσίαις σου.

Μικρολογίαν διττὴν
τῆς διανοίας ἀπήλασας
τὸν ἄρτον τὸν ζωτικὸν
καὶ τὸν εἰς ἐπάρκειαν
χειρὶ καὶ τῇ γλώττῃ σου

145. Ps. 44 (45),2. — 156-157. Mat. 12,29; Mar. 3,27. — 163. Cf. Io. 6,35,51 etc.

Διανέμων, πάτερ,
καταλλήλως τοῖς ἐθέλουσι.

Ὁ τάλαντον ἐκ θεοῦ
διδασκαλίας εὐράμενος,
ὡς τοῦτο θείᾳ σπουδῇ
αὐξήσας εἰς ἄπειρον,
φωνῆς τοῦ δεσπότου σου
ἐπακούεις χαίρων
πρὸς τὰ μείζονα καλούσης σε.

Θεοτοκίον.

Νομίμων δίχα ἐν σοὶ
ὁ ὕψιστος ἐνηνθρώπησε,
καὶ σὰρξ ἀτρέπτως ὠφθεὶς
ἀνθρώποις ὡμίλησε
καὶ πρὸς ἐπουράνιον
ὑψωθῆναι τρίβον
τοῖς ἐθέλουσιν ὑπέδειξεν.

Κοντάκιον· ἦχος δ'. Τὰ ἄνω ζητῶν.

Σαρκὸς τὸ βαρὺ
λεπτύνας διὰ πράξεως,
ψυχῆς τὸ ὀξὺ
πτερώσας δι' ἐλλάμψεως,
Μιχαήλ, ὑπέραγνον
τῆς τριάδος γέγονας οἴκημα,
ἣν ὁρᾷς, παμμάκαρ, τρανῶς
πρεσβεύων ἀπαύστως
ὑπὲρ πάντων ἡμῶν.

Ὁ οἶκος

Τῆς προσευχῆς τὸν ἄσειστον στύλον,
τῆς τελείας ἀγάπης τὸν ἀέννaον νοῦν,
τῆς κατανύξεως ἄβυσσον,
τὸν οὐκ εἰς τρίτον ἀρθέντα πόλον,

167-174. Cf. Mat. 22,15-28. — 170. Θεία σπουδή. — 194. ἄσηστον. — 197. Cf. 2 Cor. 12,2.

ἀλλ' εἰς ἄδυτα θεῖα,
ἃ τρόμῳ βλέπει τὰ Χερουβίμ,
θεωρίας ἐλλάμψει προκύψαντα
καὶ δόξης τῆς ὑπερθέου μετασχόντα
καὶ θέσει θεούμενον,
ὑμνεῖν σε ἀξίως οὐ σθένοντες
ἐξαιτοῦμεν συγγνώμην,
κραυγάζοντες ἅμα τε·
πρεσβεύων ἀπαύστως
ὑπὲρ πάντων ἡμῶν.

Ὠδὴ ζ'. Θεοῦ συγκατάβασιν.

Ὁ σπόρον δεξάμενος
ἐν τῇ καρδίᾳ τῶν ἐντολῶν τοῦ Χριστοῦ,
ὑπὲρ ἑκατοντάδας
καὶ μυριάδας ἐκαρποφόρησας
ἄσταχυν θεῖον
μοναστῶν, κραυγάζοντα·
εὐλογητὸς ὁ θεὸς
ὁ τῶν πατέρων ἡμῶν.

Τοῦ πνεύματος ὄργανον
τοῦ παναγίου ὤφθη τὰ χείλη σου,
ὡς δὲ πλῆκτρον ἡ γλῶσσα
σεπτὰ διδάγματα μελῳδήσασα
τοῖς τῇ τριάδι
συμφωνῶς κραυγάζουσιν·
εὐλογητὸς ὁ θεὸς
ὁ τῶν πατέρων ἡμῶν.

Θεοτοκίον.

Ζωῆς ἄνευ ὤκησεν
ἐν τῇ γαστρί σου ὁ πλαστουργήσας με
καὶ ἐκ σοῦ σαρκοφόρος
θεὸς καὶ ἄνθρωπος προελήλυθεν,
οὐκ εἰς δυάδα

199. ἃ τρόμῳ : ἀτρόμῳ. — 200. ἐλάμψει. — 209. Luc, 8, 5-11.

τμηθεὶς ὑποστάσεων
οὐδὲ φυρμὸν ὑποστὰς
ὁ τῶν πατέρων ἡμῶν.

Ὠδὴ η'. Ἑπταπλασίως κάμινον.

Ὁ τὴν ὑπὲρ κατάληψιν
τοῦ κυρίου τερπνότητα,
ὅσον ἐφικτὸν ἦν
ἐν σαρκί, θεώμενος
νοὸς τῇ λαμπρότητι,
νυνὶ τὸν χοῦν ἀφέμενος
καὶ πρὸς οὐρανὸν ὁλοτελῶς μετοικήσας
πρὸς πρόσωπον παρέστης
τῇ τριάδι, κραυγάζων·
λαός, ὑπερυψοῦτε
εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας.

Πολυτελῆ σοι στέφανον
τὸν ἀγῶνα τελέσαντι
τὸν κατὰ δαιμόνων
ὁ δεσπότης δίδωσι
χρυσοῦ τιμαλφέστερον,
μαργαριτῶν ὡραιότερον,
τὸν τῆς βασιλείας καὶ τῆς ἀθανασίας,
ὥπερ <σὺ> ἐξαστράπτων
ὑπὲρ ἥλιον κράζεις·
λαός, ὑπερυψοῦτε
εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας.

Ὦ τῆς ἡδίστης γλώττης σου,
ἣ πανσόφως ἐζώγρησας
τοὺς καταπιόντας
τοῦ ἐχθροῦ τὸ δέλεαρ
καὶ πρὸς τὴν ἀλλοίωσιν

235. ὑπερκατάληψιν. — 237. ἐφυκτόν. — 251. μαργαρίτην. — 253. L'incise manquant d'une syllabe, j'ajoute σύ, pour satisfaire aux exigences du rythme.

τὴν θείαν μετηλλοίωσας,
πήξας μονοτρόπων τὰς σκηνὰς ὡς εἰς ψάμμον,
κραυγάζων ἀνενδότως·
ἱερεῖς, εὐλογεῖτε,
< λαός, ὑπερυψοῦτε >
εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας.

Θεοτοκίον.

Νενεκρωμένους δήγματι
ὀλεθρίῳ τοῦ ὄφεως
μόνη ζωοδότην
ἡ θεὸν κυήσασα,
παρθένε, ἐζώωσας·
ὃν ἐκτενῶς ἱκέτευε,
τὰς ἐπαναστάσεις τῶν παθῶν κατευνάσαι
τοῖς πόθῳ μελῳδοῦσιν·
ἱερεῖς, εὐλογεῖτε,
λαός, ὑπερυψοῦτε
εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας.

Ὠδὴ θ'. Ἔφριξε πᾶσα ἀκοή.

Σήμερον ἅπασα ἡ γῆ,
ἧ κεκήρυκται Χριστοῦ θεῖον ὄνομα,
τὴν ὑπερένδοξον
καὶ θείαν μνήμην πανηγυρίζει σου·
σὺ γὰρ οὐράνωσας αὐτὴν
μονοτρόπων τάγμασι
καὶ κατελάμπρυνας
τὴν ἀγγέλων μιμουμένοις κατάστασιν.

Ἔφανάν σου αἱ ἀστραπαὶ
τῶν θαυμάτων ἐπὶ πάντα τὰ πέρατα·
τοῖς γὰρ αἰτοῦσι πιστῶς
σορὸς ἐκβλύζει σου τὰ ἰάματα·

266. Le copiste a omis l'incise λαός, ὑπερυψοῦτε, requise par le rythme. — 285. οὐρανώσα.

καὶ σὲ μὲν ἔχει οὐρανός,
γῆ δὲ τὸ ἐπίγειον
σκῆνος τοῦ σώματος
τὸ πρὸ τάφου λεπτυνθὲν τῇ ἀσκήσει σου.

Βρότειος νοῦς ἀδυνατεῖ
φῶς ἐκεῖνο ἐννοεῖν τὸ ὑπέρφωτον
καὶ ὑπερόρρητον,
τὸ τῆς τριάδος, οὗ νῦν μετείληφας,
ὃ καὶ θεώμενος σαφῶς,
τῶν μνημονευόντων σου,
παμμάκαρ, μέμνησο
τῇ τριάδι τῇ σεπτῇ παριστάμενος.

Θεοτοκίον.

Ὤφθημεν ἔκπτωτοι ζωῆς
τῆς ἐνθέου διὰ ξύλου τῆς γνώσεως·
σὺ δὲ κυήσασα
ζωῆς τὸ ξύλον, Χριστὸν τὸν κύριον,
ἐκ τῶν τοῦ ᾅδου ζοφερῶν
θαλάμων ἀνήγαγες
καὶ πρὸς τὴν ἄληκτον
ἐπανήγαγες ζωὴν τοὺς ὑμνοῦντάς σε

* * *

Ἐξαποστειλάριον. Ὁ οὐρανὸν τοῖς ἄστροις.

Ἀγγελικὸν τὸν βίον
ποθῶν, ἐμάκρυνας σαυτὸν
πάντων τερπνῶν τοῦ βίου,
κατασκηνώσας ἐν αὐλαῖς
τῶν ἐντολῶν τοῦ κυρίου,
καὶ σὺν ἀγγέλοις ἀγάλλου.

Θεοτοκίον.

Τῶν ἐκ θεοῦ τῷ κόσμῳ

299. ὑπὲρ ἄρρητον. — 301. θεούμενος.

χορηγηθέντων ἀγαθῶν
σὺ ἀφορμή, θεοτόκε·
ἀλλὰ καὶ νῦν ἐξίλεοῦ
ὑπὲρ κοινῆς σωτηρίας
τὸν εὐδιάλλακτον θεόν.

Εἰς τὸν στίχον· < στιχηρὰ > τῆς ὀκτωήχου.
Δόξα· ἦχος πλ. α΄.

Ὅσιε πάτερ,
οὐκ ἔδωκας ὕπνον σοῖς ὀφθαλμοῖς
οὐδὲ τοῖς βλεφάροις σου νυσταγμόν,
ἕως οὗ τὴν ψυχὴν καὶ τὸ σῶμα
τῶν παθῶν ἠλευθέρωσας
καὶ σεαυτὸν ἡτοίμασας
τοῦ πνεύματος καταγώγιον·
ἐλθὼν γὰρ ὁ Χριστὸς σὺν τῷ πατρὶ
μονὴν παρὰ σοὶ ἐποιήσατο,
καὶ τῆς ὁμοουσίου τριάδος
θεράπων γενόμενος,
μεγαλοκήρυξ πατὴρ ἡμῶν,
πρέσβευε ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ἡμῶν.

17. Le doxasticon Ὅσιε πάτερ, οὐκ ἔδωκας ὕπνον, se chante dans les mêmes termes à beaucoup d'autres fêtes, par exemple à celle de saint Eutyhme (20 janvier); il n'y a de changement qu'à l'avant-dernière incise. — 25. Io. 14,23.

III

ÉPITAPHE

DE

MICHEL MALÉINOS

Par JEAN LE GÉOMÈTRE

A la mort de saint Michel Maléïnos, l'un des plus féconds faiseurs d'épigrammes de ce temps-là, Jean Kyriotes, dit le Géomètre (1), s'empressa de composer en l'honneur du défunt le quatrain suivant, publié par Cramer (2) :

Εἰς τὸν Μαλεΐνον.

Ῥύσις, Μιχαήλ, ὧδε σὴ καὶ σὸς βίος
ἔριν δικαίαν εὗρον· ἄγγελον βίος,
ἡ δ' αὖ ῥύσις θνητόν σε καὶ βροτὸν λέγει,
συνήγορον λαβοῦσα τούτου τὸν τάφον.

(1) Cf. K. Krumbacher, *Geschichte der byzantin. Litteratur*, p. 731-735.
(2) *An. Paris.*, IV (1841), reproduit dans Migne, *Patr. Gr.*, t. CVI, col. 936.

NOTES

1. (550, 19) Χαρσιανόν. Cette place forte *inattaquable* (ἀνεπιχείρητον), à l'abri des assauts de l'ennemi, d'où la région toute entière a tiré son nom, était située, nous dit l'hagiographe, en Cappadoce. D'abord simple cantonnement d'une brigade, τοῦρμα, de la grande division militaire dite Arméniaque (H. Gelzer, *Die Genesis der byzantin. Themenverfassung*, p. 25 et 78), elle devint, sous la dynastie amorienne (820-867), le chef-lieu d'un thème, ainsi mentionné par Ibn Khordadbeh, qui écrivait vers 840-845 : « Kharsiun, sur la route de Malatija; outre le chef-lieu Kharsana, on y trouve quatre forteresses. » Cf. Gelzer, *op. cit.*, p. 83. Au rapport du Porphyrogénète, cette nouvelle division aurait été créée en faveur d'un certain Charsios, qui s'était illustré dans une guerre contre les Perses : τῆς Καππαδοκίας... τὸ μὲν μεσόγαιον ἐκλήθη Χαρσιανὸν ἀπὸ Χαρσίου τινὸς ἄρχοντος τῷ τότε καιρῷ εὐδοκιμήσαντος ἐν τῷ πρὸς Πέρσας πολέμῳ. Constant., *De them.*, 20, 4. Cette tradition de bureau a-t-elle un fondement historique, c'est ce que je ne saurais dire. M. Gelzer préfère rattacher le morcellement de l'Armeniakon à la grande révolte des soldats de ce corps, si cruellement châtiée par l'empereur Constantin en 793, *op. cit.*, p. 94-95. Quoi qu'il en soit, le commandant du Charsianon ne fut à l'origine qu'un simple κλεισουράρχης, ou gouverneur de frontière. Un siècle plus tard, on lui donna le titre de στρατηγός, ou général de division. Gelzer, p. 92 et 96. Formé de la partie occidentale de la Cappadoce, le Charsianon correspondait à l'origine à l'ancienne province de la Cappadoce Ire. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler les noms de ses quatre forteresses principales; elles sont ainsi mentionnées par le Porphyrogénète : εἰσὶ δὲ πόλεις ἐπίσημοι κατὰ τὴν πρώτην ἐπαρχίαν (τὸ Χαρσιανὸν) τέσσαρες· Καισάρεια μητρόπολις... ὁ δὲ πόλις Νύσσα, γ Θερμά, δ Ῥεγεποδανδός. *De admin.*, p. 20. Or, cette liste est identique à celle que donne Hiéroclès pour la Cappadoce Ire. Plus tard, Léon le Philosophe (886-911) y ajouta plusieurs territoires, détachés des thèmes Bucellaire et Arméniaque. *De admin.*, 225, 20 sqq. Gelzer, *op. cit.*, p. 101, 104. Sur les grands événements dont Charsianon, comme forteresse ou comme thème, a été le théâtre, voir Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, p. 249 sqq.

2. (550, 28) Εὐστάθιον ἐκεῖνον. Ce personnage ne nous est pas autrement connu. C'est peut-être le patrice de ce nom que l'on trouve, vers 893, à la tête de la flotte comme drongaire ou grand amiral. Georg. Hamart., éd. Muralt, p. 772, 773. Cet Eustathe ayant, par négligence ou trahison, laissé

prendre par les Sarrasins la ville de Tauromenium en Sicile, il fut disgracié, relégué au monastère de Stude en 917 et réintégré presque aussitôt dans ses anciennes fonctions. *Id.*, p. 780-783. Comme on ne pouvait parvenir au grade de drongaire que dans un âge assez avancé, il est permis de voir dans cet Eustathe l'oncle de notre saint. C'était peut-être le fils ou le frère de Nicéphore Maléïnos, dont notre hagiographe ne parle pas, mais qui joua en 866 un rôle assez important dans la révolte de Sembat. Id., p. 745. Comme il arrêta le rebelle en lui offrant l'hospitalité à Keltzine, sur les frontières de la Cappadoce et de l'Arménie, on peut supposer qu'il exerçait quelque haute charge dans la région, berceau de la famille Maléïnos. — Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce premier Eustathe ne veut nullement être confondu avec son homonyme, ce gouverneur de la Cappadoce qui, après avoir offert en 987 une si somptueuse hospitalité à son souverain Basile II, fut indignement dépouillé de tous ses biens par son hôte. Voir le beau livre de M. G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du X^e^ siècle. Basile II le Tueur de Bulgares,* Paris, 1900, p. 198 sqq.

3. (550, 30) Ἀδράλεστον. Telle est la forme donnée par tous les manuscrits de la Vie de Maléïnos, par Skylitzès et par Cedrenus, II, 670 A; la forme Ἀνδράλεστος, que l'on rencontre dans Léon le Diacre (p. 120, *P. G.*, t. CXVII, col. 832 C), paraît donc moins autorisée. Du patrice Adraleste, grand-père de notre saint, nous ne savons que ce que le biographe de ce dernier nous en dit. Il ne faut pas le confondre avec un autre Adraleste, également patrice, qui, d'abord complice de Bardas Phocas dans sa révolte contre Tsimiscès, l'abandonna ensuite (971). Cf. Léon Diac., *l. cit.* Ce second Adraleste était neveu (αὐτανεψιός) de Bardas Phocas. Du reste, la famille Adraleste est encore représentée vers 1150. Cf. Georg. Hamart., éd. Muralt, p. 818; A. Heisenberg, *Nicephori Blemmydæ curriculum vitæ,* p. 32, 13 sq.; Σύνοψις χρονική, éd. Sathas, p. 344, 17.

4. (551, 7). Κωνσταντῖνον τὸν μέγαν. Ce passage de notre hagiographe relatif à Constantin Maléïnos est admirablement confirmé par ces lignes de Léon Diacre : πρὸς τούτῳ καὶ Κωνσταντῖνος πατρίκιος, ᾧ Μαλεϊνὸς ἐπίκλησις, χρόνους πλείστους Καππαδοκῶν στρατηγήσας,... οὐκ ἐλάχιστα ἀπειργάσατο κατορθώματα. Léon. Diac., p. 185; *P. G.*, t. CXVII, col. 929 C. En 960 ou 961, il prend part à l'expédition de Léon Phocas contre Seïf Eddauleh. Léon Diacre, p. 24 C.; *P. G.*, t. cit., 693 C.

5. (551, 14) Βάρδας ὁ εὐτυχέστατος καῖσαρ. Tour à tour patrice, magister et domestique ou commandant des troupes de tout l'Orient (948), plusieurs fois vainqueur des Sarrasins, père enfin de l'empereur Nicéphore Phocas, Bardas reçut de son fils le titre de césar après l'avènement de celui-ci à l'empire (963). Il mourut plus que nonagénaire. Leon Diac., p. 83. Cf. Du Cange, *Famil. Byzant.*, p. 149, et à l'index de Hase à l'édition de Léon Diacre. On ignorait jusqu'ici ses liens de parenté avec la famille Maléïnos.

6. (551, 15) Νικηφόρον τε τὸν θεοστεφῆ βασιλέα. C'est l'illustre empereur Nicéphore II Phocas (963-969), qui a trouvé un historien digne de lui en M. Gustave Schlumberger : *Un empereur byzantin au X^e^ siècle. Nicéphore Phocas,* Paris, 1890. Je ne puis que renvoyer le lecteur à ce beau livre.

On sait que sur la fin de sa vie, Nicéphore dormait, le corps recouvert du manteau de son saint oncle. Leon Diac., p. 83.

7. (551, 16) Λέοντα τὸν μεγαλοπρεπέστατον κουροπαλάτην. Léon Phocas, frère de l'empereur Nicéphore, domestique de l'Occident, s'est rendu à jamais glorieux par sa campagne de 960 contre Seïf Eddaulch. Nommé magister et curopalate par son frère (Léon Diac., p. 49), il est relégué, à la mort de Nicéphore, dans l'île de Lesbos. Compromis dans la révolte de son fils, Bardas Phocas, contre l'empereur Tsimiscès, il a les yeux crevés et meurt dans l'île de Proti. Du Cange, *Famil. Byzant.*, p. 150; Léon Diacre, passim. Voir l'index de Hase. Les renseignements généalogiques fournis par notre hagiographe sont résumés dans le tableau suivant :

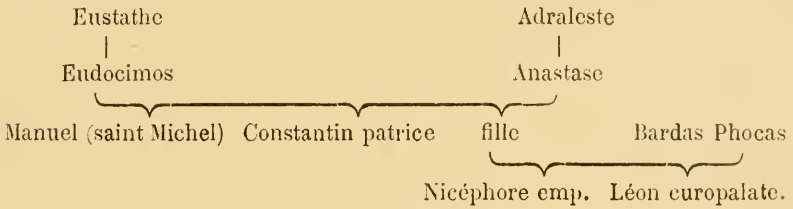

Mentionnons pour finir deux neveux de notre saint, dont l'histoire nous a conservé les noms : le magistros Eustathe Maléïnos, fils du patrice Constantin, celui-là même qui fut dépouillé par Basile II (Zachariae de Lingenthal, *Ius Graeco-Rom.*, t. III, p. 310, note 24), et Constantin Phocas frère de l'empereur Nicéphore, mort en captivité vers 960 (Skylitzès, p. 635 et 638; Du Cange, *Famil. Byzant.*, p. 149). Ce dernier, il est vrai, peut être le fils de Bardas Phocas, mais d'un autre lit. Dans ce cas, non dépourvu de vraisemblance, Constantin ne serait point le neveu de notre saint.

8. (551, 19) τὸν θεῖον Εὐδόκιμον. Ce personnage, mort vers 840 à Charsianon dont il était stratopédarque, avait eu pour père le patrice Basile et pour mère Eudocie. Sa Vie, connue d'abord par la paraphrase d'Agapios Landos dans le Νέον ἐκλόγιον et une traduction latine abrégée de Surius (AA. SS. Boll., 31 juillet; Migne, *Patr. gr.*, t. 115, 487-496), a été publiée intégralement par M. Chrysanthe Loparev, Βίος τοῦ ἁγίου καὶ δικαίου Εὐδοκίμου, Saint-Pétersbourg, 1893. Cf. *Byz. Zeitschr.*, III (1894), p. 424. Elle offre d'ailleurs fort peu d'intérêt, tant elle est pauvre en renseignements historiques.

9. (552, 12) Λέοντα τὸν εὐσεβῆ βασιλέα Ῥωμαίων. Il s'agit de Léon VI le Sage, mort le 11 mai 912, après un règne de vingt-six ans, l'un des plus féconds de la dynastie macédonienne. Cette date a une importance extrême pour la chronologie de notre saint. Comme il quitta le monde aussitôt après cette mort de Léon et qu'il avait alors dix-huit ans, il s'ensuit qu'il était né en 894.

10. (552, 26) ἐν τῷ ποταμῷ Γάλλῳ. L'identification du Gallus est un des grands tourments des géographes de l'Asie Mineure. D'après Strabon, XII, III, 7, cette rivière se jetterait dans le Sangarius à trois cents stades de Nicomé-

die, c'est-à-dire à 45 kilomètres environ. Par malheur, ce trait peut convenir à plusieurs affluents du Sangarius, par exemple au Iéni-Sou, comme le veut B. Hase (*Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, t. XIX, Paris, 1836, p. 512), et au Kara-Sou, suivant l'opinion de Ch. Müller. Pour M. G. Perrot, au contraire, le Gallus ne serait autre que le Moudourlou-Tchaï, qui se jette dans le Sangarius au-dessus d'Adabazar. *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, Paris, 1862, in-fol., t. I, p. 59-60, en note. Sans discuter la question à fond, je rappellerai que les auteurs anciens et byzantins ont souvent donné au Sangarius le nom d'un de ses affluents; aussi certains textes mentionnant le Gallus ne peuvent-ils s'appliquer qu'au Sangarius. Quand ils les distinguent, le Gallus désigne le plus souvent le Moudourlou-Tchaï. Tel est du moins le cas ici. Comme on va le voir, le Gallus baigne le pied du mont Kymina. Or, ce trait ne peut convenir qu'au Moudourlou.

11. (552, 27) τοῦ Κυμιναίου ὄρους. Georges Acropolite (p. 30) place cette montagne tout près d'Achyraos, que l'on identifie généralement avec Balikesser. Cf. W. Tomaschek, *Zur historischen Topographie von Kleinasien im Mittelalter*, p. 91, 95, 96. Qu'une ville de ce nom ait existé près de Balikesser, la chose n'est pas douteuse. Elle se trouvait, dit Pachymère (t. I, p. 523), non loin de Lopadion, ville encore reconnaissable sous le nom d'Ouloubad, au nord du lac Apollonias. Mais si ces affirmations des chroniqueurs sont exactes, il y a eu incontestablement plusieurs villes du nom d'Achyraos, l'une dans le massif de l'Olympe bithynien, l'autre dans un des replis de la chaîne formée par le Karmali-Dagh et le Kardyz-Dagh. Nous avons du moins des témoignages directs nous obligeant à placer le Kymina dans cette région. On lit, en effet, dans la Vie de sainte Marie la Jeune : εἰς ὄρος καταλαμβάνει (ὁ Συμεὼν) τὸν Κυμινᾶν ἐπονομαζόμενον, ἐν ὁρίοις Παφλαγονίας, τῆς Πλουσιάδος (l. Προυσιάδος) ἐγγύς. *Mémoires du Sylloge grec de Constantinople. Supplément archéol.* au t. XXIV-XXVI (1896), p. 92. Ainsi donc, c'est sur les confins de la Paphlagonie qu'il faut chercher le Kymina, non loin de Prusias ad Hypion, la moderne Uskubu-Kassaba, sur la rive droite de l'Hypios ou Milan-Tchaï. Il y a dans cette région plusieurs sommets à qui ces traits pourraient s'appliquer. Mais si du passage qui vient d'être cité on rapproche l'assertion de notre hagiographe, ὃς (ὁ Γάλλος) πλησίον τοῦ Κυμιναίου ὄρους διέρχεται, on ne peut que choisir entre le Dikmen-Dagh et le At-Yaïla. Mais ce dernier est encore trop au nord pour que l'on puisse dire que son pied est baigné par le Gallus. Reste donc le Dikmen-Dagh, avec lequel, jusqu'à preuve du contraire, nous identifierons le Kymina. Et en vérité, comme ce massif de 1.800 mètres, isolé au milieu d'un vaste plateau, répond bien à cet autre trait du synaxaire de Sirmond, au 5 juillet : *est vero mons hic Cyminas in Asia, altus et prope impervius*. Acta SS., jul. II, p. 247 C. C'est, pour le dire en passant, dans la plaine environnante que naquit saint Thomas Defourkinos, un des contemporains de Michel Malëïnos. Synaxaire du 10 décembre dans le Ménée, éd. Venise, 1880, p. 70.

12. (552, 27) ἐν τῇ τοῦ Μονοκαμάρου γεφύρᾳ. Ce pont doit être cherché aux environs de Tossoun-Oghlou, où la route actuelle coupe encore l'ancien

Gallus, et d'où le Dikmen-Dagh se laisse aisément découvrir. A cet endroit, on passe de la rive droite sur la rive gauche du fleuve. Mais, voulant se retirer au Kymina, notre saint n'eut pas à effectuer ce passage. Μονοκάμαρον signifie d'*une seule arche*. Encore aujourd'hui, pour désigner l'arche d'un pont, les Turcs emploient le mot *kémer*, évidemment identique au grec κάμαρον.

13. (552, 31) τὴν κώμην Κερσίνης. Si nos identifications précédentes sont bien exactes, Κερσίνη devait se trouver à peu près sur l'emplacement du village actuel d'Hékimdjiler, assis précisément au pied du *Dikmen*, πρὸς αὐτοὺς ἤδη κειμένην τοῦ ὄρους τοὺς πρόποδας.

14. (558, 30) τὰ τῆς Προυσιάδος ὅρια. Par la forme Προυσιάς, άδος, les auteurs désignent presque toujours, non la capitale de la Bithynie, Brousse, mais la ville de Prusias ad Hypion, la médiévale Kiéros, la moderne Uskubu-Kassaba, sur les frontières de la Bithynie et de la Cappadoce I^re^.

15. (558, 33) χῶρον... Ξηρολίμνην... ὀνομαζόμενον. Quand on quitte, comme le fait ici notre saint, le bassin du Gallus pour se rapprocher de Prusias, et que l'on a franchi le Kardyz-Dagh, on se trouve dans le bassin de l'Hypios, le Milan-Tchaï actuel. Or, au bas des derniers contreforts du Kardyz s'étend le lac dit *Efténi gueul*, qui correspond sans doute à la Xerolimni des paysans byzantins.

16. (560, 1) τῇ Βιθυνίᾳ προσώρμησε. Si le saint, en quittant Xerolimni, passe en Bithynie, il faut en conclure que Xerolimni se trouvait déjà en Paphlagonie. Le biographe de sainte Marie la Jeune avait donc raison de placer le Kymina sur les frontières des deux provinces. Mais notre hagiographe a négligé de nous dire la position de la nouvelle laure bâtie en Bithynie par le saint. C'est à cette dernière que s'applique exclusivement le nom λαύρα τοῦ Μαλεΐνου, que donnent certains manuscrits. Il est très probable qu'elle se trouvait sur le Kymina, première résidence de Maléïnos; c'est là, en effet, que viennent le trouver une foule de voyageurs illustres, Nicéphore Phocas et son frère le curopalate Léon; là qu'Athanase, le fondateur de Lavra, s'est formé à la vie monastique. Cf. *Vie de saint Athanase de l'Athos*, éd. Pomyalovskii, Pétersbourg, 1895, p. 8, 13; 9, 31; 11, 7; 26, 22.

17. (563, 20) ἐν τοῖς χρόνοις Κωνσταντίνου τε καὶ Ζωῆς τῶν βασιλευόντων. L'empereur ici désigné est le fameux Constantin VII Porphyrogénète (912-959), sur qui M. Rambaud a écrit un si beau livre : *L'empire grec au X^e^ siècle. Constantin Porphyrogénète*, Paris, 1870. Né en 905, *associé* à l'âge de six ans (911) à son père Léon VI, à l'âge de sept ans (912) à son oncle Alexandre, il est placé de huit à quinze ans (913-920) sous la régence de sa mère ou de ses tuteurs. Cette mère est l'impératrice Zoé, non point la seconde femme de Léon VI, mais Zoé Carbonopsina, d'abord concubine, puis quatrième épouse officielle de Léon VI. Rambaud, *op. cit.*, p. 6 sqq. Sa régence incontestée commença en 914, précisément à l'époque où la guerre avec les Bulgares sévissait dans toute son horreur. *Ibid.*, p. 12. Après la prise d'Andrinople en 914, survint la grande défaite de l'armée romaine à Anchialo en 917. Ces événements paraissent bien rapprochés du jour où Maléïnos embrassa la vie monastique pour que nous puissionsvoir en eux la réalisation de la prophétie du saint. Mieux vaudrait, ce semble, descendre

jusqu'en 924, alors qu'après onze ans de luttes eut lieu sous les murs de la capitale, à l'entrée de la vaste plaine d'Andrinople, l'entrevue du tsar Siméon et de Romain Lacapène. Rambaud, *op. cit.*, p. 333 sqq. Mais, à ce moment, Zoé n'est plus au pouvoir; en 920, Romain Lacapène l'avait envoyée au couvent. Si l'assertion du biographe associant le nom de Zoé à celui de son fils est bien exacte, c'est à la terrible bataille d'Anchialo, en 917, que Maléïnos aura voulu faire allusion.

18. (565, 20) Ῥωμανοῦ τοῦ ἐκ πατρικίων, etc. Ce patrice Romain n'est autre que Romain Lacapène, originaire du thème Arméniaque. Pour une action d'éclat, parce qu'un jour il l'avait vu tuer un lion dans un marécage, Léon VI l'avait élevé au *drongariat*, c'est-à-dire à la dignité de grand amiral. Parvenu à la régence le 25 mars 919, il prit le titre singulier de *Basileopator* (père de l'empereur), mais il entendait bien gouverner seul. En septembre 920, il se fait couronner *César;* en décembre de la même année, *Basileus;* en mai 921, il décerne la couronne impériale à son fils aîné Christophe; en 922, il prend le pas sur son maître Constantin VII; en 924, il fait couronner son deuxième fils Stéphane et son troisième fils Constantin. Envahissant à la fois l'Église et l'État, il donne, en 933, le patriarcat à Théophylacte, son quatrième fils. Ces usurpations successives de Romain ne plaisaient pas naturellement aux amis de Constantin VII. Il est d'autant moins surprenant de voir Michel Maléïnos se faire l'écho de ces plaintes, que, pour arriver au trône, Lacapène avait dû commencer par en écarter Léon Phocas, domestique des Scholæ, ou commandant des troupes de terre, à qui il avait fait crever les yeux. Or, Léon Phocas, fils du glorieux général Nicéphore, frère du vaillant Bardas, était le beau-frère de Michel Maléïnos. Celui-ci ne pouvait donc que prophétiser la ruine des Lacapénides. Elle ne tarda pas à arriver. Christophe, l'aîné des fils, meurt le premier; Stéphane et Constantin détrônent leur père, qu'ils envoient philosopher parmi les moines de Proti (16 décembre 944); mais, à leur tour, ils sont détrônés par Constantin VII, à qui ils avaient voulu jouer le même tour qu'à leur père (27 janvier 945). La prophétie de Maléïnos est postérieure à 933, puisqu'elle excite le mécontentement de Théophylacte, parvenu cette année-là au patriarcat. Parmi les œuvres de bienfaisance accomplies par Romain Lacapène, rappelons les distributions d'argent faites, lors de la famine de 927, aux moines du mont Kymina. Léon Gramm., p. 505; *P. G.*, t. CVIII, col. 1153 C; Genes., p. 82; *P. G.*, t. CIX, col. 1096 B. Michel Maléïnos dut en recevoir sa large part.

19. (566, 7) Θεοφύλακτος, ὁ τὴν πατριαρχείαν ἰθύνων. Ce quatrième fils de Romain Lacapène ne survécut aux désastres de sa famille que pour la déshonorer par ses excès. On peut lire à son sujet une belle page de M. Rambaud, *op. cit.*, p. 43, 44. Monté sur le trône patriarcal au mois de février 933, il poussa sa passion pour les chevaux jusqu'aux extravagances. Ce prélat hippomane mourut d'une chute de cheval, le 27 février 956.

20. (567, 30) Χρόνους δὲ πεντήκοντα — διήνεγκεν. Ce passage a une importance extrême, car il nous permet de fixer définitivement la chronologie de la vie de saint Michel. A s'en tenir aux seules données de Théophane, Michel a vécu dix-huit ans dans le monde et cinquante dans la vie religieuse; il

est donc mort à soixante-huit ans. Sa vocation monastique a été déterminée, on l'a vu, par les funérailles de l'empereur Léon VI, mort le 11 mai 912. Michel étant alors dans sa dix-huitième année, il était venu au monde en 894. Quant à sa mort, elle serait survenue en 962. Mais Théophane a compté en chiffres ronds. Nous possédons en effet d'autres données absolument sûres sur la mort de notre héros; ce sont celles que nous fournit le biographe de saint Athanase de l'Athos. A l'époque où Athanase se trouvait encore au mont Kymina auprès de Michel Maléïnos, celui-ci, se tournant un jour vers quelques-uns de ses disciples, leur dit, en parlant d'Athanase : « Voilà mon successeur ». Et l'hagiographe observe tout aussitôt qu'il ne s'agissait point d'une succession matérielle ou locale à la tête de la laure de Kymina, mais bien de l'héritage par la grâce et la sainteté. *Vie de saint Athanase,* éd. Pomyalovskii, p. 13, 30 sqq. Plusieurs années s'écoulent. Athanase a quitté le Kymina depuis fort longtemps et s'est fixé à l'Athos. Nicéphore Phocas, l'ayant appris, le mande en Crète, comptant davantage sur les prières de l'anachorète que sur la valeur de ses troupes pour expulser de l'île le Sarrasin trois fois maudit. Par le fait, Nicéphore réussit à souhait dans son expédition. Voulant témoigner sa reconnaissance à Athanase, il ne le laisse pas repartir pour sa retraite sans le charger d'une forte somme d'argent destinée à construire un grand monastère. Le monastère projeté est celui qui portera à travers les siècles le nom de Lavra, de laure par excellence. L'heure est donc solennelle et l'hagiographe veut l'enregistrer avec soin. Que fait-il pour cela? Rappelant la prophétie de Maléïnos, il annonce qu'elle va s'accomplir, car l'homme de Dieu vient de mourir, au moment même où la Crète retombait au pouvoir de Nicéphore. Écoutons ici l'hagiographe : ἥλω μὲν γὰρ ἐκείνη (= ἡ Κρήτη) οὐ πολὺ πρότερον τῆς τοῦ μεγάλου (= Μαλεΐνου) τελευτῆς, ἐνισταμένου τοῦ ἔαρος καὶ μηνὸς ἱσταμένου μαρτίου, ὅτε καὶ νῦν ἱστορούμενον πρὸς τὴν ἀνοικοδομὴν ἀνανεῦσαι προείπομεν, μετήλλαξε δὲ κἀκεῖνος τὸν τῇδε κατὰ πόδας βίον ἐν ἔτει τῷ αὐτῷ, μηνὸς ἱσταμένου ἰουλίου, ὅτε καὶ ἡ χάρις τὴν τοῦ μεγάλου πρόρρησιν ἐπισφραγίζουσα τῆς οἰκοδομῆ ἅψασθαι τὸν νέον (= Ἀθανάσιον) ἐπένευσεν. εἰ δέ τινες ἰδικῶς καὶ τὸ ἔτος ἢ μᾶλλον ἰδιωτικῶς ἀπαιτοῦσι (καὶ γὰρ ἀπητήκασιν), ἦν μὲν ἑξηκοστὸν ἔνατον πρὸς τῷ ἑξακισχιλιοστῷ τετρακοσιοστῷ, ἦν δὲ καὶ ἰνδικτιὼν τετάρτη. *Op. cit.*, 30, 14-23. Jamais date ne fut donnée avec plus de précision. La Crète fut prise dans les premiers jours de mars, et Maléïnos mourut dans les premiers jours de juillet, l'an du monde 6469, indiction 4, c'est-à-dire l'an 961 de notre ère. Le jour de la mort n'est pas indiqué; mais comme les manuscrits liturgiques s'accordent à mettre la fête du saint au 12 juillet, on doit en conclure que c'est bien ce jour-là que Maléïnos passa à une vie meilleure. Il nous est maintenant facile de dater avec certitude les principaux événements de sa vie :

894 : naissance de Manuel Maléïnos à Charsianon;
vers 909, il reçoit le titre de spatharocandidat;
entre 910 et 912, il séjourne à la cour impériale;
912, il se retire au mont Kymina, auprès de Jean Elatitès,
au bout de quatre jours, il prend avec l'habit monastique le nom de

Michel; arraché par son père à sa retraite, il rentre dans sa patrie, d'où il sort bientôt pour revenir au Kymina;

913-915, il remplit l'office de cellerier (τραπεζίτης);

915, il prend le grand habit; peu de temps après, son père meurt à Ancyre; sa mère se fait religieuse dans la même ville; Michel abandonne à son frère Constantin toute sa fortune immobilière;

918, il se retire seul sur un rocher voisin du monastère;

919, il s'enfonce plus avant dans la solitude avec Agapios et y reste deux ans;

921, il se rend à Xerolimni, non loin de Prusias, et s'y bâtit une cabane; en peu de temps, plus de cinquante moines viennent vivre sous sa direction;

vers 925, il abandonne à Agapios le monastère de Xerolimni, et revient en Bithynie, au mont Kymina, où il élève une grande laure;

vers 930, il est ordonné prêtre;

12 juillet 961, il meurt.

INDEX DES NOMS PROPRES

Ἀγάπιος, parent et compagnon de saint Michel, 558,22,31 ; 559,33.
Ἀγκύρα, ville de Galatie, 557,11.
Ἀδράλεστος, patrice, grand-père maternel de saint Michel, 550,30.
Ἀναστασώ, mère de saint Michel, 551,3,33 ; 552,2.
Βάρδας, césar, beau-frère de saint Michel, 551,14.
Βιθυνία, province d'Asie Mineure, 560,1.
Βούλγαροι, 563, 28.
Γάλλος, fleuve de Bithynie et de Galatie, 552,26; 558,30; 562,31.
Ἐλατίτης Ἰωάννης, moine du Kymina, maître spirituel de saint Michel, 553,2.
Εὐδόκιμος (saint), aïeul éloigné de saint Michel, 551,19.
— père de saint Michel, 551,2; 557,20.
Εὐθύμιος, le Grand, moine de Palestine 567,17.
Εὐστάθιος, patrice, grand-père paternel de saint Michel, 550,28.
Ζωή, impératrice, femme de Constantin VII (912-959), 563,29.
Ἡσαΐας, le prophète 556,25.
Ἡσύχιος, disciple de saint Michel, 562,30,34; 563,6.
Θεοφάνης, disciple et biographe de saint Michel, 566,14,19.
Θεοφύλακτος, fils de Romain Lacapène, patriarche (933-956), 566,7.
Ἰακώβ, le patriarche, 553,29; 560,24.
Ἰσραήλ, 560,24.
Ἰωάννης, voir Ἐλατίτης.
Καππαδόκαι, les Cappadociens, 550,22; 551,8.
Κερσίνη, village de Bithynie, au pied du Kymina, 552,31.
Κουκᾶς, localité de Cappadoce, 551,26; 557,15.
Κυμινᾶς, montagne de Bithynie, 568,22; Κυμιναῖος, 552,27.
Κυριακός, disciple de saint Michel, 562,12.
Κωνσταντῖνος, frère puîné de saint Michel, 551,7; 558,2.
— empereur (912-959), 563,29; 566,5.
— disciple de saint Michel, 562,16,23,34.
Κωνσταντινούπολις, capitale de l'empire, 552,10,24; 568,18.
Λέων (VI) empereur (886-912), 552,12.
— curopalate, neveu de saint Michel, 551,16.
— disciple de saint Michel, 565,15.

Μανουήλ, premier nom de saint Michel, 552,4,13; 553,30; 557,13.
Μεθοδιός, prêtre de Kouca, 551,30.
Μιχαήλ, le saint (894-961), 549,21; 553,30; 554,4; 555,4,21; 557,30; 558,32; 563,2; 566,19; 567,29; 568,23,28.
Μονοκάμαρος, pont sur le Gallus, 552,27.
Μωσῆς, le législateur, 560,12,13; 561,9.
Νικηφόρος, empereur, neveu de saint Michel (963-969), 551,15.
Ξηρολίμνη, localité de Paphlagonie, 558,33; 559,33.
Προυσιάς, Prusias ad Hypion, auj. Uskubu-Kassaba, 558,30.
Ῥωμαῖοι, les sujets de l'empire, 552,13.
Ῥωμανός (Ier Lacapène), empereur (920-944), 551,1; 565,20; 566,3.
Σάβας, le Grand, moine de Palestine, 567,17.
Χαρσιανόν, place forte de Cappadoce, patrie de saint Michel, 550,19; 554,7.

IV

TRAITÉ ASCÉTIQUE

DE

BASILE MALÉINOS

Comme tous les grands fondateurs de monastères, saint Michel Maléïnos avait laissé aux moines réunis autour de lui une règle, qui devait leur servir de guide une fois qu'il aurait disparu, son biographe l'affirme en termes exprès : « καὶ συνοδίαν ἱερὰν συστησάμενος,... ἱερὰς τοῖς νομοθείσας τοῖς ἀσκεῖσθαι βουλομένοις ἐξέθετο καὶ τύπους ἀκριβεστάτους παρέδωκεν, οἷς οἱ κατακολουθεῖν τὴν ἀσκητικὴν διαγωγὴν ἄριστα ἐκπαιδεύονται. » Le saint devait, semble-t-il, y insister particulièrement sur la mortification des sens. Jusqu'à son dernier soupir, nous dit le biographe, il observa fidèlement les pratiques de la plus rigoureuse tempérance, μὴ ἀλλάξας τὸν κανόνα τῆς ἀκριβοῦς αὐτοῦ ἐγκρατείας, ne mangeant que des fruits, des légumes, des bouillies de racines, de l'orge mondé, ne buvant que de l'eau.

Cette règle est perdue; mais nous possédons encore, sous le nom de l'un des successeurs du saint, un court traité ascétique, où se dérobe la pensée et peut-être quelques-unes des paroles mêmes du maître; je veux parler de l'ἀσκητικὴ ὑποτύπωσις du moine Basile, prêtre et higoumène de la laure de Maléïnos. On ne sait absolument rien de l'existence de Basile ni de l'époque où il vivait; mais une chose certaine, c'est qu'il a dirigé la célèbre laure, fondée au Kymina par Michel Maléïnos. Tous les manuscrits sont d'accord sur ce point, et c'est sans raison aucune que Pontanus, le traducteur latin de notre hypotypose, en a fait un higoumène de Saint-Sabas, en Palestine (1). Le nom

(1) *Bibliotheca maxima Patrum*, Lyon, t. XXII, p. 750-752

de Maléïnos, accolé à celui de Basile, n'est pas le nom de famille de ce dernier ; c'est celui de sa résidence, de la laure dont il était supérieur, de la laure établie par Michel Maléïnos, λαύρας τοῦ Μαλεΐνου.

Bien que contenu dans un grand nombre de manuscrits, le traité de Basile n'a paru que dans la traduction de Pontanus ; l'original était encore inédit. Aussi m'a-t-il semblé bon de l'adjoindre à la Vie de Maléïnos, dont il forme comme le complément naturel. Voici les manuscrits qui m'ont aidé à en établir le texte :

1° Le *codex Vaticanus Palatinus Græcus* 91 (= V), fol. 177ʳ-180ʳ. C'est un bombycin du XIIIe siècle, écrit avec assez peu de soin, au moins en ce qui concerne notre traité. Si l'orthographe est généralement correcte, le texte présente plusieurs omissions fort graves. Par contre, il offre des leçons qu'on ne retrouve pas ailleurs, et, en plus d'un passage, je l'ai préféré à tout autre. Le catalogue imprimé du fonds Palatin (1), auquel je renvoie pour la description totale du manuscrit, contient une erreur. Le traité de Basile ne s'étend pas jusqu'au fol. 182, comme il l'indique, mais seulement jusqu'au fol. 180ʳ. De ce dernier folio à 182ʳ, on trouve le traité suivant : Ἐκ τοῦ βίου τῆς ὁσίας Συγκλητικῆς. Inc. : Ἐπὶ κίνδυνον τὸν μὴ διὰ πρακτικοῦ βίου ἀναχθέντα.

2° Le *codex Vaticanus Reginensis* 23 (= R), fol. 219ʳ-221ʳ. Ce volume est en papier et daté de l'an 1523 (2). Ses leçons concordent le plus souvent avec celles des manuscrits dont je vais parler, et il paraît ne représenter avec eux qu'une seule rédaction. J'en dois la collation à l'obligeance de M. N. Festa, professeur à l'Université de Rome.

3° Le *codex Baroccianus* 5 (= B), fol. 189-193 (3). C'est un volume en papier de la fin du XIVe siècle, déjà endommagé en plus d'un endroit par les mites. M. Fred. Conybeare, professeur à l'Université d'Oxford, a bien voulu m'en adresser la collation.

4° Le *codex Bodleianus Miscellaneus* 179 (= M), p. 395-397. Ce volume en papier est du XVIIe siècle et provient de la biblio-

(1) H. Stevenson, *Codices Palatini Græci*, Rome, 1885, p. 41-46.

(2) Voir la description complète dans H. Stevenson, *Codices Reginæ et Pii II Græci*, Rome, 1888, p. 17-18.

(3) Cf. H. O. Coxe, *Catalogi cod. manuscriptorum biblioth. Bodleianæ*, t. I, Oxford, 1853, p. 7-8.

thèque du collège des Jésuites de Clermont (1). C'est encore à l'inépuisable obligeance de M. Fred. Conybeare que j'en dois la collation.

5° Le *codex Coutloumousianus* 143 (= C), fol. 7r-14v. Ce manuscrit est du XVIe siècle et en papier (2). Entre autres titres qu'il porte au dos figure celui-ci : « Ὑποτύπωσις ἀσκητικῆς πολιτείας παρὰ τοῦ Βασιλείου ἡγουμένου τῆς Μαλεΐνου μονῆς. » Ce titre est celui que donne M. Lambros; mais à l'intérieur le titre est bien comme dans les autres manuscrits, sauf qu'on lit τῆς λαύρας, au lieu de λαύρας simplement, et que le mot ἀσκητικῆς peut être moins lu que deviné. Aussi M. Manuel Gédéon, à qui je suis redevable de la collation de ce manuscrit, a-t-il écrit : μοναστικῆς.

6° Le *codex Parisinus* 858 (= P1), fol. 130-133. C'est un volume en parchemin du XIVe siècle. Le catalogue imprimé porte par erreur Malcini, au lieu de Maleini.

7° Le *codex Parisinus* 1630 (= P2), fol. 74-76. Ce volume, qui est en papier, est du XIVe siècle. M. Léon Clugnet s'est chargé de la collation de ce manuscrit ainsi que du précédent.

Je signalerai encore à titre de simple renseignement le manuscrit suivant que je n'ai pu consulter :

Codex Escorialensis 494, sæc. XIV, fol. 19r-23v. Dans ce dernier codex, au lieu de τοῦ Μαλεΐνου, il y a dans le titre : τῶν Μαλεΐνων (3).

(1) Cf. Coxe, *op. cit.*, p. 724-733.

(2) Sp. Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on mount Athos*, t. I. Cambridge, 1895, p. 286.

(3) E. Miller, *Manuscrits grecs de l'Escurial*, Paris, 1848, p. 451.

ΑΣΚΗΤΙΚΗ ΥΠΟΤΥΠΩΣΙΣ

ΒΑΣΙΛΕΙΟΥ ΜΟΝΑΧΟΥ

ΤΟΥ ΜΑΛΕΙΝΟΥ

Βασιλείου μοναχοῦ πρεσβυτέρου καὶ ἡγουμένου
λαύρας τοῦ Μαλεΐνου λόγος περὶ ἀσκητικῆς ὑποτυπώσεως.

Πᾶς τύπος ἀσκητικὸς ἄλλως ἄλλοις συνέρχεται, ἐπεὶ μὴ τῆς αὐτῆς ἰσχύος πάντες καὶ τῆς αὐτῆς προαιρέσεως ἔχονται, μηδὲ τῆς αὐτῆς ἀνατροφῆς τε καὶ ἀγωγῆς καὶ τῶν αὐτῶν ἐπιτηδευμάτων, μήτε μὴν τῶν αὐτῶν παθῶν κατὰ τὸ μᾶλλον καὶ ἧττον καὶ τὴν ποιότητα· διόπερ τάξιν τινὰ κοινὴν πᾶσιν ἁπλῶς ἀσκητικῶν ἐπιχειρημάτων διατυπώσασθαι δυσχερές ἐστιν. ὅθεν ἐπιβλέπειν δεῖ ἑκάστῳ τῶν εἰρημένων καὶ ἡλικίαν καὶ χώραν καὶ φύσεως ἰδιότητα καὶ ὡρῶν ἀλλαγὰς καὶ πειρασμῶν ἐμβολὰς καὶ ψυχῆς κατάστασιν, οὖσάν τε καὶ προηγησαμένην, καὶ οὕτως ἑκάστῳ τῶν ἀγωνιζομένων τὰς ὑποθέσεις ὑποτίθεσθαι τῶν καμάτων. πλὴν πᾶσαν ἀσκητικὴν ἀγωγὴν γνώσει καὶ συνέσει χρὴ κατορθοῦσθαι, εἰ μὴ μέλλοιμεν ἀργοί τινες καὶ ἕωλοι μετὰ πολλοὺς δείκνυσθαι τοὺς ἱδρῶτας· καὶ γὰρ τὸ μὴ σκοπεῖν κατὰ τί χρήσιμος ἡμῖν τῶν πνευματικῶν καὶ σωματικῶν ἀγώνων ἡ ἐπιχείρησις, μηδὲ προσπλέκειν καθόσον οἷόν τε τοῖς σωματικοῖς ἀγῶσι τὰ πνευματικὰ τῶν νοημάτων καὶ θεωρημάτων, ἀγνωσίας καὶ τύφου καὶ δοκήσεώς ἐστι κατεργαστικὰ καὶ ῥεμβασμοῦ τοῦ τε λογισμοῦ (φημί) καὶ τῶν αἰσθήσεων καὶ παθῶν ἑτέρων πολλῶν.

Ἐπιχειρήματα δὲ σωματικῶν ἀγώνων ἐστὶ νηστεία, ἀγρυπνία,

2. τῆς λαύρας RC ‖ 3. αλλος C ‖ 4. προαιρεσεως — τῆς αὐτῆς om. V ‖ 5 τε om. V ‖ 8. ἕκαστα C ‖ 11. ὑποτίθεται C ‖ 13. εἰ δὲ μὴ V.

προσευχὴ, χαμευνία, ἀλουσία, γυμνότης, δίψα, ἡσυχία, σιωπή, μελέτη, φυγὴ τῶν σχέσεων, ἐξαγόρευσις καθαρὰ τῶν τε λογισμῶν καὶ τῶν ἄλλων τῶν ἐξῆς ἄχρι καὶ παρορράματος καὶ πόσεως ὕδατος, ἐπίσκεψις κατὰ πᾶσαν ἑσπέραν τῶν δι' ὅλης ἡμέρας ἔργων τε καὶ λόγων καὶ ἐνθυμημάτων, καὶ αὖθις μετὰ τὴν νύκτα, τῶν διὰ πάσης νυκτός, ἐργασία χειρῶν ἐπίμονος, πρὸ δὲ πάντων, ἀμεριμνία τῆς ὕλης καὶ φροντίδων περικοπή, εὐλόγων τε (φημί) καὶ ἀλόγων, καὶ ὅσα τούτων ἐγγύς. πλὴν τῶν σωματικῶν κατὰ λεπτὸν μὴ ποιεῖσθαι χρὴ τὰς ἐξαγορεύσεις, μήτε μελετᾶν εἰς αὐτὰ ὅθεν κατανυσσόμενοι· ἀναμνηστικὰ γὰρ ταῦτα πέφυκε τῆς ἡδονῆς καὶ γεννᾶν οἶδε τοὺς ἐρεθισμοὺς καὶ τοὺς γαργαλισμοὺς ἀποτίκτειν, ἐπεὶ καὶ τῶν παθῶν ἐντεῦθεν αἴσθησιν οἶδε τὸ σῶμα λαμβάνειν καὶ ἡδονὴν ταῖς ἀναμνήσεσι.

Πνευματικὰ δὲ νοήματα αὐτὴ ἡ τοῦ θεοῦ γνῶσις ἐστίν, ὑπὲρ ἧς πᾶς καταβάλλεται κόπος, ἥτις ἐξ ἀληθινῆς καὶ πολλῆς πέφυκε γίνεσθαι ταπεινώσεως, ἐξ ἧς καὶ δι' ἧς γνώσεταί τις τὸν θεόν, ὥς φασί τινες· γινώσκει δέ τις τὸν θεόν, εἰ ἑαυτὸν γῆν καὶ σποδὸν ἡγούμενος ἐναισθήσει καὶ χείρονα πάντων ἀνθρώπων, καὶ αὐτῶν δὴ τῶν προδήλως ἁμαρτανόντων καὶ πᾶσι πάθεσιν ὑποκειμένων εἰ δὲ μὴ οὕτως ἔχῃ, τῇ δοκήσει κλεπτόμεθα. πνευματικὰ δὲ νοήματα καὶ ἡ τοῦ θανάτου μνήμη καὶ τῆς κρίσεώς ἐστι, καὶ ἡ ἀπὸ τοῦ σώματος ἡμῶν ἔξοδος, καὶ ἡ τῶν ἡμετέρων παθῶν καὶ τῶν ἁμαρτημάτων φροντίς, ὅ τε τῆς φυλακῆς τῶν αἰσθήσεων ἀκριβασμός, τό τε ἀψήφιστον καὶ ἀμέτρητον καὶ ἀμετεώριστον ἐν πᾶσι καὶ συνετόν. θεωρήματα δὲ πνευματικὰ αὐτὴ ἡ τῶν ὁρωμένων θεωρία ἐστίν, ὅσον ἐγχωρεῖ, καὶ ἐπιβολὴ καὶ κατάληψις, ἥ τε μνήμη τῶν Χριστοῦ παθημάτων, καὶ τῆς οἰκονομίας τὸ μέγεθος, καὶ ἡ περὶ θεοῦ καὶ ἀγγέλων καὶ νοητῶν ἄλλων καὶ αἰσθητῶν ἔννοια, καὶ ὅσα χρήσιμα ἕτερα.

Περὶ διαφορᾶς δὲ καὶ εἴδους ἀσκητικῶν ἀγώνων, ῥητέον οὕτως. Τὴν ἄσκησιν οὐκ ἀγαθὸν ἁπλῆν τινα νομίζειν καὶ μονοειδῆ, ἀλλὰ ποικίλην τε καὶ περιεκτικὴν τῶν ὅλων κατορθωμάτων. διόπερ τῇ τῶν βρωμάτων ἀποχῇ καὶ ἡ τῶν μεριμνῶν καὶ φροντίδων καὶ σχέσεων

3. παρορώματος C ‖ 4. δι' ὅλης ἡμέρας VBM : δι' ὅλης τῆς ημέρας CRV ‖ 5. καὶ αὖθις καὶ μετὰ M ‖ 5. τῆς devant νυκτὸς d'abord écrit, puis effacé dans M ‖ 8. καταλεπτόν CR ‖ 8. γὰρ en surcharge de la même main dans R ‖ 12. ἐν ταῖς V ‖ 16. τὸν θεὸν, εἰ om. BMRC P¹ P² ‖ 17. ἐναισθήσει om. MRC P² ‖ 18. εἰ δὲ] κἂν BMRC P¹ P² ‖ 19. ἔχει V ‖ νοήματα, ἡ τ. θ. VC ‖ τοῦ θανάτου κρισεως R ‖ 20. ἐστιν V ‖ 9. ἡμῶν] ἡμῖν RC ‖ 28. δὲ om. V.

ἐπακολουθείτω. εἶτα μόνωσις, σιωπή, εὐχή, μελέτη, ἀγρυπνία, καὶ ἁπλῶς ὅσα τοῖς σωματικοῖς ἀγῶσι προειρήκαμεν ἀνακίρνασθαι καὶ μίγνυσθαι τοὺς πνευματικούς. οἷς ἐπέσθω λιτότης τροφῶν καὶ βραχύτης, ἐνδυμάτων τε καὶ ὑποδημάτων ὀλιγότης ἅμα καὶ ταπεινότης καὶ τῶν ἄλλων χρειῶν τοῦ σώματος ἄχρι καὶ τῶν κατ'οἶκον σκευῶν, σχήματος καὶ φρονήματος συντριβή, ποδῶν, ἐπίκρυψις καὶ χειρῶν, ὀφθαλμῶν καὶ ὤτων ἀποχὴ καὶ τῶν ἄλλων αἰσθήσεων ἐπὶ τελειότητι τῆς διαγωγῆς ταύτης· μετὰ δὲ τούτων καὶ ἡ φυγὴ τῶν ἀνθρώπων.

Τὰ μέν τοι εἴδη καὶ αἱ διαφοραὶ τῶν βρωμάτων καὶ τῶν πομάτων ἔχουσιν οὕτως. τινὲς τοὺς ἄλας καὶ τὸν ἄρτον σιτοῦνται, ἀγνοοῦντες (οἶμαι) ὅτι γονιμώτατοι πάντων καὶ σπέρματος οἱ ἄλες γεννητικοί· καθόσον δὲ ἐν ἡμῖν ὑπόκειται σπέρμα, κατὰ τοσοῦτον οἶδεν ὀχλεῖν τὸ πάθος τῆς ἡδονῆς τὴν ἔκκρισιν τοῦ ὑποκειμένου ζητοῦν. διόπερ ἀναγκαῖον παραιτεῖσθαι τοὺς ἄλας, μάλιστα τοὺς πολλούς, ὥσπερ δὴ καὶ βρωμάτων καὶ ποτῶν καὶ ὕπνου καὶ τῆς ἄλλης ἀδείας τὸ περισσόν, διά τε τἄλλα καὶ τὴν ῥηθεῖσαν αἰτίαν. βρῶμα τοίνυν ἀσκηταῖς κατάλληλόν ἐστιν ἄρτος καὶ ὕδωρ ἢ καὶ τὰ λεπτὰ τῶν λαχάνων ὠμά. παροπτέον δὲ κἂν τούτοις ὅσα παχύχυμα καὶ ὑγρότητος πλείστης μετέχουσι καὶ ὅσα δριμύτερα· ἐρεθιστικὰ γὰρ ταῦτα τῆς ἡδονῆς καὶ σπέρματος γεννητικά. ἀπειρηκότος δὲ τοῦ στομάχου, ἑφθοῖς σὺν ἄρτῳ τοῖς λαχάνοις χρηστέον, ὄζει αὐτοὺς ἡδύνοντας, ἔστιν ὅτε καὶ ἐλαίῳ. κάμνοντος δὲ πάλιν τοῦ στομάχου κἂν τούτοις, ἐπὶ τὴν τῶν ἑφθῶν σπερμάτων χρῆσιν ἰέναι, ἔστιν ὅτε καὶ τῶν βρεκτῶν, ἐλαίου καὶ ἄρτου χωρίς. εἰ δὲ κἀν τούτοις ἔτι πάλιν ἥ τε φύσις καὶ ὁ στόμαχος κάμνοι, χρησέτον καὶ τῷ ἐλαίῳ. τῆς δυνάμεως δὲ ἤδη καταβληθείσης, ἄρτῳ ἅμα τοῖς εἰρημένοις κεχρῆσθαι, πλὴν μέτρῳ προσήκοντι. ὡς εἶναι ἓξ μὲν οὐγγίας τοῦ ἄρτου, ἓξ δὲ τοῦ προσληφθέντος ὀσπρίου ἢ λαχάνου, τῆς φύσεως δηλαδὴ ἀρκούσης πρὸς τὴν ἀκρίβειαν. πλὴν κἀν τούτοις παραιτητέον ὅσα παχύχυμα καὶ φυσώδη· γεννητικὰ γὰρ ταῦτα αἵματος καὶ σπέρματός ἐστιν. ἀλλὰ καὶ τὴν χρῆσιν τῶν ἀκροδρύων παροπτέον ὡς ἐπίπαν, μάλιστα, εἰ μή τις αὐτοῖς βούλοιτο χρῆ-

2. ἀνακιρνᾶσθαι C ‖ 7. ἀποχή] ἐποχὴ BMRCP² ‖ 8. καὶ om. V ‖ 9. καὶ ποτῶν MRC ‖ 12. ὁ'ἐν C ‖ κατατοσοῦτον R ‖ 13. ἔκρισιν B ‖ 19. μετέχουσι VM : μετέχει BRCP² ‖ δρυμύτερα V : δριμώτερα C ‖ 20. σπέρμα M ‖ 23. βρεκτῶν] βρεχθῶν M ‖ 25. κατακληθείσης M ‖ 29. φυσώδη καὶ γεννητικὰ αἵματος BMRCP¹P² ‖ 30. ἐστιν. ὡσαύτως καὶ τοῦ ποματος V. Le copiste a dû passer une ligne à cause des deux καὶ ‖ 31. χρῆσθαι om. B.

σθαι μεμετρημένως καὶ ἄρτου χωρίς, ἡνίκα καὶ τοῦ πόματος τὴν ἔνδειαν ὡς ἀναγκαίαν ἤδη παραλαμβάνομεν. ἡ μέν τοι μετάληψις τῆς τροφῆς ἐπωφελὴς καὶ χρήσιμος ἡ διὰ μιᾶς, τὴν ὥραν τῆς μεταλήψεως, τῆς δυνάμεως ὁριζομένης· ἀγαθὴ δὲ καὶ ἡ διὰ δύο καὶ τριῶν καὶ τεσσάρων, καὶ τούτων ἔτι πορρωτέρω, ὅταν ὁ λόγος ταύτην ἐπιζητῇ, οἷον ἐπὶ παθῶν ἀνταγωνισμοῦ ἢ ἑτέρου τινός. πλὴν ὡς ἐπὶ τῆς διὰ μιᾶς, καὶ ἐπὶ τῶν λοιπῶν τὸν κόρον παραιτητέον καὶ αὐτοῦ λέγω τοῦ ὕδατος.

Ἰστέον δὲ τοῦτο, ὅτι τὸ προσανέχειν τῇ ἀγρυπνίᾳ καὶ τῇ δίψῃ σωφροσύνης ἐστὶ φάρμακον δοκιμώτατον· πάντα δὲ ταῦτα καλῶς πήγνυνται καὶ ῥυθμίζονται, βουλῆς ὑποκειμένης καὶ πραότητος καὶ ταπεινώσεως καὶ ὑποταγῆς. ὁ μέν τοι περὶ ταύτης λόγος οὕτως ἔχει. ἀγρυπνεῖν ἐν ἀρχῇ τῆς νυκτὸς εὐθὺς ὥρας δύο, καὶ κατὰ τὸ πλήρωμα τῆς ὀγδόης ἀνίστασθαι· ὑποβεβηκυῖα δὲ αὕτη κατάστασις καὶ οὐκ ἀγωνιστῶν. ἕτεροι ἄχρι τρίτης ὥρας ἢ τετάρτης ἢ πέμπτης δίχα τῶν ὀρθρινῶν συνάξεων, ἔστιν ὅτε καὶ διὰ πάσης τῆς νυκτὸς τὴν ἀγρυπνίαν παραλαμβάνουσιν, ἑορταῖς μάλιστά τισι καὶ πανηγύρεσι δημοτελέσιν· ἀπέχονται δὲ καὶ ὕπνου ἑωθινοῦ τοῦ μετὰ τὴν σύναξιν, ἐπεὶ καὶ ἀκατάλληλός ἐστιν οὗτος τοῖς μοναχοῖς· ἀπέχονται δὲ καὶ τοῦ μετὰ τὸ ἄριστον, διότι συμβάλλεται πάνυ τοῖς θέλουσι παθῶν καθαρεύειν καὶ σωφρονεῖν· ποτὲ δὲ κατὰ τὸν καιρὸν τοῦ θέρους ὀλίγον χρῶνται τῷ ὕπνῳ, ἔστιν ὅτε καὶ καθ' ἕτερον καιρὸν χρείας ἐπειγούσης τινός, ἐπεὶ συνεργός ἐστι καὶ ἀλείπτης τοῦ καμάτου τῆς νυκτερινῆς ἀγρυπνίας. ἐργασίαι δὲ τῷ ἀγρυπνεῖν σπεύδοντι αὗται· εὐχὴ καὶ στάσις ἀκλινὴς καὶ ἀρέμβαστος, στιχολογία, γονυκλισιῶν πλῆθος, ἔρευνα τῶν λογισμῶν καὶ ἐξέτασις, δακρύων χύσις ἀπό τε συντριβῆς πνεύματος καὶ τοῦ σκοπεῖν τοὺς πρὸ ἡμῶν ἠγωνισμένους, καὶ λογίζεσθαι, ὅσον ἐκείνοις τὰ τῆς ἀρετῆς κατωρθώθη, ἡμεῖς δὲ πάντων τῶν καλῶν ὅσον ἀπολειπόμεθα. ἐπὶ δὲ τῶν ἀγρυπνιῶν τῶν μετὰ τὸ ἄριστον, ἀγαθόν ἐστιν ἡ τοῦ ἐργοχείρου χρῆσις καὶ σκυλμοί τινες ἄλλοι σωματικοὶ καὶ εὐχὴ καὶ μελέτη.

3. ὥραν] ἡμέραν V : ... αν B, le papier ayant été rongé par les vers ‖ 5. ὅταν λόγος M ‖ 5. ἐπιζητεῖ V ‖ 6. ἀνταγωνισμοῖς VMP¹ ‖ 9. δὲ καὶ τοῦτο MP¹ ‖ 15. ὥρας om. M ‖ 16. καὶ ἔστιν ὅτε V ‖ 18. καὶ om. BMRC ‖ 20. τοῖς θελοῦσι τῶν παθῶν V ‖ 22. κατεπειγούσης RC ‖ 28. ἐκείνης V ‖ κατορθώθη V ‖ 29. ἐπεὶ δὲ C ‖ 30. σκυλμοί] σκυλτιμοὶ B.

Περὶ δὲ ἡσυχίας καὶ λοιπῶν ἰδιωμάτων τῆς ἀρετῆς καὶ καταστάσεων λέγομεν οὕτως. ἡσυχίας ὅρος ἐστὶν ὁ παντελὴς τῶν ἀνθρώπων χωρισμὸς καὶ μεριμνῶν καὶ φροντίδων τῶν ὑλικῶν, ὥστε μὴ βλέπειν τινὰ μήτε βλέπεσθαι πρός τινος, μάλιστα κατὰ καιροὺς ἤδη τεταγμένους τινάς· τὸ γὰρ βλέπειν καὶ βλέπεσθαι παρεμποδιστικά πως καὶ συγχυτικὰ τῆς ἡσυχίας εἰσίν· ταῖς δὲ λοιπαῖς ἡμέραις τοῦ χρόνου, προσήκει τὸν ἀσκητὴν ἄχρις ἐννάτης ὥρας ἢ ἕκτης ἢ τὸ βραχύτατον τρίτης, μὴ προϊέναι τῆς κέλλης μήτε μὴν ἀνέχεσθαί τινος περικόπτοντος, εἰ μή τι πνευματικὸν ἄρα καὶ ἀναγκαῖον τὸ κατεπεῖγόν ἐστιν· ἀλλὰ καί τινα τῶν διακονούντων εἴποτε προσκαλέσασθαι δέοι, διὰ συσσήμου τινὸς τὰς κλήσεις καὶ βραχείας τὰς πρὸς αὐτὸν ὁμιλίας ποιείτω. ὅτε δὲ πάλιν τῆς κέλλης προέλθοι, χρείας πάντως ἐπειγούσης τινός, διὰ φροντίδος ἐχέτω πολλῆς τὸ σιωπᾶν καὶ σύννους εἶναι, ταῖς εἴσω μελέταις ἀπασχολούμενος, καὶ κατηφὴς καὶ μέτριος καὶ τῷ φρονήματι καὶ τῷ σχήματι. ταῦτα δὲ φροντιζέτω, καὶ τῆς κέλλης ἔσω τυγχάνων ἔχειν, καὶ εἰς ἐκκλησίαν ἀπιών, καὶ ταύτῃ εἰσιών· καὶ ἀπ' αὐτῆς ἐξιών, εὐθὺς ταχέως πάνυ πρὸς τὸ ἴδιον ἀπιέτω κελλίον, μὴ ἐπιστρεφόμενός τινος, κἂν τινες αὐτῷ δι' ὄχλου γίνωνται τῶν ἀπερισκέπτων. πάντα δὲ ὅσα λέγει καὶ ποιεῖ, ἡμέρως καὶ ἐπιεικῶς καὶ περισπασμοῦ χωρὶς καὶ ταραχῆς πάσης καὶ ποιείτω καὶ διανοείσθω, κἂν πρὸς ἀγανάκτησιν αὐτὸν ἕλκωσι τῶν ἀπαιδεύτων τινές.

Ἀγαθὸν δὲ τῷ ἀσκητῇ καὶ τὸ καθ' ἑαυτὸν ὡς ἐπίπαν ἐσθίειν καὶ θᾶττον ἀνίστασθαι· τὸ γὰρ εὐκατάμικτον ἥγουν τὸ συχνῶς τοῖς πᾶσιν ἀνακίρνασθαι, πολλῶν ἐστι κακῶν παρεκτικόν. τὰς κοινὰς δὲ τραπέζας μὴ ποιεῖσθαι συντόμους, ὡς μὴ ἐνδεῶς ἔχοντας ἀνίστασθαι τοὺς ἐσθίοντας παρὰ τὴν οἰκείαν καὶ γνώμην καὶ ἰσχὺν καὶ προαίρεσιν, μήτε μὴν παρεκτείνειν αὐτὰς πέρα τοῦ πρέποντος· ἐμπαθὲς γὰρ τοῦτο καὶ τρυφηλόν. ταραχῆς δέ ποτε κινηθείσης ἐπισπεύδειν καὶ συντέμνειν δεῖ ταύτην, καὶ ἀνίστασθαι εὐθὺς καὶ τῷ ἰδίῳ προσχωρεῖν συντόμως κελλίῳ. κατὰ τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον, καὶ ἐπὶ ἄλλου καιροῦ ταραχῆς γενομένης, ποιεῖν ἀναγκαῖον.

1. τῶν ἰδιωματων V ‖ καί καταστάσεων en marge dans B ‖ καὶ om. V avant καταστάσεων ‖ 3. μὴ] μήτε BMRCP² ‖ 5. παρεμποδιστικὰ καὶ συγχυτικά πως ὄντως εἰσὶν ἡσυχίας BMRCP¹P² ‖ 8. προσιέναι M ‖ 13. διὰ] καὶ M ‖ σύννους C ‖ 15. καὶ τῷ σχήματι om. V ‖ 18 γίνονται. VBMRCP¹ ‖ 20. καὶ ταραχῆς — διανοείσθω om. V ‖ 23. γὰρ Om. V ‖ 24. ἀνακιρνᾶσθαι RC ‖ πολλῶν κακῶν ἐστι BMRCP² ‖ 25. ποιείσθω C ‖ 27. συντόμως BMC ‖ πέρα] παρὰ C.

Ἔστω τοίνυν ὁ ἀσκητὴς περιεσκεμμένος, βουλευτικός, ἄτυφος, προσεκτικός, ἡδὺς τὸν λόγον, ἁπλοῦς τὸν τρόπον, ἀνεξίκακος, τὸ ἦθος ἀτάραχον καὶ βεβηκὸς ἀεὶ ὡσαύτως ἔχων ἔν τε θλίψεσι καὶ ταῖς εὐημερίαις. τὰς μὲν ὡς ἰδίας δεχόμενος, τὰς δὲ ὡς ἐλέει θεοῦ παρεχομένας αὐτῷ, ὥστε μήτε δόξῃ γάννυσθαι μήτε θλίψεσι καταπίπτειν. πλὴν δεδιέτω, μήπως εὐημερῶν ἀπροσέκτως ἀκούσῃ τὸ « ἀπέλαβες τὰ ἀγαθά σου ἐν τῇ ζωῇ σου ». πάντας μὲν οὖν τιμάτω καὶ λόγῳ καὶ πράγματι, καὶ πρὸ τῶν γονάτων πιπτέτω καὶ τῶν ποδῶν αὐτῶν, καὶ στεργέτω τοὺς πάντας, καὶ προανιστάσθω πάντων, ἑαυτοῦ δὲ κατήγορος ἔστω, καὶ ἥμερος καὶ κοινωνικός, ὥσπερ οὖν καὶ σφοδρὸς ὅτε δεῖ, καὶ ἐμβριθὴς καὶ ἀπότομος. ἀπεχέσθω δὲ πάντων καὶ παρεχέσθω τοῖς πᾶσι· τοὺς λόγους δὲ ἐπιτετηρημένους ποιείσθω, ἀγάπῃ μὲν καὶ ἐπιεικείᾳ καὶ παρακλήσει, κατὰ τὸ ἐγχωροῦν· ἐπιβλέπειν δὲ καὶ ἐπιτηδεύματα καὶ μέτρα παιδεύσεως καὶ λόγου καὶ ἀλογίας, καὶ παθῶν ἐνεργείας καὶ θυμοῦ καὶ πραότητος, καὶ ὅσα τοιαῦτα, ἵν' ἑκάστῳ προσφόρως καὶ καταλλήλως παρέχῃ τοὺς λόγους.

Ἰστέον δὲ καὶ τοῦτο, ὃ με διελθεῖν ἀνωτέρω διέλαθε. μετὰ τὴν ἑωθινὴν ἢ ἑσπερινὴν σύναξιν, πρὸ τοῦ εἰσδύναι τῷ ἰδίῳ κελλίῳ τὸν λαοῦ μάλιστα προεστάναι λαχόντα, τοῖς ἐπερωτῶσί τι τῶν ἀναγκαίων ἀποκρίνασθαι μεμετρημένως· τὸ δὲ λοιπὸν τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτὸς διέρχεσθαι, καθάπερ ἤδη προείρηται. ὠφέλιμον γὰρ τῷ ἀσκητῇ εἴσω καθέζεσθαι· κατὰ δὲ τὴν τρίτην ὥραν ἢ ἕκτην, ἔξεστιν αὐτῷ μετὰ τοὺς πρώτους ἀγῶνας ἅμα πᾶσι προσβάλλειν τῇ ἐκκλησίᾳ ἕνεκεν ἀκριβείας καὶ παραφυλακῆς τῶν ἐπισκοπουμένων παρ' αὐτοῦ τύπων καὶ ψαλμῳδιῶν καὶ τῆς λοιπῆς καταστάσεως. σιωπῇ δὲ ὅμως καὶ τοῦτο γινέσθω καὶ φυλακῇ τῶν αἰσθήσεων· πέφυκε γὰρ τὰ διὰ τούτων τοῖς λογισμοῖς ἐντυπούμενα δίκην βιβλίου καιρὸν εὑρόντα, ἀναγκάζειν τοὺς ἀγωνιζομένους ἐκμελετᾶν καὶ μετέρχεσθαι, ὅπερ ἐστὶν ἐπισφαλὲς καὶ ὀλέθριον.

3. ἀεὶ καὶ ὡσαύτως V ‖ 5. θλίψει C ‖ 6. ἀπέλαυες V ‖ 7. μὲν om. B ‖ 9. καὶ om. MM ‖ δὲ om. M ‖ P² ajoute après ἔστω les mots δίκαιος γάρ φησιν ἐν πρωτολόγῳ ἑαυτοῦ κατήγορος. Une main postérieure a indiqué par un pointillé que ces mots devaient être supprimés ‖ 11. παρεχέσθω τοὺς πάντας VRMCP¹P². L'expression παρεχέσθω τοῖς πᾶσι fournie par B semble préférable, car elle marque mieux l'antithèse ‖ 12. ἐπιτετηρημένως R ‖ 13. καὶ κατὰ B ‖ ἐπιβλέπειν VB : ἐπιβλέπων MRC ‖ 14. καὶ λόγου en surcharge dans V et dans P² ‖ 15. προσφόρω V ‖ 19. λαὸν VC ‖ ἐπερωτῶσι τί VR ‖ 22. κατὰ δὲ τρίτην C ‖ 25. ψαλμῳδῶν M ‖ 27. Le texte s'arrête dans C à δίκην, par suite de la disparition d'un ou de plusieurs feuillets.

VIES ET RÉCITS D'ANACHORÈTES

(IVe-VIIe SIÈCLES)

I. — ANALYSE DU MS. GREC DE PARIS 1596

PAR

F. NAU

II. — TEXTES GRECS INÉDITS

EXTRAITS DU MÊME MS. ET PUBLIÉS

PAR

LÉON CLUGNET

INTRODUCTION

Les anecdotes relatives aux anachorètes et les paroles édifiantes de ceux-ci furent en grande faveur du IVe au VIIe siècle et fournirent matière en particulier aux *Apophthegmata Patrum*, à l'*Historia monachorum*, à l'*Histoire Lausiaque*, et au *Pratum spirituale* de Moschus. M. Preuschen vient de publier une édition critique du texte grec de l'*Historia monachorum* (1). Dom Cuthbert Butler termine le dépouillement des mss. de l'*Histoire Lausiaque* (2), mais il n'existe pas encore d'édition critique du *Pratum spirituale* (3), ni même d'édition complète

(1) *Palladius und Rufinus*, Giessen, 1897.

(2) Cf. *The Lausiac History of Palladius*, Cambridge, 1898.

(3) Cf. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, pars tertia. Migne réédite l'édition de Fronto Ducaeus (Paris, 1624) avec les additions de Cotelier, *Ecclesiae Graecae monumenta*, II, 311-456.

des *Apophthegmata* (1). Il est bien certain cependant qu'avant le dépouillement de tous les manuscrits de Moschus par exemple, on ne pourra pas affirmer que l'on possède tous ses récits, ni même que tous les récits imprimés aujourd'hui sous son nom lui appartiennent. Il nous semble que bien d'autres auteurs se sont exercés dans le même genre littéraire — M. Clugnet a fait connaître les récits de Daniel de Scété (2) et nous avons publié ceux de deux moines Anastase (3) — et que leurs récits ont pu passer dans les ouvrages plus célèbres de Pallade et de Moschus. On ne pourra lever tous les doutes à ce sujet qu'après la publication complète de tous les récits du même genre et l'étude de tous les manuscrits qui les contiennent.

Nous apportons une première contribution à ce travail en analysant le ms. grec de Paris n° 1596, du XI^e^ siècle, qui contient à la fois des extraits de l'*Histoire Lausiaque*, de l'*Historia monachorum*, des *Apophthegmata*, du *Pratum spirituale*, des récits des deux moines Anastase et de Daniel de Scété.

Nous nous bornerons ici à faire remarquer que ce ms. compile des chapitres de Moschus en trois endroits différents (4), lui ajoute au moins trois récits nouveaux (5), et donne une autre édition (6) de son histoire de Jean tribun d'Alexandrie (Moschus, chap. LXXIII). Certain récit (p. 503-508) met en scène un auteur, différent sans doute de Pallade et de Moschus, qui s'exerçait cependant dans le même genre qu'eux; enfin nous apprenons (p. 650-652) qu'au moins dans certains monastères et à certaine époque on avait coutume de mettre par écrit les visions et les prédictions des vieillards.

(1) Cotelier a publié une série d'*Apophthegmata* rangés par ordre alphabétique dans *Ecclesiae graecae monumenta*, I, 338-712; réimprimés par Migne, *P. G.*, t. LXV.

(2) Paris, 1901.

(3) *Les récits inédits du moine Anastase*, traduction française, Paris, 1902. Le texte grec paraît à Rome dans l'*Oriens christianus*. Cf. juillet 1902, pp. 58-89.

(4) Pp. 355-360 et 367; pp. 483-503; pp. 567-582. On pourra se demander si l'auteur a puisé à trois reprises dans un unique manuscrit de Moschus ou s'il a puisé à deux ou trois sources différentes réunies par ailleurs sous le nom de Moschus.

(5) Pp. 511-515, 520-521, 552-553. Le premier, qui mentionne *le sophiste Sophronios*, a la forme des récits de Moschus; les deux autres, consacrés à Marcellos et Amos, complètent les chapitres CLII et CXIX du *Pratum spirituale*.

(6) Pp. 546-547.

Plusieurs des récits que nous analysons sont mentionnés dans les catalogues de Munich ou du Sinaï, notre analyse aura l'avantage de montrer qu'ils figurent dans les collections d'Apophthegmata et qu'il n'est donc pas nécessaire d'aller à Munich ou au Sinaï pour les trouver; ils existent dans de nombreux manuscrits de Paris et de Londres.

Enfin M. Clugnet publiera le texte des anecdotes les plus intéressantes et contribuera ainsi à compléter les publications de Cotelier réimprimées par Migne.

F. Nau.

I

ANALYSE DU MANUSCRIT GREC DE PARIS 1596

Ce manuscrit, de 30/21 cm., est du xi[e] siècle ; il est écrit sur parchemin et paginé de 49 à 742. Les pages 49-62 se trouvent entre les pages 190-191. De plus nous avons reconnu qu'il faut lire la fin dans l'ordre suivant : p. 446 puis 481-496; 447-480; 499-510; 497-498; 511 etc.

Pp. 49-216. *Histoire lausiaque* suivie de l'*Historia monachorum*. M. Preuschen a analysé cette partie. Cf. *Palladius und Rufinus*, Giessen, 1897, pp. 144-145.

Pp. 216-310. Ῥήματα ἁγίων πατέρων. Ce sont des extraits des Apophthegmes alphabétiques édités par Cotelier et reproduits par Migne, *P. G.*, t. LXV, col. 76 etc.

L'ordre est le même; il n'y a pas d'additions, mais on trouve de nombreuses omissions.

Pp. 310-355. On trouve quelques extraits des *Apophthegmata* en chapitres.

1° Pp. 310-315. Περὶ ἀναχωρητῶν ἁγίων. Les traductions copte, latine et syriaque des anecdotes de ce chapitre ont été publiées, ainsi que le texte grec et la version copte de la Vie d'Onuphrius qui n'est en partie qu'un remaniement de ce même chapitre. Nous nous proposons d'en publier le texte grec et de montrer

que saint Jérôme y fait allusion dans la Vie de saint Paul de Thèbes.

2° Pp. 315-321. Ὅτι δεῖ τὴν ἡσυχίαν καὶ τὴν κατάνυξιν πάσῃ σπουδῇ μεταδιώκειν.

3° Pp. 321-331. Διηγήματα διάφορα πρὸς ἀσφάλειαν τῶν ἐκ τῆς πορνείας ἐπανισταμένων πολέμων.

4° Pp. 331-346. Διηγήματα διάφορα πρὸς ὑπομονὴν καὶ καρτερίαν ἡμᾶς ἀλείφοντα.

5° Pp. 346-347. Ὅτι φυλάττεσθαι χρὴ τὸ μηδένα κρίνειν.

6° pp. 347-349. Περὶ τοῦ μὴ δεῖν πρὸς ἐπίδειξίν τι ποιεῖν καὶ πλεονεξίας ἀποστρέφεσθαι.

7° Pp. 349-352. Ἀποφθέγματα τῶν ἐν ἀσκήσει γηρασάντων ἐν ἐπιτομῇ τὴν εἰς ἄκρον αὐτῶν ἀρετὴν δηλοῦντα.

8° Pp. 353-355. Περὶ τοῦ ταξεώτου τοῦ ἐν Καρθαγένῃ τῆς Ἀφρικῆς. Fait partie des récits du moine Anastase que nous avons publiés et traduits. Cf. *Oriens Christianus*, juillet 1902, pp. 83-87, et *Les récits inédits du moine Anastase*, Paris, 1902, pp. 40-44.

Pp. 355-374. Διηγήματα ἁγίων γερόντων. On trouve d'abord les chapitres 19, 31, 34, 45, 59, 76 du *Pré spirituel* de Moschus, puis des histoires qui se trouvent dans bien des manuscrits d'*Apophthegmata* en chapitres. Par exemple : une sœur quitte son monastère à Thessalonique et pèche durant un certain temps. Elle retourne à son couvent et meurt en arrivant à la porte. Elle n'en est pas moins sauvée parce qu'elle a eu le désir de faire pénitence (p. 360). Une femme d'Alexandrie se lamente parce que depuis trois ans Dieu n'a envoyé de maladie ni à elle ni à ses enfants (p. 361). Un ταξεώτης de Tyr raconte qu'un chef de voleurs s'introduisit dans un monastère de femmes aux portes d'Antioche pour y voler. L'eau dans laquelle il se lava les mains guérit un paralytique. Il se convertit à la vue du miracle qu'il avait fait (p. 361). Un Σχολαστικός d'Alexandrie s'attache à un moine qui avait pris une femme et finit par le convertir (p. 363). Un μεγιστριανός se défigure pour ne plus faire tomber en tentation la femme de son ami (p. 365). — Vient alors le chapitre 201 de Moschus (p. 367). — Une veuve de Constantinople demande à Dieu de l'affliger pour que son corps ne la sollicite plus autant à prendre un second mari (p. 368). — Un anachorète donne son plus beau κολόβιον à un mendiant qui le porte à une courtisane, Dieu lui tient cependant compte de son

aumône (p. 369). Un scholastique d'Ascalon fait de sa maison une hôtellerie où il reçoit les moines, il secourt les monastères. Dieu lui envoie deux fois de l'argent de manière mystérieuse, il y a aussi multiplication d'huile dans son cellier (p. 370).

Pp. 374-380. Μετάνοια τῆς μακαρίας Ταϊσίας τῆς πόρνης. Nous publions ce texte dans les *Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 2e partie, pp. 51-114, avec deux autres textes grecs, trois versions latines, dont deux inédites, la traduction de la version syriaque etc.

Pp. 381-397. Les récits utiles à l'âme du très humble moine Anastase (le Sinaïte) que nous publions aussi dans l'*Oriens christianus*.

Pp. 397-400. Γρηγορίου πάπα Ῥώμης. C'est un extrait des dialogues, IV, ch. 51-54. Migne, *P. L.* t. LXXVII, col. 412-416.

Pp. 400-404. Βίος σύντομος Εὐφροσύνου μαγείρου.

Pp. 404-416 puis 491-493, on trouve un mélange d'anecdotes extraites des *Apophthegmata Patrum* et d'autres de dates plus récentes. Nous avons résumé ou publié quelques-unes de ces anecdotes. Cf. *Les récits inédits du moine Anastase*, Paris, 1902, pp. 45-48 et 60-63. On trouve encore Περὶ τοῦ καταπλακέντος μοναχοῦ εἰς τὴν κόρην (415-418). C'est l'histoire d'un séculier nommé Ἀντίοχος qui entra dans un monastère. Il devint apocrisiaire (procureur) et passait chez un diacre de ses amis, nommé Πιστός, lorsqu'il allait à Alexandrie pour les affaires du couvent. Ce diacre avait une fille qui pécha avec le lecteur Alexandre et accusa ensuite Antiochus. Mais l'enfant qu'elle eut déclara, à l'âge de quarante jours, que son père était Alexandre (cf. Moschus. ch. CXIV). — P. 419. Πρόλογος τῆς Βίβλου τῶν γερόντων ὁ λεγόμενος παράδεισος. Πολιτείας ἀρίστης. Ceci n'a pas trait au *Paradisus Patrum* de Pallade, car on trouve seulement :

1° Un récit de Cassien : Moyse racontait de Sérapion : Quand j'étais jeune et que je demeurais avec l'abbé Théonas etc.

2° Un anachorète qui demeurait sur la montagne dans la région d'Antinoou fut poussé par le démon à aller faire lui-même ses achats. Il rencontra une femme et pécha sur le bord du fleuve. Il fit pénitence et fut pardonné (p. 419).

3° Μήλιος demeurait avec deux disciples dans les montagnes de la Perse. Les fils du roi en allant à la chasse le trouvent et se demandent s'il est un homme ou un esprit (p. 421).

1° Julien et son disciple Zacharie au Sinaï (p. 423).

5° Viennent les récits sur le Juif, sur saint Thomas et Jean le scholastique, que nous avons résumés à la suite des *Récits d'Anastase*, pages 60-62.

6° Un vieillard apprit en deux ans à son εἰκήτης le grec et le psautier, puis il le tonsura et alla au désert; il y éleva deux lionceaux qui l'enterrèrent au bout de vingt-cinq ans. Son disciple Jean, parti à sa recherche, trouva les deux lions qui l'enterrèrent aussi au bout de 22 nouvelles années (p. 427). Un vieillard en Syrie nourrissait les passants...: (p. 429).

7° Un vieillard convertit un prêtre manichéen qui demeurait non loin de lui dans le désert (p. 429).

8° Histoire de Païsia. Elle n'est pas nommée dans ce manuscrit. Cf. Migne, *P. G.*, t. LXV, col. 203. Nous avons reproduit cette histoire d'après plusieurs mss. avant l'histoire de sainte Thaïs, *Annales du musée Guimet*, t. XXX, 2e partie, pp. 80-83.

9° Paemen prédit à Timothée la conversion d'une courtisane qui faisait de nombreuses aumônes (p. 433).

10° Deux frères vont dans un monastère : l'un était ascète, l'autre obéissait beaucoup (p. 434).

11° Un autre abandonne ses trois enfants et va dans un monastère (p. 435).

12° Νίκων, père du Sinaï, fut accusé par la fille d'un habitant de Pharan de l'avoir rendue enceinte. Il demanda à faire pénitence sans chercher à se justifier. Au bout de trois ans le véritable père fut saisi du démon et confessa sa faute (p. 437). C'est à peu près la trame de l'histoire de sainte Marine.

13° Nicétas raconte que deux frères se font moines et prennent la résolution d'être toujours d'accord. Un oiseau, qui parut à l'un être une colombe et à l'autre une corneille, vint les mettre aux prises (p. 437).

14° Récit sur l'abbé Longin (p. 438).

15° Περὶ νηστείας τετράδος καὶ παρασκευῆς. Il s'agit du jeûne du mercredi et du vendredi durant toute l'année et non du jeûne de la semaine sainte comme nous l'avons avancé dans *Les récits inédits du moine Anastase*, Paris, 1902, p. 62.

16° Paul le simple, disciple d'Antoine, voyait les âmes comme nous voyons les visages (p. 439). Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 795.

17° Viennent les n^{os} 12 et 15 de Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 994 et 995 (p. 412-446).

18° Longin guérit une femme d'un cancer (p. 446). Ce récit se termine page 481, à cause d'une transposition de feuillets déjà signalée. Viennent ensuite trois récits sur Μήλης et sur deux anachorètes.

Pp. 483-679. Βίβλος τῶν ἁγίων γερόντων, ὁ λεγόμενος Λειμών.

On trouve dans cette compilation qui va jusqu'à la fin du manuscrit : I, des extraits du *Pré spirituel* de Moschus (1) (pp. 483-503); II, des anecdotes analogues puisées à diverses sources (pp. 504-560); III, une courte citation d'un écrit de saint Dorothée (pp. 560-567) suivie de nouveaux extraits du *Pré spirituel* (pp. 567-582); IV, de nouveaux récits analogues à ceux de Moschus, mais puisés à diverses sources (pp. 582-679).

I. On trouve les chapitres suivants de Moschus : 1 (p. 483); 2; 3; 4 (p. 485); 10; 11; 14 (p. 487); 16; 17. (Περὶ μεγάλου γέροντος est devenu dans le latin : Vita Magni senis); 18; 21 (p. 489); 26; 27; 28; 29 (p. 492); 30; 32; 36; 37 (p. 496) (la fin du chapitre 37 se trouve page 447); 39 (p. 448); 43; 47 (p. 450); 48; 49; 57 (p. 452); 69; 70; 72 (p. 454); 77; 78; 79 (p. 459); 83; 84; 87; 88 (p. 462); 89; 90; 91; 92 (p. 465) (ce manuscrit porte partout George au lieu de Grégoire. Il en est de même dans les deux chapitres suivants); 93; 94 (p. 467); 99 (Ἄνθος au lieu d'Antonius); 100; 101 (Παῦλος au lieu de Pardos); 105 (p. 469); 118; 119 (p. 471); 121 (le manuscrit porte encore George au lieu de Grégoire); 123; 124; 127 (2); 130 (p. 476) (ce manuscrit porte Θαλάσσιος au lieu d'Athanase); 136; 150; 154 (p. 478); 158; 165 (p. 480) (la fin du chapitre 165 est à la page 499); 166 (p. 499) (Σάβας au lieu de Sabbatius); 173 (p. 500); 174; 176; 179 (p. 503).

II. Nous indiquons les principales anecdotes : Récit de Joseph de Péluse. Histoire de Paul ἐν Θηβαΐδι φιλόπονος ὃς ἠκολούθει τῇ ἁγίᾳ ἐκκλησίᾳ ἡμέρας καὶ νυκτός (pp. 505-508); il habite seul, puis dans un monastère durant sept ans, enfin dans une cellule qui

(1) Moschus n'est nommé nulle part dans ce manuscrit.

(2) Ἦν τις ἡγούμενος ἐν τῷ ἁγίῳ ὄρει Σινᾶ, ὀνόματι Γεώργιος ὁ Ἀρσιλαΐτης, μέγας πάν καὶ ἀσκητής... ὄντος ἐν τῷ κελλίῳ αὐτοῦ... πρὸς τὸν ἐπίσκοπον Φαῤῥὰν τὸν ἀββᾶν Φώτιον.. καὶ τὸν ἀββᾶν Παυσίτην τὸν Ῥωμαῖον. Georges l'Arsélaïte ne fut pas hégoumène Cf. *Les récits d'Anastase*, Paris, 1902, p. 16.

dépendait de ce monastère (1) durant sept autres années, après quoi il peut se diriger seul. La fin de ce récit est très remarquable parce que l'auteur se met en scène (2). Il s'ensuit donc que Pallade et Moschus ne sont pas seuls à avoir écrit des récits sur les solitaires égyptiens, puisque nous trouvons ici un récit analogue écrit aussi par un voyageur et qui ne figure pas dans les collections attribuées à Pallade et à Moschus.

Histoire de la multiplication de nourriture faite par l'abbé Théodose chez l'abbé Marcien. C'est une rédaction différente du fait raconté dans Usener, *Der heilige Theodosios*, Leipzig, 1890, pp. 73-77.

Une veuve d'Apamée, recherchée par un marchand nommé Siméon, lui demande comme preuve d'amour de se laisser enfermer sans manger jusqu'à ce qu'elle aille le délivrer. Il accepte, pensant que l'épreuve ne serait pas longue; mais elle le laisse quatre jours, après quoi elle le fait porter à demi mort dans sa chambre où elle avait préparé un lit et une table. Siméon court à la table et elle fait mine de lui reprocher d'aimer la table plus qu'elle; enfin elle le décide à entrer dans un monastère de reclus qui était à Apamée. On trouve ensuite la finale :

Ταῦτα δὲ πάντα ὁ ἁββᾶς Συμεὼν ἐξηγήσατο, καὶ πάντες ἐδοξάσαμεν τὸν θεὸν καὶ σώτερα ἡμῶν (pp. 509-510 et 497).

Un moine nommé Jean, du monastère τῶν Ἰουστινιανοῦ d'Antioche, alla visiter les Saints Lieux; il manqua d'argent et, sur l'ordre du Christ, alla emprunter une pièce d'or à Étienne, prêtre et économe τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως; il fit un reçu dont l'auteur donne le texte; il annonçait dans ce reçu que le Christ rendrait

(1) Ἔχουσι γὰρ τὰ κοινόβια τῆς Θεβαΐδος μικρὰ ἀναχωρητικὰ κελλία, ἵνα ὅταν γηράσωσί τινες τῇ ἀσκήσει, ἐν αὐτοῖς τὰς πέντε ἡμέρας τῆς ἑβδομάδος, τῷ δὲ σαββάτῳ καὶ τῇ κυριακῇ, εἰσέρχονται εἰς τὸ κοινόβιον μετὰ τῶν ἀδελφῶν. *Ibidem.*

(2) Nous citons une partie de la fin de ce récit : Μείναντος δὲ αὐτοῦ ἐν τῇ ἐρήμῳ τῆς Σκήτεως, συνέβη ἐμὲ καὶ ἄλλους τρεῖς τῶν πατέρων παραβαλεῖν αὐτῷ, ἐν οἷς ἦν ὁ ἁββᾶς μου πρεσβύτερος, ἀνὴρ οὔτε ἄρτον, οὔτε χύτραν, οὔτε ἄλλο τι πρὸς τὴν τοῦ σώματος εἶχε χρείαν, ἀλλ' ὡς ἔπεισεν ἡμᾶς ὁ γείτων αὐτοῦ, πρὸς αὐτὸν γὰρ ἐποιήσαμεν τὴν νύκταν ἐκείνην ἐκ τοῦ κόπου τῆς ὁδοῦ, ὅτι ὁ ἁββᾶς Παῦλος ὅπου ἀπήρχετο, οὐδὲν εἶχε τοῦ κόσμου τούτου, οὔτε ἐργόχειρον ἐκράτει, οὔτε βιβλίον, οὔτε τινὸς ἐγεύετο τὰς πέντε ἡμέρας (p. 508) ἦν δὲ καὶ μέγας τῷ σώματι. Εἴπομεν δὲ τῷ ἀδελφῷ· σὺ οὖν βάσταζον ἐκ τοῦ κελλίου σου διὰ τὴν ἀγάπην ὧν χρείαν ἔχομεν, ἵνα εὕρωμεν μεταλαβεῖν πρὸς τὸν καλόγηρον. Ἐβάσταξεν οὖν τὰς χρείας, καὶ ἦλθε μεθ' ἡμῶν πρὸς αὐτόν. Ἔλεγε δὲ ἡμῖν· ὅτι οὔτε ὕδωρ ἔσχε ποτὲ ἐν τῷ κελλίῳ αὐτοῦ.

l'argent, ce qui arriva (pp. 497-498). Nous publions ce récit dans l'*Oriens christianus*.

Un père racontait qu'il y avait à Alexandrie une jeune fille très belle, aimée d'un amour satanique par un jeune homme de la même ville. Elle lui demanda : « Qu'aimes-tu en moi? » Il répondit : « Tes yeux, » et elle dit : « Puisque tu les aimes, je vais te les donner. » Elle prit une épingle (κερκίδιον), s'arracha les yeux et les mit devant lui. Il se fit moine et fut sauvé (pp. 498 et 511).

L'histoire suivante (pp. 511-515) débute comme plusieurs récits de Moschus : « Le sophiste Sophronios et moi rencontrâmes à Alexandrie... » Elle ressemble au chap. LXIX de Moschus qui débute de manière analogue. La différence est cependant très grande et d'ailleurs ce chapitre LXIX figure plus haut (p. 452). Nous analysons donc longuement la présente histoire qui semble compléter les éditions de Moschus :

Παρεβάλομεν ἐγὼ καὶ ὁ σοφιστὴς Σωφρόνιος ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῷ ἁδῷ Παύλῳ ἔχοντι μοναστήριον εἰς τὸ Λιθαζόμενον, καὶ ὠφεληθέντες παρ' αὐτοῦ πάνυ, λέγομεν αὐτῷ· Εἰπὲ ἡμῖν, πάτερ, πῶς γέγονας μοναχός.

Il leur raconte qu'au temps où il était dans le monde, il aimait beaucoup les moines ; un jour que sa fille unique était malade et abandonnée des médecins, il demande de faire venir le gardien de la croix pour faire l'expiation. Il rencontre l'abbé Zacchée (Ζακχαῖος) (1) et lui apprend son malheur : τέκνον μονογενὲς ἔχω καὶ ἀποθνήσκει, καὶ πορεύομαι πρὸς τὸν σταυροφύλακα, ὅπως ἐλθὼν ποιήσῃ ἱλασμὸν ἐπάνω αὐτῆς, ἵνα τάχιον παραδῶ, οὐ γὰρ φέρομεν ὁρᾶν αὐτὴν κινδυνεύουσαν.

Zacchée va voir la malade, la guérit, et dit aux parents de ne pas la marier à un homme mais de la consacrer à Dieu. La mère retarde autant que possible l'entrée de sa fille au couvent ; enfin elle déclare, lorsque celle-ci eut quatorze ans, qu'elle veut la marier. Il s'ensuit des disputes et même des batailles dans le ménage, l'affaire est portée devant le syncelle et le gardien de la croix qui s'en remettent à la volonté de la jeune fille. Celle-ci, poussée par sa mère, répond qu'elle veut se marier, ce qui arriva.

Cependant le gardien de la croix dit au père de ne pas se

(1) Cf. Moschus, ch. CXXXI.

désespérer, mais de mettre dans un couvent une autre jeune fille en place de la sienne. Il achète donc pour vingt pièces d'argent (νομίσματα) une enfant de onze ans, la conduit à la mère Προκοπία; il promet de lui donner la nourriture et l'habit et de lui laisser par testament quatre-vingts pièces d'argent.

Il marie ensuite sa fille et, après avoir accompli le huitième jour de la noce, il rêve qu'il va à *Émèse* avec un homme superbement vêtu. Ce songe, qui est très long, lui fait regretter le mariage de sa fille, et sa femme, qui a rêvé aussi de son côté, ne le regrette pas moins. La mère reste avec sa fille, mais le père veut, en expiation, se faire moine. Il va trouver l'abbé *Zacchée* qui ne veut pas le recevoir. Il va alors au monastère de saint *Euthymios* et raconte à l'abbé *Paul*, le vertueux, tout ce qui lui était arrivé. Celui-ci lui reproche d'avoir substitué une autre enfant à la sienne, lui cite les exemples d'Abraham, de Jephté et de Jacob, et lui dit d'aller pleurer ses péchés.

Τότε στραφεὶς ἐν τῷ οἴκῳ μου, μετὰ τρεῖς ἡμέρας, εὗρον μοναχοὺς ἀπιόντας εἰς τὸ ὄρος τὸ Σινᾶ καὶ συνώδευσα αὐτοῖς, καὶ γέγονα χάριτι Χριστοῦ μοναχὸς, καὶ ἰδοὺ ἔχω $\overline{\lambda\beta}$ ἔτη, νύκταν καὶ ἡμέραν παρακαλῶν τὸν θεὸν, εἴ πως συγχωρήσει μοι τὰς πολλάς μου ἁμαρτίας.

Ταῦτα ἀκούσαντες ἡμεῖς, ἐδοξάσαμεν τὸν θεόν. Ἐγράψαμεν δὲ αὐτὰ πρὸς τὴν τῶν ἐντυγχανόντων ὠφέλειαν.

Le démon tourmente Étienne prêtre de la laure τῶν κελλίων (pp. 519-520).

L'histoire suivante (pp. 520-521) complète le récit de Moschus relatif à Marcellos (cf. Moschus, ch. CLII). Nous la publions donc en entier.

Διηγήσατο ἡμῖν ὁ ἀββᾶς Θεωνᾶς περὶ τοῦ ἀββᾶ Μαρκέλλου, ὅτι ἦν ἡσυχάζων ὁ ἀββᾶς Μάρκελλος πλησίον κώμης μεγάλης ἐν τοῖς μέρεσι τοῦ Λιβάνου ἐν σπηλαίῳ, ὑπὸ τὴν πόδοσιν τοῦ ὄρους. Ἦν δὲ ὁ ἀββᾶς Μάρκελλος πάνυ πραὺς καὶ εὐλαβὴς καὶ σώφρων. Πόλλην δὲ πίστιν εἶχον οἱ ἄνδρες τῆς κώμης εἰς αὐτὸν, ὥστε πολλοὺς προστρέχειν καὶ διδάσχεσθαι ὑπ' αὐτοῦ. Ποιήσας οὖν ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ ἔτη ἑπτὰ πολλοὺς πειρασμοὺς ὑπέστη ὁ γέρων ἐκ τῶν δαιμόνων ὡς μοι τεθάρρηκε, θέλοντες αὐτὸν ἐξῶσαι ἐκ τοῦ κελλίου καὶ ἐμποδίσαι

τῆς ἡσυχίας, καὶ οὐκ ἴσχυσαν, αὐτὸς γὰρ πάντα πειρασμὸν αὐτῷ ὑπὸ τῶν δαιμόνων ὑπεισερχόμενον ῥάως ὑπέφερεν. Ἔσχατον δὲ μετασχηματισθεὶς ὁ δαίμων δῆθεν ὡς εἰς τὸν γέροντα, ἤρξατο ἁπαντᾶν τὰς γυναῖκας τῶν ἐν τῇ κώμῃ οἰκούντων ἑσπέρας καὶ πρωΐ, ζητῶν συγγένεσθαι αὐταῖς, καὶ ὁμιλῶν αὐταῖς ὁμιλίας ἀπρεπεῖς· πείθων αὐτὰς ὅτι οὐκ ἔστι τὸ λαθραίως πορνεῦσαι ἁμαρτία.

Ταῦτα οὖν ὁ δαίμων, οὐκ ἅπαξ, οὐ δίς, ἀλλὰ καὶ πλειστάκις ποιῶν, οὐκ ἐπαύετο, ὅπουδαν ἑῶρα γυναῖκα καταμόνας, μετασχηματιζόμενος ὁ δαίμων ὁμίλει αὐταῖς. Αἱ δὲ γυναῖκες ἀπελθοῦσαι, τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν ἀπήγγειλαν, καὶ διεφημίσθη ὁ λόγος ἐν τῇ κώμῃ, καὶ συνηθροίσθησαν οἱ τῆς κώμης ἐν τῷ κυριακῷ, καὶ προσκαλεσάμενος ὁ περιοδευτὴς τὰς γυναῖκας, ἠρώτα μαθεῖν τὴν ἀλήθειαν. Αἱ δὲ γυναῖκες πλείους τῶν εἴκοσι ὑπῆρχον, αἵτινες διεβεβαιοῦντο λέγουσαι (p. 521) οὐκ ἅπαξ οὐδὲ δίς, ἀλλὰ καὶ πλειστάκις ἐβιάσατο ἡμᾶς, πρὸς τὸ συγγένεσθαι μεθ' ἡμῶν. Ταῦτα ἀκούσας ὁ περιοδευτὴς σὺν τῷ κλήρῳ, ἀπέστειλε νεανίσκους πρὸς τὸ κακιγκάκως (*sic*) ἐκδιῶξαι τὸν γέροντα. Ἀπελθόντες δὲ οἱ νεανίσκοι, ἔτυψαν τὸν γέροντα ῥοπάλοις καὶ ἀνέσπασαν τὰς τρίχας τοῦ πώγωνος αὐτοῦ, καὶ σύραντες αὐτὸν, ἐξέβαλον τοῦ σπηλαίου, καὶ τύψαντες αὐτὸν, κατέλιπον μέσον τῆς ὁδοῦ ἡμιθανῆ.

Παρερχόμενοι δέ τινες τῶν ἀπὸ τῆς Βηρυτοῦ εὗρον τὸν γέροντα ἐῤῥιμμένον καὶ τὸ αἷμα ἐκ τῶν πληγῶν περιῤῥέοντα. Παρεκάλεσε δὲ αὐτοὺς ὁ γέρων ὅπως βαστάσαντες αὐτὸν ἀπενέγκωσιν ἐν τῷ σπηλαίῳ. Οἱ δὲ ἄνδρες βαστάσαντες αὐτὸν ἀπήνεγκαν. Οἱ δὲ τῆς κώμης ἄνδρες μαθόντες, ὅτι ἐν τῷ σπηλαίῳ ὑπάρχει, ἐλθόντες ὕβριζον καὶ ἐλοιδόρουν καὶ ὠνείδιζον αὐτόν. Ἐγὼ δὲ ποιήσας ἐν τῷ σπηλαίῳ μῆνας δεκαοκτὼ, ὑπὸ πάντων χλευαζόμενος καὶ ὑβριζόμενος, ηὐχαρίστουν τῷ θεῷ.

Καὶ μετὰ ταῦτα ἀπεκαλύφθη τῷ περιοδευτῇ δι' ὀνείρων τὰ τοῦ γέροντος. Ἤρξαντο δὲ οἱ νεανίσκοι καὶ αἱ γυναῖκες δαιμονίζεσθαι καὶ ἀφρίζειν. Καὶ γνῶντες οἱ τῆς κώμης, ἐξῆλθον σὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις πρὸς τὸ εὐλογηθῆναι αὐτοὺς παρ' ἐμοῦ. Ἐγὼ δὲ ἀποδράσας ἀπ' αὐτῶν, ἐλθὼν κατώκησα ἐν τῷ ὄρει τῆς Νιτρίας. Καὶ ἔλεγέ μοι ὁ γέρων· Ἀββᾶ Θεωνᾶ, εἰ βούλει ἀνενόχλητος παρελθεῖν τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς σου, καὶ μὴ εὑρεῖν τοὺς δαίμονας πρόφασιν κατὰ σοῦ, μὴ οἰκήσῃς πλησίον πόλεως ἢ κώμης.

Il y avait un stylite remarquable εἰς τὰ μέρη τῆς Ἀσίας. Les frères l'obligent à aller à *Constantinople* trouver l'empereur, pour l'utilité du monastère situé au bas (de sa colonne). Il se rend εἰς τὸ ξενοδοχεῖον τοῦ ὀρφανοτροφείου — c'était l'hiver et il y avait un grand feu. — Des moines hérétiques qui se chauffent s'entretiennent de leur hérésie. Pour leur montrer qu'il possède la vraie foi, il se met dans le feu et n'est pas brûlé (p. 541).

On allait faire la sainte communion dans un monastère, lorsque les diacres qui portaient les μαφόρια s'aperçoivent qu'il en manque un; ils vont visiter les cellules des frères assemblés dans l'église. Le voleur raconte à son voisin qu'il a caché le μαφόριον dans sa cellule εἰς γαζίτζιν κάτω. Le voisin lui dit : « Va mettre le γαζίτζης dans ma cellule à moi. » Ce qu'il fit. Ce fut donc le voisin qui passa pour voleur, fut battu et fut chassé du monastère. — Au moment de donner la communion, le diacre ne peut pas ouvrir la porte; l'abbé suppose que cela vient de ce qu'il a chassé ce moine du monastère, il le fait appeler et la porte s'ouvre sans difficulté (p. 542).

Un père qui avait douze disciples est tenté par le démon et va chez une femme dans un certain bourg. Il part de grand matin et rentre avant le jour. L'abbé prend patience pendant un certain temps, mais un jour que le père, dans sa précipitation, avait rapporté le μαφόριον de la femme au lieu du sien, l'abbé lui demande d'où vient ce μαφόριον. Le père se jette à ses pieds et fait pénitence. L'abbé avait vu le démon prendre ce père par la main et l'attirer vers le monde, par sa patience il l'avait retenu par l'autre main et l'avait gardé à la vie monacale (pp. 542-543) :

L'histoire suivante (pp. 544-546) peut servir de commentaire aux histoires écrites en langue syriaque d'après lesquelles les moines monophysites trouvaient asile à Constantinople chez les particuliers et même, à une certaine époque, chez la reine Théodora :

Ἔλεγέ τις τῶν πατέρων, ὅτι πρὸ ὀλίγων χρόνων διάγοντός μου ἐν Κωνσταντινουπόλει, γέγονε πρᾶγμα τοιοῦτον· Δημώτης γάρ τις, τὰ μὲν ἄλλα εὐλαβής, τὸ δὲ σχῆμα ὅσον διὰ τῆς κώμης καὶ τοῦ ἐνδύματος ἐπισημαίνων, καὶ τοῦτο ὡς οἶμαι διὰ τοὺς πολιτικοὺς ἄρτους παρεχόμενος. Ἐσχόλαζε δὲ οὗτος ἑσπέρας καὶ ὄρθρου ἐν τῇ ἁγίᾳ τοῦ

θεοῦ ἐκκλησίᾳ, καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς θείοις εὐκτηρίοις, εἶχε δὲ γνῶσιν πρός τινα τῶν πατρικίων καὶ συνεχῶς εἰσήει ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ. Ἦν δὲ ἡ τούτου γυνὴ ἑτερόδοξος, τάχα δὲ καὶ αὐτός, πολλάκις οὖν ἐκείνη ὤχλει τῷ δημώτῃ λέγουσα· Τίνος χάριν οὐ κοινωνεῖς ὧδε μεθ' ἡμῶν ἐν τῷ εὐκτηρίῳ, τῶν μοναχῶν ἐκτελούντων τὴν λειτουργίαν· εἶχον δέ τινας μοναχοὺς αἱρετικοὺς ἐν τῷ οἴκῳ, περὶ ὧν ὁ ἀπόστολος εἴρηκεν ὅτι αἰχμάλωτίζουσι γυναικάρια (1). Ὁ δὲ ἀπεκρίνατο· ὅτι ἐν τῇ ἁγίᾳ τοῦ θεοῦ Ἐκκλησίᾳ μεταλαμβάνω, ὅπου καὶ ἐκ παιδόθεν. Τῆς δὲ λεγούσης μὴ ὀρθῶς φρονεῖν τὴν ἐκκλησίαν διὰ τὴν ἐν Χαλκηδόνι σύνοδον, ἀλλὰ τοῖς Νεστορίου δόγμασι συναπάγεσθαι, ἔλεγεν ἐκεῖνος ὅτι ὅπου ὁ βασιλεὺς καὶ ὁ πατριάρχης, καὶ πᾶς ὁ κόσμος μεταλαμβάνει, κἀγώ.

Elle lui répond que les empereurs se sont aussi trompés et il demande au ciel ce qu'il doit faire. — La première semaine des saints jeûnes il va communier dans le temple de saint Μηνᾶ et, en ouvrant la main, il trouve de la chair et du sang au lieu de pain. Il se demande d'où vient cette chair, surtout un jour de jeûne; il raconte la chose au diacre qui le conduit au patriarche. Celui-ci veut l'ordonner prêtre de saint Μηνᾶ, mais il refuse.

Le même père raconte une autre histoire (pp. 546-547) qui a une seconde édition dans Moschus (chap. LXXIII) où elle est attribuée à Jean, tribun d'Alexandrie, et deux autres éditions dans la Vie de Marcien (Migne, *P. G.*, t. CXIV, *Vie de Marcien*, ch. XVII-XVIII) où elle est attribuée à Marcien lui-même. Dans le ms. grec de Paris n° 1449, qui présente une rédaction un peu différente de la Vie de Marcien, la partie qui correspond au § XVIII est répétée un peu plus loin (cf. fol. 171[r] et 171[v]).

Ὁ αὐτὸς πάτηρ πάλιν διηγήσατο· ὅτι ὄντος μου ἐν Κωνσταντινουπόλει, καὶ τοῦτο γέγονε τὸ παράδοξον, ἔλεγε δὲ ὅτι καὶ αὐταῖς ὄψεσι τὸν ἄνδρα περὶ οὗ μέλλω λέγειν τεθεάμαι. Ἦν τις φιλόχριστος ὀνόματι Χριστοφόρος, στρατευόμενος ἐν τῷ παλατίῳ ἐν τῇ σχολῇ τῶν προτικτόρων, ὃς διὰ πάσης ἡμέρας σχολάζων ἐν τῷ παλατίῳ, μηδενὸς γευόμενος μεχρὶ ἡλίου δύσεως, ἀναχωρῶν δὲ ἐν τῇ ἑσπέρᾳ μετελάμβανεν ἄρτου ξηροῦ καὶ ὀσπρίων βρεκτῶν καὶ ὕδατος, μηδαμῶς τοῖς καρυκευομένοις μεταλαμβάνων σιτίοις. Εἶχε δὲ τὸ ἔνδυμα ἔνδοθεν τρίχινον, καὶ ἔξωθεν διὰ τὸ λαθεῖν τοὺς πολλοὺς ἱμάτια πολύτιμα.

(1) II Tim., III, 6.

Ἀπολύων οὖν τοὺς ὀψικεύοντας αὐτὸν, ἤρχετο πρὸς ἀργυροπράτην συναλλάκτην αὐτοῦ, καὶ ἐλάμβανε παρ' αὐτοῦ τρία ἀποκόμβια, ἓν νομισμάτων καὶ τὰ λοιπὰ σημησίων, καὶ οὕτως μόνος, ἀπιὼν ἐν τοῖς ἐμβόλοις καὶ ἐν ταῖς φυλακαῖς δι' ὅλης τῆς νυκτὸς τοῖς δεομένοις παρεῖχεν. Ἐν οἷς ἐν μιᾷ νυκτὶ ἐλθὼν εἰς καλύβην τινὸς ἀδελφοῦ, ἐξήνεγκε δοῦναι αὐτῷ εὐλογίαν, καὶ ὡς ἔνυξεν αὐτὸν τοῦ ἀναστῆναι καὶ λαβεῖν, ὁ δὲ οὐκ ἀπεκρίνατο. Τοῦ δὲ τοῦτον πάλιν μετὰ κραυγῆς νύξαντος, οὐκ ἦν φωνὴ καὶ οὐκ ἦν ἀκρόασις ἐν αὐτῷ. Τότε ψηλαφήσας καὶ γνοὺς αὐτὸν τελευτήσαντα, ἀπελθὼν ἔν τινι καπηλείῳ τῷ τόπῳ πλησιάζοντι, κρούσας ἤτησε τὸν κάπηλον φῶτα αὐτῷ κομίσαι καὶ κεράμιον ὕδατος καὶ θερμοῦ ἐφ' ὡλοῦσαι τὸν ἀδελφὸν, καὶ δοῦς τῷ καπήλῳ τριμήσιον μετὰ καὶ ἄλλους ὅπως λούσωσι τὸν ἀδελφόν.

Il prépare tout pour l'enterrement, puis demande au mort de lui donner le baiser de paix (τὴν ἐν Χριστῷ ἀγάπην). Celui-ci s'éveille, lui donne le baiser de paix et meurt à nouveau. Le κάπηλος est si effrayé qu'il s'évanouit et reste comme mort jusqu'au matin.

(*A suivre.*)

LA REBAPTISATION DES LATINS

CHEZ LES GRECS

I

1. L'immutabilité de l'orthodoxie. — II. La rebaptisation des hérétiques aux premiers siècles de l'Église. — III. La rebaptisation des Latins depuis Photius jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. — IV. La prédication du moine Auxentios. — V. Le premier patriarcat de Cyrille V. — VI. Un document inédit sur le moine Auxentios.

I. — Un moine de l'hellénisme que la vue d'un froc latin n'effarouchait pas, me disait un jour dans le laisser-aller d'une conversation intime : « Voyez-vous, ἀδελφέ; je n'ai pas de griefs contre l'Occident : je regrette même que nous soyons séparés sur le terrain religieux. Mais, voyons en conscience : sur qui retombe la faute?... Chez nous, la foi chrétienne s'est conservée intacte. C'est des lèvres du Verbe fait chair que nous l'avons reçue. Dès le début du christianisme, nous nous sommes appliqués à n'y point changer un iota. Vous au contraire, vous êtes allés bien loin. La vérité du Christ a été soumise au jugement de vos théologiens scholastiques, et de cette épreuve elle n'est pas sortie indemne. Peu à peu, vous avez renoncé à la tradition chrétienne pour introduire dans vos livres symboliques des nouveautés dangereuses. Il s'en est suivi que, tandis que nous restions inébranlablement attachés au culte de nos vieilles croyances, en d'autres termes, à la religion du ciel, vous vous êtes engagés dans un sentier sans issue pour courir à votre perte. Aujourd'hui vous ne sauriez guère rétablir l'unité de l'Église, si vous ne vous décidez à rebrousser chemin, en un mot, à renoncer aux dogmes récents pour adhérer aux anciennes croyances. »

Cette objurgation du moine en livrée de théologien me revient à la mémoire toutes les fois que dans les milieux orthodoxes la conversation porte sur les dissensions religieuses. Les reproches que le moine grec adressait au latinisme ne révélaient pas chez lui l'état d'âme d'un individu, mais la pensée d'une race entière, mais un préjugé de longue date très couru parmi les adhérents de l'orthodoxie, appartinssent-ils aux classes infimes de la société ou aux échelons les plus élevés de la hiérarchie. Ce préjugé, plus que tout autre grief, met obstacle aux efforts de ceux qui travaillent à l'union des Églises. Les enfants orthodoxes l'ont sucé avec le lait. Ils ne réussissent plus à s'en défaire. Par la force de l'habitude, ils deviennent les esclaves de ces traditions qui se sont cristallisées pour ainsi dire au cœur de l'hellénisme. De nos jours, aussi bien qu'à l'époque de Photius ou du concile de Florence, les Grecs qui se piquent de savoir et de patriotisme affublent les Latins des épithètes d'innovateurs et d'hérétiques.

L'orthodoxie, à les en croire, est l'arche de l'alliance. Les tables de la loi y sont enfermées hermétiquement. L'œil le plus exercé n'y découvre la moindre fêlure, la moindre brisure. Dans le cours des siècles, elle ne s'est point départie de la voie étroite que lui avaient ouverte les synodes œcuméniques. Ces canons des sept conciles ont tout réglé chez elle, à l'instar d'un chronomètre infaillible. L'orthodoxie grecque ne reconnaît point la suprématie romaine : c'est parce que les canons œcuméniques l'ont mise à l'écart. Les Bulgares n'ont pas de droit à l'autonomie religieuse : c'est parce que les canons œcuméniques s'y opposent. Plus encore. Les Bulgares ont tort d'étendre leur influence dans la Thrace, de s'accaparer la Macédoine, et de pousser leurs visées ambitieuses jusqu'aux bords du Bosphore : les canons œcuméniques ont déclaré cela illégal, et on ne peut guère revenir sur ces décisions irréformables. Et que l'on ne s'avise point de croire que nous laissons courir la plume au gré de la fantaisie. Ce que nous disons est consigné en toutes lettres dans telle ou telle brochure que les Grecs éditent à la sourdine pour se justifier devant le tribunal de l'humanité (1). Les mots creux résonnent bien souvent dans

(1) Cf. *Un documento prezioso sul decadimento dell' ortodossia*, Rome, 1900, p. 18-19.

les phrases sonores des *cigales* de l'Attique. Nous empruntons à Homère la jolie épithète.

Le caractère de l'Église orthodoxe est donc l'invariabilité dans la doctrine, l'attachement absolu aux croyances dogmatiques de l'Église primitive (1). Le papisme au contraire, la plus pernicieuse des hérésies, pour adopter l'expression officielle du métropolite Platon (2), n'a eu à cœur que de remanier au vent de ses caprices le dépôt de la révélation chrétienne. Il n'y a pas de crimes que les Latins n'aient commis pour atteindre leur but. Corrupteurs insignes de la tradition, ils ont supprimé, altéré, falsifié, interpolé les documents de l'ancienne littérature chrétienne (3). Pour eux, la foi n'est point un ensemble de vérités immuables : la raison est appelée à juger en dernier ressort dans les doctrines que Jésus a léguées à ses enfants comme venant de son Père : le dogme est soumis à l'évolution du temps et des esprits (4). A mesure que l'humanité progresse au point de vue matériel, le papisme s'efforce d'imprimer un air de modernité aux croyances inébranlablement assises sur les canons des synodes œcuméniques. Cet essai de moderniser le dogme, de l'adapter aux exigences de la société et des temps dans lesquels on vit, n'a réussi qu'à entraîner le papisme dans une route de perdition. Il n'est plus le déposi-

(1) C'est bien de cela que se targuait Marc d'Éphèse au concile de Florence : ἡμεῖς δὲν κηρύττομεν ἰδίαν δόξαν, οὐδέ τι ἐκαινοτομήσαμεν, οὐδὲ ὑπὲρ ἀλλοτρίου τινὸς δόγματος καὶ νόθου ἐνιστάμεθα, ἀλλ' εἰς τὴν ἀκραιφνῆ δόξαν τηροῦμεν ἡμᾶς αὐτοὺς, ἣν παρέλαβε καὶ κατέχει ἡ Ἐκκλησία ἀπ' αὐτοῦ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Χριστοῦ καὶ ἐς δεῦρο. Syropoulos, *Historia concilii florentini*, 1660, p. 304. — Ἐγκύκλιος τῆς μιᾶς ἁγίας καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας πρὸς τοὺς ἀπανταχοῦ ὀρθοδόξους, Constantinople, 1863, p. 12. — Ἡ ὀρθόδοξος ἐκκλησία ἐμμένει ἐν ταῖς θείαις καὶ ἀποστολικαῖς παραδόσεσι καὶ τοῖς θεσμοῖς τῶν ἐννέα πρώτων αἰώνων τοῦ χριστιανισμοῦ. Anthime VII, Ἐγκύκλιος πατριαρχικὴ καὶ συνοδικὴ ἐπιστολὴ etc., Constantinople, 1895, p. 5.

(2) Cf. notre brochure, *La polemica religiosa in Oriente*, Roma, 1898, p. 30.

(3) Photius a été le premier à accuser les Latins d'avoir falsifié les œuvres de S. Augustin et de S. Ambroise : Καὶ πόθεν ἔστι λαβεῖν ἢ δοῦναι πίστιν, τοσοῦτου ῥεύσαντος χρόνου, ὅτι μὴ αὐτῶν κεκακούργηται τὰ συντάγματα. *De Spiritus S. Mystagogia*, Ratisbonne, 1857, p. 72. — Cf. Allatius, *Hottingerus fraudis et impostura manifeste convictus*, Romæ, 1661, p. 308-9. — *De ecclesiæ orientalis et occidentalis perpetua consensione*, Romæ, 1648, col. 886-902. — Sur la loyauté parfaite des polémistes grecs cf. Migne, *P. G.*, t. CLIX, col. 1048. — Hefélé, *Conciliengeschichte*, vol. VI, p. 144; VII, p. 622. — Franzelin, *De Deo trino*, p. 478.

(4) Ces idées ont été développées dans une brochure éditée par l'imprimerie de la *Vérité ecclésiastique :* Σχέσις τῆς Ἐκκλησίας πρὸς τὴν ἐπιστήμην, τὴν πολιτικὴν καὶ τὸν πολιτισμόν, Constantinople, 1900.

taire de la parole vivante de Jésus-Christ; les trésors du Verbe incarné, il les a gaspillés ou vendus à l'encan. Comme un renard, il a dévasté la vigne du Seigneur : sa queue enflammée a incendié les moissons dorées du beau champ de l'Église; sur son parcours, il répand une odeur de cadavre putréfié. Ses appels à la suprématie universelle ressemblent aux hurlements d'un tigre assoiffé de sang.

Ces compliments démodés, que l'on n'est guère étonné de rencontrer à toute page dans les gros volumes de Dosithée de Jérusalem, reviennent joyeusement comme de vieux refrains dans les pamphlets récents des lutteurs de l'orthodoxie. Je sais de bonne source que l'on se plaint au Phanar de notre style aux saillies parfois brusques : l'on voudrait que nous trempions notre plume dans le miel, que nos phrases coulent à l'égal d'un ruisseau limpide, sans tourbillons, sans débordements. Pour ce qui nous concerne, il n'est pas douteux que nous serions heureux de combattre à armes courtoises. Mais le pouvons-nous, lorsque, pour ne citer qu'un exemple, le protosyncelle Chrysostome dans un manuel de polémique orthodoxe s'évertue à salir ce qui fait la force, l'énergie vivante, la jeunesse éternelle du catholicisme, la Papauté?... Sur les brisées de Photius, le nouveau Chrysostome déclare que le Pape est un voleur, un loup qui se délecte dans le sang, un sanglier féroce, le propagateur de la peste romaine : le divin Photius, le tout resplendissant Photius, la trompette d'or battu, s'est servi de sa verge de fer pour châtier l'orgueil de l'ambitieuse papauté (1).

Les Latins jettent un défi à la civilisation et au genre humain tout entier en s'abaissant jusqu'à couvrir de leurs baisers la mule du Pape (2), la mule de ce faux successeur de saint Pierre, dont l'absolutisme a été le point de départ de bien des catastrophes et de malheurs sans nombre. C'est faux, c'est un mensonge éhonté que les Papes aient été investis des pré-

(1) Ὁ Φώτιος... ὕψωσε τὴν αὐθεντικήν του φωνὴν καὶ ἔδειξεν ὅτι... ὁ ἀρχιερεὺς τῆς Ῥώμης ἦτο κλέπτης καὶ ληστής, λύκος αἱμοχαρὴς καὶ μονίος ἅγριος... Τὴν παπικὴν ὀφρὺν εὐαγγελικώτατα ἐν ῥάβδῳ σιδηρᾷ ἐπάταξε καὶ ἐκεραύνωσεν ὁ μέγας ἐκεῖνος νοῦς καὶ ἡ χρυσήλατος σάλπιγξ, ὁ παμφαὴς καὶ φωσφόρος Φώτιος. — Περὶ Ἐκκλησίας, t. Ier, Athènes, 1896, p. 5.

(2) Νὰ θεωρῆται (ἡ Δύσις) οὐχὶ ἀδελφή, ἀλλὰ δούλη ἑνὸς ἁμαρτωλοῦ καὶ τούτου ἀνθρώπου, Πάπα, οὗτινος νὰ προσκυνῇ πρὸς αἶσχος τοῦ πολιτισμοῦ καὶ τῆς ἀνθρωπότητος τῶν ποδῶν του τὸ ὑποπόδιον. — P. 73.

rogatives souveraines de saint Pierre. Le prince des Apôtres n'a jamais occupé le siège de Rome; saint Pierre n'a pas fondé l'Église romaine : il est même douteux qu'il ait jamais mis le pied dans cette ville, où les papes ont proclamé leur suprématie orgueilleuse et satanique (1). Notre Église s'est toujours plu dans un respect sans bornes pour tout ce qui nous vient de nos Pères dans la foi, pour tout ce qui est marqué de l'empreinte vénérable de l'antiquité! Nous avons gardé notre fidélité aux dogmes sanctionnés par les sept conciles, et c'est pour cela que Rome nous tend des embûches, et que nous ne discontinuons pas d'anathématiser les nouveautés romaines. Nous avons toujours refusé d'asservir nos croyances aux caprices d'une mode changeante (2). Les autres Églises ont porté une main sacrilège sur le symbole, sur cet écrin précieux de la véritable doctrine du Christ (3). Nous, au contraire, nous avons garde d'y toucher. Le Verbe de Dieu doit être au couvert des discussions et des errements humains. L'Église romaine outrage la logique, la vérité et le témoignage de la tradition lorsqu'elle se pose en véritable Église, en unique bercail du divin Maître (4). De gaîté de cœur, elle développe le dogme, en reculant de plus en plus ses bornes étroites, en y introduisant des changements et des modifications. Le sentier où elle s'est engagée est large et glissant; mais cette expansion du dogme au delà de ses limites anciennes corrompt les traditions des apôtres, force la vérité à s'exiler du sein de l'Église romaine, et hâte l'effondrement du papisme (5).

(1) Οἱ Πάπαι δὲν δύνανται νὰ ὀνομασθῶσι τοῦ Πέτρου διάδοχοι, διότι ὁ Πέτρος δὲν ἐπεσκόπευσεν ἐν τῇ Ῥώμῃ, διότι ὁ Πέτρος δὲν ἐθεμελίωσε τὴν Ἐκκλησίαν τῆς Ῥώμης, διότι εἶναι ζήτημα καὶ ἔτι δὲν ἀπεδείχθη ἂν μετέβη κἂν εἰς τὴν Ῥώμην ὁ Πέτρος. — P. 81. — Sur ce point, le sans-gêne des théologiens orthodoxes dépasse toutes les bornes. Cf. Церковное преданіе и русская богословская литература, Fribourg, 1898, p. 521-23.

(2) Ἡμεῖς τῇ ἀληθείᾳ σεμνυνόμεθα καὶ ἐπιμένομεν εἰς πᾶν ὅ, τι παρελάβομεν παρὰ τῆς ἀρχαιότητος καὶ τοῦτο ἔχομεν ὡς τὸ ἀσφελέστατον ἐχέγγυον τῆς ἡμετέρας ἀληθείας, ὅτι δὲν μεταβάλλομεν ὡς ἔνδυμα καὶ ὡς συρμὸν τὴν πίστιν. — P. 147.

(3) Οὐδεμία ἄλλη Ἐκκλησία ὅσον ἡ ὀρθόδοξος Ἀνατολικὴ τοσαύτην ἐνδείκνυται εὐλάβειαν καὶ πρὸς πᾶν μὲν ὅ, τι παρὰ τῆς σεβασμίας ἀρχαιότητος παρέλαβε καὶ μετ' αὐτῆς συνέχεται, ἰδιαίτατα ὅμως πρὸς τὸ ἱερὸν τοῦτο τῆς Ὀρθοδοξίας καὶ τοῦ χριστιανισμοῦ καθόλου σύμβολον. — P. 97.

(4) Ἡ ῥωμαϊκὴ Ἐκκλησιά, ἥτις μόνον πρὸς πεῖσμα τοῦ λογικοῦ, τῆς ἀληθείας καὶ τῆς ἀρχαιότητος συγχωρεῖται νὰ κηρύττῃ ἑαυτὴν ἀληθῆ Ἐκκλησίαν καὶ ὀρθόδοξον. — P. 184.

(5) Ἂς ἀναπτύσσῃ, ἂς ἐπεκτείνῃ, ἂς μεταβάλλῃ τὰ δόγματά της ἡ Ῥώμη· εὐρεῖα ἡ

Nous pourrions multiplier à loisir ces citations édifiantes, et allonger ce lexique d'épithètes injurieuses, où la verve du protosyncelle Chrysostome se donne libre carrière dans une crépitation bruyante de gros sel attique. Les théologiens de l'Occident dans le Περὶ Ἐκκλησίας sont traités de sots, de cerveaux légers, de blagueurs impénitents, de vendeurs de sottises, de charlatans avinés. Une telle frénésie de langage ne s'expliquerait pas chez un prélat que l'on prône comme le meilleur théologien du Phanar, si l'on ne réfléchissait pas que les polémistes orthodoxes, acculés à la défaite et poursuivis jusqu'aux derniers retranchements, se vengent à leur manière par des bordées d'injures. Ce n'est pas un mystère que depuis longtemps la théologie orthodoxe est vouée au dépérissement et à la mort. L'orthodoxie a arrêté dans son cours le fleuve majestueux de la spéculation métaphysique du dogme. Elle a érigé en principe l'épuisement de la pensée religieuse. Jusqu'au IXe siècle, l'Église était dans son droit, lorsqu'elle poliçait, définissait, éclaircissait le dogme et en pénétrait les profondeurs. A partir de Photius, ce qui était une œuvre méritoire, se transforme du coup en attentat sacrilège. Dans le domaine de la théologie on est tenu, sous peine de sombrer, de ne pas chercher des éclaircies lumineuses dans la nuit profonde du mystère. Cela était permis autrefois : aujourd'hui il ne l'est plus. L'application de ces théories a provoqué la décadence actuelle de la théologie orthodoxe, et cependant les polémistes grecs s'énorgueillissent de cette anémie religieuse qui les ronge, et à défaut des arguments d'une saine logique, égrènent des injures sonores contre la Papauté, et enjolivent leurs diatribes d'épigrammes de mauvais goût.

Dans cette étude nous ne nous proposons pas de passer au crible les inviolables et immuables doctrines orthodoxes. Les théologiens catholiques se sont essayés plusieurs fois à ce travail, et nous risquerions de répéter des choses dites et redites. Notre but est d'attirer l'attention de nos lecteurs sur un point spécial de la discipline ecclésiastique du Phanar. Les Grecs de la Grande Église, c'est-à-dire de l'Église étayée sur

κέλευθος· μόνον ἂς γνωρίζῃ ὅτι ἡ τοιαύτη ἐπέκτασις τῶν δογμάτων της ἀφανίζει βαθμηδὸν ἐκ μέσου αὐτῆς τὴν ἀποστολικὴν παράδοσιν, φυγαδεύει τὴν ἀληθῆ πίστιν καὶ ὁδηγεῖ τὸν Παπισμὸν εἰς τὴν καταστροφήν του. — P. 173.

les bérats de Mahomet le Grand, rebaptisent les Latins, ou soutiennent du moins qu'il faut les rebaptiser. Cette coutume récente, au dire des théologiens phanariotes, repose sur les traditions apostoliques et sur les canons des sept conciles. Malheureusement les autres Églises autocéphales n'acceptent pas sur ce point les lois en vigueur dans le patriarcat œcuménique, et s'en tiennent, elles aussi, aux traditions des apôtres. Il y a là une contradiction qui saute aux yeux, une contradiction doctrinale qui donne un véritable accroc à l'unité de foi entendue dans le sens orthodoxe. Mais il est inutile d'insister, puisque la logique de l'orthodoxie est coutumière de la contradiction.

Dans les pages qui vont suivre, je voudrais mettre en relief la discipline ecclésiastique du Phanar au sujet du baptême des Latins. Je remonterai aux origines de la rebaptisation, je résumerai les raisons des théologiens orthodoxes qui en proclament la nécessité, et je montrerai que l'Église du Phanar a eu tort d'innover sur ce point. L'immutabilité de l'orthodoxie aussi bien que la logique naturelle réclament l'abrogation d'une mesure odieuse, et le retour aux anciennes traditions de l'Église grecque.

II. — La controverse de la rebaptisation des hérétiques remonte sans doute à une époque reculée, mais l'on se tromperait fort si l'on prétendait qu'elle date de l'âge des apôtres. C'est dans les écrits de Tertullien que l'on rencontre les premières traces de ces longs débats qui, au III^e^ siècle, eurent en Afrique un si grand retentissement. D'après Tertullien, si, selon l'apôtre, il n'y a qu'un Dieu, qu'un baptême, qu'une Église dans les cieux, il s'ensuit que le véritable baptême ne se transmet qu'au sein de l'Église catholique. Les hérétiques n'ont rien de commun avec cette Église, puisqu'ils s'en sont séparés. Ce ne sont que des étrangers qui n'ont ni le même Dieu, ni le même Christ que les enfants de la lumière : par conséquent, ils n'ont pas l'unité de baptême, et n'ayant pas reçu ce sacrement tel qu'il doit l'être, ils n'en ont aucun (1). Tertullien avait lon-

(1) Hæretici autem nullum habent consortium nostræ disciplinæ, quos extraneos ubique testatur ipsa ademptio communicationis. Non debeo in illis cognoscere quod mihi est præceptum, quia non idem Deus est vobis et illis, nec unus Christus, id est, idem ideoque nec baptismus unus, quia non idem, quem cum

guement développé ces théories dans un traité écrit en grec et aujourd'hui perdu.

Son enseignement mène à cette conclusion qu'un enfant baptisé au sein de l'hérésie n'est en réalité qu'un païen, qu'un enfant non initié. Le sceau du Christ ne s'est pas gravé dans son âme (1).

On pourrait, à la rigueur, atténuer la portée des paroles de Tertullien, et leur donner une signification plus restreinte (2). Mais il est malaisé de ne pas reconnaître dans ses écrits les germes de ces doctrines qui plus tard se développèrent en Afrique et troublèrent profondément l'unité chrétienne.

Dans plusieurs synodes tenus en Afrique au commencement du IIIe siècle, on posa la question de la validité du baptême conféré par les hérétiques. Agrippin, évêque de Carthage, convoqua ses collègues de la Numidie et de l'Afrique proconsulaire dans un concile, tenu probablement entre l'an 218 et 222. Ces évêques se prononcèrent contre la validité du baptême conféré hors de la véritable Église (3). Saint Augustin devait plus tard désapprouver cette décision et blâmer les évêques qui s'étaient rangés du côté d'Agrippin, et avaient mieux aimé se jeter dans les nouveautés que conserver une coutume qu'ils ne savaient comment justifier (4). C'est donc au nom d'Agrippin qu'il faut rattacher la première tentative d'abolir une tradition disciplinaire que l'évêque d'Hippone n'hésite pas à déclarer d'origine apostolique (5).

Peu après, le synode d'Iconium en Asie Mineure, synode auquel intervinrent les évêques de Galatie et de Cilicie, con-

rite non habeant; nec capit numerari quod non habetur, ita nec possunt accipere quia non habent. — Migne, *P. L.*, I, col. 1216.

(1) Duchesne, *Origines du culte chrétien*, Paris, 1898, p. 325. — Mgr Freppel, *Tertullien*, vol. I, p. 408.

(2) Allein, genau genommen, redete Tertullian nicht von der Ungültigkeit einer jeglichen Ketzertaufe, sondern nur von der Taufe solcher Ketzer, die einen andern Gott und Christus hätten. — Héfélé, p. 28. — Bardenhever, *Patrologie*, Fribourg, 1894, p. 187.

(3) Héfélé, p. 78.

(4) Maluerant aliquid novum moliri quam tenere consuetudinem cuius diffusionem non intelligebant. — Cf. Migne, *P. L.*, XLIII, col. 225-44 S. 2, 7.

(5) Quam consuetudinem credo ex apostolica traditione venientem sicut multa quæ non inveniuntur in litteris eorum, neque in concilio posteriorum, et tamen quia per universam custodiuntur ecclesiam, nonnisi ab ipsis tradita et commendata creduntur. — *Ib.*

firme la mesure adoptée par le concile de Carthage (1). Denis d'Alexandrie (246-265), dans une lettre à Philémon, prêtre de Rome, affirmait que la coutume de la rebaptisation ne datait guère de plus loin que ce synode d'Iconium, et celui de Synnade, ville de Phrygie (2).

Il y avait donc au IIIe siècle une divergence de vues sur la validité du baptême des hérétiques. La Syrie et l'Asie Mineure faisaient cause commune avec l'Église africaine, tandis que l'Église d'Alexandrie adhérait aux enseignements du Siège apostolique (3). Saint Cyprien, élevé à la métropole de Carthage, épousa avec beaucoup d'ardeur les opinions avancées des rebaptisants, et poussa jusqu'aux dernières conséquences les théories mises en circulation par Tertullien son maître. Il tint tête à Étienne Ier qui, en 253, s'était insurgé contre Hélène de Tarse et Firmilien de Césarée, partisans de la rebaptisation. Ces deux évêques étaient soutenus par leurs collègues de la Cilicie, de la Cappadoce et des provinces voisines. Denis le Grand parvint à apaiser le conflit et à mettre un terme au différend (4). Mais le concile de Carthage de 255, sous la présidence de saint Cyprien, remit sur le tapis la question de la réitération du baptême, et statua qu'il fallait absolument rebaptiser les hérétiques ou schismatiques qui voudraient rentrer dans le sein de l'Église. L'imposition des mains et l'onction du saint-chrême ne parurent pas suffisantes aux Pères du concile. Le premier baptême étant nul à leur avis, ils exigèrent que les hérétiques reçussent le baptême de la véritable Église (5).

(1) Quod totum nos jampridem in Iconio, qui Phrygiæ locus est, collectis in unum, convenientibus ex Galatia et Cilicia et cæteris proximis regionibus confirmavimus tenendum contra hereticos firmiter, et vindicandum cum a quibusdam de ista re dubitaretur. — *Lettre de Firmilien à S. Cyprien*, Migne, *P. L.*, III, col. 1161. — Cette lettre prouve que dans le concile d'Iconium il y avait des évêques africains contraires aux vues de la majorité. — Freppel, *S. Cyprien et l'Église d'Afrique au IIIe siècle*, Paris. 1890, p. 324-25.

(2) Μεμάθηκα καὶ τοῦτο, ὅτι μὴ νῦν οἱ ἐν Ἀφρικῇ μόνον τοῦτο παρεισήγαγον, ἀλλὰ καὶ πρὸ πολλοῦ κατὰ τοὺς πρὸ ἡμῶν ἐπισκόπους ἐν ταῖς πολυανθρωποτάταις ἐκκλησίαις, καὶ ταῖς συνόδοις τῶν ἀδελφῶν, ἐν Ἰκονίῳ καὶ Συνάδοις, καὶ παρὰ πολλοῖς τοῦτο ἔδοξεν. — Eus., Migne, *P. G.*, XX, col. 649-51.

(3) Καὶ τότε (Héraclas d'Alexandrie) συνήγαγεν αὐτοὺς (les hérétiques), οὐ δεηθεὶς ἐπ' αὐτῶν ἑτέρου βαπτίσματος. — *Ib.*, col. 648. — Duchesne, p. 326.

(4) Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, L, p. 406-7.

(5) Selon l'antique discipline, l'imposition des mains suffisait pour la réconci-

Étienne s'emporta. Des mots très durs à l'égard de saint Cyprien lui échappèrent. Ses lettres se ressentent des violents débats auxquels donna lieu la célèbre controverse de la rebaptisation. Cyprien est traité de faux chrétien, de faux apôtre et d'ouvrier fourbe. En répudiant les théories africaines, Étienne revendiquait avec beaucoup d'énergie la validité du baptême des hérétiques (1).

Ces débats mirent en pleine lumière que sur ce point de discipline, l'Église romaine s'en tenait aux anciennes traditions, aux coutumes apostoliques. Saint Cyprien lui-même en fait l'aveu (2). S'il y eut innovation, ce fut dans l'Église d'Orient.

liation des hérétiques : παλαιοῦ τοι κεκρατηκότος ἔθους ἐπί τινων τοιούτων μόνῃ χρῆσθαι τῇ διὰ χειρῶν ἐπιθέσεως εὐχῇ. — Migne, *P. G.*, XX, col. 640-41.

(1) Si quis ergo a quacumque haeresi venerit ad vos, nihil innovetur nisi quod traditum est, ut manus illi imponatur in poenitentiam cum ipsi haeretici proprie alterutrum ad se venientes non baptizent, sed communicent tantum. — Migne, *P. L.*, III, col. 1128-29. — Freppel, p. 351-52. — Héfélé, I, p. 92.

(2) Saint Cyprien, à l'appui de sa thèse, ne remonte pas plus haut qu'Agrippin : Apud nos autem non nova aut repentina res est ut baptizandos censeamus eos qui ab haereticis ad Ecclesiam veniunt, quando multi jam anni sint et longa aetas ex quo, sub Agrippino bonae memoriae viro convenientes in unum episcopi plurimi hoc statuerint. — Migne, *P. L.*, III, col. 1111-1112. — Selon un texte des *Philosophumena*, la rebaptisation des hérétiques remonte au pontificat de Calliste (217-222) : Ἐπὶ τούτου πρώτως τετόλμηται δεύτερον αὐτοῖς βάπτισμα. — *Philosophumena* (éd. Cruice), Paris, 1860, p. 446. — Voici le sens de ce passage d'après Mgr Duchesne : « Qu'il s'agisse ici de la réitération du baptême conféré par les hérétiques, c'est ce qui paraît souverainement improbable, si l'on considère l'usage bien connu de l'Église romaine, et la conception de l'Église que notre auteur indique. Ce second baptême, Calliste l'aurait plutôt pratiqué lui-même que reproché à son adversaire. Une autre explication se présente plus naturellement. Après avoir lancé cette dernière injure à Calliste, l'auteur passe à la description de l'hérésie des Elkasaïtes, introduite à Rome sous Calliste, par un certain Alcibiade, d'Apamée en Syrie. La grande séduction de cette nouvelle doctrine était un second baptême, célébré dans des conditions bizarres et spéciales, qui procurait la rémission des péchés... Il est tout naturel de penser que ce second baptême est précisément celui que l'on a cherché, par une sorte de prolepse, à rattacher à l'administration du pape Calliste. — *Les origines chrétiennes* (lithographié, Paris, p. 303). Migne, III, col. 1111-12. Ne pouvant pas nier l'ancienne tradition, saint Cyprien la déclare fautive : Non tamen quia aliquando erratum est, ideo semper errandum est. — *Ib.*, col. 1125. — Freppel, p. 337-38. — Constatons en passant le sans-gêne de Constantin Œconomos qui blâme la décision d'Étienne comme arbitraire et opposée aux traditions apostoliques : Ταύτην τὴν αὐτογνώμονα καὶ πρὸς τὴν ἀποστολικὴν παράδοσιν ἀντιβαίνουσαν διάταξιν τοῦ Πάπα Στεφάνου ἀπεδέξατο καὶ ὕστερον καὶ μέχρι σήμερον διατηρεῖ ἡ δυτικὴ Ἐκκλησία, πλατύνασα ἐπὶ πλέον καὶ δογματίζουσα κύριον καὶ ἀποδεκτὸν πᾶν βάπτισμα παρὰ παντὸς ἀνθρώπου διδόμενον. — Τὰ σωζώμενα ἐκκλησιαστικὰ συγγράμματα, Athènes, 1870, vol. I, p. 495. — Schwane, *Histoire des dogmes*, Paris, 1886, I, p. 747.

Les théologiens orthodoxes, pour corroborer leur système, tirent profit de certain texte des *Constitutions apostoliques* où il est dit que ceux qui sont baptisés par les impies, loin d'être initiés au christianisme, sont souillés : ce baptême ne leur confère point la rémission des fautes commises, mais les rencha[illegible]ne de plus en plus au joug de l'impiété (X). Ils citent aussi le texte du L[e] canon des apôtres anathématisant l'évêque ou le prêtre qui dans la cérémonie du baptême omet la triple immersion (1).

Mais ces documents, que l'on ne s'y trompe pas, ne prouvent rien en faveur de l'ancienneté de la rebaptisation. Ce serait fort plaisant d'y voir, comme Constantin Œconomos, le testament doctrinal des apôtres.

Ces productions ne sont pas antérieures au III[e] siècle : Funk va un peu loin en les rapportant aux premières années du V[e] (2).

On en fixe la date à l'époque des synodes d'Iconium et de Synnade, voire même un peu plus tard (3). Ce qu'il y a de certain, c'est que, d'après la tradition de l'ancienne Église, le baptême était valide, s'il était conféré au nom de la Sainte Trinité : la variation de la formule, et pas autre chose, amenait nécessairement la nullité du sacrement (4).

(1) Οὔτε μὴν οἱ βαπτισθέντες ὑπ' ἀσεβῶν μεμύηνται, ἀλλὰ μεμολυσμένοι ὑπάρχουσιν, οὐκ ἄφεσιν ἁμαρτιῶν λαμβάνοντες, ἀλλὰ δεσμὸν ἀσεβείας. — Pitra, *Juris ecclesiastici graecorum hist. et mon.*, Romae, 1864, t. I, p. 323.

(2) Εἴ τις ἐπίσκοπος ἢ πρεσβύτερος μὴ τρία βαπτίσματα μιᾶς μυήσεως ἐπιτελέσῃ, ἀλλὰ ἓν βάπτισμα, τὸ εἰς τὸν θάνατον τοῦ κυρίου δεδόμενον, καθαιρείσθω. — *Ib.*, p. 24.

(3) Batiffol, *Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque*. Paris, 1897, p. 200-201. — Harnack, *Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, Leipzig, 1893, I, p. 775, 777.

(4) Héfélé, II, p. 99-107. — S. Grégoire le Grand, dans une de ses lettres à Léandre de Séville, enseigne que le baptême est valide lors même qu'il est conféré par une seule immersion : Quod si quis forte etiam pro summa Trinitatis veneratione aestimet fieri, neque ad hoc aliquid obsistit, baptizandum semel in aquis mergere quia dum in tribus subsistentiis una substantia est, reprehensibile esse nullatenus potest infantem in baptismate vel ter vel semel mergere, quando et in tribus mersionibus personarum Trinitas, et in una potest divinitatis singularitas designari. — Migne, *P. L.*, LXXVII, col. 498; LXXVIII, col. 344-45. — Cette largeur de vue excite les violentes colères d'Œconomos, soucieux de prendre sous sa tutelle les traditions des apôtres : Γρηγόριος ὁ Διάλογος, μήτε τοὺς ἀποστολικοὺς, μήτε τοὺς τῶν πρὸ αὐτοῦ γενομένων οἰκουμενικῶν συνόδων (ἐν αἷς καὶ ἡ δυτικὴ Ἐκκλησία παρῆν) κανόνας ἐνθυμηθείς, ἐγνωμάτευσεν ὡς ὀρθὸν καὶ μηδὲν πρὸς τὴν ἑνότητα τῆς πίστεως διαφέρων, εἴτε διὰ τριῶν καταδύσεων, εἴτε διὰ μιᾶς καὶ μόνης καταδύσεως τελεῖται τὸ θεῖον βάπτισμα. — *Op. cit.*, vol. I, p. 426. — Cf. Pitra, I, p. 39.

Le concile d'Arles insiste sur cette invariabilité de la formule pour la validité du baptême. Un canon de ce concile rappelle que les Africains rebaptisent ceux qui viennent de l'hérésie et du schisme dans le seul cas où ceux-ci n'aient pas été baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Si au contraire le baptême a été conféré au nom de la Très Sainte Trinité, le concile statue que l'on impose les mains sur les hérétiques qui passent à l'orthodoxie, mais que l'on s'abstienne de les rebaptiser (1).

Le XIX[e] canon du concile de Nicée (325) exige la rebaptisation pour les Paulianistes qui rentrent dans le giron de l'Église (2). Il ne faut pas perdre de vue que les Paulianistes étaient les partisans acharnés de Paul de Samosate, l'antitrinitaire d'Antioche. Les Samosates étaient loin de professer la doctrine orthodoxe sur le mystère de la Trinité : leur formule ou le sens qu'ils y attachaient sentaient l'hérésie, et le concile, par son refus de reconnaître la validité de leur baptême, obéit aux préoccupations d'une prudence éclairée (3).

Le VII[e] canon du synode de Laodicée (IV[e] siècle) déclarait qu'il fallait oindre du saint-chrême les novatiens, les photiniens et les quarto-décimans qui demandaient à passer à l'orthodoxie : la réitération du baptême était au contraire de rigueur pour les montanistes (4).

La décision du concile s'explique par un défaut inhérent à la formule baptismale, par un sens hérétique quelconque de nature à compromettre sérieusement la validité du sacrement.

(1) De Afris quod propria lege sua utuntur, ut rebaptizent, placuit ut si ad Ecclesiam aliquis de haeresi venerit, interrogent eum symbolum; et si perviderint eum in Patre et Filio et Spiritu Sancto esse baptizatum, manus ei tantum imponatur ut accipiat Spiritum Sanctum. Quod si interrogatus non responderit hanc Trinitatem, baptizetur. — Héfélé, I, p. 178. — Le synode de Rouen confirme de nouveau cette décision. — Héfélé, III, p. 20.

(2) Περὶ τῶν Παυλιανισάντων, εἶτα προσφυγόντων τῇ καθολικῇ ἐκκλησίᾳ ὅρος ἐκτέθειται, ἀναβαπτίζεσθαι αὐτοὺς ἐξάπαντος· εἰς δέ τινες ἐν τῷ παρεληλυθότι χρόνῳ ἐν τῷ κλήρῳ ἐξητάσθησαν, εἰ μὲν ἄμεμπτοι καὶ ἀνεπίληπτοι φανεῖεν, ἀναβαπτισθέντες χειροτονεῖσθωσαν ὑπὸ τοῦ τῆς κυρίου Ἐκκλησίας ἐπισκόπου. — Héfélé, I, p. 411.

(3) La même raison poussait S. Athanase à méconnaître la validité du baptême des ariens : Πολλαὶ γοῦν καὶ ἄλλαι αἱρέσεις, λέγουσαι τὰ ὀνόματα μόνον, μὴ φρονοῦσαι δὲ ὀρθῶς, μηδὲ τὴν πίστιν ὑγιαίνουσαν ἔχουσαι, ἀλυσιτελὲς ἔχουσι καὶ τὸ παρ' αὐτῶν διδόμενον ὕδωρ, λειπόμενον εὐσεβείᾳ. — Migne, *P. G.*, XXVI, col. 237. — Duchesne, p. 326. — Schwane, I, p. 760.

(4) Héfélé, I, p. 729-30. — D. Ceillier, III, p. 516.

Le VII[e] canon du second concile œcuménique (381) s'exprime ainsi sur la rebaptisation : « Quant aux eunoméens qui ne baptisent qu'avec une seule immersion, et quant aux montanistes que l'on appelle phrygiens, et quant aux sabelliens qui enseignent la doctrine du Fils Père, ou qui commettent des choses graves, et quant aux autres hérétiques, et il en existe ici un grand nombre, car ils viennent de la Galatie, qui veulent passer de leur hérésie à l'orthodoxie, nous ne les acceptons que comme des païens (1). » Ce canon, d'après les études de Beveridge et d'Héfélé, ne provient ni du II[e] concile œcuménique, ni du synode de Constantinople de 382. Ce n'est en réalité que le fragment d'une lettre écrite vers le milieu du v[e] siècle par l'Église de Constantinople à Martyrius, évêque d'Antioche. Le concile Quinisexte (692) l'adopta et en fit son XCV[e] canon. Le contexte indique que la rebaptisation des eunoméens a pour cause l'omission de la triple immersion. Mais il faut aussi tenir compte de ce fait, que l'hérésie eunoméenne, par la négation de la divinité du Saint-Esprit, altérait le mystère auguste de la Très Sainte Trinité. Cela dut influer sur la décision prise par le concile à leur égard (2).

Quoi qu'il en soit de ces distinctions entre les hérétiques pour ce qui concerne le baptême, il ressort de ce que nous venons de dire qu'à partir du III[e] siècle l'Orient et l'Occident formulent des théories divergentes sur la validité de ce sacrement. L'Église grecque, sans cesse en lutte contre les hérésies qui pullulent dans son sein, en arrive graduellement à haïr le baptême des hérétiques comme une profanation de ce qui est réservé aux véritables pasteurs de la véritable Église. Rome au contraire, que l'on accuse à tort d'innover, nous apparaît soucieuse de garder son antique discipline. Ce dualisme de vues trouve un écho fidèle dans les écrits des Pères. Ceux qui se sont nourris du lait de l'hellénisme chrétien prêchent pour la rebaptisation :

(1) Εὐνομιανοὺς μέν τοι τοὺς εἰς μίαν κατάδυσιν βαπτιζομένους, καὶ Μοντανιστὰς τοὺς ἐνταῦθα λεγομένους Φρύγας, καὶ Σαβελλιανοὺς τοὺς υἱοπατορίαν διδάσκοντας, ἢ ἕτερά τινα χαλεπὰ ποιοῦντας καὶ τὰς ἄλλας πάσας αἱρέσεις — ἐπειδὴ πολλοὶ εἰσὶν ἐνταῦθα, μάλιστα οἱ ἀπὸ τῆς Γαλατῶν χώρας ἐρχόμενοι — πάντας τοὺς ἀπ' αὐτῶν θέλοντας προστίθεσθαι τῇ ὀρθοδοξίᾳ ὡς Ἕλληνας δεχόμεθα. — Héfélé, II, p. 26-27.

(2) Kattenbusch, *Lehrbuch der vergleichenden Confessionskunde*, Fribourg, 1892, vol. I, p. 403-4. — Christodoulos, Δοκίμιον ἐκκλησιαστικοῦ δικαίου, Constantinople, 1896, p. 405-6.

Saint Cyrille de Jérusalem, dans le prologue de ses catéchèses, atteste que les hérétiques doivent être rebaptisés, le premier baptême étant nul (1). Saint Basile à son tour rappelle que plusieurs ont été d'avis que le baptême des hérétiques était invalide : lui-même il rejette le baptême des pepuséniens parce que ceux-ci sont des hérétiques notoires (2). Mais le plus illustre représentant de l'Église latine, Saint Augustin, est très explicite sur la validité du baptême de ceux qui l'ont reçu hors de l'Église. Que fait Jésus-Christ, lorsque les brebis qui ont reçu en dehors de l'Église son nom avec le baptême se convertissent à lui?... Il chasse le ravisseur, n'efface point le nom, et se met en possession de la maison parce qu'il y trouve son nom (3). Le sacrement du baptême est donc toujours valable même quand il est conféré à des hérétiques parce que c'est toujours le baptême de Jésus-Christ; et quoiqu'il ne suffise pas pour faire participer à la vie éternelle ces hérétiques qui sont d'autant plus coupables de demeurer hors du troupeau du Seigneur, qu'ils en portent le cachet et le caractère, il suffit cependant pour la consécration; et la saine doctrine de l'Église nous apprend que tout en ramenant ces hérétiques à l'unité, il n'est pas nécessaire de leur conférer un nouveau baptême (4) ».

L'Église romaine, dépositaire de l'ancienne tradition, a toujours été sur ce point d'une intransigeance inflexible. Que l'on ne touche point à la formule du baptême, et le baptême est valide, quel qu'en soit le ministre, et dans quelque secte qu'il soit conféré. C'est là sa doctrine (5). L'Église de Byzance, au con-

(1) Μόνον γὰρ οἱ αἱρετικοὶ ἀναβαπτίζονται, ἐπειδὴ τὸ πρότερον οὐκ ἦν βάπτισμα. — Migne, *P. G.*, XXXIII, col. 345. — Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*. 1894, I, p. 426. — D. Ceillier, V, p. 74.

(2) Ἔδοξε τοίνυν τοῖς ἐξ ἀρχῆς, τὸ μὲν τῶν αἱρετικῶν παντελῶς ἀθετῆσαι, τὸ δὲ τῶν ἀποσχισάντων, ὡς ἔτι ἐκ τῆς Ἐκκλησίας ὄντων, παραδέξασθαι. — Migne, *P. G.*, XXXII, col. 665-68. — D. Ceillier, IV, p. 459. — Schwane, I, p. 761.

(3) Migne, *P. L.*, XXXIII, col. 797.

(4) *Ib.*, XXXIII, col. 562. — La doctrine des Pères sur ce point est bien analysée dans le Manuel de théologie de l'évêque Sylvestre : Опыть православнаго догматическаго богословія, Kiev, t. IV, 1897, p. 395-422. — D. Ceillier, II, 633-34. — Hauck, *Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche*, Leipzig, 1901, 93-94, p. 272-3. — Wetzer, *Kirchenlexicon*, Fribourg, 1891, VII, col. 418.

(5) Cette doctrine est exposée par S. Siricius (384-398) dans sa lettre à Himerius évêque de Tarragone. Siricius affirme que la coutume de l'Église romaine était universellement admise, même en Orient : Baptizatos ab impiis Arianis nos cum

traire, bien qu'elle protestât de son attachement pour l'antique discipline, s'en tient dans la pratique à la coutume africaine (1).

Timothée de Constantinople (VII^e siècle), dans son catalogue des hérésies, distribue les hérétiques en trois catégories différentes. A la première appartiennent ceux qu'il faut rebaptiser (τῶν δεομένων τοῦ ἁγίου βαπτίσματος); à la seconde ceux que l'Église admet à la participation des saints mystères par la seule chrismation (τῶν μὴ βαπτιζομένων, χριομένων δὲ τῷ μύρῳ τῷ ἁγίῳ); la troisième est composée de ceux que l'on regarde comme initiés et desquels on n'exige que la simple abjuration de leurs erreurs (τῶν τε μήτε βαπτιζομένων μήτε χριομένων).

Quant aux Arméniens qui s'obstinaient à ne pas se soumettre aux décisions du concile de Chalcédoine, les avis étaient partagés : les uns opinaient pour la validité de ce baptême, les autres le déclaraient nul (2).

Ainsi, tandis que l'on suivait à Rome une ligne de conduite uniforme et que, par des principes d'une clarté admirable, on confirmait les coutumes établies aux deux premiers siècles de l'Église, le clergé byzantin, dans le vague de ses théories, sentait le besoin de se livrer à une foule de distinctions entre les hérétiques pour décider comment on les recevrait dans le giron de l'Église, s'ils demandaient à y rentrer.

III. — Le divin Photius, celui que l'Église grecque dans ses offices solennels exalte pour avoir brisé l'orgueil de l'Occident (3),

Novatianis aliisque haereticis, sicut est in Synodo constitutum, per invocationem solam septiformis spiritus, episcopalis manus impositione, catholicorum conventui sociamus. Quod etiam totus Oriens Occidensque custodit. — Merlin, *Traité historique et dogmatique sur les paroles et les formes des sept sacrements de l'Église.* Migne, *Theologiae cursus completus*, XXI, col. 210. — Le concile de Trente (sess. VII, c. 4) a sanctionné officiellement la doctrine de l'Église romaine : Si quis dicit baptismum, qui etiam datur ab haereticis in nomine Patris, etc. cum intentione faciendi quod facit Ecclesia, non esse verum baptisma anathema sit. — *Kirchenlexicon*, VII, col. 418.

(1) Plusieurs édits de Valentinien, de Gratien et de Théodose le Grand défendent la rebaptisation sous des peines très sévères. — Cf. D. Ceillier, V, p. 147. — Cod. Théod., Const. 65, XVI, 4. — *Corpus juris civilis*, Berolini, 1895, vol. I, p. 60.

(2) Migne, *P. G.*, LXXXVI, col. 72-73.

(3) L'Église grecque emploie cette expression dans l'*Akolouthie* de Marc d'Éphèse, compté aujourd'hui au nombre des saints orthodoxes : Τὴν ὀρρὺν κατέσπασας τῆς δυτικῆς ἀνταρσίας. — Ἱερὸς συνέκδημος ὀρθοδόξου χριστιανοῦ, Constantinople, 1895, p. 126.

le divin Photius n'a exprimé le moindre petit doute sur le baptême des Latins. Il vivait en bons termes avec eux, avant qu'il prît la décision de secouer un joug que son orgueil lui rendait intolérable. A son avis, toute Église agissait bien, et ne violait pas les canons en observant les vieilles coutumes qu'une longue série d'années avait consacrées (1). Lorsqu'il fut obligé de démasquer complètement son jeu, grâce à la vigilance de Nicolas Ier, sa bienveillance féline pour les Latins se transforma du coup en mépris ouvert, ou hostilité inguérissable. Il les accusa de corrompre le symbole de la foi par des sophismes et de faux raisonnements (2) : un serpent lubrique s'était glissé dans le cœur de l'Occident, et y avait distillé le venin de l'hérésie; des croyances impies et insensées (δυσσεβὲς καὶ ἀνόητον) étaient répandues couramment par les évêques des ténèbres (3).

Et tandis que Photius noircissait ses puissants adversaires, tandis que dans ses diatribes à la mordante ironie il épanchait le courroux de son ambition déçue, ses écrits ne témoignent nulle part qu'il jugeât les Latins dépourvus du signe indélébile de l'initiation chrétienne. Photius était un canoniste hors ligne : on ne peut guère lui reprocher d'avoir ignoré les canons des apôtres. Son silence donc ne laisse d'embarrasser les défenseurs de la rebaptisation. Contre les Latins, le patriarche du schisme amoncelle les épithètes les plus outrageantes, mais il s'abstient (et pour cela il devait avoir de bonnes raisons) de les traiter à l'égal des païens et des infidèles (4).

Il n'en est pas de même sous Michel Cérulaire. Celui-ci condamne le baptême par aspersion, et l'usage latin de mettre un grain de sel dans la bouche de l'enfant que l'on baptise (5). De ce blâme adressé aux Latins parce qu'ils se départaient d'une

(1) Migne, *P. G.*, CII, col. 605. — Jäger, *Histoire de Photius, patriarche de Constantinople*, Paris, 1854, p. 146.

(2) Νόθοις λογισμοῖς καὶ παρεγράπτοις λόγοις. — Migne, CII, col. 725.

(3) Οἱ τοῦ σκότους ἐπίσκοποι. — *Ib.*, col. 732.

(4) Photius ne se prononce pas sur la validité du baptême à une seule immersion, et condamne comme un crime la réitération de ce sacrement. — Hergenröther, *Photius, Patriarch von Constantinopel*, vol. III, p. 592-4.

(5) Τὸ θεῖον βάπτισμα ἐπιτελοῦντες, τοὺς βαπτιζομένους βαπτίζοντες εἰς μίαν κατάδυσιν, τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἐπιλέγοντες· ἀλλὰ καὶ ἅλατος πρὸς τούτῳ τὰ τῶν βαπτιζομένων πληροῦσι στόματα. — Migne, *P. G.*, CXX, col. 793. — Will, *Acta et scripta quæ de controversiis Eccl. græcæ et latinæ* etc., Lipsiæ, 1861, p. 182.

coutume établie dans l'Église d'Orient, s'ensuit-il que Michel Cérulaire sanctionnât en même temps la réitération du baptême latin?... Il serait malaisé de le prouver. Aucun document officiel ne nous éclaire là-dessus. L'édit synodal du cardinal Humbert contre Cérulaire impute à celui-ci le crime de renouveler l'impiété des ariens en rebaptisant les Latins (1). Si cela est vrai, on n'est pas autorisé à en déduire que l'Église byzantine du XI^e^ siècle ait regardé cette réitération du baptême comme une mesure de discipline ecclésiastique. Les canonistes grecs ne mentionnent aucun document officiel conçu en ce sens.

Dans ce farouche emportement, qui poussait les Grecs de son temps à fouler aux pieds les hosties consacrées par des prêtres catholiques (2), Cérulaire se laissa peut-être entraîner jusqu'à baptiser quelques Latins. Cette conduite n'était point suggérée par le respect des lois ecclésiastiques : c'est dans la haine du latinisme qu'il faut chercher le secret ressort de cet acte illégal, et les polémistes grecs eux-mêmes en font l'aveu.

Que faut-il penser des canonistes grecs du X^e^ et du XI^e^ siècle?... Œconomos les tire facilement de son côté (3). Ils ont expliqué le canon des apôtres, qui recommande, voire même prescrit la triple immersion : donc ils ont proclamé la nécessité de réitérer le baptême conféré au sein de l'Église catholique.

Balsamon (XII^e^ siècle), à propos du VII^e^ canon du second concile, dit tout simplement que les Pères ont exigé qu'on rebaptisât les eunoméens, parce qu'ils négligeaient la triple immersion (4). Zonaras (XII^e^ siècle) est d'avis que le concile décida

(1) Ὡς οἱ Ἀρειανοὶ ἀναβαπτίζουσι τοὺς ἐν ὀνόματι τῆς ἁγίας Τριάδος βεβαπτισμένους, καὶ μάλιστα τοὺς Λατίνους. — Migne, CXX, col. 744. — Vacant, *Dictionnaire de théologie* (art. du P. Petit), vol. I, p. 83-4. — Louis Bréhier, *Le Schisme oriental du XI^e^ siècle*, Paris, 1900, p. 186. — Covel, *Some account of the present Greek Church*, 1722, p. 187.

(2) Héfélé, IV, p. 727.

(3) Constantin Œconomos, né en Thessalie en 1780, mort à Athènes en 1857, est considéré par les Grecs comme le meilleur théologien de l'hellénisme au XIX^e^ siècle. — Cf. Sathas, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1868, p. 731-36. — On lui doit trois brochures sur le baptême : I Σημειώσεις τινὲς εἰς τὴν Περὶ τοῦ τύπου τοῦ μυστηρίου τοῦ ἁγίου βαπτίσματος ἀνώνυμον διατριβήν (Τὰ σωζόμενα, vol. I, p. 378-185). — II Ἀπόσπασμα ἔκ τινος πρὸς τὸν Α. Στούρζαν ἐπιστολῆς περὶ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως (*ib.*, p. 486-492). — III Ἑτέρα ἐπιστολὴ περὶ τοῦ βαπτίσματος (*ib.*, p. 493-515).

(4) Τοὺς δὲ ἀναβαπτίζεσθαι ὀφείλοντας εἶπεν εἶναι, Εὐνομιανοὺς τοὺς εἰς μίαν κατάδυσιν βαπτιζομένους. — Ralli et Potli, Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων, Athènes, 1852, t. II, p. 120.

de renouveler le baptême des eunoméens parce qu'il n'a pas été conféré, ou même n'a pas été administré selon le rite en vigueur dans l'Église orthodoxe (1). Le même auteur glose ainsi le L[e] canon des apôtres : c'est une impiété que de conférer le baptême par une seule immersion et en souvenir de la mort de Jésus (2).

Le droit canon byzantin n'a donc pas des prescriptions particulières ayant trait au baptême des catholiques. Cela est bien étrange et excite la mauvaise humeur de ceux qui se réclament des apôtres dans leurs plaidoiries en faveur de la rebaptisation des Latins.

Au moment où Balsamon écrivait, le schisme était déjà consommé : une muraille d'airain séparait désormais les deux Églises d'Orient et d'Occident. Rien n'obligeait les canonistes grecs à ménager les Latins, à garder un silence discret sur un point d'extrême importance, où il fallait de toute nécessité donner une solution nette, précise. Le silence de Balsamon et de ses coreligionnaires est donc une fois de plus une preuve qu'à l'époque où le conflit religieux entre les deux Églises battait son plein, il n'était pas question de rebaptiser les Latins demandant à passer à l'orthodoxie. D'aucuns le faisaient (3), mais l'Église byzantine était étrangère à cette innovation.

Y aurait-il des documents postérieurs au XII[e] siècle qui autoriseraient la pratique récente de l'Église du Phanar?... Maints polémistes grecs s'efforcent, mais en vain, de combler la lacune qui existe entre Cérulaire et le XVIII[e] siècle. Pour atteindre ce but ils torturent les textes et les pressent afin d'en exprimer la nonvalidité du baptême latin. Mais de leur rude labeur, ils ne tirent que le contraire de ce qu'ils se proposaient de prouver.

On objecte que le synode de Latran de 1215 lance l'anathème contre les Grecs qui rebaptisent les Latins (4). Ce canon est re-

(1) Τούτους τοίνυν καὶ τοὺς ἄλλους πάντας αἱρετικοὺς βαπτίζεσθαι, οἱ ἱεροὶ πατέρες ἐθέσπισαν· ἢ γὰρ οὐκ ἔτυχον τοῦ θείου βαπτίσματος, ἢ τυχόντες οὐκ ὀρθῶς, οὐδὲ κατὰ τὸν τύπον τῆς ὀρθοδόξου ἐκκλησίας αὐτοῦ ἔτυχον. — *Ib.*, II, p. 189.

(2) Τὸ γὰρ ἅπαξ καταδύειν τὸν βαπτιζόμενον εἰς τὴν ἱερὰν κολυμβήθραν, καὶ εἰς τὸν θάνατον τοῦ Κυρίου τὴν μίαν ἐπιφημίζειν κατάδυσιν, ἀσεβές ἐστι. — *Ib.*, II, p. 66.

(3) Pichler, *Geschichte der kirchlichen Trennung*, München, 1864, p. 288.

(4) Pichler, I, p. 319. — Baptizatos etiam a Latinis et ipsi græci rebaptizare ausu temerario præsumebant : et adhuc sicut accepimus, quidam agere hoc non verentur. — Mansi, XXII, col. 990. — Le paragraphe d'où nous tirons cette phrase, est intitulé : *De superbia græcorum contra Latinos.*

porté par Mansi à la page 989 du XXII[e] volume de la collection des conciles. Il nous atteste que des Grecs trop zélés, pour ne pas dire fanatiques, se permettaient à l'égard des Latins des illégalités que la hiérarchie byzantine ne contresignait pas de son nom et de son autorité. Il peut y avoir, peut-être y a-t-il eu des Latins, qui dans un excès de zèle ont rebaptisé quelques Grecs (1). Est-ce là un argument pour déclarer *urbi et orbi* que l'Église latine s'est prononcée pour la rebaptisation des Grecs?... Et cependant la logique d'Œconomos est coutumière de telles déductions!

Ce qui est un fait isolé, une aberration individuelle, prend sous sa plume le caractère d'un acte collectif, d'une décision générale, d'une pratique universellement admise. Cette méthode expose à de grosses bévues, mais les polémistes grecs ne s'en préoccupent guère, toujours à l'affût d'un nouveau tour à jouer aux théologiens de l'Occident.

Le témoignage de Mélèce le Confesseur, champion du schisme au XIII[e] siècle (2), n'est pas tel qu'on puisse le citer en faveur de la rebaptisation. On y apprend que les Latins encourent l'anathème parce qu'ils baptisent par une seule immersion, et mettent du sel dans la bouche de l'enfant, candidat au baptême (3). La formule d'abjuration des erreurs latines ne mentionnait point le baptême ou la réitération du sacrement, et insistait particulièrement sur la procession du Saint-Esprit (4).

(1) Pichler, II, p. 61.

(2) Migne, CXLIV, col. 22.

(3) Εἰς μίαν δὲ κατάδυσιν βαπτίζουσι τὰ βρεφη. Ἀντὶ δ' ἐλαίου κέχρηνται σιέλῳ παρανόμως, καὶ σὺν αὐτῷ προσφέουσιν ἅλας ἐν τῇ βαπτίσει, καὶ διὰ τοῦτο σύνοδος, ὡς οἶδας, ἡ δευτέρα, καὶ μετ' αὐτῆς ἡ μετ' αὐτήν, ὡς ἀκριβῶς γινώσκεις, ποιοῦσιν ὑπ' ἀνάθεμα τούτους ὡς παραβάτας..... Καθάρσεις Λατίνων ἱερεῖς καὶ ῥαντισμοὺς ποιοῦσι τοῖς Ἰουδαίων ἔθεσιν ἐμμένοντες διόλου. — Cf. Βιβλίον καλούμενον ῥαντισμοῦ στηλίτευσις, Leipzig, 1758, p. 32. — Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur* (2[e] éd.), p. 94. — Selon Allatius, le patriarche Germain II (1222-40) scripsit de Azymis, Purgatorio, et de tribus modis administrandi baptisma. — *De Concordia* etc., col. 712. — Œconomos déduit de cette citation que Germain II, en blâmant le baptême κατ' ἐπίχυσιν, se prononçait en faveur de la rebaptisation des Latins. — *Op. cit.*, p. 165.

(4) Ἀποβάλλομαι τὴν παρὰ τῶν Λατίνων γενομένην προσθήκην ἐν τούτῳ τῷ ἁγίῳ συμβόλῳ τὴν λέγουσαν, ὅτι καὶ ἐκ τοῦ Υἱοῦ ἐκπορεύεται τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον,... ἀποβάλλομαι δὲ καὶ πάντα τὰ ἔθιμα αὐτῶν καὶ τὴν πολιτείαν καὶ τὴν διαγωγήν. — Miklosic, *Acta patriarcatus Constantinopolitani*, Vindobonæ, 1862, II, p. 81. — Kattenbusch, p. 165. — Il y a néanmoins un document du XIV[e] siècle qui considère comme non baptisés ceux qui au moment du baptême n'ont pas été soumis à la triple

On invoque l'autorité de Joseph Bryennios, que l'on cite comme ayant condamné le baptême par aspersion; mais le fougueux polémiste passe sous silence la rebaptisation des Latins (1).

Au concile de Florence cette controverse n'est pas même effleurée. On discute des mois entiers sur la procession du Saint-Esprit et sur le feu du Purgatoire, mais la validité du baptême latin ne soulève le moindre doute dans l'imposante assemblée. Marc d'Éphèse lui-même préfère ne point en parler. Les opinions des Grecs sur ce point devaient être bien arrêtées. Ils en voulaient sans doute à l'Église romaine d'avoir renoncé à la cérémonie de l'immersion, mais la validité de son baptême leur était acquise. S'il en avait été autrement, Marc d'Éphèse n'eût point manqué de relever la triste condition des Latins,

immersion. C'est la lettre du patriarche Calliste (1350-1354 : 1355-1363) au clergé de Tirnovo. Le baptême conféré par une seule immersion est une chose monstrueuse, et le comble de l'impiété : πρᾶγμα ἀτοπώτατον καὶ δυσσεβείας ἀνάμεστον. Selon les divines traditions il faut rebaptiser ceux qui ont reçu ce baptême, parce qu'ils ne sont pas réellement baptisés : Ἡ γὰρ διάταξις τῶν ἁγίων ἐνδόξων καὶ πανευφήμων ἀποστόλων καὶ οἱ ἱεροὶ τούτων κανόνες πάντας τοὺς βαπτιζομένους εἰς μίαν κατάδυσιν, ὡς μὴ βαπτισθέντας, κατὰ τὴν τοῦ Σωτῆρος παράδοσιν, ἀναβαπτίζεσθαι παρακελεύονται. Καὶ ἐπεὶ πᾶς ὁ μὴ ἀναγεννηθεὶς δι' ὕδατος καὶ πνεύματος, κατὰ τὴν εὐαγγελικὴν τοῦ Σωτῆρος ἀπόφασιν, οὐκ εἰσελεύσεται εἰς τὴν τῶν οὐρανῶν βασιλείαν, δῆλον, ὡς ὁ μὴ βαπτιζόμενος κατὰ τὴν τοιαύτην παράδοσιν εἰς τρεῖς καταδύσεις ἐκτός ἐστι τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν. — Miklosic, I, 1860, p. 439. — Le patriarche Calliste résume ainsi sa pensée : οἱ μὴ βαπτιζόμενοι κατὰ τὸν τοιοῦτον τρόπον ἀτελείωτοι πάντως εἰσὶ καὶ ἐλλιπεῖς. — *Ib.*, p. 440. — Quoi qu'il en soit des théories énoncées dans cette lettre, il est un fait avéré que les documents du XIV^e^ siècle, sans en exclure celui que nous avons mentionné ci-dessus, ne parlent nullement de la rebaptisation des Latins. — Cf. Kattenbusch, *Lehrbuch der vergleichenden Confessionskunde*, Fribourg, 1892, p. 401.

(1) Joseph Bryennios, moine de Stoudion et maître de Marc d'Éphèse, critique le baptême par une seule immersion dans un traité sur la procession du Saint-Esprit, intitulé : Διάλεξις περὶ τῆς τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἐκπορεύσεως μετὰ τοῦ λατινόφρονος Μαξίμου τῆς τάξεως τῶν κηρύκων. S'appuyant sur les canons des apôtres, et sur l'autorité de S. Basile et de S. Jean Chrysostome, il soutient que les Latins ne devraient pas supprimer la triple immersion lorsqu'ils confèrent le baptême : τοὺς παρ' ὑμῶν βαπτιζομένους, εἰς μίαν κατάδυσιν βαπτίζετε, ὡς μὴ ὤφελον. — Ἰωσὴφ μοναχοῦ τοῦ βρυεννίου, Τὰ εὑρεθέντα (éd. d'Eugène Boulgaris), Leipzig, 1768, t. I, p. 418-19. — Il revient sur cette nouveauté latine, dans l'ouvrage intitulé : Κεφάλαια ἑπτάκις ἑπτά : il explique le rituel à suivre dans l'administration du baptême, sans faire la moindre allusion à la rebaptisation des Latins. Voici ses paroles : Εἰς τρεῖς μὲν ἔνιοι βαπτίζουσι καταδύσεις, ἐν πάσαις μέντοι καὶ τὰ τρία ὀνόματα. Καὶ ἐν μὲν ταῖς δυσὶ τοὺς πόδας μόνον, ἐν δὲ τῇ τρίτῃ, καὶ τὴν κεφαλήν, καὶ πρὸς δύσιν ὁρῶντας. Δέον ἐν μιᾷ ἑκάστῃ ἓν ὄνομα ἐπιφημίζειν τῆς μακαρίας Τριάδος, τὸ Ἀμήν ἐπιλέγοντα, καὶ ἀπὸ κεφαλῆς ἅπαν τὸ σῶμα βαπτίζεσθαι, καὶ πρὸς ἀνατολάς, τὸν βαπτιζόμενον βλέποντα τρισσῶς καταδύεσθαι ὀρθιον. — T. III, p. 1784, p. 106.

embourbés dans un paganisme involontaire. Et cette conviction de la validité du baptême, conféré au sein de l'Église catholique, est si enracinée dans l'âme de Marc d'Éphèse, qu'il défend de rebaptiser les Latins, sans que cela l'empêche de décrier et de dénigrer la pratique de l'Église romaine (1). OEconomos plaisante lorsqu'il affirme d'un ton sérieux que le champion du schisme au concile de Florence se tut pour ne point troubler l'*économie* dès longtemps établie dans l'Église.

Les théologiens grecs ont inventé ce mot d'*économie*, intraduisible en français, pour donner une réponse quelconque lorsque le bon sens se refuse à la donner.

En 1484, Siméon de Trébisonde, un patriarche qui a laissé un triste souvenir sur le siège de la nouvelle Rome (2), réunissait à Constantinople un synode pour s'entendre sur les mesures à décerner contre les Latins (3). Le synode ne souscrivit point aux théories de la rebaptisation. Il statua que l'on recevrait les Latins au sein de l'orthodoxie par l'onction du saint-chrême : cette cérémonie devait être précédée de l'abjuration solennelle des erreurs latines (4).

Il paraît que cette mesure, loin d'être profitable à l'Église orthodoxe, scandalisa le peuple et froissa sa piété (5). Cela est

(1) Selon Marc d'Éphèse, les Latins qui demandent à entrer dans l'Église orthodoxe doivent être soumis à la seule chrismation : κατὰ κανόνας κατηχηθῆναι ὀφείλει, καὶ τοῖς ὀρθοδόξοις ἀξιωθῆναι · εἰ δὲ κατηχηθῆναι, ὄῆλον ὅτι καὶ τῷ μύρῳ χρισθῆναι. — Τόμος Ἀγάπης, 1698, p. 584. — Ce texte, selon Grégoire Mammas (1469), montre clairement que Marc d'Éphèse ne faisait pas de différence entre le baptême latin et le baptême orthodoxe, et que, d'après lui, les Latins ne devaient pas être rebaptisés : Ὁ τίμιος ἀνὴρ οἶδε τὸ βάπτισμα τό τε ἡμέτερον καὶ τὸ τῶν Λατίνων, καὶ οὐ δύω· καὶ γὰρ τρόφιμος ὢν τῆς Ἐκκλησίας οὐδέποτε εἶδε παρ' ἡμῶν τοὺς Λατίνους ἀναβαπτιζομένους. — Migne, *P. G.*, CLX, col. 137.

(2) Pichler, *Geschichte des Protestantismus in der orientalischen Kirche*, München, 1862, p. 23.

(3) Gédéon, Πατριαρχικοὶ Πίνακες, p. 488.

(4) On lit dans la formule de Siméon de Trébizonde ce qui suit : μετὰ τὸ εἰπεῖν καὶ ἀπαρτίσαι αὐτὸ τὸ σύμβολον ἅπαν, εὐθὺς χρίεται ὑπὸ τοῦ ἱερέως ὁ τοιοῦτος τῷ ἁγίῳ καὶ μεγάλῳ τῆς ἐκκλησίας μύρῳ ἔν τε τῷ μετώπῳ αὐτοῦ ἐγχαράττοντος σταυρὸν τοῦ ἱερέως, ὁμοίως καὶ εἰς τὰ ὦτα, καὶ τῷ πώγωνι αὐτοῦ, καὶ ταῖς χερσίν, ἀλλὰ δὲ καὶ τῷ στήθει, καὶ τοῖς γόνασι. — Τόμος Ἀγάπης, p. 569. — Cf. Gédéon, Κανονικαὶ Διατάξεις, Constantinople, 1889, t. II, p. 65-69. — P. Petit, *l'Entrée des catholiques dans l'Église orthodoxe; Échos d'Orient*, 1899, p. 130-31. — Christodoulos, p. 407.

(5) Οὔτε γὰρ ὄφελος ἔβλεπον οὐδὲν καρπουμένην τῆς Ἐκκλησίας ἐκ τῆς τοιαύτης συγκαταβάσεως, καὶ βλάβην δὲ παρετήρουν προσγινομένην τοῖς ἁπλουστέροις καὶ τεθλιμμένοις ὀρθοδόξοις. — OEconomos, p. 406.

peut-être vrai, mais il n'en reste pas moins que l'Église grecque, après la prise de Constantinople, se déclara contre la rebaptisation.

Jérémie II (1572-1594), dont le nom est resté attaché aux tentatives d'union de la Réforme avec l'orthodoxie, ne dévia point de la ligne de conduite suivie par ses prédécesseurs. Il accueillit joyeusement les ouvertures des théologiens de Tubingue, et crut qu'ils étaient réellement animés du désir de reproduire la foi pure et simple de l'Église primitive (1). Ses illusions tombèrent vite. Dans sa réponse aux théologiens de Tubingue, le célèbre patriarche critique le baptême latin sans toutefois le répudier (2). Les Latins ne sont pas pour lui des païens ἀβάπτιστοι. Mais, depuis le XVI^e^ siècle, l'Église du Phanar, la gardienne fidèle des anciennes traditions, a marché de l'avant, et les 200 millions de catholiques répandus dans le monde entier ne représentent pour elle qu'un troupeau énorme voué aux flammes de l'hadès.

Le patriarche Cyprien (1708-1709), interrogé sur la validité du baptême latin, répondit qu'il ne fallait point en douter. C'est dans le même sens que s'exprima le patriarche Jérémie III auquel Pierre le Grand s'était adressé pour savoir s'il fallait rebaptiser les Latins (3). Mais il paraît que cette réponse ne

(1) Ἅμα δὲ εἶδε τὸν λουθηρανισμὸν προθυμοποιούμενον νὰ ἔλθῃ εἰς δογματικὴν μετ' αὐτῆς συζήτησιν, εὐχαρίστως ἐδέχθη, καὶ παρρησίᾳ ἐκθεμένη τὰ δόγματα αὐτῆς, ἀπαύγασμα ὄντα τῆς ἀγνοτέρας τοῦ Χριστιανισμοῦ παραδόσεως, ἀπένειμεν εὐχὰς καὶ εὐλογίας ἀντὶ καταρῶν καὶ ἀναθεμάτων καὶ ἡτοίμασε πατρικὰς ἀγκάλας πρὸς περίπτυξιν υἱῶν φιλοστόργων. — Sathas, Βιογραφικὸν σχεδίασμα περὶ τοῦ πατρίαρχου Ἱερεμιοῦ β', Athènes, 1870, p. λθ'. — Dosithée, Τόμος Καταλλαγῆς, 1692, p. 217.

(2) Ἐβάπτιζον γὰρ οἱ πάλαι οὐ χερσὶν οἰκείαις τὸ ὕδωρ ἐπιρραντίζοντες τοῖς βαπτιζομένοις, ἀλλὰ διὰ τριῶν καταδύσεων τοῖς θείοις εὐαγγελίοις ἑπόμενοι. Ἀνέβη γάρ, φησίν, ἀπὸ τοῦ ὕδατος. Δῆλον δὲ ὅτι κατέβη, ἐπεὶ ἀνέβη. Ἰδοὺ οὖν κατάδυσις καὶ οὐ ῥαντισμός. — Mesoloras, Συμβολικὴ τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας, Athènes, 1883, p. 226.

(3) Jérémie III (1716-1726), dans sa lettre au tzar Pierre I^er^, commence par déclarer que la mission de l'Église est de garder le culte des décisions conciliaires. Ces décisions n'ont eu d'autre but que celui de répondre aux diverses problèmes soulevés à plusieurs reprises par les fidèles. Il rappelle que l'on avait déjà posé au patriarche Cyprien la question s'il fallait rebaptiser les luthériens et les calvinistes qui passaient à l'orthodoxie, ou si l'onction du saint-chrême suffisait pour leur abjuration. Après mûre réflexion, le patriarche Cyprien et les évêques de son synode décidèrent qu'il ne fallait les rebaptiser d'aucune manière : l'onction seule suffit d'après les canons. Jérémie III déclare à Pierre le Grand qu'il ne veut pas innover sur ce point, et qu'il s'en tient aux décisions de son prédécesseur. Ce qui a été sanctionné par le patriarche Cyprien, il le confirme de

regardait que l'Église russe. L'*économie* de cette Église, la paix intérieure de l'empire russe, de cet empire appuyé sur Dieu, de cette nation aux races multiples, exigeait que l'on ne rebaptisât point les catholiques (1).

nouveau, il l'approuve pleinement, il le regarde comme une loi que l'on ne pourra guère modifier ou abroger *dans tous les siècles*. Que les protestants donc se convertissant à l'orthodoxie renient leurs erreurs et professent tout ce qu'enseigne la sainte Église orientale et la seule onction du saint-chrême sera suffisante pour en faire de parfaits chrétiens, et dissiper la nuit de leur âme. — La lettre de Jérémie III est enfouie dans l'immense collection des lois de l'empire russe : grâce à l'obligeance de M. Alexandre Lébédev, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Moscou, nous avons pu nous procurer ce document important que nous publions ici, et recommandons à la méditation des théologiens du Phanar :

О перекрещеніи вновь приступающихъ къ благочестивой греческой вѣрѣ Лютеранъ и Кальвиновъ и о помазаніи ихъ священнымъ мурромъ. — Поелику нѣкоторыя дѣла, какущіяся сомнительными, предложены были вопросами для приличнаго и удобнаго по православному исповѣданію святыя Христовы церкви рѣшенія, разсмотрѣніемъ и опредѣленіемъ собора; то затрудненіе оныхъ уничтожено и сомнѣніе ихъ рѣшено. Сіе должно быть такъ, какъ утверждено соборомъ, то есть непоколебимо и на вѣки нерушимо потомствомъ (паче же) есть либъ когда нибудь въ разсужденіи сего произошло сомнѣніе къ премѣненію сего клонящееся: то мы должны всячески стараться сіе, яко доброе дѣло, предками установленное, защищать, и всѣми мѣрами въ томъ препятствовать. Для сего, кажется, высочайшій и миролюбивѣйшій Государь, вы насъ о семъ Цезъ грамоту недавно извѣстили. Въ оной вопрошаете вы и требуете отъ великой Христовой церкви мнѣнія о Лютеранахъ и Кальвинахъ, приступающихъ къ благочестивому и непорочному православныя нашея вѣры догмати: надлежитъ ли ихъ перекрещивать или только чрезъ божественное муро сопричислять къ сыномъ и наслѣдникомъ горняго Царствія вопросъ сей предложена былъ и отъ другихъ, блаженныя памяти, К-польскому патріарху Кирілну. Когда же сіе было разсмотрѣно и тщательно изслѣдовано священнымъ соборомъ, то опредѣлено по уложенію священныхъ правилъ, кои отъ слова до слова писать и поименно исчислять почелъ я за излишнее, что только чрезъ божественное міро должно ихъ усовершенствовать, и никакъ не перекрещивать, когда приступятъ добровольно къ свѣту православнаго служенія, проклявъ прежде отеческія страшныя ихъ преданія, и нелѣпыя мудрованія и да исповѣдуютъ чистосердечно все то, чему духовне учитъ и проповѣдуетъ католическая апостольская и восточная церковь. И такъ понеже таковое было о всемъ мнѣніе онаго славнаго въ то времія патріарха и бывшихъ при немъ священыхъ архіереевъ, также и мѣрность наша, согласно съ нимъ разсуждая, ничего противнаго въ томъ не полагаетъ, то утверждаемъ и постановляемъ, дабы сіе было непремѣняемо во вся вѣки. Почему сею утвердительною патріаршего граматою изъявляемъ, дабы отступающихъ отъ ереси лютеранской и кальвинской и присоединяющихся къ благочестивому исповѣданію непорочныя вѣры православныхъ христіанъ мудретвующихъ и исповѣдающихъ все то, чему добре и благочестно научаетъ восточная церковъ, болѣе не перекрещивать, но чрезъ едино помазаніе св. мурромъ дѣлатъ совершенными христіанами, сынами свѣта и наслѣдниками царствія небеснаго. Почему и посылается сія грамота къ вашему миролюбію да будетъ сіе дѣло безъ всякаго сомнѣнія, также дѣйствительно и впредъ, какъ мы о семъ пишемъ. — Полное собраніе законовъ россійской имперіи съ 1649 г., t. V, Saint-Pétersbourg, p. 586, n. 3225. La lettre est datée du 31 août 1718. — Cf. Gédéon, Πατρ. Πίν., p. 623. — Κανονικαὶ διατάξεις, I, p. 146-48; II, p. 424-32.

(1) Αὕτη ἡ τῆς ἐκκλησίας συγκαταβατικὴ διάγνωσις ἀπέβλεπε μόνον τὴν οἰκονομίαν τῆς κατὰ τὴν εὐσεβεστάτην Ῥωσσίαν εὐθηνούσης ἁγίας τοῦ θεοῦ ἐκκλησίας καὶ τὰ πρὸς τὴν

L'Église du Phanar, la gardienne fidèle des anciennes traditions, s'empressait d'obéir. Les canons œcuméniques, on les relégue au second plan, lorsqu'il s'agit de s'acquérir les bonnes grâces de quelqu'un plus fort que soi.

En 1722, à Constantinople, se tint un synode auquel prirent part les patriarches Athanase d'Antioche († 1724) et Chrysanthe (1707-1731) de Jérusalem (1). Le Phanar était surexcité par le débordement du catholicisme en Syrie. Les missionnaires latins y faisaient de nombreuses recrues. Le mouvement de retour à l'unité s'acccentuait de plus en plus, et à ce mouvement n'était point étranger le mépris du haut clergé pour l'élément indigène arabisé. Les prélats de ce synode déblatérèrent à cœur joie contre l'hérésie latine, mais à personne ne vint à l'esprit de proposer la rebaptisation comme la panacée du schisme qui éclatait à Syrie (2).

A cette époque l'Église russe s'était complètement rattachée à la pratique du Phanar. A son début, elle s'était montrée à l'égard des Latins bien plus intolérante que l'Église de la nouvelle Rome (3). Honorius III (1216-1227) et Grégoire IX (1227-1241)

σωτερικὴν εἰρήνην τοῦ θεοστηρίκτου καὶ πολυεθνοῦς ἐκείνου κράτους τῆς ὀρθοδοξίας. — Œconomos, p. 509.

(1) Œconomos, p. 510. — Gédéon. Πατρ. Πίν., p. 626.

(2) Du xiiᵉ siècle on y rencontre des rituels sur la manière dont il faut recevoir les Latins dans l'Église. — Tolstoï, *Le Catholicisme romain en Russie*, Paris, 1863, I. p. 14. — Sur la pratique de l'Église russe cf. Dmitrievski, Богослуженіе въ Русской Церкви въ XVI в., Kazan, 1881, 1re partie, p. 316-22. — Almazov, Исторія чинопослѣдованій крещенія и мѵропомазанія, Kazan, 1885, p. 121. — Ajoutons cependant que plusieurs documents de l'ancienne littérature ecclésiastique slave se prononcent contre la rebaptisation. Au xiiᵉ siècle, Niphonte, évêque de Novgorod (Philarète, Обзоръ русской духовной литературы, Saint-Pétersbourg, 1884, p. 33), dans ses réponses au moine Kirikos, enseigne que les Latins doivent être reçus dans l'Église orthodoxe par la seule onction du saint-chrême (Macaire, Исторія русской церкви, Saint-Pétersbourg, 1882, t. III, p. 186). L'Église serbe était coutumière de la même pratique. Au xiiiᵉ siècle, S. Sabbas, le premier archevêque serbe (1162-1237), conférait la seule onction aux pauliciens qui demandaient à passer à l'orthodoxie (Жизнь Св. Саввы, перваго архіеп. Сербскаго, Прибавленія aux œuvres des Pères en russe, vol. VIII, p. 221). Un rituel serbe du xvᵉ siècle contient la formule de la réception des Latins au sein de l'Église orthodoxe, et l'on n'y mentionne guère la rebaptisation (Séraphimov, Правила и практика церкви относительно присоединенія къ православію неправославныхъ христіанъ, Kostroma, 1882, p. 29). Les rituels russes du xvᵉ et xviᵉ siècle gardent le même silence sur la réitération du baptême, et il en est de même pour les conciles tenus en Russie depuis le xiiiᵉ jusqu'au xviᵉ siècle (*ib.*, p. 125).

(3) Neale, *History of the holy eastern church, The patriarchate of Antioche*, London, 1873. p. 184-86.

reprochent aux Russes de rebaptiser les Latins (1). Les évêques russes n'étaient pas d'accord sur ce point : les uns soutenaient l'affirmative, les autres penchaient pour la reconnaissance pure et simple de la validité du baptême conféré par des prêtres catholiques.

Ce fut en 1620 que le patriarche Philarète Nikitisch, dans un synode tenu à Moscou, statua que l'on rebaptiserait les Latins, les Uniates, et les orthodoxes de la Petite Russie que des prêtres-unis avaient baptisés (2). Le patriarche Philarète avait été élevé dans la haine du latinisme (3), et cela explique sa décision, adoptée par les prélats du synode. Les antipathies nationales pour les Polonais n'y furent pas étrangères (4). Cependant la prescription du synode était en désaccord avec les traditions les plus en vogue dans l'Église russe, et dès lors elle ne jouissait pas des suffrages du clergé et du peuple. On attendit la première occasion pour s'en défaire, et cette occasion se présenta une quarantaine d'années plus tard, au grand synode de Moscou.

Les patriarches Païsios d'Alexandrie et Macaire d'Antioche prirent part aux débats de cette assemblée (1667) qui, sur la proposition du tzar Alexis Michaïlovitch (1645-1676), résolut que la réitération du baptême n'était pas conforme aux anciennes coutumes, et que la chrismation suffisait pour le passage des La-

(1) Maltzew, *Antwort auf die Schrift des hochwürdigen Herrn Domcapitulars Röhm*, Berlin, 1896, p. 65. — Marcovic, *Gli Slavi ed i Papi*, Zagabria, 1897, II, p. 15. Goloubinsky, Исторія русской церкви, Moscou, t. I, 1901, p. 599-60.

(2) Grenkov, Соборъ, бывшій въ Москвѣ при Филаретѣ въ 1620, и его опредѣленія, *Pravoslavnyi Sobésiednik*, 1864, I, p. 153-80. — Smirnov, Св. патріархъ Филаретъ Никитичъ, Lectures de la société des amis de la culture religieuse, 1873, I, 109-44, 330-60, 776-812; II, 405-41, 1874; I, 234-70, 432-66, 607-76, 804-52.

(3) Воспитавшій въ себѣ ненависть къ католичеству... — Dobroklonsky, Руководство по исторіи русской церкви, Moscou, 1889, III, p. 84.

(4) Maltzew, p. 65. — D'après Séraphimov, plusieurs causes légitimes motivèrent la décision de Philarète, entre autres les persécutions des Polonais contre les Russes, la fausse opinion répandue parmi ces derniers que les Latins étaient des athées, des hérétiques, des êtres pétris de corruption, et enfin le besoin de se prémunir contre le danger d'apostasie. Le décret de Philarète était donc une sévérité provoquée par les circonstances malheureuses où se débattait l'Église russe. C'était une loi transitoire que l'Église ne pouvait accepter que pour un délai très limité : его правило было только временною мѣрою строгости, необходимо вызванною несчастными обстоятельствами времени, а потому и не могло быть обязательно для церкви на всѣ времена (*op. cit.*, p. 131).

tins à l'orthodoxie (1). La question une fois tranchée, l'Église russe observa et observe fidèlement les prescriptions du concile. Elle ne se laissa pas entraîner par cet attrait du nouveau qui tourmentait les théologiens phanariotes du XVIII^e^ siècle, et les faisait partir en guerre contre les Latins, même lorsqu'il n'y avait pas de griefs à formuler contre eux. Œconomos n'ignore point les décrets du grand synode de Moscou : il les cite, et sa seule préoccupation est d'en amoindrir la portée. Pour y réussir, il a recours à des distinctions, ce qui est fort plaisant pour un esprit nourri de la haine de la scolastique.

« Les mesures adoptées par le grand synode de Moscou n'ont rien d'étonnant. De prime abord, ces mesures étaient prises de concert avec l'Église d'Orient (raison de plus pour aggraver les torts du Phanar). Ensuite des circonstances particulières justifiaient la sentence du synode. La prudence exigeait que l'on ne surexcitât pas les Polonais. Ajoutez à cela que Philarète, en 1620, tranchait la question κατ' ἀκρίβειαν selon tout le rigorisme d'une définition théologique : le tzar Alexis étant au contraire partisan d'une mesure plus bienveillante, réclamait une décision de condescendance κατὰ συγκατάβασιν. En d'autres termes, il voulait aplanir les voies pour le retour des Latins à l'orthodoxie : il voulait les amadouer en reconnaissant en eux le caractère des chrétiens (2). »

Pour le salut de ses enfants, l'Église orthodoxe οἰκονομεῖ, choisit des moyens variés : *circumamicta varietatibus*. Il lui est à cœur de déjouer les plans des hérétiques, et, en vue de cela, elle proportionne ses moyens aux temps et aux circonstances (3).

(1) Maltzew, p. 65. — D'après le synode de 1667, les évêques du synode de 1620 n'ont pas interprété comme il faut les canons des conciles ayant trait à la rebaptisation. Le synode de 1667 affirme que le prêtre Timothée, Joseph Polozky (1515) et Marc d'Éphèse ont déclaré valide le baptême administré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit : dès lors il n'est plus permis de rebaptiser les Latins. On les invite à renoncer à leurs erreurs par l'imposition des mains et l'onction du saint-chrême et on les agrège à l'église orthodoxe : яко не подоваетъ латинянъ покрещивати, но тоцію по проклинаніи своихъ ими ересей и подаяніи рукописанія помазовати ихъ святымъ и великимъ муромъ. — Séraphimov, p. 138.

(2) Ἵνα τοὺς Λατίνους διὰ τῆς οἰκονομίας ἐξημερώσῃ πρὸς ἕνωσιν προσβιβάζουσα. — Œconomos, p. 508.

(3) Πανταχοῦ ἡ Ἐκκλησία τὰ πρὸς σωτηρίαν τῶν ἐπιβουλευομένων ὀρθοδόξων οἰκονομεῖ διαφεύγουσα τὰς ποικίλας καὶ ἄλλοτε ἄλλως μεταμορφουμένας ἐπηρείας τῶν ἐπιπιπόντων αἱρετικῶν. — *Ib.*, p. 502.

Cela explique pourquoi le baptême latin est valide à Moscou, et nul à Constantinople (1).

Il est inutile de prendre au sérieux la thèse d'Œconomos. Les contradictions où il s'enlize sautent aux yeux. Les raisons qu'il invoque en sa faveur aboutissent à une conclusion diamétralement opposée à celle qu'il voulait en tirer. Ces raisons mettent en évidence que, depuis Photius jusqu'au XVIII^e^ siècle, l'Église grecque s'est abstenue de sanctionner la rebaptisation des Latins; encore plus, elle l'a formellement défendue. C'est donc une mauvaise plaisanterie que d'en appeler au témoignage des apôtres pour étayer les théories nouvelles du Phanar, que d'en appeler à Cérulaire et à Bryennios pour maudire les Latins comme ἀβάπτιστοι. Dosithée lui-même, le plus acharné des polémistes antilatins du XVII^e^ siècle, atténuait la portée de ses expressions, lorsqu'il bafouait le baptême de l'Église catholique. Il écrivait que les Latins risquent de ne pas recevoir le baptême, et commettent un péché mortel en omettant la triple immersion (2). Mais nulle part il n'enseigne qu'il faille les rebaptiser.

Un évêque de Corfou au XVII^e^ siècle, Antoine Caucus (3), affirmait bien que les Grecs rebaptisaient les Latins passant à l'orthodoxie : qu'ils faisaient cela dans leur hérésie diabolique pour offenser l'Église romaine et la suprématie du Pape. Ce témoignage de Caucus semblait suspect à Allatius : « si petas ab eo unde id habet, mutus est illico (4) ». L'évêque de Corfou se plaisait à augmenter à plaisir le nombre des divergences entre

(1) Il est étrange que Maltzew lui-même ne s'aperçoive pas que la dissidence doctrinale à propos du baptême latin est un sérieux accroc à l'unité de la foi orthodoxe : Die Frage der Wiedertaufe keinen Grund abgiebt, an der Unfehlbarkeit der russischen Kirche zu zweifeln, was am besten bestätigt wird durch die vollkommene Einheit derselben mit der gesammten morgenländischen Kirche, ungeachtet der Differenz, welche gegenwärtig zwischen der russischen und griechischen Kirche bei Aufnahme von römischen Katholiken in der Praxis herrscht. — P. 66.

(2) Οἱ μὴ βαπτιζόμενοι εἰς τρεῖς ἀναδύσεις καὶ καταδύσεις (χωρὶς ἀναγκαίας αἰτίας) κινδυνεύουσιν εἶναι ἀβάπτιστοι. Ὅθεν καὶ οἱ Λατῖνοι, οἱ τὸ βάπτισμα ποιοῦντες ῥαντισμῷ, θανασίμως ἁμαρτάνουσι. — Ἱστορία περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, 1715, p. 525. — Cf. sur Dosithée. Matchenko, Досифей, патріархъ Іерусалимскій и его время, *Douscepoleznoe Tchtènie*, 1877, t. III: 1878. 1, 81-106. 260-10, 491-508; II, 23-50, 147-75.

(3) Lequien, *Oriens christianus*, III, 881.

(4) *De Eccl. occ. et orient. perp. consensione*, col. 1262.

les deux Églises, et probablement confondait le baptême avec l'onction du saint-chrême, que les Grecs ne craignent de renouveler (1). Il pouvait bien se faire que des moines fanatisés eussent regardé comme nul le baptême des Latins, mais on n'est pas en droit d'en conclure que l'Église grecque eût approuvé cette pratique. Allatius cite contre l'autorité de Caucus deux textes de Macaire d'Ancyre (2), d'après lesquels les Latins étaient reçus dans l'Église orthodoxe par la seule onction du saint-chrême (3).

Arcudius ne nie pas que les Grecs aient quelquefois baptisé les Latins, mais cela a été fait par des prêtres à la fois ignorants et audacieux. De son temps, les Grecs avaient complètement renoncé à cette mauvaise habitude, et ne mentionnaient pas le baptême dans la cérémonial de réception d'un Latin à l'orthodoxie (4). Ricaut ne fait pas allusion à cette coutume, lorsqu'il blâme les Grecs de croire que le baptême réclame absolument la triple immersion (5). Heinneccius atteste qu'à son époque les Latins qui passaient à l'orthodoxie, après l'onction du saint-chrême, étaient admis à la participation des saints mystères (6).

(1) Audaces in ea natione et temerarii, sive odio, sive inscitia, sive utroque Latinos, ad eorum ritus confugientes, variis precibus, ut ipsi existimabant, reconciliatos, sacro chrismate ungebant. Cum enim Latini in multis, quæ ipsi damnabant, a Græcis dissentirent, Græci isti, tanquam eos qui extra ecclesiam vixèrant, in Ecclesiam non admittebant, nisi prius sancto perunctos chrismate. Idque cum a Latinis non bene perspiceretur, in eam suspicionem ventum est, Latinos a Græcis rebaptizari. — Col. 1263.

(2) Démétrakopoulos, Ὀρθόδοξος Ἑλλάς, Leipzig, 1872, p. 88-89.

(3) Μετὰ καὶ γὰρ τὸν τοῦ σφετέρου δόγματος ἀναθεματισμόν, τῷ ἁγίῳ μύρῳ χρίουσι τούτους οἱ καθ' ἡμᾶς ἱερώμενοι τό τε μέτωπόν των, καὶ τοὺς ὀφθαλμούς, καὶ τὰς ῥῖνας, τὸ στόμα τε καὶ τὰ ὦτα καὶ σφραγίζοντες λέγουσι, σφραγὶς δωρεᾶς πνεύματος ἁγίου. — *Op. cit.*, 1263. — Dosithée, Τόμος Καταλλαγῆς, Jassy, 1692, p. 204.

(4) Utcumque sit sive propter formam latinorum rebaptizarint, sive quod opinarentur Latinos in baptismate omittere trinam mersionem, sive quod eos ob alia dogmata hæreticos esse censerent, sive διά τινα ἄλογον ὁρμὴν, certum est hoc passim a Græcis non esse factum, sed a quibusdam per inscitiam, valde tamen audacibus et malitiosis. Modo tamen Græci neminem Latinorum rebaptizant. Nam et post illa tempora in dies magis ac magis vigente schismate, in jure orientalis præscribunt modum quo debeant recipi Latini, si ad eos accesserint : de baptismate vero nullam prorsus mentionem faciunt. Et tamen sine dubio fecissent, si invalidum esse baptisma latinorum arbitrati fuissent. — *De concordia ecclesiæ orientalis et occidentalis*, 1672, p. 20.

(5) *Histoire de l'estat présent de l'Église grecque*, 1622, p. 169-70.

(6) Zum wenigsten ist gewiss. das sie (die Griechen) heut zu Tage noch die

Nous nous arrêtons ici, bien qu'il nous serait facile de citer d'autres témoignages contre les théologiens du Phanar. Quelques documents qu'on consulte à partir du IX^e^ jusqu'au XVIII^e^ siècle, il s'en dégage cette vérité que la rebaptisation des Latins n'a jamais été un point disciplinaire de l'Église grecque. C'était, chez quelques-uns, en de rarès circonstances, l'épanouissement du fanatisme, un acte suggéré par l'ignorance ou la haine. Mais l'Église grecque par la voix de ses chefs et de ses synodes s'élevait contre ce déchaînement des passions religieuses, et aux Latins ne refusait point le titre de chrétiens. Malheureusement elle n'eut pas toujours assez d'énergie pour régenter ses moines turbulents. Les moines grecs ont bien souvent joué un rôle néfaste aux intérêts de l'hellénisme chrétien. Aux recrues de l'hérésie ils ont fourni le meilleur contingent; à plusieurs reprises, ils ont fait échouer les tentatives d'union avec l'Église romaine; au sein de Byzance étranglée par les Turcs, ils ont allumé la guerre civile, et de même en 1750, ils ont donné un nouvel aliment au fanatisme orthodoxe, en comptant les Latins au rang des infidèles qui n'ont pas reçu la grâce du baptême.

Lateiner bey ihrem Abfall salben, und also von neuem nach ihrer Art firmen, worüber zwar die Papisten sehr empfindlich sind, weil nach ihrer Meinung dieses Sakrament ebensowenig wiederholet werden kan, als die Taufe, doch aber selbst nicht wissen, wie sie sich rathen sollen. — *Abbildung der alten und neuen griechischen Kirche*, Leipzig, 1711, p. 11, p. 257.

(*A suivre.*)

P. A. P.

VIE

DE

SAINTE MARINE

Suite (1)

VII

TEXTE FRANÇAIS

PUBLIÉ PAR

LÉON CLUGNET

AVANT-PROPOS

L'histoire de sainte Marine existe en français sous trois formes, deux en prose et une en vers. Des deux premières l'une est la traduction du texte latin dont diverses recensions ont été reproduites plus haut, tandis que l'autre est la traduction du récit abrégé, également latin, que nous a laissé Jacques de Voragine, récit qui sera donné plus loin dans un *Supplément*.

La première de ces traductions se trouve dans les six manuscrits suivants du fonds français de la Bibliothèque Nationale : 1038 (XIII^e^ s.) = A, 422 (XIII^e^ s.) = B, 23117 (XIII^e^ et XIV^e^ s.) = C, 413 (XV^e^ s.) = D, 22911 (XV^e^ s.) = E, 423 (XIV^e^ s.) = F. Les textes A, B, D, E reproduisent les textes latins A et B, tandis que le texte C rappelle plutôt la recension latine C. Le texte F est un abrégé des précédents.

La deuxième version, c'est-à-dire la traduction française du

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 283, 357, 572; vol. VII, 1902, p. 136, 245, 478.

latin de Jacques de Voragine, est donnée par les manuscrits du fonds français de la Bibliothèque Nationale 20330 (XIV^e s.), 184 (XV^e s.), 242 (XV^e s.), 243 (XV^e s.), 244 (XV^e s.), 411 (XV^e s.), 415 (XV^e s.), 1534 (XV^e s.), 1535 (XV^e s.), 6448 (XV^e s.), 9759 (XV^e s.), 17232 (XV^e s.), 23114 (XV^e s.), et 13498 (XVII^e s.). Ces 14 textes présentent d'assez grandes différences au point de vue de l'orthographe et des tournures de phrase. Néanmoins je pense qu'il est suffisant d'en reproduire un seul. J'ai choisi celui du manuscrit 1534 (= G), à cause d'un détail dont il sera parlé dans l'*Introduction*.

Quant à la Vie de sainte Marine en vers français, elle est contenue dans le manuscrit du fonds de la reine Christine, à la Bibliothèque Vaticane, portant le n° 1728 et datant du XV^e siècle. Elle se compose de 1209 vers et se distingue considérablement des poésies similaires composées en latin (1), en haut-allemand et en bas-allemand. Je dois de pouvoir la reproduire en entier à l'extrême obligeance de M. Luigide Stefani, qui a bien voulu, sur ma demande, s'arracher à ses travaux, pour la copier d'après le manuscrit de la Vaticane. Je tiens à le remercier vivement de l'empressement avec lequel il a répondu à mon désir.

Ad. Keller avait déjà publié le commencement et la fin de ce poème dans son ouvrage : *Romvart. Beitraege zur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italienischen Bibliotheken*, Mannheim, 1844, in-8 (Voy. p. 605-615). Mais, outre que cet auteur n'a reproduit que 352 vers du texte en question, il s'est glissé dans sa copie plusieurs fautes qu'il n'a pas su éviter (2).

(1) L'histoire en vers latins de sainte Marine a été publiée par les nouveaux Bollandistes dans les *Analecta Bollandiana*. Le lecteur la trouvera dans le tirage à part de cette Vie de sainte Marine, ainsi que diverses autres pièces qui ne peuvent trouver place dans cette revue.

(2) Ces 352 vers ont été insérés également d'après Keller dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, par le comte de Douhet (vol. XIV de la *Troisième Encyclopédie* publiée par l'abbé Migne), Paris, 1855, col. 1279-1284.

VIE

DE

SAINTE MARINE

A

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Français 1038 (XIII^e siècle), f^os 88^v-90^r.)

* La uie de sainte Marine uirge * f. 88^v

Il fu .i. preudons au siecle qui auoit une fille que il mout amoit. Talent li prist daler en religion, si commanda sa chiere fille a .j. sien ami, et après si sala randre a une abaie len le recust * moult uolentiers et il fu moult douz et si debonneires * f. 89^r et seruiables que li abes semerueilleit moult, et lenmoit plus que touz les austres moines de leanz porce quil estoit leaus hons et moult obedians. Ore auoit une piece apres ce qui fu renduz qui li commenca a remembrer de sa fille si fu moult amesese et mout tristes, si que li abes sen apercut et li demanda quil auoit : « Fiuz dites moi que uous auez et damediex qui tout les biens et tous les conforz donne, uous confortera se ses plaisirs est. » Li preudons li gei et dist emplorant : « Biax douz peres ie ai .j. mien fiuz lessie au siecle a ma uille qui encore est moult petiz, si en sui mout a mesese quant il me souuient de lui. Or ne li uout mie dire que ce fust une pucelle. Et li abes qui moult lamoit et qui ne le uouloit mie perdre et porce quil auait leanz moult gant si li dist : « Fiuz dist il alez si amenez uostre fiuz et soit receuz auec uous. » Li preudons i ala, si apela sa fille et len amena. Elle auoit non Marine et li chania son non si lapela Marin, et le fist mestre a letres et

aprandre en labaie. Et quant uint au .xiiij. an si li dist ses peres quelle gardast quelle ne deist mie quelle fust fame ainz pensast de bien feire et se gardast des aguez au deables qui plus uolentiers engingnoit lome et la fame come plus sont bon. Assez lamonesta li peres de maintes choses et elle mist en son cuer ce que len li disoit. si fu moult preuz et moult ardant de bien feire.

Les peres li mourut quant elle ost .xvij. anz et elle remest en labaie. Si fu moult obedienz et si douce et si debonneires que tuit lamoient ausuit come leur cuers. Or auoit en labaie .ij. bues et .j. char, si le menoient uers la mer qui pres leur estoit et aportoient diluec ce dont il auoit mestier en labaie. J. iour auint que labes ala a frere Marin, si li demanda por coi cestoit quil naloit auec les austres et il respondi : « Biau sire uous ne le mauiez mie quemande. Puis y ala freres Marins auec les autres et tiex estoit leur coustume que sil ne pooient reuenir quil demorascent chiez. j. preudome qui auoit non Pandos. Jcil Pandos auoit une fille moult belle et mout gente, si lama .j. cheualiers et uint a lui et la demoiselle concut. Ne demora guieres quil parut bien a lui quelle estoit grosse, si uinstrent a lui si parent et li demanderent de qui cestoit. Bastue fu et lesdengiee aincois quelle en uousist riens dire. Apres si dist que ce frere Marins lauoit enguigniee et engroissiee a force.

Isnellement sen alerent li parent a labaie dont freres Marins estoit et distrent a labe : « Biau sire est ce ore belle chose que freres marins uotre moines a engroissiee nostre fille. » Li abes lor respondi : « Or uous soufrez si uerrons se ce est uoirs. » Freres Marins fu apelez et li abes li demanda sil auoit ce feit que len li metoit sus. Il estut moult longuement et comenca a gemir et a souspirer et dire tout emplorant a labe : « Biau pere
* f. 89v * ie ai pechie. Ie en ferai la penitence et uous priereiz pour moi. Moult fu labe corrouciez. si commanda que len le batist bien et que len le gistat hors de labaie qui trop auoit mesfeit et mespris et honte feite a labaie. Il fu bastuz et gitez hors et il souffri tout en bonne pacience. Si remest a la porte et quant aucuns passoit par illec si li prioit pordieu qui li aportast .i. poi de pain. Onques a nului ne dist point de son pense, ainz fesoit ainsint comme si fust corpables du feit, et fu .iij. anz touz entiers deuant la porte en tel maniere et en tel estat.

La demoiselle qui ce li auoit mis sus si enfanta a son termine et quant li enfes fu seurez de la mameille sil la porta a frere Marin, et dist : « Veez uostre fiuz, norrissiez loi au mieuz que uous sareiz. » A ce quelle ost ce dist si sen rala et li enfes remest a frere Marin. Si le norri au mieuz quil pot de ses aumosnes que len li donnoit. Par .ij. anz le fist ainsint, et li freres prierent labe quil le receust por Dieu, et il le recut a moult grant poinne, et quant il ost receu si li dist : « Frere Marin uostre pere fu moult sainz hom et uous amena ceanz onques ni fist si grant honte comme uous auez feite, ne autres onques mes que nous seussions. Or estes receuz atout uostre fiuz que uous auez eu en auoutire. Si pensez de bien feire, et soiez toriourz mes en grant humilite, et que uous nestoiez toutes les ordures de ceanz. et aportez leue dont len les nestoiera. »

La sainte uirge fist uolentiers ce que len li commanda. Et ne demora mie quelle fu morte si le nonca len a labe et il distrent : « Sire freres Marins est morz. » Or pouez ueoir dist labes com grant pechie il auoit feit que neis despace nail mie eue quil pouist feire sa peneance. Mes alez toutes uoies et si lenseuelissiez et lenfouez loing de labaie car ie le ueil. Li frere y alerent et leuerent le cors et trouuerent que cestoit une fame. Et quant uirent ce que ce estoit une fame si commencierent a braire et a crier et a batre leur paumes pour la grant pascience quelle auoit eue de la honte que len li metoit sus a tor et a pechie. A labe uinstrent tout en plorant si li distrent : « Sire por Dieu uenez si uerez frere Marin. » Li abes fu touz esbahiz si demendoit quil auoient et il distrent derechief : « Venez si uerez fines merueilles et uous prenez garde de uos maismes. » Quant li abes oi ce si ala et souz leua le drap et uist plainement que ce estoit une fame et il chei a terre si crioit et breoit et batoit sa corpe et disoit : « Sainte uirge ie te coniur de par nostre Saingneur Ihû Crist que tu ne me saches mauues gre de ce que ie tai feit que ie ne sauoie mie quil fut ainsint. » Quant il orent assez ploure si commanda lenlenfouist le corz derrieres lautel.

Ne demoura guieres que la damoiseille par qui ce estoit auenu fu saisie et sorprise du deable, si uint a labe et regehi som pechie et dist oiant touz de qui elle auoit este grosse. Li seingnor de leanz si lamenerent a la tombe frere Marin et elle fu guerie

* f. 90r au septieme iour et deliuree *du deable qui la trauailloit. Quant li pueples oirent ce si coururent illec et rendirent graces a Dieu des uertuz quil fesoit par les merites a celle beneuree uirge.

B

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Français 422 (XIIIe siècle), fos 77v-79r.)

* f. 84v *Il fu uns preudom al siecle qui auoit une petite fille quil molt amoit. Talens li prist daler en relegion si commanda ce ciere fille a un sien ami apres si sala rendre en une abaie, on li retint mout uolentiers, et il fu si dous et si deboinaires et si seruicables que li abes lama plus que tous les moines de laiens, pour cou quil estoit loiaus hom et mout obediens. Ore auint une piece après cou quil se fu rendus quil li commenca a souuenir de sa fille si fu molt tristes et molt dolans, si que li abes sen aperchut, et li demanda quil auoit, et dist : « Fius dites moi que nous aues et damediex qui les confors done uous conseillera se ses plaisirs est. » Li preudom li chai as pies et li dist tout en plorant. : « Biaus sire iai .j. mien fil laiscie a me uil molt petit si en sui mout amesaise quant il me souent de lui. » Or ne li uolt il mie dire que cou fust une pucele, et li abes qui molt lamoit et qui ne le noloit mie perdre pour cou quil en auoit molt grant mest laiens se li dist : « Fix se uous uoles ales et si amenes uostre fil caiens auecques uous. » Li preudom ala si amena sa fille qui auoit non Maroie et li canga son non si lapela Marin, et le fist metre a letres et aprendre en labeie. Onques uns des moines ne seut que ce fust pucele, ains lapeloient tout frere Marin. Ele crut et amenda et quant ele uint a .xiiij. ans si dist ses pere quele gardast quele ne desist mie quele fust feme, ains pensast de bien faire et se gardast des agais au dyable, qui plus uolentiers enguigne lome et le feme com plus sunt boin. Asses lamonesta li preudom de mainites coses, et ele mist en son cuer cou con li disoit, si fu mout preus et molt ardans de bien faire.

Ses peres li morut quant ele ot .xv. ans, et ele remest en labeie si dolce et si deboinaire et si obediens que tout lamoient aussi com lour cuer. Or auoit en cele abeie .ij. bues et .j. car si

le menoient li frere uers le mer et aportoient illuec cou que mestiers lor estoit. Vn iour uint labes a frere Marin se li demanda pour coi il naloit auec les autres, et il respondi : « Biaus sire uous ne le mauies mie commande. » Puis ala frere Marins auec les autres, et tele estoit lor costume que sil ne peuscent reuenir quil demorascent cies un riche home qui auoit non Pandos. Si auoit une fille mout bele et molt gente, si lama uns cheualiers et uint a li et la demoisele concut. Ne demora gaires apres qui parut bien a la pucele quele fu grosse, si uinrent a lui si parent et si ami et li demanderent de cui cou estoit. Batue fu et laidenzie ainscois quele en volt rien dire. Après si dist que frere Marins lauoit engroiscie et par force..

Isnelement sen alerent li parent a labeie dont frere Marins estoit, et disent al abe : « Biaus sire est ce ore bele cose que frere Marins uostre moines a engroiscie nostre fille. » Li abes lour respondi : « Or uous souffres si uerrons se cou est uoirs. » Frere marins fu apeles et labes li demanda se cou estoit uoirs quil auoit cou fait con li metoit sus. Il estut si commenca mout a suspirer et a gemir et dist a labe tout en plorant : « Biaus sire pere iai peciet, ien ferai la penitance, et uous proies pour moi. » Mout ful abes corecies de grant maniere, si commanda con le batist bien et con le ietast fors de labeie que trop auoit mespris et fait *grant honte ale maison. Il fu batu et ietes fors, * f. 78v et il prit tout en boine pacience, et fu a le porte et prioit quant uns passoit par illuec que illi aportast .j. peu de pain. Onques nului ne dist point de son pense, ains faisoit tout aussi com se il fust coupables de cele cose, et fu .iij. ans entirs deuant la porte de labeie en tel maniere.

Li damoisele qui cou li auoit sus mis si enfanta a son terme, et quant li enfes fu seures dele mamele si le prist li mere et le porta frere Marin. « Vees ci uostre fil noriscies le al mix que uous saues. » A cou quele ot cou dit si senrala et li enfes remest a frere Marin, si le nouri almius quil pot des almosnes con li donoit. Par .ii. ans le fist ainsi et li frere de laiens en orent pitie si prierent labe quil le recheust por Dieu, et ille reciut a mout grant paine, et quant il lot recheu se li dist : « Frere Marin uostre peres fu molt sains hom et uous amena molt petit caiens. Onques ni fist si grant honte com uous iaues pensee et faite, ne autres onques mais que nous saciens. Ore

estes recheus et uous et uostre fius que uous aues en adultere, si penses del bien faire, et soies tous iours mais en humilite, et iou uous commanc que uous netoies toutes les ordures de caiens, et aportes laigue dont on les netoiera. »

Li sainte uirge fist molt uolentiers quaucon li commmanda et ne demora mie quele fu morte si le nunca on labe et dist : « Sire frere Marins est mors. » « Or poes ueoir fist labes com grant pecie il auoit fait que nes tant despace na il mie eue quil eust fait sa penitance, mais ales toutes uoies si lenseueliscies et leteres loins de labeie. » Li frere alerent et li lauerent le cors et trouuerent que cou estoit une feme. Quant il uirent cou si commencierent a crier et a braire pour le grant pacience de le honte que cele auoit eue de le honte con li auoit faite a tort et a pecie. A labe uinrent tout en plorant si li disent : « Sire pour dieu uenes et si uees frere marin. » Labes fu tous esbahis si lour demanda quil auoit, et illi disent derechief : « Venes et si uees fines meruelles et uous iprendes garde uous meismes. » Quant li abes oi cou si ala et soulleua le drap si uirent tout plainement que cou estoit une feme, et il chai a tere si crioit et batoit se coupe et disoit : « Sainte uirge iou te coniur de par nostre signour Ihesu Crist que tu ne me faces malgre de cou que iou tai fait que iou ne sauoie mie quil fust ensi. » Quant il ot asses plore si commanda con lenfouist derriere lautel.

Ne demora gaires que li damoisele par cui cestoit auenu fu saisie et souprise dun dyable si uint alabeie si reichi son pecie et dist oiant tous de cui ele estoit grosse. Li signour de laiens si lamenerent ale tombe frere Marin et ele fu garie au sietime iour et deliuree del dyable qui le trauilloit. Tous li pais
f. 79v sacorut illuec et quant *il oirent cou si en rendirent grasces a damedieu des uertus quil faisoit par les merites a cele boine uirge.

C

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Français 23117 (XIIIe et XIVe s.), fos 456v-458r.)

* f. 456v *Vns preudons fu seculiers Alixandre qui moult fu gentis hons qui auoit vne seule fille si se rendi en vne ordre de moines

et commanda sa fille a vn sien parent et si fu au moustier et fist ce que on li comandement sont bon afere et cil moustiers estoit a .ij. lieues de la ville, et pour ce que il faisoit ce que on li commandoit labbes lama plus que li autre pour ce que il estoit obediens et li remembroit moult souuent du commandement de leuangile qui dist qui bon sera iusques en la fin sera sauf et si vint apres grant temps qui se recorda de sa fille quil auoit lessie de laage de .x. ans et si commenca a troubler en son cuer et ce li auint par moult de foiz. Labbes le vit plorant si li dist et tuit li frere de labaie : « Frere quauez vous qui si estes tristes et pensez si plorez dites le nous et Diex qui les desconfortez conforte vous conseillera et aidera. Lors se lessa cheoir aus piez de labbe, si li dist : « Ie auoie .i. petit fils que ie laissai en celle cite quant ie vins ceens et quant ie men recors ie sui trop troubles. » On ne leur vot mie die que ce fust vne pucelle. Quant labbes oi ce que il estoit ainsi troubles pour lamour de son filz il douta que il feroit son dommage sil ne le voult mie laissier en peril car il estoit moult profitable a labaye si li dist : « Lamez vous moult? » Et il respondi : « Oil ». Lors dist li abes : « Alez si lamenez. » Et il y alla si lamena. On lapeloit auant Marine comme pucelle que elle estoit et il la fist apeler Marin. Et quant elle ot .xiiij. ans son pere li enseigna a amer dieu et la voie de verite et li disoit : « Garde que ne dies a uns que tu soies pucelle. Garde que li abbes ne te decoiue. Garde ton corps a nostre Seigneur et ta virginite sanz corrumpre si que tu puisses estre netement en la compaignie des angles. Remembre toi de Damediex * qui dist laisse le mal et fai le bien. Quiers pais et la maintien moult de nous doubte que nous ne perissons auec les mauues. Sers a Dieu de net cuer et de nete pensee ». Ainsi ces choses et plusieurs autres li enseignoit. * f. 457r

Quant la pucelle ot .xvij. ans son pere morut et bien li souuint des enseignemens son pere, tuit lamoient. Ceste pucelle estoit moult belle et print vigueur en soi et force de Dieu et pour ce ne faudra ia sa force qui a lui se tient, elle entendi moult a soy garder chaste a nostre seigneur. En celle abaie auoit vn char car la mer estoit illec pres a .ij. lieues ou il auoit grant port la ou il aloient acheter ce que mester leur estoit et ce auint que li abbes dist .i. iour a frere Marin : « Que

nalez vous auec les freres si leur aidiez? » Et il lui respondi : « pource quil ne li auoit mie commande et puis que vous le commandez ie le ferai ». A ce port auoit .j. home qui auoit non Pandoches et freres Marins qui aloit souuent au port quant il estoit trop tart si demoroit auec les autres moignes le soir en la maison de ce Pendoches. Pandoches auoit vne fille pucelle et auint par lamonestement du diable que vns cheualiers reperoit en la maison et vint auec luy et concut et quant son pere et sa mere lapercurent si li demanderent de qui il estoit. Elle respondi que cestoit de frere Marin qui venoit auec le char de labaie.

Tout maintenant sen alerent si parent a labaye et dirent a labbe : « Sires abes or pouez veoir comme vostre frere a nostre fille engignie. » Lors dist li abbes moult dolens : « Lessiez et veons se ce est voir. » Et fist venir Marin a lui si lui dist : « Est ce voirs que vous auez fait ceste deflorance en la fille a ces gens? » Frere Marin dist : « Iai peche si ferai penitance de mon pechie priez pour moy. » Quant ce oi labbe si fu moult courouciez et commanda que on le batist et menast moult mal et dist : « Puis que tu as ce fait tu ne demouiras plus en ceste abaye. » Et lors fu gete hors et sainte Marine ne voult onques recognoistre que elle fust fame, ainz sen ala et se mist a la porte de labaie et fist illec sa penitance aussi comme se elle eust fait le meffet et la benoite Marine prioit aus freres qui laiens entroient que on li donnast vne piece de pain. Ainsi fit a la porte de labaye . iij. ans.

La fille pendoche ot vn filz, elle norrit vn pou et puis laporta a la porte ou frere Marin gesoit et li dist : « Frere Marins vez ci ton filz, si comme tu le scez norris le. » Elle lessa illec et sen ala, et s. Marine le prist comme sien propre et le norri de sa pitence de pain que on li donnoit. Et quant elle lot norirry .ij. ans lenfant a la porte et li frere virent sa grant patience si furent esmeu par misericorde de Dieu et alerent* a labbe et li prierent que il lui pardonnast son meffait ou moustier et li distrent : « .v. ans a que frere Marin est a la porte ne onques nissi hors ne ala ca ne la. Pardonnez li, car li apostres dist pardonnez et il vous sera pardonnez, donnez indulgence et on vous la donira. » Il firent force a labbe et conuint que on le receust et commanda quil entrast en labaie et lapela deuant

* f. 457 v

luy et li dist : « Ton pere fu saint hons et religieus et te mist ceens petit enfant et ne fist onques ce bien non et tu as fait ce que onques nuls de ceens ne fist. Il conuient que tu faces penitances grant car tu as trop pechie et as amene ceens ton enfant que tu as engendre en auoutire. Ie te commans que tous les vilains lieux de ciens tu cures touz seuls et porte le aue aus freres quant il en auront mestier et toutes les oeuures que on te commandera touz iors soies appareilliez, et en ce auras ma grace et pardon es nostre Seigneur car par penitance faite gaaigne on le regne du ciel et le salut de lame, car il est escrit que Dieu et li angle ont greigneur ioie dun pecheur qui se conuertit que de iiijxx et xix iustes qui nont mestier de penitance, et ailleurs dist on que Diex sesioist plust de lame du desespere que de celle qui onques ne fu perdue. » La vierge qui volentiers oi et obei aus paroles de son abbe fist ce que on li auoit commande et dist.

Ne demoura gaires que la vierge pour la foy Ihu Cris receuoit tel martire morut et ala a nostre Seigneur. En cette heure que lame li parti du corps vne vois vint du ciel qui dist : « Vieng a moi ma douce elleue espousee si te metrai en mon trone, Diex aime ta biaute, vieng ten bele amie et ie te donnerai la coronne de glore et de grace. » Li frere oirent ce. Lors vindrent a leur abbe si li distrent que frere estoit mors. Lors dist li abbes : « O resgardez comme frere Marins a este fier pechieres qui na pas desserui enuers Dieu quil eust faite sa penitance. Alez et lenseuelissiez loing de labaie aus champs. » Il y alerent et le lauerent et comme il le lauoient il trouuerent que ce fu fame et batoient piz et crioient : « Et Diex quel conuersation et quel pacience est eue a ceste fame qui onques nel congnut a nullui que ce fust fame et si a este si mal menee. Diex las chetis que ferons? » Il distrent a labbe : « Venez tost veoir Marin, » et disoient : « Chetif que fas tu de toi? » Il fu touz esbahis et vint au corp ou leua le drap dont elle iert couuerte si vit que cestoit fame, il se bati et chai a terre et dist : « Dame ie te pri pour Ihu Crist que tu deuant* Dieu ne * f. 65s^r
me mettes a raison de mal que ie taie fait et mis sur toi sanz coupe, car tu sez bien dame que ie sauoie mie que vous fussiez fame ne ie ne cognoissoie pas ta conuersacion. » Et lors dist labes : « Ce ne fait mie a taire mais le doit on dire partout, car

nostre Seigneur a ce fait qui toutes choses a fait et si est grant meruelle. » Lors fist labbes enseuelir et enfouir le corps de Marine en son moustier et a grant honor et auint que la fille Pandoche qui auoit eu lenfant dun cheualier forcena et vint a la tombe de sainte Marine et commenca a dire : « O sainte marine qui ici es compaigne des vertus du ciel auec les angles pardonne moi ce que ie tai meffait et prie Dieu quil le me pardoint et maide par ta sainte priere, et ienui fermement que ie serai sainte et seruiray nostre Seigneur toute ma vie ». Et lors recognut voiant touz comme elle li auoit mis sus et comme elle lauoit conceu du cheualier et au .vij^e^. iour de la mort sainte Marine fu elle deliuree du diable dedenz le iour mesmes par la volente nostre Seigneur et la priere de sainte Marine.

D

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Français 413 (xv^e^ siècle), f^os^ 427^r^-428^r^.)

* f. 427^r^ *Vns preudome fu seculier qui moult fu gentis hons qui avoit vne seule fille si se rendi en vne ordre de moines et commanda sa fille a vn sien parent et si fu ou moustier et fist tous les commandemens qui sont bons a faire, et cil moustier estoit a ij. lieues de la ville, et pource que il faisoit ce que on lui commandoit labbe lama plus que tous les autres pource que il estoit obedient, et lui remembroit moult souuent du commandement de lenuangille qui dist qui bien fera iusques en la fin sera sauf et si vint apres grant temps que se recorda de sa fille quil auoit lessiee de laage de x. ans et si commenca a troubler en son cuer et ce li aduint par moult de foys. Labbe le vit plorant si lui dist et tous les freres de labbaie : « Frere quauez vous qui si estes tristes et pensis si plorez, dites nous pour quoy et Dieu qui les desconfortez conforte vous conseillera et aidera. » Lors se laissa cheoir aux piez de labbe si lui dist : « Ie auoie vn petit filz que je laissay en celle cite quant je vins ceens et quant je men recors je suis trop troublez. » On ne leur voult mie dire que ce feust vne pucelle. Quant labbe oy ce que il estoit ainsi troublez pour lamour de son filz il doubta quil feroit son dom-

mage si ne le voult mie laissier en peril, car il estoit moult proufitable a labbaie si lui dist : « Lamez vous moult? » Et il respondi : « Oil. » Lors dist li abbez : « Alez si lamenez. » Et il y ala si lamena. On lapeloit auant Marine comme pucelle que elle estoit et il la fist appeller Marin, et quant elle ot xiiij. ans son pere lui enseigna a amer Dieu et la voie de verite et lui disoit : « Garde que tu ne dies a nulz que tu soies pucelle, garde que li abbez ne te decoiue, garde ton corps a nostre Seigneur et ta virginite sans corrompre si que tu puisses estre nettement en la compaignie des anges, remembres toy de Dauid qui dist laisse le mal et fay le bien, quier paix et la maintiens, moult deuons doubter que nous ne perissions auecques les mauuais. sers a Dieu de net cuer et de nette pensee. » Ainsi ces choses et plusieurs autres lui enseignoit.

Quant la pucelle ot xvij. ans son pere mourut et bien lui suuint des enseignemens son pere. Tous lamoient. Ceste pucelle estoit moult belle et prist vigueur en soy et force de Dieu et pource ne faudra ja sa force qui a lui se tient. Elle entendi moult a soy garder chaste a nostre Seigneur. En celle abbaie auoit vn char, car la mer estoit ylecques pres a ij. lieues ou il auoit grant port la ou ilz aloient acheter ce que mestier leur estoit, et ce aduint que li abbe dist a frere Marin a vn jour : « Que nalez vous auecques les freres si leur aidiez? » Et il lui respondi « pource quil ne lvi auoit mie commande et puis que vous le comandez je le feray ». A ce port auoit un home qui auoit nom Pandoches et frere Marin qui aloit souuent au port quant il estoit trop tart si demouroit auecques les autres moines le soir en la maison de ce Pendoches. Pendoches auoit vne fille pucelle et aduint par lamonestement du *diable que vn cheualier repairoit en la maison et fut auecques lui et concut et quant son pere et sa mere lapercurent si lui demanderent de qui il estoit elle respondi que cestoit de frere Marin qui venoit auecques le char de labbaye. * f. 427v

Tout maintenant sen alerent ses parens a labbaie et distrent a labbe : « Sire abbes or pouez veoir coment vostre frere a nostre fille engigniee ». Lors dist li abbes moult dolent : « Laissiez et veons se ce est voir. » Et fist venir Marin a lui si lui dist : « Est ce voir que vous auez fait ceste desloyaute en la fille a ces gens? » Frere Marin dist : « Iay pechie si feray peni-

tance de mon pechie, priez pour moy. » Quant ce oy labbe si fust moult courrouciez et commanda que on le batist et menast moult mal et dist : « Puis que tu as ce fait tu ne demourras plus en ceste abbaye. » Et lors fut gette hors, et sainte Marine ne voult oncques recongnoistre que elle feust feme, ains sen ala et se mist a la porte de labbaye et fist ylecques sa penitance aussi come selle eust fait le meffait, et la benoite Marine qui la estoit prioit aux freres qui laiens entroient que on lui donnast vne piece de pain. Ainsi fu a la porte de labbaye iij. ans.

La fille Pendoche ot vn filz, elle nourri vn pou et puis laporta a la porte ou le frere Marin gisoit et lui dist : « Frere Marin veci ton filz si comme tu le scez nourris le. » Elle laissa ylecques et sen ala et sainte Marine le prist comme sien propre et le nourri de sa piece de pain que on lui donnoit et quant elle lot nourri ij. ans lenfant a la porte et les (1) virent sa grant pacience si furent esmeuz par misericorde de Dieu et alerent a labbe et lui prierent qui lui pardonnast son meffait ou moustier et lui distrent : « v ans a que frere Marin est a la porte ne oncques nissi hors ne nala ca ne la. Pardonnez lui car li apostre dist, pardonnez et il vous sera pardonne, donnez indulgence et on la vous donira. » Ilz firent force a labbe et conuint que on le receust et commanda quil entrast en labbaie et lappella deuant lui et lui dist : « Ton pere fut saint homme et religieux et te mist ceens petit enfant et ne fist oncques se bien non et tu as fait ce que oncques nul de ceens ne fist. Il conuient que tu faces penitance grant car tu as trop pechie et as amene ceans ton enfant que tu as engendre en auoultire. Je te commande que tous les vilains lieux de ceens tu cures tout seul et porte lyaue aux freres quant ilz en auront mestier et toutes les euures que on te commandera tous jours soies appareilliez et en ce auras ma grace et pardon vers nostre Seigneur, car par penitance faire gaigne on le regne du ciel et le salut de lame, car il est escript que Dieu et les angres ont greigneur joie du pecheur qui se conuertist et fait penitance que de iiijxx et xix justes qui nont mestier de penitance et ailleurs dist on que Dieu sesiouist plus de lame du desespere que de celle qui oncques ne fut perdue. » La vierge qui volentiers oy et obey aux paroles de son abbe fist ce que on lui auoit commande et dist.

(1) *Le mot* freres *manque dans le manuscrit.*

Ne demoura gueres que la vierge pour la foy Jhesu Crist receuoit tel martire mourut et ala a nostre sire. En celle heure que lame lui parti du corps vne voix *vint du ciel qui dist : * f. 128 r
« Vieng a moi ma doulce esleue espousee si te mettrez en mon trosne. Dieu aime ta biaute, vien ten belle ame et je te donneray la couronne de gloire et de grace. » Les freres oirent ce. Lors vindrent a leur abbe si lui distrent que frere Marin estoit mort. Lors dist li abbe : « O resgardez comment frere Marin a este fier pechiere qui na pas desserui enuers Dieu quil eust faite sa penitance, alez et lenseuelissiez loing de labbaye aux champs. » Si y alerent et le lauerent et ainsi comme ilz le lauoient ilz trouuerent que ce fu femme et batoient leurs pis et crioient : « Et Dieu quelle cenuersacion et quelle pacience a eue cette femme qui oncques ne le congnut a nului quelle feust femme et si a este si mal menee. Diex las chetifz que feront? » Ilz distrent a labbe : « Venez vost veoir Marin. » Et disoient : « Chetif qué feras tu? » De ce il fut tout esbahis et vint au corps, on leua le drap dont elle estoit couuerte si vit que cestoit femme, il se bati et chei a terre et dist : « Dame ie te prie pour Ihesu Crist que tu deuant Dieu ne me mettes a raison de mal que je taye fait et mis sur toy sans coulpe, car tu scez bien dame que je ne sauoie mie que vous feussiez femme ne je ne congnoissoie pas ta conuersacion. » Et lors dist labbe : « Ce ne fait mie a taire mais le doit on dire par tout car nostre Seigneur a ce fait qui toutes choses a fait et si est grant merueille. » Lors fist labbe enseuelir et enfouir le corps de Marine en son moustier a grant honneur et aduint que la fille Pendoche qui auoit eu lenfant dun cheualier forsena et vint a la tombe de sainte Marie et commenca a dire : « O sainte Marine qui icy es compaigne des vertus du ciel auecques les angres pardonne moy ce que je tay meffait et prie Dieu qui le me pardonne et maide par ta sainte priere et je croy fermement que je seray sauuee et seruiray nostre sires toute ma vie. » Et lors recongnut voiant tous comme elle lui auoit mis sus et comment elle lauoit conceu dun cheualier et au vij^e^ jour de la mort saint Marine fu elle deliure du dyable dedens le jour mesmes par la volente nostre Seigneur et par la (1) priere sainte Marine.

Ci fine la vie ma dame sainte Marine.

(1) La par *au lieu de* par la *dans le manuscrit.*

E

* f. 91 ᵛ

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Français 22911 (XV^e siècle), f^os 91ᵛ-93ʳ.)

* De sainte Marine. Et se commence en latin Fuit frater quidam, chapitre XLIII.

Iadis fust vng seculier qui auoit vne seule fille laquelle il bailla en gouvernement a vng de ses parens puis se mist en religion ou il faisoit de bon corage tout ce que labbe lui commandoit. Apres quil eut este la par long espace de tamps luy venoit souuentefois a memoire la souuenance de sa fille tellement quil en estoit fort melancolieux. Labbe voyant son corage mine et quil nestoit point sy ioyeux comme il auoit accoustume luy demanda la cause de sa tristesse. Adont respondit en plorant quil auoit laisse en la cite .j. seul fils lequel yl aymoyt fort et pour ceste cause yl estoit tout melancolieux mesmement pour ce quil ne scauoit comment il se portoit. Labbe lui dist : « Va le querir et sy lamaine affin quil demeure auoec toy. » Et toutefois led. religieux nauoit point de fils mais selement auoit la fille dont dessus est touche laquelle auoit nom Marine. Mais il ne la voloit pas dire a labbe pour ce que desia il auoit delibere de la faire venir leans en habit disimule sy sen ala en la cite qui estoit distante de son monastere de XXXII. mille ou enuiron et amena sa diste fille vestue dun habit domme et la fist appeler Marin auquel estat elle fut leans iusque en laage de XIIII ans et y fut suffisamment instruite tant en lettres que autrement a la voye de salut. Son dit pere lui remonstra fort que virginite estoit vng bel estat et moult agreable a Dieu en la priant tres affectueusement de la bien garder et quelle fust caute et sage de se preseruer des las de lennemy el quelle ne se fist iamais cognoistre estre femme.

Elle aiant laage de XVII ans son pere ala de vie a trespasement depuis lequel elle se rendit fort obeissante a labbe et a tous ceulx du monastere tellement quelle estoit merueilleusement aimee de labbe et de tous les religieux cuidans tousiours que ce fust vng homme. Audit monastere auoit deux beufz et vng petit chariot seruant aux religieux pour aler querir leurs necessites a la mer qui estoit prochaine deulx de * trois lieues

* f. 92ʳ

ou enuiron. Vne fois labbe en lapellant Marin lui demanda pourquoy il naloit aucune fois comme les autres religieux querir les viures pour le couuent. Marin qui estoit fort obeissant incontinent y ala. Or est il a noter que sur le chemin y auoit vng homme nomme Pandoux en lostel duquel icelui Marin comme les autres demoroit aucune fois au giste quant il nauoyt point heure suffisante pour retourner au monastere. Et aduint que la fille dicelui Pandoux fut fort enchainte du fait dun homme de guere. Le pere voyant sa fille grosse la reprint austerement et la menacha fort pour scauoir delle qui estoit cellui qui lauoit engrossie. Adont par linstruction de son amoureux respondit que ce auoit fait Marin le religieux.

Le pere doncque accompagne de ses parens vint a labbe et lui raconta le cas dont labbe fut moult esmerueille. Sy enuoya querir le religieux Marin et lui demanda sil auoit commis celui enorme crime. Marin se prit a plorer et dist : « Pere abbe iay griefuement peche dont il me desplait fort sy vous suplie que men charges penitance telle que veires apertenir a la corection de ma griefue offense. » Labbe tant courouche que plus ne le pooit estre le chasse hors du monastere deuant lequel sans y rentrer elle fut par lespasse de quatre ans couchant dessoubz la porte sur la terre nue faisant illoec austere penitance du peche quelle nouoit pas commis. Et quant les freres aloient en prouision pour le couuent elle leur demandoit du pain pour lamour de Dieu, laquelle penitance elle continua par lespasse de quatre ans durant lesquels elle souffryt et endura non pas seulement grandes indigences mais aussy plusieurs obprobres tant des parens et amys de la fille qui lauoit enchargee dudit cas comme dautres gens illoec suruenans qui lapeloient papelart et ypocrite. Et encore qui est pis apres ce que la ditte fille fut acouchee et quelle eut pour aucun tamps nourry son enfant de sa mamelle elle lui apporta icelui en luy disant : « Tien Marin pren cest enfant et le nourry ainsy que tu las fait. » Elle le recheut benignement et durant deux ans elle le norit doucement de ce que on lui donnoit pour *loneur de Dieu. Les religieux voyant sa grande pacience et humilite meus dune grande pitie et compassion suplierent a labbe quil lui pleust en preferant misericorde a rigueur de justice rapeller frere Marin, ce quil ne voloit aucunement faire ayant tousiours contre lui merueilleuse

* f. 92v

indignacion a causé dudit cas. Finablement vaincu par les continuelles prieres de ses freres le rappella et luy dist : « Marin ie fay grant conscience veu la crainte de ton peche sy te rapelle ceans, mais neantmoins pour complaire a mes freres qui pour toy mont suplye par plusieurs fois ie permets que toy et ton miserable enfant que tu as concheu en adultere loges ceans. Et pour ce que tu nes pas digne de communiquer auec les freres sy non en leur faisant seruice ainsy que le cas le requera ie ordonne que tu sois tousiours subgetz a nettoyer tous les lieux de ceans et oster et porter hors lez immundicites et pareillement a aler querir leaue quil fauldra a lauer et potager et subuenir aux necessites dez freres. »

Laquelle penitance elle accepta volentiers et de bon cuer et tant y continua que finablement elle ala de vie a trespas. Ceste chose prononcee par les freres a labbe il leur dist : « Mes freres vous scaues asses lenormite de son peche duquel il na pas fait penitance condigne. Et pour tant ce nest pas chose decente ne conuenable quil soit enterre en notre monastere. » Les freres pour faire a frere Marin ce que permis leur estoit vindrent en la chambrette ou il estoit mort et en le despoullant pour le voloir oindre congneurent que cestoit vne femme et furent merueilleusement esbahis et se prindrent a gemir amerement auoec grant habondance de larmes et incontinent le vindrent denoncer a labbe, lequel de ceste chose fut fort esmeu et touche dune merueilleuse contricion et desplaisance se va getter illoec a terre frapant de ses mains closes contre lestomac et contre sa teste en disant : « O glorieuse Marine, ie te suplie que des afflictions lesquelles ie tay donnees tu ne me accuse point deuant Dieu, car par ignorance lay fait. Helas se tu meusse dit la verite ie neusse point enuers toy
* f. 93r commis ceste merueilleuse faulte. » * Apres quil eut beaucoup lamente il la fist enterrer solennelement dedens leglise du monastere.

Et ce iour mesme y suruint celle qui lauoit iniustement inculpee du cas pour lequel elle auoit fait de si grandes penitances, laquelle vexee et tormentee du dyable confessa publiquement son peche declarant le nom de celui a quy estoit lenfant. Tous les religieux des monasteres voisins aduertis de ce mistere en lonneur de la glorieuse vierge vindrent au

monastere atot leurs croix et chierges alumees en chantant hymnes et pseaulmes en loant le nom de Dieu auquel rendirent deuotes graces de ce quil lui auoit pleu a ledificacion de leurs ames leur communiquer ce merueilleux fait. Et depuis en icelui monastere se sont fait plusieurs miracles par les prieres de madame sainte Marine.

F

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Français 423 (XIV^e siècle), f° 20^r.)

*Il fust uns prodonz au siègle qui auoit une petite fille. Talant li prist dentrer en religion si commanda sa fille a .j. suen ami et apres sala randre. Il fut si simples et si debonaires et seruiables que ses abes lamoit miuz que toz les moines de laianz porce quil estoit si loiaus honz et si obeissanz. Or li auint quilli souuint de sa fille si fust moult amesaise. Labes sen apercut demanda li quil auoit. « Biax doux sire iay .j. mien fil laissie a la uille qui encor est moult petiz. » Il ne li uost mie dire que ce fust pucelle. Labes li dit : « Filz se uos uolez amenez le et soit caianz auec nos. » Li prodom amena sa fille qui auoit non Marine et lapella Marin et le fit aprandre a letres. Quant elle uint au catorsisme han si li dit ses peres quele ne deist mie quele fut fame mais pansa de bien faire. Elle metoit en son cuer ce con li disoit si fust moult ardans de bien faire. * f. 20^r

Ses peres li morut et elle fut si obedianz quil lamoient tuit autretant com lurs cuers. Or aloient li frere de laianz uers la mer et aportoient diluec ce qui mesters lur estoit sor .j. char. et tiex estoit lors cotume que sil ne pooient reuenir il demoroient chiez .j. riche home qui auoit une moult belle fille. Labes comanda frere marin quil alast auoy aux. Il uindrent chiez cest riche home, si auint que sa fille fut grosse dun cheualier et elle dit que ce auoit fait freres Marins. Labes sot ceste nouuelle et gita fors frere Marin de labaie, et fut .iij. anz a la porte. Et quant li anfes fut seurez de la mamelle si le porta sa mere a frere Marin. « Veez ci fit elle uostre fil, norrisez lo au miuz que uous poriez. » Puis sen ala. Freres Marins (1) et le nour-

(1) *Le copiste a dû omettre ici deux mots tels que* le prist.

rit au mius quil pot des aumones con li dona. Ensi le fit par .ij. anz et li frere de laianz en oront pidie si prient labe quil le receust por Deu. Il le recut a moult grant poine, apres li dit labes : « Frere Marin or estes receuz acot uostre fil que uos auez en auoutiere, or pansez del bien faire, et ie uos comant que uos nestoiez totes les ordures de caianz et aportez laigue dont on les netoiera. » La sainte uirge fit cant con li comanda moult uolunters.

Ne demora mie longuemant quele fut morte et le nonca len a labe. « Or poez bien ueoir fit labes com grant pechie il auoit fait que tant despace ne nail mie quil piust faire sa penitance. Alez si lenfoez loing de labaie. » Con li freres lauoient le cors si trouerent que cestoit fame. Quant li abes uit ce si se laissa cheoir a terre et bati sa corpe et li cria merci.

Ne demora gaires que la damoiselle par par cui cestoit auenu fut soprise dou deable et uint a la biere et regei son pechie. On la mena a la bere frere Marin et fut garie ausisime ior et toz li pais randi graces a Damideu des uertus quil faisoit par les merites de cele bone uirge.

G

(Bibliothèque Nationale : ms. du fonds Français 1531 (XV^e^ s.), f^os^ 44^r^-44^v^.)

* f. 44^r^ *Sainte Marine sy fu vne virge don son pere nont denffans que lie. Vne foy son pere et lie alloient par pais sy fist son pere muer labbit de sa fille en abit dome, puis vindrent en vne abbaie et sy requist le pere a labbe au couuent quilz recheussent son filz en leur ordre. Vollenties le firent et lappellerent Marin. Labbit prist religieusement sainctement et obedient fu a tous et comme elle fu en laage de xxvj. ans son pere fu pres de la mort dont ly requist et pria que a nul ne recongneut quelle fust fame et elle ly octroya. Frere Marin aloit a les charestes au bois et fesoit ce que len vouloit. Vne fois l'abbe ly dist que il se fist mieulx ordrener et que mieulx en vaudroit et feroit et il respondi que il nestoit mie digne a ce, mes a aultres choses a vostre vollente ie feroy. Or auint que frere Marin repairoit en vng hostel de la

ville ou il auoit vne fille qui conchust dun cheualier * vng enf- * f. 44v
fant et elle le mist sus a marin pour quoy il fu ledy et blasme et mis hors de labbaie et manist iij. ans a la porte de labbaie et prenoit en pacience quanque on lui fesoit. Puis fu lenffant aporte a labbe pour norrir et il le bailla a Marin qui le nourry o grant deuotion par vij. ans aussy le nourry. Vne fois lenffant dist a Marin : « Pour quoy me nourris tu quant tu nes mon pere ne rien? » Et tout prenoit en pacience et ledoit de tout graces a Dieu. De sy grant humilite fu que lez freres en auoient grant pitie or auint quil mourust et si comme les fames (*sic*) le lauoient sy trouuerent que cestoit fame toutes furent esbahis. Puis y vint labbe et les freres de labbaie pour veoir ce miracle. Et ly requistrent pardon, puis mistrent le corps en leglise mout honnonrablement. Et celle qui ly auoit mis lenffant sus mourust mout ledement. A son tombel mout de miracles aviennent en Sebaste ou elle gist et elle trespassa la xiij^{e} kalende de juing.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

LES FORMULES ÉPIGRAPHIQUES : *CHRISTUS HIC EST* ET *ΧΡΙΣΤΟΣ ΕΝΘΑΔΕ ΚΑΤΟΙΚΕΝ*

Dans son *Nouveau Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, le regretté Edm. Le Blant décrit (1) une pierre tombale, trouvée à Vix (France) et portant ces simples mots : *Christus hic est*.

« Les marbres funéraires, ajoute le docte archéologue, ne nous ont encore fourni aucune formule que l'on puisse rapprocher de cette brève légende... Si loin que je puisse chercher je ne lui trouve d'autre analogue aux temps chrétiens que cette inscription qui, tracée sur les portes des maisons d'Antioche suffit, selon Nicéphore Calliste, pour arrêter les désastres d'un tremblement de terre (2) : Le Christ est avec nous : arrêtez ! (l. XVII, c. III) ».

Le n° 2697 de Waddington (3) aurait pu fournir un rapprochement beaucoup plus frappant encore.... Ἰη̄σ(οῦς) ὁ Ναζωρέω̄ς ὁ ἐκ Μαρίας γεννε0[εἰς] ὁ ὑ(ἱὸ)ς τοῦ Θ(εο)ῦ ἔν0α κατοίκι, etc.

(1) Page 3.

(2) Sur la fréquence des tremblements de terre à Antioche, voir notre article : *Les tremblements de terre en Syrie* (*Machriq*, 1898, pp. 303 et 337).

(3) *Inscriptions de Syrie*.

Cette inscription a peut-être échappé à l'attention de M. Le Blant, ou bien il n'a pas cru devoir l'utiliser, ne pouvant en établir le caractère funéraire. Dans une description malheureusement insuffisante Waddington se contente de dire que l'original se trouve « au-dessus de la fenêtre d'une maison ». La pierre n'est probablement pas *in situ* et aura été réutilisée après avoir jadis formé le linteau de la porte d'un tombeau.

Dans le *Musée belge* (1), nous avons publié un autre exemple de cette formule : « Ἰησοῦς ὁ χριστὸς... ἐνθάδε κατοίκεν... » en promettant de revenir sur ce curieux texte.

Nous ne doutons plus maintenant que la pierre de Ṣaiṣâniyé soit funéraire. Elle a été apportée de Borǧ Moḥâs et placée à l'envers au-dessus de la porte d'entrée de l'église actuelle, laquelle est de date récente et où sont entrés d'autres matériaux anciens, mais anépigraphes. La présence des paons, symbole d'immortalité (2), suggère une destination funéraire.

Dans son docte commentaire sur l'inscription de Vix, Edm. Le Blant (3) n'hésite pas à admettre que la présence du Christ à laquelle il est fait allusion n'est autre que la *présence eucharistique*. A l'appui il cite de nombreux textes et exemples, attestant la coutume de déposer la sainte hostie dans la tombe des morts, pour en assurer le repos.

Le texte de Waddington et l'inscription de Ṣaiṣâniyé, beaucoup plus explicites encore que la légende de Vix, paraissent donner un nouveau poids à cette explication.

S'il s'agissait d'une protection ordinaire, comme celle que la présence de la croix assure à la dépouille du chrétien (4), il serait étrange, comme l'observe Edm. Le Blant, « que parmi tant de milliers de tombes marquées de la croix et bien que toutes aient dû dès lors être tenues comme également protégées », il serait étrange que les formules *Christus hic est* et Χριστὸς ἐνθάδε κατοίκεν soient si rarement répétées. « C'est la présence de cette

(1) 1900, p. 281, n° 11.

(2) Voir notre inscription de Goûr (*Musée belge*, p. 291, n° 17) où la pierre encore *in situ* surmonte l'entrée d'un caveau (voir la reproduction *ibid.*). Comparez dans la revue *Bessarione* 1900, p. 131 sqq., les nombreux monuments chrétiens du musée d'Alexandrie (Égypte).

(3) Cfr. *Nouv. rec. inscript. chrét.*, p. 5 sqq.

(4) Cf. dans Renan, *Mission de Phénicie*, 390, l'inscription funéraire Σταῦρος Χ(ριστο)ῦ νεκρόν (sic) ἀναστασις.

formule exceptionnelle qui fait penser à quelque circonstance d'exception. » Si à la rigueur la légende de Vix peut s'expliquer par la présence de la croix gravée sur la pierre, cette explication serait insuffisante pour rendre compte de la formule si explicite: Χριστὸς ἐνθάδε κατοίκει.

Nous nous contentons de rappeler l'usage de certains prêtres grecs-orthodoxes de donner non seulement l'extrême-onction mais encore la communion après la mort (1); usage tendant à disparaître, mais dont nous pourrions citer des exemples contemporains.

H. LAMMENS.

(1) Voir un ancien canon, cité par Le Blant p. 8), sur la communion donnée aux morts.

BIBLIOGRAPHIE

Le P. Barnabé, d'Alsace, O. F. M. — **Le prétoire de Pilate et la forteresse Antonia**. Paris, Picard, 1902. In-8, xxiii-250 p.

Si les Lieux saints ont été depuis la destruction de Jérusalem horriblement profanés et saccagés par les infidèles d'origines diverses qui ont successivement envahi la Palestine, ils ont eu, dans les temps modernes, à subir un autre genre d'attaque d'autant plus regrettable que celle-ci provient des chrétiens eux-mêmes.

En effet, au nom de la critique et de l'exactitude scientifique et s'appuyant sur l'insuffisance du texte des Écritures, sur les contradictions qui se remarquent dans certains récits des anciens pèlerins de la Terre Sainte, ainsi que sur des fouilles et autres investigations mal conduites ou mal interprétées, des savants et surtout des demi-savants, aussi bien dans le camp catholique que dans le camp protestant, ont contesté les données de la tradition et mis en doute l'authenticité de lieux vénérés pendant dix-huit siècles comme les témoins des grandes scènes de la vie et de la passion du Sauveur. Un des plus importants parmi ces derniers, le prétoire de Pilate, où Jésus fut jugé et condamné, a déjà vu son emplacement discuté par les chrétiens d'Occident dès le v^e^ siècle, grâce au célèbre manuscrit de Verceil, où on lit ces mots : *Adducunt ergo Jesum ad Caïpham in praetorium* (*Joan.*, xviii, 18). L'erreur du copiste, qui a écrit par inadvertance *ad Caipham* au lieu de *a Caipha*, a fait croire, en effet, que la maison du grand prêtre et le tribunal du procurateur romain se confondaient ensemble. Cependant la tradition, bien vivace chez les chrétiens orientaux, désignait la forteresse Antonia comme le véritable emplacement non seulement de la demeure, mais aussi du prétoire de Pilate. Sous l'empire du doute provoqué dans leur esprit par la divergence entre cette tradition et le texte erroné, cité plus haut, certains palestinographes modernes ont essayé de déterminer la situation du prétoire à l'aide d'hypothèses et de données historiques peu précises et, au lieu d'éclaircir la question, ils l'ont embrouillée davantage. Il va sans dire que leurs efforts tendant à déplacer le point de départ de la Voie Douloureuse ne pouvaient que

dérouter les pèlerins et amoindrir leur foi. N'était-il pas à redouter que, ne sachant plus à qui entendre, ils n'éprouvassent plus, en parcourant le chemin de la Croix, ces vivifiantes émotions qu'on ne peut ressentir que si on a la *certitude* de suivre les véritables traces du Sauveur? Pour les délivrer de toute anxiété et pour mettre fin à de longues discussions entre archéologues et historiens, le P. Barnabé a écrit un excellent livre qui, croyons-nous, dissipe les malentendus, redresse les erreurs relatives à l'emplacement du prétoire de Pilate, et fixe définitivement celui-ci dans la tour Antonia, comme l'a toujours fait la tradition locale. Les arguments qu'il tire des données historiques, des croyances traditionnelles et de l'étude des monuments archéologiques pour confirmer cette identification sont innombrables et invincibles. L'authenticité de la première station de la Voie Douloureuse étant ainsi scientifiquement démontrée, il est à souhaiter que tous les autres saints Lieux, contre lesquels des objections se sont élevées, soient l'objet de monographies aussi savantes. Sans doute le P. Barnabé lui-même publiera quelque autre volume qui ne manquera pas d'être aussi bien accueilli que celui dont il vient d'être question. J'ai oublié de dire que ce dernier est accompagné de 32 gravures et plans qui en rendent le texte, très clair du reste, beaucoup plus compréhensible.

J. de LAVIORNERIE.

A. LOMBARD. — **Études d'histoire byzantine. Constantin V, Empereur des Romains.** Paris, Alcan, 1902; III-175 p.

Les études particulières qui permettront d'écrire un jour l'histoire générale de l'empire byzantin se multiplient et les Rambaud, les Schlumberger et les Diehl trouvent des imitateurs qui marchent vaillamment sur leurs traces. C'est ainsi qu'après M. Chalandon qui publiait récemment un très intéressant volume sur Alexis Comnène, un autre jeune historien a pris à tâche de nous faire connaître Constantin V, dit le Copronyme. Comme tout empereur byzantin, Constantin peut et doit être étudié d'abord comme soldat et administrateur, ensuite comme chef religieux. Nous ne dirons rien de la première partie du travail de M. L., sinon qu'il y présente ce prince sous un jour nouveau et sans doute plus vrai, et qu'il y fait habilement ressortir l'importance qu'ont eue, pour assurer provisoirement la prospérité de l'empire, ses qualités guerrières et sa vigoureuse administration. Mais il nous est impossible d'admettre les conclusions auxquelles aboutissent les deux derniers chapitres dans lesquels l'auteur examine et porte aux nues la conduite de Constantin pendant la fameuse querelle des images. M. L. a le soin de nous dire que « le jugement que l'on portera sur Constantin V dépendra toujours de l'opinion qu'on se sera faite sur la question des images et sur celle des moines » (p. 169). Cela est vrai. Il est évident que si le culte des images ne peut être que de l'idolâtrie, les iconoclastes ont eu raison de chercher à l'anéantir.

Mais si l'abus qu'on fait parfois d'une chose bonne en elle-même n'autorise pas toujours à la supprimer et si l'Église a constamment reconnu aux fidèles le droit de vénérer les représentations de Notre-Seigneur, de la Vierge Marie et des saints, il va de soi que l'empereur, en les interdisant, a commis un acte injuste. Parce que des avares se prosternent devant leurs trésors et qu'il existe des faux monnayeurs, faut-il qu'on défende l'usage des pièces de monnaie? D'un autre côté, si un concile général, réuni par ordre d'un prince laïque, sans l'assentiment du Chef de l'Église, a le droit de décider en matière de foi et de discipline, rien de s'oppose à ce qu'on loue les décisions du synode de 753. Mais si, au contraire, les canons d'un concile œcuménique n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont sanctionnés par le Souverain Pontife, ceux du concile en question étaient frappés de nullité et l'empereur n'avait pas le droit d'exiger de ses sujets l'adhésion à la doctrine nouvelle qui en découlait. De plus, si un souverain que l'on présente comme « se proposant de rendre à la religion sa pureté primitive » est autorisé à détruire des dogmes sur lesquels repose l'économie du christianisme, on peut admettre que Constantin V fut un merveilleux réformateur. Mais si ce souverain n'a aucun droit de déterminer lui-même ce que les fidèles doivent croire, et si, de plus, Constantin s'est efforcé de raviver le nestorianisme et de faire enlever à la Vierge Marie son titre de mère de Dieu, sa « divinité », comme le dit M. L., il est de toute évidence que ce prince n'est qu'un hérétique qui tendait à anéantir et non à régénérer le christianisme. Enfin si un souverain peut être considéré comme un réformateur sincère lorsqu'il emploie la violence et les supplices pour faire exécuter ses volontés, Constantin V est digne de tous les éloges que M. L. ne lui ménage pas. Mais si l'idée de réforme ne cadre pas avec les exécutions féroces dont ce prince s'est rendu coupable et celles qu'il a laissé accomplir par ses subordonnés, il est clair que le Copronyme fut un persécuteur barbare qui mérite en grande partie l'exécration dont sa mémoire est chargée.

Reste la question de la destruction du monachisme par Constantin. Mais la discuter nous entraînerait trop loin. Il serait cependant bien tentant d'établir un parallèle entre ce qui se passait alors dans l'empire byzantin et ce qui se passe aujourd'hui en France. Qu'on lise les pages 149-151 du livre de M. L., et on reconnaîtra dans ce réquisitoire contre les moines d'Orient le langage que tiennent en ce moment nos gouvernants pour justifier les mesures odieuses prises contre les religieux français. Il est certain que lorsque la persécution s'abat sur l'Église, le regard perspicace du penseur sait trouver la cause qui l'explique dans les fautes dont certains de ses membres se sont rendus coupables, mais il sait aussi découvrir la fausseté des allégations de ceux à qui Dieu permet d'être les exécuteurs de la justice. Ils prétendent corriger et ils ne font que satisfaire leur haine. C'est la Providence seule qui châtie, mais eux ne sont que les instruments dont elle se sert indirectement pour atteindre ce but, et les prétextes qu'ils mettent en avant pour donner à leur conduite une apparence de justice ne les justifient ni aux yeux de Dieu, ni aux yeux du chrétien. En résumé, nous attendrons pour savoir au

juste ce qu'il faut penser du rôle joué par Constantin V vis-à-vis de l'Église, que son histoire soit faite à nouveau à l'aide de documents précis, d'après l'*autre* manière de juger la question des images et des moines, puisque M. Lombard admet lui-même qu'il y en a au moins deux.

L. Clugnet.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

I. — **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE.** — Textes grec, syriaque et copte, publiés par LÉON CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8°. 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA.** — Texte syriaque publié et traduit par F. NAU . . . . . 3 fr. 50

III. — 1. **COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION PAR LES MOINES DE PHÉSILTHA.** — Texte syriaque, publié par M. A. KUGENER. — 2. **HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE.** — Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. . . . . 3 fr. 50

LA QUESTION BIBLIQUE CHEZ LES CATHOLIQUES DE FRANCE

Au XIX^e^ Siècle

Par Albert HOUTIN

1 vol. in-8° (IV-324 p.)..... 4 fr.

Hügel (Baron Fréd. de). La méthode historique ou son application à l'étude des Documents de l'Hexateuque. 1898, 8° . . . . . 1 fr. 50

Turmel (J.). L'Eschatologie à la fin du IV^e^ siècle. 1900, 8°, br. . . 1 fr. 50

Margival (Henri). Essai sur Richard Simon et la critique biblique au XVII^e^ siècle. 1900. 1 vol. 8°, br. . . . . 12 fr. »

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE

DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

Première partie : ARCHITECTURE

par **Camille ENLART**

Ancien membre de l'École française de Rome, Membre résident de la Société des Antiquaires de France.

I. — ARCHITECTURE RELIGIEUSE

1 vol. in-8°, XXVI-813 p., 405 grav. et fig . . . . . 15 fr.

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. — *Bibliothèque hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVII^e^ siècle,* accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896, 4 vol. gr. in-8°..... 100 fr.

Pour les abonnés de la Revue de l'Orient Chrétien. . . 60 fr.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉGLISES DE L'ORIENT

ET A LEURS RAPPORTS AVEC ROME

Par A. D'AVRIL

3e édition, in-8° de 62 pages. — Paris, CHALLAMEL. — Prix : **2** fr. **50.**

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES

(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS
DES NOMS LITURGIQUES

EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, **6** fr. —Paris, PICARD, 1895.

LA

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE
DE L'ÉGYPTE

Par Dom Paul RENAUDIN

MOINE BÉNÉDICTIN

In-8° de 30 pages. — Lyon, VITTE, 1899.

Typographie Firmin-Didot et C^ie^. — Paris

4180 TC 607
4-20-00 32180 XL

FOR USE IN LIBRARY ONLY.

FOR USE IN LIBRARY ONLY